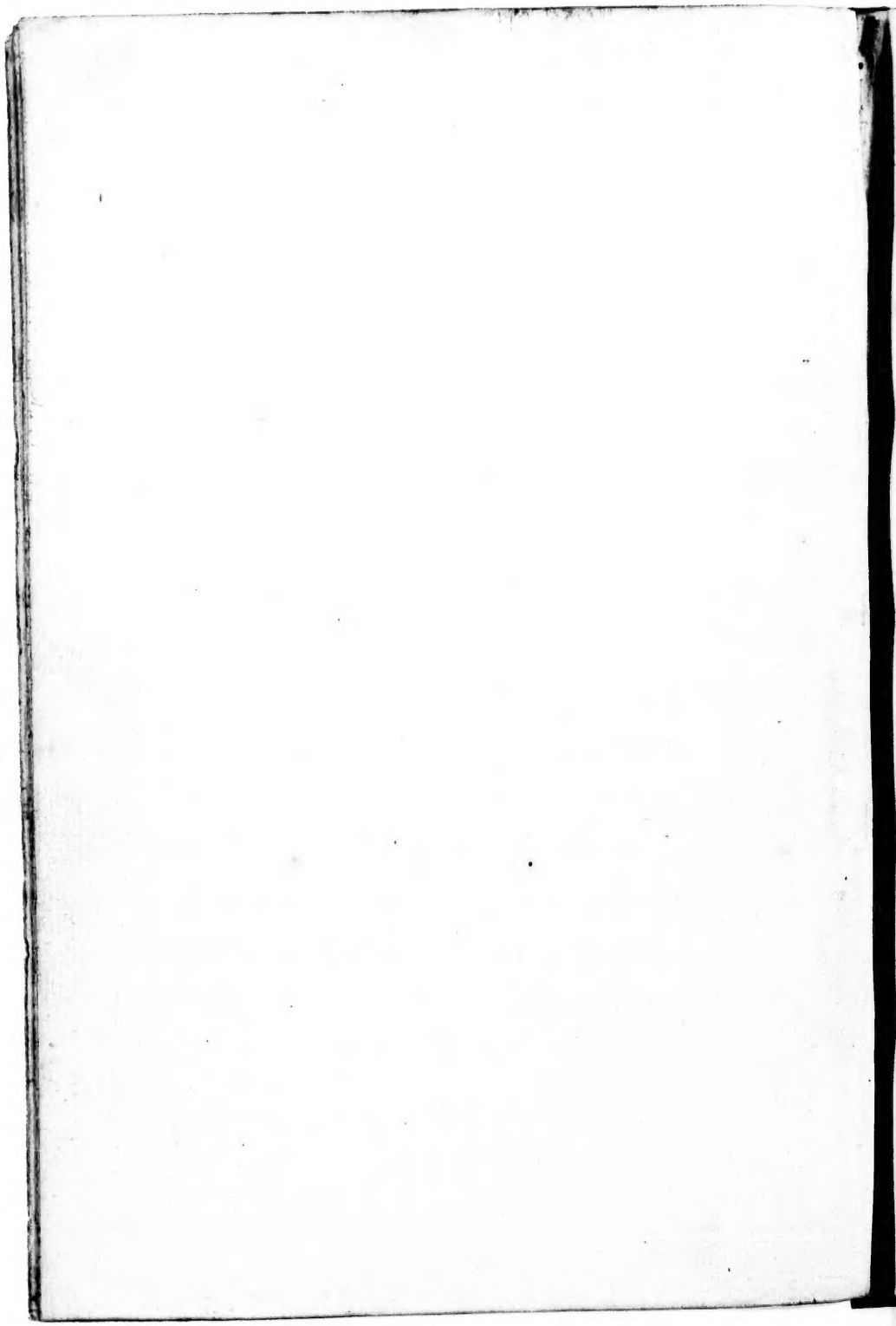

L'HISTOIRE

VNIVERSELLE

DV MONDE,

CONTENANT L'ENTIERE DESCRIption & ſituatiõ des quatre parties de la terre, la diuiſion & eſtenduë d'vne chacune Region & Prouince d'icelles.

Enſemble l'origine & particulieres mœurs, loix, couſtumes, relligion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles ſont habitées.

Diuiſée en quatre liures.

Par François de Belle-foreſt Comingeois.

A PARIS,
Chez Geruais Mallot, à l'Aigle d'or, ruë S. Iean de Beauuais.

1570.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

D18
B38
office

67845
05

A TRES-ILLVSTRE,

ET TRES-VERTVEVSE DAME

MADAME CLAVDE DE TVRAINE

Dame de Tournon, & Conteſſe de Rouſſillon, Salut.

MADAME, ce n'eſt ſans cauſe que ce graue, & modeſte Philoſophe Seneque à dit, que la plus part du temps ſ'eſcoule pour les hommes ſans proffit, ſoit qu'ils ſe employẽt à riẽ faire, ou que leurs actions ſoyent vicieuſes, ou que leur deuoir ſ'eſtende en choſes de peu d'effait: d'autant que nous voyons que noz diligences, iacoit que nous voulions paroiſtre de faire beaucoup, ſont ſi inutiles que i'ay grand peur, que ceux qui viẽdront apres nous, en voyant les fruits ſi peu meurs & ſaiſonnez, ils ne les regettent cõme ſauuageons, & mal propres à leur nourriture. Car il fault que tout ce que l'homme fait ſe raporte à l'homme, i'entens à ce qui eſt le plus parfait en l'homme, entãt que ſi on n'auoit eſgard qu'aux ſeuls honneurs de ce mõde, aux plaiſirs, & aux richeſſes, l'heur ſeroit fort mal party entre nous, & en ſeront les mieux fournis ceux qui le moins le meritent. Mais à quel propos eſt-ce (dira l'on) que ie dis ces choſes? D'autant qu'il fault que noſtre vie aye quelque appuy plus durable que celuy qui

Pindare aux Olymp. Ode. 2.

ſemble dependre de ie ne ſçay quelle inſtabilité de fortune, laquelle comme dit Pindare, a touſiours quelque cas qui contrarie au ſuccez de ceux qui ſont nais auec les richeſſes: & leſquels ſi n'ont rien plus qui les rende reſpectables que ceſte flaterie pipeuſe de fortune, ie ſuis d'aduis que & l'heur, & le reſpect, & la grandeur perdent tout ainſi leur eſtabliſſement: comme leur fondement perd ſa conſtance. Or ſcachant que, & vous, & les voſtres, auez poſé le plãt de l'edifice de voſtre vie ſur vne pierre plus ſeure, que celle qui depend de l'inconſtance du temps, & fantaſie des hommes, auſsi oſé-ie dire que le baſtiment eſt pour en eſtre durable, & la memoire non periſſable & eternelle, entant que c'eſt la vertu qui y a aſsis ſon premier deſſein, & poſé le modelle de l'œuure, ſi gentimẽt depuis compaſsé, qu'il n'y mãque rien pour le dire parfait, & accomply de toutes ſes pieces. Et ſi le temps & le ſubiet me le permettoyẽt deduire, ie taſcheroy, non d'y donner quelque attainte parfaite, mais au moins d'y faire tellement mon deuoir, & que ie ſerois ſatisfait en ce deſir que i'ay de gratifier aux voſtres, & vous aſſez aſſeurée de celle mienne deuotion à vous faire ſeruice, conceuë en mon eſprit dés le temps que i'ay ceſt honneur que de cognoiſtre Monſieur voſtre fils le Comte de Rouſsillon, les traitz de la vertu naiſſante duquel me donnent vn grand eſpoir de le voir vn iour le filz digne du Seigneur de Tournon, & de celle Claude de Turaine, qui en vn corps feminin porte vne vertu ſi remarquable, que peu d'hommes la ſurpaſſent en magnanimité, & nul en deſir de ſeruir Dieu, l'Egliſe, le Roy, & la Patrie. Et tout ainſi que la vertu qui ne giſt que en parolles, & n'eſt painte que en la brauade ſans effait, eſt ombragée, ſans auoir l'ame des couleurs, auſsi ne ſuffit la volonté éz choſes qui concernent la protection de ſon pays, ains y fault aiouſter quelque cas de meilleur que les deſſeins, les propos, & les promeſſes. C'eſt auſsi en quoy on voit la difference des bien-faiſantz

à ceux qui ne payent ceux, à qui ilz ſont obligez, que de ſimple parolle, car les vns employent le temps en deuis, & donnent moyen à l'ennemy de ſe preualoir de leur pareſſe, là où les autres arment la volonté auec le deuoir, & fortifient ceſtuy-cy auec l'effait, autant brauement, comme bruſquement ilz l'entreprennent, & ſagement le mettent en execution.

Si la choſe ne parloit de ſoy-meſme, & ſi l'effect ne correſpondoit à ce que ie dis, ie ne ſeroy ſi inſolent que de le mettre en auant: mais la veuë en deſcouurant la verité, ie penſeroy eſtre auſsi ingrat en le diſsimulant, que flateur en le diſant, ſi la choſe eſtoit autre que veritable. Qui ſe ſouuiendra iamais des deux derniers troubles aduenus en France, ſans larmoyer, d'ouyr ramenteuoir vn peruertiſſement de la gentileſſe, & courtoiſie de tout le peuple iadis ſubiet à la vertu, & fidelité deuë à ſes Princes? mais nul ne le reduira en memoire ſans ſe ſouuenir (ſ'il a rien de bon en ſoy) que vne Dame ſeule, ſans grand appuy des ſiens (abſentz de ſa maiſon) aye tenu teſte, voire chaſsé l'ennemy du Roy, & de l'Egliſe de la ville, & finages de Tournon, iacoit que il ſemblaſt y auoir quelque intelligence: mais à la ſeconde fois, & ceſte année, qui ne louera ceſte illuſtre Dame d'auoir ſi bien pourueu à ſes affaires, armé ſa ville, fortifié ſa maiſon, aguerry les ſiens, eſtonné l'aduerſaire, que ce ruſé chef & conducteur des rebelles, aye auſsi bien perdu ſon temps deuant Tournon, deffendu ſous la conduite d'vne Dame, que lors que il aſsiegea Poitiers, où eſtoit encloſe vne compaignie des mieux aguerris, & gentilz compaignons de la France, & des troupes Italiennes, & ce ſouz la charge d'vn grand Prince? Et quoy? Le Milan n'engendre point des Aigles, ny le Lieure des Lyons, ou Leopards, & d'vn bon arbre il n'eſt guere iamais que le fruit n'en ſoit recommandable: on ſcait quelle eſt la maiſon de Turaine, quelz les Syons qui en ſont ſortis, les Roys en

ont veu la valeur, la France en a tiré le ſeruice, & nous en auons les memoires pour le luſtre de la poſterité. Ie ne veux, Madame, icy dreſſer vne harangue des louanges des voſtres, ny des vertus qui ſont en vous, me ſuffiſant de vous éclercir la cauſe de ce que i'eſcris, qui eſt ma deuotion à vous faire ſeruice, & icelle eſguillonnée par l'opinion de voſtre vertu & excellence, ioint le bon raport de voſtre courtoiſie naturelle à l'endroit de ceux qui cheriſſent les lettres, que m'õt fait les ſeigneurs de Bar, & Vvillemin, nourriſſiers de l'eſprit de voſtre petit Comte de Rouſſillon, & de la nourriture duquel, i'eſpere vous ſerez contente, & la France encor leur en demeurera redeuable! Pour donc ne ſouffrir que le temps s'eſcoulaſt vainement en moy, & que ie ne fuſſe oiſif tant à recognoiſtre ceux qui me rendent leur obligé, qu'à monſtrer que mes actions volent d'autre aiſle que le tẽps paſſé, & que mes eſcrits ont ne ſcay quoy de plus ſerieux, i'ay baſty ce liure de pluſieurs ſortes de materiaux, afin d'en dõner plus de plaiſir, & contentement à ceux qui me feront ceſt honneur de le lyre, plus pour me fauoriſer en mon trauail, que pour calomnier mon trop de hardieſſe: & pour me targuer cõtre ceux-cy, i'ay eſcrit la ſauuegarde ſur le chapiteau du logis, portant le nom & de Turaine, & de Tournon, eſperant que nul ſera ſi hardy d'y loger autrement que bien à point, voyant qui ſont ceux qui prennent la deffence & protection de ceſte œuure. Lequel, Madame, paint les mœurs, facons, loix, couſtumes, & relligion de preſque toutes les nations qui ſont ſur la terre: & où les plus cler voyans y trouueront où exercer la gẽtileſſe & ſubtilité de leur veuë, pour y cherir ma diligence, qui ay feilleté vn nombre infiny de liures, afin de contenter ceux, qui ſe contentoyent du peu que ſur ce ſuiet auoit tracé le bon homme, ſous le nom duquel par cy deuãt ce liure ſe faiſoit recognoiſtre. D'vn cas ſuis-ie ſeur, que vous y prendrez plaiſir tant pour la diuerſité des hiſtoires y cõtenues, que pour voir que tout

le but ou ie pretens aſpirer tend à la gloire de Dieu, le nom duquel eſt ineffable, & lequel des aucuns des peuples cy compris, eſt cogneu, des autres ſi ignoré qu'ils ne ſcauent que c'eſt que diuinité, ſinon tant que la nature commune leur en dõne cognoiſſance. Neantmoins (& qui eſt cas digne d'admiration) ny a-il preſque peuple ſous le ciel, qui cõfeſſe Dieu en quelque ſorte que ce ſoit, lequel ne le nomme de quatre lettres : & qu'il ſoit ainſi, cõme auſſi les anciens l'õt remarqué, les Latins l'apellent Deus, nous Dieu, les Grecs θεὸς, les Egyptiens θωὺθ, ou θεὺθ, les Perſes Ziri, les anciens Toſcans Eſar, les Mages, & Caldéens Orſi, les Arabes alla, les Aſſyrieus Adad, les Turcs Agdi: & les peuples nouuellement deſcouuerts, quoy que ce ſoit le diable qu'ilz recognoiſſent pour Dieu, luy donnent le nom de Cemy: ſouz la comprehenſion de quatre lettres. La loy eſtant comme choſe naturelle en l'homme, qui eſt vn Animal Politique, n'eſt auſſi regettée de pas vn, & n'y eut, & n'a, & n'aura iamais peuple ſi farouche ſous le Ciel, qui ne ſuyue quelque forme de police, iacoit que la loy ne luy ſoit eſcrite ailleur qu'en ſa fantaſie, ainſi que pourrez tirer auec la ſubtile gentileſſe de voſtre eſprit de ce liure. La guerre y eſt painte comme vne des inclinations plus naturelles de l'homme, mais auec telle conſideration, que tant plus vn peuple eſt barbare & farouche, de tant auſſi le deſir de combattre, & d'eſpandre le ſang humain, luy eſt familier & plaiſant: la relligion de chacun y eſt effigiée, mais ou vous verrez quelle grace Dieu nous a faite, que ou preſque tout le mõde eſt ſouillé de l'infection ou de l'idolatrie, ou de l'hereſie de Mahometh, ou des ſchiſmes des heretiques, il luy ait pleu nous preſeruer en l'vniõ de ſon Egliſe, & nous choiſir pour ſon peuple, parmy lequel ſon ſaint nom ſoit glorifié, & ſa parolle fidellement annoncée. C'eſt à vous Madame que ie l'offre, vous l'ayãt de long temps reſerué, comme digne depoſts pour me reuencher des courtoiſies receuës en voſtre maiſon : c'eſt vous qui en ferez

Dieu nommé de tous en quatre lettres.

La loy naturelle en l'homme.

La guerre teſmoignée de la Barbarie des hommes.

proffit, ayant l'eſtomach ſain, & capable de la ſolidité de ceſte viande, & l'eſprit bon, pour iuger, & de l'œuure, & de celuy qui le preſente, me ſuffiſant que la nobleſſe de France ſe cõtente de mes trauaux, cõme auſsi c'eſt pour elle que ie le fais, elle pour qui ie trauaille, & à laquelle ie conſacre ſous la faueur de mon Dieu, & pour le ſeruice de ſa ſaincte Egliſe, & de mon Roy naturel, tout mon labeur, & diligence, & pour teſmoignage dequoy, i'en oblige ma foy par ce liure, à vous, Madame, qui ſerez celle qui porterez le guidon, & ſerez celle qui donnerez Indice de ceſte mienne deuotion tant recommandable, & laquelle iuſqu'icy s'eſtant aſſez manifeſtée, n'a eu autre fin, ou pretente que le ſeul contentement qu'elle à, qu'on prenne plaiſir à ſes veilles, & penibles trauaux, deſquelz ceſtuicy eſtant le principal, ie vous prie de l'accepter d'auſsi bon cœur, que vous pouuez penſer eſtre entiere l'affection, de celuy, qui prie le tout puiſſant, Madame, vous donner, & à tous les voſtres, en ſanté longue, & heureuſe vie. De Paris, ce 26. de Iuillet. 1570.

Voſtre tres-humble ſeruiteur,
Franc. de Belleforeſt.

ΕΙΣ ΒΕΛΛΕΦΟΡΕΣΤΟΝ.

Ἀρχαῖς καὶ πλούτου σήλῳ, χαρίτεσσιν ἐρατὸν
Πᾶσιν ὁ δ' Ἀφήποις, Βελλεφορες' ἀγαθὸ.
Ἀλλ' ἀρετῇ λάμπειν, ἁγνοῖς διδαχῇ τε βοηθεῖν,
Ἐσθλοῖς καὶ Φύσαι, θαρμὼν, ἄθετο γραφῇ,
Τοῦτ' εὐδοξότερον καὶ φέρτερον ἔμμεναι οἴω.
Τοῦ δ' ἔργου μαρτύρια δίδωμι κλέος.

Ἰούστου Τουρνωνίου.

AD NON MINORI VIRTVTE ET ERVDITIONE, QVAM NOBILITATE perpolitum Virum, Franciſcum Belleforeſtum, Ioannis V Villemini Syrodenſis Carmen.

INſpectans ego, lectitanſq; nomen
Tuum nobile tot laborioſis
Chartis, & trifidum vagans in orbem,
Dixi, Belleforeſte, quis parenti
Putet, quis tibi tale, tamq; ue bellum
Cognomen temere additum fuiſſe?
Illud neſcio quæ ſacri, & feracis
Bellíque, omnibus & bonis referti
Dat nobis manifeſta ſigna Luci.
Muſæ dicite qualis ille Lucus,
Quo Saturnia non feraciorem
Ætas viderit, aut ſequens videbit.
Dodonæa Ioui dicata ſylua:
At bellum nemus illud eſt ſacratum
Phœbo, illud vocitant ſuum camenæ
Scribentes pede legibus ſoluto,

Scribẽtes quoque carmen hoc, vel illud.
Dodona eſt geminis potens columbis,
Quæ iuſſu æthere deuolant Tonantis,
Et quercus faciunt loquaciores
Huc huc affluit ægra multitudo
Hinc reſponſa capit, reditque læta.
Euentus monita & ſciens futuri.
Quid tu Belleforeſte, Gallicanæ
Clarus conditor eloçutionis,
Omnes ille tuus ferax camænas
Lucus continet, elegantiores,
Et doctas magis, & magis politas,
Solertes magis, & ſcientiores,
Quàm ſacræ Veneri decem columbæ,
At quàm veriloqua eruditione
Gallis, & populis procul remotis,
Et præſentibus, atque pòſt futuris
Das legéſque ſuas, ſuóſque mores.

AD FRANCISC. BELLEFORETIVM DOCTRINA IVXTA ET NOBILITATE inſignem Virum, Antonij Valetij Medici Epigramma.

VERSVM NOMEN.

FRANCISCVS BELLEFORETIVS.
FLOS FRANCIS CELEBER TVIS.

PHœbo plena dedit de te præſagia quondam
Iulius iatrica Scaliger arte potens.
Neſcio quid ſublime tuis torquetur ocellis,
Ingenij referens ſigna ſecunda tui.
Quo tantùm Galla, atque Aquitana ſuperbiat ora,

Laurigeris quantùm Troïca Roma viris.
Nec te fatidici fallunt oracula Vatis:
Nec genio deſunt fata decòra tuo.
Hiſtoriæ ſublimis apex ſpectaris in Orbe,
Cui parat antiquûm cedere faſtus auûm.
Vndique nam maior laudum tibi creſcit aceruus,
Eloquij terſi cui fluit vnda triplex.
Quicquid Achiua premit, quicquid Romanáque lingua,
Cultius id Gallo manat ab ore tibi.
Sic Graio, Latio, & Gallo coëunte lepòre,
Hiſtoriæ veteris ſurgit imago recens.
Surgit imago recens, formâ miranda venuſta:
Cuilibet, vt dicas, ſuſpicienda venit.
Vera fides Vati: verum quoque nominis omen:
Quod capit amplexu talia ſenſa ſuo.
Francica floreſcit fato facundia per te:
FLOS FRANCIS CELEBER *diceris eſſe* TVIS.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΓΡΟΣ ΤΩΝ ΠΛΕΙΣΤΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΚΕΛΤΙΚΗΝ ΣΥΓΓΕΓΡΑΦΟΤΑ ΥΠΟΜΝΗΜΑΤΙΚΟΝ, ΠΕΝΤΑΣΤΙΧΟΝ.

Τίπτε σὺ γεραφόμβιος τὰ κλυτῶν πεπραγμένα Κελτῶν,
Τῶν σέθεν ὑ πλέσθαι μοι ἐπόχεσιν, ὧν ὑπίσης;
Γαλατόφιλον τ' ἔμβαιν παλλὰς σε δίδαξεν Ἀθηνῶν,
Ἡ δι' ἐπῶν ποικίλον τε καὶ ὕφασιν αἰὲν ἀείδῃ.
Καὶ σὺ μυθοπλάστου νῦν ἀφύκλης βύκλος ἄεργος;
Κ' ἡμιὰς ἐξαπατῶν τέχναις δύαφαιδὰ πρέσπης;
Μηκέτ' ἐρυκανέτω κελτῶν λαὸν ποτὶ βουλὴ.
Μηδὲ τελευτῆσαι πόδι ἔργον μήδε μογήρης.
Μοιῶος ἐκεῖνος ἀνὴρ πολύτων ἀντάξιος ἀνέρων,

Οἷος ὁ σῶν τεύξας κόμψως συγγεγράμματα τοῦτο
(Ω δ' ἀνταγέσθω ἐς ἀγορὰν φίλοι, ὅτῳ μέλουσιν)
Ἡμετέρης χώρας θεσπεσίους μύθους δώσει,
Ἀλλοδαπῶν ἐθνέων ὃς ἡσυχίους πόλεις ἔδωκε.

ASTRA TENENT VALIDI.

FRANCISCI SIGAVDI PALATII NOBILIS DELPHINATIS IN Franciſcum Belleforeſtanum & genere & doctrina nobiliſſimum.

Quiſnam ille hominum, quiſnam fuit ille Deorum,
Qui tibi tam bellè de bella nomina Sylua
Impoſuit? Diuûm hic, Diuûm fuit vnus hic: ô Dij
Agnoſco veſtrum tam vero in nomine numen.
Scilicet vt longo anfractu ſpatioſa capáxque
Sylua eſt: ſic magni ingenij tibi flumina currunt.
Nil Sylua, niſi tu, iucundius. Illa miniſtrat
Materiem in cunctos vſus, dat aratra colonis,
Diis ſtatuas, tectiſq; trabes, pelagóque carinas:
Tu Latias fundis, tu Graias diuite vena
Eloquij facundus opes: ſeu lege reuincis
Carmina, ſeu liber campo decurris aperto,
Vi Laërtiades, linguæ dulcedine Neſtor.
Hic liber eſt manifeſta fides. Tu denique ſyluam
Qui fundis, ſylua es ſyluæ, niſi diſſonet vnum:
Nempe rudis ſylua eſt, omni tu cultior horto.

F. Io. BENEDICTI, Anceniſij cœnobij Minoritæ
in laudem & Autoris, & libri,
פסוק, ſiue
Οκλώστιχον.

קוֹרֵא נָשַׂק לָוֹט סֵפֶר : כִּי־יֵשׁ פִּתְשֶׁגֶן וְכִרוֹנוֹת :
שֶׁקּוֹלֵל סֵרַח הָעוֹלָם : גַּם יוֹרֶה דַּרְכֵי כוֹל אֻמּוֹת :
עַל־כֵּן תְּחִנָּה בויום וָיוֹם . בְּלִפּוֹרֵץ מֶרֶן חֲעַרְנוֹת :
אֲבָן אַשְׁרֵיךְ שְׁמַלֵּא־ תָּ צַרְפַּת יַעַר חַכְמוֹת :
אַל יִתֵּן לָךְ חַיִּים טוֹבִים . כִּי מַגִּידֵנוּ נִכְבָּדוֹת :
סִפַּרְתָּ נִפְלָאוֹת מִכּוֹל הַבֵּל עִם חֻקִּים וַתּוֹרוֹת :
לָכֵן אֵינְךָ תֹאבַד כִּי־ אִם תִּצְלַח כָּאִישׁ חֲחֻמוּרוֹת :
תָּמִיד תִּחְיֶה גַּם יִחְיֶה וָה סֵפֶר עַל רוֹבֵי חֲדוֹרוֹת :

תלה

AV S. DE BELLEFOREST, SVR ſon Hiſtoire Vniuerſelle,

SONET.

Par Francois d'Amboyſe Pariſien.

CEluy-la ſeul cognoiſt iuſqu'où de ton beau liure
S'eſtendent les diſcours, celuy ſeul ſçait conter
Les mets Ambroſiens qu'il te plaiſt preſenter
Aux eſprits immortelz, que ton Nectar enyure,
Qui dãs vn grãd tableau, ou de brõze, ou de cuiure,
Ou pluſtoſt voyageant d'ordre, aura peu conter
Les peuples qu'Apollon ſous ſoy voit habiter
La terre, où la nature, & les Dieux les font viure.
Car d'autant que la terre en ſon ſpacieux rond,
Decouurant vers le Ciel, de tous coſtez, ſon front
Eſt plus qu'vne contrée, ou qu'vne ſeule ville:
D'autant Belleforeſt ton liure, où tu depaints
Les couſtumes, les loix, & les mœurs des humains,
Eſt ſur tout autre ouurage excellent & vtile.

Muſis ſine tempore tempus.

Table des Autheurs alleguez en ceſt œuure.

Abbé d'Vſperghen.
Abdias.
Agathie.
Albert le grand.
Alcoran.
Alphonce.
Aluares Nunez.
Americ Vveſpucce.
Ammian Marcellin.
Annales de Sauoye.
Annie Iacobin.
Anſegiſe Abbé.
Antiquitez de Belge.
Antoine Nebriſſe.
Appian Alexandrin.
Apollinaire.
Apulée.
Arrian Nicomede.
Ariſtote.
Arnobie.
Auentin.
S. Auguſtin.
Aule Gelle.
Auſone.
Aymon moyne.

B

Baptiſte Egnace.
Baptiſte Mantuan.
Baſile.
Beat Rhenan.
Bede.
Ben. Bordon.
Beroſe.
Blond.
Boccoride.
Bode.
Boëce.
Bonfin.
Budé.

C

Cadamoſte.
Caſſiodore.
Caſtrametations du bailif Chou.
Caton en ſes origines.
Chalcondyle.
Celie Rhodigin.
Cenalis.
Ceſar.
Ciceron.
Claudian.
S. Chryſoſtome.
Coriolan.
Colomb.
Cornille Tacite.
Cromere.
Curtie.
S. Cyprian.

D

Damaſcene.
Damian Goez.
Denys Halycarnaſſe.
Denys Sicilien.
Diodore Sicilien.
Dion Pruſſien.
Dion Nicée.
Dioſcoride.
Dom Aluarez.
Dugloſſe.

E

Eghinart.
Ænee Siluie.
Eraſme Stella.
Eſtienne Biſantin.
Eſtienne Paſquier.
Euſebe.
Eutrope.

F

Fabie Pictor.
Feneſtelle.
Fernand Cortez.
Fernand d'Ouiede.
Feſte Pompée.
Flore.
Françoys Taraphe.

G

Gaſpard Contaren.
Gaſpard de Cortereal
Gaudence Merule.
George.
Gildas.
Gilles Corroſet.
Gilles Gonçal.
Guillaume de Neufbourg
S. Gregoire.
Gregoire Girald.
Gregoire de Tours.

H

Haiton Armenien.
Hector en l'hiſtoire
Herodian.
Herodote.
Heſichie.
S. Hieroſme.
Higinie.
Hippocrate.
Hiſtoire des Charles.
Homere.
Horace.

I

Iaques Cartier.
Iacques de Guiſe.
Iacques Meier.
Iean Annie Viterbien.
Iean Coclée.
Iean Candide.
Iean Damaſcene.
Iean Laſcaris.
Iean Leon African.
Iean le grand Eueſque d'Vpſale.
Iean le Maire.
Iean Verazzan.
Iornandez.
Ioſephe Iuif.
Ioſephe Indien.
Ioſſe Vvilichie.
Irenique liure de la Germanie.
Iſacie ſur Licophron.
Iule Capitolin.
Iulian l'Apoſtat.
Iuſtin Hiſtorien.
Iuuenal.

K

Krantz.

L

Lactance.
Lambert de Chafnaburg.
Laurens Surie.
Laurens Valle.
Leandre Bolognoys.
L'hiſtoire Martinienne.
L'hiſtoire d'Ethiopie.
Loys Barthoman Bolognoys.
Loys Guicciardin.
Lucas Vaſquez.
Lucan.
Lucian.
Lucie Marin.
Luitprand.

M

Macchiauel.
Macrobe.
Mamertin Panegiriſte.
Manilie.
Manethon.
Marc Aurele.
Martial.

Martian Capelle.
Martin Segouien.
Mathias Michon.
Maximilian Tranſiluanié.
Merlin.
Methodie Martyr.
Michel Rittie.
Miroir des hiſtoires.
Mirſille Lesbien.
Munſter.

N

NAuclere.
Nicephore.
Nicolas Germain.
Nonie Marcellin.
Nuſno de Guſman.

O

OLae le grãd Eueſque d'Vpſale.
Ore Apollon.
Orodoc Guſman.
Oroſe.
Otthon de Freſinghen.
Ouide.

P

PAcat.
Pape Pie.
Paradin.
Paul Diacre.
Paul Emile.
Paul Ioue.
Paul Venitien.
Pauſanie.
Pierie.
Pierre de Sintre.
Pierre Gilles.
Pierre Lombard.
Pierre Martyr.
Pierre Oliuier.
Pithagore.
Philippe Beroald.
Philippe de Comminet.
Philon Iuif.
Philoſtrate.
Pindare.
Platine.
Platon.
Plaute.
Phornute.
Pline.
Poge Florentin.
Polidore Virgile.
Polibe.
Pomponie Læte.
Pomponie Mele.
Poſtel.
Procopie.
Proſper Aquitanicque.
Ptolomée.

Q

Quinte Curſe.

R

RObert Gaguin.
Rodrique Eueſque de Tollede.
Ruelle.

S

SAbellique.
Sempronie.
Saxon Grammair.
Seneque.
Sexte Aurele.
Sexte Pompée.
Silie poëte.
Sigibert.
Sigiſmond.
Silie Italique.
Solin.
Spartian.
Strabon.
Suetone Tranquille.
Supplement d'Eutrope.
Suydas.

T

Theodore Gaze.
Theophraſte.
Tertulian.
Tite Liue.
Trebellie.
Tritemie.
Thucidide.
Turpin.

V

VAdian.
Vallefride.
Vapouiel.
Varron.
Vaſquez de Coronado.
Vegece.
Vellée patercule.
Verimbert abbé.
Victor.
Vilichie.
Vincent au miroir hiſtorial.
Virgile.
Vitichinde.
Volaterran.
Vvolphang Lazie.
Vopiſque.
Vlpian.

X

XAuier Ieſuite.
Xenophon.

Franciſci Amboyſij Pariſini, ad Fran. Belleforeſtum, Hendecaſyllabi.

Mores, Belliforeſte, gentiúmque
Ritus, hiſtoriámque qui perennem
Hoc volumine tradidiſſe Gallis
Iure te potes ipſe gloriari,
Mox Apolline, mox fauente toto
Cœtu Caſtalidum, atque gratulante
Tibi Francigenûm cohorte tota,
Templo Mnemoſynes ſacram dicabis
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam hiſtoriam vſque ad vmbilicum.
Nam quis dignior eſt, fauente toto
Cœtu Caſtalidum, atque gratulante
Phœbo, & Francigenûm cohorte tota,
Ecquis dignior eſt ſubire munus
Tanti ponderis, & laborioſo
Templo Mnemoſynes ſacram dicare
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam hiſtoriam vſque ad vmbilicum,
Quàm tu, Belliforeſte glorioſe,
Mores, atque ſtatuta gentiúmque,
Ritus, hiſtoriámque qui perennem
Hoc volumine tradidiſſe Gallis
Iure te potes ipſe gloriari?

Muſis ſine tempore tempus.

In opus eximium de omnium gentiũ moribus à Franciſco Belloforæ editum Ioannis Aurati, Poëtæ Regij, Ad Iuſtum Ludouicum Turnonium Comitem Roſſilionæum,

ELEGEIA.

CVM contra Turnum certamina ſæua pararet
Æneas Veneris maxima cura ſuæ,
Tum pia Vulcanum votis Venus omnibus ambit,
Nato vt Lemniaca facta det arma manu.
Maternis precibus motus faber ille deorum,
Arma acri properat mox operoſa viro.
Enſem fatiferum duro ex adamante politum,
Et clypeum miræ molis & artis opus.
Sic Venus Æneam cæleſtibus induit armis,
Ipſum quæ poſſent arma decere Iouem.
Nunc etiam (ecce vices rerum) cæleſtia vt olim
Arma parat nato Claudia ferre parens.
Sed Venus Æneæ dederat fatalia Turno,
Nunc contrà Turno fida dat arma Venus.
Nam mihi ſi fas eſt res indagare vetuſtas,
Quámque ſit antiqua nobilitate domus,
Quis neget à Turno traxiſſe vocabula gentem,
Quæ nunc Turnonium nobile nomen habet?
Nec minus à priſca deducit origine nomen
Claudia Turenæ gloria magna domus.
Nam Rutulus Turnus, Rutuli Tyrrhena propago,
Turenis nomen ducitur vnde ſuum.
Sic nunc Turnonio duplex clariſſima Iuſto
Nobilitas gemino tracta parente venit.
Frater at Æneæ fatali eſt functus in vrbe
Morte ſua, dum res Regis & arma gerit.

Claudia nunc mater charo viduata marito,
Orbatæ domino fert onus omne domus.
Claudia maternas partes, paritérque paternas
Sustinet, ingenti Fœmina nata animo.
Quæ virtute vigens, & robore penè virili,
Turnonia hostiles reppulit arce manus.
Hæc tali mulier fortißima pectore, & olim
Altera quæ formâ visa sit esse Venus.
Dignum vt præstet auis sua te iustißima cura
Iuste puer, belli pacis & arte colit.
Artibus vt pacis patruum, fratrémque referres,
Quorum mirata est turba togata togas.
Chironem nato, & Phœnicem, vt mater Achilli,
Barrum hinc, illinc te Villeminæe dedit.
Nũc quoque, vt antiquas factis Heroïdas æquet,
Armârunt natos quæ sibi quæque suos:
Quæsiit ecce nouum Vulcanum Belloforæum,
Arma roget nato quem fabricare suo.
Mulciber ille nouus clypei mirabile textum
Struxit, Achillæus qualis, & Herculeus.
Hesiodi Herculeus celebratus carmine quondam,
Notus Achillæus carmine Mæonidæ.
Quòd mihi si qua foret par huic, illiue facultas,
Versibus Aurati nobilis iste foret.
Et canerem clypei miram septemplicis artem,
Æmulus vt terræ sit globus ille globo.
Vtq; suas habeat Zonas, partésque quaternas,
Et spatium, regio quô sua quæq; patet.
His addam varias formásque, situsque locorum,
Cúmque suis populos per loca quæq; locis.
Addam mille modos vestis variósque colores,
Linguarum varias in sua verba notas.

Addam etiam mores hominum, ritúſque ſacrorũ,
Quæ gens qua vitam lege vel arte colat.
Addam mille ſuper miracula cætera rerum,
Carmina materiæ ni ſuperaret opus.
Sed nunc iuſta ſatis non ſunt mihi tempora Iuſte,
Te quibus, aut ſcutum perſequar omne tuum.
Quod tu munus ama (nãq; eſt peramabile munus
Maternum) vt matrem, nec minùs artificem.
Artificem, quo non opus aut operoſius alter
Edidit, aut quod plus vtilitate iuuet.
Nam ſi vir tantus qui multas vidit & vrbes,
Et mores hominum, dux Ithacenſis erat:
Ipſum tu ſuperes licet hoc inſtructus Vlyſſem:
Maiorem & laudem, quàm tulit ille, feras.
Ille quidem mundi multas errauit in oras,
Non egit, totus quà patet orbis, iter.
Tu licet hìc totum colluſtres lumine mundum,
Et quicquid mundus tam ſpatioſus habet.
Sícque vago vir eris tantò tu maior Vlyſſe,
Quantò pars toto maxima quæq; minor.

ODE AV SEIGNEVR DE BELLE-foreſt, par Iean Tirmoys, Nor. Argentenois.

GAignant par ton induſtrie,
Par tes veilles & labeurs,
Ce qu'au mont de Caſtalie
La ſçauante compagnie
Peut prodiguer de faueurs.
Tu marques d'encre fidelle
Les mœurs & conditions
De l'iſle que l'eau decelle,
Et où iamais la nacelle
N'a peu faire de ſeillons.
Car ſon eùe dedans l'Aſie

Pres du rivage Egean,
Ou bien en la Pamphilie,
Bithynie, ou Galatie,
Pres du terroir Lycian:
Ou que tu sois en l'Africque
Au More Cesarien,
Ou que fendant l'Iberique,
Tu dies la republique
Du plus caché Lybien:
Ou demeurant en l'Europe
Si tu viens à raconter
La Pireneanne croppe
Que la Quirinalle treppe
De Cesar vient surmonter:
Tu le dis de telle grace
Et le fais si doctement,
Que ton industrie efface
Le nom de la prime race
Qui la chantoit autrement.
Aussi pour la recompense
De ce tien docte labeur,
Tu verras qu'auec la France
Le reste du monde pense
De guerdonner son sonneur.
Et du plus ample heritage,
Faisant auec Iupiter
Tout de nouueau le partage,
Tu te verras en ton eage
De tout le monde heriter.
Car il n'y aura contrée,
Plage, ruisseau, ne forest,
Où ne soit leuë & monstrée,
Redite, aprise, & chantée
L'œuure de Belleforest.

Tant qu'il en reste.

PREFACE AV LECTEVR, SVR LE DISCOVRS

de l'origine, & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & couſtumes de toutes les nations, & ſur les conſiderations de l'hiſtoire.

COMME vn paintre parfait, voulant effigier au naturel, & le viſage, & tout le corps d'vn homme, ſuiuant les traits, lineamens, & proportions d'iceluy, a de couſtume de dreſſer au craiõ, l'ombrage, & comme vne Idée des membres principaux, & les diſpoſer en vn accord, proportionné ſous pareille meſure, affin qu'il ne ſorte des reigles, & nõbres deuz, & propres à l'excellence de ſon art: & comme c'eſt ſon vray office, de donner tellemẽt les couleurs à chacun des membres, de les poſer deuëment en leur place, les eſloigner quelquefois de ſa veuë, pour auec le iugement de la perſpectiue, voir ce qui y default, ou le trop de ſon œuure, affin que auec telle diligence il puiſſe parfaire ce qu'il a entrepris en ſa fantaſie: Il n'eſt pas moins ſeant à celuy, qui deſcrit l'hiſtoire de ſe gouuerner auec pareil deuoir, & ſ'aſtraindre ſous les meſmes loix de la painture, voire y fault vn plus iuſte craïon, & ſubtil pinceau, veu la delicateſſe du tableau preſenté, pour y dreſſer vne choſe tant excellente que la deſcription de ce qui ſ'eſt paſſé entre les hommes. Mais iaçoit que il y ayt de la grandeur en la pourſuite de ceſte-cy, neantmoins ce qui eſt compris au liure qui ſ'enſuit, & que nous auons fait noſtre en le repurgeant, & augmentant: entant que il y a plus que de l'hiſtoire, merite auſſi vne plus grande conſideration: veu que les parties vnies du tout, conſideré en la perfection du baſtiment du monde, fault que y ſoyent contemplées.

terre: entant que ie ſçay que tout ainſi que toute terre ne porte point toutes choſes, & que les fruitz croiſſent en l'vne, & ne peuuent venir en l'autre, que auſſi les hommes ont des humeurs, & inclinatiõs en vne terre, qu'ils n'aurõt point en vne autre. D'où vient que ceux qui naiſſent au Septentrion ſont grands: & les Auſtraux, & nais aux regions chauldes, n'aprochent de ceſte grãdeur, & ſtature, ſi ce n'eſt que eſtans les terres diuerſement diſpoſées, les corps qui y naiſſent, y reçoiuent auſſi de diuerſes impreſſions? Et comme ainſi ſoit que les affections de l'ame ſont ſouuent diſpoſées ſelon ce qui eſt de naturel du corps, & du ſens exterieur, auſſi voit on que les hommes ſelõ l'aſſiette des lieux ont ou plus, ou moins de raiſon & intelligence, ie parle ſelon l'homme, & ſuiuant l'experience qui nous en fait voir la choſe en ſon effect: entant que tant plus vn païs eſt groſſier en la commune reſpiration de l'air qui le ſuſtente, auſſi les hommes y ſont lourds, peſans, & groſſiers, comme ils ſont ſubtils, & de gentil eſprit, où l'air eſt ſerain, attrempé, & ſubtil: On les voit chaults, coleres, prõpts à noiſer, ſelon que la region eſt eſchauffée du ſoleil, & que les aſtres ainſi complexionnez les guident, comme ils ſont tardifs, lents, & paiſibles, où ceſte ardeur n'eſt point ſi vehemẽte: & fault confeſſer que les Climats ont des proprietez qui ne ſe communiquent à tous, & que chacune terre a des humeurs éz hommes qui luy ſont particulieres, aux vns l'inconſtance maiſtriſant, aux autres la ſtupidité, & ſottiſe, ceux-cy eſtans opiniaſtres, les autres dociles, les vns relligieux, & les autres ne ſe ſoucians de ſainteté quelconque. Ie ne veux dõner cecy aux aſtres, ny à la terre, mais de l'imputer tout à la malice des hommes, encore n'y voy-ie trop de raiſon, voyant l'inclination des peuples de chacune Prouince.

L'ame prend les impreſſions du ſens exterieur.

Selon l'influence, les hommes ſont diſpoſez.

Ie ſçay que le ſaige commande ſur les aſtres, & que l'homme eſt en la main de ſon conſeil, & que ſi on l'aſtraignoit ſous la neceſſité d'vne influence, ce ſeroit luy donner excuſe en ſa meſchanceté: mais ce n'eſt ainſi que ie parle, car ie n'ignore pas que en ce qui eſt de l'actiõ vertueuſe, ou corrõpue, c'eſt l'eſprit de l'homme qui y beſoigne, & iaçoit que il y aye des inclinations naturelles, ſi fault-il que obeiſſant à Dieu, & ſe formant ſelon la raiſon, qu'il corrige ces vices reſſourçans de la corruptiõ de noſtre nature: mais ie dis qu'il y a des proprietez, ſoyent elles tendans à la vertu, ou ſ'eſcoulans apres le

La corruptiõ naturelle faut que ſoit corrigée par la loy de Dieu.

vice, en chaſcune nation, qui ſemblent naiſtre, croiſtre, & ſe nourrir en elles, & auſquelles, ſans vn long eſtude & pouruoyance difficilement peut on obuier, iaçoit qu'il n'y a rien ſi bien planté que le long vſage de bien enſeigner, & l'exercice de la vertu ne deſracinent de ſa premiere place.

Comme donc en ceſt œuure nous ayons pourſuiuy la diuerſité des mœurs des hommes en chaſcune nation, ne fault trouuer mauuais ſi ie dis auſſi qu'il fault qu'il y ayt quelque autre cauſe, que la ſeule affection de l'homme, qui occaſiõne ceſte varieté: & ſans entrer en vn Laberinthe de doubtes, le Chreſtien, qui doit faire proffit de toutes choſes, conſiderera que cecy ne luy eſt propoſé que pour y cõtempler les faitz merueilleux du tout puiſſant, qui s'eſt rendu admirable en la varieté des choſes meſmes ſemblables: & qu'eſt-ce au monde, qui plus aye de raport, & reſſemblance de l'homme, que l'homme meſme? & toutesfois c'eſt l'homme qui eſt tout diuers à l'homme, mais pluſtoſt cõtraire, & diſſemblable à ſoy-meſme: la varieté de la figure, venãt de ſon auteur, mais la diſſimilitude des mœurs, ayant ſource de ſa propre corruption: ſ'il y a des inſtinctz naturelz qui l'inclinent à quelque cas, encore n'eſt la nature ſi imparfaite, qu'elle les aïe tirez à ceci pour leur degaſt, ſi d'eux-meſmes ilz ne tendent à leur ruine. En ſomme contemplant tout ceci, il ſemble que la force de la nature excede toute foï, & que ſa maieſté ſoit doubteuſe, a qui la cõſiderera en ſes parties, ſans auoir eſgard à la vigueur vniuerſelle de ceſte mere commune de toutes choſes, & la contemplation de laquelle eſt le miroir auquel, & par lequel l'homme taſche de comprendre ce qui eſt de Dieu, qui inuiſible, & incomprehenſible, ſe fait cognoiſtre, & ſe communique à nous par ce qui eſt viſible, & que le ſens humain peut attaindre, & embraſſer. Quand donc le Chreſtien lit les abominatiõs des peuples eſtranges, le degaſt du meilleur qui ſoit en eux, la paillardiſe de leurs ames, la ſouïllure de leurs corps, leur cruauté, vilennie, iniuſtice, ſottiſe, ignorance, & faulte de raiſon: ne doit-il pas le mercier, & ſ'humilier ſous ſa main puiſſante, en recognoiſſance des biens & faueurs qu'il en à receu, d'eſtre contraire autant en cœur & affection à ces barbares, comme il y a de reſſemblance en leurs corps, & figure exterieure, & comme ilz ſont guidez treſtous d'vn ſens commun, & reſpirent vn air pareil & viuent ſous la loï d'vne ſem-

Le Chreſtien doit faire proffit de tout.

L'homme diſſemblable à ſoy-meſme.

Dieu cogneu és effects de la nature. Rom. 1.

Proffit de la ſcïence des mœurs des nations.

blable vie? Et ſe ſouuenãt que iadis il fut tel, & que ſa vie reſſentoit l'impurité de l'idolatrie & aueuglement de ceux cy, n'a il pas vn beau, & iuſte moyen de louër celuy, qui l'a retiré d'vn tel bourbier, de magnifier ſon excellence, recognoiſtre le bien-fait, & le prier pour ceux qu'il voit encore plongez au danger, les precipitant dedãs l'abiſme de la mort eternelle? Quand il lyt les mœurs, police, & façons de vie (affin que i'aille iuſqu'au coing de l'Orient) des Cataïens, & Tartares tenans les païs des Serez, de Cambalu, Quinſay, & autres terres ſubiettes au Cam de Tartarie, & voit la Barbarie naturelle de ce peuple, la tyrannie de ſon Roy, iniuſtice des officiers d'iceluy, peu de charité du vulgaire, cruauté des vns enuers les autres, & inhoſpitalité à l'endroit de l'eſtranger, l'inciuilité vers chaſcun, & l'impieté en ce qui eſt de la religion, comme ils ſe ſont ſouſtraits & retirez de l'obeïſſance telle quelle qu'ils faiſoyent à l'Euangile, pour embraſſer la loy d'vn impoſteur, & peruers heretique, & d'autres pour ſe reſſouïller en l'abomination des idoles: que dira il, ſinon que ſe dreſſer à Dieu auec priere, qu'il luy plaiſe tellement le conduire, que de ne iamais ſe foruoyer de ſa foy, & n'imiter la peruerſité de ceux cy, pour laiſſer le bon chemin, & ſuyure les affections ſans iuſtice. Quand il lyra la ciuilité des Perſes, l'eſtat ancien de leur republique, la grandeur de leur Empire, la gloire des Monarques ſortis de celle braue nation, comme ils furent aneantis par le Grec, domptez du Romain, & en fin aſſuiettis par le Mahometiſte: ceſte hiſtoire luy fera admirer les iugemẽs de Dieu, & recognoiſtre la certitude de ſa ſainte parolle. Tout ainſi qu'en lyſant, l'effeminatiõ Aſſyrienne, le desbord confuſion des Babyloniẽs en leur vie, l'inſoléce des Parthes, ſottiſe & deſloyauté des Armeniẽs, beſtialemaniere des Hircaniens, charmes & enſorcelemens des Bactriens, cruauté & rigueur des Iberes, & Albaniens, execrables ſacrifices des Tauriques, & Colchiens, obſtination Iuïfue, peruerſité des Iſraëlites, leſquels iaçoit que iouïſſent du priuilege des enfans legitimes en la vigne du tout puiſſant, ſecoüans toutesfois le ioug d'obeïſſãce, & ne voulãs recognoiſtre le ſeigneur de gloire, & le vray heritier du royaume ont eſté chaſſez iuſtement de l'heritage. L'hiſtoire des enfans de loy ſera celle qui nous fera penſer que nous n'eſtãs que des ſauuageons, & regettons non naturelz de l'arbre de vie, auons neantmoins receu ceſte faueur du grand, & eternel pere de famille, que

Imperfection de la vie des Tartares.

Police des Perſes, voy Xenophon en la Ciropedie.

Vices de pluſieurs natiõs du Leuant.

Obſtination, & ingratitude des Iuifz.

d'eſtre entez,vnys,& incorporez en l'oliuier, tout ainſi que ſi nous en eſtiõs les rameaux naturelz,& legitimes. Mais quoy? le ſage Chreſtien,ſe ſouuiendra auſſi de ce que l'Apoſtre dit, que ſi Dieu n'a point pardonné à celuy qui n'eſtoit ny eſtranger,ny ſauuage lors qu'il ſ'eſgara de ſon deuoir, & diſcontinua de porter fruit en ſa ſaiſon, qu'il n'vſera pas de moindre iuſtice à celuy qui eſt enté,s'il ſe deuoye du chemin de la verité,& ſ'apuie ſur la ſeule gloire de ſon election,ſansadiouſter à la vocation les effectz à quoy la loy,& le nom de Chreſtien l'obligent.C'eſt pourquoy en la pourſuite des mœurs des nations vous voyez l'Egyptien fauoriſé, dés le cõmencement de la cognoiſſance des lettres ſur toutes les nations du mõde (les Hebrieux exceptez)eſtre celuy, qui aprend le cours des aſtres aux Grecz,la philoſophie en toutes Prouinces,qui mõſtre la police,& les loix à l'Aſie,Afrique,& Europe,& duquel formillent les ſages,& hõmes puiſſans pour dompter les mõſtres de la terre, en fin ce fut l'Egyptien qui à veu l'Egliſe Chreſtienne flourir en toute ſainteté, doctrine, grãd ſçauoir & en nombre infiny d'hommes, qui ſeruoyẽt iadis de miroir à tout le monde: & ce fut l'Egyptien, affin que la gloire ne ſoit toute aux grandes villes & fameuſes citez, qui veit iadis les deſertz de ſon païs eſtre la retraitte,& domicile des ſaints confeſſeurs de la verité de noſtre foy, qui y ont veſcu, comme vn bon depoſt pour puis apres ſeruir en l'Egliſe, contre les aſſaults des heretiques luy faiſans obſtinément la guerre, dés auſſi toſt que le feu des perſecutions des Idolatres fut aſſoupy,& la rage des tyrans ſucceſſeurs de Diocletian aneantie. Et toutesfois l'hiſtoire des mœurs des nations vous fait tout auſſi toſt voir ce peuple abaſtardy,ſa gloire miſe à bas,& luy priué encor du meilleur qu'il eut à ſçauoir de celle doctrine qui l'honoroit par tout,& rẽdoit heureuſe ſa prouince. Et encor ce diſcours vous fait cognoiſtre,lyſãs les mœurs des Africains leur infidelité paſſée, la foy qui de puis y a floury, le grand nombre de Martyrs,& glorieux teſmoings du nom de Dieu,leſquels par leur confeſſion,& teſmoignage ont honoré ce païs More,& Bazané,& fait de grãds ſeruices au paſteur de tout le troupeaux, & à ſa ſainte Bergerie:mais tournant le fueillet, ces mœurs ſ'empirans,alterans & ſe changeãs, Dieu! qu'elle pitié?Le Chreſtiẽ ne voit plus q̃ brutalité,& abeſtiſſemẽt d'eſprit en ceux,qui eſtoiẽt ſi gẽtilz,& ſpirituels,aneãtiſſemẽt de force en ceux,qui auoyent tenu teſte ſi lõg tẽps à la

Rom.11. Gentilz introduits en l'Egliſe pour la rebellion des Iuifz.

Egyptiens flouriſſent iadis en ſçauoir, voy Euſebe. lib.de la preparat. Euangel.2.& 3.

Ce fut Hercule fils d'Oſyris.

Deſertz de Thebaïde iadis retraitte des ſaints hommes. Voy l'hiſtoire Eccleſiaſtique.

Afrique ſiege de l'Egliſe au cõmencement.

Afrique toute Barbare à preſent

S. Cyprian loue la foy des Carthaginois.

fureur, & bonheur de l'Empire flouriſſant de Rome, impieté en la nation qui iadis embraſſoit ſi affectionnément le Chriſtianiſme, que S. Ciprian en pluſieurs lieux de ſes eſcrits, ne peut celer le loz des Carthaginois en ce qui eſt du zele de la parolle diuine, & de l'obſeruation de ce qui eſt ordonné par l'inſtitution & de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, & de ſes ſaintz Apoſtres: quoï plus? vous voïez q̃ l'Afrique mõſtrueuſe en Animaux, eſt deuenuë plus farouche en la façon de vie des hõmes, que les Lions, Onces, Ours, & Tigres qui repairent par ſes ſolitudes. Tout ceci aprend le Chreſtien par l'hiſtoire des mœurs, affin de louer Dieu, & le craindre, & faire ſi biẽ, q̃ Dieu ne lui oſte ce, dequoï iadis l'Afrique à eu autant de largeſſe que pourroient auoir, ny l'Italie, ny la Frãce. Mais, Dieu tout puiſſant! quand vous liſez quelle fut la Grece dés le commẽcement, qui eſt l'homme qui ne ſ'eſtonne voïant les folies de vn peuple eſtimé ſi ſage, & qui a eſté renommé pour le plus ciuil, courtois, & moins barbare de tout le monde? Neantmoins le Chreſtien, qui ne meſure pas l'hiſtoire à l'aune de la folie des hommes, & ne contemple la perfection de noſtre vie ſ'arreſter ſur ce qui ſemble ſimplemẽt auoir quelque forme, & figure de police, & de vertu, cognoit dequoy luy ſert le iugement en l'hiſtoire, voïant que Dieu oſte le ſens aux plus ſages, & reprouue le conſeil des ſçauans: leſquelz l'ayans cogneu, ne l'ont toutesfois recogneu comme Dieu, ains ſ'euanouïſſans en leurs penſées ont meſuré la force du tout puiſſant ſouz l'imbecillité du ſot iugement de l'homme. Liſez ce que Clement Alexandrin, ſaint, & excellent perſonnage de l'Egliſe primitiue dit des Grecz, comme il ſe moque de leur ſottiſe, & abomination en l'adoratiõ de leurs faux dieux, que elles impietez il leur met en auant de ce qu'on commettoit aux plus ſecrets miſteres de leurs ceremonies: & vous cognoiſtrez que tout ainſi que les Grecz ont eſté les plus ſçauans en la ſcience de ce ſiecle, auſſi ont ilz eſté les plus corrompuz en leur vie, & les plus eſgarez en l'opinion, & plus tardifs à receuoir la verité, & des premiers qui ſe ſont fouruoyez de l'vniõ de l'Egliſe. Et liſant l'hiſtoire, & mœurs des Grecz, iaçoit que pluſieurs hommes nous y ſoient paintz fort excellens en ſçauoir, & remarquables en la purité de leur vie: ſi eſt-ce q̃ vous y aprenez à quelle miſere eſt conduit l'homme qui preſume trop de ſoy, & ſe glorifie de ce qu'il à, ſans regarder qui eſt celuy

Le ſeul Chreſtien à iugement en l'hiſtoire.

Clement Alexãdrin, en l'oraiſon aux Gentilz.

Grecz les plus corrõpuz d'entre les hommes.

luy qui luy en fait ſi liberale largeſſe: Car vous voyez que entre tous les hommes les ſeuls Grecs ont cogneu de leurs citoyens qui ont oſé nier la diuinité, & l'eſtre abſolument de quelque Dieu,& de l'opinion deſquels ſont ſortis tous les Atheiſtes qui iamais ont eſté depuis au monde:Entendez auſſi que de celle grande vniuerſité, & fameuſe eſcole d'Athenes ſont ſortis les pourceaux Ariſtippe, & Epicure, leſquelz ont apris la volupté aux hommes ; & les ont dreſſez, & conduitz à vne vie plus digne d'vne beſte, que d'homme ayãt quelque vſage de raiſon. La republique d'Athenes,la police des Lacedemoniẽs,la force Macedonienne,la barbarie des Thraciẽs, la ſuperbe Thebaine,la ſuperſtition des Candiots, la vaillance des Rhodiots, l'effemination des Chipriots, & en general la gloire Grecque font cognoiſtre au Chreſtien quel fondement il y a en ce qui eſt de l'heur mondain, puis que tous ces peuples ſont à preſent les eſclaues de la plus vile, & infame nation de l'vniuers:& de celle qui iadis eſtãt ſans aucun nom, fait trembler à preſent preſque toute la terre au ſeul ſouuenir de ſes conqueſtes. Or quel eſtonnement ſaiſiſt noſtre cueur, voyans par l'hiſtoire le commencement du peuple Turqueſque ſortir d'vn recoing des Scythes,courirle Leuãt,dompter les plus puiſſans de l'Aſie, & en fin venir ſe ruer ſur les Chreſtiens,& aneantir la force,& gloire de tout vn Empire ? mais que dis-ie d'vn Empire,mais bien de pluſieurs: entant que le Grec ſuperbe auec la cité triomphante baſtie par Cõſtantin le grand, l'Aſiatique ſe penſant indomptable pour commander ſur la mer Maiour, & auoir autorité ſur l'eſtat de Trapezonde, le fort Egyptien, ne craignant rien de malheureux, ayant la troupe effroyable des Circaſſiens Mamelus, & ſouz ſon obeiſſance l'Egypte,Iudée,Meſopotamie,Aſſyrie,Armenie, & quelque coing de l'Arabie: ces trois,diſ-ie, ont paſſé ſous le couteau trenchant de ce Barbare, qui maintenant ſe ioüe à plaiſir par les riches Prouinces de l'Europe.Eſt-ce peu de cas que vn ſeul liure te face voir comme vn peuple idolatre, laſcif, voleur, pauure, & banny de ſon pays,eſt contraint (pour auoir part en la terre d'vn vſurpateur,) de receuoir vne loy incogneuë, & embraſſer vne nouuelle opinion, & recognoiſtre pour chef,legiſlateur, & prophete le plus abominable,meſchãt,& corrompu de tous les hõmes. Et neantmoins vous voyez liſant qui & quels furent les Turcs, quelles leurs

Ce fut vn Theodore ſurnommé Athée. Voy Laerce: & Clement Alexãdrin.

Diuers peuples en Grece.

Quelles Monarchies ont eſté abatues par le Turc.

Le Turc cõtraint de receuoir le Mahometiſme.

mœurs,leur gloire,& auancemẽt,vous trouuerez que le Mahometã les receuant pour compaignons,leur dõna lieu pour ſe retirer, les inſtruiſant en l'Alcorã du faux prophete Mahometh,a par meſme moïen aneãti la gloire de ſes propres rois, & abatu l'eſtat & famille des ſucceſſeurs de l'Iſmaëlite, & Arabe ſeducteur,& chaſſez les Chreſtiẽs des ſieges anciens, eſquels les ſaints Apoſtres ont preſidé,& ou premierement ilz planterent les fondemens de l'Egliſe de noſtre Seigneur, à ſçauoir de l'Aſie, Paleſtine, Egypte,& depuis de l'épire preſq̃ de toute la Grece.Et ſerez vous ſans riẽ aprendre,liſant quelle fut iadis la vie des Scythes les plus rudes cruels, & ſanguinaires hommes de tous les anciens? & neãtmoins qu'ilz ayẽt eſté telz, ſi vous donnent ilz vn enſeignement digne d'eſtre ſuiuy, & vne loy par leurs façons de faire de ne receuoir aucune relligion qui ſoit contraire à celle de voz peres & predeceſſeurs : entant qu'ils n'ont point pardonné à leur Roy propre ſe ſouillant en l'effemination impudique des Baccanales à la mode des Grecs, ains l'occirent cruellement, iaçoit que de leur naturel ils admiraſſent, reueraſſent, & feiſſent hõneur à leurs roys autant ou plus que nations de la terre. Quels ont eſté les Goths ſinon vne troupe eſgarée,ſans loy, ny religion que deteſtable,& toute pleine de ſang, pilleries, ſaccagemẽs, & ruines de toutes les Prouinces où ils ont fait entrée?Si eſt-ce pourtant que l'hiſtoire vous remarque la main de Dieu en ceſte nation ſi farouche, & l'effort du tout puiſſant en adouciſſant leur Roy ſans pitié,lors que entrant dedans Rome, auec deliberation de tout ruiner,& toutesfois,changeãt d'aduis lors que la cité fut priſe, les ſaints lieux furent exemptez de la fureur du Barbare, & les perſonnes ſacrées au ſeruice de Dieu reſpectées par celuy que on eſtimoit eſtre ſans aucune crainte,ny reuerence de la diuinité, ny des choſes à icelle dediées.

Scythes regettans toute ceremonie eſtrangere.

Qu'eſt-ce que enſeigne l'hiſtoire des Goths.

Quelle merueille plus merueilleuſe ſe preſente en l'hiſtoire que celle origine de Rome, qui d'vn petit amas de paſteurs a eſté faite le chef de tout le monde? Qui euſt dit que les ſucceſſeurs de Romule nais pauurement,nourris comme au village,inſtruits parmy le ſang,les vols,rauiſſemens, & iniures faites à chacun, deuſſent donner loy à ceux qui les deuançoyent, & en ancienneté, grandeur, & ſageſſe, & qui auoyent eſté les plus puiſſans de tout l'vniuers? Cecy n'eſt riẽ,

au pris de ce que le Chreſtien y regarde de plus grand, à ſçauoir la puiſſance de Dieu, ſa prouidence, bonté, miſericorde, & ineffable iuſtice, qui domptant les tyrans, abaiſſant l'orgueil, & preſomption des Princes qui luy faiſoyent la guerre, vainquant la furie des infidelles ſeãs ſur le throſne de ce grãd Empire, à nourry parmy les glaiues, au milieu des flammes, dedans l'obſcurté des priſons, ſur les gibets, geines, tortures, croix, & roües, les ſemences viues de ſon Egliſe, plantant auec le ſang le fondement ſolide de l'Egliſe Apoſtolique, Catholiq̃, & Romaine, en laquelle n'apparut onc tache, ny ſouillure, & ne fut iamais receuant aucune ride, ny mauuaiſe impreſſion, & de laquelle la foy, à eſté cogneuë & publiée par tout le mõde, cõme eſtant appuyée ſur la pierre viue, & ſouſtenue de la main toute puiſſante de celuy qui a dit, que les portes d'éfer ne pourrõt riẽ contre ceſte cité de Dieu, quoy que elle ſoit aſſaillie de pluſieurs: & que nuls flots agiteront tellement la nacelle où Ieſuchriſt tient le gouuernail, & ſes ſaints y ſont les Pilottes, que iamais elle puiſſe ſouffrir naufrage. Ce ſont Chreſtien, ce ſont les prouffits de ceſte hiſtoire des mœurs des nations, c'eſt l'auancement que tu y reçois en ce ſçauoir, aprenant que la beſtiſe, ſimplicité, & rudeſſe d'vn nombre de pauures hommes ſi petit, que la multitude pouuoit les accabler, ſi pauure que les richeſſes luy manquãt, il n'auoit dequoy faire parade, & ſurquoy ſe fonder, que la croix: ſeruant de moquerie, & riſée aux Gentilz, & de chagrin, & ſcandale à la nation des Hebrieux: que ceſte ſimplicité, dis-ie, eſt celle qui à caſſé la teſte du ſerpent, dompté la fureur des tyrans les plus farouches, abatu le faux ſeruice des Dieux, aneanty l'Idolatrie, haucé l'humilité iuſqu'au ciel, & plongé l'orgueil iuſque aux plus profonds abiſmes des enfers: C'eſt elle qui a contraintz les ſages, à recognoiſtre leur folie, & les grandz à ſ'abaiſſer ſouz la main puiſſante de Dieu, & induitz les peuples à recongnoiſtre celuy qui donne l'heur & grandeur, & qui chaſtie, abaiſſe, & aneantiſt ceux qui oſent luy faire reſiſtence.

Conſideration en l'hiſtoire des Romains.

Sainteté, & integrité du ſiege de l'Egliſe Rome.

Miracle du commencement des Chreſtiens.

Ie ne puis preſque m'arreſter en ſi beau chemin, voyant quel aiſe, contentement, & plaiſir le Chreſtien a lyſant, non les fables, mais l'ãtiquité des natiõs, & peuples plus cogneuz de la terre, & la deſcouuerte de ce qu'on ne ſçauoit point iadis, les mœurs des Barbares les plus farouches que iamais

Verité de l'hiſtoire des pays deſcouuertz de noſtre temps.

l'hiſtoire des anciens nous aye tracez, & les diuerſitez des manieres telles & ſi grandes, que ſi la narratiõ en eſtoit faite par quelque ce ſoit des hiſtoriens du temps iadis, on la tiendroit pour fabuleuſe : ce que on n'oſe point faire, veu que l'œil eſt le teſmoing de ce que la plume met en auant : Car outre ce

Lieux habitables comme contẽplez par les anciens.

que les anciens ne penſoyent point iadis que outre les colõnes de Hercule y eut autre cas que vne infinie eſtenduë de l'Ocean, & que la terre euſt là ſon limite, encore auoyent ilz opinion q̃ ſous la ligne Equinoctiale n'y euſt aucune habitation d'hommes, & que les Poles ne pouuoyent ſouffrir que hõme les aprochaſt pour y faire demeure. Et toutesfois l'experience à fait voir du contraire, & cognoiſtre que tout ainſi que c'eſt contre la foy des anciẽs que ces pays ſoyent habitables, que les peuples auſſi y ſont d'vne façon de vie toute diuerſe au reſte des hommes qui habitent ez autres parties de la terre. Et que il ſoit ainſi, où trouuez vous vne ſi deſnaturée façon de mœurs ez Scythes, ny Hircaniens, que celle des

Eſtẽdue inreoyable de pays, où le peuple eſt Anthropophage.

Caribes & Canibales, leſquels vont tout ainſi à la chaſſe des hommes, que les autres nations pourſuyuent les beſtes, & ſauuagine pour leur viure? On lyt biẽ que quelques Scythes immoloyent les eſtrangers, qui par cas paſſoyent par leur terre: mais de voir ſept ou huit cens lieuës de pays où le peuple ſe nourriſt de chair humaine, & n'offriſt autre cas aux idoles, que cœurs humains, iamais cela n'eſtoit venu à la cognoiſſance de l'antiquité : & toutesfois vous verrez en ce liure, ſelon que nous auons recueilly des memoires de ceux qui ont viſité les pays Occidentaux, que dés le ſeptentrion iuſque aux terres Auſtrales, ceſte brutalité a lieu, & les hommes ſe gouuernent auec pareille courtoiſie, ſi que les Floridiens, les Mexicans, Canibales, ceux du Peru, Colao, Plate, & l'Amerique, ou mangent les hommes, ou les ſacrifient cruellement aux Idoles. Ce ne ſont point choſes qui n'aduindrent iamais, que ces ſacrifices, veu que iadis n'y a eu nation tant courtoiſe fut elle, qui ne ſoit tombée en faute ſemblable, entant que le

Peuples qui iadis ont immolé les hõmes aux Idoles.

Romain ſacrifioit l'homme à Saturne, le Gauloys à Mercure, les Luſitaniens à Pluton, & ceux qui auoyent gouſté la perfection de la loy Moſaïque, ſ'oublioyent encor iuſqu'à la que de paſſer par le feu leurs enfans, & les conſacrer à Moloch, ainſi que nous en font foy les liures de la Bible.

Si l'on vouloit aller rechercher des haults intelletz, & pointz

de la philoſophie és ſacrifices, adorations, & opinion de ce peuple, ie me fais fort, qu'on y trouueroit auſſi bien dequoy y baſtir des interpretations des fables que Macrobe, Fulgence, Phurnut, & Heſichie en ont ſongé ſur la folle inuention des dieux adorez par l'antiquité. Car qui verra les vns adorer l'eau, ne faillira de dire que c'eſt vn trait de la nature, eſtimãt ces peuples croire que l'eau ſoit le principe, & ſource originaire de toutes choſes: & en ceux qui honorent le feu la raiſon n'y perdra auſſi ſa place, non plus que ceux qui reuerent le ſoleil comme vn des principaux auteurs de la generation des choſes qui ont eſté ſur la terre. Mais (homme i'ay dit) nous ne voulons point cabaliſer ce qui eſt fait ſans raiſon, & où la ſeule enuie, & malice de Sathan eſt celle, qui attire, & rauiſt les hõmes à ceſte peruerſité: & leur fait pis faire, quand ils l'adorent luy meſme ſous la figure la plus effroyable, hideuſe & deteſtable que homme ſçauroit imaginer, ainſi que lyrez, & en Calicuth, & en la deſcription des mœurs de Mexique. Auſſi quelle raiſon ſçauroit on donner de la façon de faire des Guinéens, qui n'ont Dieu, que celuy que tous les matins fortuitement ils ſ'imaginent, ny diuinité que la choſe la premiere, qui ſe leur repreſente le matin ſortans de leurs loges: & où le Dieu eſt de pire cõdition que celuy qui l'adore, & de moindre durée que celuy, qui luy fait honneur, entant que auiourd'huy, il luy fera la reuerence, & demain il le mangera, le briſera, ou le gettera dans quelque profonde riuiere, d'autant que les grenoilles, ſerpens, oiſeaux & beſtes offertes fortuitement ſont les dieux iournaliers de ce peuple.

Folie de pẽſer que les anciens ayent raporté à la nature leur idolatrie.

Sathã adoré ſous figures monſtrueuſes, & en quel païs.

Sotte idolatrie des Guinéens.

C'eſt donc tout cecy qui eſt conſideré en ceſte hiſtoire, en laquelle ie proteſte de ne rien dire du mien, ny des ſonges d'vn ſimple raport, ains auec l'authorité, & teſmoignage de auteurs de telle marque, qu'à grand peine y a il hõme de ſain iugement qui oſe les deſmentir, ny appeller de leur ſentence, en la recherche, & lecture deſquelz i'ay trauaillé auec telle diligence, que ie n'ay point pœur qu'on m'accuſe d'alleguer faux, où ſ'il y a faulte de quelque chapitre, ſi m'aſſeure-ie que l'auteur n'y eſt fraudé, & que c'eſt de celuy que i'allegue que la ſentence à eſté tirée. Au reſte le lecteur ſe peut de tant fier en mon trauail, que i'ay taſché à mon poſſible de le releuer de peine ſur ce qui touche la recherche de l'origine des peuples de chaſcune Prouince, entant qu'on en peut recueillir

des liures des anciens: que ſi par tout ie n'ay vſé de pareil deuoir, qu'il excuſe mõ default en ce qui eſt de la richeſſe pour auoir les liures rares, & neceſſaires à pourſuite de telle conſequẽce: toutesfois, pour le peu de pouuoir que i'ay, & ayant eſgard aux moyens d'vn qui n'a reuenu que ſon trauail, & induſtrie, ſans ſuport de Prince, grand prelat, ny puiſſant ſeigneur, ſi oſe-ie dire que pluſieurs, qui ont eu les grandes penſiõs, n'ont dõné encore attainte, ſi gaillarde à vne telle preuue de leur ſçauoir, que i'ay fait icy de mõ trauail à rechercher les bons liures, aymant mieux recognoiſtre ce que ie prens d'autruy, & me confeſſer le redeuable des hommes doctes, que non eſtre eſtimé ſi impudent larron, & arrogant vſurpateur du nom d'autruy qu'à la fin auec ma honte, ie me veiſſe deſpouillé auec ceſt orgueil, comme vne Corneille d'Eſope, de toute ma gloire paſſée. En ſomme, bien que ceſt œuure ſemble porter la face d'vne Geographie, & que nous y ayons obſerué la plus part de ce qui eſt requis en ceſte conſideration, ſi eſt-ce que pour le preſent ie ne feray la preface contenant les aduertiſſemens propres à cecy ſur ce qui eſt du monde, & parties d'iceluy, quoy qu'au commencement on diroit que ie vueille pourſuiure ceſte entrepriſe: mais ma pretente tendoit ailleur, ainſi qu'auez peu veoir ſur les doubtes de la varieté des mœurs des hommes de laquelle encor ie me ſuis paſſé aſſez legerement pour auoir affaire auec des Chreſtiens qui ſont modeſtement curieux, & curieuſement modeſtes ſur les enqueſtes des ſecretz, & de Dieu, & de la nature. Auſſi ne preten-ie rien faire qui ne redõde à la gloire de celuy, qui eſt l'auteur de ma vie, conſeruateur de ce que ie ſuis, & le ſalut de mõ ame, & qui ne ſerue au ſeruice de ſon egliſe, de laquelle ie ſuis l'enfant treſ-humble, & au contentement de ceux de ma nation, auſquelz il a ſi lõg temps que ie taſche de complaire au pris de ma ſanté, & ſans me ſoucier des frais que ie puis faire en m'employant de telle ſorte, & ſans aucun relaſche. Et quel plus grand bien me peult-il aduenir que de glorifier mon Dieu en ſon Egliſe de ſeruir mon Roy, en gratifiant à ſa nobleſſe, de laquelle ie me ſçay eſtre le bien voulu & ſuporté, & d'eſtre celuy que chaſcun loüe pour eſtre touſiours en action, & non iamais oiſif, pour l'ornement de ſon nom, & ſeruice de la republique de France? A vous donc François, eſt-ce que ie cõſacre mes trauaux, iaçoit que

aucuns ſeigneurs ſoyẽt eſleuz pour eſtre les tuteurs de la minorité de mes eſcritz, l'ẽfance deſquelz ſ'eſt ioüée ſur des ſubiets aſſez folaſtres, mais d'icy en auant ilz vous oſent promettre mieux : & ayans viſité Boëſme, traduit ce qui y eſtoit à traduire, & retrenché les ſuperfluitez, nous y auons auſſi fait vn tel accroiſt, que ce n'eſt plus luy qui parle, ains Belleforeſt, qui à parfait ce que ce bon homme n'auoit que ſeulement craïonné : me faiſant fort que ſi Dieu me fait la grace de viure guere longuement, ie vous donneray l'entier accompliſſement de ce qui pourroit manquer en ceſt œuure. Pour à quoy paruenir, ie vous prie de m'ayder, & par voz prieres à noſtre Dieu, ſans lequel nous n'auons moyen de rien ny faire, ny promettre, & par voz moyens, & aduertiſſemens, affin que la peine d'vn ſoit illuſtrée, & ſoulagée auec la charité de pluſieurs amoureux de leur païs, & les vrays nourriſſons de la France. A Dieu.

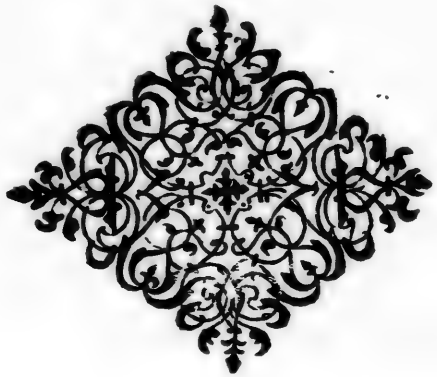

L'HISTOIRE VNIVERSELLE DV MONDE,

CONTENANT LA DESCRIption & situation des quatre parties de la Terre, l'origine & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & couſtumes de toutes les nations & peuples y habitans, diuiſée en quatre liures.

DESCRIPTION DE L'AFRIQVE

LIVRE PREMIER.

DE L'ORIGINE ET CREATION de l'Homme, ſelon la vraye opinion des Theologiens. Chap. I.

APRES que Dieu euſt en cinq iours fait & creé le Ciel, & la face admirable de tout ceſt vniuers, lequel à cauſe de ſon luſtre, ornemẽt, beauté, & perfection eſt appellé monde, & que ſa maieſté euſt fait tout ce qui eſt compris & enclos en la rondeur vniuerſelle de ce corps accomply : au ſixieſme iour il forma l'homme le plus noble animal qui ſoit, & lequel ſeul ſur tout ce qui eſt ça bas a eu pour ſort & partage vn eſprit, & ame celeſte, & participant de la diuinité, afin que ceſt homme preſidaſt ſur les choſes creées, & ioüiſt d'icelles pour ſes neceſſitez & vſages. Or d'autant que ceſt homme auoit eſté compoſé de la terre ayant ſa couleur & veine coulourée & rougeaſtre, il fut nommé Adam: apres la creation duquel Dieu tira la femme d'vne des coſtes d'icelluy aſſoupy de ſommeil, afin qu'il ne veſquiſt point ſeul, & luy donna pour compaigne & eſpouſe: les conduiſant tous deux en vne partie de la terre treſ-plaiſante & agreable, & arrouſée de tous coſtez de fleuues & eaux courantes, qui rendoient ce lieu fecond & plein de delices, qui fut cauſe qu'eſtant ainſi touſiours verdoyant, & d'vn regard donnant contentement aux yeux, on luy donna le nom de Paradis, qui eſt mot

Geneſe 1.
Philon Iuif liure de la facture du monde.
Ouid. 1. Metamorp. Lactance liure de l'œuure de Dieu. c. 2.
Ioſephe antiquit. liu. 1. chap. 1.
De la creation de la femme, voy Platon en ſon banquet, & Euſebe prepar. euãg. liur. 12. chap. 1.
Paradis terreſtre lieu de delices, voy Philõ

liur. 1. des allegories de la loy.

gree, signifiant verger plaisant & delicieux. La vie de ces deux dés le commencement fut heureuse, & bien fortunée, n'estans suiets à mal, encombre, ny danger aucun, la terre produisant de son bon gré, & sans qu'il la falluſt cultiuer toutes choses prouffitables à la vie. Mais dés qu'ils s'esgarerent outrepassans la loy, & commandement de leur Dieu & seigneur,

La terre maudite, & pourquoy.

ils se veirent chassez de ce lieu tant agreable, & contrains, à leur grand regret, de prendre ailleurs & giste, & demeure : C'est lors que la terre est maudite, & qu'elle cesse de produire volontairement, & pour ce fut l'hõme forcé de gaigner sa vie auec grand' peine, ahanant & suant pour s'acquerir de quoy se nourrir, & alimenter: les maladies d'autre part entrerent au monde affoiblissans ces corps, lesquels sentirent les rigueurs du froid, & les bruslãtes ardeurs de l'esté. Adam ainsi banny, eut de sa femme Caim

La corruptiõ de l'hõme vint de la multitude.

son aisné, & apres luy Abel & plusieurs autres: & ainsi croissant le monde, & se multiplians les hommes, de tant plus le nombre deuenoit plus grãd, les vices aussi alloient s'enracinants auec plus de vehemence, & s'empiroit tellement la vie, & façons de faire des hommes dés ce premier aage,

Mespris du ciel dés le premier aage.

que l'outrage & iniustice estoient accomptez à grand' vertu & innocence : & en lieu de pieté & reuerence enuers Dieu, on ne tenoit plus compte de la diuinité: & alla ce mal'heur si auant, & la meschanceté prist vne si longue estendue, que le tout-puissant (n'ayant trouué parmy l'infiny nombre des hommes qu'vn seul iuste appellé Noé, lequel pour cela il voulut sauuer auec toute sa famille, affin qu'il y euſt quelque reste pour reparer la race des hommes) enuoya le deluge: lequel arrousant la face vniuerselle de la terre, abisma & engloutist d'vn coup tous les animaux con-

L'Arche de Noé figure de l'aduenir.

tenuz en icelle, voire iusqu'aux oiseaux qui s'esgayent en l'air, fauf quelque petit nombre qui furent conseruez & sauuez dans l'arche & nauire qui portoit la figure des choses à venir. Le dixiesme mois apres, ceste grand' inondation cessant, l'arche s'arresta sur les montaignes d'Armenie, où Noé s'estant mis sur terre ferme, & ayant licencié tous les animaux, repara en peu de temps par l'aide & faueur de Dieu, les ruines & descheute du genre humain ainsi aboly & mis à neant, si que la terre fut presque

Diuision & partage de la terre par Noé.

toute peuplée de ses enfans & neueux qu'il enuoya comme en nouuelles colonies & habitations par tous les coings & prouinces du monde. Il enuoya (ainsi que dit Berose) Cam Esen en Egypte auec vne troupe d'hõmes pour y habiter, Tritame en Lybie, & Cyrene, & Iapet l'ancié surnõmé

L'Arabie heureuse dite aussi Sabée.

Atlas eut pour son sort le reste de l'Afrique. A Gange (à luy ioints les enfans de Gomer dit Gauloys) escheut l'Asie Orientale : A Sabe surnommé le Porte-encens l'Arabie heureuse: & Arabe eut le gouuernement de la deserte, & Petrée de la pierreuse: Chanaan euſt son partage en la region

Tuiscon d'où l'on estime que s'appellent les Tudesques, Voy Berose.

Damascene iusqu'aux confins, & derniers limites de Palestine : Et feit Roy en Europe Tuiscon depuis le fleuue de Tane iusqu'au Rhin, auquel se ioignirent tous les enfans d'Istre, & Mese auec leurs freres depuis le mont Adule iusqu'en Mesembrie vers le Pont Euxin, ou mer Maiour, sous l'Empire desquels vesquirent regnans Tir, Archadie, & Emathie en

Tubal en Celtiberie qui est celle partie de

Italie: Gomere Gaulois dit Samothes gouuernoit les Celtes, & Tubal euſt sa seigneurie en Espaigne. Ce depart si soudain que feirent les enfans, sor-

tans de la cõpaignie de leurs peres, deſquels ils n'auoiẽt point encor gouſté, ny apris les mœurs, & ſaincteté de vie, fut cauſe de la diuerſité des manieres, & façons de vie, & meſlange des polices qui depuis aduint par le monde. D'autant que Cham eſtant contraint de ſ'enfuir pour ſ'eſtre moqué de la nudité de ſon pere : ſe retira auec ſa femme & enfans en celle partie d'Arabie, qui depuis porta ſon nom, & n'ayant apris aucune forme de religiõ de ſon pere, il laiſſa auſſi ſes enfans, auſſi mal inſtruits qu'il eſtoit, & ſans leur donner autre cognoiſſance de la diuinité, que celle que nous auons (conduits par le propre inſtinct) de nature. D'où aduint que ceux de ceſte terre ſortans les vns apres les autres pour aller peupler d'autres pays & prouinces: (car la race maudite priſt vn grand & terrible accroiſſemẽt) ſ'eſpandirẽt en maints lieux de la terre, leſquels ſ'eſcoulans & rõbans en diuers (& non aiſez à diſſouldre) erreurs, le changemẽt des langues aduint: La cognoiſſance d'vn Dieu, & celuy vray & tout-puiſſant fut abolie, & ne ſe parla plus d'aucun exercice de religiõ & pieté: & en y eut qui deuindrent ſi rudes, groſſiers & barbares, leſquels, ainſi qu'entendrez, veſquirent ſi brutalement, qu'à grand peine ſçauroit-on mettre differẽce entr'eux, & les beſtes brutes. Ceux qui ſe tenoient en Egypte, eſbahis du mouuement des clartez celeſtes, & ayans en admiratiõ la beauté reſplendiſſante du Soleil & de la Lune, comme ſ'il euſt eu quelque d' nité en ces Aſtres, ils commẽcerent à les honorer comme Dieux: l'vn ſous le nom d'Iſis, & à l'autre ſacrifians ſous l'appellation d'Oſire : reuerans Iupiter comme l'eſprit qui nous viuifie, Iunon comme la region de l'air, Vulcan en lieu de feu, & Ceres faiſant la terre pour le quatrieſme des Elements: & en adorerẽt pluſieurs autres, leur donnãs diuers noms ſelon leurs tranſports & fantaſies. Or ne ſ'eſpandirent pas ſeulement ces tenebres par l'Egypte, ains toutes les prouinces, & regions poſſedées par les fils, neueux, & deſcendant de Cham furent offuſquées d'ignorance, & adonnées à vne infame ſeruitude d'idolatrie. Au reſte il n'y eut pays qui tant produit de peuple pour ſ'eſpandre par les autres nations que l'Arabie où Cham ſe tenoit auec ſes familles, & enfans : ſi grand malheur, & dommage apporta au genre humain le banniſſement ſi mal à propos de ceſt enfant deteſtable. Au contraire, la ſemence & race ſortant de Sem & Iapher, ſuyuant la maniere de vie & ſainctes conſtitutions des anciens, ſe contentant de peu & ne ſe ſouciant d'eſtendre tant ſes limites, ne vaga ainſi ny en tant de lieux que la ligneé de l'enfant excommunié. Ce qui aduint, affin que le deſir de la verité, vraye pieté, & le ſeruice deu à vn ſeul, & vray Dieu demeuraſſent cachez parmy vne poignée de gens en vne ſeule nation iuſqu'à la venuë du Meſſie, & Sauueur de tout le monde.

Eſpaigne dite à preſent Aragon.

Fault veoir Beroſe 1. liur. des deſcr.

Les meſchans multipliez plus que les bõs Voy Philon liure des Geans.

Commencement de l'idolatrie ẽ Egypte.

Adorateurs du Soleil, & de la Lune. Voy Philon liur. 1. de Monarch.

Iſis & Oſire Roys d'Egypte, Voy Denis Sicilien en ſes Antiquit. liu. 1. ch. 2.

Le Meſſie auoit eſté la ſemence d'Abraham.

De l'Origine de l'Homme selon la fauſſe opinion des Gentilz. Chap. 2.

Voy de cecy Euſebe prepar. Euang. liu. 1. chap. 4.

OR les Philoſophes qui ſans auoir la vraye cognoiſſance de Dieu, & contre la verité ſe ſont meſlez pluſieurs ſiecles auant nous, d'eſcrire, & traiter de la nature, & hiſtoires de toutes choſes, ont eu vn autre, & biẽ diuerſe opinion de l'origine, & commencement de l'homme, que celle des Theologiens. Car les aucuns ont dit que le monde n'auoit point eſté fait, & qu'il eſtoit eternel, & incorruptible, & que de tout temps l'humain lignage eſtoit en eſtre, & n'auoit onc eu commencement de ſa naiſſance & origine. D'autres (ayans meilleure opiniõ) ont eſtimé le mõde auoir eſté fait & engẽdré, & qu'il eſt corruptible, & que l'homme a commencement, & a pris eſtre en temps & ſaiſon, & ſource pour ſortir quelquefois en lumiere. Entant que, & le ciel & la terre auoient dés le commencement vne certaine idée meſlée auec leur nature, de laquelle les corps eſtans ſeparez de leur liaiſon & maſſe confuſe, le monde auroit pris & receu ceſte perfection & beauté que nous y voyons: ſi que l'air ayant eu pour ſon partage ce mouuement continuel qui l'accompaigne, le feu, à cauſe de ſa legereté, a pris les lieux haults pour ſa demeure: & par meſme le ſoleil, & le reſte des Aſtres, ont obtenu & choiſy leur cours naturel & ordinaire: là où ce qui eſt meſlangé d'humeurs, ſ'eſt, à cauſe de ſa peſanteur, arreſté en vne place, tellement que de ces choſes ainſi meſlées de l'humide la mer a eu ſa ſource: & de ce qui eſt dur & groſſier, la terre fut compoſée, & boüeuſe & molle, pour la participation de l'humeur. Mais le ſoleil y eſpandant ſes rays, & l'eſchauffant auec ſon ardeur, elle ſ'eſpeſſiſt & deuint plus ferme: & la ſuperficie d'icelle ſ'enflant par la viue force de telle chaleur, on veit en pluſieurs lieux vn amas caillé d'humeurs, eſquelles ſe ſont engendrées certaines pourritures, & corruptions, couuertes d'vne ſimple peau & cõme fort tendre crouſte de terre: ainſi qu'on voit aduenir és marez d'Egypte, & és eſtangs & paluz, lors qu'vne ſoudaine ardeur du ſoleil, les vint eſchaufer, & ſaiſir. Ainſi la chaleur meſlée auec ce qui eſt humide, ſ'enſuit la generation des animaux, entant que la nuict l'air ſ'eſpandant & entourant ces lieux, humecte la terre, laquelle durant le iour eſt conſolidée par la force & vigueur du ſoleil: En fin la corruptiõ de ces choſes putrefiées ayant attaint ſa perfection, & eſcheant comme le temps de leur part & enfantement, ces crouſtes & peaux ſuperficielles ſe creuans, & eſtans oſtées, elles engẽdrent & produiſent tout genre & eſpece diuerſes d'animaux: d'entre leſquels ceux qui ont receu le plus de la nature du feu & chaleur deuiennẽt oiſeaux, & ſ'en volãs, ont l'air & les hautes parties pour ſort & heritage: mais les plus groſſiers, & qui participoient le plus de la terre, ont eſté faits ſerpens, & autres choſes terreſtres, & animaux de toutes ſortes, & diuers, & en forme, & en grandeur. Ceux qui eſtoiẽt de nature aqueuſe, & reſſentans du tout l'humeur, eurent pour domicile l'element de l'eau, & furent appelez poiſſons. La terre apres cecy, ſoit que l'ardeur du ſoleil en fut cauſe, ou l'effort des

Que le monde ſoit incorruptible les Platoniſtes le tiennent, & Philon Iuif en a fait vn liure.

Ce qui eſt leger tend en hault, & le peſant eſt pouſſé en bas.

Voy Ouid. 1. Meta.

Opinion ſur la ſource & generation des animaux.

Tout cecy eſt pris de Diodore Sicil. liur. d'Antiquit. 1. ch. 1.

vents, ſechant & deuenant de iour à autre plus dure & maſſiue, ceſſa de produire & engendrer les plus grands & corpulents d'entre les animaux : & fallut que ceux qui eſtoient produits de la premiere engeance de la nature, en feiſſent & engendraſſent d'autres ſ'entremeſlans & couplans ordinairement enſemble les maſles auec leur femelles. Ces ſages meſmes tiennent & diſent, que les hommes furent engendrez dés le commencement, cerchans leur vie & paſture aux champs, vſans vn viure ſauuage & ruſtique, ſe contentans de ce que les herbes, & arbres leur fourniſſent pour nourriture. Auſquels comme les beſtes furieuſes feiſſent des aſſaults, & les endommageaſſent cõtraincts de telle neceſſité, & pour reſiſter à tel effort commẽcerent à ſ'aſſembler, & ſ'entr'ayder en leurs affaires, & en fin faire & baſtir des maiſons pour ſe tenir enſemble : & eſtant leur parolle confuſe, & ſans qu'ils peuſſent ſ'entr'entẽdre, peu à peu ils formerent leurs voix, & rendirent articulées, & intelligibles leurs parolles, donnans à chacune choſe ſon propre nom & vocable. Mais comme le nombre eſtant multiplié ils ſe fuſſent ſeparez, & habitaſſent en diuers lieux de la terre, eſloignez les vns des autres, ce fut lors, que on dit, que aduint le changement de leur langage, qui fut cauſe que par ce moyẽ furent auſſi inuentez diuers characteres de lettres pour eſcrire. Et de chacune des premieres aſſemblées des hommes ont pris ſource toutes les nations, & peuples de la terre. Or ceux qui premierement habiterent la terre, n'ayant ſecours aucun de perſonne, viuoyent fort pauurement, n'ayans encor l'eſprit n'y induſtrie de ſerrer les fruicts, & les garder pour en ſubuenir à leur neceſſité : d'où aduenoit que pluſieurs durant les rigueurs de l'hiuer en defailloyent de faim, ou mouroyent tranſis par la vehemence des froidures : Mais l'experience les ayant rendus ſages ils cercherent des Grotteſques & cauernes, pour ſ'y retirer durãt le froid, & y garder dequoy ſe ſuſtenter au temps que la terre ceſſoit de produire. Ce pendant le feu vint à leur cognoiſſance, & inuenterent toutes choſes prouſitables & qui ſeruoyent pour la commodité & vſage des hommes : En ſomme la neceſſité ſeruant de maiſtre, & inſtructeur aux hommes, les inſtruict & incita à l'inuention & ſçauoir de tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, ayans pour ſecours & inſtruments les mains, la parolle, & la gentilleſſe gaillarde de leurs eſprits. Or ceux qui, laiſſans la diuine prouidence, comme la cauſe premiere qui a produit toute choſe, ayãt eſtimé telle eſtre l'origine de l'homme, ont tenu auſſi, que les Ethiopiens furent les premiers d'entre les hommes, prenans leur raiſon de ceſte coniecture : que lors que la terre eſtoit boueuſe, & molle auant que le ſoleil l'eſchauffant elle ſe fuſt endurcie, la terre Æthiopienne eſtant la plus proche & voiſine du Leuant, fut auſſi premierement r'eſchauffée : d'où ſ'enſuiuiſt que de ceſte premiere tẽperature & meſlange biẽ ageancé du chault, & de l'humide l'homme fut engendré, lequel ſe plaiſant en la terre, où il auoit pris ſa naiſſance, ayma mieux ſ'y tenir que de cercher nouuelle demeure, eſtãt encor toutes choſes incogneues. Or ayans vn peu diſcouru ſur le païs d'Afrique, qui eſt l'vne des quatre principales parties de la terre, ainſi que auõs fait la diuiſion de noſtre liure, nous deduirons puis apres l'aſſiette premierement de l'E-

Vie groſſiere & ſauuage des premiers hõmes.

Oroſe refute tout cecy. liu. 1. chap. 1.

D'où vint la diuerſité des langues.

De ces choſes comme elles furent inuentées voy Polydore au liure qu'il a fait ſur ce propos.

Les Egyptiẽs auoyẽt meſme opinion, que l'homme eſtoit premieremẽt ſorty d'Egypte. Voy Euſebe prepar. Euang. liur. 2. chap. 1.

thiopie & les mœurs du peuple habitant en icelle ſans oublier les regions, nations & gens qui viuent en elle diuerſement & deſchifrant le tout chacun en ſon rang,& auec vn ſingulier ordre.

Du ſit,plan,& diuiſion de la terre. Chapit. 3.

*Oroſe liu.*1. *chap.* 2.

SVYVANT la ſentence d'Oroſe, noz predeceſſeurs ont figuré le monde terreſtre eſtre entouré par l'Ocean en figure trigonaire, ou Triangulaire,& dequoy ils ont fait trois parties, à ſçauoir l'Afrique, Aſie, & Europe. Or eſt le Nil (fleuue tant renommé) celuy qui ſepare l'Afrique d'auec l'Aſie, lequel vers les parties auſtrales arrouſe le païs Ethiopien, duquel auſſi il ſort & y prend ſource : puis faiſant ſa courſe vers le North laue le pays Egyptien le foiſonnant par ce gras arrouſement d'vne eſmerueillable fertilité. En fin ſe va lancer entre les bras de Thetis, ſengoulphãt en mer par ſept bouches. L'Europe eſt bornée par la mer mediterranée les diuiſant & ſeparant de l'Ocean occidẽtal pres l'iſle des Gades ou Calitsau deſtroit de Gibraltar & colõnes d'Hercule, où la mer fait ouuerture des terres, & entre en ceſt Ocean faiſant ceſte diuiſion par l'eſpace d'enuiron quatre petites lieuës qui font dix mille d'Italie : car telle en fait la deſcription Pomponie Mele, en ſa Geographie,tenant que cela fut iadis terre ferme, mais que la vehemence de la mer engloutiſſant ceſt eſpace de terre, cauſa la diuiſion de l'Afrique,& Europe. Laquelle Europe eſt encor ſeparée de l'Aſie par le fleuue Tanais,à preſent nommé le Tane, lequel venant des parties gelées de Septentrion ſ'ecoule dans la mer maiour & Paluz Meotides du coſté où eſt maintenant aſſiſe la cité magnifique de Capha, iadis Magaſin des Geneuois, & lequel fleuue,ioint à la mer maiour, ſepare le reſte de l'Aſie du continent de l'europe. L'Afrique eſtant bornée & limitée du coſté du Leuant par la riuiere du Nil, de toutes les autres parts la mer luy ſert de termes & limites : elle eſt plus briefue & eſtroite qu'Europe vers terre ferme,mais beaucoup plus large, & de plus grande eſtendue lors qu'elle ſ'eſpand és embraſſemens de l'Ocean ſoit vers le couchãt, ou regardant les parties Auſtrales:tellement que d'vn coſté eſtant montueuſe, elle va en ſ'abaiſſant,& courbant lors qu'elle aduiſe l'occident, croiſſant petit à petit en prominence ſur le milieu, & ſur la fin tirant au midy elle eſt eſtrangement eſtroite vers le promõtoire nommé Lyon de mer,& par d'autres le cap de bonne eſperance. En ce que ce païs eſt habité c'eſt des plus fertils de la terre,mais la plus part eſt deſert, ou à cauſe des ſablons & areines ſeches,& ſans aucune humidité,ou pour les inclemences du Ciel qui le fait ſans habitation quelconque:ou,qui eſt le plus vray-ſemblable,à cauſe de la grand multitude des animaux cruelz,farouches,& ſauuages qui y repairent. La mer qui l'enceint du coſté du Nord ſ'apelle Lybique,vers l'occident Atlantique & vers le midy Ethiopique. Or l'Afrique ſur le commencement(ainſi que teſmoigne Herodote)n'eſtoit habitée que de quatre peuples & nations, deux deſquelles eſtoyent

*Grand eſtendue du Nil, courant des fins d'Ethiopie iuſque en la mer Mediterranée. Strabon. liu.*17. *Pompo. Mel. liur.*1. *Plin. liu.*5 *chap.*9.

*Où à preſent eſt le deſtroit de Gibraltar fut iadis terre ferme, voy Ariſtote liu.*2. *des Meteores Põpo. Mele liur.*1.

Capha cité iadis des Geneuoys, les Turcz la poſſedent.

Il y en a qui fõt tout l'Egypte Africain, cõtre l'opiniõ de tous les Geographes.

Eſtendue, & limites du pays d'Afrique.

Cap de bonne eſperãce incogneu des anciens.

Afrique pays fort deſert, & pourquoy.

Des beſtes cruelles qui ſont en Egypte. Voy Solin chap. 30.

nés au pays, & les autres eſtrangeres : les naturels eſtoient les Penes, & Ethiopiens, l'vn deſquels ſe tenoit és parties occidentalles d'Afrique, & les autres auoyent leur habitation vers le midy : les eſtrangers eſtoyent les Phenifſiens, qui y paſſerent auec Didon, & les Grecs plus anciens auec Hercule, & depuis en la compagnie d'Vlyſſe. Les plus anciens d'entre eux ſont les Ethiopiens & Egyptiens, ſ'il eſt vray, ce qu'ils diſent de leurs anceſtres, leſquels eſtoyent iadis fiers, groſſiers, & ruſtiques, viuãs de chair de ſauuagine & d'herbes tout ainſi que les beſtes brutes, ſans vſer de loy quelconque, de religion, ciuilité, n'y ayans aucune police, ou magiſtrat qui les gouuernaſt, & conduit: vagabons, & errans çà, & là, & ſe poſans, & arreſtans au premier lieu qui leur venoit en fantaſie, comme ceux qui n'auoyent maiſon ny retraite propre & ordonnée pour leur demeure. Mais Hercules le grand y eſtant arriué, les apriuoiſa, & rẽdit plus courtois & ciuiliſez, y ayant conduit quelques troupes eſtrangeres pour y habiter ſur ces naues qui paſſerent en Libye: leſquels dreſſerent des caſes, & maiſonnettes ruſtiques, & commencerent de ſaſſembler & habiter par troupes & familles enſemble : mais nous parlerons par cy apres plus amplement de ces choſes. L'Afrique n'eſt par tout habitée, d'autant que vers le midy elle eſt pour la plus part deſerte à cauſe des chaleurs exceſſiues, & ardeurs du ſoleil: mais du coſté que elle regarde l'Europe, elle eſt fort peu plée & frequentée : la fertilité y eſt ſi grande que elle en ſemble & monſtrueuſe, & incroyable, veu que les moiſſons rẽdent telle vſure aux laboureurs qui ſemant vn grain leur en fait portée de cent, & d'auantage. C'eſt choſe merueilleuſe ce que on dit de la greſſe du pays de Mauritanie, que il y a des vignes, le tronc, & cep deſquelles deux hommes ne ſçauroyent embraſſer, les raiſins deſquelles auoyent vne coudée de longueur: que il y a des chardons, fenoil & autres telles herbes le bout & pomme deſquelles eſtoyent de douze coudées, ayant le tuyau ſi gros, & eſpais que les nœuds pourroyent tenir pres de huit caques, & barilz. On y voit des Aſperges d'vne inſigne & incroyable grandeur & groſſes à l'equipollent: Et vers le mont Atlas, il y a des arbres d'vne hauteur exceſſiue & merueilleuſe, leſquels ſont ſans aucun nœud, & ont la meſme odeur & ſoeueté que la feille du Ciprés : mais ſur tous les arbres le Citrier eſt le plus noble & excellent, & lequel iadis fut fort priſé entre les Romains, qui en faiſoyent faire leurs tables, ſieges & couchettes. L'Afrique eſt nourrice & mere de pluſieurs Beſtes, comme ſont Elefans, & dragons, leſquels ont guerre auec les beſtes plus farouches & tuent les lyons, buffles, pardes, cheures, & ſinges les entortillant de leurs queües, & infectant de leur venin, & eſt ce pays abondant en tout ce genre d'animaux furieux, ſauuages, & dãgereux, il y a des Camelopards, & Rhiſes, tout ſemblables à thoreaux. Herodote tiẽt que il y naiſt des aſnes cornus, des Dragons, Hienes, Hiſtres, moutons ſauuages, Thoez engendrées d'vn loup, & d'vne Hiene, des Pãtheres, Cigoines, Papegaux, Auſtruches, & en oultre grand quantité de ſerpentz, cõme Ceraſtes, Aſpics, & autres fort venimeux pour la ruine deſquels, au ſecours & prouſit du gẽre humain la nature à produit vne petite beſtelette nommée Icneumon laquelle les aſſaillant en fait belle deſpeſche.

Herodote liur. 4.

Voy Diodore Sicil. liur. 1. de Antiq.

Barbarie des anciẽs Africans.

C'eſt Hercule fut ſurnommé Lybien ſorty d'Egypte, & non des Grecs. Voy Beroſe: & Diodore Sicil. au 1. des antiquitez.

Grãde fertilité d'Egypte.

Cecy à ſemblé à pluſieurs ẽcroyable, mais le fait & experience le monſtre veritable.

Arbres ſans nœuds au mont Atlas.

Ces Citriers ne ſont ceux qui portent des Citrons. Voy Dioſcorid. liur. 1. chap. 136. Et Pline. liur. 13.

Des beſtes d'Afrique. Voy Pline & ſon ſinge Solin.

De l'Ethiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoient. Chapitre 4.

Ceſte diuiſion d'Ethiopie eſt priſe du 1. liure de Strabon.

Que l'Ethiopie ſ'apelle à preſent Indie, l'autheur l'a ſongé, veu le grand trait de mer que il y a d'Ethiopie aux Indes.

Pline liure 6. ch. 30.

L'Ethiopie eſt cõſiderée diuerſement entãt que elle eſt & en Aſie, & en Afrique : l'vne deſquelles, & qui à preſent ſ'appelle Indie, eſt vers l'Orient arrouſée de la mer rouge, & ſein d'Arabie, ſ'auoiſinãt vers le ſeptentrion d'Egipte, & de Libye, & à ſoleil couchant elle eſt bornée de la haute Libye : & du coſté auſtral elle cõfine auec l'autre Ethiopie qu'on nomme & haute, & auſtrale: ainſi ditte d'Ethiops fils de Vulcan, qui cõme dit Pline, en a eſté le Roy des premiers : ou bien du mot Grec αἴθω, qui ſignifie ie bruſle, & ὤψ, qui emporte autant que regard, & veuë, à cauſe que pour le voiſinage du ſoleil, celle terre eſt aduſte, & bruſlée, y faiſant grand chaleur ordinairement. Tout ce qui eſt d'Ethiopie, giſt ſouz la ligne meridionale, eſtant le païs fort montaigneux vers l'Occident, ſablõneux au milieu, ſi comme en la Nubie & deſert tirant à ſoleil leuant : & tient on que les hommes en diuers lieux y ſont difformes, & d'vne figure mõſtrueuſe & horrible à regarder. Ce peuple eſt le plus ancien de tous les hommes, aumoins tels eſtimez par les hiſtoriẽs du temps iadis, & ſont vrayement naturels du païs, comme ceux qui iamais ne furent domptez, & qui touſiours ſe ſont maintenuz en liberté, & n'ont onc recogneu prince eſtranger quelconque : & tiennent encor que les Ethiopiens ont eſté les premiers qui ont honorez les Dieux, & leur ont fait des autelz, tẽples, & ſacrifices, & les premieres ceremonies qui iamais furent inſtituées. Ils auoient iadis deux ſortes de lettres, les vnes apellées ſacres, cogneues ſeulement des preſtres, & les autres pour le vulgaire : neantmoins leurs lettres ne furent telles qu'on en peut former & ioindre des ſyllabes, ains ſignifioient les deſſeins de leur eſprit, paignant des beſtes, & les parties, & extremitez des corps humains, & diuers outils ſ'y raportãs, pris de diuers artiſans: & n'y a effigie qui n'ait ſa propre & peculiere ſignifiance, comme l'Autour ayant en ſoy le ſigne de haſtiue diligence, le Crocodile de malice, la figure de l'œil ſignifie fidelle garde, & ainſi des autres. Celuy d'entre les preſtres qu'ils aperceuoient eſtre tranſporté de fureur, eſpris de rage, & maniacle, c'eſtoit à luy qu'ils faiſoient le plus d'hõneur, & l'auoyẽt en opinion d'vne treſgrande ſainteté : De ceſtui-cy ils en faiſoient iadis leur roy: & cõme ſ'il auoit en ſoy quelque diuinité, ou que pour le moins cela leur ſoit dõné par la diuine prouidẽce, ils l'adoroyẽt : & failloit qu'il veſquiſt ſelon les loix du païs, & ne trãſgreſſaſt en rié les couſtumes & façõs de faire des anceſtres. Il ne faict mourir perſonne: ains ſi quelcũ à merité la mort & qu'il vueille que la punition en ſoit faite, il ne fait que luy enuoyer vn ſergent & huiſſier de ſa maiſon, lequel dez que le criminel aperçoit, il ſ'en va chez ſoy & ſ'occiſt de ſoy-meſme. Or portoyent ils tant d'honneur, & reſpectoient tellement leur Roy, que ſi le Prince ſe ſentoit mal de quelque partie que ce fuſt de ſon corps, les courtiſans & ſuyuants ſa court ſe bleçoyent en la meſme partie, eſtimant choſe fort indigne que le Roy eſtant ou borgne ou boiteux, ſes amys & officiers fuſſent ſains és membres

Ce ſont les ſonges de iadis de ceux qui encor n'auoyẽt penetré ſi auant.

Voy Diodore Sicil. liu. 4. des antiq. ch. 1

Ceſte cy eſt l'opinion d'Homere en ſon Iliade.

Ce ſont les lettres que on nomme Hieroglifiques.

De ces lettres voy Ore Apollon & Pierie en ſes Hieroglifiques.

Grande obeiſſance faicte au Roy d'Ethiopie.

membres offencez & alterez au corps de leur chef. On tient encore que ceux qui ſont les plus chers & fauoris des Roys, lors que leurs princes meurent, pour teſmoigner de la fidelle & loyalle affection qu'ils luy ont portée, ne font conſcience de ſ'occir eſtimant que ceſte fin & atteſtation ſoit la plus grand gloire & honneur qui leur puiſſe aduenir. Quelques vns d'entreux pour eſtre voiſins des ardeurs du ſoleil vont tout nudz, ſauf qu'ils couurent leurs parties honteuſes auec des queues de moutons, & les autres vont veſtuz de peaux de beſtes à tout le poil & laine, d'autres ſe couurent la moitié du corps auec leurs cheueux entrelacez de quelques bandeaux & cordelettes, & tous ſ'adonnent ordinairement au paſturage, & ſont leur beſtes fort petites, & qui ont leur toiſon, & dure, velue, & fort eſpaiſſe. Les chiens qui les gardent ne ſurpaſſent guere en grandeur le beſtail, mais ils ſont hardis & forts, & qui attaquent courageuſement ceux qui aprochent de la bergerie. Le grain qui eſt le plus en vſage, eſt l'orge, & le millet, duquel auſſi ils font leur breuuage, n'ayans d'autres fruits ſi ce n'eſt des dattes des Palmiers, & de ce n'ont encor en grand abondance: ſi que pluſieurs ſont contrains de viure d'herbes, & des plus tendres racines des Cãnes & Roſeaux, de chair, lait & fourmage. Iadis Meroé fut la Metrapolitaine, & chef de tout le royaume, aſſiſe en vne Iſle ſur le Nil ayant trois mille ſtades de grandeur, & faite en forme d'vn bouclier & rondelle en ſa figure. Les habitans ſont en partie paſteurs, leſquels viuent le plus ſouuent de la chaſſe, & les autres laboureurs leſquels ont de belles & riches mines d'or, tellement qu'Herodote recite, que lors que Cambiſe fils de Cire, Roy Perſan enuoya ſes meſſagers en Ethiopie, ils veirent comme les criminels eſtoient liez de cheſnes d'or, auſſi les Macrobes Ethiopiens faiſoient iadis plus de compte de l'erain que de l'or meſme, tant ils eſtoiẽt groſſiers, & rudes, n'ayans cognoiſſance de ce qu'a preſent ils cheriſſent autant que nation qui viue ſur terre. On ſeme en ce païs là du Seſame, lothe, & autres fruits & ont grãd quantité du boys d'ebene, & du Siliquaſtre qui reſſemble au gouſt de poiure, lequel ne croiſt point en Ethiopie: on y chaſſe les Elephans, & les mangent: Le païs abonde en Lyons, Rhinoceroz, Baſilicz, ou cocqz royaux, Pardz & Dragons leſquels enuelopãs & entortillans leur queuë à des Elephans ſ'en raſſaſient & les font mourir en ſucçant leur ſang: & ſe trouue encor en ceſte region la pierre nommée Hyacinthe, qui raporte fort à l'Amethiſte, mais n'eſt ſi pure ny precieuſe, ayãt auſſi moins de couleurs, & le Cryſopraſe pierre auſſi fort ſinguliere eſt de la ſemence de celle prouince, en laquelle auſſi on recueille le Cinnamome, ou Canelle. Ils portent en guerre des grans arcz ayants quatre coudées & bruſlez par les bouts, inſtruiſans leurs femmes à la guerre, la plus part deſquelles ſe pertuiſans les leures y portent vn aneau d'erain comme choſe galante & honorable. Ils honoroient iadis le ſoleil leuant, & maudiſſoient auec vne infinité d'imprecatiõs le meſme aſtre lors qu'il ſe couche & abſconce de nous. Quand à leur ſepulture il y en auoit qui gettoient les corps deffuntz dans les riuieres, les autres les mettoient en des vaſes de terre, ou de voirre, les tenans & gardans vn an entier en leurs maiſons, ou ce temps durant ils leur faiſoient vn grand honneur &

Cela ſ'obſerue encor en pluſieurs lieux des Indes orientales.

Meroé iſle dans le Nil, ou eſt la cité iadis chef du royaume Ethiopien. Herodot. liur. 2. Strabon liur. 17. Diodor. Sic liur. 1. des antiq.

Macrobes Ethiopiens ainſi nõmez de la longueur de leur lict. Voy Pline liure 6. Mele liur. 3. & Solin chap. 33.

Seſame eſt du froment Indien. Siliquaſtre eſt nommé auſſi Piperitis. voy Pline liu. 10. chap. 17.

Hiacinthe pierre precieuſe, voy Pline liu. 37. cha. 9.

Cryſopraſe, ſignifie or verdoyãt, à cauſe de la couleur de ceſte gemme.

Sotte Religiõ des Ethiopiens iadis, mais autãt ou plꝰ celle des Guinéens à preſent, qui chãgent tous les matins de Dieu.

Ce peſt reſcréaux Macrobies par Herodote liur. 3. Diodor. Sic. liur. 4. ne ſpecifie l'vn pays plus que l'autre.

reuerence,& leur offrant les premiers de tous leurs fruitz. Aucuns tiennẽt que les Ethiopiens eſliſoyent principalement & ſur tous celuy pour leur Roy qui eſtoit le plus beau & mieux formé & proportiõné de membres, & le plus expert & ſçauant au paſturage & nourriture des beſtes. Or ce Roy eſtoit ſi ſuiet que toutes les fois que les preſtres luy commandoient de ſe faire mourir, il failloit obeïr:leſquels auſſi auoyent l'autorité d'en eſlire vn autre en ſa place: ainſi que les Preſtres de Memphis en vſoient pareillement enuers les Roys d'Egipte. Ils receuoient l'opinion qu'il y auoit deux dieux. L'vn immortel,auteur & Prince de tout ceſt vniuers, & l'autre mortel,inſtable & ſans aucune certitude: & faiſoient leur Roy (ainſi que dit eſt) celuy qui eſtoit le meilleur, & l'honoroient comme vn Dieu,ne faiſans pas moins à celuy qui auoit fait quelque bien au public, qu'ils priſoient & veneroient apres le Roy, ſur tous autres. Telle fut dés le commencement & dés pluſieurs aages,& ſiecles la maniere de viure & l'eſtat des Ethiopiens,telle leur race,couſtumes,loix, mœurs & Ceremonies. Mais à preſent (ainſi que Sabellique le racompte, & duquel i'ay tiré tout ce qui ſenſuit, lequel ſe vante le tenir de ceux meſme du païs Ethiopien.) Le Roy d'Ethiopie (que les Européens chreſtiens apellent Prete-Iean,comme qui diroit Roy puiſſant, veu que Giam ſignifie precieux & excellent) eſt ſi riche,grand terrien & redoutable qu'on tient qu'il à ſoixante deux Roys portans couronne qui luy font hommage,& payent tribut annuel de diuerſes eſpeces de richeſſes,& marchandiſes, & ſur tout de cheuaux,à cauſe que le païs d'Ethiopie n'eſt guere abondant en ceſte race d'Animaux, en lieu deſquels on ſe ſert de Bœufs,& Mulets. Les collations de toutes Eueſchez & Abbayes ſont au roy, & eſt à luy à donner toute ſorte de benefices, ainſi que le Pape en permet en l'Egliſe Romaine, & diſpenſe l'vſage à noz Princes: & neantmoins ce Roy Ethiopien n'eſt ny preſtre n'y ayãt receu aucune promotiõ de clericature. Il y a grãd & preſque vn infiny nombre d'Archeueſques, chacun deſquels a pour le moins vingt Eueſques ſouz ſon obeïſſance,Et lors que le Roy,Princes,& chefs de l'Egliſe marchent en public on porte la croix, & vn vaſe d'or rẽply de la terre,lequel les admoneſte à ſe ſouuenir qu'ilz ſont mortelz,tout ainſi que la croix leur remet en memoire la paſſion de noſtre ſeigneur, & ſauueur Ieſuchriſt. Les preſtres ſe mariẽt pour auoir lignée, mais leur femme defaillant il leur eſt interdit de voler à ſecondes nopces. Les temples dediez à Dieu & à ſes ſaincts ſont fort grãds & beaucoup plus ſomptueux riches,& magnifiques que les noſtres,& leſquels pour le plus ſont faicts & elabourez fort ſubtilement en voulte: Il y a grand diuerſité de moynes ſouz le nom,& profeſſion de ſaint Anthoine,& ſaint Macaire, qui n'ont aucun habit, ny couleur qui les ſepare ou face recognoiſtre de quel ordre ils ſe reclament apres Dieu,& la glorieuſe vierge Marie mere de Dieu:ilz honorent ſur tous autres ſaint Thomas l'Apoſtre, comme celuy qui a planté l'Euangile en leurs contrées: & ont en opinion que leur Roy eſt ſorty de la race,& famille de Dauid,ayant duré ce ſang de pere en filz par tant de ſiecles iuſqu'à preſent:dés lors que la Royne de Saba vint voir Salomon, & ouyr ſa ſapience duquel ſ'accointant: ils tiennent que elle ſ'en

Sauuage autorité, des Põtifes gẽtilz en Ethiopie.

Sabellique en ſes Rhaph.

Ainſi l'interprete Hoez Portugau,au liure qu'il a fait ſur la religiõ des Ethiopiẽs. Voy l'hiſtoire d'Ethiopie de Dom d'Almarez.

Tous les Eueſques Ethiopiens ont la croix qui les precede.

Mariage permis aux Preſtres en Ethiopie.

Ie m'eſtonne que l'auteur parle icy des Iacobins, & Auguſtins, veu que les Ethiopiẽs ne cognoiſſant pas vn de noz ſaintz (q̃ les Apoſtres, & S. George) S. Anthoine,et S. Macaire, qui furẽt Egyptiens,s'ẽtens les deux derniers.

retourna enceinte de ſon faict,& acointance. Or n'eſt point noir le Roy, (comme pluſieurs eſtiment) ains aſſez blanc & d'vne couleur plombée, & tirant ſur l'oliue. La cité principale & chef du païs ſ'apelle Garame, laquelle n'eſt ny murée, n'y fortifiée de terraſſe, ou baſtions, ains ſeulement de tentes dreſſées, leſquelles ſont cloſes de rideaux, & tapis faicts de ſoye, tiſſus de lin fort ſubtil, & delié & de pourpre, & cecy à cauſe qu'il eſt ordonné par vne loy fort ancienne que le Roy ne ſe tienne point enfermé plus de deux iours, mais pluſtoſt que il ſe monſtre à ſes ſubiects : ou peut eſtre que ilz trouuent mauuais, & malſeant ceſte molleſſe & effemination en leurs Princes: ou (qui eſt le plus vray-ſemblable & que l'auteur a oublié) à cauſe que ſi le Roy ſ'arreſtoit longuement en vn lieu, il y ſouffriroit de grandes incommoditez de viures, veu le nombre infiny de ſeigneurs, officiers, & peuple qui ſont à la ſuitte de ſa court, veu qu'il mene ordinairemẽt, ſ'il y a bruit de guerre, plus d'vn million d'hommes, cinq cens Elephans, & vne infinité de Chameaux, & de cheuaux, & ce au moindre mot que il ſe fait de trouble : mais le train commun eſt de plus de cent mille perſonnes lors que le Roy marche: Or y a-il parmy l'Ethiopie des ſoldats & officiers choiſis de toutes parts, qui ſont aux gages du Roy & leſquels ſont marquez legerement ſur la peau de la Croix, auec vn cautere & fer tout chault, ainſi que nous en faiſons par deça aux cheuaux, qui a eſté cauſe que aucuns ont eſtimé que en Ethiopie ce fut ce ſeul ſigne qui ſeruiſt de Bapteſme. Allans en guerre, ils imitent leurs anceſtres vſans de l'arc, & ont encor des piques, & halebardes, des corſeletz, & morions qui ſont & offenſiues, & defenſiues. Le premier ranc de dignité, & le plus hault des eſtats ſont les Eueſques & clergé, les ſages & ſçauantz qu'ils nõment Balſamates, & Tenquates, marchent apres, & la nobleſſe tient le troiſieſme ranc & ordre : & en tous celuy eſt le plus honnoré, lequel eſcelle & ſurpaſſe les autres en vertu, purité & integrité de vie, à cauſe que telles actiõs leur ſont pour premier & principal degré de ſapience, ou ſageſſe : & les derniers ſont ceux qui reçoiuent ſoulde en quelque eſtat qu'ils ſoyent appellez, Les iuges quoy que cognoiſſent des crimes de mort, ſi eſt-ce qu'il fault faire leur rapport au gouuerneur & preuoſt de la cité où ilz demeurent, lequel ilz nomment Lycomege, & eſt celuy qui porte & le tiltre & l'effait de lieutenant du Roy, & repreſentant ſa perſonne. Ils n'ont Loy quelcõque par eſcrit, ains tout eſt vuidé ſelon droit & equité: ſ'il y a quelque femme accuſée d'adultere, ceux-là en font la punition à qui le fait en touche & qui ſ'en reſſentent, comme intereſſez en leur reputation. Les hommes aſſignent douaire à celles qu'ils veulent eſpouſer ſans que ils ſ'acointent par mariage aux eſtrangeres: & ſont les meubles, & ioyaux des eſpouſées, de l'or, perles, & draps de ſoye dequoy ce peuple a fort grand abondance. Les accouſtrements tant des hommes que des femmes ſont faicts eſgaux allant iuſqu'au pied, auec des mãches & ſans aucune ouuerture ny ſans que on aduiſe de quelle couleur, ſi ce n'eſt que on n'y vſe mais du noir que lors qu'on porte le dueil, leur eſtant ceſte couleur vn grand ſigne de triſteſſe : & pleurent leurs morts par l'eſpace de quarante iours. Lors qu'ils font quelque grand feſtin & banquet ſomptueux, le ſe-

Voy Aluarez & ſon hiſtoire d'Ethiopie.

Puiſſãce incroyable du roy Ethiopien.

En quoy ſe ſont trompez ceux qui penſent qu'en Ethiopie le feu ſerue de Bapteſme.

L'ordre des eſtatz en Ethiopie eſt tout autremẽt deſcrit par Aluarez.

Les hommes font douaire aux femmes en Ethiopie.

cond seruice est de chair crüe de laquelle estant bien espicée de choses aromatiques, ils se farcissent gloutement le vẽtre, cõme de viãde la plus exquise & delicate qu'ils sçachẽt trouuer à leur appetit. Ils n'ont aucũ vsage de faire ny tisser des draps de laine, & ainsi ils sont tous vestus de lin, ou de soye : & n'vsent tous d'vn pareil & mesme langage ains y sont les langues & mots fort diuers & difficilles, neant moins en escriuant outre leurs propres caracteres, ils vsent aussi des lettres, langage & forme d'escrire du commun Arabicque: Ils s'adonnent plus au labourage & pasture que à autre exercice quel que ce soit, ayants deux estez & par ainsi aussi double moisson, [mais non par tout, car les terres trop tirans vers les parties Australes, ressentãs le tropique hyuernal sont empeschées par les grãdes froidures, comme sont celles où sont les montaignes esquelles on fait nourrir les enfans royaux, lesquels sont là confinez tous sans iamais en sortir si ce n'est celuy qui est reserué pour regner le Roy estant decedé, car lors on va querir en ce mont, celuy qui est le plus proche du sang royal: & aussi le costé Ethiopiẽ qui est voisin du tropique d'esté n'a garde d'auoir les deux moissons, y obstant les ardeurs & la grand solitude : & ainsi l'auteur s'ẽ est fait à croire, ou bien s'est laisse trop aller apres l'aduis d'autruy, sans s'enquerir ainsi qu'il fault diligemmẽt des matieres.] Or tout le païs de Libye, qui est depuis Ethiopie iusqu'à l'Ocean occidental est habité de Mahometans, & y vit le peuple tout ainsi que les Barbares qui sont en Egypte, lesquels on appelle Mores à cause, cõme i'estime, des courses que les Mores ont fait par tout, lesquels n'ont pas esté moins furieux vagans & courans par tout, que iadis ces Arabes que on nommoit Sarrasins, du tẽps que le monde receut vn si estrange changemẽt, que les mœurs, la religion, police & estats furent alterez au monde, & que auec ceste confusion, les terres aussi perdirent, & leur nom, & leur ancienne excellence.

Aluarez dit en son Ethiopie que il en a veu seruir au Preteïan, vn iour de grãd feste.

Ethiopiens vsent de lettres Arabiques.

Comme l'on traite les Princes du sang en Ethiopie.

Toute l'Ethiopie n'est esgalle en tẽperature.

Mores en Egypte & par tout l'oriẽt. Sarrasins pilleurs de tout le monde: & qui ont alteré tous les estatz, & royaumes, cõmençans dés l'ã de grace 630. iusqu'à ce que les Turcz les anẽantirẽt du tẽps de Noradi & Saladin, qui fut enuiron l'an de grace 1182.

Strabon appelle Egypte region d'Asie premiere partie d'icelle liure 1. C'est Egypte regnoit viuant encor Moyse, & l'appelloit Remese, Eusebe en ses Chroniq.

Limites d'Egipte Pline liu. 5 chap. 9. Strabon liu. 17 Diodore Sicil. 1. & 2.

Du Païs d'Egipte, & façons de vie des Egiptiens du temps iadis. Chap. 5.

L'Egipte est vne region d'Afrique, ou qui luy est fort voisine, ainsi qu'aucuns disent doutans à qui ils le doiuent attribuer, comme iadis elle fut nommée Aerie, prist le nom d'Egipte d'vn prince ainsi dit, & frere de Danae, qui en fut dechassé pour auoir occis Egipte son frere. Ceste Prouince, ainsi que dit Pline liure cinquiesme, est du costé de la mer rouge & de la Palestine regardant l'orient, & vers le Ponant a le païs de Cyrene, & le surplus de l'Afrique, & vers le midy, elle s'estend iusque en Ethiopie: & vers le septentrion elle regarde la mer d'Egipte, qui est la mediterranée. Ses villes principales furent Thebes, Abyde, Alexandrie, Babilon, & Memphis (à present Damiete) & le Caire siege royal du soldan d'Egipte, & l'vne des plus grandes citez de l'vniuers.

[Ie ne passeray en ceste endroit vne faute si lourde de ce bon homme qui a faict le recueil de ce liure que de souffrir qu'on impose ainsi au lecteur sur les noms propres qui est vn des cas principaux qui sont à obseruer en

l'hiſtoire,& en quoy il ne faut iamais tant ſoit peu ſ'eſgarer, prenans l'vn pour l'autre,& croyans au raport incertain d'autruy, pluſtoſt que d'en eſplucher les matieres. Or dit il que Memphis eſt celle cité qu'a preſent on nomme Damiete,mais combien veritablement,ie vays vous le faire voir: Ptolomée en ſa Geographie liure 4. table 3. d'Afrique met Damiete (iadis Peluſium) ſur l'embouchure du Nil, & l'vne des ſept bouches d'iceluy entrant en la mer mediterranée là ou Memphis (à preſent Meſſer) giſt ſur la partie occidentale du fleuue aſſes eſlongnée de la mer, & ou l'on voit ces folles deſpences des anciens Roys d'Egipte en Coloſſes, Obeliſques,& Pyramides. Et à fin que le lecteur voye la faute de plus pres & que les ſçauans ayent dequoy eſplucher plus diligemment les liures, auant que determiner de quelque fait,la grande diſtance des lieux fait diuerſes les villesde Memphis,& de Damiete,ceſte cy eſtant à 63. degrez de latitude,& 31. de longitude,la ou Memphis giſt,à 61. de latitude & 29. de longitude,qui eſt ſi voiſine du grand Caire qu'il n'y a que la riuiere entre deux. Et d'auantage ſemble qu'il face diſtinction de Babylõne Egiptienne d'auec le Caire, comme ainſi ſoit que ce n'eſt qu'vne meſme choſe, & que ceux la faillent qui l'eſtiment eſtre celle que iadis on nommoit Heliopoly,ou cité du ſoleil de laquelle eſt faicte ſi ſouuent mẽtion és eſcrits des hiſtoriens anciens, veu que Strabon auoiſine de la cité d'Heliopoly vn chaſteau nommé Babilon, ou depuis les Souldans d'Egipte feirent baſtir ceſte monſtrueuſe cité comprenant & Heliopoly & Babylonne, à preſent ditte Caire, qui ſignifie autant que munition,& forteresſe. Mais ſoit dit cecy en paſſant,& ce pendant nous continuerons à ſuyure le ſens de noſtre auteur en ſes recueils tant louables & neceſſaires.] Platon a eu opinion qu'il ne plouuoit iamais en Egipte,mais que tous les ans la terre eſt arrouſée par les desbords & inondations du Nil qui la rendent fertile,& qui aduiennent apres le ſolſtice d'eſté vers la fin de Iuing & cõmencemẽt de Iuillet,& ce à la premiere nouuelle Lune deſpuis ledit ſolſtice d'eſté. Aucuns ont penſé & dit que l'Egipte eſt vne iſle du Nil, lequel ſe ſepare de telle ſorte qu'il effigie & forme vne figure triangulaire en la terre,qui a eſté cauſe que pluſieurs luy ont donné le nom de Δ Delta lettre Grecque,à cauſe qu'elle eſt ainſi figurée en triangle. [Mais d'autres ont paſſé outre diſans que ce lieu compris au Delta n'eſtoit point iadis terre ferme,ains le cours du Nil,mais que le fleuue y ayant amené tant de terre & limon des autres lieux qu'il rauageoit, a cauſé ceſt amas de terre qu'il a faite cõtinente. Ce qui ſembleroit vray-ſemblable & aſſez aiſé veu les occurrences qui aduiennent ordinairement en cas ſemblable & que auſſi Herodote dit qu'allant du païs Cyrenaïque en Egipte il ſemble qu'õ deſcende par vn des lits & fil ancien du fleuue : toutesfois ce ne ſont que ſimples coniectures,leſquelles ſuyt Seneque,lors qu'il dit que le païs d'Egipte ne doit pas ſeulement ſa fertilité au Nil, ains encor luy eſt redeuable de ce qu'il a de terre ferme.] Ce ſont eſté les Egiptiens qui les premiers ont inuenté les noms de douze dieux, qui auſſi ont dreſſé des autels & ſimulachres temples & oratoires,figurãs des animaux en leurs ſtatues ce qui monſtre que ſans doubte ils ont pris origine des Ethiopiens,

Faute de l'auteur de ce liure diſant Mẽphis eſtre Damiete.

Ptolomé liu. 4. c. 5. table 3. d'Afrique.

Des Pyramides de Mẽphis. Voy Mele. 1. Pline li. 30. ch. 12. Ammian Marcellin liu. 22. Herodote li. 2. Solin ch. 35.

Le Caire eſt Babylõne d'Egypte, iadis nommé Heliopoly.

Strabon liur. 17. Pomp. Mela li. 1.

Que ſignifie le mot Cahira, ou Alcahir.

Voy Pline liur. 5. Herod. 2.

Voy Ariſtote 2. Meteo. cha. 6. Herod. 2. Stra. 1.

Seneque queſtiõs natur. liur. 4.

le 1 & 2. liur. de Diodo. ſont pleins des façõs de faire des Egyptiens.

Des Dieux Egyptiens. Voy Euſebe prepar. Euang. liur. 2. chap. 1.

leſquels ont premierement introduit toutes ces choſes au monde ainſi que Diodore Sicilien le racompte. Les femmes Egiptiennes iadis exerceant marchãdiſe, tenant tauerne & tout le trafic acouſtumé és villes faiſoient tout ce qui eſt du deuoir & office des hommes, là où ce pendant ces maris effeminez eſtoient faineants encloz en leur maiſons: & ſ'il failloit porter quelque fardeau les hommes les mettoient ſur la teſte, & les femmes les portoyent ſur les eſpaules, eux ſ'acroupiſſans pour piſſer, les femelles vuidoient la veſſie toutes debout: alloient à leurs affaires dans leurs maiſons, & banqueteoient en pleine ruë. Entre les Egyptiẽs ny auoit femme aucune qui peut eſtre Preſtreſſe au tẽple d'aucun Dieu, ny deeſſe: ils ne ſont point conſacrez à quelque dieu particulier, ains à tous enſemble. Entre les preſtres vn eſtoit eſleu ſouuerain Põtife, lequel eſtant decedé, ſon fils luy eſtoit ſucceſſeur en la dignité & preſtriſe. Les enfans legitimes, ſelon l'ordonnance du païs, ne refuſoient de nourrir leurs parens, & n'y eſtoient forcez aucunement, là où les femelles y eſtoient contraintes, ſi par cas elles faiſoient les retifues. Pluſieurs d'entre les gentils portans le dueil, ou pleurans leurs morts auoient de couſtume de ſoulller de boüe leur teſte, & de laiſſer croiſtre leur barbe & cheueux, mais les Egiptiens ſe tondent la teſte & coupent la barbe, & peſtriſſent la paſte à tout les pieds, & la boüe auec les mains, & diſent aucuns qu'ils ont les premiers introduit la circonciſion entre les hommes, de ceſte opinion ſont les Grecs ignorans l'hiſtoire ſainte des Hebrieux. Ils eſcriuoient de la dextre vers la ſeneſtre ainſi que les Hebrieux & Arabes, l'ayans apris des Iuifs, Abraham leur monſtrant de ce faire, Leurs femmes ne portans que ſimplement vne robe, les hommes comme plus molz, & effeminez en auoient deux: vſoiẽt auſſi de deux ſortes de lettres, l'vne qui eſtoit ſacre, & l'autre permiſe à vn chaſcun, mais tout cela eſtoit pris des Ethiopiens. Les preſtres failloit que raſaſſent de trois en trois iours le poil qui eſtoit ſur tout leur corps, à fin qu'en ſacrifiant ils ne portaſſent aucune ſouillure au temple & ſacrifice: portoient des veſtemẽs de lin touſiours freſchement lauez, blancs & nets, diſans qu'ils ſe coupoient & tailloient le prepuce pour eſtre plus nets, eſtant plus ſeant d'eſtre ſans ordure, que ſouillez en ſorte quelconque, & auoient des ſouliers fait du boys de Papier: & ne ſemoyent en Egipte des febues, n'y eſtoit permis d'en manger, ſi par cas on en y portoit de terre eſtrange: voire fut deffendu aux preſtres de ſeulement en auoir la veuë, à cauſe qu'ils ont opinion que ceſte eſpece de legumage ſoit ſouillée & immõde, leur couſtume eſtoit de ſe lauer tous les iours d'eau froide, de iour bien ſouuent trois fois, & la nuit deux, choſe obſeruée preſque par toutes les nations du Leuant. Ces ſacrificateurs Egiptiens ne mangeoient iamais de pas vne teſte des beſtes ſacrifiées, ains premierement ils les maudiſſoiẽt auec de ſauuages & execrables abiurations & mots cruels & abhominables: puis les vendoient au premier eſtranger qui paſſoit: ou ſ'il n'y auoit marchant pour les acheter, on les gettoit dans le Nil. Tous Egiptiens immoloient les maſles des Bœufs, thoreaux, & veaux, mais de ſacrifier les vaches il eſtoit deffendu, à cauſe qu'elles ſont dediées à la deeſſe Iſis tant renommée & honorée entre eux. Ils viuoient de pain de ſeigle & vſoient

Faineantiſe des hommes iadis en Egypte.

Egyptiens enſeignez par Abraham. Voy Ioſephe des antiq liu. 1. chap. 8.

Papiros eſt vn arbre trouué és paluz d'Egypte. Voy Pline liu. 13. chap. 11.

Pythagore, i'eſtime, a priſt ceſte ſuperſtitiõ ẽ Egypte d'abhorrer les febues.

Auec ces maudiſſons ils penſoiẽt reietter tout leur malheur ſur ceſte teſte deteſtée.

Iſis ce fut Io aymée de Iupiter a-

de biere,à cauſe qu'il ny croiſſoit point de vin:vſoient auſſi pour leur mãger de poiſſon partie crud & ſeché au ſoleil,ou ſalez & confits en leur ſaulmurre:mangeoient auſſi des oiſeaux crudz & ſalez,& les plus riches d'entre eux auoient des Cailles,& Canardz pour leurs delices & viandes plus exquiſes. Eſtans aſſemblez en vn banquet, & le ſouper finy qu'eſtoit y auoit certains qui portoient vn corps mort dans vne biere, iceluy fait de boys,ou effigié en painture exprimant au vif la choſe, ayant vne coudée ou deux de hauteur,& monſtroient ceſte figure à chaſcun des aſſiſtãs au banquet luy diſans,Bois & mange & regarde ceſtui-cy,car ayant veſcu à ton aiſe ſi luy ſeras tu ſemblable apres ta mort. Les plus ieunes rencontrans ceux qui les precedent d'aage, ſe deſtourneut du chemin pour leur faire voye,& les voyans venir en vne aſſemblée ſe leuoient pour leur faire place & donner leur ſiege, ce qui auſſi eſtoit eſtroitement gardé entre les Lacedemoniens,& ſ'entre-rencontrans en ruë ils ſe ſaluoient ſans parler,ains tendans leur main,& l'abaiſſans iuſqu'au genoil. Ils portoient cõme i'ay dit des acouſtremens de lin,frangez par les bras,qu'ils apelloient Caſilires,gettant par deſſus des manteaux blancs pour les couurir: car les veſtements de laine eſtoient deffenduz quand l'on entroit aux temples, & ne les euſt on oſé enterrer auec le corps d'vn treſpaſſé. Or d'autant que ceux qui iadis ont ſurpaſſé les autres en ſçauoir & doctrine, & qui ont eſcrit les loix & ordonnances pour inſtruire les mœurs chacun des gens de ſa prouince,ont voiagé en Egypte pour y aprendre la ſageſſe, loix & façons de vie de ce peuple,comme celuy qui le temps paſſé ſurpaſſoit toute autre nation en doctrine & courtoiſie, & que de tels ont eſté, Orphée, Muſée, Melampade,Dedale,& Homere : apres eux Licurgue legiſlateur des Lacedemoniens,& Solon qui donna loy aux Atheniens: Platon philoſophe,Pythagore Samien,Emmolxis diſciple d'iceluy. Eudoxe Mathematicien, Democrite natif d'Abdere, Inopide de Chio,Moyſe Hebrieu, & vn grand nombre d'autres, ainſi que les Egyptiens ſe vantét eſtre contenu en leurs liures ſaints contenant leur hiſtoire : tous ceux cy donc ayãs voiagé en Egypte, pour prouffiter en la doctrine des ſages dudit païs, il me ſemble raiſonnable que nous arreſtions vn peu ſur les manieres de viure de ce peuple, à fin de ſçauoir qu'eſt-ce qu'vn chacun de ces grands perſonnages atiré de la doctrine d'Egypte pour l'introduire en leurs prouinces. Car,comme Philippe Beroald dit ſur l'Aſne doré d'Apulée, il y a pluſieurs choſes apropriées à noſtre religion qui ſont tirées des ceremonies des Egyptiens telles que ſont les habits de lin, & la raſure de la teſte de noz Preſtres,les tours & mouuemens qu'ils font eſtãs à l'autel,les proceſſions,la muſique,les reuerences & prieres:[mais Beroald ſe trompe en tout cecy,&,ou il à ignoré le vray vſage, l'inuétion,& les cauſes & ſource de ces façons fidelles & ſaintes de noz prelats & ſacrificateurs,ou il eſtoit auſſi groſſier chreſtien comme Apulée mal fondé & pis ſentant des ſuperſtitions de ſon aage : veu qu'auant que les Chreſtiens ſe fuſſent propoſé vn ſeruice abominable pour l'imiter,ils euſſent embraſſé(comme ils ont) les façons de faire des Iuifs, comme ayans fondement ſur le diuin plaiſir,& qui n'eſtoient ſans grand myſtere & ſignifiance,mais laiſſons ces

dorée en Egypte. Lactance liur. 1. ch. 11. Et fut conuertie en vache, ainſi que le faignent les poetes. voy propence au 1. & 2. Apulée au 10. de l'aſne dorè.

De cette façon de banqueter voy Herod 2.

H'onneur fait aux vieillards par les hommes.

Cecy eſt obſerué encor par ceux qui font la reuerance au Roy d'Ethiopie.

Egipte eſcole pour tous les ſçauans.

Hommes excellẽs qui ont paſſé en Egypte pour y aprendre. Voy S. Hieroſme au prolog. de la Bible. Et Philoſtrate en la vie d'Apollonie Thianée.

Philippe Beroald ſur le 10. de l'Aſne doré d'Apulée.

Mal parlé de referer noz ceremonies à celles des idolatres.

Et cecy, & ce qui ſenſuit eſt preſque tout pris de Diodore liur. 1. ch. 3.

Chreſtiẽs gentiliſans, & pleins d'impieté pour eclercir noſtre auteur trop ſimple en ſes pourſuites. Quand aux Roys d'Egypte ils n'abuſoient point ſi licenticuſemẽt de leur puiſſance que les autres princes des nations, auſquelz la ſeule volonté ſert de loy: veu qu'il falloit que, fuſt à leuer tributs ou à leur nourriturre ils ſe gouuernaſſent ſelõ les loix, & ordonãces communes du païs, car c'eſt ainſi que Diodore Sicilien le traite liure ſecond de ſes antiquitez. Ceux de la ſuite & ſeruice ordinaire du Roy eſtoiẽt choiſis non d'eſclaues fuſſent ils eſtrangers, ou nez, & nourris en leurs maiſons, ains des enfans des gentilzhommes preſtres, paſſans l'aage de vingt ans, & qui fuſſent les plus ſçauãts & mieux moriginez que tous les autres, afin que le roy meu de la honte, & reuerence de ſi honnorables, ſages & illuſtres miniſtres, ſe deportaſt de faire choſe qui luy peut tourner pour ſa vilennie à blaſme & vitupere: entant que nuit & iour ils l'eſclairoyent & l'aſſiſtoyent en toutes ſes actions & affaires. Auſſi quãd les Princes ont des gens de bien qui les ſeruent & conſeillent à peine en voit on, qui ſ'eſgarẽt du chemin de vertu & preud'hommie. Or y auoit il des heures ordonnées & de nuit & de iour eſquelles la loy permettoit au roy de traitter les affaires: car le matin il receuoit les epiſtres, lettres, requeſtes, & autres memoires de ce qu'il luy faudroit executer, afin que reſpondant à tous, il y pourueut & auec le temps & à ſon rang, & ſelõ iuſtice. cecy fait, accompaigné d'vne troupe d'hõmes graues, meurs, & ſages il ſe lauoit le corps, puis veſtu richement alloit faire ſon oraiſon aux dieux, & ſacrifices au temple, dãs lequel eſtant arriué & les beſtes du ſacrifice amenées au coing de l'autel, le preſtre en preſence du Roy, à l'ouye de tout le peuple prioit à haute voix pour le Roy, luy ſouhaitant bonne & longue vie, pourueu qu'il ſe monſtraſt iuſte & doux enuers ſes ſubiects. Apres la priere il ſe mettoit à diſcourir les vertus du Roy, & déchifrant le tout par le menu, il mõſtroit combiẽ il honoroit les dieux, careſſoit les hõmes, & eſtoit iuſte, ſage, chaſte, veritable, magnanime, liberal. Et cõme auſſi il chaſtioit l'apetit ſenſuel en toutes ſes actions: n'oublioit de recõmander ſa debõnaireté, qui ne puniſſoit point les crimes à la rigueur, & recõpenſoit les biẽfaiſans plus que de leur merite, & ayãt dit cecy, il maudiſſoit ceux qui viuroyẽt au cõtraire. Et ſi quelque faute eſtoit eſcheuë au gouuernement il en purgeoit, & excuſoit le Roy, regettant la coulpe ſur ſes officiers & miniſtres, comme dõnans faux entendre au prince, & le conſeillans mal & contre la loy & iuſtice. Ce que paracheué le preſtre exhortoit le Roy à bien viure, & par ce moyen ſe rendre agreable aux dieux, l'inſtruiſoit en bonnes mœurs, & luy conſeilloit de ſuyure l'aduis de ceux non qui luy mettroient le vice en parade pour l'embraſſer, ains qui luy propoſeroiẽt la vertu & les exercices qui rendent glorieuſe la vie de l'homme. A la fin le Roy ayant ſacrifié vn Thoreau à ſes dieux, le Preſtre liſant les geſtes & dits memorables des hommes les plus fameux & illuſtres, admoneſtoit le prince qu'a l'exemple de ceux là il gouuernaſt ſon peuple en toute douceur pieté & iuſtice, ſans ſ'amuſer à l'auarice: & accumuler ſeulement des theſors, ou iuger ſelon les loix anciennes, ains failloit que ſes actions plus particulieres, comme le pourmener lauer, coucher auec ſa femme, & tout le temps de ſa

Quels officiers deputez pour le ſeruice des Roys d'Egypte.

Les grans ſe faſtuñt ſelõ les mœurs de ceux qui les manient.

Honneſte façon de vie des anciens Roys d'Egypte.

Louanges d'vn Roy tel qu'il doit eſtre.

de ſa vie fuſſent meſurées ſelon l'ordonnance ſans en rien l'outrepaſſer. Leurs repas eſtoient fort ſobres, comme ceux qui ne mettoient ſur table que du veau, & quelque oye, & y auoit meſure de vin ordonnée pour repas à chacun, afin qu'on n'empliſt point plus que de raiſon le ventre, & que perſonne ne beuſt iuſque à ſentir ſon cerueau troublé d'yurognerie. En ſomme leur façon de vie eſtoit tant bien dreſſée, qu'on euſt pluſtoſt eſtimé qu'vn medecin les reiglaſt pour conſeruer ſagemẽt leur ſanté, que non pas que ce fuſſent les ſtatuts de quelque legiſlateur. C'eſt choſe merueilleuſe que les Egyptiens veſquiſſent ainſi en leur priué, non ſuyuant leur fantaſie, mais ſelon l'ordõnance de la loy: mais il y a encor plus grande occaſion de merueille de voir qu'en iugeant, ou aſſemblant les daces & tributs, ou puniſſant les malfaicteurs, il ne ſe trouuaſt aucun qui tranſporté d'orgueil, haine, courroux, ou autre paſſion ſemblable ſe foruoyaſt iamais de ce qui eſtoit iuſte & equitable: ains ſ'aſſuiectiſſans à la loy, tant ſ'en faut qu'ils fuſſent marrys de ceſte contrainte, que pluſtoſt ils ſ'eſtimoient heureux d'auoir les moyens de faire paroiſtre leur obeïſſance: Auſſi quand ils voyoient quelques vns qui viuoient ſelon le tranſport de leurs folles conuoitiſes, les excuſans ils penſoient, qu'ils ne pouuoient ce faire ſans grands perils & dommages: ſçachans que tombans ſouuent en faute, ſi eſt-ce que cela aduenoit pour auoir eſté ſurmõtez & vaincuz d'Amour, ou de haine, ou de quelque autre affection vicieuſe: là où ceux qui façonnent leur vie auec conſeil, prudence, & ſageſſe, c'eſt en peu de choſes qu'ils errent & offencent. Les Roys vſans de telle douceur & debonnaireté enuers leurs ſuiets gaignoient tellement le cœur & amitié de chacun, que non ſeulement les preſtres, ains tout le reſte du païs auoient plus de ſoucy du ſalut & felicité royale, & prioient de meilleur courage pour luy que pour eux meſme, pour les femmes, & enfans, ou pour la vie des autres princes & gouuerneurs du Royaume. Et vn Roy ſi bien viuant & reluiſant en ſi bõnes mœurs, eſtant mort, c'eſtoit pitié que de voir le dueil que tous en general en demenoient, deſchirans leurs habits de triſteſſe, fermans les temples, n'allans ny frequentans les foires, ou marchez, paſſans le temps ſans ſolenniſer aucune feſte, ſouillans leurs chefs de boüe l'eſpace de deux mois douze iours, portãs vn linge ceint deſſouz les bras, & ſ'aſſemblans deux fois le iour, deux ou trois cens tant hõmes que femmes ainſi acouſtrez pour renouueller ce dueil & complaintes, chantãs cependant en vers les vertuz & ſainɛteté de vie du roy defunct. Durant ce temps ils ne mangent d'aucune viande cuite n'y boiuent vin & ſ'abſtiennent de tout apareil exquis pour leur table, ils ne ſe lauent n'y oignent, ils ne couchent dans le lit, ny ſ'acointent de leurs femmes, ains tout le long de ces 72. iours ils pleuroyent, & gemiſſoyent la mort du roy comme de leur enfant propre. Durant que tout cecy ſe fait, on dreſſe tout l'appareil des funerailles, & le dernier iour, le corps eſt porté deuant la porte, & ſur l'entrée du tombeau & ſepulchre: là où on recite vn abregé & ſommaire de la vie, & geſtes du roy deffunct ſuyuant la couſtume ancienne: & eſt permis à chacun ſelon ſon bon plaiſir d'accuſer le treſpaſſé, ou cependant aſſiſtoyent les ſacrificateurs louans la vie paſſée de celuy duquel le corps

Sobriété des Egyptiens.

Modeſtie des Egyptiens.

Amitié des Egyptiẽs vers leurs Roys.

Eſtrange dueil apres la mort des Roys d'Egypte.

Ceremonies funebres en la mort des Roys anciẽs d'Egypte.

eſtoit là deuant le peuple: duquel la multitude eſt infinie approuuãt auec grãde acclamatiõ & frappement de mains ce qui eſt de louable, mais reiettans auec vn grand bruit & tumulte les choſes qui ne luy plaiſent au diſcours de ceſte vie: Ce qui a ſouuentesfois cauſé que pluſieurs Roys, le peuple leur eſtant ennemy & ſ'offençant de leur vie precedente alors recitée, ont eſté priuez de l'honneur, & magnificence de leurs obſeques, & de la pompe acouſtumée en l'apareil des funerailles royales. Ceſte crainte en a contraint pluſieurs de viure iuſtement, ſe doubtans de ceſte fureur populaire enuers leurs corps morts & de l'effait de ceſte colere, preiudiciant à leur honneur & reputation, & les ſouillant d'vne infamie perpetuelle.

Qui forçoit les Roys d'Egypte de bien viure.

Du gouuernement & police d'Egypte. Chap. 6.

LA couſtume, & façon ancienne du royaume Egyptien a eſté iadis de telle ſorte: Tout l'Egypte eſtãt diuiſé en pluſieurs parties, & gouuernemẽt, que les Grecs apellent νομὸς, à chacune d'icelles il y auoit vn gouuerneur qui auoit le ſoing de tout ce qui eſtoit requis pour le maniment des affaires: Or le reuenu, domaine, & tribut eſtant diuiſé en trois lotz & parties: La premiere eſtoit pour les ſacrificateurs leſquels eſtoyent fort honorez & reuerez du peuple, tant pour eſtre conſacrez aux Dieux, & qu'ils auoyent la charge des choſes ſacrées, que pour leur ſçauoir & ſinguliere doctrine, par laquelle pluſieurs eſtoyent auancez & inſtruicts: de ce reuenu, les preſtres en diſtribuent, & pour le ſeruice des temples, & pour leur nourriture & priuées neceſſitez de chacun, car ils n'auoyent garde d'oublier rien qui ſeruiſt aux ceremonies, & ſeruice diuin, & n'eſtimoyẽt que ce fut bien fait de laiſſer ſans ſupport, & nourriture ceux qui departẽt le ſçauoir, & ſeruent de conſeil pour le prouſit, vtilité, & auãtage de la republique: d'autant qu'ils eſtoyent apellez touſiours au conſeil & effait des choſes plus importantes, à cauſe qu'ils pouruoyoent à l'aduenir, & prediſoyent les futurs ſuccez des affaires, ſoit par les moyens de l'Aſtrologie, ou par la deuination faite par le moyen des ſacrifices: auec ce qu'ayans les hiſtoires en main, ils produiſoyẽt les geſtes des anciẽs, afin que les Roys par là prinſſent aduis & conſeil ſur ce qu'ils auroyent à faire.

Moyens de maniment public, iadis en Egypte.

Preſtres anciẽs en Egypte fort ſçauans.

Autorité des Preſtres en Egypte.

Or ne faiſoit on pas ainſi entre les Egyptiens, qu'il eſtoit vſé parmy les Grecs que ou vn homme, ou vne femme aye la charge & preſide ſeul aux choſes ſacres, veu que pluſieurs ont le meſme honneur & ſ'adonnent à la culture & ſeruice des dieux, & laiſſent le meſme ſoing à leurs enfans pour heritage. Ces gens ſont tous francs de tailles & de tous ſubſides honorez & conſtituez en dignité ſur tous autres apres le Roy. L'autre portion du reuenu du royaume eſtoit pour le Roy, lequel l'emploioit & aux fraits des guerres, & pour l'entretien de ſa maiſon, & pour en departir liberalement aux hommes vaillãs & illuſtres, & à chacun ſelon ſon merite. D'où aduenoit que le peuple n'eſtoit greué, ny oppreſſé par aucun tribut extraordinaire. Car les genſdarmes & ſoldats eſtoient ſalariez de la troiſieſme

Egypte iadis ſans nulle exactiõ greuant le peuple.

partie du reuenu ordonnez & choisis pour le seruice de la guerre, leur estant establis ces gages afin qu'ils fussent plus gaillards & mieux affectionnez à s'exposer aux perils & hazards pour le bien public. Leur republique fut aussi diuisée en trois estats pour le seruice, & soustié du corps d'icelle. Les laboureurs c'est à sçauoir, les pasteurs, & artisans : les premiers ayans pris à ferme à vil pris les terres fut du Roy, des prestres, ou des soldats, dez leur enfance s'adextroient au labourage, ou sans cesse ils emploioient tout le reste de leur vie: qui estoit cause qu'ils furent les plus excellens laboureurs de la terre, soit qu'ils tinssent cela de nature, & comme pour heritage de leurs ancestres, ou que le long exercice & vsage les en feit si bons maistres. Les pasteurs aussi ne faisoient, ou suyuoient autre estat que de gouuerner les bergeries, ainsi qu'ils l'auoiẽt apris de leurs parens y passans tout ce que nature leur donnoit & octroyoit d'aage: Quand aux artisans, c'est sans doute que les arts mecaniques ont esté conduits en Egypte iusqu'au feste & fin de leur perfection & souueraine excellence: d'autant que ceux qui estoient appellez à cecy, n'estans receuz au gouuernement: & ne se soucians d'aucun maniment public, n'exerçoiẽt aucun autre estat, ou office, que celuy que la loy leur octroyoit & qu'ils auoient apris & receu de leurs maieurs: si que ny l'enuie de celuy souz qui ils faisoiẽt tel aprentissage, ny la haine publique, ou discordes ciuiles pour les honneurs, ny autre empeschement ne les destournoit de leur entrepriſe. Leurs iugemens encor n'estoient faits fortuitement ny à la volée, ains y pouruoyoit on auec grand prudence & raison, ayans opinion que les biẽsfaits estoient de grand consequence pour le bien public. Auoient aussi opiniõ que punir les meschans, suporter ceux qui sont affligez, & se condouloit de la necessité de l'indigent estoient les vrays moyens pour extirper toute meschanceté de leur terre : & au contraire tout estre en confusion, & viure en desordre, si par faueur, ou presens on quittoit & laissoit impunies les fautes enormes & les crimes qui meritoyent punition de mort: A ceste cause ils choisissoit des citez de Heliopoli (à present le Caire) Méphi, Ceres, Messer, & de Thebes des hommes bien renommez & illustres pour en faire des iuges & presidents, les iugements desquels ont vn long temps esgallé la sincerité des Areopagites d'Athenes, & ne furent moindres en bonnes & saintes loix aux ordonnances du Senat de Lacedemone. Ceux cy estans créez trente en nombre esliſoyent le president & chef du conseil, celuy que on cognoissoit pour le plus vertueux, excellent & sage, & en son lieu l'assemblée mettoit vn autre pour conseiller & assesseur parfaisant le nombre : ceux-cy estoyent entretenuz richement par le Roy, mais sur tous estoit le mieux apointé le president & chef du conseil, lequel portoit vne chesne d'or au col où pendoit vne Medalle toute enrichie de diuerses estoffes de riche pierrerie, & appelloyent ceste image la verité, comme celle qui deuoit guider le cueur du prince en son iugement. Or le iugement de quelque cas estant dressé, & le signe de verité mis en auant, on portoit les liures des loix, qui estoyent huit en nombre pour ne s'esgarer du droit en la cause proposée: & portoit la coustume que celuy qui deferoit & accusoit le crime d'vn autre, donnast son

Egyptiens Excellens laboureurs.

Pourquoy les artisans d'Egypte estoient si excellens en leurs mestiers.

Grãde equité des Egyptiens iadis.

L'impunité des maux cause desordre en l'estat.

Election de Iuges des plus gẽs de biẽ.

Verité marque des princes au iugement.

Forme de proceder iadis aux iugemẽs en Egipte.

dite par eſcrit, dèchifrant par le menu, & la maniere comme le cas auoit eſté executé, & le dommage fait par le delinquant, & combien preiudiciable il eſtimoit ceſte faulte. L'accuſé n'eſtoit forcloz de ſa deffence, ains luy eſtoit donné temps pour reſpondre à chacun article de l'accuſateur, & le tout mettre par eſcrit deuant les iuges, niants les vns, ou amenãt raiſon de ſa iuſtice, & raiſon pourquoy il auroit fait ce dequoy il ſe voyoit accuſé, ou en monſtrant que ſa faulte ne meritoit ſi grande punition ou amende que celle que l'accuſateur auoit propoſée. Les iuges ayant ouys deux fois chacune des parties, & le cas eſtant mis au conſeil tout debatu & conclud:le preſident tournãt le ſigne, & image de la verité vers la plus iuſte partie, prononçoit l'arreſt & ſentence du different: & telles eſtoyent les procedures & moyens de plaider gardez iadis en Egypte. Et d'autãt q̃ nous auõs parlé des loix & ordõnances en general, ce ne ſera hors de propos, ſi nous eſpluchons & recitons vn peu par le menu les anciens ſtatuts de ce peuple, afin que on cognoiſſe de combien ils auoyent mieux ordonné leurs affaires que tous autres, & ſi leur ordre & façon de faire, n'eſtoit le meilleur & le plus prouffitable.

Arreſt en quelle ſorte eſtoit donné.

Pariure pugny de mort comme crime deteſtable.

En premier lieu celuy qui iurant ſe pariuroit, eſtoit ſans remiſſion mis à mort, comme eſtant conuaincu de double crime, entant qu'il violoit celle reuerence qu'on doit aux dieux, & annulloit celle loyauté, & foy qui ſert d'vn grand & tres eſtroit lien pour conſeruer la ſocieté humaine. Celuy qui voyant voler, & deualiſer vn paſſant par les aſſaſineurs, ou qui ne tenoit compte de l'ayder, & n'empeſchoit ſa mort ou deualiſement, eſtãt en ſa puiſſance de le recourre, eſtoit auſſi irremiſſiblement mis à mort: & ne pouuant luy donner faueur, ny ſecours, eſtoit il tenu neantmoins de denoncer le fait & les voleurs, qui auroient commis le crime: ce que ne faiſant, & mis en iugement eſtoit foueté par certain nombre de coups, & tenu trois iours priſonnier ſans manger choſe viſible ne buuable: Celuy qui faucement accuſoit vn autre eſtant conuaincu de la calomnie, portoit la meſme penitence & peine que celuy euſt fait qu'on auoit accuſé, ſi l'accuſation euſt eſté veritable. Les Egyptiens eſtoient contrains par la loy de porter au Preſident leurs noms par eſcrit, & enſemble luy declarer l'eſtat & office duquel ils ſe meſloient & viuoient, en quoy ſi quelcun mentoit, ou que lon trouuaſt qu'il veſquiſt d'vn gain ſale & qui fut contre les loix, il eſtoit pugny de ſuplice de mort. Si quelcun auoit occis vn homme fut franc, ou eſclaue de ſon gré, & ſans iuſte occaſion il n'y auoit aucun reſpit, ains il luy failloit perdre la vie ſelon les loix, leſquelles n'auoient aucun eſgard à la qualité & condition de l'homicide, ains à l'ordonnance afin de deſtourner les hommes de faire tort à leur prochain: & qu'auſſi en puniſſant le meurtre fait en la perſonne d'vn eſclaue, la vie des libres en eſtoit rendue en plus grande aſſeurance. Les legiſlateurs n'auoiẽt eſtably peine ny ſupplice aucun aux peres, qui occiroient leurs enfans, ſeulement leur eſtoit enioint que par l'eſpace de trois iours, & trois nuits continuels ils ſe tinſſent pres le corps mort, & afin qu'ils n'y faillifſent on y mettoit des gardes pour leur faire le guet. Ils vſoient de ceſte gracieuſeté de iugement, leur ſemblant iniuſte, que celuy la perdiſt la vie, qui l'auroit donnée

Charité recõmandée.

Loy contre les calomniateurs.

Ordonnance treſiuſte contre les mẽteurs & faiſneãs, Solon porta d'Egypte ceſte loy à Athenes. Voy Diodor. liu. 2. c. 3. d'où tout cecy eſt pris.

Loy contre les homicides.

Peres tuans leurs fils comme eſtoient punis.

à ſon fils, pluſtoſt eſtimoient ils raiſonnable que ce fut vne douleur & triſteſſe pour la repentance de leur colere precipitée qui les puniſt que nõ pas tout tourment, qui ſeroit trop leger, au pris de ceſte deſplaiſance & chagrin qui leur rẽdroit la vie faſcheuſe & pire que la mort. Mais ſi quelcun ſ'oublioit iuſqu'à la que de tuer ſon pere, auſſi y auoit il ſuplice cruél ordõné pour en faire la punition: entant que les ayant deſchiquetez auec des poinſons, & caniuets fort poignans, & auec des cannes aigues, ils les faiſoient bruſler tous vifs, eſtimans que c'eſtoit le plus deteſtable entre les forfaits que de priuer de vie celuy par violence duquel on tinſt & eſtre & nourriture. Les femmes qui deuoient ſubir peine de mort, eſtans enceintes, on attendoit qu'elle fuſſent deliurées, ayans opinion que ce ſeroit commettre vne grand iniuſtice, ſi on puniſſoit auec vn criminel celuy qui iamais n'auroit fait faute quelconque, ou ſ'ils faiſoient mourir deux perſonnes pour le ſeul peché de l'vne. Quand au fait militaire, ils y procedoient en ceſte ſorte, celuy qui laiſſoit ſon ranc au cõbat, ou refuſoit d'obeïr à ſon Capitaine, bien qu'il ne fuſt puny de mort, ſi eſtoit il rendu infame, eſtant caſſé & priué de tout honneur & attente de gloire, & luy eſtant deffendu de iamais porter armes & retourner à ſon premier eſtat & exercice: Ceſte loy acouſtumoit les hommes à bien faire & à craindre & redouter plus que la mort vne marque ſi ignominieuſe & pleine d'infamie. Ceux qui deſcouuroient les ſecrets à l'ennemy & pratiquoient auec luy auoyent par l'ordonnance la langue coupée: & quiconque rongeoit, ou falſifioit la mõnoye, changeoit, ou gaſtoit les poix & meſures, qui falſifioit les ſeins & contrefaiſoit les eſcritures ou corrompoit les cedulles, inſtruments, ou actes publics, à celuy les deux mains eſtoyẽt coupées afin que le mẽbre qui auoit failly ſe ſentiſt à iamais de ſa faulte: & que les autres admonneſtez par tel ſupplice ſe donnaſſent garde de tomber en crime & faulte pareille. Les loix procedoyẽt encor fort rigoureuſement cõtre ceux qui ſ'oublioyent à l'endroit des femmes: veu que celuy qui violoit & forçoit vne femme libre de cõdition eſtoit chaſtré & luy coupoit-on, & le membre & les genitoires, entant que en faiſant ce mal, il auoit commis trois grands & eſtranges forfaicts, à ſçauoir l'outrage, le rapt, & corruption en la femme d'autruy, & la confuſion & meſlange des enfans baſtards auec les legitimes. Celuy qui eſtoit ſurpris en adultere, où la force eſtoit eſloignée, eſtoit foueté iuſqu'à mille coups de verges, & à la femme on luy coupoit le nez, afin que par la mutilation de ce membre elle fut punie en la face par l'attrait de laquelle elle auoit fait pecher l'hõme, eſtant le nez le plus beau ornement du viſage. Quand aux couſtumes, & ordonnances faites ſur les trafics & commerces, on tient que Boccoride en fut l'auteur: Or ſont telles les loix, ſi quelcun denie auoir receu l'argẽt qui luy aura eſté preſté ſans cedulle le debiteur ſera creu à ſon ſimple ſerment, comme eſtans les Egyptiens, hommes qui tenoyent grand compte de la ſolennité des ſerments, comme choſe ſainte & religieuſe; Car cõme ainſi ſoit que difficillement on adiouſte foy à ceux qui iurent à tous propos, auſſi ſe donnoyent ils garde que les gens de bien ne fuſſent cõtraints de iurer que fort tard, afin qu'ils ne perdiſſent la reputation de leur preu-

Loy cruelle contre les Parricides.

Loy ſur les femmes groſſes.

Loy militaire pour tenir les ſoldats en deuoir.

Punition de ceux qui pratiquoient auec l'ennemy.

Iuſte punition à toute ſorte de fauſſaires. Ceſte loy fut depuis gardée par les Lombards. voy liur. 3. chap. 26.

Loy cõtre les violeurs & paillards.

Iuſtice ſur les adulteres & homme & femme.

Boccoride legiſlateur.

Ceux ſ'obſerue encor entre nous.

La loyauté depẽd de la vertu.

d'hommie : Le legiſlateur encor, meſurant par la vertu toute foy, & loyauté, taſche d'accouſtumer les hommes à toute honneſteté par l'exercice des bonnes mœurs, afin que on ne doubtaſt point de leur foy.

Loy ſur les vſures.

Auſſi fut d'aduis celuy qui ordonna cecy, qu'il ſeroit iniuſte de ne croire point celuy, auquel on auroit preſté ſans cedulle iurãt en ſa cauſe propre. Ne voulut que l'vſure miſe & contractée par eſcrit feſtendit le double de ce qui auoit eſté preſté : & ordonna que le payement ſeroit pris tant ſeulement ſur les biẽs du debiteur, ſans qu'on peut fempoigner au corps, ny l'eſclauer ou mettre en priſon, luy ſemblant raiſonnable qu'il ſuffiſoit que les biens, & non les corps fuſſent aſſuiettis à telle obligation. Et que auſſi les corps des citoyens eſtoient obligez à la republique, laquelle ſen vouloit ſeruir, & en temps de paix, & à la guerre en ſes affaires. Car il iugeoit eſtre mal fait que les ſoldats & genſdarmes qui hazardent leur vie pour le ſalut public ſoient empriſonnez pour debtes & vſures : & fut ceſte loy donnée auſſi par Solon aux Atheniens, laquelle fut apellée Diſatée, defendant que pour vſure, aucun citoyen fut lié, ny mis en priſon.

Solon eſtablit loy cõtre les vſuriers. Semblable ordõnance faite à Rome. Voy Halicarnaſſ. liur. 6.

Or auoient les Egyptiens vne loy toute particuliere entre eux touchans les larcins, qui eſtoit telle. Ceux qui auoient en deliberation de fexercer en ceſt art, failloit qu'allaſſent fenroller au regiſtre du Prince, & chef des ſacrificateurs, & luy porter la choſe deſrobée tout auſſi toſt qu'elle auoit eſté emblée, & priſe: Celuy auſſi ſur qui le larcin auoit eſté fait failloit que vint eſcrire & denoncer deuãt le meſme Seigneur le temps, iour & heure qu'il auoit receu ceſte perte. Par ce moien les larcins eſtant facilemẽt deſcouuerts le perdant recouuroit ſon bien, ſauf que la quatrieſme partie eſtoit ordonnée pour le larron, pour punitiõ de celuy, qui auoit ſi peu ſoigneuſemẽt pris garde à ſes affaires: eſtimãt le legiſlateur qu'il valoit mieux puis qu'il eſtoit impoſſible d'empeſcher du tout les larcins, qu'on ne perdiſt vne partie de ce qui auroit eſté deſrobé, qu'eſtre priué du tout ſans eſpoir d'aucune reſtitution, ou recouurement.

Loy eſtrãge d'Egypte touchãt les larcins.

Mariages des Egyptiens le temps paſſé.

Les mariages y eſtoyẽt diuerſemẽt conſiderez : veu que les preſtres Egyptiens eſpouſoyent vne femme ſans plus: les autres en auoyent tant qu'ils vouloyent, & cõme ils en pouuoyent nourrir: aucun n'y fut onc pour lors eſtimé baſtard, & euſt il eſté produit, & engendré de quelque eſclaue ou acheté : d'autant qu'ils eſtimoyent le ſeul pere auteur de la generation, que la mere ne luy dõne que le lieu pour receuoir la ſemence & la nourriture, laquelle on leur dõnoit auec ſi peu de frais, & deſpenſe qu'à grand peine preſque le pourroit on croire: car ils entretenoyẽt leurs enfans de racines de ionc, & d'autres choſes qu'ils cuiſoyẽt ſous les braiſes, ou auec des herbes qui croiſſent dãs les paluz ſoit ou bouillies, ou miſes ſur les charbons, ou quelquesfois toutes crües qui eſtoyent les delices de ceſte enfance : la faiſant aller pieds nuds, & la plus part ſans veſtement quelconque, à ce les ſecourant la douceur, & temperie de l'air, qui eſt naturelle à ce païs, & prouince. En ſomme toute la deſpence que font les parens pour leurs enfans iuſqu'à ce que ils ſoiẽt en aage, ne leur ſçauroit couſter vingt Drachmes, à tout le moins n'excede point ceſte ſomme. Les preſtres inſtruiſoient les leurs aux lettres tant Hierogliphiques que profanes, & les acouſtument plus que à autre

C'eſt vne queſtiõ, ſi la femelle ayde auec ſa ſemence à la generation. Voy Ariſt. de la generation des animaux. l. 1. c. 18.

Nourriture ſauuage des enfans iadis en Egypte.

Geometrie & Arithmetique priſes en Egypte,

science ny sçauoir, à apprendre la Geometrie & s'adextrer en l'Arithmetique. Quand à la Musique & ieu d'escrime, de lutte, ou le voltiger, ils ne vouloyét qu'on les y acoustumast, à cause q̃ ces exercices estoyét trop violés & perilleux, si tous les iours on y employoit les corps encor si tẽdres, & que cecy en lieu de fortifier, debilitoit, & cassoit les forces en l'hõme. *Exercices violens dãgereux aux enfans.*

La Musique ils l'estimoyent non seulement inutile & sans prouffit, ains encore fort nuisible, comme celle qui amollist & effemine les cœurs des hommes, & leur rauist leur gaillardise. La medecine de laquelle ils vsoyét pour s'alleger, estoit la diete, ou le vomissement, & cela ou tout aussi tost qu'ils se trouuoyent mal disposez, ou y laissant trois ou quatre iours d'espace entre-my, entant qu'ilz croioyent (comme il est assez vray) que toute maladie procedoit de trop, & superfluemẽt se nourrir: & que celuy remede est le meilleur & plus court pour conseruer la santé que d'oster la cause & la source de toute maladie. Ceux qui voiageoyent, ou estoyẽt en guerre, tombans malades estoyent guaris sans rien despendre: à cause que les medecins y estoyent nourris, & salariez du public, & estoyent tenuz par la loy de prendre esgard aux patients, & les guerir suyuant les ordonnances, receptes & escrits des anciens de leur art, & qui fussent renõmez & autorisez. Si le medecin ayant suiuy les reigles du liure sacré n'a peu guerir le malade, il est sans coulpe, quoy que l'autre s'en aille mourir: mais s'il le gueriſſoit vsant d'autres, & de plus de remedes que leur liure ne portoit, on le faisoit mourir sans compassion aucune. D'autant que le legislateur croyoit que l'ordre de penser vn malade qui auroit esté dés long tẽps obserué par les medecins, & inuenté auec grand peine par les anciens estoit beaucoup meilleur, & plus salutaire que les nouuelles inuentions des modernes. *La Musique corrompt l'esprit de la ieunesse.* *Le vray remede de toute maladie la diete.* *Medecins en Egypte, fort suiects iadis.*

Les Egyptiens ont esté les plus estranges, & sottement superstitieux outre tous les idolatres: entant que non-contents des statues des hommes ils ont encor adoré les bestes, & mortes, & viues: telles qu'estoiẽt les Chats, les Chiens, Ichneumons, Espreuiers, Ibides, Loups, & Crocodiles, & vn infiny nombre d'autres. Et tant s'en faut qu'ils eussent honte de faire publique profession de celle bestiale façon de seruice, que plustost ils se pensoient dignes de louange, & honneur, se veautrans en ceste vilaine & habominable pollution, & infame idolatrie: portans les figures & representatiõs de ces animaux autour de leurs villes en procession, & par les villages les monstrant de loing cõme dieux conseruateurs, & ausquels ils faisoient reuerence, & les prioient treshumblement. Quelqu'vn de ces dieux, & brutes deitez dés Egyptiens mourant, cés fols l'enseueliſſoient dans vn beau linge, le salans auec grans cris, & vrlemens, & batans estrangement leurs poitrines, puis l'oignans auec liqueur de Cedre, & autres drogues precieuses & Aromatiques, ils les enterroient és saints lieux, afin que leurs charoignes fussent de plus de durée. Si quelcun de son bon gré, & de guet à pens, ou en quelque sorte que ce soit mettoit à mort vne de ces bestes, il n'y auoit aucun moien de le sauuer de mort, à cause que le peuple y accourant le massacroit fort cruellement & sans attendre ce qui en seroit ordonné par iustice. L'effroy que plusieurs auoient d'estre ainsi mal traitez, faisoit qu'aussi tost *Monstrueuse idolatrie des Egyptiens.* *Voy Arnobe contre les Gentilz. Eusebe prepar. euangeliq liu. 2. c. 1. Limetaire de tota re ceste folie. Lactance de l'orig. d'erreur liu. 2. ch. 14. & li. 5. ch. 21. Plutarch. au liur. d'Isis & Osiris. Sedulie poëte aux Heroi. paschaux. & Lucan. de la guerre ciuil. liu. 8. Strabon. liu. 17.* *Bestise des Egyptiens iadis.*

qu'on voyoit quelcun de ces animaux morts, ceux qui les premiers en auoient la veuë se tenant de loing, l'amentoient & pleuroient le desastre, en tesmoignage que ceſt accident n'estoit point aduenu par leur faute. La charge de nourrir ces beaux dieux brutaux estoit donnée à gens d'estat, & non de peu d'autorité enuers le peuple, qui s'y portoiét soigneusement & font leur despence à grands fraics, estant leur viande & pasture d'vn delicat breuuage fait d'espeaulte, ou escorgeon, & de bouillie faite de fleur de farine, & autres viandes composées auec du lait, outre ce leur mettoit on deuant des oyes tant boulues que rosties pour les rassasier. A ceux qui viuent de chair cruë, on leur distribue des oiseaux pris à la chasse, ou aux reths, & filais, somme on despendoit beaucoup, & mettoit on grand peine pour l'entretenemẽt de ceste vilennie. Et estoient si sots que de ne cognoistre point leur bestise, voyans mourir ces bestes, ains les plouroient, & en faisoient le dueil tout ainsi que si leurs enfans fussent decedez, & les enterroient auec plus de frais & magnificence que ne portoient leurs richesses: tellement que du temps de Ptholemée surnommé Lage Roy d'Egypte, estant à Memphy mort vn Bœuf de trop de vieillesse, celuy qui auoit charge de le nourrir y employa aux funerailles vne grand somme qu'il auoit eu pour sa nourriture, & encore emprunta il du Roy 50. talents d'argent, pour faire la despence de ces obseques superflues. Plusieurs s'esbahiront lisans chose si sotte & merueilleuse despence, mais ils s'estonneront encore d'auantage s'ils considerent combien les Egyptiens ont esté superfluz, & excessifs és obseques de leurs morts. Veu que dés que quelcun estoit decedé, les amys & parens du deffunct s'assemblans, se couuroient la teste de fange, & allans tout autour de la ville lamentans, & plourans sans cesse iusqu'a ce que le corps estoit enterré: Et durant lequel temps ils ne se lauoiét cõme de coustume, ny beuuoient vin, ou prenoiét nourriture de chose delicate & sauoureuse & n'vsoient d'aucun acoutrement que vil & de peu de valeur. Leurs sepulchres & tombeaux estoient de trois sortes, les vns somptueux, les seconds mediocres, & les autres de peu d'importance. A la despence & frais du premier on employoit vn talent d'argent, au second vingt mines, & au troisiesme & dernier, les frais estoient indignes qu'on en tinst compte. Ceux qui ont la charge des funerailles, comme y estans nez & nourris dés leur ieune aage, portoient les roolles des despences pour fenquerir des parens du mort, combien estce qu'ils y vtulent despendre: & ayans conuenu du pris, on leur liuroit le corps, afin que l'apareil des honneurs fut dressé selon la despence qu'on y vouloit faire. En premier lieu celuy qu'on apelloit Grãmairié, ou scribe, & greffier, ayant mis le corps sur la terre nue, marquoit sur la hanche combien il failloit fendre & inciser du corps du costé gauche. Celuy qui auoit la charge de faire l'incision, prenant vne pierre Ethiopique, fendoit le costé du deffunct, ce qu'ayant fait, il s'en fuioyt à toute course, estant suiuy des assistans, qui en le maudissant luy ruoyent des pierres, comme ayant commis quelque crime: ayans opinion que celuy là a quelque inimitié secrette en son cœur, contre le trespassé, lequel violoit ainsi furieusement le corps de son amy. Les saleurs qui saloient le corps estoient honorez entre

Dieux Egyptiẽs bien traittez & nourriz.

Ce Ptolomé fut le premier Roy d'Egypte, des successeurs d'Alexãdre, en la 114. Olympiade.

Folle despence en vnes funerailles de beste. 50. talẽts peuuẽt mõter enuiron. 2500. liures tour. voy Budé de Asse.

Despense és obseques des Egyptiẽs.

Vingt mines, à dix escus pour mine, ce sont deux cens escus. Voy Budé.

C'estoyent comme les crieurs, & porte-chapes à Paris.

Diuers offices de ceux qui auoyent charge des obseques.

tre eux comme gens segnalez, & recommandables : d'autant qu'ilz pouuoyent:& frequenter les temples & conuerser auec les sacrificateurs:ceux cy estans pres le corps, l'vn fendoit par dedans toutes les entrailles sauf le cœur,& roignons,& soudain vn autre lauoit tout cecy auec du vin Phœnissien,& iceluy meslé de choses soefues & fort odoriferantes,& puis oignoyent tout le corps de liqueur de Cedre premierement,& apres de diuerses confections precieuses & aromatiques, par l'espace de plus d'vn moys:& non content de cest oignement, encor faisoyent ils infusion de Myrrhe, Canelle, & autre espicerie tant pour conseruer le corps longuement sans pourriture,que pour le rẽdre souef-flairãt, & de bonne odeur. Acoustré & aromatisé qu'ils auoyent ainsi ce corps, ils le rendoyent aux parents,ayans premierement si bien ageancé les membres & parties, iusqu'aux sourcilz,& paupieres, qu'on eust iugé que c'estoit vn homme endormy.Auant que le mettre en terre, les parents faisoient aduertir les iuges,& amys du deffunct,du iour de l'enterremẽt les asseurans que le mort passeroit le fleuue & paluz des enfers. Assemblez que estoyent les Iuges quarante en nombre, & assis en demy rond, ou croissant pres l'estang & paluz en vn lieu pre[illegible]our cest effait, on conduisoit vne barque posée pour ce seruice par ceux qui estoyent commis maistres des ceremonies, & auant que le corps fut mis en son cercueil, chacun auoit licence suyuãt la loy,d'accuser le deffunct:lequel si estoit trouué auoir mal vescu, les iuges prononçoyent sentence le priuans de l'honneur, & droicts de sepulture: Mais si les accusateurs estoyent conuaincuz de l'auoir deferé à tort, ils estoyent condamnez à vne grosse amende.Ny ayãt qui l'accusast,ou le delateur estant prouué calomniateur,les parẽtz & amys laissans leur dueil & tristesse,se mettoyent à celebrer les louanges du deffunct, sans y omettre de quelle race il estoit, n'y la gloire de ses parentz, ainsi que les Grecz auoyent aussi de coustume. Car tous les Egyptiens s'estimoyent estre gẽtilzhommes: ainsi commençans le discours de la vie dés l'enfance, ilz racontoyent sa pieté vers les dieux,son erudition & sçauoir, & l'innocence de ses mœurs,& venans à l'aage parfait,leur religion,iustice, integrité, cõtinence,sagesse,& autres vertus estoyent singularisées,ce que fait ils inuoquoyẽt les dieux infernaux, qu'il leur pleust de colloquer cestui-cy au siege & ranc des bien-heureux, ausquelles prieres tout le peuple respondoit, louant hautement le mort, comme celuy qui iouissoit de l'aise des ames fortunées. Chacun alors enterroit son mort en son propre sepulchre, & ceux qui n'auoyent sepulture propre,les posoyent en leur maison,dans la muraille la plus ferme qui y fut,y dressant le cercueil tout droit, & maçõnant la closture:afin que les successeurs s'estãs enrichis, & faisans tout deuoir de payer ce qui estoit deu par le deffunct cussent le moyen de l'ẽterrer honnorablement. Or auoyent ils de coustume que empruntãs de l'argent ilz donnoyent en gage les corps de leurs parents au crediteur : là où faillantz à les racheter ils encouroyent vne grande infamie,& si estoyent eux mesme priuez de sepulture . Ce ne sera sans cause que on s'esbahira des institutions de ceux qui feirent ces ordonnances, & introduirent telles coustumes,non tant qui seruissent pour former la vie de ceux qui sont

Cedre arbre fort precieux à cause que onc il ne se corrompt,& conserue les choses où il est mis.

De ce Paluz, les poëtes ont assez escrit. Voy virg. 6. Eneid. toutesfois passoyent il le corps par dessus les estangs du Nil.

Des dieux infernaux. Voy Giregoire Girald en son histoire des dieux, Syntagme 6.

Priere pour les morts entre les gẽtilz.

Les corps mortz donnez en gage pour les debtes.

Toutes ces superstitions introduites à bonne fin.

au mõde que pour prẽdre eſgard à l'honneur, & ſepulture des deffunctz: mais tout cecy tendoit à induire les hommes à façonner ſi biẽ leurs actiõs qu'on n'y peut trouuer que redire,& à dire verité quoy que les Grecs ayẽt taſché de reformer la vie humaine,auec leurs fables poëtiques, ſur l'heur des bons & ſuplice des meſchans eſtans deffunctz,ſi ne peurent ilz onc auec tous leurs eſcrits attirer l'hõme à ſuyure les choſes ſaintes & vertueuſes, ains ſe mocquoyent les vicieux de leur dire & faiſoyent des riſées de leurs inuentions & reſueries. Là où les Egyptiens puniſſoyent par effect les mal viuans,& louoyent les bons ſelon le merite de leur vertu,& bõne vie: admoneſtans tous les iours vn chacun de ce qu'il deuoit ſuiure cõme prouffitable,voyant la recompenſe preparée,pour les œuures quelles que elles fuſſent d'vn chacun de leurs citoyens:& ainſi les vicieux ſe mettoyẽt en deuoir de viure bien,& vertueuſemẽt. Auſſi fault-il penſer que ces loix là ſont bonnes & ſaintes par leſquelles les hommes deuiennent non riches, mais pluſtoſt iuſtes, honneſtes, ſages & modeſtes. Et voila quand à l'Egypte:reſte à pourſuiure des autres peuples,& Prouinces de l'Afrique.

Platõ és liures de la republ. j'ayde aſſez de ces fables.

Quelles ſont les bonnes & ſaintes loix.

Des Pœnes, & autres peuples d'Afrique. Chap. 7.

Pœnes dits des Phœniſſiens, en oſtant ſeulement l'aſpiratiõ,à cauſe que ce fut Didõ qui peupla celle contrée. Apian Alexandr. liure Libyq.

LEs Pœnes,deſcenduz des Phœniſſiens,ſont diuiſés en pluſieurs & diuerſes nations: entant que les Andrimachides voiſins d'Egypte, ſuyuent auſſi les mœurs des Egyptiens: & portoient iadis le meſme habit que le reſte des Pœnes, à ſçauoir que leurs femmes auoient en chacune de leurs cuiſſes vn anneau d'erain(ce qui ſ'obſerue encor en pluſieurs endroits d'Afrique entre les Mores) & nourriſſoient longue leur cheuelure: & eſtoient ſi peu ciuils, & tant mal apris que les poulx qu'ils prenoient ſur leurs corps,ils les mordoient & tuoient à belles dents, & puis les gettoient à terre,ſeulz entre leur voiſins,qui vſoient de ceſte brutalité.Ce ſont eux auſſi qui ſeulz entre ceux de leur nation,& anciẽne parenté enuoyoient,& produiſoient leurs filles vierges qui eſtoient preſtes à marier au Roy,deſquelles il depuceloit celle qui le plus lùy venoit à gré & en faiſoit l'eſſay auant qu'elle allaſt au mary. L'autre peuple Africain nommé Naſamone eſtoit puiſſant,& iouïſſant d'vn païs de grand eſtendue,fort cruel,& furieux & eſcumeurs & Pirates,qui deualiſoiẽt les Naus arreſtées pres les bancs,& ſablons de la mer Libique. Ce peuple farouche deſcend en eſté,ayant laiſſé ſon beſtail le long de la mer, en la campaigne pour y recueillir les fruits, & dates des Palmiers, & ſ'y fournir du boys deſdites Palmes à cauſe qu'elles y ſont fort belles, en grand nombre, & qui ſont fertilles & aportans de fort beau fruit.Ilz en prenoyent donc les dates non encor meures, & les faiſoyent meurir au ſoleil, & les trempans dans du lait en prenoyent leur nourriture.Ces gens auoyent(comme encor il eſt obſerué) pluſieurs enſemble vne femme, ſuyuant leur ancienne couſtume, & ſe meſloyent auec elle deuant tout le monde, de meſme façon preſque que les Maſſagetes, ſi ce n'eſt que ceux-cy mettoyent vn baſton à la porte. Les Naſamones ont auſſi de couſtume que ſi quelqu'vn

Autant en font encor à preſent ceux qui habitent en l'Amerique.

Naſamones. Voy Lucan des guerres ciuil.li.4. & 9.

Ces bancs ſont entre le royaume de Thunes, & le pais Cirenaique. Voy Ptolo.en la Geograph.

Strabon liu.3. & 17.

Paure nourriture des Naſamones

Maſſagetes ſont Scythes.voy Stra

d'entr'eux prẽd femme,le premier iour des nopces, l'eſpouſee aille courtiſer tous ceux qui ſont appellez au feſtin,les inuitant à l'acointer,& ceux qui auoyẽt affaire auec elle eſtoyent contraints luy faire quelque preſent, qu'elle emportoit en ſa maiſon pour teſmoignage du nõbre de ceux qui auoyent eu affaire auec elle.Or ces Naſamones vſent de la forme de iurement,& deuination qui ſenſuyt,en eſtans les miniſtres ceux qu'ils ſçauẽt, & eſtiment eſtre les plus iuſtes & vertueux, d'autant que c'eſt aux mortz à qui ils ſ'adreſſent en iurant par eux, & tenãs les mains ſur leurs tõbeaux. Et encor deuinent ilz aprochans leurs ſepulchres,pres leſquels leurs oraiſons finies ils ſ'endormoyent,durant lequel repos, tout ce qu'ils venoyẽt à ſonger leur ſeruoit d'oracle,& prediction toute aſſeurée. Et ſ'entrepromettant la foy,ilz vſoyent de telle ceremonie, chacun prenoit vn hanap de la main de ſon compaignon, & beuuoyent l'vn à l'autre en ſigne d'alliance, & ſ'ils auoyent de quelque liqueur fut eau, vin, ou autre humeur, ils y mettoyent le doigt qu'ilz lechoyent l'vn apres l'autre. Les Garamantes eſtoyent ſi farouches,& ſauuages qu'ilz fuyoient toute compagnie,& hantiſe d'hommes,que de ceux de leur païs,& ſi laſches & poltrons qu'ils n'auoyent aucunes armes offenſiues,ny deffenſiues,& eſtans aſſaillis, n'oſoyent faire reſiſtance, & eſtoit leur païs par deſſus les Naſamones en la Libye & Marmarique, tirant vers la Barbarie au Royaume appellé à preſent de Barcha pres la Marine, tirant vers le ponant,les auoiſinant les Maces,qui ſe raſoyent le ſommet de la teſte, laiſſans croiſtre vn topet de poil ſur le deſſus tondans le reſte en rond tout à l'entour. Les Guidanes leurs voiſins portoyent à la guerre des peaux d'Autruches ſouterraines, en lieu de bouclier.Leurs femmes portoyẽt auſſi pluſieurs frãges faites de peaux, pour mõſtrer(ainſi qu'on dit) par le nombre de ces franges cõbien d'hõmes les auoyẽt acoſtées, car chacun qui auoit affaire auec elles leur faiſoit vn preſent ſemblable, tellement que celle qui en auoit le plus, eſtoit auſſi priſée,& honorée ſur toutes autres, comme la mieux aymée & courtiſée des amoureux.

Les Machlies ſe tenoiẽt vers le paluz de Tritonie leſquels ſe raſans le deuant de la teſte portoient la cheuelure longue par le derriere, & au contraire les Auſes portent leurs cheueux ſur le deuant tout ainſi qu'on paint l'occaſion.Les filles de ce peuple dreſſoiẽt tous les ans vn combat le iour de la feſte de Minerue,en l'honneur de celle déeſſe ſe combatans à coups de pierres fort deſpiteuſement, & cruellement & ſ'entrefrapans de gros baſtons, ſe vantans d'obſeruer la couſtume ordonnée par celle déeſſe que nous apellons Minerue.Or celles qui eſtoient mortes en ce conflit, portoient le nom de fauces vierges & corrompues,mais cecy ſe fait auãt que ſortir de la bataille : & celle qui ſ'eſtoit maintenue le plus bruſquement, eſtoit touſiours honorée par les autres pucelles, qui l'ayans armée de toutes pieces, & ſur tout d'vne bourguignotte faite à la Corinthienne, auec vne creſte telle que celle de noz morions,& la faiſans monter ſur vn chariot branſlant, l'alloient en ce triomphe pourmener le long du lac & paluz Tritonien.Ce peuple meſme ſ'acointoit confuſement des femmes, non qu'ils ſe tinſſent enſemble en quelque honeſte ſocieté, ains tout ainſi

bon liu.11. Herodote liu.1. Pomp. Mele.1. S. Chryſoſt. au ſermon de Penteconſte. Ptolom. Table 7. d'Aſie.

Ainſi en vſons nous ſur les reliques des ſaints.

Garamãtes peuple de Libye. voy Ptolom. Solin ch. 32. Lucan. liu. 4. & 9. Pomp Mele.1.

Maces peuple Libyen.

Femmes des Guidanes, ſe proſtituoyent à chacun. Les Arabes tiẽnẽt à preſent tout ce pays.

Pallas fut nõmée Tritonie à cauſe qu'elle naſquiſt pres le Paluz Triton. Voy Pauſa en ſes Bœotiq. Pomp. Mele. liu. 1. Herodote. 4. Pline li. 5. ch. 4.

Combat de filles en l'honneur de Minerue.

Grãde beſtiſe des Auſes, & Tritoniens.

que les beſtes en vſent. Les fils qui en naiſſent dés qu'ils ſont paruenuz en aage, les hommes eſtãs aſſemblez, il choiſiſt celuy auec lequel il veut eſtre & demeurer, lequel eſtoit reputé pour ſon pere, car les trois moys ils ſaſſembloient pour ceſt affaire.

Mont Atlas eſt de grand eſtendue depuis la Mauritanie, courãt iuſqu'à l'Ocean Occidẽtal. voy Põp. Mele liu. 1.

Les Atlantiens ſont ceux qui habitoient le long du mont Atlas, & furent Anonimes, c'eſt à dire, ſans que pas vn d'eux eut vn nom qui luy fut propre : Ceux cy deteſtoient le Soleil ſur le plus chault du iour, & luy diſoient toutes les iniures deſquelles ils ſe pouuoient aduiſer, à cauſe que par ſon ardeur, il les affligeoit & rendoit leurs terres infertiles. Ils ne mangeoyent d'aucune ſorte de chair de beſte quelconques & eſtoient ſans iamais ſonger choſe qu'elle que ce peut eſtre. Les Nomades, ou paſteurs ſauoiſinans d'Egypte, viuoïent de chair & de lait, ſans toutesfois rien toucher qui procedaſt de la vache, d'autant que ny les Egyptiens auſſi touchoyẽt iamais rié du pourceau, & ne nourriſſoiẽt point de vaches: & les femmes Cirenaïques euſſent fait conſcience de les ſeulement frapper, à cauſe d'Iſis honorée en Egypte ſouz la figure d'vne vache, en l'honneur de laquelle elles ieuſnoient, & celebroient des feſtes auec grand ſoing & diligence. Mais les femmes du royaume de Barce qui eſt le plus voiſin d'Egypte entre tous les Libiens, le long de la marine, ne mangeoient ny vache, ny porc, & leſquelles bruſloient aucunement les veines du ſommet de la teſte à leurs enfans en l'aage de quatre ans, auec de la laine graſſe & non lauée, afin que la pituite coulant du cerueau ne leur fut iamais nuiſible, qui eſtoit la cauſe que ces peuples ſe vantoiẽt d'eſtre preſque touſiours en bonne ſanté. Lors qu'ils ſacrifient ils en vſent ainſi, ayans coupé l'oreille à la beſte du ſacrifice, cõme pour premier offre, ils la gettent ſur le toit du tẽple, & puis luy tournent & coupent la teſte, ne ſacrifians en l'honneur d'aucun autre Dieu, que du ſoleil, & de la lune. Or tous les Africains enterrent leurs morts tout ainſi que les Grecs, ſauf les Naſamones, qui les enterrent tout debout, ſi bien que quand vn homme eſt aux angoiſſes de la mort, ils le dreſſent, afin qu'il ne rende l'ame tout couché. Leurs maiſons ne ſont ny de grand conſequence ny frais, eſtans faites de clayes & rameaux entrelacez en des lentiſques & leſquelles ils tournent où bon leur ſemble. Les Maxes autre peuple Africain, ſ'acouſtrent fort eſtrangement leur perruque, portans la partie gauche raſe & la dextre cheuelue, & ſe peignans la face de vermillon, ſe vantãs d'eſtre deſcẽdus des Troïens. Les femmes des Zabiques qui ſont leurs voiſins ſeruent de chartiers à leurs marys allans en guerre. Entre les Zigantz, (où les auettes font vne grãd quantité de miel, mais on tiẽt que les hommes en ſophiſtiquent beaucoup plus que les mouches n'en font) tous ſe vermillonnent la face, & mangent des ſinges, deſquels le païs abonde ẽz montaignes voiſines. Tous ces peuples ſont en Libye, viuantz tout ainſi que les beſtes de ce qu'ilz rencõtrent, ſans tenir aucune prouiſion en leurs maiſons, & ne ſe veſtent que de quelques peaux de beſtes & ſur tout de Chieures qui ſont là en abondance. Les plus puiſſans entr'eux n'ont aucune cité, ſeulement des tours, & petitz forts baſtis le long des eſtangs, & riuieres, où ils ſerroyent ce qui leur eſtoit neceſſaire pour la vie. Ilz ſont

Atlantiens ne mangeoyẽt chair, & ne ſongeoyent onc. d'où procedẽt les ſonges, voy Pline dernier ch. du 10. li. Albert li. 2. du ſommeil, & veille. Nomades, ou paſteurs Africains, voiſins de la regiõ Cyrenaïq: car il y a auſſi des Nomades en la Scythie. voy Strabon. liu. 1. 7. & 12.

Barce ville aſſiſe ſur la mer de Cãdie. Voy Pline li. 5. chap 5.

Mode des ſacrifices des Barcéens.

Enterrement des Naſamones quel.

Maxes acouſtrez eſtrangement.

Les femmes Zabiques chartieres.

Peuples viuantz de chair de Singes.

Mœurs des Libyens.

faire ſerments tous les ans au peuple qui leur eſt ſuiect d'obeïr aux commandements de leur prince, & d'aymer leurs compaignons & voyſins: ayans les armes ſelon leurs mœurs & l'vſage du païs: Car comme ainſi ſoit qu'ils ſoyent de legere taille, & habitent vn pays tout preſque en planure, ilz vont en guerre, ſans eſpée, ny couteau, ou arme quelconque, ſauf quelques Arſegayes, & de gros cailloux choiſis à leur fantaſie qu'ils portent en des vaſes faits de cuir, & auec cecy ilz combatent, & aſſaillans, & ſe retirans du conflict, & taſchans de frapper leur ennemy n'attẽdoyent iamais qu'on leur donnaſt deſſus, accouſtumez de leur enfance à la courſe pour ſe ſauuer à la fuitte: & n'vſent de foy, ou loyaulté quelconque à l'endroit des eſtrangers.

Troglodites quelz & dits pour habiter dans les grotteſques & cauernes. Solin ch. 34. Herodote 4. d'où tout cecy a eſté pris.

Les Troglodites (que les Grecz à cauſe qu'ilz viuent des chairs de leur beſtail appellent Paſteurs) ſont en Ethiopie aſſemblez en des Citez, & qui creent & eſliſent des Roys, & ſeigneurs ſur leur païs. Leurs femmes ſont communes à chacun d'eux, ſauf que le Roy en a vne qui luy eſt toute particuliere: que ſi quelqu'vn acointe la femme du Prince, le bõ homme ne ſe venge ſinon d'vne amende de quelque nombre de brebis, qu'il luy fait payer pour auoir planté les cornes à ce beau Roy ſans force. Durant les ventz Etheſies, à cauſe qu'il pleut fort en ce païs, ilz ne viuent que de ſang & lait meſlez enſemble, & qu'ilz font vn peu cuire auant que en vſer. Durant les grandz chaleurs, leur máquant paſture pour leurs troupeaux, ilz ſe retirẽt vers les mareſts & paluz, & n'õt gueres guerre enſemble, que pour la diſſention aduenue pour ces paſturages. Ilz tuoyent les beſtes caſſées de vieilleſſe, ou maladie, & ne viuoyent guere d'autre viande: & mettoyent le nom à leurs enfans, non celuy de leurs peres & maieurs, ains de quelcune des beſtes de leur troupeau, leſquelles ilz apelloyẽt & peres, & meres, à cauſe que c'eſtoit d'elles & non de leurs parents qu'ils prenoyent, & ſubſtance & nourriture. Les ſimples & groſſiers, & le petit peuple vſoit pour breuuage de la liqueur d'vn arbre nommé Paliure, & les plus riches & puiſſans, tyroiẽt le ius de certaines fleurs, ayant & gouſt, & couleur ſemblable au Mouſt le plus meſchant & mal ſauoureux, qu'on tire de noz raiſins. Et pour autant que la multitude de leurs haraz & troupeaux eſt fort grande & de beſtes diuerſes, ilz ſont contraintz de ſouuent changer de place, allans tout nudz, ſauf les parties honteuſes qu'ilz couurent de peaux de leurs brebis.

Ces Troglod. habitent dans le ſein Arabique. Voy Ptol. liu. 4. ch. 8. Table 4. Et ſont Ethiopiens.

Pauure vie des Troglod. ventz Etheſies viẽnent du Leuãt, & ſouflans tout les ans 40. iours apres la Canicule. Voy Strabon l. 3. Pline. 37. ch. 5. Gelle liu. 2. ch. 28.

Paliure eſt & herbe, & arbre, laiſſe ſe trouue ſeulemẽt en Afrique. voy Dioſcorid. li. 1. c. 123. Theophraſt. liur. 3. ch. 17. & liu. 4. ch. 4.

Les Troglodites ſont circoncis tout ainſi que les Egyptiens, ſauf ceux qui ſont boiteux, leſquels ſeuls ſe tenans en la region des Heſternes, ne voyẽt ou ſentẽt iamais le raſoir ſur leur corps pour y raire, ou couper choſe quelconque. Les Troglodites apellez Megauares, portent pour armes vn eſcu ou bouclier de cuir de Bœuf tout crud, & ſans eſtre tanné ny acouſtré, & fait en rond comme noz rondelles, & vne groſſe maſſue ferrée, d'autres ont des arcs, & lances pour combattre. Ils ne tiennent aucun compte de la ſepulture, ains ſe moquant d'icelle, dés que quelcun d'eux eſt mort ils prenent le corps, & lians la teſte aux cuiſſes auec des ſions, & hards de Paliure, ils le poſoient ſur vn lieu eminent, le chargeoient en riant de pierres, & l'ayant couuert d'vn grand monceau de cailloux, ſ'en retournoient ſans

De quelles armes vſent les Troglodites.

Cruelle façon d'enterrer les morts.

monſtrer vn ſeul brin de triſteſſe pour la perte de leur amy. Ils bataillent enſemble non pour leurs finages,ou iniures ou eſmeuz de courroux, ou ambition,ſeulemẽt pour les paſtis & herbages à nourrir leurs troupeaux. Leurs combats commençoient à grands coups de pierre,iuſqu'à tant qu'il y en auoit de blecez : & lors ils prenoient leurs arcs deſquels ils eſtoient merueilleuſement bons maiſtres, ſacharnans ſi bien que pluſieurs y demouroient pour les gaiges:Mais en fin les plus vieilles d'entre leurs femmes ſe preſentans,& ſans aucune crainte,ſe mettans entre les deux parties faiſoient ceſſer le combat(car c'eſtoit grãd forfaiture que d'en offencer quelcune)auquel pour l'amour & reuerence de ces dames ils mettoiẽt fin ſoudainement. Ils eſtoient ſi charitables enuers les vieillards qui ne pouuoient plus ſuyure les troupeaux,& haras vagans de lieu en autre,que les eſtranglans auec vne queüe de Bœuf,les faiſoient miſerablemẽt mourir.Leur eſtoit permis de faire mourir vn qui languiſſoit en maladie, encor qu'il refuſaſt de finir,& penſoient luy faire vne grand faueur,& auantages, vſans de pareille courtoiſie aux febricitans & à ceux qui eſtoiẽt aſſaillis de quelque maladie incurable : ayans opinion que celuy eſt le plus malheureux d'entre les hommes,qui ne pouuant rien prouffiter en viuant, deſire toutesfois de viure en ce monde. Herodote eſcrit que les Troglodites font des Grotteſques pour y habiter,ſans auoir aucun deſir d'accumuler richeſſes,veu qu'ils ſe ſont dediez,& conſacrez à vne pauureté volontaire, ſe glorifians en ce ſeulement qu'ils iouïſſent d'vne pierre exquiſe que nous apellons Exachontalite : & qu'ils viuent de chair de Leſards,& ſerpens:que leur parolle eſt ſi confuſe,que pluſtoſt on iugeroit qu'ils ſiflaſſent ou grinçaſſent les dents, que non qu'ils imitaſſent aucunement la voix humaine.Il y a encor vne autre nation Ethiopienne par deſſus l'Egypte le long du Nil vers les parties auſtrales,où les hommes, nommez Rizophages (qui ſignifie mange racines) ne viuent que des racines des roſeaux,arrachées des lieux voiſins,qu'ils lauent & battẽt tant auec des pierres iuſqu'à ce qu'ils les amolliſſent,& deſquelles ils font des gateaux comme vne tuile autant qu'on en peut tenir en la main,& les mangent, eſtans cuits au ſoleil.De ceſte viande ils en iouïſſent en paix,& en ont en abondance tout le long de leur vie,à cauſe qu'ils n'ont guerre auec pas vn de leurs voiſins:ſi eſt-ce qu'ilz ont guerre cõtinuelle auec les lyons, qui pour ſe rafreſchir aux ombres,ſortent des deſertz, & auſſi pourſuiuãt les moindres beſtes pour ſe repaiſtre: qui eſt cauſe que ſouuent les pauures Ethiopiens,ſe tenans aux Paluz en payẽt la folle enchere, & ſont deſchirez dés qu'ilz ſortent de leurs mareſts par ces beſtes farouches, & cruelles, tant pour n'eſtre des plus courageux que l'on ſache, & n'ayans armes pour ſe preualoir de telle violence. Et il y a long temps que ceſte nation euſt eſté ruinée par les Lyons, ſi nature n'euſt pourueu de ſon bon gré à leur deffence,& conſeruation. D'autant que ſur le commencement que la Canicule eſpand ſes ardeurs, il naiſt vne ſi grande & innombrable multitude de frelons en ce païs là,ſans qu'aucun vent y regne pour y cauſer, en attirant les vapeurs ceſte corruption, que les hommes ſe retirãs dans les paluz n'en ſont point vexez ny tourmentez, mais les Lyons en ſentent telle

Batailles des Troglodites,pourquoy ſe faiſoient,& comme prenoyent fin.

Cruauté Barbare ſur les vieillardz maladifs.

Eſtrãges receptes pour les malades.

Liur. 4. d'où l'autheur à pris tout cecy, n'eſt parlé vn ſeul mot de ces cruautez. Bien parle-il de leurs manger de ſerpẽs & parolle cõfuſe.

Rizophages habitẽt pardela l'iſle de Meroé, pres le fleuue Aſtape.

Voy Diod. Sicil. l.des antiq. 4.c.3.

Ethiopiens aſſaillis des Lyons. tout cecy eſt de Diod. Sicil.li. 4.ch 3.

Frelons,& Tans, ou hanetons chaſ-

guerre qu'ilz ſont contraintz de ſen aller, tant pour ſe faſcher de la morſure de ces beſtioles, qu'eſpouuentez de leur ſon & murmure. A ceux-cy ſont voiſins les Hilophages, & Spermatophages (c'eſt à dire ronge-boys, & mange-ſemences) les derniers deſquels recueillans les fruits cheans des arbres ſ'en nourriſſent ſans ſe pener autrement pour auoir eſgard à leur prouiſion, contents le reſte du temps de ſubſtenter leur poltrone vie des herbes qui naiſſent par la campaigne mareſcageuſe. Là où les Hilophages ſe mettans en campaigne auec leurs femmes, & enfans montẽt ſur des arbres, ou coupans le tendron & bous des branches, ils en nourriſſent leurs corps miſerables: & ſont ſi adextres (à cauſe du long vſage de grimper ſur les arbres) qu'ils ſaultent d'vn en autre, comme ſi c'eſtoient des oyſeaux, & Eſcurieux, & ſe coulent le long des branches & rameaux, les plus tendres & foiblets, ſans danger de leur perſonnes, tant ils ſont maigres & legers, &, ce qui ſemble choſe incroyable, ils ſont ſi ſubtils que ſi le pied leur gliſſe ſur quelque rainſſeau ſoudain les mains ſ'accrochans à la branche les deliure de l'infortune de la cheute, & quoy qu'ils tombent, encor ſont ils ſi peu chargez de chair & graiſſe, que la legereté du corps empeſche qu'ils ne reçoiuent aucune offence: & ainſi ils raſſaſient leur ventre affamé l'empliſſans des tendrons des arbres ainſi que font les cheureulz, & chamoys en noz montaignes. Ces gentils oiſeaux vont touſiours tous nuds, & ont leurs femmes, & enfans communs, auſſi leurs richeſſes ne ſont trop grandes: quoy qu'on die qu'ils bataillent à beaux coups de baſtõ pour les lieux de leurs demeures, eſquelles les vaincueurs, donnent loy, & commandent ſur les vaincuz. Mais il en meurt plus de faim, que de coups receuz à la bataille entãt que leur defaillant la veuë, ils ſont priuez du ſens qui leur faiſoit voir le ſouſtien de leur vie, & ainſi ils periſſent. Le reſte de ce païs eſt habité par les Cineques, leſquels bien que ſoiet en moindre nombre que ne ſont les ſus-nommez, ſi eſt-ce que leur vie eſt fort differente enſemble. Car ils ont leur demeure aux boys, & leur païs eſtant foreſtier, faſcheux, mal-plaiſant, & raboteux, & où l'eau eſt rare & les fontaines difficiles à y eſtre trouuées, ils ſont forcez de prendre leur repos ſur les arbres, de peur de ſeruir de paſture aux beſtes qui repairent par telles ſolitudes, & ſur le point du iour, allans vers les eaux pour raſſaſier leur ſoif, quoy qu'ils ſoiẽt armez, ſi ſe cachent ils parmy les feillardz les plus eſpais de ce païs boſcageux: & ce ſçachant que ſur le chault plus ardant du iour les Bœufs ſauuages, les Pardes, Lyons, & autres beſtes farouches tourmentées tant de la chaleur ardente du ſoleil, que vaincuz d'vne rage impaciente de ſoif, iront aux fontaines pour ſ'y rafreſchir, & raſſaſier leur alteration. Ces animaux renduz qu'ils ſont peſans & lourds pour ſ'eſtre chargez d'eau, ces Ethiopiens ſortans de leur embuſche leur courent ſus auec des perches & baſtons aiguiſez & bruſlez par vn bout, & les tuent de pierres, & ſaiettes, & les partageans enſemble, & donnant à chacune bande ſa portion, ils ſ'en ſaoulent, & prenent gaillarde curée. Il aduiẽt quelquefois, quoy que tard, & non trop ſouuẽt, que quelques vns d'entre eux ſont deſchirez par quelque beſte plus forte & puiſſante qu'ils ne ſont, mais ils ſont ſi cauteleux, & ſubtils en leurs chaſſe, & embuſches que les plus braues, & furieux de

Sont les Lyons du pays des Rizophages.

Miſerable vie des Spermatophages, & Hilophages.

Diodore faint icy des corps aëriens és hommes.

Peuple de faim, eſtant deuenu aueugle.

Ceux que ceſtuy-cy apelle Cineques Diodore nomme Gymnites.

Ceux cy ſont apellez par Ptholomé Scinites. Table 4. d'Afrique liur. 4 chapit. 8. les mettãt vers les mõtaignes d'Azanie.

Chaſſe ſubtile des Gymnites ſur les beſtes farouches.

ces animaux demeurent vaincus & deffaictz. Ayans faute de chair ilz ſaident pour viure des peaux des beſtes au parauãt mangées, qu'ilz detrempent, & en oſtant le poil les chauffent, & cuiſent au feu legerement: & ſe les departiſſans enſemble, ſ'en ſaoulent auec bon apetit, & goulüement. Et pour rendre leurs enfans adextres à bien tirer de l'arc, ilz leur dreſſent vne bute, & ceux-là ſeulz ont a manger leſquelz auront touché le blãc, & c'eſt pourquoy la faim les preſſant, ilz deuiennent ſi bons, & parfaitz archers. On y trouue encor les Acridophages, ce ſont les mãge-ſauterelles, ou Locuſtes, voiſins du deſert Libyẽ outre la regiõ Cinnamifere, ou porte-canelle, les plus petitz d'entre les Ethiopiẽs, noirs outre meſure, & maigres comme l'eſcorce d'vn arbre. Durant la ſaiſon du Printemps nature pouruoyant à leur faim, & deffault, fait ſouffler les vents Zephir que nous appellons ventz d'a bas, & le Libyque, qui eſt auſtral, qui leur amenent grand quãtité de ſauterelles, deſquelles ilz dreſſent leur affamée cuiſine, & qui ne pouuans riẽ trouuer au deſert viennent ſeruir de paſture à ces Negres miſerables. Et ſont ces Locuſtes treſgrandes, & la couleur de leurs aiſles fort vilaine, & reſſentant ne ſçay quoy de ſaleté, & ordure. Or comme ceſte vermine pouſſée du vent vient comme vn nuage obſcurciſſant les vallons où ſe tiennent ces Ethiopiens, eux qui ſont acouſtumez à tel exercice, portent grand quantité de matiere cõbuſtible, & toute l'herbe au parauant coupée amoncellant le tout enſemble, & y mettans le feu le long d'vne grande valée. Qui cauſe que les Locuſtes vaincues de la force & vehemence de la fumée y ſont pouſſées de l'air en terre, en quelque lieu vn peu plus loing de ce vallon, en tombant ſi grand nombre, qu'elles ſuffiſent à nourrir tout ce peuple. Lequel les ſalant (car ce païs abõde fort en ſel) en font reſerue, & leur ſert ceſte viande d'vne ſaulce exquiſe en leurs affamez apetis, n'ayans autre nourriture que de ces beſtioles engreſſées des bleds mãgez & rongez par le reſte du païs Ethiopien. Car ce peuple ne fait nourriture aucune de beſtail, & ne mange aucun poiſſon, eſtãt fort eſloigné de la mer, & à bref parler, n'ayant autre moien pour ſubſtẽter la vie miſerable. Ainſi ne faut ſ'esbahir ſ'ils ſont legers & diſpoz de leur perſonne, & ſ'ils courent bien, & viuent briefuement, veu que les plus vieux qu'on y voye ne paſſent iamais l'an quarantieſme de leur aage. Quand à leur mort, & fin ell'eſt autant miſerable cõme incroyable, quoy qu'elle ayt quelque veriſimilitude: car ce peuple paruenu en la vieilleſſe ſi ſoudaine, ſent engendrer premieremẽt en ſon ventre, puis en l'eſtomach, puis par tout le corps, des poulx eſlez, non ſeulement diuers en figures, & couleurs, ains encore horribles à voir, & ſales & vilains, qui en peu de temps les rongent, & conſument auec vne eſtrange, & effroiable douleur. Le commencement de ceſte maladie les empoigne auec vn grand demãgement tel que de ceux qui ont la gratelle, qui cauſe qu'en ſe gratant ils ont grand plaiſir ſuiuy d'vne ſoudaine douleur & repentance: apres ce gratter on voit ſortir les poux à eſcadrons, qui coulans auec vne eau ſanglante ſortans de ce demãgement, contraignẽt le patient miſerable vaincu d'angoiſſe &, preſſé du mal, à deſchirer ſon corps à belles ongles non ſans ſe plaindre, & gemir fort grieuement. Apres cecy les poux ſortent for-

Comme les Gymnites adextrent leurs enfans à tirer de l'arc.

Mange ſauterelles peuple fort maigre & noir demeſurément.

Zephir participe & du ponant, & du midy, & c'eſt pourquoy il eſt attrempé, & produiſant.

En Ethiopie ceſte bruine gaſte ordinairement tous les ans quelque prouince, ny laiſſant rien qui ſoit ſur terre. Voy d'Aluarez en ſon Ethiop.

Vie fort courte des Acridophages cauſée par la corruption de leur nourriture.

Peuples mourans de Pthiriaſe & maladie pediculaire.

formillans en telle ſorte,que comme ſi c'eſtoyẽt des vers de quelque boys vermoulu,ilz ne peuuent eſtre oſtez,ny effacez,renaiſſans ſoudain les vns apres les autres:& en ceſte façon ces pauures gens donnent fin à leur vie, ſoit pour la nourriture priſe tout le temps de leur aage, ou à cauſe de l'indiſpoſition de l'air corrompu de leur Prouince. Sur l'extremité d'Afrique vers les parties Auſtrales, habitent des hommes que les Grecz nomment Cynnamimes, & les Barbares les apellent ſauuages, portans la barbe fort longue & touſue, & nourriſſans des troupeaux de chiens ſauuages, qui leur ſeruent de garant & ſauuegarde. D'autant que dés le tropique de Cancer,qui eſt le commencement du retrograde du ſoleil en eſté au moys de Iuing, iuſqu'à moitié d'hyuer, il vient vne multitude infinie de Bœufz Indiens ſe ruer en la terre de ce peuple,ſoit que ces beſtes fuyẽt la rage d'autres qui les pourſuiuent, ou pour trouuer dequoy ſe nourrir, ou pour autre occaſion, à ce pouſſez de la ſeule nature qui produit tout ce qui eſt çà bas de merueilleux, ſi eſt-ce que la cauſe en eſt encor incogneuë & incertaine aux hommes.

Cynnamimes peuple Chiennetier.

Tropique d'eſté eſt le Cancer,comme Capricorne eſt de l'hyuer.

Bœufz Indiens à troupeaux aſſaillẽt les Cynnamimes.

Or les hommes ne pouuans ſe preualoir de ces beſtes furieuſes de leur propre force, ilz ont recours à la gaillardiſe de leurs chiens, auec leſquelz ilz pourſuiuent ces Bœufz,& en font ſouuent de beaux maſſacres, partie deſquelz ilz mangent tous fraiz pris, & ſalent les autres pour leur prouiſion,& encor auec ces chiens, ilz prennent grand quantité d'autre ſauuagine, qui me fait pẽſer que ce ſont les chaſſeurs Oripées deſcritz par Ptolomée. Les derniers de ceux qui habitent les parties meridionales d'Afrique ſont les Ichthiophages,(c'eſt à dire mange-poiſſon)leſquels ayãs forme humaine, viuent neantmoins auſſi brutalement que les beſtes, & eſt leur païs, pres la riue de la mer en la region des Troglodites, au ſein Arabique [voila comme les anciens ignoroyent les terres, veu que Diodore Sicilien de qui ceſt auteur à tout emprunté, n'a eu cognoiſſance iuſqu'au Promontoire Praſien,qui eſt le dernier bout & limite cogneu par Ptolomée, qu'on ſçait à preſent eſtre nommé le Royaume de Melinde, & par delà lequel encor y a terres & Prouinces infinies, iuſqu'au Cap de bonne eſperance, le tout deſcouuert par les Pilotes de noſtre aage. En outre ne veux omettre que icy on met les Ichthiophages en la region des Troglodites, vers le ſein & goulphe d'Arabie, qui eſt païs Oriental, comme ainſi ſoit que Ptolomée les mette non en Ethiopie, ains en l'Egypte Arabique,bien loing de l'Ethiopie, tirans vers noſtre Pole, & deça le Tropique d'eſté, comme ainſi ſoit que les Troglodites ſoyent tirans vers l'Equateur, & l'approchans, comme ceux qui ſont par delà noſtre Tropique, ſoit cecy dit en paſſant, & pour le plaiſir & contentement du lecteur, lequel ie veux que on apaſte d'autre viande que baïes, ou ſimples coniectures.] Or ces Ichthiophages vont tous nudz ſans iamais vſer d'habillemẽt quelconque,ayans à l'imitation des beſtes,& femmes,& filles à diſcretion,& en communauté,comme ceux qui n'ont ny ſens ny apprehẽſion de plaiſir,ny douleur ſinõ ainſi que le ſimple inſtinct de nature les cõduit,ne ſçachãs mettre differẽce entre ce qui eſt honeſte & les choſes ſales & mal ſeãtes. Leurs logettes & maiſõs ſõt baſties aſſez pres de la mer,

Ptolomée liure 4. ch.8. Table quatrieſme d'Afriq.

Anciens n'ont eu cognoiſſance plus auant du coſté d'Afrique, que du goulphe Arabique.

Promontoire Praſien,à preſent royaume de Melide.

Où ſont au vray les Ichthiophages voy Ptolomée table 4.liu. 4.ch.9. Il y a d'autres Ichthiophages. voy Strabon liu. 15.& 16.

Grande ignorãce des Ichthiophages.

& ioignant les promontoires,où non ſeulement on voit de grãdes ſpelõques,ains encor des valées longues,& ſpacieuſes, & des Grotteſques fort eſtroittes, ayans l'iſſue naturellement tortueuſe & treſdifficile, leſquelles voyes & maiſons les habitans ſecourus de la nature ferment & en difficultent l'entrée auec des monceaux de pierres, auec leſquelles comme ſi c'eſtoyent des rhetz ilz arreſtent le poiſſon & le ſurprennent : Car la mer croiſſant (ainſi que le flus y aduiẽt tous les iours le matin & ſur le veſpre) elle arrouſe les bordz voiſins, & ſ'eſpandant bien loing elle ameine auec ſoy vne infinité de poiſſon en terre ferme, leſquels gliſſans en diuers lieux pour trouuer paſture, lors que au refluz la mer ſe retire, il aduient que les poiſſons ſont laiſſez à ſec entre les pierres : & c'eſt là que ce peuple accourt auec les femmes & petitz enfans, pour recueillir leur priſe, que ilz eſtendent au ſoleil ſur des pierres à l'aſpect plus ardent du midy, les tournent ſouuẽt:& ſecz qu'ilz ſont, ilz deſpouillent les oz, & en tirẽt la chair, qu'ilz peſtriſſent dans vne groſſe pierre creuſe comme vn mortier, & y meſlans de la ſemence,& fruict de l'arbre nommé Paliure, ilz compoſent vne viande qui leur ſemble treſſouefue,douce, & fort apetiſſante : car les poiſſons ainſi meſlez de diuerſes ſortes, ils font de ceſte paſte des fouaces & pains longs comme vn tuileau, & les ayants fait ſecher encor quelque peu au ſoleil,ilz l'aſſeent pour bãqueter,& ſ'en repaiſſent auec grand plaiſir & contentement,& ce ſ'en ſaoulans,& empliſſans leur ventre, ſans tenir ordre ny meſure à leur repas,ayans touſiours ceſte viande preſte,comme en vn garde-manger qui onc ne leur manque, eſtant la mer leur grenier,& leur ſeruant de boucherie auec grand abondance. Mais lors que la mer ſ'enfle eſmeue de ventz & orages, & que les haures & orées ſont inondées des vagues furieuſes & eſcumantes de l'ocean, ſi que le peſcher leur ſoit interdit,leur eſtãt alors leur paſture faillie d'vne part, ilz ſe pouruoyent d'vne autre,ramaſſans des coquilles,& grandes conches de la mer, deſquelles caſſant la durté,& teſt ils en tirent la chair crue, de laquelle ilz ſe nourriſſent,ayans ces poiſſons eſcaillez,le gouſt tout ſemblable preſque aux huiſtres que nous mangeons par deçà: Que ſi par l'effort & violence des ventz contraires,la tempeſte dure lõguement, & que ces huiſtres leur defaillent auſſi bien que le poiſſon, c'eſt aux areſtes & oſſemẽtz des poiſſons ia mangez,deſquelz ilz font ordinaire prouiſion, que ilz ſ'attaquent, mangeãs ceux qui ſont les plus tendres, & frais, & les autres ilz caſſent auec des pierres n'eſtans en diſcretion de guere diſſemblables aux beſtes brutes. Or ſe traittent-ilz (comme i'ay dit) ioyeuſement, & d'vn chant aſſez mal-plaiſant,& qui reſſent la modeſtie, & douce harmonie de ces châtres brutaliſez:ilz ſ'eſiouiſſent,& congratulent pour la bonne chere qu'ils ont fait enſemble:& puis chacun ſe rue ſur la femme qui luy vient la premiere en main,afin d'ẽ tirer lignée,ſans ſoing aucun qui leur trouble leurs aiſes,tant qu'ilz ſe voyent deuant les yeux dequoy farcir leur ventre:& viuent l'eſpace de quatre iours ſe donnans ainſi du bon temps,à manger,& careſſer leurs dames, & le cinquieſme ſ'en vont à troupeaux vers les fontaines pour alleger leur ſoif, crians & brayans pleins de ioye, & vſans d'vne voix autant mal-plaiſante comme peu aiſée à entendre & mal for-

Quelle eſt la peſcherie des Ichthiophages.

De ceſte meſme façõ viuẽt la plus part des ſauuages du Breſil qui ſont voiſins de la mer.

Les Breſiliẽs auſſi mangent par l'eſpace de deux iours ſans boire, & boiuent autant ſans rien manger.

mée, en eſtant le ſon ſans aucun artifice. Ce voyage n'eſt en guere different de celuy d'vn haras & grand troupeau de Bœufz, ſ'empliſſans tellement le ventre d'eau que à peine ſ'en peuuent ilz retourner a leurs loges pres la marine: & le iour que ilz ſe ſont ainſi abreuuez ilz ne mangent rien, ains ſe couchent auſſi hors d'eux-meſme, & tant aneantis que ſeroit vn homme qui auroit le cerueau fort troublé de vin, & de viandes: & puis l'endemain ilz retournent à leur exercice de peſcherie, & vie delicieuſe de leur paſte de poiſſon: & paſſans ainſi leur temps, contentz de telle frugalité & ſimplicité, auſſi ne ſont ilz preſque iamais malades, iaçoit que ilz ne viuent guere longuement. Leur complexion eſtant ſans aucune mauuaiſe humeur, & eux ſans apprehenſion de malice ſe contentent de peu, & n'ont autre ſoing que de chaſſer la faim, ſans ſouhaitter plaiſir d'ailleur, que celuy que ilz peuuent prendre chez eux, & en leur accouſtumée maniere de viure. [Et telle eſt la vie de ceux qui habitent dans le goulphe d'Arabie, leſquels à preſent ſont vn peu plus fins & ruſez, & ſ'adonnent, ſinon à viure plus delicatement, à tout le moins à cognoiſtre que vault la marchandiſe, l'ayans apris par les Chreſtiens & Mores qui courent le long de celle coſte, & dans ce goulphe: auquel ſont auoiſinez les Royaumes d'Adel & Barnagaz depuis le Cap de Gardafuni, qui regarde l'Arabie heureuſe, où la plus part des peuples ſont Mahometans, quoy que ſuietz au grand Empereur d'Ethiopie.] Or les façons de faire de ceux qui ſont hors le goulphe, & ſein Arabique, ſont beaucoup plus merueilleuſes, comme ceux qui iamais ne boiuent, & qui naturellement ne ſentent onc aucune paſſion, ou eſmotion en leur ame, pour choſe qui leur puiſſe aduenir. Ce genre d'hommes ſe tiennent loing de la terre habitée, & frequentée des autres, y eſtans comme pouſſez de fortune, & là ilz ſ'adonnent à la peſcherie, ne ſe ſoucians, ou deſirans rien qui ſoit humide pour leur gouſt, iaçoit que ilz mangent des poiſſons à demy crudz, non pour eſtaindre leur ſoif, ains conduictz de ne ſçay quelle brutalité, & contentz de tel viure, & paſture que ilz trouuent fortuitement, ayans opinion que c'eſt vne grand felicité d'auoir faute des choſes qui peuuent nuire à ceux qui en ont faulte, ſi par cas ilz venoyent à en auoir à ſuffiſance: Et ſont ſi patients & conſtans que on dit, que ſi quelqu'vn les venoit aſſaillir l'eſpée au poing, & les frappoit, qu'ilz ne daignent ſ'enfuir, ains ſouffrent courageuſement, & les coups, & les outrages, ne faiſant autre cas que regarder celuy qui les offence, ſans monſtrer aucun ſigne, ny de douleur, courroux, compaſſion, ou miſericorde. Ilz ne parlent point aucunement, ains auec ſignes tant des mains que de la teſte, ilz font cognoiſtre & demandent ce dequoy ilz ont affaire, & que le plus ilz deſirent. Ce peuple ayme & pourſuiſt la paix auec vn grand accord & vnion viuantz enſemble, ne faiſans tort aux eſtrangers, ſ'eſtans de tous temps maintenuz en ceſte ſorte, quoy que ce ſoit vn cas fort merueilleux, ſoit que la couſtume les y ayt induis, ou que la neceſſité les y contraigne, n'ayans le moyen de porter nuiſance à perſonne. Leurs loges & maiſons ne reſſemblent point celles des Ichthiophages, ains les vns ſe tiennent en des Grottes qui regardent le ſeptẽ-

Voy Iean Leon African en ſa deſcriptiõ d'Afrique.

Diodore s'eſgare bien fort de faire les hommes ſans apetit de boire, & ſans nulle paſſion d'ame, choſes impoſsibles, en quelque ſoit des animaux.

Tout cecy eſt fabuleux, comme s'il y euſt iamais homme auquel manquaſt la voix.

trion Pole Artique, eſquelles & l'ombre, & la fraiſcheur de l'air les deffendẽt des ardeurs vehementes du ſoleil: d'autant que les Spelonques qui regardent le midy, reſſemblans pour leur ardeur aux exhalations d'vne fournaiſe, empeſchent que on ne peut les aprocher pour y faire demeure. Ceux qui ne ſont point expoſez à la face, & abry du vent Artique, ſe font des maiſons de coſte de Baleine qui ſont faites en voulte, que la mer leur fourniſt abondamment, qu'ils lient & ioignent enſemble, & les couurent des herbes marines, pour ſ'en ſeruir contre les ardeurs du ſoleil, Nature trouuant d'elle-meſme l'art pour ſe deffendre, y eſtant induite par la neceſſité & peril de ſouffrir quelque grand malheur & deſaſtre: & voila la vie des Ichthiophages d'Afrique. Reſte à dire quelque cas des Amazones qu'õn dit auoir le tẽps paſsé fait leur demeure en Libye leſquelles eſtoyẽt femmes hardies guerrieres, fortes vaillãtes, & de grande puiſſance, & differentes en vie & façons aux dames de noſtre aage. D'autant que celles cy pour garder leur virginité auoyent en couſtume de ſ'exercer par quelque eſpace de temps au maniment des armes, & paſſetemps d'exercice: elles ſe meſloyent auec les hommes pour auoir lignée & entretenir en vigueur leur race. C'eſtoyent elles ſeules qui manioyent les affaires, & cõmandoyent, & gouuernoyent l'eſtat de leur royaume, & republique, & ce pendant les hommes eſtoyent entre elles ſans aucune autorité, faiſans le meſnage en la maiſon, ainſi que font les femmes entre nous, obeiſſans cõme chambrieres, non receuz au gouuernement des prouinces, & moins à ſuiure l'exercice des armes. Elles enceintes & deliurans leur fruit, les maſles eſtoyent donnez aux hommes pour les nourrir, mais afin qu'ilz fuſſent inhabiles & ſans effort pour la guerre, dés qu'ilz eſtoyent nez on leur froiſſoit le bras dextre, ou qui pis eſtoit, les faiſoyent mourir, ou enuoyent bien loing de leur terre: Aux filles, on bruſloit le bout des mamelles, afin qu'elles ne leur creuſſent en groſſeur, ayans opinion que les tetins leurs ſeruiſſent d'empeſchement à la guerre: qui a eſté cauſe que les Grecz les ont nommées Amazones, à cauſe qu'elles eſtoyent ſans mamelles. Ceux qui diẽt qu'elles ont habité en Libye tiennẽt que elles ſe tindrẽt en l'iſle d'Heſperie, ainſi apellée, à cauſe qu'elle eſt poſée vers le couchãt, & qu'elle eſt aſſiſe dans le paluz Tritonié voiſin de l'ocean, lequel paluz ſ'apelle ainſi, à cauſe d'vn fleuue de nom ſemblable qui ſ'eſcoule en iceluy. Ceſte iſle mareſcageuſe eſt prochaine d'Ethiopie, & du mont Atlas, qui eſt le plus grand & ſpacieux de toute l'Afrique. Ceſte iſle eſt treſgrande, fertille en arbres de pluſieurs ſortes, de fruits deſquels le peuple ſe nourrit, y ayant de grands troupeaux de Cheures & brebis, le lait deſquelles ſert de paſture aux inſulaires, qui n'ont aucun vſage de bled, comme ceux qui ne le cogneurent, ny veirent oncques.

Diodore Sicilien. Antiq. li. ch. 4. Strabon ſe moque de l'opinion qu'il y ayt iamais eu de ces Amazones. Voy ſa Geogr. li. 11.

Des Amazones voy Pomp. Mele. liu. 2. & 3. Celie Rhodigin liur. 9. chap. 12.

De ceſte debilitatiõ des maſles. voy Rhodigin li. 14. chap. 5.

D'où vint le mot d'Amazone. Voy Silius poëte, li. 2. & Celie Rhodigin dit que les Gorgones eſtoyẽt Amazones. Ie croy que ceſte iſle Tritonie eſt auſſi tresconneue, cõme la verité de l'hiſtoire des Amazones.

Des pais non recitez par ceſt autheur deſcriuant l'Afrique. Chap. 8.

IE penſerois faire grand tort aux lecteurs, ſi noſtre auteur n'ayant touché qu'vn ſimple cartier de l'Afrique, & iceluy le moins cogneu, & qui à cauſe du peu de frequentation des anciẽs, reſſent plus de la fable que de la clarté, & graue ſeuerité de l'hiſtoire, ie ne taſchois le plus briefuement qu'il me ſera poſſible d'eſplucher les plus renommez d'entre les peuples, & nations d'Afrique qui ſont venues à noſtre cognoiſſance par l'art & diligence des Pilotes & Mathematiciens de noſtre aage à ce conduits, & apointez par les Roys, qui ont rendue la mer nauigable du coſté meſme qui ſembloit impoſſible aux anciens, & ont fait voir combien ceux là ſe trompoient, qui penſoient que la terre fuſt inhabitable, laquelle giſt ſouz la zone qu'ils diſoient ardente du Zodiaque, laquelle eſt & peuplée & frequentée tant par les Chreſtiens que Mores, ſoit de l'Europe, ou de l'Afrique, ainſi que ſçauent ceux qui ont longuement nauigué le long des coſtes, & plages de l'Oceã, ſoit qu'ils allaſſent au Breſil, ou vouluſſent paſſer outre, & viſiter les Indes pour cauſe de l'eſpicerie. Or laiſſant l'ancienne diuiſion d'Afrique, à cauſe que Strabon, Ptholomée, Pline, & autres ſ'y ſont doctement employez, & l'ont eſpluché en ce qu'on peut attẽdre de la parfaite cognoiſſance de ce qui eſtoit deſcouuert de leur temps : & en ce qui eſt de la conſideration celeſte ſ'y eſtans monſtrez ſi diligẽts que les plus experts faut que confeſſent la redeuance de laquelle ils ſe confeſſent obligez au labeur de ces diuins eſprits du paſſé. Tellement que ceſt excellent Mathematicien, & grand pilote Americ Veſpucce Florentin ne fait point comme vn tas d'hommes ſans ſçauoir, & peu d'experience, qui cõdemnent d'ignorance ceux deſquels iamais ils ne feilleterent les liures, ou fils y ont veu quelque cas, ça eſté toutesfois ſans y entendre que le hault Alemant: Veu que Veſpucce n'eſt ſi arrogant (vice propre à tout ignorant) que d'obſcurcir la memoire des anciens, en penſant eſtablir la ſiẽne, encor qu'ayant dequoy bien payer, il peuſt faire parade de l'experience de pluſieurs grandes choſes que les anceſtres n'auoient ſeulement veu par Idée. Laiſſant donc ceſte ancienne diuiſion des Geographes, & Coſmographes des ſiecles paſſez, nous dirons l'Afrique eſtre à preſent conſiderée par deux ſortes des Mores, les vns apellez blancs, & les autres noirs, entant que par ceſte diuiſion on contemple tout le partage du païs Africain, qui ayant changé d'empire, mœurs, peuple & religion, ne faut ſ'eſtõner ſi à l'alteration de l'eſtat eſt conioint le changemẽt & des noms, & de la diuiſion. C'eſt pourquoy Ptolomée, le plus diligent de tous Aſtronomiens, & Geographes, dit qu'en ce qui touche les hiſtoires, il faut pluſtoſt ſ'arreſter à ce qui eſt conſideré le plus freſchemẽt, à cauſe que toutes choſes ſont, ne ſçay par qu'elle reuolution, ſuiettes à eſtre alterées, & ſouffrir quelque changement. Et de fait ceux qui contemplerõt les deſordres aduenuz au monde, dés le temps que les Romains ſ'auiliſſans perdirent la grandeur de leur Empire, & renom glorieux de leurs conqueſtes, verront

L'Afrique preſque toute deſcouuerte de noſtre temps.

Opinion des anciens qui penſoiẽt l'equateur eſtre inhabitable. Voy Strabon. liur. 2. Ariſtote. 3. des Meteor. chap. 2. Pomp. Mel. liu. 1.

Louange d'Americ Veſpucce Florentin.

Comme l'Afrique eſt à preſent diuiſée.

Ptolomée Geograph. liur. 1. c. 5.

Ceſte diminution aduint ſouz les Huns, Goths, Vãdales, Lombards, Frãçois, & Bourguignons.

par meſme moyen que les Prouinces les plus fleuriſſantes, ont ſenty vne eſtrange diminution de leur gloire, auec le changement & de noms & de peuples. De cecy me ſoient teſmoins pluſieurs païs en Italie, & és Gaules, cõme la Lombardie, la Bourgoigne, Suiſſe, & Normandie, & en Eſpaigne la Catheloigne, & Andalouſie. Mais ſur toutes les prouinces & nations du monde, ce fut l'Afrique, qui ſe reſſentiſt le plus de ceſte miſere, ſoit lors

Genſeric enuahit le païs d'Afrique, enuirõ l'an de grace 431. Et les Sarrazins y vindrẽt ſur lan 648.

que Genſeric l'occupa auec les troupes des Alans, & Vandales, ou quãd les Goths, & Vandalans en furent chaſſez par la race maudite des Arabes Mahometiſtes recogneuz par tout le monde, ſouz le nom & tiltre de Sarraſins, leſquels ayans gaſté tout ce qui eſtoit de beau, & magnifique en celle flouriſſante Prouince, & corrõpu la religion, en ſurſemant ſur l'hereſie Arrienne vne pire contagion du Mahometiſme, meſlans la peruerſité de l'opinion auec les mœurs barbares, & cruels des pilleurs d'Arabie, feirent qu'à preſent on ne voit plus celle richeſſe, beauté, & fertilité tant châtée du païs African. Et d'autant que l'auteur qui à recueilly les meurs de toutes nations, a oublié le principal de ſon diſcours, & ſ'eſt allé amuſer en

Il y auoit deux Mauritaines, ſçauoir Tungitane, & Ceſaree.

Egypte, & Ethiopie, ſuyuant les pas des anciens, & courir en Libye pour nous repaiſtre des fables de Solin, Pline, Diodore Sicilien, & Herodote, nous embraſſerons les Mauritaines ſelon la mer mediterranée, & courrõs les terres qui ſont outre le deſtroit de Gibraltar, viſitans ce qui a eſté deſcouuert par les curieux & hommes excellens de noſtre aage, & ce auec le plus de briefueté qu'il me ſera poſſible, eſperant qu'en autre endroit nous en donnerons vn plus long paſſe-temps au lecteur diligẽt & ſtudieux. Ie

Deux ſortes de Mores en Afrique.

vous ay donc dit qu'il y a deux eſpeces de Mores, à ſçauoir noirs, & blãcs: les noirs ſe tenans bien auant delà les deſerts de Libye, tirant vers les parties auſtrales en la terre dicte à preſent des Negres, ou noirs, ſ'eſtendant

Terre de Negres en Maly, Senega, Guinée, Melegette, & Beny.

iuſqu'à la Guinée, royaume de Mely, Melegete, Beny le long du fleuue de Senega dit Nigritis par les anciens, & deſquels nous dirõs quelque choſe par cy apres. Et les blancs ſont ceux qui habitent en la barbarie, & Numidie, qui eſtans iadis la conqueſte des Romains, ont auſſi eſté les plus ciuiliſez, & deſquels ſont ſortis d'excellens perſonnages tant Chreſtiens que

Barbarie, & Numidie peuplée iadis d'hommes illuſtres, & excellẽs.

Gentils, voire, & de la ſecte Mahometiſte. Ie ne veux aller recercher les Hannibalz, Hamilcars, Hanons, Maſiniſſes, & Iugurthes pour le fait de la guerre, afin qu'il ne ſemblaſt que ie vouluſſe faire icy vn diſcours de ce qui eſt aſſez traité par Tite Liue, Polibe, Saluſte, Ceſar, & Appian Alexan-

Hommes excellẽs de iadis en Barbarie & Numidie.

drin: mais qui contemplera quels hommes ſont ſortis de ceſte Afrique tenue par les Romains en ce païs qu'à preſent on nõme Barbarie, depuis que la foy de Ieſus Chriſt y fut plantée, & le ſaint Bapteſme & preſche, & receu, ie ne ſçay qu'elle Prouince de l'vniuers pourroit gaigner l'aduantage ſur ceſte cy en la production d'hommes de grande excellence, tels qu'ont

Afrique fertile en hõmes de grãd ſçauoir & ſainteté.

eſté Saint Cyprian, & tant de Martyrs, & cõfeſſeurs de ſon temps, & deſquels il fait mention en ſes œuures, comme vn Saint Auguſtin, que i'oſe dire le plus ſçauant, & profond entre tous les Theologiens Latins, vn Aurelle qui fut de ſon temps vn Exupere depuis Eueſque de Tholouſe: vn Tertuliã quoy que depuis Heretique: & ne feray difficulté d'y cõprendre, Nouat, Donat & leurs complices quoy qu'apres auoir gouſté la parolle

de Dieu ils se soient retirez de l'vnion de l'Egliſe,comme enfans bastards, & esprits pleins de rebellion & contumace. Entre les Mahometistes ie pourray vous louanger les Roys Manſor, Marin, & Ioſeph, hommes excellents en leur ſuperſtition,du regne deſquels ont floury les plus fameux medecins d'entre les Arabes venuz en Afrique dés la premiere volée de Sarrasins en ceſte miſerable terre,tels qu'ont eſté Auicenne, Raſis, Albumaſar,Auerrois,& autres en grand nombre,tous nourris par les Roys de Maroc tenans la Barbarie,& vne grande partie des Eſpaignes. La Barbarie donc &Numidie,eſtans iadis(comme encore ſont) les parties plus fertiles,& plaiſantes d'Afrique ſont auſſi les mieux peuplées contenans pluſieurs royaumes,& par conſequent grande diuerſité d'hõmes, & iceux de tout diſſemblables en humeurs & façons de vie: mais ſur les autres eſt la Barbarie la mieux policée,& de grand eſtendue, comme celle qui dés la pointe du mont-Atlas aſſez pres d'Egypte ſeſpand iuſqu'au deſtroit de Gibraltar contenant quatre gros royaumes,ſçauoir eſt celuy de Maroc de Fez, de Teleuſin,& de Thunes.La Numidie que les Arabes apellent Biledulgard,n'eſt ſi excellente,fertile,ny Policée que l'autre,à cauſe que ce ne ſont la plus part que deſerts,& qu'auſſi les Arabes ſont cauſe de ſa pauureté,ſi eſt-ce que l'eſtendue en eſt belle,& diſtribuée en diuerſes prouinces,leſquelles ſe ioignent au royaume de Thunes, & viennent prendre cours,& ſ'enclauer auec la Barbarie,vers le Ponant,& commençant vers l'Orient preſque dés la riuiere du Nil.Or afin qu'en diſcourãt des mœurs de ces peuples il ne nous faille reuenir à la deſcription des païſages,il faut monſtrer quel cartier eſt-ce que tient la terre des noirs, laquelle eſt diuiſée en pluſieurs royaumes,partie deſquels ſont deſcouuerts,& d'autres incogneuz,comme auſſi n'a pas long temps que ceux qu'on cognoit à preſent eſtoient hors de noſtre veuë & cognoiſſance,entant que les deſerts d'Asoar,& Haïr ſeparant ces terres deterroient pour leur aſpreté,les hommes de paſſer plus auant.Les principaux royaumes de ceſte terre de noirs ſont Mely,Tõbut,la Guinée,Burno,Beny, Agadez & Nubie, laquelle eſt ſauoiſinant aux terres du Roy Ethiopien,deſquels apres auoir parlé des Africans qui nous ſont les plus voiſins nous dirons encore quelque choſe: Leſquels ſont diuiſez en cinq peuples,à ſçauoir les Sanhagies,Muſmaides Zenetes,Haoraes, & Guinerans, les derniers tiennent la prouince de Teleuſin qui eſt la Mauritaine,par les Romains nommée Ceſarée, à cauſe des conqueſtes faites ſouz le nom de leurs Ceſars,ou Empereurs. Ie n'ay affaire de vous deduire l'hiſtoire d'Idris chaſſé par les Zenetes, & ſa race exterminée quoy qu'il fut Roy de Fez,eſtabliſſant en ſon lieu la famille des Mecnaſes,leſquels ſouffrirent vn pareil traitement des Zanhages qui baſtirent la cité de Maroc,me contentant de toucher ce qui eſt le propre ſubiet de ce liure, à ſçauoir les mœurs des Africans ſelon la coſte de la Barbarie, & prenans la route par les royaumes lauez de la mer Atlantique.Ne ſera neantmoins inconuenient(la choſe ſeruãt à noſtre matiere) de dire que depuis que les Arabes,ou Sarraſins ſe feirent Seigneurs de l'Afrique,du temps d'vn Caliphe apellé Omen, & que pour ſe fortifier contre l'effort des Barbares, ils baſtirent la cité de Cairoan, la plus part

Roys Mahometiſtes en Afrique amys du ſçauoir.

Quels Arabes ont floury en Afrique.

Limites de Barbarie & royaumes d'icelle.

Aſſiette du royaume des Numides.

Pourquoy la terre des noirs fut iadis incogneuë.

Royaumes deſterres des noirs.

Arabes d'Afrique comme ſont diuiſez.

Teleuſin iadis Ceſarée.

Succeſſion des roys de Mauritaine.

Omen Caliphe.

Cairoan cité de Libye baſtie par les Arabes.

de ce peuple apriſt & la religion, les mœurs & langue Arabeſque, ſi qu'à preſent leur langage eſt tout gaſté & ne ſe raportant que bien peu à la façon de parler de leurs anceſtres, ayans gouſté, & l'Italien & l'Arabe, pour auoir eſté ſubiuguez par ces deux nations. En outre faut entendre que les Mores de Barbarie abreuuez de la ſuperſtition Mahometane, ſont differens en pluſieurs choſes aux Turcs, comme l'aſſuiettiſſans au Calife de Bagadeth, & laiſſans celuy du grãd Caire, auquel les Turcs font obeïſſance, & ce à cauſe des Arabes auſquels ils ſ'acointent pour ſen ſeruir aux guerres, comme hommes vaillans qu'ils ſont, & qui acouſtumez au trauail, ſouffrent mieux les incommoditez de la guerre que les Africans naturels, ioint que leur multitude eſt effroiable aux plus puiſſans Roys d'Afrique, qui leur donnent & tributz, & penſions pour les tenir en amitié, & alliance. Deſquels nous dirons quelque mot en paſſant, quoy que d'iceux ſoit ailleur parlé en ce liure, mais ceux-cy ſ'offrent icy habitans d'Afrique, & qui en tiennent la meilleur partie dés le temps du Roy Manſor, celuy qui eſtant Pontife de Maroc, donna de grandes terres auſdits Arabes, pour ſ'en ayder contre la race de Ioſeph, qu'il auoit deshereté. Les principaux donc d'entre les Arabes Africans ſont les Etheges, leſquels ſe tiennent en Ducale, mais à preſent fort tourmentez par les Roys de Fez, & de Portugal, qui tient grand terre ſelon la mer du coſté du Ponant, cõme eſtant Seigneur des villes d'Aſamor, & Meſſa, priſes ſur les Africans, & deſquelles auant il dõne de grands affaires, & aux Mores, & aux Arabes. Leſquels en general ſe tiennent aux deſerts nourriſſans leurs chameaux, & grand nõbre de beſtial duquel ils fourniſſent les terres voiſines, & trafiquent tant du coſté de Tripoli, que vers les terres de Libye, & ce durant l'eſté, car l'hyuer ils ne ſortent iamais de leurs ſolitudes. Ce ſeroit fort long de vous eſplucher par le menu les noms diuers de ces voleurs Arabes, & leur puiſſance qui eſt effroiable, ſ'ils eſtoient auſſi bien armez cõme ils ſont vaillans, & adroits: mais ſi auares qu'ils ne font conſciẽce de ſ'armer les vns contre les autres, pour le plaiſir des Africans, pourueu que la ſoulde ſoit ſuffiſante à les entretenir, non-moins q. en font les Alemãs en noſtre Europe: ne ſe prenans garde que les Roys Africans, ne taſchent qu'à diminuer le nombre de ceux qui ſont cauſe que leur païs eſt par le plus en ſolitude. Leurs cheuaux quoy que maigres, pour eſtre preſque touſiours nourris aſſez eſcharcement par les deſerts, ſi ſont ils des plus legers, & longs en haleine qu'on puiſſe trouuer, & qui ſur tous autres portẽt le trauail preſque à l'eſgal des chameaux, ſe paſſans de peu de choſe: bien eſt vray qu'ils n'endurent ſi bien la ſoif que les chameaux, ne leur eſtãt ceſte ſouffrance ſi naturelle. Ce peuple eſt tellement adõné au larcin que le plus hõme de bien d'entre eux ne ſçauroit vſer de fidelité auec perſonne qu'il frequente, ſi ce ne ſont quelques marchãts qui ſont loyaux, plus pour ne perdre les moiens de ſ'enrichir, que de bonté qui ſoit grauée en leur ame. Et ſur tous les plus ſegnalez en vols ſont cogneuz ceux qui habitent és deſerts de Benegomi, & Fighid qui ſont en la Numidie tirans vers le midy, & ſ'auoiſinãs du royaume de Bornei, leſquels ſont ſi acouſtumez au pillage que quelque prouiſion qu'ils tirent du Roy de Teleuſin, ſi eſt il impoſſible

Diuiſion des ſectes entre les Mahometanes.

Arabes en grãd nõbre en Barbarie.

Manſor Põtife & Roy de Maroc.

Etheges race des Arabes.

Roy de Portugal tient pluſieurs terres en Afrique.

Arabes adõnez au paſturage.

Arabes grands guerriers & viuãs ſous la ſoulde de diuers Roys.

Bõté des Cheuaux des Arabes.

Arabes larrõs & voleurs naturels.

Deſerts de Benegomi & Fighid.

impossible qu'homme passe en leur terre,qui est de grand estendue, sans se sentir de leur pillerie & rauissement,laissant les pauures voiageurs tous nudz,& leur quittant la vie,afin de leur donner plus de mal en viuant en telle misere que s'ils les faisoiẽt mourir.Et puis que nous sommes sur leur propos,il nous faut noter que les premiers Arabes qui onc passerent en Afrique estoient de deux diuerses familles, à sçauoir de Cachim,& Hilel sortis de l'Arabie deserte,ayans l'origine de leur sang & race d'Ismaël bastard d'Abraham : & vne troisiesme famille s'apellant Machil,venuz de l'Arabie heureuse,lesquels se vantent d'estre descenduz de Saba,mais leur rang & noblesse n'est en si grãd pris q̃ des deux autres,quoy que souuẽt ils ayent combatu pour la preseance de leurs familles.Ce peuple estant assez ciuilisé pour sçauoir les lettres,& qu'aussi leur langue entre les Barbares est l'vne des plus remarquées ont plusieurs hommes excellens, qui escriuent les gestes des hommes vaillans de leur nation,comprenãs leurs faits louables,& vertuz tant en vers gentiment élabourez qu'en prose,si que les hommes de sçauoir n'y sont pas du tout mesprisez,quoy que la charité y soit le plus refroidie que parmy nation qui soit sur la terre. Or mettẽt ils difference entre les anciens Arabes,& ceux qu'on a apellez Sarrasins, car les premiers sont nommez Arabi Araba, qui signifie Arabes Arabesques, & les autres Arabi Mustarabra qui est à dire Arabes par accident & qui ne sont pas naturelz:& ceux qui sont venuz habiter en sont nommez Arabi Mustehgeme signifiant Arabes Barbarisez,comme ayans pris, & gousté les mœurs estrangeres. Quand au reste de leurs façons de faire, on verra en l'Asie quels ils sont, veu que leur religion, est celle mesme qui à corrompu l'Asie, & tient empoisonné le cœur de la plus part des peuples Africans desquels par cy apres ie deduiray quelques façons de vie. Commençans donc aux Zemegues, Guenzignes, Tergues,& Berdenes,qui sont vrayemẽt les Numides,nous sçaurons que leur façon de viure est semblable:& n'y a guere grand peine à sçauoir quelle institution ils suyuent en façonnant leur vie,n'vsans de reigle,raison, loy, ny coustume quelcõque,ressentans ne sçay quoy de ceste vie grossiere & brutale,que les poëtes attribuent aux hommes du premier aage : car leur viãde n'est magnifique,ny dressée auec quelque somptueux apareil,n'ayãs l'vsage du pain,ny de viande assaisonnée,ou bien apreſtée:leur manger est du lait de leurs chameaux pour le desieuner en beuuans vn grand trait tous les matins,& pillent, auec ce breuuage,paciẽce iusque sur le soir que ils soupent legerement de chair fort seche & boulue dans du lait, & du beurre,qu'ils vous despechent sans grande ceremonie dés qu'elle leur est presentée,humans le brouet où elle aura cuit : & pour leur dessert,c'est à reprendre vne tasse pleine de lait, qui leur sert, & d'issue de table, & de breuuage,si ce n'est en esté que leurs Chameaux n'ayans grand lait pour ne manger de l'herbe à suffisance,ils sont contrains de se pouruoir d'eau pour rassasier leur alteration.Voulant reposer ils ont des nattes de ionc faites sans art guere subtil,& leurs pauillons de peaux de leurs bestes, & des laines, ou filandres que produit le Datier entre ses branches & rameaux.Leur vestement est d'vne grosse laine,leur couurant la moitié du

Races des Arabes passez, en Afrique.

Arabes sçauent les lettres.

Difference d'Arabes Ismaelites, Sabéens,& Barbares.

Mœurs des Numides fort brutales.

Viande & banquets de Numides

Couche des Numides.

Vestemẽt des Africans en Numidie.

corps,&ſur la teſte portét vne toile entortilée & preſque faite à la forme d'vn Turbã,& pluſieurs ont des chemiſes tiſſues de fil azuré, & de coton qu'on leur aporte de la terre des noirs,en eſchange d'autre marchandiſe. Le plus grand exercice auquel ſ'adonne ce peuple barbare eſt la chaſſe, ou le larcin, ſans ſ'arreſter guere plus de trois ou quatre iours en vn lieu, qui eſt l'eſpace que leurs chameaux ont gaſté toute l'herbe qui y pourra eſtre trouuée. Et quoy que ceſte gent ſoit ainſi deſreiglée,& farouche ſi à elle vn Roy qui luy commande & auquel ils ſont tel honneur que chacun ſçait que naturellement les Brutes meſmes ſont inſignez à faire à celuy qui eſt le plus excellent en leur genre & eſpece. Ils ſont du tout ignorans & ſans ſçauoir ny lettre,ny doctrine qu'elle que ce ſoit,& moins aprennent ils aucun art,ou ſ'adonnét à vertu quelconque:voire y eſt la iuſtice ſi peu cogneuë qu'à peine ſe trouue il vn iuge,qui vuide les differens qui ſuruiennent entre eux, quoy que leurs Roys ayent taſché d'y mettre quelque ordre,à cauſe que les hommes qui ont quelque ſens ne peuuent ſuporter les façons brutales de ce ſot peuple. Les femmes y ſont aſſez belles & charnues,courtoiſes,& gracieuſes, & eux fort ialoux ſçachants la portée d'elles,&combien elles ſont promptes à changer de paſture,d'ont aduient ſouuent grandes querelles entre eux ſe maſſacrans à peu d'occaſion l'vn l'autre. Ceux qui habitent plus pres des grãds chemins ſont auſſi plus ciuils & magnifiques,ayans pain de Millet meſlé de graine de nauette,& abondance de chairs de Moutons,& d'Auſtruches,aſſez d'eſpicerie, des Dates & autres fruitz que les marchans leur aportent. Ils ſont Mahometiſtes & ont des Moynes ſi ſuperſtitieux, que ſortans du deſert ils ne mangeroient pour mourir de viande aucune acouſtrée de main & artifice d'homme,ſe contentans de ce ſeulemẽt qui eſt produit de la nature:& telles ſont les mœurs preſque de tout les peuples de Numidie. I'ay dit dés le cõmencemẽt que l'Afrique à d'autrefois cogneu & adoré Ieſus Chriſt, qui au parauant auoit ſeruy les diables,ſous l'adoratiõ des Idoles, mais les Chreſtiés expulſez,la ſecte dãnable de Mahõmeth y eſt pl⁹ eſpãduë &gardée auec plus de rigueur qu'en autre partie de la terre, & meſme entre les noirs l'Alcoran eſt honoré & gardé fort ſeuerement: la où ceux qui ſont ſur les coſtes de l'Oceã,ſont encor idolatres, ou pour mieux parler n'ayãs aucune cognoiſſance de diuinité quelconque. Ceux qui auoient gouſté le Mahometiſme au cõmencemẽt,ne pouuoiẽt ſ'arreſter en ceſte beſtiſe, & mettoiẽt à mort les preſtres qu'on leur enuoyoit,qui eſtoit cauſe q̃ le Caliphe eſtoit cõtraint de touſiours tenir vne armée en Barbarie,iuſqu'à ce q̃ les heretiques Alcoraniſtes,vindrent en Afrique, ou lors Mahometh euſt le fondemẽt ferme,& ſa doctrine y fut receuë,cõme encore à preſent elle y eſt viuemẽt enracinée: De ceſte loy & ſuperſtitiõ nous en parlerõs plus amplement ailleurs, & à propos, lors qu'il faudra diſcourir de l'origine des Turcs,ou de la ſource du nom Sarraſin tant chanté en noſtre Europe. Quand aux lettres d'Afrique il ne ſe trouue point qu'ils ayent eu depuis que les Romains ſ'en feirent ſeigneurs autres caracteres que latins, quoy que le langage fut fort different de celuy des Romains,ainſi qu'on peut voir tant par les noms anciens des païs & villes, que dans le poë-

Chaſſe exercice ordinaire des Numides,

Les Numides honorent leur Roy.

Ignorãce & brutalité des Numides.

Femmes de Numidie courtoiſes.

Numides fort Ialoux.

Moynes Mahometiſtes ſobres ſuperſtitieuſement.

Africains idolatres le long de l'ocean.

Africains receuerent fort enuis le Mahometiſme.

Africains vſoiẽt de caracteres latins en eſcriuant.

Plaute.

re Comique Plaute qui en vne de ſes Comedies introduit vn parlant le langage de Carthage. Et ainſi toutes les hiſtoires eſcrites par les Arabes des faitz & guerres aduenues en Afrique, c'eſt ſans doubte qu'ils les ont tirées des latins, non qu'ils ſuiuiſſent l'ordre gardé par les Romains, contẽs de prendre ſeulemẽt le nom des ſeigneurs, compartiſſans les temps & les accordans auec les Monarchies, & auec la ſucceſſion des Iuifz, & des Caldéens. Mais quand l'horrible desbord des Arabes Sarraſins fut fait, lors que les ſchiſmatiques qui laiſſerent le Pontife de Bagadeth, paſſerent en Afrique, les Roys Mahometans feirent bruſler tous les liures des Africans, afin que par la lecture d'iceux, ils ne ſe reuoltaſſent de la ſecte Alcorane: & ainſi l'ignorance à cauſé la ruine de ce peuple iadis tant gentil, riche, courtois, & ſçauant, qu'on eſtime auoir eu iadis lettres à luy propres, & imitant les Phœniſſiennes, iuſqu'à ce que les Romains ſ'en feirent maiſtres, qui y introduirent comme dit eſt, les lettres latines: les tombeaux & inſcriptions des edifices anciens donnent aſſez ample teſmoignage de cecy, oú vous ne voyez rien qu'en latin, & ſur-tout és villes voiſines de la mer mediterranée, & preſque par toute la Barbarie, qui fut iadis le ſiege des Romains. Le cõpte que tiennent à preſent les Africãs pour les choſes qui concernent leur foy & religion, ſont meſurées par le cours de la Lune, faiſants l'an de 354 iours, & les moys les vns de 30. iours, les autres de 29. tellement que leur an eſt plus court que le noſtre de 12. iours, ayans leurs feſtes, & ieuſnes en temps diuers de l'année, ſelon l'ordonnance de leur Alfurcan. Quand à la longueur de leur aage le plus vieil homme de Barbarie, ne paſſe guere les 60. 70. ans, ſi ce n'eſt vers les montaignes, ou pluſieurs vont plus outre que l'an centieſme de leur vie, leſquels ſont fort gaillardz, & iouïſſans d'vne telle & ſi verte vieilleſſe, que Ciceron racompte de Maſiniſſe, lequel fut Roy de Numidie, & d'vne partie de la Mauritanie: Auſſi les Numides viuent longuement, quoy que les dents leur tõbent toſt, & ayent la veuë fort courte, à cauſe du vent Leuantin qui les afflige eſleuant la pouſſiere qui leur offence les yeux: & le trop vſer de Dates à leur manger, & de lait chault, cauſe que les dents ne leur demeurent guere long temps en bouche. Les Libyens ſont de vie plus briefue, toutesfois plus ſains & allegres que les autres, maigres, diſpoſtz, & de petite ſtature, & cecy à cauſe des grandes chaleurs ainſi qu'il en aduient auſſi aux Ethiopiens qui ſ'auoiſinent le plus du midy. Ceux qui habitent en la terre des Noirs viuent encore moins que tous les autres toutesfois ſont ils plus ſains, diſpoſtz, allegres & robuſtes, & moins ſuiets à douleur de dentz, ny aux incommoditez de l'acourciſſement de la veuë: eſtans tous tant Barbares, Numides, Libyens, que Noirs fort adonnez à paillardiſe, & ſur tout ſ'accouplans tout autrement que l'honneſteté ne peut ſouffrir que ie le die: ils ſont fort ſuietz en enfance, & ſur la vieilleſſe à la teigne ſi forte & bien enracinée qu'à grand peine y peut on remedier, ſuietz à mal de teſte, douleur de dentz, deſuoyement d'eſtomach, à coliques paſſions fort vehementes, & ce comme ie penſe pour l'indiſpoſition des viandes qu'ils vſent, & à cauſe de l'eau trop froide qu'ils boiuent ſoudain apres leur potage tout chault.

Arabes ont tiré leurs hiſtoires des liures latins.

Arabes fét bruſler les liures latins en Afrique & pourquoy.

Antiquitez en Afrique eſcrites en latin.

Departement de l'an ſelon les Africans modernes.

Aages des peuples d'Afrique.

Maſiniſſe. Voy Ciceró en ſon liur. de vieilleſſe.

Numides viuent longuement.

Les dents tõbent, & la veuë ſe gaſte aux Numides & pourquoy.

Africans paillards infamement.

Maladies auſquelles les Africans ſont ſuietz.

Maladie que frequẽt en Barbarie. Les enfans Africans tombent ſouuent du hault mal, & ainſi qu'ils croiſſent en aage, ceſte maladie va auſſi en decroiſſant, & ſur ceux qui ſont d'aage ſi ce mal ſe ruë quelquefois ils ſont ſi ignorans en pluſieurs endroits qu'ils eſtiment que ces hommes Epileptiques ſoient poſſedez du maling eſprit. Le païs de Barbarie eſt fort ſuiet à la peſte, la ou les Numides ne ſçauoient que c'eſt, ſi ce n'eſt depuis quelques ſix vingts ans en çà: mais les noirs en ſont du tout exemptz. Et afin que vous cognoiſſez combié c'eſt dommage que l'Afrique ſoit deſpouillé de la vraie cognoiſſance de la verité Euangelique, il faut noter que ceux qui demeurent aux villes quoy qu'ils portent le tiltre de Barbares, ſi ne ſont ils ſi groſſiers que les lettres ne leur agréent, & que les ſciences ne leur aportent vn ſingulier contentement, & ſur tout l'eſtudient ils à ſçauoir ce qui touche & apartiẽt à leur foy, & ſuperſtition, eſtans fort deuotieux, honorans leurs preſtres, & docteurs, & allans ordinairement prier en leurs Moſquées: ſcrupuleux au poſſible, & gens qui ayment l'honeſteté du corps exterieure. Au reſte ils ſont ingenieux, & ſur tous les Barbares qui habitent ſelon la mer Mediterranée, leſquels ont le naturel ſi bon que tout ainſi qu'ils ſont induſtrieux à dreſſer edifices qui eſgallent en beauté & ſubtile liaiſon d'Architecture, les plus ſuperbes baſtimẽs de l'Europe, auſſi ſont ils ſimples en leur conuerſation, ne diſans rien que ſelon les penſemens du cœur: iaçoit que iadis les Romains les ont eu en opinion de deſloyaux, de ſorte que voulans monſtrer l'infidelité de quelcun, ils ne faiſoient que le patagonner à la foy punique, ſignifiantz vne grande deſloyauté qui eſtoit comme naturelle à la nation Carthaginoiſe. Ce peuple eſt ialoux extremement, ambitieux, conuoiteux de richeſſes, & pour les aquerir ne laiſſe coing de la terre, où ils ne ſ'achemine pour y exercer marchandiſe allans en Perſe, Arabie, Egypte, Turquie, Ethiopie, & Italie, fins & ſubtils, grands eſcrimeurs, aſſez ſobres au manger, mais ſur toute vertu, ils ſont modeſtes en parolle. Les ieunes reſpectent fort les anciens, & de ſorte qu'ils n'oſeroient auoir dit vn mot deshõneſte en leur preſence, ny chanter vne chãſon d'amour, quoy qu'ils ſoient bons maiſtres en cela, & qu'ils traitent l'amour autant accortement que nation qui viue. Les Arabes qui ſont parmy eux ſont aſſez liberaux, mais penſez que ce n'eſt guere qu'aux deſpens d'autruy, & de nature ioyeuſe, fins & accortz, hardis, & aſſez modeſtes. Les Numides ſont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part ſans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le païs African. Les Noirs ſurpaſſent les autres en loyauté, ſimples, debonnaires, courtois aux eſtrangers qui dancent volontiers, & ſe reſiouïſſent à bãqueter, aymans ceux qui ſçauent plus que les autres, & en ſomme ils viuent en plus de liberté que le reſte des peuples d'Afrique: vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui ſont en eux, n'obmettray les vices deſquels ils ſont entachez, ſuyuant l'ordre meſme ſur ce qui les rend vituperables, que i'ay fait en diſcourant ce qui les fait dignes de louange. Les habitans donc de Barbarie eſtans pauures ſont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, dedaignans ſans aucun reſpect chacun n'oubliãs iamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & ſi peu acoſtables, qu'à grand peine vn

Barbares ſuiets à la peſte.

Vertus louables des Africans de Barbarie.

Carthaginois iadis eſtimez deſloyaux.

Africans bons marchans & trafiquans par tout le monde.

Vertuz des Numides.

Simplicité des Noirs.

Vices des hommes de la Barbarie.

eſtranger peut il iamais entrer en leur grace. Leur parolle eſt ſuperbe, leur conuerſation ſans plaiſir, adonnez aux banquets ſuperflus, fort mauuais meſnagers, querelleux & noiſeux, ſans exercice qui vaille, i'entens pour le plus commun, peu recognoiſſans le plaiſir receu, gens melancoliques, ſans eſbat, ny paſſetemps, eſtans ſi pauures que la neceſſité les contraint d'eſtre touſiours liez au trauail. Des filles de Barbarie ne ſ'en trouue pas preſque vne qui porte ſa virginité, à celuy qui l'eſpouſe, leur eſtãt permis par leurs propres parens d'auoir des amys, mais dés que elles ſont mariees, il n'y a plus moyen de ſuiure telle vie, & ſe portent aſſez ſagement en leur mariage. Les Numides ſont traiſtres, meurtriers, & larrons ſur tous autres, ſi vils & faquins, que pour peu de choſe, on leur fera mettre la main au plus vil & ſale meſtier qu'on ſçauroit imaginer. Les Libyens ſont ruraux, ignorans, larrons, voleurs, & brigans, & ſi courtois en toutes leurs actions que ils ne ſont de gueres differents aux beſtes brutes & farouches, qui courent par leurs deſerts & ſolitudes: leur vie eſt treſmiſerable, ſans loy, reigle, ny raiſon, & ſans cognoiſſance de religion quelconque, viuant de la chaſſe, mal-faiſant à chacun, & ne pouuant ſe tenir de faire la guerre. Quand aux Noirs, ilz ſont ſans pratique, ou induſtrie aucune, tous brutaliſez, & leurs femmes impudiquement vilaines, & ne ſe ſoucient de leur honneur, nõ-plus que beſtes, ſi ce n'eſt quelques vns des plus honeſtes, qui ſe tiennent aux villes.

Impudicité des filles de Barbarie.

Meſchanceté des Numides & Libyens.

Saleté des Noirs, & de leurs femmes.

Des Royaumes de Hea, Suz, & Maroc, & iſles Canaries. Chap. 9.

DE LA le deſtroit giſt la prouince de Hea confinant vers le ſeptentrion à la mer Oceane & Atlantique & le mont Atlas luy eſt vers le midy: qui eſt ny pays aſpre, mõtaigneux, couuert, & boſcageux bien peuplé & habité, fourny de cheures & aſnes, mais ayant bien petit nombre de brebis, & moindre de bœufz, & de cheuaux. Il n'y a preſque point de fruicts, mais ce n'eſt ny la ſterilité de la terre, n'y l'inclemence du Ciel qui en ſont cauſe, mais pluſtoſt l'ignorance & beſtiſe des habitants. Le froumẽt n'y croiſt guere, mais le millet, orge, & nauette, y viennent en abondance: & le miel qui ſert de grand ſoulagement pour le viure de ceux du païs, là où la cire ne leur ſeruant de rien, eſt miſe à meſpris, & regettée. Quand ils prennent leur refection ils n'vſent de table ny treteaux, mais ſe mettans à terre y eſtendent des cuirs fais en rond, ſur leſquels mettent leur viande tout ainſi que auſſi en vſent les Turcs allans par païs, voulans repaiſtre. Leur veſtement eſt fait d'vn drap groſſier, piqué tout ainſi que vn lodier, lequel ils entortillent bien fort eſtroitement autour de leurs corps, & le ceignent d'vn bandeau de laine par deſſus leurs hãches, & ſ'en couurẽt, ſur tout les parties que nature veut qu'on tiẽne couuertes, & ſecrettes: ſur la teſte ilz ont quelques bandes de laine longues de 5. coudées, & larges de deux, mais touſiours le ſommet de la teſte demoure à deſcouuert, ſans que perſonne vſe de bõnetz, ſi ce n'eſt les vieillards: les chemiſes n'y ſont en vſage, à cauſe du deffault de lin, & quand bien il y en auroit, ſi n'y a il hõme

Aſſiette de la Prouince de Hea en Afrique.

En quoy abondẽt les Heans.

Abillement des Barbares de Hea.

A qui eſt permis de porter barbe en Hea.

qui le ſceut acouſtrer ny ordir. Les hommes à marier n'oſeroyent porter barbe, là où eſtans mariez, c'eſt à leur volonté de la ſe laiſſer croiſtre. Ilz labourent auec des aſnes & cheuaux, & abondent en ſauuagine, mais ilz n'ont aucune induſtrie d'aller à la chaſſe: & ſont ſi ſots que iaçoit que leur païs abonde en riuieres & bons ruiſſeaux, ſi ne ſçauent ilz point dreſſer des moulins: ains a chacun en ſa maiſon des inſtruments à bras pour faire la farine, qui eſt la charge pour le paſſetemps & exercice des femmes.

N'y a point de moulins en Hea.

Remede des maladies des Heans eſt le feu.

La medecine y eſt ſi peu cogneuë, que toute maladie y eſt guerie en ſe cauteriſant & adaptant le feu, ainſi que on en vſe à l'endroit des beſtes.

Nature farouche des Montaignars en la region de Hea.

La iuſtice y eſt entretenue bien maigrement, ne ſe parle preſque de faire droict à perſonne, meſmement és lieux montaigneux, où l'on ne recognoiſt ny Roy, ny Seigneur, autre que celuy qui eſt le plus fort à la guerre, en laquelle ilz ſ'employent ſi bien, que ilz n'oſent ſortir de leurs maiſons ſans auoir ſaufconduït, & guide de leurs propres aduerſaires.

Hea, & Sus regions ſuiettes au Serif.

Ceſte nation eſt ſuiette au Serif, auſſi bien que le royaume de Suz, qui eſt delà le mont Atlas vers le midy, & vers le ponant, il eſt arrouſé de la grãd mer Oceane, & finiſt encor vers le midy aux arenes du deſert. C'eſt en ce païs là, & ſur la coſte de la mer, que on prend autant de Baleines que en lieu, où la mer paſſe, tellement que les edifices ſont faits la plus part, des coſtes de ceſte Belue, ainſi qu'on voit à Baïonne, qu'on en paliſſe les iardins.

Aſſiette de Suz. Baleines en la coſte de Suz.

Le terroir de ce païs pour le plus eſt fertil en froument, l'orge, legumes, Dates & ſucre en grande quantité, mais mal-cuit & purgé, qui eſt cauſe que ne venant à ſa parfaite blancheur, auſſi la vente n'en eſt ſi facile.

Naturel farouche du peuple de Suz. Magiſtratz trimeſtres en Suz.

Le peuple y eſt fort terrible & ſanguinaire, & ſuiet à rebellion, & cela luy procede de trop d'aiſe, ne pouuãs viure en paix les vns auec les autres. Ilz créent en leur cité principale, à cauſe de l'abſence du Roy, vn Magiſtrat ſouuerain la dignité duquel ne dure que trois moys, lequel à le gouuernemẽt de toute la cité, & iuge de tous differẽts en dernier reſſort. Leurs preſtres ont cognoiſſance des cauſes qui cõcernent la ſpiritualité: & les tẽporelles ſe compoſtẽt plus auec faueur que iuſtice: qui eſt cauſe, que ſi vn citoyen tue vn autre, les parẽs du deffunct pouuãs vſer de pareil effort, & ſe venger en maſſacrant le meurtrier, il n'en eſt faite aucune pourſuite.

Iuſtice corrompue du Royaume de Suz.

Punition des Homicides.

Que ſi l'homicide ſe peut garentir de ceux qui luy dreſſent des embuſches: il eſt quitte en ſ'en allant hors de la cité pour ſept ans, ou y demeurant, tenir teſte à ſes parties: & le terme expiré, il dreſſe vn banquet aux principaux, & accorde auec partie, ſans que deſormais il ſoit en crainte que aucun luy face deſplaiſir quelconque.

Maroc Royaume, & où aſſis.

Paſſant plus outre en terre ferme eſt le royaume de Maroc, celuy d'où ſont ſortis les ſeigneurs Mores, qui ont par ſi long tẽps tenu la plus grand part des Eſpaignes. Ceſte region vers l'orient fauoiſine de Hea, & eſt poſée en vn grãd vallon entre les mõtaignes, qui eſt cauſe qu'elle ne doit riẽ à terre qu'hõme ſçache dire, en fertilité de tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie des hommes, comme grains, fruits, beſtail, eaux, fontaines, & autres ſemblables cõmoditez.

Fertilité du terroir de Maroc.

Maroc eſt cité principale de laquelle le royaume porte le nõ, iadis ſuperbe, & à preſent fort abaſtardie, où toutesfois le peuple eſt liberal & courtoïs & où l'on liſt leur loy, y ayant des colleges rẽtez pour ce faire, & des hoſpitaux pour les paſ-

Habitãs de Maroc courtoys, & liberaux.

ſans qui ſont de leur ſecte, le tout baſty & donné par ce grand Roy Moré nommé Manſor, tant renommé, & en Afrique, & en Eſpaigne. Or eſt-il que ceux qui ſe tiennent au plat païs ſont ſi beſtiaux, que n'ayans homme ſuffiſant entr'eux pour vuider leurs querelles & differēts, ils ſont cōtraints & leur eſt cōme couſtume de retenir les eſtrangers qui paſſent afin qu'ilz iugent & donnēt ſentence ſur leurs diſcordes, & faut que ceſt arbitre ſerue de greffier, & de iuge tout enſemble. La nourriture de ce peuple n'eſt guere delicate, cōme de ceux qui viuēt de farine d'orge deſtrēpée en l'eau bouillante & cuite auec chair de Bouc, du plus vieil qu'ils ayēt, & de celuy qui ne vault plus pour les tropeaux. Apres ſont ceux de Guzule Prouince fort peuplée & cōfināt vers le Ponānt au royaume de Suz, & vers le ſeptēтriō au mōt Atlas, & tirāt à l'Orient elle auoiſine les Heans. Les hommes y ſont fort beſtiaux, & ce nonobſtant ayant des mines de fer, ilz en font des vaſes aſſez gentilment elabourez, que ils troquēt auec des draps, cheuaux, eſpices, & autres choſes à eux neceſſaires és foires & marchez des païs voiſins, où ils n'on garde de faillir. Les habitans n'ont aucun ſeigneur, ains chacun eſt Roy en ſa maiſon, qui eſt cauſe que touſiours ilz ſont en diſſenſion, & ſont ſi acouſtumez à la guerre que leurs trefues ne durent iamais plus hault de trois iours la ſepmaine, à quoy ilz ſont contraintz à cauſe du trafic: mais ſe rencontrans, les trefues eſtant expirées ils ſe maſſacrent reciproquement ſans reſpect d'aage, ny de ſexe quelconque. Les Guzuliens ont pour tout veſtemēt, de certaines chemiſes de laine faites en hoquetons ſans manches, & aſſez eſtroites par le collet, & en teſte, ils ont des chapeaux faits de fueilles de Palmiers. Le iour de leur foire & marché eſt gardé ſi ſolennellement, qu'il n'y a homme ſi hardy qui oſaſt meffaire à vn autre, tant fuſt-il ſon ennemy, à cauſe que il y a vn Capitaine eſleu de toutes les parties qui eſt ſur-intendant aux crimes commis durant le trafic, que ilz puniſſent ſelon la grauité du forfait: mais les larcins y ſont punis de mort, ſans autre forme de procez, maſſacrans le larron auec vne eſpece de Pertuiſanne que ilz portent pour ce faire, & laiſſent les corps morts, & pour exemple, & pour ſeruir de paſture aux beſtes & oiſeaux de proye. Ainſi quoy que ce peuple ſoit Brutal, ſi deteſte il ceux qui rompent le lien de paix, és aſſemblées faites pour le prouſit, & neceſſité de tout vn païs.

Manſor le grand Roy iadis de Maroc & de Grenade en Eſpaigne.

Beſtiſe des Marroquiens du plat pais.

Pauure nourriture de ceux de Maroc.

Guzule Prouince & ſon aſſiette.

Mœurs farouches des Guzuliens.

Veſtemēts des Guzuliens.

Iuſtice notable des Guzuliens.

Voyſins des Guzuliens, ſont ceux qui habitent en la region Ducale, qui vers le Septentrion regarde l'Ocean Atlantique en pareille eleuation que l'iſle de Madere: où le peuple eſt maling, vicieux, ignorant, & habitant eſpars çà & là, à cauſe que il y a fort peu de citez, vnies & policées: le païs eſtant fertil à merueille en grains, fruits, & beſtail, les femmes aſſez gaillardes, mais plus ſuperbement veſtues.

Ducale region d'Afrique regardant Madere: & ſ'eſtendāt preſque iuſqu'aux Canaries.

Faſō de viure de ceux de Ducale.

La plus part de ce païs eſt à preſent ſubiect au Roy de Portugal, & ce depuis que il ſeſt fait ſeigneur d'Azamor, où il enuoye gens à ſa poſte, ayant pluſieurs forts le long de la marine, comme celuy qui commande preſque de ce coſté à toute la coſte d'Afrique ſur l'Ocean.

Le roy de Portugal tient en effroy la region Ducale.

Ayant parlé de l'Iſle de Madere, ie ne peux dire rien autre cas des mœurs des habitans, que ce qui ſera dit des Portugais en leur lieu, entant

Madere premieremēt habitée par les Portugais.

que ce ſont eux qui les premiers l'ont habitée, veu que au parauant, il n'y auoit vn ſeul pouce de terre preſque qui ne fut en boys, tellemẽt que ceux qui y vindrent au commencement y mirent le feu, pour oſter ces boſcages, & rendre le païs habitable ainſi qu'il eſt à preſent. Ainſi auant que paſſer le tropique d'eſté, pour voir les terres d'Afrique tirans vers l'Equateur, il nous fault viſiter ces iſles tant chantées par les anciẽs, ſouz le nom d'Heſperides & Fortunées, & leſquelles à preſent on nomme Canaries, non du nombre des chiens nourriz, ou trouuez en elles, mais pluſtoſt que la plus grande de ſept qu'il y en a de voiſines ſapelle Canarie, de laquelle toutes les autres ont eſté ainſi baptiſées. Or les quatre ſont habitées de Chreſtiens, deſquelles les noms ſont tels, Lanzalotte, Forte-auanture, La Gomere, & l'iſle du fer: les trois ont le peuple Idolatre, apelées la Canarie, Teneriffé & la Palme, des mœurs des habitans deſquelles ie veux diſcourir, n'eſtant ſur le propos de la deſcription du païs, ains ſeulemẽt de la maniere de viure des hommes. Or les trois ſuſdittes gouuernées par les Idolatres ſont fortes & ſi bien gardées, que iamais les Chreſtiens n'y ont ſceu donner attainte, tant pour en eſtre le peuple vaillãt & farouche, que pour l'aſſiette difficile des lieux, & aſpreté des haures, & Plages preſque impoſſibles à les acoſter. Or ce peuple qui reſte idolatre eſt ſeigneurié par neuf ſeigneurs qu'ils appellent Ducs, leſquels y viennent non par ſucceſſion, ains par force, emportant celuy la principauté, qui a le plus de puiſſance, ſ'entre-tuans furieuſement auec des pierres, & iauelotz, qui en lieu de fer, ont d'vne ſorte de corne forte & aiguë pour armes, & où cecy n'eſt point ils bruſlent le fuſt par vn bout, le rendent ainſi offenſif, comme ſ'il y auoit du fer bien pointu. Ils vont preſque tous nuds, ſi ce n'eſt quelques vns qui ſ'affublent de quelques peaux de cheures en mettans vne deuant, & vne autre derriere: & afin d'ẽdurcir leur cuir meſme, ils vſent du ſuif de Bouc, auec le ius de certaines herbes à eux cogneues propres pour tel effect, & de ce meſlange ils ſoignent le corps, qui le leur rend plus dur, afin de ſuporter les rigueurs du froid, quoy que il n'eſt guere vehement en ce païs là, eſtans poſées ces iſles ſur le midy, & non trop eſloignées du Tropique d'eſté. Ces Inſulaires ne baſtiſſent villes, citez, ny maiſons, ſe contentãs de creux, & grottes des montaignes, où ſe retirans auec leur beſtail ſe defendent de toute iniure du temps, & inclemẽce celeſte. Leur viure eſt de pain d'orge, chair, & du lait de cheure, deſquelles ils nourriſſent de grans troupeaux, & quelques fruicts, & ſur tout de bonnes figues. Ilz n'ont aucune certitude de religiõ, ains adorent les vns le ſoleil, d'autres la Lune, & chacun ſe forge vn dieu tel qu'il luy vient en fantaſie. Or ne ſont ils ſi beſtiaux que d'auoir communauté de femmes, veu que le mariage a place entre eux, biẽ eſt vray que chacun en prend tel nombre que bon luy ſemble: & iamais vn Canarien (i'entens des idolatres des trois iſles) n'eſpouſeroit vne femme que premierement le ſeigneur du païs ne l'euſt deſpucellée, acomptans ceſte faueur à vn grand auantage pour eux, ſi le prince couche vne nuit auec leur eſpouſe. Or ont ces idolatres guerre continuelle auec leurs voiſins Chreſtiens des autres iſles, & en prenant quelques vns, ilz ne les tuent point, penſans les tourmenter d'auantage, en leur laiſſant

Quelles ſont les iſles que les anciens nommoyent Fortunées.

Pourquoy ſ'apellent Canaries.

Noms des iſles Fortunées.

Seign. des Canaries idolatres, cõment ſont creez.

Armes des Canariens.

Veſtemẽt des Canariens.

Oignemẽt des Inſulaires pour s'endurcir la peau.

Maiſons des Canariens quelles.

Viures des Canariens.

Canariens eſtrangement idolatres.

Mariage des Canariens.

Filles ne ſont eſpouſées vierges par leurs marys, ains le Seigneur les déflore.

laiſſant la vie, & les employans à eſcorcher les cheures qu'ils mangent, eſtimans ceſt office comme choſe vile & infame, & les detiennent en ceſt exercice, iuſqu'à ce qu'ilz ſe rachetent, & ainſi ils ne ſont pas trop eſloignez de courtoiſie, quelque farouche naturel qui ſemble les conduire.

Cõdition de ceux que les Canariens prẽnent en guerre.

Ils ont vne eſtrãge couſtume de faire, lors que vn de leurs ſeigneurs prẽd poſſeſſion de ſa ſeigneurie, car il ſ'en trouue touſiours quelcun qui ſ'offre volontairement à la mort pour honnorer la feſte, au iour de laquelle ilz ſ'aſſemblent ſur vn tertre, & hault rocher, voiſin d'vne vallée fort profonde, & là celuy qui ſe doit ſacrifier luy-meſme apres quelques ceremonies faites & parolles propoſées, ſe precipite du hault en bas, & eſt deſchiré, & rompu en cent mille pieces. Le ſeigneur auſſi eſt obligé d'honorer & entretenir, pour recompence de ce ſeruice, les parents du deffunct, & les tenir les plus chers qui ſoyent à ſa ſuitte. Ces Canariens ſont des plus adextres, agiles & legers hommes de la terre, courãs viſte, & auſſi diſpotz que cheureuls, ſautans ſur les rochs tous pieds nuds, ſans craindre les pierres aigues des mõtaignes, ny la durté des terres, & faiſans des ſaults qui eſtonnent la veuë de ceux qui les regardent: ſi adroits à ruer les pierres, que viſans à vn lieu ils n'ont garde de faillir d'attainte, & ſi fortz, robuſtes & puiſſans, ayans les bras ſi nerueux, & les poings ſi roides, & peſans qu'à coups de poings ils deſpeceront vn pauois, ou bouclier, pourueu qu'il ne ſoit point bandé de fer. D'auantage hommes & femmes en ces iſles prennent grand plaiſir à ſe paindre la chair auec le ius de certaines herbes qui les couloure de rouge, verd & iaune, & auec ces ornementz ilz expriment gaillardement leurs affections, & donnent indice de leur angoiſſe, ou ioye, tout ainſi que par deçà nous enuiſons par le blaſon des couleurs: & en ſomme ce peuple reſſent bien le naturel farouche du païs que il habite, lequel bien que ſoit fertille, ſi reſſent il ſon horreur & ſolitude à cauſe de l'aſpreté & hauteur des montaignes.

Sacrifice volõtaire d'hommes aux ſollennitez de la creation d'vn nouueau ſeigneur.

Canariens adextres forts, & legers.

Canariens ſe paignẽt le corps pour ſembler plus braues & beaux.

Reprenans la terre ferme d'Afrique, & paſſé le Tropique d'eſté tirans vers le Pole Antartique, on voit le païs des Azanaghes peuple beſtial & groſſier, abreuué toutesfois quelque peu des folies du Mahometiſme, à cauſe que les Arabes y frequentent quelquesfois. Ces Azanaghes ne ſont du tout noirs, ains bazanez, vagabondz & errans par le deſert, viuans de dates & lait de Chameau, faiſans petite & ſobre deſpence, & ſuportans la faim, nature pourmoyant en cela à la faulte que bien ſouuent ilz ont de viures. Ce peuple eſt fort ſimple & ſot, quoy que cholere & furieux, & porte ordinairement vn linge entortillé ſur la teſte, vn bout duquel leur pendant ſur le viſage leur couure la bouche, qu'ils eſtiment choſe ſale & vilaine, & indigne que on tienne à deſcouuert, à cauſe que c'eſt d'elle que ſortent continuellement des ventoſitez & mauuaiſes odeurs, & qui eſt comme le lieu purgeant les excrements, tout ainſi que ſont les parties hõteuſes. Ilz n'ont Roy, Prince, ny ſeigneur qui leur commande, ſeulement honorent ilz (inſtiguez de la nature) les plus anciens, & riches, & leur portent quelque reſpect, & obeiſſance: & ſont gens fort pauures, larrons, menteurs, & traiſtres ſi la terre en porte: d'aſſez bonne taille, maigres, portans les cheueux iuſque aux eſpaules, que ils oignent tous les

Azanaghes bruteaux peuple bazané.

Viure des Azanaghes, fort pauure, & ſobre.

Veſtement des Azanaghes.

Les Azanaghes eſtimẽt la bouche vilaine & pourquoy.

Trafic des Azanaghes.

iours de certaine compoſition non guere bien flairante, mais en laquelle ilz ſe plaiſent, tant ſont diuerſes les apprehenſions, & fantaſies des hommes. Ce peuple des Azanaghes qui ſont du Royaume de Mely, ne bat & n'vſe de monnoye quelconque, & ne ſ'en ſoucient non plus que de rien, ains tout leur cas ſe paſſe au trafic par eſchange, vendans l'or au poids, duquel ilz ont en abondance, & preſque du meilleur qui ſoit en tout le monde.

Femmes Azanaghes en quoy pẽſent eſtre belles.

Leurs femmes ſont bazanées & mal veſtues, ſans porter aucune chemiſe, & ſont celles là eſtimées les plus belles entre elles, qui ont plus longues tetaſſes, qui eſt cauſe que dés que les tetins leur cõmencent à poindre & à ſe haulſer, elles ne ceſſent de les tirailler, & ſe ſerrer, afin que croiſſant la chair en ceſte partie, elles puiſſent eſtre admirées comme les plus excellentes & rares en ceſte perfection de beauté.

Fleuue de Senega nommé Niger, eſt mis en l'interieure Libye par Ptolo. liu. 4. ch. 6. Table d'Afriq. 4. Les peuples ſont nommez Nigrites à cauſe du fleuue par Mele 3.

Paſſé le païs des Azanaghes, on vient à la terre des noirs, eſtant faite la ſeparation des Bazanez & des noirs par le grand fleuue de Senega, par les anciens nommé Niger, & la ſource duquel on tient proceder du meſme lieu que celle du Nil, ayant pareil flux, & reflux que le fleuue Egyptien, arrouſant, & engreſſant par meſme moyen les terres, & nourriſſant Crocodiles, & toutes belues, & monſtres aquatiques que on voit au Nil ordinairement: & à cauſe de ce fleuue, tout le païs eſt nommé Senega: regardant vers le Ponant la grand mer Oceane, au Midy le Royaume de Gambre, & vers le Septentrion eſt ceſte grande riuiere, qui le ſepare comme dit eſt des Azanaghes, & donne commencement aux païs qu'on à nommez de noſtre temps la baſſe Ethiopie.

Aſſiete du Royaume de Senega.

Le roy de Senega fait par election.

Le peuple de ce païs eſt riche, & ſuiet à vn Roy, lequel y vient par election, & eſt choiſi de la plus noble race que ilz ſçachent trouuer, neantmoins ſon autorité n'eſt point ferme, ny aſſeurée: eſtant celuy qui regne touſiours en crainte d'eſtre ou maſſacré, ou chaſſé de ſon gouuernement.

Vie du Roy de ces noirs.

Ce Roy n'a aucunes daces, tributz, ny gabelles leuées ſur le peuple, ains vit pour le plus des preſens que luy font les Seigneurs du païs, & des pilleries que luy-meſme fait auec ſes eſclaues, & du labeur de ſes terres, deſquelles il tire vn grand reuenu pour le nourrir & tenir eſtat honorable: Luy eſtant permis de tenir tout autant de femmes que

Mariage, & meſnage du Roy de Senega.

bon luy ſemble, leſquelles ſont logées chacune à part, ayant des terres aſſignées par le Roy, pour leur entretien & nourriture. Et les allant viſiter, chacune eſt tenue de fournir la deſpence, & le défrayer tant qu'il demeure auec elle: & dés que vne eſt enceinte, il n'y va plus tant que elle ſoit deliurée, qui eſt cauſe que changeant ainſi de paſture, ilz ont vne infinité d'enfans pour ſucceder, non au Royaume, mais à leurs terres, ſeigneuries, & patrimoine.

Les Noirs de Senega Mahometans.

Le peuple y eſt Mahometan mais non pas des plus fins, & arreſtez en celle ſuperſtition que les Mores blancz, d'autant que ilz n'ont qui les y inſtruiſe, & auec ce que ilz ne tiennent pas grand compte, meſmement depuis que les Chreſtiens y frequentent.

Veſtement des Noirs.

Ces Noirs vont tous nudz, fors que ilz portent comme vn hault de chauſſes de cuir de Cheure, pour couurir leurs parties honteuſes, mais les grands ſe parent de chemiſes de Cotton que les femmes filent, & en font des draps larges de demy pied, & les couſent enſemble les vns

lans mettre en œuure pour quelque abillement. Les femmes vont toutes deſcouuertes de la ceinture en hault, mais en bas elles ſont couuertes d'vn petit drap de coton ceint à trauers, qui leur pend iuſqu'à my iambe, le reſte nud, & en la teſte ne portent autre cas que leurs cheueux treſſez aſſez mignotement, & liez en diuerſes ſortes, & façonnez auec des entortillements qui leur donnent vne aſſez bonne grace.

Mœurs des Noirs

Ils mangent fort ſalement, ſimples, & ſans grande malice, grans parleurs & ayans touſiours quelque cas à repliquer, & par conſequent menteurs au poſſible, entant que en vn ſi long babil, il eſt impoſſible que le mẽſonge y manque, grands trompeurs, iaçoit que au reſte ilz ſe monſtrent aſſez charitables, ne laiſſans paſſer vn eſtranger, auquel ilz ne donnent vn repas en leur maiſon, ou ne le logent courtoiſement pour vne nuict, ſans en vouloir aucun payement, ny recompence. Ilz ſe guerroyent enſemble, & ne pouuans viure en paix, vont aſſaillir leurs voiſins faiſans leurs guerres à pied, à cauſe que les cheuaux ne peuuent guere viure en ces contrées : & n'ont autres armes offenſiues que zagaïes, & iauelines ayantz demy pied de fer tout cramponné, & ſubtilement elabouré à petites pointes fort nuiſibles, & leurs eſpées ſemblent des Simeterres Turqueſques, ſauf que ceux-cy ſont tous de fer, ſans qu'il y ayt vn brin d'acier.

Noirs ſont charitables.

Armes de ceux de Senega.

Leurs guerres ne ſe font ſans grans meurtres, & effuſion de ſang, veu la ſorte des armes, & qu'ils vont tous nudz au combat, & que eſtans hardis & brutaux, ilz ne ruent guere coup qui ne porte : & ſont ſi aſſeurez que encor que ilz voyent tomber leur compaignon ſi ne monſtrent ilz point vn ſeul brin de crainte, ny de couardiſe. Au reſte c'eſt le peuple le plus gaillard à la nage, & à paſſer les fleuues, que on puiſſe guere trouuer en tout le monde. En ce païs, quoy que hors la puiſſance & iuriſdiction du Roy de Senega, ſont les Barbarins, & Seretes, leſquels fuyent de ſa-ſuiettir à ſeigneur aucun, craignans que on leur enleue leurs femmes & enfans, choſe familiere aux Roys d'entre les Noirs, qui font argent de toute eſpece de denrée. Ces hommes ſont fort cruelz & idolatres, ſans aucune autre loy, que celle que leur ordõne leur fantaſie: expers en guerre, & ſaydans dextrement de l'arc, auec des ſaiettes enuenimées : & ne ſont aſſaillis d'aucun à cauſe de l'impoſſibilité de l'aproche de leur terre, qui eſt toute en lacz, & mareſtz, & de toutes partz mareſcageuſe. Paſſé ce païs on va au Royaume de Gambre, où eſt le Promontoire que noz Pilotes appellent Cap rouge, où les gens ſont ſi plaiſans & courtois qu'il eſt preſque impoſſible que on les acointe, tant ilz ont en deteſtation l'alliance des eſtrangers. Ilz ſont Idolatres, & grans ſorciers, aiouſtans foy aux charmes, & enchantemens, & autres folies qui dépendent de l'art, & ruſes de Sathan, & toutesfois confeſſent vn Dieu, plus grand que toutes leurs idoles: neantmoins y a il pluſieurs qui ſuiuent la loy de Mahõmeth. Leur viure eſt ſemblable aux façõs de ceux de Senega, fors qu'ilz ont plus de riz, & qu'ilz ſe repaiſſent de chair de chié, viande non acouſtumée par natiõ quelconque. Suiuant ceſte coſte, raſant l'Afrique, & doublãt au Cap des Palmes, vous entrez au Royaume de la Guinée, & voyez les païs de Melegette, Benin & Manicõgre, où ſelon la diuerſité des peuples, vous y

Les Noirs de Senega bõs nageurs.

Barbarins & Seretes fort brutaux

Gambre Royaume aprochãt l'Equateur.

Gãbriens ſorciers & idolatres.

Gambriens mãgent les chiens.

voyez auſſi varieté en leurs actiõs, & manieres de viure, les vns ſuyuans la Foy de l'Alcoraniſme, & la plus grand partie ſ'adonnans à l'adoration de ce qui ſe voit, & des baſſes creatures. Tellemẽt que leurs Roys ſont adorez du peuple, qui croit qu'ils ſoyent deſcenduz du Ciel : & ainſi quand on leur parle, c'eſt auec grand reuerence, les ſaluant de loing, & mettans les genoux à terre. Auſſi ces Idoles Royales, afin d'entretenir le peuple en ceſte beſtiale opinion de leur diuinité, ne ne veulent eſtre veuz en mangeant, ains prennẽt plaiſir que leurs ſuiets les eſtiment paſſer leur vie ſans manger ny boire. Or eſt le ſoleil leur grand Dieu, & croyent que les ames ſont immortelles, & que laiſſant le corps elles vont loger auec le ſoleil, & ce ſont ceux de Benin, qui ſ'abeſtiſſent en ceſte fantaſie. Voire obſeruent vne eſtrange ceremonie quand leurs roys ſont decedez, que de ſ'aſſembler en vne campaigne, où ils font vn puits fort large par le pied, & eſtroiſiſſant iuſqu'au ſommet, où ils deſcendent le corps du deffunct. Et apres ce les plus fauoris, proches parents & meilleurs amys du Roy treſpaſſé, ſe laiſſent de leur bon gré couler dans ce puits, pour tenir cõpaignie à leur maiſtre, leur tournãt à grand hõneur, & auquel tous ne peuuẽt aſpirer, de ſuiure leur prince en l'autre monde, tellement que les premiers qui meurent en ce foſſé ſont eſtimez les plus heureux, & ceux qui aymoient mieux leur idole royalle. Les noirs de la Guinée ne ſont ſi aſſeurez en leur idolatrie, veu que tous les iours ilz changent de Dieu, ſ'arreſtans en l'adoration de la premiere choſe qu'ils rencontrent le matin ſortans de leurs maiſons, fuſt elle ſenſible, ou ſans ame ny ſentiment, de ſorte que telles fois vous verrez l'vn faire ſa priere à vn lezard, l'autre à vn oyſeau, ceſtuy à vne pierre, & l'autre ſuplier vne grenoille, & le ſoir venu, tous ces dieux ſont hors de cartier, pour donner place à ceux qui l'endemain ſeront en office. Ce peũple en general eſt fort inſolent & deſordonné en ſon boire & manger, faiſant pluſieurs repas le iour, & ſ'engorgeans de viande & du vin qu'ilz font de Palmes : & quoy qu'ilz ſoyent ainſi diſſoluz & gourmans, ſi ſont ilz de fort longue vie, tellement que pluſieurs viuent ſains, & gaillards, iuſqu'à l'an centieſme de leur aage. Quelquefois ils ſe ſentent indiſpoſez, & pour l'inclemence du ciel attains de quelque legere fiebure, mais pour remede ſouuerain ils ſaident de Phlebothomie, & dés que la veine leur a eſté ouuerte, ils ne faillent d'eſtre gueris.

Roys adorez à l'eſgal de Dieu.

Le Soleil eſtimé Dieu au royaume de Benin.

Funerailles des roys de Benin.

Hõmes ſe ſacrifians aux ombres des morts.

Eſtrãge idolatrie de ceux de la Guinée.

Noirs de Guinée deſordonnez au boire & manger.

Remede des maladies des Guineens.

Ces peuples ſont ſi badaultz, que pour peu de choſe, les peres, & meres vendent leurs enfans, que les Portugais achetent pour ſ'en ſeruir au labourage des terres, & iardins, & autres affaires, és iſles de ſaint Iaques, ſaint Thomas, & autres qu'ilz ont en ce païs là, eſquelles en certaines ſaiſons, ceux d'Europe faſchez de l'intemperie de l'air, n'ont aucun effort pour trauailler en ſorte quelconque, ainſi que en d'autres temps de l'année, lors c'eſt à ſçauoir que le ſoleil ſ'eſloigne d'eux, & nous aproche, les Noirs ſentans le froid, ſouffrent vne grande alteration de leur gaillardiſe, ſanté, & bonne diſpoſition.

Peres vendent leurs enfans.

Diuerſes ſaiſons pour les blancz, & pour les Noirs és iſles ſoubz l'Equateur.

Ainſi les Blancs ſe portans mal en eſté, les Noirs ſont à leur aiſe, & trauaillent, les infirmitez deſquels les autres ſuportent, durant le froid, qui eſt le ſoulas de ceux qui ſont voiſins de noſtre pole. Les autres Noirs qui

tirent vers l'Ethiopie,& les desertz, de tant ils sont plus esloignez de la frequentation des estrangers,aussi sont ils plus grossiers,& bestiaux,allans touts nudz,& ne paroissans estre nez que pour seruir de passe-temps,tant aux Africans & Mores blancz,que Chrestiens qui courét ce païs pour en tirer l'Or,& l'Azur qui y croist en abõdáce,& c'est pourquoy le riche Roy de Portugal,s'est fortifié en la Guinée,& s'est saisy du Cap à trois pointes.

Or,& azur abõdé en Guinée Meligette & Benin.

Ceux du Royaume de Mani-congre sont de pareilles mœurs,& aussi bestiaux que les dessusdits,& de là iusque au Cap de bonne esperance, n'y a peuple qui soit guere venu à nostre cognoissance, pour-ce que ceux qui ont voltigé le long de la marine n'ont entré guere auant en terre ferme, qui est pour la plus part deserte, ou habitée d'hommes si peu acostables, qu'on ne sçauroit rien dire de leur façon de vie,& moins quelle religion est-ce qu'ils tiennent que ie pense estre aussi sainte,que de ceux qui sont souz pareille eleuation du costé du Ponãt,à sçauoir sans opiniõ de Dieu, ny cognoissance de loy,ou ceremonie quelconque : & pour ceste cause nous doublerons le Cap de bonne esperance pour visiter les peuples Africãs qui sont en l'Ocean qui regarde les Indes,& aproche le plus le païs de l'Orient. Entre lesquels les principaux sont les Cefalées assis droit souz le tropique de Capricorne,riches en mines d'or,assez courroys, & acostables,à cause des marchands qui y abordent d'ordinaire de toutes les parties du monde,& sont idolatres, quoy qu'il s'y trouue nombre de Chrestiens Iuifs,& Mahometistes. Comme aussi fait en Quiloa , au Royaume de Melinde,voisin de Ethiopie,& droit souz la ligne Equinoctiale : auquel est contigue la terre de Mombase où le peuple vit assez honorablement souz la diuersité des opinions de religion non asseuré ny au Mahometisme,ny à l'idolatrie,& participant de tous les deux:& c'est de ce costé qu'habitét ces Troglodites desquels auõs parlé cy dessus,& que nostre auteur à recueillis des liures de Diodore,cõme i'ay tout ce mien discours de l'Afrique ainsi qu'elle se comporte à present de ceux qui ont voiagé le long de l'Ocean,& ont mis pied à terre par toutes ces nations, & y frequenté les peuples cogneuz leurs mœurs,experimenté leurs douceurs ou felonnie,& gousté la difference de noz Climatz,auec l'intemperie ou clemence de celle partie de la terre tant esloignée de nostre Europe , & sont mes auteurs afin que ie ne les frustre de leur hõneur,& ne sois vsurpateur de la gloire qu'ils meritét pour auoir trauaillé,les Seigneurs Ieã Leõ Africã,Americ Vespucce Florẽtin,Louys Cademoste,Pierre de Sintre, Louys Bartheme Boulongnois,& d'vn excellent Pilote Portugais qui ont fait ce bien à la posterité que de luy eclercir ce que sans eux à peine feut paruenu à nostre cognoissance. Voila donc l'Afrique,& mœurs du peuple qui sont en elle,auec promesse que ie fais,que là où l'auteur me semblera n'auoir touché les choses de nostre aage,d'y donner attainte &contenter l'apetit honneste de ceux qui liront ce recueil.]

Cap de bonne esperance fin d'Afrique du costé Austral.

Cefale royaume African decouuert de nostre tẽps.

Quiloa, Melinde Prouinces riches en mines d'or.

Auteurs desquels est tiré ce recueil.

Fin du premier liure.

LIVRE SECOND
DE L'ASIE, ET PEVPLES PLVS renommez contenuz en icelle.

Chapitre premier.

Estẽdue de l'Asie. Voy Strabõ li. 1. Pomponie, Mel, liur. 1. Orose liur. 1. chap. 2.

ASIE est vne de trois parties selon l'anciẽne diuision qu'on à fait de toute la terre, ainsi iadis apellée du nom de la fille de l'ocean, & Thetis, femme de Iapet, & mere de Promethée: ou comme aucuns estiment elle eust ce nom d'Asie fils de Manée Lydien. Ceste cy s'estẽd dés midy le long de l'orient, iusque en Septentrion, ayant pour borne vers occident le fleuue du Nil, la Tane, & la mer maiour ou Pont Euxin, & vne partie de la mer mediterranée, & de tous les autres costez, elle est arrousée du grãd Oceã, lequel vers l'Orient s'apelle Eoë, qui est à dire leuãtin vers le midy porte le nom d'Indien, ou mer de Cambaie, & vers le pole Artique, est nommé Scythique. La terre ferme est aucunement partie, & diuisée par le mont Taure qui s'estend d'orient en occident, en faisant courir vn de ses bras vers le Ponant, & l'autre qui regarde comme par pointe les parties meridionales: & ces deux parties du mont aportent (selon la denomination des Grecs) l'vn le nom d'interieure, & l'autre exterieure. Ceste montaigne peut auoir de largeur en plusieurs lieux iusqu'à trois mille stades, & de longueur, autant presque que toute l'Asie à sçauoir 45000. stades depuis les riues de l'Isle de Rhodes, c'est à dire du bord de la mer regardant ladicte isle, vers l'Occident, iusque aux fins, & derniers limites des Indes, & des Scythes qui aduisent la fin de l'Orient. Et comme il est grand, aussi a il grande diuersité de noms, selon les païs compris en son estendue & ses parties estans les vnes plus grandes, les autres moindres en leur contenu & grandeur. Or tient on que l'Asie est de telle grandeur, & comprend si grande espace de terre qu'elle seule en embrasse plus souz son nom que ne font ny l'Europe, ny l'Afrique, encore qu'on y comprenne la mer qui arrouse les deux. L'Asie est souz vne grande temperature, & serenité du Ciel, ayant les terres grasses & fertilles: & c'est pourquoy elle est abondãte en toute sorte, & espece d'animaux. Or du costé qu'elle regarde l'Afrique (comme elle ayt plusieurs & de bien fort grandes & riches Prouinces qu'elle contient & embrasse) gist l'Arabie diuisée en trois parties, lequel païs est assis entre les regions de Iudée, & d'Egypte, ainsi que Pline le racompte: l'vne des Arabies, dite Pierreuse & enclauée du costé de Se-

Eoe, c'est à present mer de Cathai.

Mesure du mont Taures qui selon sa diuision à aussi diuers noms. voy Pline. liu. 5. c. 27. & Solin ch 41. & Mele. liur. 1.

Auant que sçauoir les bornes d'Afrique on le pouuoit dire, mais à present il y a à disputer.

Diuision d'Arabie en trois. Voy Ptholo. liur. 5. ch. 17. 19. & l. 6. c. 7. Solin. ch. 36.

De l'heureuse, voy Pline liur. 6. chap. 28.

ptentrion,& du Ponant auec la Syrie, & a de front l'Arabie deserte qui fauoisine,& vers le midy elle voit celle qu'on nomme ordinairemẽt l'Arabie heureuse. A ceste diuision il en y a qui aiousteut comme dependance de l'Arabie heureuse les Panchaïens,& Sabéens: & fut nommé ce païs ainsi d'vn certain fils d'Apollon,& Babylone qui s'apelloit Arabe. Le païs Arabic s'estendant en long & en large,contenoit aussi des peuples de diuerses humeurs & façons de vie,& ayans grande varieté quant à leur religion,& ceremonies:nourrissans leur cheuelure & portans des Mitres,& turbans auoient la teste ceinte & liée tous d'vne pareille & semblable façon,& partie desquels se faisoient couper,& raire leurs barbes. Les arts,& mestiers ne sont apris parmy eux confusement, & tout ainsi que parmy nous,ains faut que chacun suyue l'art, & vacation de ses parens & ancestres. Celuy qui estoit le plus ancien entre eux emportoit la préeminence, & les autres estoient tenuz de luy obeïr:& n'auoient rien de propre, ains les biens estoient egallement possedez par toute vne race & famille, & lesquels tous se contentoient d'vne femme qui leur estoit commune. Et s'y gouuernoiẽt en ceste sorte:le premier qui entroit dans la maison pour acointer la femme,laissoit son baston à la porte & alloit passer sa fantasie de iour,car la nuit elle couchoit auec le plus vieil de la troupe, & ainsi ils estoient tous freres ensemble,ne respectãs non-plus leurs meres, & sœurs que font les bestes brutes, & sans raison. Et d'autant que celuy qui s'accouploit auec femme qui ne fust de son sang estoit crime d'adultere, celuy qui commettoit vne telle faulte estoit condamné à la mort: et quoy qu'il en soit les enfans qui sortoient des parens & domestiques estoient auouez pour legitimes. Leurs festins & banquetz se faisoient par le nombre accomply de trente,où assistoient deux bons musiciens pour le plaisir de la troupe:& les parens s'entreseruoient courtoisemẽt les vns les autres. Ils ne se soucioient de fortifier leurs villes, à cause qu'ils viuoient en paix & sans auoir guerre, ny discorde à personne. Ils vsoient d'huile de Sesame par faute d'autre,& au reste leur païs abõdoit en tout ce qui peut seruir à la vie de l'homme,& y est tresheureux en fertilité. Les brebis y portent la laine fort blanche,& tresfine, & les bœufs y sont de belle & grande stature,& n'ont point de cheuaux,en lieu desquels,nature les aide en les fournissant de chameaux. Ceste terre est fertille en or,argẽt, & plusieurs choses aromatiques,qui ne sont guere communes en autre païs: l'etain,& le fer y abondoit,le pourpre laine, safran, la racine du Coste, les tableaux & pieces grauées & burinées y estoient portez d'ailleur. Les corps des trespassez estoient sans honneur de sepulture, & celuy de leur Roy estoit getté à la voirrie,& parmy les fumiers,en signe de la grand reuerence qu'ils luy portoient. Et d'autant que iadis sur tous les hommes ils gardoient la foy, c'est en ceste sorte qu'ils dressoient leurs pactes,& conuentions: Voulans faire quelque alliance;où il falluſt vser de serment,il y auoit vn qui se mettoit au milieu des deux qui iuroiẽt, lequel tenant vne pierre aigue en la main,frapoit celles des deux pres les grands doigts dans la paulme d'icelles,puis prenans vn petit morceau de leurs vestemens taignoit du sang tiré de leurs mains sept pierres là mises pour tesmoignage,

Rhodigin liu.10. ch. 35.

C'est Arabe est dit par Heroso fils de Cur pere des Curetes.

Des mœurs des anciens Arabes, voy Diod. Sicil. liu.3.antiq. c.12.

Impudicité des Arabes.

Banquets des anciens Arabes.

Sesame estoit du bled d'Inde & mis entre les legumes.

Coste.

Le latí dit Costus ce n'est pas du coq, veu qu'il est peu aromatique. voy Pline liu.12.c.12. Ruellie li.1.c.3.

Sermens des Arabes anciens.

Denys, & Vranie Dieux des Arabes, mais adoré principallement par les Nabatées entre lesquels on tenoit qu'il estoit né, voy Hesichie, & Diodore Sic. liur. 4. ch. 5.

Ceste Vranie c'estoit Venus. voy Pausanie és Atiques, & Hesichie, & Herodo. liu. 3. d'où cecy est pris: & d'Vranie voy le mesme Herodo. liur. 1.

durant laquelle ceremonie, il inuoquoit, & apelloit à tesmoings Denys, & Vranie leurs dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy auec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela se feit auec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu auec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est dangereuse, mais ils y remedioient auec l'odeur du storax, & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz prestres & sacrificateurs de recueillir la Canelle, mais auant que ce faire ils sacrifioient & immoloient quelque beste à leurs dieux, lesquels ayãs apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du soleil, & ne se feit plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & souuerain entre-eux, faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, auec vne Iauseline dediée & consacrée pour c'est effect, si qu'vne portion d'icelles estoit premierement offerte comme disme au soleil, laquelle si estoit diuisée & departie iustemẽt, soudain que le present estoit fait à cest astre, il la faisissoit de ses rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemẽt, mangeoiẽt des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & trauail des chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiages lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de trauail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauier & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si cõuoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deualiser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adonnent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre confusemẽt espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant auec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes: au regard dequoy encor ils font de beaux & gentils braceletz. Ils vendoient l'or pour trois fois autant d'erain aux estrangers, & deux d'argent, soit qu'ils cussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gaignent par trafic les esguillonnast à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabées, lesquels sont riches en Myrrhe, Canelle & encens & auquel païs on tient que croissoit iadis la plante de laquelle on tiroit le baume. Ils ont des Palmiers doux, flairans & des Cannes, ou roseaux qui sentent bon, & ont le goust presque comme la Casse: mais auec ces douceurs, il y a des serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles & dommageables.

Superstitieuse cueillette de la canelle iadis entre les Arabes: il parle de ceux de l'Arabie heureuse. Cecy est attribué aux Ethiopiens par Solin. ch. 33.

Arabes mange serpens Barbares sur tous.

Ceste vie est encor assez cõmune aux Arabes tant d'Afrique que d'Asie.

Sabée païs d'Arabie heureuse en quoy fertille, voy Strabon liur. 16. Plinel. 6. c. 28. Mele liu. 3. Solin ch. 36.

geables. La grand ſoeueté,& le trop de bonne odeur cauſent vn eſtonnement,& defaut és ſens de ceux qui paſſent en ce païs, tel que pluſieurs ſ'en euanouiſſent & paſment, mais on y remedie auec des ſuffumigations faites de bitume,& de poil de la barbe d'vn Bouc. C'eſt le Roy du païs qui iuge en ſouueraineté de toutes choſes: La plus part des Sabéens ſont laboureurs,& les autres ſ'amuſent à recueillir les arbres,& fruits aromatiques. Ils frequentoient en Ethiopie pour le trafic & autres affaires,& eſtoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir,& calfeutrez de Bitume. Le boys & matiere qu'ils vſent pour leur chaufage, c'eſt de la Canelle & boys de Caſſe: & fuſt la cité Metrapolitaine,& capitale du païs nommée Sabe aſſiſe ſur vne montaigne. Les Roys leur eſtoient donnez par ſucceſſion d'entre ceux que le peuple apelloit & eſliſoit aux hõneurs, meſlez de bons & mauuais, comme chacune race eſt diuerſement compoſée: & n'oſoient les Roys ſortir de leur Palais, craignans que ſelon ne ſçay qu'elle ancienne couſtume du païs, ils ne fuſſent lapidez du peuple ſelon l'oracle & reſponce donnée iadis par leurs dieux. En la cité de Sabe ou eſtoit le palais Royal, on voyoit des tableaux d'argent richement elabourez,& de la vaiſſelle d'or pur de toutes ſortes & eſpeces: les lits & trepiers ſ[illegible]ns les ſoubaſſemens, & colonnes d'argẽt,& le reſte des meubles de telle [illegible]ſſe que le recitãt ce ſeroit mettre la choſe en doute veu l'impoſſibil[illegible]e trouuer choſes tant rares & exquiſes. Les Portiques & entrées eſtoient ſouſtenuz de grandes,& maſſiues colonnes, les chapiteaux deſquelles eſtoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & ſales & l'ornement des portes eſtoient enrichiz de lames d'or, auec force pierrerie qui eſtõnoient les regardans voyant choſe ſi ſuperbe,& par tout on ne voyoit reluire que l'or,& pierres precieuſes. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire raporté en beſoigne fort mignonnement,& autres matieres deſquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cauſe de leur rarité. Telle fuſt pour vn long temps la felicité des Sabées [laquelle ſeſt eſcoulée auſſi bien que le nom qui auec la religion à changé & de nom,& d'eſtat de grandeur & de richeſſes, reſtant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuſe, en deux ou trois villes,& icelles auoiſinans la mer à cauſe que peu d'hommes veulent ſe fier ſur terre ferme, y obſtant la pillerie des coureurs des montaignes leſquels ſaccagent tout ce païs qui eſt entre le ſein Perſique, & la mer rouge.]

Auſſi ne faut ſ'eſtonner ſi les Sabéens ont longuement iouy de ceſt heur, veu quils eſtoient exempts du vice qui a ruiné pluſieurs peuples & nations, c'eſt à ſçauoir de l'ambition & gloute conuoitiſe de ſ'enrichir du bien & richeſſes d'autruy. Les Garréens leurs voiſins n'eſtoient en rien moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur meſnage,& meubles pour leur ſeruice faits d'or, & d'argent, embelliſſans & reueſtans d'iceux, & auec de l'yuoire les portes, toitz,& murailles de leurs maiſons & edifices. Les plus modeſtes d'entre eux eſtoient les Nabathées fort diligents, & induſtrieux à gaigner & augmenter leur biẽ, mais plus ſages & diſcrets à le garder & conſeruer: à cauſe que celuy d'entre-eux qui degaſtoit ou diminuoit tant ſoit peu de ſon patrimoine, eſtoit puny publiquement par

A cauſe qu'ils ſont voiſins, n'y ayant que la mer rouge à paſſer, on le goulphe d'Arabie du coſté d'Aden.

Il y auoit vne autre Sabe en Ethiopie, d'où eſtoit celle royne qui vint en Iudée vers le Roy Salomon.

Les Roys Sabéens n'oſoient ſortir de leur palais.

A preſent Geſan eſt la cité principale. voy Leys de Barthema liu. 2. de ſes nauigatiõs.

Ne faut s'eſtonner de cecy, veu que les palais du Caire, & de Tauris ont figure encor de ſemblable magnificence.

Superbes baſtimẽs des anciẽs Sabeẽs.

Arabie heureuſe fort deſcheue de ſa grandeur.

Sabéens iadis ſans ambition ny auarice.

Loy contre ceux des Arabes qui diſſipoient leur patrimoine.

Denys, & Vranie Dieux des Arabes, mais adoré principallement par les Nabatées entre lesquels on tenoit qu'il estoit né, voy Hesichie, & Diodore Sic. liur. 4. ch. 5.

Ceste Vranie c'estoit Venus. voy Pausanie és Atiques, & Hesichie, & Herodo. liu. 3. d'où cecy est pris: & d'Vranie voy le mesme Herodo. liur. 1.

durant laquelle ceremonie, il inuoquoit, & apelloit à tesmoings Denys, & Vranie leurs dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & requestre entre les parties plegeoit, celuy auec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela se feit auec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu auec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est dangereuse, mais ils y remedioient auec l'odeur du storax, & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz prestres & sacrificateurs de recueillir la Canelle, mais auant que ce faire ils sacrifioient & immoloient quelque beste à leurs dieux, lesquels ayãs apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du soleil, & ne se feit plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & souuerain entre-eux, faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, auec vne Iauseline dediée & consacrée pour c'est effect, si qu'vne portion d'icelles estoit premierement offerte comme disme au soleil, laquelle si estoit diuisée & departie iustemẽt, soudain que le present estoit fait à ceste astre, il la faisissoit de ses rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemẽt, mangeoiẽt des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & trauail des chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiages lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de trauail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauier & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si cõuoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deualiser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adonnent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre confusemẽt espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant auec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes: au regard dequoy encor ils font de beaux & gentils braceletz. Ils vendoient l'or pour trois fois autant d'erain aux estrangers, & deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gaignent par trafic les esguillonnast à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabées, lesquels sont riches en Myrrhe, Canelle & encens & auquel païs on tient que croissoit iadis la plante de laquelle on tiroit le baume. Ils ont des Palmiers doux, flairans & des Cannes, ou roseaux qui sentent bon, & ont le goust presque comme la Casse: mais auec ces douceurs, il y a des serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles & dommageables.

Superstitieuse cueillette de la canelle iadis entre les Arabes: il parle de ceux de l'Arabie heureuse. Cecy est attribué aux Ethiopiens par Solin. ch. 33.

Arabes mange serpens Barbares sur tous.

Ceste vie est encor assez cõmune aux Arabes tant d'Afrique que d'Asie.

Sabée païs d'Arabie heureuse en quoy fertile, voy Strabon liur. 16. Pline li. 6. c. 28. Mele liu. 3. Solin ch. 36.

à teſmoings Denys,
ui auoit ſeruy d'arbi-
lequel on faiſoit, &
it auec vn de leurs ci-
rment & pactes ſont
é & alliance. Ils font
ee de laquelle eſt dan-
x,& en default de ce
aladies. C'eſtoit aux
le, mais auant que ce
urs dieux,leſquels ayãs
que leur moiſſon ne
tard que de ſon cou-
x,faiſoit le partage des
vne Iaueſine dediée
celles eſtoit premiere-
oit diuiſée & departie
tre,il la faiſiſſoit de ſes
tain combien ce boys
, agreſtes & farouches,
delicatemét,mangeoiét
ges, ſans ſe ſoigner ny
mades,ou paſteurs ſay-
chameaux, & allans en
er leurs hardes en tous
de la chair de ceux qui
eilleſſe. La riuiere pres
lon de pur or, mais ils
nt ignorans des arts &
el à preſent ils ſont ſi cõ-
s paſſans pour les deua-
ndiſe. Il y a encor d'au-
ent au labourage,peuple
es de la terre confuſemét
, & duquel ils font des
es pierres aſſez belles &
rd dequoy encor ils font
our trois fois autant d'e-
uſſent l'or à meſpris, ou
r trafic les eſguillonnaſt
uels ſont riches en Myr-
que croiſſoit iadis la plan-
miers doux,flairans & des
gouſt preſque comme la
aux longs de demy pied,
ort nuiſibles & domma-
geables.

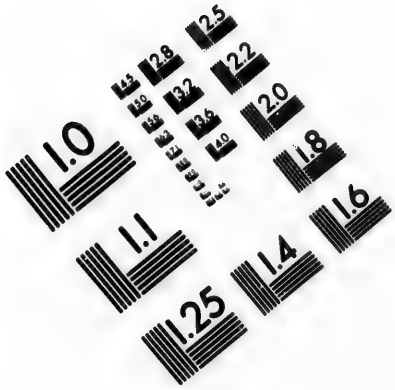

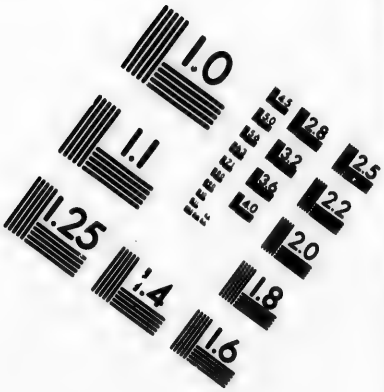

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

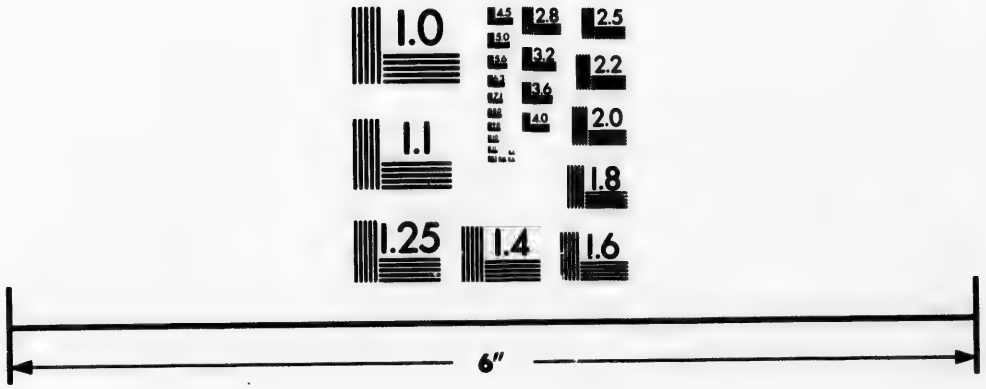

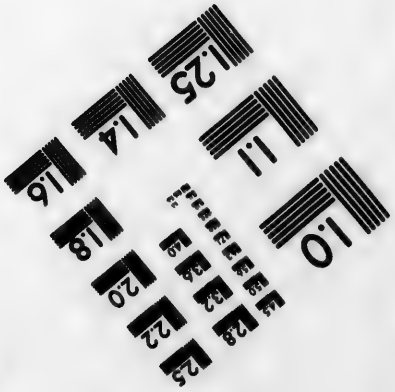

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Digitized by the Internet Archive in 2011 with funding from Boston Public Library

geables. La grand ſoeueté,& le trop de bonne odeur cauſent vn eſtonnement,& defaut és ſens de ceux qui paſſent en ce païs, tel que pluſieurs ſ'en euanouiſſent & paſment, mais on y remedie auec des ſuffumigations faites de bitume,& de poil de la barbe d'vn Bouc. C'eſt le Roy du païs qui iuge en ſouueraineté de toutes choſes: La plus part des Sabéens ſont laboureurs,& les autres ſ'amuſent à recueillir les arbres,& fruits aromatiques. Ils frequentoient en Ethiopie pour le trafic & autres affaires,& eſtoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir,& calfeutrez de Bitume. Le boys & matiere qu'ils vſent pour leur chauffage, c'eſt de la Canelle & boys de Caſſe: & fuſt la cité Metrapolitaine,& capitale du païs nommée Sabe aſſiſe ſur vne montaigne. Les Roys leur eſtoient donnez par ſucceſſion d'entre ceux que le peuple apelloit & eſliſoit aux hõneurs, meſlez de bons & mauuais, comme chacune race eſt diuerſement compoſée: & n'oſoient les Roys ſortir de leur Palais, craignans que ſelon ne ſçay qu'elle ancienne couſtume du païs, ils ne fuſſent lapidez du peuple ſelon l'oracle & reſponce donnée iadis par leurs dieux. En la cité de Sabe ou eſtoit le palais Royal, on voyoit des tableaux d'argent richement elabourez,& de la vaiſſelle d'or pur de toutes ſortes & eſpeces: les lits & trepiers ayans les ſoubaſſemens, & colonnes d'argẽt,& le reſte des meubles de telle richeſſe que le recitãt ce ſeroit mettre la choſe en doute veu l'impoſſibilité de trouuer choſes tant rares & exquiſes. Les Portiques & entrées eſtoient ſouſtenuz de grandes,& maſſiues colonnes, les chapiteaux deſquelles eſtoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & ſales & l'ornement des portes eſtoient enrichiz de lames d'or, auec force pierrerie qui eſtõnoient les regardans voyant choſe ſi ſuperbe,& par tout on ne voyoit reluire que l'or,& pierres precieuſes. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire raporté en beſoigne fort mignonnement,& autres matieres deſquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cauſe de leur rarité. Telle fuſt pour vn long temps la felicité des Sabées [laquelle ſ'eſt eſcoulée auſſi bien que le nom qui auec la religion à changé & de nom,& d'eſtat de grandeur & de richeſſes, reſtant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuſe, en deux ou trois villes,& icelles auoiſinans la mer à cauſe que peu d'hommes veulent ſe fier ſur terre ferme, y obſtant la pillerie des coureurs des montaignes leſquels ſaccagent tout ce païs qui eſt entre le ſein Perſique, & la mer rouge.]

A cauſe qu'ils ſont voiſins, n'y ayant que la mer rouge à paſſer, ou le goulphe d'Arabie du coſté d'Aden.

Il y auoit vne autre Sabe en Ethiopie, d'où eſtoit celle royne qui vint en Iudée vers le Roy Salomon.

Les Roys Sabéens n'oſoient ſortir de leur palais.

A preſent Geſan eſt la cité principale. voy Loys de Barthem lin. 2. de ſes nauigatiõs.

Ne faut s'eſtonner de cecy, veu que les palais du Caire, & de Tauris ont figure encor de ſemblable magnificence.

Superbes baſtimẽs des anciẽs Sabẽs.

Arabie heureuſe fort deſcheue de ſa grandeur.

Auſſi ne faut ſ'eſtonner ſi les Sabéens ont longuement iouy de ceſt heur, veu quils eſtoient exempts du vice qui a ruiné pluſieurs peuples & nations, c'eſt à ſçauoir de l'ambition & gloute conuoitiſe de ſ'enrichir du bien & richeſſes d'autruy. Les Garréens leurs voiſins n'eſtoient en rien moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur meſnage,& meubles pour leur ſeruice faits d'or, & d'argent, embelliſſans & reueſtans d'iceux, & auec de l'yuoire les portes, toitz,& murailles de leurs maiſons & edifices. Les plus modeſtes d'entre eux eſtoient les Nabathées fort diligents, & induſtrieux à gaigner & augmenter leur biẽ, mais plus ſages & diſcrets à le garder & conſeruer: à cauſe que celuy d'entre-eux qui degaſtoit ou diminuoit tant ſoit peu de ſon patrimoine, eſtoit puny publiquement par

Sabéens iadis ſans ambition ny auarice.

Loy contre ceux des Arabes qui diſſipoient leur patrimoine.

Armes des Arabes.

Sarrasins peuple meschãt en l'Arabie pierreuse.

Carouannes, sont les cõpaignies des estrangers qui võt par païs à troupes, car d'aller seul ny a remede.

Faute de l'auteur qui dit que l'Arabie ne nourrit point cheuaux.

Arabes Asiatiques couards & poltrons.

Arabes haïs de chacun pour leurs pilleries.

sentence,là où au contraire celuy qui l'augmentoit,se voioit honnoré, & caressẽ de tout le monde. Leurs armes en guerre estoient l'espée,l'arc,la lance,& la fonde à ruer pierres, les Arabes encor se seruoient de haches, & halebardes en bataillant. Apres ceux cy estoient les Sarrasins,peuple cruel,& farouche, & duquel à pris source la peste la plus abhominable qui iamais infecta le monde, de laquelle nous parlerons cy apres sur le discours des Turcs, & du Mahometisme. Or la plus part des Arabes receut(comme il est vray-semblable)le nom de Sarrasin de ce maudit peuple, toutesfois l'apellation ancienne demeure encor à ceux qui sont voisins d'Egypte,& qui se tiennent par les desertz de Suez, & viuent de larcins & pilleries[se ruans sur les Carouannes de ceux qui vont en Hierusalem, comme se fians en la course de leurs chameaux,s'il est besoing de se sauuer à la fuite:& m'estonne que cest auteur aye allegué que les Arabes n'ont point de cheuaux veu que ceux qui ont fait le voiage de Leuant tiennent le contraire,cõme l'ayans sceu & veu,& senty leurs volz,& leur soudaine retraite: entant que leurs cheuaux & iumens marchent d'vne telle vistesse qu'ils semblent plustost voler que courir, & lesquels ils fortifient apres leur course en les abreuuant de lait de chameaux, pource qu'ils le sçauent estre fort refrigeratif. Ces Arabes Asiatiques, quoy que cruels si sont ils poltrons & couards,& n'ont garde d'assaillir vne troupe, s'ils ne se sentent trois & quatre fois en plus grand nombre; allans tous iours vagabons,& conduisans leurs femmes,enfans,bestial & bagage par tout la ou ils vont,cõme cerchans les lieux plus escartez,& les eaux pour leurs troupeaux,ioint qu'ils se craignent tousiours de surprise, cõme ceux qui n'aymẽt personne,&qui pour leurs pilleries sont haïs de tout le monde. Ie pourroy vous discourir d'auantage des mœurs de ce peuple, mais tant de bons esprits y ont mis la main,que ce seroit œuure superflue,& mal à propos,si ie pensois rien aporter en place,qui n'ayt desia esté mis en vente & à la veuë de chacun.

De la region de Panchaïe,& mœurs des Panchaïens. Chap. 2.

Diodor.antiq.li. 6.chap.10.

Villes de l'isle de Panchée.

DIODORE Sicilien(fort suiuy par cest auteur)tient que Panchaïe est vne isle assise au goulphe de Perse,mais depẽdante d'Arabie,ayant deux cents stades de circuit,& en laquelle on voyoit trois belles & superbes villes,à sçauoir Dalile Hirtacide, & Oceanide, ou le païsage est fort fertil, sauf és lieux où le sablon empesche l'abondance,& fertilité. Ceste isle est(comme il dit)foisonnãt en vin,& encens,lequel y croist en telle quãtité qu'il suffit pour en fournir tout le monde pour le seruice des temples, encensemens,& suffumigations. La Myrrhe y croist encor,& plusieurs autres drogues soef flairantes & de bonne odeur que les Panchéens recueillent & vendent aux marchans Arabes, qui les transportent en Phœnisse, Syrie,Egypte,& autres païs Leuantins,& de là la marchãdise s'espand par tout le monde.Les Panchéens allans en guerre s'aydoient de chars armez

à la mode des anciens. Or eſt leur police partie & diuiſée en trois manieres de gens, entre leſquels les preſtres tenoient le premier lieu, auec leſquels eſtoient aſſociez les artiſans: Apres marchoient les laboureurs, & le tiers ranc cõtenoit les ſouldats, & ceux qui ſ'adonnoient au paſturage. Les Preſtres commandoient ſur tous les autres exerceants les iugements, & vuidans les proces & differents des Inſulaires, & maniãt les affaires d'importance, ſauf qu'il ne leur eſtoit loïſible de condẽner perſonne à la mort. Les Païſans labouroiẽt les terres, tenuz & obligez de porter tout ce qu'ils recueilloient, & le mettre en commun: or d'entre eux on en eſliſoit dix les plus experts & renommez à bien cultiuer, auſquels on faiſoit l'hõneur de diſtribuer les fruitz à chacun ſelon ſa neceſſité: & les faiſoient les Preſtres iuges pour ce ſeul reſpect qu'à leur exemple les autres de meſme art fuſſent eſguillonnez de faire leur deuoir. Les paſteurs auſſi failloit que portaſſent ſans fraude & en toute diligence, & ce qui ſeruoit aux ſacrifices, & le reſte qui prouffitoit à tous deuant les Magiſtrats, & le tout partie au nõbre, & partie mis aux poidz & meſure. Aucun d'entre-eux ne pouuoit ſe vanter d'auoir rien qui luy fuſt propre, excepté ſa maiſon & ſon iardin, & quant aux tailles, peages, & impoſtz, & tout autre reuenu, c'eſtoit aux ſacrificateurs d'en faire les lotz, & diſtributions, eux en raportãs touſiours double portion par ſus les autres. C'eſtoit à eux à ſe veſtir plus mollement & delicatement que tout autre, car ce païs abonde en Brebis, qui ont la laine fort bõne & delicate, & plus apte à faire de beaux draps qu'autres qui ſoient au Leuant. Entre ces Inſulaires non ſeulement les femmes ains encor les hommes ſe chargent de ioyaux d'or, & ſe parent de cheſnes, carquans, & bracellets, & portent à l'imitatiõ des Perſes, des bagues pendues aux oreilles, & leur chauſſure eſtant variable, & en façon & en couleur. Les ſoldats ont charge, comme és autres lieux de garder & deffendre leur païs, les ſacrificateurs ſe donnoient du bon temps, & viuoient plus delicatement que les autres, eſtans ſomptueux & magnifiques en leurs vies & actions. Ils portoient des robes d'vn lin & toile blanche fort nette, ſubtile & deliée, portans quelque fois des habits de laine gentiment, & mollement tiſſue & miſe en œuure, ayans ſur la teſte vne mitre ceinte & enrichie d'or par grand artifice, & portoient des eſcarpins & brodequins diuerſifiez en couleurs, & elabourez d'vne main maiſtreſſe & ſubtile: ſe parans d'ornemens d'or tout ainſi que les femmes, fors qu'il n'auoient point d'oreillettes. Leur office eſtoit d'aſſiſter aux temples & vaquer à oraiſon, & priere chantans ordinairement les louanges & haults faits de ceux qu'ils honoroiẽt du tiltre de diuinité, & ſe vantoiẽt ces gentilz prelats d'eſtre deſcenduz de la race de Iupiter qui en auoit laiſſé la ſemence en Panchaïe lors qu'il y fuſt, & du temps que familierement il conuerſoit & paſſoit ſon temps auec les hommes, commandant aux terres, & ayant l'Empire de tout le monde. Ceſte iſle eſt pleine d'or, argent, erain, eſtain, & fer, n'eſtant permis de tranſporter rien hors du païs, non plus qu'il eſt loiſible aux preſtres de ſortir des ſaints lieux, car ſ'eloignans d'iceux le premier qui les rencontre à licence de les occir. On gardoit dés long temps de riches & rares preſens d'or, & d'argent,

Diuiſion de la police des Pãchéens.

Toutes choſes cõmunes entre les Panchéens.

Cõtrainte à chacun des eſtats en Panchaïe.

Tout en commun entre les Panchaïens.

Moleſſe des preſtres des Panchaïens.

Preſtres Panchaïens ſe vantoient d'eſtre ſortis de Iupiter.

Grande cõtrainte & ſuiection aux ſacrificateurs.

faits aux dieux dans leur temple,les portaux duquel eſtoient enrichis,& reueſtuz richement,& d'vne excellẽte & merueilleuſe manufacture,d'or, d'argent,& d'yuoire.Le ſiege & repos de leur Dieu eſtoit tout d'or, contenant ſix coudées de longueur,& quatre de large,ou rien n'eſtoit oublié de l'art & induſtrie d'vn maiſtre excellent & parfait.Ce lict eſtoit accompaigné d'vne table ayant meſme longueur,largeur,ornement,& richeſſe, laquelle ſacrée au Dieu,eſtoit poſée contre la couche diuine.La grandeur du temple ſurpaſſe toute foy,baſty & dreſſé tout d'vne pierre blanche & polie, ſouſtenu d'vne infinité de grandes colonnes, & icelles ayant dés ſtatues diuerſifiées,& force pieces &hiſtoires grauées en la meſme pierre: & contenoit ce temple en longueur deux arpentz de terre,& autant en largeur. Comme le temple eſtoit merueilleux en ſon baſtiment & ſtructure,les images qui eſtoient en iceluy ne dementoient en rien la ſuperbe du lieu eſtans monſtrueuſes en grandeur,ornées richement & faites d'vn ſingulier artifice. Et les maiſons des ſacrificateurs eſtoient dreſſées tout autour de ce temple.A deux cẽs ſtades tout à l'entour du tẽple,le territoire eſtoit dedié aux dieux,le reuenu duquel eſtoit employé pour les ſacrifices.[Ie ne ſçay ou Diodore eſt allé peſcher ceſte iſle des Panchées,la batiſſant au ſein & goulphe de Perſe,& luy faiſant regarder la Gedroſie à preſent Guſerath païs indien,& auoiſinant la Caramanie,ſiege iadis du Roy Pore,contre lequel euſt affaire le grand Alexandre: veu que l'Arabe n'a iſle voiſine de ſa terre du coſté de Perſe,que celle d'Ormuz,laquelle à eſté cogneüe par Ptholomée liure ſixieſme,& laquelle Pline apelle Ogire. Et à dire la verité ceſte-cy eſt des plus riches de Leuant,pour le peu qu'elle contient,areneuſe,peu fertile, & de laquelle il eſt impoſſible de chanter ce que Diodore ſonge de ſa Panchaïe plus ſongée que veritablement en eſſence:bien qu'à Ormuz on peſche des plus belles Perles & mieux oriétées qu'on puiſſe guere trouuer ailleur, ainſi que des Pilotz Portugais qui ont fait ce voiage nous l'ont fait cognoiſtre par leurs eſcritures. Mais de preſcher icy les tables d'or,&litz de pareil metal,ie le laiſſe à ceux qui ont deſcrit le royaume de Faërie, & luy accorde qu'il faille ioindre auec ce Philoſtrate, qui voulant deifier ſon Apollonie Tianée nous ameine de pareilles reſueries que ceſte fable de Panchaïe.Si l'on vouloit poſer ceſte iſle au goulphe Arabique il n'y a iſle remarquée que Bebel-mandel,& Camaran trop pauures pour eſtre ſi excellẽtes que l'or,& l'argent ny máquant point,l'yuoire y abondant encor l'vne d'icelles ſuffit pour fournir tout le monde de choſes Aromatiques. Ie ne dis cecy pour deroguer en rien la grandeur de l'auteur qui eſt à louër,pour auoir ſi diligemment recueilly l'hiſtoire des anciens, mais ie veux aduertir le lecteur,de penſer qu'en l'hiſtoire il ſe faut arreſter à ce qui eſt le plus recent; & croire ceux qui ont l'experience freſche de ce que d'autres dient faiſants ſouz autruy leur aprentiſſage.]

Tẽple d'incroiable grandeur & eſtẽdue,

L'auteur faut en vne choſe qu'il ne dit point en quelle cité eſtoit baſty ce temple.

Gedroſie Prouince premiere des Indes,voiſine de la Caramanie: à preſent royaume de Tarſe. voy Haiton Armenien. De l'iſle d'Ormuz, voy Loys Vartheman lin.2.Cadamoſto 71.cha. de ſes nauigations.

Ormuz riche en belles perles.

Le Roy de Portugal à vne forteresſe & vn Magaſin à Ormuz.

Philoſtrate grãd bordeur.

Iſles du goulphe d'Arabie.

En l'hiſtoire faut s'arreſter au plus recens. voy Ptholomée Geogr. lin. 1.chap.5.

Du pays d'Aſſyrie, & mœurs des Aſſyriens. Chapitre 3.

ASSYRIE region d'Aſie, priſt iadis ſon nom (ainſi que dit S. Auguſtin) d'Aſſur filz de Sem: & à preſent porte le nom de Syrie: ayant le païs Indien & vne partie de Mede, qu'elle regarde vers l'Oriẽt, vers le Ponant le Tigre fleuue, tirant au Midy le païs Suſian, & tirant au Nord elle auoiſine le mont Caucaſe. Il ne pleut guere ſouuẽt en Aſſyrie, & voila pourquoy il fault que la fertilité de tout le pays procede de l'arrouſement de l'Eufrate, tout ainſi qu'en aduient du Nil en Egypte, non que cela ſe face du naturel mouuement dudit fleuue, ains pluſtoſt par le trauail & induſtrie de ceux du pays: neantmoins la terre foiſonne tellemẽt en bleds, que la moiſſon y vient rendre deux & trois cens fois plus qu'on ne ſeme pour vſure de la ſemence, & où les feilles & du froument, & de l'orge, ont de couſtume de trois à quatre doigs de large. Le bled Indien, ou Seſame, & le millet y viennent iuſqu'à la hauteur iuſte de quelque beau arbre. Ce qu'ayant eſpluché auec grand diligence Herodote; ſi eſt-ce qu'il faiſoit conſcience de l'eſcrire, comme choſe excedant preſque la veriſimilitude, ſi on le propoſoit à ceux qui iamais n'en virent l'effect & experience. Ils viuent de certains Palmiers, qui leur fourniſſent, & de miel, & de vin: Les barques auec leſquelles ilz alloyent ſur les fleuues d'eau douce, eſtoyent faites en forme Spherique & ronde, ſans qu'on y peut diſcerner ny iuger Prore ny Poupe quelconque: & ces vaiſſeaux faits en figure, & façon d'vn bouclier, ſont faits en Armenie, par deſſus l'Aſſyrie de Saules, & couuertz par le dehors de cuir tout crud & nõ encor conroyé. Les Aſſyriens vſoyẽt iadis de deux robes, vne longue leur allant iuſqu'aux talons, & vne autre plus courte par deſſus, & les deux eſtoyent de lin, & par deſſus encor ils portoyent vne robe fort blanche: ayants des ſoliers aux pieds tous ſemblables aux chauſſures des Thebains: & nourriſſoyent les cheueux, portãs de haults bonnets & pointuz à la façon des Mitres, & Caſelbas des anciens Perſes, & ne ſortoyent dehors, qu'ilz ne fuſſent muſquez, & perfumez fort delicatement. Chacun d'entr'eux auoit vn aneau luy ſeruãt de cachet, & portoit vn ſceptre en main, ſur lequel eſtoit mignotement tiré, & elabouré quelque ſigne, ou fleur, comme vne roſe, vne pome, ou la fleur du lys, ou autre choſe ſemblable: car il leur eſtoit deffendu comme cas vilain & mal ſeant, de ſortir en rue & ſe monſtrer en public ſans auoir & le ſceptre, & quelque figure qui l'ornaſt auec ſignifiance. Quant aux loix deſquelles ce peuple vſoit, ceſte-cy m'a ſemblé fort merueilleuſe: que les filles vierges qui eſtoyent d'aage pour eſtre mariées, eſtoyẽt menées tous les ans au marché, & miſes en vente à cry public, à quicõque les voudroit prendre en mariage, & mettoit on en auant premierement les plus belles, afin qu'on y mit l'enchere. Mais celles que la beauté ne recommandoit de tant que perſonne ſe ſouciaſt d'y mettre ſon argent pour les auoir, voire qui eſtoyent ſi laides, qu'elles n'euſſent trouué qui les euſt voulues receuoir en don gratuit, celles (diſ-ie) eſtoyent mariées de l'argent auec lequel

Voy Beroſe li. 1.

Aſſiette d'Aſſyrie. voy Ptol. li. 6. ch. 1. Table 5. d'Aſie.

Eufrate fleuue arrouſe l'Aſſyrie cõme le Nil l'Egypte.

Grande fertilité d'Aſſyrie.

Herodot. 1. il fait le conſciẽtieux en choſe croyable, & ailleur, il ſe diſpẽce bien fort.

Palmiers fertilz en vin & miel.

Abillement des Aſſyriens.

Ces ſoliers n'eſtoyent couuertz par deſſus, ains faits comme l'on dit à l'Apoſtolique.

Tout cecy eſt pris de Herodote li. 1.

L'aſſyrien ne ſortoit de ſa maiſon, ſans porter ſceptre Rhodigin. liu. 18. chap. 34.

Les vierges miſes en vente entre les Aſſyriens.

Venitiens iadis Henetes, le long du sein Adriatic à present goulphe de Venise, vers l'Esclauonie.

Sabellique en l'histoire de Venise.

les belles auoyent esté acheterées. Et Herodote tient que iadis les Venitiẽs se tenans en la coste Illyrique, vsoyent de pareille façon de faire, & qu'il le sçauoit par le bruit commun courant ainsi de son temps. Mais Sabellique, qui a escrit l'histoire de Venise dit ainsi: Ie ne sçay si iamais ceste coustume mentionnée par Herodote, eust vigueur au païs Venitien, bié oseie affermer, qu'à present en la cité de Venise (les richesses, & puissance de laquelle sont assez cogneuës, & par mer & par terre) entre autres façons de faire & loix remarquables, ceste cy y est obseruée, que les fillettes qui ont esté faites à la desrobée, & sous les larcins d'amour, estãs exposées deuãt l'eglise de nostre Dame de pitié, sont nourries aux despens publicz en lieu assigné pour ce faire, & recluses iusqu'à ce qu'elles sont d'aage pour prendre mary, tenuës fort de court, & endoctrinées auec vne grand seuerité: celles qui sont les plus belles, d'autant qu'elles ont esté esleuées, & nourries honestement, & sont gẽtilles en leurs façons & gestes, sont mariées sans rien donner de douaire à l'espoux, & mesmemẽt à ceux qui deliurez de quelque grand peril, ou griefue maladie, ayants fait vœu d'en retirer quelqu'vne viẽnent vers le Magistrat pour les auoir pour femmes. Il y en a qui meuz, ou de la seule opinion de chasteté de ces filles, ou de leur insigne beauté, les espousent pour leur plaisir, & sans en attendre rien que soit de douaire: & où pendant fault il que ilz promettent de les traiter doucement comme filles honnestes, & de bonne part. Que si personne ne se presente, alors la Cité les marie, les belles à moins de pris que celles que la beauté ne recommande, & ne rend agreables ou desirées.

Coustume louable de Venise, sur les filles exposées.

Autre loy en Babylonne touchant les malades. voy Guenare en ses epistres dorées.

Il y auoit vne autre Loy, mais particuliere aux Babyloniens, & de tant plus prouffitable que elle est memorable, que comme au commẽcement ils n'eussent aucun vsage de medecins, fut ordonné, que si tost que quelcũ seroit malade, il demãderoit cõseil à celuy qui auroit gousté pareille incommodité de maladie, & tascheroit de suiure l'ordre, & moyens de l'autre pour son remede. I'ay trouué ailleur escrit, qu'ilz portent les malades en la place publique, & que la loy commandoit, que tous ceux qui auoyent senty maladie d'autresfois, vinssent vers le patient pour luy dire les moyẽs auec lesquels principalement ils estoyẽt venus à reconualescẽce. Les corps de leurs trespassez estoyent oincts de miel, & les obseques, pleurs, & funerailles tout de mesme qu'en vsoyent les Egyptiens. L'hõme Assyrien couché auec sa femme n'eust touché vne seule partie d'icelle, ny elle aussi du mary, sans premierement se lauer de belle eau fresche.

Rhodigin lin. 18. ch. 34. voy cy deuant lin. 1. ch. 5.

Celie Rhodigin. lin. 8. ch. 11.

Or l'ancienne coustume des Dames Babyloniennes, pour ne sçay quelle occasion, estoit de se mesler charnellement auec quelque estranger en hõneur de la deesse Venus: Aussi voulans ce faire, elles s'en alloyent au tẽple de ceste Deesse en grand troupe & couronnées, & fort richement parées pour se presenter, & rendre agreables aux amoureux: Chacun des estrangers qui vouloit iouyr de ces beautez, regardoit celle qui le plus luy plaisoit, sur les genoux de laquelle il mettoit telle somme d'argent que bon luy sembloit, & elle estoit tenue de le suyure, vn peu loing du temple, où il l'acointoit à son aise: & le pris de ceste impudicité, estoit employé pour le seruice de ce temple.

Tout cecy est recueilly de Strabõ. liur. 16.

Il y euſt entre les Aſſyriens des maiſons & familles, qui ne viuoyent d'autre viande que de poiſſon, qu'ilz faiſoient ſecher au ſoleil, & ainſi ſecz les pilloyent dans vn mortier, & de ceſte farine conſeruée, ilz en faiſoient des fouaces, & gaſteaux bien peſtris, que ilz cuiſoyẽt, & ſ'ẽ ſeruoyẽt pour du pain. D'entre ceux qui n'alloyent plus à la guerre à cauſe de leur vieilleſſe, on feit vne eſpece de leurs Magiſtratz de trois ſortes que il en y auoit, le ſecond ranc eſtoit de la nobleſſe, & le troiſieſme des plus aagez, & anciens de la Cité, & de ceux-cy eſtoit encore ſeparée la puiſſance, & autorité Royale. Encore en Babylonne les Mages, ou ſages, ſurnommez Caldéens eſtoyent en pareille reputation que les preſtres, & deuins en Egypte, ayans la charge des choſes ſacres, & des Temples, & ſacrifices: ſ'adonnans toute leur vie à l'eſtude, & contemplation de la philoſophie, ſ'exerçans en l'art, & ſcience des Aſtres, pour ſçauoir par le cours d'iceux les mouuements des actions, & occurrences des hommes: taſchans de prouffiter à chacun & le deliurer de danger & incommodité, ores par la diuination priſe du vol des oyſeaux, & tantoſt auec des charmes & enchantementz: & eſtoyent ſi faitz à l'interpretation des Augures, ſonges, preſages, & ſignes prodigieux, que ilz ne faiſoyent guere d'en donner certaine ſignifiance, & aſſeurée raiſon.

Farine de poiſſon en lieu de pain.

Trois ſortes de Magiſtratz des Aſſyriens.

Tout cecy des Caldéens eſt pris de Diod. Sicil. liur. d'antiq. 3. ch. 8.

Le premier qui leur apriſt ceſte ſciẽce fut Zoroaſt Aſſyrien, depuis Roy des Bactriẽs.

[Toutesfois furent ilz deceuz au ſonge de Nabuchodonoſor, que iamais ilz ne ſceurent deuiner, & falluſt que Daniel y ſecouruſt, La vie ia condemnée de ces ſages, ignorans ce que Dieu vouloit manifeſter à ce fol tyran: tout ainſi que les Egyptiens ne peurent éclercir le ſonge (interpreté par Ioſeph,) qui prediſoit la famine.]

Daniel. 2. Geneſe 41.

Ces ſages Caldéens n'eſtoyent point enuoyez hors de leur pays, ny de leurs maiſons (ainſi qu'en vſoyent les Grecz) pour aprendre ces ſciẽces, & eſtre inſtruits en la diſcipline de leurs anceſtres, ains l'aprenoyẽt vn chacũ de ſes parens, deſquels ils la tenoyẽt cõme par ſucceſſion, & heritage: & eſtoyent les enfans apris & inſtituez és maiſons, afin que par ce ſoin ordinaire, ils peuſſent mieux prouffiter. Leur ſcience ne ſe fondoit point en doubtes, & diuerſité d'opiniõs ainſi que celles des Grecs, ains perſiſtoyẽt cõſtãment & ſimplemẽt, és choſes vne fois apriſes, là où les autres auoyẽt diuerſes ſentẽces & aduis ſur les principes, & cõmencemẽs des cauſes de chacune choſe: où la varieté des hõmes engẽdre la diuerſité des opiniõs. Mais les Caldéens tenoyẽt cõme choſe arreſtée, & veritable, que le mõde n'auoit eſté crée, & tous d'vn conſentemẽt ſouſtenoyẽt ſon eternité, à ſçauoir qu'il eſtoit ſans cõmencement, & q̃ iamais il n'auroit fin, q̃ l'ordre, & diſpoſitiõ de tout l'ornemẽt de l'vniuers eſtoit guidé, & regy par la prouidence diuine, que les corps celeſtes ne ſe mouuoyent point de leur bon gré, ny de quelque mouuemẽt fortuit, & accidẽtaire, ains cõduits de quelq̃ loy, & iugemẽt diuin qui les mouuoit, & cauſoit leur influẽce. Dés toute memoire preſque il ſe trouue que ces gens ſ'adonnoyent fort à ſçauoir le cours des aſtres, & de predire pluſieurs choſes aux hõmes par la cõſideratiõ de leur cours & mouuemẽt, entant qu'ils attribuoyẽt vne grand force ſur noz corps aux planettes & meſmemẽt à celle q̃ noz aſtrologiẽs apellẽt Saturne: eſtimãs le ſoleil le plus agreable, & plaiſant des corps celeſtes, &

Grecs differens les vns des autres en opinion. voy Plutarq. liu. des aduis des philoſophes.

Opiniõs des Caldéens ſur le principe des choſes.

Voy Celie Rhodigin. li. 1. ch. 28.

De cecy ſe mocque Iean Pic de la Mirande en vn liu. qu'il en a fait exprez, & Euſeb. prepar. euang. liu. 6. Ariſt. 2. de Calo, ch. 8. nie que les Aſtres ayent propre mouuemẽt.

lequel auoit vne force toute propre,& singuliere sur tous les autres: neãtmoins en leurs diuinations ilz s'arrestoyent plus sur les aspects de Mars, Venus,Mercure,& Iupiter,à cause que ceux-là (comme ayãs vn cours qui leur soit propre) donnoyent signifiance de l'aduenir, comme s'ils fussent les messagers,& interpretes de la volonté des Dieux : En quoy ils se sont tellement aheurtez, qu'ils apelloyent quatre de ces astres indifferemmẽt Mercures. La coustume encor de ces sages, fut de predire ce qui deuoit succeder par le souffle des vents,force des pluyes,ardeurs de l'esté,par l'apparition des Cometes,Eclipses,& defaults du soleil,& de la Lune, par les terre-trembles,& autres tels signes,y arrestans la signifiance ,& de ce qui estoit salutaire, & de ce qui nuisoit aux hommes. Ils imaginoyent en outre d'autres estoiles suiettes aux premieres , lesquelles ils disoyẽt diuaguer & auoir leur course,les vnes par nostre Hemisphere , & les autres aller visiter le reste du rond és parties qui sont souterraines. Et suyuantz l'erreur des Egyptiens,ils se faignirent douze Dieux principaux,à chacũ desquelz ils donnerent place au Zodiaque,& ceinture celeste des signes,& leur assignerent à chacun leur mois. Or, comme naturellement, ilz prediſoyent les choses futures aux roys , ainsi qu'ils predirent au grand Alexandre , la victoire qu'il eust sur Darie Roy des Persans: & de mesme en feirẽt apres à l'endroit de Nicanor,& Seleuque,& autres successeurs dudit Alexãdre, comme aussi aux Romains depuis succedans à l'Empire , la prediction desquels ne fut vaine , ny sans effect. Et nombroyent vingt & quatre estoiles hors le Zodiaque, douze regardans le septentrion , & parties Boreales,& pareil nombre vers le midy,& parties australes, estimãs que celles qui apparoissoyent , estoyent pour le seruice des viuants , & les autres pour ceux qui estoyent trespassez , leur esclairant souz terre. Auec telles & semblables difficultez,& enuelopements, ilz offusquoyent la clarté de l'esprit des hommes,y semans des tenebres d'erreur & ignorance,comme en la supputation sotte qu'ils faisoyent des années , par laquelle ilz calculoyent si gentiment qu'ilz nombroyent dés leur premiere antiquité,source & memoire,43000. ans iusqu'à la venue d'Alexandre en Babilõne, qui estoit vne impudente, & effrontee menterie, si ce n'est que quelcun vouluſt mesurer leurs ans Lunaires,& par moys selon l'obseruation, & façons de faire des Egyptiens.

Les Caldéens cõtemployent quatre estoilles, sous le nom de Mercure.

Superstitieuses cõtemplations des Cald.

Douze Dieux presidantz aux moys: de mesme en vserent les Romains, & les appellerent Consentes. voy Seneq. li. 2. des quest. nat. Varron. 1. des rustiq. & S. Aug. cité de Dieu. liur. 4 ch. 23.

Caldéens predisent la verité, par le cours des astres. Ilz parloyẽt ainsi n'ayans la cognoissance de ce qui estoit outre l'equité.

De cecy voy saint Augustin Cité de Dieu. li. 12. ch. 10. Pline liur. 7. & 11. Ciceron. 1. de Diuinat.

Du pays de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs. Chap. 4.

Assiette de Palestine. voy Ptol. li. 5. ch. 16. Table 4. Pompo. Mele. li. 1. elle fut apellée Palestine des peuples Palestins dits autrement Philistiins. Ioseph. antiq. liu. 1. chap. 7.

LA Paleſtine est celle mesme region qu'on appelle aussi Iudée , contenue souz ce nom particulier, en l'embrassement de Syrie, gisant entre la basse Syrie où estoit Philadelphe , & le mont Liban , & l'Arabie pierreuse & vers le Ponant , estant auoisinée de la mer d'Egypte qui est nostre Mediterranée, ayant encor vers le Leuant, le fleuue Iourdain qui la laue, & rend fertille: l'histoire saincte de la Bible,& Iosephe la suyuant,apelle ce pays Chanaan , region fertille en diuerses choses prouffitables à la vie de l'homme,

l'homme,abondante en viures, fournie d'eaux en abondance, & où iadis ſe cueilloit le meilleur baume de la terre, eſtant preſque poſée au milieu de la terre, qui cauſe que les froidures n'y ſont point exceſſiues, & que l'eſté ny eſt trop ardant ny nuiſible, à cauſe de ſes chaleurs & vehemences. Qui à eſté l'occaſion que les Iſraëlites voyans la gracieuſeté & temperie des Elementz en leur terre: eux qui eſtoyent la plus ancienne race de ſouz le Ciel: & parmy leſquelz, dés la creation de l'homme, eſtoit demeurée la vraye cognoiſſance d'vn Dieu, & la purité de ſon ſeruice, & enſemble le naïf langage du cõmencement, pour ce reſpect dis-ie ilz ont eſtimé que ceſte-cy eſt la terre, que Dieu auoit promiſe à Abraham, Iſaac, & Iacob & à leur ſemence, laquelle ſeroit abondante en lait & miel, & de laquelle ils iouyrent quarante ans apres qu'ilz furent ſortis d'Egypte ſous la conduite de ce ſage & vaillant capitaine Ioſué, qui la conquiſt, ayant premierement vaincu 31. Roys puiſſans, qui tenoyent terres & ſeigneuries en celle Prouince. Les Iuifs gardent, & obſeruent inuiolables les loix qu'ils ont receu par Moyſe leur premier chef, & legiſlateur, iaçoit que pluſieurs ſiecles au parauant Moyſe, ilz euſſent veſcu ſaintement ayans la cognoiſſance d'vn vray Dieu, auquel ils faiſoyent ſeruice & ſacrifices treſagreables, ſans auoir aucune loy eſcrite, ſeulement conduits par l'eſprit de Dieu, & bonne inclinatiõ qu'ils auoyent à la vertu de leur propre nature. Or Moyſe hõme excellent & grand theologien, eſtabliſſant des loix à ce peuple, eſtoit d'opiniõ qu'vne cité & aſſemblée de peuple ne pouuoit viure en repos, ſans y aſſoir les fondemẽs de quelque police auec l'ordõnãce de quelques loix & reigles d'equité & droiture: & ainſi ayãt aſſez long tẽps exhorté les ſiens à la ſuite de la iuſtice, & vertu, & a fuir l'ordure des vices, & ſur tout l'impieté & faux ſeruice de pluſieurs dieux: en fin il aiouſta pluſieurs loix, pour la police & eſtat de leur republique, à celles des deux tables, qui contenoyent dix commandemens, & leſquelles il auoit receuës de la main de Dieu, ſur le mont de Sina, & les publia & eſtablit inuiolables à ſon peuple. Le nombre de ces loix eſt ſi grand, que qui les voudroit bien eſplucher, il luy faudroit en dreſſer vn iuſte volume, ſi eſt-ce pourtant que ie ne laiſſeray de mettre icy les plus remarquées, & memorables: & quiconque voudra auoir la cognoiſſance du tout, qu'il prenne la peine de feilleter les liures ſaints de la Bible, & les antiquitez de Ioſephe. La premiere ordonnance & decret de Moyſe, fut que les enfans dés leur tendres ans aprinſſent les loix, à cauſe qu'elles contiennent vne ſainte, & pure inſtitution pour la vie humaine. Que celuy qui blaſphemeroit le nom de Dieu fut pendu, & ſon corps ſans ſepulture getté à la voierie, & ne voulut que le pris des paillardes fut receu pour l'employer au ſeruice du ſanctuaire. Pour le gouuernement de chacune cité il ordonna, que il y auroit ſept hommes choiſis d'entre les plus ſages, & vertueux, à fin que iointz à eux deux Leuites ils vuidaſſent comme ſeigneurs, les differens qui ſuruiendroyent entre les citoyens. Que ſi les iuges n'entendoyent bien le fondz de la matiere à cauſe de ſa difficulté que le ſouuerain ſacrificateur, & les plus anciens fuſſent apellez pour la vuider & y donner interpretation & ſentence. Qu'vn teſmoing ſeul ne fuſt receu

Fertilité de Iudée.

Hebrieux ſeulz qui ont iadis adoré le vray Dieu.

Voy tout le liure des conqueſtes de Ioſué: & le 5. des antiquitez de Ioſephe.

Lys tout le cours du Geneſe, où eſt la vie des Peres ſous la loy de Nature, & le 1. & 2. des antiq. de Ioſephe.

Euſebe prepar. euang. li. 7. ch. 2.

Tables des cõmãdemens, dõnées au mont de Sina. Exode 20. Ioſeph. antiq li. 3. ch. 4.

Les principaux liures en la bible, ſont l'Exode, Leuitique, Nombres & Deuteronome.

Loy contre les blaſphemateurs.

Magiſtratz des Iuifs meſtez, des eccleſiaſtiq. & ſeculiers.

A qui appartenoit de vuider les iugemens difficiles.

Loy pour les teſmoings.

pour preuue de quelque cas, voire ny deux, ſi leur loyauté & vertu n'eſtoit manifeſtement cogneuë, là où le teſmoignage de trois ſe correſpondans, eſtoit receu pour ſuffiſant & legitime. Toutesfois eſtoit-il deffendu, & aux femmes, & aux eſclaues de teſmoigner, à cauſe que l'vn ſe pouuoit laiſſer vaincre par dons, à cauſe de la miſere de ſa condition : & la femme eſtoit ſuſpecte pour l'inconſtance & naturelle legereté de ſon ſexe. Eſtoit encor ordonné que on ne priſt rien, ny coupaſt rameau, ny brãchage des arbres plãtez, que quatre ans apres que ilz auroyẽt pris pied & racine, & que on portaſt les diſmes de toute choſe aux Preſtres : eſtant telle leur charité, que ilz ſouffroyent que de leurs champs, & leur prochain, & l'eſtranger y paſſant, en euſſent quelque fruit, & que le reſte demeuraſt pour la vie & ſouſtien du laboureur.

Femmes & eſclaues, non receuz en teſmoing.

La terre n'ayme le meſlãge des choſes diſſemblables.

Que les ſemences nettes fuſſent miſes en terre ſans aucun meſlange, ayãs ceſte opinion, que la terre ne ſe plaiſt en la conionction des choſes diſſemblables. Que le neceſſiteux ne ſoit chaſſé du champ pour y glaner, ains luy ſoit permis d'en prendre ſelon que la choſe le requerra : que ſ'il a honte d'en cueillir, que on luy en preſente volontairement.

Tout ce ſommaire de loix, eſt cõprins dans Ioſephe antiq. lib. 4. ch. 8.

La femme gaignant ſa vie deshonneſtement en ſe proſtituant, ne ſoit ſi hardie de prendre mary, & qu'aucun auſſi ne l'eſpouſe : & ſi vne fille qu'õ aura priſe pour pucelle, eſt trouuée corrompue & conuaincue de forfait, que elle ſoit lapidée, ou bruſlée toute viue. Quiconque aura affaire auec la femme de ſon prochain, elle y donnant conſentement & l'vn & l'autre ſoyent punis de mort : mais elle eſtant forcée, l'auteur du crime portera la penitence de ſa meſchanceté. La veufue qui demourera telle ſans hoir de ſon mary eſpouſera le frere de ſon eſpoux deffunct, afin de ſuſciter ſemence, pour la ſucceſſion de celle race & famille : que ſi ſon beau frere refuſe de la receuoir pour fẽme, qu'elle le face cõuenir deuãt les anciens & ſeigneurs, & là, luy ſ'excuſant raiſonnablemẽt, elle pourra prẽdre à mary celuy qui bõ luy ſemblera, cõme quitte, & deliure de la neceſſité de la loy & ordonnance. Eſtoit limité le temps de dueil à trente iours, comme ſuffiſant à tout homme ſage, pour le teſmoignage de ſa triſteſſe.

Voy le liure de Ruth.

Contre les enfans rebelles & outrageux.

L'enfant rebelle & outrageux à l'endroit de ſes pere & mere, eſtoit pẽdu ignominieuſement hors les portes de la cité : Mais que l'ennemy occis en guerre fuſt enterré cela monſtroit vne grand courtoiſie.

Si le crediteur prenoit gaige du pauure luy empruntant de l'argent, failloit qu'il luy rendiſt auant que la nuit ſuruinſt : & que celuy qui n'auoit dequoy payer, demouraſt eſclaue en la maiſon de celuy à qui il eſtoit redeuable. Quiconque achetoit vn de ſa nation & pays, il le retenoit ſix ans en ſon ſeruice, mais au bout & ſur le ſeptieſme, il eſtoit tenu de l'affranchir. Ceux qui trouuoyent quelque ſomme d'or, ou d'argent eſtoyẽt tenuz de le faire proclamer à ſon de trompe : tout ainſi que la Loy obligeoit que on ramenaſt les beſtes eſgarées à ceux qui en eſtoyent les poſſeſſeurs, ou les luy gardaſt, pour leur rendre.

Loix contenãs la charité commune en la ſocieté des hommes.

Punition ſur les empoiſonneurs.

Eſtoit eſtroitement deffendu aux Hebrieux de n'vſer de poiſon, n'en compoſer, n'y en acheter de lieu aucun, & quiconque eſtoit trouué ayãt donné le boucon à vn autre, & conuaincu du crime, luy meſme eſtoit cõ-

demné à boire,& humer vn ſemblable breuuage.

L'homme qui creuoit l'œil à ſon prochain, eſtoit puny par la ſouffrance de la perte de pareille partie : voire ſi vn thoreau frappoit vn homme de la corne, on le lapidoit, deffendans à tous que aucun ne mangeaſt de ſa chair,comme eſtant prophane,& ſouillée.

Le deſpoſts,& choſes miſes en garde eſtoyent gardées fidelement comme ſi c'euſt eſté quelque cas du plus ſacré du temple. Et encor la loy Iuifue portoit, que les enfans n'eſtoyent point punis pour les faultes de leurs parents,& que auſſi les peres ne ſentoyent aucune incommodité, pour le mauuais gouuernement de leurs enfans. Et voila quant à la police gardée és villes, & au repos de la paix. Or en temps de guerre ilz ſe gouuernoyent en ceſte ſorte : auant que ſe ruer ſur l'ennemy la loy commandoit que on leur demandaſt raiſon, & reparation des tortz & priſes, ou vſurpations de terres par vn trompette, ou par le moyen des embaſſadeurs, à quoy ſi on ne vouloit ſatisfaire, on pouuoit denoncer la guerre iuſtement, & eſtoit eſleu chef, & general de l'armée celuy qui en vaillance, ſageſſe, & bonne conduite ſurpaſſoit tous les autres,& le ſoldat eſtoit choiſi d'entre les plus fortz,adextres,& robuſtes de toute la multitude.

Loix militaires. Deuteron.20.

Eſtoit deffendu que ſi vne ville eſtoit aſſiegée, que on ne coupaſt point les arbres fruitiers,car ſ'ilz auoyent langue pour parler, ilz diroyent iniures,& feroyent reproches à ceux qui vſeroyent de tel outrage.

Ley des ſieges, & priſe des villes.

Que le vainqueur mit à mort ſans rien excepter,tous les rebelles,& qui ſe mettroyent en deffence, mais que le reſte des vaincus fuſſent ou tributaires,ou rançonnez pour peine & punition de leur reſiſtance.

Portoit auſſi l'ordonnance, que durant le temps de la guerre, l'homme ne veſtiſt, ou vſaſt aucunement des habitz, & ornementz de la femme, ny la femme reciproquement priſt l'acouſtrement de l'homme. Au reſte eſtoit deffendu à tout Iſraëlite de manger du ſang en general, de quelque beſte que ce fuſt.

Les Iuifs ne mãgẽt point de ſang.

Les ladres, & ceux qui ſouffroyent coulange de ſemence, eſtoyent chaſſez des villes, & compaignies des autres Citoyens : voire les femmes durant leurs moys vuidoyent hors la cité par l'eſpace de ſept iours, où elles rentroyent libremẽt à l'huitieſme : & autant failloit que en feiſſent ceux en la maiſon deſquels quelcun eſtoit treſpaſſé.

Ladres chaſſez des villes,& ceux qui ſouffrent fluxe de ſemence.

Femmes mẽſtrueuſes, & ceux qui touchoiẽt les morts pollue.

Celuy qui ſe corrompoit en dormant failloit que fuſt purgé par le Preſtre, lequel ſacrifioit deux aignelles pour ſa purgation : mais premierement le pollu, deuoit ſe lauer de belle eau froide. Voire celuy qui en temps deffendu acointoit ſa femme, paſſoit ſouz pareille ſubiection de la Loy & ceremonie de purgation. Et la femme ayant enfanté ne pouuoit entrer dans le temple ſi c'eſtoit vn maſle, que quarãte iours apres ſes couches:& eſtãt vne femelle,le nõbre des iours eſtoit double pour l'attẽte de ſa purificatiõ.Le mary ſoupçonnãt ſa femme de paillardiſe,eſtoit tenu de preſenter vn gaſteau cuit ſous les cendres fait de farine d'orge : & la femme eſtant arriuée au paruis, & entrée du temple, failloit que iuraſt entre les mains du ſacrificateur, que elle n'auoit fait aucun tort à ſon mary quant au fait de la couche. Or en eſtoit tel l'effait, que ſi elle

Leuit. 12.13.14. 15.

Expiations des Iuifz.

Eſſay de la pudicité des femmes. Ioſeph. antiq. 3. chap.10.

ſe pariuroit, ſa cuiſſe ne failloit à luy creuer & le ventre à tomber par pieces, de ſorte qu'elle mouroit attainte de ceſte douleur: là ou au contraire, ſi elle eſtoit innocente au bout de dix moys elle enfantoit vn bel enfant, ſans ſentir aucune angoiſſe de celles que ſouffrent en tel cas ordinairemẽt celles qui accouchent: mais le miracle n'aduenoit point, ſi le preſtre eſcriuant le nom de Dieu ſur du papier, & le broyant dans vn hanap, ne donnoit à boire à la femme, ceſte liqueur meſlée auec de la pouſſiere. Ce ſaint legiſlateur eſtabliſt encor peine de mort aux adulteres, aux Sodomites, & à ceux qui ſ'accouployẽt à leur ſang & parenté. Deffendiſt encor que aucun preſtre montaſt au ſaint autel, ayant faulte de quelque partie, ou membre que ce fuſt de ſon corps, neantmoins voulut-il qu'il fuſt nourry des oblations faites au temple. Ordonna en outre que ſ'il aduenoit que les enfans d'Iſrael conquiſſent la terre de Canaan, que au bout des ſept ans ilz laiſſaſſent les champs en repos & la terre ſans eſtre par le ſoc aſſaillie: Toute terre & champ ſemé, ou produiſant de ſon bon gré eſtoit declairé commun en la perception des fruitz tous les cinquante ans, tant au Iuif, que à l'eſtranger à cauſe que c'eſtoit l'an cinquantieſme, & celuy que on diſoit le iubilé, auquel les debtes eſtoyent remiſes, & les ſerfz & eſclaues mis en liberté & franchiſe. En ce meſme an, ceux qui auoyent vendu leurs poſſeſſions à vil pris, y rentroyent ſi le reuenu ſurpaſſoit, ou eſtoit eſgal à la ſomme donnée par l'acheteur. Et ce furent les loix auſquelles Moyſe ſe ſentant voiſin de la mort, aſtraignit & obligea le peuple Hebrieu, faiſant vne priere ſolennelle, & beniſſant ceux qui garderoyent ſaintement & ſans violer ces ſainctes loix, decrets, & ordonnances, tout ainſi qu'il maudit, & excommunia ceux qui en ſeroyent les tranſgreſſeurs. En fin lia le peuple ſouz le nœud d'vn ſerment public de garder ces diuines loix, & auſſi les humaines conſtitutions, & qu'il ne ſouffriroit iamais que les tranſgreſſeurs fuſſent ſans receuoir punition de leur faute.

Peine de mort aux adulteres. Exode. 22. Deute. 27. Leuitiq. 18.

Nul boiteux, ou ayant default de membre receu à l'autel.

Leuitiq. 25.

An du Iubilé: conſideré au ſeptenaire par les theologiens.

Rachapt par l'an du Iubilé, c'eſt à dire de liberté.

Deuteron. 28. & 27.

Et d'autant que ſans faillir nous pouuons dire, l'effait nous le faiſant voir, qu'il n'y euſt iamais peuple plus adonné aux ceremonies, ny ſurpaſſant les Iuifs en deuotiõ, il faut voir de quelle maniere de ſacrifice ils vſerẽt déz le commẽcement, & en feray le diſcours le plus bref qu'il me ſera poſſible. Ils ont le tẽps paſſé vſé de deux ſortes de ſacrifices, & immolations pour ſ'aquerir la faueur du tout puiſſant: l'vn deſquels portoit le nom de public & l'autre eſtoit nõmé priué & particulier: l'vn portoit le tiltre d'Holocauſte, à cauſe que toute la victime eſtoit conſumée par les flãmes, duquel vſoyent les princes & ſeigneurs d'entre le peuple, & failloit que celuy qui offroit le ſacrifice, fuſt qu'il immolaſt, ou bœuf, ou aigneau, ou autre choſe, preſentaſt à Dieu vne beſte d'vn an, & qui fuſt maſle, le ſacrificateur arrouſoit l'autel du ſang de la beſte immolée, puis mettant en pieces la victime la bruſloit toute ſur l'Autel. L'autre ſorte de ſacrifice eſtoit pour les plus ſimples, & pour le peuple, où l'on offroit des beſtes qui paſſoyẽt l'aage d'vn an, & en offrãt leſquelles on ne les bruſloit point toutes, ains ayant le preſtre eſpãdu le ſang ſur l'autel, il mettoit au feu les reins, la greſſe, & la coiffe, couurãt les inteſtis: mais la poictrine, & la cuiſſe gauche demouroyẽt pour le droit du ſacrificateur; & failloit q̃ dans deux

Iuifs ceremonieux & deuotieux ia-dis ſur tous les hõmes.

Ioſeph antiq. liu. 3. ch. 10. Leuitiq. 1.

Queſt-ce que Holocauſte.

Façon de ſacrifier entre les Iuifs.

Autre ſorte de ſacrifice.

iours les prestres mangeassent ce qui restoit de la chair de ce sacrifice. Ceux qui estoient plus pauures, suffisoit qu'offrissent des Colombes, ou deux Tourterelles, l'vne desquelles estoit pour l'holocauste, & l'autre pour le sacrificateur. L'homme qui pechoit ignoramment, estoit purgé par le present & offrande, ou d'vn bouc, ou d'vne aignelle: & qui-conque se sentoit coulpable de quelque peché secret, selon l'ordõnance de la loy, estoit necessaire que fust purgé par la mort d'vn mouton. Les prestres mangeoient la chair immolée de ces bestes fust qu'on les eust offertes pour le sacrifice public, ou pour l'expiation particuliere: & ne se faisoit sacrifice sans qu'il n'y eust de la plus pure farine pour en espandre par dessus, & ensemble de l'huile, sur vn aigneau vn picotin, sur le moutõ deux, & le Bœuf venant à la troisiesme mesure. Au reste, & soir & matin il failloit que le prestre immolast vn aigneau publiquemẽt. Mais le iour septiesme de toutes les sepmaines, à cause qu'il estoit consacré pour leur repos, par l'ordonnance de la loy, le sacrifice estoit doublé tant le soir que matin, pour l'offrir sur l'autel de Dieu nostre seigneur. Et au commencement de chacun moys, pour la purgatiõ des pechez, le sacrificateur immoloit deux Bœufs, sept aigneaux d'vn an, vn mouton, & le bouc qui estoit l'expiation du peché. Ils y aioustoient encor deux Boucs, l'vn desquels estoit pour les fautes de tout le peuple porté hors les fins & limites de leurs terres, & l'autre aux fauxbourgs, ou en vn lieu tresnet on le brusloit tout entier auec sa laine. Le souuerain sacrificateur donnoit pour ce sacrifice vn thoreau, & offroit vn mouton en Holocauste. Les Iuifs auoient encor des iours propres esquels ils vsoient de certaines ceremonies & dediées à celle solennité le 15. du moys que les Macedoniens apelloient Hipernerethée. Et au temps d'Autonne és festes des tabernacles, qui estoient annuelles esquelles ils offroient à Dieu des Holocaustes, durant lesquelles solennitez ceux qui assistoient au sacre portoient des rameaux de Myrthe, de Saules, de Palmiers & Peschiers en main, & au moys Xantique [qui est le moys de Mars, que les Hebrieux apellent Nisan] à cause que c'est de la qu'ils prenent le commencement de leur année, vers la pleine lune, le soleil passant par le signe du Mouton, d'autant que ce fust en ce temps qu'ils sortirent de la captiuité d'Egypte, ils celebroient la feste du passage, mangeans l'Aigneau mistique, & plein de sainte signifiance, & suyuoient quand & quãd les festes des pains sans leuain, fort sollẽnelles à toute la race Iuifue, si que durant huit iours on immoloit deux thoreaux, vn mouton, & sept aigneaux, lesquels estoient consumez par feu en parfait Holocauste: à tout cecy estoit aiousté le sacrifice du Bouc pour les pechez de toute là multitude. Le second iour des Azymes, ou pains sans leuain, on offroit les premiers fruits auec vne mesure d'huile, & à ces premiers fruits estoit adiousté vn aigneau offert en Holocauste. La Pentecouste encor estoit vne de leurs annuelles solennitez, qu'ils apelloient Assartham, comme qui diroit iour cinquantiesme, en ceste feste si grande ils offroient le pain de paste leuée de pur forment: & estoient le sacrifice ordonné pour ces iours, deux aignelles pour l'Holocauste, deux veaux, deux moutons, & deux Boucz, pour le peché du peuple. Voila quant à la verité de l'histoire touchant les

Luc. 2.

Offrandes pour les pechez. voy le Leuitique.

Leuitique 49.

Cecy se faisoit aux nouuelles lunes.

Nombres. 28. & 29.

Festes solennelles des Iuifs celle des tabernacles en septembre.

Nisan, ny Xantique, ne sont le moys d'Auril, ainsi qu'on a remarqué au latin de ce liure voy Iosephe.

Festes de Pasquet, & pains sans leuain.

Exode 12. 13. & 23. Leuiti. 13. Nõb. 9. Deut. 16.

De ces sacrifices lysez l'epistre aux Hebrieux.

Feste de Pentecouste en souuenãce du temps que la loy fut donnée à Moyse.

Cornille Tacite 21.liur.de ſon hiſtoire.

mœurs,loix,couſtumes,& ſolennitez des Hebrieux: en quoy les Gentilz, & Païens,qui en ont eſcrit ſont fort differentz de ce qu'en tiennent les hiſtoires ſaintes des eccleſiaſtiques.Car Cornille Tacite eſt ſi deteſtable, que falſifiant la verité, il dit & tient,que l'iſſue des Iuifs hors de la terre d'Egypte,n'eſtoit aduenue par la volonté & cõmandement de Dieu, ains la neceſſité y preſſant les habitans d'Egypte.D'autant que comme ſouz le Roy Bocchoris tous les Egyptiens fuſſent tourmentez d'vne roigne & gratelle fort vilaine,& dangereuſe,le Roy ſ'en alla au temple d'Hammon en Libye pour demander remede au Dieu ſur ceſte miſere:à ceſtuy l'oracle reſpondiſt,qu'il purgeaſt ſon royaume de celle gent & nation peruerſe qui meſpriſoit les Dieux,& chaſſaſt les Iuifs ennemys des Dieux,les réuoyant bannis en terres lointaines. Chaſſé que Bocchoris euſt ce peuple, comme les Iuifs fuſſent és deſerts tourmentez miſerablement de ceſte infection de gratelle,& que tous fuſſent confitz en pleurs ne ſçachants cõme ſ'alleger de ce mal:Voicy qu'vn de leur troupe nommé Moyſe ſ'adreſſa aux autres leur diſant qu'il n'y auoit plus attente ny aux hommes ny aux dieux qui leur deuſt faire eſperer aucune allegeance, mais que ſ'ils le vouloient ſuyure comme leur chef il ſe faiſoit fort de les ſecourir.A quoy les troupes conſentirent,& ſe mirent en chemin ignorants du tout ce qu'ils auoient à faire,ains couroient,& vaguoient à l'aduenture, n'ayans de rien tant de diſette par les aſpres ſolitudes que d'eau pour eſtancher leur alteration. Mais comme ils eſtoient ſur le point de perir de ſoif, ils veirent vne grand multitude d'aſnes ſauuages qui venans de paiſtre entroient dans l'obſcurité d'vn boys fort touffu enuironnant vn grand rocher,Moyſe conſeilla de ſuyure ces animaux,aſſeuré qu'ils alloient boire & apaiſant la ſoif de ce peuple,il gaigna que de la en auant on luy aiouſta foy en tout ce qu'il vouluſt diſpoſer & leur enioindre:& ainſi il feit nouuelles loix,meit & introduit nouuelles ceremonies à ce peuple, & leſquelles eſtoient contraires & diuerſes à tout ce qu'vſoient le reſte des hõmes en honorant les dieux. Car ce qui eſt ſacré entre nous, eſt profane en leur endroit, & ce qu'on nous permet leur eſt deffendu comme abominable & de tout execrable. Si qu'en recognoiſſance du plaiſir receu par les aſnes leur monſtrant les eaux au deſert, & qui leur dreſſerent la voye,ils conſacrerent l'effigie de ceſt Animal,& la poſans au plus ſecret de leurs temple, luy ſacrifioient,& luy faiſoient reuerence, offrans & immolans à ce beau aſne vn mouton en deſpit & moquerie du dieu Hammon qui auoit eſté cauſe de leur exil,& banniſſement d'Egypte. Ils offrét auſſi le Bœuf pour ſe monſtrer ennemys de l'Egyptien, qui adoroit Apis ſouz la figure de ceſte beſte:& ne receuoient aucunemét l'vſage du pourceau, craignans la roigne,& gratelle, pource que le porc eſt ſuiet à ceſte contagion & maladie. Ils feſtent le ſeptieſme iour, d'autant qu'en iceluy ils auoient eu repos de leurs trauaux & faſcheries: & au long ſ'adonnans à leurs aiſes & plaiſirs,ils ſe repoſoient & viuoient en toute oiſiueté,& fai-neantiſe tout les ans ſeptieſmes.D'aucuns dient qu'a cauſe de la faim & ieuſues ſoufferts,ils le conſacroient à Saturne.Le pain qu'ils mangeoiét eſtoit ſans Leuain quelconque.Or deffendent ils opiniaſtrement, & con-

Outre la fauceté de Tacite en l'hiſtoire encor faut il au nom du Roy, qui n'eſtoit point Bocchoris, ains Cẽchres Pharaon du tẽps de Moyſe long temps apres lequel Bocchoris veſquit,qui aduiſera l'ordre que met Diod.Siciliẽ. liu.des.antiq.2.c. 2.& Herod. l.2. Songes de Tacite.

Fable & impudente menterie de Tacite.

Sotte raiſon,cõme ainſi ſoit que les brebis y ſont auſſi ſuiettes que les pourceaux.

seruent auec grand soin ces ceremonies & façons de faire:& quoy qu'entre eux ils vsent de grãde loyauté,& foy entiere,& qu'ils s'entre-aydent affectueusemẽt les vns les autres,si est-ce qu'ils haient mortellement tout le reste des hõmes,ne voulans mãger,habiter,ny coucher auec personne qui ne soit de leur nation & famille. Au reste c'est le peuple le plus paillard de la terre,& quoy qu'il s'abstienne des femmes estrangeres,si estce qu'entre les siennes rien ne luy est illicite,ny deffendu, & sont circoncis afin qu'ils puissent estre recogneuz Iuifs par telle marque. Or le plus gentil & premier aprentissage de ce peuple,c'est d'auoir les dieux à mespris,& refuser de leur faire honneur & reuerence : ils croyent que les ames de ceux qui sont deffaitz en guerre,ou occis par sentence du magistrat viuent eternellemẽt,qui est cause qu'ils ont soing de croire,& les enfers,& la gloire des celestes. Et comme ainsi soit que les Egyptiens honoroient plusieurs images & effigies d'animaux qu'ils reçoiuent pour Dieux:les Iuifs au contraire ont vn seul Dieu qu'ils adorent en esprit,sans demander aucune apparence exterieure,estimans abominables & mauditz ceux qui font aucune semblance ny figure des dieux en forme d'hommes pour les adorer. Telles sont les resueries,& autres folies que Cornille Tacite vomist cõtre les Iuifs,auquel est ioint Trogue Pompée.[Toutesfois Iustin en l'abregé dudit Trogue en parle vn peu plus sobrement,quoy qu'il poursuyue la fable de la gratelle,& le bannissement des Iuifs par les Egyptiens, mais en ce a il esté saige que pour ne tomber en tant de fautes il a teu & le temps, & le nom du Roy souz le regne duquel ce desastre aduint aux Israëlites, desquels tout à escient(comme il est aisé à voir)il falsifie l'histoire,laquelle c'est sans doute qu'il auoit feilletée. Or si ces deux ont parlé tant au desauantage des Hebrieux, voyons ce que Strabon en à dit,qui viuoit du temps que ce peuple frequentoit à Rome comme estant pour lors suiette la Iudée à l'Empereur,gouuernant l'estat Romain. Moyse(dit il)vn des prestres Egyptiens, se faschant des façons de viure de ceux de sa nation,laissa l'Egypte auec vne bõne partie de ceux qui auoient l'amour des celestes & le seruice diuin en recommandation,leur enseignant cõme les Egyptiens erroient vilainement,lors qu'ils attribuoient à leurs dieux la figure des bestes farouches & de leurs animaux domestiques: & les Grecs s'abusoient aussi pensans cõprendre la diuinité souz l'effigie & ressemblance de l'homme. Que Dieu estoit ce seulement,qui,gouuernant Ciel, terre,& mer, & ce qui y est contenu, estoit par nous apellé Nature:l'image duquel,n'est aucun qui iouïssant de son bon sens, ose entreprendre de paindre,ou effigier, & par ainsi,laissants à part toute idolatrie,le failloit adorer dans vn saint temple & oratoire digne de sa grandeur, sans aucune figure : attendans tousiours que Dieu par signes & bienfaits se cõmuniquoit à ceux qui seroient purs & entiers, & qui viuroient iustement, de laquelle faueur il n'vseroit point vers les peruers & meschantz.
Puis il aiouste:Ses successeurs vesquirent vn long temps suyuants ses ordonnances,lesquels veritablement estoient iustes,& fort religieux,mais par le cours des ans, comme les Roys eussent embrassé la prestrise ils deuindrent ambitieux , & puis tomberent en manifeste tyrannie, de la-

Par ce passage vous voyez quel estoit ce Cornille Tacite.

Dion,& Ammian Marcellin se monstrent aussi ennemis de ceste nation.

Iustin liur.36.

Strabon liu.16.

Encores s'abuse le pauure Strabon, vsans de la facture au lieu du facteur.

quelle sortirent les superstitions & autres vices semblables: & voila quât à l'opinion des Ethniques touchant les Iuifs.] Tandis que la simplicité auoit lieu entre les Israëlites, les sectes aussi estoiẽt forcloses de leurs troupes, mais la corruption du temps, & abuz de la parolle de Dieu, feit qu'il s'esleua entre eux trois sortes de Philosophes, qui viuoient hors la compagnie des autres, & portoient le nom & tiltre de plus grande sainteté que ceux mesme qui estoient deputez au seruice du temple. Les premiers estoient nommez Pharisiens, les autres Saducéens, & le tiers genre s'apelloit des Essẽens. Les Pharisiens estoient fort sobres, & eschars en leur vie, vestuz legerement & le moins mollement que gens de leur siecle: mettans en auant leurs traditions, auec lesquelles ils interpretoient, & determinoient la loy & ordonnances de leur legislateur Moyse. Ils portoient des tablettes, & rouleaux de parchemin sur le front, & des breuetz aux bras droits, dans lesquels estoient escrits les dix commandemẽs de la loy, pource que Dieu auoit commandé disant, tu auras ceste loy, cõme quelque cas pendant & mis à l'obiet ordinaire, & de tes mains, & de tes yeux: & s'apelloient ces rouleaux Philateres du verbe Grec, φυλατ∫ειν & Thorat l'vn emportant conseruer, & l'autre signifiant loy, comme obseruatiõ parfaite de la loy. Ces Pharisiens encor (la coustume iuifue estant de porter leur vestements frangez par les bords d'embas) portoient leur franges plus larges que les autres, esquelles ils entrelaçoient des espines & esguillons, afin qu'en allant par ruë, & sentans ceste piqueure, ils eussent en continuelle memoire la loy & ordonnances de leur Dieu. Ils tenoient que toutes choses, quoy que regies par le conseil, & volonté de Dieu, estoient suiettes à la necessité de la fatale destinée, tussent elles bonnes, ou mauuaises: & concedoient beaucoup au liberal arbitre en l'homme, lequel toutesfois ils tenoiẽt estre secouru par ceste fatale necessité, laquelle poussée par l'effort & influence des corps celestes, ils estimoient estre de plus grand efficace que la liberté que l'homme peut auoir en sa volonté & election. Ils n'eussent osé resister, ny respondre rien au contraire de ce que leur disoient leurs superieurs, ou ceux qui les deuançoient en aage. Ils croioyent que Dieu viendra iuger à la fin les hommes: & estimoient les ames estre immortelles, & incorruptibles: bien est vray qu'ils auoient opinion que iusqu'au iour du iugement les ames des gens de bien vaguoient d'vn corps en autre, attendans la resurrectïon: mais celles des meschans s'en alloient és prisons obscures & eternelles des enfers: & d'autant que & en l'habit, & és mœurs ils estoient du tout differents aux autres, ils furent nommez Pharisiens, à cause que ce mot emporte diuision & retraite, ainsi que dit S. Hieroſme. La seconde secte estoit des Saducéens, qui nioyent du tout la fatale destinée, disans Dieu auoir esgard sur toutes choses, & que luy seul en estoit le Roy & gouuerneur: & tenoient que c'estoit en la puissance, & choix de l'homme de bien faire, ou mal se gouuerner: & non-obstant qu'ils confessassent vn Dieu (ne l'osans nier à cause du peuple) si est-ce qu'ils nioiẽt que les ames apres le decez iouissent d'aucune gloire, ou fussent tourmentée par nul supplice en l'autre monde, ne croyoient la resurrection des morts, & estimoient que l'ame & le corps mouroient

Sectes d'entre les Iuifs.

Tout ce discours est en Ioseph. antiq. liu. 18. c. 2. & en Philon iuif au liure qu'il à fait pour la nation, & Celie Rhodig liu. 5 chap 9.

S. Hieroſme au liu. des traditions Hebraiques.

Pharisiẽs fataux ainsi que les Grecs stoiciens.

Iugement & immortalité des ames creu par les Pharisiens. Voy les actes des Apostres.

Imitation du Pythagorisme par les Pharisiens.

Saducéens & leurs opinions.

Heresie, & impieté des Saducéẽs tirée de l'epicurisme.

mouroient tout enſemble,& ne receuoient qu'il y euſt ange quelconque, receuants d'entre toute la Bible,les ſeulz cinq liures de Moyſe. Ces hommes eſtoient ſi ſeueres,& peu acoſtables que ſeulement ils ne ſ'entre-hantoient point enſemble,ceux qui eſtoient de meſme ligne & ſecte : & à cauſe de ceſte ſi eſtrange & farouche maniere de viure,ils ſe faiſoiēt apeller Saducéens,c'eſt à dire iuſtes. Quand aux Eſſéens leur vie eſtoit toute ſolitaire,& religieuſe,comme ceux qui faiſoient profeſſion en fuyant les nopces,d'embraſſer le Celibat,& continence, non qu'ils fuſſent d'aduis qu'on deuſt laiſſer perir la race des hommes,&leurs ſucceſſions par familles : ains pour l'eſgard de l'impudicité & legereté des femmes, eſtimants qu'il n'en y auoit pas vne qui gardaſt la foy inuiolable & entiere à ſon mary. Ces hommes ne poſſedoient rien en particulier,toutes choſes leur eſtant communes,ils eſtimoient vn grand peché de porter Muſc ou aucune odeur & vilennie, d'aller aux eſtuues,& bains publics,& l'ordure & ſaleté leur eſtoit gentileſſe,pourueu que touſiours ils portaſſent la robe blanche.Ils n'auoient aucune cité determinée pour en icelle ſe tenir, dautant qu'il n'y auoit ville en laquelle ils n'euſſent quelque domicille,& monaſtere pour ſ'y retirer. Ains que le ſoleil leuaſt ne leur eſtoit permis de parler d'aucun affaire de ce ſiecle,& qui fut profane, & prioient pour le leuer du ſoleil.Puis iuſque vers les dix heures du matin,ils trauailloient & delà ſ'en alloient lauer le corps d'eau freſche, & puis diſner paiſiblement & auec grand ſilence.Les ſerments leurs eſtoient en eſgalle abhominatiō que les pariures.Et n'y auoit aucū receu en leur ordre qu'il n'euſt demeuré vn an à faire probation & eſſay de ſa vie & ſuffiſance : & apres la reception encore failloit il qu'on eſprouuaſt par l'eſpace de deux ans l'integrité de ſa vie.Celuy qui eſtoit trouué en crime flagrant & vice deſcouuert eſtoit chaſſé auſſi de leur compagnie,& ſouffroit telle penitence que tout le temps de ſa vie il alloit paiſſant aux champs tout ainſi qu'vne beſte brute, continuant en ceſte vie iuſqu'à la mort. Si dix ſ'aſſeoyent de compagnie,nul de la trouppe euſt oſé parler ſans licence des neuf qui reſtoient:& n'euſſent craché pour rien du monde, ny au milieu de leurs freres,ny vers la part qui regardoit la main droite.Et eſtoient ſi ſuperſtitieux obſeruateurs du iour du repos & feſte,qu'ils faiſoient conſcience d'aller purger leur ventre durant iceluy:lors qu'ils alloient à leurs ſecrets affaires,ils portoient vne beſche de boys, auec laquelle ils faiſoient vne foſſe en terre pour là deſcharger leur ventre, durant lequel acte ils ſe couuroient fort curieuſement de leur robe afin,comme ,ils diſoient, de n'offencer par ceſte vilennie la maieſté diuine : & pour-ce dés qu'ils auoient fait,ils rempliſſoient la foſſe de terre. Leur grande ſobrieté eſtoit cauſe qu'auſſi leur vie eſtoit de longue durée, ne mangeans guere autre cas que des Dattes des Palmiers:& meſpriſans tout vſage de monnoye,& richeſſes.Entre touts les Genres de mort ils eſtimoient celuy le plus heureux & deſirable,ſi quelcun eſtoit occis pour la iuſtice & purité de ſa foy & religion. Leur opinion touchant l'ame eſtoit qu'elles eſtoient creées ſelon la neceſſité du temps,& conioinctes auec le corps : duquel eſtants diſſoultes & ſeparées, les bonnes & iuſtes ſ'en voler delà l'Ocean en vn lieu

Aſſauoir le Geneſe, l'Exode, Nōbres, Leuitiq. & deuteronome.

Eſſéens moynes. Voy Euſebe prepar. Euang. li. 8. ch. 4. & Philon en ſon Apolog.

Eſſéēs touſiours veſtuz de blanc.

An de probatiō gardé par les Eſſéens.

Terrible penitēce enioincte aux Eſſéens qui pecheēt.

Grāde ſobrieté & continence des Eſſéens.

Ceſte ſentence eſt non ſeulement tenue des Chreſtiēs.

ains encor les Ethniques l'ont receuë comme furent les Platoniques, & Hippocr. au li. de la nature de l'enfant. voy Celie Rhodig. li. 15. ch. 23. Pierre Lombard diſtin. 17. c. du 2. li. S. Aug. de Gen. ad Lite. 7. chap. 2.

propre de leur felicité, où elles iouïſſoient d'vn grãd aiſe: la où les peruerſes & iniques paſſoient plus outre vers l'orient hiuernal, & eſtoient renuoyées en des lieux froidureux, & ou ſans ceſſe elles eſtoient agitées de tempeſtes & orages. Il y auoit quelques vns d'entre eux qui prediſoient les choſes à venir, & ſe meſloient des deuinations, d'autres qui ſe mariants vſoient de l'acointance des femmes, mais en cela auec grande modeſtie & attrempance, & pour auoir lignée, afin que ſi du tout ils abhorroient le meſlange & conionction naturelle du maſle & de la femelle, deteſtans le mariage le genre humain ne vinſt à faillir. A preſent la Syrie & païs Iuif eſt habité par les Grecs qui portent diuers tiltres de Grifons, Iacobites, Neſtoriens, & Sarraſins & y a deux nations ſeules qui embraſſent la religïon Chreſtienne, à ſçauoir les Syriens, & Maronites. Les Syriens ſacrifient & communient à la façon & maniere de l'Egliſe Grecque. Leſquels ont iadis obey aux loix, & decretz du ſaint ſiege apoſtolique de Rome. Les Maronites ſuyuent l'erreur, opinions & ceremonies des Iacobites, vſans & du langage & des caracteres des Arabes: & habite ceſte troupe Chreſtienne du coſté du mont Liban. Les Sarraſins hommes du tout adonnez à la guerre, ſe plaiſent fort au labourage: les Syriens ſont du tout inutiles, [mauuais garſons, traiſtres & ſans aucune amitié fort auares, & les plus mecaniques hommes de la terre, viuans treſpauurement, & n'vſans d'aucune charité enuers l'eſtranger, & la plus part deſquels ſ'aſtraignent ſouz le ſeruice des Mahometiſtes. La où les Maroniens ſont vaillants & adroits aux batailles. L'auteur ayant ſuiuy Haiton, n'a pas eu auſſi eſgard à ce qui eſt à preſent, veu que la Syrie, ou Paleſtine dés que la force des ſoldans du grand Caire fut abatue par Sultan Selin Roy Turc a changé du tout & d'habitans, & de façons de vie, y ayant des Chreſtiens de toutes nations, & meſme des Abiſſins, Georgiens, Armeniens, & Maronites tous leſquels obeïſſent au Patriarche d'Alexandrie: & leſquels ſuyuant chacun les mœurs de ſa nation, ne ſera ſans propos, ſi nous en remettons le diſcours de chacun en ſon lieu.

Quelles nations à preſent habitent en Syrie.

Diuerſes ſortes de Chreſtiens en Leuant.

Tout cecy eſt pris de Haiton Armenien. liur. des Tartares. ch. 14.

Saporez, & Coſdroé, Roys de Perſes affligent l'oriẽt ſur l'Empire en diuerſes ſaiſons: voy Ammam Marcellin li. 27. Sabellique Eneid. 8. liur. 6.

Homar diſciple de Mahometh occupa l'orient.

Où ſe tiennent à preſent les Syriẽs: à ſçauoir autres que les Iuifs.

Ce pendant verrons ceux qui ſont comme naturaliſez au lieu & pires que ceux qui en eſtoient les naïfz & premiers poſſeſſeurs: Car lors que les Grecs en furẽt chaſſez par les Perſans lors que Saporez. 1. puis Coſdroé obtint tant de victoires ſur l'empire, la Syrie eſtoit plus idolatre qu'autrement mais Homar diſciple, & ſucceſſeur de Mahometh (comme nous dirons és choſes des Turcs) ayant aneanty la gloire Perſane, & force des ſucceſſeurs des Arſacides, les Mahometiſtes chaſſerent & Grecs & Perſans de la Paleſtine: & quand Zelin en chaſſa la race eſclaue des Mãmeluz, & Sarraſins & Grecs, & autres vuiderent pour faire place à l'auarice Turqueſque, laquelle fait prouffit de tout, & ne porte commodité à perſonne. Et par la chacun peut cognoiſtre quels peuuent eſtre les habitans de la Syrie, & Paleſtine pour le preſent: mais quoy qu'il en ſoit les Syriens n'en ſont du tout exterminez, leſquels habitent le long du mont Liban, iuſqu'aux deſertz, leſquels ne ſ'adonnent qu'à la nourriture des troupeaux & chameaux deſquels ils ont en abondance, imitant les Arabes en cecy qu'ils n'ont certain ſieges ny ville, ny village, à cauſe qu'ils ſ'ar-

reſtent la ſeulement, ou ils voyent ſuffiſance de paſturage: & c'eſt pourquoy ils cerchent les vallons voiſins, & poſez aux piedz, & racines des montaignes, à cauſe que l'herbe y abonde ordinairement, & ſur tout és plaines voiſines de ces monts qui ſont dela le Iourdain. Ceux qui auant Zelin tenoient ce païs ſe nommoient Beduins fort vaillans en guerre, & qui tenoient tout ce païs en crainte, mais à preſent ce ſont les Arabes qui y habitent, les mœurs deſquels nous auons deſcrit: & leſquels ſont ſi forts & puiſſans que iadis ils ont tenu teſte aux ſoldans d'Egypte quelque force qu'ils euſſent de Mammeluz, ils n'en font pas moins à preſent au grand Roy de Turquie, lequel quelque puiſſance qu'il aye n'a peu iuſque icy les dompter, ains viuent ces gens ſelon leurs loix, couſtumes & façons de faire de leurs peres ne recognoiſſans perſonne, & eſtans l'eſtonnement de leurs voiſins, quoy que de religion ils ſoient Mahometiſtes. Car quoy que le Turc qui tire l'or de tout ne ſe ſoucie point de la conſcience de ſes ſuiets, ſi eſt-ce que le principal exercice en Syrie eſt celuy du Mahometiſme qui me fait en ſurſoir le diſcours, l'ayant reſerué ailleur: mais en ſomme faut noter que iaçoit que les habitans de Paleſtine, ſoient ils naturelz, ou d'eſtrange terre encore qu'ils fuſſent les plus vaillants & adroits qu'on ſçauroit dire, ſi eſtce qu'ils ſont du tout deſacouſtumez de la guerre, & ſouffrent toutes incommoditez des Turcs leurs ſeigneurs, leur font tribut & obeïſſance, ſouffrans le plus paciemment qu'il leur eſt poſſible les exactions des gens du ſeigneur, & ſ'eſtimans bien-heureux qu'on les laiſſe viure en paix.

Zelin Roy Turc à ruine de noſtre temps les ſoldans du Caire.

Aux Beduins ont ſuccedé les Arabes en Syrie.

Arabes en Paleſtine ne recognoiſſent perſonne.

Syriens deſacouſtumez d'aller à guerre.

Voila pourquoy tant les eſtrangers que nous meſmes parlans de ces païs ne nous amuſons guere à la deſcription des mœurs d'autant qu'encore qu'il y ait grand nombre de Chreſtiens viuans en leur religion, & ſelon l'ordonnance chacun de ſon Egliſe, ſi eſt-ce qu'on apelle le païs du nom de celuy qui le poſſede, & les plus ſimples eſtiment que tout ſoit infecté de la folie Alcoraniſte, & que la Chreſtienté en ſoit du tout dechaſſée & bannie. Les villes plus fameuſes ſont ores Baruth, Alep, & Tripoly pour la marchandiſe, eſquelles les marchans Latins trafiquent, & y ont leurs doüanes, & Magaſins, toutesfois le trafic n'y eſt tel que lors que les Soldans eſtoient ſeigneurs d'Egypte, ne ſi riche qu'il eſtoit auant que les Roys de Portugal ſ'emparaſſent des coſtes de la mer le long de l'Ocean des Indes Orientales. Quant à Hieruſalem elle eſt frequentée de toute ſorte de Chreſtiens & Mahometans, mais pour diuers reſpects, & occaſions ainſi que pouuez lyre és liures de ceux qui ont deſcrit la terre ſainte, & l'ouyr fidellement par le recit de tant de gens de bien qui ont fait le voiage.]

Le nom d'vn païs pris de celuy qui le poſſede.

Villes fameuſes de Syrie pour le trafic.

Le trafic de Syrie refroidy, & pourquoy.

Hieruſalem frequentée de tous.

LIVRE SECOND

Des Païs de Mede & Armenie des mœurs, & couſtumes des peuples habitans en iceux, & en Georgienne autrement Iberie. Chap. 5.

Ceſte opinion du fils de Medée eſt la commune en la fable des Gentils. Herodote liur. 7.

Ioſephe antiq. liu. 1. chap. 6.

Mer Caſpie, dite ores de Baccu ou de Sale.

Voy Ptolomée li. 6. c. 2 table. 5.

De l'effeminatiõ des Medes. voy Xenophon en la vie de Cire le grand.

Ce fut Cire qui oſtant l'Emp. aux Medes en fit ſeigneurs le Perſans. Iuſtin liur. 1. Oroſe li. 1. ch. 19. Herodote. liur. 1.

Succeſſiõ des Roys & Monarques des Medes, iuſque à Cire.

Echathane cité des Medes. voy le liu. d'Heſter en la Bible.

Herodote. liur. 1.

Couſtumes des Medes. Celie Rhodigin. liu. 18. ch. 29.

Façon des ſermẽts des Medes.

LA regiõ des Medes, & le peuple d'icelle priſt iadis le nom (comme aucuns dient) d'vn des enfans de Medée Colchique, & du Roy Egée qui commandoit à Athenes: lequel enfant portoit le nom de la mere: toutesfois Ioſephe tient que celle Prouince à pris ceſte apellatiõ de pl⁹ loing à ſçauoir de Mede fils de Iaphet vn des enfans du S. pere Noë. Or ceſte regiõ a du coſté de ſeptentriõ, la mer Caſpie, ou Hircanique (qu'õ dit à preſent mer de Baccu) & au Ponant la grande Armenie & Aſſyrie: vers le midy, le païs Perſan, & à l'oriẽt luy giſent les Parthes, & Hircans, encloſe de mõtaignes. Ce peuple a eſté iadis fort puiſſant, quoy que mol, & effeminé, fort adroit à cheual, & à tirer de l'arc, & qui portoit vne ſinguliere reuerence & grand honneur à ſes Roys, & Princes. Ils portoient vne tiare & bonnet rond en forme de Turban, & leurs robes & manches, leſquels ornemens ſ'eſcoulerent ſur les Perſes, lors qu'auec la façon des habits ils leur rauirent l'empire. [Lequel les Medes auoient deſia tenu par l'eſpace de 350. ans ſelon la ſupputation de Iuſtin: mais Euſebe en ſon liure des temps n'en y trouue pas tant, commençant le regne des Medes par Arbace, lequel ruinant, & bruſlant Sardanapale, mit fin à l'Empire Aſſyrien: & ayãt regné 28. ans, il eut Soſarme pour ſucceſſeur, qui tint l'Empire l'eſpace de 30. ans: à ceſtuy ſucceda Medide, & regna 40. ans: apres luy euſt le royaume Cardicée qui mourut l'an 13. de ſon empire, laiſſant en ſa place Deioce, lequel Herodote apelle vrayement Roy, à cauſe des troubles ſuccedez du tẽps de ſes predeceſſeurs, & ce fut luy qui baſtiſt la puiſſante cité d'Ecbathane, autrement ditte depuis Cyropoly, de laquelle eſt faite mention en la ſainte eſcriture. Ce Dioce, ou Deiocle mourut ayant commandé ſur les Medes cinquante quatre ans, duquel nombre Herodote oſte vne année. Phaorté fut ſucceſſeur de Deioce & gouuerna l'Empire 24 ans, (Herodote diminue de deux.) A ceſtuy vint pour heriter Ciarace qui regna ſelon Euſebe 32. ans, mais Herodote parfait le nombre iuſqu'à quarante. Apres Ciarace, Aſtiage vint le dernier qui ſ'aſſiſt au throſne enuiron 38. ans, duquel il fut chaſſé par Circe. Or les Roys des Medes auoient cela de permis pour vn propre & ſingulier priuilege, que d'auoir pluſieurs femmes & eſpouſes, mais à la fin chacun ſ'vſurpa vne licence pareille, ſauf que la difference eſtoit telle, que le Roy en tenoit à plaiſir & à ſa diſcretion, la où les autres ne pouuoient en eſpouſer, & tenir que ſept. Voire les femmes a comptoient à grand honte & deshonneur, ſi quelqu'vne ſe cõtentoit d'vn mary, & pẽſoit que cela cauſaſt ſterilité, ſi pour le moins chacune n'en auoit plus de quatre pour ſon paſſe-tẽps. Ce peuple faiſoit alliãce à l'imitation des Grecs, & d'autres-fois en ſe bleçant au bras, & és iointures de l'eſpaule, d'où ſortoit grand abondance de ſang, pour teſmoignage, & aſſeurance de la foy iurée. Et d'autant que du coſté que ce païs regarde le Nord & païs froidureux de ſeptentrion, il eſt fort infertil, & ſte-

rille,les bledz & autre grain leur manquant, ilz faiſoyent ſecher des amãdes deſquelles ilz faiſoyent farine,& du pain pour leur nourriture:y aiouſtans des pomes,leſquelles ils deſſechoyent & peſtriſſans en faiſoyent des maſſes, pour les garder pour leur vſage. Leur boiſſon eſtoit faite de certaines racines, ainſi que encore à preſent en vſent pluſieurs nations eſtrãgeres à faute de vignes, & autres choſes commodes à faire vin, Biere, ou Ceruoiſe:& ne mangeoyent que chair de ſauuagine,ne tenãs compte des animaux qui leur eſtoyent domeſtiques. [Et d'autant que l'Armenie leur eſt ſi voiſine,& region de ſi grande eſtendue,ie n'en veux oublier le recit, ny deſcription,veu les grands terres & peuples qui ſont contenuz en celle Prouince tant ancienne,laquelle eſt diuiſée en deux,à ſçauoir Armenie maieur & mineur : La grande eſt celle qui regarde la mer de Baccuc, & l'Hircanie vers le pays d'Orient, & au midy luy giſt la Meſopotamie le long de l'Eufrate,la Capadoce luy eſt au couchant, les Georgiens, Albãs, & Iberiens luy auoiſinent vers la partie ſeptentrionale, & de ce coſté eſt celle qu'on dit & apelle la mineur, & laquelle eſt ſuiette au roy Turc, car la grãde pour la plus part,fait obeïſſance au Sophy,& Empereur des Perſes: & ainſi par ceſte conſideration l'Armenie ſ'eſtend dés le pays Perſan, iuſqu'à ce que à preſent on nomme la Turquie & ce en longueur, du Leuant au Ponant, & ſa largeur commence aux portes Caſpies, iadis limitées par le grand Alexandre,& leſquelles ſont ores nõmées Mirali,& viẽt finir à la terre des Medes:& eſt la principale cité de tout le pays,celle ville tãt fameuſe Tauris,que pluſieurs apellẽt Tauris de Perſe, ſoit qu'ilz ignorent l'aſſiette des lieux,& diuerſité des Prouinces,ou qu'ils ayent eſgard à celuy qui tient le pays,lequel eſt l'Empereur des Perſans. L'Armenie eſtant diuiſée en pluſieurs Prouinces,auſſi elle a obey à pluſieurs roys, iuſqu'à tant que les Aſiatiques ſ'en feirent ſeigneurs, qui y mirent leurs enfans pour Princes, & en a eſté le peuple ſi aiſé à conqueſter, que de tout temps ilz ont eſté comme la proye de leurs voiſins ainſi que pouuez recueillir des hiſtoires tant Grecques que Romaines, ſoit que vous voyez les Aſſyriens,les Medes,Perſes,ou Grecs aux cõqueſtes:ou que Mithridate ou les Parthes ſe mettent en campaigne,ou que l'eſpée du Romain taſche de ſe faire dame de la Monarchie du monde. Entre l'effemination que ce peuple tenoit du Mede ſon voiſin,encor auoit il cecy de tout propre,que adorant la déeſſe Anaitide,à laquelle (ſuyuant la ſuperſtition des Perſes) il faiſoit ſacrifices:ce peuple offroit au ſeruice d'icelle, les filles des plus nobles & riches maiſons, leſquelles en honneur de la Déeſſe ne faiſoyent conſcience de ſe proſtituer infamement, comme ſi telle vilennie les euſt rendues plus illuſtres & dignes de louange, & auſſi c'eſtoyẽt elles qui les premieres trouuoyent les bons partis, d'autãt qu'il n'y auoit homme qui de bon cueur n'ẽbraſſaſt telles alliances,& ne receut ioyeuſement celle là pour eſpouſe, laquelle auoit dedié le pris de ſa virginité à vne ſi grande Déeſſe : Le temple de laquelle eſtoit deuenu riche & opulent du pris,& argent de telles proſtitutiõs: luy dedians auſſi des eſclaues de tout ſexe,comme ſi l'idole euſt eu affaire de tels ſeruices,tant le peuple,iadis aueuglé du diable,eſtoit abreuué d'infidelité,folie & ſuperſtition.

Viures des Megeres.

Deux Armenies voy Pline liur. 6. Strabon liu. 11.

Ptolom li. 5. cha. 7. & 12. Tables 1. & 3.

Eſtendue d'Armenie.

Tauris Cité chef des pays du Sophy.

Armeniẽs touſiours aſſuiettis.

Strabon en ſon li. 11. de la Geographie apelle ceſte Déeſſe Tanaide: mais il y fault lire Anaitide, cõme auſſi au 25. où il parle de Capadoce.

Il y en a qui penſent que ceſte déeſſe fut Diane, cõe Pauſanie aux Laconiques. Et Plutar. en la vie de Artaxerſe: quoy que Agathie, pẽſe que ce fut Venus, & a quelque raiſon en le diſãt.

Pourquoy les Armeniẽs aiſez à ſubiuguer.

Ce peuple eſtoit ainſi aneãty que i'ay dit, pour eſtre mal nourry, & aſſailly de grandes froidures, ioint auſſi que eſtans diuiſez tous les vns d'auec les autres, ſous la iuriſdiction de diuers Princes, & iceux ne ſ'accordans guere bien enſemble, & que leurs voiſins remuoyent touſiours meſnage, il aduenoit que aiſément on les aſſuiettiſſoit, quoy que de leur naturel, ilz fuſſent vaillãts, hardys & genereux & que de tout temps ils ayent nourry, & entretenu de belles troupes tant de caualerie que de fanterie. A preſent l'Armenie eſt toute bigarrée, & en mœurs & en religiõ, ſelõ les humeurs & affectiõs des Princes qui luy cõmandent: les Armeniẽs pour la pluſpart vont veſtuz à la mode & façon des Tartares, à cauſe qu'ilz ont lõg temps obey à l'Emp. de ce peuple Scythe oriental, vſant de lettres & caracteres qui luy ſont propres, ainſi que doctement, & curieuſemẽt à marqué Guillaume Poſtel en vn recueil qu'il a fait des langues du Leuant, cõme celuy qui en peut iuger, & à cauſe de ſa grande, & diuerſe erudition, & pour auoir veu les lieux, & frequenté les hommes de celles contrées. Maintenãt que le Sophy & Emp. Perſan en tient vne, & icelle la plus grand partie & que le Turc a ſeigneurie ſur l'autre, ne faut ſ'eſtõner ſi ce peuple ainſi baſoué & reſueur de complexion eſt eſtourdy & hebeté, lequel a eſté contraĩt de ſ'abreuuer de l'abominatiõ de l'Alcorã, en laquelle ilz viuẽt maintenãt ſi ce n'eſt vn biẽ peu qui ſont és mõtaignes, & leſquels ſuyuẽt la foy de leurs peres. Car du temps que Mango-Cam de Tartarie occupa preſque tout l'orient, & courut iuſqu'en la Scythie Européenne, le Roy d'Armenie qui eſtoit bon chreſtien, obtinſt paix & alliance auec le Tartare, & telle ſocieté, que tandis que le Cam à tenu l'empire, iuſqu'à l'Eufrate, les Chreſtiens d'Armenie ont veſcu en liberté en leur pays ſouſtenus, ſecourus & fauoriſez par les Tartares. Et pource que les Georgiẽs leur ſont voiſins, & ont preſque meſme façon de vie & pareille opiniõ, & ſont entachez de ſemblables erreurs nous les cõprendrõs tous enſemble, mais faut ſçauoir que les Georgiens ſont ceux que iadis on apeloit Iberiens, voiſins des Sarmates d'Aſie vers le ſeptentriõ, & au Ponãt auoyẽt le pays Colchique, à l'oriẽt regardoyẽt l'Albanie, & au midy ſ'auoiſinoiẽt de l'Armenie. Ce peuple tant plus aproche du mont Caucaſe, de tant il reſſent la furieuſe & cruelle maniere de viure des Scythes, vaillant en guerre, & ſ'adonnant à cultiuer les chãps, là où leurs voiſins les Albans, qui auſſi ſont Chreſtiens, & obeiſſent au Cam de Tartarie, ſ'adonnent fort au paſturage ſelon l'ancienne façon & couſtume des Scythes. Et leſquels le temps paſſé diuiſoyent leur eſtat en quatre eſpeces d'hommes, à ſçauoir deux Roys, choiſis, des plus ſages & anciens, l'vn & qui fus de race royale: l'autre qui feit droit à chacun, & euſt la charge de conduire les armées. Le premier quoy que ſe tenant en ſa maiſon, & preſque ne ſe ſouciant d'aucun affaire, ſi auoit-il l'autorité ſur l'autre, & luy commandoit à cauſe de ſon aage, ſçauoir, & race. Les preſtres tenoyent le ſecond lieu, les ſoldatz & laboureurs, le troiſieſme, & le quatrieſme ranc eſtoit la populace ſeruant aux Roys, & tenue de leur fournir toutes choſes neceſſaires: & voila les anciennes façons, retournons aux choſes comme à preſent elles ſe comportent. Les Georgiens donc qui encor adorent Ieſuſchriſt, ſuy-

Voy Xenophon en la Cyropedie. Et Appiã en ſon Mithri.

Façons de faire des Armeniens.

Mango-Cam. 4. Emp. des Tartares.

Cecy aduint l'an de grace. 1253. voy Haiton. ch. 23.

Quelz ſont les Georgiens, & leur pays.

Iberes, & Albans. voy Strabon. 11.

Iberes, & Albãs diuiſez en 4. eſtatz.

Georgiẽs infectez de l'erreur des Grecz.

uent les erreurs,& religiõ ſchiſmatique des Grecz, ayãs pluſieurs eueſques & vn ſouuerain,qui leur ſert de Patriarche, & ce depuis que la cité d'Antioche, à laiſſé d'auoir vn chef és choſes ſpirituelles. Entre ces gens, tous en general portent la teſte raſe,mais diuerſemẽt, car les clercs & preſtres, ont la couronne faite en rond,& les lays la portent carrée. On tient que ces Georgiens tenoient des femmes faites & inſtruites à la guerre:leſquel les eſtoient à cheual & fort vaillantes & genereuſes aux combats, ſ'il eſt ainſi,ie m'en rapporte à la verité. Quant aux hommes guerriers,il eſt vray (comme i'ay dit) qu'ils eſtoient fort valeureux, & encore ceux qui viuent en liberté ſont difficiles à ſubiuguer : mais leurs forces ſont trop foibles pour ſ'attaquer aux Roys qui les auoiſinent.Or eux voulans entrer en bataille,& mis en ranc preſtz à choquer, ilz portoyent vne calebaſſe pleine de vin laquelle ilz aualoyent lors,& ainſi armez, alloyent plus hardiment & courageuſement aſſaillir leurs ennemys. Le Clergé d'entre eux ſ'adonnoit à preſter à l'vſure, & à vendre les choſes ſaintes comme Symoniacles : Par-ainſi ne fault ſ'eſtonner ſi Dieu à permis que la perſecution des infidelles les a domptez & leur a oſté les moyens d'abuſer des graces & biens deſquelz ilz ont iouy iadis. Ils auoyent haine mortelle auec les Chreſtiens d'Armenie leurs voiſins à cauſe de la diuerſité des opiniõs, & ceremonies.Ces Georgiens ſont gens de grandes abſtinences, & aſſez entiers en leur conuerſation,en Careſme, ne mangeans poiſſon, ny deliceteſſe quelconque, non plus que ſont encore à preſent les Calloiers de Grece : oyans treſattentiuement la parolle de Dieu, & perſiſtans aſſez lõguemẽt en prieres és lieux où ilz ont le moyen de ce faire ſans empeſchement : & ont pour chef és choſes ſpirituelles vn eueſque ſouuerain qu'ilz nõment Iacelique auquel preſque tous les Chreſtiens d'Oriẽt, & qui ſont eſpars és terres du Tartare,& d'vne partie du Perſan, portent obeiſſance, & le recognoiſſent ainſi,que nous faiſons le ſaint Siege Apoſtolique,duquel ilz ne tiennent aucun compte. Les Armeniens auſſi qui ſont demeurez en la foy,furent iadis(comme i'ay dit) domptez par les Tartares, mais non priuez du general exercice de la religion, veu que de ce temps le Cam meſme auoit quelque legere apprehenſion du Chriſtianiſme: mais l'Armenien n'eſtoit point d'accord, & ne l'eſt encor auec l'Egliſe Romaine, ſeparé de la foy en pluſieurs choſes de ce que l'Egliſe vniuerſelle tient ſelon l'ordonnance receuë de tous les peres anciens, & des Grecs & des Latins. Car en premier lieu ils ne ſçauoyent que c'eſtoit que la feſte de la natiuité de noſtre ſeigneur & ſauueur Ieſuſchriſt, n'obſeruans preſque pas vne feſte, ny vigille, & ne ieuſnans les quatre temps en ſorte quelconque. Le Sabmedy de Paſques leur eſtoit de grand reſpect, & ne le ieuſnoyẽt point,à cauſe qu'ils eſtimoyent qu'en ce iour ſur le ſoir noſtre ſeig.eſtoit reſuſcité des morts.En outre ils mãgeoyẽt chair tous les vẽdredis depuis Paſques iuſqu'aux feſtes de la Pentecouſte. Leurs ieuſnes eſtoyẽt dés la Septuageſime iuſqu'à Paſq̃s,mais auec telle & ſi rigoureuſe abſtinẽce q̃ les mercredys,& vẽdredys ilz ne mangeoyent poiſſon, huile, ny Lacticine quelconque,& ſ'abſtenoyent de vin,ayans opiniõ que celuy qui beuuoit du vin en ces iours,pechoit plus deuãt dieu,que celuy qui fuſt

Georgiens portãt la teſte raſe.

Femmes guerrieres en la Georgiane.

Georgiens ſ'empliſſoyent de vin allans aux combats.

Clergé vſurier & Symoniacle entre les Georgiens.

Georgiens & Armeniens ennemis enſemble.

Abſtinence des Georgiens en Careſme.

Iacelique autant que eueſque ſouuerain.

Armeniẽs domptez par les Tartares.

Voy Marc Venit. en ſon voyage de Tartarie. & Haiton Armenien au liur. des Tartares.

Armeniens diſcordans de l'egliſe vniuerſelle en quoy.

Ieuſnes des Armeniens.

allé au bourdeau faccoupler peu chaſtemẽt à quelque paillarde. Le lundy ils ne prenoyent viande ny ſubſtance quelconque: Le mardy, & ieudy, ils mangeoyent vne fois le iour, le mercredy & vendredy, les plus ſaintz, & cõſcientieux ne prenoyent rien, & n'euſſent mãgé vn ſeul morceau pour mourir: mais le ſamedy & dimenche ils mangeoyent chair, & faiſoyent grand chere, ſoulageans l'abſtinence des autres iours. Durant qu'ils ieuſnoyent dés la ſeptuageſime iuſqu'à Paſques, nul ne celebroit la Meſſe, ſi ce n'eſt le ſabmedy & dimenche, voire ny és autres ſaiſons, le iour du vẽdredy, d'autant que les iours de ieuſne, ils ne leur eſt permis de celebrer le ſaint ſacrifice de la meſſe, eſtimans que par la reception du ſaint ſacremẽt, ils rompiſſent la religion de leur abſtinence. Ils receuoyent à la ſainte cõmuniõ indifferemment les enfans, dés qu'ils auoyent paſſé l'aage de deux moys ſeulement, & ne meſloyent l'eau au vin du Calice en celebrãt, ainſi que de tous temps il a eſté obſerué des Catholiques. Ils Iudaiſoyent quãt à regetter aucunes viandes, comme ſi elles fuſſent ſouillées, telles que eſtoyent les lieures, les ours, & autres choſes deffendues aux Iſraëlites. Ils ſacrifioyent dans des vaſes de boys, & de voirre, & quelques vns ſans parement ny nappes ſur l'autel, ny eux veſtus des habits de preſtriſe, & ornemens deputez pour le ſacrifice, les autres prenoyent ſeulement les ſurcots deſquels vſent les Diacres en noſtre egliſe. Et tant les Clercz, que les laiz, à l'imitation Georgiane, tous eſtoyent, & vſuriers, & Symoniacles, voire les preſtres ſouilloyent leur ame, s'adonnans aux ſorceleries, deuinations, enchantements, & euocations de Necromance & plus adonnez à l'yurognerie, que les lays. Ils prenoyent femme, mais la premiere eſtant morte, ne leur eſtoit permis de voler aux ſecondes nopces: les Eueſques diſpenſoyent les marys d'eſpouſer vne autre femme, ſi leurs eſpouſes eſtoyent conuaincues de paillardiſe, & adultere. Ilz ne croyoient aucunement le feu de purgatoire, lequel les Grecz ont touſiours creu, & croyent encore. Et ſouſtenoyent opiniaſtrement, vne ſeule nature & volonté en noſtre ſeigneur Ieſuſchriſt. En ſomme les Georgiens prouuoyẽt que ceux cy erroyent en 30. articles de la vraye foy Chreſtienne. Ilz ont auſſi vn chef en cas de l'egliſe, qu'ilz apellẽt Catholique, c'eſt à dire vniuerſel, ſouz lequel ils cognoiſſent pluſieurs Eueſques, & ne ſont pas ſi au bas, ny tant dechaſſez, qu'ils ne poſſedent encor de belles terres ſouz l'obeiſſance des Perſans & Turcz, leſquels bien que ayent du tout aboly la dignité royale des princes qui ſeigneuroyent ce pays, ſi ont ils laiſſé les chefs de l'egliſe, viuans en aſſez paſſable liberté, qui aura eſgard à la doctrine de celuy, la religion deteſtable duquel ils ont opiniaſtrement embraſſée. Ie dis cecy, à cauſe que aucuns chantent qu'il ne y a aucun Chriſtianiſme en l'Armenie, Georgiane, ny Albanie, comme ainſi ſoit que les Caldéens, & Armeniens que nous voyons aſſez ſouuent en France, nous aſſeurent du contraire, & que l'obeiſſance de leurs Eueſques au ſaint ſiege, nous font voir que Ieſuſchriſt y eſt adoré par vne bien grãde multitude d'hommes: ioint que les Chreſtiens qui font le voyage de Leuant nous certifient de ce que les naturels du pays nous ont deſia fait entendre. La rigueur des peines à l'endroit des adulteres eſtoit en Armenie, du temps que la ſouueraineté touchoit

De meſme en vſent les Ethiopiẽs voy d'Almarez en ſon Ethiopie.

Cõmunion dõnée aux enfans: elle eſtoit auſſi donnée en l'egliſe primitiue. voy S. Cyprian au ſermon des abuſez.

Armeniens Iudaiſent.

Ainſi en vſent encor les Moſcouites.

Preſtres Armeniens adonnez à Necromance.

Erreurs damnables des Armeniens.

Catholique chef de l'Egliſe des Armeniens.

touchoit aux Chreſtiens, que la femme faiſant tort à ſon mary, auoit le nez coupé, & l'homme ſ'accouplant à icelle y perdoit les genitoires. *Punition des adulteres en Armenie.*

Le preſtre paillardant eſtoit dechaſſé de ſon eſtat, & de l'Egliſe, ſans eſpoir de iamais plus y rentrer, & ſi eſtant marié, ſa femme ſe gouuernoit mal, il failloit qu'il ſe continſt, & n'habitaſt plus auec elle, ou que auſſi toſt il perdiſt l'entrée de ſon Egliſe. La femme du preſtre eſtant veufue, n'euſt oſé ſe remarier, autrement faiſant, il ne luy alloit que de la mort, eſtant bruſlée ſans aucune remiſſion, & toutesfois luy eſtoit-il permis de ſe proſtituer, ſans que pour cela elle en receuſt aucune punition: Et c'eſt pourquoy en ce pays là, il y auoit tant de paillardes, veu l'impunité de celles qui ne voulans ſe contenir, auoyent la bride ſi à plaiſir laſchée, pour viure à leur fantaſie. Les larrons de choſes legeres, & autres malfaicteurs commettans crimes, n'importans mort eſtoyẽt chaſtrez, afin de ne point engendrer des enfans qui fuſſent imitateurs de leurs meſchancetez. Au reſte fault noter, & que le Catholique, & eueſques, & prelatz en general qui ſont en Armenie, ſont tous moynes, & aucũ ſans eſtre moyne ne peut eſtre receu aux dignitez eccleſiaſtiques, tellement que les autres preſtres nõ froquez, n'ont autre autorité, ſauf que de pouuoir celebrer le ſaint ſeruice: mais les moynes ne ſe marient point, & pour ce ſont recommandez de plus grande ſainteté & innocence, & voila ce que i'ay peu recueillir des mœurs des Armeniens, & Georgiens, ſelon qu'à preſent ilz ſe gouuernent en leur ſeruitude.] *Larrons comme punis. Eueſques Armeniẽs tous moynes.*

De Parthie prouince, & des mœurs, & façons de vie des Parthes. Chapitre ſixieſme

PARTHIE prouince de peu d'importance, & de moindre force fut iadis occupée par les Scythes appellez Parthes, c'eſt à dire bannis, & luy giſt vers le midy la Carmanie deſerte pour voiſine, vers ſeptentrion elle marchiſe au pays d'Hircanie, ayant le païs des Medes au ſoleil couchant & au leuant la region d'Arie. Ceſte prouince eſtant toute ceinte de montaignes, eſt fort pauure & peu fertille, boſcageuſe, & f. rouche, & les montaignes la rendans par tout perilleuſe, & difficile à trauerſer, le peuple de laquelle, du temps que les Medes & Aſſyriens tenoyent la Monarchie eſtoit ſans nom, ny force quelconque, & lequel ſeruiſt de proye aux Perſans lors qu'ils ſe feirent ſeigneurs de l'Empire d'Orient, ne tenans aucun compte, ny des hommes, ny de la region des Parthes, leſquels auſſi ſeruirent les Grecs du temps que les ſucceſſeurs d'Alexandre tenoyent la ſouueraineté de l'Aſie: Mais par ſ:ccеſſion de temps ce peuple ſ'emancipa ſi bruſquement, & feit telle preuue de ſa vertu, ayant la fortune ſi bien à cõmandement, que non ſeulement il donnoit loy, & receuoit tribut, en impoſant commandement aux peuples & nations voiſines, ains encor ſ'at- *Aſſiette de Parthie. Ptolomée liur. 6. chap. 5. table 5. Strabon liu. 1. & 16.* *Craſſe deffait par les Parthes. voy Plutarq. en la vie de Craſſe. Ioſeph. antiq. li. 14. c. 12. Eutrop. liu. 6. Dion. liu. 36. & 37.*

taquans aux Romains (quoy que vaincueurs de tout le monde) qui les auoyent assaillis, ils en raporterent de grandes & glorieuses victoires. [notamment celle que ilz obtindrent contre Crasse le plus riche & puissant de Rome, qui de gayeté de cœur, apres auoir pillé le saint temple de Ierusalem, alla faire guerre à ce peuple, où luy occis, son armée fut presque toute taillée en pieces. Et lors que Marc Antoine fust les guerroyer, ilz le presserent tellement, que iaçoit qu'il fust vn des sages, & gentilz chefs de guerre de son temps, si le contraignirent ils en telles angoisses, que souuent il souhaitoit ces 10000. Grecz, qui conduits par Xenophon, passerent en despit de tout le mõde, & le pays des Parthes, des Medes, Armeniens, Capadociés, & de tous les habitãs de la petite Asie: quoy que depuis il en vinst au dessus, & les rẽdit tributaires. Quoy qu'il en soit, les Parthes deuindrent si puissans & effroyables, que toutes les fois qu'on oyoit dire à Rome, qu'ils remuoyẽt mesnage pour la guerre, les Romains estoyent en soucy de leurs Prouinces, comme leur querellans la grandeur de l'Empire:] aussi Trogue Põpée leur attribue la Monarchie de l'Oriẽt, comme s'ilz eussent partagé l'Empire auec les Romains: & Pline afferme encor qu'ilz tenoyent 14. royaumes souz leur iurisdiction, & obeissance.

M. Antoine cõtre les Parthes.

Voy Xenophon au voyage de Cire le ieune. Et Appian Alexandr. en son Parth.

Iustin. liu. 41. Solin (singe de Pline) chap. 59.

Apres que les Macedoniens eurent perdu la seigneurie de ce païs, par la reuolte du peuple. Les Parthes furent gouuernez par leurs Roys lesquelz portoyent tous le nom d'Arsacides, à cause que ainsi s'apelloit le premier d'entr'eux qui deliura son païs de telle seruitude: mais apres la dignité royale, c'estoit au peuple q̃ la maiesté de l'Empire apartenoit, & du corps duquel on esliſoit les chefs de guerre, & en temps de paix, ceux qui administroyent les affaires de la republique. Leur langage estoit meslé participant du Mede, & du Scytique, comme voisins des Medes & descenduz des Scythes. Auant que la richesse les rendit magnifiques, ilz alloyent vestuz assez grossierement, & ayans vestement peculier à leur nation: mais dés que ilz furent deuenuz puissans, aussi l'habit fut somptueux, riche, & plain d'or & pierrerie, ou blanc en toute perfection, imitans les bobans superflus des Medes. Quant au fait des armes, & maniere de guerroyer, ils s'en gouuernoyent tout ainsi que leurs ancestres les Scythes, ayants leurs soldats & gendarmes, non choisis d'entre les francs & libres de conditiõ, ains des plus braues & puissans d'entre leurs esclaues: qui estoit cause que il n'estoit point permis à personne parmy le populace, d'affranchir vn seul serf, & ainsi le nombre alloit en accroissant de iour à autre, & leurs forces en deuenoyent plus grandes, & plus puissantes, & les tenoyent aussi cherement, & nourrissoyent auec pareil soucy, que leurs enfans propres, les adextrant à bien tirer de l'arc, & manier, piquer, & voltiger vn cheual afin de mieux s'en seruir en guerre, & chacun vsant de telle façon de faire selon ses richesses & pouuoir, d'où aduenoit que le Roy marchant en bataille auoit tousiours vne forte armée de caualerie preste en tout euenement & affaires.

Tout cecy presque est de Iustin. li. 41 Arsacé deliura son pays de seruitude tuant Antiochus roy de Syrie. En l'olymp. 163.

Ainsi en vsoyẽt iadis en Egypte les soldans: & à present le Turc, au choix de ses Ianissaires.

Aussi lors qu'ils s'attaquerent à M. Anthoine au combat de 50000. cheuaux qu'ilz estoyent pour combattre, il n'y auoit que 800. hommes qui fussent de libre condition, tous les autres estans esclaues.

Ilz ne ſçauoyent combatre bras à bras, & en bataille rengée, & moins aller à l'aſſault de quelque ville aſſiegée, ny la forcer: leur combat c'eſtoit à courſe de cheual, ou en fuyant: quelquesfois diſſimulant leur fuyte, afin de ſe ruer ſur l'ennemy s'il ſe mettoit tant peu fuſt en deſordre: & n'vſoyent point de Trompettes ainſi que fait noſtre caualerie, ains de Tabours à la façon de noſtre fanterie, & ne pouuoyent durer guere longuement en haleine pourſuyuans leur pointe aux batailles.

Parthes batailloyent en fuyant. Appian de la guerre Parthique

Au reſte s'ilz euſſent eu autant d'effort & perſeuerance, comme il y auoit de vehemence au premier aſſault, il euſt eſté impoſſible qu'on euſt duré deuant eux, auſſi bien ſouuent ils laiſſoyent le conflit au plus beau, & en la plus grande & furieuſe ardeur d'iceluy, & ſoudain ilz rechargeoyent, ayans repris cœur en leur fuite, & retraite: tellement que lors que on ſe penſoit tenir la victoire aſſeurée, on ſe voyoit aſſailly plus furieuſement, & en plus grand danger, & extremité perilleuſe que iamais. Le harnois & corps de cuiraſſes de leur caualerie, eſtoyent faits enlaſſez de plumes, tout ainſi que la garniture de leurs cheuaux, deſquels ilz ſe ſeruoyent en guerre. Ce peuple faiſoit iadis ſi peu de compte de l'or, & de l'argent, que ilz ne ſen ſeruoyent en autre choſe que pour le luſtre, & ornement de leurs armes. Et quant à la vie priuée de chacun en ſon logis, ilz eſtoyent fort ſubiectz à leurs plaiſirs: & c'eſt pourquoy la pluralité des femmes eſtoit entre eux receuë, mais ſi ialoux de leur reputation, que la ſeule mort purgeoit la faulte des adulteres. Et c'eſt pourquoy, afin de ne tomber en ces acceſſoires, les marys ne ſouffroyent iamais que leurs femmes vinſſent non ſeulement au banquet des hommes, voire ny en leur preſence, ou regard.

On dit le meſme du françoys.

C'eſt ainſi qu'à preſent combatét les Reiſtres.

Aucuns ont laiſſé par eſcrit (entre leſquelz eſt Strabon) que les Parthes ne pouuans auoir lignée, produiſoyent leurs femmes, à ceux que ilz penſoyent eſtre leurs amys, afin que ilz leur ſuſcitaſſent ſemence.

Ie ne ſçay ou Strabon tient tel propos des Parthes.

Ils ne viuoyent d'autre chair que de ſauuagine, & des beſtes que ilz prenoyent à la chaſſe, comme encore de noſtre temps la plus part des Scythes, & Sarmates ſoit en l'Aſie, ou Europe, ſont fort adonnez à tel exercice. En tout ce que ilz font, la beſongne ne leur ſemble point bien executée ſ'ilz ne ſont à cheual, car en ceſt equipage, ilz banquetoyent, guerroyent, trafiquoyent, & parlemétoyent enſemble: & en ſomme tous les affaires ſoit de guerre, ou de police, eſtoyent vuidez les arbitres & negociateurs eſtans à cheual. La difference des eſtatz, & condition entre les Parthes fut en cecy iadis remarquable, que les nobles & francz, ſi marchoyent par pays, alloyent à cheual, & les ſerfz alloyét à pied comme laquays & eſtafiers. Les morts n'y ſont guere reſpectez, veu que leurs corps eſtoyent laiſſez ſur terre pour la paſture des chiens & des oyſeaux, leſquelz ayant pris curée ſur la chair & l'ayans toute deuorée, ilz enterroyét les oſſemẽts auec aſſez de diligẽce. Les Parthes eſtoyent aſſez deuotieux, & adõnez au ſeruice de leurs dieux: peuple ſuperbe, & de haut cœur, ſeditieux, fin & cauteleux, trõpeur & opiniaſtre, cõe ceux qui attribuét, cõme choſe vertueuſe, aux hõmes la violẽce & cruauté, & aux fẽmes la douceur & courtoiſie: qui eſt cauſe q̃ iamais ils n'eſtoyẽt en repos, ains failloit

Les Moſcouites à preſent n'en font gueres moins.

Ainſi en vſoyẽt leurs voyſins de Hircanie.

Sauuage ſoing des corps des treſpaſſez.

Parthes ne peuuẽt viure en paix.

que remuaſſent meſnage, ou ſe guerroyans enſemble, ou bien s'attaquans à leurs voiſins, tant les mains leur demangeoyét. Ils eſtoyét fort ſecrets en leurs affaires, & de peu de parolle, pluſtoſt mettás les choſes en executiõ, que d'en donner la moindre ſignifiance que ce fut de parolle : qui eſtoit cauſe que d'vn eſgalle ſageſſe, ils celoyent l'heur & felicité leur ſuccedant, comme les trauerſes & infortunes qui les oppreſſoyent: & ſ'ilz obeiſſoyét à leurs Roys & Magiſtratz, ainſi que pour vray ilz faiſoyent : c'eſtoit plus par crainte de ſupplice que d'aucun reſpect d'honeſteté, ou vertu quelconque. Ceſte nation a eſté parmy vne grande ſobrieté en ſon manger, fort adonnée à paillardiſe, & qui n'a iamais meſuré la foy, ny loyauté, ny la religion de ſes ſermens & promeſſes, ſinon entant que elle voyoit que la neceſſité, & vrgence d'affaires luy commandoyent, & que la choſe ſembloit le requerir.

Sageſſe des Parthes à taire leurs affaires.

Strabon Geogr. liur. 11.

[Ayant diſcouru ce que Iuſtin chante de ce peuple, ainſi que noſtre auteur l'a recueilly, ie m'eſtonne qui conduit & incite Strabon de dire que entre les eſtats des Parthes, les ſages ayans place, ſuccedoyent au premier lieu apres les Princes plus proches de la race royale, & que de tous ces deux rancs on acouſtumoit de choiſir leurs chefs & ſouuerains Princes: veu que deſia nous auons dit qu'apres le Roy, tous les affaires paſſoyent ſous le iugement, & volonté (ſeruant de loy) du peuple. Et qu'ainſi manquans les roys, & le peuple venant à l'election, il ne pouuoit faire moins que de le choiſir, & eſlire d'entre la nobleſſe, qui à parler propremẽt emporte agnation, & conſanguinité és choſes de l'eſtat : & que les ſages, ou Mages, ainſi que parloyent les orietaux, n'eſtoyent pris le temps paſſé en ces pays, que ceux de la plus rare, & ſegnalée nobleſſe : & voila ce que ie penſe que Strabon entend lors que il dit, & parle des alliez, car le mot Grec, aux bien verſez en celle langue emporte non alliance, mais nobleſſe, comme capables de pareille honneur que les proches du ſang du Prince, le hoir du ſang y defaillant.

Lieu de Strabon interpreté.

Et puis que nous ſommes ſi auant ſur les Parthes, il ne ſera trop inconuenient d'eſplucher au françoys quel a eſté ce peuple, & ſi de noſtre temps il a eſté moins remarqué en brauade, vaillance, ny conqueſtes que le temps paſſé, lors que il a tenu teſte aux roys ſucceſſeurs d'Alexandre, ou que il ſ'eſt emancipé gaillardement de l'obeiſſance Romaine, mettans à mort tant de Capitaines & vaillans chefz de guerre, voire iuſqu'à deffaire les meſmes Empereurs, qui ſ'eſtoyent faitz craindre & redoubtez en autres contrées. Nous auons parlé par cy deuant d'Arſacé duquel les Roys Parthois portoyent tous le nom d'Arſacides, lequel eſtoit de ſi grande maiſon, & race illuſtre, que tant ſ'en fault que les anciens qui ont deſcrit ſon hiſtoire, ſçachent dire quels ont eſté ſes parens, ny rechercher l'ancienneté de ſa maiſon & nobleſſe, que encore ſont ilz en doubte ſur le pays de ſa naiſſance, les vns le faiſans Scythe & les autres, natif de Parthie : il eſt vray que tous s'accordent en cela que de voleur & homme incogneu il ſe rendiſt le plus grand ſeigneur de l'Orient, & ſi puiſſant, & heureux en conqueſtes que il ne deuoit rien, ie ne diray aux Monarques de Perſe, ou Aſſyrie : voi-

Comme Craſſe Antoine & autres, & en fin Iulian l'Apoſtat. Eutrop. liu. 10. Ammian Marcel liu. 25.

Quel fut Arſacé dés ſon commẽcement.

Grandeur & ſuccez d'Arſacé.

re ny aux fils du Roy Philippe de Macedone. Mais ie n'iray courir iuſqu'à vne ſi longue ſucceſſion de ſiecles, ou la preſcription peut deroguer foy à l'hiſtoire, ains ſuys content de m'arreſter à ce que n'aguere eſt aduenu comme paſſé durant la memoire de noz peres, en la perſonne d'vn homme ſorty de celle nation Parthique, & le plus admirable que le monde aye veu depuis la venue du fils de Dieu en ce monde: & entendez comment. Enuiron l'an de noſtre ſeigneur 1403. ſeant à Rome Boniface, neuuieſme, & tenant l'Empire en occident, Robert de Bauiere, & en France regnant Charles ſixieſme, ſ'eſleua en oriẽt vn homme ſi peu remarqué pour la cognoiſſance de ſes predeceſſeurs que chacun le iugeãt Tartare de nation, aucun n'a ſceu dire de quelle region il eſtoit d'entre celles qui pour lors eſtoient ſuiettes aux Tartares, comme ainſi ſoit qu'il fuſt Parthe, & de ſi grande & illuſtre famille que le plus haut & ancien de ſes tiltres c'eſtoit ſon nom: & ſa grandeur & dignité ne ſ'eſtendoit en plus de magnificence que de bouuier, ou ſimple paſteur. C'eſt ce Tamberlan le plus eſpouuentable d'entre les tyrans, & la merueille du monde, qui de berger deuenant Capitaine de brigans, en fin a eſté le plus grãd, riche, heureux & puiſſant Prince de l'vniuers, comme celuy qui ſ'eſt enrichy des deſpouilles de toute l'Aſie, ſi merueilleux en ſes victoires que iamais il n'attenta choſe au fait de la guerre, dequoy le ſuccez ne ſoit enſuiuy ſelon ſes deſſeins & fantaſie, & ne taſcha rien au maniment des affaires dequoy il ne ſoit venu à ſon honneur. Et ſi Arſacé iadis ſurmonta vn Roy puiſſant des ſucceſſeurs d'Alexandre, & le deſpouilla de mainte belle Prouince, ceſtuy n'en à fait moins à celuy qui eſtonnoit, & l'Aſie & l'Europe, & qui a cauſe de ſes victoires conqueſtes, deffaites, & ruines faites portoit le tiltre de Hildrin, qui ſignifie autant que foudre & tempeſte orageuſe du Ciel. C'eſtoit Baiazeth 1. du nom Roy des Turcs, lequel fut vaincu, par ledit Tamberlan pres la cité d'Ancire au païs d'Aſie la mineur, & non loing de Natolie, pour lors cité royalé, & metrapolitaine de Turquie, à cauſe que Conſtantinople eſtoit encor habitée des Chreſtiens. Lequel Baiazeth, pris en la bataille, fut lié de cheſnes d'or, & conduit dans vne cage, comme vn Lyon par tout, ou paſſoit le Tartare, qui le contraignoit venir manger ſouz ſa table comme vn Chien, & duquel il ſe ſeruoit de montoir, lors qu'il vouloit monter à cheual, tout ainſi que iadis le Roy des Perſes Saporez en vſa à l'endroit de l'Empe. Valerian l'ayant ſurmõté en guerre. De quelle diſcipline il vſoit en guerre, la police de ſon cãp, l'ordre ſingulier, & grande iuſtice, ſi quelcun deſire de ſçauoir, qu'il liſe Pierre Meſſie en ſes diuerſes leçons, & Egnace, & Pape Pie, leſquels ialoux que la difference de religion nous deſtournaſt de dreſſer l'hiſtoire d'vn ſi excellent homme, en ont laiſſé quelques memoires, marris au poſſible que le diſcours entier de ſa vie, geſtes, & magnificence, n'ait eſté deſcrit tout au long, ce que Pape Pie euſt peu faire ſ'il ſ'y fut employé auec telle diligence qu'il a fait en recueillant les faits des Boeſmes: car il viuoit preſque du meſme tẽps que Tãberlan retiré en ſon païs ſe dõnoit du bon temps, & iouiſſoit des deſpouilles de tous les Roys de l'Aſie. Or ce Roy eſpouuentable, ayant l'armée la plus forte que iamais Roy aye conduite,

Tamberlan Parthe & de quel eſtat.

Tamberlan heureux en tous ſes faits.

Baiazeth. 1. ſurnommé foudre du ciel.

Natolie chef de Turquie.

Baiazeth fait captif par Tamberlan.

Voy Paule Ioue en la vie des Roys Turcs.

Valerian fait eſclaue par Saporez. Europe. l. 9. Oroſe li. 7. ch. 22. Sext. Aurelle victor.

Auteurs qui ont eſcrit de Tamberlan.

Pape Pie viuoit du temps de Tamberlan.

comme celuy qui menoit 400000.cheuaux,& 600000.hõmes de pied,& vne infinité de bagage,ſi eſt-ce qu'il n'y auoit cité au monde ſi bien policée,qui encor n'euſt peu prendre exemple en ceſt amas confuz d'hommes de toutes nations,veu l'ordre admirable qui y eſtoit gardé,& la grande & ſage preuoyance de ceux qui auoient charge de fournir viures,& tenir en office vne telle multitude. Et eſt vn grand miracle du Ciel que celuy qui en ſa ieuneſſe auoit eſté nourry entre les plus groſſiers & barbares hommes de ſouz le Ciel,acouſtumé à l'iniuſtice des vols & violence des rapines,changeant d'eſtat,& deuenu Roy ſceut ſi dextrement, & faire le grand,& commander auec ſageſſe. Car le ſoldat n'euſt oſé pour mourir auoir pillé le moindre hameau, village,ny maiſon,ny deſrobé tant ſoit peu des biens de ſon voiſinage,d'autant que la rigueur & ſeuerité y eſtoit telle que les fautes plus legeres ne feſcouloient qu'auec le ſupplice dernier de la mort. Ce grand Roy,aſſiegeant quelque ville vſoit de trois ſortes de pauillons. Le premier iour il l'auoit tout à blanc,en ſigne de douceur & miſericorde : le ſecond rouge, en marque d'effuſion de ſang ſur ceux qui ſe deffendroient ſ'ils eſtoient vaincuz:& le troiſieſme tout noir, lequel portoit la figure d'extreme deſolation,mort & ruine des hommes, & demolition de la cité,ainſi qu'il en vſa en pluſieurs endroits de l'Aſie: veu qu'il ne failloit paſſer vn quart d'heure de temps outre ce qu'il auoit limité,qui ne vouloit ſentir ſoudain l'effect de la menace de ce tyran. Lequel enquis des cauſes de ceſte grande,& trop inhumaine ſeuerité,ne reſpondit ſinon qu'il eſtoit le miniſtre de la iuſtice,& courroux de Dieu, lequel ce tyran confeſſoit ſans toutesfois qu'il embraſſaſt ny le chriſtianiſme,ny l'Alcoran,comme celuy qui ſuiuoit le meſlange d'aduis des Tartares,ſouz la main deſquels ſon païs eſtoit,& luy auſſi nourry en leur terre: quoy qu'il ſe rendit plus communicable aux Chreſtiens qu'à pas vn des autres,mais ſi chatouilleux qu'il ne failloit vſer de grand familiarité en ſon endroit,comme celuy qui comme vn Lyon,ſ'eſtant ioué,en fin rendoit vne piteuſe recompence. C'eſt ce grand Tamberlan,qui ayant vaincu Baiazeth,eſtonné l'Europe par ſon renom,conquis la petite Aſie ſur le Tuc, aneanty les forces des Soldans tant d'Egypte que Babylone, mis à bas le royaume des Perſes,fait contenir le Camp Tartare en ſes païs de Catai,& Cambalu,fait retirer le Moſcouite és plus deſerts & ſolitaires mareſtz, & boſcages de ſon païs:en fin ſe retirant,baſtiſt celle grande & ſuperbe cité de Samarcant en la Prouince de Zagutai en Tartarie, qui eſt cauſe que pluſieurs ont eſtimé qu'il en fuſt natif: mais comme i'ay dit la plus ſaine opinion eſt qu'il eſtoit Parthe. La race duquel ſ'eſt auſſi toſt eſcoulée cõme il fut decedé,& ſes païs vſurpez partie par le Sophy, & partie par les Tartares qui encores les poſſedent:n'ayant eu ſucceſſeur qui ſe ſoit ſoigné de faire rediger par eſcrit ſes vaillances & conqueſtes.]

Grande police au camp de Tãberlã.

Iuſtice au camp de Tamberlan.

Couſtume de Tãberlan aux ſieges des villes.

Tamberlan ſe dit le miniſtre de l'ire de Dieu.

Religion de Tamberlan quelle.

Conqueſtes de Tamberlan.

Samarcand cité royale de Tãberlã.

Race de Tamberlan perie en peu de temps.

Du Païs de Perſe, mœurs, loix, & ceremonies des Perſans. Chap. 7.

PERSE eſt vne region orientale, ainſi nommée de Perſée fils de Iupiter, & Danaée fille d'Acriſe Roy des Argiues, du nō duquel auſſi s'apelloit Perſepoly cité capitale de tout le royaume: & les peuples furēt apellez Perſans. Ceſte region, ainſi que dit Ptholomée, eſt confinée au païs des Medes, du coſté de ſeptentrion, & vers le Ponant luy giſt la Prouince Suſiane, apellée le royaume de Baldach, à ſoleil leuant elle regarde les deux Carmanies, à preſent royaume de Turqueſtan: & au midy elle a le ſein & goulphe de Perſe, qu'on appelle mer de Balſere: Ses villes furent iadis Aximie, Perſepoly ruinée par le grand Alexandre, & Dioſpoli, deſquelles les ſeules marques ne peuuent preſque donner teſmoignage qu'elles ayēt eſté quelquefois. Les Perſes eſtimoient le Ciel eſtre Iupiter: & adoroient le ſoleil qu'ils apelloient Mithra, ſur toute autre diuinité: la Lune encor eſtoit par eux honorée, Venus, le feu, la terre, l'eau, & le vent: ſans toutesfois qu'ils vſaſſent d'autel, ny ſtatue quelconque, voire & ſans temple, à deſcouuert, ſacrifians en lieu eminent & ſur quelque colline, afin que chacun veit & que la choſe fut plus voiſine des celeſtes: offrans la beſte du ſacrifice à l'autel toute couronnée, mais chargée de maledictions. Et miſe qu'ils l'auoient en pieces, chacun (faiſant le magicien, ou Preſtre ceſt office) en portoit ſa part en ſa maiſon ſans que les Dieux en euſſent quelque reſerue: d'autant que leur opinion eſtoit que les dieux ne demandoient que l'ame de la choſe ſacrifiée: neantmoins quelques vns d'entre eux auoient de couſtume de bruſler les entrailles ſuyuant la façon des Grecs, & autres nations en leurs ſacrifices. Lors qu'ils ſacrifioient au feu c'eſtoit du bois ſec en oſtans l'eſcorce, & gectans par deſſus la greſſe plus voiſine dés oz, & puis y eſpandans de l'huile. Ils n'auoient garde de ſouffler de leur bouche le feu, ains auec vn euentoir, que ſi quelcun eſtoit ſi hardy que d'y ſouffler, ou getter quelque choſe morte, ou ſale dedans, c'eſtoit ſans remiſſion qu'on le faiſoit mourir. Au reſte nul d'entre eux ſe l'auoit dans les riuieres, & ny piſſoit, ny gettoit aucune beſte morte, voire eſtoit deffendu d'y cracher, & d'y cuire quelque choſe, ains honoroient l'eau en ceſte ſorte. Venans pres quelque lac, eſtant riuiere, ou fontaine, ils faiſoient vne foſſe dans laquelle ils coupoient la gorge à l'hoſtie, & beſte du ſacrifice, prenans ſur tout garde que le ſang ne coulaſt point iuſqu'à l'eau prochaine, à cauſe que cela euſt pollu, & ſouillé tout leur affaire & ceremonie: & la chair de la beſte occiſe, eſtoit par les Preſtres & ſages miſe ſur du Myrte & du Laurier, & bruſlée auec des buſchettes fort ſubtiles, non ſans vſer de certaines imprecations, & maudiſſons, durant leſquelles ils meſloient à leur ſacrifice du lait, du miel, & de l'huile: Or ces maudiſſons n'eſtoient adreſſées à l'eau, ny au feu, mais pluſtoſt à la terre. Leſquels ils continuoiēt vn fort longs temps, tenans ce pendant vn faiſſeau de verges fort menues de Myrte. Les Roys eſtoient choiſis d'vne ſeule famille, & quicōque deſobeïſſoit au Roy, apres luy auoir coupé la teſte & les bras eſtoit getté aux

Ioſeph. antiq. l. 1. c. 6. tient vn autre langage ſur l'origine des Perſes.

Ptholom. l. 6. c. 4. Tab. 5. d'Aſie. Strabon liu. 13.

Perſepoly ruinée par Alexandre. Voy Curtie des geſtes d'Alexandre, & Plutarq. en la vie du meſme.

Dieux des Perſes. Herodote liur. 1.

Tout cecy eſt tiré de Strabon. 15.

Maniere de ſacrifier entre les Perſans.

Superſtition ancienne des Perſes à l'endroit du feu & de l'eau.

Maniere de ſacrifier à l'eau par les Perſes.

champs ſans ſepulture.

[Ie ne ſçay que ceſtuy entend,lors qu'il dit qu'ils ne prenoient leurs Roys que d'vne ſeule famille,veu que puis qu'il ne touche que l'antiquité, auſſi faut il ſuyure la maniere,& hiſtoire des anciens, d'autant que dés le commencement les Aſſyriens tenans la Monarchie,il ne ſe parloit des Roys des Perſes,& depuis icelle vſurpée par Arbacé Roy des Medes,iuſqu'au dernier de ce païs qui fut Aſtiagé,le Perſan eſtoit ſans nom iuſqu'à ce que Cyre fils de Cambiſe ſimple Gentilhomme & natif de Perſe,& de la fille d'Aſtiagé,l'Empire fut rauy aux Medes & tranſporté à la maiſon de Perſe. Or que les ſucceſſeurs de Cire,l'ayãt tenu,les hiſtoriens font foy que les ſages,ou Mages,ou comme voudrez les appeller ſouz la fainte de Smerdes fils de Cire,& frere du Roy Cambiſe auquel ils ſe reuolterent,luy mort,tindrent le royaume leſquels ne furent onc de la race, de Cire. Ces galans & vſurpateurs deffaits par la nobleſſe: Darie vint au gouuernement,& ſeigneurie,mais en qu'elle ſorte? fuſt-ce par ſucceſſion, ou eſtant le plus proche en ſang à la race royale? Rien moins: car comme les ſept ſeigneurs qui occirent les tyrans fuſſent en conſultation ſur la forme du gouuernement,il ſ'en falluſt bien peu que le royaume ne changeaſt de nom & fuſt conuerty en Ariſtocratie,ou Democratie,veu que du ſang de Cire il ne reſtoit que deux filles que Darie depuis eſpouſa apellé à la dignité par ruſe,& galante tromperie,ſelon que les ſeigneurs auoient cõplotté enſemble ainſi que & Herodote,& d'autres teſmoignent parlant de cecy. Ainſi ce n'eſtoit d'vne famille que les Roys eſtoient choiſis,il eſt vray que dés Darie. 1. iuſqu'à Alexandre le grand le ſang royal de Perſe vint par ſucceſſion: mais durant que les ſucceſſeurs d'Alexandre gouuernoient l'Aſie,le païs de Perſe eſtoit ſans Roy,iuſqu'à ce que Arſacé (duquel a eſté parlé cy deſſus) ſ'emancipa de leur obeïſſance, & conquiſt & Parthes,& Medes,& Perſans,quoy qu'il ne fuſt ny Perſe, ny du ſang de Darie, ny Cire,& duroit ſa race du temps que Strabon eſcriuiſt ſa Geographie,d'où noſtre auteur à recueilly ſon ramas des mœurs des Perſes,& laquelle continua iuſqu'à ce qu'Artaxerſe ſimple ſoldat Perſan occiſt Artaban le dernier des Arſacides,& remiſt le royaume entre les mains de ceux de ſa nation ſ'en faiſant Monarque,& duquel deſcendirent ceux qui regnerent iuſqu'au temps que Mahometh troubla l'orient,& auec ſes reuoltes,& auec ſon impoſture. Ainſi le propos de la ſucceſſion royale des Perſes,nous à fait courir plus loing que ie ne penſois,non que pour cela ie vueille accuſer ny Strabon, ny celuy qui l'imite de faute, veu qu'ils entendẽt par ce mot de creation de Roys d'vne famille,le droit vſé par eux, ou les accidẽs contraires n'alteroient point l'ordre ſucceſſif de la maiſon royale.] Chacun des Roys Perſans (ainſi que recite Strabon, allegant ne ſçay quel Polycrite) faiſoient baſtir leurs maiſons,& Palais ſur des montaignes,ou ils tenoient leurs theſors & argent des tailles,& tributs leuez ſur le peuple,& ce en teſmoignage de leur eſpargne,& bon meſnagemẽt. Or enigeoient ils gabelles & maletoſtes diuerſement, prenans argent du trafic qui ſe faiſoient ſur mer,mais de ce qui ſe paſſoit en terre ferme,ils ſe contentoient des choſes eſquelles chacune region eſtoit abondante comme

Arbace vainquit Sardanapale Iuſtin.

Voy Herod. l.3. Troperie des Mages, & Philoſophes de Perſe à enuahir le royaume.

Auec quelle ruſe Darie vint au royaume. Voy Iuſtin.liur.1.

Changemens aduenuz en Perſe.

Les Perſes naturels ne tenoient le royaume du tẽps de Strabon.

Artaxerſe ſimple ſoldat, fait roy de Perſe enuiron l'an de grace. 224

Comme faut entendre Strabõ ſur le mot de famille.

Exactiõs des roys de Perſe ſur le peuple.

me laines,drogues & medicaments,couleurs & autres telles choſes, iuſques à y comprendre le beſtail. Quelque grandeur qu'euſt le Roy entre les Perſes ſi n'euſt il oſé faire mourir vn homme ſ'il n'auoit commis qu'vn ſimple crime,ny autre Perſan pouuoit vſer d'aucune rudeſſe contre quel que ce fuſt de ſes Domeſtiques. Chacun Perſan eſpouſoit pluſieurs femmes afin d'auoir lignée,& encore luy eſtoit permis d'auoir des concubines en abondance. Auſſi les Roys propoſoient pris & ſalaire à ceux qui en vn an engendreroient grande multitude d'enfans,leſquels eſtants nez, n'eſtoient repreſentez à leurs peres qu'ils n'euſſent attaint l'aage de cinq ans,car la loy du païs vouloit que durant ce temps ils fuſſent tenuz & nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raiſon de cecy c'eſtoit afin que ſi durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere ne l'ayant iamais veu ne ſ'en donnaſt point trop grande faſcherie. Ils celebroient leurs nopçages ſur le Primtemps,& durant l'equinocce d'iceluy. La premiere nuit l'eſpouſé ne mangeoit en tout ſon ſouper qu'vne pomme,ou quelque peu de mœlle de Chameau, & apres ce ſobre repas il ſ'alloit coucher le long de ſon eſpouſée. La Ieuneſſe Perſanne dés l'an cinquieſme,iuſqu'au vingt & quatrieſme de leur aage aprenoit à ſe tenir à cheual,bien piquer,& voltiger,à tirer le dard,& dreſſer droit les ſaiettes, & ſur tout à parler veritablement:auſſi auoient ils pour maiſtres & gouuerneurs les plus ſages,vertueux,ſobres & continens que l'on pouuoit choiſir,leſquels leur enſeignoient,& racomptoient des fables honeſtes, les louanges des Dieux,& des chanſons leſquelles contenoient les geſtes illuſtres,& faits vaillans des hommes excellens & genereux,& ce quelquefois en chantant,& d'autres leur recitant comme en lieu de quelque leçon : & ſ'aſſembloient les enfans pour ouïr ceſte lecture au ſon d'vne clochette,au lieu ordonné pour ceſt effect, & la on demandoit raiſon,& le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils ſ'adextroient fort à la courſe, choiſiſſans quelque enfant de grand maiſon, & de quelque Prince qu'ils eſliſoient pour leur Capitaine, & failloit que le champ ou ils couroiẽt contint pour le moins trente ſtades. Et afin de ſ'endurcir contre le froid & le chaut,ils ſ'exerçoiẽt à paſſer à nage les torrents & riuieres impetueuſes,mangeans,trauaillans, & faiſans leurs affaires ſans ceſſer,ſoucieux de tenir leurs habits & armes ſecz & ſans rouillure au poſſible,ainſi apris de ieuneſſe. Leurs fruits plus delicieux eſtoient les raiſins du Terebinthe(qui eſt l'arbre qui porte la poix-reſine)les gláds, & les poires ſauuages & aigrettes,& la viãde ordinaire apres auoir couru, trauaillé,ſué,& ahané en leur long exercice c'eſtoit du pain treſdur & aſſez mal ſauoureux,du Creſſon Alenoys auec vn grain ſel,de la chair indifferẽment,& boulue,& roſtie,& la belle eau clere pour tout breuuage. Allans à la chaſſe,c'eſtoit à cheual qu'ils ſuyuoient leur proye armez de dards,& iauelotz acerez,& abondance de ſaiettes,& vſoiẽt auſſi du iect de la pierre auec les fondes. Leur ordinaire exercice deuant midy c'eſtoit de planter, & enter les arbres, d'arracher racines, ſ'occuper au iardinage, & à cultiuer les terres, ou à forger, tremper, & acouſtrer leurs armes, & d'autres qui ſ'amuſoient à tiſtre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la

Loy liant la puiſſance du Prince.

Salaire propoſé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans

Cecy, & ce qui ſ'enſuit eſt d'Herodote. liu. 1.

Temps de nopçage entre les Perſes.

Sobre banquet pour vne eſpouſe.

Qui veut voir au long la nourriture des Perſes, liſe Xenophon en la Ciropedie. liu. 1.

Cire parlant à ſon pere.

Colleges & eſcoles quelles iadis en Perſe.

Perſes iadis fort endurcis au trauail.

Nourriture delicieuſe de la nobleſſes des Perſes,

Armes des Perſes.

Eſtude & ſoing des Perſans pour ne viure oiſifz.

chaſſe,& peſcherie. Les enfans eſtoient parez richement d'or, & ſemblables richeſſes & nourris fort delicatement en l'enfance, tellement qu'il n'eſtoit permis les mener à la chaſſe.

Ils auoient vne certaine pierre nommée Pyrope de grand pris entre eux & laquelle ils n'euſſent pour rien laiſſé toucher à vn corps mort, tant elle leur eſtoit en honneur, voire ny le feu eſtoit porté aux funerailles, afin qu'ils ne ſemblaſſent tenir peu de compte de celuy qu'ils auoient en ſi grande reuerence. Dés l'aage de vingt ans iuſqu'à cinquante ils ſuiuoient les armes, ne ſçachans que c'eſtoit que le plaider, ny le trafic de marchandiſe, vſans de petits boucliers faits à maniere de Lozange & outre le carquoys, & arc, ils portoient l'eſpée & dague allans à la guerre, & vn bonnet fait en pointe, comme encore à preſent ils portoient leur Cazelbaz: ayans vne anime, ou deuant le Corſelet fait d'ecaille bien forte. Les Princes portoient des hault de chauſſes, & leur hoqueton à manches venant iuſqu'aux genoux & doublé de couleur blanche, & par le dehors eſtant paint ou taint diuerſement, l'eſté ils alloient veſtuz de pourpre, & l'hiuer diuerſement & ſelon leur fantaſie. La multitude portoit double habit, leur allant iuſqu'à demy-cuiſſe, & en teſte vne grande entortillure de voile, ou de linge, qui ſont les Turbans d'auiourd'huy. Leurs licts, meſnage, & vaſes à boire eſtoient enrichis d'or, & conſultoient de leurs affaires à ieun, mais d'en donner ſentence, n'y auoit ordre qu'apres auoir bien haucé le gobelet, eſtimans les affaires mieux traitez quand & l'eſtomach, & le cerueau ſont vn peu eſchaufez de vin, que lors que le ieuſne les tient languiſſans, & ſans force. Ceux qui ſont de cognoiſſance enſemble, & eſgaux en fortune, aage, & grandeur ſ'ils ſe rencontroient, ſe careſſoient & ſaluoient d'vn baiſer à la bouche: les inferieurs vn peu plus qu'eux ils baiſoient à la ioue: mais ceux qui eſtoient de baſſe condition paſſans deuant les grands leur faiſoient vne bien grande & humble reuerence. Les corps des treſpaſſez eſtans oints de Cire, ils les enterroient, ſauf ceux de leurs ſages, ou Mages, leſquelles ils laiſſoient ſans ſepulture, pour eſtre deuorez des chiens. Ils auoient vne ſale & vilaine couſtume dés toute ancienneté que les fils ſe meſloient auec leurs propres meres: & ce furent les principales façons defaire, mœurs & ceremonies des anciens habitans de Perſe. Iaçoit qu'Herodote en y aiouſte d'autres, qui ne ſont guere à propos, & ne meritent le racompter, comme d'eſtimer vn grand forfait de cracher deuant leur Roy, ou de rire: & qu'ils eſtimoiét les Grecs deteſtables de ce qu'ils croyoient les dieux ſortis des hõmes: deteſtoient, comme choſe vilaine, d'eſtre endebté, mais ſur tout de dire menſonge, qu'auant qu'enterrer les morts ils les faiſoient trainer & deſchirer aux chiens: & permettoient ce que toutes autres nations ont en horreur & abhominent, à ſçauoir que les peres tombez en neceſſité fuſſent ſoulagez par la proſtitution de leurs filles: mais nous auons dit que c'eſtoit auſſi la couſtume des Babyloniens. A preſent les Perſes vaincuz par les Arabes ſurnommez iadis Sarraſins ſont touts Mahometiſtes, & comme ce peuple fuſt le temps paſſé vaillant, & renommé maintenant il a perdu la gloire de ceſte vaillance.

Armes des Perſes à la guerre.

Cazelbas Turbã des Perſans.

Veſtemens anciẽs des Perſans.

Ceſte couſtume iadis obſeruée en Frãce comme pluſieurs choſes encor des Perſans.

Herodote.1.

Ce fut Haly qui paſſa en Perſe: & Homar auſſi qui ſe feit ſeig. de Paleſtine, Meſopotamie & Perſe.

[Il eſt vray que le luſtre de la monarchie luy eſt oſté, & l'ornement de la ſainte religion deſcheu de ceſte race cauſe leur obſcurciſſement, ſi eſt-ce pourtant que le Perſe n'eſt à preſent ſi petit compaignon que ſon Empire ne ſoit grand en Orient, & qu'il ne tienne pluſieurs grands & riches royaumes, tels que ſont la Perſe, Mede, la grand Armenie, vne partie de la Meſopotamie, les Parthes, Hircaniens, le Turqueſtã, Caramanie deſerte, & le royaume de Tharſe, qui eſt la Caramanie fertille, & le païs de Guzerath, qui eſt en Inde, & iadis apellé Gedroſie: commande en outre aux Georgiens, & partie des Albans, & paſſe ſon Empire en l'Asie heureuſe du coſté du ſein Perſique, commandant ſur l'iſle d'Ormuz, & autres recõmandées en la peſcherie, tant riche des Perles les meilleures qui ſoiẽt en tout l'orient. Et d'autant que par cy deuant, nous auons parlé quelque peu du changement de l'eſtat & race royale des Perſes, il ne ſera hors de propos, ſi nous en touchons encor vn peu ſur ce qui s'eſt paſſé preſque de noſtre temps. Veu que ceux qui ont deſcrit l'hiſtoire des Roys les plus puiſſans entre tous les Mahometiſtes, ayans fait vn long diſcours de la race des ſucceſſeurs de Mahometh en Perſe, ils louent vn Roy Vſun-caſſan comme grand, & fort illuſtre Prince, le fils duquel fut le dernier de ſon eſtoc, & ce à cauſe d'vn ſeigneur Perſan qu'il auoit occis, lequel amenoit ne ſçay quelle reformation ſur la doctrine de Mahometh chaſſant de ſes terres, & tourmentant ceux qui ſuiuoient ſon hereſie: ce ſeigneur deffait ſapelloit Harduel, & laiſſa vn fils fort bas d'aage, nommé Iſmaël, qui depuis à porté le nom de Sophy, lequel endoctriné en la religieuſe ſuperſtition de ſon pere par vn homme de ſainte vie, & diſciple du deffunct Harduel duquel le nom eſtoit Techel, & depuis Caſelbas, c'eſt à dire teſte rouge, à cauſe que le bout de ſon Turban eſtoit de telle couleur, & qu'il enſeignoit ſes complices d'en porter vn ſemblable, afin d'eſtre ſeparez par ce ſigne de la troupe & frequentation des autres qu'il eſtimoit heretiques. Iſmaël (dit-ie) abreuué de ceſte doctrine, & deſireux de venger la mort de ſon pere, voyant que les Princes & grands ſeigneurs tant de Perſe que d'Armenie embraſſoient la ſecte de ſon feu pere, ſe rendit auſſi preſcheur d'icelle: mais comment? les armes au poing aiouſtant la force à la parolle. Or luy fauoriſoit fort la prediction de ſon pere, qui auoit predit qu'Iſmaël ſeroit vn grand docteur, & celuy qui eſgallant Mahometh en ſainteté, eſtendroit bien loing les limites de l'Empire de Perſe: car ceſte opinion, auec la ſageſſe, bonne vie, grand ſçauoir en la loy, courtoiſie, & vaillance qui reluiſoient en ce ieune Prince, furent cauſe que preſque toute l'Armenie fut par luy ſubiuguée, & la grand cité de Tauris priſe, non ſans vn merueilleux eſtonnement du fils d'Vſun-caſſan qui ſembloit deſ-ia ſentir ſa ruine. Ce qui aduint enuiron l'an de noſtre ſeigneur. 1499. ne tardant guere long tẽps apres que le Mahometh de l'Europe, Luther & ſes cõplices ne brouillaſſent malheureuſement les cartes en la Chreſtiẽté. Or le changement aduenu en Perſe ne ſortiſt pas tant des forces d'Iſmaël ſurnõmé Sophy, que de la diſſẽſiõ des Princes roxaux, Aluãt fils de Iacup, & neueu d'Vſun-Caſſan, & Amorathean, ſon frere, car l'aiſné Iacup, ayant chaſſé ſon puiſné, & fait mourir pluſieurs des grands qui luy auoient dõ-

Eſtendue de l'Empire des Perſes à preſent.

Vſſun-Caſſan roy de Perſe.

Harduel pere du Sophy occaſion à eaux ſe de nouueauté de religion.

Techel Caſelbas.

Inſtitution du Turban rouge en Perſe.

Iſmael plante ſa loy, les armes au poing.

Tauris cité priſe par le Sophy.

Sophy commença à regner l'ã 1499

Diſcorde des Princes donna entrée au Sophy au royaume.

né main forte,les Perſans,& Armeniens prindrent leur Roy en haine,tellement que le Sophy les trouuant ainſi diſpoſez ſe facilita la voye à l'empire des Perſes:auquel eſtant paruenu,il à ſeruy de grand empeſchement aux Roys Turcs en leurs conqueſtes leurs faiſans la guerre ſans ceſſe,ſur le different de leur religion,& principalement ſur le choix des docteurs qui ont interpreté l'Alfurcam, le Turc ſuyuant les vns que le Sophy eſtime & tient pour heretiques. C'eſt ce Sophy qui tient teſte au Tartare ,qui a ſouuent vaincu le Turc,ſollicité les Chreſtiens de paix,alliance, & amitié non de deſir de bien-faire à noſtre religion,ains pour ſe renforcer contre ſes ennemys de la maiſon des Ottomans:& qui armé brauement, fort en caualerie,ſuiuy de gens vaillans,ſ'il auoit les moiens de l'Artillerie qu'à le Turc,il ne luy ſeroit de trop grande difficulté d'abattre la gloire & forces de l'Empereur de Conſtantinople. Et voila quant à l'eſtat preſent des Perſes,viuants en l'erreur & ſuperſtitiõ de Mahometh,ainſi que fait preſque le reſte de l'orient.]

Cauſe du different des Perſans, d'auec les Turcs.

Des Indes & prodigieuſes manieres de viure,& ceremonies des Indiens. Chap. 8.

Les Indes les plus grand de toutes les terres du monde. Pompon. Mele.l. 3. Strabon. 15.

L'INDE region orientale,eſt celle qui ſert de fin,& terme à l'Aſie,& de ſi grande eſtendue qu'on la tiẽt pour la troiſieſme partie,& la plus longue de toute la terre,tellement que Põponie Mele afferme qu'elle contient telle contenue de mer en ſon contour qu'à peine le ſçauroit on nauiguer en 60. iours quelque vent à propos qu'euſſent ceux qui feroient le voiage:[Et ſ'eſtend ceſte grande region vers ſoleil leuant à la mer orientale nommée à preſent du Cathaï,au couchant le fleuue Inde duquel elle prend ſon nom luy ſert de borne,& au midy eſt la mer, & goulphe indique vers le royaume de Cambaie,& le mont Taurus qui luy ſert de limites vers le ſeptentrion.Ceſte Prouince comme elle eſt grande , auſſi contient elle vne eſtrange diuerſité de peuples,& de nations , & ſi bien garnie de citez,& villes qu'aucuns ont eſtimé qu'il y a de cinq à ſix mille citez,ou villes aſſez belles,& riches,ce qui n'eſt pas de grand merueille ſi ce païs eſt ſi abondant ſoit en peuples,ou habitations , veu que les ſeuls Indiens ſont ceux en Aſie,qui iamais ne ſortirent de leur terre pour aller ſe tenir en autre lieu.Les fleuues,& riuieres plus memorables des Indes ſont l'Inde,le Gangé & Hipanis,mais le Gangé ſurpaſſe tous les autres,& en grandeur,& cours,& embouchure dans la mer vers le royaume à preſent dit de Bengala iadis Baracure. Ceſte terre eſtant inſpirée des doux ſouffleмens du vent Fauonïe,que nous apellons vent Leuantin,& autres ſuyuant le Grec l'apellent Zephir, les autres Soledre,à cauſe qu'il ſuit le ſoleil à ſon Leuer: & pour ceſte cauſe les Indiens,ont double moiſſon en l'année,& pour les rigueurs de l'hiuer , ils ſentent la vehemence des vents

Ptolomée l. 7. c. 1 Table. 10. d'Aſie. Pline en parle aſſez. liu. 6. c. 17. & Solin. c. 55. duquel ceſtuy à tiré la plus part de ſon diſcours. Herodote. liur. 3. & 7.

Le meſme peut on dire des Ethiopiẽs en Afrique. Royaume de Bẽgala au Goulphe Gangetique.

Double moiſſon aux Indes.

Etheſies. Ils ont faute de vin, quoy qu'en certains endroits on tienne qu'il y en croiſt comme au terroir Muſicane, autrement Sumbastene, auoiſinant les fins & iuriſdiction des Indiſcythes, ou Tartares proches des Indes, & habitans entre les fleuues Hipanis, lequel iamais Alexandre le grand n'oſa paſſer, & le Gangé, & Inde. Ce pays porte du bon & naturel Narde, ce noſtre Aſpic, ne merite de porter ce tiltre, & moins la Lauande, quoy que leur odeur ſoit fort agreable: mais le Narde ne croiſt point par toutes les Indes, ains ſeulement vers les parties plus meridionales: il y croiſt encor de la Canelle, du poiure, & roſeaux aromatiques, tout ainſi qu'en l'Arabie heureuſe, & en Ethiopie. C'eſt des Indes que on aporte l'Ebene que pluſieurs ont eſtimé croiſtre là tant ſeulement, quoy que de noſtre temps on en a trouué és terres deſcouuertes en l'ocean occidental: ſi ce n'eſt que on vueille tenir que ce pays ceint par la mer pacifique ſoit vn eſchãtillon des Indes: voire que ſouz le nom d'Inde, on prend toute la coſte d'Ethiopie, ou encor ſe trouue de l'Ebene. Les Papegaux & Perroquez abondent és Indes, & comme aucũs eſtiment on y trouue des Licornes, [iaçoit qu'aucuns, voulans reſſembler plus ſubtilz que les autres, nient ſans auoir autre experience que leur fantaſie, qu'il y ayt des Licornes, comme ſi la nature eſtoit impuiſſante à créer ceſte beſte, laquelle produit ordinairement de choſes ſi merueilleuſes en diuers lieux, leſquelles ſont autãt à admirer que les Licornes que Louys de Bartheme, ou Varthoman ſe vante auoir veu eſtant en Arabie.] Ceſte region Indienne eſt encor fertille en pierrerie treſfine & precieuſe, ſicomme ſont Balais, eſmeraudes, diamants, rubis, lichnites, gemmes, lapis, & perles de grand & ineſtimable pris. Ils y ont deux eſtés, l'air ſubtil & leger, le ciel ſerain & attrempé, la terre treſfertille, & de bonnes eaux en abondance: Qui eſt cauſe que pluſieurs d'entre eux, tels que ſont ceux de la prouince Muſicane, viennent iuſqu'à l'an cẽt trentieſme de leur vie: là où les Seres, pays où croiſt la ſoye, ſont de plus longue vie. Tous les Indiens ſouloyent porter la perruque longue, laquelle ilz ſe paignoyent de quelque couleur ou aſurée, ou iaunaſtre, ſ'eſtimans eſtre plus beaux & magnifiques, en ceſte ſorte, & touſiours chargez de pierrerie: mais fort differents en habits, d'autant que les vns ſe paroyẽt de voiles fort ſubtilz de toile fine, les autres ſe veſtoyent de laine: partie alloyent tous nuds, les autres couurans ſeulement leur hontes, d'autres ſe chargeoyent de franges voletantes au moindre ſouffle de vent qui euſt ſceu aduenir. Pour le plus commun ils eſtoyent & ſont noirs, eſtans conceus tels au ventre de leur mere, r'aportãs la figure de ceux qui les auoyẽt engendrez ſuiuant la diſpoſition de la ſemence: laquelle eſt noire, tout ainſi que aux Ethiopiens: mais les Indiens ſont de belle & grande ſtature, bien formez, forts, puiſſans & robuſtes. Auſſi ſont ils fort ſobres, & ſur tout lors qu'ils vont en guerre, & ne ſe plaiſent guere à conduire grandes troupes, comme non neceſſaires: ioyeux (comme i'ay dit) ſe voyans biẽ & gentiment parez: f'abſtenans de larcin ſur toute choſe, & auoyent des loix non eſcrittes, car ils n'auoyent aucun vſage de lettres, ains ils aprenoyent par cœur les vns des autres, ſi que pour ceſte ſimplicité de vie, ils eſtoyent heureux en tout affaire. Ils ne beuuoyent du vin, ſi ce n'eſtoit lors, que ilz

Muſicane ville pres la riuiere Indus. voy Strabon. li.

Du Narde. Dioſcorid. Plin. li. 12. Ruellius en ſa li. ch. 6. & 7.

Ebene bois tout noir ſeul trouué en Indes Virg. 2. Georg. Plin. li. 12. ch. 4.

Licornes aux Indes.

Voy Louys Varthoman de ſes nauigations. li. 1. ch. 19 ou il en fait la deſcription. Et Marc Paul Venitien. li. 3. ch. 15.

Seres peuples ſont en la regiõ de Cãbalu cité royale du grand Cam de Tartarie.

Diuers habits des Indiens.

Herodote liur. 3. tient que la noirceur eſt aux Indiens cauſée nõ de la chaleur, ains de la ſemence, contre ceey diſpute Ariſtote de la nat. des animaux. li. 2. c. 2. Celie Rhodigin. li. 16. ch. 15.

Indiens iadis ſans aucunes lettres.

Riz en vſage entre les Indiens.

faiſoyẽt ſacrifices,ains eſtoit compoſé leur breuuage d'orge,& de riz, duquel auſſi ils faiſoyent des potages. Or ce qui monſtre quelle & combien grande fut leur ſimplicité en cõtractant,c'eſt qu'ils ne plaidoyẽt point enſemble, entãt qu'il n'y a loy quelconque qui face mẽtion d'aucun depoſt,

La loy eſt eſtablie à cauſe de la faute & tranſgreſſiõ.

ou garde d'aucune choſe,& n'ẽt affaire de teſmoins,ny de cedulles, ſeaux ou eſcritures, croyans vn chacun ſon prochain à ſa ſimple parolle : qu'ilz laiſſoyẽt encor leurs maiſons ſeules,& ſans nulle garde, leſquels ſont tous ſignes d'vne grande bonté & innocence de ce peuple. D'auantage on ne trouuera pas bon de ce qu'ils viuoyent tous ſeuls, & qu'il n'y auoit point d'heure determinée, en laquelle on mangeaſt pour le plus ſouuent : mais que chacun prenoit ſon repas ainſi qu'il eſt conduit par ſon appetit & fantaſie:veu que tout cela eſt propre pour la ſocieté, & prouffit de la police ciuile d'vn pays. Ils tenoyent grand compte de ſe faire frotter le

Terrible façon de ſe gratter en Inde.

corps pour exercice, & meſmement auec des eſtrilles,tout ainſi qu'on en vſe à l'endroit des cheuaux : & ſe poliſſoyent en outre le corps auec de l'Ebene. Les Indiens eſtoyent peu ſomptueux, & fort chiches à dreſſer tombeaux,& ſepulchres pour les treſpaſſez,tout ainſi que au contraire ilz ſe monſtroyent ſuperfluz à ſe veſtir & parer:car ils portoyent force or ſur eux, & ſe paroyent grandement de pierrerie, ayans pour ornement vn linge treſſubtil, & delié, & portans touſiours dequoy ſe couurir la face pour peur du haſle:car ils ne faiſoyent rié, que pour maintenir leur beauté & pour embellir leur viſage. La verité entre eux eſtoit reputée pour grande vertu,& ne tenoyent aucun compte des vieillards, ſ'ils n'eſtoyent excellents en ſageſſe, & prudence. La pluralité des femmes leur eſtoit

Mariages des Indiens.

permiſe, que ils acheptoyent, donnans aux parents d'icelle vne paire de Bœufz pour piece,en choiſiſſans les vnes pour leur ſeruice,les autres pour auoir des enfans,& les autres pour leur plaiſir & paſſetemps: & leſquelles ſ'ils ne contraignoyent de viure chaſtement, il leur eſtoit permis de paillarder à leur aiſe. Nul Indien ſacrifioit, encenſoit, ou offroit à l'autel eſtant couronné, comme ainſi ſoit que pluſieurs autres nations en ce faiſant euſſent des couronnes, & chapeaux de fleurs ſur la teſte : ilz ne maſſacroyent,ny eſgorgeoyent les beſtes du ſacrifice, ains les eſtoufoyẽt

Loix des Indiẽs.

en leur ſang,afin de ne rien offrir à Dieu, qui fut imparfait en choſe quelconque. Celuy qui portoit faux teſmoignage, auoit le bout des doigtz coupez par ordonnance : & qui auoit mutilé quelcun d'aucun membre, non ſeulement ſouffroit-il pareille peine, ains perdoit encor la main qui auoit fait la faute. Mais quiconque creuoit l'œil,ou coupoit la main à vn

Les Roys ſeruis par des femmes.

artiſan,c'eſtoit ſans aucũ reſpit qu'il perdoit la teſte.C'eſtoit aux fẽmes,& icelles eſclaues à garder & ſeruir le roy, où ce pendant les hommes n'entrans point dans le palais : le camp, & armée ſe tenoit dehors les villes, ſouz les tentes & pauillons. Si vne femme tuoit le roy, le voyant chargé de vin & enyuré, elle eſtoit recompenſée du mariage de ſon ſucceſſeur: or les enfans ſuccedoyent legitimement au pere. Il n'eſtoit permis au

Loy cõtre les Rois prenans trop de vin.

Roy de dormir ſur iour, & durant la nuit, il changeoit à toute heure de giſte craignant les embuſches, & ſurpriſes. Lors qu'il n'eſtoit point en guerre, il ſortoit ſouuent hors ſa maiſon, meſmement afin d'ouyr les par-

ties & leur faire iuſtice : & ſi durant ce temps que il ſe fait eſtriller, il luy fault ouyr quelcun, il ne laiſſe d'entendre aux parties, & leur reſpondre, & ce pendant il a trois frotteurs qui l'eſtrillent en Roy, & à bon eſciẽt. Il ſortoit encor pour aller ſacrifier, & pour la chaſſe, où vne grand troupe de ſoldats couroyent apres la proye : tout ainſi que ceux que les Poëtes faignent ceux qui iadis celebroyent les Baccanales, eſtant le lieu où le Roy ſe deduit à tel paſſetemps, cloz, & enceint de cordages, & les gardes de ſon corps ſe tenans dehors ceſt enceint, & ſi ce pendant quelcun entroit dans les tentes royales, pour ſe iouer à quelqu'vne des Dames de ſa ſuite, & ſeruice, il en eſtoit quitte pour le pris de ſa vie.

En quelle ſorte le Roy vuidoit les differents.

Le Roy allant, & marchant en pays, il y auoit des clochettes & tabours qui le precedoyent : & ſ'il entroit dans quelque parc cloz pour y chaſſer, il auoit touſiours aupres de ſa perſonne trois ou quatre femmes armées: mais ſ'il couroit en plaine campaigne, & lieux non cloz, il eſtoit monté ſur vn Elephant, d'où auant il deſbandoit ſon arc ſur la proye qui luy paſſoit deuant, & autour de luy force femmes, les vnes ſur des chariots, d'autres ſur des Elephans, ou des cheuaux, tout ainſi que elles ſ'apareilloyent pour la guerre, eſtans adextres & bien exercées à toute ſorte d'armes, eſtans en cela bien fort differentes, à celles & de noſtre ſiecle, & de noſtre Europe.

Chaſſe des Roys d'Inde.

Ouy bien ſi ces femmes guerrieres furent iamais en eſtre.

Les hiſtoriens encore tiennent, que les Indiens adoroyent Iupiter le pluuieux, & le Gangé leur riuiere & les Genies, & ceux qu'on apelle dieux, familiers de chacune terre. Et lors que les roys faiſoyent lauer leurs chefueux, chacun ſolenniſoit le iour comme vne grand feſte, & ſe faiſoyent de grands & riches preſens les vns aux autres, faiſans par ce moyen parade de leurs grandes richeſſes. Ce peuple fut iadis diuiſé en ſept ordres, & eſtats, les premiers entre leſquels eſtoyẽt les ſages, ou philoſophes, leſquels moindres en nombre que les autres, eſtoyent neantmoins par les roys, les plus honorez, & ſurhaucez plus que tous en autorité. Ceux-cy eſtoyent francs de tout labeur, & ne ſeruoyent à perſonne, voire ny ne commandoyent à aucun, ſeulement receuoyent de chacun particulierement ce qui ſeruoit pour les ſacrifices des Dieux, & auoyent le ſoing des treſpaſſez, comme eſtans eſtimez les aymez & cheris des Dieux, & qui ſçauoyẽt les choſes qui ſe faiſoyent aux enfers: & en outre on leur faiſoit de grands preſents & eſtoyent honorez de tout le monde : à cauſe que ilz les tenoyent comme fort prouffitables à la vie & conſeruation des Indiens.

De ce Iupiter le pluuieux on arrouſant. voy Pauſanie, & Phornite & Tertullian. li. 3. contre Marcion.

Ordres & eſtatz entre les Indiens. Strabon 15. duquel ce qui ſ'enſuit eſt pris.

D'autant que ces ſages leur prediſoyent dés le commencement de l'année, les ſeichereſſes, ventz, pluyes, maladies, & autres telles choſes qui leur deuoyent aduenir durant l'an ſuyuant, & la cognoiſſance deſquelles leur eſtoit prouffitable: car aduertis du futur, & le roy, & le peuple euitoyent, & ſe donnoyent de garde du malheur, & pouruoyoiẽt à ce qui eſtoit de ſuccez bon & deſirable. Mais quiconque de ces faiſeurs d'Almanachs, ou preſageurs, prediſoit quelque cas faux, il n'encouroit autre punitiõ ny peine, ſinon qu'il luy eſtoit enioint de tenir perpetuel ſilence.

Philoſophes Indiens prognoſtiqueurs.

Le ſecond ranc, & eſtat fuſt des laboureurs, leſquels ſurmontant tout le reſte en nombre eſtoyent exẽpts de guerre, & de tout ſubſide, fors que le

Second eſtat des Indiens.

Asseurance & repos du Laboureur entre les Indiens, bien diuerses à celles des nostres.

tribut royal,commis seulement à cultiuer les terres,en quoy ilz auoyent à employer,& leur tẽps, & leur diligẽce.A ceux-cy quelque guerre qui suruint,iamais l'ẽnemy ne faisoit iniure,ne le pilloit, despouilloit, ou deualisoit de ses biẽs,ains les estimãt nés pour le bien & vtilité de tout le mõde, tous s'abstenoyent de leur nuire & de les endommager : Ainsi le païsant deliuré de tout soucy,& labourant la terre en liberté, causoit vne grande abondance de toutes choses à tout le pays : & viuoit ce genre d'hommes aux champs auec leurs femmes & enfans,ne se soucians d'habiter aux villes, payans au roy son tribut (car tout le pays est suiet aux roys) comme n'estant permis à aucun particulier,de posseder vn pouce de terre, sans en recognoistre le roy de la cinqui.partie des fruitz qu'ils en perceuoyent.Le

Tiers ordre estoyẽt les pasteurs en general.

tiers ordre estoit de toute espece de pasteurs, lesquels ne demouroyẽt ny aux villes,ny bourgades,ou villages,ains aux champs en des tentes,viuans

Demeure & vie des pasteurs Indiens.

de la chasse, & dressans des pieges aux bestes & oiseaux : & ainsi par leur moyen ils asseuroyent les semences des bestes & des oiseaux,& rẽdoyent le pays Indien auec ceste exercice cultiué, & non deserr : lequel formillõne en bestes & oiseaux,endommageans les fruits & semences.

Quatrieſme rang eſtoyent les artiſans.

Les artisans tiennent le quatriesme rang, les vns desquels font les harnois,

Artiſans exẽptz de tailles.

& instruments de guerre,les autres les outils du labourage, & autres tous instruments prouffitables, & pour l'vsage. Ceux-cy n'estoyent pas seulement exemps de tribut & subsides,ains encor on leur distribuoit pension de grain du reuenu & greniers du roy.Au cinquiesme ordre estoyent posez les soldatz,quoy que en nombre ilz fussent le second,qui s'adextroyẽt ordinairement au fait de la guerre, & quelque grand nombre qu'ilz fussent tous ensemble leurs cheuaux & Elephãs bons pour la guerre estoyẽt

Soldats nourris & leurs cheuaux aux despens du Roy.

nourris aux despens du Prince. Le sixiesme rang estoit celuy des Ephores & Magistratz, lesquels prenans garde sur tout ce qui se passoit aux Indes en donnoyent l'aduertissement au roy, pour y pouruoir & remedier.

Ephores & magistrats des Indiẽs à quoy establis.

Le septiesme & dernier estat contenoit ceux qui presidoyent aux affaires & conseils publiques,qui estoyent en fort petit nombre,mais segnalez en noblesse,& grand prudence. D'autant que c'estoit de ce nombre que on choisissoit les conseillers des roys, & ceux qui auoyent le maniment des grands affaires,& qui iugeoyent de tous differents, & controuerses,voire d'etre ceux cy esliſoit-on les Capitaines,& Princes des Prouinces. Et voila comme la police des Indiens estoit distribuée, tellement qu'il n'estoit

Quelz hommes estoyẽt apellez au conseil des roys, & au iugement des causes.

Les estats immuables entre les Indiens.

permis à vn homme d'vn estat d'espouser femme d'autre qualité que de la vacation de laquelle il se mesloit,ny ne pouuoit changer d'estat,& office n'estant loisible au gendarme de cultiuer les champs, ny au laboureur de se mesler de la Philosophie. Encor y auoit-il des Princes, & seigneurs deputez pour empescher qu'on ne feit aucun tort aux estrangers abondãs en leur pays : tellement que quand quelcun d'iceux tomboit malade, on

Charité des Indiens vers les estrangers.

faisoit venir des medecins pour le solliciter & s'il mouroit, ils le faisoyent enterrer, rendans son argent ou marchandise à ceux qui se disoyent estre leurs plus proches parens. Les Iuges en chacun lieu auoyent cognoissance des causes,& la puissance de punir les criminelz,& atteints de quelque forfait.Il n'y auoit aucun serf,ny esclaue de leur nation, voire y estoit

la loy,

la loy, deffendant toute ſeruitude : d'autant que tous d'vn droit, & auantage commun eſtoyent francz, n'eſtans accouſtumez à ſe preferer aux autres, ny à faire tort à perſonne, comme ceux qui auoyent dreſſé & preparé leur vie ſi bien qu'elle eſtoit pour ſ'oppoſer à tous les aſſaults de fortune. Diſoyent en outre, que c'eſtoit vne grande folie q̃ les loix fuſſent eſgalles pour l'obſeruation à tous les hõmes, & que la fortune & condition leur fuſſent diſſemblables. Mais d'autant q̃ les Indiens ſont diuers en peuple, en langue & forme de vie, à cauſe de la grand eſtẽdue du pays, tours auſſi ne ſont pas ſi biẽ inſtruits, q̃ dit eſt cy deſſus ains ſont plus Barbares. Ceux qui auoiſinẽt l'oriẽt en partie, ſ'adonnent à la nourriture des beſtes, & d'autres n'y prennẽt point plaiſir. Les vns demeurent dãs des paluz: & pres des riuieres & viuẽt de poiſſon crud, qu'ils prennẽt eſtans dedãs des Canoes & barquerolles, faites de roſeaux, & chacun vaiſſeau eſt fait d'vne Canne creuſée, & ces Indiẽs ſe veſtẽt de nattes de ces ioncs qui croiſſent és riuieres, & eſtangs, leſquels ayans mis en œuure, & les ployant ilz ſ'en acouſtroyent comme d'vn haubergeon. Voiſins de ceux-cy vers le ſoleil leuant, eſtãt les paſteurs viuans de chair crue, leſquels ſ'apelloyent Pades, deſquelles on dit que telles furent les manieres de viure. Quand quelcun de leurs citoyẽs hõme ou femme eſtoit malade, ceux qui leur touchoyent de plus pres, ſoit par ſang, ou familiarité, ne failloyẽt de le tuer, diſans que luy languiſſant, cauſeroit la corruption de leur chair par ſa maladie : & auoit le patiẽt beau dire qu'il ſe trouuoit biẽ, que nonobſtant ils le depeſchoyẽt & en faiſoyent de bons repas. Les femmes parentes, & amyes de la malade, vſent de pareil deuoir & gracieuſeté à leurs cõpaignes, que les hommes à leurs amys: & de ſemblable maſſacre eſtoyẽt eſtrenez les vieillards, afin qu'ils ne languiſſent, & que les ieunes en prinſſent curée, qui eſtoit cauſe, que tuãs ainſi les malades, il y en auoit peu qui paruinſſent guere iamais à grande vieilleſſe. En d'autres endroits, ilz auoyent vne couſtume toute contraire aux ſuſ-nommez, leſquels ne faiſoyent mourir, ny hõme, ny beſte quelconque, voire ne ſemans point, & ne baſtiſſans, ou ſe tenans en aucune maiſon, viuans ſeulement d'herbes: & comme ilz euſſent d'vne certaine ſemence ſemblable au millet, naiſſant de ſon bon gré, & ſans aucune leur induſtrie, ilz la cueilloyẽt, & la cuiſans, ſ'en aidoyẽt pour leur viure. Et dés que quelcun d'ẽtr'eux tomboit malade, il ſe retiroit aux deſertz, là où giſant, ou y mourant, n'auoit ſoucy, ny de le penſer, ny de ſa ſepulture : Et de tous ces Indiens cy recitez & ainſi eſtranges, la couſtume eſtoit de ſ'accoupler auec leurs femelles publiquement, & ſans reſpect de perſonne, ainſi qu'en vſent les beſtes.

Les Indiens auoyẽt des Philoſophes, nommez Gymnoſophiſtes, leſquelz ſe tenoyent éz lieux plus lointains, eſgarez, & boſcageux de celle regiõ, & leſquels alloyent tous nuds (ainſi que le nom Grec le ſignifie) leſquels vagans par les aſpres deſerts, & profondes ſolitudes diſputoyent, & ſ'arraiſonnoyent des cauſes de la nature, eſtans & demourans du matin iuſqu'à ſoleil couchant à regarder ententiuement le ſoleil, ſans remuer la veuë de deſſus, quelque ardant & chault qu'il fuſt, contemplans & conſiderãs ne ſcay quels ſecrets dans ceſte Sphere ardente. Ces hõmes eſtoyẽt ſi patiẽs,

Sẽblable eſt auſſi la loy en France.

Sentence ſage, & louable des Indiẽs

Barquerolles des Indiens, faites des cãnes & roſeaux.

Mœurs des Pades Indiens, vers le Leuant.

Indiens Anthropophages, vers la mer de Sur, & pays de Malacha.

Indiens eſtrangemẽt ſuperſtitieux.

Gymnoſophiſtes philoſophes Indiens. voyez Philoſtrat. de la vie d'Apollon. li. 6. ch. 4. 5. & 6. Celie Rhodig. li. 13. ch. 25. S. Auguſtin cité de Dieu li. 13. ch. 17. & li. 15. ch. 20.

qu'ilz ſouffroyent de ſe tenir les piedz nudz, tout le long du iour, dans le ſable ardant ſans bouger en ſorte quelcõque, & ſans ſentir douleur, ſouffrans & endurans conſtamment de viure ſans aucun logis, tente, maiſon, ny Grottéſque, les rigueurs des glaces & neiges en hiuer, & les chaleurs vehementes de l'eſté. Et entre ces ſages eſtoyent encor les Bracmanes, qui eſt vne nation aſſez puiſſante, [& qui ſe tient encor à preſent ſouz la puiſſance du grand & riche Roy de Narſingue, duquel cy apres nous dirons quelque choſe, pour mieux éclercir les matieres] & viuent ces hommes, ainſi que leur Roy Didyme eſcriuiſt au grand Alexandre, purement, & auec grand ſimplicité, ſans que aucune molleſſe, delicateſſe, ny chatouillement de la chair les eſmeuue en ſorte quelconque. Et n'apetoyent rien plus que la raiſon & contentement naturel ne ſouhaitoit point, & ainſi facilement ilz ſe fourniſſoyent de viures, non telz que de ceux qui pour raſſaſier leur effrené deſir, tourmentent par leur recerche, preſque tous les elements, mais ceux ſimplement que la terre ſans eſtre violée ny tourmentée, auec le fer produit de ſon gré, & plus que volontairement, fourniſſant & chargeant leur table de viandes non nuiſibles. C'eſt pourquoy ces hommes ne ſçauoyent diſcourir de guere de genre de maladies, comme ceux qui viuoyent d'vne longue entiere & durable ſanté, & l'vn ne demandant ſecours à l'autre, à cauſe que tous viuoyent enſemble. L'enuie n'auoit point lieu auſſi entre ceux qui eſtoient eſgaux en toute choſe, & où aucun n'eſtoit plus grand que l'autre, veu que l'egalité de la pauureté cauſoit les richeſſes de tous en commun.

Encor à preſent en tout le pays Indien les Preſtres ſont apellez Bramines.

Bracmanes au royaume de Narſingue, iadis des Seres Nomades.

De ces Philoſophes. voyez Philoſtrat. vie d'Apollonie li 3 c. 4. Celie Rhodig. li. 18 ch. 31.

La nation des Brachmanes fut fort affligée par Alexandre le grand. Diod. Sic. liur. 17. des geſtes d'Alexand.

Ilz n'vſoyent point de iugements d'autant qu'ilz ne faiſoyent rien qui fuſt à reprendre, ny chaſtier : & par conſequent n'vſoyent d'aucune loy, manquans les crimes entre eux, qui ſont cauſe que la loy eſt eſtablie: L'ordonnance generale de tout ce peuple, c'eſt de ne rien faire contre l'equité & iuſtice naturelle. Celle nation qui vit de ſon labeur, n'exerce point d'auarice, ny eſt aneantie par vne vilaine oiſiueté. Elle ne ſouffre que ſon corps ſoit dompté par le plaiſir, ny amatti par molleſſe, & paillardiſe, ayant iouiſſance de tout ce meſme: que elle ne deſiroit point: Entant que la conuoitiſe eſt vne peſte dangereuſe, & treſfarouche, laquelle apourrit ceux que elle accompaigne, ne trouuant fin de pourchaſſer ce que elle cerche, ains de tant plus elle eſt enrichie elle va mendiant, & deſire auec plus de vehemence. Tout cecy diſoit l'Epiſtre du Roy Brachmane, au grand Alexandre, luy propoſant en outre, que ce peuple ſe chaufoit au ſoleil, eſtoit laué, & humecté de la rouſée du Ciel, raſſaſioit ſa ſoif és ruiſſeaux, & fontaines, & auoit la terre pour lict, & giſte, ſans que le ſoucy luy rompiſt aucunement le ſommeil, & que les penſées diuerſes luy donnaſſent aucune faſcherie en ſon eſprit. Auſſi en telz hommes ſi ſimples l'orgueil n'exerçoit point ſon arrogante tyrannie, & ne peut eſclauer tant ſoit peu vn de toute la troupe, ſi ce n'eſt en ce qui touche le corps, lequel il diſoit deuoir eſtre aſſuietty aux ſages conſeilz de l'ame.

Connoitiſe, & volupté apourriſt ceux qui la ſuyuent.

Le corps doit obeyr aux conſeilz de l'ame.

Ce peuple ne fait bruſler les pierres pour faire la chaux, à baſtir ſes maiſons, ny ne faiſoit le cymẽt plus fort en y adiouſtãt du ſable, pluſtoſt luy ſeruoit de retraitte quelque foſſe profonde, ou la concauité ſpatieuſe de

Brachmanes auoyent les Grotteſques pour logis, & demeure.

quelque montaigne cauerneuſe : ſans qu'il craigniſt ny le bruit effroyable des vents, ny les furieux tourbillons, de quelque grande & orageuſe tempeſte. Et eſtimoit ceſte maiſon Grotteſque, beaucoup plus ſeure & prouffitable que celle qui eſt bien dreſſée & couuerte pour ſe deffendre de la pluye: ioint que elle luy ſeruoit à double vſage, & de retraite tandis que il viuoit, & de tombeau & ſepulture apres ſa mort.

La richeſſe & rareté precieuſe des habillements, n'eſtoit requiſe parmy ceux qui ſe contentoyent de l'eſcorce des arbres, pour en couurir ſeulement leurs parties honteuſes. Au reſte entre eux ne ſe parent, ou atiſſent les femmes pour complaire, voire ne ſçauent vſer d'autre art & induſtrie pour accroiſtre leur beauté, que ce que elles ont de la nature : auſſi la paillardiſe, ou deſir effrené ne les induiſoit à ſ'accoupler, ains ſeulement le deſir d'auoir lignée. Ilz ne faiſoyent la guerre à perſonne, ains eſtabliſſoyent la paix, non par force d'armes, ains pluſtoſt auec la ſainteté de leur vie, & honeſteté de mœurs. Les peres ne ſe ſoucioyent de pourſuyure les obſeques & funerailles de leurs enfans, & ne baſtiſſoit-on entre eux des tombeaux ſuperbes, & faits à l'eſgal des temples, ny ne mettoyẽt les cendres des corps bruſlez dans des cruches & vaſes enrichis, dorez, & emperlez, eſtimantz que ces cloſtures ſeruoyent pluſtoſt de ſupplice, que d'honneur aux treſpaſſez. Les Brachmanes (comme dit eſt) ne ſçauoyent que c'eſtoit de maladie, ou peſtilence, à cauſe que ils n'offençoyent point, ny ne ſouilloyent l'air auec la meſchanceté de leur vie : ains tenoit, & auoit touſiours la nature entre eux, paix, & amitié deſirable auec le temps, & les elementz n'alteroyent en ſorte aucune le ſuccez des ſaiſons, ny leur naturel. Leur medecine c'eſtoit la ſobrieté, & honeſte eſpargne laquelle ne peut ſeulement guerir les maladies qui nous aſſaillent, ains encor empeſcher celles qui peuuent ſuruenir.

Paix bẽ fondée.

Opiniõ des Bracmanes touchãt la magnificence des tombeaux.

La bõne vie cauſe le deffault de l'infection de l'air.

Ils ne deſiroyẽt aucuns ieux, ny ſpectacles pour leur paſſetẽps ains le theatre où ils repaiſſoyent & les yeux, & leur eſprit c'eſtoyent les memoires des geſtes & vie des humains, la vanité deſquelz ilz plouroyent, & plaignoyent, iaçoit qu'elle fut digne de riſée, & moquerie. Ilz ne prenoyent aucun plaiſir aux fables & comptes des vieilles (ainſi que font pluſieurs) ains toute leur vacation & contentemẽt cõſiſtoit en la contẽplation de la merueilleuſe & excellente diſpoſition de ce beau ouurage de l'vniuers, & cauſes ſecrettes, & admirables de la nature, & ne ſe ſoucioyent de ſillonner les ondes de l'Ocean pour le trafic, & marchandiſe.

Bracmanes entẽtifs à louer la nature.

Leur eloquence eſtoit ſans fard, ny ornement, & laquelle leur donnoit ce ſeul enſeignemẽt de ne point mẽtir, ſans qu'il leur faille ſuiure ny l'eſcole pour y aprẽdre ceſte doctrine, ny vn palais pour ſ'y adextrer à la pratique, veu que ces eſcoles, & palais ne nous aprẽnent rien qui ſoit ſtable ou certain, mais pluſtoſt nous propoſent mille incertitudes & ſciences diſcordantes & repugnantes enſemble. Ceſte troupe d'hommes eſt diuiſée en deux ſectes, les vns aſſeans le bien ſouuerain en l'honeſteté, & les autres en donnans l'auantage à la volupté, & plaiſir ſoit du corps, ou de l'eſprit. En ſeruant Dieu ilz ne ſacrifioyent ou tuoyent aucune beſte, ayans opinion que Dieu ne ſe plaiſoit point du ſeruice de ceux qui eſtoyent

Religion pure des Brachmanes, si la cognoissance de Iesuschrist les eust abreuuez comme elle a depuis.

souillez de l'effusion du sang d'autruy : que plustost le sacrifice non sanglant luy estoit agreable, s'apaisant sur l'oraison & humble requeste de ceux qui le prient, ayant la parolle seule qui est commune entre luy, les hommes, & se delectant en ce qui luy est semblable, à sçauoir en la priere & seruice qui est fait en esprit seulement. Voila quant aux Brachmanes. En Inde sont encor les Cathéens, desquels chacun espouse plusieurs femmes, & quelcun d'iceux mourant, ses espouses comparoissent deuant le Iuge, discourans au long chacune de ses seruices, & du merite, & recompence qu'elles en doiuent auoir, comme celle qui aura esté la plus chere, & mieux aymée du deffunct, & qui se sera monstrée la plus seruiable. Et le iuge ayant iugé pour celle qui aura le mieux deffendu, & deduit ses raisons, elle se parant le plus gentiment & pompeusement, qu'il luy estoit

Ceste coustume se obserue encor en plusieurs lieux des Indes, & orientales & occidentales.

possible, toute ioyeuse, & de face riante comme victorieuse mõtoit sur le bucher où estoit le corps de son mary, lequel baisant, & embrassant, & sans effroy quelconque du feu, en tesmoignage de sa pudicité se laissoit brusler toute viue auec le corps mort de son espoux : là où les autres demouroyent à iamais honnies, & deshonorées. Les enfans n'y estoyent point esleuez & nourris à la discretion & volonté de leurs parens, plustost selon les affections de ceux qui auoyent la charge du Magistrat pour ce faire. Ils regardoyent la habitude de leurs enfans, que s'ilz

Cruelle façõ d'eslire les enfans.

voyoient dés le commencemẽt qu'ils deussent estre foibles & debiles, en quelque partie du corps que ce fust, ilz commandoyẽt qu'on les feit mourir. Les richesses ne causoyent leur mariage, mais plustost la beauté & bõne grace, & plus pour auoir des enfans, q̃ pour r'assasier leur apetit & volupté. En certains lieux encore auoyẽt ilz ceste coustume q̃ si quelcun n'auoit dequoy marier ses filles, que elles estãs sur la fleur de leur aage, les peres à son de trompe, & tabour, tout ainsi qu'on en vse à la guerre, les conduisoyent au marché, & place publique, là où la fille estoit tenue si tost q̃

Estrange façõ de choisir femme.

quelcun l'aprochoit, de se descouurir tout le derriere iusqu'aux espaules, & le semblable faisoit elle du deuant, afin que l'ayans bien contemplée, celuy qui la trouueroit à son gré, la prist pour femme & espouse. Ce qui s'ensuit sont les songes de plusieurs, tant anciens que modernes historiẽs, & Geographes, qui se sont laissez persuader, suyuant ce que vn ne sçay quel Megasthene allegué par Solin, dit, que en diuerses montaignes des Indes, il y a des hommes qui ont la teste faite tout ainsi que celle d'vn Chien, armez d'ongles tresacerez, & fortz, vestuz de cuyr, n'exprimantz aucune parolle ressentant la voix humaine, ains grinçans, abayoient, & iappoyent comme les chiens estans en colere. Disoit en outre que les Indiens se tenans le long du Gangé, n'ont aucun affaire de manger d'autant qu'ils viuent de la seule odeur des pommes sauuages, lesquels si vouloyẽt s'esloigner de leur terre, ilz portoyent tousiours de ce fruit, afin de ne faillir par faute de nourriture: que s'ilz humoyent tant soit peu d'air corrompu, ou sentoyent quelque puanteur, soudain ne failloyent à s'esuanouyr, & mourir, & que on dit que de telz en furent amenez au camp du grand Alexandre.

Solin ch. 55. Cynocephales en Inde.
De tels en descrit Herodot. li. 3. estre en Afrique.
Folle persuasion que les hõmes viuant du seul odorat.

Formes mõstrueuses & faulces d'hõmes Indiens.

On lit q̃ encor qu'il y a aux Indes des hõmes qui n'ont qu'vn œil: d'autres

qui ont les oreilles ſi longues & monſtrueuſes, qu'elles leur pendent iuſqu'à terre,& ſur leſquels ils ſe couchent: & ſi dures qu'auec leur durté ils en esbranſlent & abatent les arbres. D'autres qui n'ont qu'vn pied, & iceluy,ſi grand & ſi large,que ſ'ils ſe veulét deffendre de l'ardeur du ſoleil,ils ne ſont que ſe coucher à la renuerſe,pour ſe faire ombre par tout le corps auec leur pied meſme. Et lit on en Cleſie, qu'il y a des fémes qui n'enfantent qu'vne fois en leur vie,& que ſoudain leurs enfans deuiennẽt chenuz de vieilleſſe, y auoit derechef certaine nation, qui griſonne en ieuneſſe,& le poil luy noirciſt en vieilleſſe:laquelle leur eſt de plus longue durée qu'à nous,y a encor vne autre eſpece de femmes qui conçoiuent,& portent dés l'aage de cinq ans,mais leur vie ne ſ'eſtend que iuſqu'à lan huitieſme de leur aage,d'autres qui n'ont point de teſte,& ont les yeux aux eſpaules, & autres folies que ie laiſſe,qui ne meritent l'eſcrire.]

Sciopodes ſ'ombra geans du pied.

Tout cecy ſont des reſueries de Pline & de ſon ſinge Solin.

A preſent ſont les Cathaïens (ſ'il eſt vray ce que Haiton Armenien en racompte)qui eſt vn païs aſſis entre la Gedroſie,& le fleuue Inde, qui du peuple Cathaïen porte le nom du Cathai. [Haiton n'en parle pas ainſi ny ne monſtre la region ou eſt le Cathaï,qui eſt plus de 800.lieues loing de Gedroſie, à ſçauoir en l'Inde la plus orientale, & auoiſinant la mer orientale:là où Gedroſie eſt ſur le Goulphe indique.] Ceſte nation eſt Scythique,mais du tout Tartare,& ſubiuguée par le Cam de Tartarie,ou il ſe tient ordinairement,& ou le changement des mœurs y eſt grand,qui cõſiderera ce que les anciens en on dit (ſi iamais ils cogneurent celle terre) & cõme à preſent les habitans y viuent. Leſquels ſont accorts,& de grand eſprit,& tels qu'ils ſe vantent eſtre les ſeulz d'entre les hommes qui voient clerement des deux yeux,& la ou le reſte des hommes, ou ſont aueugles, ou n'y voyent qu'à moitié,& quoy qu'ils ſoiẽt aiguz,& ſpirituelz, ſi eſt-ce que leur vantiſe & preſomption ſurpaſſe l'effect de leur viuacité : entant qu'ils ſe penſent eſtre les plus excellens en la ſubtilité de tous arts, & ſciẽces,& les mieux entenduz de tous les humains. Ils ſont blancs de couleurs(& ainſi bien eſloignez de l'Inde, & Gedroſie,& fort voiſins du ſeptentrion)ayans les yeux petits & naturellement ſans barbe : ils vſent de caracteres latins en eſcriuant ſemblables en quadrature à la lettre Romaine(& par là on voit qu'ils ſont ſortis de noſtre Europe,veu que iamais les Romains ne paſſerent en conquerant la Gedroſie) & ſont diuers en religion ainſi que la ſuperſtition les conduit & incite : mais en ſomme ils n'ont aucun ſentiment ny cognoiſſance de la vraye pieté & religion. Les vns adorans le ſoleil, les autres la Lune, d'autres des images de fonte, les aucuns honorent le Bœuf comme Dieu, & les autres diuerſes,& monſtrueuſes figures tant l'impieté ſuperſtitieuſe tient aueuglée ceſte riche & puiſſante nation:Laquelle n'vſe d'aucune loy eſcrite,& ne ſçayt que vault la foy ny loyauté : & quoy qu'és ſciences,& arts mecaniques ce peuple ſoit fort excellent,ſi n'a il peu comprendre l'effort ny grandeur de religiõ quelconque. Ces gens ſont fort craintifs,& ſur tout ont peur de mourir, & neantmoins ils vont à la guerre,qu'ils demeinent plus auec ruſes & ſubtilité que par vaillance, & gaillardiſe : vſans de l'arc aux combats,& d'vne ſorte de trait incogneu à tout autre peuple. Leur monnoye eſt de

Hõmes ſans barbe au Cathaï.

Cathaïens idolatres.

Ce diſcours deuoit eſtre reſerué au lieu des Tartares: car ce peuple eſt le propre patrimoine de leur Empereur.

Papier faite en carré, en laquelle eſt effigiée l'image de leur Roy & ſouuerain, laquelle feffaçant par le long vſage ils la changent, auec de la nouuelle en raportant la vieille au threſor du Prince, leur vaiſſelle eſt d'or, d'argent, & autres metaux: & ont faute d'huile qui eſt eſtimé ſi precieux que c'eſt au Roy ſeul d'en vſer pour ſen oindre, & le tiét en lieu de Muſc, ou Ciuette, & voila quant à ce que i'auoy à dire des Indiens.

Du Quinſay, & autres païs, & prouinces des Indes. Chap. 9.

Quinſay derniere ville du Leuant vers la mer pacifique.

Et d'autant que le Quinſay eſt des apartenances du Roy Tartare. Et que les habitans à preſent ſuyuent la maniere de viure des ſeignenrs du païs, il fault vn peu eſplucher les autres natiõs de l'Inde, laiſſees par noſtre auteur, affin q̃ le lecteur demeure du tout ſatisfait, & contét: Et pour à quoy paruenir, nous courõs la mer de lõg du Quinſay, & laquelle ſepare l'oriẽt d'auec l'occidét, cõme par ſon cours & fluz faiſant ne ſçay quelle liaiſon des Indes oriẽtales auec celles que l'on a nõmé occidentales, non ſans quelques raiſon que ceux cognoiſtront facilement, qui ſçauent que c'eſt que la conſideration du globe terreſtre auquel ie les renuoye, ſans diſputer pour le preſent ſi la cité de Quinſay qui eſt Indienne, eſt celle meſme que les Eſpagnols ont conquiſe en occident, & qu'ilsont (ſuyuant le nom des Mexiquois) apellée Themiſtitan veu que (dieu aidãt) ailleur, & mieux à propos nous eſperons d'eſclaircir ce doubte. Ainſi quittans les hommes Cathaiens, & ceux de Cambalu, & Mongali & autres païs Indiẽs, iuſques à vne autre fois, nous verrõs la Cherſonneſe dorée, & Iſles qui l'auoiſinẽt à fin de n'oublier rien qui face à la deſcriptiõ des mœurs des Indiens auſſi bien modernes, que de ceux que les anciẽs nous ont eſpluché. Et d'autãt que noſtre auteur faict & poſe le Cathay au royaume de Gedroſie qui à preſent ſe nomme Guſerath, nous prendrons noſtre diſcours ſelon la coſte indique, où le fleuue Inde ſengoulphe dãs la mer, qu'à preſent on nõme le royaume de Cambaïe, & la mer, le goulphe de Guſerath, le long de laquelle plage il y a pluſieurs citez, villes, & villages, & du peuple en grãd abondance, lequel eſt Idolatre comme celuy, qui comme les anciens Perſans adore le Soleil & la Lune, force images & ſtatues, mais ſur tout les vaches leur ſont en veneration, à l'imitation des anciens d'Egypte, tellement que ce ſeroit peine capitale entr'eux que de tuer vne de ces beſtes. Ils ſont fort ſcrupuleux en matiere de viandes, d'autant que ils ne mangent de beſte quelconque ſuffoquee, ny morte de ſa mort, ou maladie, & ne boiuent aucunement de vin blanc. Le peuple y eſt aſſez blanc, & plus que les autres indiens qui tirent vers le midy, ageançans & peignans mignotemẽt leur barbe, & auallans leurs cheueux à l'imitation des femmes, faiſans comme vne chaine de leur poil entortillé, & ſe plaiſans en ceſte ſotte façon d'attiffeure, & effeminé ornement. Les femmes ne ſe marient iamais qu'à vn ſeul homme, ny les hommes reciproquement

Aucuns ont penſé que Quinſay, & Themiſtitan c'eſt vne meſme ville.

Cherſoneſſe doré eſt à preſent Malacha.

Cambaïe region au goulphe de Guſerat.

Cambaïens idolatres.

Mœurs des Cambaïens, voy Ioſeph Indien liur. de ſes nauig. ch. 140.

ne prennent qu'vne femme, & eſtans en viduité ſont treschaſtes, & ne font comme pluſieurs nations, voire d'entre les Chreſtiens, ou ceux qui ſont hors mariage ſe penſent eſtre diſpenſez à toute paillardiſe & lubricité. Auſſi eſt ce peuple fort ſobre ne mangeant guere que des legumes & herbages, deſquels la terre leur en foiſonne abondance, ſils ont ceſte modeſtie au viure, & à l'endroit des femmes, ſi ſont ils corrompuz outre l'idolatrie en pluſieurs autres choſes, & ſur tout en ce qu'ils ſont des plus grands ſorciers de la terre, comme la pluſpart de ce païs là adonné au ſeruice des diables, faide fort auſſi de les appeller à leur ſecours, & à predire par leurs reſponces les choſes qui leur ſont à venir. Et iaçoit que le peuple ſoit idolatre ſi eſt-ce que leur Roy eſt à preſent Mahometiſte attiré d'vne ſuperſtition à vne autre, & ce à cauſe que les Mores y abordent de toutes parts, & ſont en ſi grãd nombre que le Roy ſe fie de ſes affaires en eux, & leur permet le maniment de ſa maiſon, ſans qu'ils oſent pourtãt ſe meſler de l'eſtat des conſciences des Gentilz, & payens du Païs. Bien eſt vray que à preſent les Portugais y trafiquent, & tiennent & le Roy & les Mores en haleine, les bridans ſi bien auec les forces qu'ils ont à Diu Goez, & en l'iſle d'Ormuz, que le Cambaïen n'oſe rien dire, ny faire ſeulement mine ou contenance de ſe remuer. La cité de Cambaïe eſt voiſine de la mer du coſté de midy, mais où l'eau eſt ſi baſſe que les vaiſſeaux n'y peuuent aborder ſinon au decroiſſant de la lune tout au contraire de l'accroiſt de l'ocean par deça qui ſe fait la Lune eſtant ſur la plenitude.

Mariage biẽ gardé par les Cambaïens.

Cambaïens fort ſobres.

Cambaïens ſorciers au poſſible.

Roy de Cambaïe eſt Mahometiſte.

Portugais tiennẽt des forteresſes en Cambaïe.

Cambaïe aſtiſe ſur la mer.

Ce peuple va preſque tout nud, ſauf qu'il couure les parties que la honte ne ſouffre eſtre deſcouuertes, & portent en teſte des chapeaux tous veluz de couleur de bleu Turquin: Tous les matins ils viennent en grand nombre qui à cheual, d'autres ſur des Elephans deuãt le palais pour ſaluer le Roy, ioüant pluſieurs fanfares de trompettes, naccaires, & cors, ioint le bruit des tabours pour ſeruir d'aubade & reſueil, dés qu'ils ſçauent que le Roy eſt preſt à ſe leuer, vſans de pareille façõ & ceremonie le Prince ſe voulant mettre à table. Si le Roy à deliberé de faire mourir quelcun, il ne fait que luy cracher deſſus, & ce ſigne eſt l'arreſt le plus certain de la fin de ſa miſerable vie.

Fluz de mer contraire au noſtre.

Veſtement des Cãbaïens.

Reuerence des Cãbaïens à leur roy.

Ce Roy eſt preſque touſiours en armes à cauſe qu'il à guerre continuelle contre le Roy de Iogue ſon voiſin fort puiſſant, mais Idolatre: ce neantmoins eſtimé & luy, & tout ſon peuple d'vne grande ſainteté comme celuy qui va ſouuent en pelerinage, & qui durant ſon voiage, qui ſe fait tous les trois ans eſt tenu de viure aux deſpens d'autruy, ainſi que font les pelerins entre nous qui ſe font ſaintemẽt vouëz à quelque ſaint, ou pelerinage, conduiſant vne infinité de femmes eſclaues, & ſoldats pour ſon ſeruice, & en ceſt equipage il ſuyt preſque toutes les Indes tout ainſi que ces galans que nous appellons Egyptiens en France, & croy que leur courſe procede plus de faulte de viures eſtant leur prouince montaigneuſe & peu fertile, pluſtoſt que de deuotion qu'ils ayent en vn lieu plus qu'en autre.

Iogue païs d'hommes vagabonds.

De cecy voy les nauigations de Loys Varthomã. liur. 4.

Ie laiſſeray à part la terre & royaume de Ceul qui eſt en l'Inde deça le Gãgé auoiſinãt la Prouince de Cãbaïe, à cauſe q̃ les mœurs du peuple ſont ſẽ-

Ceuls deça le Gã.

Goa Isle suiette au Roy de Portugal au goulphe de Guserath.

semblables à celles de leurs voisins,aussi bien que de l'isle de Goa,laquelle est à present subiette au Roy de Portugal qui y a fait dresser vne belle & puissante forteresse pour tenir teste aux Mores, & autres Mahometistes marris que les Chrestiés se fortifient ainsi aux Indes.Le long de la mer tirant tousiours au midy,est la cité & royaume de Canonor,laquelle est habitée de deux especes d'hommes des Chrestiens, c'est à sçauoir,& de Gentils,ou Idolatres, voire s'y trouuent des Iuifs,mais on n'en tient aucun compte. Le Roy est seruant les Idoles,& non-pourtant fort grand amy du Roy de Portugal : & d'autant que la cité est vne des plus belles d'orient,& de plus grand aport de marchandise, il faut sçauoir qu'elle est

Canonor royaume,& cité fort magnifique.

Espicerie de quels païs porté en Calecuth.

posée sur la coste du goulphe de Guserats tirant vers le royaume de Calecuth duquel nous parlerons cy apres:à cause que de Canonor auant l'espicerie, & autres choses aromatiques portées tant de Narsingue que de Pegu & païs plus auant en la haute Inde,vont faire cours iusques en Calecuth.Estant donc telle Canonor elle est diuisée en trois sortes de gens, les premiers sont les Gentils-hommes, qu'ils apellent Natires,les seconds les moiens d'entre le peuple qui ont quelque reuenu,qu'ils nomment Canez:& le tiers ranc est de la plus vile populace,qui comme sont les plus pauures, aussi surmontent ils les autres en meschanceté, & les apellent Nuiran:haïs tellemét de la noblesse,qu'elle ne les peut voir sans leur courir sus,& les batre.Chacun des estats à son temple en particulier, mais les hommes sont separez des femmes, ausquelles on à dressé des oratoires pour prier à part.

Diuision du peuple de Canonor.

Voy Ioseph. Indiã. c.130.& 131.

Et ne pense point qu'ils n'ayent esté Chrestiens, veu ce que encor ils confessent:car ils croyent vn Dieu,& iceluy en trinité,& pource ils le font,& paignent auec vne statue ayãt trois faces,& tenãt pliées les mains, l'apellans Tambra en leur langue : & encore plusieurs autres statues,& d'hommes,& de bestes,mais ils ne les adorent point.Quand ils se presentent au temple les vns se couurent le front de terre, les autres se lauent la face,ainsi que bon leur semble,& vont trois fois le iour à l'oraison, à sçauoir le matin, à midy,& sur le soir:& sacrifient en ceste maniere.Il y a des trompettes, & cornets, & fluteurs qui apellent le peuple,& sonnent, & iouent, iusqu'à ce que leur grand Prestre & sacrificateur soit arriué,lequel vient vestu ne sçay comment à la sacerdotale, & se tenant tout debout pres de l'autel chante quelque cas faisant à l'honneur de Dieu:puis vn autre prestre chante encor apres luy, auquel tout le peuple respond ensemble.Ce qu'ayans fait par trois fois,vn prestre vient par vne fauce porte,& sort du temple tout nud,ayant vn chapeau de roses ou autres fleurs sur la teste,& deux grands Cierges,& deux Cornes:& tenant en chacune main vne espée nue,se met à courir tout ainsi que s'il estoit furieux vers le Dieu qui est sur l'autel,où arriué il ferme l'huis qui est deuant l'autel, donnant l'vne des espées au prestre principal, & auec l'autre il se blece en diuers endroits de son corps:& ainsi acoustré il s'en va gaillard,& en dançant se lancer sur vn bucher à cest effait preparé duquel se sauuant auec grand viteste,vient tout estonné,& regardant le peuple de trauers, luy dit auoir parlé à Dieu, & auec ceste protestation il luy annonce ce qu'il à pour

Maniere de sacrifier en Canonor

Estrange sorte de dance en sacrifiãt.

dire

dire,& l'admoneſter. Ceux qui ſuyuent le gentiliſme comme le Roy, & courtiſans,eſpouſent pluſieurs femmes leſquelles ſont effrõtees ſans nulle honte ny honneſteté. Et qui ſans aucun eſgard ſe proſtituent à chaſcun: & eux mourant on bruſle leurs corps parmy leſquels les femmes qui les veulent ſuyure, ſ'en vont courageuſement getter au feu, & mourir auec leurs marys. Et à cauſe de l'impudicité des femmes les enfans des roys ne ſuccedent point à la couronne,trop bien ceux qui luy ſont au tiers degré: & ſont bien ſi aduiſez que de cognoiſtre la baſtardiſe de leurs enfans,ſans toutesfois auoir l'eſprit d'y pourueoir auec loy puniſſant ceſte paillardiſe, veu meſmement que les nations qui frequentent & habitent parmy eux leur deuroyent ſeruir d'exemple, & ſur tout les Chreſtiens des façons de faire deſquels il fault dire quelque choſe.Les temples de ces Chreſtiens ſont baſtis comme les noſtres,ſauf quevous n'y voyez pasvne image,mais la croix, eſt par tout poſee, & icelle treſgrande & à laquelle on porte reuerence: & faut que ceux qui veulent eſtre promeuz à l'eſtat d'Eueſque aillent iuſqu'au Catholique d'Armenie,qui ſ'attribue ceſte puiſſance cõtre l'autorité du ſaint ſiege Romain, & ſe diſãt (mais faucemẽt le ſubſtitut de S.Pierre) & tenãt le lieu du Patriarche d'Antioche.Mais laiſſans cela,parlons de leurs façõs de faire. Ils ne baptiſent pointles enfãs ſ'ils n'y voyent vne extreme neceſſité de mort.Et ſe confeſſent comme nous,& reçoiuẽt le ſaint ſacrement qu'ils conſacrent ſ'il leur eſt poſſible auec du pain non leué,ainſi que les Catholiques en vſent par deça.Et n'ayans point de vin, à cauſe que le païs n'en porte point,ils vſent de raiſins de Corinthe qu'ilz trempent en de l'eau & en tirent quelque ſubſtance qui leur ſert pour du vin:ilz n'vſent point de la ſaincte onction aux malades, mais en lieu ils prient ſur le patient,& luy donnent la benediction.Quelcun eſtant mort, ils l'enterrent ainſi que nous faiſons, mais ains que faire rien d'obſeques, ils banquetent par l'eſpace de huit iours, & apres ces feſtins & banquets, ils prient pour le treſpaſſé, & executent ce qu'il aura ordonné pour teſtament.Et ſ'il decede ſans teſter celuy qui luy eſt plus proche de ſang eſt ſon ſucceſſeur & legitime heritier. Les vefues prenans ce qu'elles ont aporté au defunct ſe retirent en la maiſon de leurs peres, toutesfois ne leur eſt permis ſe marier auãt le terme de l'an expiré depuis le decez du premier mary.Ils reçoiuent les quatre Euangeliſtes, gardent les ieuſnes fort religieuſement de l'aduent,& de Careſme continuant en prieres,& oraiſons, & ſur tout la ſepmaine peneuſe, demourant des le ieudy abſolu iuſqu'au iour de Paſques ſans vſer viande quelconque. Les feſtes que le plus ils obſeruent ce ſont les feries de Paſques.Et ſur tout le huitieſme iour apres la reſurrection de noſtre ſeigneur, & cela en memoire de ſaint Thomas, qui en tel iour meit ſa main és plaies de noſtre ſeigneur,car c'eſt à ce ſaint Apoſtre qu'ils ont le plus de deuotion, comme à celuy qui le premier porta les nouuelles de la redemption au païs des Indes: & eſt ſa feſte ſolenniſee & des Chreſtiens & Gentilz le premier iour de Iuillet.

En Canonor les païens eſpouſent pluſieurs femmes leſquelles ſont fort paillardes.

Les enfans ne ſuccedent aux peres, & pourquoy.

Chreſtiens de Canonor.

Le Catholique Armenië promeut les Eueſques des Indes.

Sacrements obſeruez par les Indiens.

Banquets des Indiẽs quelcun eſtãt mort.

Ieuſnes des Indiẽs

Feſtes ſolennelles des chreſtiens de Canonor.

S.Thomas Apoſtre honoré par les Indiens & Chreſtiens, & Ethniques.

Ils gardent encor' L'aſcẽſion de noſtre ſeig.Et la feſte de la trinité: la mort & Aſſumption,natiuité,& Purification de la glorieuſe vierge mere de noſtre Dieu & ſeigneur:les feries de Noel,des Roys,ou apparition,les

festes des Apostres,& le iour du saint Dimenche. Ils ont des monasteres tant d'hommes que de femmes : & y viuent les gens d'Eglise fort chastement, & si quelcun s'esgare soudain l'autel luy est interdit,& deffendu. Ils ont l'an comme nous, de douze moys,& vsent de Bissexte , mais ils partent le iour en 60. heures, qu'ils cognoissent au soleil, & la nuit aux estoilles. Tous en general vsent de deux sortes de monnoye, l'vne d'or qu'ils nomment Saraph pesant vn ducat,& l'autre d'argent,qui vault six solz des nostres, & la nomment Paran : & en toutes les deux est figurée l'effigie de leur Prince,& neantmoins en toute la Prouince ne se trouue or,ny argent, ny metal quelconque. Et voila quant à Canonor. Passons au royaume de Narsingue qui est vne terre fort spatieuse,& laquelle Ptholomée pose en l'Inde deça le Gangé l'attribuant aux Seres, Nomades,ou Pasteurs: La cité capitale se nomme Bisnagar , & est vne des fameuses des Indes à cause du trafic,& des plus fertiles de l'vniuers, où le Roy,& habitans sont tous idolatres, ainsi que le reste presque de tout le païs Indien laissé à ceux de nostre temps, à le peupler non seulement d'hommes,ains encor de doctrine fidelle,& institution Chrestiéne, comme deia plusieurs saintes & religieuses personnes,tant des quatre mendians que des Iesuites y ont donné de belles attaintes, y fondans vn saint edifice pour l'aduenir à la chrestienté,& plantans les premieres pierres, non seulement auec leur doctrine & saincteté,ains encor par l'effusiõ de leur sang, à l'imitation des Apostres,& martyrs confessans le nom de Iesus Christ parmy les tourmens en l'Eglise primitiue. Dieu vueille que le nom de ces confesseurs de verité vienne quelque iour en noz mains , afin que les François voyent que l'Eglise Catholique estant assaillie icy par les heretiques,& aux Indes par les Idolatres. Dieu la fait toutesfois prousiter en la main de ces bons vignerons qui par sa sainte grace, & priere des premiers cultiueurs de ceste vigne,auancent tellement le labourage que les fruits en seront plus que centiesme à la gloire du pere de toute nostre famille. Le Roy de Narsingue adore le diable,ainsi que nous dirons de celuy de Calicuth, & vont tous vestuz d'vne chemisolle fort courte, & en teste portans vn ornement presque semblable au Turban des Mahometistes : le païs est riche en or, Perles,& autres pierres precieuses, qui est cause que le Roy de Portugal à fait alliance à ce Roy de terre ferme, qui ne cognoit d'autres Chrestiens,& ne sçait rien de l'Europe.

Continuance des prestres en Canonor.

Ptholiu.7.ch.1. Tab.d'Asie.10. Voy Louys Varthemã.l.4.ch.10

L'Euangile prescché à present aux Indes par les nostres.

Roy de Narsingue adore la figure monstrueuse du diable.

Plus outre & sur la pointe de ce costé de mer, auant que doubler vers le goulphe Gangetique est le puissant & riche royaume de Calicuth, dans le sein nommé par Ptholomée Barigazem, qui iadis s'apelloit Camanes,mais le nom luy a esté changé en Calicuth:ville pour le iourd'huy la plus belle, riche & marchande de tout l'orient quoy que non si grande ny populeuse que le Quinsay au royaume du Cathaï. Celle est bastie en terre ferme bien que la mer la vienne arrouser d'assez pres, & n'a point port, toutesfois vers le midy court vne assez belle riuiere qui s'escoule en l'ocean, & donne moyen aux petits vaisseaux d'aborder à terre. Les maisons n'y sont ioignantes l'vne de l'autre, comme par deça, soit de crainte du feu ou qu'ils soyent si rudes de ne sçauoir s'accommo-

Où est la cité de Calicuth.

Calicuth sãs port

Pouureté des edifices de Calicuth.

der, & n'eſt point ceſte cité cloſe aucunement de murailles : les logis y ſont fort bas & de mauuaiſe grace, & les batiſſent ainſi à cauſe qu'ils n'oſent charger le lieu de fondement, eſtant le terroir tout plein de ſources d'eau, n'ayans l'induſtrie de les faire eſcouler, ny de baſtir ſur pilotis pour aſſeurer leurs edifices.

Calicuthiēs croiēt vn Dieu, mais le font oiſif.

Ce peuple eſtant Idolatre, croit neantmoins vn Dieu createur du Ciel, & de la terre, la cauſe premiere & moteur de tout ce qui eſt en l'vniuers: mais l'ayant recogneu pour tel ſi le fait il comme vn homme endormy, & qui las d'vne ſi belle œuure ne ſe ſoucie plus que de ſe repoſer & donner du bon temps, ne ſe ſouciant plus de la principauté de ce qu'il a fait & formé: & que pour ceſte cauſe il a donné la charge du gouuernement au Diable qu'ils diſent eſtre celeſte, afin qu'il ſoit iuge de la terre, & puniſſeur des mauuaiſes actions des humains, & que Dieu luy a donné puiſſance de rendre à vn chaſcun le loyer de ſes merites : & appellent ce beau dieu terreſtre Deumi, & le ſouuerain Tameran. Et puis que nous en ſommes ſi auant il faut voir leur religion & ſacrifices, qui ne peuuēt eſtre que deteſtables, veu la corruption de celuy qui ſe fait adorer ſouz la plus hideuſe figure qu'homme ſçauroit excogiter. Or le Roy de Calicuth a vn oratoire en ſon palais tout ſemé de figures diaboliques telles & ſi effroiables que les paintres nous les effigient par deça, & non guere plus grandes que medalles, ou quelque peu plus Larges, & ſpacieuſes : mais au milieu de la chapelle y a vn throſne d'erain ayant ſur iceluy aſſis vn Diable de meſme matiere & ſur teſte portant vne tiare ou Mitre comme celle d'vn Eueſque des noſtres, & penſe que ce malin eſprit leur a forgé ceſte inuention ſe mocquant de noſtre religion Chreſtienne : Mais ce braue diademe eſt embelly de trois grandes cornes de meſme metal, & le front de l'idole en porte quatre, ayant la gueule effroiablement beante & ouuerte auec quatre groſſes longues & aigues dents de chaſcun coſté, le nez difforme & faict comme le bec d'vn oiſeau, les yeux eſtincellans & hideux, la face furieuſe & eſpouuētable, & les mains faictes comme vn croc ou hameſſon & les pieds tout ainſi que ceux d'vn cocq bien ergoté. Ainſi acouſtré ceſt Idole deteſtable, ce peuple abuſé le voyant cōçoit grande frayeur: & ce qui plus l'eſtonne eſt que par tous les coings de la chapelle il voit des images Sathaniques dreſſées de telle ſorte, que de quelque part qu'on les regarde, on les iugeroit toutes eſpriſes en flammes auec leſquelles ils enueloppent les ames des hommes, deſquelles le diable prenant curée en met vne en ſa gueule & l'autre qu'il tient à l'autre main preſt d'en faire le ſemblable. Les ſacrificateurs qui retiennent le nom de Bramins de ces anciēs Bracmanes plus ſains & religieux que ces ſouïllez & maudits idolatres, ſont tenus tous les matins d'arrouſer & lauer d'eau roſe, & autres liqueurs odoriferantes ce beau monſtre endiablé, eſpandans deuant luy force odeurs aromatiques. Et offrans les encenſemens ils ſe proſternent & l'adorent & font quelquefois ſur ſepmaine ſacrifice audict idole: mais ils n'obtiennent rien de leur demande: Or ſacrifient ils en ceſte maniere : Ils ont vn comptoir faict comme vn autel ayant vn pied & demy de hauteur, de large deux piedz, & pres de trois de longueur, & y eſpan-

Le diable eſtimé p eux gouuerneur de ceſtuy monde, ceſt erreur ſemble ſorty des Manicheens.

Ornement de l'oratoire du Roy & de tous les temples de Calicuth.

Figure enorme du diable.

Bramins ſont les ſacrificateurs en Calicuth.

Forme des sacrifices faits au Diable.

dent dessus de toute sorte de fleurs,& pouldres de senteur. Apres cecy ils ont vn vase d'argent plein de sang de cocq, qu'ils mettent sur des charbons ardans, auec vne infinité de choses aromatiques pour encenser, & prenans l'encensoir, ils enuironnent l'autel le parfumant à toute outrance, & durant ces suffumigations il y a vne clochette d'argent qui ne cesse de sonner:ils coupent la gorge au cocq de sacrifice auec vn couteau d'argent,auec lequel ils s'escriment quelque temps. Et ce pendant que le Prestre fait ce sacrifice,il a & pieds,& bras enrichis de pieces d'argent qui resonnent tout ainsi que des sonettes, & sur l'estomach vne bague pendue au col,car c'est la marque pour cognoistre les sacrificateurs & Bramins du reste du peuple : Et finy qu'il a le sacrifice prenant du froment en chascune de ses mains,il sort du temple à reculons tenãt tousiours sa veuë sur l'idole iusqu'à ce qu'il est à vn arbre, qui est hors le pourpris, là où il espand le grain encloz en ses mains, lesquelles il met sur sa teste, & rentre dans l'oratoire, ostant l'ornement de l'autel. Au reste le roy ne prend iamais son repas qu'auparauant vn Bramin n'aille offrir les viandes à ce monsieur le Diable assis au throsne : & s'asseoit ce roy à terre enuironné de ces Bramins qui se tiennent quatre pas loing de luy, respondans à ses parolles en toute reuerence : & soudain que le Roy a dîné, ces messers recuillent le reste, & le transportent en vn lieu propre, où se assemblent des Corneilles, ausquelles ils departent ce qui est resté du repas de leur Prince.

Viandes du Roy offertes premierement à l'Idole.

Or sont ces Bramins en grande opinion enuers le roy, & plus encor reuerez du peuple: si que le roy voulant espouser femme, ne couche iamais auant auec elle qu'vn de ces Bramins n'en face l'essay le premier, & que le plus excellent d'entr'eux n'aye l'honneur de despuceller la royne: & a pour sa peine celuy qui faict ceste honneur au roy, que de luy planter les cornes cinq cens escuz de recompense. En Calicuth encor les estats sont partis en ceste sorte : les Bramins sont les premiers apres les Naërez, qui sont les gentilshommes, lesquels marchans en campaigne portent l'espée, l'arc & la lance, à quoy s'ils faillent ils sont cassez d'armes & de noblesse : le troisiesme ordre est de toute espece de rauaudeurs, & puis sont les Mechez, qui viuent de la pescherie,suyuent apres ceux cy les Poliares lesquels ont charge de recueillir le poiure & noix muscates. Et les Niraues qui ont en commission le labourage & cueillette du ris: mais ces deux derniers n'oseroyent approcher des Naëres & Bramins plus pres de 50. pas, qui est cause qu'ils se tiennẽt és marestz & lieux esloignez de la cité d'autant qu'on peut les faire mourir s'ils aprochẽt ces grans, ou s'ils leur viennent au deuant.

Bramins depucellent la femme du Roy.

Diuision des estats et peuple de Calicuth.

Calicuthiens võt tous nuds.

Le roy,la royne & peuple de Calicuth qui sont idolatres võt tous nuds, sauf les parties honteuses qu'ils couurent de quelques bandeaux de cotõ, mais ils laissent croistre merueilleusement leur cheuelure:le roy,ny les seigneurs de la cité n'oseroyent manger chair sans licence des Bramins, là où les autres en vsent indifferemment,sauf qu'aucun ne touche point aux vaches. Le roy estant mort ses enfans ne luy succedent point, ains c'est le fils de la sœur du deffunct qui est le seigneur,& ce à cause que c'est le Bra-

Les filz du Roy ne luy succedent, ains les neueux.

min,& non le Roy qui a depucellé la royne : ioint que le Roy eſtant abſent il y a touſiours quelqu'vn de ces Meſſers auec la royne,qui luy ſert de compaignie agreable dequoy le roy eſt auſſi aiſe,comme & la royne & le Bramin y ont du contentement. Apres le treſpas du Roy, encor tous ſes ſuiects ſe font couper les cheueux & la barbe,en ſigne de triſteſſe, les vns en vne ſorte,autres en vne autre,ſe raſans ou tondãs, ainſi qu'ilz ſont guidez de leur folle fantaſie. Les nobles & marchans font des alliances enſemble, prenans les filles les vns des autres : & ſouuent en ſigne de plus grande & eſtroite amitié ilz changent de femme,chacun prenant celle de ſon voiſin & amy,mais les enfãs ſont au premier mary. D'autres ont d'autres couſtumes,car les femmes y ont chacune ſept marys, changeans toutes les nuits de paſture , & donnans le fruit qui en ſort auquel des marys que bon leur ſemble. Ils vſent de telle iuſtice : que ſi quelcun a occis vn homme, il eſt empalé tout vif & puis pendu : mais ſ'il n'y a que bleſſure, celuy qui a forfait en eſt quitte en payant l'amende au prince. Quand aux debtes , le crediteur voyant que celuy à qui il a preſté luy ſatisfait de parolle ſeule,ayant retiré le contract du notaire , & prenant vn eſcorce verdoyante d'arbre ſ'en va pourſuiure le debteur , & l'ayant attaint le lie de ceſte hard de rameaux,le coniurant de la part des Bramins, & du Roy, de ne bouger de ladite place tant qu'il aye ſatisfait. Celuy qui eſt ainſi adiuré,ne bouge du lieu ſans le payer , car ſ'il faiſoit ſemblant de ſ'en fuyr, il ſeroit mis à mort cruellement , & ſans remiſſion quelconque. Les femmes ne ſ'adonnent à faire choſe aucune qu'à ſe pareſ & atiffer , tellement que ſortans en rue quelques nuës qu'elles ſoyent , ſi ſont elles chargées d'or,& pierrerie ineſtimable,en ayans de pendue aux oreilles,des cheſnes aux bras & aux iambes,& des carquans, & ioyaux qui leur pendent ſur la gorge & poitrine. Ie laiſſe leur trafic,guerre,banques,& diuerſité de marchandiſe,comme choſe aſſez diuulguée , pour n'oublier point vn pardon general qu'ils ont tous les ans au moys de Decembre,que preſque de toutes les parties & Prouinces voiſines, le peuple y afflue, & vient aupres de Calicuth viſiter vn temple de leur idole,qui eſt baſty au beau milieu d'vn lac,& qui eſt le plus beau edifice de tout le pays , où l'on voit deux beaux rancz de colõnes, & vne grãde lampe faite cõme vn nauire pleine d'huile pour ſeruir de clarté tout à l'entour. Ceſt oratoire eſt grand & enuironné d'arbres de toutes parts , & aucun n'entre dans le temple ſans ſe lauer dãs l'eſtang,& entrant au lieu ſaint (par eux tel eſtimé) les Bramins les arrouſent de ceſt huile ſuſdite , comme nous faiſons en noſtre Egliſe de l'eau beniſte,& ainſi oincts ſe vont preſenter au ſacrifice, adorans vne effroyable idole de Sathan , laquelle adorée, & priée chacun ſe retire: & ce pendant les Bramins leur promettent remiſſion generale de leurs fautes (tãt le diable ſçait ſe conuertir & transformer en ange de lumiere) tellement que par l'eſpace de trois iours , ce lieu eſt comme vn Aſyle & retraite de franchiſe à chacun,& n'y oſeroit-on meffaire à perſonne,ny ſe venger de ſon ennemy , voire ny pourſuiure vn criminel par iuſtice . Voila ce que nous auions à dire de Calicuth , laiſſans beaucoup d'autres ſingularitez qu'on peut recueillir des liures que les Portugais en ont fait,comme ceux

Dueil du peuple apres la mort du Roy.

Eſchange des mariages.

Fẽmes ayant pluſieurs marys.

Loy ſeuere touchant les debtes.

Femmes oiſiſues en Calicuth.

Pardon general entre les Idolatres.

Forme d'expiatiõ par les Bramins en Calicuth.

Lieu de franchiſe.

qui le ſçauent y eſtans ordinaires, quant à ce que i'en ay dit c'eſt d'vn qui a fait le voyage que ie l'ay recueilly, afin que ie ne me vante de plus ſçauoir que mon eſprit ne porte, & que auſſi ie ne veux vendre les denrées d'autruy, comme ſi c'eſtoit ma propre mercerie.

Louys Varthomã li. 5. des Nauigations.

Les roys & peuples voiſins de Calicuth eſtans de mœurs ſemblables ne nous amuſerõt d'auantage à ſingulariſer, ny Colon, ou Caicolon, qui ſont les Bates de Ptolomée, ny Coromandel, ou Malapar au goulphe Gangetique, où l'on dit qu'eſt le corps de l'Apoſtre S. Thomas: pour voir vn peu la grand cité de Tarnaſſari, chef d'vn gros royaume, & laquelle en Ptolomée eſt nommée Coſambe au ſein Gangetique, auoiſinant en ſon eſtendue vers le ſeptẽtrion les Seres, à ſçauoir le royaume de Narſingue. Ceſte cité eſt vn beau port de mer, & ſon roy eſt touſiours en guerre auec les Narſinguiens & Bengaléens ſes voiſins, ayant cent mille hommes ordinairement à ſa ſoulde & ſarment d'abillements fort cotonez, d'eſpée biẽ courtes & boucliers rõds faits d'eſcorce d'arbre tout ainſi qu'ẽ vſent ceux de Calicuth: viuãt de toute ſorte d'animaux les vaches exceptées, & mangent à terre ſans nappe, ny ſeruiette, faiſans leur ſeruice dans des vaſes de bois gentimẽt elabourez, leur boiſſon eſt l'eau ſucrée, les lits hault colloquez & faits de coton, & leurs veſtements auſſi de cotton, ou de ſoye, viuans preſque de meſme façon que nous, & cultiuans les terres en pareille ſorte, ſauf qu'ils ſont adonnez au ſeruice des Idoles.

Où eſt le Royaume de Colon.

Coſambe à preſent eſt Tarnaſſari grand & riche royaume.

Tranaſſaris dẽnent leurs femmes aux eſtrãgers pour les depuceller.

Et ont ceſte couſtume fort eſtrange, de ne dépuceler point leurs femmes ny les toucher, que quelque blanc, ſoit chreſtien, ou Mahometã n'y aye donné la premiere attainte, & de là en auant, ſi les marys les trouuent en faulte, il leur eſt loiſible de les maſſacrer. Les Roys & les ſacrificateurs venans à mourir, on bruſle leurs corps, & eſt fait vn ſacrifice ſolennel au diable, & les cendres recueillies, les mettent dans des Cruches & grands vaſes bien cloz & bouchez, que ilz enfouiſſent ſouz terre à l'imitation des Grecz & Romains le temps iadis: & tandis que le corps bruſle ilz y gettent force Aloez, Myrrhe, Benioin, Corail, Encens, Sandal, & autres ſoëfues odeurs, & aromatiques, ſonnans ce pendant les trõpettes, & fluteurs, tout ainſi que iadis les Romains en vſoyent, lors qu'ils enrolloyent quelque Empereur, & Prince au nombre de leurs dieux.

Maniere d'obſeques en Tarnaſſari.

De ces conſecrations entre les Romains. voy Herodian en ſon ſeuere Celie Rhod. liu. 21. ch. 33.

Durant ceſte ſolennité du feu, il y a vingt, ou trentre hommes deſguiſez en diables, ainſi que ilz les paignent, leſquelz vont tout autour du buſché, ſautelans, & trepignans de ioye, & comme aſſeurans l'aſſiſtance du repos du deffunct.

La femme duquel toute ſeule eſt pres du lieu batant ſa poitrine, pleurant & gemiſſant, & f'eſcriant auec grande ſignifiance de triſteſſe: & tout cela ſe fait enuiron la minuit. Quinze iours apres cecy, la femme du deffunct ſemond tous ſes parens, & ceux qui ſont les plus proches du treſpaſſé, & leur fait vn grand feſtin, au lieu meſme où ſon mary aura eſté bruſlé, où elle ſe trouue parée, & atiffée de ſes robes & ioyaux, que ſes parẽtz y portent: & faiſans vn foſſé, ou puitz biẽ profond l'épliſſent de boys ſec, & aromatique, l'entourans de roſeaux comme vne haye, & cloſture, & le couurans d'vn drap de ſoye, afin que le puidz ne ſoit aperceu.

Eſtrãge Ceremonie des femmes ſe conſſacrans à l'vmbre de leurs marys.

Ayans banqueté à plaisir, plusieurs menestries iouent de leurs instruments autour de ceste fosse: ce que estant fait, on sacrifie au diable: & soudain que le sacrifice est finy, la femme s'en vient comme toute forcennée, & ioyeusement dançant, & saultant vers ce puidz tout en feu, & vomissant les flammes, & se recommande aux prieres de ceux qui sont desguisez en diable, afin que Sathan là reçoiue en sa compaignie, & luy face le voyage seur & facile: & ces motz acheuez, elle court vers le puidz s'enuelopant dans le drap de soye, & se lance toute viue dans les flammes, où soudain ses parentz la chargent de boys, & poix resine, afin q̃ ces matieres ainsi combustibles, causent sa deffaite soudaine. Et si la femme oublioit ce deuoir à l'endroit de son mary, elle seroit deshonorée à iamais: faut toutesfois noter que ceste coustume est seulement obseruée par les grandes Dames, & ausquelles ceremonies le Roy assiste ordinairement.

Police de ceux de Tarnassari. Semblable coustume est le droit d'Aubene en France.

Quant à leur police elle est telle, que l'homicide est puny de mort, sans que grace luy soit faite. Les debteurs sont condemnez à satisfaire, si le creditéur monstre cedulle, car ils escriuent en du parchemin presque semblable au nostre, là où ceux de Calicuth, escriuent en des escorces, & tablettes de boys. Si vn estranger y decede sans hoir, le roy succede à son heritage: d'autant que aucun n'y peut tester, le Roy se disant seigneur de tout: auquel ses enfans succedent, & non les nepueux: & les naturelz du pays se voyans proches de la mort, sont tenuz par la coustume de faire partage esgal de leurs biens à leurs enfans.

Ptol. liu. 7. ch. 2. table 11. d'Asie.

Par delà le Gangé est la region de Bengala, ditte & nommée de la cité chef, & metropolitaine, de tout le royaume, laquelle par Ptolomée est ditte Baracure, auoisinant la region & Prouince Argentine, & sont les Bengaléens apellez par ceux du pays Mucins, & ce tout le long de la coste de Bengala, iusqu'au Cap qui double de Malacà, pour aller vers Ciambe, & les parties plus orientales: & pource que en Bengale, les mœurs sont mesmes que ceux de Narsingue, nous en surserrons le discours, contens de vous dire, que c'est le pays le plus fertil, riche, & plaisant qui soit en tout l'Orient, & ou se fait le plus grand trafic de pierrerie.

Bengale ou posée.

Grande fertilité & richesse de Bengale.

A ceste magnifique Prouince, s'auoisine vn Royaume qui est plus Oriental, & qui ne luy cede guere en grandeur bonté, & richesses, qui par Ptolomée est posé sur le grand goulphe d'Inde, de là le Gangé, qu'à present on nomme Pegu, à cause de la cité capitale s'apellant ainsi, & laquelle iadis portoit le nom de Balonge: estimée entre les premieres, & plus marchandes de toutes les parties qui regardent l'Orient: tant à cause de sa grandeur que pour estre bastie superbement, & abondante en toutes choses necessaires pour la vie de l'homme.

Balonge cité, à present Pegu, grand royaume.

Pegu abondé en Ciuettes.

C'est là que on trouue les Ciuettes en abondance, & à grand marché. Et quoy que le Roy soit Idolatre comme tous ses voisins, si est-ce que sa garde est de 1000. Chrestiens ausquelz il se fie, & qui viuans purement en leur religion, qui se r'aporte à la mode Grecque, manient les choses de la court, tellement que pour auoir accez au Roy, il ne fault que gaigner la grace de quelqu'vn de ces Chrestiens que on dit estre na-

Chrestiens pour la garde du Roy de Pegu.

Habitans de Pegu idolatres & paillards.

turelz du pays. Les payens y ſont adonnez eſtrangement à paillardiſe, & les femmes ſur tout, leſquelles ſont ſi impudentes qu'elles ne ſouffrent point que les hommes facent l'eſtat de les requerir. Et quoy que le Roy les charge d'impoſt les plus eſtranges, qu'il eſt poſſible d'imaginer, ſi ſont ilz neantmoints magnifiques ſur tous les orientaux, cõme ceux qui abondent en tout, & qui ne ſçauent que c'eſt preſque que la valeur des choſes deſquelles ilz ſont fournis plus qu'à ſuffiſance. Et d'autant qu'il il y en a qui ont penſé (conduitz par la ſeule deſcription de quelques cartes Geographiques entourans ce royaume de riuieres) que Pegu fuſt vne iſle, ſi par cas vous liſez cela en quelque lieu, ſçachez que c'eſt parlé contre toute verité, & du tout contre tout Geographe & ancien, & moderne: veu que Ptolomée l'a fait continent, aſſiſe & en terre ferme, & ceux qui y ont eſté accordent par leur experience, l'opinion de ce grand Philoſophe.

Erreur de ceux qui ont eſtimé que le Pegu fuſt iſle.

Cherſoneſſes preſque iſle en François. 4. en Grece, Dannemarch, Aſie & region Taurique: & en Malaca.

Voila quant au Pegu: reſte à voir les mœurs de la region, que les anciẽs ont apellé le Cherſoneſſe doré, que à preſent on nomme Royaume de Malaca à cauſe de la cité chef de toute la prouince: La cité de Malaça de laquelle le Roy Emanuel de Portugal eſcriuiſt au Pape Leon 10. eſt aſſiſe ſur la pointe du Cherſoneſſe, regardant le Ponant, & ſur vne grand riuiere nommée Gaze, où le pays n'eſt guere fertille, & toutesfois riche à cauſe du trafic: le peuple y eſt d'vne couleur paſle & tirant ſur le cendré, portans longue barbe, le front large, les yeux ronds, & le nez vn peu camus, ie dis cecy, afin que les Phiſiognomes cognoiſſent ſi la nature manque à monſtrer les vices ou vertus de l'homme par les lineaments de ſon viſage. Veu que ce peuple eſt arrogant outre meſure, fin, cauteleux, & meſchant, rebelle à ſon Roy, ne pouuant ſouffrir perſonne, car depuis qu'il eſt nuit, il fait dangereux aller par les rues, tant il y a de voleurs & de meurtriers, qui eſt cauſe que tous les ſoirs les marchans ſe retirent en leurs nauires de peur d'eſtre deualiſez. Ce peuple quoy que le Roy de Cine, y enuoye vn gouuerneur, ſi eſt-ce qu'on ne luy fait aucune obeïſſance, ains leur volonté leur ſert de loy, & ſe peuuent dire les plus corrompus de la terre. Que ſi le Roy taſche de les dõpter & adoucir leur naturelle furie, c'eſt là qu'ilz ſe monſtrent plus acariaſtres le menaçants de quitter le pays, ſ'il ſ'auance de les importuner d'auantage: & ceſte ſeule menace detient le Roy, qui craint de perdre vn lieu de telle importance, & qui luy diminueroit grãdement ſon reuenu, ſ'il failloit que demeuraſt deſert, & inhabitable. Ceux cy tant rogues & farouches, partie Gentilz, & partie Mahometiſtes, pays de tous les roys de l'Orient, furent ſubiuguez en l'an de grace 1512. par les agens, & capitaines du roy Portugal. Voiſin de Malaca eſt l'oceã comme dit eſt, auquel tirant vers le Ponant, eſt aſſiſe la grand iſle de Taprobane par les modernes apellée Sumatre, & de laquelle les anciens ont compté de ſi grandes choſes: veu que Strabon la dit eſtre obiettée aux pays des Indes, & tirant vers l'Ethiopie ſur les parties auſtrales: voire ſemble-il la ſeparer des Indes entant qu'il dit qu'entre elle, & les Indes y a pluſieurs iſles, & que Taprobane eſt du tout aſſiſe aux parties auſtrales. Ptolomée meſurãt mieux les choſes que Strabon, qui en parloit ſelon l'aduis de celuy que le Roy Alexandre y enuoya, la met preſque ſouz la zone torride, ou Equi-

Lineaments, & forme des habitãs de Malaca.

Barbarie de ceux de Malaca.

Malaca domptée par le roy de Portugal.

Strabon liu. 1. 3. & 15.

Ptolomee li. 7. c. 4. tab. 12. d'Aſie.

ou equinoctiale en pareille eleuation preſque que les Canaries, & quoy que auſtrale, eſloignée pourtant de l'Ethiopie. Les anciens qui ont eſcrit que ceſte iſle eſt gouuernée par quatre roys, n'ont point failly, veu qu'encore à preſent le maniment de la police, n'en eſt en rien diſſemblable, y ayant quatre Princes la regiſſans, & tous idolatres, & viuãs tout ainſi que ceux de Tarnaſſari. Ils ſont blãchaſtres, ayans le fronc large, les yeux rõds, le nez fort large & camuz, portans longue cheuelure, & de grande ſtature comme ceux que on eſtimeroit preſque eſtre Geans. C'eſt vn peuple aymant la paix, & iuſte en ſes actions, quoy que adonné au gain ſur tous les hommes en exerçant ſa marchandiſe, neantmoins charitable enuers les eſtrangers qu'il reçoit amiablement en ſa maiſon. Ils vſent l'or, argent, & eſtain en lieu de monnoye, y marquãs d'vn coſté, l'Idole du diable (car ils l'adorent ainſi que font à Calicuth, Tarnaſſari, Malacà, & autres Prouinces) & de l'autre vn char triomphãt, tiré par des Elephans, à cauſe que en ceſte iſle viennent les plus beaux & grands qui ſoient en tout le monde. Ie pourray deduire icy ce que Solin en recite de merueilleux, & ce que pluſieurs autres des anciens en diſent, mais il me ſuffit de paſſer par deſſus & amener ſeulement les choſes comme à preſent elles ſe comportent. A ceſte cauſe paſſẽt outre, & voulãt ſortir des Indes pour deſcrire les mœurs de ce qui reſte de peuple principal en l'Aſie, ne laiſſerons pourtant quelqs Iſles les plus remarquées à deduire, & meſme où la diuerſité des mœurs & vie ſera ſegnalée entre les autres, puis que c'eſt le ſuiet principal de ceſt œuure. Pourſuiuant donc le chemin vers les terres du grand Cam, & ce en raſant les ſillõs de la mer, laiſſans Sumatre, Monoch, & Borei iſles, où le peuple outre ſon idolatrie eſt rude, groſſier, & ſauuagement inciuil, on voit les deux Ianes fort eſloignées de noſtre hemiſphere & eſquelles on perd toute cognoiſſance du Nord, & ourſe Boreale, de laquelle i'eſpere q̃ nous diſcourrons plus à loiſir & amplement en autre lieu, ſ'il plaiſt à dieu nous preſter vie & ſanté à ſon ſeruice, & contentement des noſtres.

Taprobane regie par quatre roys.

Lineaments des habitans de Sumatre.

Sumatriens fort charitables.

Solin chap. 56.

Iſles vers le grand Ocean des Moluques.

Des deux Ianes la plus grande ne peut iamais eſtre domptée par le grand Cam, ny meſme la petite ſi ce n'eſt en quelque endroit, & par la faineantiſe de quelque Roy, d'autãt qu'elles comprenent ſix Royaumes, ſi grãde, & ſpacieuſe eſt leur eſtẽdue, à ſçauoir de celuy Ferlech, Baſinan, Samare, Dragoïan, Lambri, & Fanfur. Ce peuple en general eſt ſans aucune fraude infidelité, ny tromperie, idolatre au poſſible, mais fort diuerſemẽt les vns adorans le diable, comme ceux de Calicuth, & Sumatre, les autres ſouz diuerſes formes d'animaux, les aucuns receuans le Soleil, & la Lune pour dieux, & vne bonne partie ſi beſtes, & eſtourdis, que la premiere choſe offerte leur ſert de Dieu pour la iournée. Leur couleur & ſtature preſque comme nous, ſauf qu'ils ont le front plus large, & grands yeux, & iceux vifz, & verdoyans, mais camuz au poſſible, & portans tous la cheuelure fort longue: & parlant en general, ce peuple ayme fort la iuſtice, & ceux qui en ont la charge, vont veſtuz d'vn manteau de ſoye, ou de cotton, tenans vn bras dehors iceluy, & quelquesfois vn corſelet, quoy que peu ſouuent, à cauſe qu'ilz ne ſont gueres adonnez à la guerre à laquelle toutesfois ſ'ils ſont contrains d'aller, forcez de l'aſſault de quel-

Voy Marc Paul. venit. li. 3. ch. 13.

Idolatrie des habitans de Iane.

Iuſtice aymée des habitãs de Iane.

Sagettes enuenimées en Iane.

cun,ilz s'aydent de ne sçay quelles serbatanes, auec lesquelles ilz gettent des saiettes si dangereusement enuenimées que pour le peu de sang qu'elles puissent tirer du corps de celuy sur qui ils les descochent, il n'y a remede aucun pour les preseruer de mort. Et particularisant les Prouinces, c'est au royaume de Ferlech lequel est tout mõtaigneux, que le peuple est tout brutal n'ayãt cognoissance de loy, ny ciuilité quelconque, adorant la premiere chose qu'il rencontre sans autre discretion, sinõ que l'instinct de ceste raison cachée en leur ame, mais plustost à demy estainte, leur monstre qu'il faut recognoistre quelque diuinité : mais il la cerche trop grossierement. Ceux de ce Royaume qui auoisinent la mer sont Mahometistes, à cause des Mores qui y trafiquent ordinairement : & aux habitans de Ferlech sont semblables aussi ceux de Basinan. Les Samaristes sont Antropophages & mãge-hommes, mais non auec la cruauté des Cambales Ameriques, car ceux-cy, s'attaquent seulement aux vieillars ia cassez de trop d'aage, & qui n'ont plus de force, lesquels les autres qui ne viuent pas si bestialement, ne laissent pourtant de tuer, & les vendre aux Antropophages, lesquels en font de bons repas : & autant en font ilz aux ieunes gens s'ilz les voyent estre tombez en quelque maladie, que les sages d'entr'eux iugent pour incurable: car leurs plus proches parens les despechent, afin de ne les voir languir, & de mesme vendent leur corps à ces mange-hommes: desquels fault que les estrangers se contre-gardent s'ilz ne veulent estre surpris pour leur seruir de pasture: Mais en la terre de Dragoïan voyãs leurs parẽts & amys malades, s'adressent aux sorciers & enchanteurs, qui sont leurs prestres, pour sçauoir de Sathan, ce qui doit aduenir du patient, que s'ilz raportent qu'il n'y a plus de remede, ilz estoupent les conduis au malade, & le suffoquent ainsi luy empeschans la respiration, & deschirans la chair la mangent cuite, ayans opinion que si les vers faisoyent c'est office, que l'ame du trespassé n'en fut punie & tourmentée en l'autre monde: & ainsi ils croyent les ames estre immortelles: & enterrent les os dans des montaignes. Le long de la mer de Sur, tirant vers le royaume de Mangi & Ciamba, est la region par Ptolo. apellée Sine: en laquelle est compris le Royaume de Maobaar en la grãd Inde, qui est terre ferme, & non isle, & approchant le grand Royaume de Cathaï. C'est en ce païs que on pesche des perles en ceste maniere: ces gens font venir leurs Bramins, lesquelz auec des charmes & ensorcellements leur font à croire de faire assembler ces huistres qui portent les perles, & ce seulement durant les moys d'Auril, & de May, & les marchans apres la pescherie en doiuent la disme au Roy, & aux Bramins de douze vne. Ce peuple va tout nud, si ce n'est leurs vergoignes qu'ils couurent d'vn linge : & le roy ne va non plus vestu que les autres, bien est vray que pour sa magnificence il porte vne chaine d'or au col toute enrichie de Perles, Saphirs, rubis, esmeraudes, & autre pierrerie de valeur inestimable. Porte encor au col vne cordelée de perles & autres pierres enfilées auec de la soye iusqu'au nombre de 104. afin qu'elles luy facent souuenir d'autãt d'oraisons qu'il doit dire tous les iours à l'hõneur de ses dieux : car tout ce peuple est idolatre, & la plus part adore le Bœuf, qui est cause que on n'en tue aucun en celle Prouince: & si quelcun

Sotte idolatrie de ceux de Ferlech.

Samaristes en Ia ne sont mãge-hõmes.

En Dragoïan aussi mangent les hommes.

Raison pourquoy ils mangent leurs parents.

Ptolomée l.7.ch. 3. Tabl.11.d'Asie.

Perles au royaume de Var Maobaar

Magnificence du Roy de Maobaar

Bœuf adoré en Maobaar.

en meurt, ilz engraiſſent & oignent de ſa greſſe leurs maiſons auec grande ceremonie. Ce pays eſt plein de magiciens, deuins, & enchanteurs : & ont des monaſteres, où ils adorent les idoles, & eſquels ils conſacrent des filles, non que elles ſy tiennent, car chacun garde la ſienne en ſa maiſon, mais quand ilz ſacrifient, ces nonnains ſe vont ioindre aux ſacrificateurs, leſquels tous enſemble ſe mettent à chanter, & dancer deuant leur dieu, & vrlans & braïans, font vn piteux ſeruice, & fort mal-plaiſante muſique: eſtimans que tandis qu'ils dancent, ainſi que leurs dieux banquetent, & ſe repaiſſent de la viande qu'ils leur ont preſentée. Si quelcun eſt là cõdemné à mort pour quelque ſien forfait, ſ'il demande la grace de ſe tuer de ſa main propre à l'honneur de quelcun de leurs dieux, le Roy luy accorde facilement. Le roy eſtant decedé on le bruſle, ſelon la couſtume qui eſt preſque commune à tous ces orientaux, ceux qui ont eſté les plus familiers de ſa maiſon ſe gettent de leur bon gré au feu auec le corps, eſperans qu'en l'autre monde ils luy tiendront auſſi compaignie. Ils ſont abhominables en toute eſpece de paillardiſe : & combien qu'ils mangent chair ſi ſont ilz ſi ſuperſtitieux que de ne tuer aucune beſte, ains taſchent que cela ſoit fait par la main de quelque eſtrãger. Les meurtres & larcins y ſont punis rigoureuſemẽt: l'vſage du vin leur eſt interdit, & ſi quelcun eſt prouué d'en auoir beu, il eſt declaré infame ſans que iamais il ſoit receu pour teſmoing, Voire ne reçoiuent ils en iugement pour teſmoigner ceux qui montent ſur mer pour faire voyage à cauſe qu'ils les eſtiment deſeſperez, & homicides d'eux-meſmes. Les Bramins de Var Maobaar, ſont natifs du royaume de Lar, voiſin du ſuſdit, du coſté de ſeptentrion : & ſont ces Preſtres (quelques enchanteurs qu'ils ſoyent) gens de bonne vie, abhorrãs ſur tout le menſonge, larcin, & paillardiſe, ne prenans qu'vne femme, & ſabſtenans de chair & de vin, ſans que iamais ilz tuent animal quelcõque. Iamais ne ſe font ſaigner, auſſi n'en ont ilz guere grand beſoing, à cauſe de leur ſobrieté: & vont du tout nuds, ſans rien couurir, diſans que ce n'eſt à eux d'auoir honte, veu qu'ils ſe ſentent eſtre ſans peché. Et ſont ſi ſuperſtitieux que de ne manger aucune herbe verdoyante, ny ſe coucher ſur icelle, à cauſe qu'ils tiennent que tandis qu'elles verdoyent, elles ont ame, & qu'ils craignent de les tuer, & cõmettre peché, en priuant de vie quelque creature. Ils couchent ſur la terre dure, & bruſlent les corps des treſpaſſez, imitans preſque les Brachmanes anciens, deſquels à eſté dit cy deſſus. Voila vn ſommaire de preſque tous les peuples des Indes ſelon, & le cours geographique de Ptolomée, & la deſcriptiõ des modernes deſquels nous auons tiré la memoire des mœurs, religiõ, vie & ceremonies, laiſſans les eleuations & confront, ou auoiſinement de chacune prouince, cõme n'eſtant noſtre ſuiet pour le preſent, & qu'en autre lieu i'eſpere en dõner le paſſetemps au lecteur, auec plus de curioſité, iugemẽt, & diligence. I'ay laiſſé les regions treſoriẽtales de Mangi, Ciambe, & Quinſay, à cauſe que eſtant ſuiettes au grãd Cam de Tartarie, i'eſpere q̃ deſchiffrant les mœurs de ce peuple. Nous y enueloperons auſſi les terres de ſes conqueſtes.

Filles conſacrées au ſeruice des dieux.

Loix de Maobaar & punitiõs des crimes.

Obſiques des roys quelz.

Vin deffendu en Maobaar.

Les nauigans refuſez en teſmoignage.

Bramins gens de ſainte vie.

Superſtition des Bramins.

Bramins ſont les anciens Brachmanes.

Mangi & Ciambe au coing de l'orient ſur le grand ſein de Ptolomée: que les noſtres appellẽt mer de Sur.

De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. *Chapitre 10*

Herodote liur. 4.

Berose liur. 4. des antiquitez.

Autre est l'opinion de Iosephe, antiq. liu. 1. ch. 6.

E pays de Scythie, est vne region Septentrionale portant ce nom d'vn des enfans de Hercule, nõmé Scythe, ainsi que tient Herodote: ou suyuant l'opinion de Berose Caldéen, ce Scythe fut filz d'autre que de Hercule, & d'vne dame nõmée Araxé femme de Noé, & né, & nourry audit pays de Scythie, à laquelle il donna ce nom. Les Scythes dés le commencement n'auoyent guere grand estendue de pays, mais par succession de temps ilz prindrent force, & accroissement par leur grande vaillance & vertu, tellemẽt que ayãs assuietty plusieurs prouinces, & vaincu diuerses nations, ilz gaignerent vn bien grand Empire, & se rendirent illustres & fameux par tout le monde. Les premiers d'entr'eux, s'arresterent déz le commencement pres le fleuue Araxé, en bien petit nõbre: & incogneuz, & sans grand renom de leur vertu, neantmoins ayãs eslu vn roy d'ẽtr'eux homme vaillant, & hazardeux, & excellẽt sur les autres au fait de la guerre & ruses d'icelle ils estendirent leurs terres & iurisdiction. Ceux qui se tenoyent aux montaignes coururent le long du mont Caucase, & les habitans en la planure, allerent en s'agrandissans dés L'oceã, & Paluz Meotides, iusqu'au fleuue Tanai & autres lieux: lequel fait que le pays de Scythie prenãt vn long cours vers l'orient, & passant le mont Imaé, & le trauersant par le milieu, est par iceluy diuisée en deux, l'vne desquelles s'apelle Scythie dans le mõt Imaé, & l'autre hors & delà ledit mõt: Et ont esté touſiours les Scythes non assuiettis le tẽps passé de personne, ny guere iamais assaillis pour estre soumis à l'épire de personne. Car c'est ce peuple, leql assailly par Darie grãd Roy de Perse, cõtraignist son armée de s'ẽ fuir, nõ sans grãd perte de gens, hõte & reproche pour vn si grãd Monarque. Deffirẽt le grãd Cire auec toute son armée, cõduitz par vne femme, à sçauoir Tomiris royne des Massagethes. Alexandre le grand, y ayant enuoyé vn sié capitaine auec vne belle armée, n'eust point meilleur marché q̃ les autres, y perdãt, & le chef & les soldats. Les Scythes ont biẽ ouy parler iadis des Romains, mais d'auoir senty leur force, & empire, il ne s'ẽ parle aucunemẽt: ce peuple est rude, grossier & patiẽt soit au trauail, soit aux incõmoditez de la guerre, & puissant outre la cõmune force des hões. Le tẽps passé on ne cognoissoit aucune differẽce des natiõs cõprises sous le nõ de ceste gent, pour n'estre diuisée par cartiers ainsi qu'elle est à present en ses Hourdes (desq̃lles nous parlerõs aux Tartares) comme celle qui pour lors ne se soucioit de cultiuer les chãps, ny de bastir maisõ, ou se retirer en loge qui luy fust certaine, vagãt, & courãt par les aspretez des mõts, & profond trait des deserts, & solitudes cõduisant touſiours ses troupeaux qui estoit toute leur richesse, & desquelz ilz se vestoyent & nourrissoyent portants leurs femmes & enfans sur des chariots, qui estoyẽt leurs maisons, cõe encore on le peut voir & en la Scythie Asiatiq̃, & en l'Europe parmy la Moscouie le long du fleu Rha tirãt vers les mõtaignes. Et d'autãt q̃ ce peuple viuoit iustement de son propre instinct & naturel, aussi n'vsoit-il de loy

Araxé est vn fleuue d'Armenie. Strabon 11. & 15. Appian de la guerre Parthiq. & Mithridat.

De la diuision de Scythie voy Ptolom. liu. 6. ch. 14. & 15. Table d'Asie. 7. & 8. Strabon. liure 13. Pomp. Mel. li. 1. & 3. Orose liu. 1. ch. 2.

Darie mis en fuite par les Scythes. Herodot. liur. 4. Iustin liu. 1 & 2.

Cire occis par la royne des Scythes Herodot. li. 1. Iustin. li. 1. Orose. l. 2. ch. 7.

Iustin dit que les Scythes vainquirent les gẽs d'Alexãd & Quint. Curse tient qu'ilz suiuirent Alex. à la conqueste des Indes. Voy Curtie liu. 8. & 9.

Maisons des Scythes sont les chariotz.

quelconque: & ſur tout ils abhorroient le larcin comme ceux qui n'enfermoient point leurs haraz, & troupeaux dans dés cloz, & paliſſées,où les enſerroient dans dés loges bien murées, ains les tenoient en belle & pleine campaigne,ſe fians en tout le monde. Ils n'auoient aucun vſage d'or,ny d'argent:le lait,& le miel leur ſeruoient de nourriture, ſ'armans contre les rigueurs,& froidures de l'hiuer, qui leur eſt preſque continuel des peaux des beſtes ſauuages,ne ſçachans que c'eſtoit que de faire acouſtremens de laine,ny la tiſtre & en faire du drap. Et telle eſtoit la façon & maniere de viure des Scythes la plus commune, iaçoit que non de tous: car comme ils fuſſent ſeparez,& diuers les vns des autres, auſſi y auoit il de la diuerſité és mœurs,chacun ayant quelque cas de particulier, comme nous dirons cy apres,mais que nous ayons encore eſpluché vn peu ce qui touche au viure general de toute ceſte nation. Laquelle eſt fort gloute du ſang humain à tout le moins en pluſieurs endroits,veu que iadis les Scythes dés qu'auoient pris vn homme en guerre ils en humoient le ſang, & de tout autãt que chacun en mettoit à mort,il failloit emporter la teſte au Roy,au-moins ſil y auoit part à la proie & butin,car autrement, il n'y pouuoit demander. Or coupoient ils les teſtes en ceſte ſorte,ils l'inciſoient en rond, tout autour des oreilles,& en ayans tiré le teſt,ſe couoient ce qui eſtoit dedans,en oſtans par meſme moien la peau : ainſi qu'ils font le reſte du cuir de tout le corps,lequel ils coronoiẽt comme celuy d'vn bœuf,& ſ'en veſtoient,& en faiſoient des rénes pour les brides de leurs cheuaux,ou en vſoiẽt cõme de ſeruiettes faiſant leur repas,&tant plus vn hõme auoit de tel ſeruice,il eſtoit eſtimé le plus illuſtre & excellẽt entre eux. Les aucuns encor coupoient les mains dextres de leurs ennemis,les eſcorchant à tout les ongles,& en paroient la couuerture de leurs carquoys,& trouſſes de ſaiettes:d'autres ayans eſcorché l'homme tout entier eſtendoient le cuyr ſur des aiz,& le portoient pour parade ſur leurs cheuaux. Les teſtes que i'ay dit qu'ils eſcorchoient,les ayant couuertes de cuir de Beuf par le dehors, au dedans les doroient fort mignonnement, i'entens ceux qui eſtoient les plus riches,& ſ'en ſeruoiẽt pour taſſe, & gobelet à boire,& en faiſoient preſent aux hommes de marque eſtrãgers venans les veoir, leur faiſant recit de leurs proueſſes, & comme c'eſtoient les teſtes de ceux qu'ils auoient vaincuz, & occis en guerre. Vne ſeule fois en l'an, les Princes chacun en ſon païs,donnoient du vin aux troupes de leurs ſoldatz, & en beuuoyent ſeulement les meurtriers de leurs ennemis, & ceux qui n'auoient rien fait de ſegnalé eſtoient mis à part ſans honneur quelconque,qui eſtoit vne grande & inſuportable infamie entre eux:la ou celuy qui auoit fait multitudes de maſſacres eſtoit eſtrené de deux taſſées de vin,car autant portoit il de gobelets pour parade. Leurs dieux principaux eſtoiẽt Veſte déeſſe & preſidẽte ſur tous,& apres Iupiter,& Telluz, laquelle ils eſtimoient eſtre l'eſpouſe à Iupiter, & ceux cy honoroient ils & taſchoient de ſe les rendre propices : apresceux cy ils adoroient Apollon, & Venus celeſte, Mars & Hercule,ſans que toutesfois ils dreſſaſſent temple,autel,ny ſimulachre,ou ſtatue à pas vn d'eux, ſi ce n'eſt à Mars,auquel ils ſacrifioiẽt chacun centieſme de tous ceux qu'ils

Ceux qui ont eſcrit des Scythes anciens ſont Iuſtin liur. 2. Herodot. liur. 4. Strabon. 11.

Simple nourriture des Scythes.

Scythes gloutons du ſang humain.

Seruiettes des Scythes de cuir d'hõmes.

Gobelets de Scythes de teſtz d'hõme.

Vin à qui permis & quand aux Scythes.

Dieux honorez iadis par les Scythes.

Venus celeſte adorée par les Scythes Voy Heſichie, de ceſte Venus parle Pauſanie és Atticques.

Sacrifices des Scythes.

Mars adoré ſous la figure d'vn eſpée Herodot. 4. Amm. à Marcel. liur. 31.

prenoient en guerre : aux autres ils ſacrifioient des beſtes, & principalement des cheuaux : quant aux pourceaux, ils en faiſoient ſi peu de compte, que ſeulement ne vouloient ſouffrir qu'on en nourriſt vn ſeul parmy leurs troupeaux. Quand leur Roy puniſſoit quelcun de mort, ce n'eſtoit ſur luy ſeulement qu'il vomiſſoit ſon ire, ains encor y comprenoit tous ſes enfans maſles, ne faiſant aucun outrage aux femelles. Auec quiconque les Scythes faiſoient alliance, ou ligue, c'eſtoit en ceſte ſorte qu'ils s'y gouuernoient, prenans vn grand hanap de terre, & y verſans du vin y meſloient auſſi du ſang de toutes les deux parties faiſans amitié enſemble, inciſans quelque partie de leur corps auec vn glaiue: puis arrouſans le bout,

Forme de iurer alliance entre les Scythes.

& pointe de leur eſpée dedans ce vin: ils en faiſoient le ſemblable de fleſches, haches & dards: puis iurans vn long ſerment auec imprecations contre celuy qui comprenoit l'alliance, il failloit que touts beuſſent du vin de ce hanap, non-ſeulement les parties principales qui capituloient, ains encor tous les plus grands qui aſſiſtoient compaignons de ceux qui faiſoiét la ligue. Les Mauſoles & ſepulchres de leurs roys eſtoiét au païs des Gerres,

Il parle icy de la Scythie d'Europe veu que le Boriſthene paſſe en Poloigne. voy Pthol. liur. 3. ch. 5. Table d'Europ. 7

qui eſt où le Boriſthene cõmence à porter, & eſtre nauigable. En ce païs là, le Roy eſtãt decedé, ils faiſoient vne foſſe bien profonde, en figure carrée, puis prenans le corps, duquel ils tiroient les entrailles, ils l'enciroient, & en lieu de ce qui auoit eſté oſté du ventre ils y mettoient des poudres odoriferantes, de la ſemence d'Ache, & d'Anis, ce que fait ils le couſoient & mettoient ſur vn chariot le renuoyãs de nation à autre, & chacune luy faiſant vn pareil ſeruice : & ce pendant les courtiſans, & ordinaires de la maiſon royale ſe fendoient les oreilles, & coupoient les cheueux en ſigne de triſteſſe, deſchiquetoient les bras, & pinſetoient le nez iuſqu'à effuſion

Ceremonies grandes és obſeques des Roys Scythiens.

de ſang, & ſe perçoient d'vne fleſche la main gauche: & apres que le corps auoit paſſé par tous les païs, & contrées de la iuriſdiction du deffunt, ils le laiſſoient en la Prouince la plus lointaine de ſon Empire. C'eſtoit la que le ſepulchre eſtant dreſſé, & que le corps mis en vn lit dans ſon cercueil, & deſcendu en la foſſe on plantoit des lances & autres longs baſtons à l'entour, auec des verges par deſſus, enſemble quelques habits: & ayãt mis en l'eſpace vuide du cercueil, vne des plus fauorites cõcubines du Roy, & la plus cherie de luy tãdis qu'il eſtoit en vie. Encore failloit il que pour l'aller ſeruir en l'autre mõde, il euſt de ſes officiers qui l'accõpaignaſſent : & pour ceſte cauſe ils eſtrangloiét pres le tombeau vn chãberlan, le cuiſinier, ſomeiller, vn courrier ou ſergeãt, & ſon muletier, to⁹ n'ayãs qu'vn

Eſtrangere cõpenſe des plus loyaux ſeruiteurs des roys Scythes.

cheual pour porter leurs hardes, qui eſtoit maſſacré auec eux & tout enſẽble auec la vaiſſelle, & meubles plus precieux du Roy, eſtoiét ainſi enterrez auec leur Prince : & encore au bout de l'an il luy faiſoient vn pareil ſeruice aux deſpẽs touſiours de la vie de ſes meilleurs, & plus anciens ſeruiteurs, & officiers. Leſquels eſtoiét tous Scythes naturels, & de franche, & noble race & tels qu'il plaiſoit au Roy de choiſir, d'autãt que nul eſclaue eſtoit receu à ſon ſeruice : & de ceux cy ils en eſliſoient. 50. auec pareil nõbre de cheuaux, qu'ils eſtrangloiét, leur oſtãt les entrailles, & recouſans

Garde morte pour les roys deffunctz entre les Scythes.

le vẽtre, les couurans encor de leurs mãteaux, les attachoiét autour du tõbeau fait & couuert d'vne voulte, eux eſtãs à cheual, & poſez de telle ſorte qu'õ les pouuoit voir de loin en tout tel equipage : cõme ſi c'euſt eſté vne

troupe de caualerie ordonnee là pour la garde du Roy decedé. Et telles estoyét les ceremonies & funerailles des Rois estans mis en terre. Les personnes priuées ont eu aussi leur façon particuliere de sepulture, car vn estant trespassé, les siens le mettoient sur vn char, & le portoient vers ses amys & parens, chacun desquels dressoit vn banquet en son lieu & posade à tous les parens du mort, & autres qui accompagnoient le corps, & ainsi ils le pourmenoient par l'espace de 40. iours, lequel finy ils le mettoient en terre, luy ayans premierement purgé & nettoyé le test en ostans le cerueau, & le lauant fort soigneusement sur le corps ils mettoient trois pieces de boys se correspondans ensemble, & baissans leur pointe sur lesquelles ils posoient des tentes de laine, le plus gentiment qu'il leur estoit possible: puis gettoiét dans vn vaisseau fait comme vne barque, & mis sur le tombeau entre les voiles, & le bois des pierres, les plus luysantes qu'ils sçauoient choisir. Les hommes en Scythie ne se lauent point, mais leurs femmes pres de quelque pierre aspre, & raboteuse y espãdans de l'eau par dessus, s'y frottoient, & estrilloient le corps nud, & estant de telle friction enflée leur chair, elles se frotoient le corps de boys de Ciprez, Cedre, & Encens, si elles en auoient, & la face de certains medicaments composez de drogues semblables: & par ce moien elles sentoient bon, & le iour apres ayant osté ces emplastres, & drogueries, elles apparoissoient plus belles, & d'vn taint plus gẽtil & gaillard. Si ce peuple vouloit iurer, ou receuoit quelcun à serment on ne iuroit que par le throsne royal, & s'il se pariuroit, ayant esté cõuaincu par les enchãteurs, en faisans la preuue auec des verges de Saulx, soudain il perdoit la teste, & ses biens estoiét cõfisquez à ceux qui auoiét fait preuue de son crime & pariure. Les Massagetes sont Scythes d'Asie se tenans delà la mer Caspie, autrement d'Abaccuc, estans semblables aux Scythes & en habits, & en façõs de faire, qui est cause que plusieurs les cõptent & mettét entre les Scythes. Ils bataillét, & à pied, & à cheual & inuincibles presque en l'vne & l'autre sorte du cõbat, vsans de la lance, sagettes, & sangare, qui estoit le glaiue duquel ils s'aydoient ordinairement comme de leur espée: ayans pour enrichissement de l'or en leurs baudriers, aux morions & salades, & aux esselles de leurs harnois: armans en outre les poitrines, de leurs cheuaux de fin or, & de mesme metail ils en faisoient les mors des brides, & les bardes & chanfrains. Le bout de leurs lances estoit d'erain, & d'erain aussi ils garnissoiét leurs trousses & carquois, n'ayans aucun vsage de fer, ny d'argent. Chacun d'entre eux prenoit vne femme quoy que tous les acointassent en public, & sans honte ny respect quelconque: & c'estoient les seuls d'entre les Scythes qui en vsoient ainsi, si tels est qu'il les faille dire ny estimer. Veu que si quelcun d'entre-eux auoit enuie d'auoir affaire à sa fẽme, il ne faisoit q̃ pendre son carquois à son charriot, & empoignoit la fẽme, sans honte aucune d'hõme qui le peu regarder. Ce peuple n'auoit aucun terme certain & naturel limité pour sa vie, à cause q̃ dez que quelcun estoit paruenu à grãde vieillesse, ses parẽs & alliez assẽblez ensemble le massacroiét, & encore quelq̃s brebis pour luy faire cõpaignie, & faisans cuire indifferẽment ensemble, & la chair de l'homme, & celle des ouailles ils en dressoient leur ban-

Sepultures des personnes priuées entre les Scythes.

Fard des femmes iadis en Scythie.

Moyẽ d'esprouuer le pariure & peine d'iceluy.

De ceux cy estoit royne Tomiris, qui occist Cire Iustin. 1.

Ptholo. l. 6. c. 13. Tab. 7. d'Asie met les Massagetes entre les daces, hors de Scythie.

Strabon 11.

Vie esbontée des Massagettes.

Estrãge banquet des Messagetes.

quet,& eſtimoient ceſte mort la plus heureuſe qui leur euſt ſceu aduenir. Or ne mangeoyent ils point ceux qui mouroyẽt de langueur & maladie: mais les enterroient,deplorans leur fortune pour n'auoir eu ce bon-heur d'eſtre immolez & mangez par leurs bons parens & amys. Ils ne ſemoient choſe quelconque pour pouruoir à leur vie,d'autant qu'ils ſe contentoiẽt de leurs troupeaux, & du poiſſon que le fleuue Araxe leur fourniſſoit en abondance:& vſoient fort de lait pour leur breuuage. Entre les dieux ils honoroient ſur tous le ſoleil,en l'honneur duquel ils immoloient le cheual à ſçauoir prenans ceſt eſgard que de ſacrifier au plus haſtif, & courant des Aſtres,l'animal le plus ſoudain & courageux à la courſe. Les Seres viuoient debonnairement,& treſpaiſiblement enſemble, & non-obſtant ceſte affabilité, ſi euitoient ils la ſocieté de tous autres hommes, tellement qu'ils ne vouloient trafiquer auec eſtranger quelconque par communication de parolle. Mais ſ'ils vouloient contracter & vendre leurs dérées,ou d'autres en acheter,l'eſtranger eſtoit contraint paſſer le fleuue,ſur le bord duquel chacun mettoit ſa marchandiſe,là où les Seres (ſans acheter toutesfois rien d'eſtrange) donnoiẽt pris du ſeul regard à ſes denrées, que l'eſtranger païoit ſans autrement en diſputer.

Le ſoleil adoré par les Maſſagethes.

Cheuaux immolez au ſoleil, & pourquoy.

Seres peuples en croiſſoit la ſoye, à preſent royaume de Cambalu, cité royale du Cam de Tartarie.

Trafic des Seres: à preſent tout chãgés. voy Ammiã Marcellin. li. 23. Põponie Mele. 3. Solin. chap. 53.

Entre eux la femme paillarde,ny l'adultere,ou le larron n'eſtoiẽt point apellez en iugement,& ne ſçauroit on dire que iamais vn meurtre y euſt eſté commis, comme ceux qui ont plus de crainte de la tranſgreſſion de leurs loix,que de la menace des conſtellations,ny predictions de ceux qui dreſſent les Horoſcopes,& natiuitez. Ils ſe tiennent és parties plus orientales:& d'autant qu'ils viuoient fort chaſtement,ils ne ſentoient ny l'incõmodité du degaſt de leurs bleds fuſt par bruine, ou par greſle & tempeſte ny de leur ſanté par peſte ou autre maladie quelconque. Aucun d'entre eux n'acoſtoit ſa femme tandis qu'elle eſtoit enceinte, ny lors qu'elle ſouffroit ſon fluz menſtrual,nul n'y mangeoit beſte qui fut ſouillée, & ne faiſoient aucun ſacrifice,chacun eſtant inge de ſoy-meſme en ſuyuant naturellement ce qui eſtoit de droit & iuſtice,qui eſtoit cauſe qu'ils n'experimentoient point ces fleaux auec leſquels Dieu chaſtie les meſchancetez des hommes,ains viuans longuement,à la fin ils mouroient ſans maladie, & deffaillans heureux en grande vieilleſſe. Les Tauro-Scythes ainſi nõmez,à cauſe du mont Taurus pres lequel ils habitent,dedioient & immoloient vne vierge,ceux qui eſchapoient du naufrage,& perils de la mer & ſur tous les Grecs qui y abordoiẽt,les traitãts en ceſte maniere: Ayant fait quelque aſſez longue priere,ils aſſommoient l'eſtranger d'vne maſſue, & luy coupans la teſte,aucuns tiennent que le tronc du corps eſtoit precipité du hault d'vne roche dans la mer,d'autant que leur temple eſtoit baſty ſur le hault & pointe d'vn eſpouuentable & aſpre rocher, & ſur lequel ils fichoient & plantoient les teſtes des immolez : d'autres accordent bien quant à planter ainſi les teſtes, mais nient que les corps fuſſent precipitez,pluſtoſt les mettans les Tauriques en terre. Le Diable auquel ils faiſoient ce ſacrifice, on diſoit que ce fut iadis Iphigenie fille d'Agammennon Roy de Micenes. Quant à ceux qu'ils prenoient en guerre, c'eſt ainſi qu'ils les traitoient: chacun emportoit en ſa maiſon la teſte de ſon ennemy,

De la longueur de vie des Seres. voy Strabon. 15.

C'eſtoient ceux de la region Taurique au Cherſonneſſe, où ceſte vierge eſtoit Iphigenie Pauſanie. liur. 2. Herodote. 3. Iſacie ſur Licophon. & Diodor. Sicil. liur. 5. toutesfois tous accordent que c'eſtoit Diane.

De ceſte Iphigenie les poetes Tragiques en ſont pleins.

Cruauté des Tauroſcythes.

ennemy,&la fichant ſur vn pieu la mettoient au plus hault feſte du logis, & bien ſouuent ſur le pignon de la cheminée:les mettant en lieu ſi eminent,à cauſe qu'ils les diſoiét eſtre les gardes de leurs maiſons,& familles. Ce peuple ne viuoiét que de larcins,& des pilleries faites à la guerre. Mais les Agathirſes eſtoient fort propres, & ſe tenans tres-mignotement ſe parans d'or,& ioyaux precieux,& vſans de leurs femmes deuant tout le mõde,afin que ceſte communauté les rendiſt tous freres & domeſtiques en vne commune liaiſon, ſans qu'ils ſe portaſſent enuie, ny s'entrehaiſſent pour cela en ſorte quelconque: & quant au reſte aprochans fort de la maniere de viure des Thraciens. Les Neures viuoient tout ainſi que les Scythes, leſquels quelque peu de temps auant le voyage de Darie contre les Scythes furent contrains de quitter leur païs, à cauſe d'vne grande multitude de ſerpent qui s'y engendra & les infectoit, & gaſtoit fort pernicieuſement.Ce peuple auoit vne eſtrãge opiniõ.Et ſe perſuadoit que tous les ans en certaine ſaiſon ils deuenoyent loups & le iuroyent, affermoyẽt auec grands ſermens & proteſtations : & que de rechef ces iours paſſez, ils recouuroyent leur forme premiere. Les Antropophages c'eſt à dire mange-hommes eſtoient les plus ſauuages & cruels d'entre tous les hommes ſans loy, droiture ny iugement, s'excerçans à la nourriture des beſtes, & portoyent l'abillement ſemblable aux Scythes, ayant vn propre & particulier langage, encor y eſtoyent les Melanchlenes, ayans ce nom,pource qu'ils alloyẽt tous veſtus de couleur noire, leſquels vſans de façons de faire des Scythes, s'adonnoyẽt auſſi à ſe repaiſtre de la chair humaine comme les precedents.La nation des Budins eſtoit fort grande, & la prouince ſpacieuſe & fort populeuſe, tous ayans les yeux de couleur celeſte & azurée & le poil roux: leur cité principale eſtoit Gelõ, qui auſſi leur faiſoit porter le nom de Gelons.Ceux cy celebroyẽt tous les trois ans les Baccanales,ayans le tẽps paſſé eſté Grecs,mais chaſſez de leur terre, & ſe retirans là,tindrent les mœurs & Scythiques,& Gregeois, comme auſſi leur langage eſtoit meſlangé de l'vn & l'autre peuple: quoy que les Gelõs fuſſent differens & en langue & en façons de vie du reſte des Budins:leſquels eſtans naturelz du païs des toute ancienneté, s'adonnoient auſſi à l'eſtude peculier au Scythe,qui eſt de nourrir les troupeaux, & ſont les ſeulz entre les Scythes,qui mangent les poux & vermine qui naiſt en leur chair:là où les Gelons eſtoient laboureurs,viuans de froument, & ſ'exerçans aux iardinages,ſans reſſembler leurs voiſins,ny en couleur ny au viſage,& fierté de regard.

Neures peuples chaſſez de leurs païs par les Serpents.

Folle opinion des Neures ſe penſans eſtre Loups. d'où cela procedoy Celiꝰ Rhod. liu.27.cha 12.on apelloit tels hõmes Loups-Garoux. S Auguſt. cité de Dieu liu.18. Ptholom.li.6.ch. 16. met ces Antropophages en la Prouince Serique, ou de Cambalu au païs le plus ſeptentrional.

Les Melãchlenes ſont en la Sarmatie. Ptholom. liur.5 chap.9.

Budins peuple fort grand, & nõmé encor Gelons eſtoient en l'Europe pres le fleuue Tanaï.

Difference des Budins & Gelõs.

Toute leur region abondoit en boſcage à cauſe d'vn grand lac qui enuironne la plus part du païs où ils prennent des Loutres,Bieures,& autres pluſieurs beſtes ſauuages,des peaux deſquelles ils faiſoient des robes fourrées pour ſ'armer contre les horreurs de l'hiuer. Les Lyrcéens viuoient de venaiſon de laquelle ils cheuiſſoient en ceſte ſorte : Ils montoient ſur des arbres en eſtant leur païs bien fourny, & de là auant ils faiſoient la guerre, & dreſſoient des embuſches aux beſtes, chacun conduiſant vn chien barbet,& vn cheual tel que ceux que nous apellons harquebuſiers pour la chaſſe,apris à ſe baiſſer,& coucher ſur le ventre voyans la proye:l'hom-

Chaſſe des Lyrcéens.

Ce discours fascheux est tiré de Herodote liur. 4.

me estant sur l'arbre, secouru par son cheual ne failloit de darder sur la premiere beste qu'il voioist, & l'ayant ferüe monter à cheual, & la pourluiure auec son chien, tant qu'elle eust rendu les aboys. Les Argippéens se tenoient au pied & racine des montaignes les plus hautes de Scythie, lesquels on tient auoir esté chauues des leur enfance, tant masles que femelles, fort camuz, & le menton long, hors toute proportion, ayans vn langage tout different des autres. Ils estoient vestuz comme les Scythes, viuans du fruit des arbres sans nourrir bestail quelcõque qui est cause qu'ils en auoient disette.

Argippéens estimez sacres, & pourquoy.

Franchise en la terre des Argipp.

Ils couchoient souz les arbres, & durãt le froid, & l'hyuer ils y dressoiẽt vne tente forte, & ferme, & icelle de blãche couleur, & l'esté sans ceste tẽte ou pauillon: on estimoit ce peuple sacré à cause qu'il n'auoir aucun soucy de la guerre & n'auoit aucunes armes en sa puissance & si iuste que leurs voisins ayans quelque different à vuider ensemble c'estoit à eux à getter la sentence: voire leur terre seruoit de franchise, car quiconque se retiroit vers eux: il n'y auoit homme qui eust osé luy faire tort, ny desplaisir quelconque. Et la façon de vie des Issedons fust telle: le pere d'vn d'entre eux estant decedé, tous ses parens amenoyent leurs troupeaux & bergerie, & d'icelle en prenans, ils les massacroyent & mettoyent en pieces, ensemble le corps du trespassẽ pere de celuy qui appelloit ses cousins au banquet & meslans toute ceste chair ensemble ils banquetoyent & en prenoyent leur repas.

Anniuersaires entre les Issedons.

Issedons sont parties en deux, assauoir en la terre de Mongal, & en la region de Cambalu. voy Ptholom. li. 6. ch. 15. & 16.

Apres ce ostans & chair & cuir, & cerueau du test du deffunct, ils le doroyẽt & s'en aidoyẽt pour idole & simulachre luy faisans des Anniuersaires tous les ans, & luy sacrifians de grandes hosties & vsans d'extremes & solennelles ceremonies. Et ainsi en fait le fils au pere & le pere au fils, ainsi qu'en vsoyent les Grecz aux festes de leur naissance. Ceux cy encor estoyent estimez iustes, & leurs femmes aussi fortes & vaillantes que les hommes. Et telles furẽt iadis les manieres de viure des Scythes: mais d'autant qu'ayans esté vaincuz & assuiettis par les Tartares, & qu'ils viuent à present selon les loix & façons Tartaresques on les appelle aussi de mesme nom, iaçoit que diuersemẽt ils se comportent: & desquels il fault parler plus particulierement & specifier les choses à fin qu'aucun ne doubte de ce que les anciens ont commencé d'esclaircir & que les modernes ont presque conduit à sa perfection.

De la Tartarie, & des mœurs & grande puissance des Tartares. Chap. II.

Mongal est vne partie de la grand Tartarie.

Cest autheur a suiuy Vincent au miroir histor. l. 32

LA Tartarie de laquelle vne partie s'appelle à present Mõgal est posée en celle partie de la terre, où l'oriẽt s'auoisine du septẽtrion, ayant vers le Cathay, & Solange, sau midy le païs de la Sine, & ne sçay où cestuy pesche la terre Sarrasine au leuant & en la Scythie veu qu'elle estoit en Arabie: si ce n'est qu'il prist les Turcz pour les Sarrasins, qui seroit vne faute fort

lourde tant en la Geographie qu'en la verité de l'hiſtoire eſtans bien differens ces peuples les vns des autres,& en mœurs,& en façons de police] à l'occident luy giſent les Seres, ou region de Cambalu & au ſeptentrion le grand Ocean, mais ce païs non encor deſcouuert, ny par les anciens ny par les modernes.

Ceſte eſt la vraye deſcription ſelon Ptholom. li. 6. ch. 15. Table d'Aſie.

Or eſtime lon que ceſte region a pris le nom d'vn fleuue nommé Tartar qui court le long de celle prouince,choſe aſſez vrayſemblable. Elle eſt fort montaigneuſe, & ou elle ſ'eſtend en planure, encore eſt elle glaireuſe & pleine d'argille & de ſablons ſterille ſi ce n'eſt qu'elle ſoit arrouſée de riuieres, deſquelles elle n'eſt pas trop abondante , qui eſt cauſe qu'elle eſt fort deſerte & mal peuplée, ſans pas vne ville , vne exceptée qu'ils appellent Cracurie . Si pauure en boys en pluſieurs endroits , que les habitans ſont contrains de ſe chauffer auec la fiente ſeche des Bœufs & cheuaux, & d'en cuire leur viande. Le Ciel y eſt mal diſpoſé , & grandement faſcheux, veu que durant l'eſté les tonnerres,eſclairs, & foudres y ſont ſi continuels effroyables & horribles que de grande frayeur pluſieurs en perdét la vie.Les vents ſi impetueux & vehemens qu'ils enleuent vn homme de deſſus ſon cheual,& renuerſent ceux qui vont par la campaigne, arrachét les grans arbres,& en ſomme font de grands dommages par toute la Prouince : en laquelle encor on voit vne telle inconſtance en la diſpoſition de l'air, qu'ores il fera vn chault exceſſif & tout ſoudain vn froid rigoureux,vne eſpaiſſe & abondante nuée de neges couurans toute la face de la terre. Durant l'hiuer il n'y pleut iamais, & ſouuent en eſté , mais auec ſi peu d'effort qu'à grand peine la terre ſe ſent de l'humeur & arrouſement. Le païs eſt au reſte fort riche & abondant en beſtail , à ſçauoir Bœufs Chameaux,Cheuaux,Brebis,Aſnes & autres de diuerſes ſortes,ſur tout les beſtes cheualines y abondent plus qu'en païs ny region qui ſoit en tout le monde.

Il ne parle que de la ſeule terre de Mongal.

Grands orages en la terre de Mongal.

Indiſpoſition de l'air.

Tartarie abondãte en beſtail, & ſur tout en cheuaux.

Ceſte prouince fut iadis habitée de quatre peuples, à ſçauoir Techa-mõgal, ceſt à dire grands Mongales , les ſeconds Su-mongal, qui ſignifioit aquatiques , leſquels auſſi pour eſtre voiſins du fleuue Tartar ſ'apellerent Tartares. Merchat eſtoit le troiſieſme peuple , & Metrit le quatrieſme. [D'autres nombrent ſept nations premieres de ce peuple qu'en commun ils apelloient Mogles,la premiere & principale eſtoit celle de Tartar du nom du fleuue & de laquelle le reſte porte le nom : la ſeconde Tangor,& l'autre Cunar,celle qui l'auoiſine eſt Ialait , la cinquieſme Sonith,la ſixieſme Monghi, que i'eſtime Mongal,& la derniere Tebeth qui eſt vers les deſerts de Dauuil où l'on dit que les malins eſprits aparoiſſent viſiblement , & font perdre les voiageurs en leur monſtrant le chemin par les voyes où ils ne peuuent trouuer ny ſente ny ſentier quelconque.] Ce peuple fut vn long temps ſuiet à ſes voiſins , & leur payoit tribut , tant il eſtoit vil & aneanty quoy qu'il fut gouuerné par des ſeigneurs & Capitaines , qui auoyent la ſouueraineté du maniment des affaires mais en fin ils ſ'emanciperent de telle ſeruitude. Et ce par le moien d'vn vieillard qui eſtoit Mareſchal de ſon eſtat, lequel ſe dit auoir eu certaine viſion d'vn cheualier armé à

Quatre peuples de Tartarie ſelon Vincent ſus allegué.

Voy Mathias Michou de la Sarmathie Aſiatique liur. 1. cha. 8.

Haiton liur. des Tart. cha. 16.

Premiere inſtitution de roy en Tartarie faite par oracle.

Paul Venitien.l. des Tart.1.ch.5.

blanc & monté ſur vn cheual de pareille couleur,lequel l'ayant appellé de ſon nom luy parla en ceſte ſorte, Canguiſte,(car ainſi ſapelloit ce maiſtre mareſchal)la volonté du Dieu immortel eſt que tu deliures ce peuple Mongaliſte de la ſuiettiõ & tribut de ſes voiſins,& que tu ſois le gouuerneur & Roy des Tartares, leſquels aſſuiettiront les autres,ainſi qu'à preſent ils ſont tributaires de leurs voiſins.Ce qui fut cauſe que les Tartares deſireux, & de leur liberté,& de commander ſur les autres eſlurent,ſuyuant la viſion & oracle, pour Roy ce Canguiſte, qui a eſté le premier Prince de ce peuple. Et aduint cecy en l'an de noſtre ſeigneur. 1187. Ce Canguiſte que d'autres apellent Cinghis eſtoit homme ſage, accort & de bonne vie, & fut le premier qui taſcha d'oſter l'idolatrie d'entre les Tartares,deffendant par edit dés qu'il fut Roy toute adoration de tels idoles,enioignant qu'on adoraſt vn ſeul & le tregrand Dieu,par le moien duquel il ſeſtimoit eſtre paruenu à telle & ſi grande dignité. Ordonna d'auantage que ceux à qui l'aage permettoit de porter armes euſſent à ſe trouuer à iour certain & par luy prefix,au lieu où il luy plairoit leur commander,& là il diſtribua & partiſt l'ordre de ſa gendarmerie en ceſte ſorte,que les dixeniers obeïroient aux centeniers,& iceux aux chefs qui cõmandoient ſus mille hommes, ces capitaines encor feroient obeïſſance aux colonnelz de chacun regiment. Et pour eſſayer ſi les Tartares ſeroiẽt prompts à executer ſes cõmandemens, il commanda aux ſept Princes,qui au parauãt auoient cõmandé ſur les Tartares, de tuer leurs enfans de leurs mains propres:Iaçoit que les peres trouuaſſent ce commandement aſpre & de fort dure digeſtion,ſi eſt-ce que ſoit qu'ils craigniſſent la fureur du peuple qui tenoit ce Roy comme choſe diuine,ou que la religion les touchaſt & eſmeut, eſtimans que Dieu auoit donné commencement à ce royaume:& que ſils ne vouloient obeïr,ce ne ſeroit meſpriſer le Roy,ains la puiſſance du treshault,ils mirent la main à l'œuure & deſpecherent le monde de leurs propres enfans.

Edits, & ordonnances du premier cham des Tartares.

Cruel eſſay de Cãguiſte pour tenter l'obeïſſance de ſes ſuiets.

Les grandes monarchies commencent par ſang, & parricides.

Canguiſte ſe voyant ainſi fortifié, ne failliſt ſoudain de ſe ruer ſur les Scythes ſes voiſins tant delà que deça le mont Imaë qu'à, preſent on nomme Belgian, & les feit ſes ſuiets & tributaires,voire aſſuiettiſt ceux meſme de qui au-parauant ils eſtoient les vaſſaux : & ſemanciperent de toute obeïſſance. Apres cela il ſattaqua aux nations plus lointaines auec tel heur & felicité que toute la Scythie des l'orient au ſeptentrion & les autres terres depuis le Cathai,iuſqu'à noſtre mer mediterranée furent eſpouuẽtées & troublées par la fureur de ſes courſes & armées enuahiſſant les royaumes,& Prouinces,aſſuietiſſant les peuples plus puiſſans & farouches, & eſtendant ſes forces ſur le grand Ocean Indien & au grand ſein & mer de Sur tellement qu'il ſe peut dire à bon & iuſte tiltre l'Empereur & ſouuerain preſque de tout l'orient.

L'Inde fut iadis ſuiette en partie au Prete-Iean. Des courſes des Tartares en Europe,voy le.1. liu. de la Sarmathie, de Mathie Mechou.

[Veu que preſque toutes les Indes luy obeyſſent,les iſles de la mer iuſques à la Taprobane luy payent tribut & le recognoiſſent: & c'eſt luy qui a chaſſé les forces du roy Ethiopien des Indes, & qui tient le Sophi en ceruelle & le preſſe courans iuſques bien auant en ſes terres, qui encor ne laiſſe le Moſcouite en repos lequel ſans vn tel

& ſi puiſſant ennemy, euſt-il a long temps affoibly les forces de la Sarmatie d'Europe & le royaume de Pologne.] Les Tartares ſont bien les hõmes les plus laids & difformes qui ſoyét au monde, eſtants ordinairemẽt de petite ſtature, ayans les yeux gros, & comme leur ſortans de la teſte, fort grandes paupieres, & le ſourcil ſi velu, qu'on voit peu de l'œil deſcouuert en eux, le viſage large & ſans barbe, ſauf qu'aux leures de deſſus, où ils portent de grandes mouſtaches, & ſur le menton quelque poil follet, & iceluy fort rare: Tous en general camuz, & ayans aſſez beau ventre: & ſe raſent la teſte par le derriere de l'vne oreille à l'autre, tellement que ceſte raſure repreſente la figure d'vne barbe, au reſte ils nourriſſent leur cheuelure preſque auſſi longue que font les femmes par deçà, de laquelle ilz font deux treſſes & cordelettes, leſquelles ils entortillent autour de leur chef par derriere les oreilles: & ainſi non ſeulement les Tartares ſe raſent ainſi, ains encor ceux qui habitent auec eux de quelque pays, eſtat, condition, loy, ny religion qu'ilz puiſſent eſtre. Les Tartares ſont naturellemẽt fort adextres, & legers, bons hommes de guerre à cheual, mais peu aptes à combattre à pied, auſſi aucun d'entr'eux ne va iamais à pied: car iuſqu'au plus pauure tous vont à cheual, ou faident des Bœufs pour mõtures quelque part qu'il leur faille aller, tant les hommes que les femmes. Leurs cheuaux ſont chaſtrez, & n'en veulent point de hargneux, rueurs, ou qui mordent: & encheriſſent les mors & brides d'or, argent & pierreries, prenans plaiſir à pendre au col de leur montures des clochettes & ſonnettes, qui reſonnent bien, comme choſe qu'ilz eſtiment magnifique, & reſſentant ſa grandeur. Leur parolle eſt rude & barbare, & eux grands criards, & quãd ils chantent, c'eſt auſſi doucement, que ſi c'eſtoyent des Loups qui vrlaſſent: en beuuant ilz ſecouent la teſte, & hauçent ſouuent le temps à bien boire, qui leur eſt vne grand gloire & meſme ſ'ils viennent iuſqu'à là, que de ſe bien enyurer. Ilz ſe tiennent aux champs, à l'imitation des anciens Scythes, ſans ſe ſoucier que bien peu des villes, citez, hameaux, bourgs, ny de villages, & habitent en des tabernacles, à cauſe que la pluſpart ſe meſle de paſturage. L'hiuer ce ſont les planures, & campaignes où ils ſe retirent, & l'eſté aux mõtaignes à cauſe que l'herbe y foiſonne, & verdoye en grãde abondance. Leurs tentes, & pauillons ſont faits ou de verges enlacées enſemble comme claïes, & treillis, ou de feutre eſtendu ſur des cheurons bien coniointz & cheuillez enſemble, laiſſans vne feneſtre ronde au milieu du corps de leur magnifique logis, afin d'auoir clarté, & de faire euaporer par là la fumée: à cauſe qu'ilz font auſſi le feu au beau milieu de la loge, autour duquel ſont aſſiſes leurs femmes & petits enfans. Les hõmes ſadextrent fort à la lutte, & à tirer de l'arc, d'autãt qu'ilz ſont merueilleuſement adõnez à la venerie & vont armez, eux & leurs cheuaux à la chaſſe, ſi que voyans la proye ilz l'enuironnent de toutes parts, & tous enſemble luy dardent, & lancent des coups de fleſche, tant qu'ils l'ayent miſe à mort. Ils n'vſent point de pain (il ſ'entend en aucuns endroits, & parmy ces paſteurs vagabonds) & ne peſtriſſent rien de farine, n'vſans encor de napes ou ſeruiettes à leurs repas, tant ils ſont honeſtes. Ils croyent vn ſeul Dieu, & le meſme ils confeſſent createur du Ciel & de la terre, & facteur

Forme & ſtature des Tartares.

Tartares ſe raſent la teſte.

Tartares ſont gloire de l'yurongnerie.

Cabanes, & loges des Tartares ſe tenans en la campaigne.

Tartares võt armez à la chaſſe.

Ils tiennent ceſte foy de chreſtiẽ, car ilz ont eſté iadis imbuz de noſtre religiõ. voy Haiton. l. des Tartares chap. 39. 40. & 41.

des choſes tant viſibles, qu'inuiſibles: neantmoins ne font ils aucun ſeruice,ny ceremonie au nom du Dieu du ciel, ains pluſtoſt ſe tournent à venerer & adorer des idoles qu'ilz dreſſent de feutre,ou drap de ſoye,qu'ilz mettent de tous coſtez de leurs loges,les priants de ſauuer,& garder leurs troupeaux & haraz,& leur font treſgrand reuerence,leur offrant de toute ſorte de lait de chacune ſorte de leurs beſtes : & auant que manger choſe quelconque ilz en preſentent le premier ſeruice à leurs dieux : & de tout animal qu'ilz occient pour leur nourriture : ilz en laiſſent tout le lõg d'vne nuit le cœur dans vn gobelet, & puis l'endemain le cuiſent, & ſ'en repaiſſent[Ilz adorent encor vn certain Dieu qu'ils nomment Natagai,c'eſt à dire dieu de la terre, leql ilz diſent eſtre celuy qui a ſoing des fruits des champs,& eſtre le conſeruateur d'eux, de leurs familles & troupeaux : & n'y a ſi petit ne ſi grand qui n'aye ſon ymage en ſon logis:& d'autãt qu'ilz eſtiment que ce beau Dieu ſoit marié & aye des enfans, ilz font de petites effigies aupres de luy, celle de la femme aſſiſe au coſté gauche de Natagai,& les enfans qui ſont auſſi aſſis deuant la face de ceſte Idole.]

Natagai dieu terreſtre eſtimé par les Tartares. Paulumitiã. li. 1. c. 58

Tartares combien eſtiment leur roy.

Ils honorent encor le Soleil, la Lune & les quatre elements, & leur font des ſacrifices, & eſtimans leur Cham & empereur filz de Dieu, l'adorent auec vne grãde & ſuperſtitieuſe religion & reuerẽce: & le croyent ſi grãd & excellẽt,en font ſi grãd cõpte,qu'ils ne pẽſent point qu'il y ayt hõmeau mõde plus digne & plus illuſtre,voire ne qui luy doiue eſtre parangonné, & ne ſouffriroyẽt qu'on leur tinſt propos d'autre prince que de celuy qui leur cõmande,& meſpriſe tellemẽt ce peuple le reſte des hõmes,& a telle opiniõ de ſa ſageſſe,bõté & excellẽce,qu'il ne tiẽt cõpte d'aucũ,voire deſdaigne de parler à quicõq̃ ſoit,ſ'il n'eſt Tartare.Ils apellẽt le Pape, & tous les chreſtiẽs Dzinthis, qui ſignifie payens,& Chaur,c'eſt à dire infidelles, chiens & idolatres, à cauſe qu'ils honorent le boys & les pierres. [Et ce depuis que ſemons par le Pape Innocent 4.à receuoir la foy Chreſtienne, à quoy comme preſque ils enclinaſſent, Sathan ſuſcita les Mahometiſtes qui ne vouloyent perdre vn ſi friant morceau à l'admoneſter de prendre la religion de l'Alcoran comme la plus pure d'autant qu'elle n'enſeignoit que l'adoration d'vn ſeul dieu, & celle des Chreſtiens eſtoyent farcie d'Idoles:en outre que la leur eſtoit gaillarde, & permettant tout à l'homme libre,& luy mettant les armes aux mains,& que celle de Chriſt, ne valoit que pour les effeminez & gens qui ne demandent que le repos: & ſçauẽt ſi bien haranguer les Alcoraniſtes,que celuy qui n'auoit religion qui luy fut certaine embraſſa la pire, & laiſſant celle loy qui eſt toute ſpirituelle, empoigna la doctrine de la chair,d'Apoſtaſie & abhomination,& ce enuiron l'an de grace 1247.]Ils ont des enchanteurs, & eux-meſmes ſ'adonnent aux ſorceleries, & à la diuination par ſonges, & ces deuins & magiciens leur interpretent, demandans la reſponce des idoles dans leſquelles Sathan leur parle : & ce pendant ils penſent que ce ſoit Dieu qui leur declaire ſa volõté par le miniſtere des idoles, qui eſt cauſe qu'ils ne font rien ſans conſulter premierement leurs oracles.Ils obſeruent fort les ſaiſons & meſmement les changemens de la Lune: non qu'ils feſtẽt ou ſollenniſent vn iour plus qu'autre,ou qu'ils ieuſnẽt & ſ'abſtiẽnent, en l'vne ſaiſon plus

Mathias li. de la Sarmatie. 1. ch. 5

En quel temps les Tartares ſe feirẽt en partie Mahometiſtes.

qu'en l'autre, comme font les Mahometans, ains font & les iours, & les faisons s'escouler tout d'vn trait & en mesme sorte. Et est ce peuple si auare, & conuoiteux, que s'il voit quelque chose qui luy vienne à gré, & n'en puisse iouyr du gré & volonté du possesseur, pourueu qu'iceluy ne soit Tartare, il ne faillira d'y proceder par voye de fait, & violence, se couurãs en cela d'vn edit de l'Empereur par lequel telle vsurpation leur soit loisible & permise. D'autãt qu'ils ont ceste ordõnance de Canguiste, & Chaã les deux premier roys de Tartarie, que quiconque des Tartares, voire des esclaues des Tartares trouuera vn hõme, femme, cheual ou autre chose en sõ chemin sans lettres, ou sauf-cõduit du roy, qu'il s'en saisisse, & en iouisse tousiours cõme de chose sienne & iustemẽt aquise. Ils prestẽt de leur mõnoye à ceux qui en ont indigẽce, mais auec vne excessiue, & insuportable vsure prenant vn pour dix tous les moys, & le terme escheant, s'il ne paye l'vsure, est redoublée payãt encore interest sur le premier interestz & surcroist de l'vsure. Et y sont les exactions, gabelles, daces & impostz si grãdz qu'on ne list point que iamais nation ayt esté si estrangement molestée de subsides que sont ces Tartares par leurs Chams, ou Empereurs. C'est chose incroyable que ces seigneurs, ne font iamais q̃ desirer, & demander & rauissent tout, cõme s'en disans les seigneurs, sans q̃ iamais ilz restituẽt rie de leurs emprunts: & sont si cruels q̃ seulemẽt ne veulẽt faire l'aumosne aux pauures. En vne chose seule sont ils louables q̃ tandis qu'ils disnẽt ou soupent si quelcun suruient, ils ne luy refusent point leur table, & luy souffrẽt de manger auec eux, voire inuitent les suruenãs, leur cõmunicans fort charitablemẽt de leurs biẽs. Leur viure est tressale & ord, cõme ceux qui n'vsent (cõme dit est) de nape ny de seruiette quelcõque, & ne se torchent point les mains & ne les lauẽt, ny le corps, ny leur abillement, & ne font du pain, ny n'en mangẽt, ny herbes, ny aucun legume: seulemẽt se repaissẽt ils de toute sorte de chair & de toute beste tãt soit elle sale, & souillée, & chiẽs & chats, cheuaux, & rats des plus gros qu'ils peuuent trouuer & prẽdre. Aucuns d'ẽtr'eux sont Antropophages, cõme ceux qui ayãs pris leurs ennemis pour faire parade de leur cruauté: & du desir de vengeance graué en leur ame, les tuent & font cuire la chair, & s'estans assemblez en grand cõpagnie, le deschirent à belles dẽs cõme loups, ou chiẽns enragez, & le deuorent, mais plustost ayans recueilly leur sang dãs des tasses le boiuent fort gloutemẽt, autremẽt le lait de iumẽt leur sert de breuuage. Car il ne croist point de vin en leur païs, mais si on en y aporte d'ailleur cõme l'on fait aussi en autre part, ils en boiuent volõtiers & à grands traits aussi gaillardemẽt que gẽs de la terre. Ils ostẽt les poux les vns aux autres, & les mangẽt, disans, c'est ainsi que i'en feray à noz ennemys. C'est grãd forfait entr'eux que laisser perir ny perdre le moins que ce soit des viandes, ou breuuage qui reste à leur repas: tellement qu'ils n'ont garde de getter vn os aux chiens que premier ils n'en ayent tiré la mœlle. Et sont si facquins & auares que ils ne tuent iamais beste pour leur nourriture, qui soit saine & entiere, ains choisissent celles qui sont mutilées, & gastées ou languissent de vieillesse, ou quelque maladie. Ilz sont fort espargnãs & eschars en leur vie, se cõtẽtãs de peu, & de chose de peu de cousт, ilz boiuẽt le matin

Tartares ne font festes, & ne iousnent.

Ley iniuste, & Tyrannique.

Cham auec aspiratiõ signifie seig. En lãgue Tartaresque & sans aspiration, c'est à dire sang.

En quoy sont les Tartares charitables.

Saleté des Tartares.

Grande cruauté des Tartares.

Chicheté extreme des Tartares.

vn ou deux taſſes de lait, & ſouuent tout le long du iour ils ne prennent autre ſubſtance. Et hommes & femmes vſent de meſme façon d'habitz, les hõmes ont des Turbans non guere profonds, ſans pointe par leuant, mais ayans, vne queue derriere cõme les chaperon d'vn Allemant ayans demy pied de hauteur & autant de large : & lequel afin que tienne en teſte & ne ſoit mis à bas par l'effort du vent, ilz ont des brides & bandelettes pres des oreilles qu'ilz viennent lier par deſſous le menton. Les dames qui ſont mariées ont de certaine coiffure faite cõme vn panier tout rond ayant pied & demy de hault, & aplani cõme le cul d'vn muid ſur le bout fait de ſoye de diuerſes couleurs, ou embelly auec des plumes de paõ tout à l'entour, enrichy de force pierrerie & ioyaux d'or: le reſte du corps eſt paré à chacune ſelon ſa grandeur, & richeſſes: Car les grandes, & les femmes des ſeigneurs ſe veſtent d'eſcarlate & de ſoye, tout ainſi qu'en vſent leurs eſpoux. Leurs robes ſont faites d'vne merueilleuſe & eſtrange façõ, fendues au coſté gauche, par lequel ilz ſe veſtẽt & deſpouillent: ayãt quatre ou cinq boutons pour la clorre. Leurs habits d'eſté ſont couſtumierement de noir, & en hyuer & temps pluuieux de blanc, & ne leur deſcendent point plus bas que les genoux. Les robes de peaux deſquelles ilz ſe couurent & veſtent, n'ont point le poil & laine au dedans, ainſi qu'entre nous, ains c'eſt la chair faiſant parade de la forrure, & la mettans en veüe. On ne ſçauroit diſcerner les filles, d'auec celles qui ſont mariées, non plus que les hommes d'auec les femmes, à cauſe & que l'habit, & le port, & contenance eſt ſemblable, en l'vn & l'autre ſexe : tous vſans indifferemment de hault de chauſſes & gregeſques, & d'autant qu'ilz portẽt les bras nuds, lors qu'ils vont à la guerre, il en y a qui ſe les arment de lames de fer les liants & bouclans auec quelques couroyes enlacées comme cheſnons: d'autres auec du cuir doublé, tout ainſi que ſemblablement ilz ſ'en couurent la teſte. Ilz ne ſçauent ſ'aider de bouclier ou rondache, bien peu vſent de lances, ou eſpées vn peu longues: leurs glaiues ſont faits tout ainſi que vn Simeterre Turqueſque, pointuz & taillans d'vn coſté, & de la lõgueur du bras, afin d'en fraper ceux qu'ilz acoſtẽt de prez. Ils ſont adroits à cheual, & treſexperts & bons maiſtres à tirer de l'arc. Et celuy d'ẽtr'eux eſt eſtimé le plus vaillant & fort, qui ſçait le mieux obeir en guerre : à laquelle ilz ſont tenuz d'aller ſans ſoulde, eſtans fort diligens & ſages, tant aux combats que au maniment de leurs affaires, touſiours preſts à toute occurrence, des choſes que peut aporter le temps, & a preſter obeiſſance à ceux qui ont ſur eux le commandement. Les princes, & capitaines n'ẽtrent point en bataille, ains ſe tenans loing enhortent leurs gens, & leur crient & donnent courage, prenans touſiours garde à tout ce qui eſt neceſſaire pour le ſalut, & d'eux & de leurs troupes. Ils conduiſent quand & eux leurs femmes & enfans, & ſouuent des images d'hommes ſur des cheuaux, afin qu'ils ſemblent, & plus grand nombre & farouche appareil à leurs ennemys. Que ſi la neceſſité commande de fuyr, ils n'acomptent point à honte la fuite ny retraite, voyans qu'elle puiſſe prouffiter à quelque choſe: voulans deſbander leurs arcs, ilz deſpouillent leur bras dextre, & apres ce ilz deſcochent les fleſches auec vn tel effort, qu'il n'y a corſe-

Braue coiffure des dames de Tartarie.

Hommes & femmes veſtuz indifferemment.

Armes des Tartares.

Obeiſſance grãde du Tartare à ſes capitaines.

Puiſſance des Tartares.

let

let tant ſoit il bien aceré qu'ils ne tranſpercent. Ils aſſaillent & fuyent à troupes, bleçans de leurs ſaiettes ceux de leurs ennemys qui les pourſuiuent: leſquels s'ils voyent, ou en petit nombre ou tãt peu ſoit en deſordre, ils r'entrent en bataille, ſe ruans & ſur les hommes, & ſur les cheuaux, & lors ilz vainquent que le plus on les eſtime rompus, & deffaits. Lors qu'ils vont aſſaillir & enuahir quelque pays & Prouince, ilz diuiſent leur armée pour la ſurprendre, & enclorre de toutes parts, afin qu'õ ne puiſſe leur venir au deuant, & que perſonne des habitans ne leur eſchape, & en ceſte maniere ils ont preſque touſiours la victoire entre leurs mains: de laquelle ils vſent fort cruellement & auec vne eſtrange arrogance, ne pardonnãs à priſonnier aucun, ſoit femme, enfant, ou vieillard, maſſacrant tout indifferemment, ſauf les gens de meſtier, leſquels ils reſeruent pour leur ſeruice. Ceux qui doiuent ſouffrir mort, ſont diuiſez & departis aux capitaines qui en font faire l'execution, en donnans à chacun eſclaue dix, ou tant du plus que du moins à maſſacrer: Leſquels ayans eſté aſſommez auec vne hache & coignée, comme pourceaux, ils en donnent terreur & eſpouuentement aux autres: & cela en ceſte ſorte. Ils empoignent chacun milieſme, lequel luy attachans les pieds & liez à vn poteau dreſſé, ils l'y accouſtrent de telle ſorte par deſſus les corps des autres maſſacrez qu'on diroit proprement qu'il admonneſte les ſiens à obeïr aux Tartares & que iceux l'oyent & ſ'arreſtent à ſes parolles.

C'eſt batailler tout ainſi que les Parthes iadis. Haiton Armenien des Tartares. ch. 49.

Punitiõ des vaincuz en bataille.

Et non contens de ſ'acharner ainſi ſur les priſonniers, encore en y a il de ſi brutaux & cruelz, qui voyans encor ruiſſeler le ſang de ceux que on a maſſacré, le vont receuoir à tout leur bouche, & ſ'en ſaoulent iuſqu'à le regorger. Le Tartare outre ſa cruauté eſt ſi deſloyal, qu'il a beau ſ'obliger à quelcun, & luy iurer ſa foy, & prendre l'ennemy à compoſition, d'autãt qu'en lieu de luy tenir promeſſe, il le punira plus aigrement, & ſ'acharnera ſur luy auec plus de cruauté, & beſtiale furie. Il leur eſt permis en guerre d'abuſer des ieunes femmes à leur diſcretion & fantaſie, auſſi en meinent ils captiues celles qui leur ſemblent les plus belles, leſquelles ils contraignẽt de ſeruir toute leur vie à leurs deſordonnées volontez en la plus grand miſere qu'homme ſçauroit penſer, veu que ce vilain peuple eſt le plus ſale & infait en matiere de paillardiſe que la terre porte: d'autant que iaçoit qu'ils eſpouſent autant de femmes que bon leur ſemble, & que ilz peuuent nourrir, & qu'il n'y aye degré de conſanguinité, ſauf de ſa mere, de ſa fille, & de ſa ſœur, qui empeſche qu'vn hõme n'eſpouſe ſes plus proches parentes, ſi eſt-ce que ceſte nation ſ'accouple (ainſi que faiſoyent les Sarraſins, imitez par les Turcs à preſent) & aux maſles, & aux beſtes, & ſans en eſtre repris, ny punis en ſorte quelconque.

Cruauté extreme des Tartares.

Grande paillardiſe des Tartares.

Tartares Sodomites.

La femme qu'ils prennent, n'eſt eſtimée eſtre leur eſpouſe, & ne reçoiuent rien d'elle, iuſqu'à ce qu'elle à enfanté, & ainſi ils repudient celles qui ſont ſteriles, & au lieu d'elles en peuuent prendre d'autres. Mais cecy eſt eſmerueillable (veu la naturelle ialouſie des femmes) que iaçoit que pluſieurs femmes ſoyent les eſpouſes d'vn ſeul homme, ſi eſt-ce que iamais pour cela elles ne ſe font la guerre, quoy qu'il face plus de compte, ores de l'vne, tantoſt de l'autre, & couche auec celle qui luy vient le plus à

plaisir: mais quoy? chacune a sa demeure à part, chacune son mesnage, & famille viuans en grande chasteté : comme les maris en extreme paillardise, & incontinence : d'autant que la loy condamne à mort celuy soit il homme ou femme, qui est attaint & conuaincu d'adultere.

Adulteres punis de mort entre les Tartares.

Paul Venitien li. 1. chap. 55.

Durant qu'ils sont en paix & que la guerre les dispence d'estre en repos, les hommes ne se meslent que de nourrir les troupeaux & d'aller à la chasse, laissans tout le mesnage des logettes, & maisons à leurs femmes, la charge desquelles est de prendre esgard & à ce qui est pour leur viure, & vestement de toute la famille. Ceste nation a de sottes superstitions que elle garde fort soigneusement, Il n'est loisible de mettre vn couteau dans le feu, voire ny le toucher auec ce mesme glaiue : tirer la chair du pot auec vn couteau c'estoit vn grand forfait : & ne fendoyent rien ou coupoyent auec leurs haches au pied du feu afin de n'offencer celuy, que ilz reuerent d'ailleur, & par lequel ilz estiment que toutes choses seront vn iour purgées, & c'est aussi grandement obserué entre eux de ne coucher, ny corps, ny bras, ou pieds, sur le fouet auec lequel ils font aller leurs cheuaux (car ils n'vsent iamais d'esperons) & se donnent garde de toucher leurs flesches auec ce mesme fouet. Tant s'en fault qu'ils tuent les ieunes oiseaux, qu'encore est-il deffendu de les prendre. Ilz ne secouent iamais la bride au cheual, & ne cassent, ou rompent vn oz auec vn autre.

Superstition des Tartares.

Feu honnoré par les Tartares.

Aucun n'oseroit espandre sans reprehension rien de ce que ilz mangent, ou boiuent, & sur tout on vse à l'endroit du lait de ceste ceremonie : Nul pisse dans leurs loges & cabannes : & si quelcun le faisoit de gayeté de cueur, & s'opiniastrant contre ceux qui l'en aduertiroyent, c'est sans aucune misericorde que il seroit occis & massacré.

Purgation par le feu.

Que si la necessité contraint quelcun à ce faire, comme souuent il aduient, il fault que la tente où cela est aduenu, & tout ce qui est dedans, soyent purgez & purifiez en ceste maniere.

Ilz dressent le feu en deux lieux distans troys pas l'vn de l'autre, entre lesquelz ilz fichent deux lances, pres chacun feu vne, & attachent vne cordelette aux deux, qui va de l'vne à l'autre, & passent souz ceste corde tout ce qui doit estre purifié : ce pendant deux femmes ausquelles apartient de faire l'office de ces ceremonies sont de l'autre costé du feu, arrousans d'eau ce qui passe, & marmotans ne sçay qu'elles sorceleries, qui seruent comme ils pensent à ceste effait. Il n'est permis à estranger quelconque de quelque degré ou dignité qu'il soit, & de quelque grande importance que soyent les affaires que il aye a desmesler auec le Roy, de se presenter à luy, s'il n'a esté purgé. Quiconque foulle du pied le seil de l'huys du logis ou le Cham, ou quelcun de ses Princes, ou Lieutenans, habitent il est soudain occis sur le mesme lieu sans aucune remissiõ. D'auantage si en mãgeant, quelcun a pris vn si gros morceau que ne pouuant l'aualler il soit contraint de le regetter, ceux qui assistent l'époignét, & luy faisans vn trou, où la viãde deuoit passer, l'occient miserablement.

Sauuage tyrãnie.

Ilz ont d'autres folies qui leur semblent des faultes & forfaits irremissibles : mais de tuer vn homme, de saisir, & rauir le bien d'autruy contre tout droit & raison, d'enuahir les biens & possessions de leurs voi-

sins, mespriser les commandements de Dieu, ce n'est que passetemps en leur endroit, & qui n'en font que le cerf, se mocquants de quiconque leur en parle. Ilz croyent vn autre monde, lequel ilz ne sçauroyent descrire, & auquel ilz s'attendent de viure eternellement, y receuans le pris & salaire deu à leurs œuures & merites.

Tartares croyent la vie eternelle.

Dés que quelcun d'entre eux tombe malade, & aproche de la mort, on plante vne pique, ou halebarde à l'entrée de son pauillon à laquelle ilz attachent vne banderolle noire, affin d'aduertir les passantz de ne s'auancer pour entrer en ladite loge. Et ayant veu ce signal, n'y a si hardy qui osast y entrer sans estre apellé par ceux qui sont dedans.

Le patient estant mort, toute la famille, & parenté s'assemble, & est le corps porté secrettement en quelque lieu ia preparé hors la tente, là où ilz font vne fosse assez large & profonde, & sur laquelle ilz dressent vne tente, & dans icelle apprestent la table garnie de viandes: & vestans le desfunct de tresriches habitz, & les plus precieux que il eust, tous ensemble le mettent en terre, enterrans auec luy vne iument, & vn cheual armé, & bardé, tout ainsi qu'ils vont à la guerre.

Enterrement & obsèques des Tartares.

Les plus puissantz choisissent tandis que ilz viuent vn seruiteur, & le marquans de leur sein & armes auec le feu, le font mettre en terre auec eux, & ce afin que en l'autre monde ilz s'en seruent.

Apres ce les amys prennent vn autre cheual, & le tuent, & en font vn banquet, puis empliſſent le cuir de foing, & le recousant le posent sur quatre pieux, en signe & memoire des vaillances de celuy qui est enterré la dessoubz. Les femmes bruslent les oz de ce cheual mangé, pour la purgation de l'ame du desfunct, & aux obseques des grands, & des seigneurs, les amys du trespassé vsent autrement du cuir du cheual, car ilz le diuisent & coupent en diuerses, & menues couroyes, lesquelles estendans tout autour du tombeau, en mesurent la terre: ayans opinion que le desfunct aura autant de terre en l'autre monde, comme ilz en auront mesuré pres la fosse où gisent ses ossementz: & mettent fin à leur dueil le iour trentiesme apres le trespas.

Il y a d'aucuns Chrestiens Tartares, la relligion desquels est fort alterée & corrompue, comme l'effect le declaire: d'autant que voyans leurs parents ia vieux afin d'en despescher le monde, les nourrissent de gresse plus que de raison de laquelle estans amattis ilz s'en vont en languissant, & morts que ilz sont ilz bruslent les corps, en recueillans tressoigneusement les cendres, qu'ils gardent comme chose precieuse, en saisonnans ordinairement leurs viandes lors qu'ils prennent leur refection. Or auec quelle pompe & solennité, ilz esliſent, & sacrent leur Roy, apres le decez de celuy qui regne, d'autant que ce seroit chose & difficile, & ennuyeuse à le racompter, & lire, ie m'é passeray le plus legeremét qu'il sera possible.

Demaunais, & cruels Chrestiens en Tartarie. Paul Venitiē dit qu'ils sont Nestoriens. liu. 1. ch. 47

Les Princes, Ducs, Barons & seigneurs suiuis du peuple presque assemblé de tous les coings de son Empire, s'assemblent en vne campaigne à ce choisie, & où coustumierement on fait telle ceremonie: & là celuy à qui eschoit le Royaume, soit par succession & heritage, ou (l'hoir y manquant) par election, est assis sur vn throne d'or, deuant lequel

Sacre du Roy et Cham des Tartares.

tous petits & grands, se prosternent & d'vne voix vnanime, & hautement luy dient ces parolles: Nous te prions, & le voulons, & le commandons que tu ayes l'empire & puissance sur nous. Ausquels il respond: Si vous voulez que ie vous obeïsse en cecy, il est necessaire que par mesme moyen vous soyez tousiours apareillez de faire tout ce que ie vous commanderay, venir quand ie vous apelleray, & là part où il me plaira aller, ou ie voudray tuer, & massacrer sans crainte ceux que ie voudray que vous faciez mourir: en somme laissans entre mes mains tout l'estat du Royaume pour en disposer à ma fantasie. A quoy cõme ils donnent consentement, le roy, encores dit: La parolle donc de ma bouche, vous seruira desormais de glaiue, & ce sera le fer vengeur des rebelles. Le peuple fait vne grãde aplausion des mains, en signe d'accepter ceste conditiõ de royale tyrannie. Cecy fait les Princes le tirans de son throsne royal, le mettent à terre sur vn feutre, & luy disent. Regarde en hault, & recognoy Dieu, ensemble voy le lieu où tu es à present assis: si tu gouuernes bien ton estat, toutes choses te succederont à souhait: mais si tu es paresseux, à bien regir ton peuple: tu seras tellement aneanty, abaissé, & desnué de grandeur, & richesses, que seulement ce feutre, qui te sert ores de siege, ne te sera laissé pour ton vsage & seruice. Ce que ayants dit luy donnent celle de ses femmes que il ayme le mieux, & les hauçans tous deux auec le feutre, les proclament Empereur & Emperiere des Tartares: & tout sur l'heure, tous les deputez des Prouinces, sur lesquelles il a commandement, luy portent des presents en signe de recognoissance.

On porte aussi là, les meubles precieux, laissez par le Roy deffunct, dequoy le nouueau Prince en depart partie aux grands seigneurs du pays, & le reste il le fait garder pour sa magnificence, & ainsi chacun se retire en sa Prouince. Ce Roy tient tout en sa main, tout est soubmis à sa puissance, & n'y a homme qui puisse, où qui ose dire quelque chose luy estre propre, ou d'autre. N'est permis à aucun d'habiter en autre terre, que en icelle que le seigneur luy a assignée: lequel aussi choisist les gouuerneurs, les generaux d'armées & colonnelz, & iceux esliſent les capitaines, les capitaines font choix des membres de leurs compagnies, & iceux du reste qui est necessaire pour parfaire les bandes. Le seau duquel le Cham vse en ses parentes est ainsi escrit: Dieu au Ciel, Chuichuch Cam en terre, l'Empereur est la force de Dieu, & des hommes.

Semblable est la tyrannie du Roy des Turcz.

Paul Venitien dict que le Cham choisist 12. Gouuerneurs pour ses royaumes. liur. 2. chap. 22.

Inscriptiõ du seau du Chã Tartare.

Ce grand Roy tient d'ordinaire, cinq grosses & puissantes armées, auec autant de generaux, qui sont comme Mareschaux, auec lesquelles forces il ne laisse rien qu'il ne mette à bas, & en sa subiection, & est si arrogant que iamais il ne parle aux Embassadeurs des nations estranges, & ne souffre seulement, qu'ilz luy soyent representez, si premierement, & eux & leurs presents (car c'est forfait que de venir deuãt ce grand seigneur les mains vuides) ne sont purgez & purifiez par des femmes pour ce fait deputées: & lors il leur respond par truchement, & ces personnes entrepolées tandis que parlent (quelque grand que soit celuy qui a affaire auec le Chã) il fault que les estrangers soyent tousiours de genoux, & estre si attentifs, que leur interprete ne faille, ou s'esgare d'vn seul mot des parolles

Deffendu de parler auec le Cham.

proferées par le prince: N'eſtant permis à perſonne de changer tant peu ſoit des parolles du ſeigneur : ny de faillir, ou venir au contraire en ſorte aucune à ce qu'il commande & ordonne: iamais l'Emp. Tartare, voire ny aucun des Princes, ne mangent en public, ſi premierement on ne chante ou iouë des inſtrumens en leur preſence. Et lors que les Princes & grãds ſeigneurs, vont par païs on porte touſiours deuant eux vne tente ou petit pauillon au bout de quelque grand baſton pour leur faire ombrage, & les rafreſchir, & ainſi encor en vſe lon a l'endroit des femmes. Et voila quelles eſtoyent les façons de vie (deſquelles vſent encor les Tartares) & leurs loix, & ceremonies qu'ils ſuiuoyent il y a enuiron deux cens ans, ou d'auantage. [Et d'autant que parlant des Indes, nous auons obmis les païs & citez de Ciambà, Mangi, & Quinſay, & que ie vous ay promis que parlant des Tartares i'en tiendroy quelque propos, ie ne veux vous y faillir, tant pour acheuer la parfaicte deſcription de l'Aſie, que pour monſtrer en quel temps fut-ce que l'Emp. Tartare aſſuiettit ſi grandes & ſi lointaines prouinces ſous ſa ſeigneurie, ioint encor que ces peuples ſont forts differés de la façon de vie de ceux qui les maiſtriſent. Ciambà donc ſelon Ptolomée eſt en celle regiõ qu'on nõmoit iadis le grãd goulphe ou ſein, & outre lequel on ne trouuoit plus de terre, n'ayans pris eſgard, à ce qu'en ont cogneu ceux qui de noſtre tẽps ont veu q̃ les Moluques qu'õ eſtimoit toutes oriẽtales, ſont en partie occidẽtales ce q̃ ce grãd Pilote Magellan nous euſt deſcouuert, ſi la cruauté & trahiſon des ſiẽs meſmes ne ne nous l'euſt raui plus toſt que la neceſſité ne le requeroit. Or auoiſine ce païs vers l'oriẽt à la mer Oceane, & au midy aux terres, qu'il eſtime incogneuës & à preſent ce ſont le royaume de Ciamba & de Mangi, vers Ponant eſt la Chine, & Indes de là le Gangé & au ſeptentriõ le royaume de Cambalu, où eſt le ſiege royal du grand Cham de Tartarie. Quant à la deſcouuerte fault noter que l'an de grace. 1368. Cham Cublai ayant enuie ſur les païs & Prouinces qui eſtoyent ſuiettes au Roy de Mangi vint auec vne grand armée, ſe ruer ſur ces peuples qui ne ſe doutoyent en rien du Tartare, & ne ſe ſoucioient que de ſe donner du bon tẽps, ſous leur roy nommé Fanfur tellemẽt que Baian Chinſan vn des principaux Lieutenans du roy Tartare lẽs priſt ſi au deſpourueu que pluſtoſt il ſ'en viſt le maiſtre que les pauures Indiens ſe doutaſſent de telle ſurpriſe. Le roy de Mangi fut recueilly ne penſant point à la guerre, ains ſeulement à vſer de miſericorde à l'endroit de chaſcun: & meſmement des enfans ſans pere qui eſtoyent en nombre infiny en celle region à cauſe de la couſtume qui eſtoit telle que les femmes qui eſtoyent ſans moyen de nourrir leur portée en faiſoyent tout ainſi que font les bonnes commeres à Paris, les portans en lieu public à la mercy de la fortune: Le roy faiſoit prendre ces enfans & les nourriſſoit à ſes deſpens, ou bien les donnoit à nourrir aux grans ſeigneurs du païs & meſme à ceux qui n'auoyent point d'enfans, à fin qu'ils les adoptaſſent: Les autres il les marioit, & leur donnoit dequoy ſuſtenter leur famille : Mais la charité du Tartare n'eſt ſi grande veu qu'il ne ſe ſoucie d'aucun peuple que pour le piller & tondre iuſqu'à la peau, voire en ſuccer le ſang, tant il eſt tyran, conuoiteux, auare & exacteur.

Où eſt la region de Ciamba. Ptholom li. 7. c. 3 Tab. 11. d'Aſie.

Magellan occis en deſcouurant les terres le lõg de la mer pacifique. Voy Maximiliã Tráſſylu. en vne Epiſtre au Cardinal de Salz Burch.

Cham Cublai voy Paul Venitien li. 2. il eſt apellé par Haiton. ch. 19. Cobile, lequel regna 42. ans & fut le 4. Emper. des Tartares.

Baian Chinſan ſignifie cent yeux. Paul Venit. liur. 2. cha 54.

Enfans expoſez en Mangi nourris par le Roy.

Heretiques Neſtoriens en Mangi, & par toute la Tartarie.

Le peuple generallement de tout ce païs eſt idolatre, quoy qu'il y ait quelques Chreſtiens leſquels ſont en petit nombre & infectez de l'ancienne erreur de Neſtorie: au reſte les mangiens, & habitãs de Ciambà & Quinſay ſont plus adonnez à la marchandiſe qu'à la guerre, à cauſe du grand trafic de poiure qu'ils font auec ceux de Pegu, & autres peuples des Indes qui en viennent là charger pour porter en Canonor, Tarnaſſari & royaume de Calicuth. Or ont ils deux citez fort grandes, bien baſties, & peuplées, au reſte d'vne infinité d'autres, l'vne l'appelle Singui, qui ſignifie cité de la terre, & l'autre Quinſay, qui vault autant à dire, que cité celeſte eſloignées de quelques quatre, ou cinq iournées l'vne de l'autre. Ie vous ay dit cecy, à cauſe que cy deſſus il a eſté propoſé que les Tartares n'õt ny villes, ny villages, ains ſe tiennent comme les anciens Scythes en la campaigne, & leurs logis ce ſont des tentes & loges ruſtiques: mais fault entendre que d'autant que le grand empereur ne va guere en ce païs oriental & que ſeulement il y tient des gouuerneurs & garniſons pour y faire iuſtice, & leuer les tributs, le peuple y vit ſelon ſa façon ancienne: tout ainſi que font ceux de Cambalu, grande cité & en laquelle le roy ſe tient ordinairement, tant à cauſe de la chaſſe, le païs eſtant plein de ſauuagine, que pour eſtre preſque au milieu de ſon royaume. Et ainſi on voit que lors que noſtre auteur a dit que les Tartares n'auoyent point de villes il entẽd en leur terre de Mongal, veu qu'en la Hourde de Zagathai eſt la grãd ville de Sammarcan, ſiege ancien du grãd Tamberlan, & Gambaleſchie qui eſt au royaume du Cathai, & Quinſay au plus grand recoing de l'orient: & en ſomme leur païs naturel eſt ſans villes, mais les Prouinces conquiſes ſont pleines de belles citez & de grand peuple & frequentées par les marchans eſtrangers.

Citez principales du royaume de Mangi.

Comme fault entendre que les Tartares n'ont point de villes.

Zagathai eſtimé eſtre le païs de Tãberlan.

En ces villes donc de Mangi ſoit Quinſay, Sangui, ou Ciamba: car ce royaume contient diuerſes Prouinces, le peuple y eſtant abondant en richeſſes eſt auſſi adonné eſtragement à ſes aiſes, ainſi ne fault pas ſ'esbahir, ſi les Tartares les ont aſſuiettis ſi facilement: & ſe plaiſans en banquetz ils ont deux belles & fortes maiſons à Quinſay, baſties au millieu d'vn Lac, car celle cité eſt baſtie tout ainſi que Veniſe dans vn grand Lac, & aſſemblée d'eaux, eſquelles ceux qui dreſſent quelque grand feſtin conduiſent ceux qu'ils veulent traiter, ainſi qu'à paris on faict és ſalles à faire feſte, leurs viandes ſont chair de cheual, de chiens & chats imitans en cela les façons de viure des Tartares: & eſtant (comme i'ay dit) grande ceſte region, il y a pluſieurs roys leſquels tous payent tribut à l'Empereur Tartare. Le peuple de tout ce païs là eſt fort adonné à la cognoiſſance des aſtres, tellement qu'il n'y a ſi petit compaignon, qui ne ſeſtudie à dreſſer les natiuitez des enfans qui luy naiſſent, prenans eſgard au iour & l'heure de leur naiſſance, & à ſçauoir laquelle des Planettes eſt pour lors en ſa puiſſance & gouuernement: voire ne ſont choſe qui ne ſoit regie par la volonté & prediction de leurs aſtrologiens.

Ceux de Mangi ſont Genethliaques voy Paul venit. l. 2. ch. 64.

Quelcun mourant en celle Prouince, les parens du deffunct ſe veſtans de ſacs de Chanure, portent le corps en chantant fort hautement, & paignans en du parchemin des images de ſeruiteurs, & ſeruantes, cheuaux, &

Obſeques des morts au païs de Mangi.

deniers,bruſlent tout cela enſemble auec le corps,eſtimans que ceſt office puiſſe prouffiter au treſpaſſé en l'autre monde, & qu'vne ſemblable troupe d'eſclaues luy feront ſeruice au païs des morts. Apres cecy ils ſonnent & iouent de diuers inſtrumens de Muſique, diſans que les Dieux reçoiuent leurs parens auec telle,& pareille harmonie que les viuans font accompaignans le corps de celuy, l'ame duquel ſ'en va iouyr des plaiſirs des celeſtes.

Obſiques des morts au païs de Mangi.

Encore ont ils ceſte couſtume, que tout homme chef de maiſon eſcrit ſur la porte de ſon logis les noms de ſoy, ſa femme,enfans, & ſeruiteurs, n'y oubliant encor le nombre de ſes cheuaux, & lors que quelcun des ſiens meurt,ou change de domicile,il efface le nom de l'abſent, & y met celuy qui eſt en ſa place.Les hoſteliers ſemblablemẽt eſcriuẽt les noms de ceux qui viennent loger chez eux,le moys & le iour de leur venuë: & par ce moien facilement ils ſçauent le nombre de leurs citoyens, & de tous ceux qui ſont en leurs villes:&eſt ce païs ſi riche qu'il vault tous les ans au Cham Tartare quinze millions ſix cens mille eſcuz de reuenu. En aucuns endroits de ceſte region les hommes ſont ſi cruelz qu'ils ſe raſſaſient de la chair humaine,& ſur tout au royaume de Mangi qui eſt tout mõtaigneux, mais ils n'ont garde de manger celuy qui ſera mort de maladie. Allans en guerre ils ſe marquẽt le front d'vn fer chault,& perſonne n'y va à cheual, que celuy qui les conduit,& vſent d'eſpées,& lances, humans le ſang de ceux qu'ils tuent,& en banquetãs de la chair apres auoir gaigné la victoire.Et en tout ce païs de Mangi le langage eſt du tout diuers à celuy des Tartares,tout auſſi bien que les habitans ſont differens aux façons de vie de la Tartarie. Et c'eſt ce que pour le preſent nous eſt offert à eſplucher ſur les païs qui ſont ſuiets au Cham & Empereur d'oriẽt, lequel tient dés la mer Caſpie iuſqu'aux dernieres extremitez de l'orient.]

Sage moyen pour ſçauoir le nombre des citoyens.

Grand reuenu du royaume de Mangi au Cham.

Anthropophages en la prouince de Mangi.

Du païs de Turquie,loix,couſtumes,& façons de viure des Turcs. Chap. 12.

[VANT qu'entrer à la pourſuite de noſtre auteur ſur le païs qui à preſent eſt ſuiet au Turc, & qui de luy porte le nom de Turquie,nous eſplucherõs premierement en peu de mots l'origine de ceſte nation & d'où eſt-ce qu'elle eſt ſortie, afin que le lecteur voye les merueilles de Dieu, qui d'vn peuple incogneu, ou bien peu eſtimé,il en aye dreſſé la plus eſpouuentable nation qui ſoit à preſent au monde, & par le miniſtere de laquelle il chaſtie les tranſgreſſiõs de ſon peuple. C'eſt choſe aſſeurée que les anciens ont eu cognoiſſance de ces hommes icy,& les ont euz en opinion de robuſtes,& vaillans : Mele,& Pline n'en font que ſimplement mention lors qu'ils parlẽt des païs voiſins de la mer Caſpie,& mont Caucaſe: mais quoy qu'il en ſoit,ſi eſt il choſe aſſeurée que la petite Aſie n'a pas eſté leur ſiege, & moins la Grece, ou païs de Thrace le lieu de leur naiſſance, & que long temps auant que les Chreſtiens feiſſent le voiage de la terre ſainte pour la conquerir,vn Solyman chef des Turcs ſorty de

Les anciens ont cogneu le nom de Turcs.

La petite Aſie n'eſt l'origine des Turcs.

son païs s'estoit fait seigneur de la Capadoce & païs voisins de la petite Armenie, & ainsi nous concluons suyuant ce que Haiton Armenien en descrit, & que tous les modernes en tiennét que les Turcs sont sortis des Parthes, & de celle Prouince qui encore pour le iourd'huy s'apelle Turquestan, des anciens, & par Ptholomée dite Arie, ayãt la Bacterie & Margiane vers le septétrion, au couchãt la region des Parthes, & Carmanie deserte: A midy la Drangiane, & au Leuãt le païs Paropanisades, lesquels sont suiets au Turquestan souz l'obeïssance des Tartares. Et ainsi on voit qu'ils sont de la mesme nation que celuy Tamberlan qui les chastia si bien en la petite Asie lors qu'ils taschoient d'aneantir l'Empire, depuis par eux ruiné, de Constantinople.

Haiton Armenien, ch. 15. du liu. des Tartares.

Ptholomée liur. 6. ch. 17. table. 9. d'Asie.

Description de Turquestan païs originaire des Turcs.

Or furent ils chassez de leur terre par Homar successeur de Mahometh qui pillant presque tout l'orient enuahit l'Empire de Perse, & païs voisins, tellement que passans l'Eufrate, ils coururent l'Armenie, & Mesopotamie, ou royaume de Bagadeth, & receuans la loy Mahometiste (estans au parauant idolatres) ils planterent si bien les fondemens de leur puissance en Asie, que iaçoit que Godeffroy de Buillon, & autres Princes les desconfisent en la iournée qu'ils eurent contre Solyman suz nommé pres l'ancienne cité de Nicée, si est-ce que se retirans pour lors aux montaignes d'Armenie, quelque temps apres ils sortirent souz leurs chefs Othoman & Caraman, auec tel effort & puissance, que la petite Asie ne fut assez beau suiet de leurs conquestes, si encor ils ne taschoient d'enuahir l'Europe. Apres la deffaite du susdit Solyman, qui aduint enuiron l'an de grace mil nonante sept, les Turcs furent lõg temps sans remuer mesnage, iusqu'à ce qu'en l'an 1300, Othoman chef de la race qui tiét à present l'Empire Turquesque, se rendist espouuentable à toute l'Asie, auec le nombre effroiable de ces Barbares, qui coururent le païs qu'à present on nomme Turquie: & estoit de si haut lieu qu'on ne sçauroit dire autre chose de luy sinon qu'estant le premier de son nom, il se feist grand par sedition, & se reuoltãt contre l'Empereur Grec duquel il mesprisoit la fai-neantise. I'ay tesmoins de cecy Baptiste Egnace, & Theodore Gaze: neãtmoins vn certain Grec, & Athenien nommé Chalcondile fait cest Othoman sorty de race illustre, homme accort, gentil & suffisamment riche, & si bien aymé de ceux de sa nation qu'il luy fut aisé de se fortifier d'hommes auec lesquels pillant le païs il assembla vne grosse armée, par le moien de laquelle il bastist les premiers fondemens de la puissance Turquesque: & fust si subtil en ses actions & menées, qu'il chassa ses compaignons (de sept qu'ils estoient à faire les conquestes de la petite Asie,) de leurs terres, sauf Caraman, qui tenoit la Cilicie, qui encore à present s'apelle de son nom, Caramanie: mais les enfans de Caraman furent ruinez par les successeurs d'Othoman qui ne peuuent souffrir aucun obstacle en leur Empire. Ie n'ay affaire à disputer icy sur le mot de Turc & en qu'elle façon les anciens l'ont receu, ny comme il faut lyre dans Strabon quand il parle des Scythies voisins de Paropanisades, qui sont les Turcs sans aucune difficulté, me contentant de vous dire, le tenant des liures de cest excellent homme en toute erudition Guillaume Postel, qui à visité & le païs, & les liures

Homar successeur de Mahometh enuahit l'Empire de Perse.

Solyman Capitaine des Turcs, deffait par les Chrestiens allans en Syrie.

Baptiste Egnace, liu. de l'origine des Turcs. Theod. Gaze, à Phildelphe.

Chalcondile liur. 1 des Turcs.

Tur-

Turqueſques, Arabes & Caldaiques, que le nom de Turc eſt ſi odieux, & mal-plaiſant à ceux meſme de la nation qu'il n'y a ſi petit ny grand qui ne ſeſtime grandement deshonoré & iniurié ſi on luy donne du nom de Turc par le viſage, à cauſe, comme il l'interprete que ce vocable ſignifie, non vilain, comme aucuns ont eſtimé, ains maudit, delaiſſé, excommunié & dereſtable: & voila quant à la vraye origine des Turcs, maintenant pourſuyuons noſtre auteur, & voyons le païs qu'à preſent on appelle Turquie.] Celle prouince que maintenant chaſcun baptiſe de ceſte appellation Turqueſque eſt limitée vers l'orient de l'Armenie, ſ'eſtendant iuſqu'à la mer de Cilicie, ou Caramanie: & au ſeptentrion elle a le Pont Euxin, & mer maiour, voire ſ'eſtend plus outre que les paluz Meotides, contenant en ſoy diuerſes regions, royaumes & ſeigneuries, ainſi qu'il eſt recueilly de Haiton Armenien: A ſçauoir la Lycaonie de laquelle la ville capitale eſt Cony, iadis Iconie, le païs de Capadoce, où eſtoit la cité de Ceſarée, Iſaurie où eſtoit la ville de Seleuce baſtie par Seleuque roy d'Aſie & vn des ſucceſſeurs du grand Alexandre, Licie, qu'à preſent on nomme Briquie, Ionie païs Grec iadis, & maintenãt ditte Quiſcum toute ſemée de Turcs, où eſt la cité tant renommée d'Epheſe: Palphlagonie la ville capitale de laquelle fut Germanopoly, Lenech, qui eſt l'empire de Trapezonde ſur la mer maiour, [Et la Bithynie, depuis nommée Natolie & ores Turquie, comme le propre ſiege des Roys Turcs qui les premiers ont commandé ſur ceſte nation, & la ville capitale & ſiege royal deſquels eſtoit à Burſe, iadis Pruſe, chef auſſi bien que de noſtre temps de tout l'Empire d'Aſie iuſqu'à ce que Conſtantinople à eſté ſoumiſe à la tyrannie de ces Barbares: mais nous paſſerons plus outre que noſtre auteur qui n'a oſé ſ'eſtendre plus que Haiton craignant de ſe meſprendre, & dirons que la ſeigneurie Turqueſque embraſſe à preſent vers le leuant toute la Syrie, Paleſtine, Aſſyrie, & la plus part de l'Armenie, & encore de l'Arabie beaucoup: au midy tout l'Egypte & l'eſtendue de la mer mediterranée, iuſques en Barbarie, au ſeptentrion la mer maiour, & paluz Meotides, & le païs voiſin de la Tane iuſqu'aux embouchures que fait le Boriſthene dãs la mer maiour: tout le Propontide, & bras ſainct George, la Thrace, qu'ils nomment Romanie, la Macedone à preſent Albanie, la plus grande part de l'Eſclauonie, toute la Grece d'Europe, & Dieu ſçait quelle part le Turc poſſede de Morauie, Podolie, de la Boſſine, Seruie, Valachie, Tranſſyluanie, & Hongrie tenant tributaires toutes les iſles de l'Archipelague & celles qui ſont encor le long de la Valone, & iuſque au goulphe de Veniſe: & voila l'eſtendue de l'empire des Othomans.] Les nations & peuples qui viuent ſous la puiſſance de ce grand roy ſont donc non ſeulement Turcs, ains Grecz, Armeniens, Arabes, iadis Sarraſins, Iacobites, Neſtoriens, Iuifs & Chreſtiens: mais la plus grand partie de ſes ſuiets ſont viuans ſelon les loix & ordonnances que le faux prophete Mahometh donna, & eſtabliſt aux Sarraſins peuple Arabique, l'an de noſtre ſalut 631. Or quant à Mahometh ſous lequel tant de peuples viuent eſloignez de la cognoiſſance de la verité, on ne ſçait pour le certain ſ'il eſtoit Arabe, ou Perſan: mais quoy qu'il en ſoit, ſon pere fut idolatre & ſa mere de la race d'Iſmaël ba-

Poſtel au liure de l'hiſtoire originelle des Turcs.

Les païs d'Aſie nommez Turquie quels ſont.

Prouinces de Turquie en la petite Aſie.

Changement du nom des Prouinces par la mutation des ſeigneurs.

Natolie, ou Turquie eſt la Bithynie.

Pruſe chef de Turquie auant la priſe de Conſtantinople.

Grand eſtẽdue de l'Empire Turqueſque pour le preſẽt.

Terres que le Turc tient en Europe.

Peuples habitans és terres du Turc.

En quel temps Mahometh vint au monde annõcer ſa pernicieuſe doctrine.

ſtard d'Abraham & par conſequent eſtant quelque peu introduite en la loy des Hebrieux. Et ainſi eſtant brouïllée la religion du mary & de la femme & chaſcun d'eux taſchans de gaigner le cœur de leur enfant pour le tirer à ſa ſecte le rẽdirent à bien parler ſans loy ny religion qui luy fut aſſeurée: ains eſtant deuenu grand, fin & cauteleux qu'il eſtoit & d'vn eſprit remuant, & plain de trõperie, ayant conuerſé quelque tẽps auec des Chreſtiens, gens de bonne vie, & excellente doctrine, ſe pourpenſa de baſtir vne religion cõpoſée des deux loix Chreſtienne & Moſaïque pour en abreuuer malheureuſement tout le genre humain. Il diſoit que les iuifz eſtoyẽt meſchans & deteſtables de nier que Ieſus Chriſt fut né de la vierge Marie, veu que les Prophetes inſpirez de Dieu & douëz d'vne grãde perfection de vie & ſainceté l'auoyẽt predit & denoncée la venue de celuy Ieſus Chriſt long tẽps auparauant qu'il vinſt au monde: Neãtmoins accuſoit-il les Chreſtiens de folie & peu de iugement, de croire que Ieſus le treſ-aymé de Dieu, & fils de la Vierge, euſt voulu ſouffrir de telles indignitez & moqueries, voire vne mort ſi cruelle par la main des Iuifs. Martin Segonie de neufmont en vn ſien liure qu'il à fait du ſainct Sepulchre de noſtre roy & ſauueur Ieſus Chriſt, à laiſſé ce qui ſ'ẽſuit pour memoire du ſaint, Que les Sarraſins, Arabes, & les Turcz, ſuyuans l'ancienne doctrine, & preſches de leurs faux Apoſtre Mahometh, ſe moquẽt des Chreſtiẽs pour honorer auec telle reuerẽce ce lieu où Ieſus Chriſt repoſa apres que il euſt eſté depoſé de la croix: Et quoy qu'ils cõfeſſent que Ieſus Chriſt eſt le grand & ſouuerain Prophete amy & meſſager principal du tout puiſſant, ſorty de l'eſprit de Dieu, ſans peché ny tache quelconque de celles qui ſoüillent la race des hommes & que ce ſera luy qui à la fin du mõde viendra iuger les vifs & les morts, & faire iuſtice de toutes les nations de la terre. ſi eſt-ce qu'ils ne peuuent receuoir que ſon corps ayt eſté enterré, & que ce ſepulchre de Ieruſalẽ ſoit le repos de ce ſaint Meſſie, à cauſe que ils tiennent que ce corps glorieux, & conceu par l'inſpiratiõ diuine, eſtoit du tout impaſſible, & immortel: voila ce que Segonie dit q̃ les infidelles dient & reprochẽt ordinairement non moins deteſtablement q̃ follemẽt à ceux de noſtre ſainte & veritable perſuaſiõ. Ce maudit & endiablé prophete ayãt embabouïné ce peuple auec ceſte trõperie, & abreuué les ſimples d'vn boucon ſi dãgereux, feit vne loy, laquelle pour rendre inuiolable & à fin que les gens de bõ eſprit ne reiettaſſent auec raiſons ſa religion ſuperſtitieuſe & infame, contenoit peine de mort contre ceux, qui oſeroyẽt diſputer contre ſon Alcoran ny amener rien d'iceluy en doubte. Et par ceſte ordonnance il feit aſſez cognoiſtre à ceux qui ont ſain le iugement, auec quelle ſincerité il auoit baſti ceſte loy ſi deteſtable, puis qu'il vouloit la celer, comme quelque ſecret myſtere, à fin que le peuple ne fut point abreuué des folies qui y ſont cõtenues: & ſ'ayda Mahometh en baſtiſſant & dreſſant ſon Alcoran de la diligence d'vn moyne heretique nõmé Sergie Neſtorian de perſuaſion & homme meſchant, ambicieux, & deteſtable, & laquelle pour rendre plus fauorable & aiſées à eſtre ambraſſées de tous eſtats & ſectes d'hommes, il la meſla & compoſa de toutes pieces raportées, & entaſſées en vn corps, & priſes de tout tant qu'il y auoit de diuerſitez d'opinions entre les hõmes. En premier lieu il louë Ieſus Chriſt

Cautelle de Mahometh.

Mahometh accuſe les Iuifs, & ſe moque de la foy des Chreſtiens.

Martin Segonien eſcrit du ſainct Sepulchre.

Turcz ſe mocquẽt de ceux qui honorent le tombeau de noſtre Seigneur & pourquoy.

Mahometiſtes diſent noſt. Seign. iuge du monde.

Erreur des Mahometiſtes diſans Ieſus impaſſible auant ſa reſurrection.

Peine de mort à ceux qui diſputẽt de l'Alcoran.

Ainſi tenoit iadis caché Numa roy Romain le liure des ceremonies de ſes dieux.

extremément pour apaſter les Chreſtiens, affermant qu'il a eſté vn ſainct perſonnage accomply en toute vertu & ſaincteté, entant qu'il l'appelle tantoſt la parolle de Dieu, ores l'eſprit, & tantoſt l'ame du tout puiſſant en ſes eſcrits: le nomme fils de la vierge, laquelle il hauce iuſques au ciel par ſes loüanges, & confeſſe qu'il s'accorde à tout ce qui eſt contenu en l'hiſtoire de l'Euangile, ſinon en ce que noz ſainct liures ſont contraires à ſon Alcoran. Dit en outre q̃ les diſciples & ſucceſſeurs des Apoſtres ont corrompu l'euangile, lequel il ſeroit beſoing de corriger & reformer auec la purité de ſon liure Alcoraniſte. Et ainſi allichant les Chreſtiens & pour les mieux attirer il ſe feit baptiſer à ſon moine Sergie: & d'autant qu'il ſçauoit la diuiſion qui pour lors tourmentoit l'egliſe de Dieu (pareille à la cõfuſion des ſectes qui aſſaillent à preſent la ſainte maiſon & bergerie de noſtre ſeigneur,) à fin d'ẽ gaigner de toutes pars & fortifier ſon coſté par la multitude: Il nioit la trinité auec les Sabellians, receuoit deux perſonnes ou puiſſances en la diuinité auec les Manichéens, & ſuyuant Eunomie nioit l'egalité du Pere auec le fils: & diſoit que le ſainct Eſprit auoit eſté creé ainſi que le croyoient les Macedoniẽs heretiques: des Nicolaites il en receuoit la licence d'auoir pluſieurs eſpouſes: & acceptoit le vieux teſtament, lequel encor il diſoit eſtre peruerty en pluſieurs endroits. Et pour dreſſer vn plus chatoüilleux atrapoire auec ces incertitudes d'opinion & foy des choſes ſacrées, voyant que la vie des hommes eſt gaignée par les molleſſes effeminées de la chair il permiſt à ſes diſciples toute volupté, & leur laſcha la bride à toute corruption de paillardiſe: qui a eſté cauſe que ceſte peſte & infection ſ'eſt eſpandue tellement que la plus grand partie de la terre ſ'eſgarãt & deuoyãt de la verité, eſt encore à preſent en office à la pourſuitte des loix Alcoraniſtes. Auſſi voit on q̃ l'Europe ſeule & encore icelle nõ entiere croit en Ieſus Chriſt & embraſſe l'euãgile là où Mahometh en tenãt vne belle partie, poſſede encor toute l'Aſie, & Afrique, d'autãt q̃ il n'y a Prouince en icelles, quelque loy q̃ les roys y ſuyuẽt ſoient-ils Chreſtiẽs, ou idolatres, q̃ touſiours les Alcoraniſtes ny ayẽt quelque belle Moſquée. Et d'autãt q̃ ceſte loy eſt premieremẽt ſortie des Sarraſins, & q̃ ce peuple eſt le premier qui embraſſa & receut l'impieté & doctrine abominable de ce faux prophete, faut ſçauoir, q̃ les Sarraſins furẽt Arabes de la regiõ ditte Pierreuſe, laq̃lle d'vn coſté auoiſine le païs de Iudée & de l'autre eſt encloſe du païs Egyptien, vers la mer rouge ditte à preſent mer de Suph & ce vers le midy, au leuant luy eſt l'Arabie heureuſe: & eſt le mont ſaincte Catherine en ceſte terre Sarraſine, nommée iadis Nabathée, & à preſent Barraab, & fut iadis habitée par les Amalechites. On les appelle Sarraſins, d'vn Cazal, ou Bourgade dudit païs nommé Sarrach voiſin des Nabathées, ou cõme aucuns penſent, & que eux meſmes ſ'en vantent à cauſe de Sarra femme d'Abraham, de la race de laquelle ils ſe diſent eſtre deſcendus: & c'eſt pourquoy ils auoyent fantaſie & encore ſont les Mahometiſtes en ceſte opinion, qu'ils ſont les ſeuls entre les hommes à qui legitimement apartient la ſucceſſion & effait des promeſſes diuines faictes aux peres du vieux teſtament. Ce peuple s'adonnoit à l'Agriculture & labourage & à la nourriture de leur beſtail: mais la plus

Voy le 2. & 3 li. de l'Alcoran, & Poſtel au liure de la religion des Turcz.

De pareil blaſphe me vſent les Caluiniſtes.

De quelles hereſies des Chreſtiens apoſtatz eſt forgé l'Alcoran.

Pourquoy l'Alcoran a eſté tant chery.

Sarraſins Arabes de l'Arabie pierreuſe, voy Ammian Marcellin liur. 14.

Deſcription de l'Arabie Sarraſine. Ptholom. l. 5 ch. 17. Tab. 4. d'Aſie.

D'où viẽt le nom des Sarraſins.

Opinion des Sarraſins Poſtel tient que les Mahometiſtes ignorent ce mot de Sarraſin: & qu'ilz ſe tiennent pour enfans d'Agar, & non de Sarra.

grãd part ne ſe ſoucioit que des armes, & ce fut pourquoy les Empereurs Grecs les appelloyent à leur ſoulde, & que Heracle allant contre les Perſes les ſouldoya: mais eux ſe voyans meſpriſer apres la victoire conquiſe & gaignée, & qu'on les fraudoit de leur promeſſe à eux faicte, enflammez de courroux & fureur, & à ce inſtiguez par Mahometh leur Prophete & general conducteur, ils ſe reuolterent, & d'autant que leur chef vouloit remuer meſnage, & ne cherchoit que les occaſions pour ſ'agrandir trouuant ſi belle occaſion ſ'alla ruer ſur Damas en Syrie: & là ſ'eſtant fortifiez & garnis de viures, & munitions prindrent la volte d'Egypte, & ayant aſſuietty ce pays, coururent en Perſe, qu'auſſi ils meirent en leur obeïſſance, & de là par ſucceſſion de tẽps, & ſous Haly vn des diſciples du faux Prophete ſe feirent ſeigneurs d'Antioche & puis de Hieruſalem que n'agueres Heracle auoit oſté auec la vraye croix, d'entre les mains de Coſdroé Roy des Perſes. Ainſi croiſſoit la puiſſance & renom de ces Barbares & eſtoit ſi effroyable leur effort, qu'il n'y auoit rien plus qui peut leur faire reſiſtence. Mais voicy comme ces Arabes Sarrazins eſtoyent ſur le poinct de leur gloire, & que tout branſloit deuant eux, que les Turcs nation ſortie des Scythes, peuple Barbare & cruel, eſtans chaſſez de leurs terres par leurs voiſins, paſſans les portes Caſpies iadis poſées par Alexandre, qui ſe ruerent en la petite Aſie par le païs Colchique: puis laiſſans ceſte route vindrent courir l'Armenie, les Perſes & Medes, mettans tout ſouz leur puiſſance. Les Sarrazins, qui ſouffroyent fort enuis que ſi ſoudain on les priuaſt de leurs conqueſtes allerent contre les Turcs: mais ſe voyans ineſgaux en force & l'ennemy plus gaillard, vindrent à telle compoſition, que le Turc ſeroit receu au gouuernement & monarchie auec eux, pourueu qu'il receuſt la foy & fauce perſuaſion du Mahometiſme: ce qui fut accordé. Or ne ſçauriez vous dire laquelle des deux nations feit le plus de gain, veu que l'Arabe ceda & quitta la ſouueraineté d'vne ſi belle & puiſſante monarchie, & le Turc ſe laiſſa coiffer (pour regner) d'vne ſi vilaine & infaicte punaiſie que la ſecte peruerſe, & maudite de l'Alcoran. Et ainſi le lien d'vne ſeule opinion, qui ioigniſt ces deux grandes & puiſſantes nations enſemble à eſté cauſe vn long temps qu'entre les ignorans on à pris les Turcs pour les Sarrazins & ceux cy pour les autres ſans vſer d'aucune difference de choſes tant diuerſes: là où à preſent le ſeul nom de Turc eſtant en vigueur, il n'eſt plus aucune memoire du nom Sarraſin, & moins encor de leur puiſſance.

Sarraſins ſe reuoltent contre Heracle par le cõſeil de Mahometh. Sabellique Enn. 8. l. 6. Blond. Decad. 1. liu. 9.

La conqueſte & entrée de Heracle en Ieruſalem, fut l'an 624. & les Arabes s'en feirent maiſtres, l'an 638.

Turz chaſſez de leur païs, occupent la Perſe Blond. Decad. 2. li. 1.

Accord des Turcs & Sarraſins enſemble Sabelliq. Ennead. liu. 2. Haiton cha. 15.

Nõs des Sarraſins aboly.

De l'ordre tenu en l'eſtat, gendarmerie & police des Turcs. *Cha.* 13

Car Timar ſignifie autant que vẽte ou fruit. Timarli ſont les garniſõs du Turc.

LES Turcs n'ont pas d'vne ſimple ſorte de gendarmerie, ains diuerſe, entant qu'il y a ceux qu'on appelle Timarli, ſignifiant gens qui viuent aux deſpẽs du peuple, qui leur ſert de ſoulde, & rente fonſiere & ſont 80000. en nombre, ayants des chaſteaux & villages ſelõ qu'il plaiſt au ſeigneur & qu'il leur fait departir à chaſcun ſuyuant ſon merite: & leſquels

ſont touſiours preſts au moindre commandement qui leur eſt fait par le Sangiás ou gouuerneur du pays où ils ſont departis.

Sangias ſont les moindres gouuerneurs ſuietz aux Beglerbeys.

Tout ce peuple Timarlien eſt ſous deux generaux, qui ſont comme Conneſtables d'Aſie & d'Europe, nommez Baſſaz, ou comme autres dient Baſchaz : toutesfois portent ils le nom tous les deux de Beglerbey, l'vn ayant le Romenley, qui eſt tout le pays que le Turc poſſede en l'Europe, & l'autre eſt de Beglerbey de Natolie, commandant ſur ceux de l'Aſie : depuis y ont eſté aiouſtez ceux de Caraman, d'Amandole, & Merdin, qui ſont la Cilicie, Armenie & Meſopotamie, & de Miſſir, qui eſt l'Egypte, & le grãd Caire: & y ſont les choſes ſi bien diſpoſées, & les garniſons dreſſées auec tel ordre, qu'outre vn grand nombre de Courts, qui ſont ceux d'Herminlu, ou Armenie habitans aux montaignes que Xenophon apelle Carduches, le Turc aſſemble de ces garniſons, & du train ordinaire de ſa maiſon deux cens mille, dixhuit cens hommes. Il y a encor des fataux ou enfans perduz, qu'ilz nomment Aconizes, leſquels ne reçoiuent aucune ſoulde, mais marchent touſiours deuant l'armée, pour decouurir & piller tout le païſage, & doiuent rendre au Roy la cinquieſme partie de leur butin, & ſont en nombre d'enuiron 40000. Le troiſieſme ordre des ſoldats ſont les Charips, Spahizglan, & Soluphtãs, les premiers & plus excellents de la caualerie ſont les Charips, nombre eſleu des Scythes, & des Perſes, qui ſont 800. en nombre & aſſiſtent touſiours au ſeigneur marchant en bataille : & n'y a d'autres qui aprochent ſa perſonne quand il eſt queſtion d'entrer au combat, & luy ſeruent de ſauuegarde.

Diuiſion des Prouinces aux Baſchaz ou Beglerbeys.

Curts ialis Carduches. voy Xenophon au voyage de Cire le ieune.

Ces Curts furent defaits par le Sophy l'an 1549.

Enfans perdus & pillards.

Garde de la perſonne du Turc à la guerre.

Les Spahis, ou Spachiſoglan & Soluphtãs, ſont ceux qui en leur enfance ont ſeruy en ſales vſages le ſeig. & qui eſtans grandelets, ſont par le benefice du Roy, mariez & enrichis tant du douaire de leurs femmes, que des gages du ſeigneur, & de ceux ilz ſ'aydent voulant enuoyer en quelque lieu pour embaſſade, aſſiſtans ordinairement au Prince, quelque part qu'il vueille marcher, le ceignans à dextre & ſeneſtre, afin qu'aucun ne l'aproche. Et c'eſt de ceſte troupe que ſont choiſis ordinairement les gouuerneurs des Prouinces, & tous ceux qui ont quelque charge à la porte du ſeigneur, & ſont treize cens en nombre. La fanterie eſt diuiſée auſſi en trois ordres, & les premiers ſont les Ianiſſaires, leſquels ſont recueillis par les rechercheurs au nom du Turc en leur enfance, de toutes les terres ſuiettes à ſon Empire : & que on fait par quelque temps inſtruire, & adextrer au fait militaire, ayans des maiſtres eſcrimeurs es eſcoles publiques, deputées aux ſerrails pour ceſt effait: & ſoudain apres cela ilz ſont enrollez ſous la charge des Capitaines à ce commis, & portent vne robe plus courte que les autres, le turban blanc & hauſé en pointe: leurs armes ſont l'eſcu, ou rondache, l'eſpée & l'arc : c'eſt à ceux-cy à garnir & fortifier le cãp, & aſſaillir les villes, & ſont fort hardis & vaillans, & quelques 20000. en nombre, & bien ſouuent d'auantage. Le ſecond ordre ſont les Aſaphs armez à la legere, ayans l'eſpée, eſcu, & pique, & pour eſtre diſcernez d'auec les Ianiſſaires, ilz portẽt le bonnet & turbã rouge, la charge deſquelz eſt de tuer les cheuaux des ennemys durant la bataille: & eſt choiſi le nõbre de ceux-cy, ſelon que la neceſſité le requiert. Toutesfois quand le ſei-

Tous ceux la ſont de la caualerie.

Garde de Spahis la plus pres du roy Turc.

Triple ordre de ſoldats & fanterie Turqueſque.

Ianiſſaires inſtruits à la guerre.

Habillement, & armes des Ianiſſaires: mais à preſent ilz ont auſſi l'harquebuſe.

Azzaphz. Piquiers.

Armes & Turbãs des Azzaps.

Tiers ordre des gẽs de pied infiny en nombre.

gneur marche, ils ne ſont guere moins que de quarante mille : & ſont re-compenſez à la fin de la guerre chacun ſelon ſon merite. Il y a encore vn nõbre infiny de fanterie, ſans ſoulde ny gage aucun, ou qui y vont de leur bon gré, ou que l'on y cõtraint, tels que ſont les pionniers, & gaſtadours, les ingenieurs, les charpẽtiers & ceux qui fourniſſent le camp de viures, & autres choſes neceſſaires, afin que ceſte troupe confuſe, aplaniſſe les chemins és coſtaux & rochers trop aſpres & raboteux, afin d'y paſſer l'artillerie que on mene ſans nombre, lors que le Turc marche, & facent ſoudain

Grand ordre du cãp Turqueſque.

des põts ſur les riuieres pour paſſer l'armée dreſſent des motes, & buttes, & facent les trenchées ou ſoyent employez aux mines au ſiege de q̃lque cité: & tout autre tel & ſemblable exercice pour le ſeruice du ſeigneur.

Diligence, obeiſſance & police au camp du Turc.

Le camp eſt ſuiuy de changeurs, theſoriers, marchans, & artiſans de toutes ſortes en vn infiny nombre, afin que rien ne defaille de ce qui eſt neceſſaire pour la vie de l'homme. Mais il n'y a rien tant à admirer en ceſte nation, que la grand diligence de laquelle elle vſe à faire ce qui luy eſt commis, la conſtance, & longue ſouffrance és perilz & trauerſes, & auec quelle reuerence, ilz obeiſſent aux commandements de leurs ſuperieurs: & comme pour la moindre faulte commiſe, il n'y va pas moins que de la teſte. Auſſi n'y a-il riuiere tant ſoit profonde & impetueuſe, que ilz ne trauerſent, ny montaigne tant haute & difficile qu'on ſçache dire, que ilz ne rendent voïable & aiſée à paſſer : ſi toſt qu'on leur dit le mot ilz ſe ruent & precipitent par les lieux, & aiſez & impoſſibles à y cheminer ſe ſouuenãs plus du commandement de leur capitaine, q̃ de leur propre vie, qu'ils hazardent endurãs treſpatiẽment & les lõgues veilles & la faim. On n'oyt aucun tumulte, ny eſmotiõ ſeditieuſe parmy leurs troupes, ils murmurent pluſtoſt que crier en cõbatant: & durant la nuit il y a vn ſi grãd ſilence par tout le camp, que ſouuent ils laiſſent eſchaper les captifs ſans les

Le Turc eſt celuy ſeul qui obſerue la diſcipline militaire.

pourſuiure, afin que aucun tumulte & deſordre ne ſe cauſe au camp par ce moyen. Et à dire la verité, les Turcs ſont les hõmes de ce mõde qui gardẽt le meilleur ordre en guerre, & qui batailler le plus legitimemẽt, & ſuyuãt la vraye diſcipline militaire : & ainſi ne fault feſbahir qui eſt cauſe que

Le Turc ſemble eſtre inuincible.

leurs affaires vont ſi bien, & qu'ils ſe ſont agrandis ſi eſtrangement iuſque à noſtre ſiecle, veu qu'il n'y a que deux cens ans que ce peuple eſt en vigueur & à pris tel, & ſi grand accroiſſement, qu'il ſemble eſtre preſque inuincible, ſi quelq̃ maladie infectée, ou peſte generale & treſpernicieuſe, ou que diſcorde ciuile, ne les dompte, ruine & accable. Les guerriers tant à pied que à cheual ſe veſtent fort honneſtement, & ſans qu'il y

Soldats Turcs tãs ſuperfluité.

ayt rien de ſuperflu en leurs habits, ny choſe mal-ſeante : les ſelles & brides, ou mors des cheuaux de la caualerie, ſont ſans aucune bobance, & ſuperfluité : perſonne ne va armé ſi l'on n'eſt preſt à combattre, on

Turcs n'ont point d'eſeigne en guerre.

porte leurs armes dans des paniers apres eux aux chariages. Ilz n'vſent point d'enſeignes, guidons, ou eſtendars, & banieres, ſeulement y a vne lance ayant au ſommet quelques houpes de diuerſes couleurs par leſquelles chacũ ſçait ſe retirer ſouz celle de ſon capitaine : ilz ont toutesfois des

Pourquoy les Soldats ſe preſentent

tabours, & fiffres pour animer, & inciter le ſoldat à la guerre. Laquelle finie, fault que toute l'armée ſe preſente deuant le commiſſaire general

des guerres, afin de ſçauoir, & le nombre des mortz, & qui ſont ceux qui ſont deffunctz au ſeruice du Prince, & q̃ en leur place on en y mette d'autres des ieunes. Tandis que le Roy eſt en guerre, le peuple Turqueſque par les villes eſt en priere pour les ſoldatz qui ſont au camp, tant en leurs banquets que aſſemblées és Moſquées, & prient encore pour ceux qui finent leur vie aux cõbats, & ſur tout pour ceux qui ſont morts pour la deffence du païs, & cauſe ou querelle de leur commune religiõ, les eſtimás biẽ-heureux pour n'auoir point mis fin à leurs iours parmy les pleurs & gemiſſemẽs de leurs fẽmes & enfans, ains en la foule des ennemys, & au ſon des tabours & vrlemẽt des ennemys, froiſſis des harnoys, & eſclats des lances & tonnerre de l'artillerie. Les Turcs deſcriuẽt les victoires de leurs maieurs & anceſtres, & eſtans redigées par eſcrit ilz les chantent, fort volontiers & les louent comme illuſtres & dignes de memoire, eſtãt d'opinion que ceſte façon de faire ſert de beaucoup pour animer les ſoldats à ſe monſtrer vaillans & hardis en toutes entrepriſes. Leurs maiſons, & edifices ſont ordinairement de terre & boys ſans grand artifice, ſauf quelque peu qui ſont de pierre, & meſmement les loges des Baſchiaz & grands ſeigneurs les baings & les Moſquées. Et quoy qu'on die qu'il y a de ſi riches hommes entre les Plebées & commun peuple des Turcz naturels, qu'il y a tel qui peut fournir au payement & nourriture de toute vne armée: ſi eſt-ce qu'ils ſont ſi auares, taquins & chiches, & fuyent tant les deſpences, & font la chatemite, que contrefaiſans le pauure, ilz choiſiſſent vne pauureté volontaire en leur vie, & ſe traittent plus que mecaniquement. Et c'eſt pourquoy ilz regettent les paintures, & ont en telle horreur les ymages, que voyans que les Chreſtiens ſ'y plaiſent, & en ont en leurs temples, ils les apellent Idolatres, & ſouſtiennent que pour vray ils le ſont.

deuãt le Commiſſaire des guerres.

Priere pour les ſoldats mortz en guerre.

Victoires eſcrites par les Turcs.

Chiche deſpenſe des Turcs à baſtir.

Choſe dure à croire, et fuſt-ce Craſſe Romain.

Turcs vilains & chiches ſur tous hommes.

Les Turcs apellẽt les Chreſtiens Idolatres.

Auſſi n'vſent ilz d'aucun ſeau, ſoit és lettres, & patentes Royales, ou autres, & ne les marquent d'aucune figure: ains aiouſtent foy aux parolles de celuy qui leur eſcrit ſçachans ſon nom, ou cognoiſſans ſa lettre & caracteres d'eſcriture.

Les Patentes du grand Turc ſans aucun ſeau ny figure.

Ilz n'ont aucun vſage de cloches, & ne ſouffrent en auoir aux Chreſtiens qui demeurent parmy eux, & en leurs terres. N'eſt permis au Turc de iouer à l'argent, ny choſe quelcõque, & ſi quelcun eſt trouué en quelque ſorte de ieu que ce ſoit, il en eſt tencé, reproché, & en ſouffre grandes ignominies. Nul tant ſoit il grand ſeigneur, ou haucé en dignité, ne prend ſiege, banc, chaire, ny eſcabelle pour ſ'y aſſeoir, ains ſ'acouſtrans honeſtement, & ſe couurans de leurs robes ſ'aſſeent à terre ainſi que font les enfans, ou pour mieux dire, les couſturiers de pardeçà.

Tout ieu à l'argent deffendu aux Turcz.

Turcs s'aſſeẽt tous à terre.

Ils tiennent cecy des Tartares.

Leur table eſt pour le plus ſouuent de cuir de Bœuf, ou de Cerf non conroyé & encor velu, fait & taillé en rond ayant deux pieds & demy de large, auec des boucles & aneaux de fer, deſquels il ſe ferme auec vne courroye tout ainſi que fait vne bourſe, & ſ'eſpand & eſt aiſément portée.

Nape des Turcs.

Nul auſſi n'entre dans la maiſon, ou Moſquée, où il faille ſ'aſſeoir, ſans laiſſer ſes ſouliers à cauſe que ilz eſtiment grand vilennie que aucun

Tapis, & Nates és Mosquées pour s'asseoir.

s'assée estant chaussé : aussi leur chaussure est tellement faite, qu'ilz la laissent,& reprenent sans mal-aise ny difficulté quelconque. En quelque lieu qu'ils s'asséent soit en leur maison,ou aux Mosquées,ils y ont des tapis veluz,ou des Nates de ionc : & en d'autres endroits pour estre trop bas, ou sales & bourbeux, ils les font pauer de boys. Tant hommes que femmes portent leur abillement assez long & large,& ouuert par le deuant,afin q̃ se baissans,en allant à leurs affaires ilz se puissent plus aisément couurir,&

Scrupuleux superstitieux des Turcs.

cacher: D'autant qu'ils sont fort scrupuleux en cecy , & se donnent garde que vuidans le ventre,ils tournent le doz au midy, vers laquelle partie du Ciel ils regardent en faisant leur oraison , auec ce ilz seroyent fort marris que homme quelcõque les eust veuz à leurs priuez & secretz affaires, afin que personne ne voye leurs vergoignes. Encore fault noter que voulans

Turcs s'acroupissent en pissant.

pisser,ilz s'acroupissent, tout ainsi que les femmes par deçà, car si quelcun estoit si osé que d'espandre eau tout debout,on l'estimeroit,ou fol,ou heretique. La loy leur deffend l'vsage du vin , à cause qu'il est la semence &

Vin deffendu au Turc par l'Alcoran. Lis le chapitre d'Aruth.

nourriture de peché:neantmoins boiuẽt ils le mouſt,& mangẽt les raisins S'abstiennent encor de la chair de pourceau,& sang de la mesme beste,&

Observations Iudaiques,quãt aux viandes.

de tout animant suffoqué , quant au reste des viãdes toutes leur sont permises, si ce n'est qu'aucuns Iudaïsans refusent de manger & lieures, & cõ-

Le Vendredy est la feste des Turcs.

nils. Le iour du vendredy leur est solennel,& cessent de tout œuure,ainsi que nous en vsons le saint iour du Dimenche, ou les Iuifs en l'obseruatiõ du Sabbath, & iour septiesme. En chacune cité y a vne Mosquée principale,en laquelle le iour de la feste,tous s'assemblent apres midy , & là l'oraison solennelle estant finie le prestre dit Iman,monte sur vn lieu vn peu

Confession de foy des Mahometistes.

plus eminent, & là presche le Catechisme de Mahometh. Ils confessent qu'il y a vn Dieu lequel n'a aucun qui luy soit esgal,ou semblable,& mettent en auant que Mahometh est son loyal, & fidelle prophete. Les Ma-

Prieres des Turcs.

hometistes sont tenus cinq fois le iour de prier , tournans la face vers le midy,& auant que ce faire,ne faillent de se lauer parfaitement & entierement tout le corps,parties honteuses, pieds & mains, bouche, nez, yeux,

Lauemens de tous Mahometistes.

oreilles,& cheueux,principalement s'ils viennent ou du priué , ou d'auoir affaire à leurs femmes, si ce n'est qu'ils soyent malades , ou faisans voyage.Que s'ils ont faute d'eau,ce qui n'aduient guere, à cause qu'il n'y a cité où n'y aye des cisternes & lauatoires publiques, ilz se frottent de pouldre & terre non souillée : & auant s'estre ainsi lauez , celuy qui est souillé de

Ieusnes ordonnez en l'Alcoran.

quelque souillure que ce soit , euite tant qu'il luy est possible de parler à aucun , voire encor de parler à personne. Ils ieusnent tous les ans fort estroitement l'espace de cinq sepmaines , sans que de iour ilz mangent ny

Cela ne s'obserue guere que par les Mores & anciens Mahometistes.

boiuent, ny se meslent auec les femmes , mais tout le long de la nuit, dés le soleil couché iusqu'au matin ilz banquetent,& se donnent du bon tẽps auec les femmes tout à leur aise. A la fin du ieusne,& le soixantiesme iour

voy Postel.liu. de la religion des Turcs.

d'apres ils celebrent la feste de Pasques [Mais fault noter qu'ils ont Pasqs

Deux sortes de Pasques entre les Turcs & Mahometans.

petites & grandes , celles cy se font le 30. iour, & soudain apres le ieusne où ils vsent de ceremonies grandes,& longues prieres se baisans l'vn l'autre , & se pardonnans s'ilz ont quelque different ensemble , & y lisent diuers Asora ou chapitres de l'Alcoran,& mesme le 3. principal qu'ils nom-

ment

ment Elmeide c'eſt à dire la Cene,& dure ceſte feſte trois iours,où ils fõt de grandes aumoſnes. Les Paſques petites ſont celebrées ſoixãte dix iours ou quatre vingts apres les premieres,mais le ieuſne en celles cy n'y eſt cõtraint, & ſeulement le plus deuotieux les ieuſnent, mais la ſolennité eſt preſque auſſi ſolennellement gardée qu'aux grãdes ſauf qu'on ne lyſt pas tãt,& n'y fait tant d'aumoſnes.] Ces feſtes ſont par eux obſeruées en ſouuenãce de l'aigneau que Abraham veit au lieu de ſon fils Iſaac,pour le ſacrifice : & de certaine nuit qu'ils croyent l'Alcoran auoir eſté enuoyé du Ciel à leur faux prophete. La couſtume auſſi des Mahometiſtes eſt d'aller tous les ans à la maiſon(cõme ils l'eſtiment)de Dieu à la Mecque en Arabie,en recognoiſſance de la foy de laquelle ils font profeſſiõ, & pour honorer deuëmẽt Mahometh ſorty de ce païs là, & viſiter ſon tombeau qui eſt à Medinne Talnabi,& non point à la Mecque. Et iaçoit q̃ Mahometh qui eſtoit tyran & ſanguinaire, ayt ordonné en ſon Alcoran qu'on pourſuiue à mort tous les aduerſaires de ſa loy & faux prophetes, ſi eſt-ce que les Mahometans ne contraignent guere perſonne, ſi ce n'eſt en certaines choſes, à renier ſa religion, & ne reçoiuent en cela la perſuaſion de leur legiſlateur : Qui eſt cauſe que les Turcs (qui ſont grandz Politiques) ſouffrẽt toute ſecte,& opinion entr'eux, & en leurs terres, & permettẽt à chacun de ſeruir à Dieu à ſa mode & fantaſie. Leurs Preſtres & docteurs ne ſont guere differans en habits au commun peuple, ny leurs Moſquées en parade aux maiſons des particuliers. Il leur ſuffit de ſçauoir les poincts principaux de l'Alcoran pour leur foy, & ce qui apartient à l'oraiſon & obſeruation de la Loy: auſſi ne ſont il trop adonnez à contemplation, ny à l'eſtude des lettres. Ils n'ont aucun ſoucy des Moſquées, ny du ſalut des ames,& ſont ſans ſacremens quelconques,ſans reliques,ſaints vaiſſeaux & autels où ils offrent quelque cas à Dieu en ſigne de recognoiſſance. Ains ſe ſoignans de leurs femmes,enfans & famille,ſ'adonnent à labourer, iardiner,marchander,chaſſer & autres telles occupatiõs peu ſortables à ceux qui ſont dediez au diuin ſeruice, auec leſquelles ils pourſuiuent leur vie, & en ſuſtentent leur famille,ainſi que en font les lays, & autres hommes, ne leur eſtant rien deffendu,ny non loiſible : ſeulement ſont ilz francs de ſeruitude & ſubſides leuez pour le ſeigneur, honorez de chacun, comme ſçachans les ceremonies de la Loy, & qui,preſideans en la Moſquée,ſçauent enſeigner les autres. Ilz ont nombre de belles & grandes eſcoles eſquelles on lit les loix publiées par leurs princes pour le maniemẽt de l'eſtat, & y ſont les enfans introduits en pluſieurs ſciences, afin de ſeruir & aux Moſquées,& au gouuernement de la choſe publique. En ceſte ſecte Mahometane il y a pluſieurs & diuerſes ſortes de moynes, (afin que Sathan ſe monſtre en ce qu'il peut le Singe de l'Egliſe de Dieu) Les vns deſquelz fuyans la compagnie & ſocieté des hommes ſe tiennent és boys & ſolitudes aſſemblez & viuans en fraternelle communauté. Aucuns ſe tiennent aux villes logeans les paſſans, ou à tout le moins receuans les pauures en leurs hoſpitaux pour dieu, quoy qu'ils n'ayẽt dequoy leur donner à repaiſtre, d'autant qu'ilz viuent auſſi bien d'aumoſne, & caymanderie : D'autres ſe tenans aux villes, ont touſiours vne calebaſſe aſſez grande, pleine

Raiſon de la ſolẽnité de leur Behirãm Paſques.

Mahometh n'eſt enterré à la Mecque, ains à Medinne Talnabi.

Les miniſtres de Caluin ſont tous tels que les Imans & preſtres de l'Alcoraniſme.

Preſtres Mahometans immunes de ſubſides & fort honorez.

Eſcoles en Turquie & de bien rentées en Barbarie. voy Leõ Africain, en ſon Afriq.

Ceſte vermine en general s'apellent Dermis qui ſignifie ſaints. Il en y a de quatre ſortes Dermiſſ.

Seichlar, Torlaqui, & Calender: qui ſont tous caymans.

de bonne eau, de laquelle ils offrent à boire à quiconque à ſoif, & pour ceſt office de charité, ils prennent de bon cœur, ce qu'on leur dõne iaçoit qu'ils facent ſemblãt de ne rien eſperer de leur deuoir & benefice: & ont ſi grãde parade, & hypocriſie en leurs parolles geſtes, contenãces & actiõs exterieures qu'on ne les eſtime pas hõmes ſimplement, ains pluſtoſt Anges enuoyez de Dieu. Et toutes ces diuerſitez de caphards ſõt recogneus à la differẽce de l'habit & Turban, veu que les parens du prophete le portẽt de noir par deſſous, mais le deſſus eſt verd, & pource apellé Ieſſil Baſſi: & la barbe longue: & ainſi des autres, afin de diſcerner la profeſſion d'vn chacun d'entre eux. Les Mahometans & Turcs ſont grans & curieux obſeruateurs de punir rigoureuſement les vices & forfaits : car quiconque blece vn autre iuſqu'à effuſion de ſang, il eſt condãné à peines ſemblable: celuy qui eſt trouué en adultere, & la femme auſſi ſoudain & ſans grace quelconque ſont lapidez & mis à mort. Les paillards n'y ſont ſans ſuplice entant que celuy qui eſt conuaincu, fault que ſouffre quatre vingts coups de fouet ou de baſton. Le larrõ pris en forfait par deux fois, eſt eſtrené de pareille punition que le paillard, mais y tournãt la troiſieſme on luy coupe le poing, la quatrieſme luy eſt remiſe, en luy coupant le pied. Celuy qui fait dommage à ſon prochain, apres l'eſtimation du dommage, il faut que ſatisface à la partie offencée. Si quelcun ſe penſe mal partagé & redemãde ſa poſſeſſion, la loy Turque cõmande qu'il prouue ſon dire par teſmoins, & que celuy qui nie tenir rien du demandeur ſ'en purge par ſerment. Or ne reçoiuent ils à teſmoignage que perſonnes de marque, & autoriſées, & de telle & ſi bonne reputation, que iuſtement on ſe puiſſe arreſter à leur foy & ſerment. Il y a auſſi grand nombre d'inquiſiteurs par le pays, pour ſcauoir ceux qui font mal leur deuoir à dire les oraiſons ordonnées par la loy, & leſquelles ils puniſſent, leur faiſans faire amende honorable en leur mettant vne table ou aiz au col, auquel ſoyent attachées pluſieurs queuës de Renard, & le trainent ainſi equipé par les rues iuſqu'à ce qu'il ſe rachete par quelque bonne ſomme de deniers. Il n'eſt permis à Turc quelconque de paſſer ſon aage iuſque en la vieilleſſe, ſans auoir eſté marié, & ce afin qu'il ne meure ſans prouffiter au public, laiſſant lignée pour le ſeruice du ſeigneur, & peut chacun eſpouſer quatre femmes legitimes, & quelque parenté qu'il y ayt, rien n'y eſt reſpecté que les meres, & les ſœurs tant ſeulement : mais de concubines chacun en a loiſiblement, tout autant qu'il en peut nourrir : & neantmoins les enfans ſortis tant des vnes que des autres ſuccedent en l'heritage de leurs peres eſgalement ſauf que deux femelles n'emportent que comme vn ſeul male en la ſucceſſiõ. Et ne tiennẽt deux femmes en vne meſme maiſon ny ville, à cauſe qu'ilz en ont en pluſieurs lieux, & nommément marchans & capitaines, à cauſe des querelles & crieries qu'elles feroyent viuans enſemble, ains les mettent ſeparées les vnes des autres. Et ont les marys puiſſance de les repudier iuſqu'à trois fois, & les reprendre : & celles qui ſont ainſi regettées, & eſtans iointes à vn autre homme, peuuent ſi bon leur ſemble demeurer auec luy, encor que le premier les redemande.

Hipocriſie des Deruiſſ. meſchãs nonobſtant ſur tous les hommes.

Turcz bons iuſticiers.

Punitiõ des Adulteres.

Suplice des larrons.

Quels teſmoins receus en Turquie.

Inquiſiteurs de foy en Turquie.

Tous enfans ſont ſucceſſeurs des Turcs.

Libelle de repude entre les Turcs.

Dames Turqueſ-

Les Dames Turqueſques ſont fort honneſtes, & modeſtes en leurs ha-

bitz, ayant leur coiffure pointue, ſur laquelle elles portent vn voile ſi gentiment acouſtré, que pendant vn coſté & partie d'iceluy, ſi elles veulent ſortir dehors, ou ſe trouuer en compaignie, où il y euſt des hommes, tout ſoudain elles ſ'en couurent tout le viſage ſauf les yeux: & portent ſur leurs veſtements vn linge blanc delié, couurant tout le reſte de ſorte, qu'il n'y a homme qui ſceut diſcerner laquelle eſt ſa femme eſtant en quelque troupe. Les dames Turques ne ſe trouuent iamais en lieu où les hommes ſont aſſemblez: leur eſt encore eſtroitement deffendu d'aller au marché vendre, ny acheter en ſorte quelconque: & en la grand Moſquée elles ont place du tout eſloignée de celle des hommes, & cloſe tellement que perſonne ne les y peut voir, & moins y auoir entrée. Non que toutes dames entrent à l'oraiſon, ains ſeulement les eſpouſes des ſeigneurs, & ce le ſeul iour du vendredy, & à l'oraiſon du midy, qui eſt la ſolennelle entre les Mahometiſtes. C'eſt choſe fort rare, & tellement contre la couſtume q̃ l'hõme parle à vne femme en public, que ſi vous demouriez vn an en leur cõpagnie à peine le pourriez vous voir vne ſeule fois: Que ſi l'on voyoit vn homme en public deuiſant auec vne femme ou allans de compagnie aux champs ils le trouueroyent eſtrãge, & reputeroyent cõme choſe monſtrueuſe. Ceux qui ſont mariez ne ſe iouẽt iamais tant peu ſoit auec leurs femmes en preſence d'hõme qui viue, & n'ont parolles enſemble, à cauſe que l'homme retient touſiours vne meſme ſeuerité enuers ſon eſpouſe, & elle ne luy mãque de ſemblable reſpect, & reuerence. Les grãs ſeigneurs qui ne peuuent eſtre continuellement auec leurs dames les laiſſant à la charge de certains eunuques & garde-couches, leſquels y font vne garde & ſentinelle, ſi ſolennelle, qu'il eſt impoſſible qu'autre homme que leur mary les arraiſonne. & qu'elles forfacent, ou ſe corrompẽt, & facent porter les cornes à leurs eſpoux. Et pour ne faire ſi lõg diſcours tous Mahometiſtes en general, font ſi grand compte de leur Mahometh, & reſpectent tant les loix par luy eſcrites en l'Alcoran, qu'ilz ſ'aſſeurent que ceux qui les garderont, iouyront ſans faillir de la vie eternelle. C'eſt le Paradis que leur paint & effigie ceſt impoſteur, tout plein de delices, & vn iardin enuironné de deux & flotellans ruiſſeaux, poſé ſous vn Ciel ſerain, & air bien temperé, où ilz auront tout ce qu'il leur viendra à ſouhait: les viandes exquiſes en diuerſes ſortes, & iuſque à ſ'en ſaouler, où ilz ſeront tous veſtuz de ſoye, acoſtez de belles garſes qui les ſeruiront à tout clin & ſigne des yeux, & preſenteront les metz en des platz & vaiſſelle d'or & d'argent: Là auſſi les Anges ſeront leurs eſchanſons & verſe à boire, portans du lait dans des vaſes d'or, & du vin éz taſſes d'argent: mais il fait leur vin vermeil, ſe plaiſant en telle couleur.

ques modeſtes en habits, là où les Chreſtiẽnes y ſont ſuperfluës eſtrangement.

Deffendu aux dames ſe trouuer auec les hommes.

Quelles Dames entrẽt à la Moſquée.

Reſpect des femmes à l'endroit de leurs maris en Turquie.

Garde-couches des Seigneurs en Turquie.

Quel eſt le Paradis de Mahometh & plus deteſtable que les chãps Elyſiens des Gẽtils.

Mais, au contraire, ceux qui violeront la ſainteté des loix Alcoraniques, ilz ſont menacez de l'enfer & mort eternelle: Toutesfois pour adoucir ceſte crainte, ilz ont ferme eſperance, que celuy qui mourant, croit fermement à l'Alcoran, quelque grand pecheur que il ayt eſté, appuyé de ceſte foy en Dieu, & en Mahometh, il ſera ſauué ſans doubte quelconque.

Turcs croyẽt l'enfer mort eternelle.

Telle & ſemblable eſt l'aſſeurãce des Caluniſtes.

Voila en ſommaire ce que les Turcz tiennent de leur loy & religion:

le laiſſe le Dinan, ou auditoire & ce qui eſt gardé à la porte du ſeigneur, comme il reçoit les Embaſſadeurs, ſes exercices à la chaſſe, & venerie, & les ceremonies de ſa Circonciſion, ou ſepulture: à cauſe que pluſieurs ſe ſont employez en ce ſuiet, comme auſſi à deduire les ſucceſſions, conqueſtes & inuaſions faites depuis deux cens ans en ça, par la famille des Othomans.

Des Chreſtiens & origine d'iceux, & ceremonies. *Chapitre 14.*

[IE paſſeray, amy lecteur ce chapitre, fort ſommairement, à cauſe qu'eſtãt aſſeuré qu'il n'y a Chreſtien, qui ne ſçache que c'eſt que de ſa foy, & ne ſoit aſſeuré qui eſt celuy en qui il doit apuyer ſon eſperance, & qu'à grand peine ce liure ſera manié par les Tartares Turcs ny Arabes, ie ſuis d'aduis que laiſſans vn ſi lõg diſcours, ie face vn ſimple ſommaire, afin deſplucher en particulier les mœurs des peuples d'Europe, la plus part deſquels ont embraſſé la ſainte foy Euangelique, quoy que d'aucuns ſe ſoyẽt ſouſtraitz & ſeparez trop follemẽt du ſein, & giron de l'Egliſe vniuerſelle & Romaine. Vous m'excuſerez donc ſi ie ne pourſuis ainſi que l'auteur a fait, & ſi content de l'origine chreſtienne, ie laiſſe au latin ſon cours, & me repoſe en ſes deſcriptions pour ne ſeruir que bien peu à la matiere.]

Pour ſauuer le monde de la peine deue au peché, Ieſuſchriſt vient au monde.

Ieſuſchriſt donc, noſtre Seigneur vray & eternel filz de Dieu tout-puiſſant, ſecõde perſonne de la ſainte, & non definie Trinité: il y a mille cinq cens ſoixante neuf ans, que d'vn conſeil à nous caché, & incomprehenſible myſtere ſaint & ſacré vint en ce monde pour le rachapt des hommes miſerables aſſeruis à la mort, pour le peché & deſobeiſſance des deux premiers deſquelz la race humaine a pris origine: & afin de nous reouurir la porte celeſte, qui nous eſtoit interdite à cauſe de celle tranſgreſſiõ, & pour remplir les ſieges vuides pour la cheute des eſprits orgueilleux, à quoy nous eſtions créez ce Dieu de Dieu, & lumiere de lumiere, ſ'eſt fait homme, & conceu par l'operation du ſaint Eſprit, naſquiſt de la glorieuſe vierge Marie, laquelle eſtoit de la famille & race de Dauid, afin que l'eſcriture fut accomplie. Luy ayant fait choſes merueilleuſes & annoncé la volonté de ſon pere au monde ſur l'an 33. de ſon aage, par l'enuie des Iuifz, fut liuré à Pilate, & par luy condamné à la mort de la Croix: enſeuely & repoſant au tombeau le troiſieſme iour reſuſcita des morts, & ayant bonne troupe de diſciples inſtruitz en la ſainteté de ſa doctrine, d'iceux il en choiſit douze, auſquels apres ſa reſurrection il donna la charge comme ſes nonces & embaſſadeurs, d'annoncer par tout le monde la remiſſion des pechez en ſon nom, & preſcher l'Euangile à toute creature, enſeigner à tous ce qu'ils auoyent apris de luy, & les deſtournantz de l'abomination des Idoles, que ilz les baptiſaſſent au ſainct nom de l'ineffable Trinité.

Ieſus né de la vierge par l'operation du S. Eſprit.

Election des Apoſtres & charge d'iceux.

S. Pierre eſleu chef de l'Egliſe.

C'eſt ainſi q̃ Symõ Pierre, chef de la troupe, & celuy auq̃l il dõna le gouuernemẽt de ſon egliſe: apres que, ſelõ la promeſſe de ſon maiſtre, ils eurẽt

receu les graces du S. eſprit, viſiblement le iour de la Pentecouſte, cõme chaſcun euſt pris ſon cartier pour executer leur charge, vint en Antioche y fondant le premier ſiege de l'egliſe, où ſouuent auec les autres Apoſtres il feit des Synodes pour les affaires du corps des fidelles: & ce fut là que premierement on ordonna qu'en honneur & ſouuenance du chef de l'egliſe, Ieſus Chriſt noſtre ſeigneur, ceux qui ſeroyent vrays & legitimes ſectateurs & enfans d'icelle portaſſent de là en auant le nom de Chreſtiens, & ſouſtiendroyent iuſqu'à la mort l'integrité de la foy receuë par ceſte egliſe mere bien ſentant, & Apoſtolique. Le premier ſiege apres celà fut transferé à Rome: où le bon S. Pierre & ſes ſucceſſeurs furent vn lõg tẽps à trauailler, & ſe peiner par bonnes mœurs & ſaincte vie, grand ſçauoir, & inſpiration celeſte, y ioints les miracles pour monſtrer que ceſte religion Chreſtienne, incogneue encor, rude, & non cultiuée, ſemée par quelques vns de la loy de Moyſe laquelle Ieſus Chriſt eſtoit venu pour parfaire & non deſtruire, ſeruoit & eſtoit neceſſaire pour policer en mieux auec la ſalutaire doctrine de Ieſus Chriſt, & illumination du ſainct eſprit les Egyptiens, Romains & Grecz chaſſans leurs ceremonies & faux ſeruices, & corrigeant leurs loix & façons de vie, auec la purité de ceſte diuine philoſophie. Et d'autant que ceux que le ſainct eſprit conduiſoit, ne peuuent eſtre ſans ordre veu que les Gentilz & idolatres auoyent leurs magiſtrats, pour les dreſſer, & iceux ayans les vns [illegible]gard ſur la police temporelle & les autres ſur les ſacrifices: & que le p[illegible]Hebrieu, iadis le choiſy & eſleu de Dieu auoit & ſes iuges puis ſon roy: & les ſacrificateurs, Leuites Chantres, Portiers, Docteurs & Phariſiens: & l'Empire Romain des Conſulz & Proconſulz, pour le gouuernement des Prouinces, auſſi l'egliſe de Dieu, qui eſt le corps le mieux ordonné de ſous le ciel, en ce qu'elle a de viſible au monde, a le ſouuerain Eueſque & Pape à Rome qui comme vn ſainct Monarque preſide ſur tout le monde, & les quatre Patriarches, qui ſont comme les Conſulz du ſainct & Apoſtolique ſiege de Rome, & les Cardinaux repreſentans le reſte des Conſeillers & iuges du ſenat de la cité ſouueraine de l'vniuers.

Premier ſiege en Antioche l'an de grace 38.

Chreſtiẽs premierement apellez en Antioche.

Euſebe au liu. des tẽps faict que S. Pierre vint à Rome l'an 44 de noſtre ſeign.

Police de l'egliſe Chreſtienne.

Le Pape eſt cõme le Monarque de l'egliſe de Dieu.

Diuerſes dignités en l'egliſe.

Ie laiſſe le nombre infiny d'Eueſques & ſubſtitutz, ou ſuffragans d'iceux les Archipreſtres, Archidiacres, Doyens, Curez, ſimples Preſtres, Diacres, Soudiacres, Exorciſtes, Lecteurs, Portiers, Eſcriuains, ou Secretaires & Chaufecires & porte-lumiere, leſquelz comme peuple choiſy portẽt tous le nom de clergé. Et pour toucher aux mœurs & eſtat de chaſcun c'eſt aux Eueſques d'ordonner, & promouuoir le reſte du Clergé, de ſacrer & dedier les vierges, de conſacrer ceux de leur eſtat & ordre, d'impoſer les mains, confirmer, benir les lieux deputez pour le ſeruice diuin, & de depoſer ceux qui ſ'eſgarẽt du legitime deuoir de l'eſtat eccleſiaſtique. A eux auſſi eſt la puiſſance de celebrer les Synodes: & faire le meſme qui eſt permis aux moindres preſtres, à ſçauoir la conſecration à l'autel, l'exercice des ſaints Sacremens, deſquels les vrays Catholiques en reçoiuent ſept: l'abſolution des pechez par penitence, & le droit de l'excommunication, & d'annoncer l'Euangile au peuple. C'eſt au clergé de viure chaſtement, d'auoir raſure ſur la teſte, de ne porter point barbe, ny longue cheuelure,

Clergé c'eſt ſort & choix.

Puiſſance des Eueſques Chreſtiẽs.

Office du Clergé entre les Chreſtiẽs

de ſe ſoigner ſeulement des choſes apartenantes au ſeruice de Dieu, ſans ſ'entremeſler des affaires de ce mõde, de ſçauoir les ſaints eſcrits à fin d'auoir dequoy inſtruire ceux deſquels la charge leur eſt commiſe. Ie n'ay affaire de diſcourir tant de ſortes de gens de religion conſacrez à Dieu, viuans ſous les vœux de chaſteté, pauureté & obedience, & ſeparez auec vne grand diuerſité d'habitz les vns des autres & toute enſemble du peuple, l'inſtitutiõ deſquels eſtant ſaincte la continuatiõ loüable, nous voyõs le prouſit & bien qu'en ſent l'egliſe, ayant de ſi ſolides piliers & loyaux defenſeurs de ſa liberté & ſaine doctrine: Ie ne veux m'amuſer à la deſcription de leurs rancz, loix, habits, noms, ceremonies, eſtatz & dignitez tenans en ordre ceſte excellente police, qui eſt comme l'eſcole de laquelle ſont ſortis tant d'excellans docteurs & prelatz qui ont tenu le gouuernement de la ſaincte egliſe Apoſtolique & vniuerſelle. Ie laiſſeray auſſi tant de ſortes d'ornemens des Eueſques, Abbez & ordres tant ſupremes que mediocres, des officiers & miniſtres ſeruãs au ſainct temple de noſtre ſeigneur: ne m'arreſteray ſur les habits Põtificaux du ſouuerain Primat, laiſſeray ſon manteau de pourpre, ſa robe violette, ſon ſceptre, & couronne faicte en pointe, deſquels il vſe les feſtes ſolennelles celebrant le diuin office: aſſiſté de ſix miniſtres chantant, & parfaiſant le grand, & admirable ſacrifice de la Meſſe. Il n'y a Chreſtien qui ignore auec quelle deuotiõ on chante ſept fois les iours les Heures qu'on appelle canoniales: & les bons auteurs, ſignamment ceux qui ont redigé les ſaincts Canons par ordre, diſcourẽt qui ſont les ſaincts Eueſques & Docteurs, qui ont aiouſté quelque ceremonie neceſſaire pour rendre plus reuerẽt le diuin & eſpouuẽtable myſtere, où le corps de noſtre ſeigneur eſt cõſacré & diſtribué aux fidelles Catholiques en ſon Egliſe: & que de tout tẽps le peuple Chreſtien a eſté repeu & nourry de la parolle Euãgelique: que c'eſt d'vne ancienne inſtitution que ceux qui venoyent à la ſaincte communion, ſe pardonnaſſent les iniures les vns aux autres reciproquemẽt, & q̃ pour les inciter à ceſte mutuelle concorde, le miniſtre leur faiſoit entendre que celuy qui y venoit auec haine, ne iouïſſoit du benefice de reconciliation auec Dieu, quelque confeſſion de bouche qu'il euſt fait deuant le preſtre. C'eſt en l'egliſe que le Chreſtien a pris les 12. articles de la foy, & les 10. commandemens que Dieu donna à Moyſe, auſquels il eſt obligé. Ie laiſſe le diſcours des ſept Sacremens, la cauſe de leur inſtitution, & le fruict qui en vient au Chreſtiem, & comme les Eueſques ſont ſacrez & tout le clergé, non pour eſtre diſpenſez à leurs fantaſies, mais qui deſpendent de l'autorité du ſainct ſiege Apoſtolique de Rome. C'eſt le Catholique qui entre tous les peuples, nations & opinions, eſt celuy qui garde plus ſaintement le nœud du mariage, lequel il reçoit pour ſacrement, & ainſi ferme & inuiolable, comme coniunctiõ faite par droit diuin naturel, & de l'inſtitutiõ & police des hõmes pour le maintenement, & cõſeruation de la ſocieté humaine, ie ne deduiray la forme des contracts, eſtant cela du ſubiet des loix de chaſcune prouince, ny de la maniere des parolles & benediction obſeruée en l'egliſe, les mariez ſe preſentans en icelle, comme ſes enfans & fidelles, legitimes, & obeyſſans, & comme entre les Chreſtiens qui ſont

Gens de religiõ de grand prouffit en l'egliſe de Dieu.

Habitz du grãd Eueſque du premier ſiege.

Heures canoniales en l'egliſe chãtées tous les iours.

Chreſtiens admoneſtez à paix auant que aller à la ſaincte communion.

Eueſques dependent tous du Pape comme du chef de l'Egliſe.

Mariage ſaintement entre les Catholiques.

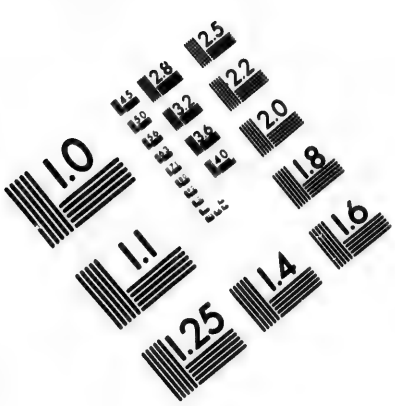

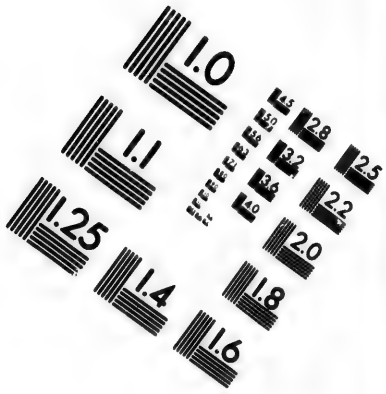

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

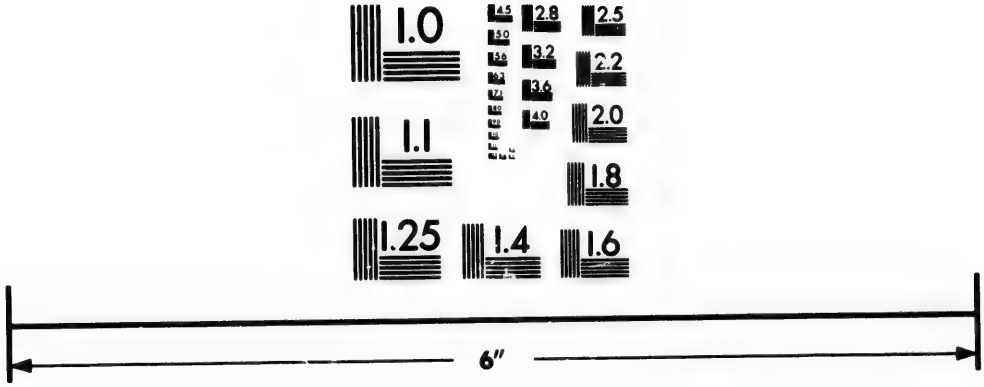

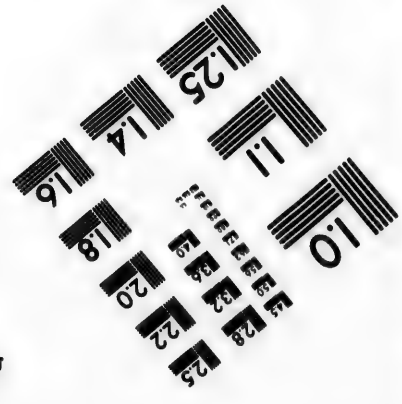

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

vrayement telz, le diuorce n'eſt point receu ſinon és cauſes decidées par les ſaincts Canons: & moint y eſt permis le concubinage, ſi grande eſt la purité gardée en la police ſaincte & euangelique de la cité diuine, contenant en ſoy l'aſſemblée de tous les fidelles. Et ne ſeruiroit de guere (ce me ſemble) de propoſer quelles ſont les feſtes ſolennelles de noz Chreſtiens tant en ſouuenance des ſaincts myſteres de l'incarnation, natiuité, circonciſiõ, mort, paſſiõ, reſurrectiõ & aſcenſiõ de noſtre ſeigneur IeſusChriſt, & de la memoire du S. Sacremẽt, miſſiõ & deſcẽte du S. eſprit ſur les Apoſtres, q̃ des memoires ſouuẽt faictes de la glorieuſe vierge mere de Dieu, & des ſaincts Apoſtres, martyrs, cõfeſſeurs & vierges, deſquels le long de l'ãnée l'egliſe celebre les iours nataux, à ſçauoir de celle renaiſſance ſpirituelle à tel iour q̃ ils ont eſté receuz en celle gloire eternelle promiſe à to⁹ ceux qui perſeuererõt au ſeruice de celuy grãd Dieu qui veut eſtre ſeruy ſeul, & honoré en ſes ſaincts & fidelles ſeruiteurs. Tout cecy eſt aſſez notoire à ceux à qui nous dreſſons ce volume lequel ſi ie pẽſoy deuoir eſtre manié par les eſtrãgers & eſloignez de noſtre foy, tãt ſ'en fault que ie vouluſſe abreger la matiere que pluſtoſt ie taſcheroy d'y faire vne plus grande recherche pour l'ornement de celle ſaincte religion hors laquelle ne fault qu'homme du monde eſpere ſalut, quelque vertu heroïque qui puiſſe eſtre ny paroiſtre en ſes actions: veu que l'egliſe Apoſtolique & Romaine eſt ſeule legitime, & ſa foy certaine ſes ſacremens fondez en l'eſcriture, & notammẽt inſtituez, ſes ceremonies receuës dés le temps des ſaincts Apoſtres, & Egliſe primitiue, l'ordre du Clergé venu par ſucceſſion ſans que iamais les perſecutions tant des idolatres que des heretiques en ayent peu rompre la ſuyte, & continuation qui encore dure, & durera iuſqu'à la fin du monde quelque part qu'il plaiſe à Dieu de trãſporter ſon troupeau.

Diuorce pour ſe remarier defendu en l'Egliſe.

De quoy fait ſolennité l'Egliſe

Dieu veult eſtre honoré en ſes ſaincts.

Hors l'Egliſe n'y a point de ſalut.

Les marques vrayes de l'Egliſe ſont en l'Egliſe Romaine.

C'eſt parmy ceſte ſaincte troupe que le iour du Dimenche eſt ſolenniſé en lieu que les Iuifz auoient le ſeptieſme, tant pour ne point Iudaïſer, que pour ramenteuoir la merueilleuſe reſurrection de noſtre ſeigneur, auquel iour le diuin ſeruice eſt cõtinué & faict en l'aſſiſtance de tout le peuple & la parolle de Dieu annõcée, à fin que ceux qui ceſſent du trauail du corps, ayẽt repos en l'ame par la nourriture internelle.

Le Dimenche ſolenniſé & pourquoy.

C'eſt en ceſte Egliſe qu'on ramentoit au peuple dés le iour de la ſeptuageſime iuſqu'à Paſques, le ieuſne, paſſion, mort & ſepulture de noſtre ſeigneur, le peché du premier homme, l'idolatrie des anciens, la ſeruitude du peuple de Dieu en Egypte & autres calamitez des fidelles que l'Egliſe & lyt & chante auec ſignifiance de triſteſſe, & dés le iour de ſa reſurrection iuſqu'à huit iours apres la feſte du ſainct Eſprit, eſt le triomphe que Ieſus Chriſt à eu de la mort, ſon aſcenſion glorieuſe, l'enuoy du ſainct Eſprit, & lors ſont admonneſtez les Chreſtiens de celle reconciliation que le filz eternel de Dieu à fait pour le genre humain à ſon pere par le merite de ſa paſſion, & enſemble leur eſt annoncée la remiſſion des pechez. Et c'eſt lors qu'on lyt la ioyeuſe nouuelle contenue au nouueau teſtament. Apres Pentecouſte iuſqu'aux Aduens, l'egliſe ne ceſſe de publier la vie, & conuerſation de Ieſus Chriſt au monde, les merueilles de ſes œuures & miracles & la purité de ſa doctri-

Cõme l'office diuin eſt diſtingué en l'Egliſe Catholique ſelon les temps & ſaiſons.

Paſſion de Ieſus Chriſt.

Reſurrection de noſtre ſeigneur.

Conuerſation du fils de Dieu en ce monde.

Attẽte de noſtre ſeigneur.

Solennité de la naiſſance de Ieſus Chriſt.

Obeyſſance du peuple fidelle aux Eueſques.

S. Ciboire où repoſe le S. Sacrement.

L'entrée au Chœur interditte aux lays.

Inſolence des lays & femmes à preſent en l'egliſe.

3. Corinth. 11.

1. Pierre 3.

Priere pour les Treſpaſſez de lõg tẽps en l'egliſe.

La foy premierement plantée en Aſie.

ne, à fin que l'egliſe eſtant comme poſée parmy les flots & vagues d'vne mer impetueuſe en ſe reſiouïſſant de la bonace promiſe aux biens viuans, ſe donne neantmoins garde par tels aduertiſſemens pris de l'vne & l'autre loy, d'eſtre ſubmergée par le vent furieux de quelque peſtilẽce & orageuſe doctrine. De l'aduent iuſques à la natiuité du fils de Dieu, l'egliſe nous propoſe l'eſtat des ſiens dés Moyſe iuſques à Ieſus Chriſt lequel attendu par la promeſſe faicte, à tenus les ſaincts peres en ioyeuſe attente de la redemption des humains. Et c'eſt pourquoy durãt ce temps on lit les Prophetes, & que les eccleſiaſtiques celebrent le ieuſne, à fin de plus ſaintement ſe preſenter à la feſte premiere de noſtre redemptiõ, qui eſt le iour que le fils de Dieu naſquiſt de la glorieuſe vierge Marie, ainſi qu'il eſt cõtenu en l'Euangile, & long temps au parauãt auoit eſté predit par les Prophetes. L'obeïſſance Chreſtienne a de toute ancienneté eſté ſi grande que le peuple n'a onc pris la hardieſſe de dreſſer tẽple ny oratoire ſans le conſentement du paſteur dioceſain, lequel beniſt & ſacre les ſaints lieux, ornemens, liures, & autres choſes qui concernent le ſeruice de Dieu. Ie laiſſe à part l'ordre y tenu aux prieres, la forme des baſtimẽs les autelz, croix, images, ſeruans de memoires de noſtre ſeigneur, de ſa glorieuſe mere, des ſaincts Apoſtres & martyrs, le lieu des bapteſmes, l'onction, & huile ſaint: le ſacré Ciboire où repoſe pour l'vſage des malades, & aſſiſtance ordinaire le corps precieux de noſtre redẽpteur: ne veux encor eſplucher par le menu, les cauſes pourquoy le peuple eſt eſloigné, (ou le doit eſtre) du ſainct pourpris du grand autel, voire luy eſt interditte l'entrée du Chœur où le clergé Pſalmodie veu que & cecy ſeroit trop long & que chaſcun en eſtant aſſez aduerty, n'y fault que par malice, veu la corruption grande de toutes choſes eſtre telle qu'à preſent les femmes ſe fourrent iuſqu'au coing du ſainct lieu que ſeulement elles ne deuroyent regarder qu'auec frayeur & eſtonnement, & que les lays ſ'inſinnuent à manier les choſes, que le ſeul Preſtre, ou pour le plus les diacres deuſſent porter & raporter, qui à eſté cauſe que de ce peu de compte, le ſainct à eſté mis à meſpris & que la deuotion ſ'eſt preſque du tout eſcoulée en l'egliſe. Le premier qui voulut que les femmes euſſent la teſte voilée & couuerte en l'egliſe fut S. Paul, & que les hommes ne nourriſſent point la cheuelure, & que tous les deux ſexes fuſſent veſtuz modeſtement. Le Chreſtien enterre honorablement ſon mort, quoy que ſelon la diuerſité des regions les façons en ſoyent auſſi diuerſes, neãtmoins tous ceux qui recognoiſſent la pierre angulaire, & ſont du corps & troupeau du grand paſteur Ieſus Chriſt en la ſocieté de la bergerie Catholique, reçoiuent la priere pour les treſpaſſez, comme ſalutaire, trouuent bons les encenſemens la croix, l'eau beniſte, & autres ſaintes, & proffitables ceremonies, fondées tant ſur la diuine eſcriture, que ſur l'ordonnance des peres & couſtume receuë entre les Chreſtiens dés l'egliſe naiſſante & primitiue: & voila quant aux Chreſtiens, deſquels auons parlé & diſcouru en l'Aſie à cauſe q̃ ce fut en ce riche païs que fut planté premierement le fondement de noſtre ſaincte religion en Ieruſalem, Antioche, Epheſe & autres citez & païs de l'Aſie.

Fin de l'Aſie.

Deſcription

DESCRIPTION
DE L'EVROPE TROISIESME PARTIE DV MONDE, ET DES nations, peuples & prouinces plus memorables d'icelle.

LIVRE TROISIESME

Chapitre premier.

L'ASIE eſtãt deſpechée, il eſt deſormais tẽps de venir à la deſcription de l'Europe qu'on faict la troiſieme partie de la terre, laquelle (comme aucuns diſent) a pris ce nom de la fille d'Agenor nommée Europe laquelle rauie par Iupiter, fut conduite en Candie. [Mais ceſte raiſon eſt froide, veu que le païs Phenisſien eſt Aſiaticque, & l'iſſle Candiote de meſme, ioint qu'Herodote dit qu'il ne ſçait d'où ceſte partie a pris ſon nom, ſi ce n'eſt, dit-il, que nous diſons qu'elle eſt ainſi appellée d'Europe dame Tyrienne, & qu'auparauant elle auoit vn autre nom tout ainſi que le reſte des regions de la terre. Mais ceſte Princeſſe eſtoit d'Aſie, & eſt certain que iamais elle ne paſſa en celle terre que les Grecs appellent Europe, ains voyagea de Pheniſſe en Candie, & puis de là paſſa en Afrique.] Or ceſte terre vers l'occident eſt cloſe par la mer Atlantique vers les Colonnes d'Hercule, au Nord & ſeptentrion elle à la mer Angloiſe, & tout le trait de Noruege, & mer glatiale: au leuant ſon limite eſt borné par le Tanai, l'aluz Meotides & mer maiour, & au midy la mer mediterranée la ſepare de l'Afrique. Ceſte terre eſt diuerſe & bien diſpoſée pour la complexion, nourriture & bonté des eſprits humains & pour leur habitude, force & gaillardiſe, ayant les moyen de faire largeſſe à toutes les autres parties de la terre, & d'hommes, & de choſes neceſſaires pour la vie, Car elle eſt tout habitable ſauf en vn petit recoin, ou à cauſe du froid exceſſif perſonne n'y peut habiter, à ſçauoir du coſté de la Tane, & païs auoiſinez du Boryſthene & paluz Meotides, où le peuple fait ſa demeure dans des chariotz couuerts de peaux de beſtes. [Ces bonnes gens du paſſé, ne recognoiſſoyẽt encor que les bordz de la Moſcouie du coſté

Choſe fabuleuſe d'Europe ayant pris ſon nom de celle que rauit Iupiter.

Herodot. liur. 4.

Deſcription d'Europe. Strab. liu. 3. Oroſe liu. 1. ch. 2. Mele liu. 1. Ptholom l. 2. ch. 3.

a cauſe que Pline dict que toutes les iſles Septentrionales ſont compriſes ſoubz le nom de Britanniques liu. 4. chap. 16.

Louanges d'Europe priſes mot à mot de Strab. 3.

Rien d'inhabitable en Europe.

du Don,ou Tanai,& vers le Boriſthene, à peine auoyét ils ouy parler de la Ruſſie, tant ſ'en fault que paſſant plus outre vers le Cherſoneſe Cymbrique,ils euſſent cogneu les païs tres-froids de Lappons & Biarmiés, qui ſeſtendent iuſqu'au Pole Artique, & eſt le peuple innombrable és lieux meſmes q̃ lesanciés ont eſtimé inhabitables,ainſi(que Dieu aydant)nous deduirons ainſi q̃ verrons les choſes le requerir,à fin de mõſtrer que l'europe n'a point vn ſeul eſchantillõ de terre qui ne ſoit peuplé à bõ eſciẽt.]

Le meſme Pole Artique peuplé de diuerſes natiõs voy Olae le grãd & Iean le grand ez deſcriptions de Gothie, Norwege & Biarmie.

Or ce qui eſt habitable, & eſt en païs froid & montaigneux, eſt auſſi fort difficile à eſtre cultiué. Au reſte n'y a lieu tant ſoit-il faſcheux,mal habité & inquieté par le brigandage & inciuilité des habitãs & voiſins qui n'y deuienne aiſé en y changeant meſnage & y mettant de gens de bien. Veu que les Grecz au commencement ſ'eſtans faits ſeigneurs des lieux montaigneux & pierreux, ſ'y arreſterent dreſſans leur police bien gentiment,& ce en prenans eſgard à l'inuention des artz, & choſes qui ſeruiſſent à la politique & commun profit de ceſte vie. Les Romains auſſi ayãt aſſuietty pluſieurs nations cruelles & farouches & leſquelles pour ſe tenir en ces païs malaïſez à aborder,aſpres raboteux & difficiles à eſtre habitez eſtoyent auſſi de dangereux accez, & ne receuans la compaignie de perſonne,les rendirent neantmoins acoſtables,par le meſlange d'autres hommes courtoys & ciuiliſez,qui leur aprindrent l'honeſteté & courtoiſie, adouciſſans celle brutale, & ſauuage façon de vie de ces hommes rudes, groſſiers & Barbares. Or tout ce qui eſt d'Europe en planure,& iouïſt d'vne naturelle & temperie d'air ſe court grandement à la douceur & gracieuſeté des habitans & cauſe qu'ils ſont ciuils & acoſtables:veu que ceux qui ſe tiennent és regions fertilles & heureuſes, ſont ordinairement gracieux & paiſibles:là où le peuple habitant és terres mal-plaiſantes, & infertilles ſont gens guerriers, ſentans le maſle, d'vn naturel ſeuere & peu courtoys. Neantmoins que ceſte diuerſité face leurs humeurs contraires,ſi eſt-ce que ces nations ſont proffitables, & ſe font plaiſir, reciproque les vnes aux autres : entant que celles qui ſont nées à la guerre ſouſtiennent & defendent par leur effort les autres qui les en requierent: les autres departans leurs viures,& communiquans leur ſçauoir,doctrine,& ciuilité en la façons des mœurs, & bien-ſeance du viure. Là où les dangers & dommages qui accõpaignent ceux qui refuſent plaiſir à leurs voiſins ſont treſeuidens:entant que l'effort de ceux qui manient les armes emporteroit facilement le deſſus, ſi la multitude des autres ne l'accabloit & chaſtioit ſon audace :en quoy la nature meſme à beſoigné,y mettant vn ordre bon & ſalutaire partiſſant la terre en montaignes & planure:tellement que de tous coſtez il y en ayt & de guerriers & de politiques ciuils & paiſibles: mais l'vn en plus grãd nombre à ſçauoir de ceux qui ayment & cheriſſent la paix,à fin qu'ils ſoyent les plus forts pour la multitude:en quoy ils ont eſté ſecourus par la prouidence & ſage cõduite des Monarques Grecz & Macedoniens premierement,& depuis,par les Romains qui leur ont ſuccedé à l'Empire,& par ce moyen l'Europe eſt treſ-ſuffiſante de ſoy,& ſans aller querir ailleur ſecours,pour ſe preualoir en ſes affaires,& en temps de paix,& durant les troubles des guerres. Veu que de bons guerriers elle en

Comme & par qui l'Europe a eſté ciuiliſee.

La temperie de l'air ſert à la courtoiſie des hommes.

Les hommes retiẽnent l'humeur du pays de leur nourriture.

Sageſſe de la nature au compartiment de la terre.

Les Grecs & les Romains ſous qui iadis ont tenu & gouuerné l'europe.

L'Europe ſuffiſante de ſe nourrir & deffendre.

a bonne, & grande multitude : & pour cultiuer les terres les hommes ne luy manquent point ny pour habiter les villes, & dreſſer la police & bon ordre des citez & royaumes. Au reſte elle eſt excellente en l'aport de treſbons fruits, & iceux neceſſaires à la vie de l'homme, & des metaux, autant qu'il en ſuffit pour leur vſage : quant aux odeurs pour les autelz & ſacrifices & pierrerie precieuſe, & de grand pris il fault qu'elle ſ'en fourniſſe en païs eſtrange. Toutesfois ceux qui ont faulte de ces mignotiſes & delicateſſe n'é ſont pour cela plus malheureux, ny leur vie plus infortunée & mal-aiſée. L'europe encor eſt fort abondante en beſtail, groz haraz, & riches troupeaux, ayant, & nourriſſant fort peu, où point de beſtes farouches & nuiſibles, & voila en general quel eſt l'eſtat de l'Europe, reſte à particulariſer ſes parties, deſquelles vers le leuant la premiere eſt la Grece qui ſe preſente, par laquelle auſſi il nous fault commencer.

Europe abonde en metaux.

Default d'Europe en odeurs & pierrerie.

De la Grece, & loix données aux Atheniens par Solon le premier, & plus excellent legiſlateur d'entre les Grecz. Chap. 2.

Rece qui eſt l'vne des belles regions de l'Europe fut iadis ainſi ditte d'vn qui auoit à nõ Grec, lequel y poſſeda le temps paſſé de grãdes terres & ſeigneuries: Les limites de laquelle ſont dés l'eſtreſſiſſure & deſtroit de terre qu'on dit Iſthine pres le deſtroit de Corinthe & ſ'eſtdẽant du ſeptentrion au midy à la mer Egée, ou Archipelague, & vers le couchãt la mer Ionique: cõtenant à preſent la valonne iuſqu'au Goulphe de Veniſe: les Thermopiles la partiſſent par le milieu tout ainſi q̃ l'Apennin en faict de l'Italie ſ'eſtendans les montaignes des Leucade & la mer qui regarde le Ponant, iuſqu'à la mer qui rend vers l'orient, les dernieres mõtaignes qui ſont vers l'occidẽt ſ'appellẽt OEthe, la plus haulte deſquelles eſt Callidrome par le Vallon de laquelle on prend le chemin vers le ſein & goulphe dit Maliaque n'ayãt guere plus de 60. pas de large: & eſt ceſte voye ſeule par laquelle (pourueu qu'on n'y donne aucun empeſchemẽt) on peut paſſer vne armée: veu que le reſte de la mõtaigne eſt ſi aſpre, raboteux & difficile que les plus deſchargez le trouueroyent faſcheux & inacceſſible : & pource appelle on ce paſſage Pyle qui ſignifie portes, & d'autant qu'il y a des ſurgeõs & ſources d'eaux chaudes & ſulphurées, il ſ'appelle auſſi Thermopile, ceſt à dire porte chaude. Les regiõs & Prouinces Grecques qui ſõt ſelon le bord de la mer ſont Acarnanie, Etolie, Locride, Phocide, Beotie, & Eubée, qui eſt preſque (eſtãt iſle) cõiointe auec terre ferme. Le païs Attique, & de la Morée, iadis Peloponeſe ſ'eſtẽd plus que les autres le lõg de la mer ſous la diuerſité des mõtaignes qui les ceignẽt: & du coſté q̃ la Grece regarde le Nord, ou Septentrion eſt l'Epire, Perrebie, Magneſie, Theſſalie, le ſain dit Malliaque. Athenes cité iadis tant fameuſe mere, & nourrice des artz liberaux, & des hommes ſçauans & illuſtres en philoſophie, & la plus excellente, belle, riche, & puiſſante de la Grece eſtoit poſée en la region Attique entre l'Achaïe, ou Morée & la Macedone,

De cecy fait mention. Pline li. 4. c. 7

Deſcription de Grece. voy Strabon 8. 9. Mele 2.

Mer Egee à preſent Archipelague.

Quelle eſt la mer Ionique.

Tite Liue 4. deca. liur. 6.

Oethe mont ſur lequel les poetes faignent que Hercule ſe bruſla.

Ce ſein ſ'apelle à preſent Goulphe de Negropont.

Thermopyle que ſignifie.

Strabon liur. 9.

Herodot 7.

Eubee iſle à preſent Negropont.

Epire eſt à preſent Albanie.

Voy Ptholom l 3 ch. 15. Tab. d'Europe. 10.

Où eſtoit la cité d'Athenes, qui à preſent eſt preſque rien, & ſ'apelle Sathine.

des Olympiens luymesme liu.5. Celie Rhodig. li. 13.ch.17.

Loups poursuiuis par salaire public à Athenes.

signe de sa victoire. Celuy qui ayant surmonté vn loup le conduisoit en la cité, receuoit cinq drachmes du thesor public, & qui prenoit la louue n'en auoit qu'vne estant ces deux pris l'vn la valeur d'vn bœuf, & l'autre d'vne brebis, & de tout temps les Atheniens en auoyent aux loups, & les poursuiuoyent, à cause qu'ils preiudiciét & au bestail, & troupeaux, & au labourage de la terre. Les enfans de ceux qui mouroyent à la guerre, & pour le seruice du public, estoyent aussi nourris aux despens du thesor, & de la ville, & instruits en toute ciuilité & bonnes lettres, afin que tous les citoyens fussent par ceste honesteté, plus affectionnez à combattre vaillamment & hardiment pour la deffence d'vne cité qui les caressoit si charitablement. Ordonna encor Solon, que celuy qui perdroit les yeux à la guerre, fust entretenu & nourry aux despens de la cité. Feit vne assez belle ordonnance par laquelle, il deffendist que le curateur d'vn mineur ne demouraſt point auec la mere du pupille: comme aussi il commanda que celuy ne fut point tuteur, ny curateur, auquel peut aduenir la succession & heritage par la mort des pupilles. Estoit deffendu par sa loy, que l'orfeure ayant fait vn aneau n'en retint point le seau, ny cachet raportant l'effigie du possesseur de la bague. Et vouloit que qui creueroit vn œil à son prochain, qu'il perdit les deux en recompence: au reste ne retirer ce qui n'est sien, & qui feroit le contraire, la peine de mort y estoit estable. Si le Prince & gouuerneur de la cité estoit trouué s'estant enyuré, la loy le cõdemnoit à la mort. Solon fut aussi le premier qui aprinst aux Atheniens de cõpter leurs iours selon le cours de la Lune. Permit qu'on portast toute sorte de fruits hors le païs Attique pour le trafic, sauf le miel & la cire. Ne voulut que aucun estranger fut receu citoyen en la cité, si ce n'estoit quelque artisan qui s'y retiraſt auec toute sa famille, ou celuy qui seroit banny à iamais de son païs. Ces loix & ordõnances feit il tailler en des tables de boys, qu'il apella Axiones, les promulgant, & autorisant par serment solénel du peuple pour cent ans, s'asseurant que les citoyens accoustumez par si long temps en vne telle maniere de viure, à grand peine laisseroyent ilz iamais de continuer en ce deuoir. Mais Herodote accourcist bien le tẽps de la longueur & durée de ces loix, estables par Solon au païs Attique, n'y ayant mis le terme que de dix ans seulement. Et imitant les autres legislateurs, qui pour autoriser & dõner plus de maiesté à leurs loix, faisoyẽt parade de quelque Dieu, afin que le peuple les gardast auec plus de reuerence, il attribua (ainsi que desia auoit fait Dracon) les siennes à la Deesse Minerue, comme si c'eust esté d'elle que l'inuention d'icelles fust procedée: & contraignist, & peuple, & Senat de iurer publiquement, & sur vne pierre au marché, qu'ils les garderoyent inuiolables. Ceux qui bastirent la cité d'Athenes ne furent point estrangers, ou gens venus d'ailleurs & vagabons, ou vn amas confus de peuple ramasse de diuerses contrées, ains natifs du mesme lieu qu'ilz habitoyent, & le lieu de leur demeure estoit aussi le païs de leur naissance & origine. Ce furent les premies en Grece, qui enseignerent l'vsage d'ourdir les toiles, de faire l'huile, & tirer le vin du raisin, de cultiuer les terres, & semer les grains, cõme au parauant leurs voisins vesquissent de glands & autres fruits sauuages. Quant aux lettres

Loy pour les enfans de ceux qui mouroyẽt en guerre. voy Thucidide.

Ceste loy s'obserue en Frãce, et mesmes entre les Princes.

Car on sẽelloit les lettres auec les aneaux.

Princes yurõgnes cõdemnez à mourir.

Artisans honorez en Athenes.

Ces tables estoyẽt gardées au Prytanée. Pausanie l.1. Herodote.1.

Des ruses des legislateurs profanes. Voy Celie Rhodig. liur. 18. ch.19.

Ainsi en vsa Numa à Rome de sa Nymphe Egerie voy Plutarque.

L'origine & cõmencement des Atheniens. Pausanie liu.1.

& l'eloquence,la police,honesteté,les loix,la courtoisie, c'est sans doubte qu'elles auoyent leur temple & siege principal en la cité d'Athenes. Et d'autant que iadis les femmes en faueur de Minerue, auoyent prononcé sentence contre Neptune,touchant l'imposition du nom de la cité, furẽt ordonnées trois loix pour apaiser le courroux de Neptune cõtre les femmes:à sçauoir que dame quelconque n'entreroit iamais au Senat : que les enfans ne porteroyent ny nom,ny armes de leurs meres,& qu'elles ne seroyẽt point dites Athenées,ny Atheniẽnes,ains seulemẽt Attiques. Ceux qui estoyent morts en bataille, estoyent enterrez auec ceste ceremonie: Trois iours durãt,on dressoit vne tente ou loge,où les ossemẽts des morts estoyent mis, & où chacun pouuoit porter, s'il auoit rien des reliques de ses predecesseurs,& chacune tribu & famille portoit en des bieres les ossements de sa parenté & alliance: & parmy tous ceux-là y auoit ordinairement vn lict & cercueil vuide, & paré, neantmoins en memoire des absens,& qui s'estans perdus à la bataille,n'auoyent esté trouuez entre les morts,& estoyent portez ces cercueils indifferemmẽt par les citoyens,ou par les estrangers leurs amys,ou ce pendãt les femmes se tenoyent pres le tõbeau,crians,& pleurans outre mesure:& les enterroyẽt hors la ville, & aux faux-bourgs en vn cemetiere public, qui estoit pres le monument de Calixte:auquel ils mettoyẽt tous ceux qui mouroyẽt aux cõbats,sauf ceux qui furent occis à la iournée de Marathon, ausqls à cause de leur vertu & vaillãce singuliere,ils dresserẽt des tõbeaux au mesme lieu,où ils gaignerẽt la bataille. Les corps estans mis en terre, vn des seig. de la cité des plus autorisez,& choisi entre les plus excellens, estoit deputé à faire vne oraison funebre à la louange des decedez selon la dignité & vaillance de chacun, laquelle finie, on se retiroit en la cité. Et c'est ainsi qu'ils en vsoyent tout le long de la guerre, pour recognoissance des seruices des bons citoyens: mais leur gloire est du tout aneantie, & n'aparoit plus de celle grande cité que quelques pauures ruines, elle estant reduite en vn miserable cazal, & pauure village,que à present on nomme Sathine.

Loix d'Athene contre les femmes.

Voy Thucidide.

Maniere d'obseques gardée à Athenes pour ceux qui mouroyẽt en bataille.

Car Marathon n'estoit guere loĩg d'Athenes. voy Strabon. li. 9. De ceste bataille voy Herodot. li. 6. Iustin. liu. 2.

Athenes du tout ruinée à present.

Du pays de Laconie,des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. Chap. 3.

LAconie prouince assise au Peloponesse, que à present on apelle Morée,a eu iadis le nom & d'Oebalie, & Lacedemone d'vn enfant de Iupiter, & Taigé,lequel eust à nom Lacedemon, & par lequel fust bastie,& nommée celle tant illustre,& fameuse cité de Lacedemone,portãt le nom de la Prouince: elle fut aussi apellée Sparte,d'vn des enfans de Phoronée qui portoit ce mesme nom. [Toutesfois Pausanie tient, qu'elle fut ditte Sparte de la femme de Lacedemon,& fille d'Eurote, de qui aussi le fleuue passant par celle cité auoit pris sa denomination : mais cela se peut accorder facilement que vn des enfans ayt causé le nom de Sparte & que Lacedemon espousast la fille dudit Phoronée,qui fut roy des Argiues, iaçoit que Eusebe tiẽne que Sparte estoit vn filz dudit Phoronée,& auquel

Par qui bastie Lacedemone. voyez Pausanie li. 3. ou aux Laconiques.

Lacedemone à present se nomme Misistrate.

Ce Phoronée regnoit du temps de Isaac. voy Eusebe aux Chronic.

il attribue la fondation de celle cité:& ainsi pour les accorder, il fault dire que le fils du Roy Argiuien la fonda:mais que Lacedemon l'ayant embellie & accreue, luy dõna le nom de sa femme,qui portoit le mesme nõ que auoit le fils de Phoronée: lequel viuoit long temps au parauant, que ny Athenes,ny Lacedemone, eussent roys ny police quelconque.] Ceste cité fut la Royalle & Metrapolitaine, siege du Roy Agamennon, celuy qu'on dit auoir esté general en l'armée des Grecs, faisant le voyage de Troye.Licurgue grand & illustre philosophe,frere du Roy de Sparte nõmé Polydecte, comme son frere estant mort il eust la charge des enfans mineurs ses neueux, & gouuernast le païs attendant leur maiorité, reforma les mœurs de la cité y establissant de saintes loix, & legitimes coustumes,adextrant les Spartains à toute honesteté & vertueux exercices,comme ainsi soit,que au parauant les Lacedemoniẽs fussent les seuls entre les Grecs fort mal complexionnez & inciuils,tant entre eux mesme,qu'à l'édroit de leurs hostes & voisins, ne frequentans aucun, & n'ayans affaire, ny communication auec personne. Pour oster donc ceste barbarie & inciuilité, Licurgue hardiment & sans craindre la fureur populaire aboliſt toutes les loix, ordonnances, coustumes, & anciennes façons de vie des Spartains,en y introduisant d'autres plus ciuiles,modestes,& louables.La premiere desquelles fut, que les plus anciens seroyent tousiours apellez au conseil des Roys,(car il en auoit deux ordinairemẽt en Lacedemone) & ceste troupe assistant au conseil,seruoit d'arbitre & moyenneur, entre la puissance Royale, & la violence de la multitude, afin que le peuple ne s'emancipast en se reuoltant, & que les Roys n'abusassent tyranniquemẽt de leur autorité.Vingt & quatre vieillars(car tel en dit auoir esté le nombre Aristote)assistoyent aux deux roys, prenans esgard que la Democratie, ou puissance populaire ne prist plus de pied & fondement que de raison,& que les Roys n'attentassent de changer la royauté en tyrannie.

Licurgue frere du Roy de Sparte.

De Lycurgue & de ses loix & modestie.voy Iustin. liu.3.

Plutarque en la vie de Lycurgue. Pausanie liu.3.

Deux roys à Lacedemone.

Conseil en Lacedemone pour tenir & les Roys,& le peuple en bride.

Et failloit que le peuple fust aduerty de tout ce que ceste troupe choisie ordonnoit, & deliberoit au conseil. Long temps apres furent ordonnez les Ephores, afin de seruir de frein & bride à ceste dignité de peu d'hommes,qui commençoyent à se gaster,& deuenir insolens & insuportables, & s'apelle ce gouuernement de peu d'hommes en Grec Oligarchie:neãtmoins l'election des Ephores n'aduint, que quelques cent ans apres la mort de Lycurgue, regnant Theopempe à Lacedemone. Les seigneurs qui gouuernoyent la cité, ayans eux-mesmes crée les Ephores, feirent encor vne autre ordonnance sur le partage & diuision des terres & possessions, mettans en teste à la multitude que tout le terroir, & iurisdiction Spartaine fut mise en commun,afin que la distribution en fut faite esgale à chacun:d'autant que la raison vouloit que les citoyens fussent premiers en vertu,& excellence,& se deuançassent en generosité les vns,les autres, & non en bobans,delices,& superfluité de richesses. Les lots dõc des terres vindrent en 39000. sorts, & parties contenans toute la iurisdiction & seigneurie,& les finages de la cité en 9000.parties:Les villes municipales, & champestres triployẽt ce nombre,& portoit le partage de chacun, que les hommes auoyent pour teste soixante dix mines de bled,& les femmes

Ephores instituez à Sparte cinq en nõbre. Celie Rhodig. liu.18.ch.26

Les Roys regnerent à Sparte 350 ans. Et les Ephores y cõmencerent en la 5.Olympi.

Partage esgal des terres Spartaines.

12.pour ans pour leur nourriture & menus affaires. Le legiſlateur euſt volontiers fait partager en meſme eſgalité les meubles, & l'auoit entrepris dés le commencement, mais craignãt la male grace de la multitude, d'autant qu'il en voyoit deſia pluſieurs mal diſpoſez à le ſouffrir, ſen deſiſta, toutesfois pour oſter les ſuperfluitez & l'auarice, interdit-il tout vſage d'or & d'argent, & feit batre monnoye de fer, qui eſtoit de peu de valeur, & par ce moyen il empeſcha & rompiſt les deſirs, & de deſrober, & d'accumuler theſors, n'eſtant l'or, ny l'argent en eſtime. Afin encor que le fer qui ſeruoit de monnoye, ne peut prouffiter deſpuis en autre choſe, à cauſe de ſa molleſſe, lors qu'il eſtoit tout ardent, il le faiſoit eſtaindre auec du vinaigre. Chaſſa encor de la cité tous artiſans comme inutiles, là où les orfeures ſ'en allerent de leur bon gré, voyans que l'or y eſtoit interdit, & que le ſeul fer eſtoit en vſage pour la monnoye. Et pour oſter toute ſuperfluité & delicateſſe au viure, ordonna que on mangeaſt en public, que pauures & riches fuſſent aſſis à meſme table, & fuſſent ſeruis de pareilles viandes. Deffendit que ceux qui auroyẽt banqueté en leur maiſon ne ſortiſſent point en rue: & celuy qui ſe faſchoit de viure ainſi eſcharcement eſtoit repris & tancé des autres, comme peu ſobre, & non apte à viure ſelõ les couſtumes du païs, & ainſi fut toute la ſuperfluité ancienne oſtée & abolie de Lacedemone. Les riches & plus puiſſans de la cité à cauſe de cela, ſ'aſprirent contre luy de ſorte, que ſe ruans ſur luy, luy creuerent vn œil d'vn coup de baſton, qui cauſa que depuis nul Lacedemonien entroit au banquet auec le baſton à la main. Et apellerent ces feſtins & façons de banqueter filies, c'eſt à dire amitiez, comme vray ſigne, & argument d'vne grande ſocieté & courtoiſie, liant enſemble le cœur des citoyens, ou pluſtoſt Phidities, à cauſe de l'eſpargne & grande ſobrieté de deſpence, en laquelle ils ſ'acouſtumoyent viuans en telle ſorte.

Or & argent ſans compte, n'y pris à Lacedemone.

Artiſans chaſſez de Lacedem.

Les Spartains mangeoyẽt en public.

Ce fut vn nommé Alcãdre qui luy crena. Voy Pauſanie en Laconiques 3. & Celie Rhodig. liu. 3. ch. 28. & l. 14. c. 18.

Les freries des Lacedemoniens.

Ceux qui auoyent ſacrifié, ou venoyent de la chaſſe, n'eſtoyent auſſi cõtrains ſe trouuer au banquet public, ains auoyent permiſſion de manger en leur maiſon, où tout le reſte du peuple failloit que mãgeaſt en public. Or pour fournir à la deſpence de ce ſouper ordinaire, il failloit que chacũ fourniſt vne mine de farine, huit cores de vin, cinq liures de fourmage, & de figues cinq liures & demie, y aſſiſtoyent les enfans, comme leur ſeruãt d'vne eſcole de ſobrieté, attrempance & d'aprentiſſage de toute honeſteté & courtoiſie: entant que on y parloit des affaires, & ſ'y iouoit on modeſtement, & ſans vſer de parolle ſale, ne qui piquaſt aucun de la compagnie. En Sparte on ſe marioit plus pour l'egard de la lignée, afin d'auoir des citoyens qui ſuiuiſſent les armes, que de ſoing qu'ils euſſent de la chaſteté: & y auoyent les femmes, tant de licence & d'honneur, que les marys les apelloyent dames & maiſtreſſes. Les filles y eſtoyẽt adextrées, & acouſtumées à la courſe, eſcrime, ieu de la balle de fer, & au trait, & ieu des Arſegayes, dards, ou corſegues: afin qu'oublians les delicateſſes dameretes, elles fuſſent rẽdues plus robuſtes à ſouffrir le trauail de l'enfantement: & ſ'exerçoyent toutes nües comme les garçons, chantans, dançans en certaines ſolennitez, en la preſence, & à la veuë des ieunes hommes de leur aage, & quoy que elles ſe deſcouuriſſent, ſi n'y auoit il rien d'inſolẽt, ou peu

Si ce mot Core venoit à la quantité de cinq muids pour Core, c'eſtoit bien pinté

Quel nom eſtoit dõné aux femmes de Lacedemone.

Ceſte balle eſtoit par les anciẽs dite Diſcus, & faicte en rond.

De ces exercices des filles Lacedem. voy Platon 5. de la republ.

chaſte, d'autant que perſonne n'y penſoit en mal, & ne prenoit garde à vilenie quelconque. De là venoit ceſte naïue gaillardiſe, & à tout prõpritude des dames Lacedemoniennes pluſtoſt meures, & aptes au trauail que toutes les autres de la Grece. L'homme qui auoit veſcu en Celibat, eſtoit comme indigne de la compaignie des autres chaſſé des ieux publiques, & ſe pourmenoit rouant autour de la place tout nud le long de l'hiuer, afin de n'eſtre honoré auec les autres vieillards, par la ieuneſſe. Les filles meures & preſtes à marier, eſtoyent rauies par ceux qui les deuoyent eſpouſer: & le iour des nopces, l'eſpouſée conduitte en la chambre de ſon eſpoux, on luy raſoit les cheueux, puis venant l'eſpoux, luy deſceignoit ſa ceinture & luy eſtoit permis d'y coucher la nuit tant ſeulemẽt, car de iour il n'euſt oſé l'acoſter, d'autant qu'il eſtoit defendu à tout Lacedemonien, tant ſ'en fault de careſſer, voire ne de voir leurs femmes de iour, tant que ils fuſſent peres de quelque enfant: & la charge & ſoing des enfans, eſtoit commis aux hommes dignes, & ſuffiſans à les inſtruire en toute vertu & honeſteté. Les vieillardz qui ſe voyoient inhabiles à faire des enfans, auoyent licence de donner leur femme à quelque ieune homme, qui fut bon & vertueux pour en auoir lignée: & quoy que elle fut groſſe du fait d'autruy, ſi eſt-ce que les enfans eſtoyent au mary: ſans que aucun euſt oſé reprocher d'infamie, celuy qui ayant vne femme chaſte, pudique, & fertille, induiſoit neantmoins vn autre à la luy engroſſir, & labourer le terroir de ſon eſpouſe, comme gras & fertil, & propre à produire quelque bon fruit. Et ſe mocquoyent d'aucunes nations, leſquelles nourriſſoyent, & ſuppoſoyent ores par pris, tantoſt par prieres les chienes & iuments, aux bons animaux de leur eſpece, & ce pendant tenoyent leurs femmes en ſeure garde: quant à eux fuſſent ilz ou fortz ou foibles, ſi ne vouloyent ilz eſtre ſans auoir lignée. La nourriture des enfans n'eſtoit point par les parens diſtribuée, & n'eſtoit à eux de les eſleuer: car dés que vn enfant naiſſoit, on le portoit en vn lieu public à ce deſtiné, que ilz apelloyent Ieſchem: où eſtant deſia grandelet, ſ'ilz le trouuoyent l'ayans contemplé à leur fantaſie, taſchoyẽt de le faire enroller en vn des neuf mille ſorts du peuple, à qui le terroir & finage de la cité eſtoit diſtribué: mais ſi l'enfant eſtoit laid, difforme, & contrefait, ils l'enuoyoient en vn lieu raboteux, & plein de precipices pres vn monticule nommé Taigé, & là faiſoit on precipiter ceſte pauure creature cõme inutile, & ſans nul prouſit pour la repu blique. Les femmes ne lauoyent point leurs enfans auec de l'eau, ains le vin en faiſoit l'office, à cauſe q̃ celle liqueur reſoult les mẽbres, & les debilite, & meſmement ſi le corps eſt ſuiet au hault mal: elles ne fomentoyent ny enuelopoyent aucunement ceſte tẽdre enfance, ny la tenoit en aucun berceau ou langes, & les acouſtumoyent aux tenebres & ſolitudes. Qui eſtoit cauſe q̃ pluſieurs nations eſtranges pourſuyuoiẽt d'auoir des nourrices Spartaines pour nourrir & eſleuer leurs enfans. Les petits en Lacedemone, dés l'ã ſeptieſme eſtoyẽt adextrez auec leurs compaignons en l'aſſemblée, & y aprenoyent les lettres nõ pour y eſtre ſçauãs, ains ſeulement pour leur neceſſité, car le reſte de leur aprẽtiſſage cõſiſtoit en ſouffrãce & à ſ'acouſtumer à la peine & trauail ſans ceſſe. On coupoit leurs cheueux

Celibat deteſté & meſpriſé par les Lacedemoniens.

Spartains ne voyoient leurs fẽmes qu'elles ne fuſſent enceintes.

Sot preſt des fẽmes en Lacedemone.

Cruauté des Lacede. enuers leurs enfans.

Taigé eſtoit vne colline pres de Sparte, où l'on immoloit au ſoleil. voy Pauſanie. 3.

Eſtrange nourriture des enfans Laced.

rez à rez du cuir,& les faiſoyẽt aller pieds nuds, & ſur l'an douzieſme, ilz cõmençoyent à ne porter qu'vne robe ſuyuant l'ordonnãce & couſtume du païs,ſans qu'ils ſceuſſent que valoit, ny bain ny eſtuue : & couchoyent ſur des lits faits de roſeaux ; & en hyuer ceux-là eſtoyent honorez de lit, leſquels ilz apelloyent Lycophones, c'eſt à dire tue-loups. Et celuy eſtoit eſlu Iré,c'eſt à dire precepteur & maiſtre d'enfans,qui paſſoit les autres en aage de deux ou trois ans , lequel donnoit commiſſion aux plus grandz d'aller buſcheter & querir du bois, & aux petits de cercher leur charge auec larcin : & d'entrer au banquet des grands & anciens , pour y rober quelque choſe.Celuy qu'on ſurprenoit au larcin eſtoit foueté, nõ que cela fut reputé à vice , ains ſeulement d'autant qu'il ne ſ'y eſtoit pas porté ſubtilement , n'y auec la fineſſe qui y eſtoit deuë. Le gouuerneur pour adextrer ſes compaignons , commandoit aux aucuns de chanter , aux autres de propoſer quelques queſtions ſubtiles & aigues , & failloit que la reſponce fut, & briefue , & ſoubdaine. En quoy ſi quelcun ſe monſtroit peſant & pareſſeux , le chef luy mordoit vn peu viuement le pouce. On leur enioignoit encor d'vſer d'vne oraiſon graue & ſententieuſe , toutesfois ayant quelque gayeté,& gaillardiſe,mais le tout treſbriefuement : de ſorte que on diſoit en commun prouerbe , qu'il eſtoit plus aiſé de philoſopher aux hommes, que d'imiter la briefueté de parolle des Laconiques.

Larcin loué entre les Lacedem.

Plutarque aux Apophtegmes.

Voy Platon au Protagore.

Briefueté de parolle louée entre les Laced.

Or fault-il ſçauoir en quoy dés le commencement ſ'employoit vn chacun des eſtats , & comme ilz eſtoyent en vn honeſte debat , & vertueuſe enuie , à qui feroit le mieux quelque choſe de bon : veu que tous les aages eſtoyent partis en trois rancs & ordres.

Chacun de ces Chœurs auoit ſon mot,veu qu'aux feſtes grandes & ſolennelles les plus anciens diſoyent en chãtant : Nous fuſmes iadis fort robuſtes & ieunes,& le diſoyent auec vne fort douce:& melodieuſe voix: leſquels eſtoyent ſuyuis de ceux qui eſtoyent en aage parfait , & en leur plus grãd force,deſquelz la parolle eſtoit telle:& nous ſommes ieunes & puiſſants , ce que il vous eſt loiſible de tenter, & experimenter , à quoy aioutoyent les enfans en diſant. Nous ſerons auſſi bons & gaillards que vous & meilleurs encore que tous les deux. Plutarque dit que encore de ſon temps les Lacedemoniens vſoyent de certaines chanſons,& accordz que ilz ſonnoyent ſur des fleuſtes,lors qu'ilz marchoyent en bataille.

Plutarque en la vie de Licurgue.

Thucidide 5.

Laced. pourquoy vſoyent du ieu de fleuſtes allans au combat.

Thucidide eſt auteur de ceſte façon de faire Laconique, quant au ieu de fleuſtes vſé en guerre , niant toutesfois , que ilz fuſſent conduitz de quelque ſuperſtition , ou en l'honneur de quelque diuinité , ny pour irriter , & eſguillonner leurs eſprits à plus de vaillance & brauade au combat (ainſi que en vſoyent les Romains auec leurs cornets & trompettes) mais pluſtoſt , afin que auec ceſte douceur & harmonie , ilz allaſſent d'vn pas eſgal & ſans trop de vehemence,ou deſordre ſe preſenter à l'ennemy. Il ſe treuuent encore des vers d'vn poëte Laconique, qui font foy que nõ ſeulement les Spartains vſoyent entrans en bataille des fleuſtes , ains encor de la harpe , laquelle couſtume auoit eſté empruntée des habitans de l'Iſle de Crete.

Les Romains incitoyẽt les ſoldatz auec des cors & trompettes.

Lacede. vſent de la harpe marchãs en bataille.

Herodote eſcrit que Halyatte roy des Lydiens marchãt en guerre menoit

Halyatte Roy Lydien mol & efféminé.

Herodot.liu.1. des fleuteurs & ioueuſes de lyre & de harpe, & ce qui eſt indigne d'eſtre recité) dreſſoit des banquets delicieux, & vſoit de delices effeminées, allant combatre les habitans de Milet. Les Romains outre les cors, & ſon de trompes, animoyent encor le ſoldat auec vn grand cry & huée lors que ilz affrontoyent l'ennemy: ce qui eſt bien au contraire de ce que Homere chante des Achiues & Grecs, leſqls il fait marcher ſans dire mot, & reſpirans ne ſçay qu'elle force & gaillardiſe ſous le repos de tel ſilence. Les Gaulois cõme eſcriuent Tite Liue, & Polybe y alloyẽt en dançant, & ſautelant, & frapans de leurs boucliers ſur les creſtes de leurs morions & bourguinottes. Aucuns Barbares commençoyent l'eſtour & conflit auec vrlements eſpouuentables: par leſquelles façons de faire, on voit que pas vne des autres nations ne ſuiuoit la maniere de faire des Lacedemoniens en ſonnant l'aſſault aux alarmes. Dés que ilz ſortoyent d'enfance ilz nourriſſoyent leur perruque & cheuelure ſuyuant l'ordonnance de leur legiſlateur qui auoit opinion que les hommes paroiſſent plus beaux ayãt ainſi longs les cheueux, leſquelz couuroyent les fautes du viſage, & ſ'il y auoit quelque default que les cheueux donnoyent plus de fureur & apparence de force & gaillardiſe. Le Roy auant que entrer au combat imoloit vne cheure aux Muſes. Ce peuple auoit certaine loy ordonnée pour ſon viure, & en paix & au temps de la guerre, ayans opinion qu'il ſe failloit exercer au fait militaire, comme ayant eſté produits de la nature, non pour leur aiſe particulier, ains pour la deffence de leur pays.

Homere en l'Iliade.

Auec quelle gaieté les Gauloys marchoyẽt en bataille.

Laced. portoyent longue perruque.

Cheure immolée aux Muſes. Voy Pauſanie 3.

Laced. bons guerriers naturellemẽt voy Herodot. 7.

Demacate à Xerſe.

Plutarque.

Des mœurs des Laced. voy Rhodig. liu. 18. cha. 1. & 2.

Ilz ne ſ'adonnoyent à art quelconque qui leur aportaſt gaing, cõme ceux qui n'embraſſoyent autre cas que les deſirs de la guerre: le reſte du temps ils l'employoient à banqueter enſemble, & viuans en cõmun, il aduint ce que d'eux eſcrit Plutarque, que les Lacedemoniẽs ne vouloyẽt plus viure en leur priué, & quand bien ils en euſſent eu deſir, ſi leur eſtoit-il preſque impoſſible de l'effectuer, veu la grand accouſtumãce qu'ils auoyẽt de ſuyure les façons anciennes de leur pays & predeceſſeurs. Quant à donner ſuffrages & balloter à l'electiõ des Magiſtrats, ils en faiſoyẽt tout au contraire des autres nations: veu que vne petite troupe d'ẽtre eux choiſis pour tel effait entroyẽt en vn lieu ſecret pres l'aſſemblée où les voix eſtoyẽt dõnées, d'où auant ils ne voyoient perſonne, & aucun auſſi ne les pouuoit y voir: là ils prenoyẽt garde au nombre des voix pour le ſort de l'electiõ, & oyans le bruit plus grand en la preuue & conſentement du peuple, pour quelcun des competiteurs & pourſuyuãs la dignité, ils l'eſcriuoyẽt en vne tablette, laquelle puis apres eſtãt propoſée en public dõnoit teſmoignage qui eſtoyent ceux d'entre les pourſuiuans qui auoit le plus de voix, & emportoit le magiſtrat & office. Licurgue fut le premier qui, oſtant toute ſuperſtition, permiſt qu'on enterraſt les corps des citoyens dans l'encloz de la cité, voire d'auoir tombeaux à l'ẽtour du circuit des temples: toutesfois n'eſtoit il permis d'eſcrire le nom d'homme ny femme ſur le tombeau, ſinon de ceux ſeulement qui eſtoyent morts combatant vaillamment à la guerre: & ne duroit leur dueil que l'eſpace de 15. iours.

Façon de baloter à Lacedemone.

Les Atheniens ne ſouffroyent au contraire aucun enterrer en leur ville Thucid.

Les voyages defendu aux Lacedem. & pourquoy.

Defendu en outre aux Lacedemoniẽs de voyager, afin de n'aporter quelque corruption de mœurs en leur cité par la hantiſe, & frequentation

des estrangers : voire ceux qui venoyent d'ailleur à Sparte, en estoyent chassez, si ce n'estoit gens qui peussent proufiter à leur republique à fin que les Estrangers ne s'acoustumassent à viure suyuant les façons & discipline Laconique,ce qui semble estre plus barbare & plein d'enuie que de raison. Mais Plutarque en rend la cause assez iuste,disant que le legislateur le feit,à fin que par les raports de nouuelles & arraisonnemens mutuelz du citoyen auec l'estranger on ne causast diuerses humeurs & volõtez en la fantasie des habitans qui est vne peste tres-dangereuse pour empescher le maintenement du repos en vne ville : Lycurgue ne voulut que les ieunes hommes eussent plus d'vne robe & vestement quelque saison que ce fust de l'année, & deffendit que l'vn fut mieux en ordre,ou vestu plus mignonnement que les autres, & qu'aucun se traitast ou banquetast plus magnifiquement que le reste des citoyens.

Plutarq. en Licurgue.

Sage aduis du legislat. Lacedem.

Defendit en outre que le trafic se feist par eschange & non en achetant argent comptant:& ordonna que les ieunes hommes se tinssent non à la suite de la Court,& en la ville,ains aux champs,pour passer ceste gaye & glissante ieunesse en peine,& trauail,plustost qu'en repos,aise,& delicatesse:où il ne voulut qu'ils eussent autre lict que la terre dure, ny sauce que d'apetit, ny qu'ils reuinssent en la cité, qu'estans en aage d'homme pour faire seruice au public. Ordonna d'auantage que les filles fussent mariées sans dot ny doüaire quelconque, à fin qu'aucun ne choisist femme pour ses richesses,& que l'homme fut mieux obey de son espouse, n'estant bridé de l'obligation d'vn d'oüaire. Ne voulut que les plus riches & puissans fussent les plus honorez, ains donna ceste auantage aux vieillards qui surpassoyent les autres en aage, & n'y a eu iamais lieu en la terre où les vieillards ayẽt esté plus reuerez qu'ẽ Lacedemone. C'estoit aux roys à se mesler des affaires de la guerre & aux Magistrats des iugemens & successions annuelles des officiers de la cité, au senat de prendre esgard que les loix fussent bien gardées & obseruées : & permit Licurgue au peuple d'eslire de nouueaux Senateurs & faire tels magistrats que bon luy sembleroit,& d'autant qu'au commancement ces loix sembloyent dures & intolerables aux citoyens pour leur nouueauté, Licurgue pour les autoriser faignist qu'Apollon Delphique en estoit l'auteur, & que de Delphe il les auoit portées,à ce contrainct par le diuin commandement, à fin qu'auec ceste religion il les accoustumast à souffrir ce qu'ils ne pouuoyẽt accepter qu'auec fascherie & difficulté. Et à fin que ses ordonnances prinssent eternel & durable cours & establissement,il obligea ses citoyens par serment de ne iamais rien changer,ny innouër des loix par luy faites, tant qu'il fut de retour,d'autant qu'il s'en alloit vers l'oracle Delphique pour consulter Apollon,qu'est-ce qu'il faudroit adiouster où diminuer en ses ordonnances. Et sous la faueur de ce serment solennel il s'en alla en Candie où il passa en exile volontaire le reste de son aage:voire commanda-il mourãt qu'on gettast ses ossemens en mer, à fin que si par cas les Lacedemoniens recouuroyent son corps, ils ne se pensassent estre absous du serment fait sur l'obseruation de ses edits. Ne sera hors de propos de dire vn peu quel honneur les Laced. faisoyent à leurs roys & de quelles préeminences est-

Ainsi en vsent plusieurs des peuples descouuers de nostre temps.

Des meurs des Lacedem. disez Xenophon liur. 6. des faictz des Grecz.

Filles mariées sans rien porter & pourquoy.

Vieillesse reuerée en Lacedemone.

Aussi estoit elle entre les Georgiés au mont Caucasse Rhodig. li. 18. ch. 27.

Lycurgue faint

Apollon auteur de ses loix, voy Plutarque & Pausanie.

Lycurgue meurt en exil.

Hõneurs des roys Laced. non encore si grands que des Doges de Venise.

ce qu'ils les ornoyent: Il leur donnoyent les deux plus grands degrez de preſtriſe,à ſçauoir de Iupiter Lacedemonien & Iupiter Celeſte:& la puiſſance de faire la guerre à quelque païs & nation que bon leur ſembleroit, ſans qu'il fut permis à aucun Spartain d'y contredire ſur peine de perdre la vie,ioint que les roys ſeroyent les premiers aux voyages & entrepriſes, & les derniers à ſe retirer ayant chaſcun cent hommes choiſis & vaillans pour leur garde. Lors qu'ils ſortoyent pour aller en guerre il leur eſtoit permis de prendre tout autant de beſtes qu'il leur plaiſoit pour ſacrifier,deſquelles les peaux & cuirs eſtoyent aux preſtres faiſans l'office:voila quant à la guerre. Durant la paix on leur faiſoit l'honneur que lors qu'en quelque feſte ſolennelle la cité diſtribuoit de la chair crue au peuple & celebroit quelque grand banquet, les Roys eſtoyent les premiers aſſis & auoyent le premier ſeruice,ayans double portion pour leur plat, & ayans pour leur part les cuirs des beſtes, & les choſes offertes deſquelles on ne faiſoit que gouſter ſeulement: & tous les premiers iours de chaſcũ moys, on leur donnoit à chaſcun vne brebis aux deſpens du public pour en faire ſacrifice au dieu Apollon,& ſix minots de farine,& vn baril de vin Lacedemonien.En tous ieux,ſpectacles,& courſes ou ieu d'eſcrimes publics ils y preſidoyẽt en certains lieux ſe pouuãs appuyer de quelque citoyẽ tel qu'ils voudroyent,& à chaſcũ d'eux eſtoit loiſible d'eſlire & choiſir pour ſoy deux Pythies,qui eſtoyẽt des deuins,qu'on enuoyoit conſulter Apollon & leſquels eſtoyent nourris du public à la table royale. Les Roys ne ſe trouuant point au banquet on leur enuoyoit des demy minots de farine,& quelque meſure de vin, mais preſens toute choſe leur eſtoit baillée au double.C'eſtoit aux Roys à vuider les differens & donner vne fille orpheline à celuy ou qui l'auoit fiãcée,par la volõté du pere ſeule ou la mere y cõſentant:à eux auſſi d'ordonner des voyes publiques & auoir eſgard ſur ceux qui ſans leur conſentement vouloyent adopter quelcun en leur famille:leur eſtant loiſible d'entrer quand bon leur ſembloit au ſenat, lequel eſtoit de 28.Senateurs ainſi qu'auons dit cy deſſus:où les Roys n'aſſiſtãs point,il falloit que deux Senateurs plus proches du ſang royal y tinſſent leur place,ayans deux balotes plus que les autres,& puis encor leur voix ordinaire:& ainſi les Laced.reſpectoyẽt leurs roys eſtans en vie:mais lors qu'ils decedoyẽt,il y auoit deux hõmes à cheual qui en alloyẽt porter la nouuelle par tout le païs ſuiet à la ſeigneurie de Sparte:& ce pẽdant les femmes alloyẽt par la cité frappans ſur des pots & chauderons:& durant que cela ſe faiſoit,il eſtoit neceſſaire qu'en chaſcune maiſon il y euſt deux, libres de condition, homme & femme qui ſe veſtiſſent de dueil ,à peine de groſſe amende & punition à ceux qui feroyent du contraire, & eſtoit pareille la couſtume des obſeques royaux des Princes Lacedemoniens, que d'aucuns roys & Barbares d'Aſie,les façons deſquels eſtoyent de telle ſorte.Veu que le Roy Laced.mort il falloït que de tous les païs ſubiets ceux qui eſtoyẽt amys & alliez des Spartains ſe trouuaſſent aux obſeques & funerailles,deſquels & des Lacedemoniens meſmes, & des eſclaues apres que pluſieurs milliers eſtoiẽt aſſemblez auec les femmes indifferemment en vn meſme lieu,ſe mettoient à plourer, frapper leur teſte & vrler

On appelloit cela en latin euiſceratio.i.deſentraillement.

Brebis ſacrifiées à Apollõ à Laced.

Pythies quels,& furẽt nõmez d'Apollon,voy Xenophon li. de la diſcipline.Laced.

Sãg royal comme reſpecté à Laced.

Honneurs & funerailles des Roys de Laced.

Dueil public aux funerailles des roys Laced.

effroyablement, disans tousiours que ce Roy dernier decedé auoit surpassé les autres en vaillance & generosité. Mais celuy des Roys qui mouroit en bataille estoit ainsi honoré : on le tiroit au vif, & posoyent son effigie dans vn lict bien dressé, pour l'enterrement de laquelle les iugemens cessoyent par l'espace de dix iours, sans que pas vn magistrat s'assist en court pour faire ou rendre iustice, ains estoit-on en tristesse continuelle: Et en cecy ils accordoyent auec les Perses, que celuy qui succedoit au defunct quittoit les debtes aux citoyens de Sparte qui estoyent redeuables, ou au Roy son predecesseur, ou à la cité & republique: d'autant que les Perses en vsoyent ainsi à l'endroit des Prouinces à eux subiettes leur quittãt les arrerages des tributs, esquelles estoient redeuables au Roy decedé. Les mœurs des Laced. encor s'accordoyẽt auec les façons de faire des Egyptiens, entant que leurs cuisiniers, trõpettes & ioüeurs de fleutes venoyent par succession, sansqu'autre se messast de l'estat, que ceux qui estoyent nez de telz peres.

Roy nouueau quittoit les debtes au peuple.

Coustume des Perses.

Et voila quant à l'estat de Lacedemone, laquelle ayant flory long temps & contre les Perses & Macedoniens, fut assuiettie par les Romains, & du temps de nos peres à esté du tout aneantie par la cruelle Barbarie des disciples de Mahometh, & Tyrans de la famille Turquesque.

De l'Isle de Crete & des mœurs tant recommandez des habitans en icelle. Cha. 4.

IE ne sçay qui a meu le ramasseur de cest œuure de nous aller icy confondre la suite des regions par luy descriptes selon les parties de la terre, veu qu'il messe icy l'Isle des Candiens auec la Grece d'Europe : entant que le païs Insulaire de Crete est du tout esloigné de l'Europe à quiconque nous adressons pour en sçauoir les dimensions. Et m'estonne que ce bon hõme voulant si peu dire de Candie, qu'il faict, & esplucher quelque simple trait des anciens pour enrichir son dire, n'ait suiuy le cours d'Asie ou descriuant la Turquie propre suiet de ce païs Asiatique : où paignant l'Afrique, comme estant Crete opposite à la region Cyrenaïque d'Egypte y enuelopant & Candie & Rhodes, & Chypre conquesté des Chrestiens, & les deux retenues par iceux, mais en payant tribut à l'ennemy de la foy Chrestienne. Toutefois pour ne nous destourner de sa continuation ny rompre aucunement son ordre, il nous suffira que le lecteur soit aduerty que nous sommes contens de peruertir icy, ce qui deuroit estre bien dressé plustost qu'oublier rien qui soit de consequence : & par ainsi non seulement vous donneray-ie Candie auec les mœurs des anciens Candiots, traduisant, & suyuant nostre auteur, ains encor selon ce qu'elle se comporte à present, luy ioignant & Rhodes, & Chipre Asiatique, & Negropont qui est des appartenances d'Europe, comme digne desquelles on parle, entant qu'elles ne doiuent rien à Isle que on sçache sur la mer, soit en antiquité, courtoisie, brauade ny vaillance

Candie est du tout en Asie.

Crete iadis, à present Candie.

de ceux qui les ont tenues, habitées, & possedées.

Virgil. 3 Eneid. Description de Candie. Strab. li. 10. Solin cha. 27. Ben. Bordon li. 2.

Commençons donc d'embrasser nostre auteur.] Crete, appellée aussi Candie, est vne isle en la mer Mediterranée fameuse, & renommée iadis pour estre illustrée de cent villes: laquelle (selon qu'en dit Strabon) a vers le Nord, ou septentrion, la mer Egée, où Archipelague & la mer de Crete, du costé de midy elle à le païs de Lybie, vers l'occident l'Isle Cytherée & à l'Orient la mer Carpathie, sur laquelle est assise l'isle de Rhodes, ayãt en longueur 270000. pas, qui peuuent faire quelques cinquante de nos lieuës & cinquante mille de large reuenans à la proportion de quatre mil le pour lieuë, & de circuit elle cõtient 588000. que le diligent lecteur mesurera selon la proportion là dicte & proposée en comptant les mille à nostre maniere de compter. Les citez iadis principales estoyent Cortine Cydonée, Gnose laquelle estoit le siege royal où se tenoit le roy Minoz, & le mont Ide qui fut le plus beau & renõmé de l'Isle estimé des plus haults que l'on sçache. Apollodore dit & tiẽt que le tour de ceste isle est de deux mille trois cẽs stades & d'auantage, mais Artemidore en oste mille du nõbre. L'isle de Candie ne nourrit aucun animal qui soit venimeux, où nuisible, serpent, ny autre semblable vermine, chahuãs, ny choüette & si quelcun en y est porté d'ailleur, soudain vient à faillir, & y mourir: les cheures y sont en abondance, mais les cerfs y manquent, & le vin y croist à souhait. [Et si bon qu'il n'y a presque nation en Asie, Afrique, & Europe, où la Maluoisie Candiotte ne soit renõmée, veu que iusques en Calichut elle est portée, quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre n'ignore non plus que vault celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur des vins de Gascoigne, iaçoit que ceux cy leur soyent plus souuent communiquez.] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant contre le venim, & l'Alunose, laquelle estant goustée, & maschée empesche qu'on ne soit saisy de la faim. Entre la vermine il y croist des Phalanges, qui est vn genre d'araigne fort dangereux: & vne pierre apellée Idée Dactile. Ceste Isle fut iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent tel nom, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce nõ luy viẽt d'vn roy dudict pais nommé Crete fils de Iupiter, Roys des Cretos, d'autres d'vne Nymphe, & fille d'Hesperide.

Gnose cité de Minos. Ouid. 3. Metamorphos. De ce mont voy Tacite lin. 20. & Solin chap. 27. Le stade est de 125. pas. Bestes nuisibles ne naissent en Crete. Maluoisie Candiotte cogneue par tout. Du dictamne voy Dioscorid. liur. 3. chap. 35. Du Phalange Pline li. 20. c. 4.

Dés le commencement le peuple qui y habitoit estoit rude, grossier, & Barbare, mais Rhadamanthe roy fut celuy qui premierement les polica & feit deuenir plus courtoys en leurs façons de vie: apres lequel regna Minos, qui leur donnant loix, les rendit encor plus iustes & equitables. Platon est tesmoin que les Lacedemoniens & autres nations espuiserent leurs loix des institutions & manieres de viure des Candiotz. [Et Strabon met en auant que le bruit estoit tel entre les Cretes que le Legislateur Lycurgue apprist en Crete les loix de Rhadamãthe & Minos, & des editz des Egyptiens & que de tout cela ensemble il en bastist les loix pour la police des siens. Le prouuant par la coustume qu'ils auoyent de rauir celles qu'ils vouloyent espouser, ce que nous auons dit auoir iadis esté obserué par les Lacedemoniens.] Ayant long temps veseu ce peuple en ceste police & gentille institution de ses roys estimez iustes entre les anciens, les

De ces gemmes ayant couleur de fer voy Pline lin. 37. chap. 10. Tout le discours de ceste isle est dans Diod. Sicil. li. 6. chap. 15. Des changemens de l'isle de Crete voy Herod. 7. Platon 5. de la republ. Strabon 10.

cins

tyrans commençans à se faire seigneurs en l'isle changerent aussi les façõs honnestes de vie,& apres s'ensuyuist la corruption entiere à cause des larcins des Ciliciens leurs voisins de terre ferme qui escumoyent la mer, & entroyent saccageans & rauageans toute l'Isle. Ce peuple Candiot fut dés son commencement fort soigneux de se tenir & conseruer en liberté estimans celle possession estre la vraye & asseurée, qui n'estoit point suiette ny exposée à la violence & conuoitise rauissante d'vn tyran. Fut aussi grandement amoureux de paix & concorde: qui est l'ennemie de seditiõ, & icelle le nourrisson de l'auarice & desir de richesses: & ainsi viuans modestement ils aprenoient à se contenter de peu de chose. Les enfans Candiots faisoient entre eux des assemblées qu'ils nommoient troupeaux, d'entre lesquels on choisissoit ceux qui estoient aptes à marier, qu'ils contraingnoient à espouser femme: les hommes parfaits & venuz en aage, mangeoient & banquetoient ensemble, s'adonnans au maniement des armes pour le salut, & deffence de leur païs, exerçans leur corps en tout labourieux & penible exercice, afin de s'endurcir au trauail: s'accoustumans à souffrir les rigueurs du chault marin, & l'aspreté des froidures, courans par les rochers pleins de precipices & buissons espais & touffuz, ioüans à l'escrime & lutte ez lieux publics & destinez à ce faire, vsans sur tout d'arcs, & de flesches, & celebrans tous armez la dance que les anciens nommoient Pyrrichie: laquelle se faisoit afin que par les gestes faits en icelle les hommes aprinssent à gauchir, & euiter les coups estans en bataille: Ils vsoient d'vn saye & abillement court, du solier propre au soldat, n'ayans meuble si riche, ne qu'ils estimassent si precieux que les armes: si adextrez & accoustumez à la marine, qu'on disoit en commun prouerbe lors que quelqu'vn faignoit & dissimuloit de sçauoir ce en quoy il estoit bon maistre, vn Crete, & Candiot ne sçait, peult estre, que c'est de la mer. Les mariages y estoient celebrez & traitez de chacun auec sa pareille: estant neantmoins loisible aux filles de choisir celuy qu'elles vouloient auoir pour mary: au reste l'espoux ne pouuoit retirer sa femme pour l'emmener à son logis qu'elle ne fut capable & suffisante à regir vne famille, & à bien faire son mesnage: & auoient pour doüaire, s'il y auoit vn frere en la maison de la fille, la moitié du bien paternel pour sort & heritage: [Et estoit ce peuple fort adonné au vice qui a iadis rendue infame la Grece, & à present les Turcs en sont vilainement infectez, & duquel on soupçonne quelques nations de nostre Europe, qui est si detestable que le seul nom en est odieux à tout esprit hõneste, & pour lequel iadis Dieu abisma, & brusla cinq citez en la subuersion de Sodome: de ce parle assez & trop longuement Strabon s'arrestant à la poursuite de leurs amours detestables.]

Crete courue & pillée iadis par les Ciliciens.

Modestie ancienne des Candiots.

Tout cecy leur estoit commun auec les Laced.

Armes, & abillemens des Candiots iadis.

Dance Pyrrichie faite en armes, inuentée par les Curetes. voy Lilie Girald en l'hist. des dieux Sintagme. 1. & Rhodigi. liu. 5. chap. 4. & liu. 18. ch. 26.

Prouerbe contre les dissimulateurs.

Mariages des Cretes,

Les enfans, par ordonnance de la loy, aprenoyent les lettres, & sur tout quelques chansons & accords de musique. Et lors qu'on les menoit en l'assemblée des hommes, ils s'asseoyent à terre vestus de quelques habits de peu de valeur: & s'il falloit dresser partie pour s'adextrer au combat, le plus gaillard, robuste, grand, & illustres des autres conduisoit le troupeau. Selon leurs forces plusieurs s'assemblans d'vn mesme aage sortoyent aux

Nourriture des enfans en Crete.

champs pour aller à la chaſſe, à fin de ſ'exercer les corps à courir & tracaſſer le long de la iournée.

Combats par ieus ſe tournoyent en furie.

A iours certains on dreſſoit des combats, & aſſemblée d'enfans leſquels au ſon des lyres, fleuſtes & autres inſtrumens entroyent en bataille, où la partie vaincue eſtoit ſuportée par les hommes à qui touchoyent les vaincus, tellement, que ſouuentesfois le ieu ne ſe deſmeloit ſans effuſion de ſang. Il y en a qui diſent qui ç'à eſté de l'inuention des Cretes que de marquer les iours heureux auec vne pierre blanche, & d'vne noire, ceux qui leur aportoyent quelque mal-encontre, iaçoit que la plus ſaine partie tient que ceſte couſtume eſt ſortie des peuples de la Thrace.

Candiots hõmes de mauuaiſe vie.

[Tout ainſi, que rien ne dure en ſa perfection que la diuinité, auſſi les mœurs des hommes ſ'alterent & eſcoulẽt auec le cours & ſuccez du tẽps, veu que quelques loix & gentilles inuentions qui tinſſent iadis les Cretes en honneſte deuoir, ſi eſt-ce que ſe deſbauchans & emancipans de leur ancienne façon de vie, auſſi perdirent ilz le tiltre de bonté, & de ſorte que ſaint Pol les appelle, mauuaiſes beſtes & ventres pareſſeux. Et à dire la verité, ſi vous liſez l'hiſtoire Venitienne, & oyez parler ceux qui ont frequẽté ceſte iſle : ce ne ſera que vous ne voyez vne ne ſçay quelle brutalité en ce peuple & ſi accouſtumé à changer & de complexions, & de mœurs, que tout ainſi que iadis il aymoit la liberté, à preſent il la deteſte ne pouuant viure ſous la ſeigneurie qui les traite doucement & ſouhaittant à

Pourquoy les Cãdiots hayent les Latins.

changer de ſeigneur, pour ce ſeul reſpect qu'ils ne voyent point de bon œil celebrer l'office diuin en leurs païs à la façon de l'egliſe Romaine, & qu'auſſi ils ſe faſchent d'eſtre gouuernez par les Latins. Car apres que l'Empire Romain fut tranſporté par Conſtantin le grand en Grece, les Emp. luy ſuccedans tenans leur ſiege en Conſtantinople donnerent des Ducs & gouuerneurs aux iſles des hommes de leur nation: De ſorte que lors que l'Empire de Conſtantinople tõba entre les mains des Frãçois, & que Baudoüin Comte de Flandres en fut inueſty par l'accord & election des Princes & ſeigneurs, tant François que Venitiens: l'Iſle de Candie, iadis Crete, (mais qui a pris ce nom de la ville capitale, laquelle ſe nommoit le temps paſſé Gnoſe, où eſtoit le Palais & reſidence de Minoz, & qui depuis fut nommée Candie par celui qui la renouuella, comme auſſi de noſtre temps elle à eſté rebaſtie toute de nouueau par les ſeigneurs de Veniſe,) ayant eſté donnée à Boniface de Monferrat par l'Emp. Alexe, fut par Baudoüin donnée aux Venitiens en recognoiſſance des plaiſirs receus d'eux en ceſte conqueſte, voyant qu'ils deſiroyent d'auoir ceſte piece: & à fin que le Comte Boniface n'eut occaſion de meſcontentement, il le couronna Roy & l'inueſtiſt du royaume de Theſſalie : lequel deſlors ceda & feit tranſport de l'Iſle aux Venitiens, & leur en paſſa contract ſuyuant ſa ceſſion & le don de Baudoüin de qui les Venitiens l'auoyent receuë, & aduint cecy l'an de noſtre ſalut, mille & deux cens, & en la meſme ſaiſon que les Tartares ſortans de leurs cachots & montaignes ſe ruerent ſur les Prouinces voiſines, courans, rauageans & pillans preſque tout l'Orient, ainſi qu'auons dit parlans de leur puiſſance.

Conſtantinople eſtoit aux Frãçois, l'an. 1200.

Candie cité iadis Gnoſe donne nom à l'Iſle de Crete.

Boniface de Mõferrat Duc de Crete, quitte ſon droit, & eſt faict Roy de Theſſalie. voy Sabellic. Enead. 9. liu. 5. Blond. de l'inclin. de l'Emp. Decad. 2. liu. 6.

Les Candiots ne pouuans viure en paix ſe reuolterent : mais en fin furent ſi bien chaſtiez par Iaques Tiepoli enuoyé pour gouuerneur de la part de la ſeigneurie de Veniſe que iuſqu'auiourd'huy, bien que contraïnts ils ſont ſuiets à l'enſeigne & lyon de ſainct Marc. *Candiots rebelles chaſtiez par Tiepoli.*

Ie ſçay par de bien honneſtes gentils-hommes qui ont demeuré en Candie que le Candiot eſt ſauuage en ces façons, fin, diſſimulé & trahiſtre, & qui quelque beau ſemblant que face aux Latins ne les ayme que pour en tirer proffit, & ne les careſſe que par crainte: Car ſi la nuit les ſeigneurs Venitiens, & autres de par deça ſ'y tenans, veulent aller viſiter leurs amys, il ne fault marcher ny mal accompaigné ny ſans eſtre bien couuert, veu que ces inſulaires ne faillent de leur donner deſſus, armez de mailles à la Turque, de Simeterres & Corſeſques, où Iauelines & d'arcz qu'ils enfoncent fort bruſquement & d'vne eſtrange maniere, viſans autant bien que nation qui viue, ayant cela encor des reſtes de leurs anceſtres du premier aage. Ilz ſont riches en Sucre, Coton, Criſtail, & bons vins, l'Iſle y eſt abondante belle, & arrouſée de pluſieurs riuieres ombragée d'vne infinité de montaignes, eſquelles on voit pluſieurs ruines d'anciens edifices qui fait cognoiſtre que les Roys qui iadis l'ont tenue n'eſtoyent point petits compaignons. *Candiots aſſaſins de nuit.* *Armes des Candiots.* *Richeſſe de Cãdie*

Ie laiſſe à part tout ce qui eſt dit de fabuleux touchant Iupiter nourry en Crete, veu que Pauſanie tient que ce ne fut en ceſte Iſle, ains en vn territoire d'Archadie nommé Cretée, & ne me ſoucie de ceux de noſtre temps qui pour auoir veu quelque Groteſque reſſentant ſon antiquité au mont Ide, ſe font à croire que c'eſt le lieu où les Corybantes teindrẽt Iupiter caché à fin que Saturne n'en feit gorge chaude ainſi que du reſte de ſes enfans : car toutes ces folies ſont autant à croire & conſiderer, comme le Laberinthe & le Minotaure inuentions des Poëtes, & non ſubiet qui ſoit digne de celuy qui traite l'hiſtoire, laquelle à en ſoy telle maieſté que celuy eſt puniſſable qui la veut voiler de menſonge en proteſtant de dire la verité. *Pauſanie liu. 8.* *Fables racomptées iadis de l'Iſle de Crete.*

Auſſi Diodore Sicil. parlant de ceſte Iſle ne fait conſcience de dire des choſes qu'on recite fabuleuſement eſtre auenues en Candie. Laquelle laiſſans pour aſſez deſcrite eſt temps que voyons les autres Iſles par nous cy deuant mentionnées. *Diodore Sicil, cõfeſſe Fables ce que on dit de Crete li. 6. chap. 15.*

Regardans donc Rhodes, nous la verrons auoir du coſté du ſeptẽtrion l'Iſle de Carpanthe laquelle donna le nom à la mer Carpathie, au midy elle regarde la cité d'Alexandrie d'Egypte : voit la Doride païs d'Aſie la mineur vers le Ponant, & au leuant elle a encor la meſme Aſie, prenant ſa viſée vers la Cilicie ſiege ancien des Caramans Princes Turcz, & des premiers qui dreſſerent l'Empire en ces contrées. Les raiſons du nom de ceſte Iſle ſont diuerſes, les vns diſans d'vne ſorte, les autres d'vne autre, les vns tenans qu'elle fut ainſi nommée d'vn Roy appellé Rhode, d'autres entre leſquels eſt Diodore Sicilien, tiennent que Neptune eut d'vne des ſœurs des Telchins vne fille nõmée Rhodon, pour l'amour de laquelle il meit ce nõ à l'iſle, & d'autres l'appellerẽt ainſi à cauſe de la grãd quantité & ſoeueté des roſes qui y croiſſent, leſquelles en Grec on appelle ῥόδον *De Carpãthe & Rhode. voy Ptol. liu. 5. cha. 2. Tab. 1. d'Aſie. Strabon. 14.* *Diodor. Sicil. liu. 6. ch. 13. Pli. liu. 5. ch. 31.* *Rhodes pourquoy ainſi appellée.*

qui eſt le plus vrayſemblable.

Ceſte Iſle fut iadis eſtimée la bien cherie d'Apollon par les Poëtes, à cauſe qu'il n'y à iour tant ſoit-il nuageux que le ſoleil n'y apparoiſſe. & ſi fameuſe que bien que pluſieurs la ſurmontent en grãdeur, ſi n'y à il eu Iſle en mer plus recommandée que celle la par les hiſtoires tant à cauſe de ſa gentilleſſe, que bons eſprits, qui en ſont ſortis, & les plus excellẽs deſquels on face memoire, comme ainſi ſoit qu'aucuns ont eſtimé que ce grand poëte Homere ayt pris naiſſance à Rhodes. Le païs y eſt montueux & au Promontoire qui regarde le Nort eſt le mont Philerne, ſur lequel les cheualiers de ſainct Iean de Hieruſalem auoyent iadis baſty vne forteresſe: où encore toute l'iſle eſtoit partie auec vne muraille la trauerſant auec vne tour au millieu, laquelle à preſent eſt preſque ruinée en diuers endroits, & y court vn ſeul fleuue par l'iſle, nommé Gadure loing quelques trois lieuës de la cité, laquelle abõde en ciſternes à cauſe du defaut qu'elle a d'autres eaux, forte au poſſible & ayant vn treſbon, & grand port. Combien ceſte iſle a eſté iadis excellente ſe peut veoir en ce que les Romains y enuoyoient leurs enfans pour y aprendre les lettres à cauſe qu'elles y floriſſoyent plus qu'en autre part de la Grece Aſiatique, & où ils alloyent gouſter la douceur de l'eloquence, & l'abondance, & enrichiſſement du bien dire; & ſur tout l'Architecture Mathematiques, & art militaire y eſtoyent traictées d'où aduint que les vaillans hommes y foiſonnoyent, les Paintres, & tailleurs d'Images fut en Marbre ou en Bronze, n'y manquoyent point, teſmoing ce grand Coloſſe de Bronze qui par tous les anciens à eſté eſtimé vn des ſept miracles de l'vniuers, & lequel trauerſoit le canal du port, eſtant de telle hauteur qu'vn nauire y paſſoit deſſous à pleines voiles.

Voy Solin ch. 16. Homere eſtimé natif de Rhodes.

Philerne mõtaigne de Rhodes.

Gadure ſeul fleuue en l'iſle de Rhodes.

Romains enuoyoyent leurs enfans aux eſtudes à Rhodes Strabon. 14.

En quelles gens excelloit iadis Rhodes.

Coloſſe de Rhodes miracle de l'vniuers.

L'excellence de ceſte Iſle a contrainct iadis Pindare poëte Lyrique de dire qu'il y auoit pleu de l'or, à cauſe que iaçoit qu'elle ne ſoit des plus fertilles en viures que lon ſçache: ſi eſt-ce que l'abondance de toutes choſes n'y manquoit iamais, ioint qu'elle eſtoit foiſonnée en diuerſes ſortes de metaux: Mais laiſſans toutes ces ſingularitez, les guerres que les Rhodiens de iadis ont eües, comme ils furent vaincus par les Romains, & leur iſle priſe & aſſuiettie, nous dirons quelque peu de leurs mœurs anciennes pour puis apres toucher, comme en paſſant le cours de ſes fortunes de noſtre temps & cõme l'iſle eſt venue entre les mains des infidelles. La couſtume des anciens Rhodiots fut de ſe ſoigner du peuple: mais non de permettre le manimẽt à la multitude ainſi qu'en faiſoyẽt les citez où la Democratie auoit lieu, & nourriſſoyent fort ſoigneuſement les pauures ſans leur donner aucune preeminence, à fin qu'ils n'engẽdraſſent confuſion en la cité, & que eſtans ſuſtentez, ils ſeruiſſent au public en ce qui ſeroit neceſſaire, & ſur tout au meſtier du nauigage & beſoignes de leur Arſenal: veu que les Rhodiẽs eſtoyẽt fort puiſſans pour lors ſur mer. Neantmoins eſtoyẽt les ſeign. ſi ialoux du ſecret de leurs forces, que il n'y auoit ſi hardy d'entre le peuple qui oſaſt entrer au lieu ſecret de l'Arſenal, & ce ſur peine d'y perdre la teſte: à cauſe que là (ainſi qu'on le voit à preſent à Veniſe) eſtoyent toutes les munitions de guerre. Au commence-

Pindare Olymp. ode. 7.

Rhodes vaincue par les Romains, Appian Alexandrin, liu. 4. des guerres ciuiles.

Nul oſoit entrer à l'Arſenal à Rhodes que les Seigneurs.

ment les premiers, qui habiterent ceſte iſle eſtoyent grands ſorciers, & ſi dangereux que auec l'infuſion de certaine eau charmée, ils gaſtoyent les ſemences,& faiſoyent mourir les haras & troupeaux. Ilz eſtoyent grands eſcrimeurs,ſubtils artiſans,d'eſprit gentil & de grandes inuentions,vaillãs en guerre,& grans babillars, comme ceux qui ne penſoyent auoir pareilz en eloquence,& bonne grace à bien coucher leur dire : & au reſte ſi heureux ſur mer qu'il ne ſe faiſoit guerre nauale, où les Rhodiens ne fuſſent apellez des premiers. En vne de leurs loix ils auoyent vn commandemẽt que tout pere eut plus de ſoucy de pouruoir vne fille vertueuſe, que pour en enrichir dix maſles,à cauſe de la faſcheuſe garde de choſe ſi inconſtante que la femme. Ceſte iſle eſtant tombée ſouz l'Empire Romain, quoy q̃ touſiours elle euſt eſté fidelle, mais ſaccagée par Caſſie durant les guerres ciuiles en deſpit de Ceſar, fut ſouz la loy & puiſſance d'iceux : iuſqu'à ce q̃ enuiron l'an de noſtre Seigneur 650. Les Mahometiſtes ayants couru l'Afrique, pillé l'Egypte, & gaſté la Paleſtine, oſterent auſſi Rhode de la main des Empereurs de Grece, & ce furent eux qui demolirent ce Coloſſe tant fameux,duquel la cité chef de l'iſle portoit le nom,& en feirent porter en Alexandrie d'Egypte le Bronze,qui en feit la charge parfaite de neuf cens chameaux. Et comme ceſte iſle fut priſe & repriſe, tantoſt par les Empereurs Grecs,& puis par le Soudan d'Egypte,en fin les cheualiers de S.Iean de Ieruſalem,ne pouuans plus ſe tenir en Paleſthine, ſe ruerent ſur les infidelles Mahometiſtes,qui de rechef ſ'eſtoyent faits ſeigneurs de Rhodes,& les en chaſſerent en l'an de noſtre ſalut 1307. & y fonderent ſi bien leur demeure, que quelque diligence que les Soldans du grand Caire,les Mores d'Afrique, ny les Turcs d'Aſie ayent fait par vn long temps, ſi a-il eſté impoſſible qu'ils les en dechaſſaſſent. Veu meſme q̃ ce grand,& effroyable guerrier Mahometh Roy Turc, & lequel auoit ruiné les Empires de Conſtantinople,& Trapezonde, eſtant venu aſſieger l'iſle Rhodienne, deffendue par Pierre d'Anbuſſon grand maiſtre de l'ordre de S. Iean,fut contraint ſe retirer auec grand perte des ſiens,& à ſa grand honte & confuſion, quoy qu'il y euſt arreſté opiniaſtrement l'eſpace de trois moys auec eſperance de les forcer. Mais le malheur ſuiuant la gaillardiſe Chreſtienne & la fortune enuiant leur vaillance, ou pour mieux parler Dieu voulant punir les Chreſtiens, ceſte noble iſle fut priſe ſur les cheualiers Rhodiens,eſtãt grand maiſtre de l'ordre Philippe de Viliers,leſquelz y feirent ſi bon deuoir que l'ennemy Barbare ne pouuoit aſſez louer, & admirer le cueur & conſtance de ces vaillans,& inuincibles hommes, leſquels ſi euſſent eu quelque peu de renfort, euſſent auſſi bien tenu teſte à Othoman ou Sultan Solyman,comme depuis ils ont fait à Malthe : ainſi l'Iſle la plus noble de la mer Mediterranée, la mieux policée,& qui iadis fut le domicile des bonnes lettres eſt ſans police, ny ornement tombée ſouz la malediction de la Barbarie Turqueſque. De ceſte ruine & ſac de Rhodes pluſieurs en ont eſcrit, comme vn Guillaume Canoerſin, & Iaques de la Fontaine, leſquels le diligent lecteur pourra lyre afin que ne ſoyons deſtournez de noſtre pourſuite des autres iſles que ie vay vous deſchiffrer.

Rhodiens gens de grand eſprit.

Mare Aurele. ch.38.

Sarraſins prennẽt Rhodes, ſeant Martin 1. à Rome.

Blond. Decad.1. liu.9.

Grandeur du Coloſſe de Rhodes.

Rhodes priſe par les cheualiers ſaĩt Iean, ſeant Clement 5.à Rome.

Conſtantinople pris par Mahometh,lequel aſſiege Rhodes.

Pierre d'Anbuſſon grãd maiſtre de Rhodes.

Ce ſiege aduint l'an 1481.

Rhodes pris par Solyman Turc, l'an.1522.

Sabelli. Ennead. 10.liu.7.

Ceux qui ont eſcrit de Rhodes.

Ptolo.liu.5.c.14. Tabl.4 d'Asie.

L'isle de Chypre est celle qui suit Rhodes,& en grand ancienneté,& en renommée comme estant recogneuë par les anciens, & remarquée des modernes : elle est assise vers le ponant regardant la Pamphilie : au midy l'auoisine la mer de Syrie & d'Egypte, comme aussi la Palesthine la voit du costé de l'Orient : & au Septentrion luy est la Cilicie, ou Caramanie. Les villes principales d'icelle sont Famagoste iadis Salamis : Curie,à present Linise,Throni,& maintenant Cap de la Grode. Chypre n'a faute de chose qui puisse recommander vn pays en fertilité, ayant & vin & huyle en abondance:Iadis elle fut si chargée de boys que merueille,mais à la fin les forests estans employées & pour le seruice des mines, & pour le nauigage à ce aydant les loix & permissions des princes, afin d'en purger le pays, & rendre la terre labourable, ainsi que de nostre temps en ont fait les Portugais en l'isle de Madere, elle en est plus despeuplée presque que les seigneurs qui la possedent ne voudroyent. Chypre à esté le pays & naissance de la Déesse Venus, laquelle en tesmoignage de son insigne lubricité,& pour luy donner couuerture,estant dame du païs, ordonna que impunément, & sans crainte les femmes y peussent paillarder. Et de là vint la coustume que les filles Cypriottes auant que prendre mary, à certains iours elles venoyent sur le bord & haure de la mer,pour se presenter au premier des estrangers qui voudroit en iouyr pour son argent, & auec laquelle maniere de gaing elles retiroyét la somme pour payer leur douaire,& satisfaire à la déesse Venus pour les primices de leur pudicité. Outre ceste souillure,& vilennie de paillardise,les Cypriotz auoyent encore humé les sanglans desirs des Barbares de l'Asie,veu que ayans apris par Teucer d'immoler les hommes,& espandre le sang humain en adorant le diable souz le nom de Iupiter, ilz continuerent iusqu'à ce que l'Empereur Hadrian tenant l'Empire à Rome en aboliſt la coustume. Les roys de ceste isle le temps passé portoyent des abillements de teste, faits comme les Mitres de noz Euesques,& suiuant la façon de faire des Roys Persans,& auoyent leurs robes longues,ainsi qu'à present on en voit vser aux Turcz, & quant au reste ils viuoyent à la Grecque : elle fut dés le commencemét gouuernée par des seigneurs & tyrans, chacun tenant son cartier de l'isle, ainsi que iadis aussi en estoit regie la Sicile,mais les Ptolomées gouuernás l'Egypte, ilz furent faits seigneurs de Chypre, non sans secours des Romains:veu que ceste isle à esté d'autresfois si riche & puissante, que elle a enuoyé des Colonies en diuers lieux,& a vn fort long temps commandé sur toute la mer mediterranée,& basty plusieurs villes en Espaigne.

Fertilité de Chipre Strabon.14.

Venus née en Chipre, Hesiode en la Theogonie.

Loy de Venus touchant la paillardise. Lactance.li. 1.chap.17.

Filles de Chypre se prosituans aux estrãgers. Iust.18.

Chypriens immoloyent les hõmes. Lactance liur. 1. chap.21.

Herodote.7.

Voy Frãçois Taraphe:li. des Rois d'Espaigne, allegant Euseb. liur. des temps.

Et iaçoit que ceste isle aye tout ce qu'on sçauroit souhaiter, si est-ce que, ou l'indisposition de l'air, ou la punition de Dieu, y cause vne grande incommodité entant que le plus souuent il y passe vne si grande quantité de Locustes & Sauterelles que de la multitude le soleil en est obscurcy,& ou ces malheureux animaux s'arrestent,il n'y a arbre,fruit,ny semence, non mesme les racines des herbes, qui n'en demeurent attaintes de telle sorte,qu'il semble que le feu y ayt passé, tant la terre en est gastée & confuse : & neantmoins y a il abondance de bled,vin, orge, sucre & coton : & le peuple assez courtois, & qui n'est si esloigné de la religion des latins que le reste des Grecs, où les Européens de deçà la mer frequen-

Sauterelles gastẽt les fruits en Chypre.

En quoy abonde l'isle de Chypre.

tent. Ceſte iſle ayant eſté aſſuiettie aux Romains y a continué iuſqu'à ce que les Empereurs Grecs preſſez d'ailleurs ont eſté contraints d'en quitter la ſeigneurie: & y ont commandé pluſieurs ſeigneurs Latins dés le temps que les Chreſtiens feirent la conqueſte de la terre ſainte. Veu que les roys de Hieruſalem vn long temps ont porté le tiltre de Roys de Chypre, ainſi que encor pluſieurs familles illuſtres en querellent preſque le nom ſans rien ou peu d'eſpoir d'attaindre à la conqueſte de ceſte Prouince. Ie n'ay affaire de vous deduire les diſcordes que la conuoitiſe d'auoir ceſte iſle à cauſé entre les Venitiens & Geneuoys, & les trahiſons d'vn baſtard pour en priuer le vray heritier qui eſtoit ſorty de la maiſon illuſtre de Sauoye, & laquelle encore en porte, & le tiltre, & les armoiries: Et omettray comme ce baſtard ſe retira vers le ſoudan d'Egypte, les guerres, menées, & cõſpirations tant de la part du baſtard, que de la royne meſme, qui ne vouloit point que ſa fille fut mariée à homme d'autre opinion que la ſienne. Voire vous renuoyeray à Blond, & a Sabellique pour voir par quel moyẽ les ſeigneurs de Veniſe en ſont deuenus ſeigneurs, leſquels pour le iourd'huy en iouiſſent ſoit que ilz y ayent droit, ou que comme vſurpateurs, ilz en facent l'homage au grand roy de Turquie: car quoy qu'il en ſoit, ie ſçay que la poſſeſſiõ leur en vint en main, ſouz la principauté de leur Duc Mocenigue enuiron l'an de noſtre ſeigneur 1478. & de laquelle ils iouiſſent encore à preſent, comme heritiers de Catherine Cornelie fille d'vn citoyen de Veniſe, dequoy i'en laiſſe le proces à vuider à ceux qui n'ont autre choſe à faire. Et ce pendant nous paſſerons vers le païs de Negrepont, afin d'en deſcrire la Prouince. Negrepont donc eſt celle Iſle, & cité que iadis on apelloit Euboée, laquelle fut iadis habitée des Abanites, & ainſi ditte d'vne dame illuſtre portant ce meſme nõ: & eſt aſſiſe en l'Archipelague iointe à l'Europe par vn Pont qui eſt ſur le Canal qui l'a ſeparé de terre ferme & ce du coſté de l'Attique, & ayant les Cyclades à l'Orient, l'Achaie au Ponant, l'Attique au midy, & l'Helleſpont au Septentrion. C'eſt elle qui eſt ſeparée du païs Bëotien, par vn canal le plus faſcheux que l'on ſçache guere en toute la mer Mediterranée, & y fut celuy de Gibraltar, ny le deſtroit tant redoubté de Meſſine, voire ne ſçay ſi en l'Ocean les courantes qui ſont du coſté de la Floride, ny les fureurs du deſtroit de Magellan, ou l'impetueuſe courſe de la mer pres le cap de bonne eſperance, ont plus de danger & difficulté que l'Euripe d'Eubée, auquel ſans que le vent y ſouffle & durant la plus grand bonace du monde, on voit ceſte merueille de nature que les flots ſ'y eſmeuuent auec vne effroyable vehemence: dequoy n'ayant peu Ariſtote entendre, ny deduire les raiſons, eſtãt allé ſur le lieu pour en voir l'experience, vaincu de deſeſpoir ſe precipita dedans en diſant: Puis que Ariſtote ne peut comprendre l'Euripe, à tout le moins l'Euripe ſera capable d'Ariſtote. Et iaçoit que Tite Liue ſe ſoit eſſayé d'en amener quelque raiſon, & ayt ſongé des vents y cauſans ceſte eſmotion, ſi n'a il rien touché au vray, veu que, comme dit eſt, l'experience fait voir du contraire: de ce deſtroit & canal parle aſſez au long Thucidide en ſa guerre du Peloponneſſe. Ce fut là où l'on dit que les Grecs furent ſubmergez, par les ruſes de

Roys de Ieruſalẽ ont commandé à l'iſle de Chypre.

Baſtard de Chypre s'eſleue contre le legitime.

Voy les Annales de Sauoye.

Sabelli. Ennead. 10. liu. 7.

Comme c'eſt heritage leur eſt eſcheu lyſez Coriolan li. 2. des faits venitiens.

Venitiens ſont faits ſeigneurs de Chypre.

Catherine Cornelie heritiere preſumée de Chypre.

Strabon. liu. 10.

Ptolo. li. 3. ch. 15. tab. 10. d'Europe.

Deſcription de Negrop. Pomp. Mel. li. 2. Plin. liur. 4. ch. 12.

Lieux dangereux en la mer.

Mort d'Ariſtote. voy Laurens valle au Dialog. du liberal arbit.

Tite Liue 8. de la 2 guerre punique.

Thucid. liu. 8. & Pline liu. 19. c. 6.

Nauplie pere de Palamede,à cauſe que traiſtreuſement on auoit fait mourir ſon filz au ſiege de Troïe, ainſi que le chantent les poëtes en leurs eſcrits. Ie ne m'arreſteray longuement à diſcourir ſur les mœurs du peuple veu que deſia nous en auons aſſez dit,parlant d'Athenes & Lacedemone: ſeulement diray que Negropont, qui iadis ſ'apelloit Chalcide, eſt vne des plus abondantes terres de la Grece,en bledz,vins,& huiles,où le peuple y eſtoit courtois & ciuil,bon & loyal chreſtien, & obeiſſant à la ſeigneurie de Veniſe, de laquelle ilz ſe fourniſſoyent de boys pour faire galeres, & autres vaiſſeaux pour l'equipage des armées de Mer. Mais Sultan Mahometh, celuy tyran ſanguinaire qui auoit deſia ruiné l'Empire Chreſtiẽ des Grecs en Conſtantinople,enuieux de la puiſſance Venitienne,ſe faſchant qu'vne ſi belle piece, & tant voiſine de ſa iuriſdiction, & neceſſaire pour ſon ſeruice,fut à ſa barbe poſſedée par les Chreſtiens, fut l'aſſieger l'an de noſtre ſalut 1471. y ayant premieremẽt enuoyé Omarbech Baſcha, qui en l'arriuée de ſon ſeigneur, faiſant dreſſer vn pont de nauires, paſſa l'armée en l'Iſle, & aſſiegea les Chreſtiẽs du coſté que les moins ils ſe doubtoyẽt, eſtans trahis & vendus par le maiſtre canonnier, qui auoit donné aduertiſſement à l'ennemy de quelle part le mur eſtoit le plus foible. Tellemẽt que quelque deuoir que feiſſent les Chreſtiẽs hommes & femmes, ieunes & vieux à ſe deffendre, ſi eſt-ce qu'à la fin la cité fut priſe d'aſſault, & où Mahometh n'oublia rien ſoit de ſa cruauté,ou naturelle paillardiſe. Neãtmoins la neceſſité ne fut ſi vrgente aux vaincus que auant mourir ils ne ſe vengeaſſent du traiſtre canonnier, qu'ils maſſacrerent auec autant de furie,comme iuſte eſtoit la douleur ſe voyans trahis ſur le point qu'ils attendoyent eſtre ſecourus par les Geneuoys,& Cathalans qui venoyent à leur ſecours. Ie vous laiſſeray à part les iſles de Lango iadis Coo, païs, & lieu de naiſſance de ce diuin Philoſophe,& pere des medecins Hypocrate:ne vous paindray Leſbe, à preſent Methelin, de laquelle ſont ſortis tãt d'excellens poëtes, ny Samoz heureuſe en la portée d'vn tel homme que fut iadis Pythagore: voire omettray la miſerable iſle de Chio, ornemẽt en ce temps de toute la Grece, & rempart pour la retraite des Chreſtiens ſ'y retirans ſous la faueur des ſeigneurs Geneuoys qui en eſtoyent maiſtres, mais priſe & gaſtée il y a quelques 4.ou 5.ans par ce cruel tyran, Sultã Solyman aigry contre ceux de Genes à cauſe qu'ils tenoyent le party du roy des Eſpaignes contre lequel il ſ'attaquoit allant à Malthe, & pour ſe venger ſur eux de la honte receuë au ſiege Malthois, y perdant & ſon temps, & grand nombre de ſes Ianiſſaires,& les plus braues chefs de ſon armée.)

Negropont cité, iadis Chalcide.

Fertilité de Negropont.

Mahometh Roy des Turcz.

En quel tẽps fut priſe l'iſle de Negropont.

Omarbeh Baſcha.

Chreſtiens trahis par vn canõnier.

Negropont priſe d'aſſault.

Hypocrate natif de Lango iadis Coo.

Leſbe, à preſent Metelin Samos pays de Pythagore.

Chio priſe de noſtre temps ſur les Geneuoys par Sultan Solyman.

Sultan Solyman pourquoy aigry contre les Geneuoys.

Du pays

Du pays de Thrace, à preſent Romanie, & des cruelles façons des Thraciens. Chapitre 5.

LA Regiõ de Thrace, auiourd'huy nommée Romanie, eſt en Europe, & nombrée pour vne des parties de Scythie, iointe au païs de Macedone, ayãt vers le Nord & Septentrion le Danube, au leuant le Propontide & bras ſaint George, au midy l'Archipelague, & au Ponant la haute Myſie, à preſent ditte Seruie. Ceſte-cy fut iadis nommée Scython & depuis Thrace d'vn filz de Mars, ainſi nommé, ou à cauſe de ſon aſpreté, & que elle eſt fort raboteuſe, d'autant q̃ les Grecz apellent τραχεῖς ce qui eſt aſpre & difficile à cauſe de ſa rudeſſe. Ce païs, cõme dit Pomponie Mele, n'eſt ny fertil à cultiuer, ny de douce & ſaine tẽperature, ſi ce n'eſt és lieux qui auoiſinent la mer, là où il eſt, & aſſez abondant & plaiſant pour y habiter. La region y eſt froide, & fort mal propre à nourrir & produire les ſemences que on y gette, à peine ſ'y trouue ny pomme, ny poire, ou fruit à eſcorce molle, & quoy que les vignes y croiſſent, ſi eſt-ce que les raiſins n'y viennent à perfection, ſinon és lieux, où les vignerons auec des feillards empeſchent la vehemence des froidures.

Deſcription de Thrace: Ptol lib. 3. c. 11. tabl. d'Europe 9. Pomp. Mele lib. 2. Strabon. 7.

Cauſe du nom de Thrace.

Qualité du terroir de Thrace.

Les villes plus remarquées de la Prouince furent Apollophame, Enos, Nicopoly, & Byſance qui depuis a porté le nom de Conſtantinople de Conſtantin le grand, qui l'embelliſt & rendiſt plus grande, la faiſant chef de l'Empire ſiege des Emp. & la premiere de tout l'orient y eſtoit encor Perinthe, Lyſimachie, & Calipoly. Les riuieres plus cogneuës le Hebre, Neſte & Strymon. Les montaignes Heme, Rhodope, & Orbele, où le premier Orphée celebra les furieuſes & inſenſées feſtes de Bacchus, qui luy cauſerent depuis ſa mort & ruine. Les hommes y ſont farouches, rudes, groſſiers & en grand nombre, tellement que ſi ou ilz eſtoyent ſouz l'Empire & ſubiection d'vn ſeul Roy, ou qu'ils ſ'accordaſſent biẽ enſemble, il ſeroit impoſſible (ſ'il fault croire ce qu'en dit Herodote) qu'on les peult vaincre ny ſurmonter, & ſeroyent les plus forts & puiſſans de la terre: mais d'autant que l'accord n'eſt compatible entr'eux, & que facilement vn ſeul ſeigneur ne les peut tenir en deuoir, auſſi ſont ilz foibles, & ſans grand deffence. Et eſtans en ſi grand nombre, ils ont diuers noms, chacune Prouince ayant le ſien, mais quant aux mœurs ilz ſont tous ſemblables, ſauf les Gethes, & Drauſes, & ceux qui habitoyẽt par delà les Creſtones. De ces deux les Gethes auoyent opinion de ne perir point apres ſa mort, mais que ilz ſ'en alloyent apres leur decez auec leur Dieu Zamolxis. Or ce Zamolxis fut iadis diſciple de Pythagore, lequel eſtant de retour en ſon pays, voyant les ſottes façons & corrompue maniere de viure des Thraciens, luy accouſtumé en l'honeſte, & ciuile vie des Grecz d'Ionie, leur donna loix, & apriſt de bonnes mœurs & courtoiſes couſtumes, leur faiſant entendre, que ceux qui viuroyent ſelon ceſte ordonnance, ne failliroyent apres le treſpas d'aller en lieu, où ilz iouiroyent d'vne vie immortelle, & en icelle auroyent abondance de tout ce que

Pres Nicopoly fu rent deffaits les Chreſtiens par Amurath en l'an 1416.

Pres le Hebre fut occis Orphée, Ouide 11. Meta.

Orphée premier inuẽteur des Bacanales en Thrace. Virg. 4. Geor. Pomp. Mel. 2.

Comme les Thraces ſeroyẽt inuincibles. Herodot. liur. 4. & 5.

Herod. 5. les apelle Drauſes, & nõ Thrauſes.

Zamolxis Dieu des Gethes Thraciens. Strabon 7. Herod. 4.

l'homme ſçauroit ſouhaiter. Ceſte doctrine eut telle force que ce peuple barbare, l'euſt en eſtime de diuinité, & luy ſe retirant de leur compaignie, ſ'eſuanouit & laiſſa vn grand regret au cœur de ſes concitoyens qui deſiroyent ſa preſence : & c'eſt pourquoy ilz enuoyoient ſouuent vers luy quelque meſſager choiſi de leur compaignie, qu'ils faiſoyent monter ſur vne nef & galere à cinq rames, luy donnans charge d'aduertir Zamolxis de ce qui leur eſtoit neceſſaire. Or l'enuoyoient ilz en ceſte maniere.

Terrible façon de mander meſſages à Zamolxis.

Ilz ordonnoyent que aucuns d'entre eux tinſſent en main trois dardz, & que d'autres prenans par les pieds, & par les mains, celuy qui deuoit aller Embaſſadeur vers leur Dieu Zamolxis, le hauçaſſent de terre en l'eſbranſlant ſans ceſſe, le faiſans choir ſur les dards & iauelots des autres: ſ'il mouroit en ceſt office, ilz auoyent opinion que Zamolxis auoit ouy & accepté leurs prieres & requeſtes : là où au contraire, ſ'il ne decedoit point, ilz l'accuſoyent de meſchanceté, & que pour ces vices, Zamolxis ne vouloit le receuoir, ny ouyr ſon embaſſade : & tancé que ilz ont ceſtui-cy, ilz luy en enuoyent vn autre auquel eſtant encore en vie, ilz donnent commiſſion de dire à Zamolxis ce que ilz attendent de ſa diuinité. Ces meſmes Thraciẽs quand ilz oyoient tonner & foudroyer, dardoyent, & deſcochoyent des ſaiettes contre le Ciel, & menaçoyẽt Dieu, n'ayans opiniõ que il y en euſt autre q̃ celuy qu'il baſtiſſoyent en leur fantaſie. Les Drauſes ſuiuoyent en toutes actions les façons, couſtumes, & ſuperſtitions du reſte des Thraces, ſauf que en la naiſſance des enfans, & au treſpas de leurs amys ilz ſe gouuernoyent en ceſte ſorte. Dés que l'enfant eſtoit né, tous les parens ſ'aſſeoyent autour du berceau plourans, gemiſſans, & racomptans toutes les miſeres qu'il luy faudroit ſouffrir en ceſte miſerable vie, & faiſans vn long diſcours des calamitez des hommes. Mais quand quelcun eſtoit treſpaſſé, ilz le mettoyent en terre, ſ'eſiouiſſans, iouans & banquetans enſemble, recitans quel eſtoit ſon heur, eſtant deliuré des angoiſſes de ce monde.

Thracesdeſcochãs leurs arcs cõtre le ciel, quand il tonnoit.

Drauſes Thraciẽs ploroyẽt à la naiſſance, & ſ'eſiouiſſoyent au treſpas de leurs parens. Herod. 5. Pomp. Mel. 2. Solin 16. Celie Rhodig. li. 10. ch. 22.

Mais ceux qui ſe tenoyent par delà les Creſtones auoyent ceſte couſtume, comme ilz eſpouſaſſent pluſieurs femmes, le mary eſtant mort, il y auoit vn grand debat entre elles, laquelle eſtoit la plus digne de ſuiure ſon eſpoux comme la mieux cherie, & celle qui ſ'eſtoit portée le plus honeſtement en ſon endroit, & failloit que les plus proches du deffunct vuidaſſent ce different par leur ſentence. Celle qui auoit gain de cauſe, & eſtoit honorée d'vne telle faueur, eſtoit auſſi conduite parée, & atifée mignonnement par ſes parens, hommes & femmes vers le tombeau de ſon mary où elle eſtoit maſſacrée, par celuy qui luy touchoit le plus en parenté, & ſoudain miſe en terre auec ſon eſpoux : où ce pendant les autres femmes ploroyent, & deteſtoyent leur deſaſtre, d'auoir eſté ainſi priuées d'vn ſi grand honneur, & auantage, d'autant que cela ſeruoit d'vn grand reproche & deshonneur à celles qui demouroyent en vie.

Fẽmes ſ'expoſans à la mort pour leurs marys.

Sauuages funerailles des Thraciens.

Ainſi en vſent encor pour le iourd'huy ceux qui ſe tiennent pres la mer maiour du coſté de Colchide.

Le reſte des Thraces auoyent d'ancienne couſtume & paternelle ordõnance de vendre publiquement leurs enfans: & ne ſe ſoucioyent de faire guere grand garde, ou tenir l'œil ſur leurs filles à marier, ains les ſouffroyẽt de ſe ioindre, & acointer, à qui bon leur ſembloit, & à celuy qui le plus

leur venoit à gré. Mais ilz estoyent plus curieux de la chasteté de leurs femmes, que ilz achetoyent à grand somme & quantité d'erain de leurs parents, les marquant au front auec quelque fer, & marque à ce propre qui leur estoit vn signe de noblesse : comme au contraire celles qui n'estoyent ainsi signées, estoyent reputées pour viles, & roturieres.

Femmes achetées marquées au frõt.

Elles y estoyent vendues au plus offrant & dernier encherisseur, exposans premierement les plus belles en vente, lesquelles auoyent le pris de leur mariage, non moindre que aportoit l'apreciation : Mais les laides failloit que achetassent les hommes que elles vouloyent auoir pour espoux. Hommes & femmes y banquetoyent ensemble aupres du feu, gettans de la graine & semence de certaine herbe sur les braises, par l'odeur de laquelle estans comme esmeus d'yurongnerie, ilz se resiouissoyent d'imiter ce transport que souffrent les yurongnes, par le default de leur sens. Ilz acomptoyent à grand honneur de viure oisifs, & reputoyent le larcin grande vertu, comme au contraire ceux-là estoyent entr'eux estimez vilains qui s'adonnoyent à cultiuer la terre.

Yurongnerie des Thraces.

Il n'est point dit quelles estoyent ces herbes, mais Plutarq. ès questions compte les herbes qui yuroignent auec la suffumigation de leur semẽce. Voyez Dioſc. 1. de la matiere medicinale.

Les Dieux que ordinairement ilz honoroyent, c'estoyent Mars, Bacchus, Diane & Mercure, que ilz adoroyent en grand honneur & reuerence: & iuroyent par le dernier, à sçauoir Mercure seulement, l'estimans le chef, & auteur de leurs familles. Ce peuple excede en grandeur & stature le reste des hommes, ayant les yeux azurez, le visaige, & regard fort fier, & farouche, la parolle horrible & mal-plaisante, & qui sont de fort longue vie: ils bastissent leurs maisons basses, vsent de mesme pris aux viures, n'ôt point de vignes, & abondent en fruitage. A l'election de leur Roy, on n'auoit point d'esgard à la noblesse, ny grandeur des maisons, ains l'ẽportoit celuy qui auoit le plus de voix de la multitude, veu que le peuple eslisoit celuy qu'il cognoissoit bien moriginé, & fort remarqué d'vne ancienne debõnaireté & clemence, q̃lque grande vieillesse qui fut en luy. Mais ilz auoyent c'est esgard, que le roy n'eust point d'enfans, car s'ils entẽdoyent qu'il eust hoir, il auoit beau estre vertueux & debonnaire, que on n'auoit garde de luy donner la principauté : voire que s'il en engendroit depuis qu'il estoit mis en dignité, ilz ne failloyẽt de le deposer de son autorité. Veu qu'ilz ne taschoyẽt à autre chose sinon d'ẽpescher que le royaume ne tombast point en succession & heritage de pere en fils. Et quelque iuste droit, & equitable que le roy se mõstrast, si est-ce que du tout ne luy estoit loisible, & ne iouissoit point du priuilege de souueraineté: & pource luy failloit eslire quarante Cõseillers pour luy assister, afin que seul il ne vuidast les affaires de consequẽce, & sur tout ne gettast sentence ès causes criminelles. Que si le Roy mesme tomboit en quelque crime, on procedoit contre luy, & estoit puny rigoureusemẽt de mort, non que perſonne fut si osé ny temeraire de le toucher ou violer, ains par le cõsentement & sentẽce de toute la multitude, toute chose necessaire luy estant deniée, & luy laissé seul estoit en fin contraint de mourir miserablement de male rage de faim. Les grands seigneurs y estoyent honorez de telz obsẽques. On portoit en place publique le corps, ou par l'espace de trois iours tuãs diuerses bestes pour le sacrifice, ilz banquetoyent, & faisoyent grand

Dieux adorez en Thrace. Martif de Thrace. Arnobie liu 4. contre les Gẽtilz. Thraces ejtimoyẽt Mercure sorty de leur pays. Herodot. 5.

Election des roys de Thrace.

Iuges esleuz pour assister au Roy de Thrace.

Mort cruelle des Roys de Thrace mal-vinans.

chere, puis ayants fait quelque legere plainte, ilz l'enterroyent ou bruſloyent mettant les cendres ſous terre,& ayans dreſſé vn tombeau, outre pluſieurs ieux & eſbatz, iouſtes, & tournoys qu'ils y dreſſoyent, le plus frequent eſtoit la Monomachie, c'eſt à dire le combat ſingulier d'vn hõme contre vn autre. Les armes & harnoys deſquels ils vſoyent, lors que Darie Roy Perſan,paſſa l'Helleſpont eſtoyent, ainſi que racompte Herodote,vn morion, ou bourguignotte faite de peaux de Renards, veſtus de chemiſes,par ſus leſquelles ils portoyent diuers ſayes & pourpoints, & és pieds & iambes,des chauſſes faites de peaux de Cerfs,& chamoys,& cheureulx, portans des dards & iauelots, & petits boucliers faits à maniere d'vn croiſſant qu'ilz apelloyent Peltes, & de petits poignards pour ſen ayder,y venans aux priſes auec l'ennemy, & auoyent meſme langage que les Scythes leurs voiſins. Pline tient que le païs de Thrace eſtoit diuiſé & party en cinquante bandes & cartiers, comme l'on diroit à preſent les cantons des Suiſſes : mais celle contrée qui iadis ſapelloit Gethique, & où Darie filz d'Hiſtapes Roy Perſan cuida eſtre deffait auec ſon armée, eſt celle que à preſent on nomme Valachie, ainſi ditte des Flacces Romains qui conduirent là vne Colonie, & ainſi premierement elle portoit le nom de Flaccie,mais depuis d'vn mot corrompu Valachie. Ce qui encore ſe voit euidemment en ce que leur langue aproche fort du Latin, mais ſi corrompu, que à peine en ſçauroit vn Romain tirer ſignifiance quelconque. Et vſent en eſcriuant de caracteres Latins, la forme toutesfois aucunement diuerſe de celle des noſtres, mais quant aux ceremonies ils ſuiuent la façon de faire des Grecz.

Combats dreſſez en l'honneur des morts en Thrace. Herodot. 4.

Armes offenſiues & defenſiues des Thraces.

Diuiſion des Cãtons en Thrace. Voy Pline 4.

Darie preſque deffait en Thrace. Iuſtin. 2.

D'où viẽt le mot de Valachie.

Caracteres latins entre les Valaches.

Les Daces puis apres ſe ſaiſirent de la terre des Gethes, du nom deſquels elle fut apellée Dace : mais à preſent les habitans ſont deſcẽdus des Alemans, Siciliens, & Valaches. Les Alemans y furent enuoyez par Charles le grand, lors que il chaſſa les Saxons de leur terre en mandant vne Colonie en celle terre Thracienne, & ſapelle la Prouince de ces hommes vaillans en leur langue Seihemburg, à cauſe de ſept villes qu'ilz tiennent en leur iuriſdiction. Les Sicules, ou Siciliens ny ſont là venus de l'Iſle Sicilienne,ains ſont Hongres, & de ces Huns treſanciens, qui les premiers ſarreſterent en ces lieux, dés qu'ils ſortirent de Scythie pays de leur origine.

Celle qui iadis fut Dace contient à preſent la Tranſſyluanie, Ruſcie, Seruie, & Bulyarie.

Seihemburg eſt la region ditte Septẽ Caſtra.

Entre les Valaches y auoit deux factions, à ſçauoir Dragules, & Danes, ou Daues:& c'eſt pourquoy les Comiques iadis(ainſi que tiennent aucũs Grecz) vſurpoyent ces mots de Gethes & Danes, introduiſans quelques eſclaues en leurs ieux & Comedies. Les Dragules de la memoire de noz peres ſe voyans foibles & inſuffiſans de tenir teſte aux Danes, apellerent pour ſen preualoir les Turcs à leur ſecours, leſquelz ruinerent du tout la race des Danes. Bien eſt vray que Iean Huniade homme vaillant, & grand Capitaine,deliurant les Danes de ce Peril,ſen feit ſeigneur & Roy de la terre.

Daues & Gethes noms d'eſclaues és Comiques Strabõ liure.7.

Les Valaches ſadonnent à la nourriture des beſtes, & au labourage, ce qui monſtre aſſez aiſément, d'où eſt-ce que ce peuple à pris origine. Ilz payoiẽt tribut vne ſeule fois à chacun Roy venant à la courõne, & chacũ

C'eſt la Tranſſyluanie qui tant à porté de ruine à la Chreſtienté.

luy donnant vn bœuf pour tribut & hommage, qui montoyent au nombre de 60000. ou d'auantage. Entr'eux c'estoit crime de mort de ne marcher en bataille, des qu'ils auoyent receu commandement de leur Prince. La Valachie est voisine de la Transsyluanie vers le ponant, au leuant elle s'estend iusqu'à la mer maiour, & au Nord, & septentrion elle marchisse auec les Russiens, & du costé de midy, elle est arrousée du Danube: à l'entour duquel le peuple y habitant est vague & non s'arrestant en vn lieu à cause qu'ils ont l'hiuer perpetuel, & la face du Ciel fort triste & descourtoise. Iadis à peine les pouuoit nourrir leur terre, & faisoyẽt leurs maisonnettes biẽ pauures qu'ils couuroiẽt de chaume, ou de rameaux & feillards. Ils se tenoyent sur la glace espaisse & endurcie, & se nourrissoyent de la sauuagine prise à la chasse, leurs maisons estoyent incertaines, s'arrestans là où la lasseté les contraignoit se reposer, & viuoyent & mecaniquement & salement à cause de l'inclemence du Ciel: & nonobstant ceste rigueur ne les empeschoit d'aller touiours teste descouuerte.

Tribut donné aux roys des Valaches.

Description de la Valachie. voy Iornandes. liu. de l'origine des Goths, & Ptol. liu. 3. chap. 7. 8. & 9. tab. 9. d'Europ.

Des Goths, de leur origine, mœurs, religion & conquestes. Chap. 6.

DE'Autãt que l'auteur que nous suyuons à icy fait mẽtion des Gethes, que plusieurs estimẽt estre ceux que les anciens apellent Goths: & que luy mesme à laisse en poursuyuant le cours de son œuure l'histoire des mœurs de ces Goths, ie n'ay voulu frauder le lecteur qui n'a le moyen de lyre la diuersité des histoires ce que les anciens & modernes ont estimé de ceste effroyable, & puissante natiõ des Goths, laquelle a esbranlé, sur toute autre, l'Empire de Rome & parties d'Europe les plus gaillardes & guerrieres. Et auant qu'entrer en celle partie qui proprement porte le nom de ce vaillant & illustre peuple, & que ie m'efforce d'en d'escrire le païs, c'est raison que nous voyons les difficultez des historiens, & amenions la diuersité de leurs aduis sur ceste affaire, à fin que plus à nostre aise, & sans tordre le nez à la verité nous en donnions quelque iugement selon que verrons l'occasion le pouuoir offrir: & q̃ le tẽps, qui est la vraye guide des occurrences, nous en pourra faire sages, sans que personne soit interessé en ce qu'il en pense. Il me semble auoir leu dans Lazie historien du Roy Ferdinand d'Austriche qui depuis fut Empereur, que les Goths sont descendus des Alemans, mais cela est auec aussi peu de raison comme les Alemans tiennent que les François ont pareille origine, à sçauoir qu'ils soyent descendus de la nation Germanique: veu que vous ne trouuez auteur quelconque qui soit digne de nom, ny homme de grand recerche, qui en ayt donné l'asseurance telle que de raison, s'il ne veult dire, ce que Beat Rhenan maintient en la preface des liures de Procope, que l'isle de Scandie, où Scandinaiue soit des apartenances de la Germanie, mais lors il n'y auroit rien d'incõuenient que, & les Lithuaniens, Russiẽs, & Moscouites ne fussent compris en ceste description. Quant à penser que les Goths soyent ceux mesme que iadis on appelloit Gethes, encore y

L'auteur à oublié les Goths & leur histoire.

Volphang. Lasie liu. 9. & 10. des remuemens des nations

Beat. Rhenã sur l'hist. de Procopie.

Procopie l. 1. de la guerre Gothique.

a il moins de propos, veu que Procopie secretaire de ce grand Capitaine Bellisaire, qui vainquit si souuent les Goths, n'en donne aucune asseurance.

Scandinauie de laquelle parle Pline liu. 4. ch. 13. Ptholo. li. 3. cha. 5. Tab. d'Europe. 7.

Mais d'autant que les anciẽs ont esté peu curieux de recercher les choses, & que ce païs septẽtrional de Gothie & Suece & tout le trait que l'on estime (ne sçay si veritablement) insulaire en ce païs Scandinauien n'estoit paruenu à leur cognoissance quoy que Ptholomée y ayt recogneu ne sçay quel païs des Carbons voisins des Lappons iugez raisonnablemẽt estre vers les Goths: ne fault s'estonner si apparoissant vne natiõ si puissante parmy les Gethes, & y ayant ne sçay quoy d'aprochant aux noms on a fait vn iugement egal de la chose mesme auec son appellation. Veu que c'est chose asseurée que les Goths sortans de leurs pais & desireux d'enuahir l'empire Romain ils se ruerent premierement sur les peuples voisins de la mer Venedique, & de là faisans les VVãdales prendre le nom Goth prindrẽt la route des Scythes, Gethes, Mysiẽs, Seruiens, Thraciẽs Grecz, & pour plus aisément donner affaires aux Emp. lors se tenans en, Grece qui fut cause, que s'espandans en diuers païs & selon l'assiette des Prouinces, ils furent aussi nommez Visigotz & Ostrogots, ainsi que vous les lisez estre dits és histoires. Ainsi ne faut les estimer ny Alemans, ny Gethes, ny Thraces, ou Scythiens, non plus que Françoys ou Espaignols, pour auoir couru, & saisy pillãt les terres susdites, d'autãt qu'ils sont sortis sans aucune difficulté de ceste grande & spacieuse terre de Scandie, de laquelle ayant amplemẽt parlé les deux Eueſques Goths Iean & Olae surnõmez grands & Iornãdez Alain, il me suffira d'ẽ limiter le païs & dire les mœurs & ceremonies, puis que c'est le suiet de nostre œuure, car du reste il en fault aiouster foy à ceux qui en sont natifs & qui estans hommes de qualité & de marque ne peuuent estre regettez comme vains & flateusement amys de leur païs, peuple & Prouince.

Mer venedique à present Finonique des Finiens peuple Scandien.

Les Goths ne sont ny Alemãs, ny Gethes, quoy qu'ẽ dient Volaterre Blond, ny Sabellique.

Iean & Olae grãds Iornandez. tous Goths ont escrite ceste histoire.

Description de Gothie & assiette de Scandie.

L'Isle donc de Scandie, ou Scandinauie, le seul nom de laquelle a esté cogneu par Ptholomée est assise en la mer Germanique, où pour mieux parler Gotthique & si grande que Pline n'a doubté de l'appeller vn autre monde, tout ainsi que les modernes en font des terres occidentales descouuertes de nostre temps. Elle est presque de tous costez enuironnée d'vn espace infiny de L'ocean qui represente en grandeur celle mer que nous disons mediterranée, & laquelle separe l'Afrique d'auecques l'Europe. D'autant que vers le midy elle regarde le païs de Suece, & mer tirant vers l'isle de Finlandie, au Nord elle a les Biarmiens, au Ponant la Noruege, & à l'Orient elle voit le païs des Moscouites, par laquelle figure vous pouuez penser quelle doit estre l'estendue de ce grand païs, & si il merite le nom d'Isle ou terre ferme veu qu'il n'y a homme qui sçache encore dire où est le bout d'iceluy pour iuger de cela du costé du Nord, ou s'il se va point ioindre auec celuy de Bacaleos descouuert de nostre tẽps, tout ainsi que les plus sages & aduisez ont estimé que le païs de Mangi & Quinsay, se correspond au iugement du Globe à la terre du Mexique, dequoy ie ne veux temerairement decider, m'en raportant ou à l'experience, ou au decret & saine ordonnance des plus excellens Geographes qui en parle-

Pline li. 4. ch. 13. Solin. ch. 23.

Aussi Solin la dit tresgrande & qu'elle n'a riẽ de plus grand que soymesme.

Doubte à dissoudre entre les Geographes.

ront par raiſon & non à la volée, ainſi que font vn tas d'ignorans, qui pour dire, ie le penſe, & ſans entendre les dimenſions, oſent toutesfois dementir les anciens, & iuger des meſures où iamais ils ne ſceurent que vault le mot de degré, & moins l'experience d'iceluy Globe de la terre.

Ce grand païs ſoit il Iſle, ou terre ferme contient en ſoy trois royaumes aſſez ſpacieux, à ſçauoir des Goths, Sueces & Noruegiens quoy que Procopie mette 13. nations & chaſcune gouuernée de ſes Roys & Princes, mais nous deduiſons ſimplement ce qui eſt de general comme n'ayans en deliberation pour le preſent d'en d'eſcrire que les façons de vie: qui ſont preſque ſemblables, que ſ'il y a quelque diuerſité nous taſcherons de la deduire.

Les Goths ſelon les eſcrits des anciens ont eſté, & ſont encore des plus beaux hommes de la terre tous bien proportionnez, & de ſtature digne & d'eſtre admirée & loüée: Car lors que Beliſaire conduit Vittige Roy des Goths & pluſieurs autres des ſeigneurs de ceſte nation en Conſtantinople, il n'y eut homme en la cité qui ne ſ'eſtonnaſt tant de la grandeur que de la beauté, proportion, lineamens & bienſeance du corps des ces eſtrangers.

Voy Procopie liu. 3. de l'hiſtoire des Goths & de leur beauté: Suetonees la vie de Caligule & S. Hieroſme à Sunie & Fretelle.

Mais entre tous ceux qui effigient naiuement les traits d'vn homme beau en toute perfection, fault lyre ce que Sidonie Apollinaire en eſcrit à Agricole parlant de Theodoric Roy des Goths: duquel il fait la ſtature moyenne, ny trop grande, ny trop petite, ſa teſte ronde en largeur, les cheueux creſpes & blonds, les ſourcils gentiment voutez de poil pendant aſſez bas, & les oreilles, à la façon du païs, couuertes de ſa perruque: le nez vn peu Aquilin & crochu, les leures ſubtiles ſans trop de carnoſité, & la barbe fort eſpaiſſe, laquelle toutesfois il ſe faiſoit arracher: la couleur blanche, & meſlée d'vn honneſte vermillon, reſſentãt ſa honte & modeſtie: & en ſomme le reſte repreſentant vn chef d'œuure de nature: en quoy il recommande la beauté ordinaire qui faiſoit ce peuple admiré de tous les autres.

Sidonie Apollinaire li. 1. Epi. 2.

Quant à l'accouſtrement ils eſtoyent fort braues & pompeux, veu que les ſeigneurs alloyent ordinairement veſtus de toile d'or, mais les autres & le populaire ſe couuroyent de peaux & fourrures fort riches, ainſi qu'encor pour le preſent en vſent tous les peuples ſeptentrionaux: mais oyons encor Apollinaire exprimant leurs habits lors qu'il parle de Sigiſmer Prince du ſang royal des Goths, & de ſon equipage, qui dit ainſi à ſon Domitie: Toy qui te plais ſouuent à veoir & les harnois & les hommes qui ſ'acouſtrent proprement des armes, ie ſuis en doubte, voire ie penſe en mon eſprit le plaiſir que tu euſſe pris voyant le Prince Sigiſmere veſtu & acouſtré à la mode & ſelon la couſtume de ſon païs:

Abillement des Goths, voy Procop. li. 2.

Apollinaire li. 4. à Domitie: epiſt. 21.

Deuant luy marchoyent des cheuaux bardez & chargez de pierrerie qui reluyſoyent donnans vn grand luſtre à ſes armes: & ce qui eſtoit le plus gentil que il eſtoit parmy ſes gentilshommes à beau pied comme eux, & ayant l'habillement d'or, & de ſoye, & à ceſt ornement on voyoit vne grand blancheur accompagnée d'vne viue

couleur vermeille qui luy embeliſſoit le viſage: Mais la contenãce de ceux qui le ſuyuoyent, ſeroit meſme en paix eſpouuentable. Car leur chauſſure aux pieds eſtoit premierement faicte de cuir velu en forme de gueſtres & triquehouſes, ſans que les genoux, ny vne partie des cuiſſes fuſſent couuerts aucunement. A ce eſtoit adiouſtée vne robe courte & eſtroitte, & de diuerſes couleurs, qui à peine deſcendoit iuſqu'aux iarets qui eſtoiẽt à deſcouuert, & les manches de laquelle voiloyent le bout des bras & la iointure des eſpaules. Leurs Hoquetõs eſtans de verd, eſtoyent bordez & bãdez de violet & d'incarnat, & leur pẽdoyent en eſcharpe de petits baudriers & courtes eſpées, par deſſus des robõs de peaux bouclez fort gẽtimẽt. Le meſme abillement qui ſeruoit à les parer, eſtoit auſſi fait pour leur deffence: & portoiẽt en leurs dextres des vouges & eſpieux, & des dards à lancer là où à la gauche le bouclier eſtoit pour ſ'en couurir, garentir, & targuer, & voila quant à l'abillement, & aux armes tiré de celuy meſme qui ſ'en dit eſtre teſmoing plus aſſeuré que de l'ouïe: A cecy Claudian aiouſte le Carquois, arcz & ſagettes, & l'ornemẽt des peaux pour ſ'en couurir & armer la poitrine, comme d'vn corps de cuiraſſe, diſant que le põmeau de leurs glaiues eſtoit d'yuoyre, comme encor & Alemans & les ſeptentrionnaux l'ont en vſage.

Armes des Goths le temps paſſé.

Claudiã li. 2. contre Ruſin, & au li. de la guerre Gothique.

Les Goths ont eu de tout temps de propres carracteres à eſcrire, tellement que les enfans aprenans les lettres par meſme moyen eſtoyent induits à reduire en leur memoire certains vers faits & en l'hõneur de leurs dieux, & des hommes illuſtres qui auoyent fait quelque hault & excellẽt fait pour la deffence de leur païs & nation, & non ſeulement les enfans, ains encor les hommes de marque leſquels à cauſe de ce deuoir & pour ſ'y monſtrer ſçauans, & curieux à la recerche en gaignoyent & les royaumes, & dignitez & en eſtoyent mis au nombre des dieux: Deſquels ils en auoyent auſſi belle multitude que le reſte des Gentils, & ne ſ'en fault eſtonner, veu qu'ils deſcendent de celle race de Gog & Magog, deſquels ſont ſortis tous les peuples ſeptentrionnaux qui à bon droit ont porté le nom de Barbares.

Iean le grand li. 1. cha. 7.

Voy Saxõ Grãm. des faits des Danoys.

Goths ſortis de Gog de Magog.

Ioſeph. antiq. lim. 1. chap. 6.

Or le principal & plus grand de tous ces dieux eſtoit Thor, lequel ils paignoyent couronné & ayant vn ſceptre en main, & douze eſtoiles autour de ſa teſte, comme gouuerneur du Ciel, & qu'ils eſtimoyent eſtre celuy qui lançoit les foudres en terre, qui auoit la puiſſance de la pluye & du beau temps, & qui deliuroit les hommes des malignes & peruerſes influences des aſtres: & à ce Thor ils dedient le Ieudy, qui a fait penſer aux hommes de meilleur iugement que ceſtui-cy n'eſtoit, autre que Iupiter, ou Iane, veu qu'encor pour le preſent les Goths appellent Thor le moys de Ianuier, qui eſt le premier de l'année. Et eſtoit ce Thor accompaigné de deux autres qui luy aſſiſtoyent, à ſçauoir Othim qu'on dit auoir eſté Mars, auquel ils immoloyent les hommes, & Frigge qu'on eſtime Venus, quoy qu'ils la paigniſſent armée, mais ceſt à cauſe que tout ſexe en ce païs là manie les armées.

Iean grand liu. 1. cha. 4. & du dieu Thor. ch. 9. & ſa force & effigie.

Ianuier appellé par les Goths Thor.

Quel dieu eſt-ce qu'Othim entre les Goths, voy Saxon gramm. Olae le grãd. li. 3. ch. 3.

Venus armée, voy Pauſan. li. 3. Lact. li. 1. de la fauce relig. ch. 20.

Outre ces trois dieux ſuſdits ils en honoroyent trois autres moindres, & ſur tout vn nommé Methotin, qui fut en ſon temps vn fort mauuais garſon

Dieux moindres quels entres les Goths, Olae. lim. 3. cha. 4.

garſon & tel que ſont les Atheiſtes, & heretiques qui font vne idole de leurs fantaſies: ce galant eſtoit grand magicien comme tout ce peuple ſeptentrional a eſté adonné à ceſte vilennie & deteſtable ſuperſtition, lequel occis par le peuple, emporta neantmoins le nom de diuinité: tout ainſi que Froé deuant l'idole abominable duquel on ſacrifioit les hommes à l'imitation des Scythes à leur Diane Taurique, eſtoyent encore adorez Vagnoſth & Hadingue, comme iadis a Rome & à Lacedemone, Caſtor & Pollux, ainſi que deux ſouuerains compaignons de Thor, & Othim, preſideans aux guerres, & departans les victoires. Roſtich lequel pour auoir ſurmonté de ſon temps tout autre en la ſcience des diables, fut mis en pareil ranc qu'vn Mercure à Rome, en Grece, ou en Egypte. Roſtar fut dieu auſſi cruel qu'Othim, ny Froé, d'autant qu'on ne le pouuoit apaiſer qu'auec l'effuſion de ſang humain, de ceux qui eſtoyent vaincuz par les Goths en bataille. Ie laiſſe à part les folies qu'ils croyoient que les vns dieux chaſtiaſſent les autres, veu qu'en cela ils ſe monſtroyent auoir eſté inſtruits en la ſotte, & ſuperſtitieuſe religion, & foy des Grecs anciens, & qu'vn ayant fait quelque faute eſtoit chaſſé des Cieux, ainſi qu'on dit que fut Apollon par Iupiter, ayant donné la charge du chariot du ſoleil à Phaeton ſon fils. Mais leurs ſacrifices eſtoyent autant cruels que meſchans, & abhominables: veu qu'ils ſuffoquoyent vn homme dans vne fontaine voiſine du temple, & puis l'alloyent pendre à la prochaine foreſt, l'eſtimans pour auoir eſté la plaiſante victime de leurs dieux que celuy meſme fut mis en leur nombre: voire les roys, ſi le ſort tomboit ſur eux s'eſtimoyent bien-heureux de mourir en ceſte ſorte. Et fut iadis ce peuple ſi ſuperſtitieuſement miſerable, qu'oyant tonner, il penſoit que d'autres dieux s'attaquaſſent aux leurs, & pour ceſte occaſion ils faiſoyẽt vn grand bruit & tintamarre auec de gros maillets de fer, ſur des vaſes de Bronze, taſchans d'imiter par ce moyen les tonnerres, & eſtimans ainſi deliurer leurs Heroz de la furie & aſſault de ceux qui les aſſailloyent. Et dura ceſte folle façon de faire iuſqu'en l'an de noſtre ſalut. 1130. que Magnus Roy Goth aboliſt ceſte couſtume, pour laquelle il fut eſtimé du peuple payen, comme ſacrilege, & ennemy des dieux, hay & maudit de tout le monde.

Methotin magicien adoré pour dieu.

Froé autre magicien ſe faiſoit immoler les hõmes.

Vagnoſth. & Hadingue dieux de la guerre.

Roſtich, dieu des ruſes.

Roſtar eſtimé eſtre Saturne.

Opinions que les dieux chaſſaſſent l'vn l'autre, voyez les poëtes Grecs & latins.

Apollon pourquoy chaſſé du Ciel.

Sacrifices des Goths ſemblables à ceux des Thraces à leur dieu Zamolxis. voy Herod. 4.

Goths imitans le tonnerre & pourquoy.

Magnus Roy Goths oſta celle ſuperſtition.

Allans en guerre ils ſacrifioyent des cheuaux comme les Scythes, l'ayant apris d'eux, ou l'ayant monſtré aux autres, & en portoyent les teſtes au bout de certaines Perches, ou Lances, auec vne grande entr'-ouuerture de la gueule, comme ſi la beſte vouloit engloutir quelque choſe. C'a eſté pitié iadis, de voir comme ſathan tenoit ce miſerable peuple eſclaué en ſes liens, & comme iuſqu'aux ſimples femellettes en tout ce païs Scandinauien il n'y auoit perſonne qui ne fut eſtrangement adonné aux charmes, enchantemens & ſorceleries: de cecy, à cauſe que Iean, & Olae ſurnommez grands, & tous deux Goths, & eueſques de la cité d'Vpſale en leur païs, en ont aſſez parlé, & que tous les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes ont amené pluſieurs exemples de ces choſes auec l'effait (quoy qu'abuſeur & cauteleux) de telle ſcience, nous en paſſerons outre, & pourſuyuons ce qui eſt plus plaiſant & ſortable pour noſtre matiere. En Scandie

Tout ce cartier Boreal auoit preſque meſmes faſẽs de faire.

Scandinauiens tous ſuiets à eſtre ſorciers.
Olae lin. 3.
Iean le grand. lin. 17.

Mœurs des Norwegiens, sauuages.

du costé de Noruege, le peuple y est fort sauuage, & estrangement cruel, viuant dans des Grottes, & cauernes, à cause de la continue des neges qui tiennent le païs couuert, & se nourrissent de poisson & de sauuagine, & sont si defians qu'ils n'ont garde d'acoster homme qui vienne surgir en leur terre pour y trafiquer, craignans tousiours qu'on les vueille trahir, & que les suruenans soyent des voleurs & Pyrates escumans la mer pour les conduire en seruage. La plus part de ceux cy, (imitans les Nomades, qui habitent pres la mer Caspie) ferment leurs cauernes de Clayes & palyz enlassez de rameaux, & iones de mer, ou de mousse recueillie parmy l'aspreté des rochers, leurs armes sont arcs forts & roides, & des iauelines ayant de petits crocs en forme d'vn petit croissant, ayans les vns des corselets non de fer, mais de peaux d'Asnes sauuages, ou Alces, & de Rangiferes: & sont les plus adextres, & legers hommes qui se puissent trouuer sous le Ciel: aussi de tout temps les Goths ont esté estimez des plus braues, & subtils archers du monde, ce qu'encore imitent ceux de Finnie, car les Sueons, ou Sueciens s'aident fort d'halebardes, piques, & iauelines: les Goths de ce temps portans vn Casaquin court & les chausses estroites, là où les Sueons imitent la superfluité Alemande tant és deschiquetures que largeur de leurs chausses & habits, mais les Lappons, desquels nous dirons encor quelque cas, se vestent des peaux des bestes que nous estimons deça si precieuses, non qu'ils se soucient de s'en parer, ains seulement pour la necessité, & à fin de s'en armer contre la froidure: n'ayant ce peuple Barbare autre chose deuant les yeux que la cruauté, & plaisir du corps, & estant encor abreuué de l'abhomination des idoles.

Nomades vers la mer Caspie. voy Herodote.

Armes des Norwegiens.

Asnes sauuages & Alces, & Rangiferes en tout ces païs septentrionaux

Habillement des Goths à present, & leurs armes.

Lappons peuple cruel, & idolatre.

Description de Lappie.

Et à fin de ne rien laisser en arriere faut sçauoir où est ce que est l'habitation de ce peuple: le païs de Lappie est party en oriental, & occidental, ayant la mer Bothnique qui en fait la separation, qu'on appelle aussi le goulphe de Suece, ayant sur l'extremité la cité de Tornie, vers l'Orient elle confine au Lac dit blanc, tirant à la Biarmie, vers le septentrion luy est la Scrifinie s'estendant aux terres incogneuës, au Ponant elle voit l'Isle d'Islande, & s'auoisine d'vne partie de Noruege, là où au midy elle touche & l'autre Noruege, & le païs & royaume de Suece, vers l'Orient les Lappons sont Chrestiens, & honorent saïnct André ainsi que font les Moscouites: & les occidétaux, comme dit est, sont presque tous idolatres: peuple fort nerueux de belle taille, adroits & agiles au possible, & sur tout comme i'ay dit à tirer de l'arc, veu que les enfans dés que sçauent cheminer, n'ont rien à manger, si premierement ils n'attaignent & visent droictement sur leur desieuner, & se tiennent en des loges & tabernacles aisez à transporter, comme ceux qui changent souuent de cartier, & ne viuent d'autre cas que de pescherie & sauuagine, dequoy ils ont en grand abondance, fins & subtils, mais lourds en parolle, & en lieu de cheuaux vsans de Rangiferes, beste ayant la couleur & proportion d'vn asne, longle fendue, la forme & ramure semblable à celle d'vn cerf, sauf que les andouïllieres en sont plus couuertes, & que les branches ne sont en si grand nom-

Voy Damian Goez Portugais.

S. André honoré par les Lappons & Moscouites.

Vie des Lappons.

Rangiferes quel animal.

bre au Rangifere: Ce peuple adore le feu & les ſtatues de pierre, adonné à diuination, comme celuy qui predit les choſes qui luy doiuent aduenir tout le long du iour par le rencontre de la premiere choſe qui ſe luy repreſente: ils obſeruent fort religieuſement le mariage, & ſont ialoux au poſſible, & enchanteurs outre toute foy, ſi l'on vouloit vous en deduire ce que ceux, qui ſe diſent l'auoir veu, en teſmoignent.

Le feu adoré par Lappons idolatres

Diuination des Lappons.

Ce peuple vit fort pacifiquement, & quoy qu'il ſoit furieux, & fort vaillant en guerre, ſi eſt-ce qu'il ayme la paix, & [illegible]plicité, deteſtant la conuoitiſe, & ne ſçachant que c'eſt que de larcin ou pillerie, ny voulant en rien fraude ſon prochain.

Simple conſcience des Lappons. Olaus liu. 4. ch. 5.

Et ayans beſoing de biens portez d'ailleur, ils y vſent de permutation & change ſans dire mot, mais tout leur trafic ſe paſſant par ſignes, ou l'or & l'argent ne ſeruent pour l'achaſt, ains auec des peaux precieuſes eſquelles ils abondent, des draps, toiles, & poiſſon, ils achetent ce qui leur eſt neceſſaire, comme froument & ſel ou le poids ny la meſure, ains l'œil y fait le pris, qui eſt, comme i'ay dit, d'vne choſe pour autre, & honorent fort leurs Bergchara qui ſont les Iuges & Preſidents pour les roys de Suece & de Noruege, qui ſont ſeigneurs chaſcun d'vn coſté de la Lappie.

Marchandiſe des Lappons. Ainſi en vſent en la Taprobane, voy Pli. li. 6. c. 22. A qui eſt ſuiette la Lappie.

Leurs foires ſe font ordinairement ſur les Lacs glacez qui dure la plus part de l'année, & ſur tout au Lac gelé dit Meler, & ceſte foire cõmence dés les roys & là ſi les choſes tendent à la guerre, ils n'ont garde de rien vendre qui ſoit bon pour les viures, tant ils ſont ſoigneux à pouruoir à leurs affaires. Contractant leurs mariages, c'eſt par le feu que le ſigne en eſt donné de tirans auec vn fuſil de la pierre, ſignifians par le feu caché en ce caillou la viue & ardente liaiſon de ceux qui ſont conioints par ce lien indiſſoluble, voire ceux qui ſont Chreſtiens font ſi grand compte du feu, qu'allans eſpouſer à l'egliſe, il n'y a aucun qui ne porte de beaux cierges allumez, qu'ils offrent au Preſtre auec de forts riches dons & preſens.

Foires des Lappõs

Lac de Meler.

Mariage des Lappons par le feu.

Ceremonie des Lappõs Chreſtiẽs aux nopces.

Ils veſtent leur eſpouſée de martres ſubellines la mettans ſur vn Rangifere paré de meſme, & la conduiſent en chantant & dançant à la maiſon & couche de ſon eſpoux: lequel eſtant veſtu de peaux de Louceruier, cheriſſant l'eſpouſe auec grande honneſteté, & auec tel reſpect, ou plus (peult eſtre) que ne font les Chreſtiens les mieux apris & ciuiliſez.

Leurs dances qui ſe font de nuict, à cauſe qu'eſtans ſous l'aſpreté du ſeptentrion, ils ſont la plus part de l'an en tenebres continuelles, comme auſſi vne autre partie ils ont le iour qui leur fait ordinaire clarté, leurs dances (dis-ie) nocturnes ſont fort eſtranges, car ayans banquetté gaillardement, ils ont des ioüeurs d'inſtrumens qui chantent & ſonnent auec vne façon ſi piteuſe, les geſtes de leurs anceſtres & les proüeſſes des Princes & Geans de leur païs, que plorans & gemiſſans, & vrlans comme ſaiſis de quelque tranſport ſe laiſſent aller par terre tous eſperdus & comme eſuanoüis, & tout auſſi toſt les ſonneurs recommencent leur chant plus gaillard, qui les fait eſueiller de

Dances triſtes des Lappons.

Lapons pleurent ceux qui naiſſent, & ſe reſiouyſſent à la mort.

ceſt eſtonnement & palmoiſon. Et leur procede ceſte triſteſſe de ce qu'ils ne peuuent au pris de leur vie imiter ceſte vertu de leurs anceſtres en deffendant l'honneur des filles, & puniſſant les rauiſſeurs & voleurs de la pudicité des dames: & ſ'eſiouïſſant au treſpas de leurs amys, tout ainſi qu'ils ſe contriſtent à la naiſſance de leurs enfans, ainſi qu'auons dit eſtre iadis vſé en Thrace. Et eſt ce peuple plus aſſidu au trauail durant la longueur trimeſtre de la nuit, ſoit au ray de la Lune, & des eſtoiles, où à la clarté de la chãdelle & des lampes, ou en lieu d'huile ils vſent de greſſe de poiſſon, que nõ pas lors que le ſoleil les tient en lumiere vn ſemblable, ou plus lõg temps. De la durée des iours & des nuits en ces païs ſeptentrionaux ie m'ẽ paſſe legerement, & me ſuffit de la toucher en paſſant à fin que le lecteur en ſoit aduerty, & que ſ'il en veult ſçauoir d'auantage, qu'il lyſe ceux d'où ie l'ay tiré, à ſçauoir les Eueſques d'Vpſale Iean & Olae, qui le pourront ſatisfaire, & voila quant aux Iappons.

Lappons trauaillent plus la nuit que le iour.

Voy Iean grand en ſa preface. ch. 5.

Voy Saxõ Gram. en ſa Danie.

Ne fault laiſſer la Biarmie ſans en dire vn petit mot en paſſant, laquelle eſt du tout ſeptentrionale eſtant en ſon Zenith ſous le Pol Artique, & eſt diuiſée auſſi en deux parties deça & delà les mons: le païs y eſt fort beau & fertille, mais le peuple ſe ſoucie fort peu de le cultiuer, à cauſe de la grande abondance de poiſſons, & ſauuagine, à laquelle nourriture eſtans acouſtumez; ils n'ont guere grãd affaire de pain. C'eſt la natiõ la plus ſorciere de ſous le Ciel, comme ceux leſquels (ainſi que les poëtes chantẽt de Medée) confondent par leurs charmes, la face ſeraine du Ciel, y meſlant des nuages ſi eſpais, & des tenebres ſi caligineuſes que la nuit plus ſombre, n'y ſçauroit rien faire à l'eſgal en obſcurité, idolatres au poſſible & ſans aucune cognoiſſance du vray dieu, ſçachans enſorceler les homme du ſeul regard, & les tourmentent de telle ſorte, ou par l'œil, ou auec la parolle qu'ils les rendent tous hors de leur ſens, & ſi maigres, que bien ſouuent ils ſe conſument petit à petit, & finent en grãd langueur. La Fimmarchie eſt region occidentale regardant les bords de la mer glaciale, & quoy que l'air y ſoit touſiours froid, comme il eſt en toutes les Prouinces par delà, ſi eſt-ce qu'il n'eſt aucunement nuiſible, ains de telle temperie que les poiſſons, qui eſt leur nourriture, y durent ſans eſtre ſalez vn fort long temps deſſechez par la ſeule force de l'air. Le iour y dure depuis le 25. de Mars, iuſqu'au 15. de ſeptembre ſans qu'no y voye vn ſeul ſigne des tenebres de la nuit, laquelle commençant apres ce long iour, & continue le meſme eſpace auec vn grand peril de ceux qui nauiguent, qui s'y mettent en grand danger allans à l'obſcurité à cauſe des rochs & eſcueils qui ſont cachez ſous l'eau tout le long de celle plage.

Biarmie ou poſée.

Biarmiẽs ſorciers & idolatres.

Aſſiette de Fimmarchie.

Bon air de Fimmarchie.

Egueur des iours & nuits en Fimmarchie.

Les hommes y ſont beaux, de belle ſtature, & fort robuſtes, vaillans en guerre, comme ceux qui ne ſçauent que c'eſt que d'aiſe, ny d'oiſiueté, & eſt grand dõmage que tant de peuples auoiſinez & regis de Roys Chreſtiens, ſoient encor enuelopez és tenebres de l'ignorance, & ne cognoiſſent le vray dieu pour les oſter de la ſeruitude de Sathan qui les detient en vn aueuglement ſi miſerable. Ie laiſſe là Scricfinie tant pour eſtre peu cogneue que pour l'aſſiette, marchiſant à la mer glaciale du coſté le plus ſeptentrional: & ne diſcours de la Bothnie, & Noruege à cauſe que

Scricfinie du tout ſeptentrionale.

les Sueons,& Gothz Bithoniens,& Norueg[illegible] vſans de meſmes mœurs,quoy que gouuernez bien ſouuent de diuers Princes. Reuenons donc aux Gothz leſquels de tout temps ont eſté adonnez au fait de la guerre,& tellement qu'il n'y auoit querelle qui ne fut vuidée par les cõbats,comme auſſi il a eſté obſerué,& par les Françoys,& par les Allemans, iuſqu'à ce que & les Papes y ont pourueu par decrets, & les Roys par ordõnances voyans le preiudice que cela portoit à la republique Chreſtiẽne. Entre les Gothz la loy y eſt inuiolable, que vn homme apellé au cõbat par vn autre n'oſeroit le refuſer,que ſ'il le fait, outre que il deſchoit de [illegible] ſon droit,encore eſt-il infame,& deſgradé d'armes pour toute ſa vie.

Loy des Gothz pour les combatz.

Chariot conduit par des cerfs.

Lors que les Gothz ont roy de leur natiõ,il eſt fort honoré, & ſe fait porter en chariot, ou coche, tiré par des cerfs à ce accouſtumez, ainſi que nous faiſons conduire les noſtres par des cheuaux:& n'eſtoit permis à pas vn de ſ'vſurper la royauté ſans le conſentement du peuple, qui apelloit à ceſte dignité ceux qui luy ſembloyẽt plus dignes & ſuffiſans:& ainſi quãd les enfans du Roy decedé, ſe monſtroyent vrays ſucceſſeurs en vertu de leurs peres,on les eſliſoït auſſi pour eſtre Roys, & ſi au contraire ils degeneroyẽt vn autre meilleur,& plus prouffitable que eux, eſtoit mis en leur place.Et auec ceſte ſageſſe en l'electiõ, ils ont iadis fait de ſi belles & remarquables conqueſtes, auſquelles à beaucoup aidé celle grande ſobrieté qui les rendoit louables,ſouffrans aiſement toutes les incommoditez,qui accompaignent ordinairement ceux qui ſuyuent le meſtier genereux des armes. Or eſtans Scythes auſſi biẽ que ſont les Moſcouites & autres leurs voiſins,auſſi auoyent ilz & les mœurs & la vaillance des Scythes: dequoy ſe vante Atée roy des Gothz,eſcriuant à Philippe roy Macedonien, quãd il dit: Tu commandes ſur les Macedoniens, hommes nez, & vaillans aux armes,& moy ſur les Scythes qui ſçauent endurer la ſoif,& la faim quand il eſt beſoing. S'ils ont en rien eſté moindres en courtoiſie, que pas aucune de ces nations qui ſ'emancipoyent iadis du nom & tiltre de Barbares, eſtans & iuges & parties en ceſte cauſe, ie ſuis content de m'en raporter au iugement de ce bon Eueſque d'Auuergne,Sidonie Apollinaire quand il dit:que les Gothz les iours des feſtes venans à banqueter, ne faiſoyent rien qui reſſentiſt ſa ſuperfluité, veu qu'on n'y voyoit point vn ſommeillier n'empliſſant les taſſes ſe pourmener à my-triſte à l'entour des tables, ains tout le plus grand ornement du feſtin, c'eſtoyent les graues propos tenus durant le repas,tellement que,ou l'on gardoit vn merueilleux ſilence,ou l'on y diſcouroit des choſes ſerieuſes & qui eſtoyent de grand cõſequence: & ou les viandes eſtoyent plus exquiſes eu eſgard à la gentileſſe d'icelles,qu'à la ſuperfluité du pris:& en ſomme,dit ce bon Eueſque,vous y voyez la ſeance des Grecs,l'abondance des Gauloys, l'Italienne ſoudaineté,vne pompe publique & priuée diligence & vne modeſte diſcipline du Prince.Si les Goths ont eſté ſi Barbares que aucuns les ont paints,ie ne veux d'autres teſmoins que les ſaints meſmes qui ont veſcu de leur temps, meſme S.Auguſtin,qui és liures de la cité de Dieu en fait le diſcours aſſez ample parlant d'Athanaric qui ſaccagea la cité de Rome à cauſe de la trahiſon faite aux Gothz par les menées de Stilicon : & que on voye auec

Comme les Roys ſont apellez à l'eſtat entre les Gothz.

Gothz ſobres en leurs actions.

Plutarque en la vie de Philip. Atée roy Goth au roy Macedonien.

Sido. Apollinaire lib.1.epiſt.2.à Agricole.

Gothz courtoys & modeſtes.

Voy S. Auguſt. cité de Dieu, tout le 1.liure.

q̃lle douceur Totile,q̃ on fait ſi extraugít ẽ cruauté, vſa à l'ẽdroit des Romains lors qu'il priſt la cité de Naples:& auec quelle grace il receut à Rome, l'ayant priſe Pelagie le plus grãd ennemy qu'il ſe penſaſt auoir en ce mõde, afin qu'on voye,que ceux qui à preſent veulent eſtre nõmez courtois, ſurpaſſent les Gothz en deſcourtoiſie. Et afin q̃ ie paracheue le tout i'ay dit que les Gothz furent idolatres, & quelz dieux ils adorerent, mais ilz receurent le bapteſme, lors que les Lombards paſſerent la mer pour venir en Italie:mais depuis, n'eſtans encore bien confirmez en la foy furent gaſtez par la meſchanceté de l'Empereur Valens, qui leur donna des Eueſques infectez du venin de l'hereſie des Arriens : en laquelle ilz ont veſcu fort long temps,tant en Italie,Aquitaine,que Eſpaigne,où ils commandoyent, iuſqu'au temps du bon Roy Reccarede, qui chaſſa les miniſtres Arriens, & receut la foy de l'Egliſe Catholique & Romaine, où ſes ſucceſſeurs ont perſeueré iuſques au iour preſent. Ainſi ayans diſcouru des mœurs & de la religion,reſte l'autre point à vuider, qui ſont leurs cõqueſtes, afin de voir le changement des choſes, & la force extreme de ce peuple.Il appert aſſez par les hiſtoires que la Scandinauie a eſté eſtrangement fertile en peuple, veu que ſi ſouuent ſi grandes armées en ſont ſorties,& leſquelles ont & attaqué, & ſubiugué de ſi braues & ſuperbes nations.Premierement ſortans de l'iſle ſeptentrionale de Scandie, ſe ruerẽt ſur le païs voiſin de la mer Baltée,& nommerẽt les iſles voiſines de Suece de leur nom telles que ſont Gothland,Schonland,& Finlãd,& d'eux auſſi priſt tiltre le Royaume de Gothie. La ſeconde expedition, fut lors que paſſans en la Germanie, ils occuperent le pays qui eſt arrouſé du fleuue Viſtule:ce qui aduint lors que Sylle eſtoit dictateur à Rome:à quoy donne grand preuue ce qui eſt dit en Appian,que Ceſar dictateur feit la guerre aux Gothz:& fut chef des Gothz Beriſt : lequel Iornandez dit auoir eſté legiſlateur des Gothz. La troiſieſme courſe de ce peuple,ne pouuant viure en repos,ou bien eſtant en trop grand nombre, fut lors qu'ils paſſerent en Dacie, à preſent Tranſſyluanie & Valachie, qui a eſté cauſe que ceux qui n'ont point recerché les choſes de loing,ont eſtimé les Gethes eſtre l'origine des Gothz, comme ainſi ſoit que les Gothz ſoyẽt autres que les Gethes,entant qu'ilz occuperent ce pays le long du Danube, & le tindrent brauement contre les courſes & aſſaults, tant des Lacedemoniens que des Romains, iuſqu'à ce que allans contre Valens Empereur, ilz paſſerent outre. Et de cecy Arrian deſcriuant la vie du grand Alexandre fait mention , ſi bien qu'il dit les Gothz ſeſtre preualuz contre les forces du grand Alexandre. Là ſe tenans ils ont donné de grans affaires aux Romains : tellement que Auguſte pour gaigner le cœur de ce peuple farouche, taſcha de donner Iulie ſa fille en mariage au prince des Gothz , mais ceſte alliance ne peut eſtre de longue durée , ſoit que l'Empereur y allaſt de mauuaiſe foy , & vouluſt ſous ce pretexte trõper & amuſer les Gothz, ou que eux ſe defians pour ceſte ſi grande gracieuſeté , ne vouluſſent que vne eſtrangere portaſt tiltre de Royne de leurs terres. La quatrieſme ſaillie & changement de terre par eux faite, fut lors qu'ils ſe ruerent ſur la Romanie(iadis Thrace)pour ſe voir trop opreſſez de ſubſides, & affligez

Voy Procopie. li. 3. de l'hiſtoi. des Gothz.

Lombardz ſortãt de Scandie enuiron l'an de grace 383.

Meſchanceté de l'Emper. Valens. Paul diacre li. 1.

Voy Iornandez Goth.

Premier voyage des Gothz.

Second voyage.

Appian. 2. des guerres ciuiles.

Beriſth Roy, & legiſlateur des Gothz. Iornandez.

Iean le grãd li. 3. chap. 17.

Troiſieſme voyage des Gothz.

Gothz aſſaillis par Alexand. le grand.

Voy Arrian. & Strabon 7.

Eſt. ẽne Biſantin liu. des villes.

Voy Sue. Tranquille en la vie d'Auguſte.

Strabon 8.

Quatrieſme voyage des Gothz.

par les garnisons imperiales: ioint que voyãs puis apres qu'il y faisoit beau pour s'emãciper de telle seruitude, estans les Empereurs detenus en guerre contre les Alemans, ilz feirent ceste belle entreprise. Et la plus grande & vrgente necessité de ce faire, fut que les Huns leur coururent sus, conduitz par Balamber, auquel ne pouuãs resister, pour auoir perdu leur roy Ermanaric, laisserent la Transsyluanie & Hongrie, ayãs obtenu des Emp. Valentinian & Valens le pays de Thrace, souz tiltre de tribut perpetuel. Mais Eutrope est d'aduis contraire à cestui-cy & raporte ce changement de païs à la discorde qui fut mené entre les princes Gothz Fridiger & Athalarique, & de laquelle discorde fut causée la difference des noms des Gothz, en Ostrogothz & Visigothz, les vns nommez orientaux, & les autres Gothz de l'occident. Leur autre & cinquiesme retraite fut en Pannonie & Seruie, Bosne, Rascie & Bulgarie, espandans tellement leur puissance que du temps de Theodose le ieune, ilz tenoyent presque tout l'Empire d'Occident en main: iusqu'à ce que Attile Hun les surmonta, mais luy decedé, ils s'emanciperent de la suiettion de ses enfans & coururent toute l'Esclauonie, faisans alliance auec les Romains ausquels ilz donnerent secours contre les Sarmates, & tenoyent tout iusqu'au lieu où à present est posée la grande & riche cité de Venise.

Voy Papisque, en la vie d'Aurelian.

Voy Ammian Marcel. liu. 31. & Claudien la guerre Gothique.

Eutrope liu. 12.

Pannonie c'est le pays d'Hongrie, & d'Austriche.

Voy Spartian, & Trebellie Pollion en la vie de Gallien Emp.

Le sixiesme cours des victoires des Gothz fut en Italie, en laquelle ilz vindrent à diuerses fois: Premieremẽt souz Rhadagaise, homme felon & idolatre, contre lequel les Romains apellerent les Huns à secours, mais Dieu qui ne voulut que ce tyran vint à parfaire ses desseins, qu'il auoit de ruiner l'Italie, & cõsacrer les corps des siens à ses Dieux le ruina, & le mit entre les mains des seruiteurs de l'Empereur. Ce voyage n'ayant succedé à Radagaise, Alaric Roy des Visigothz vint en Italie, regnãt Honorie, lequel feit vn estrange sac de tout ce beau pays, l'escole iadis de toute ciuilité, saincteté & courtoisie, lequel prist & saccagea Rome, sans souffrir toutesfois qu'on feit aucune violẽce, ny aux saints lieux, ny à ceux qui estoyẽt de l'ordre ecclesiastique, ou qui se retiroyent à garant dedans les Eglises.

Voy Sidonie en Panegiriq, & Claudian 4. Panegi. pour Honorie Emp.

Sixiesme course des Gothz fut en Italie.

Voy Iean Damascene au suplement d'Eutrop. & Paul diacre 3.

De Radagaise ẽcor Iean le grand liu. 15. ch. 7.

Le troisiesme voyage en Italie, fut par Vidimir soudain apres la mort d'Attile Hun, mais adoucy par l'Empereur qui luy feit de grans presens laissant l'Italie passa en Gaule, & se ioignant auec les Visigothz se tint & là & ẽz Espaignes. La septiesme & derniere arriuée en Italie, fut celle de Theodoric souz Zenõ Empereur. Lequel Theodoric en ayant chassé Odoacre roy des Herules y fonda l'estat, & repos des Goths iusqu'au temps de Iustinian le grand qui leur donna de grands assaultz par Bellisaire, & autres ses lieutenans, iusqu'à tant que les Lombards en chasserent les reliques: & ce pendant Vidimir & Vallie s'estoyent agrandis ẽz Gaules & Espaigne. Mais auant que passer outre: ie ne veux de tant flater noz annalistes François, que ie leur accorde vne si extreme puissance pour les premiers roys sortis de Pharamond, que il semble qu'ilz vueillent emanciper tout le corps Gauloys, d'autres coureurs que de ceux desquels on nous donne, ne sçay si à bon droit, le nom à present, comme ainsi soit que les Gothz tinssent la meilleure & plus belle partie des Gaules. Et qu'il soit vray, ie puis alleguer plusieurs historiens, comme Iornandez parlant du

Rome prise par Alarich.

Vidimir Roy Goth. voy Iorn. Septiesme course des Gothz.

Ce fut enuiron l'an de grace 482.

Paul dia. liur. 6. Blond. dec. 1. li. 3.

Odoacre s'estoit fait roy d'Italie.

Vallie, & Vidimir en Gaule & Espaigne.

Iean Damascene au suplement de Eutrope.

Iornãdez. Goth.

Roy Rhiotime gouuernant la Bretaigne,& tenant le party des Romains, lequel fut vaincu par Euric Roy des Visigothz, qui tenoyent vne partie des Gaules,& lequel ayãt suiuy son ennemy iusqu'en Bourgoigne, lequel païs estoit allié des Romains,s'en alla en Auuergné,où il print la cité principale, que ie pense estre Clermont. Cestuy me sembleroit suspect, cõme aussi feroyent Iean & Olae,tous deux eueſques : si encore vn prelat saint & croyable & Gauloys de nation,à sçauoir Sidonie Apollinaire, ne m'en donnoit asseurance, & ne me faisoit vn denombrement des païs vsurpez en Gaule par ceste nation Gothique. Or voicy comme il en escrit à Grec Eueſque. Ce sont les Auuergnats qui par leur gaillardise & propres frais, ont souuent resisté à la force & efforts des ennemis publiques. Lesquelz se voyans assiegez par les Goths ne se sont estonnez en sorte quelconque, quoy qu'ils seruissent despouuentement à l'ennemy, qui les tenoit à son aduis enfermez en grand destresse. Et de ce mesme assault il en aduertit Agrece Archeueſque de Sens : mais escriuant à Basile il specifie mieux les matieres,disant:Et iaçoit que le Roy des Goths soit terrible à cause de ses forces qui sont & grãdes & espouuẽtables, si est-ce qu'il me semble qu'il ne fait pas tant la guerre aux loix & puissance des Empereurs Romains, comme à la religion & ordonnances des Chrestiẽs, le voyant si aspre ennemy du nom des Catholiques, de sorte qu'on ne sçauroit dire où est-ce qu'il tend le plus, ou à mettre l'Empire és mains de ceux de sa nation, ou cõtraindre chacun à sa secte & heresie.Aussi à Bordeaux,Perigueux,Rhodez,Limoges,Caors,Bazas, Cominge & Aux,& en vn autre grand nõbre de villes & citez,on ne voit rien que le massacre des saints prelats & eueſques,sans que aucun soit mis en leur place. Par là vous voyez quelles terres les Gothz tenoyent en Gaule possedans la Gascoigne,Perigort, Roergne,Limosin,Quercy,Armaignac, les Lades & Cominge,contre l'autorité de celuy qui dit que il n'y a que 500.ans que celle terre est habitée.

Sido. Apoll. liu. 6. epist. 8.

Agrece Eueſque de Sens.

A Basile epist. 6

Païs possedé par les Gothz en Gaule.

Quand aux Espaignes, c'est chose seure qu'ils les ont possedées & que les Roys d'Aragon & Castille, les Comtes de Barselonne, & presque toutes les illustres maisons de Nauarre,Castille,Aragõ, & Cathaloigne sont sortis de ceste nation belliqueuse,laquelle fut chassée de là par les Mahometans,comme nous dirõs en l'Espaigne.Mais en la Gothie à present, comme ce peuple septentrional a esté leger à conceuoir les opinions,& ce par le moyen des Rois de Suece & Dannemarch,l'impieté de Luther y a pris place,afin que la succession maudite de Gog & Magog, ne cesse de persecuter l'Eglise,comme de long temps elle s'y est accoustumée.]

Rois d'Espaigne descendus des Gothz.

Gothz à presens Lutheriens.

De la

De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens tels qu'ils sont à present. Chapitre 7.

LE pays de Russie, que les Latins apellent Rhutenie, & Podolie est diuisée en trois, à sçauoir blanche, haulte & basse Russie, & est vne partie de la Sarmatie, s'estendant vers le païs de Poloigne, & enclose par le fleuue Peucé du costé de Septentrion, vers soleil leuant par la riuiere Mosche, & au couchant luy sont proches la Liuonie, & Prussie, dernieres prouinces de l'Alemaigne. L'estendue de la lõgueur de Ruthenie, ou Roxolanie (car ainsi est elle encor apellée) est de huit grandes iournées depuis le fleuue Tanais iusqu'à L'ocean septentrional: & puis dés la mer Liuonique, iusqu'à la mer Caspie, qui est sa latitude, il y a pres de cent iournées.

Podolie est sur l'extremité de la Sarmatie d'Europe. Voy Ptholo. li. 3. ch. 5. tabl. 7. d'Europe.

Limites de Russie

Les Moscouites sont apellez par Pomp. Mele. li. 2

Hamaxobites.

[Or y a-il diuerses opinions sur le nom Russien, entant que plusieurs estiment qu'il soit venu à ce peuple, d'vn Russe frere, ou neueu de Lech Roy de Poloigne, tout ainsi que si celuy eust esté Prince des Russiens. Autres tiennent que tout le pays à pris le nom d'vne fort ancienne ville portãt ce mesme nom, ainsi qu'en plusieurs endroits les villes capitales donnent le nom à toute vne Prouince. Mais les Moscouites ont bien diuerse opinio & tiennent que le nom vient de la dispersion de ce peuple, d'autant que Rosseia en langue Rothenique, signifie ensemencement diuers, & dispersion en plusieurs endroits, estant ce païs habité comme d'vn meslange à demy confus de diuers peuples. Ce qui est vray semblable, qui lyra ce qu'ẽ dit Iornandez Alan, lors que parlant de la seconde expedition des Gothz, il les fait entrer en la terre des Scythes par delà la mer Balthée, laquelle il dit estre marescageuse, mais fort abondante & fertille, ce qui accorde biẽ auec le naturel, & assiette de la Moscouie,] Car ce païs est si gras & fertil que pour peu qu'on y remue la terre en la cultiuant, & qu'on y seme le grain par dessus, elle portera trois ans de suite, sans qu'il la faille, ny laisser en repos, ny l'amender, & engresser tous les ans: ains dés aussi tost que on a coupé les bleds, il ne fault que secouer les gerbes, & de ce grain il en sort abondamment ce qui suffit pour l'année suiuante. L'herbe pour le pasturage y croist si haulte, qu'il n'y a baston si hault qu'elle ne surpasse: & la diuersité des fleurs telle & si soëfue q̃ les abeilles, & mouches à miel, y sont en telle abondance, que elles font leur miel non seulement és ruches que on leur prepare, ou dans les tronc des arbres, ains encore les rochers, & cauernes de la terre, leur seruẽt pour y enserrer leur riche mesnage. C'est de ce païs là que viennent ces grands moules & ronds de cire, qu'on porte par deçà & est fournie presque toute l'Europe du miel & cire de Moscouie. Les estãgs de ce païs là ne sont point peuplez par les habitans, ains dit on que les poissons y sont produits par la seule faueur, & influẽce du ciel.

D'où vient le nõ de Russie.

Voy Sigismond liber. aux Cõmẽtaires de Moscouie.

Rosseia signifie dispersion.

Iornãdez, és choses Gothiques.

Grand fertilité de Russie.

Abondance de Cire & miel en Russie.

Le lac qu'ils nomment Katzibée leur fournit du sel à suffisance, & le recueillent lors que l'eau s'escoule, & le laisse à sec pour la cueillette duquel les Moscouites ont guerre souuẽt auec les Tartares. C'est cas merueilleux que en la Prouince qu'ils nomment Chelmen, si vous y coupez des Pins,

Lac Katzibée est en l'Asie, & par delà le Tanais pres du royaume de Cambalu vers le nord.

& les laiſſez à terre ſans les mettre en œuure, ilz ne faudront dans deux ou trois ans de deuenir auſſi durs,& reſiſtans au fer que vn rocher, & dure pierre : autres dient ſe conuertir en pierre, ce qui ne porte pas tiltre de faux, veu que de ſemblables miracles de la nature, ſe liſent & trouuẽt dans les liures des hommes qui ont recerché les ſecrets des cauſes naturelles.

Troncs d'arbres reduitz en la dureté d'vn rocher.

Ionc odorant en Ruſſie.

Ce païs eſt auſſi fort abondant en craye: & tirant vers la Tane, & Palus Meotides, on y trouue des Cannes & Ioncs aromatiques & du Rhapontique, & d'autres plantes & racines, qu'on ne voit guere en autres cõtrées.

Circuit de la grãd cité de Moſcouie.

Voy Paul Ioue en ſon traité de Moſcouie, & Sigiſmõdliber. en ſes commentaires.

La cité royale, & chef du pays eſt Moſcouie, aſſiſe ſur le fleuue Moſche, duquel elle prend nom & d'elle toute la Prouince, & a ceſte cité 14000. pas de tour & circuit : où toutes les maiſons & temples ſont faitz de boys, mais gentiment mis en beſoigne, ſauf le Palais du Prince, & quelque Egliſe principale qui ſont de pierre, & baſtis à la façon de France & d'Italie. On n'y vſe d'aucun argent monnoyé : & y a vne Pierre au milieu du marché de la cité ſur laquelle ſi quelcun eſtant monté, ne peut eſtre deſmis, ny deſroqué, il eſt fait magiſtrat, & chef de la police : on y peine fort à monter & deſcendre, les vns en chaſſans les autres tellement que ſouuentesfois les habitans y combattent à bon eſcient pour gaigner le premier lieu. Et eſt ce peuple fort puiſſant, & adextré à la guerre, veu que n'a pas long temps eſtãt bruit de guerre on compta au cãp ſix vingt mille cheuaux, chacun deſquelz auoit compagnie & cõmandoit ſur quelque troupe en l'armée. Ils vſent d'arcs ſelon la couſtume, & icelle treſ-

Eſtrange façon de venir aux dignitez.

Grãdes forces du Moſcouite.

ancienne du païs, eux eſtans vrayemẽt Scythes : ils portent encor vne lãce de douze pieds de lõg : la caualerie & gens d'ordonnãce, ſur la maille ont encor vn corps de cuirace, le vẽtre duquel eſt fait en boſſe & prominẽce, comme vn miroir, & au lieu de ſalade, ou bourguignotte, ilz ont vn chapeau p[illegible]u, vſans plus de caualerie que de fanterie, en quoy ilz ne ſont guere bien adextrez. Neantmoins, tels qu'ils ont, les ſoldatz à pied portẽt des arbaleſtes, & puis peu de temps en çà ilz ſe ſont accouſtumez à l'harquebuſe. Mais d'y eſtre ſi prõpts que noz Italiens, Françoys & Eſpaignols il y a bien à dire. Ce peuple ne prend plaiſir au nõ de roy qui eſt cauſe que le Prince, pour ſe monſtrer plus courtoys, & populaire ſe contẽte du ſeul tiltre de Duc, ayant Empire ſouuerain ſur vn ſi grand & puiſſant peuple.

Armes des Moſcouites.

Nõ royal odieux aux Moſcouites.

Nom de roy vſurpé par le Moſcouite.

Le Duc Moſcouite prend le nom de Czar.

[Celuy toutesfois qui a eſcrit l'hiſtoire des Moſcouites quoy que cõfeſſe que dés Kurich ſeigneur Ruſſien, iuſqu'à Ieã Baſile, les Princes Moſcouites ſe ſoyent contentez du tiltre ducal, ſi eſt-ce qu'il dit qu'à preſent le Duc vſurpe le tiltre royal & ſe fait apeller Czar en ſes patentes, qui eſt autant que Ceſar, & que ce nom ſ'vſurpe lors qu'il eſcrit à l'Empereur, au Pape, aux Roys de Dannemarch, & de Suece, aux Ducz de Liuonie, & Pruſſe, voire & quand il enuoye ſes Embaſſades au Turc en Conſtantinople : Mais de tous ces Princes & Seigneurs, n'en y a pas vn qui l'apelle Roy, que les ſeulz Liuoniens, à cauſe que il les tient en ſerre, & commande ſur vne partie de leur pays. Et quand on demande à ſes ſubiets la cauſe de ce changement de nom, ilz reſpondent que le nom Royal luy eſt bien deu, puis que les Roys luy ſont tributaires.]

Pourquoy le Duc Moſcouite prend le nom de Roy.

Le Duc va acouſtré de meſme façon que les autres, n'y ayant aucune au-

tre difference que du ſeul bonnet, que il porte plus hault & pointu que le reſte de la nobleſſe. Ces Ruſſiens ne mettent aucune difference aux couleurs en ſe veſtant, ſauf que perſonne ne porte le noir ſi ce n'eſt au dueil. Et hommes & femmes portent chemiſes de lin fort deliées, qui leur vont iuſqu'à demy iambe & ouurées au colet de ſoye rouge & fil d'or aſſez gẽtiment. Leurs abillemens aſſez larges, & à la façon Grecque ainſi que preſque ſ'en aident, & les Turcs, & les autres nations ſeptentrionales: il eſt biẽ vray que les Ruſſiens & Moſcouites, ont les manches plus larges que tous les autres, & paſſementées d'or aux boutonieres, & ſur les eſpaules. Et par deſſus ils portent des Robons faits de peaux de Loutres. Quelcun decedant, c'eſt la femme ſeule qui le plaint, & en fait le dueil, portant vn voile de toile blanche & deliée ſur le chef, qui luy deſcend iuſqu'à la ceinture: Ceux qui ſont plus riches, le quarantieſme iour apres le treſpas font vn banquet à leurs parents & amys en memoire du treſpaſſé: & les pauures durant celuy eſpace en font d'auantage: car ilz banquettent cinq fois ſolennellement enſemble, & au bout de l'an ilz font encor le ſemblable.

Habitz des Ruſſiens & Moſcouites.

Dueil des Moſcouites.

Anniuerſaires celebrez auec bãquetz.

Si quelcun reſte de ſon ſang, il fait enregiſtrer les noms des treſpaſſez de ſa maiſon, afin de ſçauoir le iour auquel il fault celebrer les banquetz de la commemoration des treſpaſſez, & portent les corps en terre auec plaintes, pleurs, & gemiſſements.

La couſtume du pays veut, que les femmes portent des perles & bagues à leurs oreilles, & eſt bien ſeant encor aux maſles, mais durant qu'ilz ſont en enfance. Celle qui vole aux ſecondes nopces, eſt encore eſtimée aſſez chaſte, mais ſi elle paſſe outre, on l'a en opinion de paillarde & impudique: & font pareil iugement auſſi des hommes. Les filles laiſſent pendre par derriere leur cheuelure, mais les mariées faut que la tiennent cachée. Les hommes y vont tonduz, & eſt grand reproche parmy ce peuple, à vn hõme ſ'il eſtoit ſi mol que de parer ſes cheueux, & les frizer, ainſi que pluſieurs font en noz contrées. Tous les Ruſſiens ſont eſtrangement adonnez aux femmes & à l'yurognerie, laquelle ils acomptent à grand louange, & tiennent que le paillarder eſt loyſible & diſpenſable: pourueu que cela ſe face du tout hors de mariage. L'vſure y eſt ſi commune & tant permiſe, que meſme les preſtres ne font difficulté d'en ſouiller leur conſcience. La pluſpart des Ruſſiens ſont eſclaues, tellement que il y a pluſieurs, meſme de la nobleſſe qui ſe vendent eux-meſmes, leurs femmes, & leurs enfans ſoit pour viure plus en oiſiueté, & ſans rien faire, ou pour iouyr plus franchement de leur plaiſir & volupté. Les gens d'Egliſe Ruſſiens à l'imitation Grecque vont veſtus de noir, mais les Prelatz ont le blanc pour parure: & portent vne bague pendue au col faite en table d'attente, dans laquelle ſont eſcrits les commandemens de Dieu: les ſimples Preſtres ſont auſſi veſtus à la Grecque. Des Nonnains il n'en y a que d'vne ſorte & profeſſion, viuants ſelon la reigle ſaint Anthoine l'abbé de Thebaide, & eſt leur habit noir. Ce peuple à ſon propre langage, ſ'il eſt Schytique, ou autre ie n'é ſçay rien, [mais ceux qui ont trauerſé le païs ſçauent bien, que en tout ce trait de païs iuſqu'en la Tartarie Aſiatique, les peuples en general parlent la langue Eſclauonique.]

Ceux qui ſe remarient eſtimez peu chaſtes.

Ainſi en vſent les Paiſanes en Lymoſin.

Vices des Moſcouites.

Moſcouites tous vſuriers.

Moſcouites ſe vẽdent eux-meſmes.

Abillement du clergé en Moſcouie.

Nonnains de S. Anthoine en Moſcouie.

Langage eſclauon en Moſcouie.

Mais ils vſent de caracteres de lettres, non guere differens en figure aux Grecz. Et en Grec ilz aprenent & la Muſique & Grammaire, car quãt aux autres ſciences ilz n'en tiennent aucun compte, & ſont d'accord quant aux poincts & ſommaire de la religion auec les Grecz, vſans de meſmes ceremonies, & d'eſgalle reuerence, honorans les ſaints glorieux qui iouiſſent de la gloire celeſte. Il y a douze hommes choiſis pour rendre iuſtice, & traiter les iugements, l'vn deſquels informe des crimes, & en fait le raport aux autres, & bien ſouuent à la perſonne du Prince, ſi la matiere le requiert, & eſt de telle conſequence que les Iuges ne la puiſſent decider. Et ſi l'accuſé ne peut eſtre cõuaincu du crime, duquel on n'aye point cognoiſſance aſſeurée, il fault qu'il entre en combat contre celuy qui l'accuſe: & celuy qui aura la victoire a double recompence ſelon la ſentence & eſtimation des Iuges. Ce peuple eſt fort adonné au labourage, & cultiue les champs auec des cheuaux, la terre y eſt treſfertile, ſauf que elle ne porte point de vin: & pour ce ilz font de la ceruoiſe, & biere de millet, orge, & obelons cuits enſemble, qui leur ſert de breuuage comme preſque à toutes les nations ſeptentrionales. De l'huile ils en font de noix, cheneuy & pauot; car la Ruſſie ne porte point d'oliues, & d'aucun pays on ne fait point venir de ceſt huile & liqueur en Moſcouie. Ce pays nourrit de diuerſes ſortes d'animaux, & des peaux fort riches, precieuſes, & exquiſes, deſquelles les anciens meſmes ont tenu iadis grand compte: & du poiſſon en abondance, & entre tous eſt vn le plus renommé & ſauoureux celuy qu'ils apellent Selde, ſemblable à celuy qu'on prend en Italie au lac Benac dit à preſent lac de la Garde. En la Ruſſie ſe trouuẽt ſept Lacz fort renõmez & de grand eſtendue, neuf belles & grãdes riuieres, & parmy leſquelles eſt le Boriſthene, cõme l'on le peut aſſez aiſément recueillir, des choſes qu'ils dient tant de ſa grandeur que nature, ioint que l'aſſiette du pays & cours du fleuue, correſpondent treſbien à ce que les Geographes en deſcriuent. [Les Ruſſiens, & Moſcouites receurent la foy ſouz le Duc Wolodimer, qui regnoit en Moſcouie, lors que Michel Paleologue tenoit l'Empire de Conſtantinople, qui monſtre que ce n'eſt, que de peu de tẽps en çà que ceſte nation eſt baptiſée: quoy que leurs Annaliſtes ſe vantent, que la foy y a eſté preſchée par S. André Apoſtre, lequel ils diſent eſtre venu d'Achaïe auant iuſqu'au Boriſthene, & que depuis en çà ilz ont la cognoiſſance de l'Euangile: A quoy ie ne veux reſiſter, ſçachant bien que S. André à euangelizé en Grece, & ſouffert à Patras cité de la Morée, & que il n'eſt pas hors de veriſimilitude qu'il n'ayt eſté iuſqu'en Ruſſie: mais que la Chreſtienté y ait eſté touſiours depuis entretenue, non: veu qu'il apert que Wolodimer eſt le premier Prince Moſcouite, qui onc feit profeſſion du bapteſme, & lequel inſtruit par les Grecs, qui deſia eſtoyent ſeparez de l'Egliſe Romaine en gouſta l'erreur, & en a laiſſé les ſemences en ſes terres. Or venons à leurs façons: Les Metrapolitains, Eueſques, & abbez deſpendent tous du Patriarche de Conſtantinople, & ont le ſaint ſiege Apoſtolique de Rome, & le ſouuerain Primat, qui y preſide en grand deteſtation, ne luy faiſans preſque l'honneur de luy donner le tiltre de docteur. Et quand ilz en veulent faire quelcun ilz le choiſiſſent par les hermitages,

Sciences embraſſées par les Moſcouites.

Moſcouites ſuiuẽt l'egliſe Grecque.

Vuidãge des procez & crimes entre les Moſcouites.

Labourage des Ruſſiens.

Breuuage des Ruſſiens c'eſt la biere.

Huiles deſquelz on vſe en Moſcouie.

Ce fut enuiron l'an de grace 1260.

Volodimer baſtard 1. duc Moſcouite Chreſtien.

S. André preſcha en Moſcouie.

Moſcouite deteſte le ſiege de Rome.

D'où ſont choiſis

& monasteres,prenans le plus sainct & mieux nommé, & en ayans esleu vn nombre les conduisent au Duc, qui choisist celuy qui luy est le plus agreable. Les Eueſques ny Primats,n'ont là aucũ fief,ny iustice,bien qu'ils ayent suffisant reuenu pour leur entretenement, & ne mangent iamais chair,aussi sont ils tous moynes.Les prestres sont choisis d'entre ceux qui ont seruy longuement de Diacres en l'egliſe, & nul n'est receu diacre, s'il n'est marié,tellemẽt que souuent ils espousent femme le mesme iour que ils viennent receuoir ceſt ordre : & si celle qu'vn diacre doit espouser est mal nommée,il est regetté de son office.Le prestre,sa femme estant morte, est suspendu de sa dignité & ne chante plus messe,ny n'est receu à seruir à l'autel:il est vray,que s'il se contient,& vit chastement,on luy permet d'entrer au cœur & assister au diuin seruice: car n'est permis aux veufz de celebrer,iaçoit que par cy deuant ils le peussent faire.Mais s'il se remarie, ce qu'on ne luy deffend point, lors il n'oseroit,non plus qu'vn lay, assister ny à l'autel, ny au cœur pour y Psalmodier : au reste nul prestre peult sacrifier,ou baptiser,qu'vn diacre ne luy assiste. Le clergé és choses legeres est soumis au iugement de l'Eueſque ou Metrapolitain, mais où il y a si peu qu'on sçauroit dire de crime, ils ne sont non plus respectez que les moindres d'entre le peuple : & sont presque vestus tout ainsi que le vulgaire, sauf qu'ils portent des bonnets plus larges,& qu'ils ont la teste rase, ainsi qu'ont les nostres par deça. Quant aux moynes ils y viuent fort estroitement reglez,ne mãgeans iamais chair,ny osans se resioüir au moindre passetemps du monde:plusieurs se retirent seuls aux hermitages,aussi aises parmy les solitudes qu'és monasteres, où ils passent leur temps à cultiuer le peu qu'ils ont de terre,à fin de se sustenter d'herbes, & racines.

les Eueſques en Moſcouie.

Eueſques Moſcouites ne mangent iamais chair.

Preſtres mariez.

Preſtres & veufs & remariez, chaſſez de l'autel.

Clergé Moſcouite ſoumis au iuge tẽporel.

Grãde rigueur de la reigle des moynes.

Ie laisse à part les habits & acoustremens de leurs Eueſques, qui ne sont gueres dissemblables aux nostres,pour voir en quoy est-ce qu'ils different de nous quant aux points de la religion, & pourquoy nous les estimons schismatiques,& ils nous appellent infidelles, & hayent à l'egal des Mahomestites. Et tout cecy à cause que nous celebrons le ieusne le sabmedy,là où ils en font conscience, aussi bien que les Ethiopiens, ioint que nous retrenchons deux iours de la septuagesime qui est celle belle & detestable feste des Baccanales que nous appellons Mardy gras, en quoy veritablement ils ont quelque raison,mais cela n'est pas chose, où il faille guere s'arrester. Sont aussi offencez que nous ne receuons le mariage des Prestres en nostre Egliſe : là où entre eux les moynes,desquels on choisist les Eueſques,ne se marient iamais & s'abstiennent de chair toute leur vie. Tiercement s'offencent de l'onction que font nos Eueſques à la confirmatiõ,disans qu'il suffit de l'huile que le Prestre à vsé sur l'enfant au sainct Sacrement de Bapteſme. Se scandalisent encor de ce que noz eccleſiastiques consacrent le precieux corps de nostre seigneur en pain non leué,& vsent de raisons aussi sottes & friuoles, comme leur opinion est sans aucũ fondement:mais le pire est qu'il ne croyent point que le sainct esprit procede du pere, & du fils, ainsi que le tient la saincte Egliſe vniuerselle, & que les anciens Grecs,& Latins ont enseigné regettans vne semblable hereſie que celle,en laquelle encor tous les Grecs sont enseuelis.Et sont plus

Poins eſquels les Moſcouites different de noſtre religion.

Les moynes ne peuuent ſe marier, & les preſtres ſe marient.

Confirmation non receue des Moſcouites non plus que des Caluinistes.

Herẽsie deteſtable de Grecs ſur la proceſſiõ du ſainct eſprit.

L. of C.

Penitence à ceux enioincte qui parlent auec les Chreſtiens de l'Egliſe Romaine.

ſcrupuleux à euiter vn homme qui aura eſté parmy nous, ou conuerſé auec vn de l'egliſe Romaine, que nous à fuyr la compagnie de l'heretique, veu que par les Canons de leurs Metrapolitains, il fault que celuy qui ſe ſoüille, (car c'eſt ainſi qu'ils parlent) auec vn Latin & Romain en luy parlant, & frequentant auec luy ſoit purgé, & ne peut eſtre receu, à la communion ſans penitence, lauemens & benediction de ſon Curé, lequel fait de grandes & longues prieres ſur luy tout ainſi, qu'on faiſoit iadis ſur les Catechizez, où ceux qui venoyent au Bapteſme: lequel ils celebrent en ceſte ſorte. Dés qu'vn enfant eſt né, ſoudain le Preſtre eſt appellé, lequel eſtãt deuãt l'huis de la maiſon, où eſt l'accouchée, impoſe, en priant, le nõ à l'enfant. Puis le 40. iour d'apres, ils le portẽt à l'egliſe, où il eſt baptiſé plõgeans tout le corps trois fois en l'eau, car ſ'il n'eſtoit q̃ ſimplemẽt arrouſé, ils ne l'eſtimeroyẽt point auoir receu deuẽmẽt le bapteſme: apres l'oignẽt du ſainct huile cõſacré en la ſepmaine ſaincte, & de Myrrhe. L'eau eſt beniſte toutes le fois qu'ils baptiſent à cauſe q̃ ſoudain qu'ils l'ont vſée, ils la gettẽt hors la porte du tẽple, où touſiours il fault porter l'enfant, s'il n'eſt fort preſſé de maladie. Le preſtre coupe, & attache les cheueux à l'enfant, qu'il enuelope en de la cire, & garde celà en certain lieu du temple, ils ne meſlẽt, ny ſel, ny ſaliue en leurs ceremonies du Bapteſme. Ils ſõt meilleurs Chreſtiens que nos Lutheriens, ny Caluiniſtes, car ils ſe cõfeſſent, & auec grand contrition reçoiuent la penitence du Preſtre, ce qui ſe fait au beau millieu de l'Egliſe, & deuant quelque image à ce ordonnée, & d'autant qu'il en y a fort peu qui ſçachent leur Pate-noſtre, ayans receu la benediction du Preſtre, ils diſent: Ieſus Chriſt fils de Dieu, aye pitié de nous, & c'eſt l'oraiſon la plus commune entre les petits & vulgaires. Et tiennent ordinairement vn vaſe plein d'eau beniſte dés la feſte des Roys, iuſqu'à Paſques, à fin de purger auec ceſt eau ceux qui ont commis quelque grand crime, le preſtre luy enioignant ceſte ablution pour penitence, ils cõmunient ſous les deux eſpeces, mettãt le corps de noſtre Seigneur dans le calice auec le ſang, d'où le preſtre prenant auec vn cueillier partie d'vn & d'autre, le diſtribue à ceux qui ſe preſentent: & reçoiuent les enfans, dés qu'ils ont ſept ans, à cauſe qu'ils tiennent qu'à ceſt aage l'homme eſt ſuiet à tomber en peché. Nul preſtre, ou moyne dit ſes heures, ſans auoir quelque image deuant luy, & laquelle aucun n'oſeroit toucher ſans luy faire grand reuerence. Leurs feſtes ſont plus ſollenniſées pour yurongner, que pour ſoucy qu'ils ayent du diuin ſeruice, veu que les ſeigneurs en ces iours ſe veſtent pompeuſement, & font grand chere, là où les pauures & les eſclaues trauaillent, comme ſi le repos apartenoit ſeulemẽt aux riches. Ils ne iurent point ou peu, où du tout le nom de Dieu, tous leurs ſermens ce ſont le ſigne de la croix, fait auec les doigts, & qu'ils baiſent, cõme auſſi on en vſe en pluſieurs endroits de la France. Et quoy qu'ils ne croyent point qu'il y ayt purgatoire, ſi eſt-ce qu'ils prient pour les morts, & celebrent (comme dit eſt) des Anniuerſaires, eſtimans que le lieu où ſont leurs parens leur eſt donné doux & plaiſant en l'autre monde, à cauſe de leurs prieres: Et nul ne touche à l'eau beniſte, ains c'eſt au Preſtre d'en arrouſer ceux qui entrent au temple. Ils ne ſacrent ny beniſſent les

Bapteſme des Moſcouites.

Triple merſiõ obſeruée par les Moſcouites au bapteſme.

Confeſſiõ des Moſcouites.

Grande ignorance des Moſcouites, ne ſçachans l'oraiſon dominicale.

Communion ſous les deux eſpeces en Moſcouie.

Images s'entendẽt paintes & non en boſſe à la Greque.

Feſtes comme ſolenniſées.

Moſcouites ne iurent Dieu.

Moſcouite ne croiſt le purgatoire & ſi prie pour les morts.

egliſes, ou Cemitieres, diſans que la terre eſt aſſez conſacrée par le corps qu'on y enterre, lequels ont eſté lauez, oints & ſacrez au ſainct Bapteſme. Ils honorent fort ſainct Nicolas, & racontent grand nombre de ſes miracles en leurs ſermons, & ſainct André, & vn ſainct Pierre qu'ils nomment le miraculeux, & leur Roy Wolodimer, qu'ils ont mis au nõbre des ſaints. Leurs ieuſnes ſont, le Careſme ſept ſepmaines entieres, eſquelles ne mangent ny chair, ny poiſſon, & vn autre ieuſne dés les feries de Pentecouſte, qui eſt leur feſte de tous les ſaincts, iuſqu'à la ſainct Pierre: & puis dés le premier iour d'Aouſt, iuſqu'à l'aſſumption de la vierge Marie: & ſix ſepmaines deuant Noël à l'aduent, qu'ils appellent le ieuſne ſainct Philippe. Les Docteurs qu'ils ſuyuent, ſont Baſile le grand, Gregoire Nazianzene, & ſainct Iean Chryſoſtome: & n'ont point de preſcheurs, leur ſuffiſant d'aſſiſter au ſeruice, & d'ouyr reciter au Preſtre l'epiſtre, & l'Euangile qui leur lyt en eſclauon, à cauſe (diſent-ils) que de tels ſermons ſortent pluſieurs hereſies: & ſuyuent la volonté de leur Prince, comme doctrine à laquelle il fault obeïr, ils payẽt les diſmes de toutes choſes à l'Egliſe pour le ſouſtien des pauures, des orphelins, des malades, des vieillards & eſtrangers, & pour l'enterrement gratuit des treſpaſſez: pour ſubuenir encor à ceux qui ſont trop chargez d'enfans, & reparer les Egliſes, & pour le ſoulagement des ames qui ſont en peine en l'autre monde attendans le iour du iugement: & cecy par l'ordonnãce du Duc Wolodimer premier Chreſtien, comme dit à eſté cy deſſus. Leurs façons de mariage ſont telles vn ieune homme n'oſeroit faire l'amour à vne fille pour l'auoir en mariage, ains c'eſt au pere de la fille de prier l'amoureux de l'eſpouſer: & apres y cõſentans les parẽs, on parle des conuentions, & tout ſoudain iour aſſigné pour les eſpouſailles: durant lequel temps le fiancé ne parle pas ſeulemẽt à ſa fiãcée voire ne luy eſt permis de la voir. Le iour des Nopces on fait des dons, que l'eſpouſe eſt tenu de ſatisfaire dãs l'an à ceux qui luy ont donné, ou leur renuoyer ceux qui luy ſemblent ne luy eſtre point neceſſaires. Or n'eſpouſent ils femme qui leur attouche de ſang iuſqu'au quatrieſme degré, & aucun n'oſeroit eſpouſer la ſœur de ſon allié: à peine feroyent ils ce qu'aucuns font en France, qui eſpouſent les veufues de leurs freres à la Iudaïque, voire ne ſouffriroyẽt mariage entre ceux qui ont tenu vn enfant enſemble au bapteſme. Venir aux ſecõdes nopces il eſt permis, mais non ſans ſoupçon d'incontinence: aux troiſieſmes ne l'octroyẽt ſans grande occaſion: mais de ſe marier pour la quatrieſme fois, tant ſ'en fault qu'ils le permettent, qu'encore ils diſent que c'eſt contre la religion Chreſtienne. La condition des femmes y eſt miſerable, d'autant qu'ils les ſoupçonnent toutes peu pudiques ſi elles ne ſont tenues encloſes dans leurs maiſons ſans iamais gueres ſortir que quelques feſtes qu'on leur permet d'aller ſeules femmes auec femmes ſe ioüer dans les prez, le reſte de l'année eſtans enfermées pour filer & coudre, & ſe meſler du meſnage. Tous Moſcouites tãt grãds ſoyẽt ils, ſe cõfeſſent les Clopes, c'eſt à dire eſclaues du Duc, ainſi que les Turcs en vſent à l'endroit de leur Monarque. Ils ſadõnent ſur tout à l'exercice de la guerre, tellemẽt que les enfans & ieunes hommes, ſ'aſſemblent en la place publique les iours des feſtes à la veuë

Saints honorez en Moſcouie.

Ieuſnes de Moſcouites.

Docteurs receuz par les Moſcouites

Moſcouites celebrent en langue vulgaire.

Moſcouites payẽt les diſmes à l'egliſe.

Maniere de ſe marier en Moſcouie.

Degrez de conſanguinité charnelle, & ſpirituelle gardez en Moſcouie.

Bigamie deteſtée par les Moſcouites
Condition miſerable des femmes de Moſcouie.

Moſcouites ſe ſent eſclaues du Duc.

de tout le monde,où ils combatent à coups de poing ſi obſtinément que bien ſouuent on les emporte à demy morts de celle mal plaiſante eſcrime.Ils ſont grands iuſticiers,& meſme contre les larrons & voleurs, auſquels ils rompent les talons, & les laiſſent languir deux ou trois iours, & la playe eſtant enflée, derechef il les tourmentent : ſi le crime n'eſt fort grand, tout forfait eſt puny par le pendage : car trencher la teſte eſt pour les meurtriers qui volent,& deualiſent les paſſans, & ne font iamais iuſtice qu'en hiuer,à cauſe que l'eſté ils ſont entétifs aux affaires de la guerre.

Iuſtice des Moſcouites.

Or vous deſcriray-ie quelques vnes de leurs loix auãt que ſortir de Moſcouie,veu que c'eſt la loy qui dreſſe & informe les mœurs des hommes. Premierement que ceux qui tuoyent leurs maiſtres, & ſeigneurs, les traiſtres, ſacrilegues,ſuborneurs des eſclaues d'autruy, les impoſeurs de faux crimes, & les boute-feux, y ſont ſans aucune remiſſion punys de mort cruelle.Le larcin pourueu que ce ne ſoit ſacrilege, ou rauiſſement de l'eſclaue d'autruy,n'y eſt point puny de mort,ains le larron y eſt baſtonné,& condamné à l'amende : & rencheant en faute, & ne pouuant ſatisfaire à partie,c'eſt alors qu'il paſſe par le pendant. Si vn homme eſtant accuſé de larcin,n'eſt conuaincu,& que ce pendant quelque homme honorable afferme par ſerment que l'acuſé à eſté d'autresfois ſoupçonné, ou a faict & accordé auec quelque partie, le voulãt actionner auec ceſte ſeule preuue, le criminel eſt enuoyé au gibet. L'homme de baſſe qualité,ou de vie mal famée eſtant accuſé de larcin,eſt mis à la queſtion:& s'il ne confeſſe, encore fault il qu'il donne pleiges & cautions, pour le repreſenter encor à la torture, ſ'il eſt queſtion d'y venir. Les Bailliſs ſubalternes n'ayans puiſſance de condemner, ouyes les parties en pourront condemner l'vne à quelque amende, les renuoyans aux iuges ſouuerains & ordinaires, à fin qu'ils en cognoiſſent,& iugent diffinitiuement.

Loix ordonnées en Moſcouie,par Baſile leur grãd Duc en l'an de grace enuiron 1400.

Punition des larcins.

Iuges ſubalternes ne peuuent iuger à mort.

Deux ayant proces enſemble ſur iniure faicte,ou receuë,fault qu'aillent ſe repreſenter deuant le Prince en la cité principale,& là l'accuſé obiectãt les teſmoings requiert d'eſtre receu à ſe purger par ſerment,& au combat contre ſa partie:à quoy eſt receu ſelon la couſtume du païs:ils entrent au camp armez de toute ſorte d'armes, ſauf de l'arc, & de la piſtole : & portent de courtes dagues bien pointues, & celuy qui a la victoire, eſt ſatisfait ſelon que le porte le bon plaiſir de ſon Prince. La iuſtice ne ſ'y faict qu'auec grande corruption & pris, tout ſe vendant ſans reſpect quelconque,tellemẽt que les pauures n'ôt acces aucũ au Prince, & fort à peine, & difficilement aux conſeillers,à cauſe qu'ils y vont les mains vuides.Ils ont diuerſes eſpeces de monnoye ſelon les Prouinces ſuiettes au Duc, & en eſt la forme longue,& faicte en ouale, ayant vne roſe d'vn coſté, & vn hõme à cheual de l'autre : en d'aucunes eſt le Prince aſſis en ſon ſiege d'vne part,& en l'autre vn homme qui luy fait la reuerence, & ſencline fort bas en ſ'humiliant. La marchandiſe qu'on y porte de païs eſtrange, fault que ſoit eſtimée par les deputez, & n'oſeroit on en vendre vn ſeul denier vaillant, que le Prince n'en ſoit premieremẽt aduerty,à fin qu'il ſen fourniſſe auant tout autre:& n'eſt permis guere à autres marchans qu'aux Polonois, & Lithuaniens de trafiquer en Moſcouie : Bien eſt vray qu'en la ville

Duel, & combat ſingulier vuide les differens.

Iuſtice ſe fait par argent en Moſcouie.

Monnoye de Moſcouie toute d'argẽt & point d'or.

Comme le trafic ſe fait en Moſcouie.

ville de Cloppigrod durant la foire, les Turcs & Tartares y vont & vendent leurs dérées. Ils ſont fort trompeurs,& cauteleux,& lors que le plus ils iurent & affermẽt, c'eſt ſigne qu'ils trament quelque tromperie:leurs plus grandes richeſſes ſont les peaux, & forrures les plus belles & riches de l'vniuers, & leſquelles y ſont aſſez cheres, à cauſe que de tous coſtez les marchans y abordent:Le miel, la Cire, des Cuirs, & certaines dens de beſtes qui reſſemblent yuoire,dequoy les Turcs font de belles,& ſubtilement elabourées poignées,& pommeaux de leurs eſpées, & Simeterres. On y vend auſſi pour les Tartares des Selles, mors & brides,mais armes, & fer,il eſt deffendu d'en vendre, ny debiter ſi ce n'eſt auec la permiſſion du gouuerneur de la Prouince, qui de cela tire de fort grans proffits. Au reſte il n'y a ſi petite mercerie ,dequoy il ne faille payer le droit au ſeigneur Duc, & le tout ſelon le poids, liure, ou aunage de chaſcune dérée, & c'eſt pourquoy on y met des viſiteurs,& q̃ perſonne n'y vend rien ſans l'ordonnance du Prince. L'air de la Prouince proprement ditte Moſcouie eſt fort inconſtant & mal temperé, tellement qu'aucunesfois le froid y eſt ſi vehement que les hommes roidiſſent par les chemins, pour la rigueur des froidures:& d'autres la chaleur ſi exorbitante que les ſemences en ſont toutes gaſtées, & eſtoit n'aguere tout le païs boſcageux, & ainſi ne faut ſ'eſbahir ſ'il n'a pas long temps qu'on à faict compte de ceſte nation,qui eſt des dernieres cogneuës,& laquelle eſtoit miſe au rãc des Tartares,d'autant que ſi ce n'eſt depuis quelques 80.ou 100. ans ença, elle obeiſſoit au Cham de Tartarie,& le Duc Moſcouite depẽdoit du vouloir & plaiſir du Tartare,auquel il faiſoit hommage:& voila quant à ce qu'on peut alleguer des mœurs Moſcouites.]

Moſcouites trompeurs & ſans loyauté.

En quoy abondẽt les Moſcouites.

Pourquoy on arreſte les danrées.

Moſcouie païs mal temperé.

Moſcouie ſuiette aux Tartares.

De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. Chap. 8.

LIthuanie vers l'Orient eſt coniointe à la Poloigne le tout compriſpar Ptholomée ſous le nom de Sarmatie contenant quelques cent, ou ſix vingts lieuës de tour,fort mareſcageuſe,& chargée de foreſts,&boſcages,qui eſt cauſe que fort mal ayſément on l'aproche, & eſt preſque inacceſſible ,à cauſe que les eaux des Paluz la couurẽt preſque par tout. Il eſtvray que l'hyuer le trafic eſt plus libre auec les Lithuaniens, à cauſe que les eſtãgs y ſont tous pris.& caillez de glace,& la neige y eſtant fort haute par deſſus,qui faict que les marchans y paſſent & vont à gué par tout le païs:toutesfois à cauſe que les chemins ſont mal aiſez à tenir, il s'y fault gouuerner tout ainſi qu'on fait ſur mer ſuyuant l'eſtoile du Nord, & ſe façonnãt ſelon le iugement du Cadran,& de la Boſſole: & au regard des Aſtres & eſtoiles de nuit.En Lithuanie les villes n'y ſont gueres frequentées, & n'y a grand abondance de bourgades & gros villages: neantmoins eſt populeuſe,& le peuple riche en beſtail & peaux de Martes communes,Martes Sublines,Genethes, Lou-ceruiers & autres precieuſes, & rares, & abondant en Miel & Cire:& n'ont vſage quelconque de monnoye, les dames

Lithuanie boſcageuſe & mareſcageuſe.

Cõme les chemins ſe cognoiſſent l'hiuer en Lithuanie.

Richeſſes des Lithuaniens.

de ce païs ont des amys, par la permiſſion & octroy de leurs marys, leſquels ils appellét aydes & ſecours de couche & du mariage: & toutesfois ſi les hommes auoyent vne concubine, ils en encouroyent honte & reproche. Auſſi les mariages ſont ſi peu fermes, & ſtables que facilement ils les rompent & ſe quittent par mutuel conſentement, ſe marians, & remariãs tout autant de foys que bõ leur ſemble. Et eſt ce peuple ſi eſloigné, & different de la commune façon de vie du reſte des hommes, que la ſentẽce d'Ariſtippe ne ſemble point auoir eſté ditte hors de propos, lors qu'il propoſe que l'honneſteté giſt plus en couſtume que nompas en nature.

Impudiques mariages des Lithuaniens.

Sentence brutale d'Ariſtippe.

Le vin n'y eſt guere en vſage, le pain fort bis, à cauſe que le bled n'eſt guere criblé, n'y la farine faſſée: les troupeaux leur fourniſſant de vin, à cauſe q̃ le laict eſt leur breuuage en abõdance. Et parlent eſclauon cõme les Polonois, & eſt ce langaige commun à pluſieurs nations, deſquelles les vnes obeyſſent à l'Egliſe Romaine, les autres ſuyuent le ſchiſme des Grecs: ſous le ſiege Catholique ſont les Polonois, Dalmates, Croatiens & Carniens: & ſous le Grec les Bulgares, Ruſſiens, & vne partie de Lithuanie: d'autres, parlans ce meſme langage ſont infectez & abreuuez de diuerſes hereſies, comme les Boëſmes. Morauiens, & Boſniens: les vns deſquels ſuyuent les reſueries des Huſſites, d'autres embraſſent l'erreur des Manicheens, partie adorent les idoles des Gentils, comme pluſieurs d'entre les Lithuaniens. Hieroſme de Prague, lequel du Pontificat d'Eugene. 4. annonça l'Euangile en ce païs, & qui nous a fait entendre les mœurs incogneus de ce peuple iuſqu'à preſent diſoit que certains Lithuaniẽs tenoiẽt des ſerpens en leurs maiſons leſquels ils honoroyent, & leur faiſoyent ſacrifices comme à leurs dieux domeſtiques & familiers, mais qu'il auoit ſi bien fait que tous furent occis, ſinon vn qui ne peut eſtre offencé par les flammes. D'autres adoroyent le feu, & deuinoyẽt par iceluy meſme. Vne partie receuoyent le ſoleil pour leur dieu, le dreſſans l'vne monſtrueuſe grandeur ſous la figure d'vn marteau: & ont leur grand Duc, & conducteur propre auquel ils obeïſſent, quoy que ſouuent ils ayent eſté ſuiets du Roy de Pologne. La cité Metropolitaine eſt Vilne & ſiege d'Eueſque, auſſi grande ou plus que Cracouie auec tous ſes faubourgs qui eſt la cité royale de Pologne. Les maiſons n'y ſont iointes, & cõtigues les vnes aux autres, ains tout ainſi diſpoſées qu'aux champs, ayans des iardins qui les ſeparent, & des vergers. Il y a deux belles forterelles, l'vne ſur vne colline & l'autre au bas en la Planure: & eſt loing Vilne de Cracouie de quelques 35. lieues. Les Tartares ſe tiẽnent en la cãpaigne prés de Vilne en lieux qui leur ſont ordõnez, labourãs les terres ſelõ noſtre maniere, & portãs la'mar chãdiſe par le pais parlãs Tartare, & viuãs ſelõ la profeſſiõ & ſecte de l'Alcorã de Mahometh. Les Lithuaniẽs ayãs guerre cõtre quelcun y võt plus toſt en grãd apareil & pour parade q̃ biẽ adextrez, & preſts à cõbatre, auſſi leurs forces ſ'eſcoulẽt tout auſſi toſt: q̃ ſ'ils ſont forcez de pourſuiure ils réuoyent ce qu'ils ont de plus cher & precieux, ſoit hardes ou cheuaux en leurs maiſons, & ſuyuent leur Duc plus par force & contrainte que de deſir qu'ils ayent de luy faire ſeruice. Les grans auſſi qui ſont tenuz de ſeruir le Duc auec quelque nõbre de gens, rachaptẽt ceſte ſeruitude auec grand

Peuples parlans eſclauon diuiſez en ſectes.

Ie ne ſçay cõme il dit cecy, veu que Hieroſme de Prague fut bruſlé à Conſtance ſeant Martin qui ſeoit à Rome, auant Eugene 4.

Idolatrie eſtrangé des Lithuaniens.

Vilne cité royale de Lithuanie.

Tartares Mahometans en Lithuanie.

Lithuaniens ne ſont guere bons à la guerre.

ſom:ne de deniers:& eſt cecy ſi couſtumier & ordinaire entre eux,& leur tourne à ſi peu de honte & reproche de poltronerie:que les chefz, & colonnelz font crier à ſon de trompe par le camp, que ſ'il y a quelques vns qui ſe vueillent retirer qu'ils viẽnent & aportent argent,& qu'on leur dõnera leur cõgé, & ſauf-cõduit:& ſont ſi licentieuſement diſpenſez à tout faire que ceſte liberté tant desbordée les fait abuſer & de la licence, & libre cõdition en laquelle ils viuent : & ont les biens ſouuent,& domaine du Prince tellement engagez entre leurs mains, que lors que les Princes viennẽt en Lithuanie,il eſt impoſſible qu'ils y viuent de leur reuenu, ſi le peuple ne fourniſt aux frais, & les aide à tenir l'eſtat,& ſuite de leur maiſon. Ils portẽt les abillemens longs à la façon des Tartares,mais la lance, & eſcu ſuyuant la mode des Hongres, & ont de bons cheuaux, mais tous chaſtrez,& que iamais ils ne ferrent,& leſquels ils conduiſent à leur fantaſie auec vn ſeul canon, ſans vſer de mords qui ſoit faſcheux ny rude. C'eſt en Lithuanie que ſourt & paſſe le grand fleuue Boriſthene qu'ils apellent Nieper,toutesfois Sigiſmond liber,au voiage ſien de Moſcouie monſtre que le Nieper n'eſt pas vrayemẽt le Boriſthene,ains vn autre que ceux du pais apellent Boraſin, lequel correſpond du tout à la deſcription qu'en fait en ſes tables Ptholomée.Les païs y eſt fort fertil en bledz leſquels neantmoins n'y viennẽt guere à maturité : le peuple y eſt miſerable & tenu en grãde captiuité:entant que les grãs quivont par païs accõpaignez d'vne grand troupe d'eſtafiers entrent dans les maiſons du païſant & y rauiſſent ce que bon leur ſemble,non ſans eſtriller bien ſouuent le maiſtre de la famille:Là n'eſt loiſible à vn fermier de venir deuãt ſon ſeigneur les mains vuides auquel outre le cens & rente, ils ſont tenuz de donner toutes les ſepmaines trois ou quatre coruées.Voire ſi la femme de leur curé eſt morte,ou qu'il ſe marie,ou luy ſoyent nez des enfans,ils ſont contraint de luy bailler alors quelque ſomme d'argent,pour ceſt eſgard ſeul qu'il les oyt de cõfeſſiõ durant l'année.Et ſi quelcũ a commis crime de mort, il faut que luy meſme ſe pende tout auſſi toſt que le cõmandemẽt luy en eſt fait depar le prince,autremẽt le miſerable eſt tourmẽté,batu & queſtiõné,& dechiré cruellemẽt auant qu'õ le face mourir.En ce païs y a grand abondãce d'Alces,Vres,& Biſõs : Les vnes ſont vraiemẽt Bœufz ſauuagesfort cruels & puiſſans,& à la chaſſe deſquels il faut vſer de grand adreſſe & ſubtilité. Les Biſons ſont d'autre figure cõme ceux qui ont des crins , & iube ſemblable à celle d'vn cheual,fort veluz vers le col,& eſpaules , cõme vn Liõ, longue barbe à la façõ d'vn bouc,ayans la teſte petite,les yeux grãs , eſtincelãs, & farouches,le front large,& vn grãd eſpace entre les deux cornes, ſi qu'il y auroit place ſuffiſãte pour le ſiege de deux hõmes,ſi la beſte eſtoit dõptée,laquelle eſt fiere & deſpiteuſemẽt cruelle:& pour de laq̃lle ſe garantir ceux qui en chaſſant eſtant las,veulẽt ſe reprẽdre haleine luy gettẽt vn bõnet rouge,ſur leq̃l elle ſ'acharne & paſſe ſa colere à belles cornes & ſaboulemẽt de pieds &ongles. L'Alce eſt pl⁹ grãd qu'vn cerf,& de couleur pl⁹ blãchaſtre,ayãt preſq̃ la ramure ſẽblable,courãt pl⁹ viſtemẽt beaucoup que le Cerf,& de l'ongle duquel on vſe contre le venin à quoy elle ſert ainſi qu'on l'a cogneu par experience,& ſur tout profite contre le mal ca-

Fayne antiſe de la nobleſſe de Lithuanie.

Pauureté du Prince Lithuanien.

Abillement & armes des Lithuaniens.

Boriſthene cõme nommé en Lithuanie.

Sigiſmond liu. de Moſcou.

Ptholi. 3. cha. 5. Tabl. 7. d'Europe

Fertilité de Lithuanie.

Inſolãce de la nobleſſe de Lithuanie.

Preſtres de Lithuanie mariez.

Cruelle iuſtice des Lithuaniens.

Deſcription des Vres, Biſons: & Alces.

Quel le Biſon.

Figure de l'Alce.

Premier grand Duc Lithuanien Chreſtien.

duque. N'oublirõs encor à dire depuis quel temps eſt-ce que les Lithuaniens ont recu la foy de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, veu qu'il n'eſt ia de longue memoire qu'ils ont pris le ſainct bapteſme. ainſi depuis nommé Ladiſlas,au parauant Ingellon,& duquel les roys de Poloigne qui regnẽt à preſent ſont deſcendus, fut grand Duc de Lithuanie, & celuy qui deliura ſon païs de la ſubiection des Moſcouites, lequel ſe feiſt Chreſtien enuiron l'an de noſtre ſalut, 1400. chaſſant la miſerable ſuperſtition d'idolatrie,qui encor tenoit aueuglée l'ame des Lithuaniens, leſquels (comme dit eſt)adoroyent les ſerpens,leur immoloyent des Coqs,& les nourriſtoyent de lait & dedioyent des feſtes ſolennelles tous les ans apres les moiſſons vers le moys de ſeptembre:& reuenans de la guerre ils bruſloiẽt pour ſacrifice les deſpoüilles priſes ſur leurs aduerſaires, & vn de leurs ennemys qui ſeruoit de victime pour le ſacrifice. Quelcun d'entr'eux mourant (à l'imitation des Scythes anciens) ils bruſloyent auec ſon corps les plus riches meubles,& les plus beaux cheuaux de ſon ſeruice,offrans laict, miel,& mouſt au tombeau. Auãt qu'eſtre Chreſtiennez,il n'y auoit que les nobles qui ſceuſſent que c'eſtoit que l'vſage du drap & des ſouliers, le peuple ſe veſtant de lin.& des peaux des beſtes ſauuages. Mais Ingellon pour gaigner le cœur du peuple, & luy faire gouſter plus doucement ce ſainct changement de foy & religion qu'ils auoyent receu fort enuis, feit porter force draps & cuirs, veſtit & chauſſa pluſieurs de ſes ſuiets, & les preſchant luymeſme,fut le premier qui planta la foy en Lithuanie:tenant l'Empire Romain Sigiſmond, qui depuis fut Roy de Boëſme, & ſeant à Rome Iean vingtdeuxieſme.]

Ladiſlas eſpouſa Hedimige:appellé au parauant Ingellõ. Voy Crõmere,liu.15. en l'hiſtoire de poloig.

Superſtition des Lithuaniens.

Sepulture des Lithuaniens.

Ingellon,ou Ladiſlas preſche la foy en Lithuanie.

Deſcription de Liuonie.

De Liuonie,& Pruſſie,& Cheualiers de noſtre dame. Chap. 9.

Par qui fut conuertie la Liuonie à la foy

LIuonie,n'aguere apellée à la cognoiſſance de la verité, & au vray ſeruice,& foy de noſtre ſeign. Ieſus Chriſt eſt iointe à la Ruſſie vers le ſeptentrion,& ſ'eſtend plus en longueur, que autrement & ce le long de la mer, regardant la Gothie, & païs de Suece, nombrée & compriſe auſſi en la Sarmathie: eſtãt ſouuẽt aſſaillie des Tartares qui ſont ſortis de la race des anciẽs Scythes.Cepaïs Liuoniẽ fut attiré,& reduit au Chriſtianiſme p les Cheualiers Teutoniques,qui chaſſez de Paleſtine feirent la cõqueſte de ce païs & en oſterẽt le ſeruice abhominable des Idoles. On y a ſouuẽt cõbatu ſur le diferẽt de la prĩcipauté. Vers l'occidẽt(cõme dit eſt)elle regarde la mer Sarmatique & goulphe d'vne eſtẽdue,qu'õ ne cognoit point encore,la bouche & deſtroit duquel eſt en celle Preſqu'Iſle,& Cherſoneſſe Cymbrique qu'à preſent on nõme Dace, en Dannemarch. Vers ce goulphe tirant au ſeptẽtrion,y a des hõmes & peuples demy-brutaux,leſquels n'ont aucune cõmunauté de langage auec hõme quelconque, eſchãgeans ſeulemẽt leur marchandiſe par ſignes, & mouuemens de la teſte: & au midy de Liuonie, eſt aſſiſe la Pruſſie, terre qui participe à ceſte heure de l'Alemant, & Sarmate, à cauſe des Cheualiers là venus de la terre ſaincte, qui eſtoyent tous Alemans. Si Ptholomée, ne ſe trompe, ceſte terre eſt arrouſée du fleuue Wiſtule dés la ville de Torne, iuſqu'à Gedan,

Ce ſont les Lapõs qui ſe tiennent pres la Bothnie.

Deſcription de Pruſſie.

Viſtule fleuue.

où ledit fleuue s'engoulphe en la mer Baltée,& passant outre celle riuiere, s'estendant vers l'ocean de Sarmatie,elle passe les bornes de la Germanie: à l'orient luy sont les Massouites,& Polonois, & au couchant les Saxons. Le terroir de Prussie est fort fertil,& gras & de grand aport, bien arrousé de ruisseaux & riuieres,biẽ cultiué,le pays plaisant, & où le bestail foisonne,la pescherie y est grande, & la terre pleine de sauuagine pour le deduit de la chasse. Ce pays & autres voisins estoit iadis le siege & demeure des Vlmeriges,lors que les Goths sortirent de l'isle de Scandinauie, pour passer en terre ferme,ainsi que escrit Iornãdez. Ptolomée tient que les Amazobies Alaunes,que aucuns(non mal à propos)ont apellez Alans, Venedes,& Githons,que aussi d'autres nomment Gothõs & Gothz, se tenoyẽt le long de la riuiere Vistule. La Prussie a aussi adoré les diables sous l'effigie des Idoles iusqu'à ce temps que Federic second tenoit l'Empire d'Occident, & lors la foy y fut preschée, & aduint cecy enuiron l'an de nostre Seigneur 1226. Les cheualiers Alemans qui estoyent dediez à la glorieuse vierge mere de Dieu,& lesquels pour cela on nommoit Marians, apres qu'ils eurent perdu Ptolemaide en Syrie se retirerẽt en Alemaigne. Ceux cy estans hommes de guerre,nobles & de hault cœur,se faschans de viure oisifs s'adressent à l'Empereur Federic second de ce nõ, & luy remonstrẽt comme la Prussie,pays voisin des Alemaignes ne tenoit compte de la foy de nostre Seigneur, & ne vouloit receuoir son seruice, & que souuent le peuple d'icelle auoit fait des courses sur les Saxons,& autres voisins suiets à l'Empire, rauissant infiny nombre de troupeaux,& autres richesses : s'il plaisoit à sa maiesté,que ilz se mettroyent en deuoir de refrener l'insolence de ces barbares & infidelles, Pourueu qu'il permist,& ottroyast à perpetuité ceste terre pour le soustien, vie & retraite des cheualiers apres que ilz l'auroyent conquise à force d'armes. Car desia les Ducs de Massouie, qui se disoyent seigneurs du pays, auoyent donné & cedé leur droit aus-dits cheualiers. L'empereur eut pour fort agreable l'offre de ces vaillans hommes, & octroya telle donnation aux freres qu'ils voulurent, leur en despeschant patentes seellées du seau d'or de l'Empire. Ceux-cy se mettãs en equipage,ne tarderent guere long temps,sans se faire seigneurs de tout le pays Prussien qui est deçà & delà le fleuue Vistule, l'ayant assuietty, & acquis à force d'armes le mirent sous leur puissance,fief,& iurisdiction, estant grand maistre de l'ordre Hermã de Salze. Et ainsi les Prussiens vaincus,receuans la foy de l'Euangile, receurent aussi le langage des Alemans. [Auant que passer outre fault dire d'où sont sortis les Prussiens: entre plusieurs nations de la Sarmatie d'Europe Ptolomée fait mention des Borusses,lesquels il pose vers le Nord,& Septẽtrion,en vn recoing esloigné des autres,& sont ces mesmes qu'on dit Moscouites, Liuoniens, & Prussiens, les derniers desquels changeans quelque lettre en corrompant le mot ancien,prindrent depuis le nom de Prussiens: car de dire qu'ilz ayent pris le nom du Roy de Bithynie nommé Prussie,ce seroit s'arrester aux fables,en lieu de suiure le fil de l'histoire: Car & Strabon,& Pline,& Ptolomée: assez diligẽs recercheurs n'eussent point oublié vne chose tant segnalée veu qu'ils se sont amusez à choses de moindre consequence, veu que on sçait

Prussie pays fort gras,& fertile.

Ce fut en la premiere expedition des Gothz. voy cy dessus ch. 6. Iornandez liure des Gothz. Ptol. liu. 3. ch. 5. Tabl. d'Europ. 7.

En quel temps Prussie receut l'Euangile.

Cheualiers Marians chassez de Syrie par les Mahometistes.

Enée Syluie tient que ce fut le Duc de Moscouie, voy Naucler. Mais il est plus vray-semblable de la Massouie. voy Crommere liure 8.

Herman de Salze 1. grand Maistre tenant la Prussie. Crommere liu. 7.

Voy Crommere liur. 1. & Erasme Stella.

Dugloss tient que Prussie roy d'Assie, donna le nom au pays Prussien.

D'où vint le mot de Liuonie.

que la Liuonie a son nom d'vn Romain nõmé Libon qui s'y retira fuyant la furie des Cesars. Les Prussiens furent iadis fort cruels & Barbares, & grands beuueurs, ayans pour leurs grandes delices le laict des iumens auãt qu'ils sçeussent l'vsage de l'Hidromel, duquel ils vsent à present pour leur breuuage. Ils prenoient autant de femmes en mariage, qu'il leur venoit en fantasie, & les tenoient aussi esclaues & subiectes, que si c'eussent esté leurs seruantes. Estans las ou de trauail, ou de trop boire, les baings & estuues les aydoient à se mettre en nature, se lauans & baignans, voire au plus froid de l'hyuer, de belle eau froide : Et enterroient leurs morts auec leurs plus riches meubles, armes & cheuaux, & sacrifioyent aux mortz en bataille quelque ennemy pris en icelle, & adorans le feu, le soleil, la lune, les bestes, serpens & toute autre chose] Pres du fleuue Vistule y eust iadis vn chesne, là où les cheualiers apres quelques victoires, dresserent vne forteresse dés le commencement pour leur retraite : puis comme les choses humaines de peu viennent en grandeur & accroissance, par trait de temps ce chasteau est deuenu vne belle ville, & fut nommé Mariembourg, qui est la Metropolitaine & siege de celuy qui estoit grãd maistre de l'ordre.

Mœurs des anciẽs habitãs de Prussie.

Mariembourg ville capitale de Prussie

Ordre des Teutoniques où institué.

L'origine de ces Cheualiers fut dressée des Alemans en la cité de Ierusalem, & n'est loisible à autre d'y estre receu, s'il n'est de la nation Germanique, & gentil'homme de nom & d'armes, auquel on faict promettre de se tenir tousiours prest de combatre & batailler contre les ennemys de la saincte Croix & religion de nostre Seigneur Iesus Christ. Ils portent la croix noire, & le manteau blanc, & nourrissent la barbe, sauf ceux qui chãtent la Messe & sont du corps du Clergé : Ces Cheualiers sont tenus de dire à certaines heures, l'oraison Dominicale au lieu des heures Canoniales, & ne se soucient beaucoup de sçauoir les lettres : ils sont fort riches & presque esgaux aux Roys en puissance. Aussi ont ils souuent eu guerre cõtre le Roy de Pologne, à cause des fins & limites de leurs terres, & quelque grand seigneur qu'il soit, si n'ont ils craint souuentesfois de luy liurer bataille. [Mais depuis que de nostre temps Albert de Brãdebourg grand maistre de ceste ordre, a eu faict banqueroute à l'Eglise, & qu'il a quitté & le froc, manteau, croix & profession de defendre l'Eglise contre les Barbares, & que contre son serment & statuz de sa religion il a pris femme, obeissant aux loix Lutheriennes, & à la suasion d'Osiandre : ce pays Prussien qui estoit releuant de la seule souuraineté de l'Empire, est rendu suiet & hõmageable au Roy de Pologne par le serment de fidelité faict & dõné par ledit Albert, qui le print en tiltre de Duché, & encore le tient à pareille cõdition Wolphang son successeur, ayans regetté le ioug de l'Eglise Romaine par le moyen de laquelle ils estoient paruenus à telle grandeur, & à laquelle ils ont faucé la foy, tout ainsi qu'ils en ont vsé à l'endroit de l'Empire. Meilleur marché n'en ont eu les cheualiers croisez & porte-glaiues de Liuonie, lesquels ayans abiuré la foy de leurs ancestres & embrassé le Lutherisme, Dieu sçait si depuis ils ont senty la main de Dieu punissant leurs apostasies, veu que au parauant ils faisoient teste gaillardement au Moscouite qui ne pouuoit rien gaigner sur eux que des bastonades, là où à present il les serre & talõne tout à son ayse, ayant vsurpé la plus part des

Habit des Teutoniques.

Albert de Brandebourg a ruiné l'ordre des Marians deuenant Lutherien.

Osiandre heretique a gasté la Prussie.

Prussie erigée en Duché & cõmẽt.

Wolphang Duc de Prussie.

Cheualiers Liuõniens de l'ordre aussi des Teuthoniens. Voy Nauclere.

Prussiens tourmẽtez par les Moscouites.

terres qu'ils auoyent en Liuonie. De cecy lyſez Laurẽs Surie au ſuplemẽt de la Chronique de Nàuclere: & Sigiſmõd qui a eſcrit l'hiſtoire de Moſcouie] A Pruſſie, & Lithuanie eſt voiſine vne petite region nommée Samogythie,enuironnée de foreſts & riuieres, ayãt quelques 12.ou 13. lieues de largeur, le peuple de laquelle eſt de belle, & fort grande ſtature, mais mal ciuil,rude & Barbare, [ſuiette au Duc de Lithuanie, qui y enuoye vn gouuerneur qu'ils appellẽt Staroſt,c'eſt à dire,vieillard ou ancien, & n'eſt guere loiſible au ſeigneur de le changer, ſ'il n'a fait quelque grand faulte, ains luy eſt ſon office continué & donné pour ſa vie. Ce peuple eſt audacieux & prompt à la guerre,ayant des corſelets, & ſ'aidant d'eſpieux ſemblables à ceux deſquels on vſe à la guerre:mais plus courts, leurs cheuaux ſont ſi petits que c'eſt merueille comme ilz peuuent fournir au trauail & beſoigne à laquelle ils ſont employez, & fendent ou rõpent la terre quelque forte qu'elle ſoit non auec le fer,ains à tout des ſocz de terre ainſi que en vſent auſſi les Moſcouites. Or comme vn gouuerneur penſoit les ſoulager faiſant porter des ſoez de fer, aduint que deux ou trois ans de ſuyte, la terre ne porta rien de prouffit y obſtant l'intemperie du Ciel, mais ce peuple lourd,ne prenant eſgard à cecy,cõmença ſe mutiner & dire que le tout procedoit pource qu'on faiſoit cultiuer auec le fer outre la couſtume lequel rendoit leurs terres infertilles, tellement que le gouuerneur fut cõtraint,pour euiter ſedition,de les laiſſer labourer à leur fantaſie.Et à cauſe que le païs y eſt(comme dit eſt)fort boſcageux & ſolitaire,& que le peuple eſt encore rude, & aſſez mal fondé en la foy, ne fault ſ'eſtonner, ſi le diable les eſtonne auec l'effroy de pluſieurs & diuerſes viſions.]

Laurens Surie.
Sigiſmond liber.
Samogithie ſuiette au duc Lithuanien.
Gouuerneur de Samogithie dit Staroſt.
Samogithes vaillans en guerre.
Samogithiens labourent leurs terres auec du boys.

Les Samogithiens,eſpouſent pluſieurs femmes,& ſans aucun eſgard de ſang,ny parenté, entant que le filz, ſon pere eſtant mort, eſpouſe ſa belle mere & maraſtre, & le frere ne fait conſcience de prendre ſa belle ſœur à femme. Ilz n'vſent d'aucune monnoye, & baſtiſſent leurs maiſons fort baſſes, couurans ces logettes de fange, & de chaume & le toit eſtant fait tout ainſi que les Barques, ou Galeres, au ſommet & feſte deſquelles, ilz font vne feneſtre ſi ample que facilement elle donné clarté à tout l'edifice. Là le feu bruſle touſiours, tant pour apreſter leur viande que pour cauſe du froid, qui y eſt ſi vehement que preſque tout le long de l'année la glace tient les riuieres caillées, & les ruiſſeaux eſpris en glace: [& font l'aſtre & fouyer au milieu de la maiſon, affin que le pere de famille aſſis puiſſe en ſe chaufant prendre eſgard, & à ſon meſnage, & à ſes troupeaux, à cauſe que & hommes & beſtes couchent ſous meſme toict ſans aucune ſeparation de paroit ny cloſture.

Samogithiens eſpouſent pluſieurs femmes.
Samogithiẽs inceſtueux.
Quelz ſont les baſtimens des Samogithiens.

Les plus riches & puiſſans en lieu d'or, ou argent ont des vaſes, ou coupes faites de cornes d'Vres pour boire cõme choſe magnifique:& ont du meilleur miel & le moins entremeſlé de cire qui ſoit en toutes les regions ſeptentrionales quoy que elles abondent en abeilles. Ilz n'vſent point d'eſtuues, ny de poilles ainſi que leurs voiſins, & eſt ce peuple enclin naturellement à la diuination, charmes, augures, & enſorcellemens. Les Samogithiens adoroyent le feu (& encore il y en a qui ſont touchez de ceſte ſuperſtition abhominable) l'eſtimans ſacre-ſaint, inuiolable

Samogithes boiuent és cornes des Vres.
Samogithes deuins & ſorciers.

Le feu adoré par les Samogites.

& lequel ilz gardoyent touſiours allumé en leurs fouyers, & ſur tout en vn temple poſé ſur vn coſtau & colline pres le fleuue Neuyaſe, où touſiours aſſiſtoit vn Preſtre, qui n'auoit autre charge que de ne laiſſer le feu ſans matiere. Ilz adorent auſſi encore en pluſieurs endroits des ſerpents ayans quatre pieds & faits tout ainſi que des leſards, & d'vn pied & demy de longueur qui ſont noirs de couleur, & gros aſſez eu eſgard au reſte de leur proportiõ, & les apellẽt Giuaires, qu'ils nourriſſent en leurs maiſons, & venans ces beſtioles à iours certains pour prendre leur paſture : ce ſot peuple les regarde mãger auec reuerence & crainte, iuſqu'à tãt que ſaoulz ilz ſe retirent. Or quelque mal'heur aduenant à eux ou leur famille, ilz diſent que c'eſt à cauſe que leur dieu ſerpentin n'a pas eſté receu comme il luy apartenoit, ny raſſaſié & ſaoulé à ſon aiſe. Ladiſlas roy de Poloigne, qui fut auſſi grand duc de Lithuanie & le 1. Chreſtien (comme dit eſt) & nommé Ingellon auant ſon bapteſme, lors qu'il contraignit ſes ſuietz à receuoir la foy Chreſtienne, feit eſtaindre le feu qu'ilz tenoyẽt pour Dieu & abatiſt la Tour où il eſtoit reuerẽment gardé, abatant par meſme moyẽ les foreſts que les Sarmates adoroyẽt encor, comme la maiſon & retraite des dieux, ſuiuant ce que dit le Poëte.

Samogites adorẽt les Serpents.

Ladiſlas Roy oſta l'idolatrie de Samogitie.

Les Dieux auſſi dans les boys habiteyent.

De ceſte abuſion, & Grecz, & Romains, voire Hebrieux ont eſté taſchez Virg. Buc. Eglog. 2.

De cecy lys en vn exemple en Sigiſmond liber, en ſa Moſcouie.

Banquet apreſté pour les morts.

Feſte foreſtiere en Samogithie.

Perkzume tõnerre Dieu de Samogithie.

Zlota Baba Idole de Moſcouie.

Figure de l'Idole de la vieille dorée.

Non ſeulement honoroyent ils les boys, ains encor tenoyẽt pour ſaint & inuiolable tout ce qui y repairoit, cõme ſont les oiſeaux & beſtes ſauuages : & ce qui eſt vn cas eſmerueillable que ceux qui leur faiſoient mal, & violence eſtoyent ſoudain ſaiſis, & rendus contraints, & impotens des pieds & des mains, & ce par l'illuſion & impoſtures du maling eſprit. Et parainſi chacune maiſon auoit vn fouyer, & chapelle en ces boſcages où ilz bruſloyent leurs morts, auec leurs cheuaux, ſelles, armes, & pluſieurs meſnage. Et pource qu'ilz auoyent opinion que les morts reuinſſent la de nuit, ils y dreſſoyent des ſieges de liege, ſur leſquelz on mettoit de treſbõne & delicate boiſſon, & d'vne certaine paſte faite en forme d'vn fourmage, & du tout en abondance afin que les morts en vſaſſent pour leur viure & repas. Tous les premiers iours d'Octobre, ilz faiſoyent vne grand & ſolennelle feſte dans ces boys, où tout le peuple eſtant aſſemblé chacune famille ſe retitoit en ſa loge, banquetans à la mode du pays, & faiſans la plus grand chere qu'il leur eſtoit poſſible, ſacrifians en l'honneur des dieux fouyers, & ſur tout à celuy qu'ils nomment Perkume, qui ſignifie autant que le Tõnerre. [Et puis que nous ſommes ſur l'Idolatrie i'ay laiſſé, parlant de la Moſcouie, vne Idole au païs le plus ſeptentrional de la ſuiettion du grand Duc Ruſſien que ceux du pays apellent Zlota Baba, qui ſignifie la vieille dorée. Laquelle le peuple adore auec plus grand hõneur & reuerence que Dieu qu'ils recognoiſſent, & tellement que aucun n'y paſſe ſans y faire quelque preſent, que ſ'il n'a autre choſe, encor prendra il pluſtoſt vn poil, ou morceau de ſon habit, que ſ'en aller ſans laiſſer gage de ſa deuotion à ceſte vieille. La figure de laquelle eſt faite en façon d'vne dame aagée tenant vn enfant entre ſes bras & en ſon giron, & vn autre qui luy eſt aupres : l'vn eſt ſon fils & l'autre ſon neueu, car ainſi en parlant les Tar-

les Tartares du païs. Les habitans de celle region tiẽnent encor que celle Slota Baba, à laiſſé des clochettes pres ſon idolle qui reſonnent, & font bruit: ce qui n'eſt pas de merueille eſtant expoſées au vent qui les eſbrãle: Mais de pẽſer qui eſt ceſte déeſſe (car ie ne puis croire que ce ne ſoit quelque obſeruatiõ des folies & ſuperſtitieuſes Gregoiſes,) ie ne ſçauroy, ſi ce n'eſt qu'on le prẽne de Cybelle, qu'auſſi on apelloit la mere des dieux, cogneuë de toutes nations, comme la nourrice du gẽre humain, & celle qui ſauua les enfans de la tyrãnie deuorãte de Saturne. Mais laiſſons cela aux poëtes, & venõs à nos Samogithiẽs,] leſquels ont meſme langage que les Polonois & Lithuaniẽs, d'autãt q̃ les curez & preſcheurs leur annoncẽt la parolle diuine en lãgue entẽdue de Pologne. Or ſuiuẽt ils l'obeiſſance de l'Egliſe Romaine, iaçoit que d'autres Ruſſiens vers le midy, & les Moſcouites qui leur ſont au Septentrion, ſont adonnez à la façon de faire des Grecs, & obeiſſent non au Pape & ſouuerain de l'Egliſe catholique, Apoſtolique & Romaine, ains pluſtoſt au Primat de Grece, & Archeueſque de Conſtantinople.

Clochettes pres l'idole de la vieille ſacrée.

De ceſte Cybelle voy Martian Capelle li. 1. & 2. & S. Auguſtin liu. 8. de la cité de Dieu.

Samogithes ſuyuent l'Egliſe Romaine.

Du Royaume de Pologne, & mœurs deſquelz à preſent vſent les Polonoys. Chapitre 10

POloigne regiõ d'Europe fort grande, & plaine, d'où auſſi on tiẽt que elle à pris le nom, d'autãt qu'ẽ lange Eſclauõne, de laquelle les Polonois vſent, Pole ſignifie Planure: & autremẽt ceſte Prouince eſt ditte Sarmatie, auoiſinant vers le Ponãt le pays de Sleſie, ayant les Pruſſiens, & Maſſouites au Nord & ſeptẽtrion, les Hongres au midy, & à l'Orient le pays de Ruſſie: & a le mont Carpathie que ceux de Pologne & voiſins apellẽt Crapatz qui la ſepare d'auec l'Hongrie. La Pologne eſt diuiſée en deux: celle qui eſt voiſine des Pruſſiens & Saxons, eſt ditte la grande, & la petite ou mineur celle qui eſt iointe aux Hongres & Ruſſiẽs. Et eſt ce royaume party en quatre Prouinces, ou quartiers principaux, chacun deſquelz eſt viſité tous les ans par le Roy, & chacune deſdites regions eſt tenue de defrayer & le Prince, & ſa ſuyte par l'eſpace de trois moys. Mais ſi par cas quelque affaire ſuruenant, le Roy vouloit ſ'y arreſter plus q̃ dudit terme, le pays n'eſt tenu de luy fournir rien d'auantage. Cracouie eſt la cité principale, la plus grande, riche & fameuſe de tout le Royaume, & en laquelle ſont les theſors & richeſſes royales, & la magnificence de tout le pays, là où le reſte des villes & citez ne ſont de guere grand eſtoffe, ny dignes que on en face compte, les maiſons y eſtans baſties de murs non cimentez, & la plus part enduits de mortier de terre ſeule, ſans chaux ny ſable quelconque: & y eſt le païſage aſſez plaiſant & fort chargé de boſcages. Les naturels du païs ſont ſages & diſcretz en leurs actions, fort courtoys & debõnaires à l'endroit des eſtrangers: beuuans fort volontiers, ainſi qu'en vſent encor tous peuples ſeptẽtrionaux, mais l'vſage du vin y eſt fort rare, & ne ſçauent les habitans que c'eſt que de cultiuer les vignes. Ils font certaine boiſſon auec du bled & autres graines & ſemences, qu'ils nomment Cer-

D'où ditte Pologne Crommere liure 1.

Deſcription de Pologne.

Carpathie montaigne.

Double Pologne grande, & petite.

Roy de Pologne, viſite tous les ans ſes pays.

Cracouie cité principale de Poloigne.

Baſtimens de Pologne.

Naturel des Polenois fort courtois.

niſtration & magiſtratz & ordonnerent d'aſſez bõnes loix, mais en petit nombre, veu la rudeſſe du temps d'alors: mais changeans de complexion, & conuertiſſans la iuſtice en tyrannie & vſurpation, le peuple les meſpriſant, & chacun eſtant Roy à ſa fantaſie, en fin les Roys furent remis ſus, & ce mot de Palatin, & hõneur de tiltre de prince eſt demeuré aux maiſons, ainſi qu'en voyons eſtre aduenu en noſtre France, aux maiſons des anciẽs Pairs, ou de ceux qui tiennẽt leur place. Iadis la race royale eſtant defaillie ou ne ſe pouuans accorder ſur l'election du prince, ilz auoyent de couſtume de dreſſer vne lice, & là à courſe de cheuaux de diuerſes couleurs cõmettre le ſort à la fortune, tellemẽt que par l'accord de tous, celuy qui le premier venoit à l'attache & borne ordonnée, celuy auoit auſſi le nom & preeminence du Royaume. Là y auoit des iuges deputez, tãt pour donner le ſigne de la courſe, que pour iuger de celuy qui auoit emporté le pris & victoire, & cecy dient les Croniqueurs Polonois auoir eſté pratiqué lors que Leſque ſecond du nom vint à la couronne de Poloigne: car vn autre Leſque ſorty de grand lieu, ayãt fait fraude au ieu, en ſemant des cloux en la campaigne, & luy ayant pris ſa carriere à l'eſcart: vn ieune hõme de bas lieu la deſcouuriſt & gaigna le pris, ayant eſté occis premierement le fraudeur & trõpeur. La nobleſſe de Poloigne, apres la cognoiſſance de la verité du filz de Dieu, auoyt de couſtume que lors que le preſtre ou diacre, commençoit à lire l'Euãgile à la Meſſe, de deſgainer à demy leurs eſpées, comme ſe confeſſans preſtz à cõbattre, & eſpandre leur ſang pour la deffence de ceſte ſainte doctrine contenue en l'Euangile: & le meſme auons nous veu obſeruer en maints endroits de la Frãce. La couſtume encor de Poloigne porte que les Palatins, chacun en ſon gouuernemẽt leuent certaine quantité de caualerie pour la tenir preſte toutes les fois que le Roy en aura beſoing, tout ainſi que ſont les garniſons en France de la gendarmerie, & fut cela ordonné par le Roy Boleſlaz enuirõ l'an de grace 1020. lequel encor impoſa aux villes la charge de faire certain nõbre de fanterie qu'elles ſoudoyent, ainſi qu'en France on auoit dreſſé les Legionaires. Le Royaume de Poloigne eſt tributaire au ſaint ſiege, tellement qu'il n'y a homme en tout le pays qui ne doiue pour ſa teſte à la lampe qui bruſle à Rome, en l'Egliſe S. Pierre, vn tournoys tous les ans, ſauf les nobles, les cheualiers & Eccleſiaſtiques & ſapelloit cela le denier S. Pierre, comme auſſi en Angleterre. Auoyẽt auſſi de couſtume iadis d'aſſembler les eſtatz où le roy preſidoit & leſquels ilz tenoyẽt en plaine campaigne y dreſſans tentes & pauillons, reſſentans encor la maniere de viure des Scythes, deſquels ils ſont & voiſins, & ſortis de leur ſang & famille. Ie laiſſe à part pluſieurs autres choſes pour euiter prolixité, ioint que ie penſe auoir deduit le plus vtile & neceſſaire, q̃ ſ'il y reſte rien à dire: on le pourra recueillir des annaliſtes, qui en ont fait vn aſſez ample diſcours. Le païs de Poloigne eſt à preſent le plus bigarré en religiõ que autre de l'Europe, veu que de tout tant qu'il y a d'hereſies, & diuerſité de ſectes & opinions, il n'y manque lieu pour leur donner, & entrée & accompliſſement au grand malheur, & ruine (ſi Dieu n'y pouruoit) d'vne ſi excellente Prouince.

Palatins pourquoy chaſſez du gouuernement.

Façon d'eſlire ladis le Roy en Poloigne.

Voy Crommere. liu. 2. en la vie de Leſque. 2.

Leſque occis, & pourquoy.

Couſtume des nobles lors qu'on lyt l'Euangile.

Ordonnance touchant les garniſons tant de caualerie, que de fanterie.

Boleſlaz, fait roy par l'Empereur.

Poloigne tributaire au S. Siege.

Eſtatz de Hongrie tenus en la campaigne.

Poloigne bigarrée à preſent en ſectes.

Du Païs d'Hongrie & façons de viure des Hongres. Chap. 11.

HOngrie à preſent eſt ſans aucun doute celle partie,& region d'Europe que iadis on nommoit Pannonie, iaçoit que maintenant l'Hongrie ſoit de plus grand eſtẽdue que n'eſtoit le temps paſſé la Pannonie. Car dez le fleuue Laith iuſqu'au Saue elle comprend ſeulement la baſſe Pannonie : & toutesfois ſ'eſtend elle delà le Danube iuſqu'aux limites de Pologne, embraſſant celle region que iadis tindrent & habiterent les Daces, & Gepides:& eſt plus ample la ſeigneurie que ne porte le nom de la Prouince. Ceſte terre fut iadis (ainſi que diſent les auteurs anciens) enuironnée de neuf cercles,que les Alemans nomment Hagues, chacun deſquelz eſtoit tellement dreſſé,& fait de pieces de bois de Heſtre,ou de Cheſne, ou Sapin que chacun contenoit vingt pieds de large de bord en bord, & auoit autant en hauteur: or toute la cité,& lieu ainſi entouré eſtoit remply tout de craye fort gluante & ferme ou de pierres treſdures,& la ſuperficie des rampars eſtoit couuerte de groſſes motes de terre encore toutes herbues: aux coins de ces rampars,& trenchées on auoit planté des arbriſſeaux,leſquels coupez,& eſpars ça & là repreſentoient des arbres & herbes,tout le long de la forteresſe.Or de l'vn cercle à l'autre il y auoit l'eſpace de vingt lieues d'Alemaigne commençant du premier iuſqu'au neuuieſme, quoy que le chemin allaſt touſiours quelque peu en eſtreſſiſſant. Entre ces leuées foſſez & trenchées, & dans leur enceint & circuit les bourgs villages,& hameaux eſtoient tellement diſpoſez & ſituez qu'on pouuoit entendre de l'vn auant à l'autre la voix d'vn homme: & là les edifices eſtoiẽt munis & fortifiez d'eſpaiſſe & bien forte muraille.Les portes eſtroites & baſſes,& en lieu eſcarté, afin qu'ils peuſſent plus facilement & à couuert ſortir,pour aller faire leus courſes,pillages,larcins,& voleries: & donnoit l'vn cercle à l'autre le mot du guet de toute choſe, par le ſon retentiſſant de leurs trompettes. Les Pannons ont iadis poſſedé ceſte Prouince & ce dés le commencement,nommés Pæoniens par les Grecs, & depuis les Huns peuple de Scythie y paſſerẽt,leſquels en furẽt chaſſez par les Goths ſortis des iſles de la mer Germanique:mais iceux en furent encor oſtez & deſpoſſedez,par les Lombards,leſquels eſtoient auſſi iſſuz de l'iſle,ou pluſtoſt païs continent,de Scãdinauie ceinte de l'Ocean : en fin par les Hongres,auſſi Scythes d'vn païs non guere eſloigné du fleuue Tanais, ou de ſa ſource,& lequel ſ'apelle Iuhra,& iadis Hongrie, qui eſt vne Prouince miſerable,pauure & deſerte à cauſe des grandes froidures, & eſt ſubiette au Duc Moſcouite auquel ils payent tribut non d'or ou argent, deſquels ils n'ont aucune cognoiſſance,mais bien de peaux fort riches & precieuſes,deſquelles ils ont à cõmandement. Ils ne cultiuent ny ne ſement leurs terres,& ne ſont cuire du pain,ſe contentans de viure de la chaſſe,& de la peſcherie, vſans l'eau pure pour leur breuuage, & habitans dans les boys en des logettes qu'ils ſont de rameaux & branchages entrelaſſez enſemble. [Il eſt vray que Procopie en la guerre Perſique fait diſtinction des

Deſcription de Hongrie Ptholomæe liu. 2. ch. 16. Tab. 5. d'Europe. Strabon liu. 7.

Appian met la Pannonie entre les Illyriques.

Hongrie diuiſée en haute & baſſe Pannonie, la baſſe eſt Hongrie & la haute Auſtriche.

Païs Pannonien comme iadis fortifié.

Pannoniẽs adonnez au larcin le temps paſſé.

Voy Iornandez.

De tout ce diſcours lys Blond Decad. 1. liu. 1. de la decheute de l'ẽpire Sabelliq. Ennead. 7. li. 9.

Agathie liu. 5. parle de ceſte deſcente des Huns, qu'il ne fait en rien differẽs des Hongres, Procopie l... de la guer. Gothiq. & 1. de la g. Perſique. Vie des Huns ſe tenãs en Scythie.

Procop.lin.1.de la guerre Perſi.

Huns,appellent les vns blancs,& les autres Nomades:Or des blancs il en parle en ceſte ſorte:Les Huns Euthalites, ne menent point vie paſtourale comme le reſte des Huns, ains eſt leur region tres-bonne, & treſ-fertille & iamais ceux cy ne vindrẽt faire courſes és terres Romaines, ſi ce n'eſt à la ſuyte du Roy de Perſe:& ſont les plus beaux,& blãcs d'étre les Hũs,nõ ſales, ny de fier & farouche regard cõme les autres, ny viuãs ainſi qu'eux, tout à l'eſgal des beſtes ſauuages & farouches, pluſtoſt ſont policez ayans vn Roy qui leur cõmãde & vſans de droit,equité & iuſtice auec leurs voiſins,auſſi biẽ q̃ les Romains,ou autres natiõs ciuiles.Les plus heureux d'étre eux ont vingt amys qui ſont ordinaires à leur table,& leſquels ils font participãs eſgalemẽt de leur puiſſance,& bourſe & fortune, & quelcũ en mourãt ils le font porter en terre ſuyuãt leur anciẽne couſtume. Or par là vous pouuez voir qu'Attile Roy des Huns, quelque cruel qu'il ſe mõſtraſt n'eſtoit point de celle regiõ ſauuage ſuiette au Moſcouite à preſent, ains, qu'il aprochoit plus la temperie de l'air, ſans eſtre ſi proche des mons ſeptentrionnaux,bien qu'il aye fait ramas de tout ce qu'il peut tirer d'hommes de la Scythie, pour ſe ruer ſur l'empire Romain.]Ces ſauuages donc viuans parmy les beſtes,ne ſe couurent point, ny de lin,ny de drap de laine,ains des deſpouïlles des Loups,& Ours,& Cerfs, ainſi que freſchemẽt ils viennent de les tuer:adorans le ſoleil,la lune,& autres eſtoiles & clartez du Ciel voire & la premiere choſe qui ſe leur offre ſortans de leurs loges:& ont langage qui leur eſt tout peculier, & peſchent le Corail le lõg de la mer,& chaſſẽt les Baleines:la greſſe,ils la vendẽt aux natiõs eſtrãges:le long de la mer il y a quelques petites montaignes ſur leſquelles s'agriffans des dens il y a certains poiſſons qu'ils nõment Mors, & comme ils ne peuuent ſ'y tenir,tombans & ſe precipitans meurent, & ſeruent de paſture aux Huns, leſquels les recueillans les mangent, reſeruans les dens dudit poiſſon qui ſont & larges, & fort blanches qu'ils changent à d'autres denrées auec les marchans qui paſſent en leur païs, & de ces dens on faiẽt de beaux manches, & poignées pour les dagues & couteaux: [Et d'autant que des le commencement nous auons parlé de la Pannonie,ou Pæonie & ſuyuans noſtre auteur auons eſpluché quelque peu des mœurs des anciens, ce ne ſera mal fait pour le plaiſir, & ſuport du lecteur, de rechercher briefuement l'origine de ce peuple, à fin de ne laiſſer en doute & erreur, ceux qui ſ'aheurtent à la folle multiplication de preſque tout le mõde faite,ou fainte auoir eſté,par la troupe bannie des Troyẽs,deſquels on taſche de faire ſortir preſque toutes les nations de l'Europe, leſquelles ſont auſſi anciẽnes pour le moins que les premiers peres, d'où ſont deſcẽdus ceux qui depuis baſtirẽt Troye.I'ay allegué dés le cõmencement Appian Alexãdrin,lequel en ſon liure Illyrique dit que les Pęoniens ou Pannoniens furẽt iadis poſſeſſeurs de celle partie d'Illyrie & Dalmatie,qui auoiſinoit le païs de Macedone.Or iaçoit que les Grecs, qui ſ'vſurpẽt licẽce de tout dire, facent venir le nom de la Pæonie de Peon fils de Priam, & que d'autres de meſme nation Grecs,à ſçauoir, donnent ceſt honneur à Peon frere d'Epée, & Endymiõ,ſi eſt-ce que nous aymõs mieux ſuyure Beroſe,lequel mariant ſon hiſtoire auec le diſcours de Moyſe la rend plus

Duquel temps regnoit Perezas en Perſe.

Euthalites Huns blãcs,& leurs façons de vie.

Veſtemens des Huns ſauuages.

Baleine en la coſte ſeptẽtrionnale.

Mors,poiſſon ſeptẽtrionnal.

L'ignorance de l'hiſtoire,à fait donner tant de cours au ſang Troyen.

Où fut iadis le vray ſiege des Pannoniens.

D'où vient le nõ de Pannonie.

croyable,or ce Caldeẽ fait ſortir les Pannoniens de Banõ fils de Meſe, & arriere-neueu de Sem,fils aiſné de Noé,lequel Meſe cõmanda ſur les païs cõtenus dés la mer maiour, iuſqu'au Danube:& departãt les Prouinces à ſes enfans,Banon eut celle terre qui eſt entre le Saue, & le Danube qu'il nõma Banonie,& depuis fut ditte Pãnonie,& à preſent eſt Hõgrie:& du nõ du pere fut nõmée la Miſie haute & baſſe, q̃ maintenãt on dit Seruie, Raſcie,Bulgarie,& vne partie des Valaches, & de ceſte Pæonie font ſouuẽt mentiõ les hiſtoriẽs Romains:& ſur tout Tite Liue qui racõpte cõme les Pãnoniẽs paſſerẽt en Illyrie,& coururẽt tout ledit païs & la Dalmatie iuſqu'au lieu ou à preſent eſt baſtie la cité de Veniſe. Ainſi les Romains ont nõmé ce païs Pãnonie,ou à cauſe de Banõ fils de Meſe ſuyuãt Beroſe, ou(cõme dit Diõ Nicée) à cauſe q̃ les habitãs ſe veſtoiẽt de draps de diuerſes couleurs,& pieces raportées en la tiſſure. Or leur païs eſt ainſi deſcrit p Appiã Alexãdrin. Ceſar(parlãt de Auguſte) les Illyriẽs n'ayãt encor voulu obeïr aux Romains,paſſa p la Pãnonie pour les aller cõbatre & aſſuiettir. C'eſt nonie païs fort boſcageux ſ'eſtẽdãt des Iapodes iuſq̃ aux Darda. ẽs.Le. oniẽs n'õt aucunes villes, ains ſe tiẽnẽt en des hameaux ſelõ leurs familles,& alliãces de ſang, & n vſent d'aucũ iugement cõmun, n'ayãs auſſi Prince qui leur cõmãde & qui preſide ſur les autres. Et iaçoit q̃ ils euſſẽt 100000. cõbatãs preſt à marcher en bataille,ſi eſt-ce q̃ ayãs faute de chef n'oſerẽt venir aux mains. Et Iornãdez accorde à Appiã en ce voyage de Ceſar Aug. Et quoy q̃ ce peuple fuſt mis au rãc des Barbares,ſi eſt-ce q̃ les Dalmates & Pãnoniens ſ'eſtãt reuoltez cõtre l'empire,cõme Tibere aſſis en ſõ throſne ſ'ẽquiſt de Batõ,qui les auoit eſmeus à ſe reuolter:le gẽtil Batõ ne luy diſt autre choſe ſinõ,c'eſt à vous q̃ la faute de ceſte rebelliõ doit eſtre miſe ſus, qui pour la garde de vos troupeaux auez enuoyé non des chiẽs, ou bõs paſteurs mais des loups, & mercenaires. Ces Huns dõc ſortis du profond de la Scythie,ont eſté ceux qui en fin ont dõné le nõ au païs d'Hõgrie,quoy q̃ Goths, Alãs,Vãdales,& autres ayẽt couru la prouince Pãnoniẽne.]Or celle regiõ qui ſ'appelle à preſent Hõgrie,a vers le couchãt,les païs d'Auſtriche,& Boëſme,& au midy celle partie de l'Illyrie,ou Eſclauõnie,qui auoiſine la mer Adriatiq.vers l'oriẽt elle regarde la Seruie où iadis les Miſiẽs & Triballes ont fait leur demeure, qui maintenant eſt nõmée Sagorie par aucũs, au Nord,& ſeptẽtrion, & par delà le Danube luy giſt le païs de Poloigne, diuiſez d'enſemble par le mõt Carpat, & les Moſcouites[. Toutesfois aſſez mal à propos met ceſt auteur la Moſcouie pour voiſine de Hõgrie,quãd biẽ elle cõprendroit toutes les deux Miſies, & haute & baſſe,veu q̃ par ce moyẽ il enclorroit en l'Hõgrie preſque tous les Sarmates de l'Europe.]La ville royale d'Hõgrie,c'eſt Bude,aiſi nõmée de Bude frere d'Attile,qui en fut le baſtiſſeur. [Veu que (cõme dit eſt) les Pãnoniẽs ne ſe ſoucioyẽt guere de baſtir villes, ains ſe tenoyẽt p troupes & familles aux champs,y baſtiſſans des hameaux & villages. Or ce fut ceſt Attile qui le premier entra en Pannonie des Roys Huns,homme de grãd eſprit, & des plus ſages guerriers de ſon tẽps, ayãt le cœur hault & genereux,vaillant de ſa perſonne, cauteleux,& dõneur de caſſades à ſon ennemy,magnifique en ſes actiõs, portãt vn Autour courõné pour Armoiries,

Miſie de qui a pris le nom. voy Beroſe.

Tite liue.liu.10. de la 4.Decade.

Des Pannoniens voy Dion Nicée. liu.51.& 54.

Appiã liu. de la guerre Illyrique.

Liſez Vellée Patercule,& tranquille en la vie de Tibere,& Iornãdez au li.des tẽps.

Gentile reſponce de Batõ à Tibere Emp. Dion.l. 55. Deſcription de Hongrie.

Sagorie eſt ditte par Sabelliq. Ennead. 9.li.1. mais c'eſt à Strabon le païs des Gethes & à preſent vne grãd partie de Bulgarie.

Faute de l'auteur Latin faiſant la Hongrie voiſine de la Moſcouie.

Bude ville d'Hõgrie de qui ainſi nommée.

Attile grãd perſonnage. Paul diacre liu.5.

Les courſes d'Attile furent enuiron l'ã de grace 440. Proſper Aquitaniq. Iornandez, liu. des temps.

Tiltres d'Attile, Michel Ritius li. 1. de Hongrie

& ſi arrogant, qu'en ſes tiltres ſur les lettres & patentes, il faiſoit ainſi eſcrire: Attile fils de Bendetrue, neueu du grand Nemroth, nourry en Engadi: par la grace de Dieu roy des Huns, Medes, Goths, & Daces, la pœur & eſpouuentemẽt du monde, & le fleau de Dieu. Attile mort que fut l'an 100. de ſon aage & qui deceda le propre iour qu'il eſpouſa la fille du Roy des Bactrians, d'autres diſent des Gepides, ayant trop beu, & ſ'efforçant apres ſa nouuelle eſpouſe, d'vn flux de ſang qui le ſaiſit & l'emporta. Luy decedé (dis-ie) ſes enfans ne iouyrent guere de ſes conqueſtes, à cauſe des diuiſions & querelles qui ſourdirẽt entr'eux qui fut l'occaſion que ce païs demeura ſans aucun roy, iuſqu'à ce que les Huns qui ſ'eſtoyent retirez apres les guerres des enfans d'Attile en leur païs Scytique, vindrent derechef en Pannonie auec leurs femmes & enfans, enuiron l'an de grace. 744. & ce fut lors que la foy Chreſtienne y fut premierement annõcée, & receuë par les moyẽs de Zeite vn des Princes qui les auoit conduits: mais d'autres tiennent que ceſte conuerſion vint enuiron l'an de noſtre ſalut, 788. que Charles le grand aneantiſt preſque toutes les forces des Huns, & meit ſon fils Charles pour gouuerneur, & que lors Cacan Roy Hongre, receut le bapteſme auec toute ſa maiſon, & peuple d'Hongrie.]

Mort d'Attile, l'an de noſtre ſeig. 455.

Troiſieme venuë des Huns en Pãnonie.

Quãd les Hõgres receurent le bapteſme.

Charles le grand deffeit les Hõgres Voy noſtre hiſt. des Charles li. 2.

Le terroir de ce païs eſt fort fertille, & abondant en fourment, entant qu'il eſt cultiué, & riche en or & argent. C'eſt choſe merueilleuſe ce que les habitans en dient qu'il a vn ruiſſeau en Hongrie, dans lequel ſi ſouuẽt on baigne du fer, qu'il ſe conuertiſt en cuyure. Les hommes portent leur abillement fort eſchancré vers le collet à fin que la chemiſe apparoiſſe les collets & fraiſes de laquelle ils ouurent & acouſtrent de filet d'or, & de ſoye & ce tout ſans aucune difference d'eſtat, vſans de pareille indifference à la chauſſure, portant des Brodequins à la façon ancienne des Traſiques. Ils ſe fardent, oignent, & creſpent les cheueux, les couurans d'vn petit chappeau de toile, ſans guere l'oſter, ſi ce n'eſt en repoſans, ou eſtãs ſans rien faire ce que les allemans obſeruent auſſi en pluſieurs endroits. L'accouſtrement des femmes eſt plus eſtroit, & couurãt tout le corps iuſqu'au col, ou ſeulement apparoiſſent les ouurages bienfaits de leurs colets, & chemiſes, & portent vn mãteau par deſſus leurs robes, affublans, & parans leurs teſtes de ſoye, ou lin, & ſe couurent tout le viſage ſauf le nez, & les yeux, & vſent ordinairement de perles, & Pierrerie en ſe parant, & ſacouſtrans voulant ſortir en rue: hommes & femmes portent des botines ou brodequins iuſqu'à demy gréue, & portent le dueil deux ans, & pour le plus commun & ordinaire il ne ſe fait que le long de l'an. Les hommes raſent leur barbe, ſauf és leures de deſſus nourriſſans des mouſtaches à la Turque: Iugeans de la foy, & religion ſelon la foy droite, & receuë de l'egliſe vniuerſelle, qui leur ſert auſſi de droit és cauſes, & affaires qui ſuruiẽnent entre eux, dequoy ſ'en raportent à la loy eſcrite & ordonnances des empereurs. Ils ont encore vne autre maniere de vuider les differens és matieres où giſt de grande difficulté de preuue, d'autant que les parties tant deffendereſſe, que celle qui accuſe faut que combatent enſemble: auquel duel & combat le roy, ou celuy qui le repreſente faut que ſoit preſent pour en iuger, & donner ſentence en faueur de celuy qui emporte la victoire

Force de l'eau de vn ruiſſeau en Hongrie.

Abillement des Hongres.

Dueil en Hõgrie combien dure.

Iugemens ſelon la loy.

Iugemẽt fait par les armes en combat.

victoire. Celuy eſt aſſez vainqueur & luy donne lon le deſſus, ſ'il met ſon ennemy en neceſſité de paret aux coups, ou ſi l'autre reculant outrepaſſe les bornes de la place, ou camp ordonné pour le combat. Ceux qui combatent à cheual, vſent de la lance pluſtoſt que venir à l'eſpée, ou coutelaz: mais à pied, ſi aucuns entrent en lice faut que ſoyent tous nuds, ſauf les parties honteuſes. L'Hongre à ſon langage propre, iaçoit qu'il ſuyue le parler des Boëſmes, & l'imite aucunement, ont auſſi des caracteres à eſcrire propres à leur langue, mais plus volontiers ſuyuent ils la façon des lettres des Latins. Ceſte nation eſt farouche & de grand cœur, & effort en guerre, plus aptes aux guerres à cheual, qu'à ſuyure la fanterie, obeïſſans aux roys, & à leurs lieutenans. Ils ont quelques gens d'ordonnances & hommes d'armes, & de la caualerie legere, mais non en trop grand nombre: & combatent à troupes, & eſcadrons, mais toutesfois non toutes les bandes enſemble & à vn coup. Il n'y a natiõ Chreſtienne, qui ayt iamais tant donné d'affaires aux Turcs que l'Hongre, ny autre qui ayt plus ſouffert l'effort, & puiſſance de la gendarmerie Turqueſque ſi obſtinément. ils ſe ſont acharnez les vns ſur les autres, & ſi ſouuent & ſans grand auantage ils ont touſiours combatu & guerroyé enſemble. [Et ſi la diuiſiõ des Chreſtiens meſmes n'eut donné ſi grand entrée à l'infidelle qu'elle a, & que l'ambition des Princes n'eut cauſé ce malheur, & que le Tranſſyluanien n'eut eſté plus cõuoiteux que religieux, & amy de ſa foy & ſalut de ſon païs, l'Hongrie tiẽdroit encor teſte au Turc, & le chaſſeroit auſſi gaillardement que lors q̃ les cruels Emp. Turcs Mahometh, Baiazeth, & Selin y ſont venus donner attainte ſans grand proffit, & n'euſt perdu de ſi belles villes, & citez, voire preſque tout le plus beau qui fuſt en ce royaume.] L'autre Hongrie que nous auons dit ſappeller Iuhrà, qui eſt la mere de ceſte cy, & qui encor luy reſſemble preſque en langage & façons de vie: eſt encor idolatre, & vit ſelon la couſtume anciẽne des Barbares de Scythie. [Aucuns ont appellé ceſte region Iugarie, mais les Moſcouites la nõment Iuhrie & le peuple Iuhric, ſe glorifiãs que ce ſoit de leur païs que tant de vaillans hõmes ſoyent ſortis, & leſquels ayent iadis aſſuietty la plus grande partie de l'Europe. Qui voudra voir d'auantage & des mœurs, & conqueſte des Hongres, & les changemẽs de leurs eſtats, ou les grãdes guerres qu'ils ont eu auec les Turcs, qu'il lyſe Martin Crõmere en l'hiſtoire de Pologne, & Bonfinie en celle qu'il à fait des affaires d'Hongrie:]

Loy pour la victoire.

Cõbats à pied en quelle ſorte en Hongrie.

Langage, lettres & naturel farouche des Hongres.

Façon de cõbatre des Hongres.

L'Ambition & diſcorde des grans à ruiné l'eſtat de Hongrie.

Iuhrà païs des anciens Hongres en Scythie.

Iuhric Prouince d'où ſont ſortis les Hongres, voy Sigiſmond Liber en l'hiſtoire de Moſcouie.

Auteur parlans d'Hongrie.

Du païs, & royaume de Boëſme, mœurs, & relligion des Boëſmes. Chap. 12.

LE païs, & region de Boëſme eſt enclos és bornes, & limites de la Germanie, (iaçoit que Crõmere l'en emancipe auec la Poloigne,) & eſt expoſée au vent froid, & ſouflemẽs aquilonaires, A l'Orient luy giſt l'Hongrie, Bauiere au midy, l'autre partie de Bauiere vindelicie, ou Norique luy eſt au Ponãt, & au Nord la Poloigne: & eſt ce païs preſque d'eſgalle lõgueur, & largeur, ayant trois iournées de chemin d'eſtẽduc, & la foreſt Hercinie

Deſcription du païs de Boëſme.

Foreſt Hercinie à preſet foreſt d'Othan.

Albis & Multaue fleuues.

luy ſeruãt de toutes parts de murs & de cloſture. Le fleuue Albis l'arrouſe paſſant par le beau millieu de la Prouince, & vne autre riuiere dite Multaue, laquelle paſſe ſelon les murs de la cité de Prague, laquelle eſt belle & fort grande, & le chef & metropolitaine de tout le royaume. [Or auant que venir aux mœurs, il fault vn peu ſçauoir la cauſe du nom de Boëſme, & l'origine de ce peuple: veu que celuy qui a faict l'hiſtoire de Pologne, met ceſtuy-cy parmy les Slaues, & Beroſe les cõprend en la Sarmatie qui eſt de l'Europe. Les Annaliſtes de Bauiere tiẽnent que quelque tẽps apres le deluge, il ſortiſt des parties Septẽtrionales, à ſçauoir d'Armenie, vne grãd multitude de peuple dits Boies, leſquels paſſans, vindrẽt ſ'arreſter le long du Danube, eſtant chef de ceſte troupe vn Boiogere qui auec ſon fils Ingerman, laiſſant la Scythie & Armenie, poſa ſon ſiege ſur le Danube, & eſtendãt ſa ſeigneurie iuſqu'à la foreſt noire ou Hercinie, baſtiſt au milieu des boys prés les bords des fleuues Albis & Multaue, vne ville qu'il nõma Boigſman, & qui depuis eut nom Marobadne du Roy des Sueues & des Marcõmans qui en auoit chaſſé les Boies: & apres vindrẽt les Zeches qui depoſſederent les Marcõmans, & appellerẽt celle cité Prahe, laquelle encor' à preſent eſt Prague & chef de tout le païs de Boeſme. Et ainſi on verroit que les Boeſmes ſont Scythes dés le commencement comme ainſi ſoit que la verité eſt aſſez euidente, que tous les peuples & d'Afrique & d'Europe ſont venus de l'Aſie, en laquelle ſe feit le premier meſlange des langues, & la diuiſion des terres par Noé & ſes ſucceſſeurs. Et par meſme moyen pourra l'on cõclurre, que les Boies Gaulois, qui ſont ceux de Bourbonnois, ſoit qu'ils ſoient venus en Gaule de la Scythie auant, ou que puis laiſſans les parties d'Allemaigne, ayent couru en Gaule, ſi eſt il tout aſſeuré que ce furent eux qui paſſerent en Italie auec les Manceaux, & y baſtirent la cité de Boloigne. Neantmoins Ceſar faict que ces Boies Gaulois laiſſans leur pays, vindrẽt ſ'empatronir & faire ſeigneurs du pays Norique & de Bauiere: mais chaſſez de la foreſt Hercinie (comme dict Tacite) ſe allerent arreſter prés du Danube, iaçoit qu'au parauant ilz euſſent chaſſez les Cimbres de la meſme foreſt: Ainſi que le lecteur conſidere que les Boies & Boeſmes de leur ſource primeraine & ancienne ſont deſcẽdus des Scythes, & puis des Gaulois, & en fin des Slaues, & tous ce pẽdant venus d'Aſie: Et quoy qu'il en ſoit, le nom des Boeſmes eſt fort ancien & recogneu, veu que Ptholomée en parle en ceſte ſorte. Souz la foreſt Hercinie ſont les Quades, au deſſouz deſquels ſont les mines du fer, & la foreſt nõmé Lune: Voiſins de laquelle ſont les Boeſmes qui eſt vn grãd peuple, & les limites duquel ſ'eſtẽdẽt iuſqu'au Danube. Or voyez que Ptholom. les nõme Boeſmes, Vellée Boiohemes, Strabõ Bubiemes, & Tacite Boiemes. Et affin qu'on ne pẽſe que ce ſoiẽt fables, qu'on liſe le ſeptieſme de la Geographie de Strabon, & lors on verra la painture & table ſi naiuemẽt dreſſé du païs Bohemien, qu'il n'y manque rien pour la preuue & aſſeurãce de mon dire: voire Patercule, parlãt du voyage de Tybere Ceſar en Pãnonie, monſtre cõme ledit Empereur priſt la volte pour courir ſus à Marobadue & aux Marcõmans qui eſtoient en Boeſme. Ie laiſſe pluſieurs autres choſes que ie pourrois alleguer ſur ce propos, me cõtentant de vous en auoir fait veoir l'origine.] Le terroir de Boëſme eſt fertil en fourment & orge,

Prague cité & chef de Boeſme.

Crommere liur. 1. Beroſe liur. 4.

Voy Auentin liu. 1. de l'hiſtoire de Bauiere.

Bologere, Ingerman Scythes venant en Boeſme.

Marcommãs ſont ceux de Morauie.

Par qui baſtie Prague.

Les Boeſmes deſcẽdus des Scythes.

D'où ſont deſcendus ceux de Bourbonnois.

Tite Liue li. 5. dés la fondation de Rome.

Strabon 5.

Ceſar liur. 1. des Comment.

Cornil. Tacite li. des mœurs des Germains.

Boeſmes ſortis de Gaule. Strab. l. 7.

Voy Vellée Patercule en la vie de Tybere.

Ptholom. li. 2. ch. 11. Table d'Europ. 4.

Noms és autheurs de la region de Boeſme.

Tybere contre les Marcommans en Boeſme.

paſturage, beſtail & abõdant en peſcherie, l'Oliue n'y croiſt nõ plus qu'au teſte de la Germanie, & n'a du tout faulte de vin, & eſt vray qu'on y fait de tres-bonne ceruoiſe qu'õ porte iuſqu'à Vienne en Auſtriche. Et quoy que le païs de Boëſme ſoit tout ceint, & enuironné des terres Alemandes, ſi eſt-ce que les Boëſmes ne parlent point Alemant, ains en fut chaſſé ce langage du temps que les Slaues où Eſclauons ſe feirent ſeigneurs de ceſte terre. Car on lyt en leurs annales qu'il y eut deux freres, qui eſtans ſortis de Croatie auec troupe de peuple vindrent ſe faire ſeigneurs, l'vn de Boëſme, & l'autre de Poloigne changeans de nom aux terres, & aprenãs leur lãgue au peuple qui y habite, ainſi que le teſmoigne Volaterrã. Neãtmoins ſe trouuent-il pluſieurs qui encor iuſqu'au iour preſẽt, vſẽt de la lãgue des Alemãs : tellement q̃ és Egliſes, & aux ſermons le peuple eſt enſeigné en langue Alemande, mais hors les temples, & meſmes és Cemitieres on y vſe du parler Bohemien, iadis c'eſtoit aux ſeuls quatre mendiãs de preſcher & annoncer la parolle de Dieu au peuple en tel langage que bon leur ſembloit. Ce peuple ne fut iamais lié en general d'aucune loy ou ordonnance ſainte l'acheminant à vertu, ains la volonté ſeruoit à chaſcun de loy: & ſi peu cõſtans en la religion, qu'ayans iadis embraſſé la folle perſuaſion des Vaudoys, encore de la memoire de nos ayeux ils ſe laiſſerent infecter du venin des Huſſites, ſi qu'à preſent ils ne ſon guere diligẽs obſeruateurs de la foy Catholique, ny grandement affectionnez aux ceremonies de l'Egliſe Apoſtolique & vniuerſelle. Auſſi ne tiennent ils aucun compte du Pape, & ſouuerain Primat de l'Egliſe de Rome, & nient qu'il ſoit plus excellent, ny venerable, ou plus à priſer que le reſte des autres du Clergé, comme ceux qui ne mettent aucune difference entre les Preſtres, ny reçoiuẽt les degrez obſeruez de tout temps en l'Egliſe : ayans opinion que le miniſtre, faut que ſoit recogneu non pour ſa dignité, ains eu eſgard à la ſainẽteté de ſa vie. Quand les ames ſortent du corps ils tiennent, ou qu'elles vont iouyr ſoudain de la gloire celeſte, ou deſcendent en enfer pour y eſtre tourmentées perpetuellement : car, diſent-ils, il n'y a aucun feu de purgatoire pour les nettoyer & purger. Et pour ceſte cauſe ils ſe moquent des obſeques anniuerſaires, & prieres faictes pour les morts, diſans que c'eſt vne inuẽtion pour raſſaſier l'auarice des preſtres. Leur impieté ſ'eſtend iuſqu'à la que de demolir, & abatre les images & repreſentations ſeruans de memoire de noſtre Dieu, & ſauueur Ieſus Chriſt & des ſaints qui ſont auec luy en ſa gloire. Ils ſe moquẽt & font riſées des benedictiõs faites ſur l'eau, les cierges & rameaux és feſtes certaines en l'Egliſe: & tiẽnent q̃ les Diables ſont inuẽteurs des religions des quatre mẽdians. Diẽt q̃ les preſtres doiuẽt eſtre pauures, & ſe contenter des aumoſnes des bõnes gẽs, ſãs poſſeder ny argẽt, ny aucune richeſſe. Qu'il eſt permis à chacũ de preſcher l'Euãgile. Tiẽnẽt qu'il ne faut ſouffrir aucũ peché digne de mort ſans punitiõ pour euiter quelq̃ malheur q̃ ce ſoit, ny ayãt dãgereuſe cõſequẽce. Si celuy qui à autorité ſur le peuple eſt cõuaincu d'aucũ peché mortel, ils ſont d'auis qu'õ le depoſe, ſoit il magiſtrat tẽporel ou eccleſiaſt. eſtãt indigne qu'õ luy face obeïſſance. La cõfirmation & extreme onctiõ ne ſõt point p les Bohemiẽs & Huſſites receus pour ſacremẽs en l'Egliſe.

Fertilité de Boëſme.

Ceſte opinion de Croatie eſt amenée & refutée par Crõmere liu. 1. ch. 14. 15. & 16. de l'hiſt de Poloign. Volater. Lun. 8. liu 2.

Langue Alemãde en Boëſme.

Boëſmes ſans loix publiques.

Boëſmes ſuiets à l'hereſie.

Vaudoys heretiques autrement pauures de Lyon commencerent en l'ã de grace 1164. Voy Nauclere

Huſſites de Iean Huz qui ſema ſõ venin en l'an de grace 1415.

Hereſies des Boëſmiẽs & Huſſites. Boëſmiens briſe images comme nos Huguenots.

Autant en ſentent les Lutheriẽs & Caluiniſtes.

Accuſent la confeſſion auriculaire de ſuperfluité & cõme choſe controuuée & ſans autorité:& qu'il ſuffit au Chreſtien de confeſſer à Dieu ſes pechez en ſon cabinet ou autre lieu ſecret & eſcarté. Qu'il faut receuoir le bapteſme,ſans y vſer d'aucune mixtion de creſme, ou huile y ſuffiſant la ſeule eau:tenoyẽt l'vſage des Cemitieres inutile, & comme inuenté pour le gaing du Clergé, qu'il ne ſe faut ſoucier du lieu, ny de la terre où les corps doiuent eſtre enterrez. Et d'autant que le monde eſt le temple du Dieu tout puiſſant, empliſſant & comprenant, ils diſoyent que ceux qui baſtiſſoyẽt des tẽples & oratoires,ſembloit que vouluſſent enclorre & limiter la maieſté de Dieu à leur fantaſie. Meſpriſoyẽt encor, cõme choſes de neant les veſtemens ſacerdotaux, les paremens des autels, Aulbes,corporaliers,Calices,& Platines, & autres vaſes ſeruans aux ceremonies gardées en l'Egliſe:que le preſtre pouuoit conſacrer le corps de noſtre ſeig.en tout lieu,à tout tẽps,& toute heure, & le miniſtrer & departir à ceux qui voudroyẽt le receuoir, qu'il luy ſuffiſoit de ſeulemẽt pronõcer les ſainctes parolles ſacramẽtelles. Eſtimoiẽt choſe vaine,& tẽps perdu d'implorer en noſtre neceſſité l'aide & priere des ſaints qui iouïſſent de la gloire, & regnẽt és Cieux auec noſtre ſeig.Ieſus Chriſt, & auoyẽt meſme opiniõ des ſept heures canoniales qu'õ à de couſtume de chãter en l'Egliſe de Dieu. Et permettoyẽt le trauail tout iour de feſte, ſauf celuy q̃ les Chreſtiẽs honorent & nõment le ſainct Dimẽche,regettãs du tout les feſtes & ſolẽnitez des ſaints,& n'eſtimoiẽt que les ieuſnes ſeruiſſent de riẽ pour l'accroiſt de nos merites & ſalut. On tient que les preſtres Bohemiẽs adminiſtroiẽt ſans aucune differẽce,le S.Sacremẽt ſous les deux eſpeces, & aux lays, & aux enfans & tous autres ſe preſentãs à la table,vſans de meſme pain ſans leuain que nous vſons,ſauf qu'il eſtoit vn peu plus grãd. On tiẽt q̃ l'auteur de ceſte reſuerie,ce ne fut pas Ieã Huz, ains vn autre nõmé George Poggebrace. [Mais Nauclere le dõne à vn Pierre de Troye,qui admoneſta Ieã Huz,de ſa faute qu'il ne voyoit point q̃ noſtre ſeig.auoit departy le ſacremẽt aux ſiẽs en la Cene, ſous les deux eſpeces.] Il y eut encore vn Picard venu de Frãce en Boëſme,qui mit vne autre grãd reſuerie en la teſte de ce pauure peuple,car ayant attiré vne infinie multitude, tãt d'hõmes que de femmes il leur cõmanda d'aller tous nuds & les apella Adamites. Ce paillard fut auteur de toute inſolẽce & vilẽnie, aprenãt à ceſte miſerable natiõ de ſe meſler publiquemẽt & ſans eſgard, ou reſpect aucũ de ſang,ny parẽté:à quoy furẽt adiouſtez,de grãds & enormes crimes,leſquels on dit durer encor en pluſieurs endroits,mais leſquels on execute le plus ſecretemẽt qu'il eſt poſſible. D'autant qu'il y en a en Boëſme d'aucũs qui vont ſacrifier en des lieux ſouterrains (& pource on les appelle Grueberhaimer en leur lãgue) & durãt leur ſeruice, dés auſſi toſt q̃ leur preſtre & miniſtre dit,ſuyuant la couſtume & cõme pour le mot du guet,ces parolles,Croiſſez & multipliez,& empliſſez la terre,ſoudain (dis-ie) on y eſtaint les chãdelles,& chaſcũ empoigne la premiere femme qui luy viẽt à la main, ſans eſgard aucũ de l'aage,ny reuerẽce deuë au ſang & parẽté, & ſe meſlẽt cõfuſemẽt les vns auec les autres. Apres ceſte belle liaiſon & meſlange,chacun ſe remet en la place,& les chandelles rallumées on paracheue l'office.

Ils n'eſtoyẽt ſi deteſtables que nos ſacramentaires.

Communion ſous les deux eſpeces des Boëſmes,voy Iean Cochlée en ſon hiſt.des Huſſites.

Nauclere en la generation 47.

Adamites heretiques plains de vilẽnie & ordure.

Execrable paillardiſe des Boëſmes, miſes ſus de noſtre tẽps aux Caluiniſtes.

Ceſte execrable ceremonie des Adamites,n'eſt en guere differente à ces Baccanales,premierement iadis celebrées en Toſcane,& depuis à Rome, que les hommes & femmes meſlez enſemble faiſoyent, ou apres s'eſtre remplis de vins & de viande,on abuſoit de tout ſexe & de tout aage,violant,& forçant & les enfans, & les dames de maiſon, & y exerçans d'autres inſignes meſchancetez qui en ſortoyent, comme d'vne boutique de toute vilennie,& forfaiture.Or fut l'ordonnãce de telles feſtes defendue, & peine de mort eſtablie ſur ceux qui ſ'en feroyent deſormais les chefs ny auteurs,ce qui aduint Q. Martie Philippe, & Poſthume Albin eſtans Cõſulz à Rome:ainſi que l'eſcrit Sabellique.Ceſte peſtilente impieté & execrable hereſie des Boeſines, quoy que il y ait eu quatre Roys, à ſçauoir Venceſlas, Sigiſinond, Albert, & Ladiſlas, qui ſe ſont efforcez de l'arracher & deſtruire, ſi eſt-ce que ilz y ont perdu leur peine, & n'y ont ſceu donner entier & final remede.

Baccanales inſtituées à Rome.

S. Aug. cité de Dieu,liu.6.ch.9. & li.18.ch.13.

Baccanales defendues.

Sabelli. Ennead. 5.liu.7.

De la Germanie: & diuerſes couſtumes & mœurs des peuples qui ſont en icelle. Chapitre 13.

GERMANIE region treſ-ample, & de grand eſtendue en Europe eſt toute Septentrionale: & fut iadis diuiſée des Gaules par le Rhin, & des Rhetiens, & Pannoniens (à preſent Sueuiens) & ceux du pays d'Auſtriche:des Sarmates,& Daces, & les mõts,& la mutuelle crainte & peur reciproque, que ont les vns des autres les ſepare & diuiſe: & le reſte eſt enuironné & encloz de l'Ocean.A preſent les pays de Suëue,Vindelicie, Bauiere, & Auſtriche,les Alpes,& la plus part de l'Illyrie, ou Eſclauonnie,Croatie, & Stirie,voire iuſqu'au deſtroit & limites des Grisons,vers le pas de Trãte eſt contenu ſous le nom de Germanie.Et qui plus eſt toute la cõtrée preſque de la Gaule iadis nommée Belgique,& des païs voiſins du Rhin, ont gouſté, & pris le nom, & langue Germanique, tellement que le vulgaire ignore qu'il ſoit Gaulois,& ſe faſche & courrouce,ſi on luy dit qu'il le ſoit aucunement:& par ſucceſſion de temps les Heluetiens, ou Suiſſes ont receu & le nom, & le langage, & les façons & mœurs des Alemans. Voire en la Gaule Tranſalpine, vn bon trait de païs eſt tombé ſouz le nom de Germanie. Les Alemans ont eſté auſſi ceux qui ont contraint les Pruſſiẽs nation furieuſe, treſpuiſſante & vaillãte en guerre, à receuoir la foy,& religion Chreſtienne, lors que les cheualiers Teutoniques oſterent la Pruſſie d'entre la main des infidelles, y faiſans preſcher en Alemant, & commandans au peuple de ſuyure la religion & ceremonies de noſtre Egliſe & profeſſion. Ainſi prenans eſgard aux premiers, & anciens limites de l'Alemaigne,on verra qu'elle en a depuis plus vſurpé d'ailleur,que iadis elle n'en auoit de ſon propre, & fut le temps paſſé diuiſée comme en deux parties, & ce dés le commencement, tellement que celle qui auoiſine le plus les Alpes eſt dicte la haulte Germanie, & celle qui tire au ſeptentrion & eſt la plus proche de la mer eſt nommée, & eſtimée pour la baſſe Ale-

Voy Beat. Rhenan liur. 1. de la Germanie Ptol. liu.2.ch.11.Tab. 4.d'Europ.

Car ces trois ſont compris ſous le nõ d'Eſclauonnie.

Ce que auiourd'huy la Germanie contient.

Suiſſes ne ſont point les Heluetiens de iadis.

De la deſcription de Germanie,voy Tacite liure des mœurs des Germains, & Ioſſe Villichie ſur le meſme Tacite.

Conſideration de l'Alemaig.haute & baſſe.

maigne. Ce departement de ceſte Prouince dure encor iuſqu'à preſent ſous le nom d'Alemaigne, apellée ainſi comme aucuns penſent du lac Leman, que maintenant on dit lac de Loſanne. [Mais ceux qui acceptent les eſcrits de Beroſe, diſent que ce nom vient de Hercule, ſurnommé l'Alemã qui regna en Germanie du temps de Mancalée Roy d'Aſſyrie, lequel par Euſebe n'eſt mis que douzieſme en nõbre: mais d'autres le raportent plus loing à Manne, à ſçauoir ſecond roy de toute la Germanie, filz de Tuiſcõ tous deux auteurs, & chefs de la nation des Alemans: leſquels depuis, cõme dit Tacite, furent diuiſez en trois noms, qui ſont Igeuones, Hermiuones, & Iſteuones. Et tenoyẽt le nom de Germain pour nouueau, mais c'eſtoit du tẽps de Tacite, car celuy d'Alemant eſt bien encor plus nouueau, & nõ receuable de le raporter, ny à Mãne fils de Tuiſcõ, ny à Hercule ſurnõmé l'Aleman, veu qu'il n'y a pas aucun des anciẽs auant les conqueſtes des Ceſars qui baptiſe ce peuple d'vn tel nõ, ny iong tẽps apres, iuſqu'à ce q̃ les courſes des Goths, Vãdales & autres barbares furẽt faites & ſ'eſpandirent par l'Empire Romain. Et quãt au mot de Germain il eſt biẽn plus anciẽ, d'autãt que les Romains qui en ont eſcrit les premiers leur dõnent ce tiltre: & les ont cogneus quelques 640. ans apres le baſtimẽt de Rome, lors q̃ les Cimbres vindrent pour faire guerre aux Romains. Et pourquoy ils furẽt apellez Germains, aucuns ont pẽſé q̃ ce ſoit à cauſe de leur force, pource q̃ ce mot Garman ſignifie tout maſle & robuſte, mais la raiſon n'ẽ eſt apuiée de guere grãde autorité: Strabõ y va d'autre grace lors qu'il dit, Outre le Rhin ſont & habitẽt les Germains vers l'Oriẽt, imitans quelque peu la façon de faire, & les proportions & habitudes des Gaulois ſoit en leur farouche naturel, grandeur de corps, & couleur de viſage, & cheueux iauniſſans: Et ainſi à bon droit les Romains leur donnerent ce nom de Germain, cõme les recognoiſſans cõme freres legitimes des Gaulois, d'autãt que le Latin apelle Germains ceux qui ſont freres legitimes, & ſortis d'vn meſme ventre, Cornille Tacite, cõme celuy qui chatouille en ſes diſcours les Alemans eſt de diuerſe opinion, diſant ainſi. Au reſte le nõm de Germanie eſt nouueau & de n'agueres impoſé à ceſte natiõ, entant q̃ ceux qui les premiers ont paſſẽ le Rhin chaſſant les Gauloys, ont pris auſſi le nom & de Tungres, & de Germains: ainſi le nom de la nation, nõ du peuple priſt petit à petit force en l'eſprit du vaĩcu ſaiſi de crainte: & ſoudain les vainqueurs en commencerent auſſi vſer enſemble, ſ'entre apellãs Germains. Voyez que Tacite ne donna guere grande raiſon de ceſte apellation: tellement que facilement ie condeſcendray à ſuiure l'aduis de Strabon ſi on ne me donne raiſon plus valable. Quant au mot d'Aleman les anciens l'ont incogneu, & ne trouuerez pas vn de ceux qui ont eſcrit iadis, ny du temps des Ceſars apres la mort de noſtre ſeigneur, qui en face quelque mention, ains eſt touſiours mis en auant le Germain. Et les premiers qui en ont vſé ont eſté ceux qui ont eſcrit ou apres, ou vn peu deuãt le regne de Conſtantin le grand: ſans que pour cela ils vous dõnent guere grande raiſon de la cauſe de ce vocable: veu que Ammian Marcellin qui a veſcu du temps de Iulien l'Apoſtat eſt des premiers qui mentionnent le nom Alemant, & ceſſe d'vſer de l'apellation de Germanie, ſi ce n'eſt lors

Beroſe liur. 5. des Rois Aſſyriens. Euſebe liur. des temps.

Manne regnoit l'an du monde 1963. & 306. apres le deluge.

Diuiſiõ des quartiers & des noms en Alemaigne. Cornil. Tacite en ſon liur. des Germains.

Abſurdité que le mot Aleman ſoit venu de Mãfilz de Tuiſcõ, ny de Hercule Aleman.

En quel temps les Germains furent cogneus des Romains.

D'où viẽt le mot de Germain. Strabon. 7.

Cor. Tacite. liure des mœurs des Germains.

Mot d'Alemãt nõ cogneu des anciens.

Voy Marcellin liu. 14 & 20.

qu'il reuient aux deſcriptiõs,& repete la memoire des anciens, & les bornes & limites des prouinces. Mais celuy qui parle encor plus cleremẽt eſt Agathie,lequel faiſant mention des Alemans en parle en ceſte maniere. Les Alemans (ſi nous croyons ce que Aſinie Pollion, qui a diligemment eſcrit les geſtes des Germains) ſont gens eſtrangers & venus d'ailleur r'aſſemblez d'vne diuerſe & confuſe multitude de peuple, ce que leur nom ſemble ſignifier: entãt que Theodoric Roy des Gothz iouiſſant de l'Empire d'Italie aſſuiettiſt,& rẽdit tributaires toutes les Alemaignes:mais luy decedé & eſtãt la guerre eſchaufée entre Iuſtinie Empereur & les Goths: les Goths flateuſement ſe gouuernans enuers les Françoys & taſchans par tout art,ruſe,& flaterie de ſe les rendre amys & fauorables, ſe voyans depoſſedez de pluſieurs terres & meſme ayans perdu l'autorité qu'ils auoyẽt ſur la gent & nation Alemande, ils la laiſſerent entre les mains des Françoys. Or quoy que Agathie mette en ieu ceſte confuſion de peuples diuers, deſquels l'Alemaigne eſt compoſée, encor ne dit il rien du mot,n'y d'où il prend origine: & neantmoins fault-il penſer qu'vne ſi grãde natiõ n'a point laiſſé le nom de Germains pour prendre celuy d'Alemant ſans quelque grande,& euidente cauſe,& occaſion de ce faire,iaçoit que proprement Alemans n'eſtoyent pour lors apellez tous ceux qui ſe tenoyent en Germanie,ains ſeulemẽt ceux qui ſe tenoyent voiſins du Rhin,& des Gaules,ce qui ſe recueille de pluſieurs paſſages des auteurs ſuſnommez,& meſme d'Eutrope parlant de Maximian Herculien qui vainquit les François & Alemans, & tua leurs Rois, & vſa de grandes cruautez à l'endroit de toute la nation. Ce que Vadian homme excellent, & grãd recercheur, ſi homme de noſtre temps,à bien ſceu marquer,pour mõſtrer que chacune nation a des proprietez en ſa langue, que les autres ne peuuent exprimer,& qui luy ſont comme particulieres:tels que ſont les noms d'Alemãt Germain,Lombard, de la foreſt Hercinie,& Marcõmans: leſquels iaçoit que ſemblent fortuits & impoſez ſans guere grande occaſion ny neceſſité ſi retiennent ils les traces de leur origine,& font aſſez apparoir de la ſource d'où ils ont eſté pris,veu que encor à preſent on voit vn bourg qui porte le tiltre de champ des Alemans, pres le lac Acronie, que ceux du pays nomment Algoyu en lieu que le temps paſſé on diſoit Almagoyu, qui ſignifie la valée des Alemãs: auſſi eſt-ce en ce lieu que le peuple ainſi nõmé ſe tenoit ainſi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy deſſus nommez:& apellé en ceſte ſorte,non du lac Leman,ny des anciens roys de ceſte nation, mais bien du mot Alman qui ſignifie (cõme dit Auentin) tout hõme,& ce peuple ſe vantãt par telle apellatiõ d'vne force maſle & robuſte: Il eſt vray qu'il y a des auteurs qui mettent difference entre les Germains & Alemans, ſicomme Spartian quand il dit en ſomme toute la Germanie & l'Alemaigne, auec le reſte des nations qui les auoiſinent: là où il parle de Caie Marie & peuples qu'il vainquit, & Vopiſque, diſant: Teſmoins les Françoys, les corps deſquelz eſtoyent ionchez par les voyes mareſcageuſes, teſmoins les Alemans & Germains chaſſez bien loing des bords & limites du Rhin:& Spartiã (faiſant mention de l'Empereur Caracalle) dit auſſi, luy ſ'vſurpant, & attribuant le nom de Par-

Ainſi qu'il fait au liu. 15.

Origine des Alemans, Agathie liu. 1.

Alemãs mis ſous l'obeiſſance des François.

Eutrope. 10.

Vadiã ſur Pomponie Mele li. 3.

Ceſte valée eſt voiſine du pays des Suiſſes.

D'où vient au vray le nõ d'Alemant.

Beat. Rhenan. li. 1. dit les Alemãs eſtre Germains ſeptentrionaux.

Auentin liu. 2. de l'hiſtoi. de Bauiere.

Spartian en la vie de Caie Marie.

Vopiſque en la vie de l'empereur Probe.

Spartiã en la vie de Caracalle.

thique, Arabique, Germanique, & Almanique (car il auoit vaincu la nation Alemande.) Et, pour mieux eſplucher la matiere Valafride auteur entre les anciens & modernes non contemptible, cõprend ſous le nom Alemant, ceux qui aúoiſinent le lac de Conſtance, & le Rhin, & qui vers le Ponant habitẽt le long du lac de Zurich, & Limagne, où à preſent eſt le ſiege & païs naturel des Suiſſes. Neantmoins, nonobſtant toutes ces ſpecifications le temps a gaigné que toute la Germanie a porté, & porte à preſent le tiltre d'Alemaigne, de quelque lieu qu'elle l'aye pris, car ie n'é veux aſſoir le iugement, ains me contente d'auoir amené les raiſons tant ſeulement, afin que le ſage, & ingenieux lecteur ſuplée à mon incapacité, qui luy vais remettre en main les façons de vie Germaniques, aſſez bié eſpluchées par noſtre auteur, qui ſ'eſt ſeruy de la diligence de Tacite, & teſmoignage d'Agathie, quoy qu'il ſupprime leur nom, & encor nous a ſecourus de ſon induſtrie meſme, qui eſtant du païs, a cogneu les mœurs du peuple de ſon aage.] Or tãt la haute que baſſe Germanie contiẽnent pluſieurs Prouinces: entant que la haulte, ſ'eſtend depuis le fleuue Mogã qui paſſe en la Franconie, ou France Orientale, & montant embraſſe les pays de Bauiere, Auſtriche, Stirie, Atheſe, Rhetie, Suiſſe, Suéue, Helſace, la Prouince du Rhin, iuſqu'à Maience. La baſſe cõtient la Franconie, le païs meridional de laquelle tend & ſ'auoiſine de la haulte, & embraſſe encor les païs de Heſſe, Lorraine, Brabant, Gueldres, Zelande, Holande, Phriſe, Flãdres, Weſtphalie, Saxe, Dannemarc, la Peninſule, Pomeranie, Liuonie, Pruſſie, Sleſie, Morauie, Boeſme, Miſne, la Marche, & Turingie. La terre Germanique (ſelon le teſmoignage de Cornille Tacite) fut dés le commencement, quoy qu'il y euſt quelque choſe d'exceptée, du tout ou chargée de foreſtz, & boſcages qui la rendoyent effroiable, ou pleine de Palus & mareſts qui luy cauſoyent vne grande ſterilité, baſſe du coſté qu'elle regarde les Gaules, & venteuſe de la part qu'elle tourne vers la Bauiere, & pays d'Auſtriche, ſi mal propre à eſtre cultiuée qu'elle ne produiſoit aucũ arbre, fruitier & incapable pour le labourage, toutesfois abõdante en beſtail, qui neantmoins ne venoit guere grãd, ny ayant aucune miniere d'or ny d'argẽt, & pour ceſte occaſiõ non deſirée d'aucũ, & meſpriſée preſque de tout le mõde. Mais à preſent elle à changé de chance, eſtant celle regiõ ſi belle & plaiſante, embellie de tant de grandes, riches, & populeuſes villes & citez, & ayant ſi beau & grand nombre de chaſteaux, villages, & bourgades qu'elle ne doit rien à l'Italie, France, ny Eſpaignes en beauté ny magnificence: le Ciel y eſt aſſez ſerain & agreable, & la fertilité des terres à ſouhait, & autant qu'on ſçauroit deſirer. On y voit les gentilles collines expoſées au rayonnement du ſoleil, les foreſts ſombres, & ombrageuſes, les champs foiſonnans en formens, les montaignes, & coſtaux chargez de bon vignoble. Outre ce y courent de belles, & treſcleres riuieres telles que ſont le Rhin, Danube, Mogã, Albis, Neccare, Sale, Odere, & pluſieurs autres tant fleuues que petits ruiſſeaux flotellans doucement, & par leur arrouſement engreſſans les champs & terres qui les auoiſinẽt. Les fontaines d'eau douce, les bains, & eſtuues d'eaux enſoulphrées, & chaudes naturellement y ſont en abondance, le ſel ny manque point: & en ſomme ce païs

Valafride en la vie de S. Gal.

Tacite au liu. des mœurs des Germains.
Agathie liu. 1.
Prouinces d'Alemaigne.
La haulte s'apelle en Aleman, Hoch teut ſchlãd
La baſſe: Nider teut Schland.
Ce denombremẽt eſt pris dés le commencement & lors que Tuiſcõ regnoit, car Ptolomée, ny Ammiã ne luy donnent ſi grand eſtendue.
Aſſiette & condition du pays Alemant.
Des foreſtz de Germanie, Voy Tacite liur. 2. des Annales.

Louanges d'Alemaigne.

Sale d'où ſont dits les Saliques. voy Beat. Rhenan. liur. 1.

païs ne doit rien à terre aucune en fertilité de metaux. Et qu'il soit vray: & l'Italie, les Gaules, & l'Espaigne, n'ont argent que celuy qu'elles tirent des marchans d'Alemaigne, laquelle ayant abõdance de metaux, n'a point faute d'or & n'en est du tout priuée. Que si quelcun des anciens venoit maintenant à resuscíter, & regardoit diligemment ce qui est de secret par toute la region Alemande, n'auroit-il pas grande occasion de s'esbahir, & esmerueiller d'vn si estrange changement? qu'est-ce qu'il diroit, voyant les lieux si bien disposez, & sains, le Climat iouissant d'vne si grand serenité & temperie du Ciel, le terroir tant fertile & abondant le vin, les bleds, & fruits y croissans comme à souhait, les arbres entez, & plantez iusqu'à rendre merueille en l'esprit de chacun, la superbe & magnificence du plan, & bastiment des villes, l'excellence des edifices des temples & Eglises, & la pieté & deuotion entiere du peuple Alemant enuers Dieu: la courtoisie, & ciuilité des bourgeois & citadins des villes, la brauerie & põpe de l'abillemẽt de chacun, la discipline & art militaire, la maniere de dresser l'appareil d'vn camp, & armée, & le reste de l'ornement & gaillardise des Alemans: s'ilz voyoient encor quelle, & combien puissante est celle noblesse qui en sort, à grand peine diroyent ilz, (si ie ne suis trompé en mon opinion) que ceste terre fut pauure, deserte & sans habitation, ny son Climat aspre, & sans salubrité, ou attrempé aspect du Ciel, ny le terroir fascheux à cultiuer: plustost verroyent ilz combien est veritable ce qu'on dit ordinairement: que vne bonne matiere demeure sans estre cogneue en sa perfection par faute d'artisan qui la mette en besoigne. Car iaçoit que és autres regions l'hiuer ny soit point si vehement & aspre, & les fruits meilleurs & plus sauoureux, neantmoins l'esté est en icelles moins attrempé & par consequent les fruitz y sentent plustost corruption: aioustez à cecy que la Germanie est exempte de l'incommodité que les serpents & autres bestes venimeuses aportent à l'homme n'en y ayant point que peu, & icelles sans grand effort pour nuire. Or a elle esté nommée Germanie de fresche appellation à cause que tous les peuples habitans en elle estoyent esgaulx en stature, proportion de membres, coustumes & façons de vie tout ainsi que s'ilz eussent esté freres: car au parauãt on la nommoit Teutonie de Tuiscon fils de Noé: & depuis Alemaigne du nom de Manne fils du susdit Tuiscon, & les deux peres de la generation Alemande: Il est vray que plusieurs estiment que les Germains soyent indigenes, c'est à dire nez dés le commencement en ceste terre, sans que d'ailleur on y ayt mené l'engeance: & de ceste opinion est vn qui a fait les vers qui s'ensuyuent.

Celuy parle par trop affectionnément de son pays.

Il fault à present changer de langage.

Alemaigne païs fort temperé.

Cecy est pris de Tacite & Berose. Nous auons contesté cecy.

Alemans nez de tousiours en Germanie.

Là est ce peuple grand & par tout renommé
Inuincible aux combats où le monde animé
S'encline au Pol Arctiq: lequel souffre & endure
Le chault patiemment, les vents, & la froidure
Haissant le repos, auec l'oisiueté.
Né il est en ces lieux, & d'ailleurs n'a esté
Là transporté son sang, & gaillarde origine,
Mais le Ciel l'a produit de l'essence diuine

Du vieux Demogorgon,alors qu'en l'vniuers
La nature crea ce qui eſt de diuers
Les Grecz,& les Latins du nom Cermain l'honorent
A cauſe qu'on les voit qu'enſemble ilz ſe decorent
Et careſſent ainſi que font les plus prochains
Et liez d'vn ſang meſme,& que freres germains.
Encore ce beau nom leur plaiſt:& ſont ſemblables
En traitz & liaiſon de membres,redoutables
Pour leur braue grandeur:& admirez encor
Que nature prodigue eſpandant le theſor
D'vne grande beauté,à ces corps (liberale)
Embellis de blancheur,auec vn cœur tout maſle:
Leurs yeux doux furieux,touſiours eſtincellans
Et leurs cheueux à l'or en couleur reſſemblans,
Leur corps eſt bien dreſſé,& de grande ſtature
La parolle au maintien ſe referer à cure
Les geſtes,& le cœur marchent d'vn meſme poinct,
Et rien de feminin la parolle n'a point
Mais qui pluſtoſt reſſent,& Mars,& les alarmes,
Comme de gens qui ſont nez,& nourris aux armes
La chaſſe eſt leur deduit,& piquer les cheuaux
Leur plaiſir deſiré,courir par monts,& vaux
Et auec grand trauail ſouſtenir ceſte vie
C'eſt ordinairement leur ioye & leur enuie
Soit aux Arts mecanicqs,ou d'vn ſoc my-taillant
La terre par les champs de iour deſentraillant
Ou marians la vigne aux Dieux alors que veufue
Et ſans aucun ſuport ſe trainant on la treuue.
Ils laiſſent leur païs dés leurs plus tendres ans
Soit pour ſcience aprendre,ou aller ſillonnans
Les flotz de l'ocean ſur vne nef legere,
Pour leurs coffres emplir:ils ſuyuent la maniere
Des pillages mutins,& les treuuent de droit
Alors que les fureurs de Mars leur cœur conçoit,
Pour guerroyer ilz vont aux eſtranges Prouinces
La ſoulde receuans és courts de pluſieurs Princes.
Souuent par les hauts rochs,& par les profonds boys,
Par les taillis eſpais,& vallons d'autres-fois
Courent ſus au ſanglier farouche,& bien miré,
Puis viennent élancer le Cerf ia retiré
Par l'obſcur des foreſts,deſbroſſants à la ſuite

Les Alemãs ont les cheueux blõds. voy Seneque éz queſt. natur. & Martial 1. des Epigrammes.

Le tout pour butiner ceſte legere fuite:
L'ours giſt ſous leur eſpieu,& le vol hault & fier
Du Tiercelet gaillard,du gentil eſperuier
Leur donne du plaiſir,lors qu'vne main grifante
Que l'ongle & que le bec ſur la plume tremblante
Vient fondre en rauiſſant:Ce peuple d'vn cœur franc
Ne craint aucun peril,ny d'eſpandre ſon ſang
Pour la vie,& ſalut de ſa chere patrie
Et de ſes bons amys,ſi quelque fauce enuie
Leur baſtiſt quelque tort:ils ne doubtent la mort
Pour venger iuſtement & l'iniure & l'effort
Qu'on taſche de leur faire:ils ont l'ame fidelle
La foy ſans meſpriſon,& ayment d'vn grand zelle
La ſainte Pieté,& honorent leur Dieu
Auec humilité en tout temps & tout lieu.
La iuſtice & le droit,la verité conſtante
Giſent en leurs eſprits,& leur langue n'attente
De rien faindre ou farder auec quelque couleur,
Marchans touſiours enſemble & la langue,& le Cœur.

Autant en faiſoyent les Danois & les Goths. voy Saxon gramm. & Olae le grand.

Les Germains iadis auant qu'entrer en bataille chantoyent vn ſaint hymne en l'honneur d'Hercule, lequel ils diſoyent auoir eſté quelquefois en leur païs: & vſoyent marchans & ſuiuans leurs ordres auec vn ſon & chãt effroyable & plein de grauité quoy que non deſaccordant & ſans aucune proportion de nombres & meſures, qui neantmoins eſtoit inuenté pour en eſtonner leurs ennemys. Pluſieurs d'entr'eux auoyent les yeux farouches,eſtincelans,& de couleur bleüe & celeſte,les cheueux blonds, & reluiſans,la ſtature du corps grande, ſoudains, & allans d'vne grande impetuoſité,& precipice en leurs affaires:au reſte mal propres au trauail,& impatiens à ſouffrir vn long labeur & peine qui fut durable, & n'ont garde d'endurer la ſoif & le chault ſi bien que les Gauloys, mais quant au froid ilz le ſouffrent auec autant de patience, ou plus que nation qui viue. Ilz n'auoyent iadis aucun vſage d'or,ny d'argent:& faiſoyent auſſi peu de cõpte de la vaiſſelle d'argent que on donnoit à leurs capitaines,ou enuoyoit pour preſent à leurs princes, & la manioyẽt auec auſſi peu de reſpect que ſi c'euſt eſté terre.

Face & proportion des Alemãs voy Manilie lin. 4. des Aſtrono. & Celie Rhodig. lin. 18. ch. 20.

Imbecillité des Alemans au trauail.

Alemans iadis meſpriſoyent l'or, & l'argent.

L'or, & l'argent a eſté & cogneu & eſtimé par eux à cauſe des trafics, & commerces dés leur premier vſage: Aucuns ont eſtimé que la terre Alemande n'eut du tout aucune mine de metaux, voire que le fer n'y creuſt en ſorte quelconque: d'où eſt aduenu que iadis il y en auoit peu qui vſaſſent d'eſpée en guerre, pluſtoſt auoyent ilz de longs baſtons & eſpieux, ou piques auec vn peu de fer au bout, arme propre pour attaquer l'ennemy ſoit qu'il falluſt combattre de loing,ou venir aux attaches.

Alemans piquiers dés tout temps.

Armes des anciens Alemans. voy Tacite aux Annales liur. 2.

Le cheualier ſ'armoit de lance & eſcu,& la fanterie lançoit pluſieurs traits chacun à la foys entrans en l'eſtour. Ou ilz combatoyent ou biẽ nuds, ou bien vſans d'vn hoqueton fort court : & n'y auoit aucune diuerſité d'habits qui diſtingaſt les compaignies, ſeulement paignoyent ilz leurs eſcus, pour auec ceſte couleur pouuoir ſ'entrecognoiſtre : Il y en auoit peu qui vſaſſent de corſelet, anime, ny corps de cuirace, & peu encor qui armaſſent leur teſte de Morion,Bourguignotte, ou ſalade. Ilz n'auoyent grand ſoing de la beauté, ny viſteſſe de leurs cheuaux, ny de les faire volter en rond, ou à paſſades comme les Italiens, contens de leur aprendre vne droite carriere.Celuy qui perdoit ſon eſcu à la bataille eſtoit ſi deteſté que il n'eſtoit receu,ny aux ſacrifices,ny au conſeil, & publique aſſemblée des anciens:qui fut cauſe que pluſieurs deſpitez d'vne telle ignominie, & ſuruiuans à telle eſcorne ſe pendoyent de deſplaiſir.

De ceſte maniere de dreſſer cheuaux vſent encor les Alemans, & ſur tout les piſtoliers.

Ignominie de perdre ſon eſcu en guerre:ainſi en fut aux Lacedemoniens.

Leurs roys eſtoyent choiſis du corps,& d'entre les nobles,lequel n'auoit point puiſſance de faire tout à ſa fantaſie, ny d'vſer ſouuerainement des choſes à ſon plaiſir.Celuy entr'eux eſtoit chef des armées,qui excelloit en vertu, & qui ſçauoit mieux faire & effectuer que commander : Au reſte n'eſtoit permis à autre de lier,battre,ny punir de mort aucun, ſinõ au ſeul preſtre, afin qu'ils n'eſtimaſſent point que autre que Dieu fuſt celuy qui chaſtiaſt les forfaits,& ſe vengeaſt des fautes commiſes contre ſa maieſté.

Preſtres iuges des crimes entre les Germains.

Idolatrie des anciens Alemans. Agathie liur. 1.

Ilz auoyent de couſtume de porter en guerre quelques effigies & tableaux repreſentans leurs dieux, que ilz tiroyent des temples baſtis és foreſts où eſtoyent leurs oratoires.[Auſſi Agathie tient qu'ils adoroyent les boys,foreſts, & buiſſons (comme nous auons dit, qu'en faiſoyent & les Moſcouites,& Lithuaniens)voire les arbres en particulier, les eſtangs, & ruiſſeaux auſquels ilz ſacrifioyent des cheuaux apres leur auoir coupé les teſtes.] Allans en guerre ilz vouloyent que leurs plus proches,familles, & choſes cheres ne ſ'eſloignaſſent guere d'eux, afin qu'ẽ la preſence de leurs amys,& parens,ou ils vainquiſſent glorieuſemẽt,ou mouruſſent auec hõneur & louange : faiſans teſmoins de leur gaillardiſe aux combats leurs femmes,enfans,& treſſaincte preſence de leurs peres & meres. Eſtans blecez ils ſe retiroyent vers leurs meres,& fidelles eſpouſes:& les dames n'eſtoyent ſi delicates que elles ne comptaſſent les playes, & bleſſures, & ne ſ'enquiſſent de la maniere comme ilz auoyent eſté attains, & en quel lieu eſt-ce qu'ilz les auoyent receuës; auſſi apreſtoyent elles à manger aux ſoldatz & les incitoyent à bien combattre. Auſſi trouue l'on par eſcrit que ſouuent eſt aduenu que les Germains eſtans preſque rompus,ont eſté mis ſus par le moyen & enhortement de leurs femmes. Auſſi eſtime l'on que ceſte nation penſoit qu'il y euſt quelque choſe de ſaint & preuoyant en l'eſprit & Genie des femmes : qui eſtoit cauſe qu'ilz ne regettoyent point leurs conſeilz & ne meſpriſoyent l'aduis ou ſentẽce d'icelles en pleine aſſemblée. Ils immoloyent des hommes à certains iours à Mercure : mais à Hercule & Mars,ils n'offroyẽt q̃ des beſtes. Ils vſoyẽt de ſort & Augures en leur diuination.Es choſes de peu d'importance,c'eſtoit aux Princes & chefs des citez de decider des affaires, mais où le cas eſtoit de grãd effect & cõſequẽce il failloit q̃ tout le corps de la ville y fut aſſẽblé pour ẽ iuger:

Meres,femmes & enfans des Germains en guerre. Le meſme eſt dit des Cimbres.

Grand cueur des femmes Alemãdes.

Celie Rhodig. liu. 18. ch. 20.

Opinion que les Germains auoyẽt des femmes.

Hommes immolez à Mercure par les anciens Alemans.

& ne dõnoient cõmencemẽt à aucune entrepriſe q̃ durãt la nouuelle Lune,ou elle eſtãt en ſa plenitude & perfection:& ne cõptoiẽt point par les iours, ains auoyent eſgard ſeulement à la nuit en ſupputant. Venans au conſeil, & eſtats ils eſtoyent armez (comme encore à preſent ils ne vont iamais ſans auoir l'eſpieu en la main) & voulans monſtrer qu'ils conſentoyent à quelque aduis, ils ne faiſoyent que branſler leurs piques, qui eſtoit vn ſigne le plus honorable de leur aprobation & conſentement: mais la choſe leur deſplaiſant leur murmure & fremiſſement en donnoit la ſignifiãce. Ceux qui fuyoyent de la guerre ou trahiſſoyent leurs amys, eſtoyent pendus au premier arbre trouué:les coüards & poltrons, & qui n'auoyent aucune force,eſtoyent gettez és bourbiers,& couuerts de fange,ou bien precipitez dãs les mareſts, mettant vne claïe ou grille de bois, à fin qu'ils n'en peuſſent ſortir, comme ſ'ils euſſent eſté d'aduis qu'il falloit punir vn forfait publiquement,mais toutesfois cacher & couurir l'infamie deteſtable du peché. N'eſtoit permis au Magiſtrat de faire choſe quelconque fut en priué, ou deuant tous ſans eſtre equippé de ſes armes, ils eſtoyent fort curieux d'eſtre bien ſuyuis, entant que ceux qui auoyent la plus belle & gaillarde troupe de ieuneſſe en leur compaignie eſtoyent loüez & renommez ſur tout autre,tãt entre les ſiens que parmy leurs voiſins. C'eſtoit reproche & infamie au ſoldat de ſuruiure à ſon chef mort à la guerre ſ'il n'eſtoit decedé apres auoir emporté la victoire: Auſſi le Prince combattoit pour vaincre,& ceux qui le ſuyuoyent batailloyent pour ſon ſalut & deffence: Ils embraſſoyẽt la guerre de gayeté de cœur,& ſans aucune neceſſité, comme ceux qui ne trouuoyent aucun repos aggreable que celuy de l'art militaire: & c'eſt pourquoy ils acomptoyent à faineantiſe & couardiſe de ſe pouruoir pluſtoſt de quelque cas neceſſaire,en ſuãt & trauaillant ſi la choſe pouuoit eſtre acquiſe par effuſion de ſang. N'eſtans plus en guerre les plus vaillans & illuſtres n'auoyent autre ſoucy que de dormir,mãger,& boire, laiſſans à leurs femmes la charge de leurs maiſons & labourage,à quoy auſſi les vieillards eſtoyẽt employez: tellement qu'on peut ſ'eſbahir à bon droit, de veoir deux choſes ſi contraires en ceſte nation que l'amour enuers le ſommeil & faineantiſe,& vne ſi grande haine conceuë contre le repos. Leur demeure ordinaire eſtoit en des villages & hameaux,ayans les maiſons ſeparées, & leur abillement vn Hoquetõ clos & attaché d'vne boucle ou laſſet,& en defaut de ce d'vne belle eſpine, les plus riches differoyent en habit d'auec le pauure, non qu'ils le portaſſent plus large & abondant, ains qui eſtoit plus eſtroit, & ſi bien aproprié au corps, qu'il ſembloit eſtre meſme auec les mẽbres qu'il couuroit: & eſtoit eſgal l'habillement des hommes & femmes tout enſemble:Or eſt-il que iadis les Germains entre toutes les nations tant orientales que ſeptentrionales, ſe ſont dés le commencement contentez d'vne ſeule femme,iaçoit qu'il y en euſt qui en eſpouſoyent pluſieurs:& ce n'eſtoit pas la femme qui portoit doüaire à ſon mary,pluſtoſt l'homme vſoit de ce deuoir à l'endroit de ſon eſpouſe: & ne ſe ſoucioyent d'atiffer leurs femmes,ou employer leur bien en bagues ou meubles,ains dõnoit on vn paire de bœufs attelez,& mis ſous le ioug, vn cheual tout bridé, vn eſcu,

Aſſemblées du Conſeil faites en armes.

Punition des traiſtres & fuyards.

Soing des ſoldats pour leur Prince.

Germains adonnez à dormir & gourmander en temps de paix.

Alemãs iadis ſãs villes ſe tenoyent aux villages.

Abillement des Germains iadis

Alemãs n'eſpouſoyent guere que vne femme.

Pudicité merueilleuſe des femmes Germaines.

la Pique, & l'Eſpée. C'eſtoit cas merueilleux que de la continence & pudicité de leurs femmes, entant qu'à grand peine les voyoit on iamais és ſpectacles,& ieux publiques,ny és banquets & feſtins:auſſi bien tard parmy vne nation tant populeuſe,voyoit ou entendoit on dire qu'il y euſt vn adultere.Que ſ'il aduenoit qu'vne femme fut conuaincue de ce crime,on luy coupoit premierement les cheueux, & la conduiſoit ſon mary toute

Punition des adulteres.

nue en pleine place deuant ſes parens,la priuant du droit de ſa maiſon,& eſtoit fouëtée par tout le village. Il n'y auoit aucun eſpoir, ny moyen de recõciliation depuis q̃ la femme ſ'eſtoit oubliée à faire tort à ſon eſpoux, quelque ieuneſſe, beauté, ou richeſſe qui la recommandaſſent, car iamais plus les marys ne les vouloyent veoir. N'eſtoit permis à aucun de dreſſer des riſées l'a, pour les vices d'autruy, eſtimant que ceſte façon de faire

Modeſtie & ſeureté des Germains.

eſtoit plus pour gaſter & corrompre les mœurs que pour y dõner chaſtiment & remede.Les femmes donc prenoyent vn ſeul mary tout ainſi que elles n'auoyent qu'vn corps & qu'vne vie, ſans que leur penſée, ny deſir ſ'eſtendiſſent plus outre comme aymans plus l'honeſteté du mariage,que les careſſes de leur marys. Auſſi les bonnes mœurs auoyent enuers eux a-

Continence de la ieuneſſe Alemãde.

lors plus de vigueur,& efficace que les bõnes loix en autres endroits. Les ieunes hommes commençoyent tard à ſçauoir que c'eſt que d'acointer les femmes,& parainſi moins eſtoit leur ieuneſſe & gaillardiſe eſpuiſée,& aneantie,auſſi ne haſtoit on point le mariage des filles, à fin que les deux

Loy ſur l'homicide & ſatisfaction pour iceluy.voy les loix anciennes d'Alemaig.tilt. 50.paragraph.1.

parties fuſſent puiſſantes,& meures pour la generation.L'homicide commis eſtoit recompenſé & amendé par quelque pris & nombre certain de beſtail, & le meurtrier accordant à partie ſatisfaiſoit à toute la maiſon de l'homicidé.Ce peuple prenoit grand plaiſir en la ſocieté, & à receuoir & heberger les eſtangers : auſſi eſtoit ce reputé à grand crime, ſi on denioit ſa maiſon,ou chaſſoit de la table les ſuruenans.Ils auoyent grand contentement à ſ'entrefaire des preſens, ſans que pour cela ils ſe reprochaſſent

Hoſpitalité Alemande.

choſe quelconque ,veu qu'ils ne ſ'eſtimoyent eſtre aucunemẽt redeuables pour choſe qu'ils euſſent receuë. Ils paſſoyent la nuict & le iour en banquetant , & yurognant , de ſorte que l'yurognerie n'eſtoit acomptée aucunement à vice à ceſte nation : ainſi apres bien boire , on ne voyoit que

Ainſi en vſoyẽt auſſi les Perſes.

querelles,& nonobſtãt ſans iniures,ny reproches pluſtoſt y voyoit on faire vn meurtre que dire vne parolle iniurieuſe & traitoient des grans affaires ſoit de paix, ou de guerre en banquetant,comme ſi en nulle autre faiſon l'eſprit de l'hõme n'euſt eſté moins en ſoucy, ny plus eſchauffez pour

Alemans iadis ſimples & ſans fiction.

entreprendre les choſes de conſequence. Ce peuple n'eſtoit iadis ny fin, ny cauteleux,ains diſoit ſimplement & ſans grand exhortation ce qu'il auoit en pẽſée.Le iour d'apres qu'ils auoient cõſulté,ils retractoiẽt les choſes miſes en deliberatiõ & ordõnées,à fin d'y deliberer encore cõme ceux qui ne ſçauoyẽt que c'eſtoit que de faindre ny diſſimuler,& paſſoiẽt ſous la rigueur de ce qui eſtoit arreſté ,cõme ne pouuant errer apres auoir ſouuent conſulté d'vn affaire.Leur boiſſon eſtoit compoſée d'orge,& faite à

Alemans beneurs à outrance.

la ſemblance du vin , mais ceux qui ſe tenoyent pres des riuieres auoyent du vin qu'on leur aportoit des païs eſtranges. Leur viande eſtoit ſans art, à ſçauoir des põmes ſauuages,de la farine freſchement moulue &du laict

caillé, mais ils beuuoyent desmesurément, & à toute outrance. D'vne sorte seule de passetẽps se contentoyent ils, qui estoit d'aprendre à la ieunesse de passer dextrement par des rengs de piques & espées nuës, à fin de les adextrer aux combats, entant que l'exercice se conuertissoit en art, & habitude, & dõnoit bonne grace à leur agile dexterité. Estoyent tellement adonnez au ieu du hazard qu'ayant perdu tout leur bien, ils y engageoiẽt encor, & vendoient la propre liberté de leurs personnes: si que le perdant demeuroit esclaue de sa partie, & le seruoit volõtairement: Et quoy qu'il fut ieune, robuste, & fort, si se laissoit & lier, & vendre comme vne beste au marché. Ils partissoyent l'année en trois saisons, en l'hiuer, Printemps & Esté, comme ceux qui ne cognoissoyent l'Automne à cause qu'ils n'auoyent ny vin, ny autres fruits recueillis en ce temps. Leur larmes estoit bien tost passées au trespas de quelcun, mais le regret, & douleur demeuroit longuement graué en leur esprit & memoire: C'estoit aux femmes le plourer & lamenter, & aux hommes d'auoir seulement la souuenance du mort. Et telles furẽt iadis les coustumes & manieres de viure des peuples de Germanie. Mais quel changement y a esté faict depuis par le trait du temps, ainsi qu'il est encor aduenu par toutes autres nations: on le peut assez cognoistre, par l'estat auquel les choses sont à present. Or pour le iourd'huy toute la Germanie est diuisée en quatre estatz, & manieres de gens: Le premier est du Clergé, soit-il seculier, ou regulier, & religieux: & tous les deux sont bien rentez & enrichiz de grandz reuenuz, & rentes: fort honorez de tous autres, non tant pour estre dediez au seruice de Dieu, auquel ilz sacrifient, & chantent les loüanges de saintz, & ont soing des ames, & salut du reste du peuple, que pource aussi qu'ils ont la cognoissance, & intelligence des sainctes escritures, les enseignẽt au peuple, & viuent en continence. D'autant que le peuple Alemãt mesprise facilement les prelatz & ministres de l'Eglise, qui sont ignorãs. Chascun est vestu entre les gens de religion fort religieusement, & portãs l'habit seant, & propre à leur estat, & condition. Les prestres non moynes, ont leur robes larges, & longues, & de couleur noires, leurs bõnetz sont de laine, & fort creux, & non pointuz, qui leur entrẽt en la teste iusques aux oreilles. Allãs par ruë, ils portent des chaperons sur les espaules, qui sont faiz aux aucũs de soye, & aux autres de simple laine, & cecy pour l'honesteté, & biẽseãce de leurs estatz: portent aussi des mules, & des souliers dedans, ou bien des pantoufles sans escarpins, lesquels ils laissent estãs en leur maison: La plus part de ceux-cy s'adonne à oysiueté: & n'a guere grand soucy des lettres, ny du sçauoir, passãs les apresdinées, à boire, iouer, & bãqueter. Les moindres du Clergé, estans offencez, s'en vont à recours aux Eueſques, & quelquefois en court de Rome d'où souuẽt ils endõmagent ceux qui leur ont fait tort, & se rẽdent plus asseurez en leur estat, & licẽce de vie. Le second estat est de la noblesse, sous lequel y à plusieurs qui sont cõtenus, car il y a des Princes, Cõtes, & Barõs, & des Cheualiers qui ne sont pas si auãcez en dignité. Les Princes deuãcẽt, & sõt pl⁹ prisez q̃ les autres, nõ pour leur grãdeur, où pour le sang illustre d'où ils sortẽt, q̃ pour estre puissãs plus q̃ tout autre, cõme ceux qui ont de grãds domaines, terres, seign. & reuenuz: les

Exercice de la ieunesse Alemãde.

Ieu aymé des Alemans, iusqu'à iouer leur liberté.

Dueil des Germains.

De l'estat, mœurs, & conditions presentes, du païs d'Alemaigne. Chap. 14. L'estat de la Germanie à present.

Quel le Clergé d'Alemaigne.

Habit des gens d'Eglise, en Alemaigne.

Le second estat est la noblesse.

Comtes & barons eſpars çà & là par le païs ſemblent celle diuerſité de fleurs qui ſont en vn pré tant ils embelliſſent par leur luſtre leur patrie. Mais ce n'eſt ſans merueille de veoir que & les Princes, les Comtes, Barõs & telle nobleſſe obeït auſſi toſt qu'ils ſont commandez, la neceſſité le requerãt aux iuſſions faites par l'empereur comme ſes ſuiets & hommageables: & ce pendant les plus petits d'entre les nobles ſe diſent exemps de tel aſſuiettiſſement, & ne vont ſeruir aucũ en guerre ſ'ils ne ſont ſoudoyez & bien apointez, & ne ſouffrent que leurs ſuiets & vaſſaulx ſuyuent aucũ qu'eux en guerre: & neantmoins ils appellent l'Emp. de Rome leur Prince & ſouuerain ſeigneur, & pour tel le recognoiſſent. Tous les nobles péſeroyent auoir profané & denigré l'eſtat, & ſplendeur de leur race, ſ'ils ſ'adonnoyent en ſorte aucune à la marchandiſe, ou exerçoyent quelque art qui fuſt mecanique: leur tourneroit à deshõneur ſ'ils prenoyent à femme vne roturiere, & qui fuſt de moindre & plus baſſe qualité qu'ils ne ſont, & ſ'ils ſe tiennent en quelque ville eſtrangere comme ſ'ils en eſtoyent les citoyens. Auſſi meſpriſans la compaignie, acointance, & hãtiſe des Bourgeois des villes, ils baſtiſſent des chaſteaux & fortereſſes és coſtaux & collinés, viuent en liberté aux champs & par les boys auec leurs femmes, enfans, & familles. Aucuns d'entr'eux frequentent les cours des Princes & les ſuyuent à la guerre: d'autres ſe tiennent cazaniers en leurs maiſons, viuans de leurs rentes, & reuenus de leur patrimoine: Tous nobles vont à la chaſſe, laquelle vacation ils diſent à eux ſeuls apartenir comme en eſtans en poſſeſſion par lõg vſage, & en ayans l'octroy & liberté des Princes. Que ſi vn païſant, ou autre du populaire eſt attaint d'auoir chaſſé, principalement aux Lieures, Biches, Dains, Cheureux & Cerfs, en pluſieurs endroits on leur creue les yeux pour penitence: & en d'autres ils en perdent la teſte. Eſt toutesfois permis à chacun de chaſſer les beſtes qui ſont dommageables & nuiſibles. Les nobles encor' ſe traictent bien, & font grand chere, & ſe veſtent magnifiquement, portans hommes & femmes force bagues, cheſnes, & colliers d'or, & d'argent, & leurs habits de ſoye de toutes couleurs. Allans dehors ils ſont ſuyuis d'vne grand troupe de gens de leurs domeſtiques: & marchent auec telle grauité & d'vn pas ſi poſé & lent, que aiſément on les cognoit entre les petits & le populaire. Et ſ'il faut aller vn peu loin, c'eſt à cheual & non à pied que le gentil-hõme marche, car aller à pied ils l'acomptent à reproche & deshonneur, & diſent que c'eſt le ſigne d'vne eſtrange miſere & pauureté: & toutefois ayans faute des choſes neceſſaires, ils ne trouuent point vilain ny mal-ſeãt le piller & butiner, & n'en ont honte quelconque. Ayans receu quelque tort, c'eſt tard qu'ils le pourſuyuent par iuſtice, ains faſſemblans de chaſcun coſté à troupes de cheualerie ils vengent l'iniure au trenchant de l'eſpée & pillans, bruſlans, & rauageans les terres de leurs ennemys, contraignans par ce moyen celuy qui à fait l'offence d'en faire reparation, à l'offencé. Ceſte gẽt noble eſt ſuperbe, felõne, ſans repos, auare au poſſible, & qui ne ceſſe de dreſſer embuſches touſiours aux prelats & aux biens des gens d'Egliſe: tenans les pauures païſans en vne eſtrange ſeruitude, & en tirans tout ce qu'ils peuuent en arracher. On ne ſçauroit croire auec quelle cruauté

Princes comtes & Barons Alemãs ſuiets à l'Emper.

Nobleſſe d'Alemaigne ne peut vſer de l'eſtat de marchãdiſe: auſſi ne fait elle en Frãce.

Chaſſe eſt l'exercice de la nobleſſe.

Loy rigoureuſe cõtre les roturiers allans à la chaſſe.

La nobleſſe Alemande braue en habits.

Marcher graue des gentilshõmes Alemans.

Nobles en Alemaigne ne font conſcience de piller & rauir, Celie Rhodig li. 18. ch. 20.

Comme ſe vuidẽt les differens des Gentilshommes.

Ils ont tant fait que la pluſpart leur en eſt eſcheu.

le cruauté ils tourmentent, rançonnent, & escorchent ce pauure & miserable peuple viuant soubz leur main & seigneurie. Et faut dire que nostre Germanie seroit la plus belle & heureuse prouince de l'vniuers, ie dis trois & quatre fois bien fortunée, si ces Centaures, Denys, Phalaris & Harpies en estoient chassez, ou à tout le moins qu'on corrigeast & retrëchast leur tyrannie & insolence, & si diminuant leur puissance & authorité, on les forçoit (ainsi qu'on a faict entre les Suisses) de viure en leur priué & sans iurisdiction, contens de leurs rentes & domaine. Le troisiesme estat comprend les Citoyens & Bourgeois des villes: les aucuns desquelz sont immediatement suietz à l'Empire, sans recognoistre d'autre seigneur: les autres outre l'Emper. ont des Princes, ou sont subietz aux Ecclesiastiques. Ceux qui respondent simplement deuant la maiesté Imperiale, ont de grandz priuileges & libertez, viuans selon les coustumes & ordonnances de leur police & magistraz libres des Citez, qui leur sont commis pour les gouuerner. Ils esliſent tous les ans vn d'entre les citoyens qui par l'authorité & voix des Magistrats, est souuerain auec l'Empire, au maniment de la iustice: lequel voulant faire le procez à quelque criminel, il fault que s'y gouuerne en ceste sorte: Les assesseurs & cõseillers esleuz par le peuple luy assistent, & sont prés de luy au conseil, & ce pendant on ameine le criminel lié deuant l'audience, où il est permis aux parties de deduire leur faict & accusant & deffendant leur cause, lesquelles ouyes on va deliberer, non selon les loix desquelles ils n'ont aucune cognoissance, mais cõme la raison naturelle les guide, & qu'ils sont deja stilez par la pratique: Et de mesme en vsent ils éz causes ciuilles, sauf qu'en celles cy on appelle à la chambre Imperialle, cé qu'on ne peult faire ez crimes. Ez villes & citez Imperialles, il y a deux sortes de citoyens & Bourgeois, estant les vns nobles, & les autres roturiers: Ceux-cy s'adonnent au trafic, & aux artz mecaniques, là où les nobles (qu'on apelle aussi Patrices) viuans de leur reuenu, suyuẽt la façon de faire des autres Gentils-hommes, & Cheualiers. Que si quelque roturier estant deuenu riche, vouloit s'insinuer en leur cõpagnie, ou les frequenter, & s'allier d'eux, ils n'ont garde de le souffrir, & le regettant tout aussi tost, qui a esté cause que tous les deux estatz se sont longuement maintenuz en leur force & vigueur, authorité, & excellence. Toutesfois le maniment des affaires & gouuernement de l'estat public, est accordé esgalement aux deux estats, & n'est le peuple suiet, ny asseruy aux nobles, estant chascun maistre de son bien, & viuant en liberté à sa fantasie pourueu que ce soit sous les loix & coustumes de leur police: & en general la iustice est administrée par tout le païs, par des hommes qui n'ont aucunes lettres. En chascune ville, & en certains villages, on esliſt douze hommes pour iuges, ayans le renom de bonne vie, & entiers en leurs actions par le tesmoignage de chascun, sans qu'on aye esgard s'ils sçauent les lettres ou non. C'est à ceux cy de prendre la charge, & y sont forcez, quoy qu'il n'y ayt gage aucun, ny espoir de recompence quelconque, sauf l'honneur qu'ils en raportent s'y estans bien gouuernez, & laissent leur proffit particulier pour vaquer seulement au bien public, oyans, & vuydans les causes és temps, & heures ordonnées à ce faire: chascun

Tyrannie & pillerie des Nobles en Alemaigne.

Troisiesme estat est des Bourgeois

Deux sortes de Citez en Alemaigne.

Condition des villes Imperiales, & leur franchise.

Magistrats des villes Imperiales.

Deux sortes de Citoyens és villes de l'Emp.

L'estat public ẽme gouuerné és villes Imperiales.

Iuges sans lettres esleuz en Alemaigne.

d'eux iurant de rendre le droit à quiconque viendra vers eux, ſelon qu'il verra eſtre le plus iuſte, meilleur, & equitable. Iadiſon ne ſouloit point appeller de leur ſentẽce, eſtimans que c'eſtoit mal iugé de ne ſ'arreſter au iugement de tant de gens de bien, & leſquels faiſoyent ceſt office gratuitement. Mais à preſent on en appelle à tous propos : ce qui ſeroit ſuportable, ſi les iuges à qui ſ'adreſſent les appeaux ſe gouuernoyent en iugeant ſelon la forme, & couſtume des anciens qui iadis tenoyent leur ſiege. Mais il y en a qui n'en tiennent guere grand compte : ains aduient ſouuent que les premiers iugent plus equitablement que ceux qui corrigent leur ſentence, auec ce ſeul pretexte qu'elle a eſté gettée contre les loix eſcrittes : & par ce moyen, & les iuges ſubalternes ſont à tort calomniez, & la partie qui auoit gaigné ſa cauſe y eſt intereſſée : Or combien ceſte façon de proceder eſt iuſte, ie m'en raporte à leur conſcience.

Concorde des Citoyens en Alemaigne.

Les Citoyens és villes viuent en grand amitié & concorde, ſe portans treſ-honneſtement enſemble, trafiquent en public, & priué enſemble, & bien ſouuent, banquetent de compaignie, ſe ioüent & ſ'arraiſonnent: c'eſt bien tard quand ils ſe trompent & deçoiuent l'vn l'autre, & quand ils ſe tencent & ont quelques noiſes & debats. En quelque temps, heure, ou lieu que ce ſoit, ſ'ils ſe rencontrent, ſoyent hommes ou femmes, ils ſ'entre-ſaluent fort amyablement, & ſe portent honneur & reuerence. Tous vont veſtus aſſez ſimplement, & viuent eſcharſement les iours ouuriers, mais aux feſtes ils ſont vn peu plus larges & magnifiques. Ceux qui trauaillent font quatre repas le iour, & les oiſifs & viuans en repos n'en prennent que deux.

Chicheté des Citoyens Alemans.

Or le veſtement ordinaire des hommes eſt de laine, là où les femmes le portent de toile, ou treillis, mais & les vns & les autres tant biſarre diuers, & de pluſieurs & variables couleurs & façons, qu'à grand peine l'vne ſorte rapporte & reſſemble à l'autre, & ſe plaiſent eſtrangement és modes & façons d'habits des autres nations, ſoit des Italiens ou autres, mais ſur tout ils ayment d'eſtre abillez à la Françoiſe, prenans des François la couſtume de porter des ſouliers larges par deuant, & des manches aux habits fort larges & deſchiquetées, des chappeaux & bonnets, laiſſans l'ancien abillement de teſte. Car i'ay veu que de mon temps on portoit encor' les ſouliers pointuz, les robes courtes & eſtroites, & des chaperons à queuë ou barbutes à la façon du temps paſſé.

Diuerſité d'habits plaiſt à l'Allemant.

Mais ceſte eſpargne & modeſtie ancienne eſt demourée pour luſtre & ornement aux femmes, leſquelles laiſſans à part tous ces grands entortillemens de voiles auec leſquels elles ſe faiſoyent les teſtes grandes, à preſent ſe voilent d'vn ſeul couurechef, & marchent modeſtement allans par rues : voire ont quitté à part ceſte ſuperfluité d'or & argent, & pierrerie en carquans, coliers, cheſnes, ceintures, & autres ioyaux & affiquets, & reietté la ſoye & fourrures faites de peaux precieuſes & de pris preſque ineſtimable.

Que diray-ie des recameures paſſemens & broderie, qu'à preſent les ſeules damoiſelles & femmes des Gentils-hommes portent? L'acouſtrement de nos Bourgeoiſes eſt aſſez modeſte, bien ſeant & honneſte, &

n'y auroit rien que reprendre, ſi quelques vnes ne les faiſoyent faire trop d'ouuerture au hault de leurs robes, & ne les eſchancroyent par deuant plus que de raiſon. Les Alemans ſe veſtent de noir és obſeques & funerailles de leurs parens, & en portent le dueil trente iours, & pendant ledit terme ils font prier trois fois pour le deffunct, le iour de l'enterrement, le ſeptieſme iour, & le trentieſme. C'eſt vn peuple treſardant & deuotieux au ſeruice de Dieu: ſi qu'il n'y a artiſan quelconque lequel le matin auant que mettre la main à la beſoigne, ne ſ'en aille à l'egliſe y prier & ouyr la meſſe.

Dueil & funerailles des Alemans.

Ceſte deuotion y eſt à preſent bien refroidie.

Les ſeruiteurs & chambrieres y ſont contraints à ce deuoir par leurs maiſtres, & n'eſt pas peu de reproche que de laiſſer le ſeruice de Dieu par pareſſe, ou autre occaſion, ſi elle n'eſt de grand importance. Auſſi n'y a il ſi pauure cité en laquelle n'y aye quelque conuent, & monaſtere, d'vn ou autre des ordres des quatre mendiants, & vn hoſpital pour la retraitte & ſuport des pauures. On y entretient encor & fait nourrir aux lettres les ieunes enfans qui pour eſtudier ſont volontaires bannis & errent par le monde, & en voit on ſouuent vn tel & ſi grand nombre en vne cité, qu'on ſ'esbahiroit comme il eſt poſſible qu'on en puiſſe tant entretenir, ceux cy ſont hebergez pour Dieu par les Citoyens, & puis vont mendiant leur pain en chantant de porte, en porte, de quoy ils ſont fournis abondamment, à cauſe qu'ils ſeruent & chantent à l'Egliſe auec les Preſtres y deputez, & qu'on les inſtitue ainſi pour les promouuoir au Clergé. Ioignant toute Egliſe de Paroiſſe, il y a vne maiſon qui eſt au public, où l'on lyt les arts liberaux, & bonnes ſciences, & là où & ces pauures & les enfans de la ville ſont enſeignez par gens gagez pour ce faire: leſquels ſont hommes bien famez & ſegnalez & en ſçauoir, & honneſteté de vie: ceux cy chaſtient ceux qui faillent, & qui ne font leur deuoir à l'eſtude les fouëtans ou les tençans aygrement. Les edifices priuez ſont ioints & contiguz les vns des autres, & baſtis aſſez bien ſelon l'aſſiette des lieux, & puiſſance de ceux qui y habitent.

Charité des Alemans vers les pauures qui veulent eſtudier.

Eſcoles en Allemaigne bien ordonnées.

Edifices ſelon la puiſſance de chacun.

Les baſtimens de riches ſont dreſſez de pierre, & à chaux & ſable fort ſuperbement, les pauures ont les loges baſſes, & faites de boys & de terre: & toutesfois tant les vns que les autres couurent leurs maiſons de tuile, ou d'ardoiſe, ſi c'eſt pour crainte du feu, ou pour la magnificence du baſtiment ie ne vous en ſçaurois que dire. Au païs de Saxe & pluſieurs autres endroits ils les couurent de Lates & Bardeau, qui cauſe que les villes y ſemblent moins belles & plus ſuiettes à y eſtre bruſlées. Les places y ſont ordinairement pauées de cailloux ou grez & pierre fort dure: Les portes des villes embellies de hautes & fortes tours, où de iour les gardes aduertiſſent au ſon d'vne trompe la ville du nombre des cheuaux qui arriuent, & que ceux qui ſont à la porte ſoyent aduertys, & ſe tiennent ſur leurs gardes, & fortifient de gens la porte. Leurs villes ſont ordinairement aſſiſes en lieux fort & remparez tant par l'art que par la nature, ou pres des groſſes, & tournoyantes riuieres, ou ſur quelque mont faſcheux & mal ayſé à l'aborder. Celles qui ſont poſées en la planure ſont remparées de

En ſaxe les maiſons ſuiettes au feu, & pourquoy.

Fortifications & aſſiette des villes en Alemaigne.

groſſe muraille,de profond & larges foſſez,& de rampars inexpugnables entourées de tours,& bouleuers ſans nombre & faits en forme de terraſſe. Il y a auſſi des villes champeſtres ayans des foſſez & trẽchées ſi larges, creuſes & profondes , que ayſément les habitans ſe deffendent des courſes & pillages, ou ſurpriſes, que les ennemys ont de couſtume de faire d'emblée. Le dernier ranc & eſtat eſt des bonnes gens qui ſe tiennent aux champs , & hameaux , & villages , & qui cultiuent les terres, & leſquelles à cauſe de leur habitation & eſtat, on appelle ruraux & ruſtiques: la condition deſquels eſt miſerable : Ceux cy habitent eſloignez les vns des autres:chaſcun en ſa famille,& troupeaux viuant pauurement, & fort mecaniquement . Leurs maiſons ſont baſties de terre ou mortier & de boys , & couuertes de chaulme bien peu hault eſleuées : leur pain bis, & la plus part d'auoine , leur viande febues, & pois : le breuuage la belle eau , ou de la Bierre:leurs habits ſont vn roquet de toille , des gueſtres,ou triquehouſes,& quelque meſchant chappeau de feultre pour affubler leur teſte. Ces pauures gens ſont touſiours en trauail , & ſans repos , & mal propres & ſales en leur meſnage:& portent vendre ce qu'ils ont aux marchez des villes voiſines , ſoyent fruits , beſtail , ou reuenu des champs, & de leur bergerie , & de celà ſe fourniſſant des choſes qui leur ſont neceſſaires : d'autant qu'ils ont peu , ou point d'Artiſans qui ſe tiennent parmy eux en leurs bourgades. Les iours des feſtes ils ſ'aſſemblent tous auant midy à l'Egliſe, y en ayant vne en chaſcun village , & là aſſiſtent au ſeruice & oyent le preſtre & Curé leur interpretant l'Euangile, & declairant les commandemens de noſtre ſeigneur. Et apres midy ils ſ'en vont ſous quelque arbre & en lieu public traiter & communiquer de leurs affaires. Apres celà les ieunes païſans au ſon de la fleuſte ſe mettent à dancer, & les plus anciens ſ'en vont à la tauerne , & boiuent alors du vin à commandement. Les hommes ne marchent iamais en public ſans armes ayans l'eſpée, ou autre baſton touſiours en main pour ſ'en ſeruir en quelque neceſſité qui leur puiſſe ſuruenir. En chaſcun bourg on eſlit deux ou trois hommes , qu'ils apellent Bourgmeſtres , qui ſont comme iuges & arbitres de leurs contracts & differens , & ayans charge de traiter les affaires du village , non qu'ils ayent puiſſance aucune en la police, ny que l'adminiſtration de la iuſtice leur ſoit commiſe., car c'eſt aux ſeigneurs & aux officiers qu'ils y employent , appellez Scultels en leur langage. Ils ſont ſouuent des Coruées pour le ſeruice de leurs ſeigneurs, labourans leurs terres, & les enſemençant , recueillans les moiſſons, portans les grains aux Greniers,fendans , & abatans le boys,ſeruans d'aides aux maçons qui baſtiſſent , & foſſoyans où il eſt de beſoing, & en ſomme il n'y a ſeruitude à laquelle les ſeigneurs ne diẽt que ceſte miſerable troupe de peuple leur eſt aſtrainte & obligée.N'y a encor rien tãt ſoit grief & difficile que ces pauures gẽs oſaſſent refuſer y eſtãs employez par le cõmandemẽt du ſeigneur,car y faillãs,les amẽdes & boſtõnades n'y ſõt aucunement eſpargnez. Mais le pis du marché,& le plus inſuportable au laboureur,c'eſt q̃ la plus part d'ẽtr'eux ne ſõt les vrays & entiers ſeigneurs des terres qu'ils tiennent & poſſedent, ains en apartient la iouïſſance

Quatrieſme eſtat ſont les laboureurs

Baſtiment d'champs.

Veſtemẽt des Ruſtiques.

Les païſans Frãçois n'en font guere moins les iours des feſtes.

Ces Bourgmeſtres ont meſme pouuoir que les Conſuls des villages en Gaſcoigne.

Seruitude miſerable du païſant en Alemaigne.

Ceſtui-cy n'entendoit guere biẽ que c'eſt que des fermes priſes à longues années.

à ceux desquels il fault les racheter, en leur payant tous les ans certaine portion des fruitz qui s'y leuent & recueillent. Telles sont les manieres & coustumes de viure, desquelles on vse à present presque par toute l'Alemaigne: mais ayans parlé de ce qui est en general, c'est raison que les matieres soyent vn peu specifiées, & les nations descrites par le menu, & chacune en son ordre ainsi que iusqu'icy il a desia esté gardé par tout le corps de ce liure.

Du pays de Saxe: des mœurs & coustumes des Saxons tant anciens que modernes. Chapitre 15.

Description du pais de Saxe.

LA region de Saxe est vn pays tout particulier de la Germanie, ayant ses bornes du costé d'Occident au fleuue Visere, ou comme d'aucuns disent au Rhin: vers le septentrion elle regarde le pays de Dannemarc, & la mer Baltée: au midy sont les Franconiés ausquels sont opposez les Baioariens & Boesmes: & à l'Orient elle regarde la Prussie. Or combien de peuples sont enclos en ce grãd trait de terre, & de quelle diuersité de nõs on le peut aisément voir par la precedente description de Germanie: & toutesfois toutes ces nations sont compriſes sous la iurisdiction Saxonique. Ceste terre a pris son nom des Saxons peuples, desquels les reliques furent prises de ces soldats qui iadis ayans suiuy Alexãdre le grand en ses conquestes, & luy estant decedé & saisi d'vne mort auant-saison se dispserent par tout le monde. D'autres disent qu'ils sont sortis de la grãd Bretaigne, & que laissans leur païs, pour trouuer nouuelle demeure, vindrent surgir en Germanie, si que chassans ceux de Thuringe de leur terre s'é feirent maistres & seigneurs. [Non plus qu'ailleur ne veux ie laisser le lecteur apres les resueries de ceux qui ne sçachans cercher rien de solide de l'histoire se vont amuser à des folies, & imaginer des races, descẽtes & genealogies qui iamais ne furent en estre, si comme de dire & faindre, que des soldats du grand Alexandre soyent descendus les Saxõs, comme ainsi soit qu'il n'y a auteur quelconque des anciens qui se souuienne, tant s'en fault du nom Saxon, que encore ces erreurs (semblables aux courses d'Vlysse) des Macedoniens ne sont par aucun ramenteuës: & aussi ne sont elles vray-semblables, comme ainsi soit que mort le grand Monarque Grec, il y auoit assez de seigneurs de sa suyte qui sceurent bien employer le soldat à nouuelles conquestes, ainsi que ceux qui lisent les histoires en sçauroyent bien rendre la raison. Or la plus fresche memoire des Saxons est prise de Ptolomée lequel viuoit du temps mesme que Tacite lequel neãtmoins n'en fait aucune mention, non pas qu'ils ne fussent, mais d'autant qu'ils estoyent sans renom ny bruit quelconque, nomplus que plusieurs autres des Septentrionaux: & toutesfois Suetone fait recit de la guerre de Lollie sous Auguste contre les Thuringiens & Saxons, où les Romains furẽt deffaits par les Barbares, qui me fait iuger que Tacite ne s'estoit guere amusé à esplucher toute la Germanie ou bien qu'il ne faisoit pas grand

Opinion assez friuole veu que iamais les Saxõs ne furent au seruice d'Alexandre.

Encore ceste opinion est fauce, veu que Gildas tient l'arriuée des Saxons en l'isle Albion & en furent chassez par les Danoys.

Ptolom. liu. 2. ch. 11. Tabl. 4 d'Europe.

Suetone en la vie de l'Empereur Octauian.

Trithemie abbé en sa Chronique.

Romains deffaits par les Saxons.

cecy aduint 15. ãs auant que Iesus-

christ naſquiſt de la vierge.

compte des Saxons? Qui dirons nous donc que furent ces Saxons qui depuis ont tant donné d'affaires à Charles le grand? ie ne vous renuoye qu'à celuy Geographe que ie vous ay allegué, qui les fait peuples habitans le long de la mer vers le deſtroit Cymbrique, & encore les fait il inſulaires & ainſi on les peut aller recercher en Scandinauie beaucoup pluſtoſt que en Macedone, de laquelle les bõnes gens n'auoyẽt iadis aucune cognoiſſance, nomplus que les Grecs de ces iſles ſeptentrionales. Et ſe cõmencerent faire cognoiſtre (ainſi que dit eſt) du temps d'Auguſte, & delà auant ils cõtinuerẽt d'exercer l'art Pyratique, & d'eſcumeurs de mer, ſicõme du temps de Diocletian qu'ils coururent l'Ocean iuſqu'en Picardie: & ſeſtẽdirent deuers la petite Bretaigne & païs des Armoriques: & ce fut dés le cõmencement qu'ils taſchoyent d'enuahir l'iſle à preſent ditte Angleterre: & afin que ie ne parle ſans quelque plus ſolide raiſon de ces courſes larronneſſes des Saxons voltigeans ſur mer il fault lyre vn peu ce qu'en dit Sidonie Apollinian, eſcriuãt à Naumatie. Cõme ie vouluſſe (dit il) mettre fin à mon Epiſtre, qui iargonnoit deſia trop longuement, nous auons ouy des nouuelles fort ſoudaines venãs de Xaintes, & auons entendu du meſſager, que n'aguere vous auez eſté contraints de ſonner l'aſſault & mõter ſur mer faiſans l'office ores de ſoldat & ſoudain de Nautonier, vous mettans ſur des barques courbées à la miſericorde de l'Ocean pour vous oppoſer aux fuſtes pendantes & grandes Hurques des Saxons, eſquelles tout autant que vous voyez de rameurs & agacheurs, autãt vous ſemble il voir de larrons, & de Pirates, ſi bien ils ſont apris tous à gommander, & obeïr: à enſeigner & aprendre de voler & piller: tellement qu'il fault que vous ſoyez bien touſiours ſur voz gardes, car c'eſt vn ennemy le plus cruel & farouche de tous les autres: entant qu'il aſſault à l'improuiſte & ſeſchape & retire auec vne grand ſageſſe & preuoyance; ſi hardy, qu'il meſpriſe ceux qui ſe preſentent au combat, & accable ceux qui ne prennent garde à leurs affaires. Si diligent, que ſuyuant quelcun il n'a garde de le laiſſer eſchaper: & ſ'il fuyt à peine le peut on r'attaindre. Si aſſeuré que le naufrage tant ſ'en fault que luy donne frayeur que c'eſt pluſtoſt ſon exercice, ayant non ſeulement cognoiſſance des perils de la mer, ains encor vne bien grande familiarité auec la fortune d'icelle. Car ſi quelque tempeſte les aſſault, elle les rend plus aſſeurez à leurs courſes, & moins preuoyans ceux contre qui ilz dreſſent leur equipage: & ſont ſi peu ſoucieux des dangers, que au milieu des vagues enflées de tempeſte & flotz eſcumeux de la mer, voiſins des rochers, & eſcueilz eſpouuentables, preſtz preſque à y heurter à l'encontre viuent ioyeux en ce peril, conduits de la ſeule eſperance de bien & prouffit qui leur peut aduenir au pillage. D'auantage auant que deſancrer ou ſortir de terre ferme, & pays par eux rauagé, ilz ont de couſtume ains que ſ'en aller, de prendre chacun dixieſme de leurs priſonniers, leſquelz auec vne triſte & ſuperſtitieuſe ceremonie ilz maſſacrent, meſlant l'equité du ſort auec l'iniquité d'vn ſupplice tant cruel & abominable. Auec telles offrandes & vœux ilz obligent leur foy aux dieux, & ſ'en rendent quittes en ſacrifiant ceux qu'ilz prennent en guerre, & non tant purgez par ces ſacrifices, que pollus par les ſacri-

Voy Gildas, & Bede auteurs Anglois.

Saxons eſtoyent Inſulaires & pyrates en la mer Baltée le long de Norwege.

Sidonie. l. 8. epiſt. 6. A Naumatie.

Saxons bons Pilotes.

Subtilité & ſageſſe du Saxon ſur mer.

Hardieſſe & aſſeurance du Saxõ durant les tempeſtes.

Captifs iadis diſmez & occis par les Saxons.

Grãd cruauté des Saxons ſacrifiant

leges commis, ilz acomptent à religion l'effect detestable d'vne mort si malheureuse, aymans mieux tourmenter vn captif & le massacrer cruellement, que en tirer rançon pour le rachapt de sa vie: & en autre passage il dit en certains vers à Lampridie. *leurs captifs, & prisonniers.*

Là voit on les Saxons, accoustumez iadis
A sillonner la mer, aparoistre esbahis,
Et n'oser mettre pied sur les terres voisines. *Sidonie en ses Hendecasyll. à Lampridie.*

Voyez donc quelles gens estoyent les Saxõs, & s'il y a rien de vray-semblable que la Grece les aye produits. Veu que tous les auteurs qui en parlent les font voisins de la mer, & septentrionaux, aussi bien que les Françoys, desquels noz annalistes ont chanté de si belles fables. Theodose le grand est loué pour auoir vaincu en guerre nauale le Saxõ à cause que ce peuple estoit né, & nourry en cest exercice que de combattre sur mer: & Honorie reçoit grand louange, & actions de graces pour auoir pacifié l'estat sur l'Ocean troublé par les courses des Saxons. Et long temps au parauant Care Empereur natif de Narbonne (ayãt esté foudroyé Diocletiã) acompta à grand heur d'auoir vaincus les Saxons & Françoys, qui couroyent & pilloyent les Gaules auoisinées de la mer. Voyons encor ce que en dit Paul Diacre: Valentinian (dit-il) dompta & accabla les forces des Saxons, qui s'estoyent ruez sur les limites & bornes des terres des Françoys, & estoyent ces Saxons, peuple se tenant sur les bords de l'Ocean, & habitant ez paluz inaccessibles, fort terrible & puissant en guerre, soudain & agile en ses actions, & lequel aspiroit d'entreprendre sur les terres de l'Empire. Et afin que auec autorité ie refute l'opinion de ceux qui veulent que les Saxons soyent descendus de l'isle de la grand Bretaigne, oyons ce bon Diacre qui en parle tout au contraire, disant ainsi. *Claudian au Panegiriq en l'honneur d'Honorie. Eutrope liur. 9.* *Paul diac. des gestes des Romains, liu. 1. en la vie de Valentinian. Ammian li. 27.* *Paul diac. li. 3. en la vie de Theodose le ieune.*

Quelque temps apres les Anglois, ou Saxons (il confond les noms comme estant vn mesme peuple) passerent sur troys longues naus en Bretaigne, ce voyage ayant esté raporté en leur païs comme prospere & qui leur auoit bien succedé, on y enuoya plus grandes forces, auec lesquelles ilz chasserent de l'isle ceux pour la ruine desquelz on les auoit apellez à secours, & aduint cecy du temps de Vortigere Roy de celle isle, ainsi que porte au vray l'histoire des Anglois. Et en ceste sorte ce fust le Saxon Anglois qui donna ce nom d'Angleterre à l'isle Bretonne, & non ces Insulaires du sang (comme ilz disent) de Brute Troïen à la nation Saxonne, laquelle, comme il apert assez est Septentrionale & née le long de la mer Baltée. *Ceste premiere course aduint l'an de grace 446.* *Voy Polyd. Virg. liu. 1. de l'histoire Angloise Gildas 1. li. de l'hist. Ecclesiast. & Bede en l'hist. Angloise.*

Or ceste nation a esté iadis fort faschonse, comme celle qui ne laissoit guere ses voisins en repos, tousiours tẽdãt à inuader & guerpir leurs terres, mais les Saxons entr'eux viuoyẽt fort paisiblemẽt & les seigneurs preuoyoient auec grand courtoisie ce qui seruoit au bien de leurs citoyens pour les en fournir & ayder. Et ont esté fort curieux à la conseruation des familles & races de leur premiere & ancienne noblesse, ne voulant guere s'a-

cointer des eſtrãgets,ny ſallier de moindres qu'eux, taſchans par ce moyẽ de touſiours tenir leur peuple en ſa ſincerité & touſiours ſemblable à ſoy-meſme & ſuyuant les mœurs anciennes de leurs anceſtres. Qui a fait que encore on les voit ayãs vne meſme habitude, grãdeur & ſtature du corps, & la couleur du poil,& cheueux preſque toute ſemblable en vne ſi grãde & preſque infinie multitude de peuple. Or fut ce peuple diuiſé generalement en quatre eſtats & differences,de nobles,francs, affranchis, & eſclaues: & eſtoit deffendu par leur loy & ordõnance, qu'aucun ne forlignaſt de ſon ranc en contractant mariages: mais que le noble eſpouſaſt femme de ſon calibre,& le franc, vne de libre condition, l'affranchy en priſt vne qui eut eſté miſe, cõme luy, en liberté, & que le ſerf ſ'accouplaſt auec l'eſclaue, & quiconque contreuenoit à telle ordonnance il ne luy alloit que de la vie. Ilz auoyent de treſſaintes & bonnes loix pour la punition des forfaits & malefices: [comme ſur les meurtres, où l'on auoit eſgard à la condition de celuy qui auoit eſté occis,& en aucun n'y auoit preſque peine quelconque de mort,ſi ce n'eſt de celuy qui faiſoit homicide en l'Egliſe,car le faiſant il n'y auoit aucune remiſſion, voire quiconque ſe mettoit en embuſches,& aguet pour ce faire,encor qu'il n'executaſt poĩt ſon vouloir,il eſtoit banny,& cõdemné à grandes amendes. Les larcins y eſtoyẽt punis auec plus grande ſeuerité,veu que le pris de trois ſols anciens eſtant deſrobé fut de iour,ou de nuit n'eſtoit racheté que par la perte de la teſte: Les boutefeux, & vſans de violence paſſoyent ſous la rigueur de pareille ſentence:Et quant aux heritages,nul ne pouuoit priuer ſon legitime heritier,ou ayant cauſe de ſa ſucceſſion,pour la donner à vn autre, ſ'il n'en inueſtiſſoit l'Egliſe, ou faiſoit le Roy ſon heritier.] Ce peuple ſ'eſtudia fort auſſi à ſi bien dreſſer ſes mœurs que l'vtilité y eſtoit contemplée ſelon ce qui ſembloit honeſte en la pourſuite,& conſideration de la loy de nature: ce qui leur euſt preſque ſuffit le tẽps paſſé ſ'ils euſſent eu quelque cognoiſſance du vray Dieu & puiſſant, & bon createur de tout le monde. Mais quoy? le Saxon eſtoit auſſi bien plongé en l'abiſme de l'Idolatrie que les autres nations,adorant les arbres biẽ feillus,verdoyans & chargez de brãchage,& n'en faiſoyent pas moins à l'endroit des Fontaines. Ilz auoyent encor vn gros tronc d'arbre fiché en terre en lieu deſcouuert qu'ils apelloyent Irminſual,qui ſignifie colonne vniuerſelle comme ſouſtenant toutes choſes.[Ceſte colonne & tronce fuſt abatue par Charles le grand ayãt ſubiugué ceſte nation lors qu'il les tranſporta en Flandres & Brabant afin qu'ilz y habitaſſent,& ne remuaſſent plus meſnage en leur païs.] Les Saxons adoroyent auſſi Mercure auquel (comme le reſte des Alemans) ilz ſacrifioyent à iours certains ceux qu'ils prendoyent en guerre. Or ne trouuoyent ilz digne, ny bien ſeant à la maieſté des dieux qu'on les enfermaſt dans vn temple, ou qu'on feiſt aucune ſtatue, ou ſimulachre pour les repreſenter entant qu'il eſtoit impoſſible à l'homme de comprendre ce qui eſt de la maieſté diuine. Ilz deſ[illegible]oyent les boys de haute fuſtaye,& les forefts plus ſombres & eſpaiſſes à leurs dieux, leſquelles ilz honoroyent du nom & tiltre de leurs dieux, contemplans & diſputans ſur les ſecretz plus grandz de la nature auec grand reſpect & reuerence. Ce peuple fut encor adonné

Franc. & affrãchy different: le premier l'eſt de nature: & le ſecond de grace de celuy qu'il ſeruoit.

Loy des mariages entre les Saxons.

Voy les loix Saxonnes tiltre 2. parag. 8. & 10.

Tiltre 4 para. 7.

Tilt. 14. parag. 2.

Idolatrie des Saxõs. voy Vitichinde en l'hiſtoir. des Saxons Deca. 1. Auentin liur. 4. hiſt. de Bauiere. Beat. Rhenan. li. 2. des choſes Germaniq. ce fut l'an de grace 779.

Meſme fut l'aduis des anciẽs Romains. voy Plutarq. en la vie de Nume Pompilie. Tacite reſerue cecy à toute la nation Germanique.

adõné sur tout autre au vol,& entrailles, & au mãger des oiseaux, & sorz pour par ceſt esgard deuiner les choses à venir. [Et quoy q̃ le passé,& compté cy dessus soit raporté à tout ce qui est de peuple iadis contenu en la Germanie, & que Tacite en ayt tenu propos en diuers endroitz referant ne sçay quoy de grand, & heroic aux femmes suyuant l'opinion des Germains, si est-ce que principalement cela se raporte aux Saxons, veu que ce fust en leur païs que ledit Tacite gouuerneur pour lors en la Gaule Belgique fut en la Prouince des Westphales, & y veit l'honneur que on y faisoit aux Déesses Vellede, & Aurine. Or si la Westphalie est esloignée des Saxons ie m'en raporte à la verité, & suis encor plus satisfait de ce que i'ay recueilly de I. Villichie Reſellian, qui escrit sur Tacite, lequel dit que Aurin signifie vne sorciere,& vne de ces femmes,lesquelles par sort presagent & deuinent ce qui est à venir : veu que encore à present audit païs (si Luther auec vn diable n'en a chassé vn autre) il y a plusieurs de ces femmes, qui ne faillent de predire les futurs euenemens des choses, ou quelcune pour le moins, mettans quelque figure de cire en vn bassin plein d'eau, & y marmotãs dessus ne sçay quelles oraisons pleines de superstition & idolatrie : A cecy m'ayde beaucoup ce que Saxon en l'histoire Danoise, chante des peuples voisins de l'Ocean septẽtrional, pres lequel nous auõs dit estre nez & nourris ceux desquelz nous faisons mention à ceste heure.] Or la forme & façon comme ce peuple deuinoit iadis par sort estoit telle : Il prenoit vne verge de quelque arbre fruitier, & la mettoit en plusieurs pieces, lesquelles il marquoit de diuerses sortes & couleurs, & les estendoit sur quelque abillement blanc, & net, & ce sans vser d'aucun ordre en les y espandant. Or si la consultation touchoit le public, le prestre presidoit à ceste façon de faire le sort: si c'estoit pour quelque cas particulier, le pere de famille, & chef de la maison, où l'acte se faisoit ayant fait sa priere aux Dieux, & ce les yeux fichez & esleuez en hault, leuoit trois fois ces vergettes ainsi espandues, & selon que la marque tournoit, il prediſoit aussi de l'heur, ou malheur de ce qui deuoit aduenir : là où les marques deffendans l'entrepriſe, on surseoit l'affaire à vne autre fois. Et si les verges du sort accordoyent que on l'entrepriſt, encore failloit-il que le sort leur donnast signifiance de l'issue : & auoit l'Augure comme art propre ceste nation pour consulter du succez de leurs affaires. Nourrissoyent aussi des cheuaux blancz aux despens publiques dans les boys, & forests plus profondes & obscures, & telz que iamais n'auoyent seruy : Ilz les attelloyent à vn chariot saint, & sacré, & dedié pour ce seul effait, lequel estoit suiuy & accompaigné du Prestre, du Roy, ou Prince de la Cité, lesquelz prenoyent garde au hennissement & bruit que faisoyent ces cheuaux : tellement qu'il n'y auoit aucun genre de diuination auquel ilz aioutassent autant de foy que à ceſtui-cy, & où s'arrestassent tant le peuple, que les seigneurs, les Princes & les sacrificateurs : d'autant qu'ilz estimoyent ces bestes comme ministres des dieux, & sçachans les conseils & secrets des Celestes. Encore auoyent ilz vne sorte & maniere de sort, par laquelle ilz preuoyoient ou prenoyent coniecture de l'euenement des guerres qui leur sembloyét

Tacite. 21. des Annales, & au liu. des mœurs des Germains, auquel consent Celio Rhodig. liu. 18. ch. 20.

Vellede & Aurine Déesses en Alemaigne.

Aurin mot ancien Saxon, signifie Sorciere. Ioſſe Villichie sur Tacite.

Sorcieres en Saxe.

Saxon li. 1. el 2.

Maniere ancïẽne de deuiner par sort en Alemaigne.

Sort par le hẽnissement des cheuaux en Saxe.

Deuination prise par l'euenement des combats singuliers.

de plus grand importance: Car ils contraignoyent chacun de leurs captifs pris en guerre, & estant de la nation à qui ilz auoyent à faire, de combattre contre celuy des leurs qu'ilz choisissoyent: & quiconque emportoit le dessus seruoit de preiugé pour la victoire future de quelque costé que fut le vainqueur. Charles le grand (comme dit est) les ayant affligez par guerre l'espace de trente ans, les contraignist à la fin de quitter toutes ces superstitions, & d'embrasser la religion Chrestienne en laquelle ils ont continué, auec le reste de la Germanie fort deuotieusemẽt & fidelement iusqu'à nostre temps que Martin Luther à semé en plusieurs endroits le venin de sa fauce doctrine. En ceste region Saxonne la magnifique structure, & superbe bastiment des temples somptueux & religieux monasteres y est à grandement admirer: & plus encor la coustume obseruée en l'Eglise d'Alberstad, dediée à la glorieuse vierge Marie mere de nostre Dieu & seigneur, en laquelle les lays n'entrent point, en estant l'entrée seulement permise à ceux qui sont du corps & vocation sacrée du Clergé. Quoy donc que nul lay ayt licence d'y entrer, si est-ce que tous les ans le iour des Cendres, on choisist l'homme d'entre le peuple le plus mal famé, & meschant que on sçait choisir en la cité, lequel ayans vestu de noir, & luy voilans la teste & couurans la face d'vn chaperon, lequel assiste en cest appareil au diuin seruice: Mais déz aussi tost que l'office est finy on le chasse de l'Eglise: chassé ainsi que il est, il fault que durant tout le temps des ieusnes du caresme, il aille vagant tout pied nud par la ville visitant, & allant prier par toutes les Eglises, Monasteres, Chapelles & oratoires. Les Chanoines sont tenus de le nourrir: & le iour du ieudy absoulu, lors que on sacre le saint huile, & celebre la Cene, on l'introduit de rechef en l'Eglise apres la consecration du cresme, & là il reçoit l'absolution de ses pechez par les Penitentiers, & ayant receu l'aumosne on luy donne congé, & d'icelle mesme il en fait vn present volontaire à l'Eglise, & autel de nostre Seigneur. Ceste homme est par eux apellé Adam, à cause que estant ainsi purgé il est innocent comme estoit nostre premier pere auant que mordre au fruit de l'arbre deffendu: & leur est aduis que l'expiation, & purgation des crimes de ceste homme redonde sur la cité, & sur tous les citoyens.

Martin Luther à infecté d'heresie le pais de Saxe.

Eglise de nostre dame en Alberstad, ou les lays n'entrent point.

Estrange ceremonie en Alberstad.

Le penitẽt d'Alberstad nommé Adam & pourquoy.

Mines d'argent en Saxe.

Le terroir Saxon est fertil en toute sorte de viures & fruits, sauf la vigne, & s'y trouuent plusieurs mines d'argent, & d'Erain. En Goslarie, & autres diuers lieux dudit païs, on voit des fontaines, de l'eau desquelles on cuit & fait du sel tresblanc, qui est de grand proufit & reuenu au Prince, & commodité pour ceux du pays. Ilz sement du froument, & de l'orge, desquelz outre que ilz en font du pain tresblanc, & sauoureux à mãger ilz en composent encor de la ceruoise, en default de vin, de laquelle ilz boiuẽt si goulumẽt, & desmesurémẽt, que ceux qui versent ne sçauroyent fournir aux beuueurs, & parainsi on met vn grand pot sur table plein d'icelle boisson, chacun beuuant à mesme, ou en versans dans vne grand tasse qu'ilz mettent sur table, & se semonnent les vns les autres à dringuer, & faire caroux a toute outrance. C'est chose incroyable à dire combien ce peuple alteré aualle de ceste ceruoise, & combien souuent

Saxons excorbitãs à boire.

ilz se prouoquent à haucer le gobelet, voire y contraignent ceux qui les refusent, car il n'y a porc, thoreau, ny cheual, qui en aualast autant d'vne leuée quelque soif qui les saisist. Et ne leur suffist point d'auoir beu iusqu'à s'enyurer, ou rendre salement leur gorge: ains gist leur sobrieté à continuer & nuit & iour ceste honeste pratique de bien boire.

Pris des gloutons beuueurs.

Celuy qui boit le mieux de la compagnie non seulement en raporte il louange, & honneur de ceste vaillante yurognerie, ains est encor couronné de quelque gentil chapeau de roses, ou fleurs, & herbes souef flairantes, ou gaigne quelque autre gentilesse pour le pris de sa victoire.

Leur façon de faire s'est espandue par toute la Germanie, & tellement que on fait tout ainsi des vins forts & fumeux, que les Saxõs de leur simple Ceruoise, au grand preiudice de ceux qui les imitent.

Alemans en general grands beuueurs.

Tandis que ilz banquetent si quelcun passe pres d'eux, soit le maistre du logis, ou autre, se leuent tous ceux qui ont quelque verre plein, & luy presentent auec grand courtoisie à boire à sa bonne grace.

Ilz tiennent celuy pour leur ennemy, qui estant inuité à boire souuent, refuse, & sans rendre iuste raison, desdaigne de gouster auec celuy qui le semond, tellement que plusieurs fois ceste iniure est vengée ou par l'effusion mutuelle de leur sang ou par homicide. Les viandes des Saxons sont dures, mal aprestées & de grosse concoction: à sçauoir du lard, des saulcisses, ou andouilles sechées à la fumée, oignonds cruds, du beurre salé en plusieurs endroits ils font cuire le dimenche la viande pour en viure, & en vser tout le long de la sepmaine. Quant aux enfans, ilz ne les nourrissent point, comme nous faisons, auec de la bouillie, ains leur donnent la viande solide mais tresfort maschée par la mere, ou nourrice, qui la font aualler ainsi amollie à ceste tendre enfance: & c'est pourquoy les Saxons acoustumez déz le lait à ceste nourriture, sont plus robustes que les autres, & souffrent les incommoditez de la vie auec plus de pacience.

De pareille façon en vse l'on en Gascoigne.

Ilz ont langage particulier pour eux, mais quant à l'accoustrement & autres façons ilz sont semblables au reste des Alemans.

[Ie serois marry si taschant de r'afreschir la memoire de l'antiquité pour le plaisir du lecteur, ie laissoy l'estrange façon des Saxons iadis à se tondre, veu qu'ils coupoyent les cheueux de derriere, & vers la nuque, laissans croistre le poil par deuant, iusqu'à leur couurir la face: & que cela soit vray i'ay Sidonie Apollinaire pour auteur, lequel escriuant à Lampridie, tandis qu'il estoit en la court du Roy des Wisigoths Theodoric, qui pour lors faisoit sa residence à Bourdeaux, parle des Saxons en ceste sorte.

Quelle perruque portoyent iadis les Saxons.

Cy voyons les Saxons acoustumez iadis
A sillonner la mer, a paroistre esbahis
Et n'osans mettre pied par les terres voisines:
Les perruques desquelz, & cheuelures fines
Le fer par chacun bord derriere va coupant
Et les cheueux peignez on regette deuant:

Sidonie: à Lampridie en ses Hẽdecasyll.

Ainſi le poil coupé, le chef nud ſans nul' grace
Et couuert en demeure, & le front, & la face.

Saxons nommez Sicambres.

Puis aiouſte aux vers, adreſſant ſa parolle au Saxon qu'il nomme Sicambre, comme auſſi on nommoit iadis les François:

La nuque ainſi tondant, ô Sicambre vieillard
Lors que te vois vaincu, regettes autre part
Ta perruque en couurant ton front iadu derriere
Et d'vn poil nouuellet la couures la premiere.

Ie laiſſe le diſcours plus long & des Saxons & des Sicambres, iuſqu'à ce que & la France, & l'Angleterre nous y remettront, & ſi noſtre auteur y oublie quelque cas qui ſoit notable, ie me mettray en deuoir de ſouſtenir, & parer aux coups qu'il n'a peu porter, ou que peut eſtre il ne vouloit monſtrer à ceux qui ne luy ſembloyent aſſez adextrez à tel aprentiſſage.]

Du pays de Weſtphalie, & iuges eſtablis ſur les Weſtphaliens par l'Empereur Charles le grand. Chapitre 15.

Monts obnobies à preſent de Heſſe. Ptol. liu. 2. ch. 11. tabl. 4. d'Europ.

Amaſis fleuue. Sale fleuue. Druſe mourut en Alemaigne voy Dion. l. 55. Corn. Tacit. Annal. l. 1. Suetone en la vie de Octouian Auguſte. Strabon 7.

Voy Paul. Emile és Annales de France. 2.

Iuges ſecretz eſtablis en Vveſtphalie par le grand Charles roy Frãçois. voy les annales de France: & Auentin liu. 4. de l'hiſtoi. de Bauiere.

Ceſte façon reſſẽbloit preſque l'inquiſition qu'on pratique en Eſpaigne

Veſtphalie eſt vne region compriſe aux bornes, & limites de Saxe, ayant le Rhin au ſoleil couchant, le fleuue Wiſere au Leuant, le païs de Friſe au ſeptentriõ auec la Holande, & regardant au midy les mõtaignes de Heſſe, que Ptolomée apelle mõts Obnobies: de ces mõtaignes ſourt le fleuue Amaſis lequel trauerſant preſque toute la Prouince, paſſe par Padeburg & Munelter deux belles Citez, puïs ſ'eſcoulant par Phriſie, ſe va rendre en la mer Septentrionale. Eſt encor en ce païs le fleuue Sale renommé és hiſtoires des Romains, à cauſe que ce fut là que mourut Druſe beau filz de l'Empereur Octouian Auguſte. Ceſte region ainſi que tient Strabon, fut iadis habitée par les Bracteres, ainſi que la coniecture le mõſtre, d'autres diſent que ce furent les Sicambriens, alleguez par le meſme Strabon. Le premier qui contraigniſt ceux-cy à la foy Chreſtienne fut Charles le grand apres qu'il les euſt vaincus & affoiblis par guerres: Mais comme ſouuent ilz ſe reuoltaſſent, & venans à leur vomiſſement ils embraſſaſſent l'Idolatrie, faiſans banqueroute à la foy de l'Euangile, & ne tinſſent aucun compte du ſerment de fidelité fait deuant l'Empereur: Charles le grand, afin de tenir en haleine, & crainte ce peuple Barbare auec l'eſtonnement d'vne peine & ſupplice preſent, ordonna & eſtablit des iuges ſecrets par la Prouince: auſquels il donna puiſſance, que déz que quelcun ſe pariureroit, ou violeroit la foy promiſe, ou auroit commis quelque autre crime, que ſoudain on le priſt, & ſans autre forme de proces, ny aiournement, ou pourſuite, ny pretente ou congé de ſe iuſtifier, on le feit mourir: mais il y commiſt des gens de bien, & aymans equité, & iuſtice, afin que ſans raiſon on ne ſ'attaquaſt point à l'innocence de ceux qui n'offenceroyent point.

Ceſte façon de proceder eſtonna & effroya les Weſtphales,& les contraigniſt de ſe contenir en deuoir,voyans le plus ſouuẽt les ſeigneurs, & plus grands du païs brãchez par les boys,pour ſeruir de guide aux paſſans ſans qu'ils euſſent au parauant rien ouy dire de leur accuſatiõ: & s'ils s'enqueroyent de la cauſe & occaſion de tel ſupplice,ils n'auoyent autre cas pour reſponce ſinon que les iuſticiez auoyent faucé leur foy, ou commis quelque crime contre la Loy de l'Empereur: & dure encor' iuſqu'à noſtre temps ceſte façon de faire,qu'on nomme iugement ſecret.Ceux qui preſident à ce conſeil, ſont bien ſi preſomptueux qu'ils oſent entreprendre iuriſdiction ſur toute la Germanie, & portent le nom & tiltre d'Eſcheuins, ils ont des couſtumes fort ſecrettes,& quelques ſi occultes manieres de proceder au iugement des malfaiteurs,que iamais il n'a eſté poſſible d'en trouuer qui par pris, ou crainte en aye voulu reueler vn ſeul poinct ny façõ de faire. Auſſi la plus part des Eſcheuins ſont incogneus, leſquels vont çà & là par les Prouinces,notans & remarquans la vie de chaſcũ, & trouuans vn malfaicteur, le deferent en iugement,& l'accuſent,prouuant ce qu'ils impoſent ſelon ce qu'ils l'ont par leur ſecrette couſtume:leur ſentence eſtant enregiſtrée contre le delinquant accuſé, la mettent és mains des ieunes Eſcheuins, la charge deſquels eſt de la mettre en execution.

Auſſi fut elle ratifiée par Federic. 3. enuiron l'an de grace.1316.

Eſtrange façon de iugement.

Les criminels qui ne ſçauent rien de leur condemnation, ne ſe donnent garde, que quelque part qu'ils ſe trouuent on les empoigne, & ſont tout auſſi toſt deſpechez. Ceſte ſorte de iugement eſt à preſent fort abaſtardie, à cauſe qu'on y met des hommes de baſſe condition, & leſquels ſ'entremeſlent encor des matieres ciuiles, comme ainſi ſoit que iadis l'inquiſitiõ,& executiõ des crimes leur fut permiſe,& octroyée. Ceſte region Weſtphalique eſt froide extremément, deſtituée, & pauure de vin,& de froment, on y mange le pain fort noir, & la ceruoiſe ſert de boiſſon. Le vin qu'on y porte du Rhin eſt fort cher, mais c'eſt pour les plus riches,leſquels encor n'en vſent guere ſouuẽt .Les Weſtphaliens ſont ingenieux & bons guerriers, & de là eſt venu le commun dire que Weſtphalie engendre pluſtoſt des hommes vicieux & cauteleux, que ſotz, ou trop ſimples:& ſont ſuiets à l'Eueſque de Cologne.

Infertilité de Weſtphalie.

Weſtphaliẽs plus fins que ſimples.

De la Franconie,ou France Orientale, & diuerſes façons des habitans en icelle. Chap. 15.

D'où viẽt le nom de Franconie.

LA Franconie,ou France Oriẽtale eſt vne partie de Germanie, & cõme le cœur d'icelle ayãt pris le nõ des Sicambriens, qui furent appellez François du temps de l'Emp.Valentinian, à cauſe qu'ils auoyẽt ſurmõtez les Alans, voiſins des Gothz & Danoys. Ceſte regiõ à les païs de Sueue, & Bauiere au midy, le Rhin luy eſt au Ponant, les Boëſmes l'auoiſinent du coſté d'Orient & ceux de Heſſe & Thuringie peuples de Saxe luy ſont au Nord & ſeptentrion. Ceſte Prouince eſt cloſe,& enuironnée de grandes & treſeſpaiſſes foreſts, de hautes, & difficiles montaignes ſi

Valẽtinian Emp. & ſ aduint cecy, l'an 326. & ſous Conſtãtin le grãd, non du temps de Valentinian.

Aſſiette de Frãconie.

qu'à peine y peut on penetrer: mais au dedãs elle a vne belle planure, embellie de plusieurs villes bien murées & remparées, & d'vne infinité de chasteaux & grosses bourgades. La foreſt Hercinie est celle qui la ceignant à l'ẽtour auec des costaux tres-haules & aspres, luy sert comme d'vne muraille naturelle, & l'arrouſent les fleuues Sale (d'où est venu le nom de Salien & Salique) Mogan, qui est nauigable, Tubere, & Necchare.

Beauté du païs Francomen.

Riuieres de Frãconie.

Les vallons, par où courent ces riuieres, sont larges & de grand estendue ayans les coustaux voisins, chargez de bons vinobles, & le vin si delicieux qu'on en porte aux nations eſlongnées, l'achetans à cause de son excellence. Le terroir de ce pays, est assez sablonneux, & non pierreux, que du costé de Noricque, & là où il est auoisiné des riuieres, ainsi que Eneé Siluie le tesmoigne. Franconie est fertille par tous costez, rendant auec vsure toute sorte de grains qu'on y seme, & le legumage: & n'y a quartier en Alemaigne qui nourrisse de si beaux, & gros oignons, ne si belles raues & naueaux, ou des choux cabuz si excellans, & bien pommez. Aiouſtez y si voulez, la grande abondance de Reglisse, racine mielleuse, & tant requise, qui est telle que du terroir de la ville de Babemburg, on en charge à charretées pour en fournir les autres païs: on ne voit que de beaux vergiers chargez de toutes parts d'arbres fruitiers, & des prærties fort plaisantes & delicieuses, le païs est en somme bien garny de bestail, & grans troupeaux, & peuplé de plusieurs & infinis milliers d'hommes. Et à cause de la multitude des riuieres, aussi la pescherie y est à commandement, mais le deduit de la chasse plus encor, à cause que les seigneurs ont infinité de Buissons, boys, & parcs, ou ils nourrissent la sauuagine pour en auoir le plaisir: Leur font encor dresser des loges és Parcs, esquelles les bestes si retirent en hiuer, tant pour euiter les rigueurs du froid, que pour y vser de la pasture qu'on leur y apreste: de chasser à ceste venerie n'est permis sinon aux seig. & Gentils-hommes. Or la Franconie est departie sous la seigneurie, & suiection de cinq Princes, à sçauoir le Burgraue de Norimberg, & le Comte Palatin, Princes temporels, trois ecclesiastiques, qui sont les Eueſques d'Herbipoly, Maience, & Babemburg. l'Eueſque de Herbipoly, porte aussi tiltre de Duc, qui est cause que lors qu'il chante la Messe, il tient sur l'autel l'espée toute nue & baniere desployée. Ceſtuy le iour qu'il veut faire son entrée, & prendre possession de la chaire Episcopale, vient en la cité accompaigné, selon la coustume, d'vne grand troupe de Caualerie: & dés qu'il est en la ville il met pied à terre, & laissant tous ses beaux & riches habits, fault que se veste d'vn acoustrement gris, & de peu de valleur, & se ceigne d'vne corde: & equipé ainsi, s'en va la teste & les mains nues en grande humilité vers les Chanoines en l'Egliſe mere & Cathedrale, où ayant iuré & promis fidelité au Chapitre, il est mis & haucé en sa chaire & autorité. Mais auant tout cela, il est conduit deuant la representation & effigie d'vn certain Eueſque, & là on l'admonneste serieusement, & sans flaterie, de se gouuerner aussi bien, & sagement que celuy duquel il voit là l'image, lequel n'estant qu'vn pauure & abiect escolier, durant vne grand discorde aduenue en l'election, fut esleu comme par mespris, & toutesfois se porta il

Vins Franconiẽ.

Enée Syluie en la Geographie en l'Europe. cha. 39.

Abõdãce de Reglisse en Franconie, où.

Sauuagine nourrie pour le plaisir des seigneurs.

Quels sont les seigneurs à qui la Franconie obeyt. Herbipoly s'appelle en Alemãt Virziburg.

Comme l'Eueſque d'Herbipoly est mis en son siege.

en homme de bien, & gouuerna treſbien, & l'eſtat de l'Egliſe, & les affaires & police de la ville, & de tout le païs.

Princes nonreceus à l'Eueſché de Herbipoly.

Or nul enfant des Ducs ou des Comtes du pays eſt receu à ceſt Eueſché, ſeulement y appelle on & met en la dignité, quelqu'vn qui ſoit de la ſimple nobleſſe. Or font ils cecy, non que le reuenu de l'Eueſché ne ſoit ſuffiſant d'entretenir le train d'vn Prince & bien grand ſeigneur, veu qu'il eſt de grand proffit & puiſſance: mais c'eſt à fin que la dignité demeure és mains de ceux qui ſont chefs au chapitre, & de la nobleſſe du païs, de laquelle ſont choiſis la plus part des Chanoines. La preuouſté encor de l'Egliſe d'Herbipoly eſt & honorable, & ſeigneuriale, & fault que quand vn nouueau Preuoſt vient à ceſt office, qu'il aille viſiter pluſieurs villages & parroiſſes, ſur leſquelles il leue les diſmes, & là faire deffoncer quelques muids de vin au peuple, & y mettre des taſſes aupres à fin que chaſcun qui voudra, en puiſſe boire à ſa fantaſie.

Preuouſté de l'Egliſe d'Herbipoli.

Les Franconiens ne different, ny en habitude, ny proportion de corps, ny en façons d'habits au reſte des Alemans: & endurent fort le trauail, adonnez tant hommes que femmes à cultiuer les vignes, & ainſi perſonne ny eſt oiſif & ſans rien faire.

Ce peuple vend ſon vin preſſé de ſa pauureté, & boit la belle eau clere, car il meſpriſe la biere, & [illegible] rient compte de la ceruoiſe, voire ne ſouffre qu'on en porte en ſon [illegible]: Il eſt vray qu'à Herbipoly durant le temps du ieuſne on en y vend, mais c'eſt hors la ville & aux bateaux, à fin que ceux qui pour l'abſtinence ceſſent en ieuſnant de vin boire, ayent en lieu d'eau ceſte boiſſon. Le Franconien eſt inſolent, & fier de ſon naturel, ayant grand opinion de ſoy, & fort preſomptueux iuſqu'à meſpriſer tout autre nation & peuple, & ſont ſi piquans, & meſdiſans des autres que les eſtrangers qui frequentent & conuerſent auec eux, fils ne ſont trop legers en parolle, n'ont garde de leur dire le païs de leur naiſſance. Ceux qui ſouffrent patiemment leur gloire & arrogance ſont les bien venus, & les ſouffrent facilement d'habiter auec eux, & les ayant comme eſſayez auec ceſte façon rigoureuſe, les reçoiuent ſouuent pour alliez & leur donnẽt leurs filles, & parentes en mariage, d'où aduiẽt que pluſieurs de Sueue, Bauiere, & de Heſſe farreſtent & ſont domiciliez en Franconie. Les Franconiens ſont au reſte fort deuotieux, & ayment le ſeruice de Dieu, toutesfois ſont ils à preſens adonnez à deux grans vices, à ſçauoir au blaſpheme, & larcin, l'vn leur ſemble beau, & l'autre honneſte, & à eux permis & loiſibles dés long temps. Ils ont pluſieurs merueilleuſes & eſtranges façons de faire, leſquelles ie deſcriray, à fin que ce que l'on recite ailleur des eſtranges nations, ne ſemble faux, & ſoit acompté à fable. Les cinq ſepmaines qui precedent la natiuité de noſtre ſeigneur tous les Ieudis on voit de nuit les enfans, tant filles que garçons aller heurtans de porte en porte, & chantans des chanſons, qui contiennent la prochaine natiuité du ſauueur de tout le monde, & ſouhaitent le bon an à toute la compaignie, & pour ceſt office & meſſage plaiſant ceux qui ſont és maiſons leur donnent des poires, pommes, & noix, & d'autres les eſtreinent de quelque petite piece d'argent.

Ceruoiſe n'a permiſe de vendre en Franconie.

Mœurs eſtranges des Franconiens.

Vices du Franconien.

Ceremonies ordinaires en Franconie.

Auec quelle ioye ils reçoyuent & honorent la feſte de la Natiuité de noſtre ſeigneur, & ce dans les temples,non ſeulement le clergé, mais encor tout le peuple,on le peut recueillir en ce qu'on voit tous les ans en telle feſte la repreſentation d'vn enfant nouueau né, poſé ſur le maiſtre autel, à l'entour duquel les enfans & fillettes vont ſautans & dançans,& les vieux chantent auec vn accord ſemblable à celuy des anciens Corybantes, deſquels les fables portent qu'ils feſiouïſſoyent en Candie dans vne Grotte du mont Ida, & dançoyent autour du berceau de Iupiter iadis nourry,& eſleué en celle mõtaigne. Le iour des Calendes de Ianuier qui eſt celuy où l'an des Chreſtiens commence,& d'où nous prenons le commencement des ſupputations du cours du temps, on voit en Franconie, les parens & amys l'entre-acoſter, & ſe ſalüans enſemble, & touchans la main ſe ſouhaittent l'an nouueau pour heureux, & proffitable, & paſſent celle iournée feſiouïſſans,& banquetans enſemble. Et ſuyuans l'ancienne couſtume priſe de leurs ayeux,ils l'entr'enuoyẽt les vns les autres des preſens qu'on appelle eſtreines, & iadis les Romains les diſoyent Saturnales, à cauſe qu'on en vſoit ainſi entr'eux aux feſtes des Saturnales, & les Grecs les appelloyent Apophoretes. Sur ceſte façon de faire, l'année paſſée ie feis quelques vers en telle ſubſtance.

Corybantes,voy Ouid.ès faſtes.

Lactance de la fauce relig.liu.1. cha.13.

Eſtrénes ſont de longue & ancienne couſtume, voy Macrob. 1. des Satur.

Par huit iours continuz honorans ta naiſſance
O Chriſt vray fils de Dieu,& Dieu vray en eſſence!
Des himnes nous chantons:& puis à nos amys
Des preſens nous faiſons,qui de bon cœur ſont pris,
De Leuraux,ou Chappons,ou d'vn gaſteau inſigne
Où engrauée ſoit l'armoirie plus digne
De celuy qui le donne,ou dedans vn panier
Dix pommes nous mettons venans de l'Orengier,
Dix pommes nous mettons my vertes my dorées
En vn Vaſe de Buys:& diuerſes dragées
Dans vne taſſe d'or,pour en faire preſent
A l'amy pres de nous,& one du cœur abſent.

A la feſte de l'apparitiõ de noſtre ſeigneur(par nous ditte les roys) chacune maiſon fait faire vn gaſteau compoſé de farine blanche & pure, de miel,poyure & gingembre: puis eſt creé vn Roy en la façon qui ſ'enſuyt. La dame du logis eſt celle qui fait le gaſteau, auquel en le peſtriſſant elle met vne petite piece d'argent: puis le faiſant cuire en la braiſe & aſtre net, & bien chaut du fouyer, le depart & coupe en tout autant de pieces qu'il y a de perſonnes en la maiſon,& en donne à chaſcun la ſienne: Toutesfois en y a il des parties aſſignées, premierement à noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt,& à ſa glorieuſe mere la vierge Marie,& aux trois ſages qui le vindrent adorer,leſquels on dõne aux pauures pour Dieu. En la part de quiconque eſcheoit qu'on trouue la piece d'argent miſe au gaſteau, celuy eſtant ſalüé comme Roy, eſt aſſis en chaire & eſleué trois fois en hault auec ioye, acclamations & plaiſir de toute la compaignie: Le roy auſſi leué en hault a de la craye en la main droite,& toutes les foys qu'on le hauce,il

En France on y met vne febue.

e de la Natiuité de
le clergé, mais en-
tous les ans en tel-
é ſur le maiſtre au-
s & dançans, & les
anciens Corybans
n Candie dans vne
eau de Iupiter iadis
ndes de Ianuier qui
us prenons le com-
voit en Franconie,
ble, & touchans la
offitable, & paſſent
ſuyuans l'ancienne
s les autres des pre-
diſoyent Saturna-
es Saturnales, & les
de faire, l'année paſ-

us dittre les roys) cha-
e blanche & pure, de
la façon qui ſ'enſuyt.
l en le peſtriſſant elle
la braiſe & aſtre net,
autant de pieces qu'il
n la ſienne : Toutes-
noſtre ſeigneur Ieſus
trois ſages qui le vin-
ieu. En la part de qui-
ſe au gaſteau, celuy e-
é trois fois en hault a-
ignie: Le roy auſſi le-
les foys qu'on le hauce, il

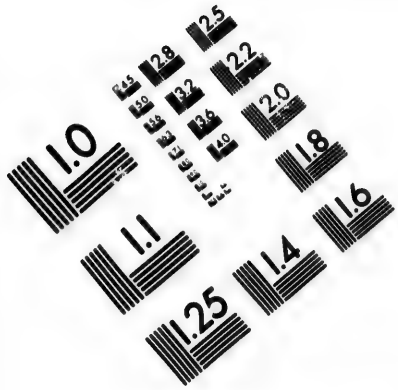

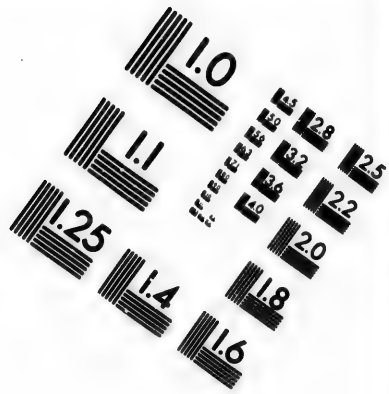

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

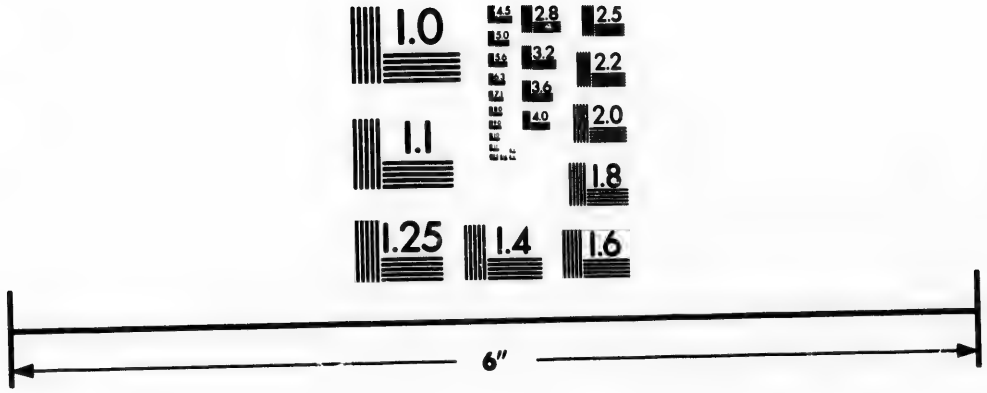

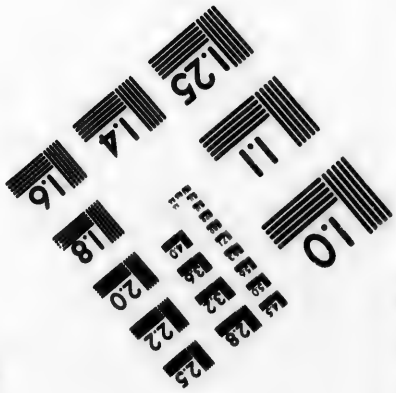

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 672-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Property of the Library

ce,il fait autant de croix au plancher de la sale, ou chambre où ils sont assemblez, d'autant qu'ils portent grand respect & reuerence aux croix comme le signe de grand effait, & qu'ils estiment les preseruer de grans inconueniens,& durãt les douze iours qui sont entre Noël,& la feste des Roys,il n'y a maison en Frãconie qui soit habitée,laquelle on ne parfume & encence auec encens,ou autre chose aromatique,& odoriferante contre la force des malins esprits,& pour obuier aux ensorcellemens des enchãteurs. Il n'est guere grãd besoing de dire auec quelle façon ils se gouuernent les iours gras qui precedent le Caresme : veu qu'on sçait comme le reste des Alemans,desquels les Franconiens ne degenerent, se gouuernent en ceste folle & debauchée feste. Car on y mãge & boit, & y fait tãt de sortes d'esbatemens,qu'il semble que iamais plus on ne doiue auoir la iouïssance de tel plaisir,& que l'endemain il faille partir de ce monde, & ce iour soit fait pour rassasier tout le desreglé apetit du corps,pour le dernier adieu de ses aises.Il n'y a si petit qui ne tasche d'inuẽter quelque nouueau ieu & spectacle,pour donner recreation & à l'esprit, & à la veuë des regardans,& qui puisse les attirer en admiration, & à fin que la honte ne les retarde de rien faire,ils se masquent & desguisent,les hommes vestans l'habit des femmes,comme elles aussi insolemment, & peu honnestemẽt vestent celuy des hommes. Les aucuns, voulans representer des Satyres, ou plustost des Diables,se paignent le visage de vermillon, ou d'ancre,& prennent des habillemens effroyables, & abominables: & d'autres vont tous nuds courans ça & là,de mesme façon que faisoient iadis les Lupercaux Latins,desquels ie pense que ceste vilaine coustume soit venuë & escoulée parmy nous. D'autant que cecy n'est en guere different aux ceremonies lupercales celebrées iadis par la ieunesse Romaine, & enfans des meilleures maisons au moys de Feburier, en l'honneur de Pan Lyrée: lesquels tous nuds,& ayãs le visage taint en sang,couroiẽt auec des fouets par la ville frapans d'iceux,tous ceux qui se leur offroyent au deuant:là où nos Lupercaux Franconiens frapent sans discretion,ny esgard de personne les passans auec des sachets pleins de cendre. C'est cas estrange que le iour des cendres en plusieurs lieux on voit que les garçons de toute vne parroisse s'assemblent, & prennent toutes les filles qui durant l'année auront frequenté les dances plus que les autres & les atellent comme cheuaux,ou iumens à vn chariot,sur lequel est assis vn menestrier sonnant & ioüant de quelque instrument, & les conduisent en cest equipage iusqu'à la premiere riuiere ou Lac qu'ils rencontrent.Ie ne voy aucune raison qui les meuue à ce faire, si ce n'est qu'on die que par ce moyen ils les vueillẽt purger des fautes par elles commises,de ne s'estre point abstenues de suyure leur legereté dançant ainsi contre le commandement de l'Eglise. A la my Caresme, & lors que l'Eglise nous enhorte de nous resiouïr, en mon païs la ieunesse s'assemblant fait vne effigie de paille,representant la mort ainsi qu'on a de coustume de la nous paindre & tirer, & la met au bout d'vn baston la portant par les villages voisins, non sans crier & braire,la venuë d'vne chose si gentille.Il y en a qui bienuiennent & caressent courtoisement ces porte-mort,& les repaissent de lait, pois, & poires sechées

Feste de mardy gras prises desidolatres.

Lupercaux à Rome voy Plutar. en la vie de M. Anthoine. Ouid. aux fastes. Virgil. 8. Eneid. Varron. 5 de la langue Latine. Pan Lycée. voy. S. Augustin. cité de Dieu, l. 18. ch. 17. Pausanie li. 8.

Ceremonie estrãge du iour des Cẽdres.

C'est le 4. dimẽche dit Lætare.

au four (viande de laquelle nous vſons en Careſme) & renuoyent ainſi la mort, laquelle par d'autres n'eſt ſi doucement traitée, à cauſe que l'eſtimans annonceuſe de mauuaiſes nouuelles, la chaſſent de leurs maiſons & limites auec iniures, & coups de baſton. En la meſme ſaiſon encore obſerue lon ceſte couſtume : les ieunes garſons de tout vn village entortillent quantité de fouërre autour de quelque vieille roüe de charette & la portãs ſur quelque haulte colline, ou couſtau, apres pluſieurs ieux & paſſetemps acouſtumez (pourueu que la rigueur du froid n'y donne empeſchement) eſquels ils paſſent le temps iuſqu'au ſoir, ſur le tard ils mettent le feu au fouërre, & voyant la roüe bien enflammée la gettent du haut en bas de ceſte montaigne: laquelle donne vn ſpectacle effroyable à ceux qui ne ſçauent la couſtume du païs, ſi que pluſieurs les plus rudes, eſtimẽt que ce ſoit le Soleil, ou la Lune roüer du Ciel en terre. Mais venuë la feſte de la reſurrection de noſtre ſeigneur, & la veille de Paſques quelque riche homme du village fait faire vn gaſteau ou deux, pour les garſons, & pour les filles pour gaigner leſquels, ſ'eſtant faite vne bien grande aſſemblée de peuple ſur le tard & dans quelque grand pré, ceſte ieuneſſe faut que gaigne les gaſteaux à la courſe. Le iour des dedicaces des Egliſes, & feſtes des ſaincts Patrons des Parroiſſes, dequoy on fait ſolennité annuelle, ſuyuant la bonne & ancienne couſtume des Chreſtiens, il n'y a Bourg, ny village, qui ne penſe faire grand honneur à la ſainteté du iour, en ſ'eſiouïſſant, & faiſant grand chere: c'eſt là que vient la ieuneſſe des autres lieux, non pour viſiter les ſaints lieux tant, que pour y voir, & frequenter les dances, où ils viennent embaſtonnez, comme ſ'ils alloyent à la guerre, laquelle ſouuent ils y rencontrent, ou eux-meſmes ſ'eſmeuuent, allans & reuenans à troupes, & le plus des fois ſ'en allans à leurs maiſons les teſtes rompues, & ſanglantes. Les trois iours que ſelon la Loy, & ordonnance Apoſtolique on celebre les proceſſions generales des rogaiſons auant l'Aſcenſion noſtre ſeigneur, en Franconie ſ'aſſembleront pluſieurs croix, ceſt à dire paroiſſes (car ainſi baptiſent ils le nom des aſſemblées du peuple marchãs ſous le ſigne de la croix de ſon Egliſe) & eſtãs dedans les temples vn chaſcun à part ſoy fait ſon chant, & priere, & non tous enſemble: & là les fillettes & petits enfans veſtus honneſtement, & gentiment marchent auec des chappelets de fleurs, & verdure, & de guirlandes ſur leurs teſtes, & des baſtons de Saule verdoyãt en leurs mains. Les Preſtres de chaſcune Egliſe & parroiſſe eſcoutent attentiuement le chant chaſcun de ſes parroiſſiens, tellement que ceux qui ont le mieux, & le plus doucement chanté, ont, ſuyuant leur ſentence, & ſelon l'ancienne couſtume & inſtitution, certaines meſures de vin pour deſalterer leurs goſiers enroüez. Durant les Feries de Pentecouſte preſque par toute l'Alemaigne on obſerue cecy: que tous ceux qui ont des cheuaux ſ'aſſemblent, ou qui en trouuẽt à preſt, & menent vn preſtre auſſi à cheual, lequel porte le ſaint Sacrement, & en ceſt equipage ils font le tour par tout le territoire chantans des hymnes, & oraiſons, & prians Dieu qu'il luy plaiſe garder les bledz, fruits, & moiſſons de tout peril, danger, & infortune : ſoit de bruiſne, greſle, orage, ou tempeſte. Le iour ſaint Vrbain, les vignerons és lieux où le vin croiſt,

Courſes d'enfans à Paſques en Alemaigne.

Comme les ſaints ſont honorez en Franconie.

Ceremonies aux rogations en Frãconie.

Benediction des champs le iour de la Pentecouſte.

mettent vne table en la place, ou autre lieu public la couurans d'vne belle nappe, de fueillages, herbes, & fleurs odoriferantes, & dessus posent l'Effigie & petite image du bien-heureux Eueſque : que ſi le iour eſt cler & ſerain, ils boiuent à grands traits & ſe reſiouïſſent en l'honneur du bon ſainct : mais ſi le Ciel eſt couuert, & qu'il pleuue, tant ſ'en fault que le ſainct ſoit honoré que pluſtoſt ils gettẽt cõtre ſon image de la bouë, & ſalliſſent d'eau orde & puante, & la nappe, & ce qui eſt deſſus. Car ils ſe font à croire que ſelon que ce iour ſe porte, que la vigne eſtant encor en fleur, en croiſt, ou diminue pour l'eſpoir de la vinée de l'an preſent.

Sotte & peu Chreſtienne façon de faire.

Le ſoir de ſainct Iean Baptiſte en toutes les villes, bourgades, & villages, de preſque toute l'Alemaigne on fait des feux de ioye, où ſ'aſſemblent hommes & femmes de tous aages, dançans & chantans tout autour du feu, y obſeruans encor pluſieurs ſuperſtitieuſes façons de faire. Et ſe font des tiſſus chapeaux & ceintures d'Armoiſe, & veruaine, & portent des bouquets de fleurs qu'ils appellent Eſperons, à cauſe qu'elles en ont quelque ſimilitude, & regardent le feu ſeulement par les entre-ouuertures de ces fleurs, eſtimans que ce regard empeſche que tout durant l'année ils n'auront plus aucune douleur aux yeux.

Feux de ioye la vigille ſainct Iẽ Baptiſte.

Ceremonies obſeruées à ce feu.

Ceux qui ſ'en veulent aller auant que le feu ſoit eſtaint, y gettent premierement les herbes deſquelles i'ay dit qu'ils ſe ceignent, & diſent telles ou ſemblables parolles : Auec cecy ſ'en aillent & ſoyent miſes à neãt & deuorées du feu toutes mes infortunes & malheurs. Deuant la Forteresse qui eſt au mont de la cité d'Herbipoly, ou Wirtziburg les Domeſtiques de la maiſon de l'Eueſque, font auſſi le feu dans lequel ils mettent des caques & barils deffoncez mis au bout de quelques baſtons, leſquels eſtans enflammez auec du ſalpetre & autres matieres, ils ſont eſleuez en l'air, de ſorte qu'ils ſont portez & lancez iuſques dans le fleuue Mogan : qui n'en auroit iamais l'experience, penſeroit que ce fuſt quelque dragon volant, & vomiſſant flammes ainſi qu'aucuns les faignent eſtre. En meſme ſaiſon ils font des pots de terre tous pertuiſez, que les filles ornent de fleurs, & roſes vermeilles, & puis y mettent vne chandelle allumée dedans, & les poſent ſur le feſte & ſommet des maiſons, pour y ſeruir de falots & de lampes.

Aux villages les garſons à marier portent des Pins tous entiers, & eſſartent, & en coupent tout le brãchage qui eſt en bas, & ornent, & embelliſſent le hault & cheuelure de l'arbre, de miroirs, pieces de verre, eſcuſſons & autres choſes reſplendiſſantes & qui reluyſent, laiſſans l'arbre ainſi planté tout tant que l'Eſté dure. En l'Automne les raiſins eſtant mœurs, il n'eſt permis à perſonne de vendenger ſans le congé du ſeigneur à qui il doit la diſme, & nul deuant l'autre, ains tous ceux qui ont des vignes en vn cartier vendengent enſemble, & le deſpechent en deux, ou trois iours, d'autant qu'on depart les cartiers chaſcun à ſon iour, ſuyuant l'ordonnance du ſeigneur, & aux vallõs on met au pied du vignoble qui eſt és couſtaux, ce qui apartient pour le diſmage. Ceux qui veulent vendenger plus tard que les autres, faut que non ſeulement ils ayẽt licence de ce faire, ains encor qu'à leurs propres deſpens ils facent porter les diſmes

au preſſouër du ſeigneur. Les vendanges finies, à cauſe qu'à Wirtziburg il y a des ieunes hõmes commis à controller ceux qui payent, ou font fraude à payer la diſme & font ſatisfaire à chacũ ce qui luy eſt deu, ces ieunes, tout finy qu'eſt chacun fait des torches de paille eſtans aux champs, qui y eſt apportée tout expres, & les alument, & entrent auec ceſte clarté le ſoir en chantant dans la ville: car ils eſtiment qu'auec ceſte ceremonie ils purgent & bruſlent l'Automne. Les Franconiens celebrent auec grand allegreſſe les feſtes des deux illuſtres & ſains Eueſques, Martin & Nicolas, toutesfois en diuerſe maniere: car à ſaint Martin on le feſtoye à table & en hauçant le goblet, & ſaint Nicolas eſt honoré à l'autel & Egliſe. Auſſi n'y a il homme tant ſoit il pauure ou chiche, & tenãt qui ne mange quelque volaille, ou piece de porc, ou de veau roſtie, & qui n'eſlargiſſe ſa conſcience & ſa bourſe à bien boire, d'autant qu'alors chaſcun taſte ſes vins nouueaux, & en fait taſter à ſes voiſins: voire à Wirtziburg & pluſieurs autres lieux en ce iour, on en donne pour Dieu aux pauures. On y fait combattre en vn parc, & cloſture deux ſangliers eſchauffez, & eſmeus, à fin qu'à coups de dens ils ſe deſchirent l'vn l'autre: & iceux mis à bas, & acablez de bleſſures le peuple en a vne partie, & l'autre eſt diſtribuée aux magiſtrats. Le iour S. Nicolas les enfans qui vont à l'Eſcole, eſliſent entr'eux trois, l'vn deſquels eſt l'Eueſque, & les autres ſont ſes diacres: ceſt Eueſque eſt le iour de la feſte conduit à l'Egliſe par toute la troupe des Eſcoliers, acouſtré & veſtu en habits pontificaux, auec leſquels il aſſiſte au diuin ſeruice: lequel finy, luy & ſes diacres ſ'en vont châter de porte en porte pour recueillir quelques deniers, & nient que ce ſoit aumoſne, ains ſeulement ſubuention charitable deuë à l'Eueſque. On aprend les enfans à ieuſner la veille dudit ſainct, auec ceſte ruſe que leur mettans le ſoir, lors qu'ils dorment, quelque piece d'argent dans leurs ſouliers, on leur fait entendre que c'eſt de la treſ-grande liberalité du ſainct Eueſque: & pour ceſte raiſon il y en a qui ieuſnent ſi obſtinément que pour l'eſgard de leur ſanté, on eſt contrainct de les forcer & cõtraindre de manger. Voila les couſtumes & façons de vie des Franconiens, & les ceremonies & ſuperſtitions, auſquelles ils ſadonnent le long de l'année.

Autant en fait on à Bordeaux en Gaſcoigne quand aucontroullement.

Tout cecy eſt aſſez indigne d'eſtre recité.

Du pays de Sueue, des mœurs tant anciennes que modernes des Sueues. Chap. 17.

Deſcription du païs de Sueue cõme il ſe comporte à preſent. Sabellique Enn. 6. li. 6. Lucan. liu. 2. de la guerre ciuile.

SVEVE prouince de la Germanie, eſt limitée de noſtre temps par ces bornes: les Bauieres luy ſont à l'Orient, vers l'Occident elle eſt iointe au Rhin & païs d'Helſace: le Midy luy preſente les Alpes, & au Nord luy giſt la Franconie. Elle à eſté ainſi nommée des Sueues peuple Scythique, & qui paſſa en Alemaigne de celle part de Sarmatie, où à preſent ſont la Pruſſie, & Liuonie, ainſi que tient Sabellique, & ſemble que Lucan le vueille approuuer quand il dit:

De l'extreme Aquilon les Sueues blondz-cheueux ſont venuz en ſa ſortie.

[Laquelle opinion eſt ſi certaine que les anciens ne l'ont pas doubtée, veu que Tacite deſcriuant les Germains les eſtend iuſqu'aux iſles ſeptentrionales,& à la terre des Goths,& des Suedes, & Ceſar en ſes Commentaires,& Strabon les diſent les plus grands peuples de la Germanie, tellement qu'ilz tenoyent les païs qui ſont compris dés le Rhin iuſqu'au fleuue Viſtule,contenant Saxons,Boeſmes, Moraues, & autres qui iadis furẽt compris ſous le mot de Slaue , quoy qu'ils fuſſent apellez en diuerſes ſortes,ſelon le païs que chacun habitoit. Mais du temps que regnoit en France & Alemaigne Clouis le grand, les Sueues laiſſans leur ancien domicile ſeſpandirent plus auant , & comme les autres Septentrionaux vindrent courir les terres de l'Empire,ſarreſtãs le long du Rhin, & aux ſources d'iceluy & du Danube pres les Alpes ſe faiſans ſeigneurs d'vne partie des Gaules & de la Germanie,& deſquels ſont ſortis ſans aucune difficulté les Suiſſes qui chaſſerent les Heluetiens iadis peuple ſi puiſſant, de leurs terres. Auſſi lyſez Strabon,& verrez qu'il diuiſe la Sueue en trois. La grande partie de laquelle il met en la grand Germanie du Rhin iuſqu'au Danube, l'autre en la foreſt Hercinie tirant vers l'Italie , & la troiſieme en la Gaule Celtique,où à preſent eſt le païs des Suiſſes. Or que les Sueues ſoyent ſortis des parties Boreales Pline le teſmoigne diſant : que les Iaſiges, & Sarmates tenoyẽt les chãps & planure, les Daces chaſſez par iceux auoyẽt les mõtaignes & foreſts pour demeure,iuſqu'au fleuue Pathiſſe , & q̃ la riuiere Amorois les ſeparoit des Sueues , & Royaume Vannian : Or l'apelle il royaume Vãnian, à cauſe qu'vn certain Vannie eſtoit leur Roy, & prince ſouueraĩ:& voila quãt à leur premier ſiege,& remuemẽt d'vn lieu ẽ autre: quãtau nom c'eſt choſe aſſeurée qu'ils le tiẽnent du premier roy qui regna ſur eux,qui fut des enfans de Tuiſcõ & ſe nomma Sueue , & fut ſon ſiege & Royaume és confins plus froids & ſeptentrionaux de la Germanie , & du temps duquel on tient que la grand Iſis vint en Alemaigne : ſoit que cela ſoit vray,ou non, ſi eſt-ce que Tacite tient que les Sueues adoroyent Iſis en grand reuerence , ou pour la memoire de ſa venue , ou enſeignez ainſi d'ailleurs.] Sueue fut premierement nommée Alemaigne du lac Leman,à preſent dit lac de Loſanne. [Ie ne veux icy laiſſer le lecteur en ſuſpens,& comme branſlant,veu les abſurditez qui ſenſuiuẽt de ces opiniõs ſi diuerſes de dire que la Sueue eſt ditte Alemaigne à cauſe du lac Leman & ne dire l'occaſion de ce Lac qui auoit ce nom, ains que iamais les Sueues y vinſſent habiter:or auons nous aſſez parlé cy deſſus du mot Alemãt & d'où il eſt venu:mais accorder ceſt article du lac ie ne puis, veu que les Sueues ont eſté dits Alemans , ains que occuper celle partie de Gaule, ou eſt ce grand lac de Lozanne. Flaue Vopiſque en la vie de Probe Emper. parle des Germains & Alemans , qui eſtoyent les Sueues , & dit qu'on les rechaſſa bien loing du Rhin , voyez le mot Alemant pluſtoſt en campaigne que la nation Germanique ſeſpandiſt en la Gaule:en laquelle ilz deſcendirent pour la premiere fois ſous l'Empire de Valentinian,mais ilz en furent chaſſez ainſi que le chante Auſone poëte Gaſcon , & natif de Bordeaux,citoyen toutesfois & Patrice de Rome aux vers qu'il fait à la louãge de Valentinian,& Gratian Auguſtes:& Ammian Marcellin ne le diſſi-

Tacite liure des mœurs des Germains.

Ceſar aux Commentair. liur. 4. Strabon 7.

Auentin liu. 6. de l'hiſtoi. de Bauiere.

En quel temps les Sueues coururent la Germanie:enuiron l'an de grace 500.

Suiſſes d'où deſcẽdus.

Diuiſion du pais de Sueue en trois.

Pline li. 4. ch. 12.

Beat. Rhenan. liur. 1.

Vannian royaume des Sueues de qui nommé.

Iſis adorée en Sueue voy Tacite.

Voy Ammian liur. 16. qui parle de ce lac ains que les Sueues ſortiſſent de leur pais ſeptentrional.

Ammian li. 27.

Auſone de la ſource du Danube.

mule point. Et le meſme Auſone parlant de celle victoire contre les Alemans, vſe de telles parolles.

Le Danube ie ſuis qui caché ſous le pois
D'vn rocher lentement ie coule, & puis accrois
Tout par tout diſcourant, quelque lieu que m'auance
Ie ſuis à vous ſuiet & à voſtre puiſſance
Soit qu'à demy gelé ie trauerſe les lieux
Habité par le Sueue hardy & furieux
Ou que ie voye encor gay les deux Pannonies
A voſtre mandement, & Empire aſſeruies.

C'eſt choſe ſeure que ceſte courſe recitée par le Poëte auoit eſté faite par les Alemans, & neantmoins il les apelle Sueues, & ce pendant ilz ne ſ'eſtoyent encor arreſtez pres le lac Leman, qui eſtoit ſouz la puiſſance des Romains: car voila deſia la ſeconde foys que les Sueues auoyent taſché d'enuahir ceſte prouince Romaine. Or que les Sueues fuſſent les ſeuls Alemans, & diſtinguez ainſi des Germains, Ammian parlant de Cõſtans filz du grand Conſtantin: lequel fut contraint de laiſſer Rome oyãt les nouuelles comme les Alemans ſe ruoyent ſur la Rhetie, voicy comme il en parle. L'empereur deſirant de ſ'arreſter quelque temps en la cité la plus ſuperbe & Auguſte de tout l'vniuers, pour y eſtre mieux à ſon aiſe, & iouyr de tout plaiſir à ſouhait, il eſtoit effroyé d'heure à autre des certains aduertiſſemens des courſes des Sueues en la Rhetie. Et parlant de leur deffaite, il leur donne le tiltre d'Alemans comme eſtans eux ainſi proprement apellez. Et Paul diacre parlant de Dociruf fuitif des Lombards & qui ſ'eſtoit retiré à l'Empereur Maurice, dit: Ceſtuy eſtoit ſorty du ſang des Sueues, c'eſt à dire Alemans, & auoit eſté nourry entre les Lombards, & creé leur Capitaine.]

Ammian Marcel. liu. 16.

Paul diac. liu. 8. en la vie de Maurice.

Sueue donc eſt celle qui contient la plus part des hautes Alemaignes eſtant arrouſée de ces deux riuieres tant fameuſes le Rhin & le Danube: le premier ſ'engoulphe d'vn pas aſſez lent & court voyage, & flux en l'Oceã du coſté d'occident: là où le Danube au contraire prenant ſa courſe vers l'orient, apres auoir arrouſé pluſieurs Prouinces, & ſ'eſtre eſgayé d'vn lõg trait par les païs d'infinis peuples ſe va rendre en la mer Pontique ou Maiour. Le terroir de Sueue eſt meſlé de montaignes & vallons ſ'eſtendans en belle planure: la terre y eſt fertille comme celle qui n'eſt en friche, en lieu quelconque, ſi ce n'eſt où les lacs, les boys, ou les montaignes ont leur place & aſſiette. Il ya pluſieurs boſcages & foreſts, & c'eſt pourquoy les habitans du païs ſont grands veneurs, & adonnez à la volerie du gibier, & autre ſorte de tendre aux oiſeaux: les bleds & fourment y croiſſants en abondance, & bien fournie de beſtail de toutes ſortes. Les vallons y ſont arrouſez ſans ceſſe d'vne infinité de flotellans ruiſſeaux, & gentilles riuieres qui engreſſans le plat païs, ſ'en vont tous ſ'eſcouler & rendre dans le Rhin, ou Danube. En ſomme toute la prouince iouiſt d'vn air ſerain & ſalubre, eſt embellie de belles & riches villes, & citez, de chaſteaux, bourgs,

Cours diuers des deux riuieres le Rhin, & le Danube.

Condition du païs de Sueue.

Les mariages du païs de Sueue.

& villages:les forteresses y sont plantées en telle sorte que l'art & la nature trauaillent à les rendre presque inexpugnables : & quant à ce qui touche la chrestienté:les grands & somptueux temples,les colleges,monasteres & conuens de diuerses religions, & professions n'y manquent, & les Eglises royales,& parochialles y sont en beau nombre. Les montaignes y sont fertilles en mines d'argent,de fer,& plusieurs autres metaux.Le peuple y est en grande & presque infinie multitude,fort, audacieux & hardy, belliqueux,de belle & grande stature ayans blonds les cheueux,beau visage,& bien pourfilé & ayant gentils traits, gens d'vn singulier esprit & bõ entendement, & lesquelz Plutarque apelle les plus excellens de toute la Germanie.

Voy Lucan. li.1. Silie Italiq.li.2. Claudian liu.1.

La gloire de ceste nation s'est tellement iadis estendue que d'icelle sont sortis (ainsi qu'on trouue par les histoires) il y a long temps des Princes qui par leur vertu & proüesse sont paruenus à l'Empire, & lequel à demeuré plus d'vn siecle en leur maison & famille. Mais ceste regiõ depuis ayant esté rendue vefue & orpheline de ses Princes, ne sçay par quel malheur, ou fai-neantise, s'est arrestée & a reculle estant au plus grand cours de ses forces & vigueur, & est tellement aneantie,qu'il semble que elle n'aye plus aucun moyen, ie ne diray pas d'estendre & augmenter sa gloire & grandeur, mais encor de deffendre le peu qui luy reste de bonne fortune. De ce peuple parle ainsi Cesar en ses Commentaires : Le Sueue est vn peuple fort grand, & adonné aux armes plus que tout le reste des Germains:On dit qu'ilz ont cent bourgades & cantons, chacun desquels fourniſt tous les ans mille soldats bien aguerris, lesquels sortent hors de leur païs pour guerroyer leurs voisins,ce pẽdant ceux qui demeurent à la maison trauaillent tant pour se nourrir, que pour alimenter & fournir aux frais de ceux qui vont à la guerre, & lesquels au bout de l'an vont aussi à la guerre, les autres venans se rafreschir. Et par ce moyen ilz ne laissent iamais de cultiuer leurs champs, & si ne discontinuent aucunement de suyure l'exercice des armes : aussi n'ont ilz champ, ny terroir qui soit à quelcun en son priué & particulier : & ne leur est permis d'arrester plus d'vn an en vn lieu pour y habiter.

Il entend icy parler de Federic 1. & 2. & de Henry & Conrad : qui furent Roys de Suene.

Cesar Cõmẽt.li.4

Champs commũs iadis entre les Sueues.

Vie rude des anciens Sueues.

Or ne viuent ilz guere de pain, mais le plus de leur manger est du lait & de la chair, s'adonnans sur tout à la chasse : ce qui leur accroist & nourrist leurs forces, & cause que ilz sont de si belle stature, tant pour l'esgard de la viande qu'ils vsent, & des exercices esquelz s'occupent tous les iours, que pour estre en grande liberté, comme ceux qui font tout ce qui leur vient en fantasie, n'estans accoustumez dés leur enfance à deuoir quelconque, ny assuiettis sous la rigueur de quelque discipline.

De cest habit voy Higmie li.1.c.7.

Et se sont tellement endurcis au trauail, & habituez en ceste coustume, que iaçoit que ilz habitent en vne region,tresfroide, si n'ont ilz autre habit que des peaux, lesquelles encor sont si petites, courtes, & estroites que la plus grande partie du corps en demeure à descouuert, & qui plus est, ilz se baignent souuent éz riuieres. Ilz permettent aux marchans l'entrée en leur pays, plus pour leur vendre le pillage que ilz font en guerre, que de desir qu'ilz ayent qu'on leur aporte rien de pays estrange.

Voire ne prennent plaisir à estre bien montez, comme font les Gaulois qui achetent à grand pris leurs montures, veu que ceux cy se contentent des haridelles qui naissent en leur païs & les acoustument si bien au trauail que par vn long vsage il les rendent bonnes pour le seruice. En guerre souuent ils descendẽt de cheual pour combattre à pied, aprenãs à leurs cheuaux à ce pendant ne bouger de leur place, & soudain la necessité le requerant ne faillent de remonter. Et ny a rien qu'ils estiment plus vilain, ou qui mieux ressente sa couardise, que d'vser de selles, tellemẽt que quelque nombre de caualerie qu'ils voyent ayant les cheuaux sellez, ils ne craignent à peu de force d'y dõner dedans, & les assaillir. Ils ne souffrent qu'õ porte du vin en leur terre en sorte quelcõque, disans q̃ cela amollist & oste la force aux hõmes pour le trauail, & ne sert qu'à les effeminer. Et estimẽt que ce soit l'honneur de toute leur nation, s'il y a grand païs voisin d'eux qui soit en friche, d'autant que c'est signe qu'il y a grand nombre de citez, & de peuples qui n'ont peu soustenir leurs assaults & grande puissance. Tellement que d'vn costé des Sueues il y a plus de 600000. pas de terroir & finages vague, & sans aucun labourage. Cornille Tacite encor parlant de l'assiete d'Alemaigne & mœurs des Germains, dit ainsi des Sueues. Quoy que les Germains soyent distinguez entr'eux, ayant chacune Prouince son propre nom: si est-ce que l'apellation de Sueue leur est commune & generale. La gentilesse de ce peuple est de s'accourcir les cheueux, en les entortillant & noüant par dessus la teste, car c'est ainsi que les Sueues estoyent recogneus des autres germains, & qu'entr'eux les libres & francs estoyent discernez d'auec les serfs & esclaues. Aussi entre les Sueues, tous les francs laissoyent croistre leurs cheueux herissonnez iusqu'à leur plus grande vieillesse qui leur pendoyent par derriere, & souuent les noüoyẽt en vn toupet sur le sommet de la testẽ: toutesfois les Princes les auoyent & portoyent mieux peignez & ageancez que les autres. En certaine saison de l'annee ils s'en alloyent en vne foreſt sacrée, tant par l'ordonnance & superstition apriſe de leurs maieurs, que d'vne grande & effroyable reuerence qu'ils portoyent au lieu: y alloyent, dis-ie, certains deputez & comme legats de chacun cartier & peuple de la Germanie: & là massacrans vn homme, & le sacrifians en vn lieu touffu, & fort couuert d'arbres, ilz faisoyent d'estranges, cruelles & abominables ceremonies. Et entroyent en ce saint pourpris boscageux auec ceste façon de faire: Il ne fut permis à aucun d'y mettre le pied, sans auoir les mains liées de quelque lien, afin de se recognoistre moindre que les Dieux, & de voir par là quelle est la puissance de la diuinité, que si fortuitemẽt il tomboit par terre, ne luy estoit loisible de se leuer, ains se trainoit par terre: & tendoit à ceste folle superstition, qu'ilz recognoissoyent celuy d'où leur sang auoit origine, & le lieu où Dieu regnoit, & regissoit tout le monde, & que le reste de la terre leur obeissoit, & estoit suiette. Vne partie encor des Sueues (comme dit est) ainsi que tesmoigne le mesme Tacite, sacrifioit à la Déesse Isis: & au reste tout ce qui estoit peculier aux Germains, & les façons de vie des autres voisins, estoyent suiuies & imitées par les Sueues. [Les armes desquels furent iadis telles que descrit Agathie, lors qu'il dit parlant

Iusqu'icy sont les parolles de Cesar. Tacite liure des mœurs des Germains.

Cecy est referé par Sidonie à tous les Sicambriens.

Estrãges & cruelles ceremonies des Germains.

Gothis secourus par les Alemãs. Agathie li. 2. de la guerre Gothi.

dit parlant de Leuthure & Bulthin Alemands c'eſt à dire Sueues, qui menerent le ſecours aux Goths contre les Romains. Les ſoldats (dit-il) remplis de bõne eſperance ſ'aſſeuroyent, & chacun apreſtoit & acouſtroit ſes armes à ſa fantaſie : les vns aiguiſoyent leurs haches, les autres leurs iauelots, & r'acouſtroyent ce qui eſtoit rompu, ou deſcloué: Ainſi les armes de ceſte nation ſont de peu d'eſtoffe, & leſquelles n'ont guere grand beſoing pour les embellir de la main de l'ouurier. Veu qu'ilz ne ſçauent que c'eſt que de corſelets, cuirace, cuiſſots, greues, ny ſoleretz, ny de moriõs, ou ſalades, entant que la plus part vont ayans la teſte nuë au combat. Puis aiouſte, l'eſpée leur pend ſur la cuiſſe gauche, & l'eſcu ſur le coſté, l'arc, la fonde & autres inſtrumens de trait ſont hors de leur vſage : ſeulemẽt ont des doloueres, & haches, & petits dards à la mode & couſtume de leur pays, auec leſquels ils font de grands choſes eſtans en bataille, & ſur tout ſ'ilz peuuent venir aux aproches, & attaquer leur ennemy : Voila ce qu'en dit Agathie. Au reſte, ayant les Romains attirez les Sueues à leur obeiſſance & amitié, ilz leur feirent ceſt honneur, qui leur demeura pour priuilege iuſqu'à noſtre temps, d'eſtre touſiours les premiers en l'armée, & d'auoir la pointe aux combats pluſtoſt que autre nation quelle que ce fut.

Armes anciẽnes des Sueues.

Priuilege donné par les Romains Empereurs aux Sueues

En combien de lieux ce peuple ſ'eſt eſtendu, & en quel païs il a planté ſes enſeignes auant que eſtre vaincu par les François, ie le diray le plus ſommairement qu'il me ſera poſſible, aſſeuré que le lecteur diligent ne ſe faſchera de ma curioſité, qui me trauaille pour luy donner dequoy ſe paiſtre, & contenter. La premiere courſe faite iadis par les Sueues fut dés le tẽps que Pyrrhe Roy Epirien, feit la guerre aux Romains, car les Sueues Sennoniens, deſquels parle Tacite, vindrent courir iuſqu'aux terres d'Italie, & ſ'arreſterent le long de la mer Ionique, qu'à preſent on apelle le goulphe de Veniſe : & dequoy fait aſſez de foy Iornandé en ſa guerre Gotthique, tellement que par ce qu'il en dit, on peut recueillir que les Sueues tenoyẽt encor la Dalmatie du temps de l'Empereur Iuſtinian.

Lambert Schafnaburg. en la vie de Henry 4.

1. Courſe des Sueues. Voy Polibe liur. 2.

Iornand. li. de la guerre Gotthiq. & des ſucceſſions des temps.

Seconde courſe des Sueues.

Apres, leur ſecond voyage ſ'adreſſa és lieux, où à preſent eſt le païs de Boëſme, Luſatie, Miſnie, Sleſie, Morauie, & Auſtriche, pres & le long du fleuue Albis: & cecy aduint du temps de l'Empereur Iuſtinian, ce que teſmoigne Procopie diſant: Apres ceux-cy ſont les Toringes gens barbares, leſquelz par l'octroy & permiſſion d'Auguſte Ceſar tindrent celle terre, pres leſquelz furent les Bourguignons, & vers l'Aquilon ſont les Sueues: & ſont les Sueues vn peuple puiſſant & libre, & qui de long temps iouiſt de ces terres. Les autres courſes & voyages ſe recueillent aiſément, comme celle qu'ils feirent en Weſtphalie & Heſſe, ainſi que le deſcrit Ceſar en ſes Commentaires de la guerre Gallique, où ie renuoye le lecteur: Or que les Sueues ſe ſoyent ruez ſur les terres Saxonnes, qui eſtoyẽt les Weſtphaliens, & Heſſiens: liſons Paul diacre en l'hiſtoire des Lombards: où il parle de la paix faite entre les Saxons, & Munnole & de l'occaſion d'icelle, & dit ainſi: Leſquels (c'eſt à dire les Saxons) de retour que furent en leurs terres, les trouuerent occupées par les Sueues & autres nations, contre leſquelz comme ilz feiſſent guerre, ilz furent rompus, n'ayans voulu accepter les conditions aſſez raiſonnables de paix par les Sueues propoſées:

Procop. liur. 2. de la guer. Gotthiq.

Troiſieſme courſe des Sueues.

Ceſar 1. & 4. de la guerre Galliq. & Tacit. liu. 2. de l'hiſtoire d'Auguſte.

Paul diac. hiſtoi. Lombard. liur. 1. chap. 6. & 7.

ce qui aduint peu de temps apres la mort de Iuſtin Empereur.

Quatrieſme courſe des Sueues. voy Luithprand liur. 4. ch. 12. & Otho Friſinghiſ liu. 1. cha. 8. de la vie de Federic Emp. 1. de ce nom.

Le quatrieſme voyage des Sueues, fut où à preſent eſt celle grand eſtendue du païs Lorrain, ſelon l'ancien denombrement de ſes Prouinces, & d'Helſace, en quoy eſt compriſe la nation Bourguignonne: mais en cela il fault touſiours venir là, que les Alemans d'outre le Rhin eſtoyent cõpris la plus part ſouz le nom de Sueue, ſuyuant ce qu'en auons allegué de Tacite.

Cinquieſme courſe des Sueues.

Leur cinquieſme deſbord fut en la Rhetie, qui à preſent eſt proprement la Sueuie, à cauſe qu'ilz ſ'y arreſterent, & comme plus tard ils y ſont venus, auſſi en ont ilz laiſſé le nom à la contrée, ce qui aduint du regne de l'Empereur Honorie, quoy que aucuns ſe couurãs de l'hiſtoire de Vellée, veulent dire que cela fut du temps d'Octouian Auguſte, mais ce n'ont eſté les ſeuls Sueues qui ont iadis couru ce païs, & qu'auſſi il apert que ailleurs ilz adreſſoyent leurs voyages.

Vopiſque en la vie d'Aurelian & de Probe.

Il eſt vray que ſouuent ilz taſcherent d'y mettre le pied, mais ilz en furent chaſſez, cõme durant l'empire d'Aurelian, & Probe, que les Alemans feirent de ſi grandes courſes par les Gaules & la Germanie: mais ils furent deffaits par les Romains, & y perdirent tout ce qu'ilz auoyent butiné en leurs courſes & rauages.

Ammian Marcellin liur. 16. & 17.

Et du temps du grand Conſtantin ils auoyent ſi bien beſoigné, qu'ilz eſtoyent venus à bout de leur affaire, ſ'eſtans faits preſque paiſibles poſſeſſeurs de Rhetie: Mais Conſtans fils du grand Conſtantin, & Iulian l'Apoſtat leur rompirent pour ce coup là leur entrepriſe. Et autãt leur en aduint lors que Gratian tenoit l'Empire, car ily y furent bien frottez, & forcez de ſe retirer auec leur courte honte: ce que Auſone Poëte chante, diſant:

Auſone.

Nonce ie veux voler deſſus l'onde Pontique
Pour courir annoncer à Valens, cure vnique
Du Ciel, ceſte nouuelle, & raport bien-heureux
Que par fer, fuite, & feu le Sueue furieux
Eſt accablé & mort, & plus le Rhin n'incite
Le Gauloys de l'auoir pour deffence & limite.

A la fin tant feirent ces barbares d'eſſays contre la region qui à preſent porte leur nom, que elle leur ceda, & demeura pour gage & habitation durable, & ce comme i'ay dit eſtant Empereur Honorie, car quelque effort qui y ſceut faire Stilicon, ſi demoura le champ aux Sueues, fuſt que Stilicon conniuaſt, & ne vouluſt y aller à toute force, ou que ſes ennemys eſtoyent plus gaillards que ſes bandes & gendarmerie, ou comme il eſt plus vray-ſemblable, que craignant que ceux-cy ne ſalliaſſent auec Attile, lequel auec grande puiſſance venoit ſur les terres de l'Empire, & ne cauſaſſent la ruine entiere du nom & pouuoir de la Monarchie des Romains. Or que il y euſt paix entre les deux nations Romaine, à ſçauoir, & Sueue, Claudian, qui eſtoit de ce meſme temps le teſmoigne, diſant:

Claudian à Honorie Emp.

Borée va tremblant, qu'vne ſeule ſecouſſe
L'ait ainſi deſarmé, & preſque ſ'en courrouce
Et les vents Aquilons de t'obeyr contrains

Voyent sur les deux bords des grands fleuues Germains
Les passans, de quel main le Sueue trauaille
Et comme auec le fer la terre il desentraille,
Et deux terroirs voyant, s'enquierent qui des deux
Est au Romain puissant, ou au Sueue hideux.

Et quoy qu'il en soit, & en quelque temps que les Sueues ayent osté la Rhetie aux Romains, si apert il, que du temps de l'Empereur Zenon, que Theodoric roy Goth fut receu & ioint à la societé de l'Empire, le païs de Sueue, ia suiet aux Romains, sous ce nom fut donné par le Goth à vn nommé Fribade en tiltre de Duché, & y feit presidant vn nommé Seuerian Comte, pour faire à chacun iustice. La derniere course des Sueues fut en Gallice en Espaigne, iaçoit qu'il y en ayt deux precedentes, l'vne à Wittemberg, du temps de Valentinian, & au parauant, cõme on peut recueillir de Tacite sous l'Empire de Tibere: & l'autre en Italie du costé de Tirol & Istrie, & lesquels furent vaincus pres le lac de la Garde sous Galié Empereur: & depuis y rentrerent du tẽps d'Honorie par les ruses & meschãceté de Stilicon qui conspirant contre son seigneur les y feit passer, mais ce fut à son preiudice, car il fut occis auec son filz qui estoit encor payen, & lequel il vouloit faire Empereur pour la ruine des Chrestiens: La derniere donc fut celle qu'ilz feirent passans en Espaigne, où desia ils auoyẽt esté sous l'Empire du susdit Galien, & prindrent la cité de Tarrascon, ainsi que tesmoigne Eutrope: mais ce voyage que ie dis à present fut depuis, à sçauoir lors que les Wisigoths tenoyẽt les Espaignes & que Theodoric regnoit sur eux, lequel eut plusieurs guerres auec les Sueues, & ruina presque toute leur race, à cause qu'ils auoyẽt conspiré contre luy, toutesfois ayant fait mourir deux de leurs Roys regnans en Galice, à sçauoir Reciaire, & Achiulphe il pardonna à ce qui restoit, par le moyẽ des Eueſques qui l'en prierent. Tout ce discours en est fait par Iornandez Alan en sa guerre Gothique. Et de ces roys du sang de Sueue, les princes Portugais estoyẽt descẽdus iusqu'à ce q̃ Alphonse prince Lorrain y chãgea la famille: car Theodoric, cõme dit Iornãdez, permit aux Sueues d'eslire sous son obeissance & hommage vn Roy de leur nation: & voila quant à ce qui restoit à recueillir de nostre auteur pour l'embellissement de son œuure: parainsi pourſuiuons ce que il en dit.] Mais les mœurs des Sueues ont esté changés depuis ce temps, que dis-ie des Sueues, mais bien de toutes les nations, & ce qui est le plus à plaindre, c'est que tout est allé touſiours en empirant. Car à present les plus riches, & puissants d'entre les Sueues presque touts s'adonnent à l'estat de marchandise, s'assemblans en vne troupe & societé, & font vne bourse commune, où chacun sçait quelle somme d'argent il y doit conferer, auec laquelle ilz achetent non seulement des soyes, espiceries, & drogues aromatiques que on tire & porte des pays estrangers, & outre-marins: ains encor s'amusent à des quinquelleries & petitz fatraz, comme cueilliers, esguilles, miroirs, poupées, & autres telles denrées, achetent aussi pour garder les vins, & les bleds. Ce que ie ne loue pas grandement, veu que ceux-cy achetãs à bõ marché, ce que puis apres il reuẽdent au double, ne portẽt

Zenon fait ẽsort de l'Emp. Theod. roy des Gothz.
Paul diacre li. 6. en la vie Odoacre.
Voy Castiodore en l'Epist. de diuerses cognitions.
Corn. Tacite li. 3. des annal.
Voy Beat. Rhenan de la Germ. liu. 2.
Voy Eutrop. li. 9. Aurela sext. en la vie de Claudie Empereur.
Trahison de Stilicon. voy Iornand. liu des succes. des temps.
Ce fut Theodoric 2. qui regnoit l'ã de grace. 476.
Voy Ritie, des Roys d'Espaigne liur. 1.
Rois Sueues occis en Espaigne par les Goths.
Iornand. en la guerre Gotthiq.
Princes Lorrains en Portugal.
Marchans dommageables en Sueue.

Grand subiection des Sueues.

pas ſeulement preiudice au pauure laboureur,ou artiſan, qui eſt contraint l'acheter deux fois plus que il ne l'a vendu, ains encor à toute la Prouince qui eſt contrainte acheter de ces grifons , & à leur mot le bled & vin , à cauſe que ces galans ont des lettres des Princes, deffendans de prendre ailleurs viures que ez lieux où ſont leurs marchez , comme à Stugarol,& autres villes,où ſont les Magaſins de ces gabeleurs & brigans.

Bien eſt vray que ce ne ſont point eux qui exercent le trafic , mais ont des facteurs, leſquels ayans recueilly l'argent de la marchandiſe enſemble auec le prouſit en rendent fidelemẽt compte à certain temps à leurs maiſtres. Ceux de bas eſtat en Sueue l'art & meſtier auquel ils ſ'employent le plus,c'eſt à faire des toiles,& y ſont tellement adonnez & ententifs , que durant l'hiuer en pluſieurs endroits on voit non ſeulement les femmes & filles,ains encor les hommes & garçons prendre la quenoille,& filer auec les femmes.Ils font certain drap de lin entretiſſu de coton,qu'ils nommẽt Pargath,& du treillis qui eſt tout de toile, lequel ils apellẽt Golſch en leur langue. On tient que les ſeulz tiſſerans d'Vlme , font tous les ans de ces deux ſortes de toiles,le nombre de deux cens mille pieces: & par là chacũ peut eſtimer combien eſt-ce,qu'on en fait ailleurs,& combien incroyable & non poſſible à comprendre,eſt la quantité du reſte qui ſe fait par toute la Prouince. On en depart aux nations plus eſtranges , mais vne des plus belles deſpeches en eſt faite aux foires de Franc-fort deux fois l'année qui tournent à vn treſgrand prouſit à toute la nation & peuple de Sueue. Et d'autant que touſiours la vertu eſt ſuiuie du vice , & qu'il n'y a rien ſouz le Ciel qui ſoit parfait,les Sueues ſont fort enclins à lubricité, & paillardiſe, & les femmes d'auſſi bonne compoſition que les hommes les ſçauroyent ſouhaiter : & l'vn & l'autre ſexe commenceant preſque auant l'aage à ſe meſler de ceſte ſaleté,& bien tard ſ'en repentent,& retirent. Ie penſe que ce vice y pullule de ceſte ſorte,d'autãt que les prelats n'y pouruoyẽt point par corrections & cenſures eccleſiaſtiques, nomplus que on ne fait és autres païs & Prouinces de la Germanie,& ne puniſſent par excommunication ces paillards publiques,les larrons, adulteres, voleurs & rauiſſeurs du bien d'autruy.

Hommes fileurs en Sueue.

Grand quantité des toiles d'Alemaigne.

Paillardiſe des Sueues.

Tiltres des vices de chacune des nations Germaniq.

Auſſi court-il vn prouerbe commun que le ſeul païs de Sueue , ſuffit à fournir toute l'Alemaigne de femmes qui ſ'abandonnent : tout ainſi que la Franconie fait largeſſe de brigans & de gueux & caymans , Boëſme de Heretiques , le païs de Bauiere foiſonne en larrons , les Souiſſes en bouchers & maquereaux,les Saxons en beuueurs,& yuroignes,cõme la Phriſie & Weſtphalie formillent en faux teſmoins & parjures,& la marche du Rhin en goulus & gourmands.

Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de leurs loix anciennes & mœurs desquelles on y vse à present. Chap. 18.

BAuiere Prouince de la Germanie fut nommée ainsi p les Auares peuple laissé là du reste qui demeura des Huns en Alemaine, & qui s'arresterent en ce païs, & premierement ditte Auarie, mais par l'addition de la lettre B, fut du depuis dicte Bauarie, & Bauiere. D'autres tiennent & c'est la plus veritable raison, qu'elle fut ditte Bauare des Boies peuples de Gaule (où à present est le Bourbonnois) qui s'arresterent, & habiterent en icelle Prouince: laquelle fut iadis appellée Norique: & a vers l'Orient le païs d'Hongrie, à l'Occident le duché de Sueue, au midy l'Italie, & au Nord la Franconie & les terres & païs du royaume de Boësme. Et est arrousée de ceste insigne fleuue le Danube, lequel y vient du païs de Sueue auant, & comprent ceste region sous soy les païs d'Austriche, Stirie, & Carinthie, entant que les hommes se ressemblent en mœurs, façons de faire, & langage, & qu'au reste ils estoyent iadis contenus tous sous le nom de Noriques.

Voy Auentin liu. 1. de l'hist. de Bauiere. Marlian sur les Comēt. de Cesar. Descriptiō de Bauiere. Ptholom. liu 2. chap. 14. Tab. 5. d'Europe.

[Les Annalistes de Bauiere (ainsi que i'ay dit au païs & description de Boësme) tiennent que les Boioariens sont descendus de l'Armenie, ce qui n'est pas trop impertinent à dire, ny malaisé à le croire, veu que les premiers remuemens des peuples, se feirent là apres que Noé fut sorty de l'arche le grand deluge estāt cessé, mais de dire que ce fut vn Boioger roy qui ayt donné ce nom au païs, ce seroit s'abuser, veu qu'encor du temps de Cesar ce mot Boioarien, n'estoit cogneu en Alemaigne comme naturel du païs: ains estoyent les Boies se tenans és Gaules, & ayans occupé vne grand partie de l'Italie outre les Alpes, ainsi que bien marque Polybe liu. 2. disant ainsi: Entre le Po, & l'Apennin habiterent iadis d'entre les Gaulois, premierement les Ananes, puis les Boies, & apres les Euganes, & à la fin les Senonoys, lesquels les derniers des peuples de Gaule se tindrent le long de la coste de la mer Adriatique: & ceux cy sont les nation principales sorties de Gaule pour s'arrester en Italie: lesquels habitent en des hameaux bastis sans aucune muraille ny closture, ne se soucians d'aucun apprest, ny magnificence, & ausquels la terre dure seruoit de giste sur vn peu de fouëtre ou autre telle lictiere. Ils viuoyent de chair, & s'adonnoyent seulement à la guerre & au labourage, viuans fort escharsement, & ne tenans compte aucun des arts, ny des sciences: leur richesse consistoit en or, & bestail, à cause que facilement ils pouuoyent transporter ces choses de lieu en autre, estans contrains de changer de demeure. Chascun d'entre eux taschoit à gaigner autant d'amys qu'il luy estoit possible, & ainsi tant plus vn homme auoit d'hommes à sa deuotion, de tant il estoit estimé plus puissant, & redoutable. Dés le commencement ils se contenoyent en ce païs Italien, mais depuis ayant mis espouuentement au cœur de leurs voisins, à cause de leur force & vaillance, ils les attirerent à eux, & se les assuiettirent: iusqu'icy sont les parolles de Polybe. Marlian escriuant sur les Commentaires de Cesar lors qu'il parle des Boies, ne fait qu'aller à l'en-

Polybe liu. 2. Gaulois habitans en Italie.

Mœurs des Boies anciens.

Erreur de Marlian en ſon indice ſur les Comm. de Ceſar.

tour du pot ſans aſſeurer choſe quelconque, & voulant faire ſortir noz Bourbonnois de Baioarie, il broüille ſi bien ſon dire qu'en lieu d'eclercir Ceſar, il le charge de nuages & eſpaiſſes tenebres, diſant que Ceſar leur donna habitation és limites des Heduens, ou Bourguignons & qu'ils y baſtirent vne petite cité nõmée Gergobie: & puis ſ'oubliant qu'il auoit tiré ces Boies de delà le Rhin les y ramẽne, & leur donne le païs Norique, où à preſent eſt Noremberg, que de leur nom il appelle Baioarie. Mais oyons parler Ceſar meſme, lors qu'il fait mention des Heluetiens, & de l'appareil de guerre qu'ils dreſſoyent cõtre les Romains. Ils perſuadent (dit il) aux Rauraques, Tulingues, & Latobriques, (qui ſont à preſent les Lauſanois, Bernois, & ceux de Conſtance) qu'ils bruſlaſſent à leur imitation, leurs villes, & villages, & ſ'en veinſſent auec eux à la guerre. Attirerent auſſi à leur amitié & ligue les Boies, qui auoyent conquis la region Norique, & priſe d'aſſault la cité Noreie (qui eſt ores Noremberg) à fin qu'ils ſ'en reuinſſent à leur ſecours. Voyez Ceſar qui fait les Boies non habitans du Norique, ny ledict païs nommé Baioarie, mais qui le conquirent de ſon temps, prenans par force Noremberg Cité capitale du païs. Et à fin de mieux eſplucher les matieres, oyons encor Strabon qui eſt auteur digne de foy, qui parle plus à deſcouuert lors qu'il dit, parlant de la riuiere du Po: Le temps paſſé comme i'ay dit, pluſieurs nations Gauloiſes habitoyent le long de ce fleuue, les plus puiſſantes deſquelles furent les Boies Inſubres, & Senonois, leſquels auoyent d'autresfois priſe d'aſſault la cité de Rome. Ceux cy és derniers temps & n'aguere furent du tout exterminez par les Romains qui n'en feirent pas ainſi aux Boies, contens de les chaſſer de leurs limites & finages. Ceux cy changeans de place ſ'en allerent habiter le long du Danube auec les Tauriſques, ayãs guerre continuelle contre les Daces, iuſqu'à tant qu'ils les eurent du tout ruinez, & deſtruits. Que voulez vous de plus intelligible que cecy pour prouuer que les Baioariens ſont venus des Gaulois, & nõ les Borbonnois de Baioarie, ainſi que reſue Marlian, & que les annaliſtes de Bauiere ſe font à croire? Mais laiſſons les modernes compter leur fables, & ſuyuons le vray cours de l'hiſtoire auec la preuue des bons, & anciens auteurs.] Les Baioariens ont eſté premieremẽt inſtruits en la foy Catholique par Lucie Roy de la grand Bretaigne, puis par ſaint Rupert, & en fin par Boniface Eueſque de Magence: & eſt le païs party en quatre Eueſchez, à ſçauoir de Saltzburg, Paſſaux, Phriſinghen, & Ratisbõne: & n'y à Prouince en toute la Germanie, où il ayt de plus belles villes, ny en plus grãd nõbre: Saltzburg qu'õ dit auoir eſté l'ancienne Iuuanie, eſt la cité Metropolitaine, & Munich le ſiege ducal, laquelle iadis ſe nõmoit Schiren. Ceſte prouince ains qu'eſtre aſſuiettie, & redigée en prouince, eſtoit gouuernée par ſon propre Roy, & à duré ceſte puiſſãce royale iuſqu'à l'empire d'Arnoul qui ſucceda aux enfãs de Charles le grãd à la dignité imperiale, du ſãg auſſi duquel on tiẽt qu'il eſtoit. Et tout ainſi que tous les roys des Parthes ſ'appelloyent Arſaces, & les Egyptiẽs, Ptholomées, ceux cy ſemblablemẽt portoyẽt le nom de Cacan: mais apres qu'Arnoul euſt chaſſé ces Roys, les Ducs y furẽt ordõnez tels qu'écore on y voit à preſent, leſquels ſont ſortis au cõmencement de

Ceſar liu. 1. de la guerre galliq.

Heluetiẽs bruſlẽt leur païs pour aller cõtre Ceſar.

Strabon liu. 5.

Gaulois en Italie

Boies paſſent en Germanie.

Ceux de Bauiere ſont deſcendus des Gaulois.

Par qui Bauiere conuertie à la foy. Ce Lucie regnoit en Angleterre l'an de noſt. ſeig. 182. voy Polido. Virg. liu. 2. de l'hiſt. Ang.

Cecy aduint enuiron l'an de grace 900.

Ce nom eſtoit le gentilice des Hõgres.

la race illustre des Agilolfinges, sans qu'on osast les eslire ny choisir d'autre sang ny famille, que de ceux qui portoyent tel tiltre.

Wolph. Lazie li. 8. des migrations tiltre des Sueues. Auentin liur. 6. és annales de Bauiere.

[Wolphang Lazie Viennois dict que ceste race des Agilolphinges, c'est ainsi qu'il les appelle, estoient sortis de la race des Bourguignons, & auxquels selon la loy Salique des François, estoit deuë la succession de Bauiere. Mais l'annaliste de Bauiere les appelle Welphons, & les fait sortir d'vn Altorff Welphon lequel descendoit d'vne race ancíene des Sueues & des Princes d'iceux, & les seigneurs issus du sang de ces Welphõs, ont tenu cét neuf ans ou d'auãtage, le Duché de Bauiere. Et porterent ce nom soit du village Welphon prés la riuiere Gelon en la haute Vindelicie, ou du Loup porté en leurs armoiries : Et d'eux sortist la diuision qui depuis causa tant de troubles en Italie entre les Guelphes & Gibelins : car ces Welphes ou Guelphes estoient ennemis du village Bebelin ou Gibelin, des seigneurs duquel estoit issu l'Emp. Federic premier du nom, à cause que Welphon seigneur d'Altorff, & du nom duquel les Ducz de Bauiere ont jadis porté le nom, auoit querelle auec la race Bebeline : d'où aduint qu'en Italie on appelloit Guelphes ceux qui pour les Papes se partialisoiét contre les Empereurs, qui estoient soustenus par la faction Gibeline, à cause que ce fut souz les Federics premier & second, que ces vilaines diuisions & partialitez ruinerent l'estat d'Italie. Le Blond, comme n'ayant bien leu les histoires Alemandes, ne sçait point rechercher de plus loing l'origine de ces motz que de dire que dans Pistoye, Federic Empereur donna le nom de Guelphes à ceux qui tenoient le party du Pape, mais il n'en donne raison quelconque. Sabellique allant aussi à l'entour du pot, sans se donner garde de quel lieu estoit sorty l'Emper. ennemy du Pape, dit qu'à Pistoye y auoit deux Allemans l'vn nommé Gibel, & l'autre Guelph, lesquels se bãderent l'vn contre l'autre, & que de leur querelle sortirent les factions & bandes diuerses & le nom des partialitez de l'Italie. Et voila quant aux Agilolphinges ou Welphons Ducz de Bauiere] Les mœurs de ce peuple & manieres & ordonnances pour leur vie, se peuuent cognoistre par les loix desquels ilz ont vsé depuis qu'ils ont receu la foy Catholique : & lesquelles furent telles, Que l'homme estant libre de cõdition qui veut donner son domaine, terres, champs, esclaues, argent, ou autre chose à l'Eglise, aye à escrire dans vne cédulle escrite & signée de sa main, y mettant en outre le nom de six tesmoings, & presentera ladite donation à l'autel en presence du Curé, & mettra ses mains dessus comme la consacrant à l'Eglise. Ce que fait, il ne luy sera plus loisible, n'y à pas vn de ses successeurs, & ayans cause, de retirer ces choses dõnées que par le mesme consentement de l'Eglise : Et serõt les causes touchãs au prouffit de l'Eglise deffendues & debatues deuãt l'Euesque. Celuy là tõbe en l'indignation de Dieu & soit excõmunié quicõque fera violéce à l'Eglise, ny aux choses qui luy appartiénent, & soit cõtraint par le Roy ou Prince à reparer le tort & dõmage qu'il y aura fait, payãt trois õces d'or d'amẽde : Et s'il nie le fait, qu'il viéne iurer sur l'autel deuãt le curé en presence de tout le peuple suyuãt la valeur de la chose. Quiconque subornera le serf, ou esclaue de l'Eglise, & l'incitera de s'enfuyr, soit contraint de le retirer à ses propres frais & des-

Wolphons ont longuement iadis tenu le royaume de Bauiere.

Wolphon, ou Wolph signifie Loup.

D'où viét le nom des Guelphes, & Gibelins au pays d'Italie, Voy l'Abbé d'Vsperghen en ses Paralipomenes.

Cecy aduint l'an de grace 1138. voy Otthõ Frisinhgẽ liu. 2. chap. 2. & Nauclere.

Blond. Decad. 2. liu. 7.

Le nom Guelphe, & Gibelin premierement à Pistoye. Erreur du Blond. & de Sabellique. Sabelliq. Ennea. 9. liu. 6.

Liu. des loix de Bauiere. Tilt. 1. des Donat. Eccle. Paragr. 1.

Immunité des Eglises Tilt. 2. & 3.

Le mot de l'amẽde est Niungelild, qui signifie neuf testes, & s'interprete autant de Bœufs, ou monoye.

pens, & que ce pendant il y en mette vn en sa place du fugitif, & paye d'amende quinze solz. Si quelque esclaue à mis le feu és lieux saints en cachette, que la main luy soit coupée, & les yeux arrachez à fin qu'à l'aduenir il ne puisse vser de pareille meschanceté, & son seigneur reparera le dommage fait à l'Eglise par ledit embrasement: Si vn homme libre à esté le boutefeu, qu'il satisface au tout, & face refaire les choses endommagées, payant pour le rachapt de sa temerité. 60. solz: & le niant qu'il vienne iurer deuant 24. de ceux qui seruent à l'Eglise, & sur l'autel en presence du deffenseur du lieu saint, qui est l'Eueſque, & fera son serment tenant les doigts sur le liure des saints Euangiles. Que le criminel s'enfuyant à l'Eglise soit en franchise & garant: voire le seigneur n'en pourra retirer son esclaue, ny luy faire aucun tort, ou violence: que s'il fait le contraire, soit cõtraint par le iuge de payer l'amende de 40. solz à l'Eglise. Qui aura batu, ny blecé vn qui est promeu au clergé en quelqu'vn des ordres moindres, qu'il en paye double amende ainsi que sont condemnez ceux qui iniurient leurs parens: & que les ministres de l'autel en reçoiuent double satisfaction, & triple si le blecé ou homicidé estoit promeu aux plus grãds ordres. Que si quelqu'vn tuoit vn prestre, paye 300. liures au pris de l'or, & 200. pour le Diacre, conuertie & appliquée l'amende au proffit de celle Eglise, où seruoiẽt lesdits homicidez. Et si le meurtrier n'a dequoy fournir à icelle somme, qu'il se vende, luy sa femme, & ses enfans, & esclaues, ou se mette en seruice, iusqu'à tant qu'il se soit racheté de l'argent, auquel il est obligé pour son crime & forfait. Mais qu'il ny ayt homme si hardy de mettre la main sur l'Eueſque, encore qu'il en receut iniure: ains si l'Eueſque est vicieux qu'on le face conuenir deuant le Roy, Prince, ou tout le peuple, & soit là accusé de meurtre, paillardise, ou trahison. Que s'il a voulu faire venir les ennemys, & leur donner entrée en la Prouince, & se soit efforcé de ruiner ceux qu'il deust garder & deffendre, qu'il soit deposé de son office, ou banny hors de son pays. Celuy qui subornant celle qui est voilée & dediée au seruice de Dieu, la prend à femme contre la reigle, & ordonnances de l'Eglise, qu'il la rende à son monastere, & soit condamné à pareille satisfaction que celuy qui rauist l'espouse d'vn autre: que l'Eueſque secouru par l'authorité & secours du Prince, la renferme en despit qu'elle en ayt dans le conuent où elle fut desbauchée: & le rauisseur soit contraint se chastier, ou qu'on le banniſſe de la Prouince: Qu'il ne soit permis aux Prestres, ny Diacres tenir femme quelconque estrangere en leur compaignie, à fin que telle hantise ne les rende polluz, & que presentans sacrifice indignement deuant Dieu, le peuple ne soit puny pour la faute de son pasteur ayans licence d'auoir en l'encloz de leur maison, leurs meres ou sœurs, à cause que la liaison du sang oste le soupçõ de vice, en celles qui leur sont si proches de consanguinité. Que ce soit aux seuls Eueſques de cognoistre & iuger selon les saints Canõs, des fautes & crimes du Clergé. Les fermiers, rentiers, & seruiteurs des Egliſes chacun selon sa puissance, payera rente, cens, & dismage à l'Egliſe, de dix boisſeaux l'vn, de dix perches de terre l'vne, de dix gerbes l'vne, de dix ruches à miel l'vne, donnant chacun quatre poulets, & 15. œufs de censiue, & soyent

Tiltre 6.

Lieux de franchi- Tilt. 7. Parag. 1.

Punition de ceux qui offençoyent les gẽs d'Egli. Til. 9.

En quels crimes l'Eueſque deuoit subir iugemens. Tilt. 10.

Des rauisſeurs des Nonnains. Tilt. 11.

Fẽmes deffendues aux Preſtres & diac. Tilt. 12.

Ce 13. tiltre cõtiẽt encor les Coruées que le fermier doit à son seig. Cesser.

& ſoyent tenus de charier le boys,pierre,chaux, & autres choſe neceſſaires pour la fabrique & baſtiment des ſaints lieux, neantmoins qu'aucun ne ſoit forcé à plus faire que ſa puiſſance ne porte. Quiconque dreſſe embuſches contre le Duc, & ſeigneur du païs, où incite les ennemys contre ſon Prince,ou Citoyens,ou aura trahy quelque ville,& conuaincu du crime par trois teſmoings, que le Duc face de ſa perſonne ce que bon luy en ſemblera, toutesfois que ſes biens tous ſoyent confiſquez. Mais à fin qu'aucun ne periſſe par l'enuie calomnieuſe d'vn ſien haineux, qu'il ſoit permis à l'accuſé de ſe purger par le combat de ſa perſonne, à l'vn de ſes accuſateurs,& ſ'il demeure vainqueur,qu'auſſi il ſoit abſous de l'amende. Et ſi quelqu'vn eſt ſi meſchant que de tuer ſon Prince, qu'il ſoit auſſi luy-meſme mis à mort, & tout ſon bien confiſqué au public à iamais, & ſans eſperãce de rapel,ny redintegratiõ pour les ſucceſſeurs. Le ſeditieux & faiſant leuer tumulte contre le Duc,ſoit condemné à ſix cens liures d'or,applicables au Prince, & tous ſes complices ſoyent mis à deux cens, pour purgation de leur faulte. L'armée eſtant conduite en campaigne, & ſur les terres de l'ennemy,qu'on ne face aucune querelle,ny tumulte,ny pour les garſes,ny pour les logis, voire ny pour l'eſgard du boys, ou viures, & fourrages,chaſcun en prenne ce qui luy fera beſoing,ſans qu'autre luy dõne aucun empeſchement: les contreuenans ſoyent punys ſelon la rigueur de la loy militaire, ou eſtans liurez à l'ennemy, ou receuans cinquante coups de fouët en preſence du Chef,& de ſon Capitaine. Lequel ne doit ſouffrir qu'aucune de ſes bãdes face courſes,ny rauages en la terre de l'ennemy ſans le congé,& commandement du Duc, & ſ'il le fait, qu'il porte la penitence en ſatisfaiſant à ce que ſes gens auront porté de mal, & preiudice par ſa pareſſe, & peu d'aduis, & diligence. Si vn homme franc de condition fait dommage, qu'il l'amende de 40. ſolz, & reſtitue tout ce qu'il aura raui,& emblé:& ſi c'eſt vn ſerf,ou eſclaue qu'il en perde la teſte, & ſon maiſtre, ne l'ayant empeſché de ce faire,ſoit tenu aux intereſts, & reparation du dommage fait par ſon ſeruiteur. Celuy qui robe quelque choſe que ce ſoit au camp,ſi c'eſt vn eſclaue,que les poings luy ſoyẽt coupez, & ce nonobſtant ſon maiſtre payera le pris de la choſe rauie, & deſrobée: l'homme franc,rendant ce qu'il a pris, payera encore quarante liures d'amende. Celuy qui par le commandement du Roy, Duc, ou General de l'armée aura fait mourir vn autre, que le Prince luy ſerue de garant,& ſerue de deffence à luy & ſes hoirs:& le Prince decedant,que ſon ſucceſſeur ſoit tenu à luy tenir main forte, & luy ſeruir de ſauuegarde. Si le Duc eſt rebelle & refuſe obeïſſance au roy,ſoit priué de ſa principauté, & penſe qu'il eſt banny de l'eſperance du ſalut eternel. Si le fils du Duc eſt ſi arrogant,ſuperbe,& priué de bõ ſens, que de vouloir chaſſer ſon pere de l'eſtat,y eſtant inſtigué par le conſeil des meſchans,eſtant encor ſon pere ſuffiſant de preſider au Iugement, aſſez fort pour monter à cheual, conduire vne armée,puiſſant pour porter armes,& cõbatre,ſans qu'il ſoit ſourd ny aueugle,ou que iamais il ayt forfait, ny commis felonnie contre ſon Roy:qu'vn tel filsrebelle,& deſobeïſſant,ſoit banny ſi bon ſemble au Conſeil,ou deſherité,& chaſſé de l'heritage de ſon pere,à cauſe que cõtre

Cõtre les traiſtres chap. 2. Tit. 1. des Ducs, & cauſes qui leur touchent.

Tiltre 3.

Loix militaires.

Tiltre 6.

Contre les Ducs rebelles. Tit. 10.

Des enfans rebelles. Tiltre 11.

la loy,il a peché contre ſon pere.Celuy qui par ſa temerité,ou trop chargé de vin commettra quelque ſcandale en la court du Roy,ou du Duc,quelque mal qui ſen enſuiue, qu'il l'amende ſelon la loy, & ſoit condemné à 40.liures:mais ſi c'eſt vn eſclaue qu'il en perde la main. Celuy qui en la court du Duc,voyant quelque cas de mal enfermé le prend,& l'emporte, ſ'il le tient caché vne nuit,ſans le rendre,ſoit conuaincu de larcin,& paye au public,15.liures d'amende,à cauſe que l'hoſtel, & maiſon du prince eſt comme vn lieu ſacré, & publique. Quiconque refuſe d'obeïr au mandement du Duc,ſoit amendable de 15. ſ. & nonobſtant contraint encor de mettre en effait ce qui luy eſtoit enchargé. Cõmandé & ordonné que les plaids, & aſſiſes ſoyent tenues tous les quinze iours, par tous les Comtez de la Prouince:& là ſe trouueront ceux qui ſont nobles,& francs de condition,& en defaut de ce ſeront taxez a 15.ſ. d'amende,le iuge,à fin de iuger equitablemẽt,aye le liure des loix pres de luy,& ſelon icelles qu'il vui de des differens. Qu'il ne iuge rien par faueur,ayant eſgard aux perſonnes ne ſe laiſſant corrompre par dons:il eſt vray que iugeant iuſtement, il luy eſt permis de prendre pour ſon ſalaire,la neuuieſme partie de l'amende: Mais ſ'il gette ſa ſentence contre le droit, qu'il paye le double de la ſomme à laquelle il aura condemné la partie deſcheãt de ſa cauſe: & en outre l'amendera de 40. ſ. La mort du Duc,outre la peine, ſera amendée ſur les biens du delinquant à 1460.liures d'argent,applicables aux parens,du deffunct,ou au Roy, les parens du Duc occis le meurtrier eſtoit condẽné à ſix cẽs liures d'amende,& la loy vouloit que la peine de celuy qui tuoit le Duc fut triple en accroiſt,ſur celle qu'õ leuoit du meurtre faict ſur ſes parens. Mais ſi on ſ'attaquoit aux Agilolphinges, qui eſtoit le ſang ducal, & anciẽne famille des Princes,l'amẽde en eſtoit quadruple: Violant le ſang des Huoſes,Trozzes,Cagaues, Habilinges, & Ennons, qui venoyent à la ſucceſſiõ ducale apres les Agilolphinges payoit ſeulemẽt le double. Et au 5.chap.de la loy de Bauiere,ſont contenues les peines pecuniaires de ceux qui mettoyent la main violente ſur les francs de condition, ſur les affranchis,& ſur les eſclaues,ayant eſgard à la qualité,eſtat,& grandeur de chaſcune perſonne:& de cecy,& diuerſité des crimes, ou bleſſures il y en a 32. tiltres.

Bailliages diſtinguez par Cõtez, la loy fait l'ordõnãce pour tous les iours 1.du moys. cha.3.tilt.1. Parag.vt placita

Salaire des Iuges. tilt.2.Parag.1.

Chap.4.tilt vnique.Par.1.1.& 3.

Chap.8.des Nopces,n'a qu'vn tilt.

Nous defendons (dit le legiſlateur) les nopces inceſtueuſes, & ne ſoit permis à hõme qui viue de prendre à femme ſa belle mere, la femme de ſon fils,la fille de ſa femme, ſa maraſtre,la fille,ny la ſœur de ſon frere, ny la ſœur de ſa premiere femme.Que les enfans de deux freres, ou deux ſœurs ne contractent point mariage enſemble:ceux qui feront au cõtraire que leurs biens ſoyent confiſquez,par l'ordonnance du Iuge. Quiconque profanera le ſainct iour du dimenche, en faiſant quelque œuure ſeruile de ſa main,& qu'en eſtant admoneſté vne,& deux fois,n'aura obey à l'admonition,ſoit eſtrené de cinquante coups de fouët ſur les eſpaules,& ſi encor il continue,qu'il perde la troiſieme partie de ſes biens : & ſi pour cela encor il ne veut ſe chaſtier, & y reuient pour la troiſieme fois, que perdant ſa liberté ſoit fait eſclaue, puis que le iour de la feſte il n'a voulu iouïr du priuilege de ceux qui ſont libres. Le ſerf qui peche en ceſt en-

Degrez de conſanguinité. Des feſtes & ceux qui les vio'ent. ch.9.

droit ſoit fouëtté pour la premiere fois, à la ſeconde, que la main luy ſoit coupée, l'eſtranger condemné à 12.ſ.d'amende. Quiconque force contre ſon gré vn homme franc, à eſtre en ſeruitude, ou enuahit, & vſurpe ſon bien & patrimoine, outre l'amẽde de 40.ſ. il reſtituera tout ce qu'il aura rauy & occupé. Si quelcun abuſoit de la femme libre & franche, & eſpouſe d'autruy, ſoit amendable au mary de 140.ſ. & ſ'il eſtoit occis ſur le fait, il demoura en ſon malheur, ſans que pourſuite ou vengeance quelconque en ſoit faite.

Des fiãz. ch. 10.

Des Adulteres chap. 11.

Si vn hõme acointe vne femme libre auec ſon conſentement, ſ'il refuſe de l'eſpouſer, ſoit condemné à douze ſ. d'amende. Si vn ſerf à ſuborné la fille, ou femme de franche condition, ſon maiſtre ſera tenu de le liurer aux parens de la fille pour le punir, leſquels le feront mourir ſ'ils veulent, & en ſera à leur diſcretion. Si quelqu'vn rauiſt vne fille vierge, ſans qu'elle y conſente, & que ſes parens y accordent, payera 40 ſ. ſi vne affranchie 8. ſi vne eſclaue, quatre. Et ſi l'homme franc, quitte ſon eſpouſe, de frãche condition, auſſi, ſans iuſte occaſion, qu'il ſatisface aux parens la ſomme de quarante ſ. en recompence de l'iniure: Et à la femme delaiſſée, luy rendra ſon doüaire, & tout ce qu'elle luy aura porté venant auec luy, ſelon la dignité & grandeur de la maiſon d'où elle eſt ſortie, & de la noble famille de ſes maieurs. Si vn homme libre delaiſſant vne femme de pareille condition apres l'auoir fiancée en prẽd vne autre, qu'il compoſe auec les parens de la fille, & leur paye 40.ſ. d'amende & reparation, leſquels la dõneront puis apres à qui bõ leur ſemblera: & ſera l'homme tenu d'amener 12. hommes teſmoings de ſon ſang, deuant leſquels il iurera que ce n'eſt pour crime ou faulte qu'il trouue en la fille, ny pour haine ou deſpit des parens qu'il la refuſe, ains pour eſtre lié ailleur d'vn ſi eſtroit lien d'amour, qu'il luy eſt impoſſible de ſ'en deſpetrer. Celuy qui rauiſt la femme qui eſt mariée à vn autre, qu'il la rende, & ſatisface au mary cent cinquante ſolz, d'amende. La femme qui prepare breuuages à vne autre pour la faire vuider, & auorter, ſi elle eſt chambriere qu'on luy donne deux cẽs coups de fouët, mais ſi elle eſt franche qu'elle ſoit miſe en ſeruitude.

Des rauiſſement. tilt. 6.

Des diuorces. Tilt. 14.

Tilt. 15.

Tilt. 16.

Des auortons & auortement. Til. 18. 19. *& 20.*

Si la femme enceinte eſtoit frappée par quelqu'vn, & que de là ſ'en enſuiuiſt ſa mort, il eſtoit puny comme homicide, mais ſi c'eſtoit ſon fruit ſeulement, & auquel il empeſchoit de prendre vie au corps de la mere, il payoit 20. ſ. mais ſi le fruit viuant, il l'eſtaignoit auec ce coup dans le vẽtre de la mere, l'amende eſtoit alors de cinquante Weregeldz, & 3. ſ. & demy. L'hõme ayant cõmis larcin en la court du Duc, en l'Egliſe, en vne forge, ou boutique d'artiſan, ou au moulin, à cauſe q̃ ce ſont maiſons publiques, ſ'il eſt libre, payera neuf fois autant que vault la choſe deſrobée, & iurera ſur la valeur du larcin, ou ſinon deux entrerõt en cõbat pour l'auerement de ſon innocence. Si le larrõ de nuit eſt occis en faiſant ſon forfait, qu'on n'en face point de pourſuite. Quiconque ſuborne le ſerf d'autruy à deſrober, & endommager ſon maiſtre, ſoit par larcin, ou autrement, la meſchanceté eſtant deſcouuerte, qu'il ſoit condemné comme larron, & reſtituera le dommage neuf fois plus que ne monte le principal: & ce pendant le ſerf rendra ce qu'il aura pris, & deſrobé & pour ſa punition

Weregeldz, c'eſt autant que ſolz: mais c'eſtoit monnoye d'argent.

Du larcin. ch. 12. *Tilt.* 1. *& 3.*

Tilt. 5.

ſera eſtrillé de 200. coups de fouët, en la place & deuant tout le peuple, ſans que ſon maiſtre ſoit pour cela tenu de payer riẽ d'amẽde, pour la faute de ſon eſclaue. Quelque choſe qu'vn larrõ ayt emblée, eſtãt preſenté au Iuge, qu'il ſoit puny ſelõ la rigueur de la loy du païs, mais auant que condemner le larrõ à la mort, ſi eſt-ce qu'il fault que ſes biens ſeruent à recõpenſer quelque cas des pertes, & dõmages de celuy qui aura eſté deſrobé. Quicõque achetera quelque cas en ceſte Prouince, ſera tenu de ſ'enquerir ſi c'eſt larcin, ou nõ: ſi ce viẽt de pillage, ſoit forcé à le rẽdre, & payé au fiſc l'amende de douze ſ. & par meſme loy ſont auſſi cõdemnez ceux qui recelent les larrecins. Et ne ſoit permis à perſonne de compoſer, & accorder auec le larron ſans l'auctorité & conſentement du iuge, & quiconque celoit vn larcin, eſtoit ſoumis à pareille peine que celuy qui commettoit le crime. Toutes les fois qu'il ya quelque debat ſur les limites, & bornes des chãps, & q̃ les deputez recerchẽt les bornes iadis poſées, & n'y voyãs aucune aparẽce, que le vendeur ayde par ſon teſmoignage, à la preſcriptiõ de temps, & que ce pẽdant la lõgue poſſeſſion face à ſon profit, & mõſtre où ſont les termes de la terre alienée: mais ſi le debat eſt ſi grand qu'il ne puiſſe eſtre vuidé paiſiblement, que deux en combatent au peril de leur vie: & neantmoins ne ſera permis à hõme quelcõque de poſer nouueau ſigne, terme, ny borne ſans le conſentement de l'vne des parties, & y aſſiſtãt l'arpẽteur cõmis à la meſure de la poſſeſſion & heritage. Si vn hõme frãc remue les bornes, ou les plante de ſon autorité propre, ſoit amẽdable de cinq ſolz: mais le ſerf ſera eſtẽdu en public, ou il receura 200. coups de fouët pour chaſtimẽt. Si vn frãc romp la paroy, ou haye de l'autre franc ſon voiſin, qu'il repare la ruine, & paye trois ſ. d'amẽde. Qui oſtera les colomnes, poultres, ou ais, ſoit condẽné à les rendre & payer trois ſolz d'amende, il eſt vrayq̃ pour chaſcune tuile, & ais rauy, fault qu'il en donne vn ſol de recompence. Qu'aucun ne puiſſe prendre gaige de ſon autorité ſur celuy qui luy doibt, ains en demandera congé au Duc: & ſ'il fait le cõtraire, il rendra le gage tout ſur l'heure, & l'amendera de 40. ſ. au Duc, & les intereſts de la partie offencée. Celuy qui moiſſonnera les bledz meurs d'vn autre, qu'il ſoit mis à ſix ſolz d'amẽde: que ſ'il le nie, qu'on luy en preſente le ſermẽt pour ſ'en purger. Quicõque par ſort ou charme, gaſtera les bleds & moiſſons de ſon voiſin, qu'il l'amẽde de 12. ſ. en eſtãt cõuaincu, & nourriſſe la famille de celuy qu'il à offencé tout le lõg de l'ãnée, & luy rẽde l'eſtimation & valeur eſgalle de ce qu'il aura perdu en ſes fruits. S'il le nie, qu'õ luy dõne à iurer, ou qu'il ſ'en purge par cõbat cõtre celuy qui l'accuſe. q̃ nul ne face mal, ou nuiſance, & ne tue la beſte d'autruy, quoy qu'il la trouue en dõmage, mais la retiẽne chez ſoy, iuſqu'à tãt qu'il ayt denõcé le tort receu, ou au maiſtre de la beſte, ou aux voiſins, leſquels viſiteront le lieu endõmagé, le cõferans auec ce qui n'eſt encor gaſté, à fin q̃ durant les moiſſons on voye le dõmage qui ſ'en eſt enſuiuy, & q̃ celuy à qui eſtoit la beſte en face reparatiõ telle q̃ de droit & iuſtice. Et quicõque cõtre ceſte ordõnance occira quelq̃ beſte q̃ ce ſoit, il gardera ce qu'il a de mort, mais ſera obligé d'en rẽdre vne pareille au maiſtre de celle qu'il a tuée. S'il luy creue vn œil, il en payera la troiſi. partie de ce qu'elle vault: ſi la queuë ou

Icy on peut veoir que les amendes n'eſtoyent point la peine de la mort.

Le nom de ceſte amende en la loy eſt Frede tiltr. 12. 13. & 14.

Loix champeſtres & ſur les bornes chap. 15. Tilt. 4. & 5.

Des engagemens pris du cha. 16. Tiltre 1.

Tilt. 6.

Des beſtes allãs en dommage cha. 17. Tilt. 1. Par. anim.

l'oreille, vn ſol en fera la recompence: ſi la corne, l'amẽde n'en eſtoit qu'à la moitié: mais ſi ces iniures ſont faites à la beſte en deſpit du maiſtre d'icelle, & en le meſpriſant, la ſatisfaction en double en chacune des parties gaſtées & offencées. Quiconque aura pris en charge bœuf ou cheual, en receuant ſalaire pour la garde, ſ'il meurt par la faulte de celuy qui en eſt enchargé, il le payera tout entier, ſans qu'il puiſſe redemander aucun pris ny recompence: mais ſ'il ſe purge par ſerment, il en ſera quitte en rendant le cuyr. Si quelcun à receu de l'or, argent, veſtemens ou autres meubles en garde en ſa maiſon, & que fortuitement le feu ſ'y mettãt, ces choſes ſoyẽt bruſlées auec ſes biens, luy n'en ayant fait aucun prouſit, ſe purgeant par ſerment, ne ſera tenu d'en ſatisfaire choſe quelcõque. Celuy qui ſous pretexte de ſecourir, & ayder à eſtaindre le feu, deſrobe quelque cas d'emmy l'embraſement ſ'il eſt deſcouuert, il le rendra au quadruple, & payera encor l'amende au fiſc ſelon l'ordonnance & rigueur de la loy. Les choſes miſes en ſequeſtre ne pourront eſtre vendues, ny données en ſorte quelconque, tandis que la poſſeſſion en eſt debatue en iuſtice par les parties qui les querellent. La femme qui apres le treſpas de ſon mary demeure vefue, aura eſgalle portion pour vſufruit des biens du deffunt, que l'vn de ſes enfans legitimes: que ſi elle vole aux ſecondes nopces, que le meſme iour elle ſorte de la maiſon de ſon premier eſpoux, auec ſon douaire & meubles, & ce pendãt les enfans partiront entr'eux, la part qui leur eſtoit eſcheuë pour ſon veufuage. Quoy que les enfans ſoyent de diuers licts eſtans neantmoins legitimes, ilz heriteront eſgalement des biens du pere deffunct, chacun iouiſſant ſeulement de la ſucceſſiõ particuliere de ſa mere, ſans qu'il y ayt en icelle aucune communauté: mais le baſtard n'aura rien à prendre au ſort du legitime. Quiconque vend, ou aliene quelque choſe, ayant touché deniers, fault que ratifie le contract de ſa vẽte, ou par eſcrit, ou par teſmoins: & ne ſera vne vendition forcée, valable, ny legitime. Quiconque alienera le bien d'vn autre, ſans le conſentement du vray poſſeſſeur, ſera condemné la luy reſtituer, & encore pour ſatisfaction luy en donner vne eſgalle portion: & ſi la choſe vendue ne peut eſtre recouuerte, qu'il luy en paye deux fois autant la valeur. Quiconque aura donné le denier à Dieu pour arres de quelque choſe, ſi le contract n'eſtoit chãgé par le conſentement des parties, tiendra ce qui eſt promis, & contracté, & perdra ſes arres, & en outre ſatisfera à la ſomme ſelon la forme de la conuention. Si vn homme à vendu quelque choſe gaſtée, & non marchande, que dans trois iours il la reprenne, ou iure deuant teſmoins qu'il en ignoroit le vice, & ainſi la vendition en ſera loyale & ferme. L'eſclaue qui ſe ſera rachepté du ſien, & non des biẽs de ſon maiſtre qui l'achete, eſtoit rẽdu à ſon ſeigneur, ſi la fraude eſtoit deſcouuerte, d'autãt qu'iceluy auoit receu non le pris de ſa vente, mais à ſon deſceu les biens de ſon eſclaue meſme. Que les eſchanges ayent meſme force, & vigueur, & ſoyẽt de pareille tenue, que les achapts & venditions. Quiconque ſe ſaiſira d'vn champ, pré, ou autre heritage le diſant eſtre ſien, qu'il paye ſix ſolz pour la punitiõ de ſa temerité, & ſoit chaſſé de l'heritage. Le teſmoing ſuborné ſi c'eſtoit pour meurtre, fault que preuue ſon innocẽce par combat, ou ſ'il demeure

Du feu eſpris en vne maiſon: & biens meubles mis en depoſts. ch. 18. tiltre 3. & 4.

Loix des heritages. chap. 19.

Baſtards forclez des heritages. tilt. 3. par. 2.

Des venditions. chap. 20. tilt. 1.

Des arres tilt. 10.

Des vſurpations. tilt. 22.

Des morts & leurs cauſes.ch.25

vainqueur qu'il ſoit abſouz ſans que plus on le recerche, ou luy ſoit faitte pourſuite. Celuy qui deſenterre vn corps mort pour en auoir les deſpouilles, qu'il compoſe auec les parens du deffunct, ſ'il eſt de libre condition à 40.ſ. & reſtitue ce qui aura eſté enleué du ſepulchre. Si vn homme fait vn meurtre à cachette, & de guet à pens, gettãt le corps ou en l'eau, ou en quelque autre lieu, que premierement il paye 40 ſ. d'amẽde, & puis compoſe auec ſon iuge, & ſi quelcun trouue le corps d'vn homme libre noyé, & le regette du bord encor vn coup dans l'eau payera 20 ſ. d'amẽde: mais ſi vn eſclaue eſtoit meurtry & caché en ceſte maniere, la ſatisfactiõ en ſera neuf fois autant, c'eſt à dire de cẽt quatre vingts ſ. Celuy qui deualiſera le corps de l'homme qu'il aura occis, le ſatisfera au double: & l'hõme mutilant le corps d'vn treſpaſſé payera 12 ſ. de chacun membre qu'il aura offencé. Celuy qui ayant trouué vn corps le mettra en terre, afin que les beſtes ne le deuorent ou deſchirent, qu'il en ſoit recompencé par les parents ou par celuy à qui le deffunct touchoit en quelque choſe. Quiconque remuera le bateau d'autruy d'vn lieu en autre pour ſ'ẽ ſeruir, ſera tenu le rẽdre ſain & entier, ou en payer vn ſemblable: mais ſ'il le retire de l'eau & le tient caché, & requis il nie l'auoir pris, qu'il en ſoit puny, & l'amẽde comme d'vn larrecin. Qui deſrobera ou oſtera vn chien de chaſſe ſera tenu le rendre, ou vn ſemblable & payer 6.ſ. d'amende, & troys pour vn chien de village, & de garde pour les troupeaux. Quelque temps à eſté que ceux de Bauiere obeiſſoyent à telles loix, deſquelles ilz obſeruent encor à preſent quelques vnes. Or ceux qui d'entr'eux ſont les plus deuotieux, on les voit ſouuent aller en pelerinage à grands troupes, & ſur tout à Aix la chapelle. Et ont en leur païs deux lieux fort renommez pour les grands miracles que noſtre ſeign. y monſtre ordinairement en ſes ſaintz, & à cauſe du nombre infiny qui y aborde de toutes parts: à Otinghe, c'eſt à ſçauoir au temple dedié en l'honneur de la glorieuſe vierge mere de noſtre ſeign. & à S. Wolphang. Il n'y a point de vignoble en Bauiere, ſi ce n'eſt en quelques endroits les plus expoſez au ſoleil de midy: mais le païs y eſt fort boſcageux, & embelly de coſtaux & montaignes, qui eſt cauſe que la grand abondance du gland & pommes ſauuages y nourrit vn ſiexceſſif nombre de porcz, que tout ainſi que l'Hongrie abonde en bœufs, auſſi Bauiere fourniſt pluſieurs Prouinces voiſines des pourceaux nourris en ſes boſcages. Ce peuple eſt ſi ſale, rude, brutal, & farouche que ſi on le vient paragonner au reſte des Alemans, on luy pourra à bon droit donner le nom, & tiltre de Barbare. Mais les vices deſquels il eſt le plus entaché, c'eſt la deſcourtoiſie & inhoſpitalité, & le larcin. Ilz ſe veſtent volontiers de couleur aſurée & bleüe, & portent plus ordinairemẽt botines, ou brodequins qu'autre chauſſure. En l'auoiſinement que fait Bauiere auec le païs & Duché d'Auſtriche, elle regarde les prouinces de Stirie & Carinthie. La Carinthie eſt païs montaigneux, & qui a au Leuant les Carnes, & eſt iointe vers le midy à la Stirie, confinant les Alpes Italiques, & le païs du Friuli: en icelle a de beaux vallons, & gentiles colines qui foiſonnent en bledz, arrouſées de pluſieurs lacz & riuieres, la principale deſquelles eſt le Draw lequel courant la Stirie, & païs d'Auſtriche, ſe va engoulpher dans le Da-

Du nauigage.ch.26.

Lieux de deuotiõ en Bauiere.

Vices de ceux de Bauiere.

Draw, & Saue fleuues d'Hongrie & Auſtriche.

nube,n'eſtant en rien moindre que le Saue. L'Auſtriche a ſes Princes qui portent le tiltre d'Archiducz : & venant le nouueau Prince à prendre le gouuernement du païs, ilz y vſent de ceremonies eſtranges, & non d'ailleurs entendues : Car non guere loing de la ville nommée Saint Vite, en vne grande & ſpacieuſemẽt profonde valée, on voit vnes maſures & ruines de quelque cité demolie, le nom de laquelle a eſté emporté par l'oubly,& iniure du temps : & non loing de ces ruines en vne belle eſtendue des prez eſt dreſſée vne grãd pierre de marbre: Sur ceſte cy fault que mõte vn païſant,auquel ce droit eſchoit par l'heritage & ſucceſſion de ſes anceſtres, ayant vne vache noire, & pleine pres de luy,& à la main dextre; à la ſeneſtre vne iument maigre & deffaite:& tout autour vne infinité de Païſans & autre peuple.

Ceremonies auſacre des Archiducs d'Auſtriche.

Apres cela arriue le Duc qui doit eſtre accompaigné d'vne grand troupe de nobleſſe, & porte l'on deuant luy les habits & ornements ducaux, & tous ceux de ſa ſuite ſont brauement equipez, mais le Prince eſt veſtu aſſez ſimplement,comme celuy qui porte l'abillement d'vn païſant,le bonnet,ſouliers,& houlette comme vn berger ſi bien qu'on le prendroit pluſtoſt pour paſteur,que pour ſi grand Prince. Celuy qui eſt aſſis ſur la pierre de marbre,voyant venir l'Archiduc,ſ'eſcrie en langue Eſclauonne, (car les Carinthiens ſont Eſclauons) & dit, qui eſt ceſtui-cy qui marche ſi ſuperbement ? la multitude qui luy aſſiſte reſpond, que c'eſt le ſeigneur de tout le païs,le païſant aſſis dit lors: Sera il iuſte en ſes iugemẽs ? demãde il le biẽ,& ſalut du pays?eſt-il libre de cõditiõ,de ſãg illuſtre & digne de telle dignité?gardera-il les loix,& cõmandemens de Dieu, comme vray Catholique & deffenſeur de ſa ſainte Egliſe? Tous crient alors & diſent,qu'il eſt tel,& le ſera encore mieux pour l'aduenir.Celuy qui eſt ſur la pierre de rechef dit : Auec quel droit & raiſon me pourra-il oſter de ceſte place? Lors le maiſtre d'hoſtel du nouueau Prince reſpond : ce lieu ſera de vous racheté par le pris de ſoixante pieces d'argent:ces beſtes ſeront voſtres, & les habits que le Duc a ſur luy, auec ce vous & toute voſtre maiſon ſerez franc de toute taille,impoſts & ſubſides. Ce que ayant ouy, le païſant frape doucement de ſa main la ioüe du Duc, l'admonneſtant d'eſtre iuge equitable,& ce fait deſcend de ſon ſiege,prend ſes deſpouilles, & ſe retire, & le Duc monte ſur la pierre, & deſgainant ſon eſpée, ſe tourne de tous coſtez, parlant & haranguant le peuple, & luy promettant tout deuoir de bon Prince,& iuge equitable.Aucuns tiennent qu'on luy porte encor de l'eau dans vn chapeau de vilageois, & qu'il en boit pour teſmoignage de ſa future ſobrieté : & de là ilz ſ'en vont à l'Egliſe de Solennes voiſine dudit lieu, & dediée à la vierge Marie, où le ſaint ſeruice eſt celebré, auquel aſſiſte le Duc, & toute ſa troupe.

Prince d'Auſtriche veſtu en vilageois.

Comme le Prince Carinthie achete ſa principauté.

Cecy eſt au long dit & diſcouru par Enée Syluie, qui eſtois preſent quand Federic 3. Emp. print poſſeſſion de Carinthie.

Promeſſe de iuſtice & equité.

Les Ceremonies finies le Prince deſpouillant ſon habit ruſtique, prẽd les ornemẽs ducaux,& banquete auec la nobleſſe. Apres diſner on reuient au pré,où le duc oyt les cõplaintes de chacun,& leur fait droit,prenãt les foy & hommages de tous ſes vaſſaux & ſubiets. Or la couſtume que ce ſoyẽt les païſans qui reçoiuent le duc & l'inueſtiſſent de ſa dignité,vient de ce q̃ ç'ont eſté iadis les ruraux les premiers qui ont receu l'Euãgile,& ſainte re-

D'où vient que le Duc Carinthiẽ eſt inueſty par les ruſtiques.

En quel temps les Princes Carinthiens receurent le Baptesme.

ligion du baptesme, veu que leurs Princes, & noblesse demourerent gentilz & idolatres iusqu'au temps de Charles le grãd, lors qu'aussi ledit Empereur les feit tous baptiser & instruire. Le Duc de Carinthie, estoit iadis grand veneur de l'Empereur, & c'estoit deuant luy que se demesloyẽt les causes qui touchoyẽt aux gruyeries, & droits de la chasse, & faultes en cela commises: & ce grand veneur estant aiourné deuant l'Empereur, n'estoit tenu de respondre à ceux qui l'accusoyent qu'en langue Esclauonne, qui luy estoit naturelle. Ils ont vne estrange façon de proceder en iugement contre les larrõs, & ce vers les cartiers de celle Prouince, où est assise la ville de Klagen qui est telle. Si vn homme est soupçonné de larcin, il est soudain pendu & estranglé & puis on luy fait son procez: si son innocence est auerée il est despendu, & mis en terre, & les funerailles en sont faites aux despens de la communaute de la ville: mais s'il est iugé & trouué coupable, on le laisse au gibet iusqu'à ce qu'il tombe par pieces à terre. L'abillement des Carinthiens est de laine sans aucune tainture, & portent ordinairement des chapeaux, & parlent tous Esclauon. Mais les Stiriens sont gens agrestes & grossiers, ayans tous de grosses loupes autour du gosier, & si excessiues qu'elles leur empeschent la parolle: & (s'il est vray ce qu'on en dit) les femmes voulans donner la mamelle à leurs enfans, les regettent sur leurs espaules tout ainsi qu'on feroit d'vne besace, afin que cela ne serue d'obstacle à l'enfant en tetant. On attribue la raison de ces enfleures tant à l'indisposition de l'air que des eaux que boit ce peuple. Les Stiriens imitent les Alemans & en mœurs, & en parolle & abillement, reserué ceux qui se tiennẽt le long de la riuiere du Draw, qui vsent du lãgage Esclauon. En Stirie se fait & cuit du sel, qu'on aporte en diuerses cõtrées & païs voisins. Le païs est abondant en mines de fer, & d'argent, mais à cause du peu de soing des Princes, on ne tient grand compte de le tirer & y besoigner. Ceste Prouince fut iadis nommée Valerie du nom de la fille de l'Empereur Diocletian: & est fort mõtaigneuse, si ce n'est du costé qu'elle regarde l'Orient, & où elle s'auoisine de la Pannonie, & là elle s'estend en vne grande & profonde planure, & longue campaigne.

Estrange ingemẽt & procedure contre les larrons en Carinthie.

Stiriens sont les anciens Taurisques.

Stirie abonde en fer & argent. Strabon 4.

Stirie ditte Valerie, & pourquoy. Voy Ammian Marcell. lin. 19.

Pline lin. 3. chap. 19. & 20. Strabon lin. 4.

Iornand. lin. de la guerre Gothiq.

Wolphanglazie lin. 6. des migrations.

[Le païs Stirien est celuy que les anciens ont apellé Taurisque, ainsi que le lecteur diligent peut recueillir par la descriptiõ qu'en fait Pline en son histoire naturelle: & Strabon qui dit que Tibere & Druse son frere, chastierent les Taurisques & Carnes, qui faisoyent des courses & grands pillages sur les terres suiettes à l'Empire Romain. Et ce mesme auteur fait mention des mines qui sont tant en Stirie que Carinthie. Des Stiriens fait aussi mention Iornandez, parlant de Theomir Roy des Goths, & Chunimunde prince des Sueues: où il dit que les Stiriens viuoyent paisiblement auec les Goths le long du Danube. Des successiõs des Princes qui ont regné en Stirie & Carinthie, & par quel moyẽ lesdits païs sont venus en la maison d'Austriche, voy Wolphãg lazie, croniqueur de Ferdinãd Emp. & hõme qui a fait de belles & diligẽtes recerches en l'histoire des anciens.]

De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule encor, & de la police par luy instituée en Rome. Chapitre 19.

ITALIE region d'Europe fut premierement ditte & nommée Hesperie de Hesper frere d'Atlas, lequel chassé du païs de Libye, donna le nom & à l'Espaigne & à l'Italie, ou, comme dit Macrobe, elle prist le nom de l'estoile Hesper ou Vesper, à cause q̃ ce pays est suiet & regardant vers le lieu, où ceste estoile a son couchant. Fut aussi apellée Oenotrie, soit à cause de la bonté des vins excellés qu'on cueilloit en ce pays, veu que les Grecs apellent Oenon le vin, en leur langue, ou de Oenotrie Roy des Sabins. [Encore fault-il que la diuersité des viandes contente & aiguise l'apetit de ceux qui sont assis au banquet: & d'autant que nostre auteur à recueilly que l'Italie fut nõmée Oenotrie à cause de l'excellence des vins recueillis en icelle, iaçoit qu'il y ayt quelque raison en son dire, si est-ce que parlant sans citer auteur il rend sa sentence doubteuse, & pource, moy voulant l'armer, & fortifier aussi ce que ie dis, je deduiray les auteurs, & les opinions diuerses qu'ils ont sur ce propos: Denys de Halycarnasse qui pour vn Grec a assez curieusement recerché ce qui est des antiquitez d'Italie, & nommément de la cité de Rome, mentionant ce mot d'Oenotrie: en parle en ceste sorte. Les Arcades sont les premiers d'entre les Grecz, qui passãs la mer Ionique (qui est à present la Valone, & tout le goulphe presque de Venise) s'arresterent pour habiter en Italie auec Oenotre filz de Lycaon, qui estoit le cinquiesme en rang apres Egée, & Phoronée les premiers Roys, qui onc commanderent au Peloponesse, à present Morée. Or dixsept aages auant Troye assiegée, les Grecz estoyẽt passez en Italie pour la peupler & cultiuer. Oenotre laissa le pays de Grece voyant son partage ne suffire pour nourrir son train, & entretenir son estat: entant que son pere Lycaon ayant 22. enfans, il failloit que l'heritage fut diuisé en autant de parties. Ainsi partant de la Morée, il dressa vn beau equipage de guerre, & arma plusieurs nauires, faisant voile le long de la coste d'Italie en la mer Ionique: auec lequel vint aussi Peucetie vn de ses freres, & furent ces deux Princes suiuis par vne grand troupe de peuple de leur païs, qui prenoit plaisir à les accompaigner en leur fortune. Peucetie au premier lieu où il prist terre en Italie par dessus les montaignes Iapigiennes, il y conduit son peuple & suietz & s'y arrestant, ceux qui se tindrent en ces lieux porterent depuis le nom de Peuceties. Mais Oenotre auec la plus grãd force de l'armée, vint de l'autre costé de l'Italie vers l'Occident, en la terre nommée Ausonie du nom de ceux qui s'y tenoyent: mais apres que les Thirreniens se furent faits maistres de la marine, le païs prist le nom qu'encores il porte. Oenotre donc trouuant le païsage beau & plaisant, & le terroir bon & commode pour estre cultiué, & ensemencé, quoy que la plus part fut en friche, & ce qui mesme estoit labouré n'auoit que comme point d'hõmes pour y habiter: ayãt eu affaire auec quelques barbares, lesquels il vainquit, il bastist des villes fort petites, & voisines les vnes des autres sur les mon-

Italie ditte Hesperie, & d'où print le nom.

Fabio pictor. liu. du siecle d'or. Caton aux origines: Denys Halyc. li. 1. antiq. rom. Macrob. Satur. 1. c. 3.

Oenotre Arcadien en Italie. Denys Halic. liu. 1. des antiq. Rom.

Phoronée regnoit l'an du monde. 2155.

La Peucetie c'est à present terre de Barri en la Poudille: & les Iapigiens c'est terre d'Otrante.

Ausonie est ores ditte Campaigne de Rome le lõg de la mer.

taignes,ainſi qu'eſtoit la façon de baſtir aux anciens. Et fut toute celle plage & coſte le long de la mer,& icelle de grand eſtẽdue,& tout autant que ce Prince Arcadien en ſubiuga,fut apellée Oenotrie, & le peuple y habitant,porta le nõ d'Oenotrien,Voila les mots de Halycarnaſſe. Ce voyage eſt mentionné par Pauſanie,tenant propos des enfans de Lycaon roy Arcadiẽ:Or Oenotre(dit-il)le moindre & plus ieune de tous ſes freres, ayãt receu, & argent, & vne bonne troupe d'hommes de Nictime ſon aiſné, paſſa ſur mer auec armée en Italie, & de luy porta le nom Oenotrie celle region en laquelle il ſarreſta, & où il poſa le ſiege de ſon Royaume.

Pauſanie li 8. & és Archadiques.

Ie ſçay que deux excellens Italiens de noſtre aage, & tous deux faiſans profeſſion, & de la Theologie & de l'hiſtoire, ne veulent prendre pour argent content ce que dient ces deux tant remarquez auteurs que ſont Denys Halycarnaſſe & Pauſanie, mais ſarmẽt de ie ne ſçay quels fragmẽs faits à la poſte de ceux qui n'auoyent leu les liures des anciens, de Caton en ſes origines, & de Fabie Pictor en ſon ſiecle doré, ſe faiſans acroire de belles fables, & inuentans des interpretations de mots à leur fantaſie, & des noms des villes, & prouinces tout auſſi toſt, qu'ilz trouuoyent quelcun, ou le faignoyent qui aprochaſt de ce que ilz auoyent en penſée. Ie n'oſe reuoquer en doubte le Caldéen Beroſe, à cauſe que de grans hommes ont ſuiuy le fil de ſon hiſtoire, mais de m'arreſter à Iean Annie Viterbien en ſes Commentaires, ie ne puis, ſi quelcun n'autoriſe auec autre raiſon ſon dire : car de parler par coniecture en l'hiſtoire n'eſt le plant aſſez bon & ſolide pour l'a bien eſtablir & fonder. Auec ceſtuy à couru en meſme carriere, il eſt vray que plus doctement & recerchant auec plus de ſçauoir, curioſité, & certitude les matieres que ſon predeceſſeur, Leãdre Bolonois, & religieux de l'ordre de ſaint Dominique : lequel dés le commencement de ſon Italie, parlant comme elle fut iadis nommée Oenotrie,met en auant ne ſçay quelle reſuerie des origines de Caton, diſant qu'elle porta ce nom de Iane,qui auſſi ſapelloit Oenotre, pour auoir eſté le premier qui inuenta le vin : comme ſi déz Iaue, ou Noé ce mot & ap.. iation euſſent eſté donnez en Grec, à l'Italie. Mais quelle abſurdité ſenſuit de cela ie ne veux autre teſmoing que les auteurs approuuez qui ſont pour nous : veu que Pline dit qu'en celle partie d'Italie ou ſarreſta Oenotre,le vin n'y croiſſoit point, & ce depuis Iane iuſqu'à Mezence qui regnoit ſur les Toſcans,lequel vint ſecourir les Latins pour le ſeul deſir d'auoir du vin pour ſalaire : or voyez ſi du nom Oenoz, ou vin, le païs fut dit Oenotre, ou ſil n'eſt plus raiſonnable de croire que ce fuſt quelque Prince, & non l'abondance du vin qui fut cauſe de telle apellation. Pour lauer auſſi ceſte faulte ſi lourde, ces deux grans perſonnages, mais trop ennemys des Grecs, & leſquelz ilz chargent du vice auquel ilz tombent en recerchant les choſes trop curieuſement, diſent qu'il y a iadis eu troys Oenotries,en quoy certainement ilz n'ont guere failly ayans les bõs auteurs pour patrons & deffenſeurs de leur cauſe.

Caton és origines, & Fabie Pictor ſont fragmens ſuſpects pluſtoſt de nouuelleté que d'ãtiquité. voy Beat. Rhenã en ſa Germanie.

Iean Annie Viterbien renommeleur de ces fragmẽs ſur le 5. Beroſe.

Leandre Bolonois homme fort excellent,a deſcrit toute l'Italie.

Iane dit Oenotre, & pourquoy.

Pline li.14.ch.15

Trois Oenotries.

La premiere ilz peſchent ne ſçay ſi iuſtemẽt, en Caton & la referent à Iane duquel furent nommez ceux de l'ancienne Italie. La ſeconde fut celle que Oenotre Arcadien ſuſ-recité nomma, ſelon que i'ay de Halycarnaſſe

Mirſille Lesbien. liu. de la guer. Pelaſiſque.

& de Mirſille Leſbien, laquelle cõtenoit le païs de la Pouille, où premierement ſ'arreſterent les Auſoniens qui eſt, ſelon Strabõ, depuis le goulphe ſainte Eufemie (iadis nommé ſein Hipponiate) iuſqu'au Scillatique qu'à preſent on apelle Squilazze. La troiſieſme fut au païs des Sabins portant le nom d'vn Roy dudit païs ainſi que Varron le recite. Et ainſi en quelque ſorte que ſe targuent Annie, ny Leandre, ſi ne ſçauroyent ilz biẽ couurir ce coup, veu que l'vn d'eux veut prouuer que auant que le Grec Oenotre vint en ce pays deſia il portoit le nom d'Italie: mais combiẽ la choſe eſt veritable, les Chroniques nous en font foy, & conuainquẽt, ceux qui faillent, de menſonge. Que le diligent lecteur recerche en quel temps regnoit Itale fils de Iupiter & Electre, & puis voye quand fut-ce que Oenotre nauigua vers l'Italie, qui eſtoit 15. aages auant que Troye fut baſtie, c'eſt à dire 450. ans prenant 30. ans pour chacun aage & lors il ſçaura comme les choſes ſe raportent, entant que depuis ceſt Itale Electreen iuſqu'au cõmencement du regne des Troyens, il ny a que cent ſoixante ans: & ſi en cela ie ſuis contẽt de fauoriſer de tant Annie, que de luy accorder ce que Fabie Pictor & Sempronie, par luy inuentez, ou renouuellez en chantẽt. Et voila quant au mot Oenotrie, duquel en ſuyuant le fil de l'auteur, nous dirõs encor en paſſant vn petit mot.]En fin ceſte region priſt le nom d'Italie d'Itale fils du roy de Sicile, lequel enſeigna aux habitans les moyens de labourer & cultiuer la terre, & y eſtablit loix pour les tenir en vne ciuile ſocieté: & arriua en ce meſme cartier, où depuis Turne roy des Rutules regna, luy impoſant ſon nom, à ſçauoir Italie. Cecy eſt teſmoigné par Virgile, diſant.

Strabon. 6.
Varron de la lãgue Latine.

Fabie Pict. du ſiecle d'or. Sẽpronie liur. de la diuiſion d'Italie.

Virgil. 1. Eneid.

Vn lieu y a que en grec Heſperie on apelle
Antique & fort pays, & Prouince fort belle
Les hommes qui iadis ſ'y tindrent les premiers
Furent Oenotriens, mais le nom des derniers
A ce que l'on nous dit porte ceſte Prouince
Et Italie a nom d'vn Itale ſon Prince.

[Or que Annie ſ'opiniaſtre icy à ſon aiſe ſur les Oenotriens Grecz, ou Ianigenes, qu'il aille recercher la Cabale de la langue Aramée, auec laquelle il veut nous faire receuoir ces ſonges, ſi ne ſçauroit-il ſe deſpeſtrer de ce paſſage de Virgile propoſé ſi clerement, & ne peut ſe couurir par la ſupputation des années: ioint que depuis l'arriuée de ceſt Itale au pays Latien, vous ne liſez point aucun auteur qui baptiſe l'Italie du nom d'Oenotrie. Ie ne me fuſſe arreſté ſi longuement icy, n'eut eſté, que ie ne veux laiſſer en doubte le lecteur en choſe que ie puiſſe éclercir auec l'autorité des ſçauans qui nous ont deuancez & en aage & par doctrine, entre leſquelz i'admire Annie, mais ſ'il a failly, il en faut donner la coulpe aux temps, qui tenoit les bons liures cachez: & au zele que ce bon perſonage auoit à tirer les fondemens de l'Italie d'entre les mains des Grecs, comme l'eſtimant plus ancienne que la Grece.]

Mais Timée & Varron ſont d'aduis que c'eſt des bœufs & Taureaux que l'Italie à pris ſon nom, à cauſe qu'il y en auoit en abondance & que

De la description d'Italie, faut voir Pline, Solin, Strabon, Mele, Polibe Ptolomée, & autres infinis.

c'estoyent des plus beaux qu'on sceut voir en autre Prouince. Or la part de la campaigne Romaine, où le Tibre s'engoulphe dans la mer Tyrrhene s'apelloit Latie, tout ainsi que Ausonie celle qui est le long de la mer. Elle s'estend en forme d'vne croix dés la mer de Toscane, iusqu'au goulphe de Venise & sein Adriatic: & des Alpes iusqu'au mont Apennin, allãt toutesfois aucunement en se hauçant iusqu'à Reze de Calabre, & plage de l'Abruzze, en son extremité, & coings vers le cap d'Otrante, elle regarde la mer Ionique, & de l'autre costé la mer de Sicile pres le Far de Messine, & sa derniere ville est Reze. Sa longueur est (suyuant l'opinion de Solin) déz Auguste Pretorienne, s'estendant par Rome, & le païs de labour & finages de Capue iusqu'à la susditte cité de Reze en Calabre, & contiét vn million, & vingt mille pas en son long & estendue. De largeur l'Italie contient quatre cens dix mille pas où elle est plus large, mais en sa plus grande estressissure elle a 136. mille pas: & la cité de Reate fait le milieu, & comme le nombril & centre de tout le pays, ayant eu longuement du costé de la mer le fleuue Rubicon (autremẽt Pissatello) pour bornes & limites. Or est l'Italie diuisée en plusieurs regions, parties & prouinces, entant que la Ligurie (ou coste de Genes) est compriſe en celle estendue de païs, qui est depuis le fleuue Var (qui separe l'Italie du païs de Prouence) iusqu'à la riuiere nommée Macre, & en celle Prouince est assise la superbe & illustre cité de Genes. La Macre passée, on entre en Toscane, ou Hetrurie, iusqu'au Tibre, où est la cité de Pise. Du Tibre iusqu'au Lyris (à present Gariglian) est compris le païs iadis nommé Latie, où est assise la grande, & triomphante cité de Rome, & au dedans & sur l'extremité latiale estoit le temps passé la cité tant ancienne d'Antie. [Laquelle fut iadis vne des plus renommées d'Italie: & en laquelle fut basty vn superbe temple de fortune, duquel fait mẽtion Horace en ses vers, icelle ayant esté ruinée, Claude Nerõ la feit reparer ainsi que raconte Suetone en la vie dudit Neron. Les Antiés ont iadis eu plusieurs guerres contre les Romains desquelles Halycarnasse discourt assez & mesmemẽt lors qu'il parle de la reuolte de Coriolã & des ligues qu'il feit pour se preualoir des forces Romaines. Ie n'ay peu trouuer par qui elle fut depuis du tout ruinée, veu qu'à peine trouue l'on vne petite masure qui en donne quelque signe, si ce n'est dãs les bois, & le chasteau Neptune qu'on dit auoir esté basty des ruines d'Antie.] Du Gariglian iusqu'au Sarne est enclose la Campanie, ou terre de labour, en laquelle est posée la cite de Naples: & delà iusqu'à la riuiere Silaris est la region des Picentins (qui est la principauté de Salerne) & là sont les villes Surrente & Salerne, iusqu'à la Basilicate, laquelle commence dés le Selé, iusqu'au Laie: & là sont les villes Peste & Buxente toutes deux ruinées, mais Peste, ou Possidonie sans nulle ruine qui reste, & Buxente qui n'est à present qu'vn chasteau, que les habitans du païs apellent Pisciotte, à cause duquel pource qu'il est basty pres la mer, le promontoire voisin & qui iadis portoit le nom de Pessionte, s'apelle à present le cap de Pisciotte: & tout ce trait de païs se nommoit iadis Lucanie. Du fleuue Laie, ou Laue iusqu'à Leucopetre est le païs d'Abruzze, où est la ville de Rhese pres la mer de Sicile. De Leucopetre iusqu'au Promontoire Iapigien, dit le Cap

Estendue en long d'Italie. Solin. chap. 8.

Auguste est vn Valon és Alpes, ou est assise la cité Iurée iadis nõmée Eporedie: & est en la Lombardie deça le Po.

Rubicõ à present est dit Pissatello.

Ligurie, & ses limites.

Genes Cité chef de Ligurie.

Limites de Toscane.

Lyris fleuue, à present Gariglian.

Rome en Latie.

Antie ville fort ancienne voy Tit. Liue. 8. de la ville bastie. Tacit. 3. & 14. des annal. Appian. 1. & Polibe 7.

Denys Halic. 8.

Silaris fleuue ores est dit Selé.

Surrẽte iadis louée de fort bons vins. voy Plin. liu. 14. chap. 6.

Strabon. 5.

Laie isle à present Laino.

Peste, & Posidonie tout vn. voy Liue liu 8. Ouid. 1 de l'art parlant des roses de Peste.

Buxẽte. voy Strabon 5 & Liue 25. & 39.

de ſaincte Marie,ſont les Salentins en la grãd Grece ancienne,où ſont les villes de Crotone, & Tarente. Et dudit promõtoire iuſqu'à Brindes,iadis Brunduſe,c'eſt le vray païs des Calabrois,où eſt la cité d'Otrante,iadis Hidruns,& ſi long temps qui à ſeruy de retraite, & magaſins aux infidelles, par le moyen des Emp. ſ'en aydans contre le Pape. De Brindes au mont Gargan (dit à preſent de ſainct Ange)eſt la Pouïlle, en laquelle ſont les principautez de Barry, & Salapie, à preſent nommée Salpe:& du mont ſainct Ange, iuſqu'à l'embouchement du fleuue Sare ſont les Ferentans, en la regiõ deſquels eſt la cité d'Iſconie, & eſt le Marquiſat dit de Guaſt. Du Sare iuſq̃ au fleuue Aperne eſt le païs des Marrucĩs,& en iceluy la ville d'Ortone: d'Aperne iuſqu'à l'Eſie ſont les Picentins,la region deſquels eſtoit au premier & plus ancien temps le limite de l'Italie, où eſt aſſiſe la cité d'Ancone:du fleuue Eſin, iuſqu'au Rubicon, ou Piſſatelle,eſt la plus freſche borne d'Italie: A cauſe que ſoudain on entre en la terre des Gaulois,& anciens Sənonoys, les villes deſquels ſont Fano, Senogail, Peſero, & Rimini:& du Rubicon,iuſqu'aux Bouches du Po,furẽt les Boies,où eſt baſtie la belle cité de Rauẽne:du Po, iuſqu'à Tailleuent eſt le terroir Venitien,où auſſi giſt la riche & puiſſante cité de Veniſe. De Taillauent iuſqu'au fleuue Natiſcon ſont les Carnes,qui eſt le Duché de Forly, duquel eſt Metrapolitaine la cité d'Aquilée: & ſe nomme ce païs la marche Trenigriane. Du fleuue Natiſcon iuſqu'à la riuiere Arſe ſont les Iapiges, & Iſtriens,à preſent Eſclauons,la cité deſquels eſt Trieſt,& Formion,ou Ceſane,eſt la riuiere qui y paſſe,qui q̃lquesfois fut la fin & limite de l'Italie. Le mont Apennim eſt celuy qui fait comme vne diuiſion de tout le terroir Italien en deux parties,l'vne regardant l'Occident & le midy,& l'autre ſ'eſtendãt à l'Oriẽt & Septẽtrion: ſ'eſtẽdant depuis les Alpes,premierement en Ligurie,puis en la Gaule Ciſalpine, & Lombardie, & marche d'Ancone, leſquels ce mont ſepare d'auec le païs de Toſcane, & de la region ancienne des Sabins, qu'on dit à preſent Vrbin & la Romaigne, & paſſant plus outre reprend ſon deſtour vers la Pouïlle,& mont ſaint Ange,ſeparant les Pelignes,Marrucins,& Picentins(qui eſt l'Abruzze,& Baſilicate)d'auec la Romaigne, & terre de Labour, & eſt le dernier but, & limite de l'Apennim,depuis mont ſainct Ange, iuſqu'au Cap ſaincte Marie,ayant d'vn coſté la Pouïlle,& les deux Calabres,en l'vne deſquelles eſt l'ancienne region nommée la grand Grece,& de l'autre la Marche d'Ancone,la Baſilicate, & l'Abruzze. Le païs d'Italie eſt fertil & comme enceint,& faiſant portée de pluſieurs metaux, par tout ayant vn air ſerain, viuifiant,& ſalubre perpetuellement, à cauſe que le ciel y influe vne grãde & douce temperie, les champs y ſont fertils, les collines expoſées aux rays du Soleil,les taillis ſans nuiſance,les bois toufuz,& ombrageux,belle & grãde diuerſité des foreſts profondes & agreables,iouïſſant d'vne merueilleuſe fertilité & abondance de grains,fruits,vignes,& oliuiers,là ſont les laines tres-fines,les Bœufs gras,& forts au labourage, les lacs clers, & foiſonnans en poiſſon, les riuieres & fontaines ſaines, & nourriſſantes, grand multitude de bons ports de mer, & les fleuues coulans à gré dans la mer,pour le ſecours & proffit des hommes, qui ſemble tendre le giron.

Tarẽte eſt principauté,& Crotone Comté:en la Calabre.

Ceſtuy confond l'ordre de la diuiſiõ de la Pouïlle.

De Salapie. Voy Strabõ 5. Appiã Alexand. lib. 1. des gu. ciuil.

Marrutiens ſont ceux de Peſquiere Picentins c'eſt la marche d'Ancone.

Ce païs eſt nommé la Romaignolle.

Aquilée fut celle on ſe tint iadis le Patriarche Venitien.

Les Carnes ſont partie ſuiets aux Venitiens, & les autres aux ſeign. d'Auſtriche.

Eſtendue du mont Apennim.

l'Apennim diuiſe l'Italie.

C'eſt ainſi que ſ'appellent les Picentins, Lucains, & Bruties. voy Leãdre en ſon Italie.

Loũanges d'Italie

à toutes nations pour le trafic, & marchandiſe : tellement qu'on iugeroit que ce ſoit à bon droit qu'aucuns l'ont apellée, & mere, & nourrice de toutes natiõs & Prouinces : C'eſt celle qui a eſté eſleuë par la diuine prouidence, pour vnir, & aſſembler les parties eſparſes du corps de l'Empire terreſtre,& pour amollir,apriuoiſer,& policer les peuples plus cruels, & farouches,accordãt ſous la douce harmonie du langage Latin,les peuples qui auparauant ne pouuoyent conuenir,parler ny frequenter enſemble.

Au reſte pour ne mettre point les nations eſtranges en ieu (dequoy le recit en ſeroit trop long)leſquelles ont eſté vaincues,& par la langue,& par l'effort,& armes des Romains Italiens: vne ſeule cité des Peres,& Quirites Romains,a autant effectué auec ſa vertu,& loüables exẽples, que toute la Grece auec ſes preceptes,& eſcripts d'eloquence: & leſquels comme deuinans,que ceſte terre Italique commanderoit vn iour à tout le monde,ils appellerent vne bonne partie d'icelle la grand Grece.Et pour conclurre ſommairement, il fault penſer que ce n'eſt aduenu ſans la prouidẽce d'enhault,que lors que Dieu tout bon,& tout puiſſant,viſita la terre en ſe faiſant homme,c'eſtoit en Italie qu'eſtoit le ſiege de l'Empire,& la retraite de toutes les nations de l'vniuers,où bien toſt apres deuoit eſtre poſé le chef,& paſteur vniuerſel de la bergerie Chreſtienne. Les Italiẽs ſont entr'eux diuers le plus ſouuent,& en couleur,& en ſtature : Car ceux qui ſe tiennent en la Gaule Ciſalpine, & tout le long de la terre Venitienne ſont ordinairement blancs, plus propres en habits & langage : là où les Toſcans,Campaniens,ou Napolitains,ceux de la Baſilicate,& d'Abruzze ont vne couleur plombée,les cheueux noirs,la ſtature petite,& ſont maigres & diſpots, ſimples & modeſtes à l'habit, & langage. En la marche d'Ancone & à tous les Italiens qui ſe tiennent le long de la coſte de Leuant,iuſques en la grand Grece (ſauf les Calabrois, & ceux de la Pouïlle qui habitent au coing de l'Italie) & les mœurs, & le langage dure encor entremeſlé du Grec & Italien.Tout le païs d'Italie(ainſi que preſque toute l'Europe) ſ'eſt de tout temps contenté d'vnes nopces, c'eſt à dire les hommes n'y eſpouſans qu'vne femme, & ſi le diuorſe y eſt entreuenu il à pris ſon origine de Rome : d'autant que Spurie Caruilie, fut le premier qui à Rome repudia ſa femme,ſous pretexte qu'elle eſtoit brehaigne, & ſterille. Les citez de la region Italique eurent iadis des hommes de trois conditions qui les habiterent,les eſclaues,les libertins ou affranchis,& les libres & francs:des francs encor y en auoit trois ordres, les Plebées, Chevaliers,& Patrices.La charge des temples & ſacrifices eſtoit commiſe aux Pontifes & Flamines,à ſçauoir Eueſques, & Preſtres diuiſez par colleges & rencs, & chaſcun ayant charge expreſſe de certains dieux & ſacrifices. Quant à la dignité, & magiſtrats regiſſant la cité,c'eſtoit au dictateur que la ſouueraineté eſtoit donnée,& duquel on ne pouuoit aucunemẽt apeller:& eſtoit ceſt office ſemeſtre,& à icelle on y paruenoit comme par degrez,veu qu'il falloit auoir eſté Edile,Queſteur,Preteur,Cenſeur,& Conſul,auant qu'y donner attainte: non que touſiours ceſte rigueur y fut obſeruée, & qu'il faluſt paſſer par toutes ces dignitez, ains qu'obtenir la dictature, mais que tel eſtoit l'ordre commun & ordinaire : tout ainſi auſſi

La grand Grece eſt vne partie de Calabre vers Croton & Tarẽte.voy Strabõ.6.Virgil. Enei.3.Tit.Li.8

Couleur diuerſe entre les Italiens ſelon le païs qu'ils habitent.

Premier diuorce à Rome quand,& par qui. Denys Halic.2. & adiouſt du regne de Romul. enuiron l'an du mõde.3235. en la 12. Olympi. Eſtats à Rome & en Italie iadis. Voy Feneſtelle, & Lete,és liures des Preſtriſes Rom. La dictature ne duroit que ſix moys.

qu'en la ſuyte de la guerre,il y auoit des degrez d'honneur pour recompencer ceux qui ſe portoyent bien au ſeruice du public, car le ſimple ſoldat obeïſſoit au Centenier, le Centenier au tribun, & Capitaine, ceſtuy faiſoit le commandement du Lieutenant,& Legat du Conſul,& ce Lieutenant ſe gouuernoit ſelon l'aduis ou du Conſul, ou de celuy qui par l'election du peuple auoit eſté commis general de l'armée, & le grand maiſtre de la Caualerie,falloit que pretaſt le ſerment,& obeït au dictateur.Le tẽps qu'ordinairement on dõnoit au citoyen de ſuyure la guerre eſtoit dix ans,ſi ce n'eſt qu'on euſt aſſuietty,& vaincu celle nation à laquelle on faiſoit la guerre, ou qu'il y eut quelque congé lequel & en nom & en effait eſtoit contemplé diuerſement : veu que l'vn congé eſtoit nommé legitime lors que le Capitaine dõnoit licence de ſe retirer pour quelque tẽps: là où l'autre ſe faiſoit pour cauſe de crime,& pource nõmé ignominieux, lors que le chef caſſoit le ſoldat, ou pour forfait, ou pour vilté & poltronerie : ainſi l'vne occaſion eſtant honeſte, l'autre portoit effait & tiltre d'infamie.L'aage auquel on choiſiſſoit le ſoldat & gendarme, ſelon l'ordonnance de Seruie Tullie Roy Romain,eſtoit dés l'an dixſeptieſme,iuſqu'au quarante-huitieſme.Leurs habits en temps de paix eſtoit la Togue, ou robe lõgue, & durant la guerre ils prenoyent les Caſaques, & Hoquetons.La guerre eſtoit denoncée par le herault à iuſte tiltre, & de laquelle ils ne ſe retiroyent ſans vſer de grandes ceremonies, tout ainſi qu'il en vſoyent auſſi par leurs Feciaux & Heraux alors qu'ils la denonçoyent.
Les Citez d'Italie ou elles eſtoyẽt alliées, & cõpaignes de Rome,ou Colonies,c'eſt à dire peuplées par les citoyẽs Romains,ou Municipales,c'eſt à dire ſubiettes & tributaires. D'entre les Municipales les vnes eſtoyent receuës au droit de bourgeoiſie par le ſuffrage & conſentement du peuple,& les autres y venoyent par autre priuilege. Les Colonies eſtoyẽt cõme vn membre de la cité de Rome,viuans ſous meſme loix : là où les tributaires ſuyuoyent chaſcune les couſtumes de leurs anceſtres, eſquelles les Decurions auoyent pareille autorité qu'à Rome les ſenateurs.
A Rome la robe de Pourpre mettoit difference entre les Patrices, & les cheualiers,& les bagues, cheſnes bracelets faiſoyent cognoiſtre le cheualier d'auec ceux d'entre le peuple.Et quant aux Iugemẽs, c'eſtoit au peuple de iuger des crimes qui touchoyent la maieſté, & les iuges cognoiſſoyẽt du ſurplus des matieres,& cauſes criminelles,& leſquels on choiſiſſoit de celle troupe eſluë pour l'ãnée,preſidãt ſur la criminauté:le Preteur aſſiſté de cent hõmes pour tenir les plaidz,auoit ſa iuriſdictiõ,cõme auſſi chacũ Magiſtrat auoit la ſiẽne.Et telle fut iadis la maniere de viure des citez & peuples Italiẽs en general,ayãt prisceſte façon de faire de Romule.
Lequel ayant mis à fin,& baſty les murailles,foſſez,ramparz,bouleuers, & autres choſes neceſſaires pour la deffence de la cité nouuellemẽt dreſſée,prenãt ſoucy de l'ordre,& police des citoyens en ordõna en ceſte maniere.Premierement ayant diuiſé tout le peuple en troisparties:il donna à chacune vn chef hõme ſegnalé & de marqué : & apres ce de chacune de ſes portiõs,il en feit encore dix parties eſgales,auſquelles il dõna des Capitaines les plus forts & vaillans qu'il peut choiſir, & donna nom aux trois

Ordre des dignitez à la guerre entre les Rom.

Ce grand maiſtre eſtoit comme vn mareſchal de Cãp

Deux ſortes de Cõgé l'vn Cauſaire, & l'autre legitime.

Aage pour le choix du ſoldat: des loix militaires de Seruie, voy Halicar.liu.4. De ces ceremonies. voy Feneſtell. liu. Magiſt. Romains Halycar.liu. 10. Tit. Li. 1.dés la cité baſtie.

Difference des citez d'Italie.

Et de là viẽt que les couſtumes de chacũ païs ſ'apellens loix Municipales.

L'habit diſcernoit les eſtats à Rome.

Les Iuges annuels à Rome.

L'ordre que Romule tint dreſſant la cité de Rome, voy Halycar.li. 2.des Antiq.ro. Tite Line,li.1.dés Rome baſtie, Plutarq.en la vie de Romule.

On ne ſçauroit mieux nõmer celà que Cãtõs & Regimẽs, & les Decurions Colõnelz.

parties principales cartiers,ou tributs, & les moindres furent par luy appellées Cours, ou aſſemblées, & leurs chefs porterent le tiltre de Decurions.Et ceſte diuiſion ainſi faite, les chefs ordonnez & departy qu'il eut les cartiers:il partagea auſſi le terroir, & finage des champs ſuiets aux Romains en trente parties,aſſignant à chaſcune court ſa part pour ſ'en nourrir : & ne retint pour ſoy que ce qui pouuoit ſuffire pour l'ornement des temples & fornitures ou frais des ſacrifices : & laiſſa encor vne partie de terroir ſans la partager, à fin qu'elle fut pour le ſeruice commun de tous les citoyens. Et par ce moyen ceſte diuiſion & partage tant des hommes, que du finage rendit vne eſgalité non ſuiette à l'enuie entre les citoyens de Rome, & ſi ne laiſſa en arriereauec celà le ſoing du bien publique,entant qu'il donna & diſtribua à chacun les honneurs ſelon ſa vertu,& merite de ſes biens-faits & œuures loüables.

Toute repub. à cõmencé par l'eſtat de la religion.

Vrayes marques de nobleſſe que la vertu & le ſang.

Car il mit difference entre ceux qui eſtoyent nobles, & illuſtres tant en ſang, comme en quelque acte vertueux, & leſquels auſſi eſtoyent riches:& ceux qui auoyent des enfans pour ſeruir au public : & voulut que fuſſent diſcernez d'auec le peuple plus bas,& la troupe des roturiers, leſquels il appella Plebées, & ceux qui eſtoyent en plus grande autorité, & iouïſſoyent d'vne meilleure condition porterent le tiltre de Peres, qui eſtoit cauſe que par ſucceſſion de temps,ceux qui ſortirent de ceſte ancienne & noble race des peres nommez par Romule, furent depuis à Rome nommez Patrices. Ayant ainſi diuiſé les eſtats, & ſeparé les grans d'auec les Plebées, il feit tout auſſi toſt des ordonnances concernans le deuoir de chacun,& comme ils deuoyent ſe gouuerner chacun ſelon ſon ranc & condition. Entant que les Patrices eſtoyent receus au Pontificat & Preſtriſe,pour faire les ſacrifices publiques,eſtoyent commis à la charge de la police & faits magiſtrats, prononçoyent les ſentences,faiſans droit à chacun, appellez auec le Roy à manier les affaires,& ſur tout failloit que negociaſſent en ce qui touchoit l'eſtat de la cité. Les Plebées eſtans diſpencez de telles charges, & en eſtans mal idoines & neceſſiteux à cauſe de leur pauureté failloit que ſ'adõnaſſent à cultiuer les terres,& paiſtre leurs troupeaux,& à ſuyure quelque trafic,ou art,& meſtier pour viure.Et à fin qu'il n'y eut diſcorde entr'eux, & que les grands n'oprimaſſent les petits, ou les Plebées n'enuiaſſent la fortune des puiſſans, ordõna que les riches prinſſent le ſoing des Plebéens,& permiſt à chacun des moindres d'entre le peuple,d'auoir vn des ſeig. pour ſon patrõ & ſuport & apella ce choix, droit de Patronage,par ce moyen ayant fait que les riches ne meſpriſoyẽt point les pauures, & que les petits portoyent reuerence à leurs conſeruateurs,il cauſa vne grande amitié entre les eſtats:& n'eſtoit moindre l'affection des patrons & ſeig.enuers leurs cliens, & pauures qu'ils prenoyent en leur protection que du pere enuers ſes propres enfans : & le client reueroit le patrõ comme ſon pere.Et y auoit des cas particuliers, où l'vn ne pouuoit vſer d'aucun indeuoir à l'endroit de l'autre,ſans encourir vn blaſpheme de deteſtatiõ & impieté:ſi cõme il eſtoit deffendu de ſ'accuſer l'vn l'autre ny porter teſmoignage, ny ſuyure le party & ligue des ennemys de quelle que ce fut des parties : & en ceſte ſorte ſ'eſtabliſſoit & prenoit

Patrices Romãs qui: & de quelles maiſons.

En quoy eſtoyent employez les Patrices.

Exercice de la populace à Rome dés le cõmencement.

Client ſignifie celuy qui eſt ſoue la protection d'vn autre.

force

force l'accord,& vnion des citoyens de Rome. Ordonna & esleut depuis Romule cent Conseilliers d'entre les Patrices : & en fut le choix en ceste sorte: premierement il choisist le plus homme de bien d'entre tous, lequel il feit son lieutenant és affaires de la police en la cité, tãdis qu'il seroit occupé à la guerre: puis commãda à chacun des cartiers & bandes de choisir & eslire trois hommes de chacune troupe gens remarquez en noblesse, chargez d'ans, & approuuez par leur grande sagesse. Commanda encor à toutes les courts de chercher neuf hommes, de chacune court, & cartier trois, lesquelles fussent d'entre les premiers & plus segnalez des Patrices: à ces neuf, il adiousta les nonãte esleuz par les bandes & tribus pour estre chef des suffrages, & meit encor auec eux celuy que desia il auoit fait chef de la police en son absence, & par tel moyen, il parfeit le nombre de cent Conseilliers: & ceste assemblée fut nommée Senat par les Romains & les chefs d'icelle eurẽt nõ de Peres, à cause de leur autorité & de Senateurs, à cause de l'aage, pour ce que le mot senex en latin, emporte autãt que vieillard en nostre langue. Apres cecy Romule choisist trois cens ieunes hõmes des plus nobles & illustres, & qu'il cognoissoit pour les plus puissans & robustes, tirez des cartiers & bandes tout ainsi qu'il en auoit vsé en l'election du Senat, à sçauoir dix de chacune troupe, & les tint comme gardes tousiours pres de sa personne. Ceux cy furent nommez Celeres, c'est à dire hastifs, à cause de la grande diligence de laquelle ils vsoyent, executãs la volonté & commandement royal. Or le deuoir & office du Roy, estoit premierement de presider aux temples & sacrifices & faire tout ce qui estoit seãt & propre pour l'hõneur & seruice des Dieux: c'estoit à luy aussi d'estre protecteur & conseruateur des loix, & coustumes du païs, & de tous les priuileges & immunitez du peuple: En sa puissãce estoit encor de conuoquer le Senat, d'assembler le peuple, & à la guerre d'estre le chef, & general de toute l'armée. Et donna telle & si grande puissance à l'ordre Senatoire, que de toute chose qu'on faisoit raport le Senat en cogneut & y donnast sa voix, & auec telle preéminence, que la plus grand partie des voix, l'emportast és aduis & consultations. Au peuple il octroya ces trois priuileges de créer les Magistrats, d'accepter ou regetter les loix qui seroient establies, & de donner consentement à la guerre lors que le Roy auroit volonté de guerroyer: non toutesfois que ceste puissance populaire fust si absoluë, que pour auctoriser l'ordõnance tant du Roy que du peuple, il ne faillust que le Senat y meist la main, & l'emologast par son consentement. Le peuple ballotoit non par teste, mais par troupes & selon l'aduis de plusieurs bandes, il en estoit fait raport au Senat à fin d'en deliberer. Mais depuis ceste ordre fut renuersé, veu que le Senat ne cognoissoit aucunement des ordonnances faite par le peuple, lequel estoit seig. souuerain ratifiant, & approuuant selon sa fantasie ce que le Senat venoit à establir, & ordonner. En ceste diuision des affaires faite par Romule fust pour la paix, ou pour la guerre, les Celeres, ou soldats de sa garde estoyent cõmis pour en executer les mãdemens, de sorte q̃ s'il n'estoit plus questiõ q̃ de cõduire l'armée, on n'estoit point en peine d'eslire tousiours des Capitaines, ou que les cours & bandes feissent choix de centeniers, ny

Election du Senat cõme faite à Rome.

Choix des gardes pour le corps du Roy.

Pourquoy les gardes du Roy, Rom. nõmez Celeres.

Quelle estoit la puissance du Roy.

Puissance du Senat.

Priuileges du peuple Romain.

Le peuple estoit seig. de l'Empire.

Celeres, gardes du Roy, pourquoy nõmez ainsi.

de chefs pour la caualerie, veu que le Roy auoit tous ſes gens preſts, leſquels auoyent la charge de faire les leuées de ſa gendarmerie, laquelle venoit toute enſemble bien en point, & chacun eſtant armé ſelon ſon ranc & qualité. Il eſleut encor mille ſoldats tous d'eſlite, leſquels à cauſe que parfaiſoyent le nombre millenaire il appella milites. Et à fin de ſe rendre admiré & honoré du peuple il ſe veſtiſt pompeuſement portant l'habit royal & autres marqs de ſouueraineté, & ayãt douze archers auec leurs haches qui marchoyent touſiours deuant luy, auec des faiſſeaux de verges, leſquels repreſentoyent l'augure des douze Vautours, qui luy preſagerent qu'il ſeroit Roy de Rome, ſi ce n'eſt qu'auſſi bien en cecy, qu'en d'autres ceremonies, les Romains ſe gouuernaſſent ſelon la façon de faire des Ethruriens, & Toſcans: leſquels eſtans compoſez de douze peuples, comme tous obeiſſent à vn ſeul chef, ſi eſt-ce que chaſcun luy donnoit vn Licteur, ou huiſſier de ſon cartier. Auſſi le ſiege royal, char tryomphant & manteau imperial, deſquels vſoit le Roy Romain, & autres tels & pareils ornemens auoyent eſté pris ſans doubte quelconque des Toſcans.

Le mot Latin Miles d'où vient.

Maieſté du Roy Romain.

Romains ont preſque tout apris des Toſcans.

Romule encor voulant augmenter les forces de ſa nouuelle cité, prenant vn honneſte pretexte de faire ſeruice aux dieux, entant qu'il feit baſtir vn oratoire dans vn boys, & lieu ombrageux, auquel eſtoit loiſible à chacun de ſe garantir & ſauuer, ayant commis quelque grand faulte, ſans qu'il fut permis à perſonne de l'en tirer, à cauſe que Romule faignant le deuotieux, les pleigeoit, & receuoit à garant comme les amys & hoſtes de Iupiter, leur promettant toute immunité, & qu'ils ne ſeroyent là aucunement intereſſez de leurs ennemys: & ſ'ils vouloyent demeurer auec luy, il les faiſoit citoyens de Rome, & leur donnoit part au champ & terroir qu'il auoit conquis par guerre. Ordonna auſſi que les villes priſes en guerre ne fuſſent point ruinées, ny miſes en ſeruitude pluſtoſt y enuoyant des habitans de Rome, ſelon la portée de la region les feiſſent colonies, & filles de leur cité iouïſſantes de meſmes priuileges que les Romains, & eſtans leurs concitoyenes. Or apres la mort de Tire Tacie auec lequel Romule auoit gouuerné les peuples Romain, & Sabin, par l'eſpace de cinq ans, tourna ſa fantaſie à la police & aux choſes concernantes le ſeruice des Dieux, faiſant de belles ordonnances tant pour le bien public que reſpect de chacun en ſon particulier. Feit la loy des mariages par laquelle il vouloit que la femme eut communauté és biens meubles & autres de ſon mary, voire en ce meſme qui eſtoit ſacre, neantmoins qu'elle ſ'accommoderoit aux façons de faire de ſon eſpoux, & ſeroit tout ainſi dame & maiſtreſſe en la maiſon, comme le mary en eſtoit reputé le ſeigneur, & le maiſtre. Luy mourant ſans hoir, qu'elle luy ſuccedaſt comme heritiere: & ſ'il auoit des enfans, que ce nonobſtant elle euſt eſgalle portion auec eux de l'heritage. Celle qui eſtoit conuaincue d'adultere, la loy permettoit au mary, & parent de la tuer à ſa fantaſie.

l'Aſile baſty par Romule, à quelle fin.

Loy de guerre touchãt les villes priſes.

Loy ſur les mariages.

Femme eſgalée à l'homme à Rome.

Peine des femmes adulteres.

Vin deffendu aux femmes Romaines. Polyb. li. 6.

Celle qui beuuoit du vin eſtoit punie de meſme que l'adultere, & ſemble que ceſte ordonnance ayt cauſé la couſtume ancienne à Ro-

me que toutes les fois que les Romains entroyent en leurs maiſons, de quelque part qu'ils vinſſent, ils baiſoyent leur femmes & filles, à fin, cõme dit Caron Portie, de veoir & tenter ſi elles ſentoyent point l'odeur du vin. Car tout ainſi qu'ils eſtimerent que la corruption du corps, & des mœurs eſtoit vn commencement de folie, & peruertiſſemẽt de ſens, auſſi l'yurongnerie eſtoit la cauſe de ceſte deprauation, & degaſt de la vie chaſte, & [illegible]dique. Romule donna auſſi aux peres toute puiſſance ſur leurs enfans, [illegible]oit qu'ils les vouluſſent chaſtier, ou battre, ou les lier, & faire trauailler au [illegible] champs comme eſclaues, voire leur ottroya-il, & de les vendre, & de les occir.

Celie Rhodig. li. 18. cha. 6.

Puiſſance abſoluë de peres ſur les enfans.

Loy de Nume Pomp. derogeant celle de Romule.

Si vn fils auoit eſté vendu par ſon pere, & qu'il ſe rachetaſt, il ottroyoit au pere de le reuendre, & deux & trois fois, pour ſon affaire. Et trois cens ans apres, ceſte loy fut enregiſtrée auec celles des douze tables: iaçoit que Nume Pompilie adouciſt aucunement la rigueur de l'ordonnance, lors qu'il eſtabliſt que les peres n'auroyent deſormais telle puiſſance ſur les enfans dés qu'ils auroyent eſpouſé femme. Furent faites depuis pluſieurs autres conſtitutions pour la police, ſi comme la deffence à tout homme de franche condition de ſ'adonner à aucun vil meſtier, & art mecanique: L'art militaire, & l'agriculture eſtoyent permis à tout citoyen: & de là vint que pour bien loüer vn homme, le Prouerbe courut long temps à Rome, il eſt bon ſoldat & bon laboureur. Le Roy eſtabliſſant ceſte loy, eſtimoit choſe imparfaicte de ſeparer ces deux eſtats, entant qu'il voyoit eſtre neceſſaire que les champs fuſſent cultiuez, & qu'on ſ'adonnaſt à l'exercice de la guerre, ſuyuant la couſtume, & ſtatuts des Lacedemoniens. Et à ceſte cauſe il voulut qu'en temps de paix ſes citoyens ſ'adonnaſſent à cultiuer les champs, auſquels il permiſt encor le trafic, mais des choſes neceſſaires, & qui defailloyent en leur cité.

Les arts mecaniques deffẽdus aux Romains: mance-la fut à l'imitatiõ des Laconiens.

Plutarq en la vie de Nume, dit que ce 2. Roy ne ſouffrit qu'on feit aucune ſtatue.

Et n'oublia point la religion dreſſant & baſtiſſant des temples, autels, & ſimulachres des Dieux adorez par les Romains: à quoy il aiouſta les iours des feſtes, ſacrifices, & aſſemblées publiques, & tout autre effect ſeruant au ſeruice des Dieux, deffendant toute ceremonie eſtrangere, & ſur tout les façons de faire des Grecs, ſauf la maniere d'adorer Hercule introduite en Italie, ia dés le temps qu'Euandre Arcadien l'inſtitua en la region latie. Denys de Halycarnaſſe ſuyuant l'opinion de Varron dit, que il y auoit ſoixante Preſtres ordonnez pour ſacrifier en chaſcun cartier, & court de la cité auſquels il adiouſta les Aruſpices pour tirer le ſens & diuination des entrailles des beſtes immolées. A chaſcune court eſtoit deputé vn propre Genie, ou patron, & des miniſtres qui luy faiſoyẽt ſacrifice: mais le ſimulachre commun & honoré de toute la cité eſtoit Veſte: & partiſt l'année en dix moys: par leſquelles conſiderations on peut veoir que Romule n'eſtoit du tout groſſier, & ignorant les choſes tãt humaines que diuines: & que les Romains, ainſi que pluſieurs ont eſtimé, n'eſtoyent point ſans relligion & police, auant que Pompilie eut le maniement du royaume: & celles furent les ordonnances faites par Romule. Son ſucceſſeur Pompilie en feit pluſieurs autres, & reduit l'an en douze moys ſelon le cours de la Lune: & chãgeant l'ordre d'iceux,

Les Preſtres Herculéens ſ'apelloyẽt Potities, & Pinaries. voy Macr. 1. des Satur. & Feneſtelle. liu. des Preſtriſes Rom. Tite Liue. li. 1.

Aruſpice ſignifie regarde autel.

Des Genies, voy Apulée au li. de la doctrine de Platõ

De Veſte, voy S. Auguſt. cité de Dieu li. 4. Halicar. li. 2. Feſte. Aule gelle. li. 1.

L'an reduit en 12. moys par Põpilie. voy Macr. 1. des Saturnal. Voy Ouid. és Faſtes.

comme ainſi ſoit que Mars fut le premier, il le rendit le troiſieſme luy preferant & Ianuier,& Feburier. Il ordonna les iours Faſtes, & Nefaſtes, c'eſt à dire eſquels on pouuoit auoir affaire & aſſembler le peuple, où durant leſquels les aſſemblées eſtoyent deffendues. Ce fut de ſon ordonnance que le Flamine, ou Preſtre Dial fut eſtably en l'honneur de Iupiter, & auquel il octroya d'eſtre veſtu richement, & d'aller ſur vn char triomphant lors qu'il marcheroit par ville. Il en dedia encore deux autres l'vn à Mars,& l'autre à Quirin, ou Romule,& les appella Flamines, à cauſe de certain ornement de fil de laine qu'ils portoyent ſur la teſte.

Flamines Dial, Martial & Quirinal eſtablis par Pompilie.

Par ſon ordonnance encor les vierges veſtales furent eſluës & choiſies: leſquelles les dix ans premiers aprenoyent la maniere, & façon des ſacrifices, & tout autant d'années elles ſ'employoyent au ſeruice du tẽple: en la troiſieſme dixaine de leur temps elles inſtruiſoyent les nouices, & celles qu'on prenoit pour tel ſeruice: & apres ce temps ſi quelqu'vne ſe vouloit marier il luy eſtoit loiſible de choiſir, où la virginité, où le mariage. Pompilie leur eſtablit reuenu public pour leur ſouſtien, & nourriture, les rendant honorées & reſpectées de chaſcun, tant à cauſe de leur virginité perpetuelle, que pour pluſieurs grandes ceremonies deſquelles elles vſoyent. Si quelqu'vne d'elles eſtoit conuaincue de ſ'eſtre portée peu chaſtement, on la conduiſoit auec grand, & triſte ſilence deuant tout le peuple: & pres la porte colline, on la gettoit dans vne grotte, & foſſe ſouterraine toute viue, & eſtoit occiſe le peuple l'accablant de terre, & l'y enterrant pour ſon vice. Ce fut Nume qui ſacra à Mars Gradiue, ou guerrier douze Preſtres qu'il appelle Saliens ou dãceurs, leſquels au moys qui porte le nom de ceſt Aſtre, en pluſieurs lieux de la cité à diuers iours à ce ordonnez faiſoyent,& dreſſoyent le bal,& dance ſolennelle, veſtuz d'vne robe de diuerſes couleurs, mais toutesfois my partie d'eſcarlatte, ayant vn baudrier d'Erain, & l'eſpée ceinte au coſté portans en main droite vne lance, & vne verge, & à la gauche vn bouclier fait à la thracienne en forme de croiſſant, portans de haults chappeaux, & pointuz ſur leurs teſtes. Denys de Halycarnaſſe penſe que ces Saliens eſtoyent les meſmes que les Grecs apelloyent Curetes, & appellez ainſi Saliens, à cauſe qu'ils ne ceſſoyent de ſauteler, & dancer durant leurs ceremonies. Apres ce il ordonna vn ſouuerain Eueſque qu'il nomma Pontife, ſous la puiſſance duquel giſoyẽt toutes les ceremonies,& l'ordre des ſacrifices,& eſtoit à luy de preſcrire & ordõner les iours,& la maniere d'offrir & quelles beſtes deuoiẽt eſtre immolées,& ce Roy luy mõſtra le tout & luy donna par eſcrit, iuſqu'à declairer en quels temples failloit que les ceremonies fuſſent celebrées. Entre tãt de ſortes de ſacrificateurs on meſla les Feciaux, qui eſtoyent comme noz heraux, la charge deſquelz giſoit a faire, de ſorte que iamais les Romains ne feiſſent iniuſtement la guerre à nation quelconque. Que ſi quelcun auoit rauy quelque cas apartenãt aux Romains, ces heraux alloyent ſemondre les rauiſſeurs d'en faire raiſon, ce que leur eſtant refuſé, ils leur denonçoyent la guerre, prononçans certains vers faits & compoſez à ceſt effait. Auec pareille puiſſance ils faiſoyent droit aux eſtrangers ſi les Romains leur auoyent iniuſtemẽt occupé quel-

Veſtales introduites à Rome par Pompilie: neantmoins auant Romule il y en auoit.

C'eſtoit à elles à garder le feu perpetuel au temple.

Porte Colline à eſté auſſi nommée Salaria.

Punitoin des Veſtales commettans inceſte.

Mars Gradiue.

Feſte Pompée.

Saliens Preſtres danceurs & leur veſtement.

D'où prindrẽt nõ les Saliens. voy Nonie Marcelle. Liue liur. 1.

Plutarq. en la vie de Nume.

Denys Halicar. liu. 2.

Des Curetes. voy Straben liu. 10.

Diodore Sicil. antiqu. liu. 5.

Electiõ du Pontife à Rome par Pompilie.

Creation, & puiſſance des anciens Feciaux & Heraux à Rome.

que chose, iusqu'à leur liurer celuy qui auoit fait l'iniure si le cas le requeroit, afin d'en prendre vengeãce. C'estoit à eux de punir les torts faits aux legats & embassadeurs estrangers, de garder ce qui estoit de bon & legitime és accords & pactions, ilz auoyent puissance de traiter la paix, ou de la rompre si elle leur sembloit preiudiciable au peuple Romain : & si le general de l'armée, ou toute la troupe du cãp, auoit fait & commis quelque crime contre le ferment public, & auoy promise, les heraux en ordonnoyent & punissoyent les delinquans pour purger la cité du forfait. Ordonna d'auantage de faire dueil des enfans qui decedoyent moindres de trois ans d'aage: & de ceux qui passoyent ce temps, il ne vouloit qu'on en portast le dueil sinon autant de moys que l'enfant auoit vescu d'années: le plus long terme du dueil s'estendoit à dix mois. Il departist le peuple en diuerses bendes & freries & approuua les communautez des artisans, cõme des massons, charpentiers, teinturiers, cordonniers, conroyeurs, menuisiers, menestriers, potiers, & autres establissant des ceremonies & festes propres pour chacun mestier des dieux, & iours destinez pour solenniser leur patron & tutelaire. Seruie Tullie feit les departemẽs de toute la multitude des citoyens en bendes, & centaines, & fut tel l'ordre qu'il y garda: que ceux qui auoyent vaillant 100000. sesterces tinssent le premier lieu & sous ce cartier estoyent contenues quatre vings centaines, & esgalla le nombre tant des vieillards que des ieunes, afin que les foibles à cause de l'aage fussent soy tenans à Rome tousiours prests pour la deffence de la cité : & que la ieunesse suiuit les guerres qui se faisoyent en la campaigne.

Communauté des mestiers par qui estably à Rome.

Celuy fut le 6. roy des Romains.

Departement des Dizaines à Rome.

Aux vns & autres fut enioint de porter pour armes, le corselet, bourguignotte, & bouclier, & autres choses deffensiues, & allans au combat failloit porter l'espée & la halebarde. A ceste compaignie il aiousta deux centaines de manouuriers, & ingenieurs qui auoyent la charge de cõduire les machines, & pieces de baterie, & marchoyent sans aucun appareil d'armes & sans deffence. La seconde troupe fut de ceux qui auoyent le cens de soixante quinze mille sesterces iusqu'à 100000. & portoyẽt l'escu, morion, & cuissots, mais ne portoyent point de corselet, auoyent pareilles armes offensiues que les premieres, & discernez aussi selon la vieillesse, ou verdeur de l'aage. Le reuenu de 50000. feit la troisiesme bande, qui fut comme la precedente de 20. centaines, portãs pareilles armes, sauf les greues & solerets à bandes de fer. La bande quatriesme estoit de ceux qui auoit moitié moins de reuenu que les precedens, & n'estoyent tenus de porter qu'vne iaueline. La cinquiesme bande contenoit 30. centaines, & estoyent tous fonditeurs, ou getteurs de pierres, aussi leurs armes offensiues estoyent des pierres & fondes, & les deffensiues vn morion lassé, & au bras vne rondelle ayant trois pieds de Diametre en sa circonference: encore portoyent ilz vn dard, & vne dague lõgue d'vne brassée sur le costé droit, & seruoyent d'auan-coureurs pour descouurir païs, & surprẽdre l'ennemy ne se tenant bien sur ses gardes. Sous le cens, & departement de ceux-cy estoyẽt compris les ioueurs de fleustes & cornets, lesquels estoyẽt partis en trois centaines : & la valeur plus haulte du bien de ceux qui estoyent de ceste communauté montoit à 40000. sesterces. Tous ceux qui

Telz que sont à present noz Pionniers.

Les Greues & solerets des anciens Romains, estoyẽt des Lames, & bãdes subtiles de fer leur entortillãt les iambes.

Getteurs de pierres, & autres Velites. voy Polybe.

Courtoisie du Roy Seruie enuers le peuple.

n'auoyent vaillant ceſte ſomme, eſtoyent mis au plus bas rang, & auſquels Seruie Tullie quitta le tribut, & les diſpenſa de la guerre à cauſe de leur extreme pauureté. Il contraignit les citoyens à faire ſerment de dire le pris chacun du bien qu'il poſſedoit, de quelz parens ilz eſtoyent ſortis, quelz & combien ilz auoyent d'enfans, & de quel aage ilz eſtoyent, & les ans de leurs femmes & enfans, leur nom, le cartier de leur demeure, ou la ruë où eſtoit leur domicile. Et ſi quelcun failloit à dire la verité de cecy, il n'en auoit pas meilleur marché que de perdre ſes biens, d'eſtre vendu, & mis en ſeruitude, apres auoir eſté foueté pour ſon pariure.

Serment des citoyens.

Peine des pariures.

Election & creüe de la caualerie Romaine.

La leuée de la fanterie eſtant faite & diſtribuée, il feit vne nouuelle creüe de caualerie, y mettant & enrollant les premiers, & principaux de la cité, tellement que ceux-cy iointz à ceux que Romule auoit iadis créez, & que depuis Tarquin l'Ancien y auoit aiouſté, les bendes montoyent à dixhuit centaines : à chacun deſquelz nouueaux gendarmes on donna certaine quantité de deniers du theſor public pour acheter armes, & montures, & receuoyent deux mille pieces d'erain tous les ans pour payement & nourriture de leurs cheuaux : & y auoit des veſues, qui auoyent charge de fournir à la ſomme pour les finances & ſoulde de la caualerie pour chacune année.

Veſues taillées à payer la gendarmerie.

En ſomme tant les Cheualiers que pietons, faiſoyent le denombrement de 193. centaines, auſquelles eſtoit gardé, & octroyé eſgal droit, ſelon le merite aux ſuffrages : tellement que ceux qui auoyent le mieux dequoy portoyent auſſi les plus grands charges, & pour recompence tenoyent auſſi le premier lieu à dire leur aduis aux aſſemblées publiques. Car Seruie aymant l'alegement du peuple, auoit ordonné que le cens, tailles, & tribut ne ſeroit point leué par teſte, ains ſelon l'eſtimation du reuenu, le fort ſuportant le foible, & le riche celuy qui eſtoit ſans grand moyen, ny richeſſe. Au reſte (ſelon que recite Denys de Halycarnaſſe,) la premiere bende eut quatre vingts centuries de fanterie auec leſquelles la caualerie donnoit ſes ſuffrages, tellement que au premier balotage, il y auoit nonante huit centaines. Et d'autant que ce nombre ſurpaſſoit le reſte de ceux qui auoyent droit de ſuffrages, il aduenoit que ce que ce nombre accordoit, on le tenoit pour ſeur, legitime, & ratifié, quelle que fuſt l'occaſion, & tant grande fut elle pour laquelle on eut aſſemblé la multitude.

Ordre des ſuffrages.

Que ſi, (ce que toutesfois n'aduenoit guere ſouuent,) ce premier rang varioit en opinion, alors la ſeconde bande eſtoit miſe en ieu, & ainſi ſucceſſiuement les autres chacune ſelon ſon ordre, tellement que guere iamais n'aduint que la derniere deuſt vuider le different de la diuerſité des autres. La ſageſſe de ce Roy Tullie feit ſi bien que ceux qui contribuoyent le plus pour le ſoulagement de la Cité, euſſent auſſi plus d'autorité éz concluſions de l'eſtat éz aſſemblées publiques, deſquelles, iaçoit que perſonne ne fut regetté, ſi eſt-ce que la plus forte voix conſiſtoit éz Cheualiers & centaines de la premiere bande, & regiment, comme ceux qui auoyent puiſſance d'eſlire, & créer telz magiſtratz que bon leur ſembloit, d'ordonner loix & de denoncer la guerre : deſquel-

les trois choſes Romule octroya dés le commencement l'autorité au peuple. Mais les Roys eſtant chaſſez de Rome, l'eſtat & gouuernement priſt auſſi nouuelle forme: car en lieu des Roys, on eſleut des Conſulz annuelz, leſquelz portoyent meſme ornement, & pareille marque d'autorité ſauf la couronne, & la robe Royale faite de drap d'or, & a branchages de Palmes.

Puiſſance du peuple à Rome octroyée par Romule.

Voyez de cecy Plutarq en la vie de Valere. Tite Liue. Denys Halycar. Flore. Pline ſecond.

Auſſi quand Brute obtint celle dignité auec Collatin en l'aſſemblée de toutes les Courts & centaines, il feit faire ſerment au peuple de ne plus iamais ſouffrir que aucun fut Roy, ny ſeul ſouuerain en la cité de Rome. Ce Brute accompliſt le nombre de 300. Senateurs, & ordonna le Roy-preſtre, lequel auoit charge de parfaire les ſacres & ſacrifices qui eſtoyent iadis offertz par les ſeulz Roys.

Lucie Valere eſtant Conſul, feit la Loy qui permettoit d'apeller des Conſulz au peuple, ordonnant peine de mort, à quiconque ſ'introduiroit vn Magiſtrat ſans le conſentement du peuple: & voulut que le peuple fut allegé des tributz, auec leſquelz on l'auoit oppreſſé, affin que il fut plus prompt au ſeruice de la cité. Eſtabliſt en outre que quiconque taſcheroit de ſe faire ſeigneur & tyran, que il fut loiſible de l'occir ſans aucune forme de proces Et fut de ſon inuention que le peuple eſleut deux Queſteurs, c'eſt à dire theſories, qui euſſent la charge du theſor public gardé dans le Temple de Saturne. Apres cecy on commença à eſlire vn ſouuerain magiſtrat que ilz nommerent dictateur, prenans (comme il ſemble) l'exemple des Grecz, leſquelz (ainſi que dit Theophraſte aux liures des Royaumes) eſleurent pour certain temps des ſeigneurs qu'ilz apelloyent Eſymmetes. Auſſi la dignité dictatoire ne ſ'eſtendoit plus loing que de ſix moys entre les Romains, & n'eſliſoit-on que lors que l'eſtat branſloit ſous quelque grande neceſſité. C'eſtoit au dictateur d'eſlire les autres Magiſtratz, & meſmement le grand maiſtre de la caualerie, qui apres luy auoit le droit de toute puiſſance, & meſmement ſur les hommes d'armes, & ceux qui eſtoyent contenus aux cens & tributs des bendes. Le dictateur auoit encor, tout ainſi que les Roys, vn Mareſchal de camp, qu'ilz apelloyent tribun. Les troubles ſ'eſmouuans en la cité entre les nobles & le peuple, furent eſleus les tribuns du peuple, magiſtrat ſacré & inuiolable, & lequel tenoit teſte aux Cõſulz, afin qu'ilz ne foulaſſent la multitude: & n'eſtoit permis aux gentilzhommes & patrices d'auoir entrée à ceſte dignité. La puiſſance de laquelle a eſté quelquefois ſi exorbitante, que tout eſtoit confuz par leur moyen, & faiſoyent, & aboliſſoyent les loix à leur fantaſie, annulans les decretz du Senat & ordonnances conſulaires, & eſtoyent premierement deux, puis trois, & à la fin cinq en nombre. Encore aduint à Rome que les Cõſulz à my-chaſſez, on eſleut dix hommes, qui auoyent toute puiſſance, & ce pour l'eſtabliſſement de l'eſtat & promulgatiõ des loix, & leſquelz publierent au peuple les dix tables: mais ce magiſtrat ne dura guere à cauſe de la tyrannie de ceux qui y furent apellez, qui penſans chaſſer à iamais le pouuoir des Tribuns de la cité, ſ'en veirent chaſſez par ceſte dignité populaire: & deſlors fut ordonné que ce que la multitude ordonne-

Ce Valere fut nõmé Publicole, pour eſtre grand amy du peuple.

Puiſſance du dictateur.

Theophraſte liur. des Royaumes.

Magiſtrats eſleus par le dictateur. Voy Feneſtelle li. des Magiſt. Rom.

Tribuns du peuple pourquoy eſleus. Inſolence des tribuns.

Les dix hommes auec la puiſſance conſulaire.

Censeurs, & leur autorité.

roit, seroit tenu inuiolablement par tous les citoyens de Rome. Furent encor creez les Censeurs de peu d'autorité au commencement, comme ceux qui auoyent seulemẽt esgard sur les greffiers,& notaires, & sur le denombrement des tailles: mais depuis ce magistrat vint en telle force, grãdeur & autorité que c'estoit au Censeur à corriger les mœurs,& reformer la vie de quel que ce fut des citoyens de Rome:ayant iugement sur le Senat,& sur la caualerie,sur les tributs,& reueuës du peuple,gettãs du senat, ou iugeans infames ceux que bõ leur sembloit, & selon que la raison leur

Preteurs à quoy crées & ordonez.

en donnoit occasiõ, & cause iuste & legitime. On estabilst encor les preteurs pour faire droit,& ouyr les differens d'entre les citoyens,lesquelz auoyent puissance de faire des loix nouuelles,& abolir les anciẽnes: il y en auoit deux,l'vn pour la cité,& l'autre qui faisoit iustice aux estrangers: & ceux-cy portoyent presque mesmes ornements, & auoyẽt toute telle gar-

Cesar viola l'ordre de la liberté Romaine. Voy Suetone en sa vie & Dion liu. 42. & 43.

de que les Consulz. Ceste police dura à Rome,iusqu'à ce que Iule Cesar y renouuella la Monarchie,laquelle à continué iusques à nostre temps sous le nom & tiltre de l'Empire. [Ie laisseray tout ce que l'auteur va recueillir des lutteurs, escrimeurs, & ioueurs de Farces desquelz Rome a iadis esté farcie:& ne discourray de leurs dances,Histrions,Momes,Satyres,Comedies,& Tragedies, content que vous lysez ce qui est de plus prouffitable, & digne de l'oreille du Chrestien, qui doit estre esloigné de tout ce chatouillement plein de lubricité,superstition & infame idolatrie: De laquelle ceste grande cité a esté iadis la plus infectée qu'autre de l'vniuers.] Ie n'oublieray de reciter auec quelle pompe,& folle superstition, le senat &

Põpe funebre faite aux anciens Empereurs.

peuple Romain mettoyent leurs Princes,& Empereurs deffunts au nombre des dieux, & leur donnoit place au ciel, les canonisants comme celestes. On posoit premierement (ainsi que recite Herodian) en la court du palais de l'Empereur l'effigie du prince trespassé faite d'yuoire,& le representant au vif, assise sur vn lit couuert de drap d'or, & estoit ceste image gisante pasle,& découlourée, comme vn homme malade: Autour de ce

Cecy est pris presque mot à mot de Herodian liu. 4. parlant du cõuoy de l'Emp. Seuere.

lict royal assistoit la plus part du iour presque tout le Senat du costé gauche vestu de robes noires, & à main droite estoyẽt les dames les plus nobles de la cité toutes abillées de blanc: car ceste couleur fut iadis le signe de dueil aux femmes,sans qu'elles portassent aucũ ioyaux, affiquet,ny dorure & se tenoyent en cest apareil par l'espace de sept iours autour du cercueil,& lict du deffunct. Ce pendant les medecins alloyent, & venoyent visiter le patient,& denonçoyent que la maladie alloit en empirant, & à la fin,comme si lors il fut freschement trespassé. La ieunesse tant d'ẽtre les cheualiers que Patrices & Senateurs, portoyent le corps par la rue nommée sacre iusqu'à la court & lieu des plaidoyers,posans le lict au lieu mesme où les orateurs declamoyẽt deuant le peuple apellé Rostres, ou pointes de nauires: & là les enfans de tous sexes sortis des races plus illustres, chantoyent des hymnes pitoyables en l'honneur du prince decedé. Ce lict d'yuoire estoit depuis porté de la court au champ de Mars,& là estoit dressé vn eschaffault fait en forme quarrée, sur lequel on montoit par des degrez qui alloyent en estressissant en figure d'obelisque:au dedãs duquel tout reluisoit en tapisserie d'or,de soye,& de pourpre,en tableaux d'yuoire,&

re,& infinité de belles & magnifiques paintures, & de tãt plus les degrez eſtoyent hault eſleuez,de tant les images plus petites qu'eux, auoyẽt auſſi plus d'aparence: & au dedans y auoit vn tas & mõceau de bois ſec,& autres choſes combuſtibles. Aſſiſe que eſtoit l'effigie au ſecõd degré, & perfumée de toute eſpece d'odeurs & choſes aromatiques & precieuſes que chacun des citoyens y portoit comme à l'enuy,la ieuneſſe d'entre les plus nobles & illuſtres alloit à cheual autour de l'eſchaffault, & ſembloit que ſuiuiſſent certaine dance & meſure ſolẽnelle en ſe pourmenãt. Couroyẽt auſſi autour des chariots branſlans,& ceux qui eſtoyent aſſis deſſus repreſentoyent les perſonnes des princes plus grans & illuſtres. Ce que fait celuy qui deuoit ſucceder à l'Empire, portant vne torche au poing mettoit le feu le premier,& puis toute la multitude l'allumoit auſſi par le bas,& la flamme eſtant eſpriſe, on faiſoit ſortir vne aigle du plus eminent lieu de l'eſchafault, laquelle on pẽſoit que emportaſt l'ame du Prince au Ciel entre les bras de Iupiter. Et l'Empereur qui eſtoit deifié en ceſte ſorte, eſtoit auſſi ſuperſtitieuſement adoré comme Dieu entre les Romains. Et voila quant à l'anciẽ eſtat d'Italie: & ſur tout de la cité de Rome. Or tout ainſi que iadis l'Italie a eſté eſtrangément adonnée à l'Idolatrie & ſuperſtitiõ, à preſent elle embraſſe treſreligieuſement la foy & doctrine des Apoſtres & meſſagers de noſtre ſeigneur Ieſuſchriſt, toute la Chreſtienté preſque ſuiuant les ceremonies ainſi que les tient la ſainte Apoſtolique,& Catholique Egliſe de Rome, aumoins en l'Europe, ſi ce n'eſt en quelque coing d'Italie & en Eſclauonie,& par la Grece,Moſcouie,& Lithuanie, que on ſuit l'erreur Grec. Les ainez des maiſons tant des Roys(quand il y en auoit)que des Princes obtiennent la ſucceſſion de leurs peres, ſuyuant la façon de faire ancienne: mais entre ceux qui ſont de plus baſſe eſtoffe les partages ſ'y font eſgaux entre les maſles,pourueu qu'ilz ſoyent legitimes. L'Italie ſuit trois ſorres de droit,car elle obeït aux loix Imperiales,aux decretz des Papes,& a encore le droit qu'on nomme Municipal, & couſtumier de chacun païs & villes, contenant des loix qui concernent le bien, prouſit & immunité de chacune cité en particulier. Les iugemens y ſont traitez diuerſement, entant qu'en d'aucuns endroits les affaires, & police ſont maniez par vne troupe choiſie de iuges faiſans droit au peuple, & ailleur c'eſt vn ſeul Poteſtat, & Magiſtrat à qui toute la charge en eſt cõmiſe. La premiere & principale nobleſſe y prouient des armes, ſi quelcun y a eſté heureux en les pourſuyuant, & eſt plus honnoré que les autres: apres leſquelz ſont reſpectez ceux qui ſont illuſtrez par leur grand ſçauoir & auancement aux bonnes lettres: & entre les ſçauans les Theologiens tiennent le premier ranc,puis les Canoniſtes, & Docteurs faiſans profeſſion de la Loy: le medecin y eſt admiré: mais le gaing le fait plus reſpecté que l'honneur qu'on porte à la ſcience. Les Mathematiciens,Logiciens, Aſtronomiẽs & poëtes ſont reuerez des hommes de ſçauoir, mais le vulgaire n'en tient guere grand compte: les Grammairiens ſont eſtimez les plus vilz,comme ceux qui ſ'enuieilliſſent en leur pedanterie, & ſ'arreſtent à inſtruire les enfans. Les preſcheurs bien diſans y ſont renommez, & honorez grãdement, & ſont plus ouys & reſpectez, à cauſe de la ſainteté,&

De meſme ſorte fut preſque deifié Auguſte Ceſar. Voy Dion. li. 56.

Qui en voudra voir d'auantage lyſe Blond. en ſa Rome triomphãte.

Heritage eſgal entre les maſles en Italie.

Queſt-ce que droit Municipal.

Degrez de nobleſſe en Italie.

Hommes de ſçauoir priſez en Italie.

Les preſcheurs admirez par l'Italien.

pieté de la religion, que les orateurs qui babillent en vn Senat, leſquelz gaignent plus de pecune que de bonne reputation. La marchandiſe y eſt plus recõmandée qu'en autre lieu, entant que le gain à preſent, auſſi bien que iamais, eſt en pris & grãd vogue. Les paintres, tailleurs, ou imagers, & les fondeurs, & burineurs y ſont plus reſpectez que celuy qui cultiue les chãps: iaçoit que le temps paſſé ce fut aux laboureurs qu'on dõnoit la premiere louange. Les Romains ſont preſque les ſeuls d'entre les Italiens qui ſadonnent à la paſture & entretien du beſtail, & toutesfois leurs bergers ſont mercenaires, & conduits d'ailleur pour tel ſeruice. Leurs habits ſont differents ſelon les païs, & prouinces, mais les Venitiens les portent longs & larges preſque ſuperfluemẽt: & ceux de la ville y ſont encor beaucoup plus ſomptueux que des champs & bourgades. Apres le Venitien le Florentin & tout autre Toſcan ſe veſt plus mignonnement que le reſte de l'Italie: les Milanois ceux de la Romaigne Emilie, & les Geneuois portẽt l'abillement plus eſtroit, & toutesfois ils ſont fort braues. L'acouſtrement du courtiſan à Rome ſurpaſſe tout autre en longueur, & diuerſité de couleurs, le Romain naturel eſt ſobre & modeſte en ſon veſtement, lequel toutesfois a ſa bien-ſeãce, & gẽtilleſſe, & meſmemẽt en la parure des dames. Le Napolitain eſt plus gentilment que ſuperbemẽt veſtu, & ſe plaiſt plus és façons des eſtrangers que de l'Italie: De laquelle le reſte va ſimplement en ordre, non que les habits n'y ſoyẽt diuers, veu que de noſtre tẽps on y a veu vne infinité de changemens au veſtir. Au Bolonois & preſque par toute la Lõbardie les grãdes dames ſe plaiſent fort de ſ'habiller à l'Eſpaignolle, & les gentilshommes ayment l'ornement du Françoys. A Rome n'aguere que les femmes ſ'accouſtroyent à la Toſcane. N'a pas long temps que les dames de Veniſe portoyent la gorge, ſein, & eſpaules à deſcouuert, mais à preſent elles le couurent, & ont des manches fort larges, ſi que leur habit imite aucunemẽt l'Eſpaignolle. Par les ſtatues, & medailles anciennes des Romains on peut recueillir, que les anciens n'auoyẽt point l'vſage de ſe couurir, & affubler la teſte: voire ny de porter chauſſes ſinon le ſoldat, & gendarme qui ſ'armoit les iambes: & l'vn & l'autre eſt à preſent pratiqué par chacun, mais il eſt croyable que la couſtume de couurir ſon chef eſt venu d'ailleurs en Italie, ce que le mot eſtranger declaire aſſez manifeſtemẽt. Iadis auſſi les chemiſes & pourpoints de toile, ou laine n'eſtoyent en vſage, comme on peut auſſi voir par les antiquitez des ſtatues: là où à preſent c'eſt l'habillemẽt le plus commun de la ieuneſſe. Le langage Italien n'eſt point celuy que iadis, & toutesfois nõ du tout diſſemblable, mais qui eſt corrompu & alteré à cauſe des mots Barbares qui y ont eſté introduits en vn lieu plus qu'en autre ſelon que les eſtrangers ont tenu plus longuemẽt ſubiettes les Prouinces. Par la coſte d'Hiſtrie preſque tout le peuple parle Venitien, qui eſt vne langue polie, copieuſe, & graue, & ornée de la douceur de pluſieurs autres langues, à cauſe que c'eſt le lieu où trafiquent tous les peuples d'Italie: iadis ce langage Venitien eſtoit plus rude, & fort mal-plaiſant aux oreilles.

Quelz artiſans priſez en Italie.

Quand il dit Romains, il entend ceux de la Romaigne.

Ceſte partie ditte Emilie eſt le pays du patrimoine, et Bolonois.

Romains modeſtes ẽ leurs habits.

Voy les Caſtrametatiõs du Bailly des montaig.

Iugemẽt peu ſubtil ſur les langues d'Italie.

Ce ſont ceux du Friuli.

Le parler des Carniens auoiſinãs les Carinthiens eſt compoſé de diuers langages, & ayant ne ſçay quoy de contraire à l'air des mots Italiens: tou-

tesfois plus plaisant à l'ouyr. Vers le païs Treuigian, à Padoue, Verone, Vicenze, Mantoue & Ferrare: là où par tout, ceux des villes sont plus gracieux au parler que les païsans & villageois. Le Lombard & Milanois a ne sçay quelle rudesse grossiere differente, au reste de l'Italie au parler: toutesfois n'y a il païs qui surpasse cestui-cy en beauté de villes, gentillesse, & courtoisie des citoyens, ny en honnesteté & sobrieté de vie. De ceux de la Romaigne, Rauenne, Rimini, Pesaro, Faenze, Boloigne, & païs du patrimoine, le langage en est doux & poly: le Toscan est brief en parolle imitant l'ancienne façon des Lacedemoniens, & sied mieux ce langage à l'estranger que au naturel du païs. A Rome n'aguere que le parler y estoit rude, mais la frequentation des forains enrichist, & adoucist ceste grossiere rudesse. En la marche d'Ancone païs de Sauine, & en la principaulté, le peuple y parle plus rudement, & grossemẽt que au Duché d'Vrbin, que en la Pouille Basilicate & Abruzze, lesquelz comme tout le reste d'Italie ont le langage dur & contraint, & peu meslé de la douceur estrangere, sauf les Napolitans, qui s'estudient à parer leur naturel auec la grauité Espaignolle. En somme quiconque regardera les choses de plus pres, & iugera d icelles en general, il ne trouuera peuple ny cité, qui ne soit en quelque cas differente à ceux qui l'auoisinent: ainsi que dit Sabellique en ses Eneades.

Louange du Milanois & Lombard.

Sabelli. Ennead. 2. liu. 1.

Du pais de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. Chapitre 20.

LA region de Ligurie, ou terroir Geneuois est la plus part raboreux & plein de montaignes, limité par les deux riuieres du Var, & la Macre: & d'vn costé ceint de l'Apennin, & de l'autre du Po, duquel il auoisine la Toscane. Fabie Pictor tiẽt qu'elle porta le nom de Ligurie de Ligyste fils de Phaeton changeant l'y Grec, en vn V latin. [Nostre auteur, ou le libraire se sont trompez, attribuans à Fabie, ce qui est pris des fragmens suppoſez de Caton, sur lesquelz s'esgaye à son aise Iean Annie parlant de l'antiquité de Genes cité capitale de la Ligurie.] Neantmoins Thucidide n'allant courir si loing, dit q̃ ce peuple descendit iadis des Siciliens, lesquels possederent le tẽps passé la plus part de l'Italie, mais chassez par les Oenottiens du païs Italien se retirerẽt en Sicile qu'ils habiterent & nommerent. Ce peuple déz tout temps vit fort escharcement & s'adonne au trauail pour gaigner sa miserable vie, estant son païs abondant en matiere pour bastir & dresser nauires, & où les arbres sont si gros & massifs, qu'il y en a qui ont huit pieds de grosseur en circonference: qui est cause que les aucuns dudit païs s'adonnent à couper le boys pour calfeustrer, & reparer les nauires, les autres vaquent à nettoyer les terres, afin que les pierres, & rochers n'empeschent

Description du pays Geneuoys. voy Strab. 5. Ptolom. d. 3. ch. 1. tab. 6. d'Europe.

Cato en ses origines Berose. 5. des antiq.

Annie sur Cato Thucidide.

De Ligurie voy Denys Halyc li. 1. Leandre Bolonois en son Italie.

Tout cecy est pris de Diodore. Sicil. liu. 6. ch. 9.

Maniere de viure des anciens Geneuoys. voyez Strabon. 5.

Tite Liue liu. 10. 39. & 41. & liu. 9. de la guerre Macedonique.

Geneuoys robuſtes.

ny le labourage ny la fertilité des ſemences, eſtant le païſage ſi pierreux que preſque il ne ſe trouue morceau de terre qui ne ſoit accompaigné de quelque pierre: qui eſt cauſe qu'ilz ſont accouſtumez à viure pauurement & en grand trauail: & iaçoit qu'ilz ſe rompent le corps au labeur, ſi eſt le prouffit qu'ilz en tirent de fort peu de conſequence. Ce long trauail & continuel exercice les rend fort maigres, mais alegres, diſpoſtz, robuſtes, & puiſſans: tellement que leurs femmes ſouffrent eſgalle peine que les marys, auec leſquelz elles ſont ententiues à la beſoigne. Leur pluſgrād exercice fut iadis la chaſſe, la ſauuagine ſupleant au default qu'ilz auoyent de fruits & ſemēces: Acouſtumez de courir par les neiges, & aſpretez des montaignes, ne fault ſ'eſbahir ſ'ilz ſont agiles & d'vne force gaillarde & robuſte. Aucuns d'entr'eux en default de bled, viuoyent de chair tant domeſtique que ſauuage, ayans la clere eau pour raſſaſier leur alteration: & vſoyent d'herbages tels que leur portoit la regiō, comme ceux qui ont eu faulte de bled & de vin, deux choſes treſvtiles à la vie des hōmes. Leur giſte eſtoit la terre dure, peu ſouuēt dans les Cabannes, & loges ruſtiques, & d'autres ſe retiroyent pour eſtre au couuert dans des grottes, & cauernes, faites du ſeul art de nature. Et ainſi viuoyent ils dés le commencement ſans apareil, ny delicateſſe aucune: d'où aduenoit que les femmes eſtoyēt là auſſi robuſtes que les hommes, & les hōmes eſgalloyent les beſtes plus farouches en force, & dexterité: tellement qu'on lit que ſouuent le temps paſſé on à veu qu'vn Lygure maigre & deffait, vainquoit vn Gaulois bruſc & gaillard, & en bon poinct. Ils ſ'armoyent plus legerement que les Romains, & couuroyent leur corps d'vn long pauois fait à la façō Gauloiſe, & vſoyent de caſaques ceintes ſur les hanches: ſ'armoyent encor de peaux de beſtes ſauuages, portans l'eſpée fort courte en guerre, les aucuns imitoyent les Romains en ſ'armant. Ceſte natiō eſt encore farouche en guerre, d'vn gentil, fort aigu & ſubtil eſprit ſoit au maniment des affaires priuez, ou au gouuernement de l'eſtat militaire. Et leur plus grand ſoing giſt en la marchādiſe, courans, & fillōnans la mer de Sardaigne, & de la Barbarie, ſ'expoſans de leur gré aux perils dangereux de la mer, entant que bien ſouuēt leur armement & apareil n'eſt que d'eſquifs & barquerotes ſuiettes aux incommoditez des orages, & tempeſtes marines. [Mais qui lyra bien les auteurs qui ont tracé l'hiſtoire tant Venitienne, Florentine, Milanoiſe, que Geneuoiſe il verra quelle gaillardiſe, puiſſance, adreſſe, ſage conduite & bon heur à ſuyuis vn long temps les Geneuois, leſquelz ſe ſont veuz maiſtres, & poſſeſſeurs de toute la mer du Leuant: voire qui cōmandoyent ſur le pont Euxin, ou mer maiour, & eſtoyent redoubtez à la Tane, & le long de la Scythie. Ie n'ay affaire de diſcourir les guerres, & victoires qu'ilz ont faites, & raportées des Venitiens, combien de fois ilz ont mis l'eſtat de Florence en branſle, & ont aſſuietty la plus part de la mer que on apelle encor la riuiere de Genes.

Vie vrayement maſle des anciens Geneuoys.

Armes des Geneuois anciens.

Geneuois adonnez au traſic, & à la marine.

Geneuois grandz ſur mer. voy Sabelliq. Blōd. Machiauel: & Corio en l'hiſtoire de Milan.

Iſles iadis ſubiettes à l'eſtat de Genes.

Ie ſurſeray le recit des iſles cōquiſes en la mer Mediterranée, cōme Corſegue, Chipre, Candie, Chio, & autres: & comme c'eſt de leur façon que le renouuellemēt de la cité de Pere contigue de Conſtantinople, & la plus grand retraite qui ſoit de Chreſtiens pres le grand ſeign. de Turquie: &

comme ce furent les Geneuoys qui conquirent la cité de Capha, qui eſt és embouchemens que fait le grand Tanaï en la mer maiour. Bien diray que ſi l'auarice, ambitiõ, & partialité ne ſe fuſſent fourrées parmy ce peuple bruſque & guerrier de ſon naturel, Genes ne ſeroit riẽ moindre, mais diray plus auancée en force, & grandeur de puiſſance que la ſuperbe cité de ſainct Marc. Mais Genes n'ayant peu gouſter le repos en ſoy-meſme, mutine & remuante à tout vent de ſedition, embraſſant les ſecours eſtrãgers pour ſon ſuport, à fallu qu'auſſi elle ayt fait voile ſous l'enſeigne de pluſieurs Princes, de ſorte qu'elle ne peut à preſent ſe preualoir de ſa grãdeur ſans eſtre d'ailleur apuyée, comme l'auons veuë de noſtre temps partialiſée, & ſeruant de proye aux deux plus grands Princes de l'Europe.] Ce peuple comme dit Sabellique, retient ſa farouche façon de faire, & eſt rebelle de ſon inſtinct naturel, comme celuy, contre lequel les Romains ont eu de grans affaires à l'aſſuiettir & tenir (apres l'auoir vaincu) en obeïſſance. Ils ſont eſchars & chiches en leur viure, mangeans en leur viure ordinaire quelque beſtail, & du lait, & vſans en leur boire de certaine boiſſon braſſée auec de l'orge.

Pera baſtie par les Geneuoys.

Geneuois ſeig. de Capha.

Cauſe de l'aneãtiſſement des Geneuoys.

Sabellig. Enn. 7. liu. 1.

Geneuois mutins de leur naturel.

Du païs de Toſcane: & anciennes mœurs, & façons des Toſcans. Cha. 21.

LA Toſcane, ou Tuſcie region renommée & fameuſe d'Italie, à eſté ainſi ditte (ainſi que pluſieurs eſtiment,) des ſacrifices, à cauſe que les Grecz dient θύειν pour ſacrifier, ou du mot Thus, qui ſignifie encens, duquel on vſoit principalement aux ſacrifices: ou comme les anciens l'ont tenu, elle porta ce nom de Tuſcule fils du grand Hercule. Elle fut iadis apellée Tyrrhenie. Mais on eſt en doubte ſi ce nom luy vient de Thirrene fils d'Athis, duquel aduis eſt Beroſe, ou fils d'Hercule, & Omphale, ainſi que d'autres diſent: ou ſorty de Telephe, fils d'Vliſſe, lequel on tient auoir cõduit vne colonie en ceſte terre. Denys de Halycarnaſſe dit qu'ils prindrẽt ce nom, à cauſe qu'ils faiſoyent leurs baſtimens, & logettes fort baſſes ſur des pieux de boys qu'ils apelloyent Thirſes en leur langage. Les Romains donnoyent à ce peuple ores le nom de Tuſques & d'autresfois d'Hetruſques, mais les Grecz les nommoyent touſiours Thirrenes. La puiſſance, & richeſſes des Toſcans anciens peult eſtre de cela recueillie que la mer tout vn long eſpace & trait de païs eſtoit ditte Tirrhene: ainſi que voyez en Virgile Iunon la nommer, ſe plaignant du voyage d'Enée, diſant:

Le peuple que i'hais & lequel ne me peine
Fait voile à ſon plaiſir deſſus la mer Thirrene.

Ioint que l'eſtendue du païs Toſcan courant preſque tout autant de terre q̃ la mer encloſt des terres Italiẽnes iuſqu'aux Alpes. Or apert-il par les hiſtoires que tout le terroir qui eſt entre les Alpes & l'Apennim fut iadis habité par les Ombriens, leſquels en furent chaſſez par les Thirrenes, & ceux cy par les Gaulois, qui auſſi en furent depoſſedez par les Romains, leſquels auſſi ſ'en veirent deſſaiſir par les Lombardz, leſquels auec la ſaiſie

Manethon en ſon ſuplement Pline. liu. 3.

Tuſque fils d'Hercul. voy Beroſe: & Feſte & Annie és antiq. d'Etrur.

D'où Toſcane à porté le nõ de Thirrenée. Denys Halyc. 1.

Herod. liu 1.

Strabon. 5. dit que ce Tyrrhene fut fils d'Hercule & Omphalé. Iuſtin. 20.

Virg. Enneid. 1.

Anciens limites de Toſcane.

laisserent aussi leur nom à ceste Prouince. Et pour parler en vn mot touchant l'appellation, il faut noter que les Latins, Ombriens, & Ausoniens, anciens peuples d'Italie, furent nommez par les Grecs sous le vocable commũ de Tyrrhénes: de sorte que plusieurs ont compriſe la cité de Rome sous l'empire Tyrrhenien, lequel fut iadis de grande estendue, comme aussi le peuple en estoit fort puissant, & lequel auoit basty plusieurs grandes & riches citez, ayant grand puissance sur mer & y commandant, & c'est pourquoy toute la coste dés la mer liguſtique, iusqu'à Naples, ou peu s'en fault est compriſe sous le nom de la mer Tirrhene. Les Toscans furent aussi forts en fanterie: & les premiers qui en Italie trouuerent l'vsage des trompettes, inuention pour vray necessaire & proffitable pour la guerre. Le Toscan a aussi esté celuy qui a segnalé, & remarqué ses Chefs, Princes, & Capitaines, de plusieurs enseignes de grandeur, comme d'auoir des Chariots tryomphans, des estafiers, & archers pour la garde de leurs corps, la robe & manteau royal, les faisceaux de verges, le sceptre d'yuoire, & autres ornemens, lesquels les Roys, Dictateurs & Consuls de Rome ont depuis vsurpé: tout ainsi que les portiques & galleries des maisons, pour la retraitte des seruiteurs & à fin que les suruenans fussent à couuert ce que les Romains ageancerent en mieux apres la premiere inuention. Ce peuple aussi cherist & prisa grandement les lettres, & sur tout la cognoissance & recherche des causes naturelles, & la science & folle superstition de leurs dieux. Et leur principal estude estoyẽt les predictons par les foudres, & les Augures, & vol des oiseaux, tellement que chascun se retiroit à eux en telle science, voire qu'encore à present ils s'en aydent, & font compte de ceux qui sont adextrez à la deuination, de laquelle entr'eux fut iadis inuenteur vn nommé Tagé fils de Genie, lequel, ainsi que dit Feste, estant encor fort petit enfant monstra les liures de la science augurale aux Ethruriens. Ils furent aussi si excellens en matiere de sacrifices que les Romains, desireux non seulement de garder la religion de leurs ancestres, ains encor de l'augmenter, enuoyerent par l'ordonnance du Senat dix des principaux enfans des meilleures maisons de Rome, à chascun des cartiers de Toscane pour y aprẽdre les ceremonies auec lesquelles ils honoroyent leurs dieux, & de la vint ce peruertissement de sens, & folle multitude de dieux sous le nom desquels le diable se faisoit adorer à ceste bragarde natiõ abusée en l'erreur de l'idolatrie Toscane. C'est de la superstition des Toscans que les Romains receurent celle abominable façon de festes qu'õ nommoit les Bacchanales, infames & pernicieuses, & lesquelles par le consentement des gens d'honneur, furent auec la ruine de leurs auteurs, ostées & abolies de Rome, & de toute l'Italie. Le terroir Toscan est bon, mais ils le rendent encor plus fertille par leur trauail & diligence. Ils mettent deux fois la nappe le iour, & se traitent somptueusement & de viandes exquises en ces deux repas. Ils se plaisent à estre nettement, & d'auoir de beaux meubles, tapisserie, & garnitures de lits, vaisselle d'argent, & habits somptueux & riches, ensemble d'estre suyuis d'vne grand trouppe d'estafiers allans par ville, desquels ils ont grand nombre tant d'esclaues, que d'hommes de libre & franche cõ-

Comme s'estẽdoit le nõ de Tyrrhenes.

Puissance des anciens Toscans.

Voy Denys d'Halycar. parlant des 12. seigneuries de Toscane liu. 6.

Inuentiõs des Toscans imitées par les Romains.

Toscans iadis deuineurs. voy Arnobe liu. 2.

Tagé s'apparut à vn laboureur. voy Ouid. liu. 15. de Metamorph. Cicer. liu. de diuin.

Les Romains aprennent la superstition des Toscãs.

Bacchanales abolies à Rome. voy Tit. Liu. liu. 39. S. Augustin cit. de Dieu. liu. 18. chap. 13.

dition: en ſomme ceſte nation eſt plus deuotieuſe, voire ſuperſtitieuſe en ce tẽps meſme, que guerriere, ny gaillarde. [Ce bon ſeign. Alemant a laiſſé les loüanges de la plus braue, & gentille Prouince, & du peuple autant ſubtil, hault de cœur, & vaillant en guerre que l'Italie cognoiſſe : & fault que ie die, ou qu'il auoit quelque pique particuliere contre les Toſcans, ou qu'il ignoroit du tout quels ſont les hommes qui ſortent du païs, qui de tout temps à ſeruy de luſtre & ornement à toute l'Italie, ſoit qu'il faille rechercher les armes, & les grans guerres que ce païs a ſouffert, tant cõtre les Papes, Empereurs, Ducz de Milan, Venitiens, Geneuoys, que les diuiſions qui ont eſbranſlé ſouuent leur eſtat, comme les ligues des Guelphes, & Gibelins, les diſcordes d'entre les villes de Piſe, & de Florence: de Sienne, & Luque contre la meſme Florence, & encore de preſque toute la Toſcane contre l'eſtat Florentin: ſur quoy ie renuoye le lecteur, à ceux qui ſe ſont amuſez à diſcourir ſur les affaires d'icelle Prouince.]

Voy Poge Florẽtin Machiauel & Guicciardin.

De la Lombardie, mœurs, & façons des Lombards, & comme ils paſſerent en Italie. Chapitre. 22.

TOVT ainſi que Boëſme en ſes recueils, auoit oublié ceſte puiſſante, & victorieuſe nation des Goths, quoy qu'elle merite d'eſtre illuſtrée par les eſcrits des hommes de grãd ſçauoir pour les rares vertus, & proüeſſe qui furent en icelle: & laquelle ſi a mal ſenty de la foy, & fut enyurée de la peruerſité ariẽne ne la fault tant vituperer, comme deteſter l'impieté de celuy, qui en lieu de leur donner de bons, & fidelles preſcheurs, (eux ſouhaitans de receuoir le ſainct bapteſme) leur enuoya des miniſtres de Sathan, & des annonceurs de l'Arrianiſme. Et loüe plus les Goths en deffendant ſi obſtinément qu'ils ont fait la foy premierement receuë, quoy que deſuoyée, que ceux qui de noſtre tẽps, nez, baptiſez, & nourris en la perſuaſion apoſtolique, font banqueroute à l'egliſe de Dieu, pour embraſſer l'hereſie d'vn Luther impudique, ou d'vn Caluin impoſteur, & Beze ſimoniacle. Noſtre auteur donc ayant paſſé ſous ſilence les Gothz, n'a eſté plus gracieux à l'endroit des Lombards, les faitz & conqueſtes deſquels ſont ſi notoires, qu'il y a peu d'hiſtoriens qui n'ayent donné quelque attainte à leur venuë, & paſſage en Italie, veu que ce ont eſté eux qui l'ont tenuë aſſez long temps, & deſquels vne bonne partie d'icelle porte encor à preſent le nom, quoy que la memoire de ceſte nation ſoit preſque annichilée, & ce dés le temps que Charles le grand, pour la deffence du paſteur Romain, deffeit la race royale des roys Lombards, & remeit l'Italie en ſon ancienne liberté. Ainſi que ces nations ſeptentrionales ont eſté peu cogneuës par les anciens, la diuerſité des opinions a auſſi eſté grande à eſplucher & leur origine, & la premiere demeure de leurs anceſtres, ainſi qu'aſſez amplement nous auons monſtré en l'hiſtoire, & des Goths, & de pluſieurs autres nations, & fault que le pourſuyuions en celle des Lõbards : leſquels ce grand Aſtronome, & Geographe Ptholomée fait Sueues, & Alemãs naturels lors qu'il dit. Or vers la partie ſeptẽt.

Ce fut Valens Emp. arrien qui donna des Eueſques arriens aux Goths. voy Paul Diac. en l'hiſt. des Romains. & Blond. de la deſcheute de l'Empi.

Lombards nõ touchez par Boëſme.

Charles le grand chaſſa les Lõbards voy Paul. Emile.

Ptholo liu. 2. ch. 11. Tabl. 4. d'Europe.

les Basactores surnommez petis, les Sicambriens, & au dessous d'eux les Sueues, & Lombardz habitent & possedent la Germanie commençans dés le Rhin. Et de ceste mesme opinion est Cornille Tacite en l'histoire d'Auguste, lors qu'il parle en ceste maniere. A ceste cause non seulement Cheruisce, & leurs compaignons, ancien soldat d'Arminie prindrent les armes, ains encor du Royaume de Marobodue, les Sueues, Sennons, & Lombards se meirent de son costé, & se preparerent pour la guerre. Et au liure des mœurs des Germains expressement il met ces peuples estre naturels Alemans, quand il dit: Le bon heur des Sennons accreust son credit & autorité, lesquels ont cent villages pour leur demeure: & estans de grãd force, & bon nombre, se estiment estre les premiers d'entre les Sueues. Là où les Lombards ont force en leur petit nombre, & ancienne noblesse, & quoy que ceints & enuironnez de plusieurs fortes, & puissantes natiõs, si viuent ils en liberté & asseurance, non en obeïssant à personne, trop bien en les accompaignant en guerre, & se hazardant à tout peril. Voyez que ceste nation est prouuée Alemande par deux si remarquez auteurs que Ptholomée, & Tacite: & toutesfois Paul diacre d'Aquilée, qui viuoit du temps de Didier Roy Lombard, aymé & cheri de luy, homme sçachãt ses secrets, & des principaux de son Conseil, & qui n'ignoroit point l'histoire Lombarde, laquelle aussi il a descrite, est d'aduis & opinion toute contraire aux susdits auteurs. Car voicy comme il parle en son liure des Lombards: ayãt desia dit que les Goths, Vandales, Huns, Herules, & Turingiens estoyent sortis de la Germanie, il aiouste: Pareillement aussi les Winniles ceste à dire Longobards, qui depuis ont heureusement regné en Italie, ayant source, & origine des peuples de la Germanie, sortirent de l'isle de Scandinauie (assise sur la mer Baltée, ou Balthique) à fin de trouuer nouueaux sieges, & terres pour y faire demeure. Iaçoit que l'on ameine d'autres raisons de leur issue, & pour lesquelles ils quitterent le païs de leur ancienne demourance, & de laquelle isle aussi est faite mention par Pline és liures qu'il à fait de l'histoire naturelle. Ceste isle donc (ainsi que i'ay esté aduerty par ceux qui l'ont visitée de toutes parts) n'est pas seulement assise en la mer, que ceinte de flots marins, & arrousée des ondes de l'ocean. En icelle donc, comme ce peuple fut accreu en vn nombre, & multitude innombrable, & telle que desia il n'y auoit assez de place pour les loger tous ensemble, furent contrains de se diuiser (comme l'on dit) en trois bandes, & getterẽt le sort, laquelle sortiroit du païs, pour aller ailleur poursuyure sa fortune, & y conquerir païs pour son habitation: & que celle partie à qui escherroit de sortir pour aller cultiuer les champs estrangers auroyt Ibor, & Agion pour chefs & conducteurs, lesquels estoyent freres Germains en la fleur de leur aage, & les plus segnalez, & nobles de toute la troupe, & ainsi iroyent empoigner terre, & saquerir possessions, ou la fortune les guideroit, & là s'arresteroyent pour y passer leur vie. Ceux cy disans à dieu & à leurs amys, & parens, & à leur païs, se mettent en chemin deliberez de ne viure vagabons guere longuement. Or la mere de ces deux estoit femme accorte, sage, & de grand conseil, nommée Gumbare, fort prisée entre les Barbares, & de la prudence, & hault

Tacit. hist. d'August. liu. 2. Lombardz estimez auoir esté Alemans.

Lombards vaillans, & amys de liberté.

Paul, Diac. des gestes des Lõbards liu. 1. cha. 2.

Lombards appellez aussi Vvinniles

Isle Scandinauie en la mer Balthée

Cause de la sortie des Lombards de leur isle.

Ibor, & Agion chefs des Lõbards conquereurs.

Gumbare mere d'Ibor. & Agiõ femme illustre.

& hault cœur de laquelle les Lombards ne prenoient pas peu de fiance. Auſſi ſes enfans ſortys que furent de l'iſle ſ'arreſterent pres la terre, que les Wandales occuperent : leſquels voyans que les Lombards ſ'eſtoyent là accaſanez, & que leur puiſſance alloit en croiſſant, leur manderent, ou qu'ils enuoyaſſent tribut aux Wandales, ou ſe tinſſent ſur leurs gardes, aſſeurez de la guerre. C'eſt icy que Gambare monſtre ſon hault cœur, & eſguillonne ſes enfans, & tout le reſte des Lombards à pluſtoſt receuoir les conditions de la guerre, & ſe mettre à tout hazard, que ſouffrir telle ſeruitude que d'eſtre tributaires des Wandales. En ſomme combatans, quoy que les Lombards fuſſent en plus petit nombre, ſi emporterent ils la bataille par le moyen d'vn Eſclaue, qui combatit corps à corps contre le plus puiſſant de l'armée des Wandales. Voila ce qu'en tient Paul diacre, l'ayãt apris des Lombards meſme, qui n'eſtoyent pas ſi gruës, ny groſſiers, qu'ils ne ſceuſſent bien compter leur origine, & le païs d'où ils eſtoyent venus. Saxon encor ſurnommé Grammairien conſent à l'opinion du Diacre, diſant que du regne de Sueuon Roy Danoys, il y euſt vne grãde cherté de viures, & comme l'on deliberaſt pluſieurs grandes cruautez pour ſe depeſtrer du grand nombre du peuple inſulaire, en fin ceux cy ſortirent de l'Iſle pour conquerir terre nouuelle. Et voila quand à l'origine, & iſſue des Lõbards de la terre inſulaire de Scandinauie: à quoy ſ'accorde Ican Eueſque d'Vpſalie en l'hiſtoire Gõtthique. Mais d'autant que Paul Diacre les appelle Winniles, & qu'il dit que c'eſtoit leur nom ancien, il fault ſçauoir d'où eſt venuë l'appellation de Lombard, n'eſtant ſans occaſion qu'elle leur à eſté donnée. Il eſt vray que tous les hiſtoriens preſque qui ont eſcrit de ceſte nation, diſent qu'ils ont porté ce nom, à cauſe de leurs barbes qu'ils portoyent fort longues, quoy que d'autres tiennẽt que cela procede des Bardes qui eſtoyent leurs Preſtres, ainſi que nous auons auſſi dit des anciens Françoys: ou comme dit Saxon, à cauſe qu'eſtans de grande ſtature, & de peu de ſens, les latins les appellerent Longobards, c'eſt à dire grands hommes ſtupides, & lourdaurs: mais ceſtuy en parle comme n'ayant guere bõne affection vers les Inſulaires de Scandie. Lazie chroniqueur du Roy & Emp. Ferdinand ameine vne autre raiſon, qui me ſembleroit aſſez vrayſemblable, ſi ces Lombards qui habiterent iadis en Italie, & ſ'en feirent ſeigneurs, eſtoyent ſortis d'Alemaigne, ainſi qu'il penſe, & non pluſtoſt de Scandie, ainſi qu'auons prouué par le teſmoignage, & des naturels & voiſins du païs & du Diacre qui ſçauoit le ſecret des Lõbards : Or dit-il que ces Lombards renommez par Ptholomée & Tacite, ſont les meſmes que Pline appelle Iſteuons, & leſquels pour eſtre preſque tous laboureurs, furent appellez en leur vulgaire DielandWarter, qui ſignifie cultiueur de terre, & que ce mot LandWarter, comme ce peuple fut paſſé en Italie, ſentiſt ſon changement en ce que les Latins en lieu d'ainſi parler, dirent Lõgobard, en lieu de LandWart, mais ceſte raiſon eſt auſſi froide, cõme peu veritable : veu que Procope qui viuoit, ains que les Lombards paſſaſſent en Italie, les nomme ainſi, ſans ſe ſoucier de leur ancien tiltre de Winniles, & Velſée Paterc͂ule ne paſſe ſous ſilence le nom de ce peuple, lorſqu'il dit que les Lombards peuple farouche ſur la meſme furie furent auſſi dõptez

Paul Diac. liu. 1. cha. 7. 9.

Saxon en l'hiſtoire de Dãnemarch

Ican grand. hiſt. Gotthi, preface ch. 3. & liu. 8 ch. 17.

Opinions diuerſes ſur le nom des Lõbards.

Lazie li. 12. des Migratiõs des gẽs,

Procop. liu. de la guerre Gotthiq. Vellée Pater. en l'hiſt. de Tibere.

Paul diacr. liur. 1. chap. 4.

par la vaillance des Romains. Et combien que Wolphang Lazie ſe moque de Paul Diacre recitant la cauſe de tel nom, ſi eſt-ce que pour le plaiſir du lecteur, ie mettray mot à mot, ce qu'en dit le Diacre en l'hiſtoire Lombarde, & ſont telles ſes parolles. Sur ce propos les anciẽs racomptẽt vne fable digne de riſée : que les Wandales eſtans allez vers Goddan leur Dieu, pour le prier de leur ottroyer la victoire cõtre les Winniles, le Diable caché en l'idole, leur reſpõdit, qu'il feroit victorieux ceux qui les premiers il regarderoit au ſoleil leuant. (Or failloit il que ce Dieu conuerſaſt auec eux veu ce qui ſ'enſuit) Alors Gumbare ſ'adreſſa à Frée femme dudit Goddan pour luy faire pareille requeſte, que les Wandales auoyent fait à ſon mary: & que Frée luy dõna pour conſeil que l'endemain les femmes Winniles ſe preſentaſſent en la cãpaigne toutes eſcheuelées, & leurs cheueux pendans par le deuant en façon de barbes, & veinſſent auec leurs maris vers le coſté d'Orient, où Goddan ſeroit en feneſtre pour regarder ceux à qui il voudroit octroyer la victoire. Ce qu'eſtant fait, comme l'endemain matin elles fuſſent au lieu aſſigné, Goddan les voyant, & regardãt ententiuement ſur le point du iour, & au leuer du Soleil, il diſt, qui ſont ces lõgues barbes? Et lors Frée le pria de donner tout ainſi l'heur de la victoire à ceux qu'il luy auoit pleu d'ainſi nommer: à quoy Goddan cõdeſcendit & les Lõbards vainquirent les Wandales. Lazie n'a occaſion de ſe moquer du Diacre, qui racompte cecy comme choſe fabuleuſe: mais i'entens qu'il ſe faſche de ce qu'il ne le chatouille, en accordant qu'on les appelloit Land-Wardz du labourage : à fin qu'on les recognoiſſe pour Alemans: Car voicy que Paul aiouſte: C'eſt choſe aſſeurée & depuis les Winniles furent appellez Longobards à cauſe qu'il laiſſoiẽt croiſtre leur barbe, ſans ſouffrir que le fer leur touchaſt au viſage pour la couper, ou roigner, car en leur langue, lang, ſignifie longs, & bards, barbe, & voyla les mots du Diacre ſur le nõ de ce peuple. Mais auant q̃ toucher aux mœurs, ny loix des Lombards, il me ſemble meilleur de chercher, & diſcourir en peu de mots leurs iſſues, voyages, courſes, guerres, & conqueſtes diuerſes auant que ſ'arreſter en Italie. Premierement donc (comme dit eſt) ils paſſerent de l'iſle de Scandinauie (qui à preſent ſ'apelle Schonlandie, & eſt du royaume de Suece) en Alemaigne, ou pluſtoſt és confins de Pruſſie, & Liuonie, ainſi que diſcourt Paul Diacre : où ayans demeuré quelque tẽps prindrent la volte en Mauringie, là où ayans faulte de ſoldats (à cauſe que les Eſclaues n'auoyẽt licence de manier les armes) ils affranchirent pluſieurs de leurs Eſclaues, auſquels à fin que la liberté demeuraſt ſtable, & permanente, ils leur iurerent ſur des ſaiettes marmotans ne ſçay quelles parolles ſur icelles, qui eſtoyent celles qui donnoyent efficace au ſerment: & ce apres que l'Eſclaue, que i'ay dit cy deuant, euſt gaigné le cõbat ſingulier contre le plus vaillant des Wandales. Apres cecy laiſſans la Mauringie, ils ſe ruerent ſur la Rugilandie, où ſ'arreſterẽt pour quelque temps, & feirẽt ces courſes ſous les deux premiers chefs Ibor, Agion, que l'Eueſque d'Vpſalie appelle Hobbõ, & Achon: leſquels eſtans decedez, les Lõbards ſe faſchãs de viure ſans Roy, eſleurẽt vn Roy, comme les autres nations & fuſt leur premier Roy Agelmõd, fils d'Agion, ſorty de la race des Guginges, la plus illuſtre, entre les Lombards. Ce qui aduint l'an de noſtre ſalut

Goddan Dieu des Wandales eſtoit le meſme que Mercure.

Conſeil de Frée à Gumbare.

Goddan donna la victoire aux Lombards.

Lombards ditz de leur lõgues barbes.

Premiere courſe des Lombards.
Paul diac. liur. 1. chap. 11. des geſtes Lombard. & ch. 9. parlant de la 2. migrat.
Seconde courſe des Lombards.
Eſclaues affranchis par les Lomb.
Mode de iurer des anciens Lõbards.
Troiſieſme courſe des Lombards.
Iean le grãd hiſt. Gothi. li. 8. ch. 19.

trois cens nonante trois du temps du grand Theodoſe empereur, ſeant ſur le ſiege ſainct Pierre, Siricie, & regnant Marcomir ſur les François, cõme ainſi ſoit qu'Ibor, & Agion ſortiſſent de Scandie auec leurs troupes l'an cent 33. & ainſi ils furent dix ans ſous la charge de ces chefs, puis feirent Roy le fils d'vn des ſuſdits Capitaines. Laiſſans les Lõbards la Rugilande païs Ruſſien, vindrent demeurer pres le païs des Bulgares: & ce apres auoir eſté bien chaſtiez par leſdicts Bulgares, qui les deffeirent en bataille, & occirent leur Roy Agelmond emmenans ſa fille priſonniere. Mais Lamiſſon fils du deffunct, & frere de la Princeſſe captiue, eſleu roy, ieune & bouïllant, anima tellement le cœur de ſes gens, leur mettant deuant les yeux & leur honte, & le peril de leurs vies & libertez, que les Lõbards pourſuyuans les vainqueurs en feirent tel carnage qu'ils ſe vengerent & de là mort de leur Roy, & de leurs iniures particulieres: qui fut cauſe que ſ'enrichiſſans des deſpouïlles de leurs ennemys ils ſ'arreſterent auſſi en leur terre. En laquelle ſe faſchans, prindrẽt la route d'Alemaigne, farreſtans le long du Rhin, où eſt à preſent la principauté du Palatin, où ils eurent guerre contre les Herules: & de là ſ'en allerent en Morauie: or auoyent deſia les Lombards embraſſé la foy de Ieſus Chriſt ſous le Roy Agelmond, & preſſez par les Herules, auſquels il eſtoyẽt tributaires, furẽt contrains de venir aux mains, & ſe deliurer de ceſte ſeruitude: & ſecourus de Dieu, comme ſes ſeruiteurs gaignerent la bataille ſur les Herules infidelles, leſquels ils chaſſerent de Bauiere, Auſtriche, & Hongrie, qui fut leur ſeptieſme demeure. Ce qui aduint du regne de Iuſtinian lequel, comme dit Procope, donna aux Herules le païs Iſtrien, & de l'Eſclauonie, & aux Lombards l'Hongrie, mais auec tribut, & recognoiſſance comme ſubiets de l'Empire, & regnoit pour lors ſur les Lombards Andoïn pere de celuy Alboïn qui à la ſollicitation de Narſez paſſa en Italie. Durant qu'ils ſont en Pannonie, ils eurent guerre cõtre les Gepides, pour leſquels ſubiuguer ils furent ſecouruz par les Romains ainſi que dit Procope, ce que le Diacre paſſe ſous ſilence. A la fin cõme Narſes ceſt excellent Capitaine Grec, qui auoit tant fait de ſeruices à l'Empire, ſe veit & moqué, & deſapointé ſans cauſe par le moyen de l'Emperiere, qui l'auoit menacé de le faire filer entre ſes femmes, à cauſe que ce ſeig. eſtoit taillé, & auoit default de genitoires, cõme Narſez donc euſt appellez les Lõbards en Italie, Alboin qui eſtoit lors leur roy quitta la Pannonie à ſes amys les Huns, & paſſant au païs Italié priſt forces, & ſecours des Saxõs ſes anciẽs amys: entré qu'il eſt au païs latin, Lõgin qui eſtoit lieutenãt pour l'Emp. ſe tenant à Rauenne n'oſa ſe preſenter aux Lõbards, leſquels en peu de tẽps ſe feirent ſeigneurs de tout le païs qui eſt le lõg du Po, ayans ſous leur puiſſance les villes, & païs à elles ſuiet, de Milã, Pauie, Turin. Aſt, Creme, Cremone, Plaiſãce, Parme, Bergame, Breſſe, Mantoüe, Verone, & d'icelles fut dreſſé le royaume de Lombardie, ſous lequel eſtoit compris le Comté de Come, Trente aux Alpes, Forli: & Beneuent en la Pouïlle: & iouïſt ceſte nation de ceſte conqueſte depuis l'an de noſtre ſalut 572. ſous pluſieurs Roys & ayant tourmẽté l'Empire de leuãt, baſty ou renouuellé pluſieurs belles citez en Italie, & à la fin (à leur grand malheur) ſ'attaquans au Pape, & enuahiſſans

En quel temps les Lombards ſortirẽt de Scãdie, & creerent vn Roy.

Quatrieſme courſe des Lombards.

Lamiſſon 1. Roy Lombard.

Paul Diacre lib. 1. chap. 11.

Cinquieſme courſe des Lombards.

Sixieſme courſe des Lombards.

De la guerre des Herules, & Lõbards. voy Procope hiſt. des Goths & Paul Diacre li. 1. cha. 13.

Septieſme courſe des Lombards. Paul. li. 1. ch. 15.

Andoin roy Lõbard regnoit l'an 525.

Huitieſme courſe de ce peuple en Italie voy Paul diac. en leur hiſt. liu. 2. ch. 5. 6. 7. 8. 9. 10. & 11. & des geſtes des Romains liu. 8.

Païs conqueſté en Italie par les Lõbards.

Les Lõbards ont regné 200. ans en Italie.

Didier Roy Lombard, voy le Blõd. en l'inclination de l'Empire.

le patrimoine de l'Eglige, iuſqu'à l'an 773. que Charles le grãd Roy de Frãce ſollicité par les prieres du Pape Eſtiẽne affligé par Didier Roy Lõbard paſſa en Italie, & lequel apres grãd effuſion de ſang ruina la race des roys Lombards, remiſt l'Italie en liberté, & oſta les Lombards de leur puiſſance, permettant neantmoins, pour quelque ſoulas du peuple qui perdoit les roys de ſa nation, que le païs du royaume ſuiet à ceſte gent Gothique (car les Lombards eſtoyẽt veritablemẽt Goths) fut à iamais appellé Lõbardie ainſi qu'encore à preſent vous l'oyez nommer. Et pour ceſt effect il departiſt la contrée par principautez & ſeigneuries, ainſi qu'on en vſoit en France, & que iuſques à noſtre tẽps les choſes ſe ſont comportées ayants veu Milan en duché: Ferrare, en Marquiſat, auſſi bien que Mantoüe, qui à preſent ſont erigez en Duchez, les Marquiſatz de Mõtferrat, Saluces, de Verone, Aſt, & Anglerie tous dependans iadis de la couronne de Lõbardie, & nation de laquelle il eſt deſormais temps que nous deſcriuions vn peu les mœurs & conditiõs des Lombards, eſtans Goths & ſortis du lieu meſme, d'où ſe deſbordans les Goths auoyent couru toute la terre Européenne, il eſt ayſé à preſuppoſer qu'elles n'eſtoyẽt guere differẽtes de ceux deſquels ils eſtoyẽt & parẽs, & voiſins. Bien eſt vray qu'ils auoyẽt quelque difference en l'abillemẽt, ainſi que pourrez recueillir vous ſouuenant de ce qu'auons dit des Goths par cy deuant, & qu'à preſent ie mets en auant de Paul Diacre d'eſcriuant l'habit des Lombards anciens: Car parlãt de la Royne Theodelinde, femme du Roy Agilulphe il vſe de ces parolles. Là auſſi la Royne ſuſdicte feit baſtir vn palais, où elle feit paindre quelque cas de l'hiſtoire, & geſtes des Lõbards. Or en ceſte painture eſt clerement monſtré que iadis les Lõbards tondoyẽt leur cheuelure, & quels eſtoyent leur veſtemens, & contenãce, & habitude: Car ils raſoyent tout leur chef, ſauf leur deuant, ou ils laiſſoyent croiſtre les cheueux, leur tombãs iuſque ſur les yeux, & le long de la face, & leſquels ils deſtournoyent des deux coſtez du viſage en feneſtre. Quand à l'habit ils le portoyẽt fort large, & de lin, à l'imitation des Anglo-ſaxõs, eſtẽdu en large, & diuerſifié en couleur. Quãt à la chauſſeure, les ſoliers eſtoyẽt ouuerts, & eſcoletez preſque iuſqu'au bout du gros orteil, couuerts, & ſerrãs le pied auec des courroies, puis cõmencerẽt vſer de ceux qui ſont couſuz tout du lõg: & allãs à cheual, ſ'equiperent de houſeaux, & bottes, mais ils aprindrẽt cela en frequẽtant les Romains. Et en autre paſſage le meſme auteur monſtre q̃ ce peuple portoit des bãdes de toile bláche à l'entour des iãbes, en lieu de chauſſeure, ainſi que leur reprocha le fils de Turiſinde Roy des Gepides en la preſence d'Alboin ce grãd Prince des Lõbards. Quand à la religion c'eſt ſans doubte que les meſmes dieux Goths eſtoyẽt venerez par ceux cy, veu meſme que Mercure, ainſi qu'auons propoſé leur ſeruoit de guide ſous le tiltre de Goddan. Et à ceſte cauſe ſi vous ſouhaitez de ſçauoir leurs anciẽnes Idolatrie & ſuperſtition, mœurs, & façons de faire, auant qu'ils embraſſaſſent l'euangile, liſez ce qu'auons cy deuant recueilly des Goths, à fin que rafreſchiſſant voſtre memoire, vous ayez ſouuenance des diuers, & grans peuples, que ceſte terre Scandienne à vomy pour peupler la plus grand part de l'Europe.

Charles le grand ruina le regne des Lombards. voy Platine en la vie des Papes. Paul Emile hiſtoire de France. Comme le royaume Lombard a eſté diuiſé.

Theodelinde royne des Lombards viuoit du temps de Pape Gregoire ſurnómé le grãd. Paul Diac geſtes des Lombards. li. 4. cha. 7.

Lombards tõduz ſauf par le deuãt.

Veſtement ancien des Lombards.

Chauſſeure des Lõbards. Paul Diacr. lib. 1. ch. 16. Turiſinde Roy Gepide.

Lombards, & Goths adoroyent meſmes dieux.

Iſle Scandienne formillant en diuers peuples.

Des loix des Lombards. Chapitre 23.

OR d'autant que plusieurs historiens, au reste veritables, se sont estrãgement escrimez contre ces natiõs Gothiques,& les ont baptisées & du nom,& de l'effait d'vne grande barbarie,afin que les lecteurs voyẽt que quelque transport les a plus guidez,que la verité deüe à l'histoire, ie mettray quelques loix Lõbardes, par lesquelles on verra que ce peuple n'est point barbare,qui suit la vraye religion,ayme les loix,fait iustice, & ne souffre qu'õ face iniure à personne. Et affin qu'on ne die que i'ay songé ces loix:Paul diacre en l'histoire Lombarde en fait mention, disant : Ce Roy Rotharis redigea par escrit les loix des Lombards, lesquelles il gardoit par le seul vsage,& en sa memoire,& commanda que le liure, où elles estoyent cõtenues,fut apellé Edit:ce qui aduint l'an 77. apres que les Lombards furent entrez en Italie, ainsi que le mesme Roy le tesmoigne en la preface de ses loix. Voila les parolles du Diacre. Et d'autãt que ce liure d Edicts est paruenu entre noz mains, i'en deduiray quelques tiltres ainsi que i'ay fait és autres peuples tãt pour le plaisir du lecteur,que gloire de l'antiquité vraye guide de noz actions si nous voulions limiter. Le premier tiltre donc de ces ordonnãces,est des crimes publiques: & d'iceluy la premiere loy porte,que quiconque conspirera contre le Roy,ou dressera aucun monopole contre son salut,encoure peril de sa vie,& soyent confisquez ses biens. Et mesme condemnation est gettée contre le seditieux, & conspirateur, qui sen sera fuy hors la Prouince. A moindre peine n'estoit obligé le mutin qui au camp s'esleuoit contre son chef, & general ordonné de par le Roy pour commander sur l'armée. Voire le soldat,ou bande, qui laissoit ses amys en necessité, & trompoit la troupe par sa dissimulation, failloit que purgeast ceste faulte par l'effusion de son sang,& perte iuste de sa teste.

Paul diac. lib. 4. chap. 15.

Rotharis fut Ariẽ & regnoit l'an 639. seant à Rome Bonface 4. & en France regnãt Dagobert.

Tiltre premier des loix Lombardes, faites par Rhotarii roy 17. de la dite nation.

Le second tiltre est des scandales:condemnant à grand amende celuy qui au conseil,ou publique assemblée esleuoit quelque tumulte.Puis est parlé des accusations publiques, où l'accusé peut se purger par serment : mais y estant l'accusateur, qui soustint le crime auoir esté par iceluy commis, il failloit sen lauer par combat: où perdant, & estant vaincu il estoit iugé à mort, s'il ne plaisoit au Roy moderer la condemnation par le moyen de quelque amende.Mais l'accusateur estant abatu on le condemnoit à grãd somme de deniers moitié au Roy,le reste à la partie offencée. Vous auez peu voir par cy deuãt que ces nations septentrionales faisoyent si peu de compte des meurtres & assassinats, que vous ne trouuez pas presque vne loy entre elles,qui condamne les meurtriers à mort, si ce n'est que on eust touché à la personne du Prince.Ce qui se voit au troisiesme tiltre:où il est dit,que si quelcun coniure contre vn homme pour le faire mourir,& que l'effait ne s'en ensuiue point,celuy qui a fait la coniure est condemné à 20. sols d'amende: toutesfois fault touiours entẽdre que ces hommes-cy qui attentent ces crimes soyent de libre,& frãche condition,car on ne se portoit pas si doucement enuers les serfs, & esclaues. Aussi le tiltre suyuant

Second tiltre.

Loy des combatz entre les Lõbards.

Tiltre troisiesme des conspirations de meurtres.

Tiltre quatriesme

porte condemnation de mort, à celuy qui occiſt ſon ſeigneur : voire ceux qui prenoyent la deffence du meurtrier eſtoyent condemnez à de groſſes amendes, comme auſſi ceux qui denioyent ayde, & faueur pour la punitiõ & vengeance d'vn tel forfait. Ie laiſſe deux ou trois tiltres de ſuite, faiſans mention de ceux qui cachent les corps occis, qui rompent les tombeaux pour deſpouiller les morts, qui trouuans vn homme noyé, prenoyent ce qu'il auoit ſur luy, & ne l'alloyent declairer à la iuſtice: & de la liberté, & aſſeurance que chacun deuoit auoir allant pour ſes affaires en court, & ſe preſentant à ſon Prince, lequel vouloit qu'il fut à tous loiſible de luy dire leurs doleances. Mais le neufieſme & des ſoldats, où il eſt dit que le gendarme refuſant de comparoir deuant ſon chef ayant quelque different auec vn autre, ſoit amendable & enuers le Roy, & ſon capitaine: auſſi bien que celuy qui ne daignoit marcher auec l'armée, & qui ne vouloit ſecourir ſon chef ayant affaire, à pourſuyure ſon droit. Au reſte ſi vn Capitaine fouloit, & affligeoit vn ſien ſoldat, il eſtoit ſuporté iuſqu'à tant que il fut en la preſence du Roy pour auoir raiſon là deſſus.

Tiltre 5.6.7. & 8. en quoy conſiſtent.

Tiltre neufieſme des ſoldatz.

Paſſons outre les violences faites aux filles, ſans les forcer toutesfois que d'empeſchement de paſſage : les arreſtz des paſſans, des larrons occis de nuit, & autres choſes menues contenues en trois ou quatre articles, & voyons le quatorzieſme, où l'Egliſe y eſt mieux reſpectée qu'on ne la reuere à preſent: Si quelcun (dit la loy) fait aucun ſcandale en l'Egliſe, ou y eſmeut trouble : que il accorde aux venerables miniſtres d'icelle, l'amendant à quarante ſols: ſauf ſ'il y auoit playes, ou bleſſures, & ledit argent ſera mis ſur le ſaint autel du lieu où l'iniure aura eſté faite par le Baillif ou iuge ordonné audit lieu de par le Prince : dans le palais duquel ſi aucun eſtoit ſi hardy que de faire telz ſcandales, & eſmouuoir noiſe, & querelle, il eſtoit iuſticiable de mort, ſ'il ne rachetoit ſa vie en obtenant remiſſion du Roy que il auroit offencé. Voire en la cité meſme où le Roy eſtoit preſent ſi aucun y eſmouuoit bruit, pourueu que il ne ſ'enſuyuiſt bateries, ny bleſſures, eſtoit amendable à groſſe ſomme.

Tiltres 10.11.12. 13. & ce qu'ilz contiennent.

Tiltre 14. des ſcãdales faits en l'Egliſe.

Noiſeurs en la maiſon du roy cõdemnez à mort.

Le tiltre quinzieſme contient les guet à pens, & la legere punition qu'õ donnoit à ceux qui eſtoyent les aggreſſeurs, & la ſuyte des autres iuſqu'au 51. ce ne ſont que matieres de bleſſures, ſpecifiant le Prince toutes les manieres auec leſquelles on peut dommager vn homme. Mais au cinquante & vnieſme eſt faite mẽtion des empoiſonneurs, leſquelz la loy met à pareille condition que ceux qui conſpirẽt la mort de quelque homme libre, ainſi que dit a eſté cy deſſus : là où le ſerf, & eſclaue, qui meſloyent ces breuuages eſtoyent condamnez à la mort, & ſi l'empoiſonné mouroit, le ſeigneur de l'eſclaue qui auoit donné le boucon failloit que payaſt l'amẽde, comme ſ'il fuſt cauſe de tel homicide : & ſur ceſte matiere encor ſe paſſe le cinquante & deuxieſme. Le ſuyuant eſt des maiſtres maſſons, & charpentiers, ou Architectes, que la Loy apelle maiſtres Commarins : où il eſt dit, que le maiſtre des œuures ayant compoſé & arreſté de pris auec le ſeigneur de la maiſon que on rebaſtiſt, ſi vne poultre, cheuron, ou pierre tombant, bleſſe, ou occiſt quelqu'vn paſſant par la ruë, le maiſtre de la maiſon ne ſera tenu à reparation de l'amende, ains pluſtoſt celuy qui tire

Tiltre 15. des guet à pens.

Tiltre 51. des empoiſonneurs.

Tilt. 53. des meurtres caſuels en baſtiſſant.

le gain pour la reparation de telle ruine: & ainſi eſt pourſuiuy ſur les boute-feux, ſur les larrons des moulins, & autres occurrences, iuſqu'au cinquante & ſeptieſme: Lequel comprend en ſoy les degrez de conſanguinité, de telle ſorte que la Loy les fait eſtendre iuſqu'au ſeptieſme, entant que il touche le droit de ſucceſſion: & au tiltre cinquante huit, eſt faitte mention du partage des enfans, où les baſtards ſont receuz à la ſucceſſion non en eſgal auec les legitimes, mais ayans vne troiſieſme partie: Biẽ eſt vray que celuy qui naiſſoit du Baſtard, perdoit le droit de telle ſucceſſion, & ſeulement luy faiſoit on la grace de le laiſſer en liberté, ſi ce n'eſt que le pere en mourant luy euſt fait quelque donation, de laquelle il pouuoit iouyr.

Tiltre 57. des degrez de conſanguinité.

Tiltre 58. les baſtardz heritoyent entre les Lõbards.

La loy portoit encor que là où les plus proches parens d'vn hõme, comme vn ſien oncle luy diroyent parolles iniurieuſes, comme luy mettãs ſus qu'il eſtoit né en paillardiſe: celuy à qui l'iniure eſt faite, iurera ſur les ſaintes Euangiles qu'il eſt legitime, & que iuſtement il ſuccede aux biens deſquelz il eſt poſſeſſeur. et ainſi ſon bien luy doit demourer, n'eſtant point raiſonnable que cauſe de ſi grande conſequence ſoit miſe au iugement, & vuidange de la fortune hazardeuſe d'vn combat. Et le meſme eſt dit de celuy qui querelle ce que vne femme aura eu pour ſon douaire, & legitime. Voire ſi le mary eſtoit ſoupçonné d'auoir fait mourir ſa femme, il luy eſtoit octroyé ſe purger par ſerment, que il n'eſtoit cauſe ny par ſoy, ny par perſonne interpoſée de la mort de ſa femme, & ainſi eſtoit abſouz de l'accuſation n'eſtant impoſſible que vn combat puiſſe vuider choſe de ſi grand conſequence.

Tiltre 59. des cauſes où le combat n'eſt poĩt ottroyé.

Les tiltres ſuyuants ſont ſur les aqueſts des freres qui viuent en communauté, & des cauſes legitimes, & permiſes au pere pour desheriter ſes enfans, ce qui luy eſt deffendu ſans bien iuſte occaſion, leſquelles il racompte telles, ſi le filz à conſpiré contre le pere, ſ'il a voulu ſuborner ſa belle mere, ou ſ'eſt accouplé inceſtueuſement auec elle: & comme le pere ne pouuoit desheriter ſes enfans ſans iuſte cauſe, auſſi le filz n'euſt oſé donner, ny aliener rien des biens paternelz durant la vie du pere. Lequel eſtant ſans hoir, & ſans eſperance d'en auoir, ſi par cas faiſoit donation de ſes biens à quelcun, & que puis apres ſe mariant il euſt lignée, la donation ia faite perdoit ſa vigueur, & les enfans iouiſſoyent de l'heritage. Le ſoixante deuxieſme article emporte les donations: & par le 65. article, il eſt aiſé à voir que le mary faiſoit prouſit à la femme de l'argent que elle portoit pour ſon mariage: car voicy les propres mots de la Loy: Quiconque aura fiancé vne fille, ou femme de franche condition, & que les fiançailles faites, & la foy promiſe, le fiancé differera l'eſpace de deux ans à l'eſpouſer, delayant les nopces, le temps ſuſdit expiré, il eſt en la puiſſance du pere, ou du frere de la femme, ou de celuy qui a en main ſon douaire, & ioyaux, de contraindre le fiancé à tenir promeſſe: & ce pendant le prouffit du retardement demourera entre les mains de l'eſpouſée, pour la faulte que le mary à fait en l'abuſant.

Tilt. 60. & 61. des communautés des freres: & des exheredations.

Tiltre 62. des donations.

Tilt. 65. des eſpouſailles.

Puis ſ'enſuit (ce qui encor ſ'obſerue & en Italie, & en Gaſcoigne) ſi le pere

ou les freres donnẽt leur sœur legitime à vn mary, elle se cõtentera de ce qu'elle aura receu le iour qu'on la liurera à son espoux, sans qu'elle puisse demander rien d'auantage. Aiouste le Prince les moyens, & degrez esquels les nopces sont deffendues: Ne soit (dit-il) permis à aucun d'espouser & prendre à femme, celle qui fut l'espouse de son pere, ny la fille de celle qui aura esté sa femme: ny la vefue de son frere deffunct: & si quelcũ outrepasse l'edit, soit separé d'icelle, & condemné à l'amende, & ses meubles confisquez moitié au roy, & l'autre à la femme. Les folies de paillardise sont contenues en l'article 71. où il est dit, Que si vne fille, ou femme de libre condition font faute de leur bon gré, & auec hõme de leur sorte, & calibre, que ce soit aux parens de chastier la femme à leur fantasie: & si les parties s'accordent de se marier ensemble, neantmoins l'homme qui a commis ce forfait l'amendera de 20. sols enuers le Prince. Que si les parẽs dissimulent le fait, & ne punissent leur fille pour s'estre ainsi forfaite: il sera loisible au Baillif, ou Iuge de se saisir de la femme au nom du Roy, & en iuger selon qu'il plaira au souuerain. Les rapts & violences, & accouplemens des basses personnes auec celles de plus hault lieu, sont compris en cinq ou six articles suiuans, que ie laisse pour euiter prolixité, & d'autãt que les punitions y sont toutes pecuniaires, par là où l'on cognoit, que ces roys aymoyent estrangemẽt l'argent, & que l'œil des officiers veilloit sur les crimes, afin d'en tirer cuisse, ou esle. Cy deuant est parlé de celuy qui conspire contre son pere: mais le tiltre des parricides exprime clerement quelz il comprent sous ce mot, disant: Si aucun a coniuré la mort de son parent, c'est à dire, si le frere à taſché d'occir son frere, ou le neueu son oncle, ou aura donné conseil de l'occir, si celuy à qui on dresse telles embusches n'a point d'ẽfans mais l'autre qui vouloit le faire mourir ne soit point son heritier, ains luy succederont les autres qui luy seront plus proches de sang: que s'il n'en y a d'autres que lesdits conspirateurs, qui puissent succeder legitimement, que ce soit le roy, qui luy succede, lequel vsera selon son bon plaisir de la vie de ceſt homicide, les biens duquel viendront à ses parens plus proches, en default desquelz le Roy s'en declaire l'heritier legitime. Ie laisseray à part les tiltres des meurtres cõmis sur les femmes faits par leurs maris sans occasion, & d'icelles sur leurs marys: & de la loy qui ne vouloit souffrir que femme quelconque tant fust elle de condition frãche, & noble, vesquist sans estre suiette ou à mary, ou à parens, car defaillãt l'vn ou l'autre le Roy s'en disoit estre le gardien, & seigneur: & que au reste elle ne pouuoit disposer d'aucuns biens meubles, ou immeubles, sans la volonté de celuy sous la charge duquel elle seroit mise. Quãt aux adulteres l'ordonnance portoit que quiconque espousoit la femme d'autruy, & l'hõme, & la femme fussent mis à mort, s'il est ainsi que tous deux eussent donné consentement à la faulte. Et si quelcun trouuoit vn autre couché auec sa femme c'estoit en luy de les occir tous deux, sans qu'il en peut estre recerché aucunement. Ie ne veux esplucher les tiltres des mariages clandestins & sans le consentement des parens: ny des esclaues auec les femmes libres, ou des chambrieres fauories de leurs seigneurs, les prenans en mariage: moins m'arresteray sur ceux qui decedoyent sans tester, desquels la

Tilt. 68. des nopces incestueuses & deffendues.

Tilt. 71. des paillardises.

Punitiõs des crimes entre les Lõbards se faisoyent par la bourse.

Tilt. 79. des Parricides.

Tiltr. 80. 81. & 82.

Tilt. 83. ne veult qu'vne fẽme soit en sa seule puissance.

Tilt. 85. des adulteres.

Ceste loy estoit cõmune à plusieurs nations.

Tiltr. 87. 88. 89.

Des morts sans

quelz la ſucceſſion eſtoit immediatement adiugez à la couronne : ny encor ſur les affranchiſſemens des eſclaues: ny des achapts, ventes, & preſcriptions de temps, à cauſe que la pluſpart, a ne ſçay quoy de commun, & ſemblable auec noſtre droit, & couſtume obſeruée en pluſieurs endroitz de noſtre France : comme lors qu'il eſt parlé des faulſaires la loy porte ces motz: Quiconque ſans le commandemẽt expres du Roy falſifiera la mõnoye, ou battra, & figurera l'or, que les mains luy ſoyent coupées : & le meſme ſoit fait à ceux qui font de fauces lettres. Ce ſeroit trop ſ'amuſer qui voudroit eſplucher les articles des engaigemens, debtes, larcins, dommages faits à autruy, & des chaſſeurs ce qui ſ'en obſeruoit le tẽps paſſé. Vn cas trouuay-ie fort eſtrange que ſi vn pere decedoit, & iceluy fut endebté, le filz eſtoit quitte des debtes en affermant que ſon feu pere ne deuoit rien, ou prenant iour aſſigné pour combattre celuy qui luy demandoit. Quant aux eſtrangers viuans en Lombardie la loy eſtoit ſemblable, à ce qu'on vſe en France en ce qui eſt du droit d'Aubene : car vn eſtranger viuant entr'eux iouïſſoit de pareils priuileges que les Lombards, tellement que mourant auec enfans legitimes, il les laiſſoit ſes heritiers, mais n'ayans hoir legitime, ne leur eſtoit permis, vendre, aliener ny donner leurs biens ſans licence expreſſe du Prince. Et afin que ie comprenne en vn mot les loix principales du roy Rotharis, ie diray ſeulement qu'au tiltre cent douzieſme, il eſt dit, que nul champion ſoit ſi hardy d'entrer en camp de bataille contre ſon ennemy, portant aucune herbe charmée, ny breuet, ou choſe ſemblable, ains ſeulement les armes accordées entre les parties.

teſter le bien ailgé au Roy.

Tiltr. 90. 91. & 92.

Tilt. 98 des faulſaires en general.

Punitiõs des faux mõnoyeurs en Lõbardie.

Cecy eſt cõpris ẽ tiltres. 100. 101. 102. & 104.

Tilt. 110. des debtes du pere mort.

Des Aubenes, que la loy nomme Vuaregand. Tiltre 111.

Tilt. 112. des chãpions.

Et par là on peut voir combien les charmes ont d'effort, puis que de tout temps on à pourueu à ces folies par les loix, & ordonnances des Princes, & que de noſtre temps nous voyons encor obſeruer ces ſermens en pareilles choſes. Tout à eſcient ie paſſe ſous ſilẽce pluſieurs autres loix tant du ſuſdit Rotharis que de Grimoald, lequel ayant occis Gundipert, & Partharite ſe feit roy des Lombards, en l'an de noſtre ſalut ſix cens ſoixante dix, tenant le ſiege ſaint Pierre le Pape Vitalian, & Conſtantin le barbu l'empire, & regnant en France Childeric ſecond du nom. Et diray quelque cas des ordonnances de Luitprand fils d'Aſprand, qui commẽça à regner ſur les Lombards l'an de grace ſept cens vingt & quatre : & fut luy cõtre qui le Pape ſolicita Charles Martel, mais le prince François empeſché ailleurs laiſſa ceſte charge à Pepin ſon filz, qui chaſtia Aſtolphe: & apres luy Charles le grand Didier, ſous lequel, (comme i'ay dit) finiſt la puiſſance des Lombards. Ce Luitprand meit ceſte loy pour la premiere des ſiennes, que ſi vn Lombard decedoit ſans enfans maſles legitimes, & que il eut des filles, qu'elles luy ſuccedaſſent generalement en tout l'heritage, ainſi que feroyent les maſles. Au reſte que les filles à marier allaſſent les cheueux eſpars, & à deſcouuert, ainſi qu'elles font encor & en Limoſin, & en Languedoc, ceſte loy le monſtre, diſant : Si aucun Lombard, viuant, a marié quelques ſiẽnes filles, & laiſſé d'autres en cheueux en ſa maiſon, que toutes luy ſuccedent eſgalement, tout ainſi que ſi c'eſtoyent des enfans maſles. Ce meſme roy, ſuyuant l'ancienne loy des Romains, voulut que les peres, ou les freres, ſi les filles ou ſœurs ſ'eſgaroyent en leur hõ-

Grimoald Roy des Lombards occiſt ſes princes, & ſe feit Roy. Paul diac. li. 4. ch. 18.

Luitprand Roy Lombard feit des loix l'an 1. de ſon regne. Paul diac. fait grand eſtat de ce roy. li. 6. ch. 14. 15. & 16.

Filles à marier ie dis en Lombardie alloyent en cheueux. Tilt. 1. des loix de Luitprand.

Puiſſance des peres ſur leurs filles.

Tiltre. 2.

neſteté y pourueuſſent, & en iugeaſſent ainſi que bon leur ſembleroit. Et afin que on voye comme l'vne loy eſt l'eclerciſſement de l'autre, nous auons veu que nulle des precedentes condemne guere homme à mort, & toutesfois ce Roy és ordonnances par luy faites l'huitieſme de ſon regne parlant de celuy qui auroit occis ou ſon oncle, ou ſon frere, ayant parlé des biens, & ſubſtance du meurtrier, il aiouſte à la fin du tiltre, comme interpretant le precedent. Quant à la vie du meurtrier, le Roy en diſpoſera à ſa fantaſie, d'où l'on recueille, que tacitement la loy le condemne à la mort. Au tiltre quinzieſme aiouſté l'an neufieſme de ſon regne, il limite l'aage de maiorité, lors que il dit: Nous auons aduiſé que auant l'an 19. vn homme ne ſoit point hors de tutelle, ny receu à adminiſtrer ſes biens, ou en faire aucune alienation, ſi ce n'eſt que ſon pere luy ayt laiſſé quelque debte: d'autant que lors, auec le congé de ſon prince commandant en ceſte terre, il pourra autant vendre de ſon bien, comme il ſuffira pour ſatisfaire à la debte du deffunct. Et pour monſtrer combien il eſtoit religieux, il aiouſte: Ordonnons que ſi quelcun moindre de dixneuf ans, tombe en maladie qui le conduiſe à l'extremité de la mort, qu'il aye congé d'ordonner de ſes biens en ce qui touchera l'eſtat de ſon ame, donnant ou aux ſaints lieux, ou à l'hoſpital ce qu'il luy plaira, & iugera ſalutaire à ſon ame: & que ſa volonté ſoit irreuocable. Voyez encor la ſeuerité de ce Prince, car parlant des religieuſes voilées quoy que nõ ſacrées, il veut qu'elles demeurent en la religion ſans que iamais leur ſoit permis de ſe marier. Car (dit-il) tous les chreſtiens doiuent conſiderer, qu'entre nous qui ſommes du monde, ſi quelcun auoit fiancé vne femme, & ne luy euſt donné qu'vn anneau pour arres du mariage, & là dit eſtre ſienne: ſi apres cela il en prend vne autre, il eſt condemné à l'amende ſelon la loy du païs: à plus forte raiſon celles qui ſont liées à Dieu, & à ſa glorieuſe vierge mere, fault que gardẽt la foy perpetuelle, & inuiolable: & veut que le ſeul Prince cognoiſſe de ce crime, & en iuge ſelon que bon luy ſemblera. Et d'autãt que les annaliſtes chatouillans ceux qui n'ont guere leu d'hiſtoires accuſent ce Roy, & ceux de ſa nation de rebellion à l'Egliſe, oyez ce qu'il dit au tiltre vingt & quatrieſme, parlant de ceux qui ſont nais des nopces, & mariages illegitimes, & inceſtueux: contre leſquels il ſ'aigriſt, & cõfiſque leurs biẽs: Nous auons aiouſté cecy, d'autant que le Pape de la cité de Rome, qui par tout le monde eſt le chef des Egliſes de Dieu, & de tous les preſtres, nous à admoneſtez par ſes lettres que nous ne ſouffrions point que telz mariages ſoyent faits en noz terres, & ſeigneuries. Ie pourroy alleguer d'autres loix, & façons de vie de ceſte nation, mais le prudent lecteur ſe contentera de ce peu, & penſera que ie n'eſcris pas l'hiſtoire entiere, ains pourſuis ſeulement ce que celuy qui a fait le liure des mœurs des nations a mis en oubly, ne voulant que ſi braues nations que les Lombards, & autres demeuraſſent arriere.

Ordonnances de l'an 8. tiltre. 13. des Parricides.

Tiltre 15. des maioritez.

Teſtamẽt pour les choſes ſalutaires permis aux mineurs.

Tiltr. 22. des Nõnains voilées. Ordonnances de l'õzieſme du regne de Luitprand.

Roys Lombardz ont recogneu le Papechef de l'Egliſe.

Tiltr. 24. de ceux qui ſont nez de mariage inceſtueux.

Des Venitiens, & leur origine, & Baſtiment de leur Cité. *Chapitre 24.*

NE ſeroit ce pas ſoublier lourdement, ſi ayant pourſuiuy d'vn ſi droit fil la plus part des peuples & nations de l'Aſie, & Afrique : & eſpluché ce qui eſt de plus ſingulier en Europe, nous laiſſions à part, & comme choſe de vil pris la plus ſuperbe cité de l'vniuers, & la republique la mieux ordonnée, & policée que l'on ſçache auoir iamais eſté au monde, ne qui ayt plus duré en vn eſtat, & integrité telle qu'eſt celle de la ſeigneurie, & principaulté floriſſante de Veniſe ? Ia n'aduienne que pouſſé d'vne haine enuieuſe, ayant touché les Lombardz, i'oublie ce peuple ancien, & maritime, lequel a ſuccede en vne belle partie des Prouinces ſuiettes iadis à l'Empire Lombard, meſme eſtant aſſeuré que les Venitiens nous doiuent ce que ilz ſont, comme eſtans de leur premiere ſource & origine Gaulois, & ſortis d'vn coing non à meſpriſer de noſtre Gaule. Et d'autant que Sabellique, homme qui ſemble en ſes eſcrits iurer la guerre au nom Gaulois, veult priuer noz anceſtres de la gloire que l'hiſtoire leur accorde en ceſt endroit, auant que paſſer outre en la conſideration des mœurs Venitiens nous amenerons les diuerſes opinions des auteurs, & y aiouſterons noſtre iugement, non ſans raiſon, & autorité vallable des hiſtoriens remarquez & de grandeur, integrité, & d'vne fort grande antiquité. Mais pluſtoſt vous veux-ie alleguer ceux deſquelz les enuieux du nom Gaulois ſarment pour ſe targuer, & amener les peres & maieurs des Venitiens d'ailleurs que des Gaules.

Venitiens à preſent tiennent vne partie du païs Lõbard.

Sabellique liu. 1. decad. 1. de l'hiſt. Venitienne.

Italiens enuieux du nom Gaulois.

Ce grand racompteur de fables, & babillard Tite Liue, pour ramener les Padouans (du nombre deſquelz il eſtoit) des fuytes de Troye, & les faire parens des Romains leſquelz il flatoit auec ſon hiſtoire, nous batiſt vn Antenor (celuy que Homere en ſon Iliade prouue pour trahiſtre, & vendeur de ſa cité) lequel conduit de Paphlagonie les Henetes peuple abondant en bons cheuaux, en ce coing du païs Adriatique, & deſquelz il dit que toute celle coſte à depuis porté le nom. Or voicy les propres mots de ce Padouan: En premier lieu, il eſt tout euident, que Troye eſtant priſe, les Grecz mirent au fil de l'eſpée tous les Troïens, exceptez Enée & Antenor, tant pour eſtre de tous temps leurs amys, & ce que auſſi ilz auoyent touſiours pratiqué la paix & conſeillé que Helaine fut reſtituée à ſon premier mary. Aduint depuis par cas, & fortunes diuerſes, que Antenor ſacoſtant des Henetes peuple de Paphlagonie, leſquelz au ſiege de Troïe auoyent perdu Philemene leur Roy, & qui chaſſez de leur pays cerchoyent nouuelle demeure, vint au recoing de la mer Adriatique, & chaſſant les Euganées (leſquels ſe tenoyent entre les Alpes, & laditte mer) y feit l'arreſt pour les Henetes, & Troïens de ſa ſuyte, tellement que le lieu où premier ilz ſ'arreſterent portoit le nom de Troye, & tout le peuple fut ſurnommé des Henetes. Aux ſonges de ceſtui-cy ſouſcrit le Poëte Sillie Italique, diſant ainſi.

Tite Liue li. 1. dés la cité baſtie.

Antenor trahiſt Troye. Voy Homere en l'Iliade.

Henetes peuple de Paphlagonie.

Si tout y mourut d'où ſont dõc deſcendus les Frãçois, qui ſe vantẽt du fils de Hector.

Euganées peuple Adriatique.

Silie Italiq li.3.

Du terroir Euganée alors l'effort Troïen
Qui suyuant Antenor dechassé de son bien
S'arresta en ces lieux, & Aquileie insigne
Auec les Venitiens troupe forte, & diuine
Armée y arriua auec le secours sien

Voyez vous qui estes diligens recercheurs de l'histoire,& aduisez les choses de pres comme Liue l'abuse, & ne pouuant cõduire les Troyens pour peupler le païs Euganéen, à cause que Enée auoit les troupes pour dresser l'Empire Romain, il est contraint d'emprunter la Paphlagonie, & laisser l'histoire vraye de ceux qui longs siecles au parauant, auoyent peuplé & la coste Adriatique,& les Carniens,Carinthiens, Istriens, & Pannoniens, ainsi que nous auons assez bien declairé ailleurs, & pource n'est besoing de le repeter si souuent : & si d'ailleur ie n'eusse trouué Liue menteur, & fabuleux, ie luy eusse laissé passer ce coup, & usse volontiers couuert le ieu pour celer son peu de diligence. Ie sçay bien que si ie vouloy aider fonder moy à ce bastisseur de Genealogies Annie en ses Commentaires, il n'y a fable qui ne nous seruist pour vraye histoire, ny allusion de nom que on ne raportast soudain à la verité de la chose : & m'estonne que Fra-Leandre Bolognois estant si diligent recercheur qu'il est, se soit coiffé d'vn pareil bonnet de nuit, que son confrere le Viterbien, si ce n'est que resuant il se fust ainsi esgaré comme les autres : d'autant que s'estant apuyé d'vn foible baston pour suporter le faix de ceste preuue, qui sont les fragmens de l'histoire de Caton,laquelle nous est autant suspecte, que desplaisantes les resueries de l'inuenteur.

Annie Iacopin est celuy qui fait les peuples à sa poste sur l'allusiõ des noms.

Fra leandre en sa marche Treuisane suit le commun erreur.

Ce bon religieux pour ne sembler contredire à son Anier (ie pensois dire Annie) ayant allegué vn autre Magasin de fables,à sçauoir Trogue,ou son abregeur Iustin,lesquels tout ainsi que Liue veut auãcer les Troïens, haucent la gloire des Gregeois, neantmoins font descendre les Venitiens de la Paphlagonie,sous la conduite du traistre Troïen Antenor. Ce bon hõme(dis-ie,) ayant allegué Iustin, dit encor que ceste illustre historien Grec Polybe est de mesme opinion : I'ay feilletez les liures de Polybe, & notamment le passage allegué au second liure par les Bolognois, ou tant s'en fault que l'auteur die rien à son auantage, que il y contredit euidemment : & duquel telles sont les parolles : faisant mention des Gaulois & de leurs anciennes conquestes : Les lieux voisins de la mer Adriatique sont habitez par l'ancienne race des Paphlagoniens. Ceux-cy s'apellent Venitiens lesquelz ne different ny en mœurs,ny en l'habillemẽt aux Gauloys,seulement sont ilz diuers en langage.

Iustin liu.20.

Polybe,liu.2.

Venitiens ressemblans en mœurs aux Gauloys.

Les Paphlagoniens sont mis en ieu,ie le confesse, & d'Antenor ny des Troïens, pas vn seul mot, mais oyez que les façons de faire, & l'habillement sont Gaulois : à quoy tend cela ? si ce n'est à l'origine du peuple? ou s'il est Paphlagonien, ç'ont esté depuis les Gaulois, qui courans, & conquestans l'Italie peuplerent ce païs, aussi bien que la Romaigne & vne belle partie de Toscane, & presque toute la Lombardie : ce que Tite Liue n'a osé nier,& Fra-leandre le deduit doctemẽt en son Italie, &

Apres Antenor (si iamais il fust) tout le pays Euganéen fut possedé par les Gauloys.

Polybe le mentionne au lieu ſuſdit & parle ainſi des Venitiens, pour mõſtrer que ce ſont les Gaules à qui ce païs marin doit les premiers traits de ſa gloire, & auancement. Mais que direz vous de Beroſe qui fait ſortir ce peuple des enfans de Phaeton, & d'vn Venete fils d'Eridan Prince en la Gaule Ciſalpine, & là deſſus Annie ſuyt noſtre party: entãt que voyla Antenor auec ſes Troyens & fugitifs de Paphlagonie deſapointez, voire du tout incogneu cõme ceux leſquels (ainſi que croit Dion Pruſſien) ne furent iamais en eſtre ſeulemẽt en ce remarquez, qu'Homere en a embelly ſa poëſie fabuleuſe: & ainſi Sabellique le perdroit tout cõtent, qui ayme mieux que ſes Venitiens ſoyent ſortis de l'Aſie effeminée, q̃ de la nation d'Europe la plus braue, la moins douïllette, & à laquelle encor. reſſemblent les façons moſles, & ſeueres des Venitiens. Or eſt-ce aſſez amené de paſſages pour le party contraire, leſquels ne nous endommagent pas grandement, veu le peu de ſuyte de leur hiſtoire, & qu'elle eſt fondée ſur les fables, & la ſeule veriſimilitude, oyons ce qu'en dit Herodote, & lors faudra que Liue, & Iuſtin prennent combat contre le pere des hiſtoriens, & que chaſcun de ſon coſté deffende ſon fait, & ſe reuenche du tiltre de mẽſonger. Ceſtuy parlãt des Thraciẽs dits Siginnes les auoyſine des Venitiẽs ſe tenãs ſur la mer Adriatique ſans parler riẽ des Troyẽs, ny Paphlagoniẽs, ains les dit eſtre ſortis des Medes: & ſi ceux-cy euſſent eſté Troiẽs ou deſcenduz de leur race, il n'euſt ia oublié de le dire non plus qu'il faict des Peoniens, leſquels il dit eſtre venuz en ce païs Macedonien des Teucriens, cõme nouuelle colonie des Troïẽs en celle terre. Or ſuis-ie eſbahy des contrarietez de Liue, qui ayant faict ce peuple Troïen, craignant que les plus ignorãs ne ſe moquaſſent de ſon peu d'aduis & ſçauoir en l'hiſtoire, & ne voulãt abiurer ſon dire, & faire vn deſdit, couure ſa faulte ailleur en diſant que les Gaulois eſtoient les derniers & plus freſchement venuz au pays Adriatique pour l'habiter, ce qui aduint lors que Belloneſe & Sigonẽſe, ainſi que nous auons deduict ailleur, conquirent l'Italie, & chaſſerent les Toſcans de leurs douze principautez & ſeigneuries. Strabon a eſté plus ſage, lequel, ſans y aſſeoir autre iugement, a dict parlant de la regiõ qui eſt outre le Po en Italie: Le reſte (dit-il) eſt delà le Po, or ces lieux ſont habitez partie par les Ligures, partie par les Gaulois, qui ſe tiennent & ſur les monts, & en la campaigne, les vns ſont Gaulois, les autres Venitiens: Ces Gaulois ſont parens des autres qui habitẽt delà les Alpes: quant aux Venitiens il y a deux opinions touchant leur origine: Aucuns les eſtiment eſtre deſcendus d'aucuns Gaulois qui ſe tiennent le long de l'Oceã, & leſquels portẽt meſme nom que ceux cy. D'autres ſont d'opiniõ qu'ils ſont deſcendus les Henetes, leſquels apres la guerre de Troye ſ'eſtans ſauuez auec Antenor, prindrent de Paphlagonie auant leur courſe iuſqu'en ces lieux d'Italie: & ſ'aydent de ceſte preuue que ce peuple eſt fort adonné à la nourriture des cheuaux, de laquelle à preſent ils ne tiennent aucũ compte: mais iadis ils y prenoyent vn ſingulier plaiſir, tout ainſi que ceux qui ſ'eſtudient de tirer des mulets en faiſant acoupler les aſnes auec les iumens, ainſi que dit Homere.

Beroſe. 1. des deflorat.

Venete fils de Eridan.

Annie ſuyt Beroſe.

Dion Pruſſiẽ nie que iamais Troye ayt eſté.

Venitiens retiennent encor la grauité ancienne des Gaulois.

Herodote liu. 5. nommant les Venitiens, ne mentionne les Paphlagoniens.

Tite Liue, li. 9. de la Decad. 4. dit le pays Venitien habité par les Gauloys.

Strabon li. 5.

Ce ſont ceux de Vannes en Bretaigne, peuple iadis puiſſant, & riche.

Preuue aſſez maigre pour dire les Venitiens ſortis de Paphlagons.

Homere.

La race des mulets d'vne grande vigueur
Des Henetes à source, & ils en ont l'honneur.

Cheuaux loüez des Henetes.

Voire Denys le Tyran de Sicile, tiroit de là les cheuaux qu'il adextroit pour les ieux olympiques : de sorte qu'entre les Grecs les cheuaux Venitiens estoyent recommandez sur tous les autres, & eust ceste race cheualine grãd bruit par longs siecles en Grece. Mais la chose estant en suspẽs, & Strabon nous en laissant le iugement, ie suis d'aduis que pour le plus asseuré (estant la foy suspecte de ces courses songées des Troyens) nous arrestions nostre opinion sur la chose plus que veritable, & laquelle tous les historiens soustiénent des Gaulois, se faisans seigneurs de toute ceste coste Adriatique, de la Dalmatie, & d'autre costé de tout le païs auoysinant les montaignes iusques en Hongrie, ainsi que ie deduis assez amplement en Gaule. A quoy s'accorde Strabon, quand il dict: Il y a vne nation des Belges prés de l'Ocean, entre lesquels sont les Venetes qui combatirent sur mer contre Cesar: puis adiouste, i'estime que ce sont ceux cy desquels sont descendus les Venitiens, & qui conduirent vne Colonie sur la mer Adriatique, veu que le reste presque de l'Italie fut possedé des Gauloys, qui y passerent de la Gaule transalpine: tels que furent les Boies, Senonois, & autres: mais à cause de la similitude du nom, plusieurs les ont estimez sortir de Paphlagonie, ce que ie ne voudrois point maintenir. Voyez comme ce grand personnage s'en arreste à la verité, sans se soucier de l'opinion commune de ceux qui aymoyent mieux fonder leur origine sur vn peuple effeminé, & chassé de son païs, vaincu par les Grecs, qui ont seruy de ioüet à tout le monde, plustost que suyure ce qui est, & se confesser de la race la plus gaillarde de l'vniuers, & du peuple, qui biẽ faisant, & sans escrire s'est faict cognoistre la frayeur & des Grecs, & des Latins, & qui à conquis, & possedé leurs terres auec telle gloire, & felicité que leur nom y a demeuré par plusieurs siecles, ce qu'õ ne peut dire (sinon en songeãt) des Troyés: Veu qu'Halycarnasse escriuãt l'histoire Romaine, dõne l'honneur aux Grecs de la fondation premiere de Rome, quoy qu'il sceut q̃ les Romains se glorifiassent d'auoir eu vn Enée fugitif pour chef de leur race. Cornille Tacite encor ne dissimule point ceste nation estre descendue des Gaulois, lors qu'il parle de la consultation faicte à Rome du temps de Claude Neron sur la receptiõ des estrãgers en la bourgeoisie & senat de Rome: car voicy comme il en discourt: Vous semble il peu de chose que les Venitiens & Insubres soyent entrez iadis par force en la court, si encor' on n'introduit la captiuité en icelle par l'assemblée receuë des estrangers.

Strabõ 4. soustiẽt les Venitiẽs estre sortis des Gaulois.

De ceste bataille, voy Cesar. Commen. li. 3.

De cecy, voy Fra. Leãdre en son Italie.

Gaulois meilleurs guerriers que babilleurs.

Plusieurs pays nõmez des Gauloys

Halycarnasse li. 1. des origines de Rome.

Cornill. Tacite li. des Annales 11.

Quel plus grand honneur sçauroit on faire au reste de nostre noblesse? Puis aiouste : Ce seroit bien raison que ceux cy pour estre riches soyent auancez au senat, les Peres, & ayeulx desquels ont esté les cõducteurs des armées ennemyes de nostre cité, & ont mis noz soldats au fil trenchant de leurs glaiues, & assiegé Iule Cesar dans la cité d'Alise. Que voulez vous de plus cler & euident pour recueillir ces Venitiens e-

Alise à present petit village en Bourgoigne où iadis fut la grand cité Alexie.

ſtre Gaulois, veu qu'il n'y a eu nation iamais auant la mort de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, que les Gauloys, qui aye ſaccagé la cité de Rome: & vous voyez que Tacite racompte cecy des Inſubres & Venitiens, pour autant que ces peuples eſtoyent deſcenduz de la race, & ſang de ceux qui iadis vainquirent les Romains, prindrent & ſaccagerent leur ville. Voyla quant à l'origine du peuple Venitien, que ie dis noſtre, eu eſgard que tout leur voiſinage a eſté contraint de ſe confeſſer auoir pris accroiſt par le nom Gaulois: & ceux qui ſe ſont amuſez à eſplucher l'hiſtoire ne nient point que tout le trait depuis Pole, tournant vers le Forly, & marche Treuiſane n'ayt eſté l'habitation des anciens Gaulois, qui de là paſſerent en Germanie.

Pole cité d'Hiſtrie.
Forly cité, & ia du Comté.

Excellence de la cité de Veniſe.

Reſte à monſtrer le commencement de celle tant ſuperbe cité qui ſemble à preſent eſtre la forme & vraye figure de celle Rome ancienne, tant elle eſt floriſſante, & riche, & non moindre qu'Athenes, lors qu'elle tenoit l'Empire de la mer Mediterranée, faiſant teſte aux Perſes, comme de la memoire de noz peres, les Venitiens ont fait cõtre le tyran effroyable de Turquie. Il n'y à donc preſque pas vn qui ayt tant peu ſoit gouſté l'hiſtoire qui n'aye leu, ou entẽdu quel rauage Attile, (ayant eſté vaincu pres Tolouze par Ætie general de l'armée imperiale ſecouru des Goths, & François) feit par tout où il paſſa, & quelles furent les villes, & excellentes citez qu'il bruſla, deſmantela, mit à bas & ſaccagea, courant tout le païs d'Italie, & paſſant là deſſus ſa colere en ſouuenance du deshonneur receu en la bataille.

Attile vaincu par les Romains.
Paul Diac. liu. 5. des geſtes des Ro.
L'hiſt. Romaine ſous le nom d'Eutrop. li. 15.
Blõd li 3. de l'in. de l'Empire.

Ce Roy furieux, pollu du meurtre commis en la perſonne de ſon frere, aſſeuré pour la mort du grand Capitaine Ætie, & qu'auſſi les Goths, auoyent des querelles enſemble, ſ'en vint en Italie, & aſſiegea la cité de Aquilée qui pour lors eſtoit le chef de tout le païs Venitien, laquelle il print, ſaccagea, & mit en cendres: n'vſant pas de moindre douceur à l'endroit de Padouë, Monſelice, Eſté, Vicenze & Verone. Les habitans des citez deſtruites, qui deſia les auoyent quittées oyant Attile auoit mis le ſiege à Aquilege ſ'en eſtoyent fuys en l'iſle de Grade, où à preſent eſt le Patriarchat de Veniſe, & ceux de Padouë auoyent enuoyé le Theſor de leurs egliſes à Realte, auec leurs femmes, & enfans, ainſi que les autres peuples voiſins qui ſe ſauuerent du tyran, ſe retirãs en ces Paluz ayans perdu leurs païs, & citez de leur demeure.

Cecy aduint l'an de grace 455.
Sac, & ruine de la ville d'Aquilege. voy ſabelliq. Decad. 1. liu. 1.
Voy I. Cãdide li. 3. de l'hiſt. d'Aquilege.
Volateran liu. 1. des commentaires.
Voy ſabelliq. liu. 1. de l'Encad. 8.

Or y auoit il pluſieurs iſlettes en ces paluz, où à preſent eſt baſtie la cité de Veniſe, qui ſeruirẽt de retraite au peuple Venitien: qui y commença dreſſer quelques maiſonnettes. Les Hiſtoriens varient icy (tant on a eſté de tout temps peu ſoigneux de remarquer les choſes au vray) ſur le temps qu'aduint le premier baſtiment de Veniſe: mais quoy qu'il en ſoit, ſi ce aduint au premier voyage d'Attile lors qu'il laiſſa la Pannonie pour paſſer les monts, ce fut l'an de grace, quatre cens trente & deux, quoy que en die Volateran: mais ſi ce fut apres la deffaitte des Huns en Languedoc, & au meſme temps qu'il pilla, & ruina Aquilege, ſans doute le cas aduint l'an quatre cens cinquante & cinq, &

Volater 4. de la geograph.

Deux diuerſes faiſons du baſtiment de Veniſe.

Quand fut l'edification principale, & lors qu'on s'arreſta pour y habiter.

Contaren liu 1. des Magiſtr. & republ. Venitien.

Theodat regnoit en Italie, l'an de grace 534. auec la Royne Amalaſuentha. voy Procopie.

Epiſtre de Theodat Roy Goth aux venitiens. Caſſiodore.

Iean Eueſque d'Vpſalie. li. 10. de Goths cha. 10. & 11.

La mer eſt le logis & pays des Venitiens.

Merueilleuſe aſſiette de la cité de Veniſe.

l'année apres on commença à baſtir la cité, non ſi magnifique qu'elle eſt maintenant, mais de boys ſeulement. Mais ſ'il eſt ainſi que les Venitiens ſe retiraſſent en ces paluz dés le temps que les Barbares commencerent à rauager l'Italie, ils n'y demeurerent pourtant pour ſ'y habituer que lors qu'Attile feit ceſt eſchec ſuſdit par le païs Adriatique vn an auãt ſon treſpas. En ſomme la premiere habitation, & baſtiment de Veniſe és paluz, commença dés l'an 422. au ſeul bruit de la deſcente des Huns, & Lombards, mais celle fuyte qui cauſa que les peuples Venitiens baſtirent la cité de ſainct Marc, aduint ſans faillir l'an de noſtre Seign. 456. qu'on nomme la grand' edification, à cauſe que lors tous les peuples voiſins ſ'y retirerent auec leurs biens, y eſcoulans les eaux mareſcageuſes, & faiſans cõme terre ferme celle qui eſt aſſiſe au milieu des eaux. Or auant que venir aux mœurs, police, & magiſtrats de ceſte ſuperbe ville, nous deduirons vn peu l'aſſiette d'icelle que nous auons recueillie, non de Sabellique quoy qu'il la paigne & effigie fort induſtrieuſement, n'y de Contaren jaçoit qu'il la deſcriue gentiment, ains des lettres de Theodat roy Goth, amenées pour teſmoignage par Caſſiodore qui en monſtre le plan & aſſiete auec grand naïueté & gaillardiſe. Car ayant ledit roy enuoyé Larence en Iſtrie pour auoir viures, il en eſcriuit aux Tribuns de Veniſe en ceſte maniere.

Il a long temps que l'ordonnance eſt faicte, par laquelle nous auons eſtably que l'Hiſtrie prouince abondante en vin & huiles, & deſquelles choſes elle a recueilly ceſte année en abondance, en fourniſt noſtre palais royal ſeant heureuſement à Rauenne. Quant à vous, qui auez grand nombre de vaiſſeaux & nauires en ces lieux, & le long de la coſte d'Hiſtrie, vſerez de pareille honeſteté d'vn bon cœur & affection, afin de nous porter en diligẽce ce que les Hiſtriens ſont preſts de contribuer. Car ainſi vous aurez eſgalle occaſion de vous reſſentir de noſtre recognoiſſance, veu que l'effect de l'vn n'ayant le pouuoir de ſe parfaire, pour eſtre eſloigné ſera mis en execution par vous. Soyez donc diligens pour voz voiſins, puis que ſouuent vous trauerſez des eſpaces infinis ſur mer, courans comme ſur la terre de voz hoſtes & amys, qui nauiguez inceſſamment par voſtre pays meſmes. Au reſte de voz commoditez ceſte-cy eſt adiouſtée, qu'vn autre chemin vous eſt ouuert, qui vous rend aſſeurez d'vne tranquillité perpetuelle. Car ſi la mer eſt troublée & deffendue à l'aborder par la vehemence furieuſe des vents: vous pouuez voguer, & vous eſbattre par les plaiſans & delectables cours & litz des belles riuieres: Et ſi voz nauires & voiles tendus, ont frayeur des vents courroucez & eſmeus, il leur eſt aiſé de ſe mettre à bord, & deſcendre haſtiuement à terre pour ſe garentir. De loing auant, on diroit que voz vaiſſeaux ſe pourmenent dans des préz: & aduient ſouuent qu'on ne voit point les nacelles, leſquelles pluſieurs fois on tire auec des cordes, & les fait on cheminer auec le meſme cordage, qui n'aguere les tenoit liées au port: & ainſi leur condition changée les hommes allans de leur pied ſecourent la courſe & chemin de leurs vaiſſeaux & Gondoles, & tirent ſans grand peine celles qui les portent ordinairement, & en lieu du lin eſtendu pour voile, on y vſe & ſe ſert du pas gaillard des nautonniers. Il nous plaiſt de reciter en quelle ſorte nous auons

nous auons veu le plant de vos maiſons eſtre aſſis, & dreſſé. Veniſe renommée, & pleine iadis de grand nobleſſe touche de ſes finages vers le midy, & Padouë, & le terroir de Rauenne: vers l'Orient elle iouïſt du plaiſir, & eſtendue de la mer Ionique, ou le fluz, & refluz d'icelle couure, & deſcouure à diuerſes fois, & ſucceſſiuement la face des champs qui l'auoiſinent. C'eſt là où vous hebergez & y auez vos domiciles tout ainſi que les oiſeaux de riuiere, veu qu'en vn moment on voit voſtre Cité Inſulaire, & ſoudain elle aparoit comme terre ferme, & continente: tellement que vous penſeriez là eſtre les Iſles Cyclades, ou ſur l'inſtant vous voyez vn changement de face, & figure du païſage. D'autant qu'à leur reſſemblance, on aperçoit les maiſons eſparſes par l'eſtendue ſpacieuſe de la mer, dreſſées ainſi inſulaires non par la nature, ains baſties par la diligence ſoigneuſe des hommes. Veu que la ſolidité de la terre y eſt aſſemblée, & vnie auec des verges, & liens d'oſier, & ne craint on point d'oppoſer vne matiere ſi freſle, & legere aux flots de la mer, lors que la peſanteur, & effort d'vne leuée de pierre ne peut reſiſter aux vagues qui par diuers canaux ſ'eſcoulent en voſtre cité: & y eſt remedié ſans force, ou grand trauail, où les grans efforts n'y ont peu donner ſecours quelconque.

Iſles Cyclades ſont en la mer Egee, ou Archipelague.

Les habitans ont entre vous vne ſeule abondance c'eſt de ſe nourrir à gré de poiſſon: C'eſt là que le pauure vit eſgalement auec le riche, vne ſeule viande contentant & les vns, & les autres, & que tous ſont logez de pareille ſorte, ſans qu'ils puiſſent auoir enuie ſur la magnificence des baſtimens chaſcun de ſon voiſin: & viuans en telle maniere, & auec telle modeſtie, & attrempance, ils eſcheuent, & fuyent le vice, auquel on ſçait que tous les hommes ſont ſubiets. Tout voſtre debat giſt, & conſiſte és ſalines: en lieu de ſocz, coulures, & faux pour cultiuer, ou couper les fruits, vous maniez les Cylindres, c'eſt de là que tirez voſtre reuenu, entant qu'en iceux vous poſſedez les choſes meſmes que vous ne faites point: la monnoye, n'y eſt en vſage que pour le viure, & tout fruit ſe raporte à voſtre ſcience.

Viure des anciens habitãs de Veniſe

Sel richeſſe ancienne des Venitiens.

Il y peut auoir tel homme qui ne ſe ſouciera guere de faire amas d'or: mais il n'y a aucun qui ne deſire d'auoir du ſel en ſa neceſſité, & ce à bon droit, entant qu'il n'y a viande qui ne luy doiue ſon bon gouſt, & ſaueur. A ceſte cauſe, les nauires, leſquelles ſont liées à vos murailles comme les beſtes à l'eſtable, calfeuſtrez les ſoigneuſement à fin que quand le treſ-expert ſeigneur Laurent, que iay enuoyé pour la prouiſion des choſes ſuſdittes, vous en donnera l'aduertiſſement, vous y veniez auec toute diligence, à fin que ne retardiez ce qui nous eſt neceſſaire par voz difficultez, entant que c'eſt en vous de choiſir la commodité du voyage ſelon la diſpoſition de l'air, & du temps. Voyez la ſimplicité ancienne, & le commencement de celle grande cité qu'on eſtime l'ornement de toute l'Europe: & laquelle quand cecy fut eſcrit n'eſtoit encore que baſtie de boys à la façõ de Rome lors que Romule y dreſſa le premier fondemẽt, reſſentant plus ſes cabannes, & loges ruſtiques, que la magnificence qu'on y a depuis dreſſé, apres que la cité euſt eſté bruſlée: d'autant que

Cylindre, eſt rouleau pour aplanir le ſel, & autre choſe.

lors chaſcun y faiſoit ſon logis de terre & torchis, ainſi que la choſe ſe preſentoit, comme ayans en fantaſie de ſe retirer en leur païs dés que les Barbares ſ'en ſeroyent allez de leur terre. Mais voyans que la choſe alloit en empirant, & que les Huns ayans fait leur courſe, les Lõbards ioüoyent deſia leurs ieux, ils oublient le premier deſir de plus retourner en terre ferme, & baſtiſſent Realte, qui à preſent eſt le lieu principal de la cité, & ou eſt baſty le Palais Ducal, & le temple magnifique de ſaint Marc, Patron de la cité maritime. Dreſſent auſſi Grade pour le ſiege de leur Primat, ainſi qu'on le voit eſtre à preſent: & en ſomme meſnagent ſi bien toutes choſes comme deſirans fonder (ainſi qu'ils ont fait) vn ſiege durable à ces peuples fugitifs, & amys, & de leur liberté, & de la purité de la religion, & ayans donné quelque beauté à leur ville, ſoudain commencerent a taſcher de l'enrichir de bonnes loix, ſaincte police, & de Magiſtratz qui tinſſent la main au gouuernement, deſquels il nous fault quelque peu diſcourir au chapitre qui ſ'enſuit.

Sabellic. Decad. 1. liu. 1.

Des Magiſtrats anciens & modernes de Veniſe, & de la police & eſtat public d'icelle. Chapitre 25.

Si lon compte dés la fuyte premiere, il a 1147. ans, ſi de la ſeconde, il n'ẽ a que 1113.

Veniſe nõ iamais priſe par eſtranger

NE fault ſ'eſbahir ſi on voit les affaires Venitiens ſ'eſtre bien portez iuſqu'à l'heure preſente. Et ſi en onze cens ans ou enuiron, qu'il a qu'elle eſt baſtie, iamais eſtranger n'y donna attainte par armes, iaçoit que les richeſſes grandes qui ſont encloſes dans ceſt enceint marin, ſoyent aſſez ſuffiſantes d'allicher vn cœur moyennement conuoiteux, & de les ſouhaitter, & de taſcher d'en auoir la iouïſſance: mais quoy? elle n'a point eu ſon commencement par effuſion iniuſte de ſang comme l'Empire Romain, & les murs de la cité chef d'iceluy qui furent ſouïllez du ſang du frere occis par ſon germain: auſſi le premier peuple qui empliſt les ruës mareſcageuſes, & inſulaires de Veniſe, n'eſtoit point le ramas de toute ſorte, de voleurs, & rauiſſeurs du bien, & femme d'autruy, ains vne troupe de bons citoyens ciuiliſez, & aymans Dieu, qui fuyoyent la ſuperbe, & cruauté des tyrans, & Barbares, ioint que depuis que ceſte cité eſt baſtie, on ne ſçache dire qu'elle ayt eſté abreuuée d'aucune infection d'erreur, iaçoit qu'en ce temps là les hereſies pullulaſſent comme à l'enuy par le monde.

Rome ſouïllée par le ſang d'vn de ſes fondateurs. Tite Liue, liu. 1.

Differẽce des cõmencemens de Rome, & Veniſe.

Veniſe nõ iamais infectée d'hereſie

Monarchie Frãçoiſe pourquoy de telle durée.

Donc l'aſſemblée de bons citoyens, la cauſe qui les vnit enſemble, la forme, & eſtat de leur police & en ſomme leur integrité, a eſté cauſe d'vne telle felicité, & durée de leur ville, ainſi que les François, pour meſmes raiſons ont veu la monarchie floriſſante de leurs Roys iuſqu'à noſtre ſiecle, & laquelle durera, ſi l'hereſie & guerre ciuile n'y cau-

ſent quelque deſordre. Or iaçoit qu'il y ayt eu pluſieurs republiques, l'empire, iuriſdiction, puiſſance, force d'armes, & gloire des conqueſtes & victoires, deſquels ayent eſté plus grands, & renommez que des citoyens, & ſeigneurs de Veniſe: ſi eſt-ce que iamais n'y eut cité mieux inſtituée ou qui eut des loix plus ſaintes, & conduiſant l'homme à vne bonne, & heureuſe vie, qui à eſté l'occaſion auſſi que leur gloire ne ſ'eſt ſi ſoudain aneantie. Et quoy que l'ambition ſemble eſtre vn eſguillon naturel en l'homme, & que tous ſoyent pouſſez, iuſqu'aux plus ſaints, à conuoiter les hõneurs, & oublier le public, pour leur gloire particuliere, ſi eſt ce que le Venitié à eſté de tout tẽps ſi bien bridé par les loix, & ſurueillement du Senat de la ville que la ſõgue couſtume de la modeſtie anciẽne ſ'eſt conuertie en habitude naturelle iuſqu'à ce temps, que tous ne ſ'eſtudient à autre cas qu'à l'eſtabliſſement, continuation, & ſurhaucement de la gloire de leur republique, ſans que pas vn en vne ſi grande multitude ſe monſtre auoir rien de plus cher que le bien commun, ny agreable que la gloire de la ſeigneurie: & ſans encor que les chefs de guerre facent parade de leurs haults faits par erection de Coloſſes, ſtatues & Pyramides, contens que leur vertu ſoit painte en l'eſprit, & memoire de leurs concitoyens. Et à fin que ie n'eſloigne plus mon dire, qu'il n'eſt beſoing, & deſireux de paſſer outre ſur les façons de faire Venitiennes, toucherons vn peu, comme en paſſant leurs Magiſtrats, & l'ordre qu'ils gardent à les eſlire.

Ambition eſt vn ſon naturel en l'homme.

Modeſtie des Venitiens & amour enuers leur patrie.

Or ce peuple, comme de tout temps il à porté le nom de ſage, & preuoyant, auſſi en dreſſant le gouuernement de ſa cité, il y pourueut auec vne ſinguliere prudence, Entant qu'en premier lieu il ne voulut point qu'vn ſeul exerçaſt puiſſance à diſcretion ſur la multitude, & ne trouua encor bon, que le peuple (animal turbulent & factieux) eut le maniement des affaires (ainſi que iadis à Athenes, & Rome,) à cauſe des ſeditions, & partialitez des grands ſuportez de la populace, qui pourroyent cauſer la ruyne de leur liberté, ainſi que depuis en eſt aduenu à l'eſtat de Florence: moins ſ'arreſta ſur le gouuernement d'vne ſeule troupe choiſie d'hommes ſages, pour arreſter la ſouueraineté en vn ſeul lieu, ains de toutes les trois parties fut baſty vn iuſte moyen de gouuerner la cité, & de policer les citoyens qui ſont membres d'icelle.

Sageſſe Venitienne en dreſſant l'eſtat de ſa cité.

Eſtat populaire fort dangereux. Florence eſclauée. & comment.

Conſideré le dommage qui aduient le peuple ayant puiſſance ſur l'eſtat: auſſi auoyent ils opinion que la dignité royale eſtoit dangereuſe, pour la queuë qui la ſuit, entant que nul païs gouuerné par les Roys à paſſé pluſieurs ſiecles ſans gouſter le hanap amer, & de mauuais gouſt de quelque griefue tyrannie, là où au contraire les republiques, & potentats auoyent duré longuement, & floury & en temps de paix, & de guerre en tous leurs affaires. Les Venitiens donc dés toute faiſon ont plus aymé beaucoup la paix, que les troubles de la guerre, & ſur tout ſe ſont eſtudiez que aucune diſcorde ciuile ne troublaſt leur eſtat, & l'vnion des citoyens, non que pourtant ils meſpriſaſſent du tout la guerre, & appareil d'icelle en ce qui touche la marine, veu

Pourquoy les Venitiens ont refuſé d'auoir Roy ſur eux.

Meſlange de gouuerneurs à Veniſe.

Venitiens amys plus de la paix, que de la guerre.

que l'assiette de leur ville n'est commode pour autre exercice d'armes, soit de pied, soit de cheual dequoy aussi ne sont guere aidez, iusqu'à tant que on les a veu agrandis en terre ferme du costé de l'Italie & Esclauonie. Et en departant leur police, ils vserent iadis de telle modestie, & honneste meslange que leur republique porte la marque & d'vne principauté royale, & le gouuernement Aristocratique, & d'vne troupe choisie de gens de bien, & où le peuple semble auoir quelque préeminence. Or le souuerain qui ordõne les loix, & d'où depend l'autorité, & du Senat, & de tout le reste des Magistrats, est le Conseil: auquel assistent les magnifiques, & toute la noblesse de la cité ayant attaint l'an 25. de leur aage: voire en y a il qui y entrent à plus bas aage selon le droit & benefice du sort, & balotage. Quant au peuple & ceux qui sont de bas lieu: & non nobles, il fut ordonné dés le commencement de la cité, que nul de la lie, & multitude populaire, fut receu à ce Conseil, en la volonté, & arrestz duquel gisent les forces, & autorité souueraine de l'estat de la Cité.

Le grand Conseil de qui composé à Venise.

Le simple peuple ne doit assister au grand Conseil.

Autorité & pouuoir souuerain du conseil.

Or s'appellent ceux là gentils-hommes entr'eux, ceux qui ou de sang, ou par vertu se sont rendus segnalez & illustres, ou lesquels ont fait quelque grand seruice à la republique, desquels le nombre en est presque infiny à Venise, & ou les estrangers ayant fait pareil deuoir ont esté aussi incorporez & receus. Toute ceste assemblée donc de citoyens qu'on nomme le grand Conseil, & duquel depend, & le Senat, & la puissance qu'ont tous les Magistrats, se raporte à l'estat populaire, & Democratie qui est vne des parties des gouuernemens des estats. Quant à la dignité royale, elle y est effigiée, en l'election du Duc, auquel on ne limite point de temps pour tenir l'office, ains il y est à vie, & lequel est obey comme vn Roy, gardée la grauité, & maiesté deuë à telle puissance: si bien que les loix sont publiées sous son nom, & les patentes, & despeches, marchent sous l'aueu & autorité du Prince, quoy que bridé par l'autorité du Senat. L'Aristocratie, & gouuernement de peu d'hommes, & iceux sages, y est painte en l'assemblée du Senat & magistrat des dix hommes, (nommez entre eux Capi de Dieci) & du Conseil des priez (qui est dit à Venise Consiglio di pregati) lesquels sont comme les maistres de requestes en la maison de nostre Roy d'autant que c'est à eux de faire les raports au Senat touchant les choses qui concernent l'estat, & profit de la republique, & seigneurie.

Quels sont les nobles & d'où leur vient la noblesse.

Le conseil est la figure de l'estat populaire.

Le Duc Venitien porte la figure royale.

Prince Venitien est bridé par le Senat.

Capi de dieci est la forme de l'Aristocratie.

Consiglio d'y pregati.

Voila quant au gouuernement, & comme il est meslangé des trois sortes de regner, à sçauoir Monarchie, Aristocratie, & Democratie. Reste à veoir quel ordre on tient en receuant les ieunes seigneurs qui briguent pour estre vnis, & enrollez au grand Conseil, & lesquels on y reçoit (comme dit est) moindres de vingt-cinq ans, pourueu que ce ne soit plus bas du vingt-iesme.

En quel aage sont receuz les gentils-hommes au conseil maiour.

Ceux donc qui veulent paruenir à ce rang, se vont presenter au Magistrat, lequel à pour sa charge principale, le soucy de faire obseruer les loix de la republique, & lequel on appelle le Conseil des Aduocats. Lesquels seuls peuuent accuser, n'estant permis à Venise à personne priué de faire l'estat d'accusateur deuant les Iuges: & est mesme l'autorité de ceux

Aduocats de Venise qu'elle puissance ont.

cy, que iadis fut celle des Tribuns du peuple à Rome: mais diuerſe, car les Tribuns Romains, ne ſamuſoyent qu'à la deffence des fantaſies, & volõté du peuple, là où ces aduocats Venitiens penſent aſſez faire pour le ſuport de la multitude en tenant la main aux loix, & les faiſant conſeruer inuiolables. Deuant ceux-cy donc que ſe preſente ceſte ieuneſſe des nobles accompaignez de leur pere, ou ſ'il eſt decedé, la mere leur y faiſant compaignie, ou (elle eſtant treſpaſſee) les plus proches parens y aſſiſtans, auec deux teſmoins gens de bien, & remarquez en la cité: & là les ieunes hommes donnent atteſtation de leur ſang, preuuent de quel pere ilz ſont nez, & de quelle mere, à ſçauoir femme de bien, & ſortis de mariage legitime d'autant que les baſtards ne ſont receus à tel honneur. Les teſmoins fault qu'afferment par ſerment que leur dire eſt veritable, comme choſe cogneuë de chacun, & qu'ils le ſçauent par le recit de tout le voiſinage puis les parens iurent que le ieune ſeigneur à paſſé l'aage de vingt ans. Ce que eſtant tout mis par eſcrit par le greffier du magiſtrat, il fault attendre iuſqu'au quatrieſme iour de Decembre, auquel tous les noms de la ieuneſſe des nobles qui pourſuit, & qui encor n'eſt enregiſtrée au nombre des citoyens, ſont mis dans le vaſe du ſort, lequel eſt porté au Prince, & mis deuant luy, en la preſence des Conſeillers, qui en ont vn autre dans lequel y a autant de balotes, comme en celuy des Aduocats y a de noms eſcrits, chacun ayant vn rollet pour ſoy à part. Or la cinquieſme partie des balotes eſt d'or, & le reſte d'argent. Le prince tire du vaſe premier vn billet des noms, & de l'autre ſoudain vne balote, laquelle ſ'il eſchoit eſtre d'or, le ieune homme eſcrit en ce billet: eſt ſur l'inſtant enrollé au nombre des Patrices, & receu pour aſſiſter au grand conſeil. Mais ſi la balote eſt argentée, il eſt regetté, & fault que attẽde le ſort, & balotage de l'année ſuyuante, ſi ce n'eſt que lors il euſt attaint le vingt-cinquieſme an de ſon aage, d'autant qu'iceluy eſt le temps legitime à tout gentilhomme Venitien d'eſtre fait bourgeois de la cité, & de participer és honneurs & charges d'icelle. Et aduenant que le pere ou ayeul de quelque gentilhomme ſoit pour abſence ou quelque autre occaſion, n'ayt iamais eſté enregiſtré au liure public des bourgeois: affin que fraude ne ſen enſuiuiſt, & q̃ pluſieurs ne ſ'introduiſiſſent à faux tiltre parmy la nobleſſe, loy a eſté faite, que tel homme ſe preſentant, & ſoy diſant gentilhomme d'ancienne maiſon, les ſeulz Aduocats n'en auroyent la cognoiſſance, ains ſeroit la cauſe raportée au conſeil des quarante. Et là celuy qui veut eſtre receu faut que prouue ſa nobleſſe, & par teſmoings, & par eſcrits publics, & par ce moyen on diſpute de ſon droit & iugent les quarante (leſquels on choiſit ordinairement du corps du Senat) ſi tel doit eſtre receu, ou non entre les Patrices, & ſeigneurs de la cité. Mais affin qu'aucun ne ſen allaſt ſans punition, ſi abuſant du ſenat il ſe diſoit noble à faux tiltre la loy portoit, que auãt qu'ẽtrer en iugement, il conſigneroit 500. eſcus, leſquels ſeroyent confiſquez au theſor public en cas qu'il perdit ſa cauſe. Et puis que nous ſommes ſur le propos du conſeil maiour, il fault noter, que iceluy, dés toute antiquité ſaſſemble tous les huit iours, & quelquesfois plus ſouuent, ſelon que les affaires le requierent.

Difference de ces aduocats auec les anciẽs tribuns du peuple à Rome.

Ordre obſerué à receuoir les ieunes ſeign. au conſeil.

Vaſes du ſort iadis Vrnes par les Romains.

Ces balotes ſont de toile: mais puis dorées & argentées.

L'an 25. limité pour entrer au cõſeil, ſans qu'õ puiſſe ẽ priuer le pourſuiuant.

Loy, obuiant aux fraudes des nobleſſes ſupoſées.

Conſeil des quarante qui a les iugemens, & ciuils, & criminelz en main.

Loy de conſignation, & pourquoy eſtablie.

Quand ſaſſemble le conſeil maiour.

Grand puiſſance, & autorité du conſeil maiour.

Or eſt ſa charge, & pouuoir de grande eſtendue d'autant que c'eſt luy qui crée, & eſtablit toute ſorte de magiſtrats, & officiers de la republique tant ceux qui iugent, & ont commandement en la cité, eſliſt le Senat, & le conſeil des dix hommes, que auſſi ceux qui ſont ordonnez Poteſtatz, ou gouuerneurs, & Theſoriers, & Prouidadours & Sindicz par les villes, & citez qui ſont de l'alliance & ſocieté Venitienne.

Par l'election encor du conſeil maiour, fault que paſſent ceux qui ont la garde des fortereſſes, les generaux des Galeres & armées de mer, les Lieutenans, & Capitaines particuliers de chacune galée : & affin que ie die tout en vn mot, il ne ſe fait Magiſtrat ny dedans ny dehors la cité, qui ne faille que ſoit autoriſé par ceſte grande aſſemblée : laquelle auſſi donne force, vigueur, & valeur à toutes loix faites pour le bien & entretenement de la police : & ſur tout lors que on eſt ſur le point d'eſlire le Prince, la place duquel tient le conſeil, iuſqu'à tant qu'on en aye eſleu vn autre. Mais auant que venir à l'election du Duc nous dirons vn mot, en paſſant de l'ordre tenu au conſeil lors qu'il ſ'aſſemble : Dés que la nobleſſe y arriue chacun ſ'aſſeoit au premier lieu qu'il ſe rencontre, d'autant qu'il n'y a point de place limitée pour aucun, que pour certains Magiſtratz qui y preſident : leſquelz ſont le Duc, & ſon conſeil, & les troys Preſidents du conſeil des quarante, leſquelz ſont aſſis en vn lieu plus eminent, & qui ont ſeulz la puiſſance de propoſer ce qui eſt à dire en l'aſſemblée.

Loix publiées par le conſeil, durant que le Duc n'eſt encor eſleu.

Ordre gardé en l'aſſemblée generale du conſeil maiour.

Quels magiſtrats aſſiſtent au cõſeil des citoyens.

Vn peu plus bas & contre la muraille, ſont aſſis en certains bancz deputez pour ceſt effait les Aduocats & trois Preſidentz des dix hommes. Et bien loing du ſiege Ducal, ſont les ſieges des Auditeurs tant de l'ancienne, que nouuelle election : & l'heure venue du conſeil, les portes de l'audience ſont cloſes, & les clefz portées au ſiege du Prince, & miſes à ſes piedz. Et lors ſe leue le Greffier, lequel (comme font les Huiſſiers en noz Parlements,) apelle à haulte voix les Magiſtratz qui doiuent preſider au Conſeil : leſquelz viennent faire le ſerment entre les mains du Duc de faire ſi bien que les loix ſeront inuiolablement gardées, & d'accuſer les citoyens qui contreuiendront à icelles, & les punir ſelon la rigueur des ordonnances. Le ſerment fait, chacun ſe remet en ſa place ſauf l'vn des Aduocatz, & des Preſidentz des dix hommes qui ſe vont mettre vis à vis du Prince, mais loing de ſon ſiege, & des deux coſtez, loing auſſi du Duc ſont les auditeurs. Et lors on porte les trois cruches & vaſes du ſort (leſquelz és iugements ſont cogneus en ce que l'vn eſt blanc, qui emporte perte de cauſe, l'autre verd, qui eſt pour ceux qui gaignent. & le troiſieſme rouge, aproprié pour l'ampliation, n'eſtant encor la matiere bien eſpluchée) qui ſont mis deuant le ſiege du Duc, dans leſquelz on met les balottes tant d'or que d'argent qui ſont pour l'election, car celles des iugemens ſont (comme dit eſt) de toile : le vaſe du milieu n'a que ſoixante balotes 24. d'argent, & trente ſix d'or : les autres deux en ont infiny nombre qui ſont d'argent, mais d'or il n'en y a que trente : leſquelles ſont toutes marquées de certains caracteres, affin que on n'y puiſſe faire tromperie.

Le greffier au milieu de l'aſſemblée en lieu hault.

Sermẽt des Magiſtrats deuant le Duc, quel.

Vaſes diuers du ſort, & pourquoy.

Nombre de Balottes pour l'election.

Aupres de chacun des vaſes eſt aſſis vn conſeiller choiſi d'entre les plus ieunes. Or ces vaſes & balottes ſont là mis pour le choix de ceux qui ſeront du conſeil plus eſtroit : (car les Venitiens ne font rien que par le iugement de ce ſort) d'autant que leur eſcheant vne balotte d'or, & ſ'allants preſenter au vaſe du milieu, ilz en retirent vne autre pelote, laquelle ſi encor elle eſt d'or, ils ſont receus au conſeil du Prince, ſi d'argent ils ſen retournent en leur place, & de ces vaſes vſe on ainſi iuſque à ce que neuf ſont eſleuz par ce moyen, leſquelz on apelle les Electeurs, d'autant que c'eſt à eux a eſlire les Magiſtratz, ayans fait le ſerment de ſ'y gouuerner ſincerement, & pour le bien, & prouffit de la cité : le reſte qui y eſt obſerué, ie ſuis d'aduis que le lecteur en conſulte vn peu le liure de l'excellent ſeigneur Gaſpard Contaren Patrice, & homme de grande & remarquable erudition, car ie me contente d'en donner le ſimple craïon, pour n'oublier ce qui eſt de principal en noſtre diſcours qui eſt des mœurs, & façons de vie de chacune nation. Ayant donc parlé de l'election des moindres Magiſtratz, & qui en eſt l'electeur, c'eſt raiſon que nous venions à parler de celuy qui eſt le ſouuerain, d'autant que deſia nous auons dit, que la cité de Veniſe r'aporte en ſoy vne figure, & ombrage de la Monarchie en la perſonne de leur Duc, de la premiere creation duquel ie ne veux encore diſcourir, me ſuffiſant de dire, & quel eſt ſon pouuoir, & comme l'on en vſe en l'eſliſant, le premier eſtant decedé. Le duc Venitié donc n'a aucune charge qui luy ſoit cõme attribuée particulieremẽt, veu q̃ tous les affaires publics ſont de ſon deuoir, & fault qu'il y tienne l'œil deſſus, eſtãt en luy de ſe ſoucier de la vie & actions tãt des autres Magiſtrats, que de chacun des citoyens en particulier : afin que ſi quelcun verſe mal en ſa charge, il le face apeller au cõſeil public, & là le reprend fort aigrement de ſa faulte : ou ſi le cas le merite, le met entre les mains des dix pour ſ'enquerir du fait, & le punir ſuiuãt la ſentence du cõſeil. Or ceſte puiſſance ducale, eſt bridée de telle ſorte, que le Duc ſeul ne peut rien, & ioint aux autres Magiſtrats, il n'a nomplus de voix que chacũ d'eux en ſon eſgard : voire les magiſtrats tant grãds ſoyẽt ils ne peuuẽt ordonner rien de conſequẽce, qui ne paſſe ſous l'autorité du conſeil. Le duc encor ſi on fait l'electiõ des offices de la cité, n'a pouuoir aucũ de fauoriſer aucun des fiés, ains paſſe ſous la loy eſgale au moindre de la nobleſſe. Mais afin que ceſte charge ſi faſcheuſe, ne demeuraſt ſans recompence, le default du pouuoir, eſt ſatisfait par l'honneur qu'on luy fait & la grandeur Royale repreſentée par ſon excellence : auſſi eſt-il veſtu ordinairement de drap d'or ou de pourpre, portant en teſte comme vne tiare de lin en lieu de couronne royale, auec vn petit chaperon ayant vne bordure d'or, la partie duquel, qui couure le derriere de la teſte, ſ'eſleue en façon d'vne corne : ayant au conſeil, & aſſemblée vn throſne Royal pour ſ'aſſeoir par ſus tous les autres. Et n'y a homme ſoit-il en office, ou ſans dignité, qui oſaſt parler à luy, que la teſte deſcouuerte, & le Prince ne fait careſſe, ny honneur en tel lieu à homme quelconque.

Conſeillers gardẽ les vaſes.

Electeurs des magiſtrats neuf en nombre.

Gaſpard Contaren liu. 1. des Magiſt. de Veniſe.

Le Duc ſeul ne peut rien à Veniſe.

En l'election des Magiſtrats le duc n'a nõ. plus de voix que le moindre.

Veſtement du duc Venitien.

Honneurs, & dignitez du duc.

Toutes les deſpeſches publiques ſe font au nom du Duc, & ſcellées de ſon ſeau, tous les Embaſſadeurs enuoyez çà & là, les gouuerneurs, &

poteſtatz des Prouinces & villes ſubiettes à l'eſtat, adreſſent leurs lettres, lors qu'ils eſcriuent au Senat,au Prince:comme auſſi toutes loix,& ordõnances de quelque magiſtrat que ce ſoit, ſont publiées ſouz l'autorité du Duc:& la monnoye tant d'or,que d'argent porte le nõ,& figure du Prince:en ſomme par tout vous voyez la figure parfaite d'vn roy,mais la puiſſance ſouueraine en eſt du tout eſloignée. A ce ſeigneur ſont ioints ſix cõſeillers,leſquelz ne ſont que huit mois en cartier,& ne bougent iamais de la compaignie du Prince,duquel ils oyẽt les parolles,& ſçauent les actiõs, & ſont compaignons de ſa puiſſance. Et affin que la grande richeſſe & abondance ne rendit ce Prince inſolent ſ'il manioit à diſcretion le theſor de la cité,il luy eſt ſeulement ordonné pour ſon eſtat, & maiſon 3500. eſcus de rente annuelle,qui ſuffiſent à l'entretenir, ſi par cas il n'eſtoit guere bien aiſé de ſon patrimoine,& eſt ceſt argent pris du theſor public. Et eſt ſi chargé de deſpences que ce reuenu ſ'en va & plus,ſans que le Prince aye moyen d'en enrichir les ſiens:il eſt touſiours veſtu de ſoye, ſa maiſon fort ſuperbement tapiſſée,ſeruy en vaiſſelle d'argent, & ne luy manquant rien qui apartienne à la grandeur d'vn Prince. Auſſi faut que tous les ans quatre fois il dreſſe vn feſtin , & banquet magnifique à ſoixante citoyens & plus choiſis à ſa volonté, ſauf que les magiſtrats principaux y peuuent venir encor qu'ilz n'y ſoyent apellez. Les iours ordonnez à ces feſtins ſont la Saint Eſtienne,aux feſtes de Noel, le moys d'Auril, & iour de S. Marc Patron de Veniſe:la feſte de l'Aſcenſiõ noſtre ſeigneur, qui eſt le iour que le Duc accompaigné de la ieuneſſe Venitienne monte ſur le Buccentor, qui eſt vne Galere magnifiquement parée & baſtie pour ceſt vſage, & entrant,paſſẽ les canaux en pleine mer,il gette vn aneau d'or en icelle,eſpouſant l'eſpouſe de Neptune.& ou aſſiſte l'Eueſque, qui benit la fiancée: & apres ceſte gentile ceremonie,ils ſ'en vont en l'Egliſe S. Nicolas baſtie en celle terre qui ſepare la pleine mer d'auec les canaux ſur leſquels eſt edifiée la ville,où la meſſe eſt deuotement chantée:& icelle finie,on rameine le duc en ſon Palais,& banquetent en ſa compaignie. Le quatrieſme feſtin ſe fait au moys de Iuing,& le iour de la feſte des martyrs ſaint Vite,& Modeſte,à l'Egliſe deſquelz le Duc eſt conduit en grand magnificẽce, ou le diuin ſeruice eſt finy , le Duc reçoit à ſa table vne bonne troupe de citoyens. Et d'autant que toute la nobleſſe ne peut aſſiſter à ces banquetz,il eſt eſtably déz toute antiquité,que ceux qui n'y ont point eſté ſemons, & qui ſont du corps du grand conſeil , ayent en hiuer chacun de la part du Prince cinq canards de riuiere pour preſent , & pour la part qui leur doit eſchoir du feſtin : & c'eſt en quoy ſont employez les deniers que la ſeigneurie donne au Prince:& en ſa garde qu'il a ordinaire , mais icelle ſans armes, afin que par ce moyen il n'eſtablit vn eſtat tyrannique en la cité. L'electiõ du Duc nous la differons au chapitre ſuyuant, affin de cõprendre icy le Senat, qui eſt vne partie des meilleures de l'eſtat de Veniſe. I'ay dit que le Senat ſe raporte à l'Ariſtocratie, & gouuernement d'vne petite troupe d'hõmes ſages : auſſi y a-il à Veniſe ſix vingts legitimes Senateurs, iaçoit que de noſtre temps on ayt grandement accreu le nombre:les legitimes ny autres ne ſont point perpetuelz en l'eſtat,quoy qu'ils en portent le tiltre,

Six conſeillers aioints au duc.

Reuenu du Duc de Veniſe.

Magnificence du Palais Ducal.

Quatre feſtins que le Duc fait aux magnifiques, & en quels iours.

Buccentor à quoy deſtiné.

Le duc de Veniſe eſpouſe la mer.

Ceſte Egliſe eſt delà le grand canal.

Duc Venitiẽ fait preſent de canards aux magnifiques.

Garde du Prince ſans armes.

Nombre des Senateurs à Veniſe.

le tiltre, ains ſont eſleus, & choiſis tous les ans par l'aſſemblée, & grand conſeil duquel auons parlé cy deuant: toutesfois en ceſte dignité ilz eſlargiſſent leur conſcience, & bien ſouuent ils en continuent pluſieurs, ainſi qu'il ſemble bon à la ſeigneurie. La maniere de proceder en l'election eſt ſemblable à celle des Electeurs, de laquelle auons deſia fait mention, & ſe fait és moys d'Aouſt, & Septembre, eſtans premieremẽt eſleus 60. leſquels lendemain de leur election en eſcriuent encore d'autres, pour parfaire le nombre, & gettent les cartelz dans le vaſe du ſort, ſans que aucun y mette pas vn de ſes amys, veu que la loy deffend que plus hault de deux parens y ſoyent receus enſemble, affin que les brigues eſtans plus fortes d'vn coſté que d'autre ne fuſſent trop dommageables à l'eſtat public. Entre ces eſleus, les ſoixante premiers portent le tiltre de Senateurs, & les autres ſ'appellent adioints: & outre les ſix vingts, entrent au Senat, ſans le Duc, & ſes conſeillers, les dix hommes ou conſeil de Dieci, le conſeil des quarante, les iuges criminelz, les pouruoyeurs des viures, & ſel, les Procureurs de S. Marc, la puiſſance, & honneur deſquelz, apres l'autorité ducale eſt des plus grandes, & reſpectées de la cité, leſquelz tous ont degré, voix, & pouuoir au Senat, faiſans tous enſemble le nombre de deux cens vingt Senateurs. C'eſt au Senat le gouuernemẽt entier de la police, & affaires publiques, eſtant ferme & ſtable tout ce que le Senat ordonne, & eſtablit, par l'ordonnance & iugement duquel & on fait la guerre, & les accords, les impoſts, tailles, & decimes ſe leuẽt pour ſubuenir au public, & ſi la neceſſité requiert qu'on eſliſe quelque nouueau Magiſtrat, c'eſt au Senat à le nommer, & eſlire, comme auſſi c'eſt à luy de choiſir les hommes ſuffiſans que la ſeigneurie enuoye en embaſſade vers les roys, & Princes eſtranges: voire eſt en luy d'eſlire les ſages qu'ilz nomment, la puiſſance deſquelz eſt d'aſſembler le Senat, & de faire les raports des cauſes deuãt les ſeigneurs. Or ſ'il aduient quelquefois qu'on vueille contraindre vn ſeigneur à prendre quelque charge qui ne luy eſt agreable chacun des Senateurs met en la cruche du ſort, le nom de celuy qui luy paroit le plus capable pour ſ'aquitter de telle choſe, & puis on tire les billets, & celuy qui en a le plus, pourueu que d'vne ſeule voix l'vne partie ſurmonte l'autre, il fault qu'obeiſſe, veu q̃ ſans acception de perſonne le ſort ſemble l'auoir choiſi pour ce faire. Sur les cõſultations du Senat fault entendre qu'on eſlit ſeize hõmes, que les magnifiques apellent les ſages, d'autant qu'ilz ſont eſtimez ſurpaſſer tous les autres en ſageſſe, l'office deſquelz eſt Semeſtre, & diuiſez en trois rancs: le premier ayant la charge de propoſer au Senat, ce qui cõcerne les affaires de grand importance ſoit de la paix, ou de la guerre, & ſont ſix en nombre: le ſecond ranc eſt de cinq citoyẽs, leſquelz iaçoit que ayant pareille autorité de r'aporter que les premiers, ſi ne ſont ilz tãt eſtimez, ny honnorez, & eſt leur charge de ſe ſoigner des ſoldats nourris, & ſouldoyez par le general de l'armée Venitienne: Le troiſieſme ranc ne ſe meſle de rien propoſer au Senat, que des affaires concernans la marine, lequel eſtat fut iadis en grand honneur lors que les Venitiens ſe faiſoyent redoubter ſur mer, mais à preſent ceſte gloire eſt preſque toute aneantie. Or le conſeil de ces ſeize officiers eſt apellé College: & ſ'aſſemblent tous

Senateurs continuez ſouuent à Veniſe.

Election des Senateurs.

Deux ſortes de Senateurs legitimes, & adioints.

Qui, outre les Senateurs, entre au Senat.

Procureurs de S. Marc. voy Contaren. liu. 4.

Puiſſance du Senat Venitien.

Voy Contaren. liu 3. des Magiſt.

Conſeil des ſages à Veniſe.

Moyẽ tenu à enuoyer vn gentilhõme à vne charge, luy ennuis la recuſant.

College des ſeize ſages leſquels ſont ſemeſtres.

Eſtat & charge des 16. ſages.

les iours de grand matin auec le Duc, & ſes conſeillers, pour ouyr les requeſtes de chacun ayant quelque affaire ou auec la ſeigneurie, ou à quelcun des Magiſtrats, & de cecy ils en iugent enſemble, ou, ſ'il eſt beſoing, ilz en font le raport au Senat. Puis ſe retirent ſur les dix heures au conſeil pour conſulter des grans & publiques affaires: où eſtans aſſis, le chef du conſeil (car tous les ſept iours vn d'entr'eux y preſide, & eſt changé) propoſe ce dequoy il fault deliberer, & chacun diſant ſon aduis en ſon rang, ſoit qu'ilz ſoyent d'accord, ou que les ſentences ſoyent diuerſes, ils vont vers le Prince, & Conſeillers pour declairer ce qui ſ'eſt paſſé, auant qu'aſſembler le corps du Senat, & y ſont recitées les opinions de chacun en particulier par le Greffier, qui eſt ſecretaire du Senat. Lequel aſſemblé, apres qu'on à leu les lettres qui ſont des affaires de conſequence, & que le Prince, & Sages du college ont receuës depuis la derniere aſſemblée du Senat; puis on propoſe les opinions de meſſieurs du College: leſquels diſcourent leurs aduis l'vn apres l'autre, ſans qu'il ſoit permis, ny loiſible à Senateur aucun de parler, tant qu'ayent finy de dire meſſieurs du college. Et ſ'il y a quelque Embaſſadeur nouueau venu qui vueille declairer ſa charge au Senat, il eſt receu par le Duc, Conſeillers, & tout le college, deuant leſquels il propoſe ſon dire, & d'iceux eſt courtoiſemẽt ouy: leſquelz luy demandent temps pour conſulter: ce qu'ilz font en la façon ia declairée, puis le raportent au Senat, où le Prince diſcourt les requeſtes de l'embaſſadeur, & ouys ceux qui ont charge d'y parler, à la fin on arreſte ſuyuãt l'aduis du Senat, ce qui doit eſtre reſpondu audit Embaſſadeur: auquel on lyt l'ordonnance du Senat, & ainſi on luy donne licence. Voila quant au Senat. Le conſeil des dix hommes les preſidents deſquels ſ'apellent en lãgue vulgaire Capi de Dieci (chefs des dix) eſt pour la cognoiſſance des crimes, & y eſt la rigueur grandement & ſeuerement gardée, d'autant que c'eſt des grands crimes que la cognoiſſance leur eſt commiſe, mais à preſent, eſtant leur autorité de plus grand eſtendue que iadis, auſſi ne ſont ilz plus ſeulz és vuidanges des procez, ains y ſont apellez les Aduocats, & iuges criminels, & le college des ſages, les Procureurs de ſaint Marc, & outre ceux-cy encore quinze Conſeillers nommez adioints, que non le Senat, ains les dix hõmes choiſiſſoyent iadis du Senat, là où maintenant tel choix eſt fait du corps, & aſſemblée du conſeil public, & maiour, eſtãt ceſte dignité ſi neceſſaire à Veniſe qu'elle ſeule ſe peut preſque vanter de tenir, par ſon integrité, la republique Venitienne en vigueur. Et eſt l'eſtat ſi iuſtement dreſſé en celle ſeigneurie q̃ les pauures qui n'õt moyen de ſalarier les aduocatz pour leur deffence, ſont ſoulagez en cela, qu'il y a des officiers commis à plaider pour eux aux deſpens du public: & d'auantage homme ny eſt puny ſans eſtre aiourné, & ſans que ſa cauſe ne ſoit deuëment debatuë: cõme ainſi ſoit (ainſi que i'ay propoſé) que aucun ne peut accuſer vn autre que ceux qui ſont du conſeil, & college des aduocatz.

Vn Preſidẽt chãgé tous les ſept iours au college des ſages.

Nul parle au Senat auant les 16. du college.

Ie n'auroy de long temps fait, ſi ie vouloy m'amuſer apres tous les offices, eſtatz, & magiſtratz de la police Venitienne, & ſ'il failloit ſ'arreſter à la charge des deputez de l'Arſenal, des gouuerneurs des Prouinces, & Poteſtats des citez d'Italie, des Theſoriers, & Prouidadours, & autres di-

gnitez ordinaires en l'eſtat de Veniſe:& pource laiſſant ce diſcours, ie reuiendray à l'election du Duc,& au temps que la cité de Venise comméça à eſtre gouuernée ſouz le nom d'vn tel Prince.

En quel temps furent eſleus les premiers Ducz à Veniſe:& le moyen de proceder à l'election. *Chapitre 26.*

IL n'y euſt iamais nation qui ſe ſoit arreſtée en l'eſtat premier de ſa fondatiõ, & qui n'aye changé de gouuernement ſelon que les choſes & occurrences d'icelles ſe ſont preſentées : veu meſmement que la liberté, qui eſt vn des plus precieux dons que le ciel departe à vn peuple, & pour laquelle ceux meſme, qui embraſſent (comme de leur bõ gré) la ſeruitude combatent obſtinément,a eſté meſpriſée pour eſtablir quelque ordre,qui ſemblaſt eſtre l'appuy d'icelle. Ce qui ſe voit en l'erection des puiſſances dés le commencement, veu que la ſainte eſcriture mentionne les Geants, & puiſſants en la terre, & ceux qui les premiers planterent les racines des royaumes,& empires.Or cõme les peuples les plus friants de liberté, ayẽt touſiours eu pour ſuſpect le nom royal,ſi eſt-ce q̃ ne pouuãs ſe maintenir ſans chef ont eſté cõtraints de choiſir quelques vns pour les guider, & regir l'eſtat de leur police : dequoy vous peut faire foy celle ancienne republique des Iuifs adminiſtrée par les iuges depuis la mort du grand legiſlateur Moiſe,& de ceſt excellẽt capitaine Ioſué, ſous lequel ont trẽblé tous les roys & de la Paleſtine,& Meſopotamie.Les Gaules auſſi(comme nous eſperõs dire)furẽt iadis gouuernées par les eſtats,& les douze Princes qui depuis ont porté le tiltre de pairs de France, auant que les Roys euſſent la ſouueraineté ſur le peuple:voire les François,ains que cõquerir les Gaules ont ſouuent changé de façons de police, ores le peuple ayãt l'Empire, tantoſt le conſeil de certain nombre des plus ſages, & depuis les Ducs, & generaux des armées,& à la fin y fut eſtablie la puiſſance Royale.Ie laiſſe les Perſes, Egyptiens, Grecs, & Romains qui ont gouſté toute eſpece diuerſifiée de police, & gouuernement pour reuenir à l'inſtitutiõ du Magiſtrat ſouuerain de la grãd cité de Veniſe, de l'origine de laquelle ayãt parlé,& de la ſource de la plus part,& du reſte des officiers manians l'eſtat,& ayans ſouuent parlé du duc,de ſes dignitez,& preeminẽce,ceſt raiſon (ce me ſemble)de toucher à ſon election, & au temps auquel premierement ceſte dignité fut erigée. Mais auant faut voir comme ceſte cité eſtoit maniée,veu que l'autorité ducale n'a pas eſté introduite tout auſſi toſt que les citoyens fuyans la main armée des Barbares ſe retirerent par les iſles eſparſes qui ont cauſé l'amas des Venitiens edifices.

Liberté don du ciel meſpriſée des hommes.

Geants, & premiers oppreſſeurs de la liberté.

Iuifz gouuernez par des capitaines voy le liu. des Iuges.

Gauloys regis par le peuple puis par les ducs, & à la fin par les Roys.

Fault donc noter, que ces bonnes gens qui auoyent laiſſé le continẽt & terre ferme baſty qu'ils eurent quelques maiſons & forme de cité parmy les paluz de la mer, voyans que il fauldroit faire deſormais là leur reſidẽce, & que pluſieurs de leurs voiſins ſe faſchans qu'ilz ſ'y arreſtaſſent taſchoyẽt de les empeſcher en leurs aiſes cognoiſſans qu'il faudroit pratiquer

Pourquoy les Trẽbuns, & Ducz créés à Veniſe.

aussi bien les armes que le maniement ciuil des affaires, proposerent de créer certains offices & magistrats qui seruissent & dedans, & dehors, & en temps de paix, & de guerre, & lesquelz fussent entr'eux perpetuelz, & comme representans la grandeur & maiesté d'vn Empire. Mais auant que mettre la main à ces dignitez à vie, aucuns Chroniqueurs Venitiens proposent qu'on esleut des Consulz à l'imitation ancienne des Romains, & ce dés le temps qu'encor ce peuple n'habitoit que és lieux qu'on nomme à present Realte, & que les premiers qui manierent les affaires de l'estat Venitien sous la puissance consulaire, furent Galien Fontane, Symõ Glauconie, & Antoine le Chauue, & duroit ceste dignité l'espace de deux ans: mais ceux qui recueillent ceste forme de gouuernement, la prennent dés le temps premier des courses des Barbares en Italie, & long temps auant que Attile y passast, & y foudroyast tout le pays voisin à la mer Adriatique, & lesquels officiers estoyent enuoyez éz illes de Padoue auant, & ce ains que la resolution de s'arrester és marests, fut prise par les nations Italiennes tourmentées des Barbares. Car, suyuant ce qu'en afferment & Sabellique, & Contaren, dés que les isles furent habitées, & qu'on se fust du tout resolu de s'arrester parmy les flotz de l'eau, & loing des incommoditez des courses des infidelles estrangers, on esleut des Tribuns, à l'imitatiõ ancienne de chacune cité, esquelles y auoit vn certain Baillif, ou gouuerneur portant le nõ & tiltre de Tribun: & failloit que ces officiers s'assemblassent à iours certains pour traiter des affaires communs, & pour mettre ordre à ce qui seroit necessaire pour le bien public: chacune isle auoit son Tribun qui estoit vn an en sa charge, lequel punist les fautes de ses citoyẽs à la rigueur de la loy, toutesfois les choses de cõsequẽce, & qui touchoyẽt le commun, estoyent raportées deuant toute l'assemblée & conseil des Insulaires: mais c'estoit encor en l'enfance de ceste cité qu'on si gouuernoit de telle sorte: veu que Flore partist les accroissements de Venise en enfance, adolescence, & ieunesse: mettant sous le mot d'enfance tout ce temps que les Venitiens se cõtindrent cachez en leurs marests dés les Hũs iusqu'au temps que les Lombards vindrent en Italie. Ceste forme d'estat ayant eu vigueur pour quelque temps, à la fin l'experience feit cognoistre à ces hommes sages & de leur naturel, & pour les grands assaults qu'ilz auoyent endurez de fortune, que ces Tribuns ne se soucians guere du bien public, comme voyans leur charge exposée, & au plaisir du peuple, & sans autorité qui fut de consequence: & que pour ceste cõsideration le prouffit commun en estoit grandement interessé. A ceste cause ilz trouuerent que la voye meilleure plus prouffitable, & necessaire pour l'establissement & continuation de leur grandeur consistoit à eslire vn seul à qui fut commise la charge de la republique, & lequel fut recogneu de tous, comme leur souuerain & prince legitime. Ainsi fut arrestée l'election du Duc, & Prince par le consentement de tous les citoyens, & son siege, & palais fut estably en la cité nõmée Heraclée, laquelle fut iadis bastie à vn des coings des marestz où la mer batoit en ses fluz & refluz, en vne isle pres où le fleuue Plan s'engoulphe en la mer Adriatique, & ce au temps de l'Empereur Heraclie, duquel aussi elle porte le nom, & à present celle isle est faite

Sabell. dec. 1. li. 1. de l'histoi. de Venise.

Consulz premierement esleus à Venise.

Contaren liur. 1. des Magistr. & repub. de Venise.

Tribũs esleus annuelz à Venise dés le commencement.

Flore, cõme partist l'accroissemẽt de Venise.

Pourquoy on crea vn Duc à Venise.

Heraclée cité bastie au nõ de l'ẽpereur Heracle qui regnoit l'ã de grace 614.

Plan fleuue. Voy Leandre en son traité de Venise.

terre ferme pour auoir le fleuue tant ameiné de sables, & limons que le tout endurcy il n'y a plus d'eau qui separe l'vne terre de l'autre. Par succession de temps ceste ville ne semblant lieu assez asseuré pour la retraite du Prince à cause qu'estant trop loing du reste des isslettes, & suiet aux courses de corsaires, & escumeurs, le prince seroit en danger d'estre trouslé, & emmené auant qu'on en peut rien entendre: on remua le palais & siege Ducal, à Malamocco qui estoit vne place au milieu des canaux, & mareltz des courantes des eaux, & par ce moyen & le Duc pouuoit estre secouru des siens, & les citoyens fauorisez par les conseils & sagesse de leur Prince, s'il aduenoit que les Pirates attentassent quelque nouueauté.

Malamocco siege Ducal sur l'embouchure du fleuue Brente en la mer.

Mais la place ne fut guere long temps honoré de la presence du prince, soit d'autant que le Roy Pepin fils de Charles le grand qui estoit Roy d'Italie, taschoit de s'assubietir l'estat Venitien, pour voir ce peuple plus affectionné aux Empereurs de Constantinople, qu'au Monarque d'Occidét, & que Pepin les menaçast de les ruiner, & que pource ilz se retirerent à Realte, y posans aussi le lieu & demeure perpetuelle de leur Duc, faisans & donnans à la cité de Venise, celle grandeur en laquelle on la voit estre à present: ou soit (qui est le plus vray semblable) que le soupçon du peuple contre le Duc l'y acheminast, & luy feit poser le siege Ducal en lieu où le prince ne peut conuertir sa dignité en tyrannie. Car estant esleu duc vn nommé Theodat filz d'Vrse que le peuple auoit occis, & se tenant à Malamocco, il feit bastir vn fort chasteau sur l'embouchure que fait la riuiere de Brente dans la mer, sur quoy les Venitiens prenans opinion qu'il ne vouluſt se fortifier en celle place, & se faire seigneur par force, se mutinerent contre luy, le prindrent, luy creuent les yeux, & le deposent de sa dignité. En somme & l'vne & l'autre raison y ont quelque euidence, mais le point principal est que Realte fut choisi comme le plus propre tant à cause de sa force estant le mieux enuironné des courantes, que pas vn des autres lieux insulaires, que pour s'y estre retirez les plus grands & ceux qui estoyent les principaux du Conseil. Ainsi dés le commencement l'estat Venitien a esté soumis sous l'autorité d'vn qui presidast à tout le corps de la republique, mais diuersement, entant que les premiers auoyent beaucoup plus d'autorité que ceux qui sont venuz apres, & s'attribuoyent plus de licence de tout faire, d'où aussi s'ensuiuoit bien souuent la mutinerie, & reuolte du peuple, & quelquefois la mort, & ruine du Prince: iusqu'à tant que l'vsage leur aprenant comme il falloit viure, en fin la vie du Prince estant assuiettie à la loy, & liée sous l'autorité des coustumes du païs, sa puissance à esté limitée ainsi qu'à present on la voit estre au grãd proffit, & ornement de l'estat publique. Or quant l'election de ce souuerain magistrat les temps par leur changement l'ont diuersifiée: entant que dés le commencement, comme les anciens fussent cõduits d'vne simplicité naturelle, & du tout presque esloignez d'ambition, ou pour mieux parler, chascun, craignant d'auoir sur ses espaules le fardeau d'vne charge plus fascheuse & proffitable, & ayant plus de parade que d'effait, fuioit aussi d'estre honoré de telle dignité tant semblast elle estre excellente. Et ainsi le choix, & iugement en estant donné à la multitude, celuy estoit nommé

Siege du Duc à Malamocco, & depuis à Realte.

D'Vrse, & de sa mort, voy Sabellicq. Decad. 1. lib. 1. & de Theodat decad. 1. li. 2.

Les premiers Ducs esleuz par la multitude.

& declairé Prince, lequel estoit en opinion d'estre le plus vertueux, sage, & prudent d'entre toute la troupe des citoyens. Cest ordre sembla bon & necessaire pour lors, n'estant la multitude trop grande des citoyens: mais estant aggrandie la cité, & le peuple augmẽté les plus sages cognoissans combien estoit dommageable, & de peu de proffit pour le salut, & conseruation de l'estat qu'vne chose de si grand consequence que la creation du Prince fut commise & octroyée à la folle, & temeraire fantasie d'vn peuple, les aprehensions duquel le plus souuent flechissent vers la partie plus corrompue & mal-saine, retranchans ceste licence trop perilleuse, ordonnerent que delà en auant on esliroit onze hommes des mieux renommez, & plus gens de bien qui fussent en la cité, & ausquels fut dõnée la charge de l'election de leur prince. Mais à la fin l'ambition prenãt pied auec l'accroissement de la puissance, & seigneurie, il falluſt aussi inuenter nouueaux moyẽs de suffrages, & balotemẽs pour l'esgard de ceste election Ducale, & de laquelle il nous fault vn peu discourir, puis que c'est pour elle que nous auõs dressé ce chapitre. Nous auons propos[é] par cy deuant comme durant l'interregne, il y auoit certains des Conseillers Venitiens du grand Conseil, qui prenoyent le soucy de l'estat, attendant la nouuelle creation d'vn Prince. Apres donc que le Duc est mort, & les obseques, & funerailles d'iceluy bien & saintement celebrées, les Conseilliers s'assemblans au Conseil esliſent cinq hommes, selon l'ancienne coustume, lesquels regardent si le Duc tresspassé à rien fait cõtre l'integrité des loix, & ordonnances anciennes, à fin de casser, & annuller ses decrets: & si le deffunt s'est monstré eschars, & n'ayant fait la despence ordõnée par la coustume, selon que ces cinq hommes en feront le raport au cõseil, les heritiers du Duc sont condemnez à l'amende, telle que l'ordonne la loy, & laquelle est pecuniaire, & la somme en est prise sur le Patrimoine du Duc mort, & mise au thesor public. Pour les mesmes Comices, & suffrages sont encor destinez cinq autres citoyens, qui sur l'heure que sont esleuz faut qu'entrent dans le conclaue conioint au lieu où se donnent les voix, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir pluſtoſt que d'auoir cõsulté sur ce qu'il fault changer, oster, ou aiouster à la puissance & autorité du Prince qu'on doit eslire. Deliberé qu'ils ont de cecy, derechef le grãd Conseil est assemblé, & luy mis en ranc, les dix sortent du conclaue, pour rapporter chascun en son endroit son opinion au Conseil touchant les prerogatiues de leur prince, & là tous les citoyens ayant voix, & aduis, on balote sur ce qui est le plus proffitable pour le bien du public, & ce qui est pour lors ordõné faut que soit enregistré parmy les loix, qu'il fault que le Prince suyue tout le lõg de sa vie. Limitee qu'õ à l'autorité du Duc, l'ẽdemain on commence de proceder à celle douteuse, & difficile façon d'eslire, par laquelle on crée le souuerain magistrat de Venise. Or s'assemblẽt tous les citoyens qui ont passé l'aage de 30. ans, d'autant que l'ancienne coustume forcloſt de ceste assemblée, ceux qui n'ont encore attaint ceſt aage, & entrez qu'ils sont, on les compte, pour mettre autant de balotes dans les vases de l'election, comme il y a de citoyens: trente de ces balotes sont d'or, & d'argent toutes les autres. Ce vase, ou cruche est mis deuant le siege

L'election ostée à la multitude.

Moyens obseruez, ains proceder à l'election du Duc à Venise.

Heritiers du Duc punis pour les fautes du Duc.

Maniere de créer les electeurs du Prince Venitien.

des Conſeilliers,& pres lequel eſt aſſis vn petit enfant, qui tirant hors les bales,appelle lescitoyens ſelon les rancs qu'ils ſont aſſis,leſquels vont vers la cruche au meſme ordre qu'ils ont en leur ſiege. Neantmoins comme és autres ſuffrages & balotemens il ſoit permis aux citoyens de mettre la main dans l'vrne,& vaſe,en ceſte election nul oſeroit y toucher, ains c'eſt l'enfant là aſſis qui donne à chaſcun ſa bale : ceux qui reçoiuent celles d'argent ſortent tout auſſi toſt du cõſeil:mais à qui la balote d'or eſchoit, il eſt nommé à haute voix par le greffier,& il ſe retire dans vn conclaue à ce ordonné, & tous ſes parens & aliez ſe leuent auſſi, & ſe mettent à vn coing du lieu & pourpris,leſquels eſtans nombrez, on leur donne autant de balotes d'argent qu'ils ſont en nombre, leſquelles receuës ils ſortent auſſi du conſeil:& en ceſte maniere il en y a trente, auſquels eſchoit d'auoir des marques d'or, qui ſont choiſis d'entre toute la multitude des citoyens,ce qu'eſtant fait,le conſeil ſe depart, & chacun ſe retire en ſa maiſon.

Retirez que ſont les citoyens, les trente enfermez au conclaue, ſortent & deuant les Conſeilliers derechef on balote, tellement que ſelon le ſort il y en y a encor neuf choiſis d'entr'eux,auſquels eſt dõnée la charge de nommer le Prince futur, & les autres ſe retirans, ceux cy entrent ſeuls derechef au conclaue à ce fait deſtiné,où ils ſont encloz, tout ainſi qu'on en vſe à Rome à l'endroit des Cardinaux à l'election du Pape, ſans qu'on leur laiſſe non pas vn ſeul ſeruiteur pour les ſeruir,ne qu'il ſoit loiſible à homme viuant de leur parler en ſorte quelconque : & ne peuuent ſortir de là que premierement ils n'ayent eſleu quarante hommes dignes de la charge d'eſlire le Prince : & aucun ne ſe peut dire eſleu par eux ſ'il n'en raporte ſix voix, tellement que ſi de neuf qu'ils ſont,les quatre font empeſchement à vn ſuffrage le tout eſt compté pour rien.

Les quarante eſleuz que ſont, ils en donnent aduis par le portier & nonce public aux Conſeilliers,leur faiſant entẽdre, comme ils parfont le deuoir de leur charge. Tout ſur l'heure, ſi ce n'eſtoit que la nuit fut deſia bien prochaine,les Conſeilliers font aſſembler le grand Conſeil,& les citoyens venuz que ſont,on met en auant le regiſtre eſcrit au conclaue, & dans lequel ſont nommez les quarantes electeurs du Prince:leſquels ſont prononcez tout hault par le greffier du Conſeil en pleine aſſemblée. Si quelqu'vn des nommez aſſiſte au Conſeil, il ſ'en va vers le ſiege des Conſeilliers, & de là ſ'en entre au conclaue & chambre du Conſeil priué : & abſent qu'il eſt, ſoudain il eſt cherché par toute la ville par vn Conſeiller, ou par vn des quarante eſleuz en pareille commiſſion : & trouué qu'on là il eſt amené en ſale & en l'audience, deuant les Conſeilliers, & de là au conclaue ſans qu'il luy ſoit permis de parler, ny arraiſonner homme qui viue, à fin qu'il n'apparoiſſe aucune occaſion, ny ſoupçon d'ambition és ſuffrages qu'ils taſchent de mettre afin auec toute integrité,& iuſtice.

Ces quarante ne ſont pas ſi toſt enfermez que l'aſſemblée eſt licenciée, & que le Conſeil ſe depart : Ce que fait ces quarante ſe preſentent deuant les grands Magiſtrats,à ſçauoir les Conſeilliers,& par la meſme façõ

de baloter que deſſus,de 40.on en choiſiſt 12.les 28.qui reſtent ſe retirans, & les autres eſtans encloz comme deſſus à eſté dit. Ces 12. en eſliſent 25. chaſcun deſquels fault qu'emporte 8. voix ne pouuant aucun eſtre choiſi à moindres ſuffrages,& de cecy ils aduertiſſent le Conſeil, qui ſur le meſme point de temps aſſemble le corps de la cité, pour en vſer ainſi qu'il a eſté dit:& de ces 25. en ſont encore eſleuz neuf,leſquels en nomment 46. leſquels par le ſort ſont redigez à onze,& ceux cy en eſcriuent 41.d'entre les principaux des ſenateurs & plus anciens de la cité, leſquels dés auſſi toſt que ſont nommez ſ'en vont en la chambre ordonnée pour cecy, & c'eſt à eux à eſlire, & nommer le Prince. Bien eſt vray que de ce nombre ainſi pris par ſort il n'en y peut auoir deux qui ſoyent de meſme ſang & maiſon,ou qui ayent quelque grãde amitié,& familiarité,enſemble, d'autant que les loix anciennes ne le peuuẽt ſouffrir, & que de tout temps ſes Venitiẽs en ont ainſi vſé en leurs ſuffrages, & lors qu'ils ſe ſont aſſemblez pour la creation de leur magiſtrat ſouuerain. Or peut on voir la grande ſageſſe des magnifiques anciens en ceſte diuerſe façon de proceder en eſliſant leur Prince, entant que par ceſte colluſion de ſentences ils ont amadoüé la multitude ſi bien qu'il ſemble que ce ſoit elle qui crée le Duc, puis qu'elle choiſiſt les electeurs & leſquels neantmoins ne ſont pris que du ranc ſenatoires, comme de celuy qui de tout temps ſ'eſt gardé la preſeance,& autorité au gouuernemẽt de l'eſtat,à fin que l'inſolence du peuple n'accablaſt la felicité de leur ville. Ces quarante & vn nommez qu'eſtoyent pour l'election du Duc, tous en vn inſtant, ſans mendier les ſuffrages du peuple,voire ny ſe ſoucians ſeulement de le careſſer d'vn ſeul ſalut, ſ'aſſemblent en la court où ſe font couſtumierement ces grandes aſſemblées.Là auãt toute choſe on chante,& celebre les ſaints, admirables, & diuins myſteres de la Meſſe, & icelle dittе, tous les aſſiſtans mettant la main ſur l'autel iurent deuant Dieu,& la republique, qu'ils eſliront celuy là pour Duc, lequel ils eſtimeront le meriter tant pour ſa ſainteté de vie, que pour eſtre ſoigneux du bien public, diligent, ſage, & pouruoyant au tout ſur tous les autres.Ce ſerment finy,les gẽs d'egliſe ſe retirans les ſeuls electeurs demeurent en la court ſans ſeruiteur quelconque, ny autre qui puiſſe leur fournir rien. Et lors trois des plus anciens preſident aſſis pres vne table dreſſée pour ceſt eſgard, & ſur laquelle y a vn vaſe de balotage, & chaſcun des electeurs eſcriuant en vne bale de toile le nom de celuy qu'il eſtime digne d'eſtre Duc, la gette dans le vaſe, Toutes ces lettres & marques miſes en la cruche d'election,on en tire vne,la premiere qui viẽt en main à celuy qui eſt deputé pour ce faire. Les commis pour preſider ayans leu ce qui eſt ſur la balote, ſi toſt que prononcent le nom y eſcrit deſſus, celuy qui eſt nommé,ſ'il ſe trouue la (comme ſouuent il aduient) ne fault de ſortir dehors, & ſen aller pour donner lieu à chaſcun de diſputer de ſa ſuffiſance.Ceſtuy ſorty qu'eſt,ſ'il y a quelqu'vn qui aye quelque cas à mõſtrer comme ceſtuy eſt inhabile pour porter vn ſi grand faix que la charge d'vne telle republique que la Venitienne, il ſe leue, & ayant vſé de quelque excuſe modeſte, baſtie ſur ce que tout bon citoyen doit à ſa republique,il dit franchement ce qu'il à ſur le cœur, & qui ſert à eſclaircir l'incapaci-

Ruſe du Senat Venitien pour ſe maintenir.

Ceremonies obſeruées auant l'election du Duc.

Licence fort modeſte d'accuſer l'eſleu.

l'incapacité de ceſtuy qui eſt nõmé pour eſtre Prince. Finy que ceſtuy cy a ſon dire, les preſidents au Conſeil font venir celuy qui eſt accuſé, & ſans luy dire le nom de l'accuſateur, luy ſpecifient tous les crimes qui luy ferment le pas pour venir à la dignité Ducale. Auſſi iurent ils tous, entrans au Conſeil de tenir ſecret tout ce qui ſe paſſera, à fin que ces animoſitez, ne cauſaſſent des ligues, & partialitez preiudiciables à l'eſtat de leur republique. L'eſleu oyant ce qu'on luy reproche, reſpond, & ſe purge des crimes impoſez, puis ſort de la court: & lors ou le premier qui l'a accuſé, ou vn autre ſe leue, & propoſe d'autres raiſons plus fortes, & valables, auſquelles l'autre ayant reſpondu auec ſuffiſante preuue de ſon innocence, ſi les accuſateurs n'ont rien plus que luy mettre deuant les yeux, on vient à baloter, & de telle façon que ſi quelqu'vn paruenoit à auoir 25. voix iadis il eſtoit ſans nul eſgard declairé chef de leur republique. Mais à preſent on y obſerue vn autre ordre, veu que, iaçoit qu'vn aye ſi bien fait que ce nombre luy donne la dignité, d'autant que le ſort y eſt ſouuent getté, ſi à la ſecõde, ou troiſieſme fois, vn autre l'emporte, & a le plus de marques, le premier perdant ſa cauſe, le dernier emporte la principauté.

Difference des ſuffrages anciens aux modernes.

Mais quoy qu'il en ſoit, iamais aucun n'eſt declaré duc, qu'il n'aye vingt & cinq voix franches, & ſi toſt qu'il eſt eſleu, on ſ'en vient en la court, où les Conſeilliers ſont appellez: car ce ſont eux les premiers qui ſaluent le nouueau Prince: & puis le bruit en eſt eſpandu par toute la cité, & ne voit on que troupes de citoyens par ruës ſ'eſiouiſſans, & prians Dieu qu'il luy plaiſe leur faire la grace d'auoir vn bon duc, & lequel ſoit heureux & ſalutaire à toute la republique. Ce pendant les parens & amys du Duc ſ'en vont au palais, où eſtans receus ils le ſaluent, & luy ſouhaittent, en ſe reſiouyſſans auec luy, la principauté bien-heureuſe: Et ſur le meſme point de temps, on bat de la monnoye auec le nom & effigie du nouueau Prince, & dreſſe l'on tout ce qui eſt neceſſaire pour les pompes & ceremonies acouſtumées à la reception ſolennelle: & ce pendant & le Duc & les electeurs attendent dans la court, tant que tout ſoit mis en ordre. Apareillé & dreſſé que tout eſt, on deſcend de la court, & ſ'en vont tous à l'Egliſe ſainct Marc voiſine dudit lieu, qui pour vray eſt vn temple fort magnifique & ſuperbe, & plein de treſgrandes & infinies richeſſes: & où l'artifice merueilleux qui embelliſt le grand autel, ſemble ſurmonter tout ce qu'on ſçauroit voir d'admirable en ce monde, ſoit qu'on regarde les colonnes de toute ſorte diuerſe de marbres, ou les figures & images tirées ſi proprement, qu'il n'y ſemble reſter que la parolle, y eſtant tiré tout le vieux & nouueau teſtament à perſonages: Et le plus beau ſont quatre colonnes de fin albaſtre ſouſtenans le lieu où ordinairement repoſe le ſainct Ciboire, dans lequel eſt gardé le corps precieux de noſtre ſeigneur IESVS CHRIST. On y voit celle table treſriche d'or & d'argent, & enrichie de pierrerie, qui eſt au grand Autel, vne des plus belles pieces de la terre.

Reſpectz gardez apres l'election du Duc.

Magnificence, & richeſſes de l'egliſe ſainct Marc de Veniſe.

Ie laiſſe à part les douze couronnes d'or, le grans nombre de pierres precieuſes, comme Rubis, Eſmerauldes, Topazes, Balais, Diamans, & des Perles de groſſeur preſque incroyable: ie ne ramentoy les deux Licornes embellies de groſſes Eſcarboucles, ny les Vaſes d'or, d'Agathe, & Porce-

laine ny les Encenſoirs, Croix, Calices, & chandeliers, veu que ce ſeroit ſ'amuſer en choſe ſuperflue à cauſe de la difficulté que ie voy à deſcrire choſes ſi rares, & precieuſes, & par ainſi faut que reuenions aux ceremonies faites à l'endroit du Prince & Duc de Veniſe. Dedãs le temple qu'ils ſont, ils ſe mettent en oraiſon, puis montent ſur vne galerie qui eſt le long du Chœur toute faite de beau marbre porphiré : & là le plus ancien des electeurs harangue deuant le peuple, luy ſpecifiant la creatiõ du nouueau Duc, lequel il loüe aſſez modeſtement, & ſans vſer d'aucũ trait qui puiſſe eſtre taxé de flaterie. Apres luy parle le Duc, recitant auec grand reſpect & honte quelque cas de ſes anciens deuoirs pour le public, & promettant de ſi bien ſe gouuerner en ſa charge qu'on ne verra de luy qu'offices d'vn bon Prince, & de celuy, qui ſans auoir eſgard au particulier de perſonne, ne ſe ſoignera que du ſeul bien, & proffit de la republique: proteſte de faire droit, & iuſtice, à chacun ſans acception de perſonnes & de n'eſpargner ny vie, ny biens, pourueu qu'il puiſſe les employer pour l'auancement, & deffence de la republique. Son oraiſon prend fin par vne priere à Dieu, & à l'Euangeliſte S. Marc, patron & tutelaire de la Cité de Veniſe, à fin que ils luy ſoyent en ayde, & le fauoriſent & guident ſes actions en la pourſuite d'vne telle, & ſi grand charge. Le peuple ayant receu auec grãd ioye, & applauſion les parolles du Prince, les ſeign. deſcendent en la nef de l'egliſe, & conduiſent le Duc au grand autel, où il iure ſur le liure des ſaints Euangiles atteſtant, & obligeant ſa foy, & à Dieu, & à la republique de ne rien laiſſer, ny oublier de ce que les loix veulent que face, & effectue le ſeign. de l'eſtat de Veniſe. Ce ſerment fait, c'eſt lors que tous les electeurs qui iuſqu'à lors ont tenu compaignie au Duc, le laiſſent, & ſe retirent, & luy monté ſur vn eſchaffault de boys, appelle auec luy vn de ſes parens lequel il aura le plus cher & agreable. Les nautonniers qui ſont les plus eſtimez viennent alors, & emportent le Prince en ce ſien ſiege le pourmenãs auec vne grand allegreſſe du peuple, par toute la place de ſainct Marc, & tandis le Duc gette (faiſant largeſſe) de la monnoye d'argent nouuelemẽt batue en ſon nom & coignée de ſa marque. Pourmené que l'õ t les Mariniers, ils le portent pres les degrez & eſcalier du Palais Ducal, où ils poſent ius le ſiege, & le ſeigneur va de ſon pied dãs ſa court, & logis: & porte la couſtume que les habits precieux que le Duc a ſur ſoy ce iour, & le vaſe, ou coupe en laquelle eſt l'argent eſpandu pour la largeſſe, ſoyent dõnez aux nautoniers qui ont ainſi porté le ſeign. ſur leurs eſpaules. Au hault des degrez le Duc eſt receu par les conſeilliers l'attendans là, & eſt lors couronné du bonnet, & chapperon Ducal : & ainſi ſe finiſt la pompe & ſolennité de l'election, & approbation du Prince de veniſe: lequel le iour enſuyuant ceſte ſolennité il va au Senat où tous les magnifiques ſenateurs ſont aſſemblez, & là il harangue derechef, loüant Dieu, & rendant graces à meſſieurs du Senat, de l'auoir haucé en tel honneur, promettant encore vn coup tout deuoir, & honneſte deportement pour le ſalut du public: & vſe de pareille façon de faire deuant tous les citoyens à la premiere aſſemblée generale qui ſe faict apres ſon electiõ: Or d'autant q̃ cy deuãt nõ auons parlé de la puiſſance ſur mer qu'ont les Venitiens, & comme tous les ans le Duc va ſolennellemẽt fiancer la mer ſur le Buccentor. Et pource

Harangue du Duc de Veniſe au peuple.

Duc de Veniſe porté en ſon palais par les mariniers.

Deſpouilles du Duc ſõt aux Mariniers.

qu'il ſemble qu'il y ayt quelque influence celeſte qui fauoriſe ce peuple és affaires de la marine, il fault ſçauoir, depuis quel temps ils ſe ſont agrãdis ſur l'eau, & d'où priſt commencemẽt ceſte ſi grãde puiſſance en icelle, laquelle a iadis tenu teſte aux plus grands & puiſſans Monarques de la terre. Du temps donc que Veniſe ne faiſoit que ſortir en eſſence, & qu'encore les citoyens d'icelle ſe contentoyent de viure petitement, & ſans attẽter riẽ ſur autruy parmy les paluz où à preſent leur cité eſt baſtie, aduint que les Iſtriens & Eſclauons, ou Dalmates, ſoit qu'ils fuſſent enuieux du ſuccez heureux de ceſte nouuelle Colonie, ou que ce fuſt leur propre que de viure de rapz, & voleries, ſe ruerent ſur l'eſtat de la cité nouuellement baſtie, & ſur tous ſ'eſmeurent ceux de Trieſte, qui enuioyent la fortune de Veniſe: & ſ'armans auec leurs voiſins, vindrent courir le païs voiſin de ces paluz, voire ſe hazardoyent de ſ'attaquer aux Venitiens, & venir aux mains, ou les Trieſtans, & leurs alliez furẽt ſi bien chaſtiez, qu'ils n'oſoyẽt plus venir voltiger le long de la mer Adriatique. Ces gens, & Dalmates vaincuz, creuẽt de deſpit que ces hommes ramaſſez, & ſans aucune experience encor de la marine les euſſent ſi bien eſtrillez, & ne ſouhaitoyent que de trouuer les moyens de ſ'en venger, iaçoit qu'ils veiſſent que malayſément ils y pourroyent attaindre. Mais ce que le cœur leur diſſuadoit, quelque deſir qu'ils euſſent de ſ'en reſſentir, & n'y auoit homme ſi hardy, qui oſaſt tenter le gué, la fortune leur ouuriſt le paſſage pour eſclorre celle ſi longuement couuée, vengeance ſur les Venitiens: & ce au temps que le moins ils penſoyent à ceſte trouſſe, veu qu'ils ne ſe fuſſent iamais doutez que les Trieſtans feiſſent, ce que depuis ils mirent en executiõ. Car cõme l'anciẽne couſtume des Venitiẽs fut iadis que les filles fuſſent fiãcées au tẽple, à fin qu'on y feit parade de tout ce qu'elles auoyẽt de meubles pour leur mariage, aduint vn iour cõme l'õ celebroit certaines nopces en l'egliſe S. Pierre qui eſt en ce cartier de la ville qu'õ nõme à preſent le chaſteau que les Trieſtãs, qui ſ'eſtoyẽt declarez ennemys du nom Venitiẽ pour l'amour des Iſtriẽs & Dalmates deſquels ils ſõt voiſins, cõme eſtãs au Frioli, ſe mirẽt en deux Fregates de nuit, & vindrẽt ſe ruer ſur les plus haults lieux de la ville, où ſe tindrẽt en aguet iuſqu'au matin qu'õ cõmẽça les ceremonies du nopçage en l'Egliſe ſuſditte: & ſortãs de leur embuſche ſe gettẽt de furie és ſaints lieux rauiſſans & hõmes, & fẽmes, & reliques, & theſors, & amenãs l'Eueſque priſõnier auec eux en leurs galeres. Le Duc qui eſtoit pour lors Piere Gandiã voyãt, l'eſtõnemẽt q̃ ceſte ſurpriſe auoit dõné à la cité, ne ſ'effroya aucunemẽt, ains aſſẽblãt ce qu'il peut d'hõmes il mõte ſur mer, & pourſuit les voleurs, q̃ il rataignit, lors q̃ és iſles dittes Caprules, qui ſont en la marche Treuigiane, ils eſtoyẽt entẽtifs à partir leur butin, & les eſueilla ſi bien que les ayant faits retirer en leurs vaiſſeaux il recouura & proye, butin, & priſonniers ſ'en retournant victorieux à Veniſe le ſecond iour qu'il partit d'icelle. Et d'autant qu'en ce temps (qui eſt en Feburier) eſchoit la feſte de la Purification de la vierge Marie, on a depuis de couſtume à Veniſe, de faire grd ſolennité & celebrer des ieux publics pour vne memoire perpetuelle du premier voyage iamais fait ſur mer auec forces par les Venitiens, & lequel leur ayant ſuccedé auec l'heur

Venitiẽs ſeigneurs iadis de la mer.

Iſtriens, & Dalmates enuieux de l'heur de Veniſe.

Dalmates vaincuz par les Venitiens.

Sabelliq. Decad. 1. liu. 1. de l'hiſt. de Veniſe.

Trieſte cité du Frioli.

Trieſtans butinẽt le chaſteau à Veniſe.

Pierre Gandiam Duc de Veniſe vaine les Trieſtãs.

Feſte & ieux pour memoire de la def faite des Trieſtãs.

qu'ils desiroyent leur presage le grand pouuoir qu'ils ont eu depuis sur la marine. Aussi ce fut lors qu'ils commencerent d'en prendre possession, se rendans illustres, renõmez, & craints par tout le païs voisin, pour ne laisser plus vn Corsaire voltigeant sur mer, ny qui dõnast aucun empeschement aux marchans ny voyageans. Ainsi de peu de chose s'augmenta iadis le nom Romain, lors que Romule auec vne poignée de pasteurs bastist l'enceint de la cité qui à depuis commandé presque sur tout le mõde. Et Venise qui n'estoit que la retraitte des pauures citoyẽs fugitifs de leurs maisons, ayant pris pied d'vn fondemens si peu solide s'est rendue vne des plus belles citez de l'vniuers, mais la police la mieux dressée qui iamais fut & sous la iustice de laquelle, la grãdeur du nom Venitien, les richesses, l'estat, & puissance ont pris telle durée, que sans qu'on y aye veu que bien peu de changement on peut dire qu'il n'y eut iamais republique mieux maniée, ny de si grãde durée: veu que dés plusieurs siecles en ça les Venitiens se maintenans ils sont les amys des Monarques, & les iuges, & arbitres de presque tous les differens des Princes de l'Europe. Ie ne veux m'amuser aux disputes sur les affaires de la dignité du Patriarche, & combien de temps les prelats de Grade & d'Aquilege ont disputé ensemble sur ceste dignité, veu que cela ne faict guere, ou du tout point à nostre propos: & ne m'arresteray sur leurs Ducz d'auantage, n'y au denombrement d'iceux, & moins à discourir combien ce peuple a esté d'autresfois chatouilleux & mal traictable, comme celuy qui s'est souuent furieusement acharné sur ses Princes, & en a massacré plusieurs, & d'autres chassez du pays, & à d'autres creué les yeux, & faits mourir en prison. Ne suis deliberé encor de rediger par escrit leurs gestes & conquestes, n'y les moyens par lesquels ils se sont faits seigneurs de celle estendue de pays qu'ils ont en Italie, soit en la Lombardie, au Frioly, Istrie, Marche Treuisiane, ou en la Romaigne: ne rechercheray qui les a aggrandis en Dalmatie & Esclauõnie, & par quels moïens ils ont vn long temps gouuerné toutes les villes presque qui sont sur le bord de la mer dés le Goulphe qu'on dict de Venise, iusques à l'Hellespont. Ne vous descriray qui leur a donné le passage en Negropont perdu pour eux, ny en Chipre & Candie qu'ils tiennent encor: Et si vous voulez sçauoir en quels temps ils se saisirent des isles de Corfu, Lezante, Cephalenie, & autres ie vous renuoyeray, & à Sabellique qui en a tracé l'histoire, & au Blond, & és choses de nostre temps, à ce docte Cardinal Bembe, qui estant vn ornement de nostre siecle, a aussi illustré sa ville, bastissant l'histoire des choses aduenuës de son aage: comme aussi ce grand homme Gaspard Contaren espluchant, & nous paignant au vif, & l'estat, & la police, & les façons de faire sur la creation des estats de sa ville: aussi c'est d'eux que ie l'ay tiré, & à eux ie vous renuoye, me contentant de vous dire que les guerres que les Chrestiens ont eu au Leuant, & les conquestes des François & autres peuples des Gaules, soit en Grece, Asie, ou Palestine, soit en terre ferme, ou és païs Insulaires ont plus proffité aux Venitiens qu'à ceux qui y ont employé leur temps, despendu leur deniers, & espandu leur sang, & vie: aussi n'y auoit-il nations des nostres qui peut retenir ces pieces que ceux qui nez en la mer,

Venise de peu de chose venue à grãde perfection.

Grade, & Aquilege ont iadis eu discord pour la dignité du Patriarchat.

Venitiens cruels contre leurs Princes.

Terres que tiennẽt les Venitiens.

Isles suiettes aux Venitiens sur la mer Mediterranée.

Venitiens agrandis en Grece par le moyẽ des voyages Chrestiens en Leuant.

nourris par les Galeres Adriatiques, accouſtumez au trauail marin, & qui ont fait le deuoir en toute occurrence, maintiennent encor en paix vne bonne partie, voire la plus forte, & la meilleure des iſles conquiſes en la mer Mediterranée. Et voila quant à ce que i'auoys à vous diſcourir ſur la cité & eſtat de Veniſe.

De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galates. Chap. 27.

LA Galathie fut iadis vne grande region de l'Europe oultre les Celtes, vers le mydy, & l'ocean & le long des riues d'iceluy (ainſi qu'eſcrit Diodore Sicilié) & dés les bornes du Danube, elle ſ'eſtendoit iuſque en Scythie. Et priſt ce nom de Galathe fils de Hercule, & d'vne dame des Celtes. Or ceſte region eſtoit habitée de pluſieurs & diuers peuples, & eſtoit aſſiſe plus vers le Nord & parties froides qu'autrement, voire ſi froide que l'hiuer en lieu d'eau, le païs y eſtoit couuert de neiges : & la glace y eſtant ſi grande & forte, que facilement on voyageoit ſur les fleuues caillez par la rigueur, & vehemẽce du froid, & non auec vne petite troupe d'hommes, ains les groſſes armées, & les chariages paſſoyent aſſeurément ſur la glace. *Diodore liur. 6. antiq. cha. 9. Ceſte deſcription eſt imitée par Appian en ſon Libyque.*

Or y a-il de grands fleuues qui courent, ayans neantmoins diuers cours l'vn de l'autre, par ces païs des Galathes, les vns deſquels ſortent des lacz, & eſtangs fort profonds, les autres prennent leur ſources des montaignes, ſ'allans rendre les vns en l'Ocean, ainſi que fait le Rhin, les autres en la mer Maiour, comme le Danube : les autres en la mer Adriatique, telle qu'eſt la courſe de l'Eridan, que maintenant nous apellons le Po, le plus renommé fleuue de l'Italie. Leſquelles riuieres encore en hyuer donnent paſſage aſſeuré aux voyageurs ſur la glace, pourueu qu'on y eſpande de la paille de peur de gliſſer, & aller ſouuent meſurer le lict de la riuiere. [Par les deſcriptiõs de Ptolomée, vous ne pouuez cognoiſtre ces Galates eſtre autres que les anciẽs Gaulois, leſquels il apelle Celtogalates, deſcriuant les païs de Guyenne, Prouence, Lyonnois, & les terres Belgiques : ainſi ie m'eſtonne qui a eſmeu noſtre auteur de cõfondre le nom de Galate, & le ſeparer du Gaulois, ſi ce n'eſt qu'il ignoraſt les courſes de ce peuple, & grandes conqueſtes tãt en Aſie qu'en Europe, deſquelles les hiſtoires nous en font foy, comme auſſi nous le verrons en diſcourant, d'où ces Galates ont pris le nom, les opinions en ſont diuerſes, car le Sicilié les fait ſortir de Galathe filz de Hercule, & Appian Alexãdrin tiẽt que Polypheme le borgne Geant, eut de ſa dame la Nymphe Galatée trois enfans, à ſçauoir Celte, Illyrie, & Galle, leſquelz laiſſans le païs Sicilien d'où ilz eſtoyent natifs vindrent habiter en Dalmatie, & au païs des Gaules donnãs nom aux Illyriens, Celtes, & Galates. Mais d'autant que Beroſe Caldéen accorde à l'opinion de Diodore Sicilien, & qu'il fait que les Gomerites, Saronides, & Samoſathéens portent le nom de Galathée, à cauſe de Galaté fils d'Hercule, nous ſommes contens de luy donner le pris pluſtoſt que à Appian, d'autant que la foy des Grecs m'eſt pour ſuſpecte : & l'antiquité eſtant à reuerer, & voyant l'hiſtoire de Beroſe aprocher du diſcours veri- *Ptol. liu. 2. ch. 7. & 8. tab. 3. d'Europe. Appian en ſon Illirique. Beroſe liu. 5.*

table de la Bible,il fault condeſcendre à l'aprouuer ſur tout autre. Or que les Gaulois, ou Galates ſ'apellaſſent pluſtoſt Celtes que Gaulois Pauſanie me le teſmoigne diſant : ces Gaulois, deſquels eſt faite mention, ſe tiennent éz extremitez de l'Europe le long de l'eſtendue profonde de l'Ocean, les limites duquel il eſt impoſſible (comme ilz diſent) que homme puiſſe cognoiſtre parfaitement par ſon nauigage: entant que celle mer eſt la plus faſcheuſe & perilleuſe de toutes,ſoit pour les fluz & courantes d'icelle,ou à cauſe des orages,& tempeſtes,ou pour les bancs, eſcueilz & ſables qui ſ'offrent aux nauigans,ou d'autant qu'il y a vne infinité d'orques, & belues marines qui dreſſent embuſches cõtinuelles à ceux qui voguẽt. Les bornes des terres de ce peuple,ſont arrouſées par le fleuue Eridã (c'eſt le Po) pres les riues duquel les filles du ſoleil (ainſi qu'on dit) pleurent encore la cheute,& ruine de Phaëton leur frere. Or ce peuple a fort tard receu le nom de Gaulois : car au parauant & luy-meſme ſ'apelloit Celte, & ſouffroit auſſi que tel les autres le nommaſſent. Voila que dit Pauſanie: lequel pour monſtrer tant l'antiquité du nom Gaulois,q̃ pour faire cognoiſtre quelles gens ce ſont ceux que noſtre auteur apelle Galates: pourſuit en ceſte ſorte: Ceux-cy ayans fait amas d'vne bonne,forte,& groſſe armée, ſe ruerent ſur la mer Ionique,aſſuiettiſſans tous les peuples Illyriens, & tout le païs qui ſ'eſtend iuſqu'en Macedone,voire vainquirent ils & deffeirent les Macedoniens. C'eſt ainſi qu'en parle c'eſt auteur graue,& grand recercheur d'antiquitez Pauſanie. Ces meſmes ont eſté recogneuz par ce meſme auteur eſtre les Galates, ce qui ſe recueille en autre lieu, luy parlãt du bouclier ou eſcu d'vn certain Athenien nommé Cidie, lequel eſtant occis en la bataille contre les Gaulois, les amys du deffunct offrirent ledit eſcu à Iupiter liberateur auec ceſte inſcription.

Pauſanie.liu.1. Les Gaulois pluſtoſt nũmez Celtes, de Celte leur Roy. voy Beroſe 5.

Ocean difficile à nauiguer.

Il dit cecy à cauſe des conqueſtes faites par les Gaulois en Italie.

Ce voyage fut celuy que feirent les Gaulois en Grece.

Pauſanie liu.10.

Ce bouclier,ô paſſant,fut du noble Cidie
Lequel nous conſacrons au puiſſant Iupiter
De ceſtuy il ſ'aida d'vn cœur bruſlant & fier
Combatant pour l'honneur,& bien de ſa patrie
Lors qu'vn Mars foudroyant des Galates deffeit
L'effort,& la fureur,le renom & le bruit.

I'ay amené tout cecy affin que le lecteur, paſſant l'œil ſur ce chapitre voye quelle confuſion y giſoit des noms, & combien il y a de faulte d'eſgaller & faire meſmes les Cymbres,& les Galates, ſi ce n'eſt entant que les Galates ſe deſbordans de leur païs, coururent (comme dit eſt) preſque toute l'Europe & l'Aſie, comme encore, nous eſperons le deduire & eſplucher plus naïfuement au chapitre qui ſenſuyt. Et pour couper broche à quicõque voudroit ſ'aheurter par trop à Diodore, il ne fault tant ouyr ce bon homme,que les autres bons auteurs ne ſoyent eſcoutez,& enſemble voir comme les deſcriptions des païs peuuent comporter le fil de ceſte hiſtoire.] Ceſte regiõn à cauſe de ſa grand froidure ne porte point de vin, ny huile, qui eſt cauſe que les habitans ſont contraints de braſſer vne eſpece de breuuage d'orge auec de l'eau qu'ilz apellent Zithe, c'eſt Biere: & vſent

De ce deſbordement voy Iuſtin.liu.23.

encor pour leur boiſſon de l'eau en laquelle ils lauent le marc du miel. Or ayment ils le vin ſur toute choſe, de ſorte que les marchans leur en aportant ilz le boiuent tout pur, & à peu de fois qu'ils l'vſent, ils ſ'enyurent de telle ſorte, ou qu'ils ſ'endorment, ou en perdent tout ſentimẽt & cognoiſſance. D'où aduient que les marchans Italiẽs conuoiteux de gaing portẽt du vin, ſoit par charroy, ou ſur les riuieres à ce peuple, & pour vn muid ou moindre vaiſſeau de vin ils ayent quelque bel enfant pour les ſeruir, & qu'ils emmeinent pour eſclaue. En pas vn endroit de Galatie on ne trouue aucune mine d'argent: & abonde toutesfois en or, la meſme nature en donne aſſez aſſeurée preuue, & ſignifiance. Car comme ainſi ſoit que le cours des riuieres ſoit tortu & difficile, ſi que l'eau venant à grands torrẽts par le precipice des montaignes, & ſe deſbordant du lict accouſtumé des fleuues, elle gette & eſpard çà & là par les champs, des grains & arenes do rées: leſquelles recueillies, & eſpurées, & hommes, & femmes ſ'en ſeruent à en parer, & enrichir leurs veſtemens, & leur corps, en faiſans des aneaux & bracelets, & à l'entour du col ils portent des chaines d'or pur & maſſif, fort groſſes & peſantes: voire dorent ils & leurs habits, & chemiſes auec des ouurages, & pourfilures. Les grands ſeigneurs de ce païs auoyent vne particuliere & eſmerueillable façon de faire, à l'endroit des temples de leurs dieux, eſpandans, & ſemans de l'or par le paué des lieux ſacrés à leurs dieux, lequel n'y auoit homme ſi hardy, quoy que ce peuple fut cõuoiteux de ce metal, qui oſaſt y mettre la main, telle eſtoit la religienſe reuerẽce q̃ ce peuple portoit à ſes dieux. Les Galates ſont de couleur blanche, ayans long corſage, & eſtans delicats, & de grand molleſſe: & quoy que naturellement ils ayent la cheuelure blonde, & le poil roux, encor taſchẽt ils par art d'augmenter celle couleur en leur perruque. [C'eſt à tort (ce me ſemble) que & les Grecs, & les Romains ont mis ſur ce peuple l'effemination, veu que ſi ſouuent ils ont ſenty leur naturel maſle & robuſte: les vns ayãs eſté ruinez, & leur cité priſe, & les autres cõtraints de porter le nom Gaulois pour honorer la vilté naturelle de la Grece. Oyons Tite Liue grand ennemy du nom Gaulois, ne penſant louer ceſte nation auec quels motz il la recommande: il fait ainſi parler Cnée Manlie Conſul durant la guerre Macedonique, voyant le ſoldat Romain eſtonné du ſeul nom Gaulois, eſtans les Galates d'Aſie conioints auec le Roy Macedonien, & ce Cõſul faiſant la guerre aux Gallogrecz en Aſie. Ie n'ignore point, vaillants ſoldats, qu'entre toutes les nations qui ſont & habitent en l'Aſie, que les Gaulois ſont les plus fameux & vaillans en guerre, peuple farouche & guerrier, meſlé parmy vne nation paiſible, & lequel les armes au poing, a preſque couru, & ſaccagé tout le mõde ſ'arreſtãt icy en l'Aſie: ie ſçay qu'ils ſont de grande ſtature, portans les cheueux longs qui leur reluiſent, ayans d'eſtranges & peſans pauois en guerre, & les glaiues fort lõgs: Ie ſçay que ils ont des chants effroyables, des vrlemens & dances venans à commencer le combat, & comme pour eſtonner l'ennemy ilz entreheurtent leurs pauois & eſcus enſemble: mais ces choſes ſont pour l'eſpouuentement de ceux qui ne ſçauent encor ces façons de faire Gauloiſes, des Grecz c'eſt à ſçauoir, des Cares & Phrigiens: là où ce n'eſt aux Romains de ſ'en effraïer,

Il n'y a auteur approuué qui face les anciens Galates ſi gloutz que pour du vin ilz quittaſſent la liberté.

Galates ſans argent, & abõdans en or.

Ornemẽt des Galates.

Or ſemé és tẽples des Galates.

Galates blancz, & delicatz.

Tite Liue, liur. 8. Decad. 4.

Mãlie Conſul au ſoldat Romain.

Façon des Gaulois entrans au combat.

accouſtumez à combatre le Gaulois, & qui cognoiſſent, & ſçauent leur faineantiſe,& venteuſe brauade. Puis aiouſte: Si vous ſouffrez ce premier aſſault,auec lequel ils vont, tranſportez d'vn eſprit ardent & colere aueuglée & bouillante,vous verrez que ſans coup ferir,vous en aurez le deſſus, entant que leurs membres ſ'eſcoulerõt de ſueur & laſſitude,les armes leur tomberont des mains & leur force ſ'amollira eux ayans le corps mol, & effeminé,le cœur failly dés que la colere ſe paſſe, & qui ſont facilemẽt accablez par le chault,la ſoif,& la pouſſiere. Voila comme ce babillard Padouan gazouille ſur ceux,le ſeul renom deſquels faiſoit trembler l'orgueil le plus arrogant de Rome,& les grandes victoires deſquels il eſt contraint de preſcher,quoy qu'auec vn grãd preiudice de la verité de l'hiſtoire: mais paſſons outre en noſtre diſcours.] Ilz vſoyent de fers & certains inſtrumens pour parer, & atiffer leurs cheueux les entortillant, & regettant par derriere ſur les eſpaules affin de paroiſtre ſemblables,& aux enfans,& aux Satyres. Ils faiſoyent auſſi eſpeſſir leur poil auec artifice tellement qu'ilz ne differoyent en rien à la criniere la plus touffue des cheuaux : les vns raſoyent leur barbe,& d'autres la portoyent longue : les nobles ſe faiſoyent raire vn peu le poil des iouës, mais du reſte laiſſans croiſtre ſi eſtrangemẽt leur barbe que elle leur couuroit preſque tout le deuant : D'où aduenoit que en mangeant, pluſieurs morceaux demeuroyent cachez en celle foreſt barbuë,& le boire ſ'y eſcouloit comme par vn canal. Prenant leur repas ilz eſtoyent aſſis tous, non ſur des ſieges haults, mais à terre ſur des peaux de loups,ou de chiens: ſe faiſans ſeruir à de beaux ieunes hommes, & enfans tendrelets,& aupres d'eux le feu,où eſtoyẽt les granspots pleins de viande,& les broches chargées de chair à roſtir. Les plus gens de bien d'entr'eux auoyent les meilleurs morceaux en recompence de leur vertu & excellence, ainſi que Homere dit que les Princes Gregeois en feirent à Aiax l'honorans, apres qu'en combat ſingulier il eut occis Hector le vray rampar de Troye. Si quelcun ſuruenoit durant leur repas, ils ſ'enqueroyẽt de luy,de ſon eſtat,& de l'occaſiõ de ſa venue. Leur couſtume eſtoit auſſi que ayans banqueté, ou durant le repas ils entroyẽt en parolles, & d'icelles quelque noiſe ſortant,ſe defians en table, ſoudain qu'ilz eſtoyẽt ſaoulz alloyent en campaigne pour vuider leur different au iugement des armes, ſans qu'ils ſe ſouciaſſent aucunement d'y perdre la vie: auſſi auoyẽt ils l'opinion de Pythagore touchant l'immortalité de l'ame, & que les corps eſtans morts derechef elles entroyent en d'autres corps, & reuenoyent au monde. Qui eſtoit cauſe que lors qu'ilz bruſloyent les corps des deffunts, pluſieurs d'entr'eux y gettoyent des lettres,croyans que les morts les leuſſent en l'autre monde. [Pauſanie ne donne pas encor ſi grand ſoing des morts aux Gaulois de la ſeconde volée:car voicy comme il en parle en ſes Phociques. Le iour d'apres,les Grecs enterrerent leurs morts,& deſpouillerent les ennemys pour dreſſer leurs trophées, mais les Barbares (il parle des Galates) n'enuoyerent aucun herault, ou trompette pour demander leurs occis pour la ſepulture, monſtrans qu'il ne leur chaloit point ſ'ilz eſtoyent mis ſous terre, ou ſi le ventre des beſtes leur ſeruoit de tombeau.] Et voyageans, & allans au combat ilz vſoyent de chariots où eſtans aſſis ilz auoyent

Tite Liue licentieux en l'hiſtoire.

Cheueleure des Galates.

En cecy Diodore confond le Cymbre & le Gaulois enſemble.

Maniere de mãger des Galates.

Comme les plus illuſtres eſtoyent honorez entre les Galates.

Galates querelloyent en banquetant.

Galates meſpriſoyent la mort.

Opinion des Galates ſur le changement que les ames fõt d'vn corps en autre.

Gaulois anciẽs ne ſe ſouciayent de la ſepulture Pauſanie.liur.10.

ils auoyent chacun vn charton pour les conduire', ainsi que plusieurs nations en faisoyent de mesme, ainsi qu'on recueille des liures anciens tant des Poëtes,que historiens. Combatans ilz ruoyent premierement du chariot auant vn dard,ou iauelot contre leur ennemy, puis mettãs pied à terre saquoyent la main à l'espée pour parfaire leur bataille:& les aucuns d'iceux tenoyent si peu de compte de leur vie, qu'ilz se fourroyẽt tous nuds par les rancs des combatans. Les gardes des corps des grans seigneurs estoyent choisis d'entre les pauures,mais qui fussent de libre condition,qui leur seruoyent en guerre d'escuyers, chartons & porte escuz : lesquelz estoyent à la premiere pointe des batailles, ayans de coustume d'apeller à combat singulier les plus forts & vaillans des ennemys, faisans cliqueter & bruire leurs armes & harnois pour donner terreur à leurs aduersaires. Quelcun ayant executé quelque hault fait d'armes, alors chacun chantoit parmy les louanges de ses ancestres, aussi celles de ce vaillant homme, ne tenans compte & deprimans les gestes valeureux de l'ennemy cõme plustost dignes de vitupere que de recommandation, & en somme ilz hauçoyent iusqu'au ciel tous ceux qui se monstroyent hardis, & courageux à la guerre. Durant laquelle tout autant qu'ils tuoyẽt d'ennemys ils en coupoyent les testes les pẽdans au col de leurs cheuaux:& les despouilles encor sanglantes estoyent mises és mains de leurs seruiteurs pour puis apres les affiger auec hymnes & chansons deuãt leurs portes, ainsi qu'on en fait de la sauuagine qu'on prend à la chasse. Les testes des ennemys plus grãds & illustres ilz les oignoyent & empliſſoyent de matieres aromatiques les tenans en certains estuys gardées auec grand diligence, pour en faire parade à ceux qui les venoyent voir, sans qu'ilz les vouluſſent vendre ny a leurs parẽs ny à leurs propres enfans pour q̃lque pris qu'on leur en offrist. Leurs acoustremẽs furent de draps de diuerses couleurs non parez ny tõdus,en vsans ainsi pour en effrayer leurs aduersaires:portoyẽt aussi des hoquetons & casaques doubles en hiuer faits à bastons rompus,& fort minces durant les chaleurs. Vsoyẽt de potz de terre fort massifs pour leur seruice,sur lesquelz y auoit des fleurs figurées. Leurs armes c'estoyent vn pauois long selon la hauteur & stature de celuy qui le portoit,& paré,& enrichy à la fantasie de chacun: Entant que les aucuns y mettoyent des figures d'animaux faites d'eraĩ vn peu esleuées & pour embellir l'escu & pour le rendre plus fort pour la defẽce de leur vie. Ilz armoyẽt leur teste d'vn morion ou bourguignotte d'erain vn peu faite en pointe sur lesquelles ils mettoyent ou des cornes,ou la figure de quelque beste rauissante ou bien d'vn oyseau de proye. Leurs trõpettes sentoyent aussi la barbarie du peuple:comme rendans vn son aspre,mal-plaisant & plein de trouble:les vns portent des corselets de fer, les autres n'ayans autres armes que telles que leur donnoit la nature, portans pour glaiues des espées fort longues leur pendãs au costé droit à vne chesnette d'erain. Aucuns d'eux se ceignoyẽt de ceintures d'or,& d'argent,bataillans auec des dards,que ilz apellent lãces ayans le fer pour le moins long d'vn bon pied & les aucũs d'vne coudée, leurs espées n'estoyent moindres entr'eux que les vouges & espieux des autres nations,en ayans de droits & de tortus, bons non seulement à

Galates combatoyẽt sur des chariotz.

Quelz les gardes des corps des seign. Galates.

Hommes vaillãs comme honorez entre les Galates.

Furieuse façon de faire des Galates.

Habits des anciens Galates.

Grandeur des pauois & escus des Galates.

Cecy à esté obserué par presque toutes les nations septentrionales.

Lances & glaiues des Galates.

faire carnage & maſſacre du taillant,ains encor dangereux de l'eſtoc,gent farouche au regard & d'vne voix eſpouuentable & terrible, parlant fort briefuement & obſcurément,& tout à propos vſans de parolles à double ente, & fort doubteuſes,ſe vantans outre meſure, ſe louans extrauagãment,& meſpriſans les autres,grands menaceurs, meſdiſans & ayans opinion de leur perſonne,de bõ & ſubtil eſprit, & non du tout eſloignez du ſçauoir & doctrine. Ilz auoyent entr'eux des Poëtes chantãs les louanges des vaillans & les orgues, & harpes louans les vertueux, & vituperans les mal viuans,& ceux l'apelloyent Bardes.[Ie ne veux paſſer ſous ſilence cõbien vn ſçauant homme de noſtre temps, & aſſez verſé en l'hiſtoire ſ'eſt oublié de dire que les Gaulois furent iadis nommez Bardes, à cauſe de la groſſe & rude nature de leur eſprit,ſuiuant que le mot latin Bardus, porte le tiltre de ſot & groſſier, ſans aduiſer comme auant le regne latin Barde regna ſur les Celtes, illuſtré pour auoir luy le premier inuenté les vers, & hymnes entre les Gauloys,ainſi que teſmoigne Beroſe: ſi ce n'eſt que ceſt homme Gaulois hayſſant ſa nation,ou vueille dõner ce blaſme mal à propos aux ſiens,ou eſtime Beroſe auteur ſupoſé, duquel toutesfois Ioſephe auteur aprouué tient grand compte : ou (qui eſt le plus vray-ſemblable) peut eſtre n'auoit-il penetré ſi auant les Chronologies que d'auoir recogneu vn roy Barde, regnant ſur les Gaules du temps d'Abraam & des Patriarches,n'eſtant encore mention, ny des Latins, ny de Troye, & moins memoire quelconque de Rome. Mais c'eſt raiſon que nous vengeons les noſtres des noſtres meſmes, & monſtrons que le nom Barde iadis eſtoit honorable,emportant le tiltre de poëte,muſicien & vaticinateur,comme les Druides eſtoyẽt renommez en la philoſophie, comme puis apres nous deduirons.] Ilz auoyent auſſi des Philoſophes, & Theologiens nommez Saronides deſquelz ilz tenoyent grand compte, & leur faiſoyent grand honneur & reuerence. [Ces Saronides porterent le nom de Saron Roy Celte homme de grand eſprit & auancé en doctrine,lequel pour adoucir la farouche maniere de viure de ſes ſuietz nouuellement venuz en Gaule fut le premier qui ouuriſt les eſcholes,ains que iamais encor les Grecs euſſent gouſté que c'eſt q̃ de philoſophie, & qu'ilz euſſent aucune cognoiſſance des lettres,tant ſoit elle petite Cadme n'eſtãt encor mis en lumiere pour leur aprendre.] D'auantage ilz vſoyent fort de diuinations, ayãs les deuins & augures qui en leurs ſacrifices prediſoyẽt ce qui leur deuoit aduenir, & eſtoyent ceux-cy en telle & ſi grande reputatiõ que tout le peuple leur obeïſſoit. Or quand ilz vouloyent conſulter de quelque cas de grand conſequence, ilz vſoyent d'vne merueilleuſe & eſtrange façon de faire & ceremonie: entant que d'vn glaiue ilz coupoyẽt la gorge à vn hõme, lequel tombant apres le coup, tant par la cheute d'iceluy, que par le deſchirement de ſes membres en l'inciſant & effuſion de ſang ilz prediſoyent les choſes futures.

Naturel des Galates.

Galates aymans les lettres.

Mal aduiſé d'apeller le Gaulois Barde en mauuaiſe ſignificatiõ.

Beroſe antiq. 5.

Barde regnoit en l'an du mõde enuiron 2175. de la peregrination de Abraham. 152. auant Troye baſtie 310.

Saronides furent nommez de Sarõ roy des Celtes qui regna l'an du mõde 2010: au meſme tẽps que Noé treſpaſſa.

Cruelle, & eſtrange maniere de diuination des Saronides.

Entre eux encor on n'euſt oſé faire aucun ſacrifice ſans que quelque philoſophe n'y aſſiſtaſt, ayans opinion que c'eſtoit à ceux là à traiter les choſes ſaintes, qui ſçauoyent les ſecrets de la diuinité, comme les plus proches des dieux; eſtimans que par l'interceſſion de ces hommes

Nul ſacrifice ſans philoſophe.

ilz deuoyent demander leurs neceſſitez, deſquelz ilz prenoyent conſeil, & par iceluy venoyent à bout de leurs affaires, & en temps de paix, & de guerre. Les poëtes eſtoyent auſſi tellement par eux reſpectez, que eſtans en bataille ayans deſia lancé leurs traits & venus au combat de la main, ſi vn poëte ſ'auançoit pour entrer ſur les rancs, les amys non ſeulement, ains encor les ennemys ſe retiroyent, & ceſſoyent de combattre : ainſi entre les plus rudes & farouches, la colere donnoit place au ſçauoir, & Mars reueroit les Muſes.

Grand honneur que les Galates faiſoyẽt aux poëtes.

Les femmes des Galates eſgalloyent leurs marys non ſeulement en grandeur, & haulte ſtature, ains encor en force & magnanimité: les enfans eſtoyent chenus en leur enfance, mais paruenus à l'aage parfait ilz reſſembloyent leurs peres en couleur. On dit que les Galates qui habitent au Pole Artique, & ſont voiſins des Scythes, comme ilz eſtoyent les plus rudes & barbares de tous les autres auſſi viuoyent ilz de chair humaines, tout ainſi que ceux qui habitoyẽt en la region nommée Iris en la Bretaigne tuoyent les hommes pour ſ'en repaiſtre.

Femmes grandes & courageuſes entre les Galates.

En cecy voit-on comme Diodore ſ'eſt trõpé en parlant des Galates.

Il y a peu de nations qui ignorent la force & cruauté de ce peuple, & tient on que ceux qui iadis coururent toute l'Aſie ſ'apelloyent Cymeriẽs & depuis corrompans le premier nom, furent ditz Cymbres, leſquelz encor n'ayans rien oublié de leurs façons anciennes, viuoyent de larcin, rauiſſans le bien d'autruy, & tenants peu de compte de leur propre.

Faute lourde, que les Cimbres ſuſſent ceux qui pillerent Rome.

Ce furent eux, qui ayans pris la cité de Rome, & pillé le temple d'Apollon en Delphe, conquirent la plus part de l'Europe, & ſe feirent ſeigneurs de grandes terres en Aſie faiſans tributaires les citez, & poſſedans les terres de ceux que ilz auoyent aſſuiettis. [Ie ne puis & ne dois ſouffrir que le lecteur ſoit abreuué d'vn ſi impudent menſonge, tracé par vn pauure homme Grec plus fabuleux que veritable, & ſuiuy d'vn moderne ſans eſplucher mieux les matieres : veu qu'il n'y a auteur ſoit ancien ou d'aſſez freſche memoire, qui tienne que les Cymbres ayent eſté ceux qui rauageans l'Italie ayent pillé la cité de Rome, ains les Gaulois Senonois ſous Brenne leur conducteur feirent ce voyage, & ſe ruerent de là ſur la Grece, ainſi que mentionne Pauſanie, & que Dieu aydant nous dirons cy apres eſpluchans les yſſues diuerſes que feirent les anciens Gaulois varians ſelon le temps & occaſion leurs volées.]

Voy Oroſe liur. 3. chap. 22. Polybe Plutarque en ſon Camille. Iuſtin. liu. 20. Pauſanie. liur. 1. & 10.

Or ceux qui d'entre les Galates paſſerent en Grece, vne partie nomma le païs où ſ'arreſta, Gallogrece, & Galatie region de la petite Aſie, laquelle vers l'Orient regarde le païs de Capadoce, & le fleuue Halis, & ce païs eſt ſuiet ores au Turc la cité principale duquel ſ'apelle Ginapoly : à l'Occident luy giſt la Bithinie, & petite Aſie, à preſent Natolie, & Turquie, vers midy elle voit la Pamphilie & au Septentrion la mer Maiour. Au reſte les Cimbres deſquelz nous parlons, fut iadis vn peuple fort cruel, & farouche outre meſure, vſant d'vne grande impieté & irreuerence non iamais ouye enuers les Dieux.

Deſcriptiõ de Galatie voy Ptol. li. 5. cha. 3. Tabl. 1. d'Aſie.

Quels furent les Cymbres.

Entant qu'eux marchans auec leur armée, ils auoyent à la ſuyte du camp des femmes preſtreſſes & grandes deuinereſſes, ayãs la teſte griſe de vieilleſſe, le veſtement blanc, & par deſſous vne chemiſe iaune de lin delié, at-

Deuinereſſes des Cymbres.

tachée auec des bouclettes de cuiure allans pied nuës, & ceintes de belles ceintures: y ayant quelques prisonniers au camp, elles leur venoyẽt au deuant l'espée desgainée au poing & les trainans par terre les conduisoyent iusqu'au pres d'vne grand chaudiere laquelle seruoit de vase de diuinatiõ, & pres d'icelle vn eschaffault, sur lequel montans legeremẽt & y conduisans le captif, l'esleuans en hault luy coupoyent la gorge faisans couler le sang dans la susditte chaudiere d'erain & selon que le sang distilloit dans le vase elles prediſoyent ce qui deuoit aduenir: d'autres fendans le ventre du prisonnier, & prenans garde à l'assiette, santé, ou corruptiõ des entrailles denonçoyent le succez des choses desquelles on les enqueroit, & sur tout de la victoire cõtre leurs ennemys. Les criminels aussi entre les Cymbres estoyẽt gardez l'espace de cinq ans, au bout desquels on les sacrifioit les pendãt, & empalãt cruellement. Et saigrissoyent non seulement cõtre les hommes, ains mesmes les bestes de leurs ennemys estoyent occises auec les hommes, ou tourmẽtées par diuers suplices, ou bruslées toutes viues sur vn grand buschier. Et iaçoit que ces Barbares eussent de tresbelles femmes, si est-ce qu'ils estoyent enclins estrangement à l'infection qui est contre nature. Ilz couchoyent à terre sur des peaux des animaux ayãt des gardes de tous costez pour veiller autour d'eux prenãs leur repos. Entrãs au combat ilz tenoyent en leurs chariots de peaux estendues, desquelles ils faisoyent vn estrange tintamarre iusqu'à donner frayeur aux ennemis qui les attaquoyent. Et leur plus grand vilenie encore estoit qu'ils ne faisoyent conscience de prodiger leur beauté en public, ains s'en glorifioyent. Valere le grand tient que les Cymbres & Celtiberes auoyẽt coustume de chanter & se resiouyr allans au combat, comme doiuans glorieusement & heureusement finir leurs iours: & au contraire se contristoyent si quelcun mouroit au lict & de maladie, comme estimans ceste fin vilaine & malheureuse.

Cruel sacrifice pour deuiner.

Criminels gardez cinq ans auãt les faire mourir.

Vices des Cymbres.

Celtiberes sont à present les Aragonnois en Espaigne.

De la Gaule & mœurs anciens des Gauloys. Chap. 28.

LE pays de Gaule est vne region d'Europe fort spacieux assis entre la mer Gallique, & l'Oceã Anglois, & Britannique encloz du Rhin, des Alpes, & monts Pirenées, qui luy sont à l'Occident, là où la mer tant Gallique que Bretonne, luy est au Nord, & Septentrion, le Rhin au soleil leuant, luy gisant par pareil espace des Alpes iusques en l'Ocean, que les copeaux Pyrenéens s'estẽdent de l'vne mer à l'autre, à sçauoir de la Mediterranée, à l'Ocean Cantabrique. Du costé de midy elle regarde la mer Narbõnoise, & celle qu'on apelle de Leuant. Et prist iadis ce païs le nom de Gaule à cause de la blancheur du peuple qui y habite, entant que γάλα signifie laict, qui est des choses les plus blanches qu'on sçache. Or estoit la Gaule diuisée en trois parties, l'vne s'apellant tondue, & Toguée, qui aussi estoit la Cisalpine, & icelle cõprise sous le nom d'Italie, & les limites de laquelle

Description de la Gaule. Cesar liu. 1. Commentair. Ptol. li. 2. ch. 7. & 9. tabl. 3. d'Europe. Strab. li. 4.

D'où Gaule à pris son nom.

Strabon liu. 5.

ſont donnez par Strabon. Toute la Gaule Tranſalpine portoit le nom de Cheuelue: & icelle eſtoit partie en trois Prouinces par les hiſtoriens, à cauſe de trois ſortes de peuple habitãs en icelles à ſçauoir Belgique, Celtique, & Aquitanique: ayans ainſi poſé les bornes de chacune de ces Prouinces, que celle qui eſt contenue entre l'Eſcau & la Seine porte le nom de Belgique: & de la Seine iuſqu'à Garonne ſoit la Celtique, qui auſſi portoit le nom de Lyonnoiſe: puis iuſqu'aux montz Pirenées ſ'eſtendoit l'Aquitaine par les anciens nommée Armorique. L'Empereur Octouian Auguſte la partiſt en quatre, y aiouſtant le Lyonnois pour vne quatrieſme partie. Ammian Marcellin fait pluſieurs Gaules, & Prouinces en icelles mettant en ieu la premiere, & ſeconde Gaule Lyonnoiſe, premiere, & ſeconde Aquitanique. Celle qui a eſté ditte Braccée eſt la Narbonnoiſe, nõmée ainſi pour certains habits que ce peuple portoit qu'il nõmoit Bracces. La Gaule Belgique, qui eſt voiſine du Rhin parle pour la plus part Alemant, & a ces Prouinces en ſon enclos les Souiſſes, le païs d'Helſace, la Lorraine, Luxembourg, Bourgoigne, Brabant, Gueldres, Holande, & Zelande: leſquelles (n'eſtoit la ſeparation que le Rhin en fait, comme borne ancienne de Gaule & Germanie) deuroyẽt toutes pluſtoſt eſtre compriſes ſous le nom Germain que Gaulois. Auſſi encor pour le iourd'huy les montaignes, ny les fleuues ne ſeruent point de limite aux regions, ains les langaiges & les ſeigneuries ſont celles qui leur ſeruent de borne: & ſe dit vne Prouince auoir tout autant d'eſtendue comme le langage de ce peuple eſt parlé en tout le païs. Les Gaulois furent de tout temps apellez d'vn commun nom par les Grecz, Celtes, à cauſe de Celte roy qui regna ſur les Gaules, & Galates pour l'eſgard de Galate qu'ilz diſent auoir eſté mere dudit Celte.

Diuiſion ancienne des Gaules.

Ammian Marcellin li. 15.

Quels les limites à preſent des Prouinces.

[Auſſi ce Roy porta tous les deux noms eſtant ſorty de Galate amye de Hercule, & donna nom aux Celtes en Gaule & Celtiberes en Eſpaigne, ainſi que diſcourt Beroſe. Mais Ammiã Marcellin l'afferme encor diſant: Aucuns tiennent que des Aborigenes déz le commencement furẽt veuz en celle region leſquelles ſ'apelloyent Celtes du nom de leur Roy, qu'ilz auoyent fort cher, & de ſa mere Galatée, ilz porterent le nom de Galates, car c'eſt ainſi que les Grecs apellerent les Gaulois.

Beroſe. 5.

Ammian. 15.

Ie ne veux m'amuſer ſur la Cabale des motz, ainſi qu'a fait Annie & pluſieurs autres, qui voulans rechercher trop curieuſemẽt les choſes, & les peſcher és abiſmes meſmes de l'antiquité la plus eſloignée, ont renduz leurs diſcours contemptibles, & preſque eſloignez de veriſimilitude. Comme vn d'entre les noſtres qui voulãt faire Noé Gaulois nous forge des motz Aramées Gallim, ſignifiant ſurmonte eaux, ou eſchappez du deluge, & que de là vient le nom ancié des Gauloys, & encor le mot de Galere: mais ſi cela auoit lieu, il n'y a nation ſouz le Ciel qui ne deuſt eſtre baptiſée du tiltre de Gaule. Et parainſi fault que nous arreſtions là, ou que les Gaulois ont pris ce nom de la blancheur qui les accompaigne, quoy que la cauſe en ſoit fort foible, ou que ç'a eſté ce fils de Hercule (comme tous les hiſtoriens tiennent) Galate qui ſurnomma ainſi les Prouinces des anciens Gomerites. Or auant que paſſer outre, & venir aux mœurs des Gauloys, il faut veoir les courſes de ce peuple, à cauſe que par icelles nous ferons

Cabale de motz non receuable en l'hiſtoire.

Lourde recherche du nom Gaulois.

veoir la faulte de ceux qui oſent ſans grande autorité, propoſer que les anciens Gauloys ayent pris ſource de la Germanie, & pour preuue dequoy ils ſe targuent des eſcritz de Ceſar en ſes Commentaires, qui dit que pluſieurs eſtiment que les Gauloys ayent ſource des Germains leſquels ayãt iadis paſſé le Rhin, allichez de la fertillité du païs des Gaules, ſ'y arreſterẽt chaſſans les premiers qui en eſtoyent les naturels & poſſeſſeurs, & que Ceſar fut inſtruit de telles bayes & aduertiſſemens par ceux de la cité de Rheims. Ie ne veux de tant m'attribuer que de deſmentir vn ſi excellent homme que Ceſar, ny auſſi m'oublier d'accorder ce que luy meſme ne met en auant que comme choſe doubteuſe, & de laquelle il n'auoit qu'vn ſimple recit ſans autre fondement. Encor accorderay-ie ce que ce grand docteur Eſclauon S. Hieroſme dit que les Theutons ſouuent ſont venuz des parties les plus eſloignées de Germanie, rauageans toutes les Gaules, & ayans deffait pluſieurs armées des Romains, ils furent depuis accablez par Marie Conſul pres la cité d'Aix en Prouence. Mais quoy? il eſt faite mention des courſes, & non de l'arreſt, puis qu'il eſt ainſi qu'ils en furent chaſſez par le general Romain: Et pour dire la verité, & de ce nous feront foy les hiſtoires ſi elles ſont bien eſpluchées, la vraye hiſtoire nous monſtre que pluſtoſt l'Alemant eſt ſorty du Gaulois, que ceſtui-cy de la race Germanique. Et qu'il ſoit ainſi il faut voir (comme i'ay dit) les migrations & voyages de ce peuple, laiſſans à part les premiers Gomerites & Samotées, qui ne ſ'occuperent guere qu'à multiplier leur engeance és Gaules, de laquelle depuis formillerent tant de nations par l'Europe, & meſmement és Eſpaignes ia dés le commencement, où ils donnerent le nom de Celtiberie à toute celle contrée qui à preſent porte le tiltre d'Aragon: & en Italie, où encor la Lombardie, Marche Treuigiane, le patrimoine & païs Bolonois & la Romagnolle portent le nom de Gaule és liures des hommes de ſçauoir, ſi que les Romains quelque inimitié qu'ils portaſſent au nom Gauloys ne peurent faire que les Colonies Gauloiſes, tant en Toſcane qu'ailleur, n'ayent retenu leur nom durant le plus grand orgueil, & tyrannie de leur Empire.

Ceſar noté en paſſant de peu de diligence és hiſtoire.

S. Hieroſme à Geronce.

Ceux cy eſtoyent les Cymbres ſortis des Gauloys.

Celtes en Eſpaigne. voy Lucan. li. 4. de la guerre ciuile, & Lucie Marin en l'hiſto. d'Aragon.

Et quoy que Tite Liue, ou ſon ſinge Flore, taſchent d'aneantir l'excellence Gauloiſe, ſi ſont ils contraints de confeſſer ce qui eſt cogneu à tout le monde, que c'eſt de Gaule, que les plus fameuſes nations d'Europe ont pris origine, & ſur tous les Italiens, & Alemans. Voyons ce grãd deſbord des Celtes ſous Sigoueſe & Belloueſe deux cens ans auant que Brenne paſſaſt en Italie, & ſaccageaſt Rome: l'vn de ceux cy à ſçauoir Belloueſe ſe faiſant voye le fer aux mains par les Alpes, abatiſt l'Empire, & puiſſance des Toſcans: & Sigoueſe priſt la volte, de Germanie courant, & rauageant tout, & en fin ſe faiſant ſeigneur du Norique, & païs voiſin du Danube, & d'vne partie des ſiens nommant le païs de Baioarie, qu'à preſent on appelle Bauiere. Les Prouinces plus ſeptentrionales d'Alemaigne ſentirent encor ceſte main forte Gauloiſe apres que Brenne eut ſaccagé Rome, il priſt le chemin de Grece, & Belgie le deuança ayant deffait le Roy Macedonié qui ne tenoit compte du camp Gaulois, ſen retourna en Europe, ayant faict trenché la teſte audit Roy Gregeoys, Amynte: & Bren-

Sigoueſe, & Belloueſe freres, nepueux d'Ambigat roy de Bourges.

Tite Liue Dec. 5. liu. 1.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Iuſtin. 24. & Pauſanie. 10.

E

ropoſer que les an-
our preuue dequoy
res, qui dit que plu-
rmains leſquels ayãt
Gaules, ſ'y arreſterét
poſſeſſeurs, & que
ir ceux de la cité de
entir vn ſi excellent
e que luy meſme ne
ueſſe il n'auoit qu'vn
y-ie ce que ce grand
ſouuent ſont venuz
ns toutes les Gaules,
rent depuis accablez
lais quoy ? il eſt faite
ainſi qu'ils en furent
& de ce nous feront
e hiſtoire nous mon-
e ceſtui-cy de la race
y dit) les migrations
Gomerites & Samo-
ngeance és Gaules, de
rope, & meſmement
crent le nom de Cel-
ltre d'Aragon : & en
le patrimoine & païs
ule és liures des hom-
é qu'ils portaſſent au
loiſes, tant en Toſca-
grand orgueil, & ty-

ent d'aneantir l'excel-
qui eſt cogneu à tout
nations d'Europe ont
yons ce grãd deſbord
ns auant que Brenne
cy à ſçauoir Belloueſe
l'Empire, & puiſſan-
nie courant, & raua-
& païs voiſin du Da-
Baioarie, qu'à preſent
ules d'Alemaigne ſen-
enne eut ſaccagé Ro-
a ayant deffait le Roy
s, ſ'en retourna en Eu-
oys, Amynter & Bren-

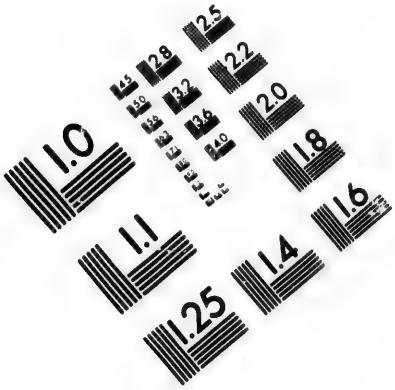

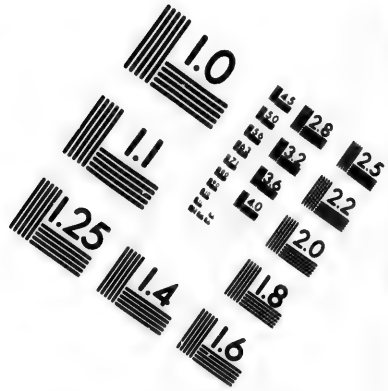

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

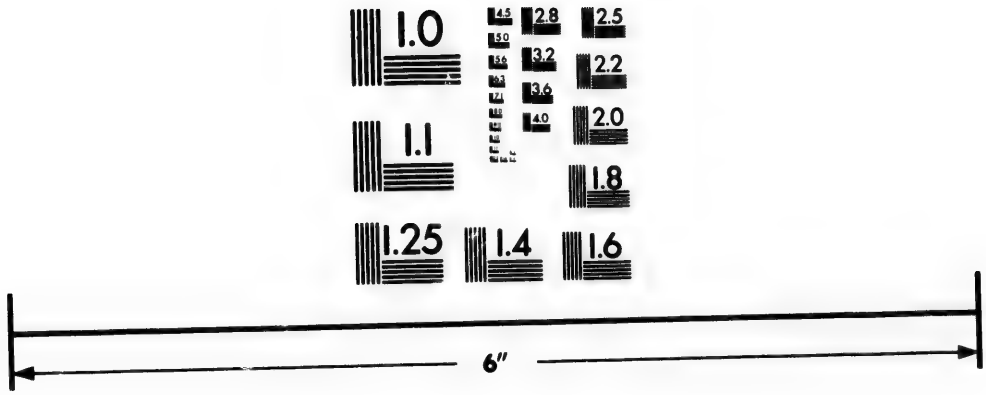

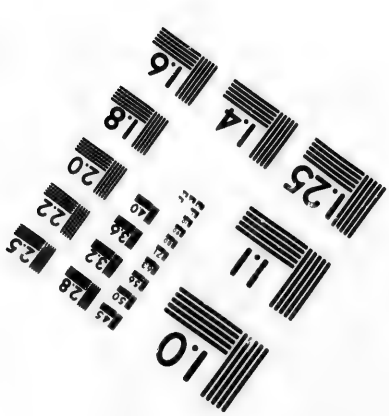

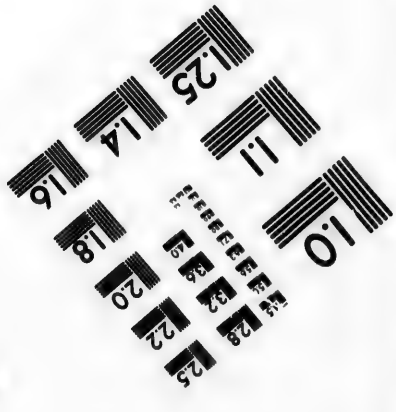

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

ne deſpouïllant le temple de Delphe fut foudroyé & plus rompu par l'effort celeſte,que de la main des hommes.Qu'aduint-il apres cecy?Oyons ce que Iuſtin en chante. Les Gauloys(dit-il)ayans mal fait leurs affaires à Delphe, où ilz ſentirent plus de violence de l'ire des dieux,que de la vaillance de leurs ennemys, ayans perdu leur Roy Brenne, ſ'en fuyrent vne partie en Aſie, & les autres en Thrace. Et ainſi par le meſme chemin que ilz eſtoyent venuz,ilz ſ'en retournerent en leur terre : vne partie deſquels ſ'arreſterent pres les bords du Danube, & Saue, qui ſe feirent nommer Scordiſques (ceux cy ſont les habitans de Tirol, Auſtriche & Hongrie.) Les Tectoſages de retour que furent à Tolouze leur païs, aſſaillis de peſte,n'en peurent guerir pluſtoſt qu'ayãs getté en vn paluz l'or & argẽt rauy és tẽples ils purgerẽt leurs maiſons de telle malediction cauſée par le ſacrilegue.Vne partie de ces Tectoſages,ayãs pris plaiſir au païs Illyrien,y retournerẽt,& pillãs les voiſins du Danube, ſe feirent ſeigneurs de la Pãnonie, voyez là les propres mots de Iuſtin abregeãt l'hiſtoire de Trogue. Or ce païs Scordiſque ſ'eſtẽdoit iuſqu'à la cité de Belgrade en Hõgrie qui de noſtre tẽps, à eſté priſe par Solyman Roy de Turquie. Et à fin qu'on ne pẽſe q̃ le mot de Scordilque,ne ſ'eſtende plus que la baſſe Pãnonie, ou Hõgrie,& qu'ẽcore les Teutõs,ou Tudeſquesy ſont cõpris,voiez q̃ leur eſtenduë eſt faicte, & alignée par Iuſtin & Eutrope dés le païs de Thrace, iuſqu'ẽ Dalmatie. Pour ne detenir trop lecteur, il fault veoir le chap. precedent à fin de cõſiderer quelles:& cõbien grãdes furẽt les natiõs cõpriſes ſous le nom de Galates,& q̃ les meſmes Cymbres ſe peuuẽt comprendre ſous le nom Gaulois,eſtãt aſſeuré q̃ nos anceſtres y ont donné atteinte, ſi les hiſtoires diſent vray q̃ le lõg de la mer, & dés les Alpes iuſqu'au Danube les Galates ayẽt eſtẽdu leur ſeigneurie.Mais d'autãt q̃ i'eſpere ailleur traiter de cecy auec plus de diligẽce,& recherche,vous ſuffira de ceſte ſimple lineature,qui vous pourra ſeruir cõtre ceux qui font du ſçauãt és choſes douteuſes ſans que toutesfois ils vous en ſceuſſent dõner reſolution. Vous recueillez donc par les propres motz des Latins, & Grecs, & Alemans,que les Gaulois ont peuplé vne partie des Eſpaignes, Italie, Grece, Aſie,Macedone,Hongrie,& Alemaigne, que les Celtes Gaſcons ſont les premiers parens de la Celtiberie & Aragon,que les Gaulois ſont peres de ceux du pays de Gallice: Et noz voiſins les Tholoſains accompaignez de noſtre troupe,comme eſtans les chefs de tout le pays, ont ſemé le terroir Eſclauon des ſemences Aquitaniques : Les Borbonnois ſe peuuent dire ſource du pays de Bauiere, & baſtiſſeurs de la cité fameuſe de Boloigne en Italie. Les bons liures ſont pleins de cecy, là où n'y a pas vn qui donne aſſeurance, que le Germain aye rien laiſſé de memoire de ſa demeure en Gaule, quoy que ſouuent il ayt taſché de ſ'en faire le maiſtre : mais de cecy nons en parlerons ailleur, & par ainſi fault continuer l'autheur qui nous eſt en main a illuſtrer] Les Gaulois à preſent ſont nõmez Frãçois,& la Gaule eſt dite Frãce,des Frãçois peuple de la Germanie,par leſquelselle a eſté aſſuiettie,ainſi q̃ Baptiſte Mãtouan diſt en ſon S. Denys, & Sabell. en ſes Ennead.& recueils.Ceſar qui le premier d'entre les Rom.ſubiugua en dix ans les Gaules, dit que les anciẽs Gaulois eſtoiẽt differẽs enſemble

Iuſtin. 32.

Scordiſques Gaulois. Lazie. li. 5. des migrations.

Voy Tite Liue Deca d. 4. Appian li. Illyrique. Pline liu. 3. cha. 26.

Celtes Gaſcõs nẽment Celtiberie. voy Marin en l'hiſtorie d'Aragon. Gallice des Gaulois. voy Ritie en l'hiſt. d'Eſpaigne.

Dalmates ſortis des Tholouſains. Iuſtin. 32.

Bauiere ditte des Boies Borbonnois Tacite.

Boloigne des Boies Gaulois. voy Gaudẽce Merule. Baptiſte Mãtouã Sabelliq. Ennea. 10. liu. 3. Procope liu. 1. de la guerre Gottique.

en mœurs & façons, langage, loix & couſtumes de viure: & qu'auſſi ils auoient pluſieurs choſes qui eſtoient communes à toute la nation, cõme d'exercer bandes, ligues & partialitez, ce qui eſtoit tellement graué en leur eſprit, que non ſeulement les citez & bourgs querelloient l'vn contre l'autre, qu'encor ceſte peſte auoit lieu preſque en chacune famille.

[Et ceſte diuiſion ſeule fut celle qui l'achemina à la victoire, & luy ouuriſt le pas pour vaincre les Gaules inuincibles, autrement que par la diſcorde inteſtine des habitans] D'autant que ceux qui eſtoient les plus riches, puiſſans & genereux combatoient enſemble ſur la preſeance & principauté, chacun deſirant de pluſtoſt commander, qu'eſtre ſoumis ſous la main & puiſſance d'vn autre. Et tout ainſi que cecy leur fut peculier & de toute ancienneté, auſſi l'inſtitution en eſtoit merueilleuſement bonne, entant que le peuple par ce moïen n'eſtoit aucunement foulé des grands, iaçoit que c'eſtoit le pays du monde, où l'on tenoit le moins de compte de la multitude, veu qu'on ſ'en ſeruoit comme d'eſclaues, ſans que iamais vn populaire fut admis au conſeil public: & la plus part deſquels eſtoient ſi chargez ou de tributs, ou de debtes, qu'ils eſtoient contrains ſe ietter entre les mains des plus nobles & puiſſans, leur obligeãs & biens & perſonnes, affin d'eſtre deffendus du tort, & violence des autres. [Et de là ie penſe que ſont venues ces ſeruitudes, qui encor ſe partiquent en quelques endroits du pays Lymoſin. Or quelques ligues & diuiſions qui fuſſent entre les Gaulois, ſi eſt-ce que Ceſar ne nie point que ſouuent ils ne ſ'aſſemblaſſent en conſeil public, qui ſe faiſoit & tenoit, comme eſtats generaux des Gaules au pays Chartrain, où eſtoit l'ancienne loge & habitation des Druides.] Car les Gaulois auoient en ſinguliere recõmandation deux ſortes d'hommes, les Cheualiers à ſçauoir, & les Druides: Aucuns y adiouſtent les Bardes & Vaccées, les vns deſquels ſ'adonnoient à la cognoiſſance des cauſes naturelles, & les autres à loüer les hommes illuſtres, & a faire des vers & hymnes à la louange des Dieux. Mais Ceſar les comprend tous (& à bon droit) ſous le nom de Druides. C'eſtoit à ceux cy a prendre garde aux ſacrifices tant publiques que priuez, a interpreter les ſecretz de la religion, & enſeigner les lettres aux enfans, d'aſſiſter aux aſſemblées des iugemens fuſt pour les meurtres, ou querelle ſur les bornes & limites des terres, voire cognoiſſoyent de toute cauſe & donnoient ſentence, ou condemnoyent les mal-viuans. Que ſ'il y auoit homme de quelque eſtat ou condition qu'il fut qui refuſaſt d'obeïr à leur ordonnance, il eſtoit excommunié, ſans qu'il luy fut permis d'aſſiſter aux ſacrifices qui eſtoit la peine la plus ignominieuſe que recogneut toute celle nation. Ces philoſophes pour ne ſe ſoüiller fuioyent la hantiſe des autres & ne parloyent à perſonne: ceux cy refuſans audience, aucun ne pouuoit ſe pourueoir ailleur, & perſonne n'euſt oſé ſ'attribuer aucun hõneur priué ny general ſans qu'ilz ne l'autoriſaſſent. Ils auoyent vn chef lequel auoit iuriſdiction & puiſſance ſur tout l'ordre & aſſemblée philoſophique, lequel mourant, on venoit à l'election de ſon ſucceſſeur, ainſi qu'à preſent on fait, ou deuroit faire au decez d'vn Eueſque. Certaine ſaiſon de l'année le Cõſeil & eſtatz generaux (comme dit eſt) des Gaulois ſ'aſſembloyent au païs Chartrain qui

Ce meſpris eſt encor aſſez imité à preſent.

Grand ſeruitude des ſimples iadis en Gaule.

Ceſar liu. 4. de la guerre Gallique.

Hommes remarquez entre les Gaulois. Druides & Cheualiers.

Offices, & puiſſãce des Druides.

Druides ſolitaires

Chef des Druides promeu par election.

qui eſt au milieu des Gaules, où toutes les querelles eſtoyent vuidées par l'arreſt & ordonnance des Druides. [Aucuns eſtiment & non à tort que ce lieu public de l'aſſemblée c'eſtoit la ville de Dreux, iaçoit que Paradin tienne que c'eſtoit Autun, cité lors capitale des Heduens, & des principales des Gaules : mais ie m'en rapporte à la verité, & ne veux plaider en choſe qui ne m'eſt d'importance, quoy que ſuiuant Ceſar ie penſe la premiere opinion eſtre la plus veritable] Ces conſeils ont eſté depuis receus par les François, & appellez Parlement, mais tranſporté à l'imitation de l'Angleterre. [C'eſt bien rentré, ſeigneur Boeſme: i'ay honte qu'vn homme faiſant profeſſion de l'hiſtoire, l'oublie ſi lourdement que d'eſtre louche és choſes les plus aiſées à voir: Quelle abſurdité eſt-ce de dire que no⁹ tenons les parlemens des Anglois, cõme ainſi ſoit que Guillaume le Conquerant fut celuy qui de France en porta & le nom, & l'vſage en l'iſle nouuellement par luy conquiſe des Anglois? Ie ſçay bon gré à S. Eſtienne Paſquier d'auoir monſtré icy (comme ailleur) la gentilleſſe de ſon eſprit, en ramaſſant de noſtre hiſtoire & le premier vſage de parlement, & le temps qu'on le tenoit, & les cauſes pour leſquelles il fut inſtitué premierement, & pourtant ie renuoye le lecteur au liure treſdocte de ſes recherches de la France, affin qu'auec les raiſons de ce gentil patron, il n'azarde ce gros eſprit qui ne dit ny ne fait ſinon ainſi qu'vn autre le pouſſe, & qui ſ'eſt trompé en ce qu'il a veu en Ceſar que les Gaulois (ainſi qu'on diſoit, car le Romain ne l'oſe aſſeurer) appreindrent iadis les ſciences des Inſulaires de la grand Bretaigne : & a conclud que és derniers temps la façon de Parlement ou aſſis ou ambulatoire, nous auoit eſté eſlargy de l'inuention Angloiſe, comme ainſi ſoit que noz premiers & plus anciens peres nous en ayent monſtré la forme, & que depuis les François, auãt que l'iſle Angloiſe eut ce nom, ny fut en liberté, vſoyent de ces aſſemblées pour traiter des affaires du Royaume. Et poſé le cas que la diſcipline des Druides fut ſortie des Bretons, encor l'aſſemblée pour les iugemens n'a point iſſue d'eux au moins que nous puiſſiõs recueillir par aucune hiſtoire Angloiſe quoy qu'il y en ayt de bien fabuleuſes. Et ſi les Gaulois paſſoyent en celle iſle pour y apprendre quelque cas, aſſeurez vous que c'eſtoit pour y puiſer les ſciences obſcures, veu que là, comme au reſte des pays Septentrionaux l'art de Zoroaſt & ſorcelerie y eſtoit pratiqué merueilleuſement. Car quant aux lettres, ſi nous croyons Beroſe, les Saronides les auoyent introduites en Gaule, & les Druides vſées & enſeignées ains qu'il ſoit memoire que l'iſle Albion fut ſeulement recognëue & ainſi Ceſar pour ceſte fois ne ſera creu en choſe de laquelle auſſi il parle ſi froidement qu'il ſ'en raporte à l'opinion, & ouyr dire, ioint que le meſme parlant de l'origine de ces Inſulaires, ne faict conſcience de dire que ceux qui habitoient prés la marine, auoient leur origine des Gaulois Belgiques au Beauuoiſi, qui paſſans en l'iſle pour butiner, ſ'y eſtoient arreſtez & y auoient cultiué les terres. Et Bede homme Anglois ne peut taire que la Gaule ne ſoit celle qui a peuplé la grand Bretaigne, parlant ainſi: Ceſte iſle euſt dés le commancement les ſeuls Bretons pour habitans, deſquels auſſi elle priſt le nom: leſquels (ainſi qu'on tient) paſſans de la terre

Robert Cenalis Eueſque d'Auranch. liu. 1. de la Gaule.

Paradin liure de l'eſtat ancien de Bourgoigne.

Erreur de Boeſme Auban.

Eſtiẽne Paſquier liu. 2. cha. 1 & 2. des recherch.

Ceſar penſoit que les Gaulois tinſſent les lettres des Bretons.

Inſulaires de la grand Bretaigne ſorciers.

Voyez Beroſe en quel temps il met Saron & Druys Roys de Gaule.

Ceſar 5. de la guerre Gallique.

Bede hiſtor eccleſ. liur. 1. chap. 1.

Albion iſle nommé Bretaigne des Bretons de la Gaule.

continente nommée Armorique en la grand Bretaigne, ſe feirent ſeigneurs des parties plus tirans ſur le midy d'icelle. Ainſi les Gaulois plus anciens n'eſt vraiſemblable, qu'allans peupler vne Prouince d'hommes, ne la foiſonnaſſent auſſi des choſes qui ſont dignes de l'homme,& neceſſaires,& à la vie,& à la police:ſoit dit cecy en paſſant.] Les Druides ne ſe meſloyẽt point de la guerre,ny n'eſtoyent cõtraint à cõferer ou payer tribut comme les autres. Quiconque vouloit eſtre receu en leur cõpaignie, & attaindre la perfection de leur ſcience,falloit qu'aprinſt pluſieurs milliers de vers par cœurs, tellement qu'il y en auoit pluſieurs qui demouroyẽt vingt ans auãt que ſçauoir ce qui eſtoit neceſſaire d'entẽdre,d'autãt qu'il n'eſtoit point permis d'eſcrire rien apartenant à ceſte cognoiſſance, qui peut apartenir & toucher à l'exercice de la memoire, & autorité de ceſte diſcipline.Le reſte des Gaulois en ce temps là auoyent les lettres Grecques en vſage. Ces Druides auoyent opinion que les ames eſtoyent immortelles, mais qu'elles paſſoyent d'vn corps en autre:& par ce moyẽ oſtans toute crainte de mort du cœur des Gaulois, ils les rendoyent plus hardys à ſ'expoſer à tout peril & hazard. Ilz diſputoyent pluſieurs choſes ſur le cours des Aſtres, de la grandeur du monde, & eſtendue de la terre, de la nature,& eſtre de chaſcune choſe,& de la puiſſance des Dieux:eſtimans le monde eternel, & que l'eau, & le feu,ſe ſurmontoyent reciproquement, & à diuerſes fois l'vn l'autre. [Ie ne veux omettre ce que Pline dit de ces Druides en ſon hiſtoire naturelle: Les Druides (dit-il) n'ont rien en ſi grand eſtime,ne qu'ils penſent plus ſacre que le Guy qui n'aiſt és arbres,& que l'arbre meſme où il ſ'engendre pourueu que ce fut vn cheſne: & pour ceſte cauſe eſliſoyent ils les foreſtz de cheſnes, ne faiſans aucun ſacrifice ſans auoir des rameaux & fueillages de ceſt arbre. De ſorte que pour ceſte ſeule raiſon ſuyuant l'interpretation Grecque, on les appelloit Druides, du mot δρὺς, qui ſignifie cheſne: iaçoit que les Grecz anciens baptiſoyent de ce nom toute eſpece d'arbre:Quoy qu'il en ſoit, ces gens eſtimoyent que tout ce qui naiſſoit en ces arbres,eſtoit enuoyé du Ciel,& que Dieu auoit choiſy ceſt arbre & auec grand ceremonie, & ſuperſtitiõ y trouuans le Guy,ils le recueilloyent:& ſur tout obſeruoyent ils la Lune ſixieſme, qui eſtoit commencement & de moys, & d'année entre eux,& du ſiecle au bout de trente ans, ayant aſſez de force,& n'eſtant plus en ſa moitié. Et appelloyent encor la ſixieſme Lune tout gueriſſant & voulans ſacrifier,ayans premierement dreſſẽ vn beau,& grand appareil de viandes ſous des arbres,ils empoignoyent deux Thoreaux blancz, ne faiſans que aboutir les cornes.

Druides imitateurs de Pythagore,ou luy d'eux.

Diſputes eſquelles les Druides ſ'exerçoyent.

Pline dernier ch. du 16.liu.

Guy eſt vne ſorte dexcrement des vieux arbres ayãt la fueille comme vn oliuier.

Superſtition des Druides à cueillir le Guy.

Le Preſtre affublé d'vn abillement blanc, ains que ſacrifier montoit ſur l'arbre porte-Guy, & coupoit ce rameau tant cherché auec vne faucille d'or,lequel on receuoit en vn Hoquetõ de blanche couleur:Ce fait la victime eſtoit occiſe,& immolée,priãs Dieu de proſperer ce preſent à ceux à qui il auoit d'en faire largeſſe. Veu qu'ils penſoyent que par ceſte façon leurs troupeaux fuſſent renduz fertilles, & que le Guy eſtoit le ſouuerain remede contre toute ſorte de venim, & poiſons, ſi grande ſouuentesfois eſt la ſuperſtition des hommes en choſes friuoles, & de nulle conſequen-

ce. Ie laisse à part les œufz des serpens ensorcellez par ces Druides, valans contre le fer à la guerre, & aydans à auoir victoire de son ennemy : veu que le mesme Pline dit qu'vn Cheualier Romain fut tué par Claude Neron à Rome, d'autãt qu'õ luy trouua vn de ces œufs charmez on son sein. *Oeufs charmez pour auoir victoire.*

Ces Druides à cause qu'on tenoit qu'ilz immoloyẽt des hommes à leurs Dieux furent ruinez (comme dit Pline) par Tibere Cesar succesſeur d'Auguste, suyuant l'ordonnance du Senat : mais Suetone refere ceste ruine souz Claude Neron, & dit que pour ce fait les Gaulois se mutinerent cõtre l'Empire.] L'autre sorte d'hommes (selon Cesar) honorez en Gaule estoyent les Cheualiers, qui furent les plus deuotieux de tous les autres, mais quand ils tomboyent en quelque perilleuse maladie, ou se voyent exposez en quelque danger, secouruz de ministere des Druides, ils immoloyent vn homme pour leur salut, & conualescence. D'autres auoyent des simulachres d'vne monstrueuse grandeur qui estoyent faitz, & entretissuz d'osier en forme de treillis & claies, dans lesquels ils mettoyent plusieurs corps vifs ensemble, qu'ils faisoyent brusler cruellement faisans mourir les larrons, & autres conuaincuz de quelque grand meschanceté, ilz estimoyent ce supplice aux Dieux tres-agreable. Or Mercure estoit celuy que ilz auoyent le plus en reuerence, l'estimans, & preschãs, l'inuẽteur de toutes les sciences le guide des voyes & chemins, & celuy qui aidoit fort les hõmes à gaigner, & proffiter en quelque affaire que ce fust. Allãs en guerre ilz voüoyent à Mars tout ce qu'ils prendroyent en la bataille, & voioit on en plusieurs villes de grans tas & monceaux des despouïlles des ennemys qu'ils auoiẽt vaincuz en guerre. Si quelqu'vn fraudoit, ou cachoit tãt peu soit de la proye, il en estoit puny tres-rigoureusement. Ce peuple eut opiniõ d'estre descẽdu de Dis Saturne, qui estoit cause q̃ ilz cõmençoyẽt les festes dés la nuit precedẽte le iour de la solẽnité, estimãs q̃ à Dis fut la nuit cõsacrée. Les Gaulois ne souffroiẽt point qu'õ amenast leurs enfãs en leur presence, qu'ils ne fussent grãds & prests a porter les armes, estimans chose mal seante que le fils encor enfant, assistat en la presence de son pere. Autant d'argent que le mary receuoit du dot de sa femme, il esgalloit la somme en nom de douaire par l'estimation d'autant de son bien qu'il conferoit & mettoit en commun, & ce qui sortoit de prouffit de ceste communauté, estoit gardé diligẽment pour celuy qui suruiuroit à sa partie luy seruant d'heritage : neantmoins le mary auoit puissance de vie & de mort sur sa femme, tout ainsi que sur ses enfans. Si vne femme estoit attainte d'auoir empoisonné son espoux, les parens du mary la tourmentans cruellement, la faisoient brusler toute viue. Aux obseques des hommes illustres, on auoit coustume de brusler tous les plus precieux meubles du defunt auec son corps, voir les bestes mesmes. Et auant que Cesar euſt assuietty le pays, encor brusloit on & les tenans terre & les esclaues des seigneurs qu'on mettoit en sepulture. Ez citez bien policées, il y auoit plusieurs des principaux qui auoiẽt charge de la police & gouuernemẽt, eslisans dés le cõmencement vn chef annuel, tout ainsi que pour la guerre les generaux estoient esleus par la multitude. [Quãd il dit qu'ils esliſoiẽt vn chef, cela n'oste pas la iurisdictiõ des roiteletz tels qu'estoiẽt ceux des

Druides exterminez & par qui. Pline. li. 30 ch. 1. Suetone en la vie de Claude Neron.

Noblesse Gauloise fort deuotieuse de tout temps.

Celie Rhodig. li. 18. ch. 21. Polybe.

Cruel sacrifice des anciens Gaulois.

Dieux adorez des Gaulois. Hese, & Theucate, à sçauoir Mars & Mercure.

Despouilles dediées à Mars, par les Gaulois.

De ce Diuoy Berose qu'il appelle Samothée.

Droit de communauté en mariage entre les anciens Gaulois.

Puissance des marys sur leurs femmes & enfans.

Ceste loy estoit aussi pratiquée à Rome dés Romule.

Obseques cruelz des Gaulois semblables à ceux des Scythes.

Princes iadis annuels en Gaule.

Senonois, Heduens, Auuergnaz, & Berruyers, mais parle de celuy qui auoit ſouueraineté és choſes du public eſtat des Gaules par l'autorité du peuple, ſous le nom duquel ſe faiſoyent, & les leuées & les aſſemblées.]

Police Gauloiſe.

Si quelqu'vn auoit quelque aduertiſſement des voiſins ſur le fait touchant le public, il le deuoit faire entendre au Magiſtrat, lequel ſelon que bon luy ſembloit, & que le cas le requeroit en celoit vne partie, & du reſte il en falloit faire le raport en la publique aſſemblée des eſtats: d'autant qu'il n'eſtoit permis à aucun de parler des affaires communs, ſinon deuant tout le monde. Et celuy qui venoit le dernier au Conſeil eſtoit occis ſans aucune miſericorde. Ceux qui faiſoyent bruit, ou ſuſcitoyent trouble en l'aſſemblée, vn officier & ſergeant venoit à eux l'eſpée nuë au poing, & leur commandoit les menaçant de faire ſilence, que s'ils ne ceſſoyent, il vſoit de pareil cõmandement iuſqu'à la troiſieme fois: puis continuant l'autre en ſon opiniaſtriſe, l'officier luy coupoit vne ſi belle piece de ſon habit que le reſte luy demouroit inutile. Les Magiſtratz eſtoyent parez d'ornemens d'or, ayant des cheſnes d'or au col, & des bracelets aux bras & és doigts de beaux anneaux & fort riches. Le peuple portoit des ſayons, & caſaques, & par deſſus quelques manteaux ſi cours, qu'à grand peine leur pouuoyent ils couurir la moitié des feſſes. [Et c'eſt pourquoy Strabon dit qu'ils auoyent de fort longs haults de chauſſes, & tient que ces manteaux ſi cours eſtoyent faits à manches, & fenduz par le deuant comme la robe, ou togue Romaine.] La laine de laquelle il faiſoient leur drap eſtoit aſpre & le poil long, de laquelle ils faiſoyent leurs habits veluz, & d'aucũs en auoyent de meſme parure, mais faits & tiſſuz à l'eguille. [Et qu oy que (comme dit Ammian) leurs habits fuſſent de peu d'eſtoffe, ſi eſtoyent ils nets & propres en iceux, & ſur tout les dames, & donne ceſt auantage ſur tous les Gaulois, à ceux de l'Aquitaine.]

Ce qui ſ'enſuit eſt de Strabon. 4.

Strabon attribue ceſte magnificence aux Druides.

Habits des Gauloys. voy Tacite lin. 18.

Ammian li. 15.

De l'armeure des Gaulois. voy Polybe. 2.

Ils nourriſſoyent ſoigneuſement leur cheuelure, grands, & bien proportionnez de corps, blancs de couleur, & les armes proportionnées ſelon la ſtature, vne grand eſpée pendant au coſté droit, vn long bouclier & eſcu, la pique ſuyuant la grandeur de l'homme qui la manioit. Quelquefois ils ſ'aidoyent des arcs, mais ils attaignoyent plus aſſeurément au but auec les dardz deſquels ils ſ'aidoyent allans à la chaſſe: & peu d'entre eux ſe ſoucioyent de fondes ou maſſues de boys allans en bataille.

Quel eſtoit l'habit nõmé Bracces.

[Et leur principal habit eſtoit celuy qu'ils nommoyent Bracces, qui n'eſtoyent pas ſimplement ce qu'on appelle à preſent braies, qui ne couurent que les parties honteuſes: ains vn abillement fait comme la chemiſe leur allant dés les eſpaules, & eſtomach, iuſqu'aux genoux, qui leur couuroit les parties, & membres que nature commãde de tenir ſecretz & cachez. Oyons ſur ce propos Põponie Mele. Les Sarmates (dit-il) portẽt les Bracces par tout le corps, lequel il en couurent tout ſauf la face & la veuë: & Tranquille parlant de la coniuration faite contre Ceſar, dit: Ceſar mena des Gauloys en triomphe, leſquels arriuez à la court laiſſerent leurs bracces, & prindrẽt la robe frãgée de laquelle vſent les Romains: & Tacite dit que les Colonies, & citez Municipales des Romains ſ'offenſoyent de Cecinne d'autãt qu'il portoit vn Hoquetõ bigarré de couleurs,

Pomponie Mele.

Suetone en la vie Ceſar.

& ſ'eſtoit veſtu des Bracces veſtement propre des barbares. Et affin que ie ne ſois trop long, qui voudra voir mieux à ſon aiſe, & armes, & dexterité, & façon de batailler des anciens Gauloys, qu'il lyſe Tite Liue, quoy que mal affectionné à la nation, & Ceſar en ſes Commentaires, & Tacite en l'hiſtoire d'Auguſte : mais ſur tous Polybe ſ'y eſt arreſté le plus curieuſement, iaçoit qu'il parle touſiours au grand auãtage des Romains: Les paſſages deſquelz ie laiſſe de vous amener mot à mot, me ſuffiſant de vous en donner le gouſt, & recercher l'antiquité des noſtres non encore eſpluchée par nous, qui en laiſſons la gloire aux eſtrangers, & l'honneur à ceux qui ſ'entrichiſſent de noz deſpouilles.] Les Gaulois couchoyent ſur belle terre pour toutes delices & banquetans ſ'aſſeoyent ſur du fouaitre : Ilz acouſtroyent auec les laitages grand diuerſité de viandes & mets, vſans de pluſieurs ſortes de chair, meſmement de porceau & frais & ſalé. Ilz nourriſſoyent aux champs grand quantité de pourceaux, excedans tous autres en grandeur, force, & legereté de courſe, de ſorte que ceux qui ſe rencõtroyẽt en ces troupeaux ſans y penſer, n'eſtoyent en moindre danger que ſ'ilz fuſſent tombez en quelque eſcadron de loups affamez : & eſtoit telle l'abondance du beſtail à corne en Gaule, & de la porcherie que & Rome, & la plus part de l'Italie ſ'en fourniſſoyent de lards & nourriture. Ils baſtiſſoyent leurs maiſons de charpẽterie & bardeaux en forme de voultes, & icelles fort grandes, auec des ouuertures & croiſées. Tous en general eſtoyent farouches, mais d'vne naïfue ſimplicité, ayans plus de force & adreſſe que d'aduis, conſeil, ou prudence en guerre, & eſtans plus ſoigneux des combats que de la culture & labeur des champs. Les femmes ſi fertilles q̃ le ſeul païs Belgique ſeul pouuoit iadis enuoyer à la guerre 300000. combatans & d'auãtage : victoire certes à qui la gaignoit fort plaiſante & ioyeuſe, mais effroyable aux vaincus. S'en retournans du combat ilz mettoyent au col de leurs cheuaux les teſtes de leurs ennemys par eux occis en bataille, & les portans en leurs maiſons les pendoyent, ou affichoyent en des pieux & poteaux pour ſeruir de parade & mõſtre aux paſſans. Mais ayans maſſacré quelque illuſtre homme ennemy, ilz mettoyent les teſtes en des vaſes & eſtuys precieux de Cedre, pour les monſtrer à ceux qui les viſitoyent, & n'euſſent quitté ce theſor pour rançon ny ſomme d'or quelconque. La couſtume ancienne & naturelle de ce peuple, eſtoit de porter l'or au col, aux bras, & aux mains, & en recamer & broder leurs abillemẽs. Voulans auoir preſage, ou diuination ſur quelque euenement, ils tourmẽtoyent l'homme deſtiné pour eſtre ſacrifié à grands coups qu'ilz luy donnoyent ſur le doz, & ſelon les mines, & contenance qu'il tenoit fuſt eſtãt impatient à ſouffrir, ou ſe tourmentant pour l'indignité du ſupplice, ilz prenoyent l'occaſion de leur prediction & augure. Ilz auoyẽt encor d'autres façons d'imoler & offrir les hõmes en les maſſacrant: car ilz en tuoyẽt les vns à coups de fleſches, & puis les pendoyent en leurs temples : d'autresfois ilz faiſoyent vne ſtatue & effigie de ſoing lié, & plein de boys cõbuſtible, dans laquelle ils mettoyent grand nombre de beſtes & d'hõmes, & en faiſoyent vne cruelle & eſtrange rotiſſerie de tout enſemble. Les Gaulois iadis, à cauſe de leur aſſi du trauail & peine continuelle, eſtoyent

Tite Liue 7. dez la cité baſtie, & liu. 8. de la 4. dec. Ceſar 2. & 5. de la guerre ciuile. Tacite 3. Vegece li. 3. c. 24. Polybe 2. & 3. Appiã Alexã. liur. 5. des guerres ciuiles.

Gaulois riches en beſtail.

Cecy eſt meſme que ce qu'il a dit cy deuãt de la ſtatue d'Oſier.

Gaulois iadis tous maigres.

peu chargez de chair & fort maigres,& auſquels à grand peine voyoit on iamais le ventre enflé,car ils euitoyent la greſſe de telle ſorte, que les adoleſcens qui auoyent plus de largeur que ne portoit leur ceinture, eſtoyent punis publiquement,comme ſ'eſtants trop donné d'aiſe & de bon temps. Au reſte, la frequentation qu'ilz eurent auec les Romains feit vn grand eſchange de leurs façons de faire, & le temps correcteur de toute choſe a changé le tout en mieux, & adouciſt ce qui eſtoit de rude & cruel en ce peuple tant illuſtre. [Lequel comme dit Strabon eſtoit ſimple,& ſans aucune malignité de mœurs qui luy fut naturelle : eſtants irritez il ſ'aſſembloyent facilement, hommes ouuers & ſans diſſimulation, n'ayans rien pour ſecours en guerre que la force & hardieſſe. Ilz ſe laiſſoyent aiſément perſuader, & eſcoutoyent volontiers ce qui leur pouuoit tourner à prouſit ayans l'eſprit enclin aux bõnes lettres & diſciplines,charitables au poſſible, comme ceux qui ſe douloyent voyant quelque leur prochain offencé, & ſe monſtroyent enclins à luy donner ſecours. Iyſant cecy, ceux des anciens qui ont donné le nom de Barbare à noz peres Gaulois, qu'ilz regardent ſi la naïueté des noſtres n'eſt pas plus louable que les ruſes, fineſſes & tyrannies de ceux, qui ſ'eſtimoyent courtois & ciuils en pillant, rauageant,& ruinant tout le monde. Tant y a que ce furent les Gauloys qui receurent la foy ſouz les diſciples des Apoſtres, & qui l'ont annoncée aux Frãçoys vſurpateurs des Gaules ſur les Romains,deſquelz il eſt deſormais temps que nous tenions propos.]

Vertus des Gaulois mentionnées par Strabon li. 4.

Gaulois receurent la foy, auant que les François enuaſſent ce Gaule.

Des François,de leurs mœurs,& origine,& comme ils ſe feirent ſeigneurs des Gaules. Chapitre 29.

D'AVTANT que l'auteur que nous ſuiuons eſt aſſez maigre parlant des François qui ſe ſont rendus Gaulois, en habitant en Gaule, comme iadis les Galates furent nommez Gallogrecz, ie ſuiuray ſon ſtile le traduiſant pour puis apres m'eſgayer à l'ayſe ſur vn ſuiet tant agreable. Or voicy comme noſtre recueilleur en diſcourt. Les Gaulois (dit-il) ſont à preſent treſaffectionnez à la religion & pieté Catholique, ayans vn Roy ſouuerain duquel ſont grandes les terres & ſeigneuries : & ſollenniſent le mariage ſuyuant la forme, couſtumes,& ceremonies d'Italie.

François ayment le ſçauoir.

Vniuerſité de Paris la premiere de l'vniuers.

Pluſieurs d'entre eux ſ'adonnent à l'eſtude des ſciences & artz liberaux,& ſur tout y fleuriſt la ſainte Theologie : ce qui ſe voit facilement en celle celebre & fameuſe vniuerſité de Paris, laquelle ſurmonte facilement toutes les autres de l'vniuers. Les François ſont en outre treſdeſireux des lettres Romaines,& taſchent d'imiter l'eloquence & douceur des Latins,& ne meſpriſent la cognoiſſance & de la langue & du ſçauoir des Grecs.

Ce ſont armes de la vieille guerre.

La iuſtice & iugemens ſ'exercent par les Magiſtratz, mais c'eſt au Roy à les eſlire & choiſir. Ilz ont de bons hommes d'armes en guerre & de la fanterie legerement armée, ont auſſi des archers qui portent les arcz plus longs que les autres, & leſquelz ne ſont point de corne comme en Scy-

thie, & preſque par tout l'Orient, mais ſont faitz d'If, ou de quelque autre plus dure matiere. Leur armée eſt ſuyuie de grand nombre d'artillerie attellée, & miſe ſur des chariotz : & combatent plus par ordre qu'à eſcadrons, ayans plus de cœur, & hardieſſe que d'art en combatant, iaçoit que ilz ne refuſent le conſeil, ny ne meſpriſent les aduis concernans le fait de la guerre. Les heraultz d'armes ſont entre eux honorez, comme ceux qui & durant la guerre, & durant la paix ſont pres la perſonne du roy preſtz à executer ſon mandement, & qui l'honorent, & reuerent affectueuſemẽt & luy obeïſſent d'vn grand courage. *Heraultz d'armes.*

La religion & ſainte deuotion par la France eſt fort grande és Egliſes & merueilleuſe la maieſté des Prelatz en icelle, l'autorité du clergé, & l'honneur que chacun luy porte : & la grande, & frequente melodie en pſalmodiant, tellement que les accords de Muſique, ſemblent eſtre propres & naturelz à ceſte nation, éz habitz & chauſſeure on y voit vn grãd changement de noſtre temps, & memoire : Car (comme dit Sabellique) moy eſtant petit enfant, il me ſouuient auoir veu tous les courtiſans, s'ilz n'eſtoyent Eccleſiaſtiques, portans des caſaquins à manches tous faitz à pliz & ondes depuis le hault iuſqu'au bas, qui n'alloyent pas iuſqu'au demy feſſier, & enrichis de nerueures vers le colet, & autour des eſpaules: les ſouliers par le deuant eſtans pointus, & ayans vne corne de demy pied de long telz que on les voit és tapiſſeries, leur bonnet long & fait auſſi en pointe. Tout eſt maintenant à rebours, car la pointe du ſoulier eſt large comme le pied d'vn ours, & au talon ſi bas qu'à grãd peine le pied y peut auoir tenuë. L'habillement plus long & large qu'au parauant, deſcendant iuſqu'à demy cuiſſe, les manches longues & fendues d'vn coſté, auec quelque deſchiqueture, & des bandes de ſoye de diuerſe couleur & couſues à trauers par ces taillades : le chapeau large & le plus ſouuent de couleur d'eſcarlate: mais le bonnet plus large & mal ſeant à la teſte, comme ainſi ſoit que au reſte il n'y ayt rien plus propre ny gentil en ſon veſtemẽt que le Françoys. Ceux de noſtre païs (pourſuit Sabellique) ces ans paſſez furẽt deſireux grandement d'imiter ceſte façon Françoiſe, & ſ'y façonnerent ſi bien que par toute l'Italie chacun ſe veſtoit à la mode du Françoys, qui eſtoit vn aſſeuré preſage du mal'heur qui nous aduint bien toſt apres. Les femmes n'y ont guere changé la maniere de ſabiller du paſſé. Or Baptiſte Mantouan deſcrit le païs Gaulois par ſes vers en ceſte ſorte. *François fort religieux.* *François variables en l'abillement.* *Il entend du paſſage de Charles 8. en Italie.* *Baptiſt. Mantouan. liur. 2. de ſon Denys.*

Gaule n'eſt point de terre vne petite part
Ains de grand eſtendue: à l'Eſpaigne a regard
Vers le ſoleil couchant, mais ell' voit l'Italie
Ou le ſoleil ſe leue, à la mer ſe marie
Vers l'Auſtre chaleureux, & vers ſeptentrion
Au profond Ocean, où ſon impreßion
Borée va traçant, & l'hiuer ſa froidure
La Gaule auſſi du Rhin la voiſine demeure.
Terroir bien foiſonné en hommes genereux,

Louange du pays Gaulois.

En ſemences & fruits, en beſtail plantureux
Lequel va repaiſſant par les prées herbues,
Et parmy les hauteurs des roches non tenduës,
Ce pays on ne voit à la peſte ſuiet,
N'y a l'air corrompu, & mortel, & infect
Ainſi qu'il en aduient aux peuples de l'Afrique
Le froid n'y eſt touſiours, ainſi qu'au pole Artique
Ny l'ardeur du ſoleil les offence à meſchef
Ainſi que l'Indien bazané ſent ſon chef
Aggraué de l'ardeur du chault, qui ſes ſemences
Et ſes champs va gaſtant: les nuitales plaiſances
N'y ſont durant ſix moys au ſecret de l'obſcur
Ainſi que deſſous l'ourſe, en ſent bien la rigueur
Et la terre, & la mer deuers l'incogneuë iſle,
Ditte des anciens la treſlointaine Thile:
Elle ne reſſemble encor l'Egipte ou le grand Nil
Le tout change en mareſts: ains tout y eſt fertil,
Le ciel doux & ſerain & la terre plaiſante
En herbes & en fruits en tout temps abondante.

Puis apres aiouſte.

Louanges des hommes de Gaule.

Les Gaulois ſont pourueus d'vn vif entendement
Le corps blanc en couleur, parquoy ſemblablement
De ceſte grand blancheur encor le nom il porte,
Le taint des femmes eſt empourpré de tell' ſorte
Qu'vn vermillon Tyrien, & Paphienne blancheur
Semblent de leur beauté parfaire la couleur
Ce peuple eſt touſiours gay, allegre & ſe delecte
En dances & chanſons, à rire, & faire feſte:
Enclin eſt à l'amour, & aux banquets enclin:
Mais ains que faire cela, au ſeruice diuin
Il ſe preſente & vaincre ce peuple n'eſt propice
A ſouffrir le dur ioug d'vn eſclaue ſeruice
Amy de liberté, l'hypocriſie il fuyt
Et de haine de mort les faintes il pourſuit
En parolle il eſt franc, ainſi qu'en eſt l'vſage
A tout homme bien rond & libre perſonnage
Et ne peut compatir auecques les faſcheux
La chaſſe eſt ſon plaiſir, le vol, & les beaux lieux
Des campaignes, des monts, des lacs & des riuieres
Ou chaſſant ſe deduit en cent & cent manieres:
A la guerre ils ſont nés, & c'eſt tout leur ſouhait,
Et de piquer cheuaux vn chacun d'eux ſe plaiſt:
Le plaiſir des François ſont corſelets & lances
Arbaleſtes, eſpieux: & pour leurs grands plaiſances,
Ils dorment à l'abry du nocturne croiſſant
Et n'ont aucun ſoucy qu'vn ſoleil reſchauffant

Leur

Leur baſane le taint, ny que de la pouſſiere
Ilz ſoyent tous enſalis, ceſte belle maniere
Eſt leur ſoulas aymé, & ayment de ſuer
Sous le faix d'vn harnois & long temps ahaner
Deffendant leur pays leurs parens, leur Prouince:
Et doux eſt le mourir, s'ils finent pour leur Prince
Le Capricorne eſt cil des aſtres des hauts Cieux — *François ſuiets au ſigne du Capricorne.*
Qui influe ce peuple & fort & gracieux
Qui le fait inconſtant & haſtif de courage
Et de nouuelleté l'amy depuis tout aage,
Si monſter on doit quelque foy au pouuoir
Duquel on a voulu les eſtoiles pourueoir.

L'origine du parlement incertaine aux eſtrangers.

Il ne ſera point inconuenient de mettre icy le principal ornement de la France à ſçauoir la court ſouueraine de parlement, de l'origine duquel, & qui en fut l'auteur, il n'y a hõme guere qui en rende raiſon autre que celle que i'ay dite, receuë des Druides, & maintenuë par longs ſiecles iuſqu'à noſtre temps. Car tout ainſi que le conſeil Druidien ſaſſembloit tous les ans à iour certain en lieu nommé au païs Chartrain : auſſi iadis entre les François ces aſſemblées & pourparler ſe faiſoyent au temps & lieu que le Roy ordonnoit en ceſte ſorte. De toutes les Prouinces ſuiettes venoyent là des hommes ſçauants en droit, & pratiquez és loix municipales, & couſtumes de chacun pays, eſleus au parauant pour ce faire, leſquels faiſoyent droit à chacun, & vuidoyent les apeaux des ſentences intergettées par les ordinaires & iuges des moindres ſieges. Mais d'autant que ceſte façon de faire eſtoit incertaine le ſiege de ce parlement ambulatoire fut aſſis & arreſté à Paris, & là ordonnez des iuges perpetuelz qui ordonnaſſent diffinitiuement ſur les differens des parties. Ceux-cy ſont quatre vingtz en nombre, ayants tous gages ordonnez du theſor royal : & ſont diuiſez en quatre chambres, diuiſées & ſeparées l'vne de l'autre, & chacune deſquelles a ſon preſident. La grande eſt celle où il y a quatre chefs & preſidentz & trente conſeillers, qui oyent les cauſes & iugent des differents & matieres verbales les delays & ce qui conſiſte ſur le poinct du droict, les appellations & matieres ſommaires ſur les champs. En la ſeconde, & troiſieſme y a pareil nombre de Conſeillers, à ſçauoir dixhuit en chacune : & ſapellent des Enqueſtes, à cauſe qu'ils vuidẽt les procez apointez en droit & inſtruits deuant les iuges ſubalternes. Les Cõſeillers de toutes ces chãbres ſont partie lays & ſeculiers, & en partie Eccleſiaſtiques, ayant chacune chambre quatre preſidents, leſquels à certains iours prononcent leurs ſentences chacun tenãt le ſiege, & ſapellent arreſtz, c'eſt à dire choſe ferme, ſtable & aſſeurée, & de laquelle il n'eſt point permis d'apeller en ſorte quelconque. Ceux qui ſont condemnez en celle Court, payent l'amende de 60. liures tournois & quelquefois d'auantage, meſme où il ſuppoſe erreur, car alors auant que eſtre receu à rien dire contre les arreſts, il fault conſigner doublement la ſomme ſuſditte.

Parlement iadis ambulatoire.

Parlement arreſté à Paris.

Chambre des enqueſtes.

Amẽdes du Palais.

Requeſtes du Palais pour qui inſtituées.

La quatrieſme chambre eſt de ceux qu'on apelle les requeſtes du Palais,

leſquels ont cognoiſſance ſur ceux qui ſont priuilegez & qui ſont à la ſuite & ſeruice du Roy, faiſans venir leurs parties à Paris afin que loing du Prince on ne les moleſte: en ceſte troupe n'y a que ſix Cõſeillers deſquels on peut apeller au Parlemẽt. En la deciſion des choſes plus importantes, & où giſt quelque grand difficulté. Les Chambres toutes aſſemblées en font le vuidange comme auſſi on les vniſt & conuoque lors qu'il fault traiter des affaires du Roy,& de tout le Royaume: entant que guere rien ne ſe fait que par l'ordonnance & arreſt de ce Senat.

Quand les chambres ſ'aſſemblent.

La Court ſouueraine,a pour aſſeſſeurs & cõpaignons les 12.pairs de Frãce & les maiſtres de requeſtes de la maiſon du Roy, leſquels tiennent au ſiege le premier lieu apres le Preſident de la premiere & ſouueraine Court du Royaume: d'autant que ceux-cy ont eſgalle puiſſance que les Pairs éz droits de regalle,& cauſes deſdirs pairs, leſquelz furent iadis choiſis de la nobleſſe pour aſſiſter au Roy douze en nombre: à ſçauoir trois Ducs Eccleſiaſtiques de Reims, Laon, & Langres: trois Comtes Eueſques, qui ſont Beauuois, Noyon, & Chaalons: ſix ſeculiers & lays, les Ducs de Bourgoigne, Normandie & Aquitaine, les Comtes de Flandres, de Thoulouze & de Champaigne.

Qui ſõt ceux auſquelz eſt loiſible ſ'aſſeoir auec meſſieurs de la court.

Douze pairs de France.

Ces douze (ainſi que dit Robert Gaguin) Charles le grand fut le premier qui les inſtitua, & les menant auec luy en guerre les nomma Pairs, à cauſe qu'ils auoyent auec luy eſgalle puiſſance: & voulut qu'ils ne fuſſent iugez par autre que par la court de Parlement,& qu'ils aſſiſtaſſent au ſacre & couronnement du Roy: & telles furent & ſont encor les mœurs & façons de vie des Gaulo-François, telles leurs fameuſes couſtumes.

Robert gaguin és annales de France.

[Voyez auec quelle naïueté noſtre auteur a eſpluché la France, & combien legerement il ſ'eſt paſſé,& de leurs mœurs,& de leur origine,laquelle il nous fault cercher diligemment, & veritablement, laiſſans les fables, & ſonges de Troye,& les mots cabaliſez, mais apuyans ſimplement noſtre dire ſur l'autorité des anciens, & meſme de ceux qui ont eſté du tẽps meſme que les Françoys ſe vindrent meſler parmy les Gaulois, & ſen feirent les maiſtres, & occuperent leurs terres, non qu'ils aboliſſent les maiſons & races illuſtres, qui dés ce temps là encor germans, ont eſtendu leurs racines heureuſes iuſqu'à noſtre temps: Ce que(ſ'il plaiſt à dieu,) nous diſcourrons quelquesfois, deſchiffrans en noſtre langue la vraye, & parfaite hiſtoire de toute la France. Le nom Françoys donc,tout ainſi que il eſt incogneu par ceux qui entre les anciens ont eſcrit l'hiſtoire, ne fault feſtõner ſ'il y a de la difficulté à trouuer l'origine premiere de ceſte natiõ, le nom de laquelle n'eſt mis, ny marqué par les auteurs que depuis que le ſauueur vint au monde, pour auec l'effuſion de ſon ſang purger & racheter l'humain lignage. Et ayant fait diligente recerche de cecy, ie ne puis me garder de getter en arriere ces fabuleux qui forgent des Troyens, des Francions, & ne ſçay quelles Chimeres en l'air, puiſées des reſueries de quelque cerueau vuide. Car ſ'il eſt ainſi que ce Francion eut eſté, que il ſe fut ainſi pourmené que noz compteurs le paignent: eſt-il poſſible que tant de bons auteurs qui ont parlé de moindres choſes, euſſent oublié ce peuple fugitif de Troye,& ceſte race de Hector ſans en faire quelque me-

Le nom Françoys incogneu aux anciens.

Fable que les Troyẽs ſoyẽt ſource des Françoys.

moire ? Mais il eſt aiſé de tromper ceux qui prennent plaiſir que on leur donne la baye:& pour ne ſembler ſortis,nés,& accreus tout à vn coup,& (comme vn Potiron) en vne nuit, on nous eſt allé fa indre des antiquitez, & baſtir vn Franc eſchapé aux Grecz, pour ſur la fin des ſiecles venir donner loy à la Monarchie Gauloiſe.

Gregoire de Tours ſuyt le cõmun erreur.

Ie ſuis marry que Gregoire de Tours ſe ſoit laiſſé aller en ceſte opinion,& que preſque tous noz Annaliſtes ſuyuent Iean le Maire, illuſtrant auec des menſonges la verité aſſez clere de ſoymeſme de l'hiſtoire des Gaules. Pour parler en ſomme, ie ne peux receuoir, que le Françoys ſoit ſorty de Troye:ſoit qu'il me faſche qu'vn ſi vaillant guerrier refere ſon origine à vn peuple des plus effeminez de l'Aſie, ou que ie ſois marry que d'vne poignée d'hommes on nous peuple toute l'Europe : mais la plus grand raiſon qui me meut eſt ceſte-cy, qu'il n'y à auteur approuué qui en face foy, ou qui me marque le temps de telle migration, ny en quelle ſaiſon,ou comment les Françoys prindrent ce nom de l'heritier de Troye. Et liſant les recerches du ſeigneur Paſquier,me ſuis grandement eſiouy que vn naturel Françoys fut de mon aduis,qui,quoy que ſuiet du Roy de France, ſi ne ſuis-ie pourtant ſorty de ce coſté, ains penſe auec ceux de mon païs auoir ſource des Goths vſurpateurs iadis & de Languedoc, & de Gaſcoigne : toutesfois ſuiſ-ie ſoigneux du loz François, & ayme mieux le recognoiſtre pour Scythe,ou Germain,que pour Troïen, comme auſſi la plus part des Alemans ne font conſcience de confeſſer d'auoir pris origine de Gaules, ainſi que auons diſputé au chapitre precedent. L'origine donc Françoiſe,afin que ie parle auec les anciẽs,ſans courir aux reins de Priam, ny aux ruines de Troye, eſt de la Germanie ainſi recogneuë par les bons auteurs:& ſoit qu'ils ſoyent les Sicambriens qui ſont auſſi Germains,& ſe tenans le long du Danube,ou Cymbriens, depuis Teutons,ſi apert il que touſiours la Germanie les à produits. De cecy oyõs parler Agathie auteur Grec, & qui viuoit du temps premier des François, car voicy ce qu'il en dit en ſa guerre Gothique, & faiſant mention de l'alliance que les Gothz taſchoyent de faire auec les noſtres. Or eſt ceſte nation Françoiſe voiſine d'Italie & ayant les bornes iointes aux limites d'icelle: les anciens toutesfois les dient eſtre Germains, ce qui eſt manifeſte en cecy qu'encor habitent ilz autour du Rhin & tiennent les terres proches de ceſte riuiere poſſedans la pluſpart des Gaules, non comme propre heritage, mais l'ayant occupée par force, & pour la tenir, & ſeigneurier à l'aduenir. Oyez que ceſtuy fait les François ſortis de Germanie ſans alleguer rien des ſottiſes, & fables de la venuë de ce peuple des terres Phrygiennes. Procopie Grec auſſi & grand amy de Belliſaire, qui viuoit du temps de l'Empereur Iuſtinian n'en dit pas moins,& en parle en ceſte ſorte,tenant propos de Vittigeil ne peut (dit-il) retirer vers ſoy ceux qui gardoyent les frontieres cõtre l'effort & courſes des François. Or ces François iadis ſ'apelloyẽt Germains, leſquels comme ils prindrent ce nom, & ſe feirent ſeigneurs des Gaules,ie le deſchifreray bien toſt apres.

Iean le Maire en ſes illuſtr. de Gaule.

Agathie liur. 1. de la guerre Gothique.

Procopie liu. 1. de la guer. Gothiq.

Ces lieux eſtoyent la demeure des Cymbres.

Puis aiouſte,le Rhin ſ'eſcoule & engoulphe dans la mer,où à preſent y a de grands paluz & mareſts, eſquels ſe tenoyẽt les Germains premieremẽt

Procopie liu.3.de la guerre Vandalique.

qui fut vn peuple de peu d'eſtime,& leſquelz maintenant on apelle Frãçoys. Et pour mieux ſpecifier que les Françoys ſe tenoyẽt le long du Rhin il dit en vn autre paſſage: Ce pendant les Wandales qui ſe tenoyent le lõg des palus Mëotides preſſez de famine chãgerent de place, & ſe ruerẽt ſur les Germains,que maintenãt on apelle Françoys, & tous enſemble paſſerent le Rhin,apellans à leur ſocieté les Alans & les Goths, & ſous la conduite de Godigiſque ils prindrent la route d'Eſpaigne. Que voulez vous d'auantage? ceſtuy nomme Germains ceux qui depuis portent le tiltre de François, ſans qu'il die, ny la cauſe de ce nom,ny le tẽps qu'il l'vſurperẽt. Regardez auſſi cõbien ce ſeroit ſ'abuſer en l'hiſtoire de dire qu'ils fuſſent ainſi nommez d'vn Frãcion, veu que(cõme i'ay dit) ce nom a eſté ignoré iuſqu'à ce que l'Empire Romain eſt venu à ſon declin, & cheute & q̃ pas vn de ceux qui ont eſcrit la vie des douze Ceſars n'en fait mentiõ quelcõque,nõ plus que des Goths,Alãs,Bourguignõs, Lõbards & Normãds, qui furẽt preſque de meſme temps & volée. Toutesfois fault-il cercher quelque occaſion de ce nom, veu qu'il n'eſt point impoſé ſans cauſe, & puis nous toucherons le reſte de la matiere propre à ce noſtre ſuiet. Eſtant cler q̃ ce peuple eſt ſorty des Cymbriens,ou Cymeriens, leſquels on peut plus vray-ſemblablement dire Gauloys q̃ Troyens,à cauſe des courſes Gauloiſes cy deſſus alleguées, encor voyons nous que le nom Françoys, quoy q̃ corrõpu, ſe trouue parmy les habitãs de la Pannonie, car Ptolomée en ſa Geographie les poſe au païs ſeptentrional d'icelle entre le Saue, & le Danube,les apellant Φραγγαι, delaiſſez là par les Cymbres lors qu'ils feirent leur courſe auec les Gaulois en Grece, & deſpouillerent le tẽple d'Apollõ en Delphe. Deſquels Brences, ou Frences, pour prononcer ainſi qu'il ſe tourne en noſtre langue, Strabon dit q̃ les Vindeliciẽs,& Noriques ioints aux Brences qui ſe tenoyent aux mõtaignes, de tout temps faiſoyent des courſes en Italie,ſur le païs Heluetiẽ,ſur les Boës, peuples d'ẽtour de Seine,& ſur les Germains. Ces Brẽces ſortis des Cimbres,& Sicãbriẽs Germaniques (car de la Sicãbrie Põthique, nul auteur aprouué n'en fait mentiõ) ont depuis eſté ceux qui ont enuahy la Frãce oriẽtale qu'à preſent on nõme Frãconie. Qu'on voye ſi ce nom a quelq̃ veriſimilitude, on ſ'il ſe fault arreſter à l'opinion de Tritemie qui dit qu'enuiron le temps que le grand Herode regnoit en Iudée,il y eut vn Roy des Sycambriens nõmé Frãcus, de qui les François prindrẽt le nom: & leql au meſme tẽps q̃ noſtre ſeign. vint au mõde courut & rauagea miſerablemẽt les Gaules: Ou ſ'il fault ſ'arreſter à ceux qui dient que le nom François fut impoſé à ce peuple à cauſe de leur liberté & franchiſe lõg temps apres cecy: car depuis le tẽps de ce Francus de Trithemie iuſqu'à ce que les Françoys furent cogneuz ſous ce tiltre il ſeſcoula preſque deux cens ans, & au reſte les hiſtoriens parlans des courſes Alemandes en Gaule ne font mention aucune de ce Francus roy, ny moins des Frãçois, leſquels il apert auoir eſté recogneus ſous ceſte apellatiõ lors q̃ l'Empire cõmença ſentir ſon affoibliſſemẽt & deſcheute. Qui me feroit pluſtoſt croire que ce nom de Franc leur fut impoſé, ou à cauſe de leur hardieſſe & courage audacieux, ou pour le deſir ſingulier qu'ilz auoyent de viure hors la ſuiettion des princes eſtrangers pluſtoſt q̃

Ptol.liu.2.ch.16. Tabl.5.d'Europe.

Strabon.4.& 7.

Tritemie abbé en ſa Chronique. Francus ſongé des annaliſtes Alemans.

D'où le mot Frãçoys eſt venu.

de croire que Roy aucun Sycambrien eut cause le nom de toute vne nation si magnifique,& guerriere: mais sur cecy i'en laisse libre le iugement à chascun,puis que les auteurs, ne nous en donnent autre plus grande asseurance,mais ce pendant voyons quand fut ce que les Romains ouyrent parler des François & experimenterent la force de leurs courages. Sous les Empereurs Aurelian,Probe,Florian, & Procule,les Frãçois se desborderent,& furent cogneuz portans ce nom depuis tant effroyable à l'Empire:Qu'il soit ainsi Aurelian fut le premier qui eut affaire à eux, lors que ils taschoyent de passer le Rhin pour se ruer sur les Gaules,ce que Vopisque n'oublie point quand il dit:Luy estant Mareschal du camp de la sixieme legion Gallicane à Maience,deffeit les François,vagans, & rauageans toute la Gaule, qu'en ayant tué sept cens, & vendu trois cens au plus offrant & dernier encherisseur, on chantoit de luy ceste grande victoire à Rome.Mais la deffaitte des François ne fut si grande qu'ilz ne se reuoltassent de ses successeurs,Florian,Probe,& Procule, ce que le mesme Vopisque tesmoigne,& sur tout parlant de Procule,il dit ainsi: Car non sans grand loüange & honneur il abatist l'orgueil des Alemans, lesquelz encor en ce temps s'appelloyẽt Germains,& chassa leur Roy,qui combatoit en fuyant,& pillant voleusemẽt les Prouinces.Probe le chassa bien loing, & pensant le Roy Alemant se ioindre aux François pour auoir secours, desquels il se disoit parent,& auoit pris d'eux origine,fut neantmoins trahy d'iceux,& vaincu,& occis par le Prince Romain.Diocletian qui regna quelque temps apres les susdits ne fut sans auoir meslée aux François desia cogneuz & de nom,& d'armes. Veu qu'iceux alliez des Saxons, ayans dressé vne armée nauale vindrent courir iusqu'à Boloigne sur mer saccageans & rauageans toute la coste de Bretaigne, Neustrie & Picardie, lesquels furent defaits par Constance Cesar qui fut pere du grand Constantin. Soubs lequel les François furent vn temps receuant soulde de l'Empereur,& suiuans sa court comme alliez & amys,& desquels il s'aidoit en guerre : car voicy comme Ammian en parle. Les François, dit il, auoient vaillamment combatu pour la querelle de Constantin contre les complices & fauteurs de Licinie. Et en autre lieu il mõstre quelle crainte le nom François donnoit à l'Emp.disant : Cesar arriué à Cologne,ne bougea de là, iusques à tant qu'il entendit que la colere des Roys François se moderant,ilz auoient eu frayeur de son armée,affin que se posant obstacle contre eux , il feit ferme & stable la paix & repos de la republique. En autre lieu il monstre qu'apres la mort de Iulian , les Alemands s'espandirent par les Gaules , & soubs Gratian les Romains auoient alliance auec les François , & ausquels désors on donna quelques terres en Gaule le long du Rhin, les Empereurs ne pouuans plus se preualoir de tant d'estrãgers qui taschoient d'eschantiller les seigneuries & terres de l'Empire. Et toutesfois n'entrerent ils si tost en ce cartier de Gaule qu'à present on nomme France, ains sous Arcadie & Honorie, ils vindrẽt saisir les villes de Trier, Merz,Toul,& Verdun,attendans le moyen que l'occasion leur offrit vne plus gaillarde entrée,veu que de-ja les Bourguignõs les ayans chassez d'alentour du Rhin,s'estoient faicts seigneurs de Besançon,Austun,Langres,

Vopisque en la vie d'Aurelian.

François deffaicts par Aurelia qui regnoit l'an de grace 276.

Vopisque en l'histoire de Procul.

Diocletia regnoit l'an de grace. 290.

Eutrope 9. & 10.

Ammia 15. parlãt de Malarique François alliez de Constantin le grand.

Ammia 16 parlant de Iulian.

Ammian 30. & 31.

Blond. decad. 2. liure 1.

François chassez par les Bourguignons des Gaules.

Chaalons, & Maſcon auec leurs finages. Que ſeruiroit d'eſplucher icy la contrainte des Empereurs de permettre la Prouince Gauloiſe à ceux à qui ilz ne pouuoyent la nier, & moins ſ'oppoſer à la ſaiſie, leur ſuffiſant d'auoir des amys pour ſ'en ayder contre les autres qui vouloient ſ'enrichir des deſpouïlles que les Romains auoient priſes ſur tout le monde? Voyez là le nom François en force, les armes des Merouingiens redoutées, & la Gaule oſtée aux Romains, qui en auoyent depoſſedé les Gaulois pour le raſſaſiement de leur extreme conuoitiſe. I'euſſe (peut eſtre) mis fin à ce diſcours, ſi ie ne me faſchoy que l'Italien d'vn ſourcil orgueilleux, & parolle peu courtoiſe appelle à tour de bras le Frãçois Barbare, comme ainſi ſoit qu'il n'eſt rien moins que celà, ce qu'auſſi ie veux prouuer par l'opiniõ des Grecz qui donnent meſme, ou vn pareil tiltre de Barbarie. Oyons Agathie auec quel reſpect parle du François, duquel voicy les parolles: Ils ſont tous Chreſtiens, & entre toutes les nations les mieux ſentans de la religion: Ils ont des Eueſques, & Preſtres en leurs citez, & ſolenniſent comme nous les feſtes.

Agathie li. 1. de la guer. Gothiq.

Vertus des François racomptées par Agathie.

Et quoy que nommez Barbares, ſi me ſemblent ilz bien complexionnez, & de bonnes mœurs, & gens d'vn naturel fort courtois, & debonnaire, & n'ayans rien qui les face differer de nous, que l'eſtrange façon de leurs habitz, & la rudeſſe, & aſpre ſon de leur langage, & leſquels certainement i'admire, loüe, & eſtime ſur tous autres, tant à cauſe de leur naïfue vertu, & bonté equitable, de laquelle ilz vſent enuers chaſcun, que pour la grande concorde qui les tient vnis, & alliez enſemble. Car iaçoit que par cy deuant, bien ſouuent, & encore à preſent ilz ayent eu diuers Roys regnans en meſme temps, & que leur royaume ayt eſté partagé, ſi eſt-ce qu'on ne ſçait point qu'ils ſe ſoyent guerroyez l'vn l'autre, ou ayent ſouïllé leur terre par le ſang eſpandu de leurs prochains. Ce bon Agathie, voyez quelles loüanges eſcrit des François, & telles que le Romain en ſa plus grande purité ne les merita de ſa vie, veu que iamais ſon Senat ne ſceut ſouffrir deux contendans, non ſeulement deux petits tribuns du peuple, ſans querelle & effuſion de ſang: Ceſt Agathie viuoit du temps que noz roys ne faiſoyent preſque que naiſtre en Gaule, à ſçauoir ſouz l'Empereur Iuſtinian, qui ayant eſté chaſtié par les Françoys fut contraint de faire paix & alliance auec eux, pour deffendre la dignité de ſon Empire.

Agathie viuoit ſous Iuſtinian, enuiron l'an de grace. 540.

François ne pouuoyent ſeruir aux eſtrangers.

Eſt-ce Barbarie qu'eſtre iuſte, courtois, bon Chreſtien, vny en amytié, & ne faiſant tort à perſonne? Eſt-ce eſtre Barbare que d'aymer ſa liberté, & ne vouloir ſeruir à Prince que de ſa nation, ainſi que le François à fait, n'y eſpargnant ny biens, ny vie, iuſqu'à tant qu'il ſ'emancipa de la ſeruitude Romaine au fil trenchant de ſon eſpée? Eſt-ce auoir le naturel farouche, que de ſi bien ordonner vn eſtat, & police, & luy donner fondement ſi ſolide que depuis l'an quatre cens quarante ſept, que Merouée entra en ceſte Gaule, on n'a veu l'Empire François ſi eſtrangement alteré que touſiours la ligne royale n'ayt eſté en force, & que les eſtatz ne ſe ſoyent formaliſez pour la conſeruation de la liberté publique? Et à fin qu'on ne penſe point que l'eſtat François ſoit quelque choſe mal dreſ-

Merouée eſt le premier qui habita au pays à preſent nommé France.

ſe, qu'on voye la maieſté des Roys eſtre grande, honorée, aymée, ſeruie & ſouueraine : Toutesfois la Monarchie n'y eſtend pas ſi deſreiglément ſes appetitz qu'il n'y ayt des mordz pour la brider, & reſtraindre.

L'eſtat François compoſé de Monarchie, Ariſtocratie & Democratie,

Regardez celle Ariſtocratie du grand Conſeil & ſeuerité du parlement ſ'oppoſer à la volonté du Prince, limiter ſes fantaſies, & modifier les loix d'iceluy, qui ſans telle cenſure, n'ont point de vigueur.

Courtoiſie des rois de France.

Regardez la ſubmiſſion du Roy, de ſouffrir que le moindre d'entre le peuple agiſſe contre luy pariuſtice, & ſuyure tout ainſi ſon droit deuant le magiſtrat, comme le plus ſimple Gentilhomme du Royaume. Qu'on aduiſe ſi iadis les impoſitions, ny leuées ſe faiſoyent ſans la volonté d'autres que du ſouuerain, & on cognoiſtra que c'eſtoit à luy d'impoſer, mais les reſtrictions ſe raportoyent aux eſtatz, ſi la neceſſité n'eſtoit ſi vrgente qu'on ne peut faire autrement que ſ'ayder de toute choſe preſentée. Et à dire la verité les Roys de France ont eu la courtoiſie ſi familiere, que là où les autres ſe penſent rendre admirables en ne ſe communiquant point, ceux cy ſont l'eſtonnement de chacun conuerſans touſiours auec le peuple, & ſe monſtrans familiers à tout le monde.

Le Conſeil des Druides n'eſtoit comme la Court, ains les eſtats du païs.

Ie feroy icy vn long diſcours ſur l'inſtitution & des parlemens, & du Conſeil, ſi d'autres n'y auoient mis la main plus heureuſement & doctement que ie ne ſçaurois faire : Et entre autres Paſquier, qui y trauaille auec vne fort louable & diligente ſubtilité : toutesfois ſuis-ie d'aduis que on ne rapporte point la court ſouueraine au Conſeil des Druides, ou aſſemblées des anciens Gaulois, leſquels (qui bien conſiderera Ceſar en ſes Cõmentaires) on verra eſtre eſgalles & de meſme effaict, & que les Dietes Imperiales en Allemaigne, & les eſtats generaux en France. Ie diſcourroy auſſi le droict des Ducz & Comtes iadis portans tiltre de chefs de limites & frontieres, ſi le lecteur ne pouuoit contenter ſon eſprit és liures des hommes verſez en l'antiquité : Et par ainſi ie reprendray le cours & de l'abillement & armeure ancienne du Sicambrien François, ſes mœurs, loix, & couſtumes, deſquelles les aucunes nous ſont demourées en vſage.

Ducs iadis chefs des limites, à preſent ſont les gouuerneurs.

Les Roys anciens de ceſte nation portoient tout ainſi preſque la cheuelure, que les femmes font à preſent : ce que ie peux amener d'Agathie autheur Grec, qui en parle ainſi : Car il n'eſtoit pas loiſible aux Roys & Princes des François de ſe faire tondre, ains dés leur enfance ils nourriſſoient leur perruque, & de telle ſorte qu'elle leur pendoit par derriere : car par le deuant ils la ſeparoient çà & là, affin qu'elle ne leur couuriſt la veue. Et veritablement ils ne portoient point les cheueux ſans peigner, mal ageancez & confuz ſalement, comme les Turcs & Barbares, ny tenus ſans aucun cõpte, & entrelaſſez, ains les acouſtroyent, poliſſoyent, & perfumoyent de diuers genres deſenteurs. Entant que ceſt ornement eſt le propre des Roys, & à eux ſeulz permis, eſtant le reſte de ceſte nation tondue, & non octroyé à perſonne de porter longue la cheuelure.

Agathie de la guer. Gothiq.

Roys de France iadis ſeuls portoiẽt longue perruque.

Mais laiſſons le Grec Agathie pour ouyr ce que le bon Eueſque de Tours Gregoire en dit parlant de Dagobert filz de Clothaire.

Gregoire de Tours en l'hiſt. de Frãce.

François mis en destresse par les Saxons.

Dagobert ayant fait amas d'vn grand ost, & puissante armée, passa le Rhin,& marcha contre les Saxons,& eut iournée auec eux,lesquelz combatans brusquement, Dagobert receut vn coup sur sa salade, qui glissant luy coupa vne partie de ses cheueux, que son page recueillit. Le Prince voyant affoiblir ses gens, & mal-mener par l'ennemy, dit à son escuyer: Prens mes cheueux coupez, & cours diligemment vers Monsieur mon pere, à fin qu'il vienne à nostre secours, auant que l'armée soit toute en route : l'Escuyer passa les Ardennes, & vint iusqu'à la riuiere, où le Roy Clothaire estoit ia arriué à grand suyte de gendarmerie : le messager luy portant la nouuelle des angoisses de son camp,& luy monstrant les cheueux de Dagobert,le pere fut esmeu de colere les voyant, si que soudain quoy qu'il fut nuit, il feit sonner le boute-selle, & passa hastiuement le Rhin auec son armée. Voyez quel soing auoyent ilz des cheueux qu'vne poignée de poil enflammast plus Clothaire,que le peril de son peuple.

Eghinard en l'histoire de France.

Oyons Eghinard secretaire de Charles le grand sur ce propos encore. La race Meroningée,de laquelle les François auoyent de coustume de choisir leurs Roys, iusqu'à ce que Childeric fut deposé, & rendu moyne par le commandement du Pape Estienne,on estime qu'elle dure encor à present. Or iaçoit que les Roys y regnassent, si est-ce qu'ils n'estoyent cogneuz que du seul tiltre royal,le reste du pouuoir, autorité, richesses, & maiesté estant és mains des maires du Palais, qui auoyent la sur-intendence de tous les affaires.Et n'auoit le Roy autre préeminence que de se dire tel,& porter les cheueux longs & espars, & la barbe longue, & s'asseant au throsne representer seulement la personne de celuy qui cõmande,& ce qui s'ensuit, puis aiouste. S'il falloit marcher il montoit en charrette menée & conduitte par des Bœufs,& vn bouuier luy seruãt de charton à la façon du village. Le vulgaire encor, outre qu'il n'eust osé porter lõg cheueux,ne se vestoit point de longues robes, & icelles fourrées comme les Princes, ains se contentoit d'vn manteau de cuir luy couurant les espaules & ayant le poil tondu,& la barbe coupée, sauf de grandes moustaches qui leur pendoyent de tous les deux costez des leures, ainsi que encore à present les Turcz l'ont en vsage. Mais voyons Agathie ce qu'il en dit. Peu d'entre eux(c'est des François qu'il parle) portoyent des morions ou autre abillement de teste allans au combat, ains tous à descouuert,& deuant,& derriere,sauf qu'ils auoyent vn vestement partie fait de lin, partie de cuyr qu'ils ceignoyent par dessus, & puis encor ils se couuroyent les iambes. Mais plus gaillardement les descrit Sidonie Apollinaire disant.

Roys successeurs de Clouis,inutiles.

Vestemens du cõmun François iadis

Agathie lin.2.

Sidonie à Maiorian Auguste.

D'vn estroit vestement,se couurent ces grans corps,
La chausse ne leur va estroitte & affamée
Que iusques au genoil,d'vne ceinture armée,
Et fort simple baudrier,est ceint par le dehors
Leur coste,& leur chair au reste est desnuée.

Leurs armes sont depaintes par Agathie lieu sus allegué disant:L'espée leur

leur pend ſur la cuiſſe gauche,& au coſté vn eſcu,ou bouclier, n'ayãs vſage d'arc,ny de fonde,ny d'aucun engin à ruer,mais portent des haches,& dolouëres à double taillant, & ſelon la couſtume du païs,de petits dardz crochuz, deſquels ilz ſaident fort dextrement aux combatz. Ce qu'encor eſt confermé par le teſmoignage de Procopie en l'hiſtoire des Gothz. Mais du temps de Pepin, & Charles le grand ſon filz les François commencerent à ſ'armer de cuiraces,animes,& Corſelets, de braçalz, greues & ſoleretz, ainſi qu'on en voit à preſent l'vſage:ce que Werimbert Abbé de ſainct Gal teſmoigne en la vie de Charlemaigne, & effigiãt ledit Prince ainſi armé qu'il eſtoit lors, car il le ſuyuoit en toutes ſes entrepriſes. Mais dequoy ſert no⁹amuſer en choſes ſi menues,ſi ce n'eſt pour le plaiſir du lecteur qui encor ſeſiouïſt voyant les traces de l'antiquité reſueillées par la diligence de ceux qui fueillettent les bons liures.

Armes des anciens François.

Procopie liu. 2.

Werymbert liu. des geſtes de Charlemaigne.

Des loix anciennes des François. *Chap.* 30.

NOVS auons dit, en ſuyuant, & Agathie auteur ancien, & la verité de la choſe que le peuple François a eſté fort equitable en loix, & iuſte en iugement, pour dequoy faire foy,ie ne feray difficulté d'alleguer quelques chapitres de celle loy ſalique, tant celebrée par noz annaliſtes. Et peu deſquelz en ont rien allegué pour monſtrer qu'ilz ſçauoyent en quoy elle eſtoit fõdée,cõme auſſi le nom,& cauſe d'iceluy ſemble eſtre mis entre les choſes doubteuſes. D'autant qu'aucuns eſtimẽt qu'il ſoit pris des Salyens habitãs le lõg du fleuue Sale en Franconie, païs Alemant,& qui le premier porta le tiltre des François, à quoy preſque tous les hiſtoriens Germaniques accordent, & ie ne feroy guere grand ſcrupule d'eſtre de leur aduis: n'eſtoit qu'en la preface des loix Saliques i'ay leu ce qui ſenſuit: La nation Frãçoiſe illuſtre, & excellente, créee de Dieu, puiſſante aux armes, ſtable és liens de paix, ſage en conſeil, gaillarde, & noble en ce qui eſt du ſang, & du corps,belle de face,blanche de couleur, & bien proportionnée, [illegible] ſtature audacieuſe,hardie,& farouche,& n'agueres cõuertie à la foy Chreſtienne,& eſloignée de toute hereſie. Ceſte nation(dis-ie)eſtant encore barbare, & ſans cognoiſſance de la verité, neantmoins inſpirée de Dieu cherchant la clef de ſcience,ſuyuant la couſtume de ſes anceſtres,& voulant dreſſer en bonne forme & police ceux qui ſont de leur eſtat a ſi bien fait que les principaux ſeigneurs ont faicte & compoſée la loy Salique, leſquelz pour lors auoyẽt la principauté ſur le peuple. Or furẽt ces quatre les eſleuz & deputez pour ce fait,à ſçauoir Wiſogaſt,Arogaſt, Salogaſt,& Vindogaſt,leſquelz executerẽt leur charge és lieux nõmez Salaghene Bedoghene, & Vndoghene: Cecy me fait penſer que non les Saliens, ny le fleuue Sala ont donné nom à la loy, mais pluſtoſt qu'elle l'a pris ou du nom d'vn des quatre legiſlateurs, ou d'vn des lieux où ſe faiſoit l'aſſemblée. Mais Munſter dit que la loy a pris le nom du mot Sale Gaulois, & q̃ la loy Saliquevaut autant à dire que loy du Palais,& conſiſtoire,d'autãt

D'où vient le mot de Salique.

Liu. de la loy Salique.

Quels eſtoyẽt ceux qui dreſſerent la loy Salique.

Munſter parlant des François en ſa Coſmogr. liu. 3.

que par ce moyen les nouueaux vainqueurs, taſchoyẽt de gaigner le cœur des vaincuz, en faiſant eſchange de langue auec le Gaulois, à cauſe que la leur eſtoit trop rude, & reſſentant ne ſçay quoy de mal-plaiſant, & farouche. Il en dira neantmoins ce qu'il luy plaira, d'autant que les motz de la preface du Liure: portent cecy auoir eſté fait, les François eſtans encor en Alemaigne, & auant qu'ils receuſſent le Chriſtianiſme: car Clouis feit depuis corriger ce qui ſentoit la vieille peau de l'idolatrie, & apres luy Dagobert, les reforma & meit en ordre par la diligence de Chadoïn, Claude, Domang, & Agilapphe hommes illuſtres de ſon aage. Et quoy que ie ſois amoureux du nom ancien Gauloys, comme eſtant le naturel de toute noſtre nation, ſi fault-il plus aymer la verité que ſes propres affections. Ie voy comme ce bon prelat l'Eueſque d'Auranches Cenalis, ſ'efforce de monſtrer que ce furent les Gaulois qui eſtablirent ſous les Roys Merouingiens la loy Salique, mais d'autant qu'il parle ſans auteur, ie ſuis content pour ceſte foys de ne point ſuyure ſon aduis, entant que ie le voy contraire à la preface du liure de la loy, qui fait les premiers Legiſlateurs Françoys, car quant à ceux qui eſtoyent ſouz Clouis, Clothaire, & Dagobert, ie ne me feray guere prier à croire que les Gaulois ne corrigeaſſent les loix, tout ainſi que c'eſtoyent eux à qui les grans affaires eſtoyent mis en main, & qui manioyent & la iuſtice, & l'Egliſe. Reſte à reſpondre aux ignorans l'hiſtoire, & meſmes qui eſtans eſtrangers oſent dire la loy Salique eſtre vne inuention de noz Princes, pour frauder les filles de l'heritage, & q̃ le premier qui pratiqua cecy fut Philippe de Valoys contre l'Angloys, & le Duc de Bourgoigne: Mais il eſt aiſé à deſuider ce fuſeau, veu q̃ on n'auoit affaire d'vne loy, ou les cas pour la mettre en effait ne ſ'eſtoyent encor offers, que iuſqu'à ce qu'vn ventre fut propoſé pour Roy aux François, & que comme durant vn interregne Philippe de Valoys fut chargé du gouuernement du royaume attendant que la Royne vefue de Charles le beau deliuraſt ſa portée, laquelle fut vne fille. Le Bourguignon ne conteſta point ayant cedé ſon droit du temps de Philippe le long, mais l'Anglois ſ'y aheurtant, perdit ſa cauſe par l'arreſt de tous les eſtatz & ſages hommes de ce Royaume, qui ne voulurent ſouffrir abolifſement de choſe tãt autentique que celle loy, laquelle ne peut onc eſtre arrachée du cœur des François quelque changement que les lignes des Roys ayent fait, & encor que de ſang des Roys chaſſez, il y eut des dames qui euſſent peu quereller la couronne ſi elle pouuoit tomber en quenoille. Or vous voys-ie amener les motz de la loy qui ſont telz: Que nulle portiõ de la terre Salique vienne aux femelles, ains ſoit aquiſe pour les hoirs maſles, c'eſt à ſçauoir que les fils ſuccedent au pere: Mais ſi entre les neueux, & arriere neueux long temps apres ſuruenoit diſcorde touchant les Aleudz que la choſe ſoit partie non par la ſuite du ſang, ains aux chefs des familles. Vous qui pratiquez les ſtiles des loix imperiales voyez ſi le legiſlateur ſ'eſloigne de vos termes, ce qu'encore vous iugerez mieux en lyſant le Latin dudit liure, iaçoit que pluſieurs motz y ſoyent mis, qui ne ſentent rien moins que la maniere de parler Latine: & dequoy ie ne veux faillir, pour le contentement du Lecteur, en mettre en auant

Munſter confeſſe, les loix faites ſous Pharamon lequel ne fut iamais en ceſte france. liu. 2. parlant de la Gaule.

Cenalis liu. 1. des choſes de Gaule tient que la loy Salique fut faite par les Gaulois.

En quel temps fut diſputé ſur la loy Salique. Polydore virg. li. 19. de l'hiſtoi. Angloiſe ſe monſtre fort peu ſçachant en ceſt endroit.

De cecy voy Paul le Emile liu. 8.

Ceſte loy eſt au 62. tilt. par. gr. 6. de la loy Salique.

quelques chefs & articles,qui ſeruent de memoire de l'ãtiquité, tout ainſi que feroyent les loix de Charlemaigne, ſi on faiſoit ce bien aux ſtudieux de leur cõmuniquer pour en dõner quelque ſentiment à la poſterité,veu qu'vn theſor caché ne proffite ny à celuy qui le deſire, ny a celuy qui en eſt poſſeſſeur;& pource venons vn peu à eſplucher par ordre les tiltres de noſtre loy Salique.Le beau premier tiltre dõne dequoy penſer au lecteur parlant de Mannir & Malles: mais le ſens en eſt tel.Quiconque ſera adiourné ſuyuant l'ordonnance de la loy des ſeigneurs, & refuſera de venir ſi grand deſtourbier ne l'empeſche,ſoit condemné à quinze ſolz d'amende. Or voyons ſi noſtre maniere de faire preſente ſ'eſloigne de l'ancienne, car il eſt dit, que celuy qui aiourne l'autre faut que ſe tranſporte à ſon domicile auec teſmoings, & en leur preſence luy donne iour,ou luy abſent, on aduertiſſe ſa femme, ou quelqu'vn de ſa famille: vous praticiens lyſez voz ſtiles,& cognoiſtrez que voz recordz & ſergeans, ſont de ceſte inſtitution ancienne des François.Ie laiſſeray les 2.3.4.5.6.7.8.& 9. tiltres, qui conſiſtent ſur les amendes des larrons de toute eſpece de beſtes, & oiſeaux domeſtiques,ſur les mouches à miel & arbres fruitiers,à fin qu'on voye ſi les anciens eſtoyent point ſoigneux du meſnage. Ne m'amuſeray auſſi aux ſeruitudes à cauſe que la France eſt diſpencée de cecy, mais depuis quand,il fault que ie confeſſe ne le ſçauoir dire. Car de mettre en ieu que de tout temps tous ceux qui ſont en France pour y habiter ſont de franche condition ie tiendray du contraire, ſçachant qu'en la premiere volée des Roys de la race Germanique les ſeruitudes eſtoyent receuës, ainſi qu'on peut recueillir de Gregoire de Tours en ſon hiſtoire, & de la loy Salique,en pluſieurs & diuers tiltres d'icelle.Et me ſouuient auoir leu à Orleans en vne pierre enchaſſée au portail de l'Egliſe ſaincte Croix, du coſté qui va aux Cordeliers, l'affranchiſſement d'vn certain eſclaue que ladite Egliſe,& Chapitre, & Eueſque auoyent mis en liberté. Ainſi quiconque ſoit l'auteur de ceſte frãchiſe, elle à neantmoins la force telle que non ſeulement n'eſt il permis au François de tenir eſclaues en ce Royaume,que meſme les ſerfz eſtrangers,prenans port en France & crians, Frãce & liberté ſont hors de la puiſſance de celuy qui les poſſedoit, lequel y perd,& argẽt de l'achapt,& le ſeruice de l'eſclaue, ſ'il refuſe de le plus ſeruir:& de cecy on à veu de noſtre temps l'experience à Roüen,à l'endroit d'vn Portugais voulãt recouurer ſon eſclaue: mais la couſtume enuieillie de long tẽps, & qui ne reçoit de diſpenſe feit dechoir le maiſtre de ſa demãde.Ie voudroy que quelqu'vn m'eut fauoriſé en ceſt endroit,me priuãt de l'ignorance mienne ſur la cauſe de cecy,& depuis quel tẽps la pratique en eſt en France & introduite,& receuë. Paſſons outre:la loy des rauiſſemẽs y eſt propoſée auec ſes amẽdes, ſans q̃ pas vn encoure peine de mort (auſſi guere de faitz n'eſtoyent capitaux) ſinõ les domeſtiques de la maiſon du Roy,leſquels falloit que cõpoſaſſent de leur vie ayãs rauy quelque femme noble & de frãche cõditiõ: & qui prenoit vne eſclaue à femme il entroit pareil malheur qu'elle & auec les nopces il perdoit ſa liberté. Et ſi vn hõme ſ'allioit auec ſes plus proches parentes q̃ la loy apelle nopces deteſtables,il eſtoit ſeparé & les enfans ſi aucũs en y auoit eſtoiẽt chaſſez de

Mannir ſignifiant apeller en iugemẽt.

Malles ſont les liures de la loy, redigez en trois volumes.

Aiournement anciens.

Iadis en France y auoit des eſclaues.

Loy receuë en Frãce par couſtume de ny auoir aucun eſclaue.

Eſclaues affranchis mettant pied en la terre Françoiſe.

Loy des raptz. Tilt. 14.

Nul franc condemné à mort au premier tẽps, imitatiõ ancienne des Romains.

l'heritage,& marquez d'infamie perpetuelle. Loy qui reſſentoit veritablement la ſincerité,& honneſteté de ce peuple, lequel encor n'ayant goutté la lumiere de l'Euangile, trouuoit execrable que le frere eſpouſaſt la ſœur, ny couſine germaine, ny ſa tante, mere, ou la femme de ſon frere. Aux boutefeux, outre l'amende pecuniaire, il y eſt parlé de la compoſition de ſa vie, qui importe autant que les graces & remiſſion que le Roy donne à preſent, à ceux qui ont commis quelque crime digne de mort: & m'eſtõne que les empoiſonneurs ne fuſſent pourſuyuis de mort, veu que le païs ou ils vindrent habiter en Gaule eſtoit ſoupçonné de telle droguerie, ſi ce n'eſt que nous diſons que la loy alloit plus doucement en beſoigne, que les executeurs ne l'effectuoyent en leurs ſentences, entant que nous lyſons de ſeueres ſentences,& horribles ſuplices de mort, pratiquez pour peu de choſe par les premiers François qui vindrent en ce Royaume, ſur des hommes illuſtres, & de grand marque. Ilz pourueurent aux meurtres & bleſſeures, aſſaſinatz, & mutilations de membres, ou quelquefois on vient à 600. ſolz d'amende,& la main du chirurgien és eſtropiatz, mais ſi on faiſoit guetter quelqu'vn pour l'occir,& le ſuborneur & le guetteur eſtoyent condãnez à pareille amende. Mais la plus ſeuere loy que i'y trouue, eſt celle des meurtres des eſclaues, ou il eſt dit, que ſi vn ſerf occiſt l'eſclaue d'vn autre que de ſon ſeigneur, il falloit que les deux maiſtres ſe partiſſent le meurtrier, ſoit qu'ilz le feiſſent mourir, ou q̃ le vendãs le pris leur en fut commun. Et fault noter que tout le long du cours des loix du liure Salique, il appelle touſiours les Gaulois, ou Barbares, ou Romains, à cauſe qu'ilz auoyent eſté tributaires de l'Empire,& touſiours vn de ceux cy offencé eſtoit par moitié recompencé, à l'eſgard de celuy qui eſtoit Salique, à la differẽce duquel les autres ſappelloyent Lides, qui ſignifie non frãcs, & tributaires. Ie laiſſe les homicides faitz en allant, ou banquetant enſemble, qui monſtrent aſſez que ce peuple tenoit du Gauloys, lequel (comme i'ay dit cy deuant) auoit couſtume de quereller en mangeant, & le repas finy ſortir aux champs pour vuider leurs differents au hazard de leur vie. Le tiltre cinquantieſme fait preuue de ſon aage, & que durant le regne des Merouinges en France, il à eſté fait, veu que l'eſtendue,& limite pour les beſtes perdues, eſt dés la riuiere de Loire, iuſqu'à la Charbonniere, qui à preſent ſe nomme la Comté de Flandres, bornes pour lors de l'Empire des François. Et ce qui plus m'eſtonne en cecy, c'eſt qu'en nul crime des hommes libres qui n'eſtoyent ny officiers, ny de la maiſon du Roy, il n'eſt faite mention quelconque de compoſer pour le rachapt de ſa vie: là où les magiſtratz ſemons à faire iuſtice,& y defaillans tomboyent au hazard de leur teſte, ſ'ilz n'eſtoyent malades, ou employez en quelque affaire par l'expres commandement du Prince. Les meurtres commis au camp portoyent triple amẽde plus que ceux qui ſe faiſoyẽt hors iceluy,& en ſaiſon, ou l'on n'allaſt point à la guerre. Et en ſomme qui lyra le contenu de la loy Salique, il verra bien les crimes marquez, & les amendes pecuniaires eſtablies, mais il en y a peu de perſõnelles & de ſupplice de mort, nõ plus qu'és autres ordõnances de ces peuples Septentrionnaux, leſquelz, comme ie penſe, pour ſe diſpencer du mot de Barbare, vſoyent de ceſte fainte

Tilt.19.

Gauloisiadis empoiſonneurs. Selon chap.24.

Tiltres 20.& 28. 31.& 32.

Tilt.38.

François appellẽt les autres barbares en leurs loix.

Tilt.45.& 46.

Tilt.50.

Car Touraine eſtoit obeyſſãt aux Romains.

Tilt.53.

Tilt.66.

douceur en la loy és crimes meſmes,qui deuoyent eſtre corrigez auec vne aſpre & ſeuere punition. Mais quoy? Romule eſtablit vn lieu de Franchiſe pour peupler ſa cité, & ceux-cy feirent les loix douces pour maintenir leur eſtat. Que me ſeruiroit-il icy d'eſplucher, pour mieux éclercir les mœurs des Françoys,les loix,& couſtumes de chacun pays, auſquelles ny les arreſts ſouuerains, ny les edicts Royaux ne deroguent rien de leur autorité & priuilege ? veu que ce ſeroit baſtir vn grand œuure en lieu de ſe contenir es limites de brieueté, & enſemble ſembleroit que ie vouluſſe empoigner comme en l'eſtroitte eſtendue de ma main tout ce qui eſt cõtenu en vn gros volume,tel que le grand couſtumier de France, auquel ie renuoye le lecteur, tout ainſi que ie fais aux recerches de Paſquier, ceux qui voudront ſçauoir l'inſtitution premiere des douze Pairs de France, que aucuns ont voulu attribuer à Charles le grand, mais d'autãt que ceux qui ont eſcritte ſon hiſtoire particuliere,ſen paſſent ſans dire mot, & que meſme Turpin quoy que en ſon hiſtoire ſe die compaignon, & aſſeſſeur de ce grand Prince, ſi ne fait-il comme point de mention de ces douze Pairs,deſquels les Romãs ont chanté tant de fables:ioint que Robert Cenalis Eueſque d'Auranches homme treſdocte & grand recercheur d'antiquitez,allegue vn Pierre Gilles,qu'il nomme vray hiſtorien, & interpreteur entier & ſans fard des choſes anciennes,lequel dit que les anciẽs Gaulois auoyent choiſi douze hommes, les principaux des douze premieres citez,auſquelz ils donnerent puiſſance de faire loix ſuiuant le droit & raiſon,qui ſeruiſſent à toutes les Gaules,& auſquels eſtoit loiſible d'interpreter les loix municipales, & couſtumes de chacune ville & Prouince : & que de ceux-cy on auoit depuis pris l'exemple, mais long temps apres, d'eſlire ces douze pairs de la nobleſſe la plus illuſtre: & ce long temps eſt limité par Paſquier au regne de Capet, que l'eſtat Françoys laiſſant l'effuſion de ſang,ſamuſa à la police,& à la religion. Lequel aduis certainemẽt me plaiſt,comme ayant vne fort grande aparence,& ce nouueau ſang venant à la courõne, taſchant par ce meſnagemẽt à donner maieſté au nom Royal, & le rendre Auguſte par les ceremonies non au parauant vſées en leur ſacre. Veu que du temps de Charlemaigne,tous ces Princes nommez pour pairs n'eſtoyent en dignité, & tout eſtoit entaſſé ſous la main ialouſe d'vn prince qui ne vouloit point de compaignon, & que depuis luy il y a eu des Rois en Bourgoigne,& auant luy, & de ſon aage Flãdres n'eſtoit point erigé en Comté,ny Champaigne auſſi pour ſeruir de limite,& où il falluſt vn Prince pour garder le pays des courſes eſtrangeres : car pour ce ſeul effect Charles le grand faiſoit le departement de ſes Prouinces.

Ie laiſſeray auſſi l'inſtitution de l'ordre ſaint Michel ornement de la nobleſſe qui a bien merité du public & laquelle le roy recompence en l'honorant de ſa compaignie & tiltre de parenté, pour l'aſſociation genereuſe des armes pour la deffence de la religion de noz anceſtres, & de l'eſtat de la couronne & de tout le Royaume, dequoy fut inſtituteur Louys onzieſme de ce nom:les articles en eſtans recueilliz par Gilles Corrozet hõme digne de memoire, en ſon liure portant tiltre des antiquitez de France. La vertu Françoiſe eſt encor à voir en la police des villes ſouz la main

Voy Plutarq. en ſon Romule.

Paſquier 2. li.ch. 1. des recerches.

Turpin en l'hiſt. de Charlemaig.

Cenalis liu. 1.

Pierre Gilles en l'hiſt de France.

En quel temps les Pairs furent inſtituez.

N'eſt vray-ſemblable les Pairs auoir eſté ſous Charles le grand.

Ordre S. Michel par qui inſtitué.

Gilles Corrozet liu. des antiq Police des villes de France.

& iuriſdiction des eſcheuinages & conſulats, tellement que qui verra vn hoſtel de ville de Paris, la maiſon cõmune de Tholouſe, ou de Bourdeaux & autres citez, n'aura affaire de deſirer l'eſtat ancien de Rome, en ce qui apartient à tenir le peuple en paix à ſe ſoigner des viures, des edifices, & du repos des cïtoyens. Quand aux armes ceſte nation en a porté vn long temps le pris ſur tous ſes voiſins, tellement que la Caualerie a eſté ſi effroyable, que par tout où elle marchoit il ſembloit qu'elle trainaſt à ſa queuë la victoire : Auſſi que ſçauroit-on ſouhaiter de mieux eſtably que les gens d'ordonnance inſtituez par ce Royaume ? leſquels en vn rien de temps ſont preſts, armez & montez pour le ſeruice du Roy, & de l'eſtat public ſuyuant l'ancienne diſcipline militaire des Romains. La fanterie y eſt bragarde & telle que le Gaſcon, Prouençal, Auuergnaz & Perigourdin mis en vn eſcadron ne deuront rien au Macedonien, ny au Legionaire eſpouuentable de Rome, & ſi ſurpaſſe en adreſſe le farouche Ianiſſaire de Turquie. La religiõ y eſt purement gardée, les ſaintz lieux fort reuerez les miniſtres reſpectez & cheris, l'Egliſe treſriche, par la deuotion de noz anceſtres, les preſcheurs ouys & honorez, le ſaint ſiege recogneu par le Roy & nobleſſe & peuple: quoy que l'hereſie ſoit ſemée eſtrangément de tous coſtez, & le peuple le plus obeïſſant à ſon Roy, & qui l'ayme & honore plus que autre qui ſoit ſur la terre.

Gẽdarmerie touſiours preſte au ſeruice.

Gaillarde Fanterie de France.

L'egliſe honnorée entre les Frãçois.

Complexions du Françoys.

Le Françoys n'eſt ny faint ny diſſimulé de ſon naturel, ſimple en parolle, gay, ioyeux & courtoys, vn peu trop licentieux, eſtant en pays eſtrange auec puiſſance, ce qui luy a oſté l'Empire de l'Italie d'entre les mains, il ayme l'eſtrãger, & cheriſt les hommes de lettre, quoy que iadis la nobleſſe feit vertu de rien ſçauoir, mais à preſent elle voit que les liures, & les armes, ſont plus que compatibles enſemble. Le peuple de ce païs n'eſt ſuiet à ſedition, ou reuolte, & ne prend plaiſir à changement de ſeigneur, ny ne pourroit ouyr en patience le nom d'vn eſtranger pour le receuoir pour ſouuerain, ainſi que ſouuent les Anglois en ont ſenty l'experience. Le pis que ie voy en France ce ſont les Procez & longueur d'iceux, & le grand nombre de ceux qui mangent le peuple, veu qu'il y a plus d'aduocatz, & procureurs en vn ſeul Parlement de France, que on n'en ſçauroit trouuer preſque par toutes les audiences d'Eſpaigne.

Frãçoys n'aymẽt d'eſtre ſeigneuriez que de ceux de leur pays.

Lõgueurs de procez en France.

Le Françoys eſt aſſez magnifique en banquetz, mais plus gentil que exceſſif en viandes, propre en ſon meſnage, & abillement, braue en ſon parler, & ſe vantant aſſez volontiers : là où du coſté de la Guyenne il parlent moins, ſont plus ſobres & eſchars, & plus adonnez à l'exercice farouche des armes. Si ie vouloy m'amuſer à eſplucher par le menu tout ce qui eſt à ſingulariſer en France, ie penſe que le temps me fauldroit en le diſcourant & meſme ſi ie m'arreſtoys ſur des fatras & choſes menues telles que noſtre auteur en recite en ſa Franconie : mais la grauité de l'hiſtoire ne requerant cecy, ie paſſeray auſſi pluſieurs choſes ſouz ſilence que peut eſtre vn autre eut deſchiffré tout au long, me contentant de dire que la maieſté de l'vniuerſité de Paris ſeulement contemplée, vn recteur aſſiſté de ſes bedeaux, l'Eſcole de Theologie contemplée auec vn nombre infiny de docteurs rares en doctrine & de grand ſaincteté de vie : la troupe

Banquetz ſobres en Guyenne.

Maieſté de l'vniuerſité de Paris.

des Medecins discourant les causes de la nature, les legistes disputans du droit, & en somme tout ce corps vny des hommes de sçauoir, cecy (dis-ie) contemplé, ne peut estre que ne donne estonnement au cœur des hõmes & ne face iuger que Rome iamais auec ses triomphes, ne fut si magnifique que Paris auec l'ornement surpassant & Rhodes, & Athenes, quelque Academie que Platon y eut dressée, afin que tous voyent & recognoissent nostre Gaule estre celle, qui tient, nourrist & sustente & les loix & les armes, & departist ceste diuine liqueur de son sçauoir aux terres les plus loingtaines & estranges. Entant que Paris, Tholouze, Poitiers, Orleans, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Grenoble, & Valence, Rheims, & Montpelier peuuent faire largesse de toutes les sciences, qui sont proufitables pour le bien, santé & salut des hommes: Ie ne recercheray plus les particularitez des païs, asseuré qu'il y a bien peu des nostres qui ne sçache que vault le Haro crié en Normandie lequel donne empeschemẽt à toute saisie & nouuelleté, & de passer outre apres le Haro dit, c'est peine capitale: si que Guillaume le bastard Duc de Normandie estant mort, cõme on le voulut mettre en terre, celuy à qui apartenoit la place ne le vouloit souffrir que on ne luy eut payé ses droits & criant le Haro, empescha les obseques du Prince, iusqu'à tant qu'on eust satisfait à la coustume. Et viẽt ce mot de Haro, du duc Raoul le premier qui des Normans receut le Baptesme, ayant conquis le païs Neustrien, & espousé vne fille de France: Mais en Gascoigne il y a encor vn mot, duquel on s'ayde és necessitez qui viennent de nuit, & notamment pres des montaignes à cause des Bandoliers & voleurs, qui est que dés que on entend le bruit de ces acharnez rauageurs celuy qui l'oyt le premier se met à crier (Via fora) aduertissant chacun de sortir en armes, pour resister à la furie meurtriere de ces lartõs: plusieurs autres choses pourroit-on amener sur pareille occurrence, mais il suffira pour le present de cecy, car ie pense auoir assez deduit pour vn coup ce qui est de plus rare, & remarquable en la Gaule, & en la nation des Gauloys, & des Françoys.

Vniuersitez de France.

Cry de Haro en Normandie.

Voy Cenalis. l. 2. Raoul Normand vint en Neustrie sous Charles le simple.

Paule Emil. li. 3.

Le Via Fora de Gascoigne à quoy inuenté.

De la grande, riche, & populeuse cité de Paris, commencement d'icelle, mœurs, & coustumes des Parisiens. Chapitre 31.

IE m'accuseroy grandement de paresse, & peu de curiosité, voire serois digne qu'on me donnast le tiltre d'ingrat, & mescognoissant, si ayant recerché ce qui est de plus estrãge, ie mettois en oubly celle fameuse cité, à laquelle ie doy tout ce que i'ay (quoy q̃ de peu de lustre) de sçauoir, & cognoissance de lettres, veu qu'elle n'est pas d'vn iour, ny de si petite consideration que dés son cõmencement on n'aye cogneu presque touiours qu'en elle reluisoit l'Idée du siege futur & de l'Empire des Gaules, & la maison, & retraite des bonnes sciences estant bannies de la Grece, tant Asiatique que Européenne.

D'où est venu le nom de Lutece.

C'eſt de Paris q̃ ie parle laq̃lle à eſté iadis nõmée Lutece ſoit du mot latin *Lutum*, qui ſignifie fange & boüe, ou du nom de lumiere, ou autre occaſion, mais le peuple voiſin de tout temps a porté le nom de Pariſien, & d'autres luy donnent ceſte apellation de Lutece, comme s'ils vouloyẽt dire Leucotece, à ſçauoir blanchiſſante, ainſi que Iane Laſcaris le ſemble maintenir en ce ſien diſtique latin.

Iane Laſcaris Grec profeſſeur.

Natiuo Leucotetiam candore coruſcam
Dixere ex Etymo, Gallica terra, tuo.

De ce Roy Luce. voy Beroſe. liu 5. des Rois d'Aſſyrie. & regnoit l'ã du monde. 2205. viuant encor Iacob.

Où il ſignifie q̃ les anciens ont apellé la terre Gauloiſe Leucotetie à cauſe de ſa naïue blancheur, & que ceſte cité principalement en a retenu le tiltre. Mais ſi le liure attribué à Beroſe eſt veritable, Lutece, ou Lucetie aura pluſtoſt ſon nom de Luce Roy des Celtes, & duquel les Gauloys furent apellez Lucéens, ce qui me ſemble le plus vray-ſemblable, puis que Ptolomée parlant de la Gaule Celtique dit ainſi, Au leuant & pres la riuiere de Seine ſont les Pariſiens, & leur cité eſt Paris Lucotece. Quant au nom de Paris aucuns ont eſtimé qu'il vienne d'vn Roy ainſi nommé qui regnoit ſur les Celtes, & faident de l'autorité de Manethõ au ſuplement des roys d'Egypte, à quoy ie ne veux contredire, & ne ſuis guere aſſeuré encor de croire ainſi à credit les choſes ſi legerement fondées: auſſi Manethon cõtent de dire que Paris regnoit ſur les Celtes, n'aiouſte rien du baſtiment de la cité, mais les autres qui en ont eſcrit prennent veriſimilitude pour n'auoir ſur quoy en fonder l'occaſion, laquelle neantmoins eſt receuable, veu qu'il fault neceſſairement qu'elle ayt pris ſource & nom de quelcun, & puis que ce Roy, ſorty des anciens Gaulois, & de ce grand Samothé a tenu la Gaule, il n'eſt pas inconuenient que Paris aye pris, & nom & origine de ſa diligence, pluſtoſt que de ſonger ne ſçay quelles folies du Paris Troïen, n'y d'aucun de la race Phrygienne, de laquelle, aſſez inconſiderẽment, chacun taſche de tirer le modelle de ſa race, & les premiers baſtiſſeurs de leurs villes: car ce Paris Celte regnoit du temps du ſecõd Roy de Troye, & plus de deux cens auant que les Troyens paſſaſſent ſous la fureur des armes des Grecs. Ie dis cecy à cauſe que quelques vns, amoureux plus que de raiſon des fables, nous vont mẽtionner ne ſçay quel Paris Sicambrien ſorty de l'eſtoc, & race d'Hector, lequel paſſant en Alemaigne, & delà en Gaule baſtiſt ceſte excellente cité, & luy impoſa le nom de Paris, comme ainſi ſoit qu'auant que les Françoys meiſſent le pied en Gaule plus de huit ſiecles, la cité de Paris eſtoit baſtie, entant qu'ilz y vindrent long temps apres la mort de Ieſuchriſt, & les Romains tenans l'Empire, il appert que Lutece eſtoit en regne. Des Pariſiens, & de leur ville fait mẽtion Strabõ diſant: Prez & le long de la riuiere de Seine ſont les Pariſiẽs, leſquelz ont en ce fleuue vne iſle & la cité de Lucotece; voyez qu'il apelle le peuple Pariſien, mais la ville eſt par luy nommée non Lutece, mais Lucotece, comme auſſi tous les anciens l'apellent Leucotece, ou Lutece des Pariſiens. Leſquelz aucuns ont voulu auoir eſté nõmez des peuples Grecs dits Parraſiens là conduits par Hercule paſſant en Italie, mais la choſe en eſtant ſi doubteuſe, il vaut mieux en dire moins que laiſſer en ſuſpens l'eſprit de celuy qui ſamuſe à lire noz œuures; auſſi Strabon, auteur aprouué & diligent

Ce Paris regnoit en l'an du monde. 2550.

Paris baſty auãt que les Troyens fuſſent ruinez.

Songes de Paris Sicambrien.

Strabon 4.

Parraſiẽs peuple Arcadien. Strabon liu. 8.

& diligent recercheur de la verité vſe de ces mots parlãt de ces Parraſiẽs. Les Arcadiens ſont ceux d'ẽtre les Grecs qui ſurpaſſent les autres en antiquité,à ſçauoir les Azanes & Parraſiens,& autres de meſme genre. Mais à cauſe de la ruine de leur pays, nous n'en tiendrons guere de propos d'auantage: d'autant que pour la trop lõgue cõtinue des guerres les villes qui auoyent eſté fameuſes, & illuſtres és ſiecles paſſez, ſont à preſent du tout demolies,& depuis la ruine deſquelles, les habitans auſſi y ont commẽcé à faillir,& faillants ont laiſſé les champs en friche. Si les Parraſiens euſſent pris la volte de Gaule pour venir habiter Paris, ce diligent hõme,& excellent Geographe ne ſe fut oublié à le dire, nomplus qu'il à laiſſé en arriere la memoire de la deffaite de leurs villes & la diminutiõ, ou pluſtoſt fin de tout ce peuple. Ainſi nous demourons là que Paris,& les Pariſiẽs ont pris le nom de ce Roy Celtique par nous allegué & pris de Manethon, ſans nous amuſer ny aux Troïens, ny aux courſes de Hannibal, lequel, ſans mẽtir, ne vint iamais ſi auant en Gaule que de viſiter l'iſle de Paris: ny ainſi q̃ recite Corrozet au recueil de ſes antiquitez, Hercule ne ſ'y arreſta pour ſ'y deduire, auſſi Corrozet ne parle du ſien, allegant ſeulement l'opinion de Mantuan au liure qu'il a fait de la vie,& geſtes de S. Denys. Quant à Hãnibal, Polybe monſtre que tout auſſi toſt qu'il eut paſſé les mõts Pyrenées prenant ſon chemin en Italie, la plus grand haſte qu'il eut, fuſt d'aller gaigner le Rhoſne,& le paſſage des Alpes afin q̃ les Romains ne le deuãçaſſent. Reſte à vuider vne autre faulte de ceux qui dient que Iule Ceſar fut celuy qui le premier baſtiſt la cité de Paris: & ameinẽt ainſi que ie l'ay leu en Munſter, vn Iean Baptiſte Pic lequel en parle en ceſte maniere: I'ay apris de Boëce Seuerin que celle treſfameuſe cité qu'on apelle Paris fut iadis baſtie par Iule Ceſar, & lequel de ſon nom l'apella Iulie. Ie ne ſçay ſi iamais Boëce eſcriuit vne telle fauceté, ou ſi ce Baptiſte ſe veut targuer d'vn tel bouclier pour deſmentir la meſme verité: Biẽ vous diray que quiconque ſ'ayde de ce propos, il mõſtre n'auoir guere iamais manié les Cõmentaires de Ceſar, lequel declaire aſſez à deſcouuert Paris eſtre & baſty, & peuplé auant que les Romains y meiſſent le pied, ny commandaſſent en Gaule. Et afin qu'on ne die que ie parle auſſi biẽ par cœur que ceux qui nous en comptent de ſi belles, oyons le meſme Ceſar parlant en ceſte maniere. Ayant cõmandé l'aſſemblée des eſtatz de Gaule ſur l'ẽtrée du Printemps, cõme tous les Gaulois ſ'y fuſſent trouuez, ſauf les Senonois, Chartrains & ceux de Treues, ayãt en opiniõ q̃ ce delay fuſt vn cõmencement de reuolte & de guerre, il tranſporta & chãgea le lieu du Conſeil à Lutece ville des Pariſiens leſquels eſtoyẽt voiſins des Senonois,& dés la memoire de leurs maieurs ils auoyẽt eu alliãce enſemble, neãtmoins eſtimoit-on q̃ pour lors ils n'eſtoyẽt point de la ligue,& confederation des rebelles,& coniurateurs. Aduiſez, vous qui auez le iugemẽt bon, cõme il ſeroit poſſible q̃ Ceſar fut le fondateur de Paris, veu q̃ luy-meſme cõfeſſe q̃ dés toute memoire de tẽps les Pariſiẽs eſtoyẽt alliez de ceux de Sens, anciens & immortels ennemys de la cité de Rome,& qu'il cõmanda qu'on chãgeaſt le lieu du Conſeil, & ce a Lutece baſtie, c'eſt à ſçauoir auant qu'il vint en Gaule, ainſi que encor il dit ailleurs plus notamment en ceſte ſorte. Com-

Manethõ au ſuplement des Roys d'Egypte.

Mantuan liu. des geſtes S. Denys. Polybe liu. 3.

Munſter liu. 2. Boece allegué par ſupoſée fauceté.

Ceſar comment. liur. 6.

Ceſar guerre gal. liq liur. 7.

Prouins eſt nommé Agendicum en Ceſar.

Qui contemplera les mots de Ceſar verra que Camulogene eſtoit campé ou à preſent ſõt les Palus vers le temple, & la rue S. Anthoine.

Arcueil dit des Arcs pour l'arqueduc.

Iulia l'Apoſtat fait baſtir le chaſtelet & l'hoſtel de Clugny.

Epiſtre de Iulian aux Antiocheẽs.

Deſcription de Paris.

Iulian met 900. ſtades, qui reuiennent à 45. lieues, prenans chacune lieue à deux mille & demy d'Italie.

Iadis on vſoit de poiſles & non de cheminées à Paris.

me ces choſes ſe deſmelaſſent deuant Ceſar, Labien laiſſant à Prouins celle creuë de gendarmerie, que nouuellement on auoit amené d'Italie, affin qu'elle y ſeruit de garniſon pour la garde du bagage du camp, il ſ'en alla à Lutece ſuiuy & accompaigné de quatre Legions. Lutece eſt vne ville des Pariſiens, aſſiſe en vne iſle de Seine: puis aiouſte, parlant de Camulogene general de l'armée des Gauloys, & monſtrant quelle eſtoit l'aſſiette de ceſte ville. Ceſtui-cy (dit-il) voyant que tout eſtoit aux entours mareſcageux & que ces paluz perpetuels ſe vuidoyent dans la Seine, & donnoyent empeſchement à quicõque voudroit aſſaillir le lieu, il ſ'y arreſta auec deliberation d'empeſcher le paſſage aux noſtres. Puis qu'il dit que Lutece eſtoit vne ville du terroir Pariſien, & qu'elle auoit ſon aſſiette dans vne iſle, ainſi q̃ puis apres il en dit de Melun, ce n'eſt pas à dire qu'il en fut le baſtiſſeur, comme ainſi ſoit qu'il n'y a trait en tous ſes Commentaires qui facent mẽtion qu'il y baſtiſt choſe quelconque. Et ſi on me veut mettre en ieu les Arcades d'Arcueil (qui en porte le nom) ny le baſtimẽt de l'hoſtel de Clugny, qui à parler proprement auec le grand chaſtelet, ſont des plus grãdes antiquitez de ceſte ville, i'ayme mieux en donner l'honneur à Iulian l'Apoſtat qu'au premier Ceſar, veu que ceſtui-cy ne ſ'y arreſta que pour guerroyer: là où l'autre ſ'y tenoit pour ſon aiſe, & comme en ville qui luy eſtoit plus qu'agreable, ainſi que luy-meſme le cõfeſſe, eſcriuãt aux Antiochiens en l'Epiſtre portant le tiltre de Miſopogon, qui ſignifie autant que Haybarbe, & laquelle il leur eſcrit à cauſe qu'on luy reprochoit ne ſçay quelle incontinence, & où il deſcrit aſſez bien le plant de Paris, & mõſtre où eſtce que pour lors elle eſtoit & peuplée, & baſtie: Et pource oyez comme il en parle. I'eſtoy iadis paſſant l'hyuer en ma biẽ-aymée Lutece (c'eſt ainſi que les Pariſiens Gaulois apellent leur cité,) laquelle eſt en vne petite iſle voiſine du fleuue qui l'enuironne de toutes parts: il y a des ponts de boys qui facilitent le paſſage vers la ville de chacun coſté: & la riuiere ne croiſſant ou decroiſſant guere ſouuent, ains eſt toute telle en hyuer qu'elle a de couſtume de ſe monſtrer en eſté, l'eau en eſt treſplaiſante, & treſclere à la regarder, & boiuent les citoyens d'icelle: d'autant que ſe tenans dans vne iſle, il fault qu'ils ſe pouruoyent d'eau en icelle.

L'hyuer n'eſt point trop rigoureux en ces cartiers là à cauſe, comme l'on dit, des chaleurs de l'Ocean, qui n'en eſt eſloigné que d'enuiron quarante cinq lieuës, & peut eſtre que quelque legere haleine du vent marin y viẽt, & ſ'eſpand iuſqu'en celieu, & que auſſi l'eau de la mer ſemble eſtre plus chaude que celles des riuieres d'eau douce: ſoit que ceſte raiſon ſoit veritable, ou que ce ſoit pour autre occaſion que ie ignore, ſi eſt-ce qu'il en eſt ainſi que ie le recite, & que l'hyuer eſt plus gracieux aux Pariſiens que aux autres leurs voiſins. Auſſi naiſſent en leur terroir de bonnes vignes, voire pluſieurs ont fait ſi bien que deſia les figues y ſont cultiuées. Puis monſtre comme pour lors les Gaulois inſulaires en l'iſle Lutetienne, n'vſoyent point de cheminées, ains ſeulement de poiſles à la façon que ſuyuent encor les Alemans, & comme il ſe trouua mal pour auoir vſé de feu de charbon, à cauſe qu'il eſmeut l'humeur du plaſtre des murailles.

Et ainſi on voit qu'il ſe tenoit en l'iſle de Paris, & que pour lors ceſte cité

n'eſtoit guere grand choſe : & c'eſt auſſi pourquoy Ammian Marcellin l'apelle petite ville, & chaſteau pourſuyuant la vie de Iulian l'Empereur logé en ceſte ville, & par lequel fut baſty le logis de Clugny, qui luy ſeruoit de maiſon de plaiſance,& non par Iule Ceſar,comme aucuns pẽſent, trompez en ce que trouuans les memoires és pierres qui mentionnẽt Ceſar,& n'aduiſans point que tous Empereurs ont porté tel nom, & que Iulian ains qu'eſtre fait ny proclamé Empereur, auoit le tiltre Ceſarée, ainſi qu'à preſent on apelle Roy des Romains celuy qui doit ſucceder à l'Empire:mais quand tels aduiſerõt q̃ Iule Ceſar ne ſarreſta guere iamais à Paris,& que Iulian y faiſoit ſa demeure, me confeſſeront par meſme moyen que ce fut l'Apoſtat qui feit & fortifier les iſles Pariſiennes, & dreſſer les ſuſdits baſtimens,comme ainſi ſoit que Corrozet, diligent recercheur des antiquitez de Paris, eſcriue que en la fondation du college de Sorbonne, il ſoit dit que le lieu dudit college eſt dit eſtre aſſis *propè locum thermarum*, pres le lieu & place des Thermes,ou bains de Ceſar,entant que Iulian venoit prendre ſa recreation audit palais,qu'à preſent on nomme l'hoſtel de Clugny,& ameine ledit Corrozet vne preuue euidente des canaux, & arcades trouuées l'an 1544. depuis la porte ſaint Iaques iuſques à Arcueil, qui eſtoit vn Aquedut pour conduire l'eau au Palais de Ceſar. C'eſt la raiſon qui induit Beat Rhenan à croire que le coſté de l'Vniuerſité a eſté pluſtoſt habité & peuplé que la ville, ce que Corrozet ſouſtient auſſi, entant que iadis tout ce qui à preſent eſt plein de baſtiments, fut iadis en boſcage,& ſolitude, & hors la ville: entãt que le Louure meſme eſtoit ſeparé d'icelle, ainſi que on peut recueillir d'vnes patentes du Roy Charles cinquieſme,ſurnommé le Saige,dõnées en faueur de l'Vniuerſité,& pour confirmation des priuileges d'icelle, ſur la fin deſquelles lettres ſont ces mots en latin:en teſmoignage dequoy nous auõs fait appoſer noſtre ſeau aux preſentes,donné au Louure pres de Paris l'an 1366. & de noſtre regne le troiſieſme: & ledit Corrozet preuue encore cecy, parce que on trouue en la vie ſainte Oportune (l'Egliſe de laquelle eſt au cœur de la ville, & où iadis elle habitoit) que elle ſe tenoit dans les boys.

Ammian Marcellin liu. 15.

Et les Emper. & leurs parens proches portoyent le nom de Ceſar.

Iulian ſe tenoit à Paris. Ammian Marcel. liu. 17.

Gilles Corrozet li. des Antiquitez de Paris.

Rhenan liu. 3. des choſes de Germanie.

Ainſi ces deux grandes villes qui ceignent & enuironnent l'ancien enceint de l'iſle Pariſienne, n'eſtoyẽt le temps paſſé que les Fauxbourgs d'icelle,ainſi que lyſez és anciennes eſcritures que l'Egliſe S.Pierre,& S.Paul baſtie par Clouis le grand(à preſent eſt dediée à ſainte Geneuiefue,)eſtoit iadis és faulxbourgs de Paris, ainſi qu'à preſent, eſt l'abbaye S. Germain, tenommée en ſa premiere fondation du nom de Saint Vincent.

Liſez Gregoire de Tours, & Aymon moyne.

Or que Paris ayt eſté long temps le ſiege des Roys, & le lieu deſtiné pour les anciennes aſſemblées de Gaule, vous le pouuez recueillir par ce qu'auons ia dit que Ceſar y aſſembla les eſtatz pour traiter des affaires de toutes les Prouinces Gauloiſes, & que du temps de Clouis elle commẽça à ſe rendre plus glorieuſe, le Roy ſ'y tenãt la plus part du temps, & en laquelle il treſpaſſa, & fut enterré, ainſi que depuis & ſa femme Clotilde, & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs : ioint que Paris ſembla de ſi grande conſequence aux Princes ſortis de ſon eſtoc, que guerroyans ſouuent enſemble ſur les limites de leurs ſeigneuries, & iuriſdictions,comme ils feiſſent

Ceſar cõment. 6.

Paris ſiege ancien des Princes des Gaules.

paix & la iurassent,c'est article fut mis comme le principal en leur capitulation : que nul d'entr'eux entreroit en la ville de Paris sans la volonté de ses freres:& sur ce oyons les parolles du saint Euesque Gregoire de Tours faisant mention des Embassadeurs de Childebert au Roy Gontran lequel leur parle en ceste sorte : Voicy les accords passez entre nous , que celuy qui d'entre nous entrera en la cité de Paris sans la licence,& consentemẽt de son frere perde son lot & part du Royaume , & de ce auons faits tesmoins le saint Martyr Polioct, auec les venerables Euesques & cõfesseurs Hilaire,& Martin comme iuges & vengeurs de celuy qui violera son serment.Plus grand preuue n'en pouuez vous demander qu'en lysant ce que on a laissé par memoire de ce grand Conseil ancien des douze Pairs , & Parlement ambulatoire,lequel pour monstrer Paris estre la Metrapolitaine de tout le Royaume François, ne failloit tous les ans deux fois d'y venir tenir les grans iours , iusqu'à tãt que la Court souueraine y fut estably perpetuelle. Ie laisseray icy tout à propos les fondations des Monasteres, abbayes,Conuents,Eglises canoniales, & parrochiales d'icelle ville,& les bastimens des chasteaux, palais, & maisons royales, d'autant que d'autres se sont employez à pareil deuoir , ne mettray en auant quelz assaults , & trauerses ceste grande cité a souffert iadis sous les Romains , comme elle fut conquise par les François, depuis rauagée par les Normands , puis assaillie des Nauarrois , tourmentée par la sedition populaire , affligée du Bourguignon,prise par surprise des Anglois & d'iceux possedée par l'espace de vingt ans ou d'auantage. Et comme de nostre temps elle a esté vexée par les menées de ceux, qui secouãs le ioug de l'obeissance deuë à l'Eglise,se sont aussi reuoltez de la suiettion deuë au grand , & legitime monarque des Françoys , ie laisse ici-ie ce discours, afin de n'estre trop long, & qu'aussi les histoires, & Annales de ce Royaume en font assez de recit, ioint que l'œil est assez asseuré iuge de ce qui s'est passé de nostre temps:& parainsi nous passerons aux mœurs & façons de vie du peuple de Paris, ainsi qu'en auõs vsé à l'endroit des autres nations , sans toutesfois oublier les vers alleguez par Munster,Corrozet, & Cenalis, d'vn certain Anglois nommé Architrene que i'ay tournez du latin,en ceste sorte.

Gregoire de Tours liur. 7. de l'histoire.

Grand Cõseil assemblé tous les ans à Paris auãt l'institution du Parlement.

Paris par qui iadis affligé.

Architrene à la louange de Paris.

En fin vn autre lieu le siege d'Apollon
Paris est mis auant des Cieux vn puissant don,
Pleine d'hommes sçauants,en metaux abondante
Ou la Grece fleurist,& l'Inde diligente,
Et ou les vers Romains,& l'Attique sçauoir
Des sages de iadis chacun y peut auoir.
Paris qui du monde est la precieuse Rose
Et ou de l'vniuers l'abondance est enclose
De baume,& rarité:qui surmonte en son bien
L'ornement tant prisé du mol Sydonien:
Paris seule en banquets,& festins plantureuse,
Seule en varieté & superbe,& pompeuse.
Qui iouist d'vn terroir fertil,& s'esiouyt

Abondance & richesses de Paris.

Du vin que ſon vignoble abondamment produit:
Paris douce au Ruſtique, aux fermiers pitoyable,
Abondante en moiſſons, ſans ronce dommageable,
Boſcageant le pays de raiſins treſuineux,
Et de proye voyant pleins les lieux boſcageux.
Paris le vray rampart des Roys en leur affaire,
Aux Roys obeyſſante, & humble, & debonnaire:
Iouyſſant d'vn air doux, d'vn plant delicieux,
D'vne bonté nayfue: il n'y a rien de mieux:
A Paris tout eſt beau, & bon, ſauf que fortune
Pour les bons n'y eſt point benigne, & oportune.

Ces motz monſtrent aſſez que ſi iamais les Gaulois Lutetiens ont rien eu de bon, ſaint, courtois, & debonnaire, qu'à preſent les Pariſiens compoſez de tout ce qui eſt en l'Empire François, comme ils ſont vnis & dreſſez de ce diuers ramas de peuple, auſſi ont ils vne grande varieté, non és meurs en ce qui touche la corruption, ains en la meſme perfection de la vie ſoit qu'on y contemple la relligion purement ſuiuie & obſeruée auec telle ſincerité, que depuis que l'Apoſtre des Gaules le glorieux ſainct Areopagite y eut ſemé la doctrine Euangelique, on ne ſçache que iamais la cité de Paris ſe ſoit eſloignée tant ſoit peu de l'obeïſſance de l'Egliſe. Que ſi on regarde auec quel cœur les Pariſiens ont obeï à leurs Roys, ie laiſſeray l'ancienne gloire de ceux qui ſous les Merouinges, Pepins, ou race des Capetz ſe ſont monſtrez les vrais ſeruiteurs de la couronne, pour prier le lecteur de penſer ſans aucun tranſport, ny flaterie, ſi la cité de Paris a rien fait voir de ſa religion, vertu, amour & ſeruice vers ſon Roy, debonnaireté & courtoiſie à l'endroit de l'eſtranger, charité vers ſes citoyens, & cõpaſſion en l'eſgard de ſes voiſins, durant les troubles de ceſte perilleuſe guerre qu'à preſent nous ſentons. Mais pour mõ eſgard ie peux dire, ſans flaterie quelconque, que i'y ay veu & experimenté ce que iamais ie n'euſſe penſé, à ſçauoir vn peuple le plus aiſé à conduire, & gouuerner qui ſoit ſous le Ciel, & lequel eſt ſi bon, humble, & craignant Dieu, qu'il ignore ce qu'il ſçait & ne veut cognoiſtre ce qu'il cognoit, à ſçauoir quelle eſt ſa puiſſance, flechiſſant ſous quiconque le manie, pourueu que ce ſoit par l'autorité de ſon Roy, duquel ce peuple eſt ſi amoureux que ſon bien, ſa vie, le ſalut ſes enfans & parens plus proches ne luy ſont rien au pris de cel le loyale affection qui le conduit à plus ſe ſoigner de ſon Roy, que de choſe de ce monde. Ie ne ſçay ce que d'autres trouuent de Barbare en ce peuple, mais quãd à moy ie le peux confeſſer le plus courtois, affable, bening, & preſt à faire plaiſir que ie veiſõques: ſi l'on veut voir la magnificẽce, la gẽtilleſſe, & liberalité n'en deſplaiſe ny aux Grecz, ou Romains, veu qu'vn ſeul hoſtel de ville de Paris à dreſſé des banquets & feſtins aux Roys, fait des preſens ſi rares, & precieux aux grands Monarques que ie ne ſçache republique qui ne ſe trouuaſt empeſchée à vſer de pareille largeſſe. Cecy n'eſt rien à quiconque regardera la pitoyable charité de chacun en particulier: & ne ſ'eſbahira lon pas de voir les damoiſelles delicates, les bour-

Quels ſont les mœurs des Pariſ.

Grand obeyſſance des Pariſiens.

Liberalité, courtoiſie, & charité des Pariſiens.

Dames de Paris quelles enuers les pauures.

geoiſes nourries ſoëuemẽt aller aux hoſpitaux viſiter les malades, n'auoir aucune horreur,ny deſgouſt de voir,& manier les ſieureux, les blecez, & chargez d'vlceres, y apliquer remedes, & les ſecourir,& nourrir auſſi ſoigneuſemẽt que ſi c'eſtoyent leurs propres parẽs: C'eſt en Paris que iamais le pauure ne meurt de faim, ſi l'on ſ'apperçoit de ſon indigence,où la diſette n'empeſche ceux meſme qui ne ſont les plus riches de ſupporter la neceſſité de leur frere Chreſtien: C'eſt à Paris qu'on voit vne concorde fort grande en la communauté des citoyens qui eſt choſe pour vray miraculeuſe,eu eſgard à la confuſion d'vne ſi grande multitude cõpoſée de tant & ſi diuerſes humeurs d'hõmes:mais quoy?la police,& ſurueillemẽt des Magiſtratz aide encor beaucoup à l'inclination naturelle du Peuple. C'eſt en Paris où le ſang eſt le moins eſpandu qu'en cité du mõde, & par là on voit combien les Pariſiens ſont mutins,& eceruelez,ſuportans auec vne tant Chreſtienne pacience les imperfections les vns des autres. Le Pariſien eſt ſobre,modeſte, & ioyeux,ſe plaiſant en compaignie, aymant les dances,& prenant vn ſingulier plaiſir és ieux,& ſpectacles,mais guidé de vice commun de tous les Gaulois,& qui luy vient de l'aprentiſſage des Grecz,c'eſt qu'il eſt trop friant,& deſireux d'ouyr choſes nouuelles.

Grande concorde entre les citoyens Paris.

Le Pariſiens aymẽt d'ouyr choſes nouuelles.

Et nonobſtant(la Dieu mercy)le vent de nouuelleté n'y à peu tellement eſpandre l'air,& ſouffle de ſa vapeur contagieuſe, que le Caluiniſte y ſoit receu,ſ'il ne fait ſes ieux en cachettes. A Paris tout eſt plein de deuotion, & les maiſons des citoyens reſſemblent eſtre autant de temples, & d'oratoires, & les Egliſes non ſuffiſantes à enclorre vn ſi grand peuple conuoiteux,& affamé de la parolle de Dieu, quoy qu'abondamment elle luy ſoit communiquée par vn infiny nõbres de ſainctz Docteurs,religieux,& autres miniſtres de l'egliſe qui ſont largement nourris en ceſte cité. Iadis en ceſte ville eſtoit adoré Iſis, & la mõſtrueuſe idole de Serapis honorée par les Egyptiens,y eſtoit ſeruy le diable ſouz le nom de Iupiter, Mercure,Hercule,& Diane:à preſẽt Dieu eſt adoré,ſeruy,& honoré en ſes ſaints les glorieux Martyrs qui ont porté le ſainct Euãgile à Paris en eſtãs les tutelaires,& la treſ-chaſte,& bien-heureuſe pucelle ſaincte Geneuiefue,leur ſeruant de Patrone:& en ſomme,ſi on regarde Paris de toutes parts, on ne voit rien ſous le Ciel de plus corrõpu, ne ſi ſainct, & religieux en toute la terre.Ie laiſſe à part auec quelles ceremonies ce peuple pourſuit la ſolẽnité des ſainctz,quelz ſont les eſtatz dreſſez par chacun meſtier, les priuileges & ſtatuz de chaſcũ des ordres,le droit des maiſtriſes,la police des viſiteurs,la ſeuerité gardée en chaſcun eſtat, ſoit qu'on y contemple ceux qui ſuyuent les lettres, ou qui gaignent leur vie au trafic, ou en quelque art mecanique.Ie laiſſe à part tout cecy, eſperant en toucher quelque autrefois plus à mon loiſir, & qu'auſſi maintenant nous ſommes appellez à plus grans choſe.

Quelz Idoles iadis adorez à Paris.

Saintz à preſent Patrons de Paris.

Continuation de la police, & façons de faire des Parisiens. *Chap.* 32.

NOVS auons ailleur dit (ce me ſemble) que iaçoit que le royaume de Frãce ſoit erigé en Monarchie, ſi eſt-ce que les autres ſortes de iuriſdiction, & gouuernemẽt n'en ſont point forcloſes entant que les communautez des villes, & l'aſſuiettiſſement des eſtatz ſont comme la figure de l'eſtat populaire, & l'aſſemblée de Pairs y a touſiours ſeruy de la puiſſance que les Grecs ont nommée Ariſtocratie, & que nous pouuõs dire gouuernement des plus ſages. Et iaçoit que Paris, qui eſt la plus belle, riche, puiſſante, grande, & fameuſe qu'on ſçache guere en toute l'Europe ſi à elle vn Roy qui luy commande, & auquel elle obeït comme dit eſt cy deuant: mais auec ce elle iouïſt d'vne telle liberté que ie penſe ſi elle eſtoit ſeule en ſa puiſſance, elle ne pourroit mieux commander ſur ſes ſuiets: auſſi le tout bien regardé le Roy eſtant l'ame du public, & cõtenu en ce corps vniuerſel il compatiſt auec ce qui luy eſt donné à regir, & communique partie de ſa puiſſance aux membres inferieurs de ce corps qui luy eſt aſſuietty pour en prendre la tuition & deffence. Or du temps que le premier Roy Iſraëlite fut eſleu, quelque puiſſance ſouueraine que ce nom royal luy aportaſt, ſi eſt-ce qu'encore voit on qu'il ſe ſoumet à la volonté generale, lors qu'ayant fait l'ordonnance du ieuſne ſon filz l'ayant tranſgreſſée, & luy voulant executer ſeuerемẽt la rigueur de la loy ſur ſon enfant propre, le peuple ſ'oppoſa à ſa ſentence auſſi les Roys qui ſont naturelz (tel que nous l'auons) n'ayment rien tant que la liberté du peuple qui leur obeït, & prẽnent bien plaiſir que la vertu de leurs ſubietz ſe monſtre en l'adminiſtration meſme de la iuſtice, au maniement de laquelle il ſemble ſe les aſſocier, ainſi que iadis à Rome, les Roys de leur bon gré ſouffroyẽt que le peuple eut voix, & les Empereurs depuis flechiſſoyent ſous la volonté du Senat, du corps duquel auſſi ilz eſtoyent choiſiz, comme de tous temps ils ont eſté eſleuz en France du corps de la nobleſſe. Et pour ce que nous auõs parlé de Rome, & du tẽps qu'elle fut ſous les Roys, & lors que les Conſulz, Tribuns, Dictateurs, & autres communs Magiſtrats y commandoyent, & quand les Empereurs ſy rendirent, & ſouuerains, & redoubtez: il nous fault voir ſi noſtre grande cité de Paris a rien de ſemblable à celle dame de toutes nations, qui iadis ſubiuga la pluſ-part du monde lors habitable. En premier lieu donc Paris a ſe ſouuerain & ſeul Magiſtrat, auquel & elle & tout le reſte de la France obeïſt en toute humilité, comme à celuy qui n'a point le glaiue en main ſans iuſte raiſon: auſſi à vray parler, quelque meſnagement qu'il y ayt eu en Gaule, & auant les Romains, & depuis leurs conqueſtes, les Françoys la tenans, ou eſtans encor eſloignez d'elle, ſi y auoit il touſiours des Princes pour la gouuerner, ce que ie vous ay noté és douze ſeigneurs generaux du Conſeil, auſquelz ont ſuccedé les douze Pairs de France. Apres la maieſté du Roy, on voit celle ſaincte, admirable, & ſeuere aſſemblée de

Comme les affaires du gouuernement partis en France.

Les roys pourquoy cõmuniquent aux autres leur puiſſance.

1. Des Roys. 14.

Le Roy ſouuerain Magiſtrat en France.

Gaule touſiours gouuernée par les Princes.

Puiſſance de la Court de Parlement.

tant de Senateurs, qui ſouz le nom de Parlement ſont les aſſeſſeurs du Roy, iugent diffinitiuement de tous affaires, ont iuriſdiction ſur les Princes & ſeigneurs, voire ſouz la ſentence deſquelz meſme la maieſté royale ſe ſoumet, & humilie, & luy eſlargiſt telle autorité, que la court eſt celle qui donne ame aux loix, & ordonnances des Roys, & limite par ſa modification les bornes de telz editz. Ce n'eſt point icy que les Roys abuſent de leur grandeur & ſouueraineté, ains eſt leur douceur & iuſtice telle que quoy q̃ la court ſ'oppoſe à la volõté du roi, ſi ne trouue il rien de mauuais pour telle oppoſition & ſe plaiſt en celle integrité de ſoymeſme, qui apparoit en l'ame de ceux qui le repreſentent. Ie ne veux m'amuſer à vous eſplucher au long la pompe, magnificence, grandeur, & pouuoir de ce Senat, me ſuffiſant de dire aux eſtrangers qui ont leu l'hiſtoire & Grecque & Romaine, que l'Areopage d'Athenes, & Senat Romain n'ont rien eu de plus, ſoit en doctrine, integrité, iuſtice, equité, & courtoiſie ſur le ſainct Conſeil du premier, & plus ancien Parlement de France: & duquel nous auons parlé cy deſſus, faiſans mention du temps que d'ambulatoire

Loys Hutin eſtablit le Parlement perpetuel à Paris, l'an 1315.

qu'il fut, les Roys l'eſtablirẽt perpetuel en la grãde, & royale cité de Paris.

Chaſtelet de Paris.

Ie ne feray long diſcours de celle politique adminiſtration des Iuges ſubalternes du Chaſtelet de Paris, où ſont à contempler les vrays Cenſeurs iadis inſtituez à Rome, & celle ancienne rigueur du Senat Thebain, & faut confeſſer que n'eſtoit la ſurueillance des Magiſtratz de ceſt ordre, Paris ſeroit pluſtoſt vne boucherie des bons, que le domicile de vertu, veu (comme i'ay dit) la confuſe multitude du peuple, & la malice du tẽps auquel nous ſommes. A Paris vous voyez encor celle façon de iuger de

Conſulat dreſſé à Paris & pourquoy

iadis ſans tãt enlacer les matieres, ny rẽdre les procés immortelz & de laquelle on vſe au Conſulat, qui eſt vne troupe de bourgeois de bonne & ſainte vie, leſquelz vuident en dernier reſſort tous differens qui ſont pour debte, ou marchandiſe de marchant à autre, entant qu'il n'y a aucun qui entende mieux le fondz d'vne matiere, que celuy qui y a eſté nourry toute ſa vie. Ces Conſulz ont eſté créez de noſtre temps pour l'eſgard de la conſeruation de l'eſtat des marchans, qui ſe ruinoyent en procez n'ayans loiſir de tãt prolõger leurs matieres, q̃ de faire enqueſte ſur enqueſte ainſi qu'õ l'acouſtume enſuiuãt les ſolẽnitez de iuſtice, pour bien eſplucher les matieres. L'ordre auec lequel procedent eſt tel, que le premier qui fait adiourner vn autre deuant les Conſulz y vient armé de l'obligation, & là

Comme les matieres ſont debatues deuãt les Cõſulz.

chaſcun propoſe ſon droit de ſa propre bouche, le ſerment donné qu'ont les parties de dire verité, le Conſul ſ'enquiert du debteur ſi celle eſcriture eſt ſienne, & ſi elle eſt veritable: ſ'il la confeſſe ſienne, & ne peut mõſtrer quittance, ny eſcrit teſmoignant aucun payement, il eſt condemné ſur le champ de fournir la ſomme à laquelle il eſt obligé, & ſans que les parties ſoyent deſtruites ny auec deſpens, ny eſpices pour le iugement. Et d'autãt que les matieres criminelles ne ſe debatent point deuant ces iuges, auſſi n'ont ils autre iuriſdictiõ que du ſeul empriſonnemẽt de celuy qui doibt iuſqu'à fin de paye, & lequel auſſi toſt q̃ condẽné ils enuoyent coffrer, ſ'il

Iuſqu'où ſ'eſtend la puiſſance des Conſulz.

ne ſatisfait ſur l'heure: car il ne ſ'y fault preſenter pour y chiquaner & chercher des eſchapatoires, il eſt beſoing d'y parler ouuertement, & d'adiouſter

iouſter l'effait à la parolle, entãt que la promeſſe de ſatisfaire n'empeſche que le debteur n'aille en priſon, ſi de grace le iuge ne luy donne delay auec le conſentement de la partie. Et eſt ce droit ſeulement entre bourgeois, & vn ſingulier priuilege donné par le Roy Charles neufieſme regnãt à preſent, aux bõnes villes de ce royaume pour leur recognoiſtre les agreables ſeruices faits par icelles à ſa maieſté, & abreger le pas à vn tas de faiſeurs de banqueroutes qui ſ[illegible]tiltre marchant gaſtoyent, & aboliſſoyent le vray train de marchãdiſe. A la perfection de la police Parisiẽne, eſt aiouſté l'eſtat & gouuernement de l'hoſtel de ville ſouz le nom des Magiſtratz en iceluy cõpris, telz que ſont le Preuoſt des Marchãs, & quatre Eſcheuins, les 24. Cõſeilliers, le Greffier, Procureur, Receueur, & Clerc, Quarteniers, Dixeniers, & Cinquanteniers, de chaſcun deſquelz il fault dire quelque cas en paſſant, attendant vn plus grand loiſir que i'eſpere en Dieu m'y monſtrer & plus diligẽt, & curieux à en faire les recherches autrement q̃ ne peux faire pour le preſent. Ceux qui ont baptiſé noz Eſcheuins du nom d'Ediles, mot emprunté des anciens Romains, n'ont ny du tout failly, ny auſſi pris ſoigneuſe garde à la choſe telle qu'elle ſe cõporte: d'autant que le droit d'Eſcheuinage a cecy de cõmun auec l'edilité Romaine, que tout ainſi que les Ediles auoyẽt la charge des edifices de la cité, & de voir que par la faulte d'vn logis le voyſinage ne ſentiſt rien de preiudice, & eſtoyent ſur intendans aux baſtimens des theatres, à la repreſentation des ieux publics, & à donner lieu à chaſcun ordre ſelon ſon eſtat, les Eſcheuins de Paris auſſi ſont chargez de ce ſoucy des Edifices, mais quelz? des fortifications de la ville, des lieux publicz, car pour le reſte ilz ont leurs iurez, qui ſeruent à viſiter, & maiſons, & Cloaques, & Aqueduttes, & canaux, portz, paſſages, rues, & chemins pour y remedier ſi aucun vice y eſt ſuruenu. Mais en ce les Eſcheuins ioins au Preuoſt des marchans ſurpaſſent la dignité des Ediles, qu'ilz ont la meſme puiſſance qu'auoit iadis à Rome le Prefect, ou Commis des viures (qui ſ'appelle en latin *Præfectus Annonæ*) veu que c'eſt à eux à pouruoir ſi bien & à la police de la vente, & a l'abõdance pour la cité qu'il ne manque rien pour la nourriture, bien eſt vray, qu'icy & le Chaſtelet, & l'hoſtel de ville ſont cõcurrens en deuoir, & fault qu'y ſurueillent auec pareille diligence. A Rome ce n'eſtoyent les Ediles auſquelz la charge de la garde de la cité eſtoit donnée, là où à Paris ce ſont les Eſcheuins, ou ceux de leur corps qui de nuit, & en temps ſuſpect portent les clefz des portes de la ville, font, & dreſſent le guet, tiennent garniſon, & corps de garde aux portes, & qui plus eſt donnent paſſeport à ceux qui ſortent de leur ville. En cecy ie cõtemple l'hoſtel de ville porter vne marque conſulaire, & telle qu'auoit le Conſul Romain és ſaiſons les plus troublées, lors qu'on leur enchargeoit de ſe prendre garde que la republique ne fut en rien intereſſée. Et pour en parler briefuement l'eſtat du corps de ville de Paris, ne peut eſtre mieux comparé qu'à la dignité des anciens Tribuns du peuple, leſquelz ne craignoyent de ſ'oppoſer au Senat pour le ſupport des petitz, ainſi que pouuez lyre és liures de tous ceux qui ſe ſont employez à eſcrire les geſtes Romains: veu qu'à Paris les citoyẽs biẽ qu'ayent le Preuoſt de Paris cõme

Eſtatz, & office de l'hoſtel de ville de Paris.

Ce qui eſt de commun, ou diuers entre les Eſcheuins, & les Ediles anciens de Rome.

Cõmis des viures à Rome Præfectus Annonæ.

Eſcheuins ſont les Tribuns Conſulaires, & encores Tribũs du peuple.

Preuoſt de Paris chef general de la police.

gouuerneur de la police generale tãt en la ville, que finages & iuriſdictiõ d'icelle,ſi eſt-ce qu'ẽcor l'hoſtel de ville eſt celuy qui doit particulieremét ce deuoir aux ſiẽs,q̃ de ſe ſoigner de leur ſalut, & ſ'oppoſer à ceux qui taſchẽt de ruyner ſa force & proſperité.Si ie dis vray,ou non,ie m'ẽ raporte aux hiſtoires anciẽnes dés le tẽps q̃ Paris fut honoré du droit d'Eſcheuinage,& du Parloüer aux Bourgeois,qu'à preſẽt on nõme le Bureau,& qu'elle iouïſt de ſa iuriſdictiõ cohertion,cognoiſſance de cauſes,rẽtes,reuenuz, droitz,hõneurs,nobleſſes,prerogatiues,frãchiſes,& anciẽs priuileges:mais plus me raporte-ie à ce qu'ẽ ont veu noz yeux,qui ſont teſmoins de la diligence,& deuoir des officiers de ville faiſans teſte aux ſeditieux, lors que ſous pretexte de ne ſçay quelle pretendue reformartion,la puiſſance meſme de la court eſtoit comme bridée par la tyrannie des rebelles, & que Meſſieurs de Parlement ne pouuoyent continuer à punir les delinquans, ce fut lors dis-ie,que ces Tribuns,& patrõs de la cité prindrẽt la deffence & du Roy,du Senat,de leur ville,& par cõſequent de toute la France. Il me ſemble deſia q̃ i'ois ces gaſte-papiers, qui ne ſçachãs rien faire qui ſoit bõ,oſent toutesfois,ie ne dis reprẽdre,mais bien calõnier, ceux qui en eſcriuãt ne courẽt apres quelque proye ſortie des meſmes buiſſons d'vn ſol deſir & glout appetit de ſ'enrichir,ains le font (quelque pauureté qui les aſſaille)de gayeté de cœur,& pour ſeruir au public, departãs largemẽt du leur à ceux meſme qui ſont eſchars, & trop chiches à les recognoiſtre: Il me ſemble(dis-ie)que i'oy ſes brouillõs poëtiſeurs,& chantres des coings des ruës,dire que ie fais icy la court ſans force, & que i'accuſe meſſieurs de Parlemẽt de faulte de cœur durãt les troubles: Aduiſe calõniateur quicõque ſois,aduiſe de pres ce que ie dis, & te ſouuiẽne quel tẽps ie te propoſe,& voyãt q̃ les loix n'ẽt force entre les armes, & q̃ le ſeditieux ne reſpecte aucunemẽt le Magiſtrat, tu me confeſſeras auſſi q̃ la Court de Parlement(quelque ſainte,iuſte,conſtante, & courageuſe, quelle ſoit) fut vn tẽps qu'elle n'oſoit mõſtrer les effaitz de ſa puiſſance: & n'en veux autres teſmoins q̃ Meſſieurs meſmes,leſquelz ie poſe parmy le corps de ville ſ'armãs pour le ſalut cõmun du païs,& adreſſans le reſte des citoyens auec la ſageſſe de leurs conſeilz. Soit dit cecy en paſſant,à cauſe que ie ſçay qu'il y a des chatouïlleux,qui ne cherchẽt q̃ les moyẽs de trouuer que mordre enuieuſemẽt ſur mes eſcrits,mais ie loüe Dieu q̃ ie ſois tel,ſur qui ilz peuuent pluſtoſt vſer d'enuie, q̃ de pitié ou cõmiſeration. Ie ne veux pour le preſent eſplucher tout ce qui eſt à cõſiderer en l'eſtat de ville, ny amener en quel temps, & ſouz quel Roy le Preuoſt des Marchans, & Eſcheuins furẽt inſtituez à Paris,& quels changemens il y a eu en ceſte Police,ſeulement regarderõs que Rome eſt celle qui à apris à noz bons, & ſages citoyens les moyens de partir les cartiers de la ville. Vous auez peu lyre en Halycarnaſſe, & Tite Liue alleguez par moy au chapitre de Rome,cõme Romule diſtribua ſa cité en cartiers en chaſcũ creant des dixeniers, Cinquanteniers,& Centeniers,& de laquelle façon de faire ont vſé les Florẽtins vn long temps, & auant qu'ils ayent eſté ſubmis à vn Duc,& ſouuerain Prince.Mais à Florence pour y eſtre la choſe confuſe,& les ligues eſchauffées,iamais ces cartiers& enſeignes des meſtiers(car ainſi les appelle Macchiauel)ne peurẽt ſe cõpatir enſemble:là où à Paris tout y va de meil

Hardieſſe de l'hoſtel de ville de Paris durãt les troubles.

Paris diſtribué en 16. Cartiers.

Macchiauel en l'hiſtoire de Florence.

leur ordre. Entant que ce n'eſt pas la multitude qu'on aſſemble, ains le Quarteniers deſquels il en a ſeize en Paris, ſont ceux qui donnent le mot & raportent les choſes telles qu'elles ſont au Conſeil, ſans que la multitude puiſſe rien ſentir des deſſeins des chefs de la ville. Or ces Quarteniers ſont cõme Colomnelz, ayants chacun leurs cantons & gouuernemens à gouuerner en ce mõde Pariſié, & ce qu'ilz font auec telle prudence que nous auons veu, durant les troubles, qu'il n'y auoit homme ſuſpçonné d'hereſie & partialité, tant ſe penſaſt il eſtre ſecret, qui ne fut enquiré, cogneu & enregiſtré par la diligence de ces hommes, ſous leſquelz ſont encore les dixainiers, & Cinquanteniers ſelon la diſtribution que ie vous ay faict cy deuant de la ville de Rome. Et ce qui m'a fait mieux cognoiſtre ce meſnage & ſage Police, ç'a eſté ceſte façon & choix d'hommes à eſlire les Capitaines en chaſcũ cartier leſquelz obeïſſent au Cõſeil de ville cõpoſé des eſtatz ſuſditz: Ceux cy ſont cõme Dixeniers, & Cinquanteniers menans & cõduiſans les Bourgeois en armes ſoit à faire le guet de nuit, ou à garder de iour la porte: & neantmoins ont ilz vn Colõnel duquel fault que prennent le mot, & iceluy portant la figure du Quartenier. Mais à fin que rien n'y ſoit vſurpé, c'eſt à l'hoſtel de ville que le mot eſt pris, ce ſont les chefz qui le donnent, & le Colonnel aux Capitaines, & eux à ceux qui font la ronde, & ſe tiennent aux corps de garde, ainſi que nous l'auõs veu pratiquer durãt la miſere de ces guerres ciuilles. Et qui voudra voir encor la ſageſſe de ceſte aſſemblée, qu'il regarde (ſ'il eſt François) & aprenne (ſ'il eſt eſtranger) auec quelle diligence & muëtte recherche, ayant ne ſçay quelle forme du balotement Venitien, on ſ'eſt fait certain en Paris des conſpirateurs, & de ceux qui trahiſſans leurs païs, ne ſe mõſtrent que mal affectionnez à leur Prince. Il m'eſt impoſsible pour ceſt heure de parler des inſtitutiõs des iurez, des Archers, Haquebuſiers, & Arbaleſtiers de la ville, iaçoit que cela monſtre vne bien grande autorité, & que ceſte maiſon commune à eu ſa fondation ſur quelque plan plus grand que la marchandiſe: i'obmetz les aſſemblées de la S. Mathias, en ſouuenance de la liberté du peuple, ainſi que les Romains ont iadis celebré annuellement le iour que les Tarquins furent chaſſez de Rome, & viẽdray à parler du droit cõmun qui fait viure, & le Pariſiens, & celuy qui luy eſt voiſin en paix, alliãce, & cõcorde. Tout ainſi qu'en Frãce y a deux ſortes de droit de ſeigneurie, ou directemẽt ſeigneuriaux, à ſçauoir feodal, & cenſuel, auſsi cõſidere-lon doublement les droitz qui apartiẽnent aux ſeigneurs en fief ou Cẽſiue, & ſur leſquelz les couſtumes des païs ſont fondées: entãt qu'à Paris & ſa Preuoſté au tiltre premier des loix Municipales, eſt propoſé le mot de fief au premier article, diſant que le ſeig. feodal par faulte d'hõme, droitz, & deuoirs non faitz & payez peut mettre en ſa main le fief mouãt de luy, & faire les fiefz ſiens durãt la main miſe. C'eſt ce droit de Vaſſelage q̃ les Latins appellent, ius clientelæ, & duquel nous auons parlé au chapitre des Romains à fin qu'õ voye cõme les Françoys & autres natiõs ſe ſont arreſtez ſur la ſageſſe ancienne eſtabliſſants leurs republiques, ſuyuant la forme qu'ils en auoyent veu vſer, & aux Romains, & aux Gaulois deſquelz ilz empieterent les terres. Mais voyons comme les baſtiſſeurs

Inſtitutiõ des Colonelz & Capitaines à Paris.

Ordre tenu ſur le fait des Capitaines.

Couſtume de Paris. Tilt. 55.

Tilt. 1. 55. 2.

de l'edifice de ces loix estoyent preuoyãs tout euenemẽt. Si aucũ fief (dit le second article) eschet par succession de pere, ou mere, ayeul, ou ayeule, il n'est deu au seigneur feodal, dudit fief par les descendans en ligne directe que la bouche, & les mains auec le serment de feauté: la loy se contente que les premiers possesseurs ayent fait le deuoir, sans astraindre les heritiers en ligne directe à plus grande recognoissance. Par ceey & ce qui s'ensuit en matiere de fiefz, se voyent les libertez & grans priuilegez octroiez à ceux qui de tout temps se sont bien portez au gouuernement de la republique, veu que les fiefz mesmes, & vasselages monstrent la vile conditiõ des vns se soumettãs sous la seigneurie libre des autres, ausquelz selon la loy Françoise ils doiuent main forte, compaignie, secours, & recognoissance, voire est attaint le vassal de felonnie, s'il entreprend contre son seig. de fief, ou s'il vse de parolles moins honnestes en luy parlãt. Aussi n'est-ce pas vne grand seruitude au noble tenant son fief d'vn autre, que d'estre contraint de luy donner vn denombrement de son bien dans 40. iours apres auoir presenté son hommage au seign. feodal? Contemplons aussi combien de tout temps le droit d'aisneesse, à esté respecté de toutes nations, veu que la saincte escriture le monstre au Genese en l'estrif entre Iacob, & Esau, & de Ioseph voulãt faire auantager l'vn de ses enfans plus que l'autre par Israël leur grand pere: & la loy Parisienne porte ces motz. Le filz aisné porte pour son droit d'aisnéesse le principal manoir, auec le iardin selon la closture tenue en fief: & s'il n'y a point de iardin, vn arpent de terre, ou le vol d'vn chapon tenu en fief au ioignant de laditte maison: & puis y est adiousté, que les pere, & mere decedans, s'ils laissent deux enfans seulement, l'aisné aura par precipu vn hostel tenu en fief tel qu'il voudra choisir, auec le tiers des fiefz, & heritages tenuz noblement, là où le second n'aura que l'autre tiers pour son apanage. Si plusieurs enfãs, l'aisné a tousiours hostel precipu, tant du costé maternel, que paternel, & iouïst de la belle moitié de tous les heritages, le reste estant pour le lot & part des autres enfans ensemble. Les Parisiens n'ont du tout pratiqué la loy Salique, entant qu'ilz n'ont point forcloz les filles de l'heritage, neãtmoins la coustume ordõne que ny ayãt que filles qui succedẽt, droit d'aisnéesse ny à lieu quelconque, ains partissent esgalemẽt leur heritage. Aussi n'est permis aux femelles d'heriter en succession ou hoirie en ligne collateralle, auec les masles en pareil degré: aussi en la ligne collateralle n'est respectée aucunemẽt le droit d'aisnéesse. Au reste qu'on voye la sagesse des anciens en ce qu'ils dõnoyent auancemẽt d'aage à ceux qu'ilz estimoient auoir esté souẽuement nourris, & bien instruits, lors qu'ilz voulurent que celuy qui tiẽt fief fut en aage, s'il estoit homme, à 20. ans, & si fille à quinze, quant à la foy, & hommage, & administration de fief. Ie laisse plusieurs autres loix sur les mesmes fiefz, & francaleuz, me contentant que on voye superficielement combien noz ancestres se sont soignez d'oster tout moyen de procez, & querelles entre leurs successeurs. Et ne m'amuseray sur les Censiues, & droitz seigneuriaux sur les subietz pour censiue, ou seigneurie fonciere, tairay encor les loix des mariages, les seruitudes, & autres points à cõsiderer, les vz, & coustumes sur les bestes venduës, les re-

55. 5. & 6.

55. 8. & 9. du droit d'aisnéesse.

Paragr. 16.

55. 10. & 21.

uenuz de la ville,& hoſtel d'icelle ſur le vin,peages,gabelles,piedfourché bleds,bois & autres choſes cõtenues és ordõnances de la ville,pour encor redire en vn mot que qui ne ſçait que vault policer vne ville,ny les moyẽs de bien meſnager vne maiſon,qu'il ne luy fault autre liure Politique, ny Economique que la forme du gouuernement de ceſte ville : pour l'ornement de laquelle on voit encor la ſainteté des Eccleſiaſtiques, la richeſſe, ſacre, & reuerée du ſaint, & admirable temple dedié en l'honneur de la glorieuſe vierge mere de noſtre ſeigneur, & tãt d'autres lieux autãt pleins de deuotion,que ſeruis d'vne infinité d'hommes religieux,ſçauans & debonnaires & dequoy ie me tairay,à cauſe que Corrozet vous en à fait vne aſſez ample deſcription,& que i'eſpere (comme i'ay dit) encore quelque autre fois de mieux à loiſir deſchifrer ceſte matiere.

Paris eſt l'eſcole de police, & d'œconomie.

De l'Vniuerſité de Paris, loix, inſtitution, fondation, & priuileges d'icelle. Chapitre 33.

QVoy que & la France,& les Roys d'icelle,Paris,& ſes citoyens, ayent de tout temps fait paroiſtre le luſtre de leur vertu,ſi eſt-ce que biẽ peu la memoire de la poſterité a eſté eſclairée de telle lumiere, iuſqu'à ce que au maniement des armes ilz ont conioint & marié les lettres, & que auec le gouuernement politique,la doctrine, & grand ſçauoir ont pris alliance. Auſſi Charles le grand & Roy de France, & Empereur d'Occident fut celuy qui le premier dreſſa en Frãce, & à Paris celle fameuſe Vniuerſité, qui eſtãt l'œuure d'vn grand Monarque, a depuis eſté ſi grande & reſpectée, que preſque toute la Chreſtienté dependoit de ſon opinion, & à laquelle tous les hommes de ſçauoir eſtoyẽt redeuables,pour y auoir puiſé dequoy enrichir leurs eſprits. Et iaçoit que Charles le grand ſe ſoit monſtré comme le pere,& introduiſeur de l'Vniuerſité en Paris,& que l'eſcole luy doiue beaucoup,ſi eſt-ce qu'il ne feit q̃ la ſeulement eſbaucher tout ainſi q̃ le charpentier fait d'vne piece de boys qu'il veut mettre en beſoigne pour en tirer quelque beau ouurage,laiſſant à ſes ſucceſſeurs l'honneur d'y donner fin, & accompliſſement tel qu'il y euſt mis,ſi les guerres ne luy euſſent empeſché le cours de ſes deſſeins. Ses enfans encor ſe ſoucians plus de l'ambition que du ſçauoir, n'en feirent guere grand compte,laiſſans ceſt auantage à la race Gauloiſe,& floriſſante des Capetz vrays Gauloys, ſortis de Paris,ſeigneurs ſur les Pariſiens, & chefs de la famille treſ-chreſtienne, qui à preſent gouuerne le ſceptre & couronne des Gauloys, qui ont & les armes, au poing, & les lettres au cerueau pour ſe preualoir de leurs ennemys,& faire parade aux eſtrangers de ce,dequoy iadis Athenes ſe tenoit ſi glorieuſe. Au reſte ne fault penſer que la Gaule auant ceſte fondatiõ fut ſans exercice des lettres, veu que nous auons monſtré cy deuant, comme Saron Roy des Celtes fut le premier qui ouuriſt eſcole entre les Gauloys:& comme les Druides,ainſi que eſcrit Ceſar,enſeignoyent la Philoſophie à ceux de leur nation, & que les

Les lettres ont autãt illuſtré la Frãce, que les armes.

L'vniuerſité de Paris honorée de tous.

Rois deſcendus de Capet ont illuſtré les lettres.

De Saron. voyez cy deſſus ch. 28.

De l'Eſcole de Marſeille. voy Strabon 4.

hiſtoires nous font foy que Marſeille à eſté eſcole ſi fameuſe que les Romains y enuoyoient leurs enfans, auſſi biẽ qu'à Athenes ou Rhodes pour y aprendre les lettres. Mais tãt plus les eſprits ſe ſont ouuerts, & q̃ la pieté & religiõ y ont pris de fondement, auſſi les lettres y ont eſté les mieux receuës: & en quel temps ç'a eſté q̃ le plus ceſte vniuerſité fut autoriſée, il eſt ſaiſon de le conſiderer. Nous n'ayans peu auoir ny recouurer l'originaire de la premiere inſtitutiõ faite de ceſte magnifique dignité du Recteur, & quatre procureurs des natiõs, ſi eſt-ce que aſſez aiſément nous remarquõs

Philippe Auguſte a eſté celuy qui a donné de beaux priuileges à l'Vniuerſité de Paris

que c'eſt de lõg tẽps que l'vniuerſité eſt eſtablie, veu q̃ le roy Philippe Auguſte ſurnõmé dieu donné par lettres données l'an 1200. fait aſſez voir, autoriſant les immunitez des eſcoliers de quel temps ilz tenoyent leurs priuileges, veu meſmement q̃ ledit Roy ameine les patentes de ſon feu pere Louys, qui auoit (en faueur des eſcoliers) fait quelques ordõnances: & iceluy Loys eſtabliſſant loy, fait cognoiſtre q̃ dés que la France fut en repos apres les guerres, entre les maiſons d'Alemaigne, & de Gaule, & que les Normands furent ſuietz à la couronne, les Capets tenans le Royaume, &

Robert roy homme de grãdes lettres.

notamment le roy Robert homme docte & debonnaire, que ce fut auſſi lors que Paris ſentiſt ſa Monarchie en ce qui eſt des lettres, veu q̃ de Charles le grand, on n'a autre cas ſinon l'inſtitution premiere, non que ie penſe qu'il n'y aye auſſi bien des lettres de priuilege de luy que des autres roys, mais que l'iniure du temps, & le peu de ſoing des hõmes en ont fait perdre les originaires. Parainſi laiſſans ces fondations auec les donations, licences, libertez, priuileges & immunitez données tãt des Papes q̃ des roys à l'excellẽte eſcole generale de Paris, mere de toutes les autres, nous nous

Symon Cardinal dreſſa les ſtatutz de l'vniuerſité, l'an de grace 1279.

contenterons pour ceſte foys de toucher vn peu ſur la creatiõ du recteur, ſuiuant qu'elle fut ordonnée par le Cardinal du tiltre de ſainte Cecille legat en France ſouz Pape Nicolas troiſieſme du nom en l'an de noſtre ſeigneur mille deux cens ſeptante neuf, & regnant ſur les Françoys Philippe filz du bon roy ſaint Louys: d'autãt que ce fut lors que fut faite la premiere reformation de l'vniuerſité de Paris par l'autorité du ſaint ſiege de Rome. Or voicy comme ce Cardinal en ordõne: Le recteur ſera par cy apres eſleu en ceſte maniere, Les quatre procureurs des natiõs (à ſçauoir de Frãce, Picardie, Normandie, & Alemaigne) iureront ſolennellement deuant les nations d'eſlire vn autre Recteur que celuy qui l'eſt, & tel qu'en conſcience ilz eſtimeront ydoine, ſuffiſant, & prouffitable tãt à la charge, que

Statut du Legat Symon ſur l'election du recteur.

Quelz ſont les electeurs du recteur.

pour tout le corps de l'Vniuerſité, ſans que amitié, ny haine, faueur ny autre paſſion les eſmeuue à choiſir vn pluſtoſt qu'vn autre. Celuy qui ſera eſleu par ces quatre, ou les troys y conſentans, emportera la dignité: mais ne s'accordants ces quatre ou trois en l'election, le Recteur precedent ſera apellé pour recueillir les voix, leſquelles ne pouuants s'accorder, ſeront encor nommez quatre electeurs de chacune nation ſelon le choix deſquelz, & la plus grand voix l'emportant le Recteur ſera nommé, & iouïra de ſon ranc durant le trimeſtre prefix à ceſte dignité: l'election de laquelle ſe fait tous les trois moys, c'eſt à ſçauoir à Noel, à noſtre Dame de Mars aux feſtes de ſaint Iehan Baptiſte, & de ſaint Denys.

Or enclóſt-on les electeurs dans vn certain lieu, d'où ils ne peuuent ſor-

tir ſans nommer le chef des eſcoliers,& fault que l'election ſe vuidée dans le temps que demeure à bruſler vne chandelle de cire de poids certain, n'eſtant permis à Bedeau, ny autre d'aller vers les electeurs pour leur recommander homme quelconque aſpirant à l'office, voire y eſt eſtroitement deffendu q̃ les electeurs mangent ny boiuent au lieu où ſe fait l'election: & ne pouuans ſ'accorder, c'eſt aux maiſtres és artz d'en y enuoyer d'autres, ſans que plus ces premiers puiſſent rien pretendre en l'election. Or eſt-il que à Paris y a quatre facultez à ſçauoir de Theologie, decretz, Medecine, & des Artz, & neantmoins la ſeule faculté des artz eſt celle qui eſlit le Recteur de ſon corps, lequel toutesfois à puiſſance, & ſur les Theologiens, Decretiſtes,& Medecins, auſſi bien que ſur les maiſtres éz artz: & ſont treſtoutz tenus de luy faire honneur & reuerence. Et affin que on voye auec quelle maieſté ceſte republique eſt maniée, il y a de tout temps quatre Chanceliers, deux pour les Bacheliers, le Chancelier noſtre Dame de Paris, & celuy de ſainte Geneuiefue, leſquelz fault que ſoyent créez deuant l'Eueſque au Chapitre Epiſcopal, & où il doiuẽt iurer de ne licencier aucun ſoit Theologien, Canoniſte, Medecin ou Artien ſ'il n'eſt digne de tel honneur, & capable pour auoir fait ſon deuoir en l'eſtude: ſur quoy il doiuẽt ſ'enquerir des maiſtres, & Docteurs des faculrez, leſquelz leur en diront la verité en leur conſcience. Cecy eſt pris d'vne bulle du Pape Gregoire onzieſme du nom, comme ſouſcriuant & approuuãt ce que auoyent fait ſes predeceſſeurs, Vrbain cinquieſme & Innocent ſixieſme, touchant les priuileges donnez à l'eſcole generale de Paris, & duquel ſur ce propos telles ſont les parolles parlant des iniures faites aux eſcoliers: S'il aduiẽt qu'on iniurie, ou empriſonne à tort quelcun des voſtres ſi on ne ceſſe apres l'admonition, de vous tourmẽter, il vous ſoit loiſible, ſi bõ vous ſemble, de ceſſer voz leçõs. Et ſ'il y eſcheoit crime digne de punition, que ce ſoit à l'Eueſque que la cognoiſſance en ſoit gardée: defendant que deſormais vn eſcolier ne puiſſe eſtre empriſonné pour debte eſtant cela prohibé par les conſtitutions des ſaints Canõs, & decrets legitimes. Le Pape deffend encor aux eſcoliers de n'aller auec armes par ville, & ne veut q̃ l'vniuerſité prẽne la cauſe & defence en main de ceux qui troublẽt le repos du public auec leurs ports d'armes, & ribleries: De quel meſnage on vſe aux leçons eſt veu en ce qu'il eſt ſoigneuſement eſtably que nul liure ſera leu, ſans premierement auoir eſté viſité par les Docteurs, & receu par les Conciles, & apres qu'on en aura retranché les faultes ſi quelcune y en eſtoit ſurſemée. Eſt de l'ancienne ordonnance de l'Vniuerſité de Paris q̃ les maiſtres, & eſcoliers eſtudians en la ſainte Theologie ne ſ'affectionnent trop à aparoiſtre grans philoſophes, que ilz ne parlent point la langue vulgaire du peuple, ſeulement diſputent en l'eſcole ce qui eſt de leur vacation, ſans prophaner auec leurs queſtions, les choſes ſaintes deuant le peuple. Iadis on obſeruoit que ſi vn eſcolier mouroit à Paris ſans teſter, l'Eueſque & quelcun des maiſtres ſe ſaiſiſſoyẽt des biens du deffunt, les mettans en ſequeſtre, iuſqu'à tant qu'ils en euſſent fait aduertir les parens du treſpaſſé, affin que rien ne fut defraudé à ceux à qui legitimement eſtoit deuë la ſucceſſion.

Gregoire 11. ſeoit en Auignon, l'ã 1372. Et retourna à Rome l'ã 1376

Ceſte ordonnance fut faitte par le Cardinal Legat l'an de grace. 1214. du regne de Philippe Aug. & du Pape Innocēt. 3.

N'eſtoit permis à aucun de lyre dans Paris ſ'il n'auoit attaint l'an 21. de ſon aage, & n'auoit ouy les arts l'eſpace de ſix ans, & failloit que promiſt de lyre deux ans pour le moins, que celuy qui voudra lyre ſoit bien renōmé, non noté d'aucune infamie. Les liures d'Ariſtote, de Phyſique, & Metaphyſique eſtoyent prohibez à lyre publiquement par le commandemēt du legat Eſtienne Cardinal au mont Celie. N'eſtoit loiſible de banqueter aux aſſemblées, ny reſponces, & actes des maiſtres ſi ce n'eſtoit en particulier que l'vn amy pouuoit apeller, & conuier l'autre : ces reformatiōs ſont bien abolies à preſent, où les banquets couſtent plus aux pauures & regēs & eſcoliers, que la penſion de tout le temps qu'ils demeurēt aux eſtudes. I'obmets pour cauſe de briefueté la donation du pré aux clercs, la confirmation d'icelle par les Papes, & Roys regnants durant les empeſchemēs, & vne infinité de ſtatuts, tant ſur les facultez, que les ſimples eſcoliers, & leſquels ſeruent au grand prouffit de l'Vniuerſité & repos de la ville : ſeulement propoſeray le ſerment, & forme de ce que iurent, & promettent ceux qui veulent auoir entrée en la congregation generale : Et premierement ilz proteſtent de garder les priuileges, ſtatuts, immunitez, libertez & droits de l'vniuerſité, en quelque eſtat ou grandeur qu'ilz paruiennent, & que au reſte ilz ne reuele[illegible] point les ſecrets de l'Vniuerſité. Faut que iurent d'vſer de bonne & loyale foy en l'election du recteur: & à ceux qui veulent entrer au cours, & examen, on fait faire ſerment qu'ilz n'ont rien donné, promis, ny fait promettre ny au chancelier, ny à ſon commis pour l'audience, licence, examen, ou quelque autre deuoir que ce ſoit : & que à quelque degré d'honneur qu'ilz paruiennēt il ne ſera iamais qu'ils ne portent honneur, & reuerence au Recteur, & à tout le corps de l'Vniuerſité. Les Procureurs aſtraignent leur foy à bien & deuëment exercer l'office à eux donné pour la nation de laquelle ils ſont, pourſuiuans ceux qui ſeront nuiſibles par tous moyens poſſibles: Ie laiſſe les ſermēts des receueurs des nations, des Conſeruateurs, de ceux qui examinent és determinances, & reciproquement de ceux qui ſont examinez : ne veux diſcourir des licentiez aux arts, ny des Bedeaux chacun en ſa nation, & moins m'amuſeray au ſerment des libraires iurez ſoyent les quatre principaux, ou les vingt moindres, ny aux meſſagers, relieurs, enlumineurs, & parcheminiers deputez pour le ſeruice de l'eſcole. Paſſeray ſous ſilence les articles que les maiſtres és artz, ains qu'auoir leurs lettres de maiſtriſe, ſont tenus de iurer deuāt le recteur, ny ceux q̄ promettent les meſſagers voulans enuoyer en court de Rome: & ne me ſoucie d'eſcrire ce que le Recteur afferme, & promet en preſence de la faculté alors qu'on l'inſtitue, & eſlit pour chef de toute l'eſcole, & n'employeray le temps à ſpecifier la diuerſité des habits en chacune faculté, & comme, & auec droit le chaperon eſt contemplé parmy ceſte troupe de ſçauants hommes, ie differe à vne autre fois auec quel apareil, pompe & ceremonies le Recteur ſe trouue aux obſeques des Roys, & comme il tient vn coſté de la ruë, & l'Eueſque de Paris l'autre, & le corps eſtāt entre les deux: & ne fault ſ'eſbahir ſi on fait vn ſi grād honneur aux chefs de l'eſcole, veu que les Roys ſ'eſtimēt eux-meſmes honorez d'auoir donné le tiltre de leur fille biē-aymée à l'Vniuerſité de Paris, pour

Ces ſtatuts furent faits l'an de grace 1337.

Serment en l'election du Recteur.

Promeſſe des procureurs des natiōs.

L'vniuerſité apelée fille par les Roys de France.

ris,pour la conſeruation de laquelle ſont commis les principaux prelatz de la France,& nommément vn des Pairs,à ſçauoir le Comte,& Eueſque de Beauuais : & qu'auſſi c'eſt d'elle que ſortent ceux qui font viure l'eſtat public en force,lequel ſans les lettres ſ'en iroit à neant,& peritoit comme l'herbe qui en l'ardeur de l'eſté eſt ſans humeur quelcõque. Il me ſembleroit choſe ſuperflue de racompter le droit du recteur en celle foire du Lẽdit tant renõmée,lequel faut qu'en face l'ouuerture,& ſans l'autorité duquel accompaigné de ſes ſuppoſtz il n'eſt loiſible aux marchãs de mettre rien de leur denrée en vente:quoy que ceſte puiſſance monſtre, & l'antiquité,& l'excellẽce des droits,& deuoirs de l'eſcole de Paris. Laquelle de noſtre temps au grand honneur de noz roys treſchreſtiens,biẽ, & prouſit de la cité de Paris,auãcement de tous pauures eſtudiants,feu de bonne & perpetuelle memoire Frãçois 1.du nom roy inuincible & reſtaurateur des bõnes lettres,a augmẽtée de douze lecteurs publics, & liſans gratuitemẽt ſalariez du theſor royal,& monſtrãs tout ſçauoir,& toutes langues,a toutes les nations,qui ſe retirent à Paris pour y aprendre les bonnes ſciences, & diſciplines . A la charité de Françoys a aydé la liberalité de Henry ſecond grand amy des ſçauans,& renouuelleur de l'ancienne diſcipline militaire,& la debonnaireté de Charles neufieſme continuant,voire ſurpaſſant ſes predeceſſeurs,en ce que d'vne main liberale & affection vrayemẽt royale,& paternelle,il cheriſt les ſçauans les nourrit & entretient,& prẽd plaiſir, au milieu de tant de troubles , que & ſes ſubiets , & les eſtrangers puiſſent auoir dequoy raſſaſier,& contenter leurs eſprits en ce Royaume. Ainſi,par le moyen de noz bons roys,le Grec, l'Hebrieu, les Mathematiques,l'art d'oratoire , & philoſophie nous eſtans familiers , & chacun en pouuant puiſer gratuitement,& ce en la grand cité de Paris,ne faut ſ'eſtõner ſi ie l'apelle le miracle de l'vniuers , & la nourrice & mere de tout ce qui eſt de parfait entre les hõmes de ſçauoir. Et ie prie ceux qui ont l'heur que de voir paris plus pour y faire aprentiſſage de vertu,que pour y paſſer leur vie en delices,qu'ils me dient quel plus grand , & gracieux contentement peuuent ilz auoir , que lors qu'ils voyent celle aſſemblée venerable où le Recteur eſt comme vn Prince aſſis parmy la troupe infinie de tant de Docteurs, Licentiez, Bacheliers , & hommes doctes de tous ordres,eſtats,vacations,ſciences, & doctrines, aſſiſté de ſa garde, non armée, mais reſſentant la grauité d'vn Senat Venitien , & où le ſeul clin d'œil a autant de puiſſance que éz maiſons royales le grand eſcadron des hommes chargez de toute ſorte d'armes. Quel plus grãd ſalaire peut auoir l'homme de ſon labeur,& longue fatigue que l'honneur?puis que c'eſt luy qui nourriſt les arts, & pour l'acqueſt & gaing duquel l'homme ne craint de mettre ſa vie en hazard:auſſi ceux qui ayant eſtudié deuẽment,& donné preuue de leur diligence , reçoiuent pour ſalaire que chacun les voit mis au ranc des hommes honnorables,parmy les premiers de tout le monde,& en la face d'vn infiny nombre de peuple , & en la ville où toutes nations abordent, & la plus grande & fameuſe que cognoiſſe guere noſtre Europe.Ie pourray encor deduire les ſtatuts de la nouuelle reformatiõ de noſtre Vniuerſité faite par le Cardinal d'Eſtouteuille en l'an de grace 1482. & reciter les

Le Recteur ouure le Lendit.

Inſtitution des lecteurs royaux par François premier du nom.

Ce fut du regne de Charles 7. et ſeãt à Rome Nicolas cinquieſme.

articles d'icelle,mais le temps me preſſant, ie garderay ce diſcours pour vne ſeconde edition,où i'eſpere recueillir plus au long, & l'eſtat de la ville, & les droits tant des citoyens que de l'eſcole, & remarquer les hommes doctes auſquelz nous ſommes redeuables, & pour la memoire de leur vertu, & grande erudition les marques de laquelle paroiſſent encor és liures que nous auons d'eux, & qui nous aprennent à cognoiſtre que Paris ne peut eſtre ſurmontée de rien qui ſoit ſous le Ciel,ny imitée que de ſoy meſme. Et voila quant à Paris ſeruãt de craïon pour dreſſer quelque iour le tableau mieux adapté de couleurs, & ſi bien ombragé que les plus louches,ou iniques iuges de la painture,s'ilz ne ſont du tout peruertis y trouueront dequoy contenter leur calõmnieuſe enuie, auec laquelle les meſdiſans pourſuiuent mes eſcritz,ſans que ie penſe les offencer, ſi ce n'eſt en leur donnant dequoy ſe contenter, & me ſoumettant au iugement des ſages & modeſtes, leſquels me feront vn grand bien, plaiſir, & faueur, ſ'il leur plaiſt de me monſtrer mes faultes, ſans deſcrier en ſecret mes eſcritz, & les accuſer peut eſtre trop immoderément de vanité,& ignorãce: mais ſ'ils ſont ignorants ie les excuſe,apellant neantmoins de leur ſentence,n'é veux croire que les ſçauants, & telz qui ſoyent cogneus autant par leur erudition que ces enuieux par leur meſdire.

Des Bourguignons,mœurs,& façons anciennes d'iceux,leur origine,conqueſtes, & courſes, & en quel temps eſt-ce qu'ils conquirent les Gaules. Chapitre 34.

Peu de diligence des hiſtoriẽs Frãçois ſur l'origine des peuples.

NOz annaliſtes ſ'eſtans contentez iadis de ſeulement racompter la narration toute nuë d'vne hiſtoire,& le diſcours des choſes comme elles ſe ſont paſſées, ont auſſi laiſſé comme caché ſouz le tombeau obſcur de l'oubliance,l'origine des plus braues,genereuſes & illuſtres nations de la terre. Et qu'il ſoit ainſi, ie vous prie de voir lequel qu'il vous plaira de noz hiſtoriens Françoys,& d'y remarquer leur diligence, & lors vous cognoiſtrez qu'ilz vous ont aſſez gazouillé de la venue d'vne,ou autre natiõ en la terre Gauloiſe, & n'y ont point oublié le temps, mais de paſſer outre, & eſplucher de quel païs ces eſtrangers ſont ſortis,quelle a eſté leur ſource qui les a incitez à diuaguer ainſi, les plus experts n'y ont preſque donné aucune atteinte. Veu que Aymon moine de ſaint Germain des prez, diligent au reſte en l'hiſtoire parlant du païs Bourguignon, en dit ces mots pour toute reſolution,vne partie de la Gaule Lyonnoiſe,pour auoir eſté occupée par les Bourguignons,retinſt auſſi le nom de Bourgoigne:& parlant des Normands,voicy tout ce qu'il en propoſe: L'an 846. la nation Normande ſeruãt ſur la Gaule, vint iuſqu'à Paris, gaſtant tout & ſaccagea le monaſtere de ſaint Germain lez Paris:il parle bien de ceſte courſe Normande: mais il taiſt qui eſtoit ce peuple, d'où il venoit, & de quelle terre il auoit ſon origine:& d'autres voulans faire des ſuffiſans ſe ſont tellement embrouillez que lors qu'ilz ſe penſent auoir fait quelque grand choſe, ils ſont plus

Aymon. liur.1. chap.5.

Aymon liur. 5. chap.20.

esloignez de la verité que iamais, & si en lieu de contenter le lecteur, ilz luy donnent plus de trauail, & fascherie. C'est pourquoy ie trauaille tant à l'éclercissement des matieres, & me peine à feilleter les bons liures, pour ne laisser rien en doubte, ou qui ne soit à tout le moins discouru auec telle diligence que chacun pourra parler par raison, & de son pays, & de ses ancestres, sinon de tous, aumoins d'vne bonne partie, à cause que les anciens (comme soutient i'ay proposé) se sont plus arrestez au bien faire, que à escrire leurs vertuz, prouësses, noblesse, & antiquité.

Comme ainsi soit, donc, que en mesme saison presque les Gaules se soyent iadis veuës assaillies de plusieurs, & diuerses nations qui enuioyent la gloire de l'Empire de Rome, & taschoyent de l'abatre pour establir leur puissance, & que on sçache que les plus braues qui les ont vsurpées, & les premiers sur la declination de la force Romaine, ç'ont esté les Bourguignons & Françoys: ayant parlé de l'origine, courses, conquestes, & heur des vns, n'est inconuenient d'vser de pareil deuoir aux autres, entant que depuis ilz se sont acharnez les vns sur les autres, & en fin s'accordants ont vescu souz loy, & langage semblable, recognoissantz mesmes Princes, & vsans presque de pareilles mœurs & façons de faire. Pour à quoy satisfaire il nous fault reprendre l'histoire vn peu de plus hault que ceux qui iusques icy se sont arrestez sur le milieu, & ont commencé leur narré par le point qui leur deuoit seruir de fin, & est besoing d'aller visiter les païs loingtains pour y trouuer les semences du Bourguignon.

Quelles nations ont enuahy la Gaule apres les Romais.

Les Wandales estans aussi bien sortis de Scandinauie, & pays plus Septentrionaux que les Goths, furent iadis diuisez en diuerses bandes, & apellez de diuerses apellations, lesquelz neantmoins Pline dit estre Germains lors qu'il en parle en ceste sorte: Car la Germanie plusieurs années apres ayant esté descouuerte, quoy que non du tout, nous donne licence de coniecturer, que l'opinion des Grecz est fort esloignée, & differente de la longueur & estendue qu'Agrippe donne à ceste Prouince.

Pline li. 4. ch. 14.

Or y a-il cinq sortes de Germains: les Wandiles partie desquelz sont contenus souz le nom de Bourguignons, les Warins, & Guttones, & ce qui s'ensuit au texte dudit Pline. Entre ces Wandiles, que communément on apelle Wandales, les vns furent nommez telz, à cause qu'on les chassa de leur pays, entant que les Goths, & plus forts, & plus nobles, illustres & puissants que les precedentz les contraignirent de vuider, & habiter nouuelles terres: les autres se faschans d'ainsi courir, & changer de giste de iour à autre bastirent des villes, & bourgades, & pour laquelle occasion ilz furent apellez Bourguignons, comme ceux qui se faschoyent d'ainsi courir, & remuer si souuent mesnage.

Ptholomée apelle les Bourguignons Bourgeons: liu. 3. cha. 5. Tab. d'Europe. 7.

De ceste origine Scandinauienne fait mention Iornandez en son liure Gotthique: mais Procopie parlant des Wandales est d'opinion contraire, disant ainsi: Les Wandiles se tenantz le long des paluz Meotides, se sentans pressez de faim, se ruerent sur les Germains, & ceux que à present on apelle Françoys (car ceste nation s'estoit pour lors arrestée en la Franconie) & passans le Rhin, apellerent à leur alliance & societé les Gothz & les Alans.

Procop li. 3 de la guer. Vvãdaliq.

Or ce peuple ayant laiſſé ſon pays ſ'arreſta le long de la mer Baltée entre les fleuues Wiſtule,& Albe,où ſont à ceſte heure les Prouinces de Pomeranie,Meclaburg,& Pruſſie,mais les Bourguignons,gens plus paiſibles,& aymans le repos, comme ceux qui auoyẽt acouſtumé de viure ſocialemẽt & par les villages & bourgades,ſ'eſtendirent entre les deux fleuues de Wiſtule,& Boriſthene,où eſt maintenant compris le Royaume de Poloigne. Ces pauures Bourguignons furent preſque tous deſconfits, & ruinez par les Gepides leurs parens conduits par Faſtide leur roy, qui ſ'attaquãt auſſi aux Goths les faſcha grandement, mais en fin les Lombards ruinerent la race des Gepides. Si les ſuſdits Bourguignons ſe ſont iamais pourmenez par la Sarmatie, ie m'en raporte à ces vers de Sidonie à Maioran lors que il dit:

Le Viſtule ſ'appelle ores Dantz.

Le grãd Boriſthene à p. ſent Neper, & le petit Boh.

Voy Iornandez en l'hiſtoire Gothique.

Bourguignons en Poloigne.

Sidonie Apollinaire i. Panegyrique à Maioriã.

Au pol Sithonien,ou l'ourſe va naiſſant
Sous tes aigles ſ'eſmeut le Baſterne nuiſant,
Le Suene,& Pannonien,le Neure,Chune & Gethe,
Le Dace,& fier Alan,le Rugien fiere beſte
Le Vueſe,& Bourguignon,l'Alite,& l'Oſtrogoth,
Le Baſſalte, & Procuſte,le Procuſte,le Goth,
Le Sarmate frilleux,le puiſſant Moſcouite
A ton Aigle eſt ſuiet,ſous laquelle deſpite,
Combat tout le Caucaſe,& les flots Scythiens
Du Tanays glacé ſont les eſclaues tiens.

Le Bourguignon donc ſorty que fut de Scythie,il paſſa,comme dit eſt, en la Sarmatie d'Europe,puis entra en la Germanie vers l'Ocean, & de là ſ'en vint pres le Rhin, où à preſent eſt le Marquiſat de Bade, & la baſſe marche du Palatin du Rhin que Ammian Marcellin apelle la region Capellatie,lors qu'il en parle en ceſte ſorte: Apres qu'on euſt bruſlé la cloſture des maiſons ſans force,deffait & maſſacré vne grand multitude d'hommes,& qu'on en eut veu vne partie mis & taillez en pieces, les autres qui tẽdoyent les mains & ſuplioyẽt qu'on les priſt à mercy, on vint à la regiõ nommée Capellatie,où Palas,où les bornes diuiſoyent les finages d'entre les Alemans & Bourguignons, & ce fut là que le camp de Ceſar fut aſſis. Ce Ceſar eſtoit l'Apoſtat,lequel (comme auons dit ailleurs)fut proclamé Emp.en Gaule,& ſalué pour tel à Paris, & lequel courut ſus aux Alemans voulans enuahir les Prouinces Romaines, entre leſquelz eſtoyent les Bourguignons, qui apellez à la ſocieté, & amitié des Empereurs eſtans trompez par iceux ſ'emanciperent auſſi bien que le reſte des eſtrangers, ainſi que on peut recueillir du meſme auteur ſus allegué, lors qu'il dit: Valentinian diſcourant pluſieurs choſes en ſon eſprit, ſe voyoit angoiſſé diuerſement, conſiderant, & regardant les diuers ſuccez aduenuz, & penſant par quelz moyens, & ruſes, il romproit, & abatroit l'orgueil, & des Alemans, & du Roy Macrian, leſquelz ne ceſſoyent en ſorte quelconque de troubler l'eſtat, & repos de l'Empire. Car ceſte furieuſe nation eſtoit eſtimée auoir eſté libre, & ſans ſentir déz le commencement aucun effort d'autruy, bien que naiſſant elle euſt eſté affligée de diuers aſſaultz de fortune. En fin l'Empereur ſarre-

Bourguignõs aupres du Rhin.

Ammiã Marcellin liur. 16.

Ammiã Marcellin liu. 28. Valentiniã arme les Bourguignons cõtre les Alemans cecy aduint l'an. 377.

reſta en ceſt aduis, & deliberation, qu'il ſeroit bon d'irriter les Bourguignons, contre leſditz Alemans, ſçachant que c'eſtoit vn peuple vaillant & guerrier, & le nombre duquel eſtoit infiny en multitude, & par meſme moyen qui eſtoyent craints, & redoutez de tous leurs voiſins. Ainſi il eſcriuoit ſouuent ſecretement à leurs Roys, ſaydant de la diligence des hõmes plus fidelles de ſa ſuite, & qui tinſſent ſon affaire ſecret, à fin qu'à temps certain ils ſe ruaſſent ſur l'Alemant, auec promeſſe de leur tenir la main, & paſſant le Rhin de ſe venir mettre à la face, & au deuant d'iceux auec l'armée Romaine lors qu'ils ſeroyent eſtonnez de l'appareil, & forces de la gaillardiſe Bourguignonne. Il y euſt deux raiſons qui inciterent les Bourguignons de condeſcendre de bon cœur à cecy, & de receuoir les lettres du Prince Romain: la premiere entant que les Bourguignons ſe vantoient que dés long temps ils eſtoyent ſortis de meſme race & ſang que les Romains: d'auantage qu'ilz auoyent debat, & querelle auec l'Alemant à cauſe des ſalines, & des limites, & finages de leur Prouince: qui fut cauſe qu'ilz enuoyerent vne belle armée d'hommes vaillans, & choiſis à l'eſlite, & laquelle donna vn grand eſtõnement aux noſtres eſtant venuë iuſqu'au Rhin, l'Emp. eſtant aſſez empeſché à dreſſer l'equipage, & munitions de ſon camp, & n'ayant encor aſſemblé toutes ſes bandes. Peu de temps apres, voyant que Valétinian ne leur tenoit point promeſſe, & n'eſtoit point venu au iour promis, cognoiſſans encor qu'on ne faiſoit aucũ eſtat de leur fournir ce qui eſtoit contenu en leur capitulatiõ: ilz enuoyerent des meſſagers aux peuples voiſins qu'on leur fourniſt viures pour ſ'en retourner à leur païs, & à l'Empereur ſecours à fin que l'ennemy ne leur dõnaſt ſur la queuë lors qu'ils ſe retireroyẽt en leur terre. Mais voyãs que cauteleuſement on leur denioit ce deuoir, & que delayant on baſtiſſoit quelque tromperie, ilz partirent de là irritez au poſſible contre les Romains. Les Roys Bourguignons, comme ſe ſentãs piquez de telle moquerie & meſpris, ſaygriſſans de la forbe, feirent occir cruellement les captifz qu'ils auoyent, & ſe retirerent en leurs terres. Or le nom general de leurs Roys eſtoyent Hendins, & ſelon l'ancienne ordonnance du païs de leurs maieurs ce peuple depoſe ſes Roys, & les priue de leur autorité ſ'ilz ont receu quelque perte en bataille, ou ſi la terre n'a point porté aſſez de ſemences & fruits pour leur nourriture, tout ainſi que les Egyptiens ont de couſtume d'attribuer ces defaulx à ceux qui ſont commis pour gouuerneurs de leur Prouince. Or le plus grand d'entre les Preſtres & ſacrificateurs Bourguignons ſ'appelloit Siniſte, lequel eſtoit perpetuel, & non ſubiet à incommodité, ou peril quelcõque d'eſtre chaſſé ainſi qu'il en aduenoit aux Princes, voila ce que Ammian dit des querelles des Bourguignons auec l'Alemant, & comme ils ſ'arreſterent pres la riuiere du Rhin. De cecy fait foy ce que Mamertin recite, lors qu'il racompte qu'eſtans les Bourguignons preſque ruinez & du tout deffaits par les Goths, ſe voyans chaſſez de leur terre ſe ruerent ſur les Alemans, & en deſconfit qu'ilz en euſſent, mais non ſans grãd effuſion de ſang, ilz prindrent païs, & occuperent terre pour ſ'y arreſter. Oyons encor ce que Paul diacre en recite en l'hiſtoire Romaine: Valentinian donc (dit-il) deffeit & accabla ſur les

De ceſte alliance Ammian n'en eſcrit rien.

Pourquoy le Bourguignõ en vouloit à l'Alemant.

Ruſe de Valentiniã pour affoiblir les Barbares.

Roys Bourguignõs iadis ayans fort peu de puiſſance.

Siniſtes iadis nõmez les ſouuerains ſacrificateurs des Bourguignons.

Mamertin Panegiriſte des Bourguignons.

Eutrope hiſt. Romain liu. 10. en la vie de Valentinian premier.

limites François(car les François ſe tenoyẽt lors en Alemaigne)les Saxõs peuple ſoy tenant le long de l'Ocean, & parmy les paluz deſuoyables de la mer terrible à cauſe de ſa force,agilité,& adreſſe,fort dangereux voiſin pour les limites de l'Empire Romain, & qui ſ'apreſtoit de faire vn grand rauage ſur les terres imperiales auec vne grande & furieuſe armée. Et lors ſortiſt en lumiere vn nouueau nom d'ennemys des Bourguignons c'eſt à ſçauoir, leſquelz vindrent ſ'arreſter le long du Rhin auec vne armée de plus de quatre vingts mille combatans. Ceux cy iadis, lors que Druſe, & Tybere enfans adoptifz d'Auguſte Ceſar, mirent la Germanie ſouz l'obeïſſance de l'Empire,ſ'eſtans aſſemblez par eſcadrons & cartiers,accreurent en vn grand peuple:& prindrent nom de leur façon, & maniere de baſtir, entant qu'ilz appelloyent leurs villages baſtis fort frequens en diuers lieux, Bourgades, & eſtoit leur force,& puiſſante, & dangereuſe,ce que les Gaules peuuent teſmoigner pour le iourd'huy, où ils ſe tiennent comme poſſeſſeurs pretenduz de la Prouince : & leſquelz peu de temps apres receurent la foy Chreſtienne. De là on peut recueillir que du temps de Valentinian.1. de ce nom les Bourguignõs ſe tindrẽt le long du Rhin, voiſins des Alemans,d'où auant, & mettãs des vaiſſeaux ſur ladicte riuiere ilz paſſerent en Gaule,& gaſterent, & depopulerent tout le païs Belgique,à quoy accordant le bon Eueſque d'Auuergne Apollinaire dit ainſi:

Bourguignõs nouueaux ennemys pour l'Empire.

Sidonie à Auite

Le Belge il deliura,& l'oſta de la main
Et liens du Bourguignon farouche,& inhumain.

Luitprand liu.3. chap.12.

Vous voyez comme les anciens ont interpreté le nom Bourguignon, & d'où ilz diſent qu'il à pris ſõ origine, mais Luitprãd Tihcinois eſt d'vn autre & fort diuers aduis,donnant vne autre cauſe, & raiſon de ce nom, lors qu'il indtroduit Alberic haranguãt cõtre Hugues Tyran d'Italie:Sera il dit,que les Eſclaues des Romains,à ſçauoir les Bourguignons, ſoyent ſi auancez,que d'auoir commandement ſur les Romains, ſ'il eſt ainſi qu'il a dõné ſur la iouë à ſon beau filz,tel que ie ſuis,eſtãt encore nouueau hoſte en ce païs,que pẽſez vous qu'il fera en voſtre endroit,ſi vne fois il a prins pied,& ſ'eſt enuieilly en force parmy vous?Ignorez vous quelle eſt la cõuoitiſe,orgueil,& arrogãce du Bourguignõ?Si vous ne le ſçauez,regardez ie vous prie l'ethimologie du vocable,& ſource de leur nom.Ilz furẽt appellez Bourguignõs pour l'occaſiõ qui ſ'enſuit:car cõme les Romains les euſſent vaincuz,& aſſuiettis,& en euſſent menez pluſieurs en ſeruage ilz leur ordõnerẽt de ſe tenir,& baſtir leurs maiſons hors les villes,deſquelles ils furẽt puis apres chaſſez par les Romains à cauſe de leur ſuperbe, & rebellion:& d'autãt qu'ils nõment en leur lãgue Bourg,vn lieu,& circuit de maiſons nõ enuirõné,n'y ceint de muraille, pource qu'ilz furẽt expulſez de leurs Bourgz,on leur dõna le nom de Bourguignõs. Mais quãt à moy ie les apelle Bourguignõs,ou pluſtoſt Gurguliõs, ſoit q̃ ie cõſidere qu'eux enflez d'orgueil,ſ'épliſſent le gouſier,& parlãs gros tenãs propos à quelcũ ou pluſtoſt,cõme la choſe eſt auſſi plus veritable,d'autãt qu'ils ſõt gouluz & gourmãds & ſ'adonnẽt par trop au plaiſir, & chatoüillemẽt du goſier. Il ſuffit,ce me ſẽble,de ce qu'auõs dit & des courſes premieres,& de l'origine de ce peuple,& de la cauſe de ſõ nom,toutesfois auãt que de l'intro-

Ceſt Hugues eſtoit Comte d'Arles,& fait Roy d'Italie l'an de grace 926. Blond.2.de l'vnclination de l'Empi.

Aſſez mal propre interpretation de vocable.

duire en Gaule,il eſt raiſon de mõſtrer quelles eſtoyẽt ces mœurs,& façõs de vie, & quels auſſi furẽt iadis ceux deſquelz ilz enuahirẽt les terres en Gaule:Nous auõs ſouuẽt parlé des Scythes,& de la grãde varieté de leurs loix & couſtu.au viure,mais ſelõ la ſentẽce des plꝰ anciẽs,ſi ce n'eſt q̃ parlãt des Tartares,ou Hõgres,noꝰen auõs ſpecifié les manieres:mais touchãs les Goths,Alãs,& Wãdales eſpluchãs les premiers,les autres,parmy leſq̃lz (cõme dit eſt ſuyuãt l'opiniõ de Pline) ſont les Bourguignõs reſtẽt à eſtre mẽtiõnez,& deſquels i'auoy differé le recit iuſqu'à leur lieu,& place propre.Les Alãs dõc,deſquels le nom ſ'eſtẽdoit iadis ſur pluſieurs,& diuerſes ſortes de peuple,quoy q̃ fuſſẽt ſeparez les vns des autres,& partis par hameaux,& Bourgades aſſez eſloignées,& ſeparées d'eſemble,& ayãs grãde diuerſité de noms, ſi eſt-ce q̃ la ſimilitude des mœurs les faiſoit tous entrecognoiſtre:Entãt q̃ tous, à la façõ des autres Scythes viuoyent plus de lait,& chair de leur beſtail q̃ de choſe quelcõque,ayãs la ieuneſſe acouſtumée d'aller à cheual, & tous bõs guerriers & ſages en ce qui eſt de l'exercice militaire.Ils eſtoiẽt de belle ſtature,ayãs les cheueux aſſez blõdz, les yeux qui tiroiẽt vn peu ſur le farouche,& legers à la courſe, à cauſe qu'ilz ne ſe chargeoyẽt point par trop d'armes,ſẽblables preſque aux Huns,ſauf qu'ils eſtoyẽt plus acoſtables, & gracieux, & ſe maintenoyẽt plus propremẽt. Et tout ainſi que les hõmes qui ſont paiſibles aymẽt vn repos delectable,ceux cy ne prenoyẽt plaiſir qu'à la guerre, & ne ſe delectoyẽt que lors qu'ils voyoyent de grandz perils les acouſtumer au trauail:auſſi celuy eſtoit entr'eux eſtimé biẽheureux lequel finoit ſes iours en bataille,& par cõſe quẽt ilz iugeoyẽt l'hõme poltrõ,& de vil eſprit,qui vieilliſſant mouroit de ſa belle mort en ſa maiſon & le chargeoiẽt d'iniures,& reproches. Ils ignoroiẽt q̃ c'eſtoit que de ſeruitude,cõme eſtãs ſortis tous d'vne genereuſe, & illuſtre ſemẽce:& les iuges qu'ils choiſiſſoyent pour faire droit à chacũ eſtoyẽt pris d'ẽtre ceux qui par lõg vſage auoiẽt aquis l'experience de pluſieurs grãdes choſes au fait militaire. Or ſont toutes ſes conditions generales,& cõmunes à tous les peuples Scythiés,mais celles des Bourguignõs ſont dreſſées mieux par Sidonie Apollinaire quand il dit. Tu és vn nouueau Solon entre les Bourguignõs en diſputãt de la loy,vn Amphion renouuellé à ſonner de la harpe, & en accordãt les inſtrumẽs tu és aymé, frequẽté,deſiré,tu plais à chacũ,tu és apellé de tous, & choiſy de tes voiſins, & es eſcouté,& tu iuges des affaires de chacun.Et cõbien q̃ les Bourguignons ſoyent groſſiers & de corps & d'eſprit,& que leur ame ſoit mal dolée & polie, ſi eſt-ce qu'on apprend de toy le langage, & cœur purement Latin. Voyez icy comme Apollinaire, paint ce peuple l'appellant groſſier, ſimple, ſans ruſe ny malice quelconque: & ailleur il les nomme Barbares, gourmandz, & les dit eſtre d'vne ſtature deſmeſurée, & qu'ils ſoignoyent les cheueux auec du Beurre, & chantoyent lors qu'ilz auoyent bien banqueté, les viandes deſquelz il deſcrit auoir eſté des Aux, & oignons, & ne ſe ſoucians de l'ornement, & parure gentille de leurs perſonnes, comme auſſi ſoit que les Gauloys de tout temps ayent eſté propres,& ſoigneux de ſe tenir honneſtement en ordre. Au reſte les anciens bourguignons,arreſtez que furent en quelque ſiege que ce

Cecy eſt d'Ammian Marcellin, liu.31.

Alans, VVandales, & Bourguignons libres.

Quels Iuges iadis eſleuz entre les ſeptentrionaux.

Sidonie Apollinaire à Siagrie, lin.5.Epiſt.5.

A Catholin panegyriq.des Nopces.

Bourguignons de toute ancienneté vignerons & laboureurs.

fuſt auoyent pour leur ſoing principal, & cure particuliere l'art de Mareſchal,& Charpentier cõme les plus honorables,& neceſſaires s'adõnans au labourage,& cultiuans les terres, plantans la vigne,& portans le tiltre des meilleurs vignerons & plus expertz & diligẽs laboureurs qu'on ſceut pour lors ny és Gaules,ny en toute la Germanie.Et reſpectoyent tellemẽt ceſt ordre,& condition d'hommes,qu'il n'eſtoit permis à autre qu'aux laboureurs de faire & créer leurs Princes & Magiſtratz : & iaçoit que l'Agriculture les detint ainſi employez,ſi eſt-ce qu'ils ne meſpriſoyent les armes,ains choiſiſſoyent les plus fortz, robuſtes, & gaillards d'entre la ieuneſſe châpeſtre pour aller à la guerre:à laquelle ilz portoient pour ſe couurir, ſuyuant l'ancienne façon des Barbares de Scythie, des cuirs non parez,ny conroyez des beſtes qu'ilz occioyent : l'arc eſtoit leur exercice, & des ſaiettes qu'ilz oignoyent de certaine herbe venimeuſe,ainſi qu'à preſent en vſent les Caribes és Indes occidẽtales.En leurs enſeignes ilz portoyent vn ſerpent ſe trainant & entortillé en pluſieurs entortillemens,& qui tenoyt la gueule entre-ouuerte comme preſt à deuorer quelque cas, & le paignoyent ſur leurs targues,rondaches, & Pauois. Auoyent encor de couſtume de porter en guerre,& pour ſigne en leur enſeignes vn Eſcurieul, tout ainſi que les Cimbres vn Toreau,Les Françoys vn Lyon, ains que venir en Gaule,& les Gepides vn nauire. Quant à leur religion,c'eſt ſans faillir qu'ilz ont eſté Idolatres tout ainſi que le reſte des ſeptentrionaux,& que ſuyuãt la ſuperſtitiõ des Scythes, Alans, Wandales, Goths,& Gepides, ilz ont eu vn glaiue pour Dieu,leur repreſentant Mars le grand, & premier conducteur des armées, auquel ilz ſacrifioyent iadis les hommes ſans luy baſtir ny temple,chapelle,ny oratoire quelconque.Mais comme ilz vindrent à la cognoiſſance de l'Euangile,il le fault ſçauoir. Eux ſe tenans encor en Alemaigne apres que les Gothz les eurent chaſſez d'aupres du fleuue Wiſtule, il n'eſtoit année du monde qu'ils ne ſe veiſſent aſſailliz, & traitez fort mal par les Huns,qui en vouloyent à tout le monde ſans qu'ils portaſſent reſpect à nation quelconque, & qui les conduirent à telles angoiſſes que deſia ilz le craignoyent de voir la ruine derniere de leur nom, & l'abolition de leur memoire. Et comme tous moyens leur failliſſent, & entendiſſent parler ſouuent les Chreſtiens, qui leur propoſoient la puiſſance de Dieu, & les miracles qu'il faiſoit, & auoit fait iadis pour la deffence de ſon peuple,pouſſez & de crainte, & de quelque zele, ſ'adreſſerent à quelques Eueſques Chreſtiés,& les appellerẽt pour ſçauoir d'eux quel moyẽ il y auoit pour ſe deliurer d'vne telle ſeruitude : Ceux cy voyans l'occaſion ſe preſenter pour faire vn grand ſeruice à Dieu, ſortent de leurs cachettes & lieux eſcartez,car ilz n'oſoyent ſe monſtrer,craignãs la mort, à cauſe des Idolatres mal affectionnez au Chriſtianiſme, & ſans rien craindre commencent à preſcher Ieſus Chriſt,& dõner cœur au peuple,que ſ'il vouloit laiſſer ce faux,& abominable ſeruice des Idoles pour embraſſer la foy de l'Euangile, que ſans nul doubte Dieu leur aſſiſteroit, & les allegeroit de tant de maux que iuſqu'à lors ils auoyent ſouffert par les courſes, inuaſions, & aſſaults des Huns. Le ſimple,& aiſé à gaigner Bourguignon touché du doigt de Dieu, oyt de bon cœur les preſcheurs, adiouſte

Voy Vegece de l'art militaire.

Armes & armoiries anciennes des Bourguignõs Sidonie.

Methodie martyr.

Goths & autres Septent. adoroient glaiue.

Bourguignõs chaſſez par les Goths.

Bourguignons affligez, eſtrãgemẽt par les Huns.

Comme les Bourguignõs deuindrẽt Chreſtiens.

adiouſte foy à leur dire, ſe laiſſe inſtruire, & catechiſer, prend la doctrine Euangelique pour loy, aprend les ſaints miſteres de noſtre religiõ, & ainſi preparé ſoumet ſon col ſuperbe ſous la main du ſaint Miniſtere de Dieu, pour receuoir le ſalutaire lauemẽt de ſainteté & regeneration. Que fault icy diſcourir ſi longuement, auec le changement de l'opinion des Dieux fains, à l'adoration d'vn ſeul, & tout puiſſant createur du Ciel, & de la terre, fut conioint celuy de leur infortune à vn grand heur & felicité, d'autãt que comme Subtare Roy Hun, & oncle d'Attile vint leur faire guerre, ils le deffeirent brauement, & fut telle & ſi remarquable la victoire qu'il n'y demeura preſque Hun qui ne paſſaſt ſouz le trẽchant de l'eſpée Bourguignonne, ſ'en fuyans ceux qui peurent ſe ſauuer, d'vne telle & ſi perilleuſe tempeſte. Et aduint ceſte grande victoire, & le temps de la conuerſion des Bourguignons à noſtre foy, non du temps de pas vn des Theodoſes, ainſi que compte Paradin (duquel en autre choſe de ceſte hiſtoire ie loüe le ſçauoir, & diligence) ains tenant l'empire d'Oriẽt Arcadie, & en Occident Honorie eſtant monarque, & ſeant ſur la chaire ſaint Pierre Anaſtaſe, & non Boniface, comme auſſi met le ſuſdit Paradin, ſans dire le quantieſme il eſt au nombre des ſouuerains Eueſques de l'Egliſe vniuerſelle, cõme ainſi ſoit que ledit Boniface. 1. ſeoit à Rome l'an 422. les Bourguignons eſtans deſia arreſtez en Gaule, comme ceux qui y arriuerent ſouz Innocent. 1. & Theodoſe le ieune tenant l'Empire d'Orient en l'an de grace. 417. Or auant que paſſer outre en leur hiſtoire faut veoir au chapitre ſuyuãt quels eſtoyent ceux qui habitoyẽt le païs, où à preſent eſt la Bourgoigne auant que ceux cy arriuaſſent en Gaule, & comme ilz les en depoſſederent.

Hunt vaincuz par les Bourguignons.

Subtare Roy Hũ oncle d'Attile.

Faulte de Paradin en ſon hiſtoire de Bourgoigne.

En quel temps les Bourguign. vinrent en Gaule.

Quelz eſtoyent les Gauloys tenans le pays à preſent Bourguignon: la conqueſte d'iceluy, les loix, & quelz Princes y ont commandé auant que le Roy de France en fut le ſouuerain. Chapitre 35.

LES Alemans (ainſi que racompte le Panegiriſte Mamertin) faſchez q̃ les Bourguignõs les tinſſent ſi longuement priuez, & bannis de leurs maiſons conſpirans enſemble & leur liberté, & le recouurement de leurs terres, ne faillirẽt d'effectuer la choſe tout ainſi qu'ilz l'auoyent complotée, qui fut cauſe que les occupateurs voyans auec quelle furie les dechaſſez leur donnoyent deſſus ne feirent trop le retif à quitter la place, & paſſans le Rhin vindrent en Gaule, auant que les François y donnaſſent attainte aucune, & iceux ſe tenans encor en Franconie ayant pour Duc, & chef Pharamond, lequel ne portoit encor le tiltre de Roy, ains luy fut donné Zozime ſeant à Rome l'an de grace quatre cens vingt, où les Bourguignons eſtoyent en Gaule dés le temps deduit cy deſſus. Cecy eſt aſſez gẽtiment deduit par vn docte, & excellent hõme de noſtre ſiecle, Beat Rhenan bien merité des lettres, & ornement de la Germanie, qui en parle en ceſte ſorte: Tenant l'Empire le filz d'Arcadie nommé Theodoſe le ieune

Mamertin Panegiriſte.

Voy Paule Emile lin. 1 de l'hiſt. Françoiſe.

Rhenan. liu. 1. des choſes de la Germanie.

ce furent les Bourguignõs premierement qui paſſans de la Germanie vindrent enuahir les terres des peuples voiſins de Seine,& des Eduens, & ſe retirerent là ,preſſez des Alemans qui les chaſſoyent de la Prouince que quelques annees au parauant ils auoyent violemment ſur eux occupée, & de laquelle ils leur auoyent ſouuent redemandé la iouïſſance. Parlant ainſi les auteurs de ceſte trãſmigration en Gaule faut voir en quel cartier d'icelle ce fut,veu que nous ſçauons en combié de parties les Gaules ſont diuiſées, & n'ignorons point que tout ainſi que les Gaulois furent ceux qui auec leur force, & vaillance, cauſerent l'eſtabliſſement de la Monarchie des Ceſars à Rome,que par eux auſſi ſ'anonchaliſſans, le renom Romain ſ'aneantiſt, & auec le ſaccagement des Gaules on voit l'Empire ſ'en aller à veuë d'œil à neant:auſſi toutes les nations eſtranges prenoient leur chemin vers le païs Gauloys pour y dreſſer leurs conqueſtes, chaſcune en arrachant quelque eſchantillon,tant le païs leur plaiſoit,& auoyent à gré, en occupant ceſte belle Prouince, de faire quelque grand deſplaiſir au Monarque de l'Empire.

Gauloys cauſe de la grãdeur de Iule Ceſar.

Tout le mõde couroit ſus aux Gaulois à cauſe des Romains,y arreſtez.

Or auant que nous enquerir plus auant de l'eſtat ancien des Gaulois, fault ſçauoir quelles eſtoyent les Prouinces ſur leſquelles les Romains auoyent commandement,quelz pays leur eſtoyent alliez, & ceux qui les aymoyent & careſſoyent d'auantage.Les Prouinces iadis ſubiettes à l'Empire Romain ſont ainſi comptées par ceux qui iadis en faiſoit les denombremens:la premiere, & ſeconde & troiſieme Lyonnoiſe, la Lyonnoiſe de Sens,la premiere Belgique & ſeconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Penines & Grecques. La premiere, & ſeconde Aquitaine, la Neupopulane, la premiere & ſeconde Narbonnoiſe, & la grand region des Sequanois:leſquelles toutes eſtoyent gouuernées par trente gouuerneurs & preſidents, car autant en auoyent les Empereurs Orientaulx és parties de deçà qu'ilz appelloyent Occidentales.Or les lieutenants generaux auoyent ſept Preſidenz ſous leur iuriſdiction & puiſſance & en chacune prouince y auoit vn Colonnel commandant ſur les Legions Romaines,lequel eſtoit touſiours en garniſon ſur les frontieres, & portoit le nom de Duc du limite cõme celuy qui eſtoit Duc ſur les Sequanois eſtoit nommé Duc du limite Sequanien, & celuy du Rhoſne,chef du premier, ou ſecond limite du Rhoſne. Les liures des hiſtoriens parlans de cecy, donnent encore le loz aux anciens,qui ont eſté ſi curieux,& diligens obſeruateurs de l'antiquité que d'en auoir laiſſé grauée la memoire és marbres,& Bronzes, & autres choſes durables : comme l'on en peut lyre vne au Chaſteau de Tournon,portãt marque de telle antiquité que le lieu, & la famille le monſtrent aſſez,pour eſtre des plus illuſtres de ce Royaume, & des premiers,ſoit en ſang,vertu,ou ancienneté que pas vne des Gaules: & où les maieurs ayant laiſſé la memoire de leurs geſtes, ont laiſſé des enfans qui n'ont en rien ſorligné de la generoſité qu'ilz leur ont marqué au front, imprimé en l'arme, & graué en toutes les actions de leur vie. A Tournon donc le long du Rhoſne ſe voit vn Marbre auec ceſte inſcription.

Voy Sexte Pompée à Valentinid Emp.

Nombre des Prouinces Gauloiſes ſuiettes iadis à l'Empire Romain.

Ducz, des Limites changez en Princes hereditaires depuis.

Maiſon de Tournon ancienne, & illuſtre.

Marbre ancien pour Traian eſlû Duc du 2. Limite du Rhoſne.

Imperatori Cæſar diui
Traiani Parthici
Filio diui Nerua.
Nepoti Traiano
Hadriano Aug.
Pontif. Max. Trib.
Poteſt. III. Conſ. III.
II. Rhodanici
Indulgentiſſ. principi.

Ces Prouinces cõſiderées, & ſçachãs que l'hiſtoire porte que les Bourguignons ſe ſaiſirent du païs Sequanois, il fault voir quelles gens c'eſtoyẽt deſquels Ceſar eſcrit que leur Empire eſtoit fort grand en Gaule veu qu'il ſ'eſtendoit iuſqu'aux finages de Baſle, qui à preſent eſt de la contribution des cantons des Suiſſes: là où à parler proprement les Sequanois eſtoyent ceux qui ſe tenoyent au païs qu'à preſent on nomme la Franche Comté, entant que ce qui eſt maintenant du Duché de Bourgoigne, eſtoit compris ſouz les Heduens, & Lingoniens, à ſçauoir ceux du finage, contribution, alliance, & obeïſſance des villes capitales d'Autun, & de Langres, leſquelles ont depuis eſté auſſi compriſes ſouz le pouuoir royal des Bourguignons du temps que ceſte Prouince eſtoit erigée en Royaume. *Qui eſtoyent les Sequanois.*

Ie m'amuſeroy longuement à vous deduire les mœurs anciennes de ce peuple, ſa vaillance, integrité, foy, loyauté, conſtance, & grand cœur defendant ſa liberté contre la tyrannie des voleurs de l'vniuers, mais Ceſar qui les conquiſt auec leurs forces meſmes, vous en peut faire le recit, & auquel ie vous renuoye, ſeulement vous dis que ſi les Heduens, & Sequanois ſe fuſſent bien entre entenduz & que les Heluetiens euſſent eu amitié auec tous les deux, & que les Gaules n'euſſent eſté partialiſées, Ceſar ne fut venu ſi à ſon aiſe à bout de ſon entrepriſe, d'aſſuiettir les Gaules ſous l'obeyſſance & enſeignes de l'aigle Romaine. *Voyez Ceſar en ſes Comment. liu. 1. & 2.*

Reuenons aux Bourguignons puis que ce ſont eux qui ſe ſaiſirent & du Sequanois & des terres des Heduens, & Autunois, & qui eſtendirent leur Empire iuſqu'aux Senonois d'vne part, & la Prouence d'vne autre, comme lors, ainſi que i'ay dit, la Gaule fut le ioüet de toutes les nations, ainſi que le chante Pacat eſcriuant à l'Empereur Theodoſe: C'eſt (dit-il) ce que iadis Arcadie ſouhaittoit, lequel a perdu les Gaules mal fortunées: ie plore les Pannonies, & n'attendz que l'extreme ruine des Gaulois, puis adiouſte. Ou commenceray-ie donc, ſi ce n'eſt à toy Gaule qui entre toutes les terres, ou ſ'eſtoit arreſtée ceſte peſte te peux à bon droit attribuer le priuilege de ſouffrir ces miſeres? *Pacat à l'Emp. Theodoſe le ieune.*

Procopie n'en dit pas moins parlant en ceſte ſorte des Bourguignons: au meſme tẽps (dit-il) ſ'eſtans ruez ſur l'Empire Romain, ilz tindrẽt ſouz leur main & puiſſance les Pannonies, & vne partie des Gaules de là le Rhoſne ſuiette & tributaire, Sidonie monſtre en quelles angoiſſes ils auoient conduit les Empereurs, lors qu'il eſcrit ainſi à Vincẽt, luy declairãt les menées d'vn certain Aruande qui trahiſſant & ſon païs & ſon Prince, *Procopie en la guerre Gothique.* *Sidonie Apollinaire li. 1. epiſt. 7. à Vincent.*

incitoit les Barbares contre les vns,& les autres,& voicy cõme il en parle: Les embaſſadeurs de la Prouince Gauloiſe Tonance,Ferreol,Thaumaſte, & Petronie hommes & doctes, & bien diſans, & leſquelz nous deuons mettre entre les plus excellens & illuſtres de noſtre païs, ſuyuirent Aruande au nom de tout le peuple pour l'accuſer deuant le Senat à Rome portans les charges & informations contre luy dreſſées. Ceux cy entre autres choſes que les eſtats du païs leur auoyent enchargé de faire, portoyent des lettres ſupriſes entre les mains du ſecretaire dudit Aruande, & leſquelles l'adreſſoyẽt aux roys des Gothz,que le ſuſdit ſecretaire,pris que fut confeſſa eſtre enuoyées de la part de ſon maiſtre. Or deſtournoit Aruande le Roy Goth de la paix auec l'Emp. Grec, luy monſtrant qu'il falloit pluſtoſt ſe getter ſur les Bretons arreſtez le lõg de la riuiere du Loire, & eſtoit beſoing de partir les Gaules auec les Bourguignõs ſelon le droit des gentz. Voyez les Bourguignons en Gaule, & ceux qu'ilz auoyẽt gaignez pour ſouſtenir leur party, à fin qu'on cognoiſſe que iamais païs ne fut enuahy par aucun eſtranger quelque force qu'il euſt, ſans la trahiſon, & meſchanceté de quelqu'vn des naturelz de la Prouince. De l'eſpouuẽtement que ces nations donnoyent pour lors aux Gaulois, le meſme Sidonie en parle encor à Felix en ceſte maniere : Gorolas Iuif de nation, & Client de voſtre excellence,lequel n'eſtoit ſa ſecte que ie meſpriſe, ſeroit fort chery de moy,vous porte des lettres de ma part, leſquelles i'ay eſcrit eſmeu de grand triſteſſe : Entant que noſtre cité eſtant comme vn limite & borne du païs voiſin,eſt grandemẽt effrayée pour voir les nations barbares, & eſtranges l'auoiſiner, & comme enceindre auec leurs armées de toutes parts. Ainſi eſtans poſez au milieu de ces peuples qui nous hayent ou portent enuie,comme preſtz de leur ſeruir de proye miſerable, ſommes ſoupçonnez par les Bourguignons, & auons les Gothz à la queuë, & ne pouuons euiter le courroux des aſſaillans, ny l'enuie de ceux qui nous deffendent. Et en vn autre paſſage deſcriuant à Lampridie, en vers quelqu'vne des nations qui pour lors couroyent toute l'Europe vſe de ces parolles.

Aruãde traiſtre.

Ce Roy Goth eſtoit Theodoric.

Ces Bretõs eſtoyẽt ceux de la grand Bretaigne.

Sodonie li. 3. epiſt. 4. à Felix.

Ceſte cité eſtoit Clermõt en Auuergne.

Sidonie li 8. epiſt. 7. à Lampridie.

Icy court vagabond le Herule aux pers yeux
Qui ſe tient aux recoings de l'Ocean ondeux
Ayant meſme couleur preſqu'en ſon fier viſage
Que celle de la mer troublée en ſon orage:
Icy le Bourguignon de ſept piedz de hauteur
Flechiſſant le genoil demande de bon cœur
La paix & le repos: ſoubz la main, & puiſſance
De ceux cy l'Oſtrogothz prend effort & deffence.

Ainſi ces nations vnies enſemble aſſailloyent le pays Romain : & rauiſſoyẽt la gloire des anciens Gauloys,iadis l'eſtonnement de tout le mõde. Aux Bourguignons encor ſe ioignirẽt les Nuithõs deſquels parle Tacite, & de qui à pris ſon nom le païs de Nuithlãd,& ſe feirẽt ſeigneurs du païs Sequanois, lors q̃ les amys d'Etie & Arbogaſte dreſſerẽt des embuſches

cõtre l'Emp. Valentiniã, & qu'iceluy fut occis par vn ſoldat qui auoit d'autrefois ſuiuy Ætie, que l'Empereur auoit fait mourir ignominieuſement & iniuſtement apres en auoir receu les plus grands ſeruices que ſeigneur, ou grand guerrier ſçauroit faire à ſon prince. Ce fut ceſt Ætie, qui voyant les Bourguignõs ſ'eſgarer en leurs façõs de faire, & ſ'enorgueillir ſe voyãs maiſtres d'vn païs ſi fertil, & riche q̃ celuy qu'ilz poſſedoyẽt, & qu'au grãd meſpris de l'Empire Romain, ils faiſoyent des courſes ſur le pays voiſin, & pilloyent les finages des citez limitrophes, & alliées de l'Empire leur feit la guerre, les vainquiſt, & priſt priſonnier leur Roy Gunditare, c'eſt ainſi que l'apelle l'hiſtoire de Conſtantinople, comme ainſi ſoit que les hiſtoires Bourguignonnes le nomment Gundioque, lequel puis apres Etie deliurant, feit paix auec luy, & l'aſſocia à l'alliãce & amitié du peuple Romain, en laquelle perſiſterent les Bourguignons: veu qu'en la bataille contre les Huns, & Attile ilz ſ'y trouuerent pour l'Empire auec les Goths & les François. Le predeceſſeur de Gundioque auoit eſté Gandegeſel, qui ſignifie cõpaignon doré, & fut le premier Chreſtien, & apellé à la cognoiſſance de Ieſuchriſt par la predication de Domitian Eueſque de Geneue, de Ruſtique Patrice de Tarentaiſe, & de Theodole Eueſque de Syon cité baſtie aux Alpes. Ce fut ſous ce Roy premier baptiſé que ce peuple paſſa le Rhin, & vint habiter au païs Heduẽ, & Sequanois chaſſant les naturelz de leur terre, ou pour mieux parler, ſe meſlans enſemble, & de deux peuples n'en faiſans qu'vn, comme auſſi feirent les Françoys depuis: car de dire qu'ils euſſent deſraciné la memoire iuſqu'au fonds de la race Gauloiſe il eſt auſſi peu vray-ſemblable, comme l'on voit ſi les Grecz ſont du tout oſtez de la face de la terre, quoy que le Turc aye enuahy leur Prouince.

Ce ſoldat qui tua Valentinian ſ'apelloit Thraſille.

D'Etie voy Paul diacre liure 5. des geſtes Romains.

Damaſcene au ſie plemẽt d'Europ. liu. 14.

Bourguignons cõtre les Huns pour les Romains.

Par qui furẽt cõuertis les Bourg. à la foy.

Quant aux terres tenuës ſous leur iuriſdiction apres qu'ils ſe furent ſaiſis de la Gaule, & Etie & Valentinian eſtans decedez, le Royaume d'Arles nous en fait foy, qui eſtoit du fief, & conqueſtes Bourguignonnes, & la ſucceſſion de Gontrãd Roy d'Orleans & ſorty d'vn des enfans de Clotilde heritiere de la maiſon de Bourgoigne: & le pouuons encore recueillir par les patentes du Roy Gundebauld oncle de la ſuſditte Clotilde, apoſées au liure des loix par luy eſtablies ſur ſon peuple, faites à Lyon, où il auoit aſſemblé les eſtats, & conſeil des Princes de toutes ſes terres: tellemẽt que les deux Bourgoignes que nous apellons & Duché, & Franche Comté, le Daufiné, Lyonnois, Foreſts, Viuarez, & Prouence, vne partie du Bourbonois, & le Niuernois eſtoyent des apennages des conqueſtes Bourguignonnes. Parainſi ayans tenu propos des loix de ce peuple, ie ſuis d'aduis, qu'auant que deduire les Roys, ny leur durée, & continuation, ny le chãgement des eſtats Bourguignons, nous monſtrions ſous quelle ordonnãce, & police a iadis veſcu ceſte nation Wandale & Scythique: & puis que c'eſt Gundebauld qui fut le legiſlateur, & qui regnoit ſur eux du tẽps meſme que Clouis le grand tenoit l'Empire des Françoys, ie ſuis d'aduis que nous recueillons quelques propos des patẽtes meſmes, qui ſeruẽt de preface au liure des loix eſtablies ſur la Bourgoigne: deſquelles telles ſont les parolles. Au nom de Dieu, pour cognoiſtre la foy de nõſtre treſglorieux ſeigneur le Roy Gundebauld, voicy le liure des conſtitutions, contenant

Royaume d'Arles ſuiet iadis aux Bourg.

Gundebauld legiſlateur des Bourguignons.

Terres iadis ſuiettes au Roy de Bourgoigne.

Preface des loix de Bourgoigne par le Roy Gundebauld.

les loix & passées & presentes, qu'ō doit obseruer és terres de ses seigneuries fait le troisiesme auant les Calendes d'Apuril, à Lyon : & ce y estant induit par l'amour, & zele de iustice, par laquelle Dieu est apaisé, & la puissance de ce monde aquise, & entretenuë. Ayans premierement eu l'aduis & conseil de noz Comtes, & seigneurs à nous subietz, desireux de faire si bien que l'equité, & integrité des iugemens ancātissent & chassent loing tous salaires, & corruptions qu'on peut faire en exerçant la iustice, voulons que les iuges, & magistrats ausquels est donnée la charge du peuple, iugent, & composent d'icy en auant de tout different meu entre le Bourguignon & le Romain, selon & suiuant noz loix, & tellement qu'il n'y ayt aucun si hardy qui ose prendre aucun salaire, present, ny reuenu, ny esperer recompence pour le iugement des causes decidées, ny n'en espere rien des parties, ains soit content de la seule integrité requise à celuy qui est apellé à tel office. Et auons ceste opinion que c'est de nous que doibt proceder l'erection & establissement des loix, & coustumes, ne voulās encor que nostre fisc reçoiue plus que ce qui est ordonné par les anciennes loix & ordonnances. Sçachent donc tous les Seigneurs, Comtes, Conseilliers, domestiques, & officiers de nostre maison, tous Chanceliers, & citoyens tant Bourguignons que Normands, les baillifs des villes, villages, ou bourgades, les iuges aussi deputez en chacun lieu, & encor tous les gēdarmes, qu'ils ne receuront rien des causes deduites ou iugées, & ne pourchasseront aucune recōpence des parties: & les iuges ne contraindront les plaideurs à cōposer ensemble pour en tirer quelque prouffit pour l'aduenir. Que si quelcū des sus-nōmez iuge iniustemēt, & se laisse corrōpre cōtre l'ordōnance de noz loix, & qu'il soit cōuaincu d'auoir pris argēt, prix, ny don pour iugement par luy donné, le crime [illegible] prouué, que pour seruir à tous d'exemple il en perde la teste, ses [illegible] ce pendant demourans à ses enfans, & legitimes heritiers, puis que la faulte est toute propre au delinquant : & le iuge estant Romain que ses biens nous soyent cōfisquez: Mais si le iuge accusé ne peut estre conuaincu du crime, & qu'il n'y aye preuue suffisante, nous voulons que l'accusateur souffre peine pareille à celle que le iuge eust senty estant prouué pour corrompu, & iniuste en sa sentence. Que si le iuge Barbare, ou Romain, n'entendant bien nostre dire, ou à faulte de diligence, & sans corruption, s'est esloigné de nostre Loy en iugeant, que il soit quitte pour l'amende : & la cause par luy iugée sera reuoquée, & derechef decidée pour y faire droit, & iustice.

Du nom de Romain ils apelloyēt les naturelz du pays. voyez en la loy Salique tiltre. 27. parag. 2. & 3. & tilt. 35. du lieu des Frācs. parag. 3. & 4. ou le mot Romain est pris pour les Gaulois.

Voyez les barbares qui apellent le Romain Barbare.

Qu'il n'y ayt homme, soit ou Baillif Romain, ou Bourguignon, qui s'enhardisse de decider, & ordonner de quelque cause en l'absence du iuge, & ce pendant qu'ilz estudient ce present liure, affin qu'ils ne pretendent aucune ignorance sur ce qui apartient à l'ordre de noz loix, & ordonnances. Or est tel l'ordre de la police dressée par le Roy Gondebauld, consistant la premiere loy sur les donations. D'autant (dit le Legislateur) que par les loix de noz predecesseurs on n'auoit pourueu en rien sur la puissance, ou liberté octroyée aux peres en ce qui touche les donations nous y auons aduisé auec nostre conseil, & le commun consentement, & volonté de chacun, & voulons qu'il soit permis au pere, auant que fai-

re les lots,& partages de ſon bien à ſes enfans de donner, & auantager lequel il luy plaira de ſes heritiers ſur la communauté de ſon bien, & de ſes acqueſtz, & conqueſtz, la terre exceptée, qui a eſté acquiſe ſouz le tiltre de fort, & ancien patrimoine, en laquelle voulons que ſoit gardée l'ordonnance de noz predeceſſeurs. *De la puiſſance de donner tiltr. 1. parag. 1.*

Si quelcun occiſt vn homme franc de condition de noz ſuiets de quelque nation qu'il ſoit,ou vn ſeruiteur royal encore qu'il ſoit Barbare, ou qui aura taſché temerairement de le faire mourir, que il en compoſe tout ainſi que ſi deſia il auoit eſpandu le ſang. Voulons neantmoins que ſi quelcun ſe voyoit aſſailly ou batu, & pourſuiuy,& que preſſé de iuſte douleur il occie celuy qui l'aſſailloit, ayant fait preuue de ſon innocence, qu'il ſoit quitte en l'amendant aux parentz du deffunct ſelon la qualité de la perſonne. *Des homicides. Tiltre 2.*

Si vn eſclaue occiſt vn homme franc ſans le ſceu ou conſentement de ſon ſeigneur, que le ſerf ſoit liuré à mort,& que ſon maiſtre n'en ſouffre choſe quelconque: mais le maiſtre y conſentant, que tous deux ſoyent condemnez à la mort. Neantmoins ordonne la loy que les parents du deffunct n'auront licence de pourſuyure autre que celuy qui à commis le crime, car tout ainſi que elle veut que le meſchant ſoit puny, auſſi ne pretend elle ſouffrir que l'innocent ſoit oppreſſé ny tourmenté. Les eſclaues qui ont eſté affrãchis par la volonté des roys predeceſſeurs, il ordõna que demouraſſent iouïſſans du droit de leur liberté. *Des affranchiſſements. Tilt. 3.*

Quiconque, ſoit Bourguignon, ou Romain ſubornera l'eſclaue d'autruy, ou aura deſrobé le cheual,bœuf,ou vache de ſon prochain, qu'il meure, & ſoit priſe ſur ſes biens la valeur de la beſte emblée pour amende. *Des ſubornations de ſerfs & des larcins. Tilt. 4.*

Si quelcun accuſe le ſerf, ou fermier d'vn autre,que ledit fermier, ou eſclaue ſoit mis entre les mains du iuge affin que ſ'il confeſſe le crime, qu'il en ſoit puny ſelon la griefueté d'iceluy, mais ſ'il eſt trouué innocent, que l'accuſateur paye au Seigneur de l'accuſé le pris de ſon innocence. *Des accuſations. Tiltr. 7.*

Si vn homme franc eſt ſoupçonné d'aucun forfait, ſoit-il Bourguignon, Romain, ou Barbare, que pour ſe purger il iure auec ſa femme & enfans, & iuſqu'au nombre de douze de ſa maiſon & famille.

L'homme qui tuera vn Eſclaue ſoit-il Romain, ou Bourguignon, qu'il en compoſe au pris de ſoixante ſoulz, & douze pour l'amende.

Si vn homme rauiſt vne fille, & que elle eſchappe de ſes mains, auant qu'il l'ayt violée, que le rauiſſeur paye ſix fois le pris de la fille, & ſ'il n'a dequoy y ſatisfaire, que on le mette entre les mains des parents de la rauie, affin que ilz diſpoſent de luy comme bon leur ſemblera. Mais ſi la fille de ſon bon gré ſ'en va vers luy & qu'il la cognoiſſe, qu'elle paye triple ſalaire pour ſon mariage. *Des rapts, & mariages cladeſtins. Tiltre 12.*

Si vne fille d'vn Romain ſe marie à vn Bourguignon, ſans la voulonté & conſentement de ſes parentz, que elle perde auſſi tout droit de ſucceſſion qui luy peut eſchoir de ſes parentz. Quant aux ſucceſſions, voicy comme le Roy Bourguignon en parle: Sur les ſucceſſions entre les Bourguignons, il nous plaiſt que on ſ'y gouuerne en ceſte ſorte. L'homme decedant ſans hoir maſle de ſon corps, que au lieu du filz, la fille ſuccede en l'heritage du pere & de la mere, & ceux-cy y manquans, que le bien tombe aux freres & ſœurs des deffuntz. *Des ſucceſſions. Tiltr. 14.*

Nous à pleu encor d'ordonner,que ſi la femme meurt ſans enfans, le mary ne pourra rien demander des biens qui apartenoyent à icelle,nomplus que la femme,ny aucun de ſes parens ne peuuent rien quereller ſur la poſſeſſion du mary,mourant ſans auoir eu enfant d'elle. Si vne fille a voué ſa virginité à Dieu & perſeuere en ſa chaſteté,ſi elle à deux freres,elle aura la troiſieſme des biens,& ſucceſſion de ſon pere : voire quād il y auroit pluſieurs enfans,elle en tirera touſiours ſa iuſte portiō:& ſi elle n'a qu'vn ſeul frere , ſi ne iouïra elle pourtant que de ſa 3. partie, & encore ſous telle cōdition qu'elle decedant ce que elle auoit du patrimoine, & vſufruit d'iceluy reuiēdra à ceux qui luy ſont les plus proches de ſang:ſans qu'elle puiſſe rien aliener,vendre,ny donner ſi ce n'eſt ce qu'elle a de la ſucceſſion de ſa mere,ou en meubles & ioyaux,ou ce que elle aura aquis par ſon labeur & diligence:en quoy nous les diſpenſons d'vſer de leur liberalité & courtoiſie. Si vn Bourguignon franc de condition eſmeut noiſe en la maiſon d'autruy qu'il l'amende & à celuy à qui eſt le logis , & au Prince. Mais ſi c'eſt vn eſclaue qui a fait la faulte , qu'il en ſoit recompencé par le moyen de cent coups de fouët, ſans que pour cela ſon maiſtre en encoure dōmage quelconque. Si quelcun ſuyuant vne beſte par trace vient iuſqu'au logis de celuy à qui eſt la beſte,l'étrée duquel le maiſtre luy denie, qu'vn tel ſoit reputé pour larron,ſ'il veut entrer par force:neantmoins voulons que la recerche en ſoit permiſe voire iuſqu'aux femmes. Toutes les cauſes qui ont eſté debatuës entre les Bourguignons , & ne ſont encor finies , & ſur leſquelz ſentence n'y eſt interuenuë iuſqu'à preſent nous voulons qu'elles ſoyent abolies, & miſes à neant : Si quelcun recognoit ou vn ſien ſerf, ou ſeruante,qu'il les recouure ſans autre forme de procez:ſ'il eſt accuſé de meurtre,qu'il paye l'amende, & que ce pendant toute pourſuite ceſſe , & qu'on ne puiſſe luy demander rien d'auantage. S'il aduiēt que par cas vne beſte occie vn homme ou de la dent , ou en autre ſorte , pour oſter toute calomnie,nous voulons que la choſe demeure indeciſe, entant que ce qui eſt fait fortuitement ne doit tourner au preiudice de perſonne. Neantmoins ſi le cheual d'vn de noz ſuiets occiſt le cheual de l'autre, ou le chié, ou le bœuf occiſt,ou debilite celuy d'vn autre que l'étier, & ſain ſoit liuré pour celuy qui a fait le dommage. Que ſi quelcun gettant ou vn dard,lāce,ou autre ſorte d'armes offenſiues ſans y penſer frappe, ou occiſt hōme, ou beſte quelcōque que celuy qui tient les armes ſoit tenu pour Innocēt, ſi ce n'eſt qu'ō preuue,qu'il auoit pris ces armes en main pour endommager quelcun & luy porter preiudice en ſa vie . Quiconque auant parties ouyes , & que le iuge ayt prononcé ſentence prendra les gages d'vn autre ſans luy eſtre adiugez, qu'il perde ſa cauſe & ſoit encor cōdemné à l'amēde de douze ſolz. Si vn homme ayāt perdu vn cheual,& ſe ſaiſiſt d'vn autre le recognoiſſant comme ſi c'eſtoit le ſien , & ne le peut prouuer , qu'il paye celuy meſme qu'il aura voulu vſurper au ſeigneur qu'il en pretēdoit priuer.Si vn homme ſe penſant auoir proces auec vn autre, fait prēdre gages ſur luy,qu'il l'amende pour chacune choſe priſe & iniuſtemēt arreſtée. C'eſt ce qu'on à peu recueillir des loix anciennes de Bourgoigne, & m'eſtonne encor comme il eſt poſſible qu'on aye tant peu recouurer , veu le long

Des querelles & debats.Tit.15.

Des delays des procez.Tit.17.

Meurtres faits & aduenus par accident.Tit.16.

Des engagements Tit.19.

long temps qu'il y a que ceſte race royale des premiers ſeigneurs & Princes qui ont faites ces loix eſt abolie, & deſquelz il eſt deſormais tẽps que, ſelon noſtre promeſſe, nous en diſions encore quelque choſe. Tandis que ce peuple alloit ainſi errant qu'auons dit dés le commẽcement auſſi eſtoit il ſans roy, ny Prince que par election, quoy qu'ils reſpectoyẽt les vns plus que les autres, mais à la fin, & lors meſme qu'ils ſe tenoyẽt le long du fleuue Wiſtule ils s'accorderẽt à l'electiõ d'vn Roy, les premiers eſtants Goths de nation apellez Ancille, & Hermerique enfans d'Athaulphe Roy des Goths, le premier qui paſſa ſur les terres de l'Empire de Conſtantinople, apres leſquels regnerent Hunimunde, Turiſmonde Gepides, Wldrich, & Sigiſmond, Bermond, Walamir, Winderich, Athanarich, & Gaufer, toutesfois ceux-cy encor ne iouiſſoyent du droit ſouuerain, & leurs enfans, ou ayans cauſe ne venoyent auſſi à la ſucceſſion du Royaume: mais enuiron l'an de noſtre ſeigneur 414. & auant que paſſer en Gaule ils ſaluerent pour roy Gundioque, lequel eſtoit filz d'Athanaric & Bleſinde niepce de Marcomir prince Françoys, & du temps que encor leſdits Françoys tenoyent encor les païs de Gueldres, & Phryſie comme pour leur demeure, de laquelle Bleſinde ſortiſt auſſi Gondegeſil, lequel fut Roy Bourguignon, & le premier qui paſſa le Rhin, & s'arreſta auec ſa ſuyte és terres des Sequanois, & Heduens delaiſſées par les troupes Romaines, & auſſi le premier, qui embraſſa la religion Chreſtienne cõme dit eſt. A ceſtuy ſucceda Gundioque ſon frere lequel quoy que confeſſaſt Ieſuchriſt, ſi eſt-ce que aucũs le tiennent auoir ſuiuy la ſuperſtition venimeuſe de l'Arrianiſme, ce qui n'eſt guere vray-ſemblable eſtant les Bourguignons bons Catholiques, & qui n'euſſent octroyé la principauté à vn homme qui leur euſt eſté contraire en perſuaſion, & receuant autre doctrine en la foy. Auſſi les Alemãs que ie ſuis, & deſquels i'ay puiſé cecy ne font aucun compte de l'hereſie, cõme ainſi ſoit que les Eueſques qui les auoyent inſtruits nouuellemẽt en la foy, eſtoyent de bõne & ſainte vie, & la doctrine deſquels ſuiuiſt la foy de l'Egliſe. Ce Roy feit de ſon temps de belles, & grandes conqueſtes, cõme celuy qui ſoumiſt ſous ſa puiſſance, & Lyon, & tout le païs és enuirõs qui l'auoiſinent, conquiſt le Daulphiné, & la Prouence iuſqu'à Marſeille, & priſt d'aſſault la ville de Nice propre pour l'aport & des viures & de la marchandiſe par le moyen de la marine. Ce fut contre ceſtui-cy que s'arma Etie general de l'armée Imperiale, & le vainquiſt, & à la fin luy donna la paix, & le feit amy des Romains, en l'amitié deſquelz il perſeuera iuſqu'à la mort, & deceda ayant regné 30. ans, laiſſant quatre enfans à ſçauoir Gundebauld, Gundegiſil, Chilperic & Gothomar, leſquels apres le decez du pere ſe partirent la ſeigneurie, commandans toutesfois tous enſemble: mais comme il ſoit preſque impoſſible qu'vne eſgalle puiſſance ſe cõporte ſans enuie, & ſans que les embuſches, & machinations ne ſortent en campaigne, Gundebauld, & Gundegiſil conſpirãs enſemble ſe iurerent la foy, & comploterent la ruine de leurs deux freres à ſçauoir de Chilperic qui eſtoit l'aiſné, & de Gundomar, ou Gothomar, & ayans guerroyé quelque temps les vns contre les autres en fin les deux aiſnez Chilperic, & Gũdomar y perdirent la vie, & la femme du plus vieux fut gettée dans le Rhoſ-

Premiers Roys Bourg. ſortis des Goths quelz.

Premier Roy depuis q̃ les Bourg. furent en Gaule.

Gundioque eſtimé auoir eſté Arriẽ. Gregoire de Tours li. 2. ch. 4. & 28.

Conqueſtes du roy Gundioque.

Etie vainquiſt les Bourg. Paul diacr. li. 4. des choſes Rom. Supplemẽt d'Eutrope liu. 14.

Enfans de Gundioque ſe ruinent l'vn l'autre.

Cruauté de Gũdobault, de tout cecy voy Aymõ moyne.li.1.ch.19.

ne,& ſes enfans occis fort cruellemẽt,reſtãt de Chilperic deux filles Crodone c'eſt à ſçauoir qui fut relligieuſe, & Clotilde, laquelle eſpouſa depuis Clouis le grand,& le premier Roy Chreſtien d'entre les Françoys. D'autres tiennent que Gundobauld purgea le monde de tout le ſang Royal maſle de Bourgoigne, & garda ſeulement les filles, l'vne deſquelles fut cauſe de ſa mort,& de la ruine entiere de la famille ancienne des Rois de Bourgoigne : mais les autres ſont d'aduis, que Gundegiſil eſtant ſon conſort eſpouſa la fille de Theodoric Roy des Goths,& ſoumiſt ſous ſa puiſſance,ayant paſſé les Alpes,la ville, & finages de Thurin, Verceil, Come, Nouare, & tout le païs Aſteſan, & trouua moyen encor que Sigiſmond ſon filz eut à femme la niepce du Roy Theodoric pour ſe fortifier à l'aduenir d'auantage:mais ceſt heur ne luy fut de guere longue durée:Car cõme Clouis le grand euſt aſſailly Gundebauld, tant pour demander partage,& le droit de Clotilde qu'il auoit eſpouſée,que pour venger Chilperic pere de laditte dame que Gundebauld auoit fait mourir : Gundegiſil cognoiſſant que malaiſément tiẽdroit on teſte à l'effort du François,& craignant que ſon frere ne luy iouaſt vn auſſi bon tour qu'il auoit ioué à ſes autres freres,& parens,ſ'allia ſecretement de Clouis,& feit ſi bien que cõbatans enſemble les deux roys,il ne feit aucun ſemblant de ſe meſler de la querelle. Ce qui irrita tellement Gundebauld que l'allant aſſieger dans Vienne au Daulfiné où il ſeſtoit retiré,il le priſt en peu de temps, & l'occiſt cruellement de ſa main propre : & ainſi Gundebauld ſouillé du ſang de ſes freres demeura ſeul Roy de toute la iuriſdiction Bourguignonne. Il auoit auſſi eſpouſé vne fille du Roy Goth Theodoric nommée Amalaſiunthe,& de laquelle il euſt deux enfans, Sigiſmõd c'eſt à ſçauoir, & Gũdomar, leſquelz demourerent pupilles ſous la charge d'vn autre Gundemar prince & Comte d'Autun:& ces enfans venus en aage, comme Clotilde ne ceſſaſt de pourſuiure le ſang de ſon oncle, la guerre fut publiée contre ces deux enfans,en laquelle moururent tous les deux:Le royaume eſcheant à Sigiſmond,qui fut prince treſchreſtien, & qui par le moyen de ſaint Maximin Eueſque de Geneue,& Theodole eueſque de Syon feit aſſembler les prelats de ſes terres contre les Arriens & pour l'extirpation de leur hereſie, & eſtabliſſement de la ſainte foy de l'Egliſe vniuerſelle par toutes les terres de ſes ſeigneuries. Ce bon Roy eut deux femmes de la premiere deſquelles il eut Sigeric, que depuis ſa maraſtre feit mourir cauteleuſement : la ſeconde luy porta & engendra Sigland & Gundebauld, leſquelz luy tindrent compaignie lors qu'il fut occis par Clodomir Roy d'Orleans,& fils de Clouis,& de Clotilde. Laquelle ne pouuant viure en repos qu'elle ne veit la ruine entiere des enfans de celuy qui auoit cauſé la mort de ſon pere, incita Clodomir contre le ſaint roy Bourguignon, & alla la choſe ſi auant que eſtans venus aux mains Sigiſmond fut pris, & conduit à Orleans,où le furieux Clodomir le feit mourir, le gettant la teſte la premiere dãs vn puids auec ſa femme, & enfans, quoy que S. Auite le priaſt de ſe deporter de telle cruauté & le menaçaſt proferiquemẽt, du iugemẽt,& vengeãce diuine,cõme auſſi il en ſentiſt l'effait,eſtãt occis pres de Vienne en Daulfiné en pourſuiuãt trop obſtinémẽt les Bourguignons

Clotilde donnée pour femme à Clouis le grand.

Ruine de Godegiſil par Gundebauld.

Enfans de Gundebauld pourſuis par les François.

Sigiſmõd roy fort Catholique.

Cruauté de Clodomir ſur Sigiſmõd.

Voy Aymon moyne li.2.ch.4. Agathias liu.de la guerre Goth.

qui ne taſchoyẽt que de ſe ſauuer à Autun pour renouueller la guerre,cõduits par Gundomar frere du deffunt Sigiſmõd, mais les Princes Frãçoys & freres du ſuſdit Clodomir,pourſuiuants le reſte de la vẽgeance de leur mere Clotilde ne ceſſerent onc tant qu'ils eurẽt du tout effacée,& miſe à neãt la race Royale de Bourgoigne:& ſoumis le païs ſouz les loix,& puiſſance de l'Empire Françoys:& ainſi dés que les Bourguignõs vindrent en Gaule,iuſqu'à la ruine de leurs Princes venans de hoir maſle ſ'eſcoulerent cent onze ans,d'autãt que (comme nous auons dit) ilz paſſerent le Rhin pour occuper la prouince Sequanoiſe l'an de noſtre ſalut. 417. & l'an 528. Clothaire ayant chaſſé Gundomar (qui ſ'enfuit en Eſpaigne) donna auſſi fin au royaume de la race Gothique, & ſouche de Gundioque qui auoit ſi bien planté le fondement qu'on eut cuidé que ceſte monarchie deut eſtre de longue durée. Ainſi le nom royal de Bourgoigne fut transferé aux Frãçois qui y regnerent ſous la race Merouingienne, iuſqu'au temps des Pepins,qui obtenans la France eurent par meſme moyen l'Empire Bourguignon ſous le nom de Roy, comme Charlot fils de Charles le grand, & apres luy Iean duquel ie n'ay peu trouuer l'origine, & neantmoins ce fut luy qui feit baſtir l'Egliſe de S. Iean de Lyon,& y fonda douze chanoines portãt tiltre de Comtes telz qu'encore vous les oyez apeller: à ceſtuy ſucceda Hugues Comte d'Arles, & du Mans, & qui auoit eſpouſé Eliſe fille de l'Empereur Charles le Chauue, duquel Hugues nous auons tenu propos cy deſſus, & ſous lequel le nom du Royaume Bourguignon fut changé en la puiſſance royale du ſiege d'Arles: A Hugues ſ'oppoſa Gerard ſurnommẽ de Rouſſillon,que l'on diſoit eſtre deſcendu de la race,& maiſon ancienne de Bourgoigne,& voulut tenir teſte à l'Emp. le Chauue, mais ſa force eſtant trop foible il ſuccomba ſous le faix, & falluſt que ſe cõtentaſt de moindre choſe,auſſi de luy ont couru ces vers Françoys anciens.

Race Bourguig. des Rois eſtainte.

Combien les Rois du ſang ancien de Bourg. ont regné.

Changemens diuers des Princes de Bourgoigne.

Gerard de Rouſſillon.

Autour de Dal,& Daliron
De Vander-court,& Maobaſton,
Periſt Gerard de Rouſſillon.

C'eſt de ceſtuy que les Romains fabuleux chantent tant de folies le faiſans armer contre le grand Roy Charles, lequel il ne veit de ſa vie, & luy donnent tant de conqueſtes en ſongeant,que iamais le Macedonien n'en feit tãt,ny la main puiſſante des Romains. Mais quoy qu'il en ſoit le Chauue contraigniſt Foulques ſucceſſeur de Gerard, de quitter le royaume, & ſe contenter du ſeul tiltre de Comte: Et dõna le païs à Raoul,ſous le nom de Duc, lequel depuis priſt encor le nom royal, luy ſuccedants quatre autres portans meſme nom que luy,& pouſſez de pareille fortune, à ſçauoir vne fois apellez Roys, & ſoudain diſpenſez de telle puiſſance. Car Boſon roy d'Italie les tenoit en bride ſuporté des François cõme celuy qui eſtoit beau frere de l'ẽp. Char. le Chauue. Apres les 5. Raouls y eut trois Cõradz rois de Bourg. le ſecõd deſq̃ls fonda l'Egl. S. Pierre de Geneue, & cõmẽça celle de Loſanne,que Cõrad troiſieſme meit à fin. Raoul ſixieſme pour ſe preualoir des Frãçois feit donatiõ du royaume Bourg. à l'Emp. Hẽry troiſieme,& pour ceſte cauſe les Alemãs qui depuis ont tenu l'Empire ſe ſont portez pour rois d'Arles,& en vſurpoyẽt le tilt. en leurs lettres,& patẽtes.

Foulques Roy d'Arles.

Boſon roy d'Ital. Conrads Rois de Bourgoigne.

De quel droit les Emp. ſe diſoyent Rois d'Arles.

Aucuns mettent Iean le dernier roy Bourguig.& celuy qui(cõme dit eſt) fonda l'Egliſe collegiale de Lyon,mais leur raiſon n'eſt vray-ſemblable, à cauſe qu'ils font que ce roy viuoit l'an 1136.& il appert par la verité de l'hiſtoire que les roys de France tenãs la Bourgoigne par effect,& les Princes ſuſdits n'en eſtãs que roys imaginaires auec les finages d'Arles & quelque eſchãtillõ de Prouence & Dauphiné,Henry,fils de Hugues le grãd Comte de Paris, eſtant le premier duc de Bourgoigne, & ſe voyant ſans hoir maſle,ny autre legitime,feit donation & trãſport de ſon Duché à Robert filz aiſné de Hue Capet l'an de noſtre ſalut 1000. Et quoy q̃ le Comte de Niuernois Landry voulut ſe ſaiſir du Duché,cõme ſe diſant y auoir droit, pour eſtre deſcendu des roys Bourguignons, ſi fut il vaincu & pris par le roy Robert,qui l'alla aſſieger à Auxerre, & où les Auxerrois craignãs leur ruine ſe rendirẽt au roy,& luy liurerent le Comte. De ceſte race ont eſté les ducs de Bourgoigne ſortis de l'eſtoc,& famille de France,iuſqu'au tẽps de Charles le quint roy de France,& ſurnommé le Sage,lequel ſuccedant à Iean ſon pere, qui auoit eſté inueſty de ce Duché par Philippe Petit filz d'Eude,donna la Bourgoigne à ſon frere de Touraine Philippe, ſurnõmé le hardy,qui eſpouſant la fille de Flandres cõioignit tant de terres enſemble,deſquelles iouiſſẽt(ſauf le duché de Bourg.ſuiet à noſtre Roy) à preſent les Princes d'Auſtriche,pour eſtre ſortis de la fille de ce Charles Charolois qui fut occis à Nancy en Lorraine.Ie laiſſe(comme n'eſtant point de mõ ſuiet)quelles maiſons ſont ſorties de ce ſang ancien de Bourgoigne, & ne m'arreſteray ſur leur langue & façon de parler, & ſi ils ont pris leur langage des Alemans, ou Gauloys, me ſuffiſant qu'à preſent la plus part ſuyt la diction,& parolle du Françoys,comme ainſi ſoit auſſi que le plus du pays eſt ſubiet à la maiſon,& couronne de France:laiſſant donc cecy il eſt tẽps deſormais de viſiter les voiſins de Bourgoigne,& toucher quelque cas des Suiſſes,veu q̃ la nation eſtant ſi excellente qu'elle eſt, merite bien qu'õ en diſcoure vn peu plus largemẽt q̃ de la laiſſer ſans en dire choſe quelcõque.

Henry frere de Capet 1. Duc de Bourg.

Robert Roy de France,vainquit Landry Comte de Neuers.

Comme la Bourgoigne fut remiſe à la couronne, & puis dõnée à Philippe le Hardy.

Des Suiſſes,origine,& mœurs d'iceux & ſ'ils ſont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. Chapitre 36.

NOus auons(ce me ſemble)aſſez amplement deduit au chapitre des Gaules les mœurs des anciẽs Gaulois, & l'eſtendue des Gaules eſquelles cõme ainſi ſoit que les Heluetiens fuſſent compris, il fault auſſi preſuppoſer que leurs mœurs n'eſtoyent point auſſi en guere grand cas differentes des façons de faire du reſte des Gauloys. Parainſi ne nous arreſtans gueres ſur ce qui fut iadis du peuple Heluetien, & ſouhaittans de n'oublier le Suiſſe eſtant la nation ſi bragarde que peu auiourd'huy l'eſgallent en force,& nul la ſçauroit ſurmonter en la diſcipline militaire, ny police & manimẽt des affaires publiques, nous en dirons ce qu'en auons tiré des bons autheurs, apres toutesfois auoir vn peu limité les bornes & finages des terres des ligues, & confederez des Cantons des Suiſſes, entant que ce que iadis les Romains apelloyent Heluetie,eſt à preſent,ſinon tout aumoins,vne bon-

Suiſſe fut iadis le pays des Heluetiens.

ne partie compris ſous le nom des confederez. Les limites de la ſeigneurie deſquelz ſ'eſtend depuis le ſommet des Alpes, & prenant ſon cours au Leuãt a le Rhin pour limite iuſqu'à Waldhut & Laufenberg, & de là double vers l'Occident ſuyuant le trait du mont Iure, ou de S. Claude, iuſqu'au Lac de Geneue iuſqu'à ce que derechef elle vient à embraſſer les Alpes, & auoiſine les Sequanois, & le trait du païs Allobrogien qui à preſent eſt compris ſouz l'appellatiõ de Sauoye. Ceux qui lyſent les hyſtoires ſçauent combien, & quelz affaires les Heluetiens ont donné à Ceſar, leſquelz il appelle, & dit eſtre les plus fortz des Gaules, & du mouuement deſquelz ſe craignant lors qu'ilz demandoyent paſſage pour traueſſer la Prouince Romaine, & ſ'en aller en Saintonge pour y habiter, il feit dreſſer vn mur pour leur donner l'empeſchement, ſe ſouuenant comme ce vaillant peuple auoit vaincu le Conſul L. Caſſie, & deffait brauement l'armée Romaine, & lequel auoit deſir de quitter ſon païs peu fertil pour ſ'ẽ aller trouuer autre part en Gaule, pour viure mieux à ſon aiſe. N'ignorent auſſi que dés le temps dudit Ceſar, les Heluetiens eſtoyent partis, & diuiſez par Cantons auſſi bien qu'à preſent, mais n'en ayans que quatre le principal deſquelz eſtoit celuy de Zurich, & le peuple duquel eſtãt celuy, qui d'autresfois auoit deffait les Romains, fut auſſi le premier qui en porta la penitence. Ainſi Ceſar les ayant deffaits, les contraignit de retourner en leur païs, & rebaſtir leurs maiſons qu'ilz auoient bruſlées, & labourer leurs terres qu'ilz laiſſoyent en friche, non d'amitié qu'il leur portaſt, mais à fin (comme il confeſſe luy meſme) que les Germains, qui poſſedoyent pour lors vne terre mal-plaiſante & infertille, ne ſe ruaſſent ſur le païs delaiſſé par les Heluetiens, entant que deſia ilz tendoyent à paſſer le Rhin & occuper les terres Gauloiſes. Au camp des Heluetiens, eux eſtans contraints de ſe ſoumettre à la grace de Ceſar, furent trouuées des lettres & tablettes eſcrites en Grec, eſquelles eſtoit contenu le denombrement de ceux qui eſtoyent ſortis de leurs maiſons, & de ceux qui eſtoient pour porter les armes, & n'y auoit rien d'obmis du nombre des femmes & petits enfans, qui montoit en ſomme à trois cens ſoixante huit mille perſonnes. Vous voyez que les Heluetiens careſſoyent dés ce temps le ſçauoir, & imitoyent le reſte des Gauloys en la cognoiſſance des lettres, à fin qu'on n'aille point blaſonner ce peuple ancien de Barbarie, parmy lequel les ſciences eſtoyent ſi bien plantées, que la delicateſſe des Grecz en la langue ne mãquoit point en la langue, la vulgaire deſquelz eſtoit pour lors ſẽblable à celle des Gaulois, laquelle i'eſtime pluſtoſt auoir eſté propre q̃ Germanique ainſi que pluſieurs eſtiment, & laquelle a eſté corrompue depuis que les eſtrangers vindrent de diuers lieux vſurper & poſſeder les Gaules, Or que les Gauloys fuſſent Barbares Iulian l'Apoſtat, homme (oſtée l'impieté) de grand iugement & ſçauoir, ne le peut ouyr, accorder, ny receuoir, ains ſe moque de ceux qui donnoyent vn tiltre ſi mal propre aux Gauloys, deſquelz, & de leurs façons de faire il fait grand compte en vne epiſtre qu'il eſcriuiſt de Paris auant aux habitans d'Antioche. La diminution de la gloire Heluetienne bien qu'elle commençaſt ſouz Iule Ceſar, ſi receut elle vn eſtrange eſchec apres la mort de Neron lors que

Eſtendue du païs Heluetien.

Ceſar Comment. lib. 1. Dion Caſſio lib. 38.

Romains deffaits par les Heluetiẽs.

Heluetiens ſoumis à Ceſar.

Heluetiẽs vſoyẽt des lettres Grecques.

Iulian l'Apoſtat aux Antiochiẽs loue les mœurs des Gauloys.

Heluetiens affoiblis par Ceciune.

Voy Tacite li.17. des annales. Cecy aduint enuiron l'an de nost. Seig.70.

Vitelle & Othon se querelloyent,& combatoyẽt à outrãce pour le gaing de la couronne Imperiale,car ce fut lors qu'vn Cecinne Romain debilita fort estrangemet les forces Heluetiennes. Or ne vous dis-ie point cecy sans bien grande occasion,veu que i'ay propoſẽ (suyuant le dire de Cesar) que les Germains marchandoyent il y auoit fort long temps de gaigner païs sur les terres Gauloises, & qu'à ceste fin il auoit accordé aux Heluetiens leur laissant leur païs libre souz l'alliance, & confederation des Romains,ainsi que les Allobroges estoyent aussi receuz en la ligue, ausquelz il enchargea de fournir de bledz les Heluetiens iusqu'à tant qu'ilz euissent cultiué leurs terres. Les Heluetiens ainsi matez que furent par Cecinne, comme le descrit Tacite, il fut de là en auant aisé & facile aux Alemans de courir,& rauager,& de se saisir du païs à demy desert,& priué de peuple:car tous les bons autheurs tiennent que ceux qui furent Heluetiens ne sont plus,& que les Suisses sont autres que ceux qui tindrent la region ou ceux cy habitent, & à fin que le lecteur ne se plaigne de ma diligence,ie ne faudray non plus à esplucher cecy que i'ay fait le reste des nations qui ont couru de païs en autre pour s'y arrester,comme en sa propre & naturelle terre,sçachant que les historiens en parlent fort diuersement,& desquelz i'ameneray les opinions à fin que vous qui lyrez mes recherches en donniez vostre sentence, & iugiez lequel aura le mieux dit, car quant à moy ie ne faudray de vous en dire ce que ie sens, & pense estre le plus veritable.

Iean le grãd hist. des Goths.liu.5. chap.2.

L'Euesque d'Vpsale nommé Iean le grand, & lequel a escrit l'histoire des Gothz, n'ignorant point que les Suisses ne soyent vn autre peuple que les Heluetiens,il parle de leur origine en ceste maniere:Getheric,ayãt fait monter en mer toute celle grande multitude,la conduit sans peril au-

Sueces courent en Heluetie.

cun, & sans souffrir orage,ny tempeste quelconque iusqu'en Pomeranie, & en la terre des Rugiens, où ayant assailly, & combatu les habitans du païs,il les vainquit:mais les Gothz voyans la sterilité, & peu de plaisir du terroir Pomeran,ils ne voulurẽt quitter leurs finages,quoy que non guere plaisans, pour s'arrester en vne terre pire, & moins fertille que n'estoit celle d'où ilz estoyent sortis : ains se diuisans en trois puissantes armées, vne partie d'entr'eux, ayans long temps erré & souffert mille trauaux, & incommoditez, paruint en fin en ces aspretez, & pierreuses solitudes des

Des Pictes. Voy Bede:hist. Eccles. d'Aug.li.1.ch.1.

Alpes, où à present les Suisses, qui sont leur engeance, & posterité, se tiennent : les autres passans en Escosse (ainsi qu'en fait foy l'histoire Angloise) donnerent cõmencement à la nation des Pictes,& ce en l'an de nostre salut septante deux,& le reste, qui estoit vne infinité innombrable de peuple,suyuant Getheric,ayant surmontez les Vlmeruges,Curetes,Samogethes,& Estons,apres auoir guerroyé par plusieurs années, laissans là garnisons, s'en retournerent auec Witimer filz de Getheric, ayant plus d'honneur en leurs cõqueſtes,& victoires que s'ilz se fussent attaquez par armes aux Suëons leurs alliez,& voisins.

Aduisez comme l'aneantissement des Heluetiens par nous allegué de Tacite, s'accorde auec ceste course des Sueciens Septentrionaulx venans habiter le long des Alpes, veu que la deffaitte, & degast des Heluetiens

fait par Cecinne aduint l'an de grace 70. & ceſte arriuée Gothique fut deux ans apres, & lors que Veſpaſian tenoit l'Empire : Puis adiouſte l'Eueſque Goth: Ie cõfeſſe toutesfois auoir leu és hiſtoires des Heluetiẽs, ou Suiſſes, que tous ceux qui à preſent portent le nom de Suiſſe ne ſ'arreſterent pas en ce païs Alpin en vne & meſme ſaiſon, ains qu'aucuns Gothz (eſtant mort leur Roy Teie) ſ'y retirerent d'Italie auant, & d'autres du païs de Suece : & taſchant de monſtrer non ſeulement par leur hiſtoire, ains auec tout deuoir d'humanité duquel ilz vſent enuers les Sueciẽs, que de leur premiere origine ils ont pris cours & ſource de la terre des Goths. Et en ſomme vous voyez comme ce bon Eueſque ſ'efforce de prouuer que les Suiſſes ſont ſortis des peuples de Suece, quoy que les Latins parlans des courſes des Septentrionaulx, les comprennent ſouz le nom de Germains, & Alemans. Oyons encor parler vn des plus doctes hommes de noſtre ſiecle, & autant bien verſé en l'hiſtoire qu'autre qui de noſtre aage en aye fait profeſſion, à ſçauoir Beat Rhenan, lequel en ſon liure des Germains parle des Suiſſes en ceſte ſorte: Ie ſçay que pluſieurs ſ'enquierẽt d'où eſt ſorty, & a ſource le nom de Suiſſe, d'autant que ceux qui ont le plus de nez, ne ſe contentent point des raiſons qu'aucuns mettent en auant ſur ce propos: mais (ſi ie ne me deçoy) ie penſe, & eſpere de diſſoulдre ce doubte. Parmy ceſte populeuſe nation des Saxes furent iadis les Vites, vne partie deſquelz (la cauſe ie ne ſçaurois vous la dire) changeant de place, vint ſ'arreſter au païs Heluetien pres les finages de Zurich, & où encor à preſent y a vn village nommé Vri le mot en eſtant corrompu entant que du fleuue Ture il ſ'appelle proprement Turege: & le plus grand nõbre deſquelz Vites eſtoit paſſé en la grand Breraigne pour la cõquerir. Et n'a pas eſté ſans cauſe que les autres voiſins ayẽt pris ce nom, ſoit ceux de Lucerne, ou de la baſſe Syluanie, quoy que peculierement vn de leurs Bourgs appellé Kilhegap en portaſt ce tiltre : ilz les appelle Suiters y adiouſtans la lettre, S, comme ordinairement la nation ſe plaiſt au ſiblement & prononciation d'icelle. Et eſt noſtre opinion ſecouruë de ce que les Suiſſes ſe diſent tenir de leurs anceſtres qu'ilz ont origine des Suites leſquelz habitent le long de la mer, & Ocean Germanique, leſquelz preſſez d'vne grand famine, furẽt contraintz de quitter leur domicile, & ſortir de leurs terres. Les hõmes plus ſçauãs dient que ceux cy eſtoyent les Suedes, deſquels encore à preſent le renom eſt tãt eſpars par tout. Mais Bede Angloys, dit, & enſeigne q̃ iadis entre les Saxons eſtoit la Prouince des Vites deuenuë deſerte, & en ſolitude, à cauſe de ceſte courſe, & remuement de meſnage q̃ ie viẽs de dire, & qu'vne troupe d'iceux eſtoit deſia paſſée en la grãd Bretaigne, & afferme ledit Bede que les Saxõs Angloys, & Vites, eſtoyẽt trois puiſſantes natiõs de la Germanie. Vadian hõme auſſi de grand eruditiõ, & Suiſſe naturel ne veut recognoiſtre les Septẽtrionaulx, ny Gothz pour maieurs, biẽ eſt vray qu'il accorde auec Rhenan, q̃ les Suiſſes ſont Alemans, lors qu'il en parle en ceſte ſorte: Les Heluetiens auſſi ſortans de Gaule paſſerent en Germanie pour ſ'arreſter, & faire demeure entre le Rhin & le Mene, tout ainſi q̃ feirent les Tectoſages, deſquelz parle Ceſar en ſes Cõm. de la guerre de Gaule, mais maintenãt tout au cõtraire

Ce Roy Teie fut occis par Narſez l'an de grace 552. voy Procope lin. de la guerre Gothique.

Beat Rhenan. lin. 1. des choſes Germaniques.

Ceſte courſe aduint l'an de grace 409.

Bede hiſt. Angloiſe. li. 1. ch. 15.

Ioachim Vadian ſur le 3. de Pomponie Mele.

Tectoſages ſont ceux du Languedoc Ceſar Cõm. li. 6.

les Germains laiſſans leur terre habitent les ſieges anciens où iadis ſe tenoyent les Heluetiens. Et ne fault point que ie doubte de cecy, veu que le langage du Suiſſe correſpond à ceux de la plus profonde partie des Alemaignes, voire qu'encore à preſent ilz ſuyuent les mœurs, façons, vertu, & magnanimité deſquelles Ceſar loüe les Sueues, & dit en auoir vſé. Voyez comme ceſtuicy ſouſtient non que le Suiſſe ſoit Suece, ny Suite, ou Vite, mais bien Sueue, que Ceſar & Tacite deſcriuent pour la natiõ la plus forte, & vaillãte qui fuſt en la Germanie. Beat Rhenan auſſi ſans ſpecifier leſquelz Alemans furent ceux qui iadis courans les Gaules, ſentirent la main peſante des Françoys nouueaux venuz en la terre Gauloiſe, diſt que les Germains paſſans le Rhin, enuahirent la plus grand part des Sequanois, iuſqu'aux limites des Bourguignons, y embraſſans le païs de Valois, & le val de Lucerne: Et à fin que ie ne m'arreſte point ſeulement à ceux de noſtre temps, quoy que telz, que i'eſtime ne dire choſe de laquelle ilz ne peuſſent rendre raiſon fort aſſeuré, oyons ce qu'en dit Luitprand de Pauie, lequel non ſeulement monſtre que les Sueues Alemans, deſquelz nous auons parlé cy deuant, tenoyent le païs d'Elſace, & lieux voiſins, ains encor qu'ilz ſ'eſtoiẽt faitz ſeigneurs des Heluetiẽs, & Nuchtlandiens: or en parle il en ceſte maniere: De quelle affection, & auec quel viſage le Roy Henry receut ce don & preſent ineſtimable, on le cogneut en pluſieurs ſortes, & ſur tout, qu'il donna non ſeulement de grandes richeſſes d'or, & d'argent à celuy qui luy porta les ioyaux precieux, ains encor l'inueſtit-il, d'vne partie de la Prouince des Sueues. Or eſtoit-ce le Roy de Bourgoigne Raoul qui donnant à l'Emp. Henry.1. du nom la Lance qui perça le coſté de noſtre ſeigneur, ne ſouhaitoit pour recõpence, ſinon quelque eſchantillon des terres des Sueues (c'eſt à dire des Suiſſes) qui marchiſoyent à ſa ſeigneurie: ce n'eſtoit pas le païs de Sueue Alemant qui eſtoit le limite du terroir Bourguignon, ains l'anciẽne terre des Heluetiens, & ainſi les Sueues ſont pris par Luithprand pour les Suiſſes comme eſtans ceux qui ſ'eſtoyent ſaiſis de l'heritage des premiers Heluetiens. A cecy nous aydera encor ce qu'eſcrit Othõ de Freſinghen, lors que parlant de la paix faite entre l'Emp. Henry quatrieſme, & Bertold Comte Zaringhen, auql eſtoit deu le Duché de Sueue, & lequel l'Emp. auoit mis entre les mains d'vn autre, il vſe de ces motz ſur le propos de la ville nõmée de Tuerge: La capitulatiõ, & articles (dit-il) de la paix furẽt telz, que Bertold ne iouïroit du Duché, ains ſ'en demettroit du tout, ſauf qu'il tiẽdroit à hõmage de la main de l'Emp. la cité tres-fameuſe de Turege qui eſt au païs des Sueues: & laquelle eſt baſtie és deſtroitz des Alpes tirant vers l'Italie, & aſſiſe ſur le fleuue Lemã d'où ſort le Lac de Lauſane. voyez par ceſte deſcription de quelz Sueues eſt-ce qu'Othon parle, & ſi Turege n'eſt celle fameuſe cité que Ceſar appelle Tigure, & laquelle à preſent porte le nom de Zurich, l'vne des plus illuſtres, nobles, & riches d'entre les Suiſſes, & qui a eſté conſiderée comme la Metrapolitaine. Et à fin que plus à plein on cognoiſſe que le païs Suiſſe eſt celuy que le ſuſdit auteur entend ſouz le nom de Sueue, il met que Bertold quatrieſme du nom fut celuy qui feit baſtir la Cité de Berne, laquelle eſt à preſent la plus belle, & principale

Sueues natiõ forte voyez cy deſſus le ch.17. des Sueues.

Luithprand liure 4. ch.12.

Henry 1. regnoit l'an de grace. 920

Henry 4. ſurnõmé le noir regnoit l'an 1058.

Othõ defreſinghẽ. li.1. ch.8. de l'hiſt. de Federic.

Ce Bertold eſtoit 2. ſurnõmé le barbu. voy VVolphãg. Laſie. li.8. des Migrations.

Zuric nommée iadis & Tigure, & Turege.

Par qui Berne fut baſtie.

principalle entre les villes fameuſes des Suiſſes,& le filz duquel fut enterré à Friburg comme Duc,& chef d'vne partie du païs Heluetien. Et d'autant que iadis, auant que les Suiſſes ſ'emancipaſſent de la ſubiection de leurs Princes & dreſſaſſent leurs communautez, & ligues, & qu'encor le mot de Sueue auoit place en leurs eſcriptures, ilz departirent leurs terres & iuriſdictions en Balliages qu'ilz nommerent Landuogties, tellement que tout ce qui eſtoit contenu ſouz la ſeigneurie generale des Sueues, eſtoit recogneu par tel denombrement, & de là eſt venu le nom des Cantons, deſquelz encore à preſent vſe ceſte belliqueuſe nation. De laquelle parle auſſi l'Annaliſte de Bauiere diſant ainſi lors qu'il parle des Heluetiẽs A preſent les Suiſſes Briſſaciens, Eliſaces, & autres tiennent & poſſedent leurs terres, & places qui ſont entre le Rhin,& le Mene (ie ſuis Tacite & Ptolomée) entre leſquelz ſont les habitans de la foreſt noire, laquelle & Ceſar, & Ptolomée attribuent aux Heluetiens, non ſans que ceux là ne faillent lourdement qui ont penſé que ce fuſt le boys Bacéne: par leſquels propos il veut monſtrer que le païs Heluetien a eſté conquis par les Sueues,& que c'eſt d'eux qu'il a le nom de Suiſſe,& non des Vites,ou Suites Saxons,ou des Sueces,& habitans de la terre Gothique. Le meſme Annaliſte parlant des peuples de Germanie qui vont à la ſoulde des princes eſtranges, ſ'expoſer à la mort pour la querelle qui ne leur touche en rien, ſeulement guidez d'vn aueuglement d'auarice ayant mis les Boëſmes, & Lanſquenetz en campaigne il dit: Le troiſieſme genre ſ'appellent Suiſſes d'vn Bourg de ce nom, entr'eux ilz ſe nomment Eidnoſſen, qui ſignifie confederez: ce peuple eſt libre,& non ſubiect à l'Empire, ou ſeigneurie de Prince qui viue: & de mon temps Baſle ſ'emancipant de la ſubiection de l'Emp. Maximilian, ſ'eſt miſe de leur ligue: par deſſus laquelle cité tout le païs que tenoyent iadis les Heluetiens, eſt non ſeulement par eux occupé, ains encor bien peuplé. Puis adiouſte: Ils vſent en guerre de la halebarde, pique,& arquebuſe: & ne ſont couſtumiers guere que tous les Cantõs aillẽt enſemble à la guerre, ilz ſuyuent diuers Colomnelz, comme auſſi ils ſ'arment pour la querelle de diuerſes parties les vns des autres. Les Suiſſes ſont fort contraires & ennemys de l'orgueil de la nobleſſe: Eſtimez ſur tout autre peuple à cauſe de leur modeſtie, pour la concorde, & amitié qui les tient vnys enſemble, pour eſtre contens de peu,& garder vn bon ordre en leur eſtat, & vne grand ſeuerité en la diſcipline militaire. Toutesfois les a on en fort mauuaiſe opinion, pour faire plus de compte de l'or que de choſe quelconque,& qui ont toutes choſes à vendre, comme ceux qui ne priſent rien au pris de l'argent, & pecune. Et de cecy ſe plaint auſſi Vadian quoy qu'il fut Suiſſe, condemnant l'apetit inſatiable de toute la Germanie,& des ſiens, entant que pour vn peu de paye,& pẽſion ilz ne font conſcience de ſ'entre-couper la gorge les vns aux autres pour le paſſetemps de ceux qui les ſouldoyent. Mais oyons comme Naucler diſcourt des Suiſſes, & en quelle ſorte il en baſtiſt, & l'hiſtoire, & l'origine: Enuiron (dit-il) l'an de noſtre ſalut mil trois cens, les Suiſſes commencerent à eſtre renommez, quoy que leur origine ſoit de plus long trait, & plus grande antiquité: & deſquelz en eſcrit en ceſte ſorte

Iuriſdictions des Sueues comme diuiſées.

Auentin liu. 1. des annales de Bauiere.

Auentin liu. 4. des Annales de Bauiere.

Baſle occupée par les Suiſſes ſur la maiſon d'Auſtriche.

Vadian ſur Mela liu. 3.

Naucler Chron. volume 3. generation 44.

l'hiſtoire, & dit qu'il a trouué ne ſçay quelles Chroniques en la cité de Rome leſquelles font mention que du temps de Sigibert Roy des Suedes & Chriſtophle comte des Anſtre-phriſons, que certain des parties de Sueue, & Phriſe furent contraints de quitter leur païs, & chercher nouuelles terres, preſſez de grand famine, & que des Suedes ſortirent ſix mille hommes, & des Phriſons douze cens, auec leurs femmes, & enfans, & paruindrent aux limites du Rhin, où quelques Ducz, & chefz des Françoys leur empeſcherent le paſſage, mais ils ſe feirent faire voye les armes au poing, & en ayant occis vn grand nombre, ils paſſerent outre. Et ayans party le butin, & deſpouilles entr'eux, montans le long du Rhin, tournerent vn peu à coſté vers les Alpes, ou parmy les coſtaux pierreux, & ſelon les Lacz vers les lieux ſubietz au Duché d'Auſtriche, ilz obtindrent du Comte de Haſpurg licence de peupler ceſte terre deſerte, laquelle ilz defricherent, en oſtans les ronces, eſpines, & chardons, en arrachans les pierres, & rendans la terre apte pour le labourage.

Ces Ducs ſont nõmez par celuy qui fait le cõpte Priã, & Pierre des Paluz, fort mal à propos, & ſans marquer le temps.

Or auoyent ils trois Capitaines, & conducteurs nommez Suicer, Rheme, & Wadiſlas: Entre leſquelz Rheme, & Suicer prindrent pour leur partage la terre qui regarde les Alpes du coſté de la Lombardie, & Wadiſlas ſ'arreſta aux Vallons qui ſont pres la ſource de la Sone.

Ie ne ſçay ou ceſtuy cy eſt allé peſcher ce Pape Nicolas, du temps d'Arcadie.

Aduint que Arcadie, & Honorie tenans l'Empire, & Nicolas, & apres luy Zozime ſeans à Rome, les Romains ſollicitez par vn ſeditieux nommé Eugene, ſe reuolterent.

Alaric Roy des Gothz, ioint & allié du Pape, & des Empereurs voulant chaſſer l'inſolence des ſeditieux, & ſ'oppoſer à la violence Romaine appella à ſecours, & promit grand ſoulde aux Capitaines ſus nommez à ſçauoir Suicer, Rheme, & Wadiſlas: leſquelz y venans à main forte & armez du ſigne de la croix, furent aſſieger Rome auec le Goth Alarique. Aſſiegée que fut la ville, Suicer & les ſiens prindrent d'aſſault la Cité Leonine, y faiſans vn piteux maſſacre de payens, & en fin Eugene y fut opprimé, & occis auec vn nombre infiny de Citoyens de Rome. La victoire gaignée que fut, comme le Pape & Empereurs vouluſſent faire de grandz preſens à Suicer pour recompence du ſecours, il les refuſa, diſant qu'il eſtoit venu au ſeruice de Dieu, & de l'Egliſe, & ne requeroit autre cas ſinon la terre où ilz ſ'eſtoyent arreſtez, & que ilz auoyent rendue habitable, laquelle ilz ne vouloyent tenir que du ſeul Empereur, & ſans en payer ny cens, ny tribut à homme du monde: & qu'au reſte il leur fut permis de porter l'enſeigne rouge auec la croix: ce que leur eſtant octroyé, & ayans receu la benediction du Pape, & vne grande quantité d'or & d'argent, ſe retirerent en leurs terres. Telles, & ſemblables reſueries dit vn certain Eulogie auoir leu en celle tant ſegnalée Chronique, où il allegue & Pline, & Petrarque ce que ie laiſſe comme choſes indignes d'eſtre recitées, & leſquelles n'ont apparence aucune de verité.

Tout cecy ne reſſẽt rien de l'hiſtoire.

Auſtriche n'eſtoit ny Duché, ny ne portoit encore tel nom.

Auſſi qui eſt l'homme qui voulut m'adiouſter foy, ſi ie diſoy que du temps d'Arcadie, & Honorie, le païs d'Auſtriche fut deſia erigé en Duché? & ſi ie propoſoy que Alaric Roy Goth en meſme temps aſſailliſt

Rome contres les rebelles pour le seruice des mesmes Empereurs & Pape, & que sur l'heure il se declairast leur mortel ennemy ? comme ainsi soit que ce Roy Barbare en despit & du Pape, & des Empereurs prist & pilla la Cité de Rome. Aussi ne se trouue il qu'auant Zozime il y ayt eu aucun Pape nommé Nicolas, qui montre que ce beau Chroniqueur n'entendoit pas les histoires, ains se trompoit guidé de sa propre ignorance. Par ainsi ceux là me semblent toucher mieux au point, qui disent qu'en l'an de grace 806. le Roy Charles le grand apres auoir vaincuz les Saxons, prist dix mille des plus farouches, & chatoüilleux de leur troupe, lesquelz il confina auec leurs femmes, & enfans en diuerses Prouinces de la Gaule, & Germanie : & ce à cause que ce peuple ayant souuent quitté la foy, & religion Chrestienne, & s'estant acharnée sur ses voisins, il ne pouuoit mieux le chastier qu'en la departant ainsi, vne partie duquel fut enuoyé en Hongrie, vers la Transsyluanie le long du Danube, les autres au Comté de Valoys és Alpes au Dioceſe de Syon, d'autres pres de Turin, les autres au païs, & finage de Constance, & lesquelz Charles le grand obligea à luy faire passage toutes les fois qu'il voudroit passer en Italie.

Rome pillée par Alaric l.ã. 414.

Charles le grand departit les Saxõs en Colon. Voy noz Charles liu. 1. & Paul Emile.

Ce pays Hongre des Saxõs s'appelle en Latin septem Castra.

Ceux cy estans arrestez le long des Alpes, ilz dirent en leur langue Saxonique, Hic Wollent Wir SchWitten, qui est à dire nous voulons icy suer ou bien garder ces limites en suant, & de ce mot Alemant SWitten, ou du Saxonique SchWithen, ilz ont esté appellez Suisses. Et d'autant que pour la garde de ces limites & passages ilz protesterent de suer sang, & de l'espandre, ilz prindrent les armoiries taintes en couleur de sang, & de couleur rouge, ou vermeille sans en y mesler d'autre: Cecy sembleroit assez vray-semblable s'il y auoit quelques vns aprochans du temps de Charlemaigne, qui nous en eussent laissé la memoire, tellement qu'il faudra tousiours reuenir à la premiere opinion des Sueues, ou plustost courir aux Sueues, ou Suites Saxons amenez par l'opinion alleguée de Rhenan. Et à fin que pas vn de ceux qui escriuent de ceste braue nation ne soit mis en oubly, encore mettrõs nous en ieu ce q̃ Munster en dit lors qu'auec grãd diligence il poursuyt la description de sa Germanie. Or sont telles ses parolles. Il appert par les histoires que souuent les Alemans se sont efforcez & mis en deuoir de chasser les Romains des Gaules, & païs Heluetien, à quoy toutesfois ne peurent onc attaindre iusqu'en l'an quatre cens quarante. Aucuns historiens tiennent qu'il s'assembla vne grande, & infinie multitude de peuple vers les parties septentrionales de Germanie, ausquelz se ioignirent les Suëues qui habitent le long du fleuue Albis & tous ensemble s'en vindrent le long du Rhin, & lequel ayans passé ilz entrerent en Gaule rauageans tout, & d'icelle penetrans iusqu'en Italie, & ce en l'an de nostre seigneur, deux cens soixante, ainsi que le recite Eusebe. Depuis en l'an trois cens, il y eut d'autres Alemans qui passerent le Rhin, & en grand troupe, desquelz on dit que Constantin en deffeit trente mille pres de Langres: derechef enuiron l'an 360. ilz passerent encor le Rhin, & furent deffaitz par Iulian l'Apostat pres de Strasbourg : encore en l'an 380. on dit qu'ilz furent deffaitz par

D'où vint le nom de Suisse.

Sebast. Munster. liur. 3.

Eusebe. liure des temps. Orose li. 7. cha 22. Ce furent les François & Alemans ioints ensemble. Voy le suplement d'Eutrop. l. 11. Ammiã Marcell. liu. 16.

les ſoldatz de l'Empereur Gratian pres d'Argentuaire qu'on penſe que ce ſoit Colmarie cité du païs d'Elſace. Puis adiouſte : Ce qu'entendant les Alemans (car il parle des Françoys qui ſ'eſtoyent ſaiſis de quelque partie des Gaules) qui quelques années au parauant auoyent eſté grieuement tourmentez par les Empereurs Romains, qui en auoyent fait mourir plusieurs milliers, voulans encor vn coup tenter la fortune & ſe venger des torts receuz, paſſent le Danube, & ſe gettent ſur les prouinces Romaines, & ſur tout occuperent la Rhetie (qui eſt le païs de Sueue) & la ſource du Rhin, & tout tant qu'il y a de terre iuſqu'au fleuue Atheſe qui eſt en la Gaule delà les montz. Paſſerent encor le Rhin, occupans vne bonne partie d'Heluetie ſubiette aux Romains depuis la riuiere Ourſe, & les Alpes ſelon le Rhin, & par le terroir de Baſle, à ſçauoir la Suggonie, & païs d'Elſace d'où au parauant on les auoit dechaſſez. Vous voyez auec quelz argumens Munſter, homme fort diligent és recherches de l'hiſtoire d'Alemaigne, prouue que les Suiſſes ſont ſortis des Alemans, à ſçauoir des Sueues, car ſ'il me ſouuient il me ſemble auoir monſtré que ce furent eux iadis à qui principalement on donnoit ce nom, & tiltre entre tous les peuples de la Germanie. Mais ſur le commencement du chapitre parlant d'Heluetie, il ſemble auoir vne opinion contraire lors qu'il dit : Nous auons faict mention en la deſcription d'Italie, comme les Cimbres, iadis voiſins des Saxons, aſſaillis des inondations de l'Ocean, laiſſerent leurs terres, & auec vne grand multitude vindrent iuſqu'au Rhin, & le paſſerent, occupans vne bonne partie des Gaules à ſçauoir le païs maritime où à preſent ſont les regions, & Villes de Flandres & Brabant. Et comme encor ceſte terre ne leur fuſt aſſez aggreable, ny propre pour leur demeure ilz la laiſſent, & courans toute la Gaule vindrent iuſqu'au Rhoſne, requerans aux Romains qu'ils leur donnaſſent terre pour habiter, mais refuſez qu'ilz furent du Senat ilz ſe mirent en deuoir d'occuper par armes, ce que de bon gré ilz ne pouuoyent obtenir.

De ce voyage des Cimbres Plutarq. en la vie de C. Marie. Oroſe. l. 5. ch. 16. Florus liu. 3. ch. 3.

Paſſans donc en Italie ilz laiſſerent tout leur bagage aux Alpes, ne pouuans ſi ſoudain le trainer auec eux, & mirent ſix mille hommes pour la garde de leurs richeſſes : or ceux qui auoyent paſſé les montz eſtant deffaits Ceſar penſe que des autres qui reſterent, ſortirent les Aduatiques, la demeure deſquelz eſtoit entre les Tigurins, leſquelz ſont à preſent les Vraniens, & les Suiſſes. Soit que ce ſoit & comme que l'on prenne l'origine de ce peuple ſi eſt-il pour tout reſolu que les Suiſſes ne ſont point les Heluetiens deſcritz par Ceſar, encore qu'il habitent leur terre, ains ſont Alemans, & du païs Sueuien, ce que nous pourrons recueillir par leurs ſeigneurs, & Princes deſquelz nous parlerõs cy apres, auec la diſtribution des Cãtons, & ligues & auquel tẽps ilz dreſſerẽt l'eſtat de leur republique : Laquelle reſſent ſon eſtat populaire & toute contraire à la ſeigneurie de Veniſe : Car tout ainſi que les Venitiens ont vn chef ſouuerain qui à plus le nom, & parade de grãdeur royale q̃ les effectz, au cõtraire les Suiſſes ne ſouffrent qu'il y ayt Duc, ny ſeigneur entr'eux l'vn plus grand que l'autre, leur ſuffiſant qu'vne alliãce commune cõioigne, & tienne en

Ce qui aduint. 100. ans auant la natiuité de noſt. ſ. Ces Aduatiques ſont eſtimez eſtre ceux de Boſleduc.

amitié les ligues des confederez,seruãt ceste vnion de Roy, Duc,& Prince à tout ce peuple. Et quoy qu'ilz aillẽt au seruice des Princes estrangers, si est-ce que cela ne se fait que par l'accord commun de tous, affin qu'aucun n'entreprenne de s'vsurper seigneurie sur son voisin. Et tout ainsi que ilz n'ont n'y Duc,ny Prince qui leur commande,aussi n'y a-il Canton qui se puisse dire auoir la surintendence sur les ligues, si l'on ne vouloit dire q̃ la seigneurie de Berne, pour auoir l'enseigne generale du païs eust ceste preeminence,mais elle ne sert à ceux de Berne que d'honneur sans autorité,comme nous en pouuons dire de l'Empereur,qui és ceremonies precede tous les Roys,sans que pas vn confesse luy deuoir obeïssance. Les Suisses ont esté tousiours bons Chrestiens, & defenseurs de l'Eglise Catholique,biẽs,& priuileges d'icelle, comme encore on les voit estre, sauf quelques cantons qui de nostre temps se sont emancipez du ioug de la bergerie de nostre Seigneur,pour suiure les resueries, & erreurs de l'imposteur Zuingle:du reste de leurs affaires,lisez le chapitre qui s'ensuit.

La seig. de Berne comme respectée entre les Suisses.

Suisses Catholiques, & defenseurs du S. Siege.

Quel a esté le succez des seigneuries d'entre les Suisses, & comme ilz se sont soubstraitz de l'obeissance des Empereurs & de leurs Princes. *Chapitre* 37.

AV parauant q̃ ceste braue,& belliqueuse nation dressast celle association qui les tient liez ensemble, les Suisses obeissoyent à l'Empereur, mais le discord, & guerre qui fut entre deux contendans à l'Empire, à sçauoir Louys de Luxembourg, & Federic d'Austriche, comme les Suisses suiuissent le party de Federic,aussi par son moyen petit à petit,ils se retirerẽt & de son obeissance, & de celle qu'ilz auoyent portée aux Empereurs. Ceux qui le fauorisoyẽt furent le Comte de Haspurg,les habitans de Zurich,Vranie,& de Schvvitz, qui proprement sont les Suisses:mais comme durant ceste discorde, chacun empietast sur l'Empire,& que les seigneurs Alemans, & voisins de Suisse peschassent en eau trouble,& estendissent leurs limites aux despens des plus foibles, durant ceste grande confusion les Suisses de trois Cantons feirent ligue ensemble pour trois ans, & ce fut dés ce temps que le commun commença se fascher de la noblesse, & conspirer contre l'estat des grands à cause de l'insolence d'aucuns gentilshommes, & que ceux de Berne, & de Friburg se ruerent sur les terres du Duc de Sauoye,& se saisirent de quelques places. Ceux qui traitẽt l'histoire Suisse,ne veulent accorder que les vallées de Suisse,& Vranie ayẽt esté iamais suiettes à seigneur aucun,ains purement ressortants de l'Empire:ils vous confessent bien que lors que l'Empire tomba entre les mains des Alemans la race des Pepins en estant descheuë, les gouuerneurs des terres qui portoyent tiltre de Ducs, & Comtes se feirent seigneurs des païs que ils auoyent en gouuernement: mais les anciennes citez & valées receurẽt des priuileges des Empereurs, ausquelles fut permis de viure chacune en

En quel temps commencerent les ligues entre les suisses.

Ceste confederation fut faite l'an 1251.

Suisses n'ont subietz d'autre que de l'Empire.

sa liberté,loix,& coustumes, dependans de la seule autorité imperiale, ce qu'ilz preuuent par la confirmation des priuileges donnez aux Suisses & Vraniés sous Federic secõd, qui regnoit l'an de grace 1225. Or ne disie pas sans cause que les gouuerneurs selon la confusion des temps s'estoyẽt faits proprietaires des terres commises sous leur gouuernement : car c'est de là que sortist, & proceda celle grand discorde qui a duré si long temps entre les Suisses,& la maison d'Austriche. Car les confederez tiennẽt que iamais les seig. d'Austriche ne leur furent seign. sinon ainsi qu'ilz venoyẽt en leur pays comme gouuerneurs au nom des Emp. Rudolphe,& Albert, ausquelz & non aux Austriens ils se disent auoir fait hommage, tout ainsi qu'aux autres Emp.& roys des Romains leurs predecesseurs: & c'est ainsi qu'en parle Munster qui ne veut signer cest article de recognoissance que les Suisses ayent esté suiets naturelz & legitimement de la maison d'Austriche,mais Nauclere en parle vn peu diuersement,lors qu'il dit ainsi. On trouue que les Suisses eurent premierement debat auec les Contes de Ribourg,puis aux Comtes de Haspurg,& en fin cõtre les Ducz d'Austriche. Car on dit qu'vn certain Comte de Haspurg ayant vn sien chastellain capitaine du chasteau de Valestroit,homme assez enclin aux femmes,lequel s'estant ioué peu honnestement auec vne des suiettes du Comte,deux des freres de ceste femme soupçonnans le fait,occirent le chastellain. Le Cõte voulant punir les meurtriers, les parents s'y opposent & se reuoltent contre leur seigneur & ores vn,tantost vn autre se mettant de la partie, en fin toute la valée s'arma, & se ruant sur le chasteau d'où le mal auoit pris source,le prennent & ruinent. Et peu de temps apres se ioignirent les habitans de la valée d'Vri,puis les Vnderualdz, mettãs en auant,comme insuportablement ils estoyent chargez de tailles,subsides,& impostz,& que sans aucuns respect hõneste, les gouuerneurs les traitoyent plus que tyraniquement. En l'an donc de nostre salut 1306. les Suisses feirent leur premiere ligue & cõfederatiõ,ceux c'est à sçauoir de Schuith, Vré,& Vnderuald, auec protestatiõ toutesfois de ne preiudicier en rien les Ducs d'Austriche en ce qui leur estoit deu de cens,& rẽte, ainsi qu'à present en vsent ceux de Geneue à l'endroit du Duc de Sauoye. Par ces mots vous voyez que Nauclere fait les Suisses (par leur confession propre) tributaires de la maison d'Austriche : Mais oyons Munster : Il fut iadis de coustume (dit-il) que le Roy des Romains enuoyoit des Iuges, & gouuerneurs aux citez & valées des Suisses qui leur estoyent immediatement suiettes: & ces commis estoyent esleuz & choisis d'entre les plus remarquez nobles de tout le pays, & qui, par ce moyen,donnoyent la charge du gouuernemẽt à d'autres qui estoyent leurs lieutenans, lesquelz n'auoyent aucune puissance autre sur les habitants, que de tenir le siege, & ouyr les causes pour là dessus faire iustice : & ceux-cy, abusans de l'office à eux commis, se veirent aussi dechassez de leur charge.

Federic 2. donne des immunitez aux Suisses.

Nauclere ès Chroniq. generation. 44.

Premiere reuolte des Suisses d'où causée.

Quels Cãtons liguez la premiere fois.

Munster liu 3. de sa Cosmograph.

Mais reuenans à nostre propos, la cause principale de l'alliance des Suisses vint par la faulte des gouuerneurs, & le peuple ne pouuant souffrir leur insolence, à quoy les ayda fort celle contention ia ditte, qui aduint pour l'Empire,entre Louys de Bauiere, & Federic d'Austriche entãt

Cause principale des ligues des Suisses.

que le Bauare pour ſe preualoir & ſe garder de ſon ennemy eſcriuiſt aux Suiſſes, & vſant de la puiſſance Imperiale les affranchiſt de toute ſuiettion & obeiſſance promiſe à ſon competiteur. Là où le ſeigneur d'Auſtriche voyant que ceux qu'il tenoit pour ſubiets ſ'emancipoyent de ſon obeïſſance taſcha de les chaſtier, & contenir en deuoir, tellement que Lupold d'Auſtriche allié à la plus part des Seigneurs qui tenoyent quelque ſeigneurie au païs Heluetien, feit la guerre aux Cantons, liguez & confederez, qui pour lors ne furent que trois, iaçoit que les Bernois, les Soleurrois, & ceux de Baſle fuſſent de la partie, & que ceux de Zurich les ſuiuiſſent en affection, ſi eſt-ce qu'ils demourerent au commencement neutres, & les Lucernois embraſſans le party du Duc d'Auſtriche.

Comme les Cantons eſtoyent affectionnez.

Quoy que Lupold euſt les forces aſſez belles, & que le Comte de Straſberg ſe tenant en Nuchlant vint auec armée ſur les Syluaniens, ſi eſt-ce que la bataille eſtant donnée pres le mont Sartel, & le long du lac Egré le prince Auſtrien y fut vaincu, ſon armée deffaite & luy mis en fuyte nõ ſans grand maſſacre de ſa gendarmerie, moins n'en receuans ceux qui auoyent entrepris de leur donner ſur la queuë. Ilz ſ'eſcoulerent quelques années en ceſte guerre des Auſtriens contre les Suiſſes, laquelle cauſa que en fin les vns pour ſopiniaſtrer à vouloir ſurmonter, & aſſuiettir les autres, ſe veirent priuez de tout droit de puiſſance, & iuriſdiction, combien que iuſque alors les Suiſſes euſſent ſouffert, & conniué le gouuernement (qui tant leur deſplaiſoit) des Princes: quoy que ny les Confederez, ny le Prince ne fuſſent le motif de la derniere eſmotion, & entendez cõment.

Ceſte bataille aduint l'an 1315. au moys de Nouẽbre.

Comme enuiron l'an de noſtre ſeigneur 1385. le Duc Auſtrien euſt fait paix auec les ligues, aduint que certains marchans d'Auſtriche ſe retirãs à Lucerne, & y eſtans receus citoyens, & enrollez comme bourgeois de la ville, feirẽt quelque deſpit au gouuerneur, lequel vſant plus, peut eſtre, d'animoſité que de iuſtice, feit pendre leſdits Auſtriens en deſpit & comme pour ſe venger des confederez, auſquelz il vouloit le mal de mort. Les Suiſſes qui ne cerchoyent pas meilleure occaſion pour ſe deliurer du ioug de ceſte ſeruitude, prennent les armes & vont aſſieger Rotemberg, que ilz prindrent, ſaccagerent, & demolirent de fonds en comble: & pluſieurs villes, & cartiers ſ'allierent deſlors aux confederez, meuz du ſeul deſir de liberté, & ſe faſchans de ſouffrir ſi longuement que on les maniaſt auec vne ſi grande rigueur qu'ilz ſe plaignoyent ſouffrir par les gouuerneurs. C'eſt alors que tous animez, & ne ſouhaittans chacun que la ruine de ſon aduerſaire, & tous ne cerchans que les moyens de ſe venger des torts receux reciproquement, feirent grand amas d'armes: l'Archiduc aſſemblant de grandes troupes d'Alemaigne, & les Suiſſes ne faillans d'apeller à ſecours les ligues, non pour ſortir de leur païs, ains ſeulement pour ſe deffendre & chaſtier cõme de couſtume l'Auſtriẽ ſ'il venoit pour leur rompre le repos, & empeſcher leur aiſe. La bataille fut dõnée pres Sempach tenuë par la garniſon des confederez, & en laquelle mourut preſque toute la nobleſſe qui tenoit le party Auſtrien en Suiſſe, & où fut occis Lupold Archiduc d'Auſtriche, le Marquis de Hochberg, le Comte de Fuſtemberg, deux Comtes de Sierſtein, & vn des Comtes de Zollern: &

Cauſe de la derniere reuolte des Suiſſes.

Lupold Archeduc occis en bataille par les Suiſſes l'an 1386.

encore en fuyant il y euſt vn grand nombre de nobleſſe priſe par les Suiſſes,leſquels en feirent vn piteux carnage. Ce fut pour ceſte cruauté, & à cauſe de l'obeiſſance deniée, que le Duc Auſtrien ſe plaigniſt des Suiſſes deuant l'Empereur Charles quatrieſme du nom : mais tout cela ne peut ſeruir de rien,veu qu'en fin tous les Cantons ſ'aſſocians,ſ'emanciperent & de la ſuiettion du Duc d'Auſtriche,& de l'obeiſſance de l'Empire,ne recognoiſſans autre ſeigneur,que leurs republiques:& ſe cõtentans de l'alliãce des roys, & amitié des Princes ne payent tribut à aucun, pluſtoſt reçoiuẽt penſion de pluſieurs,& ſont venus quelquefois iuſqu'à telle gloire, & inſolence que de ſe nommer les fleaux,& chaſtiment des Princes.Ces guerres durans l'eſpace de plus de cent ans,& ſ'allumãt le deſir de vaincre d'vn coſté pour regner, & de l'autre auſſi pour ne ſouffrir d'eſtre maiſtriſé, le peuple induit par ſes gouuerneurs,oſtant toute ſorte de iuriſdiction,dreſſa en fin l'eſtat populaire,ou(pour mieux dire) le Sindicat des Cantõs, raportans aux anciens eſtatz des Gauloys, & entrerent en ceſte ligue auec les Suiſſes,ceux de Berne,Zurich,Vre,Fribourg,Lucerne,Soleurre, Schaffuſen,Baſle,les Griſons, & Sedunois qui ſont en la valée Valoiſe, & tout compris ſous les Suiſſes. Ie ſeroy trop long,ſi i'alloy compter par les menus les guerres ſuſcitées entre les Suiſſes,& les autres valées,à cauſe de l'abbaye de S.Gal,& ſi ie reduiſoy en memoire l'appareil de guerre fait par le Daufin de France, qui depuis fait Roy porta le nom de Louys onzieſme, & des rencontres euz pres de Baſle : & ne ſuis deliberé de reciter les cauſes qui eſmeurent Charles dit de Charolois dernier Duc de Bourgoigne, de faire la guerre aux Suiſſes,& comme deux fois ilz le vainquirent en bataille à Granſon, c'eſt à ſçauoir,& à Morat, où ce grand Prince perdit, & bon-heur & reputation de bon conducteur en guerre. Ne me ſert à propos de racompter combien de fois ceſte nation impatiente de ſuporter qu'aucun la manie autrement qu'à ſa fantaſie, a eu affaire contre les Roys de France:à fin de ne point eſueiller les anciẽs regrets, & renouueller vne playe ia preſque oubliée : pluſtoſt(ſi le lieu le requeroit,& q̃ le loiſir nous le permiſt) voudroy-ie m'employer à deduire deüment, & bien au long, auec quelle loyauté,bonne affection,haſtiueté, amour, hardieſſe, & conſtãce inuincible, ilz ont ſecouru noſtre bon & treſchreſtien Roy,durant la calamité des troubles de ces guerres ciuiles, qui ont enuelopé l'heur de la France parmy la commune miſere de preſque toutes les natiõs de l'Europe.Bien diray-ie en paſſant, que le ſoldat Suiſſe ne perdra iamais ce renom en France,que ſ'il y a quelque vertu, continence, & modeſtie és diſcordes inteſtines,& ſi les guerres ciuiles n'aportent à leur queuë toute inſolence, & impunité de maux, le Suiſſe ſ'eſt monſtré tel, que là où il a demeuré en garniſon, encore l'hoſte le careſſe, & ne peut luy vouloir mal, ſoit que la vaillance de l'homme luy plaiſe, ou que la courtoiſie & bonté naturelle de ce bon eſtranger luy ſoit ſur tout autre agreable. En ſomme ceux qui ſont ſi chatouilleux, & leſquelz ne trouuent rien de parfait que leur fantaſie,ne ſçauent dire autre cas de ceſte nation ſinon qu'elle eſt rude,groſſiere,& Barbare : Ie ne ſçay qu'eſt-ce qu'ilz apellent rude, veu que ie voy les Suiſſes fort acoſtables, & humbles preſts à obeyr, & les moins

Ce fut ſous Federic d'Auſtriche enuiron l'an de grace 1446.

Louys onz. contre les Suiſſes. voy Paul Emile. ce fut l'an 1444.

Charles de Bourgoigne vaincu deux fois par les Suiſſes,l'ã 1476. Nauclere. Philippe de Comines.

inſuportables

insuportables en commandement que l'on sçache : Il est vray qu'ils ne sont ny musquez, diaprez, ny parfumez, qu'ilz ne sont point superstitieux en la netteté exterieure du corps, que la gresse, & la sueur, la poussiere, & le hasle sont les ambres & ciuettes, auec lesquels ilz se presentent deuant les Roys: que les aux, oignons, & viandes de semblable delicatesse sont l'ornement de leurs tables, & leur giste est la terre, leur couuerture le Ciel, & leurs bains, les pluyes, neges, verglas, rauines, & tempestes. Aussi sont ils bons soldats, & telz qu'eux plusieurs des nostres, qui ressentans l'homme, & celuy qui est vrayement martial, n'apellent point rudesse, ny grosserie que ne point sçauoir la mignardise, abhorrer les mollesses, & mespriser tout ce qui peut effeminer l'homme, suyuant la vertu soit en temps de paix, ou durãt le trauail de la guerre. Mais quoy? si le Suisse n'est mignon, ny courtoys au iugement, & selon la mesure des damerez, il est à tout le moins net en son ame, loyal en sa parolle, constant en promesse, ferme en sa foy, vaillant en guerre, paisible durant le repos, craignant Dieu, seruant l'egliſe, obeissant à ses superieurs, sans noises, debatz, ny querelles: si cela est l'office d'vn barbare, ie souhaiterois que tout tant qu'il y a d'hommes au monde fussent compris sous vne telle Barbarie. Vn seul vice gaste ce peuple, c'est qu'il boit sans raison, & ayme le vin outre mesure, & que (comme i'ay desia dit) à peu de pris il se loue à espãdre son sang pour espoir de remplir sa bourse, car autre chose ne voy-ie guere que reprendre en luy, qu'on ne puisse aussi biẽ marquer aux autres. Ie suis marry qu'auec le sçauoir, & bonnes lettres ceste nation ayt humé aussi bien q̃ les Alemans, Anglois, Flamans & Françoys le venin d'heresie, & pour l'extirpation de laquelle, ilz se sont entre-chatouillez de nostre tẽps par guerre, aussi bien qu'à present nous faisons le mesme pour semblable effect. Et tout par le moyen des Zuingliens, qui sortis de la Cabale de Luther, pour se monstrer plus subtils que leur precepteur, inuenterent l'erreur sacramẽtaire, ou plustost renouuellerent les folies ia chantées, & niées par Berangier, celuy qui le premier doubta de la verité & realité du saint sacrement.

Mœurs des Suisses telz qu'ils sont à present.

Partie des Suisses deuenus Zinglis sont vaincus par les Catholiques l'an 1530.

Voy Surie au supplement de Nauclere.

Zingliens gastẽt les Suisses.

Entre les Suisses ceux de Syon sont suiets à leur Eueſque, là où presque tout le reste est gouuerné par les seigneurs qui tiennent la police des villes & sont magistrats esleus pour le maniment des affaires. Or les Sedunois, qui aussi s'apellent Valesiens, à cause des valées qu'ilz habitent, ou comme d'autres dient, ilz portent le nom de Valerie cité, qui est le lieu de Syon, iadis Sedunum, où à present se tiennẽt les chanoines: & est diuisé ce pays en hault, & bas Valois, les vns parlans Sauoyen, & viuãs sous communauté, les autres Alemant, & suiets à l'Eueſque. Et iaçoit que ce peuple soit assez gracieux aux estrangers si vse il d'vne grande rigueur, & seuerité enuers les siens mesme: entant qu'ilz ont vne coustume fort ancienne, & receuë dés long temps le peuple l'aprouuant, & qu'il apelle Matzen en son langage. Or est ce Matzen vne Masque, & figure d'homme faite auec le plus de difformité qu'il est possible de voir, & laquelle est entortillée, ou auec des sarments de vignes, ou des racines enlacées d'arbres: si quelque riche homme est desplaisant au peuple, le moyen de le chastier est de luy aller pendre deuant sa porte ce Matzen, lequel n'y est pas si tost posé, que

D'où sont nõmez les Valesiens, & Sedunois.

Matzen espece de Bannissement.

tout le monde court ſur luy,le chaſſent de ſes biens,& banniſſent,pillans, rauageans & mangeãs toute ſa ſubſtance. Ne penſez pas toutesfois,qu'ilz en vſent ainſi ſans aucune raiſon, veu que iamais guere ceſt eſpouuentail n'eſt mis deuant vne maiſon que le maiſtre d'icelle ne ſoit remarqué de quelque crime, n'y ayant iuriſdiction, ny ville,où l'on n'vſe de ceſte ſorte d'oſtraciſme & proſcription & où les Magiſtratz ne peuuent empeſcher que le peuple ne iouiſſe de ceſt ancien priuilege. Les Valeſiens ſont de la ligue des Suiſſes dés l'an 1536.& ſe ioignirent lors meſmemẽt que ceux de Berne feirent la guerre au Duc de Sauoye: & y eſtant ſeig. (cõme dit eſt) l'Eueſq̃ eſleu par les chanoines,encor luy eſt-il aiouſté vn iuge,qui eſt cõme le chef, ou capitaine de la Prouince,lequel iuge éz matieres, & cauſes prophanes,non qu'il ſoit perpetuel en l'eſtat, ains choiſi tous les deux ans par l'Eueſque, & commun conſeil, & aſſemblée des eſtats du païs, & luy nourriſt & ſalarie le prince Eccleſiaſtique ſept ou huit hommes à cheual pour ſon train, & ſuite ordinaire, & a ſous ſa charge ce Capitaine ſix forteresſes,ayant ſous ſa puiſſance l'amas du peuple pour la guerre, & la ſouueraineté de la iuſtice.Ce païs Sedunois eſtant montaigneux abonde fort en ſauuagine bons vins,cire, miel, fourmages & poiſſon:le vulgaire viuãt plus de chair ſalée q̃ d'autre viande:abõdent encor en bleds,fruitz & ſafré & ne ſont ſans auoir grãd quantité de gibier tant à cauſe des mõtaignes, que des lacs qui ſont frequents par tout le païs voiſin du Rhoſne : Ce fut par ce païs que paſſa Ceſar venant en Gaule, y enuoyant Galbe pour empeſcher le paſſage,affin que les Gauloys ne l'occupaſſent, auſſi fait il mention des villes de Syon, Martinach, & Saint Maurice, leſquelles en Latin ſont nommées Sedunum, Octodunum, & Agaunum:Ce païs eſt loué nõ tant pour ſa fertilité, que pour les choſes rares qu'il encloſt pour la ſanté de l'homme,comme ſont les bains d'eaux chaudes & ſulphurées de telles que nous en auõs auſſi en noz mõts Pirenées: mais le pis que ie voy en ce païs Sedunois, eſt que ceux qui habitent le long des mõtaignes ont le col gros & enflé & des loupes qui leur pẽdent iuſque ſur l'eſtomach,ſoit que cela procede de la trop grande froidure de l'eau,& laquelle n'eſtant encor purifiée leur cauſe ceſte excroiſſance au goſier, ou que ce ſoit vn vice naturel, porté du ventre de leur mere. Quant aux villes des Suiſſes comme ainſi ſoit q̃ iadis les Heluetiens(auſquels ceux-cy ont ſuccedé)habitaſſent dans des Bourgades,auſſi ne baſtirent ils guere grand nombre de villes,ſi que outre Zurich,vous n'en trouuez gueres nommées par les hiſtoires anciennes : & ie vous prie regardez moy quelle antiquité vous pouuez tirer de Lucerne baſtie pres d'vn lac portãt meſme nom:tant y a que premieremẽt elle n'eſtoit qu'vne abbaye fondée l'an 816.par le frere de Rupert duc de Sueue, & puis par ſucceſſion de temps la cité y a eſté dreſſée à cauſe de l'abord que les habitans faiſoyent là, par le moyen de la ſainteté des religieux ſe tenans en ce monaſtere. Lucerne ne iouïſt de guere grande fertilité de terroir,ſeulemẽt a le paſturage à plaiſir à cauſe des praëries qui ſont le long du Lac,lequel leur dõne plus de ſuport que le reuenu de leurs terres. Au contraire Zurich(iadis Tigure)a le païſage comme à ſouhait, abõdant en bleds,& vins, mais le vin n'y eſt guere plaiſant, & n'y peut guere

Chefs quelz en Sedunoys.

Abondance du pays Valeſien.

Ceſar 3. cõment.

Suiſſes iadis ſe tenãs és bourgades.

Lucerne quãd, & par qui baſtie.

meurir,à cauſe de la froidure des Alpes,& ont encor les Zurichiens le cõtentement du Lac ſur lequel leur cité eſt baſtie. En laquelle iadis y auoit comme la figurẽ d'vn Senat à l'imitation des Romains anciẽs, mais d'autant que le corps de ceſte aſſemblée eſtoit compoſé la plus part de la nobleſſe & des plus puiſſans du païs,& que ces ſeign. faiſoyent & manioyẽt tout à leur fantaſie, & ſans eſgard du ſimple peuple, ilz furent chaſſez, & l'eſtat changé en vne autre ſorte, & maniere de gouuernement, & ce enuiron l'an 1336. Ceſte cité a ſouffert beaucoup tant par les Empereurs que les autres Suiſſes,à cauſe qu'elle eſtoit alliée de la maiſon d'Auſtriche:mais en fin ſe reconcilians enſemble,feirẽt la ligue,laquelle dure encore à preſent,quoy qu'elle fut rompue du temps que les Zuingliens infecterent,& Zurich, & Berne de leur venin, & qu'il falluſt diſputer de la religion par les armes, auquel conflict mouruſt le ſemeur de celle diſcorde, à ſçauoir Zuingle, & pluſieurs de ſes compaignons au miniſtere de l'hereſie ia ſemée. Dequoy me ſeruiroit de vous aller icy reciter le baſtiment de Soleurre qui ne fut iadis qu'vn chaſteau, iaçoit qu'on la vueille dire des plus anciennes qui ſoyẽt en toutes les Gaules? Il nous ſuffit de dire que le pays y eſtant fertil,ſauf que la vigne y croiſt fort enuis, & ſans y guere prouffiter,les hommes y ſont gens de bien,ſimples,bons Catholiques, & tels qui n'ont voulu rien gouſter des reſueries Zuingliennes.Fribourg qui eſt aſſiſe au païs nommé Nuchcland, eſt auſſi moderne qu'autre ville Suiſſe entant qu'elle fut baſtie enuiron l'an de noſtre ſeigneur 1152. par Berthold Comte de Zeringhen:lequel dõna auſſi cõmencement à celle magnifique cité, qui ſemble auiourd'huy porter le tiltre de chef des Suiſſes à ſçauoir Berne,grande de tour, ſuperbe en baſtimens,bien policée,& ayant en ſoy toute choſe digne d'vn tel lieu, ſi l'hereſie ne tenoit aueuglez les yeux des ſeigneurs qui gouuernent vne republique ſi flouriſſante. Elle a pris ſon nom, ainſi qu'on dit des Ours qu'elle porte encor, & en ſes armoiries, & en la monnoye coignée au nom de la ſeigneurie, & ce par accident plus qu'autrement, car comme le bon ſeigneur Berthold fut fort adonné à la chaſſe, & euſt deliberé de faire edifier vne ville en celle preſque iſle ſur le fleuue Aar, où à preſent eſt aſſiſe Berne, il dit vn iour allant courir le Cerf,la premiere beſte que nous rencontrerons, & qui ſ'offrira pour nous donner le paſſetemps de la courſe, donnera auſſi le nom à la ville que ie pretens de fonder en ce lieu.

Zurich fort ancienne. voy Ceſar ẽz Comment.

Zurich affligée par les Bernois.

Soleurre ancienne.

Fribourg,en Nuchland, par qui baſty.

Berne par qui fõdée & la cauſe de ſon nom.

Ce fut vn Ours le premier qui fut & pourſuiuy & pris, lequel ſ'apelle Beren en langue Alemande, & auſſi de luy la ville eſtant haucée porta le tiltre de Berne, laquelle a eſté quelque temps ſous la main de l'Empire par la donation de Berthold cinquieſme, lequel deſpité pour la mort de ſes enfans empoiſonnez par la nobleſſe du pays, en inueſtit l'Empereur Federic ſecond qui la tint,comme auſſi ſes ſucceſſeurs ſouz la foy, & homage des citoyens. Vous auez encor S. Gal au païs Heluetien non loing du lac de Conſtance:ceſte cité a commencé par l'hermitage continué depuis en Abbaye, les premiers fondements de laquelle furent poſez par Saint Gal, venu d'Eſcoſſe, & qui inſtruiſit ce peuple farouche en la loy de noſtre ſeigneur, ce qui aduint l'an de grace ſix cens trente.

Berne donnée à l'Empire l'an 1218.

S. Gal Cité ditte d'vn S. qui cõuertiſt les habitans du pays.

La ville bastie que fut, les religieux y flourissantz en saincteté de vie, & ç. rudition, les seigneurs aussi ne cessoyent d'enrichir le lieu, tellement que par succession de temps, les Abbez se sont portez, & dits seigneurs, tant temporelz que spirituelz, & ce dez l'an 1227. que Conrad Baron de Bus-nãg vsurpa le tiltre que ses successeurs ont maintenu iusques auiourd'huy.

Quãd S. Gal fut mis sous la seigneurie des Abbez.

Ces peuples de S. Gal viuẽt plus de laict, fourmage, & chair de mouton, q̃ d'autre chose, & s'occupent à filer, vendans leurs toiles à leurs voisins: ils sont rudes, grossiers, & les moins acostables des Suisses, toutefois fort simples. & d'vne bonne conscience, & sont liguez auec les autres Cãtons, iaçoit que long temps ilz ayent esté subietz aux Abbez, & par-ainsi hõmageables à l'Empire, mais par le moyen de l'insolence d'aucuns seigneurs, & aydez par les Suisses, & ceux du Canton de Glaron ilz se sont deliurez & emancipez de ceste suiettion: & quelque accord qu'ilz ayent fait auec l'Abbé, si sont les citoyens francs de subsides, non subiectz à iurisdiction autre que de leur Senat, & lequel contient souz son autorité tout le finage encloz en la ligue generale des confederez. Le pays est bien peuplé, les hommes vaillans, & robustes, & est toute leur terre partie, & diuisée en douze communautez qu'ilz nomment Roden, les six desquelles payent encor tribut à l'Abbaye, & les autres se tiennent en leur entier, & sans recognoistre seigneur aucun que leur republique.

Comme est considerè le pays suiet à S. Gal.

Schaffuse où bastie.

Quant à Schaffuse quoy que elle ne fut iadis de la contribution des Heluetiens & que elle se vantast du nom Alemant, si est elle à present de la ligue des Suisses. Or est elle bastie le long des horribles precipices du Rhin ne faisant que sortir des Alpes, pour gaigner la campaigne, & seruir de borne & separation, à la Gaule, & Germanie. Et dit-on que ceste cité prist son nom du mot Schauf, qui signifie Brebis, & pour ceste occasion les Schaffusiens portent vn mouton de sable, en champ d'or pour leurs armoiries: mais d'autres luy donnent sa denomination du vocable Schefhansen, des naus que les Alemans nomment Schiff, ou Scheff, à cause, que auant que le pont fut basty sur le Rhin, on y souloit passer sur des bateaux: Les Schaffusiens sont de l'alliance Catholique, bons soldatz, & gens adonnez au labourage, comme ceux qui forçans les difficultez du terroir ont rendue fertile la terre voisine de leur cité.

D'où viẽt le nom de Schaffuse.

Bade des Suisses a difference du Marquisat de Bade.

Bade est aussi des limites Heluetiens, ie n'entens point parler de celle que encore à present on recognoist souz le nom de Marquisat de Bade, ains de celle qui est assise en Engoye, & laquelle estant au milieu presque de tout le pays Suisse, est aussi le lieu où les confederez s'assemblent ordinairement pour y tenir leurs conseilz, estatz, & dietes. Munster, duquel i'ay emprunté la plus part de cecy, descrit les bains de Bade les plus sains, & plaisans que on sçache voir, & où il monstre le naturel peu farouche de ceux du pays, comme de ceux qui ne se faschent, ny esmeuuent quelque familiarité qu'ils voyent qu'on prenne auec leurs filles, ou espouses: Quant à la merueilleuse force de l'eau il en dit de grandes choses, comme de mettre en auant que elle a vne force admirable pour ayder à la conception aux femmes qui sont tardiues à conceuoir, ou qui semblent estre du tout steriles: la fait fort propre pour la guerison des

Bains salutaires de Bade.

douleurs de la teſte,qui procedent de froidure, à la Lethargie, affoibliſſement de nerfz, apoplexie, ſurdité d'oreilles & eſblouïſſement de la veuë. Neantmoins fait il ceſte eau nuiſible à ceux qui ſont ſecz, & chauldz de complexion, & qui ſont attenuez d'Ethiſie : mais quoy qu'il en ſoit, ces bains ont quelque amitié ſecrette aux femmes, entãt qu'elles en ſont plus ſoulagées ſ'y baignant beaucoup pluſtoſt que les hommes. Ie laiſſe tout à propos pluſieurs choſes ſur le propos des Suiſſes & villes à eux voiſines, & ne me tourmente beaucoup à deſcrire les Griſons d'vn coſté,ny les Sauoiſiens d'vn autre, & moins m'arreſte à l'ancienne Cité de Conſtance, d'autant qu'en eſpluchant les mœurs des Gaulois, & des Germains,il me ſemble aſſez auoir fait, ſans m'arreſter à la particularité de toutes choſes. Neantmoins ſçachant que Baſle eſt auiourd'huy tant renommée qu'il n'y a preſque homme ayãt quelque cognoiſſance des bonnes lettres, qui n'en aye ouy dire quelque cas, ou n'ayt veu ce nombre infiny de liures qui en ſortent au grand ſoullagemẽt de tous ceux qui ayment les ſciences liberales,& les meilleures lettres. Ie n'ignore point que Munſter, & Rhenan ſont en controuerſe ſur le nom,& temps de la cité de Baſle, l'vn luy donnant plus long trait que l'autre,mais vous ayant amené leurs opinions, ie croy que facilement vous accorderez à celuy qui vous amenera le plus d'antiquité & fondera ſon dire auec l'autorité des meilleurs auteurs. Ceſar parlant des Heluetiẽs les auoiſine aux Rauraciens qui ne ſont de trop eſloignez du lieu, où à preſent Baſle eſt baſtie non qu'Auguſte des Rauraces ſoit la meſme que Baſle, veu que encore à preſent on voit les ruines de la premiere, que ceux du païs appellent Augſt, & laquelle n'eſt qu'vne pauure maſure:Or n'eſtãt Baſle ceſte Auguſte,& baſtie toutesfois és limites Rauraciens, faut voir d'où elle à pris origine,veu que ce furent les Alemans, qui du temps de Valentinian Empereur paſſans le Rhin pour habiter en Gaule, ruinerent Auguſte : mais voicy, comme Rhenan en parle.Il n'y a point default d'aucuns qui dient qu'Auguſte des Rauraques fut ruinée par les Hongres, & que Baſle fut fondée par Henry Roy d'Alemaigne, & filz d'Otton premier:mais le premier point,cõme ainſi ſoit que ie nie point, ſçachant que les Hongres acheuerent de demolir ce qui reſtoit de baſtimens à Auguſte, ainſi que le notent & Reginon, & Luitprand : ſi eſt-ce que le ſecond article ne peut par moy eſtre accordé que Henry ayt baſty Baſle, quoy qu'il l'ayt embellie & aggrandie. Et ne peux receuoir qu'elle ayt eſté nommée Baſle,ou Baſilée du mot βασιλεῖα qui ſignifie Roy, ains du vocable Baſſel, ou Paſſel, qui ſignifie paſſage, à cauſe qu'au lieu, où à preſent eſt Baſle on auoit couſtume de paſſer la riuiere à bateaux, le pont n'y eſtant dreſſé encore. Et puis ſ'aydant ledit Rhenan des marbres, amene ne ſçay quelle memoire d'ãtiquité, où il dit que Baſle fut baſtie par les Alemans, faſchez des incommoditez ſouffertes en l'ancienne Auguſte. encore dit que les Romains n'auoyent point couſtume de nommer leurs villes, & Colonies d'aucune Greque apellation,de quoy ſ'il ſe trompe ie m'en raporte au iugemẽt des plus doctes,& qui ont longuement verſé en l'hiſtoire. Mais oyõs Munſter en ſes raiſons & enſemble iugeons ſ'il a quelque certitude plus valable en ce qu'il ame-

Bains de Bade plus ſains pour les femmes que pour les hommes.

Auguſte Rauracienne n'eſt point Baſle.

Beat Rhenan li. 3. de la Germanie

Ceſt Henry regnoit l'an de grace. 920.

D'où vint le nom de Baſle ſelon Rhenan.

Alemans baſtiſſeurs, & non demoliſſeurs de Baſle.

ne, car ie ne voy point que Rhenan nous donne guere grand contentement que de ſa ſeule opinion ſans preuue d'ailleur,& ſans noter le temps du baſtiment de ceſte cité Baſilienne. Il eſt vray que regardant la ſaiſon alleguée par Munſter, à ſçauoir ſouz le regne de Gratian & Valentinian, l'an de grace,382. on cognoiſtra que ce furent les Alemans qui l'edifierent (ainſi que Rhenan eſcrit) mais le different eſt ſur le nom, l'vn l'attribuant à royauté,& l'autre au paſſage de la riuiere. Münſter ſe fortifie de l'autorité d'Ammian Marcellin, duquel telles ſont les parolles : L'année enſuyuant Gratian l'aſſociant à la dignité imperiale Equitie Conſul, & Valentinian, apres auoir ſaccagé,& ruiné quelques bourgades des Alemans, baſtiſſant vn fort aupres de Baſle, que ceux du païs appellent force & puiſſance, on receut les nouuelles du gouuerneur Probe, faiſant mention de la deffaite receuë en Illyrie. Par ce texte d'Ammian on voit & que Baſle eſtoit ia baſtie auant que les François ny Alemans tinſſent l'Empire,& que les habitans l'appelloyent Baſilée de ſa force: en quoy encor ie ne ſçay ſi ie dois pluſtoſt croire Rhenan, veu que Ammian ne donne aucune raiſon de la cauſe de ce nom: car quant aux temps de l'edification il nous appert aſſez par ce que Munſter allegue d'vn Felix Malleole en ſon vergier des Emp. Romains, lequel parle ainſi de Baſle : du temps (dit-il) de l'Empereur Arnoul, les Hongres ſe ruans ſur la Germanie ruinerẽt Baſle, laquelle ſ'appelloit la grand Auguſte: Mais le Roy Hẽry pere d'Otthon 2. la rebaſtiſt, & tranſporta où à preſent eſt la cité de Baſle. Icy on voit encor de la difficulté, entant que ceſtuy cy fait meſme cas de Baſle, & d'Auguſte, mais ſe trõpant en ce que des ruines de l'vne, l'autre fut reparée, il appelle Baſle Auguſte, comme ainſi ſoit qu'Ammian n'en fait aucune mention, ſeulement allegue le fort baſty pres de Baſle pour tenir les Alemans en cerueille. Concluons, quelquefois Rhenan fait mention de deux forz baſtis à chaſcun bord du Rhin au lieu meſme, où à preſent eſt aſſiſe ceſte belle cité,& ainſi il pourroit ayder à l'opinion de Malleol, ſi le lieu d'Augſt n'eſtoit encor en pied, que perſonne n'a iamais baptiſé du nom de Baſle. Ceſte cité eſt du toute Alemande,& parainſi il ſembleroit que ie m'eſgaraſſe la mettant parmy les Suiſſes, mais puis que les Baſiliens ſont de la ligue,& confederation Heluetiẽne,& que l'alliance de ces peuples libres leur ſert de liberté, ie n'ay fait auſſi conſcience de les enueloper en leur hiſtoire ioint que iadis la grãd Baſle eſtoit Gauloiſe, & la petite Alemande. Ceſte cité ayant iadis ſon Eueſque, eſt à preſent ſeparée pour la plus part de la communion de l'Egliſe vniuerſelle, comme celle qui penſant viure librement en ſecoüant le ioug de toute obeïſſance, a receu toute ſorte d'hommes, & n'a fait difference aucune des eſpritz pour voir de quel zele ilz eſtoyent conduitz. C'eſt grand dõmage qu'vne ſi belle vniuerſité & le plus beau lieu pour l'Imprimerie,& où ſe font des meilleurs liures qu'en autre villes de l'Europe, ſoit ſoumiſe à vne ſi eſtrange diuerſité d'opinions ſur le fait de la foy que celle qu'on voit à Baſle, depuis que les Lutheriẽs, Zuingliẽs, Caluiniſtes, OEcolampadiſtes, & autres y ont oſé parler ſans craindre la reprehẽſion de Iuſtice: & tel eſt l'eſtat à preſent des Suiſſes, qu'il ſ'eſtend ſoit par alliance ou ſubiection beaucoup plus que iamais ne feirent

Ammian li. 30.

Felix Malleol.

Arnoul regnoit l'an de grace 891. Ceſte courſe des Hongres aduint l'an 915. & 921.

Ceux de Baſle ſõt de la ligue des Suiſſes.

Baſle flouriſt en vniuerſité, & imprimerie.

les terres,& iuriſdiction des Heluetiens,deſquelz les Rauratienseſtoyent voiſins,& leſquelz leſdits Heluetiens ſolliciterent à ſ'armer contre Ceſar, ainſi que luy meſme teſmoigne en ſes commentaires. *Ceſar 1. des Com.*

Des Flamans,leur origine,mœurs,& façons de faire. Chap. 38.

QVI eſt l'homme n'eſtant que mediocrement verſé en l'hiſtoire,qui n'aye ſouuent leu,& ouy renommer ces Cymbres,iadis l'eſtonnemẽt du peuple Romain, comme ceux qui ont vaincu pluſieurs armées ſorties de Rome,& occis vn bon nombre d'excellens chefs, & cõducteurs de la nobleſſe ſortie de l'eſtoc de Romule? Et qui ne ſçait qu'vn ſeul Caie Marie glorieux pour le nombre de ſes conſulatz fut eſtimé digne & ſuffiſant pour abbatre l'orgueil d'vne natiõ tãt fiere,& farouche? Mais qui ſont ces Cimbres, ou en quel païs ilz ont habité il le fault voir,à fin que parlãs de la ſuitte de l'hiſtoire qui nous eſt en main,nous ne nous eſgariõs plus loing q̃ du chemin limité pour noſtre voyage. Cornille Tacite deſcriuãt la Germanie les trouue pres de l'Ocean quãd il dit,le meſme ſein de Germanie les Cymbres voiſins de la mer tiẽnent,& poſſedent,l'aſſemblée deſquels eſt à preſent petite,& le nõbre fort diminué,mais ou reluit vne gloire immortelle & paroiſſent les honorables memoires de leur excellẽce & renom anciẽ: ſi que par l'eſpace de leurs limites on cognoit la force, & multitude du peuple, & aiouſte lõ foy à l'iſſue de leurs geſtes memorables. Mais à quel propos,direz vous,eſt-ce que i'allegue à preſent les courſes des Cimbres? A fin q̃ vous voyez cõme apres ce rauage, & tẽpeſte horrible de ce peuple ſe deſbordant des lieux maritimes voiſins du païs Saxon,ces Cimbres furent les premiers qui vindrent peupler les terres de Flandres, & Brabãt ſelon la marine ſuyuant ce que ſaint Hieroſme en eſcrit,diſant: La nation des Teutons ſortant des derniers limites des gaules & Germanie pres les bordz de l'Ocean ſe deſborda comme vne grand inondation par toute la Gaule, & ayant ſouuent vaincuz les Romains en fin fut vaincue, batue & du tout affoiblie par Caie Marie pres d'Aix en Prouence. Apres la deffaitte deſquelz les vns ſ'eſtans retirez en leur païs mareſcageux, les autres ſ'en allerent,ainſi que dit Ceſar,aux terres des Aduates, qui eſt le terroir de Tournay, ou comme d'autres eſtiment le païs de Brabant, autres ont eſtimé que ce fuſſent ceux de Boſleduc: Mais quoy qu'il en ſoit, & en quelque part que ſoyẽt retirez és païs bas ces Cymbres, ſi eſt-il ſans faulte que le païs que à preſent nous appellons Flandres a eſté iadis leur demeure, à ſçauoir en ce cartier où maintenant ſont les Contez de Holande & Duché de Brabant, & qu'il ſoit vray, oyons comme Ceſar en parle,diſant: Comme il ſ'enquiſt d'eux qu'elles eſtoyent leurs Citez, & quel nombre ilz auoyent de gendarmerie, & quel eſtoit leur effort, & puiſſance en guerre, on luy reſpond: que pluſieurs d'entre les Belges eſtoyent deſcenduz des Germains, qui ayans iadis paſſé le Rhin, allichez de la fertillité du pays, ſ'y arreſterent en chaſſant les

Voy Tite Liue 67 Flore.lin.3.ch.3. Oroſe.li.5.ch.16. Eutrop.lin.4. Caie Marie deffait les Cimbres. voy auſſi vellée patercule.

Tacite liure des mœurs des Germains.

S.Hieroſme epiſt. à Geronce. De ceſte deffaite lyt Plutarq.de la vie de C.Marie.

Aduates quels & de qui deſcenduz, voy Ceſar lin.2.des Comm.

Gaulois qui auparauant en eſtoyent les poſſeſſeurs : & leſquelz eſtoyent les ſeulz qui de la memoire de leurs peres, ſ'eſtoyent mis en deuoir d'empeſcher que les Cimbres, & Teutons ne feiſſent leur demeure en ceſte terre. Et au meſme liure, le meſme Ceſar dit que les Germains ſ'accouſtumoyent de paſſer le Rhin, ainſi qu'auparauant auoyent fait & les Cimbres, & les Teutons, voulans de là auant ſe getter ſur les Prouinces Romaines, & notamment és terres voiſines du Rhoſne. Encore le ſpecifie mieux ledit Ceſar, diſant: Cõme les Aduatiques (deſquelz auõs cy deuãt parlé) vinſſent auec toutes leurs forces au ſecours des Neruiens (qui ſont ceux de Tournay) ouy qu'ilz eurent la nouuelle de ceſte bataille ſe retirerent, laiſſans les villes, & fortereſſes qu'ilz auoyent priſes, & portans tous leurs biens en vn lieu fort de nature : puis adiouſte, ceux cy eſtoyent deſcenduz des Cymbres, & Teutons, leſquelz paſſans en Italie, laiſſerent ſix mille hommes pour la garde de leurs hardes, qu'ilz ne peurent paſſer les montz : & leſquelz par ſucceſſion de temps ayant beaucoup enduré d'aſſaults de leurs voiſins, & fait guerre à ceux qui eſtoyẽt pres d'eux ſ'accordans à la fin, choiſirent ce païs pour leur demeure, & domicile. Tibere Ceſar auſſi feit paſſer les Alemans en ce païs Gauloys, que nous appellons Flandres, & qu'il ſoit vray, oyons ce qu'en dit Suetone parlãt dudit Emp. Apres ce il mit à fin la guerre Rhetique, & Vindelique, puis la Pannonique, & en fin la Germanique, vainquant les Alpins, & Dalmates, & Brances (qu'aucuns eſtiment eſtre les Françoys) & durant la guerre Germanique de 40000. Alemans qui ſe rendirent à ſa mercy, il les enuoya habiter en Gaule, leur departant lieu le long de la riuiere du Rhin : C'eſt pourquoy Horace loüant Tibere chante ainſi en ſes vers:

Cimbres en Gaule au pays de Hollãde & Brabant.

Suetone en la vie de Tibere.

Horace Ode 14.

Le Danube, & le Nil croiſſant
Le Tigre ondeux, & boüillonnant
Les Sicambres qui ſ'eſioüiſſent
Au ſang, & hommes qui periſſent,
Mettans bas les armes ioyeux
Honorent ton nom glorieux.

Que voulez vous de plus clair, & euident que cecy, pour monſtrer que le païs Flamant à premierement eſté habité par les Cimbres ne pouuans mettre a fin leur entrepriſe de ſe ſaiſir des Prouinces Romaines, & leſquelz deffrichant les grands boys deſquelz le pays eſtoit plein, y baſtirent des bourgades à la façon ancienne des Germains? Appian Alexãdrin parlant de ceſte nation lors qu'elle courut cõtre les Romains, ne la fait point ſortir d'Alemaigne, quand il dit: Apulée feit publier vne loy, laquelle ordonnoit que toute la terre ſubiette au peuple Romain, qui eſtoit en la Prouince Gauloiſe, fut diuiſée, & partie entre les citoyẽs: car les Cimbres peuple Celtique ſ'en eſtoient ſaiſis, & l'auoiẽt occupée. Et ſ'il faut adiouſter foy à ce qu'en eſcrit l'Annaliſte Eſcoſſois, parlant de ie ne ſçay quel Guiderie Roy de la grand Bretaigne, on verra que les Cimbres, ſe tenans en celle partie de Gaule par nous ia mentionnée, conſpirerent cõtre Ceſar

Appian Alexand. liu. 1. des guerres ciuiles.

Hector en l'hiſtoire d'Eſcoſſe.

sar pour le Roy susdit, & furent de l'alliance des Morins qui sont ceux qui habitét le terroir de Teroüenne: tout cecy est vraysemblable, veu que l'Occean qui arrouse la coste de Holande & Brabant donne assez facile accez aux Gaulois de ce costé de passer en l'Isle Albionne, que maintenãt des Angloſaxons, nous appellons Angleterre: neantmoins Bede ne fait mention quelconque ny de ce Roy, ny du secours des Gaulois, ou Cymbres s'armans contre Cesar pour la deffence de la grand Bretaigne. Mais nous n'auons affaire des songes de Meier, ny d'autre, ny de nous appuyer en l'aduis d'aucun si l'autorité de quelque auteur graue ne luy donne force à fin que voulans esclaircir les matieres, on ne nous mette sus le mesme vice que nous fuyons, à sçauoir de ne rien mettre en ieu sans auoir tesmoignage d'homme de grande antiquité, ne voulans dire chose aucune de nostre fantasie. Au reste nous sçauons que Charles le grand menant guerre contre les Saxons, comme par plusieurs fois il les eust vaincuz, & domptez, & que pour cela ilz ne vouluſſent se desister de leur rebellion, & desloyauté, il les transporta en Gaule, & en ces païs qu'à present on appelle Flandres pour leur oster les moyés de plus se preualoir de leurs forces, & de s'assembler pour troubler le repos de leurs voisins: & de ceste derniere volée d'Alemans sont descéduz les Flamans, qui maintenant habitent la terre iadis nommée Charbonniere, & non les autres païs bas, qui estoyent peuplez abondamment ia dés le temps que les Romains tenoyent les Gaules. Or d'autant que nous sçauons que ce n'est pas dés le commencement que ce païs Gaulois contenu en la Gaule Belgique, porte le nom Flamant, & que mesme du temps du grand Charles le filz de Pepin il n'est guere mẽtionné souz le tiltre de Flandres. Il fault voir d'où il a pris origine, & par qui il fut ainsi nõmé, & quelle en a esté l'occasion. On sçait par les annales, tant de France que de Flandres que les Teutons surnommez, furent ceux qui se tenoyent en la foreſt Charbonniere, que aucuns appellent Cambroniere, du nom d'vn certain seigneur du païs appellé Cambron, & pour laquelle raison ceux que les Roys de France y enuoyoyent pour Ducz, & gouuerneurs des limites portoyent le tiltre de Foreſtiers, comme si tout le païs eust esté en boscage, ce qu'il n'estoit, ains y auoit plusieurs villes & chasteaux, mais du plus commun estat du païs, qui estoit d'estre boscageux, il fut dit Foreſtier.

Saxõs trãſportez en Flandres. Voy Paule Emile. Aymon moyne liu. 4. chap. 92. Noz, Charles l. 2.

Voy les Antiquitez de Belge. liu. 2.

Cambron dõna le nom à la foreſt Charbonniere. Voy Cenalis li. 2. de la Gaule.

Ce trait de terre fut dit Ruthenie, ou soit des Russiens, & Moscouites ainsi que dit Meier, qui de la Scithie, s'en vindrent en la Gaule auec les Cymbres, ce que ie ne nie, ny n'asseure aussi par trop, comme n'ayant auteur ancien qui me face foy de ceste course: ou, comme vn Orodoc, cité par Meier, dit des Rutheniens peuple de la grãd Bretaigne, lesquelz fuyãs de leur païs Insulaire auec Ruthen leur chef, vindrent habiter en Gaule auec les Morins & Menapiens, qui sont ceux du Dioceſe de Teroüenne, & du Duché de Iuliers: mais ceſtuicy ne me monſtrant ny le temps, ny souz quel Prince aduint ceste course Britannique, ie me dispence aussi de le croire: comme aussi ie ne me soucie pas beaucoup de la correction du mot de Reuda que l'on tasche de faire au liure du venerable Bede, quand l'on dit que y fault lyre Reute, ou Rheuten, à fin que par l'autorité de ce

Iaques Meier li. 1. de l'hi. de Flãd.

Orodoc auteur allegué par Meier.

Rhuten ſaint par Scoonhouie.

grãd personnage ilz puissent masquer d'vn trait de verité vne fable trop euidente. Car il est vray que Bede parlant des Pictes, & Escossois, fait aussi mention de Reuda Capitaine d'vne troupe de Pictes sortis d'Irlande pour prendre nouuelle terre en l'Isle Bretonne: mais il ne dit mot ny des Rutheniens, ny du passage d'iceux en Gaule quelque chose qu'en die Scoonhouie, que Meier loüe de grand antiquité. Que s'il est loisible de asseurer ses propres songes, & donner comme chose veritable ce qu'on imagine par coniecture, qui nous empeschera de dire que noz Rutheniens Aquitaniques (qui sont les habitans de Rouergue d'où mes ayeux ont pris origine) peuple ancien, & recogneu de Cesar, & limité par les Cosmographes les plus segnalez, ne soyent ceux qui ont donné l'origine aux Gauloys de Belge, qui depuis ont porté ce tiltre? Seroit il plus inconuenient que ceux de Rouergue eussent peuplé le païs Flamand que d'oüir comme les Tectosages leurs voisins, à sçauoir ceux de Languedoc, ayent couru l'Alemaigne, & se soyent iadis habituez en Pannonie, comme nous auons desia fait par cy deuant cognoistre?

Voy Bede en l'histoire d'Angleterre. liur. 1. chap. 1.

De ces Rhutheniens Aquit. voy Cesar liur. 7. Ptolomée liur. 2. chap. 7. Table 3. d'Europe. Strabon liu. 4.

Le diligent lecteur s'arrestera sur l'opinion qu'il luy viendra mieux à gré, quant à moy, puis que la chose est si doubteuse, i'aimeroy beaucoup mieux penser que Flandres aye iadis porté le nom de Ruthenie des Scythes & Russiens ou Rhutheniens (si l'on ne peult receuoir que noz Rouergaz aient faict ce voyage) venuz là auec les Cymbres, qu'aller imaginer les courses Bretonnes sans adueu, & sans trouuer peuple de ces Insulaires appellez Rhutheniens, n'y en approchant en sorte quelconque: ioint que deia nous auons assez prouué que ce pays a esté prins, habité & peuplé par les Teutons & Cymbres, soit qu'ils fussent Germains, ainsi que la plus grand part des autheurs le tiennent, ou Celtes, ainsi qu'auons dict, suyuans l'opinion d'Appian en ses guerres ciuiles de Rome. Mais qui est celuy, qui puisse donner pour article non reprochable, la migration des peuples d'vn lieu en autre, puis que l'histoire ne faict mention de tout, & que le monde fut si troublé durant le desbord des estrangers sur les terres de l'Empire, qu'encor est-ce bien trauaillé que d'en tirer dequoy se contenter l'esprit.

Or tout ainsi que i'ay espluché la diuersité, & contrarieté des opinions sur les premiers habitans de ceste terre Flamande, ie ne failleray aussi d'vser de pareill debuoir sur le mot, Flandres, pour sçauoir d'où il a esté pris, iaçoit que la difficulté soit grande à le dire, & aussi ie ne suis si arrogant que d'en vouloir decider, n'estant encor aucun, soit ancien ou moderne, qui nous aye peu oster de peine, & nous leuer le voile de deuant les yeux en cecy, si le nom de Flandres est Teuronique ancien, ou s'il a sa source de la langue Françoise.

Iacq. Meier liur. 1. des Annal. de Flandres.

Clodiõ le Cheuelu chassa les Romaïs du pays de Belge.

Meier commençeant son histoire de Flandres nous l'asseure en parlant en ceste maniere: Ie ne trouue rien digne de foy, touchant les Flamans, iusques au temps de Clodion Roy de France, à sçauoir l'an 445. lors que passant la Meuse & le Rhin, il vainquit les Tongres (c'est à dire les Liegois) & vint iusques à la riuiere de l'Escaut, où massacrant & chassant les Romains dudit païs, il prist les villes de Tournay & de Cambray.

Puis conduiſant ſon armée vers les Morins ou Terouannois, vint contre luy au ſecours des Morins, Golduere Duc des Rutheniens & Cymbres, lequel il priſt auec ſa fille en bataille, & ſommiſt la cité de Terouenne. La fille de Golduere ſa priſonniere, fut donnée en mariage à Flandbert nepueu dudict Clodion, à ſçauoir fils de ſa ſœur nommé Bleſinde, lequel il inueſtiſt du pays Belgique, apres en auoir chaſſé la garniſon des Romains, voulant qu'il commandaſt aux Rutheniens & Cymbres, & à tout le pays voiſin de la mer, affin que les François euſſent le paſſage libre tant par mer que par terre, pour venir en Gaule. On eſtime que ce Flandbert fut celuy qui donna le nom à toute la prouince, donnant par meſme moyen l'appellation Flamande aux Teutons, Rutheniens, Cimbres & Gaulois, apres auoir ietté & banny de la Gaule Belgique, Holdin frere de ſa femme Bleſinde. Cecy (comme dit le meſme Meier) iaçoir que ſemble auoir quelque veriſimilitude, ſi eſt-ce que les autheurs eſtans ſans nom, à peine le pouuons nous receuoir pour hiſtoire: comme ainſi ſoit que Gregoire de Tours, qui eſt vn des plus anciens eſcriuains de l'hiſtoire Françoiſe parlant du voyage de Clodion en la Gaule Belgique, ne dit mot de ce Roy Golduere, & moins parle il de Flãdbert, ny de ſon mariage, non plus qu'Aymon moyne quoy qu'aſſez diligent rechercheur des occurrences, & choſes aduenues du temps qu'il eſcrit ſon hiſtoire. Voire l'Abbé d'Vſpergh, en ſes Chroniques racomptãt les grandes conqueſtes de Clodion le cheuelu, & monſtrant comme les Gaules eſtoyent partagées, à la fin il deſcrit la chaſſe dõnée aux Romains au païs Belgique & en la Foreſt Charbonniere, ſans qu'il luy eſchappe vn ſeul mot ny de Flandbert, ny de Bleſinde. Me ſemble encor choſe fabuleuſe ce qu'on dit que Lideric ayt eſté le premier Conte de Flandres ſouz Charles le grand qui l'inueſtiſt du païs, & l'erigea en Conté, lequel auſſi print lors ſon nom de Flandrine eſpouſe dudit Lideric: mais voyons icy vne autre faulte, car bien que Paule Emile ſuyuant l'hiſtoire Françoiſe face mention de ce Lideric, & cõme il eſtoit gouuerneur du païs Belgiq̃ ſi ne fait il recit aucun de ceſte Flandrine, ſeulement dit q̃ Charles le grand ayant tranſportez les Saxons en ce païs Flamand, commanda à Lideric admiral ſur ce coſté de l'Ocean, de prẽdre eſgard ſur ce peuple, & de gouuerner ce païs voiſin de la mer. Et tiennent aucuns que ce Lideric eſtoit Portugais de nation, mais venu là auec Charles Martel lors que les Sarraſins ſe ruerent ſur les Eſpaignes, & que ſa femme ſe nõmoit, non Flandrine, ainſi que l'on faint, mais bien Hermẽgarde, & qui fut fille de Gerard de Rouſſillon, lequel eſtoit ſeigneur de Tournay & du Cambreſis iuſqu'à la mer qui regarde l'Angleterre. Ainſi, puis que le païs eſtoit compris ſouz le tiltre de Foreſt, & que le gouuerneur ſe nommoit ſimplement Foreſtier, ioint que iamais Lideric ne le tint comme Conte, & moins n'eſpouſa onc Dame qui ſ'appellaſt Flandrine, ains Hermengarde de laquelle il eut vn filz nõmé Englerã, il fault chercher ailleur la cauſe de ce vocable. Ceux qui ſ'eſtans diligẽment amuſez à lyre l'hiſtoire, n'ont peu riẽ trouuer qui contẽtaſt leur eſprit ſur le nom de Flandres prins ſur quelque Prince, ou Princeſſe y ayant veſcu: & voyans la naturelle aſſiet-

Golduere Duc des Cimbres.

Flandbert donne nom au pays de Flandres.

Gregoire de Tours liu. 2.

Aymon moyne liu. 2.

Abbé d'Vſperg en ſon Chronique.

Nauclere 2. volume, generation. 13. & 15.

Le miroir des hiſt. liu. 21. chap. 2.

Paule Emile.

Lhiſtoire Berthiniene fait Lideric Portugais.

Hermengarde fille de Gerard de Rouſſillon Eſpouſe de Lideric.

te, disposition, & inclemence de l'air de ce païs, ont estimé qu'il à esté nommé de ces motz Latins *Flatus*, ou *Fluctus*, qui signifient flotz, ou soufflemens venteux, à cause des inondations de la mer, ausquelles ceste terre est subiette & des grands orages des vents, qui y causent ces grands desbordz, ainsi que de la memoire de noz Peres on les y a veu telz, que plusieurs villes furent engloutiesdans les abysmes creux de l'Ocean, qui fut cause que la terre fut nommée Flandria æstuosa, qui vault autant que pleine de Fluz & estangs marins enflez de ventz. Voire est noté, que n'a pas long temps, si lon vendoit quelques terres en ce pays Flamand, on escriuoit tousiours ceste clause au contract: A condition que si la mer se desborde dans dix ans, & qu'elle inonde, & noye lesdittes terres, le contract sera de nulle valeur.

Voy Loüys Guicciardin liure des païs bas.

Ainsi ceste region ayant esté ainsi exposée aux tourmétes, & desbordz comme dit est, & à quoy on a pourueu en arrachant les boys, & hauçant les bordz & haures, à cause que la terre estoit trop basse, il y a quelque verisimilitude que de telle occurrence la region a esté nommée Flandres, puis qu'il n'y a Prince, duquel l'histoire soit certaine, qui l'aye baptisée en ceste sorte: & dequoy i'en laisse (comme i'ay dit) le iugement libre au lecteur discret, & debonnaire. Quant au nom de Conté & erection d'iceluy tous les auteurs approuuez s'accordét en ce, que ce fut du temps de Charles surnommé le Chauue, filz de Loüys le Debonnaire que cela aduint, entant que Bauldouïn Forestier de Flandres, filz d'Adaquier, ou Odoacre, qui estoit filz d'Englerran sorty de Lideric & Hermengarde, ayant rauie Iudith fille dudit Roy Chauue, & poursuiuy par censures Ecclesiastiques, à cause que le Roy estoit empesché par les Norm ans qui lors rauageoyent la France, fut en fin absouz du Pape, par le moyen duquel le Chauue estant appaisé Baudoüin de garde de la Foreſt Charbonniere fut fait & creé Conte du royaume, à sçauoir homme lige du Roy de France au Conté de la Charbonniere, & nommé Marquis des Limites de Flandres, & receut les païs entre l'Eescault la Some, & l'Ocean pour doüaire, auec condition de deffendre ledit païs des courses & pilleries des Danoys, & Normandz, qui rauageoyent toutes les Gaules és lieux voisins de la mer. Ce fut ce Baudouïn surnommé bras de fer, qui, imitant son pere Adaquier, embellist le païs Flamand de plusieurs beaux edifices, & feit bastir le Chasteau de Bruges pour brider les voleurs, & escumeurs Danoys, & dresser plusieurs autres lieux, & forteresses, aussi que pouuez lyre és Annales de Flandres, & de luy sortirent les Contes qui ont vn long temps gouuerné ce païs souz la foy, hommage, & obeïssance des Roys de France qui en sont les seigneurs liges & legitimes.

Cecy est accordé par Meger li. 1. & 11. en la vie de Robert de Bethune.

Voyez Meier li. 2. des Annal. de Fland.

Cecy aduint l'an 863. souz le Pape Nicolas. 1.

Bruges par qui bastÿ.

Neantmoins auant que passer outre, ie veux aduertir, comme en passant, le lecteur, qu'oyant apeller ces princes anciens de Flandres, Forestiers, qu'il ne les estime pas pourtant telz qu'on feroit les gardes des Forestz de maintenant, ains pense que c'estoyent de grands seigneurs, & que le pays n'estoit pas si despeuplé, que ilz n'eussent moyen de tenir teste à de grands Princes en guerre: aussi auant que Flandres leur escheut

Forestiers de Flandres Contes de Harlebec.

en patrimoine,ils iouïſſoyent deſia (ſouz tiltre de Comté) de la ſeigneurie de Harlebec, qui à preſent n'eſt ſeulement que Viſconté: Auſſi comment eut oſé vn petit compaignõ ſe hazarder d'offencer vn ſi grand Monarque que l'Empereur Charles le Chauue, ſ'il ſe fut ſenty ſi bas de poil, que de ne pouuoir ſ'armer que de l'amour ſeule qu'il portoit à la douairiere d'Angleterre, & fille de France? Or ce qui proprement ſ'apelle Flandre ſ'eſtẽd pour la plus part, vers le Septentrion & regarde l'eſtenduë de l'Ocean, & eſt ſeparé de Zelande par l'Eſcault, vers midy le pays de Henault l'auoiſine, auec le Vermandois, & Picardie: au Leuant l'Eſcault luy ſert de limite, & au Ponant il a la mer regardant l'iſle Angloiſe, auec vne partie de la riuiere de Ha, & ce quartier d'Artois, qui voit & aproche du finage de Calais, & Boloigne. L'air de ceſte regiõ eſt aſſez bon par tout, mais plus ſain, & ſalutaire du coſté qui eſt expoſé au midy: le païs y eſt plat, peu montaigneux, & bon aſſez pour le labourage, & ſur tout és lieux les plus proches & voiſins de France, mais le vin ny croiſt en ſorte quelconque. La richeſſe du païs eſt le beſtail, & ſur tout des cheuaux, quoy que gros, & peſans, comme auſſi ſont ceux de la Franche-Comté de Bourgoigne, quoy qu'à les voir on les iugeroit, veu la taille, de ſe reſſentir aucunement de l'agilité des cheuaux d'Eſpaigne. Les laitages y ſont en abondãce, auſſi la vie principale des naturels du païs c'eſt le beurre, eſtãs les paſturages beaux & de grand eſtendue, le long des riuieres de l'Eſcault, Liſe, Denre, & autres fleuues fertils & courans, en outre les hõmes y eſtans induſtrieux à faire couler l'eau auec force canaux pour engreſſer leurs terres, & arrouſer les prez & lieux de paſtis pour la nourriture de leurs beſtes. Iadis en Flandres n'y auoit autre Baron que le Comte meſme, & ainſi les ſeigneuries qui y ſont à preſent, ne ſont de guere grande ancienneté, i'entends en ce qui proprement ſ'apelle Flandres, car il y a diuerſe conſideration de ceſte Prouince aux autres qui ſont contenues ſous le nom des païs bas, ſuiets à la maiſon d'Auſtriche. Les pays Flamand eſt diuiſé en 31. Court, qui ſont les lieux de iuſtice & preeminence, & que nous pouuons nommer Chaſtellenies, leſquelles ont chacune en ſon endroit, & cartier, autorité, & iuriſdiction ſur toute la Prouince. Apres y ſont les Quatrenieres des Ours, qui ſont les enſeignes des quatre familles principales des anciens Comtes, à ſçauoir Pamele, Ciſoin, Heme, Bouelare: douze pairs à l'imitation de France, pour aſſiſter au Prince és cauſes, & iugemens de conſequence, ainſi que iadis en vſoyent tous les peuples de la Gaule: & comme auſſi Baudouin premier Comte Flamãd, erigea la republique de ſon Comté, ainſi qu'il l'auoit veu garder en France, où il auoit eſté nourry, & ſelon les loix Romaines deſquelles ſe reſſentoit encor le peuple de la Gaule. Eſt à noter d'auantage q̃ le païs Flamand eſt diuiſé en Flandre Flamegante qui eſt le principal, Flãdre Gallicane, ou Françoiſe, à cauſe qu'on y parle François, & Flandre Imperiale: La premiere region contenuë dez la mer Septentrionale iuſqu'au fleuue Liſe, & tirant vers la foſſe neuue d'Artoys, eſt pour la plus part ayãt le terroir maigre, ſteril, & ſablonneux, & parainſi nõ propre pour le froument, mais apte pour les ſeigles, & ſur tout y croiſſent les lins, & chãures, & grand abondance de fruitz: & en ceſte-cy eſt compriſe la grand ville

Deſcription du pays de Flandres.

Comte de Flandre ſeul Baron en ſon pays.

Chaſtellenies de Flandres.

Familles principales de Flãdres.

Comme le pays de Flãdre eſt diuiſé.

Gãd par qui baſtie. voy Meier, qui nie que Ceſar l'ayt baſty le premier: liu. 2.

de Gand, renommée tant pour ſon antiquité, aucuns eſtimans qu'elle ayt eſté baſtie par Iule Ceſar, & d'autres par les Wandales, comme auſſi pour eſtre celle qui de tout temps a tenu teſte aux Comtes, & ſ'eſt oppoſée trop opiniaſtrement à leurs inſolences: de ce nous facent foy les Arteuelles, & ligues blanches & noires : & de noſtre temps le chaſtiment donné aux Gantois par Charles Empereur, & Roy Catholique des Eſpaignes : nonobſtant cela les citoyens de ceſte ville ſont gens ciuils, politiques ſeueres en iugement, rondz en parolle, de grand cœur, hardis en entrepriſe, bons executeurs, vaillans en guerre, mais mal'heureux aux ſuccez, & occurrences d'icelle.

Quelz ſont les Gantois.

Gand par qui iadis gouuernée.

Ceſte cité fut iadis gouuernée par quatre familles anciennes, mais les troubles depuis ſuruenus ont cauſé l'aneantiſſement de ceſte autorité, quoy qu'encore le conſeil de la ville y eſt en vigueur, mais ſur tout la marchandiſe y a le deſſus, & le principal pouuoir des marchans, & artiſans eſt celuy des tiſſerans, qui y ſont infinis en nombre, entant qu'au pays de Flandre le trafic plus grand qu'on y face ſe raporte aux toiles : & parlant des tiſſerans en general, c'eſt la richeſſe Flamande, contemplée és draps de laine, & de ſoye, és toiles, tapiſſeries, bougrans, fuſtaines, & autres telles denrées.

Richeſſes de Flãdres en quoy conſiſte.

Cõſeil Prouincial à Gand.

Conſeil Royal à Bruſſelles qui eſt en Brabant.

C'eſt à Gand que ſe tient le conſeil Prouincial ſelon l'ordonnance de Iean Duc de Bourgoigne, & ſorty de la maiſon de France : mais de ce conſeil il y a appel à Malines, iaçoit qu'à preſent la ſouueraineté du Parlement eſt à Bruxelles, depuis qu'on à fait quelque mouuement és païs bas à cauſe de la relligion, ſans que on aye guere plus d'eſgard à ces departements anciens des quartiers, ny au ſiege de la Chancellerie ny du grand conſeil, ſinon ainſi que les affaires ſe preſentent.

Chambre legale à Gand.

En Gand reſidoit auſſi la chambre legale, c'eſt à dire legitime de Flandres ſur les fiefs, & laquelle ſayde des iuges de la chambre du cõſeil Prouincial.

Bruges 2. mẽbre de Flandres.

Bruges eſt le ſecond membre de Flandres, ayant apres Gand la ſurintendence ſur le païs, & où iadis eſtoit le trafic, bourſe & magnificence des marchans, qu'on voit eſtre à preſent en Anuers, mais tout y eſt aneanty ſauf les eſtapes des laines : & en celle cité ſe tient ordinairement le grand bailly de Flandres en memoire de l'autorité que ceſte ville a eu iadis eſtant le plaiſir, & ſiege des Comtes.

Hipre 3. membre & le Franc eſt le 4.

Le troiſieſme membre de Flandres eſt Hipre & le Franc eſt le quatrieſme: Ie laiſſe pluſieurs villes & fortereſſes, pour euiter prolixité & d'autant auſſi que cela ne fait beaucoup à noſtre matiere, me ſuffiſant de marquer les païs ſelon la diuiſion faite dés le commencement.

Limites de la 2. partie de Flandres.

La ſeconde partie d'iceluy donc ſ'apelle Flandre Gallicane, ou Françoiſe limitée par le Cambreſis, l'Eſcault, Liſe, & pays d'Artoys, & la Flandre Flamegante : ce pays eſt fertil en froument, abondant en beſtail, & où les hommes ſont aſſez ciuilz, quoy que haultz à la main, & qui imitent le naturel du Picard.

Chambre des Cõptes de Flãdres, à l'iſle.

C'eſt en ceſte contrée que giſt l'Iſle, où iadis ſe tenoyent les gouuerneurs, & foreſtiers qui tenoyent ce pays ſouz l'obeïſſance du Roy des Françoys: à cauſe qu'elle eſtoit baſtie dans les mareſtz, & d'où elle a pris le nom d'Iſle : en laquelle ſe tient la chambre des comptes du pays, & à laquelle reſſortent les pays de Flandres, Hainault, Artoys, Namur, & la ſeigneurie de Malines, & iadis y reſpondoit auſſi la

Franche-Comté. En ce cartier, & Flandre Françoiſe eſt la ville ancienne de Tournay de laquelle ſouz le nom des Neruiens, Ceſar fait ſi grand compte, & contre leſquelz il eut ſi cruelle guerre.

Ceſar és Cõment. liu. 2. & 5.

Limites de la Flãdre imperiale.

L'autre, & troiſieſme partie de Flandres, porte le nom d'Imperiale, à cauſe que iadis elle eſtoit ſouz l'obeïſſance des Empereurs, & en eſt le limite de peu d'eſtenduë vers le païs de Brabant, pris entre les riuieres de l'Eſcault & la Denre : auſſi Flandre iadis eſtoit partagé à trois ſeigneurs, la ſouueraineté en eſtant deuë au Roy de France, le domaine à l'Empire, & la proprieté ſe raportoit au Comte, lequel faiſoit hommage, & à l'Empereur, & au Roy en pareille forme & ceremonie, qui eſtoit telle: que le Comte ſe preſentoit deuant la maieſté de chacun de ces Monarques à teſte nuë & ſans porter eſpée, & ayant mis vn genoil à terre vn cõſeiller luy diſoit, qu'il venoit là pour cauſe de ſa principaulté, & ſeigneurie de Flandres, & de tout ce qu'il tenoit, ou du Roy, où de l'Empereur, & que il promettoit d'eſtre loyal iuſqu'à la mort, de ce qu'il tenoit de quelque ce fut de ces deux. Quoy que en die Louys Guicciardin, ſi ne luy peux-ie accorder que le Comté de Flandres de ſoy fut hommageable à l'Empire, veu que la donation reſſortiſſement, & iuriſdiction eſtoit purement ſe raportant à la chambre Royale de France: & ſi quelque Comte à fait ſerment de fidelité aux Empereurs, ç'a eſté pour autre occaſion que pour le païs de Flandres : ſur quoy ie ne demande autre argument ſinon que les Empereurs n'y ont iamais riẽ querellé de ſouuerain, quelque chãgement qu'il y ayt eu de ſeigneurs, ains en ont laiſſé diſpoſer au roy, comme à celuy qui en eſtoit le diſpenſateur legitime, liſez ce qui aduint, tenãt le Comté de Flandres Guy de Dampierre & là cognoiſtrez, pour quelles raiſons l'Empereur Raoul declaira Guy attaint de leze maieſté, & ſe ſaiſiſt des terres, non vniuerſelles de Flandres, trop bien de celles qui eſtoyent du reſſort de l'Empire: là où le Roy Philippe le Bel contraigniſt & le Cõte Guy, & toute la nobleſſe de preſter le ſerment de fidelité ainſi qu'il en eſt eſcrit aux regiſtres & theſor de la Court de Parlement, & ſous le meſme, liſez comme le Comte Flamand eſt puny pour auoir voulu marier ſa fille à l'Anglois, qui eſtoit mortel ennemy de la maiſon de France. Voila quant à l'eſtat particulier du païs de Flandres ſelon ce que i'en ay peu ſommairemẽt recueillir de diuers auteurs, ſans toutesfois m'eſtre amuſé à compter le fondement des villes, leſquelles pour la plus part ſont modernes, ſauf celles qui ſont baſties en la Flandre Gauloiſe & pays de Henault, Tournesis & Artois, la memoire deſquelles eſt dés le rẽps des Romains, veu que Ceſar fait mention de Tournay, & n'oublie point Arras, ny ſes finages, nomplus que les païs qui ſont ſelon la mer dés l'Eſcluſe iuſqu'à Calais & Boloigne. Reſte à voir le ſurplus des pays bas, qui pour eſtre ſubiets à vn meſme Prince, & viuans ſous pareille loy, ſont auſſi contenus en general ſous le nom de Flandres.

Flãdre auoit iadis trois ſeign. & comment.

Forme d'homma ge du Comte Flamand au Roy, & à l'Empereur.

Louys Guicciardin en la deſcript. de Fland.

Guy de Dãpierre Comte de Flãdr. 1279. voy Meier liur. 10.

Philippe le bel empriſonne le cõte Guy.

Peu de villes en Flandres qui ne ſoyent modernes.

Des pays bas, couſtumes, & façons des hommes qui habitent en iceux: qui eſt en la region Belgique. Chapitre 39.

D'Autant que celle eſtendue de païs qui eſt en la Gaule Belgique contenu ſous le nom de païs bas eſt à preſent enclos ſouz le tiltre de Flandres, iaçoit que impropremẽt, entant qu'à bien parler la region Flamande eſt celle ſeulement qui auoiſinant la mer eſt auſſi ſuiette aux deſbords d'icelle, comme dit a eſté cy deſſus: ſi eſt-ce qu'à cauſe q̃ c'eſt vn meſme Prince qui en eſt le ſeigneur & que preſque les loix, & couſtumes ſ'y raportent, nous auons fait vn amas du tout enſemble, ayans premierement ſpecifié ce qui eſt de Flandres ſelon les anciennes diſtributions. Et d'autant qu'au chapitre de Gaule, i'ay departy ce qui eſt d'icelle en Celtique, Aquitaniq̃, & Belgique, & derechef particulariſé chacune ſelon que & les anciens, & les modernes les ont diuiſées, & marquées diuerſemẽt ſelon la varieté, & occurrence du temps, il nous ſuffira pour ceſte fois de dire que iaçoit que pluſieurs ſeigneurs poſſedent le païs Belgique, ſi eſt-ce que le Roy Catholique eſt celuy qui en tient la plus belle & grande eſtendue, neantmoins, & l'Empereur & le Roy de France, & les Suiſſes, & pluſieurs Princes Alemans, & Eueſques y ont de belles terres, le tout compris le long du Rhin, Meuſe, & Seine, & ſ'eſtendant vers la mer & au ſeptentrion, & au Ponãt, ſoit qu'il regarde le païs Holandois, ou ſ'auoiſine d'Angleterre. Ayant dõc cy deuant parlé en general des mœurs des Gaulois, ne faillirõs (laiſſant ce qu'ilz eſtoyent iadis) de racompter particulierement, comme maintenant ſe comportent les façons de vie des habitans des bas païs, ainſi nommez à cauſe qu'ils vont en baiſſant tirant vers l'Ocean, ce qui a cauſé (comme i'ay dit) que la terre en eſt ainſi ſuiette aux inondatiõs de la mer. L'air du pays y eſt humide, & groſſier, & neãtmoins ſalutaire, aydant à la digeſtiõ, & propre à la generation, & diray que ſi les habitans de celle region n'eſtoyẽt exceſſifs au boire & manger, & que encore les malades fuſſent ſeruis comme il fault, ils viuroyẽt plus longuement qu'ils ne font, veu la diſpoſition de leurs perſonnes, & la temperature du Ciel, qui ſemble ſ'y eſtre moderée depuis quelque temps. Auſſi l'eſté y eſt beau & delectable, ſans eſtre exceſſif en chaleurs, ainſi qu'on le ſent en la Gaule Narbonnoiſe. Les tonnerres n'y ſont trop frequens, les terre-trembles non guere iamais ſentis, y obſtant & l'humidité de l'air, & la baſſeur de la terre, ſ'il y en aduient il le fault acompter à quelque grand miracle. L'hyuer y eſt long, faſcheux, tresfroid, venteux, & rigoureux, & ſur la fin de l'Automne le tout ſe conuertiſſant ordinairement en pluyes. Le pays y eſt plat ſans guere de collines & montaignes ſi ce n'eſt au terroir de Luxembourg & Namur, & au pays de Henault & du Liege. Ie laiſſe à part la fertilité diuerſe ſelon les pays les vns portans vne ſorte de fruit les autres vne autre, & ne mettray en ieu les boys & foreſts de nom qui y ſont, & deſquelles les habitans ſe ſeruẽt, ſoit pour baſtir, ſe chauffer, ou ſ'armer de vaiſſeaux pour le nauigage: ne m'amuſeray au beſtail qui y eſt beau, grand, & en grand nombre, & ne ſuis

De la Gaule Belgique. voy Ceſar. 1. Comment. Ptol. li. 2. ch. 9. tabl. 3, d'Europe.

Pourquoy les païs bas ainſi nõmez.

Qualité de l'air des pays bas.

Condition & aſſiſte des pays bas.

ne ſuis en voye de vous ſpecifier les riuieres pour ceſte fois qui arrouſent ceſte partie Belgique,iaçoit que des plus belles de l'Europe y facẽt cours, telles que ſont le Rhin,la Meuſe,l'Eſcault,Moſelle,Seine, Ems, & Haine, laquelle a donné nom,ainſi qu'on tient à tout le pays de Henault: Biẽ diray que l'induſtrie des habitans a eſté telle,& ſi grande que d'auoir ſi bien dreſſé les canaux de ces riuieres,qu'il n'y a ville qui n'aye quelque bras,ou cours de eaue pour de l'vne à l'autre pouuoir aiſément conduire leur marchandiſe:& eſt la regiõ renduë plus forte par les eſtangs,paluz & mareſts qui y abordent, iaçoit que les fontaines d'eau viue n'y ſoyent guere frequentes, ſi ce n'eſt és lieux haultz, & aſſis ſur quelque roche viue. Les hommes de ces bas pays ſont ordinairement beaux,bien faitz & proportionnez de membres,& ſur tout ſont bien en iambe,& ſemblent exceder en grandeur le reſte des Gaulois ſauf les Suiſſes, & principalement ceux qui ſe tiennent en Friſe,& Holande:ſont bons mariniers, ayans des Hurques les plus fortes que autres vaiſſeaux qui courent fortune ſur mer, & c'eſt pourquoy ilz ne ſ'arreſtent guere par les portz iuſqu'à tant qu'ils ont parfait leurs voyages, & ne craignent guere les tempeſtes, comme ſ'ilz auoyent quelque accord auec les ondes. Et de cecy ne fault ſ'eſtonner, veu qu'eſtans deſcendus la plus part des Saxons ilz en tiennent encore les façons de faire, & l'aſſeurãce qu'auoyent les predeceſſeurs ſur mer, quelque fureur de temps qui apparut, ou quelque effroyable tẽpeſte qui ſemblaſt les menacer d'vn euident naufrage. Ce peuple eſt de gentil eſprit, ſubtil ingenieur, apte aux lettres & ayant nombre infiny d'hommes de ſçauoir, & ſur tout qui ſ'adonnent à la cognoiſſance de diuerſes langues : adonné au poſſible à la marchandiſe, comme leur pays n'ayant richeſſe que par le trafic,& les plus experts artiſans qu'on ſçache guere en l'Europe, meſmemẽt à la painture, & burin qui ſont deux parties de la perſpectiue & d'art ioint au iugemẽt des plus parfaites qu'homme puiſſe guere imaginer:quãt à la Muſique, on ne peut nier que ceux du bas païs ſont nez aux accordz & que le terroir Belgique formille autãt de chantres que l'Alemaigne de forgerons. Ces gens ſont aſſez attrempez,ſoit en parolle,ou façons de faire, non trop bouillans de colere, ny ordinairement ambitieux, mais qui toutesfois ſont obſtinez & ſoupçonneux,conuoiteux de richeſſes, legers à croire,aiſez à deceuoir,oublians ſoudain les plaiſirs receus,peu conſtans en amitié, iaçoit qu'auſſi n'impriment ilz trop viuement le courroux & haine en leur ame : adonnez plus que de raiſon au boire qui leur cauſe la perte de celle naïue beauté que nature leur donne, & altere la ſanté qui ſans cela leur ſeroit de longue durée. Les femmes y ſont belles,gracieuſes, de belle ſtature,conuerſans librement en la compaignie de chacun ſuiuãt la couſtume du pays,qui eſt cauſe qu'elles ſont promptes aux affaires,ſubtiles & adextres,mais ceſte liberté honneſte leur cauſe auſſi vne vie modeſte & ſans aucun blaſme,eſtans ſobres,chaſtes, honorables, actiues, cõme celles qui non ſeulement ſ'adonnent au meſnagement de leur maiſon en quoy ſeules elles ſont occupées,ains encor de la marchãdiſe acheptans,& vendans auſſi bien que leurs marys, & prennent ſouuent telle & ſi grãde autorité qu'elles ſont les dames & maiſtreſſes. Leur viure eſt ſobre, & ſe

Riuieres principales de la Gaule Belgique.

Quelz hõmes des bas pays.

Saxons habitateurs des pays bas voy cy deſſus chapitre 38.

Des Saxons bons mariniers. voy Sidonie Apollinaire li. 8 epiſt. 6.

Habitãs des pays bas ſont gens de bon eſprit.

Vices de ceux des pays bas.

Mœurs des fẽmes des pays bas.

nourriſſent par tous les pays bas aſſez eſcharcement, & ne ſe ſoucians de guere grand apareil, comme gens adõnez à leur prouffit ſ'il en y a au mõde,& ſur tout és villes ou ſ'exerce le trafic:neantmoins ſont ilz propres en leurs maiſons,ayans de beaux & riches meubles, & ſe tenans gentilment en ordre, peu ſe ſoignans de leur prochain, & ſi amys d'eux-meſmes que rien ne leur eſt plus cher que de penſer aux moyens de ſ'enrichir:religieux au reſte,& gens aymans Dieu, zelateurs de la foy de leurs anceſtres, ſi ce n'eſt que de noſtre temps la peſte commune ſaiſiſſant l'Europe, a couru auſſi par aucunes terres deſdits pays,nõ ſans y faire vn eſtrange degaſt, & y cauſer des ruynes qui ſe feront ſentir à pluſieurs generations aduenir.

Voila quant aux mœurs du peuple, ores il fault vn peu toucher la police, & gouuernement ſelon que la prouince eſt regie, & ce preſque à l'imitation Françoiſe, d'autant que les ſeigneurs qui ont commandé en ce pays, ſont auſſi ſortis de la maiſon de France, & meſme le pays a eſté longuement ſous les loix & conſtitutions des Parlemens ſuietz au Roy treſchreſtien. Depuis que par le mariage de madame Marie fille de Charles Duc de Bourgoigne & heritiere vnique de tout ſes eſtats,auec Maximiliã d'Auſtriche, ces pays de Flandres & autres voiſins furent ioints à la maiſon d'Auſtriche, & depuis eſcheurent à la couronne d'Eſpaigne, comme les roys y commandans n'euſſent le moyen, pour les grandes & diuerſes terres qu'ils poſſedent de ſe tenir aux pays bas pour les gouuerner, ainſi que iadis faiſoit le Prince Bourguignon,ilz ont eſté contrains d'y enuoyer des gouuerneurs repreſentant leurs perſonnes,auſquels ils ont donné des Cõſeillers pour leur aſſiſter au maniment des affaires. Or iaçoit que le gouuerneur, ou pour mieux dire Regent, aye preſque eſgale puiſſance en ces pays que le Prince meſme, ſi eſt-ce q̃ c'eſt au ſeul prince à créer les eſtatz, & officiers, & luy ſeul donne les offices ſouuerains en dignité tout ainſi qu'il nomme le gouuerneur,eſliſant,& Preſidents,& Conſeillers en quelque eſtat & iuriſdiction qu'on les cõtemple, car il y a diuers conſeils ainſi que verrons en pourſuyuant noſtre diſcours. Il n'a pas long temps qu'en Flandres (i'abuſe du nom d'vn priué pour tout le pays) les conſeilz qui à preſent ſont ſeparez ſous le tiltre d'eſtat, & de priué,n'eſtoyent que vne meſme choſe & embraſſoit l'vn,ce q̃ tous les deux à peine peuuent maintenant deſpeſcher:mais les affaires allans en accroiſſant,il a fallu auſſi diuiſer le conſeil auec l'autorité requiſe & ſelon que la neceſſité, & vrgence des affaires le requeroit. Le conſeil d'eſtat donc comme eſtant le premier ſera par nous touché premierement,& eſt celuy qui reſide pres la perſonne du gouuerneur, ayant des Conſeillers ſans nombre certain, ainſi qu'il plaiſt au Prince en ordonner,& parmy leſquelz ſont meſlez quelques ſeigneurs & gouuerneurs d'autres regions, aucuns doctes & ſçauants hommes, des vaillans & bons guerriers telz que bon ſemble au Prince de les choiſir,& à tout cecy eſt aioint vn preſident homme de grand ſçauoir, & renommé d'vne grãd integrité de vie. Auec ceſte troupe conſulte le gouuerneur ſur les affaires d'eſtat ſoit que la choſe touche au Prince, ou ſoit pour le prouſit du public,& traittãt de la paix,ou de la guerre,prẽd eſgard auſſi à ce qui apartient au gouuernement general de toute la Prouince.

Marie de Flãdr. eſpouſe de Maximiliã d'Auſtriche l'an 1478.

Diuers conſeils en Flandres pres du gouuerneur.

Conſeil d'eſtat, & ſa puiſſance.

Auſſi c'eſt en ce conſeil que ſe donnent les aduertiſſemẽs de toutes partz, que ſe trafiquent les intelligences, que on caſſe, ou apointe les Colonnels, & chefs de guerre, que les embaſſadeurs ſont enuoyez ou receus, & où en ſomme ſe vuident les choſes qu'on ne peut deſmeſler és autres courts, & conſeilz. Ceſte grande autorité fut iadis és mains du conſeil priué & ſecret du Roy lequel auſſi ſe tient pres la perſonne du gouuerneur, & où le nombre des conſeillers eſt limité à dix ou douze hommes ſegnalez en ſçauoir, & bien renommez, ayans auſſi vn preſident eſleus par le Prince, ou gouuerneur du pays. Ce conſeil depuis que celuy d'eſtat fuſt eſtably, n'a que la iuſtice, & police, ſans manier les affaires de dehors, ny de la guerre, ayant puiſſance de donner priuileges, graces, pardons, remiſſions, octroys, & conſentemens: pouuant faire loix, ſtatuts, ordonnances & editz, ayans en main la cognoiſſance & iugement des proces, & querelles, ſur les finages & limites des terres, & parties importantes du domaine, iugeantz de l'autorité du Prince & ſeigneurs, ſelon les regiſtres ordinaires: ſauf que aux affaires de plus grande importance, il fault que ces Conſeillers en cõmuniquent au gouuerneur, & conſeil d'eſtat, tout ainſi qu'en ce qui touche la police, l'autre conſeil eſt tenu en donner aduis & inſtruction au cõſeil priué les Conſeillers duquel on apelle à la façon de France, maiſtre des Requeſtes, & à chacun de ces conſeils y a quatre ſecretaires qui ſont comme audienciers, & touſiours parmy quelques ſeigneurs & cheualiers de la Toiſon, ainſi qu'on en vſe en France au Conſeil priué ſeant pres la maieſté du Roy, ou pres la perſonne de Meſſieurs ſes freres, & comme encore éz Courts de Parlemẽt ſont receuz les Pairs de France & les gouuerneurs des Prouinces, comme eſtans de ſoy du corps du Conſeil & ayãs priuilege d'aduis, encore qu'ilz ne ſoyent point eſtablis iuges que par le droit du ranc qu'ilz tiennent. Le troiſieſme conſeil eſt celuy des finances gouuerné comme iadis on en vſoit & vſe on encore en France: en ceſte police on voit trois ſages ſeigneurs du pays apellez chefs, ou ſurintendans des finances, vn receueur, & vn theſorier general, & trois commis hommes qualifiez & experts, deux Greffiers, & autres officiers ainſi qu'il en plaiſt diſpoſer au Prince, ou à ſon lieutenãt. C'eſt à ce conſeil d'auoir l'œil, & ſur-intendance des biens, reuenuz, & patrimoine du Prince, à prendre eſgard aux aydes tãt ordinaires que extraordinaires, aux chambres des Comptes, & en ſomme à vòir comme ſe deportent tous ceux qui ont charge des deniers de leur Prince. C'eſt en celle chambre que on dreſſe les tailles, faitz & taxe les impoſtz, & que lon traitte des payemens & ſouldes, ſoit en temps de paix ou de guerre, que l'on ordonne pour les frais des fortifications, munitions & toutes autres deſpences neceſſaires pour le public: & c'eſt par ce conſeil que les biens du Prince ſont donnez à ferme, ſelon les moderations, & reſtrictiõs acouſtumées. Les chambres des Comptes y ſont tout ainſi reiglées qu'en France, y ayant en chacune vn Preſident, & ſept maiſtres des Comptes deſquelz les quatre ſont ſeulement ordinaires, & ſe tient ceſte compaignie à Bruxelles.

Conſeil priué, & ſon autorité.

L'vn cõſeil communique certains affaires à l'autre.

Quatre ſecretaires à chacun conſeil.

Le conſeil des finances & ſon office.

Chãbre des cõptes à Bruxelles.

Le Prince des bas pays a auſſi des cõſeilz Prouinciaux & nommez Parlemens à l'imitation de France, en chacun y ayant 12. 16. ou 18. conſeillers, vn

Parlemẽs de Flãdres fort differens à ceux de Frãce.

Chancelier, ou Preſident, l'Aduocat & Procureur du Roy, les greffiers, ſecretaires, & autres officiers eſleus treſtous par le gouuerneur de la Prouince. Mais la puiſſance de ces Courts n'a la maieſté telle, ne ſi admirable & ſeuere que celle de noz Parlements de France, leſquelz ne recognoiſſent que le Roy & ne ſont erigez que de luy, & les offices vaquans ny ſont diſpenſez que par ſon autorité Royale, & perſonne ne cognoiſſant de leur ſentence, & n'y ayant gouuerneur qui puiſſe leur preſcrire loy, ny ordonnance nouuelle, autre que celle qui eſt de la volonté du Roy, & autoriſée par les courts ſouueraines. Là où és pays bas le gouuerneur enuoye tous les ans cõmiſſaires par toutes les bonnes villes, auec nouuelles prouiſions, loix, & ordonnances, auſquelles fault que les Parleméts obeiſſent. Quant à la gendarmerie, on ne tient point en Flandres durant la paix aucunes garniſons de gens d'ordonnance, ainſi qu'on fait ordinairement en France, à cauſe qu'eſtans voiſins d'Alemaigne, comme ils ſont, ils ſe font fortz de ſ'en preualoir auec leur argent tout à loiſir, & aſſez ſoudain: biẽ eſt vray que de fanterie il en y a quelques compaignies qui ſont touſiours departies par les places des frontieres, & qu'auſſi de noſtre temps les Roys Catholiques, voyans l'ordre gardé en France pour l'eſgard de la caualerie y ont prouueu de meſme façon que noz Roys, faiſans 600. lances en tous les pays bas, diuiſées en 14. compaignies des gens d'armes de cinq hõmes à cheual pour lance, iaçoit que tout va auſſi bien en diminuãt comme on le voit peruerty en ce noſtre pays de France. Quant à la mer, le Roy Catholique ne tient guere iamais armée ſur icelle és coſtes de Flandres, Brabant, Holande, Friſe, & Zelande, iaçoit qu'il y ayt vn Admiral, qui eſt chef de la marine, ainſi que nous le pratiquons auſſi en France, & eſt ceſte dignité & honorable, & de grand reuenu, entant que ceſt officier, & ſeign. de la marine a part en toutes confiſcations de denrées & vaiſſeaux, à part auſſi aux butins faits en guerre, & aux courſes de quiconque fait proye ſur mer: ſçait q̃ doit prẽdre ſur chacun tonneau de marchandiſe quelque ſaufconduit qu'ayent les marchans qui ſont de pays eſtrange, & auquel ſaufconduit ſi l'attache de l'Admiral n'eſtoit appoſée la marchandiſe eſt ſoudain confiſquée. La ſageſſe des gouuerneurs de ces pays eſt grande en ce que voyans comme ce peuple eſt enceint de pluſieurs ſiens voiſins qui à tous propos ſe vont vendre à deniers comptans à faire ſeruice aux Princes en leurs guerres, & entrepriſes: ilz ont ordonné que nul ſuiet au Roy Catholique ſ'enrolle ſouz quelque Prince, ny Potẽtat eſtranger, ſans l'expreſſe permiſſion, & congé ſien, ou du gouuerneur du pays au nom de ſa maieſté. Ie laiſſe les deffences de tirer deſdittes terres, cheuaux, viures, or, n'y argent, ou autre choſe venant au pays, ny la permiſſiõ du cours & trafic de marchandiſe, eſtant ceſte loy comme commune à tous les Princes preſque de la terre. Les eſtats ſ'y aſſemblans, ſont plus faits par l'ordonnãce du Prince, ou gouuerneurs, qu'à la requeſte du peuple, & communautez, à cauſe qu'on ne les apelle guere que pour y parler des ſubuentions, & c'eſt auſſi pourquoy le plus ſouuent ilz y viennent plus par force, & de peur de l'amende à laquelle on condemne les delayeurs que de ſoucy que ilz ayent de l'aſſemblée. Au reſte n'eſt de meſme l'aſſiſtence des ordres de

De la gendarmerie des pays bas.

Admiral és païs bas, et ſa puiſſance.

Loix ſur les viures du pays.

Comme les eſtatz ſont aſſemblez aux pays bas.

y,les greffiers,ſe-
eur de la Prouin-
e ſi admirable &
ne recognoiſſent
quans ny ſont di-
gnoiſſant de leur
re loy, ny ordon-
Roy, & autoriſée
neur enuoye tous
uelles prouiſions,
obeiſſent. Quant
nt la paix aucunes
airement en Fran-
nt, ils ſe font fortz
oudain: biẽ eſt vray
nt touſiours depar-
emps les Roys Ca-
rd de la caualerie y
600. lances en tous
mes de cinq hõmes
iminuãt comme on
la mer, le Roy Cã-
es de Flandres, Bra-
Admiral,qui eſt chef
ance, & eſt ceſte di-
eſt officier, & ſeign.
s & vaiſſeaux, à part
onque fait proye ſur
andiſe quelque ſauf-
nge, & auquel ſauf-
marchandiſe eſt ſou-
pays eſt grande en ce
rs ſiens voiſins qui à
ire ſeruice aux Prin-
que nul ſuiet au Roy
t eſtranger, ſans l'ex-
du pays au nom de ſa
s,cheuaux, viures, or,
miſſiõ du cours & tra-
une à tous les Princes
us faits par l'ordonnã-
euple, & communau-
ler des ſubuentions,&
plus par force, & de
eurs que de ſoucy que
ſiſtence des ordres de

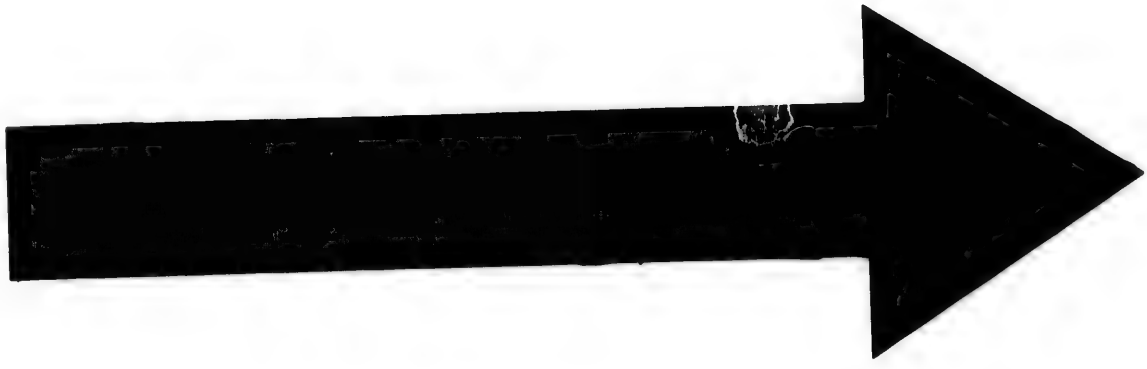

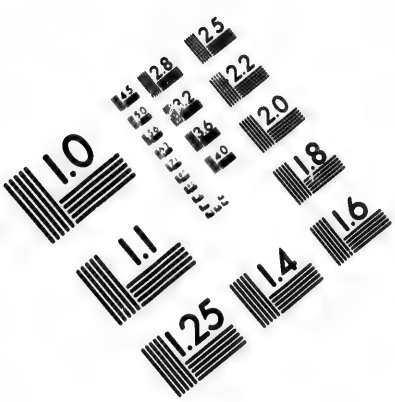

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

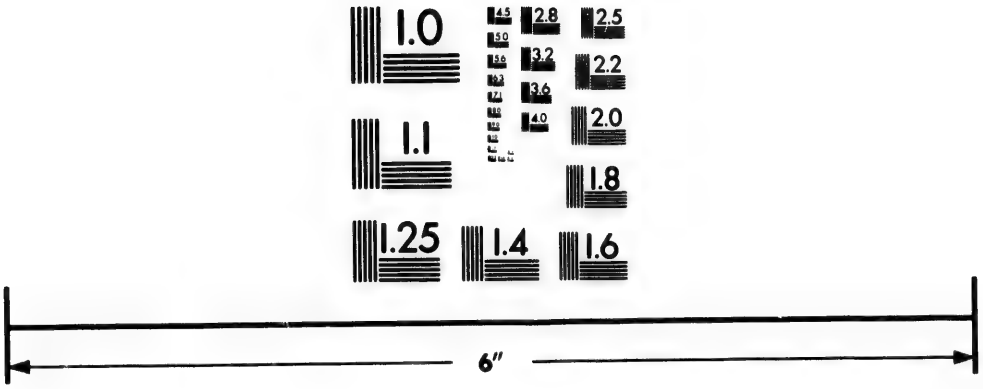

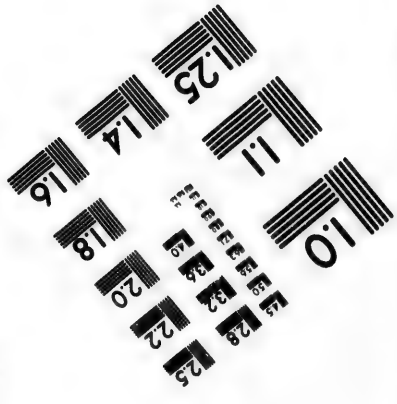

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

chaſcun païs,d'autant que des terres de Brabãt,Hennault,Artois,Namur, & Zelande chaſcun des trois eſtatz y enuoye des Commiſſaires,& deputez,là où les Flamans y enuoyent en general pour leurs quatre membres, iaçoit que les autres eſtatz à ſçauoir l'Egliſe, & nobleſſe y mandent auſſi quelqu'vn pour voir ſi les quatre membres diront rien à leur deſaduantage, & preiudice pour ſ'en reſſentir. D'auantage quand bien vn pays auroit accordé ce que le Prince demãde le corps d'vne ſeule ville eſt pour ſ'oppoſer, & rompre tout ce qui auroit eſté octroyé, & nonobſtant le Prince ne ſ'aygriſt, ains pillant pacience, attend à vne autre fois que les commis ſont mieux affectionnez à condeſcendre à ſa demande. Et voyla quant à l'eſtat general : reſte à particulariſer quelques villes des païs bas pour le contentement plus grand de ceux qui ſ'amuſeront à lyre ceſte hiſtoire.

Deſcription de Brabant.

Or ayans parlé de Gand au diſcours de Flandres,nous verrons quelque cas des belles citez qui ſont au Duché de Brabant,de l'antiquité duquel ie renuoye le lecteur à Iean le Maire de Belges, & à l'hiſtoire de Belges, me contentant de vous dire que ce Duché eſt limité de la Meuſe vers le Septentrion, qui le ſepare du païs de Gueldres,& de Holande : au midy luy giſent Hennault, Namur, & pays du Liege, à l'orient luy eſt encor la Meuſe, & à l'Occident eſt l'Eſcault qui ſepare les Brabançons de Flandres, confinant auec la principauté d'Aloſt : & les villes principales de Brabant ſont Louuain, Anuers, Bruxelles & Boſleduc, & pluſieurs autres murées, & non ceintes de murs que ie laiſſe pour euiter prolixité, contents de propoſer les deux chefz du païs Louuain & Anuers, quoy qu'à Bruxelles ſoit aſſis le Conſeil, & les finances ainſi que deſia nous auons dit. On tient que Louuain fut baſtie par Ceſar, d'autres tiennent que ce fut vn Eſcoſſois nommé Lupe,auant Ceſar long temps,mais n'ayant rien d'eſcrit de l'antiquité, ie ſuis auſſi contrainct de n'en dire autre cas ſinon qu'à preſent elle eſt remarquée plus pour ſon vniuerſité fameuſe,que pour autre choſe qui la puiſſe ſingulariſer, & laquelle Eſcole y fut dreſſée enuiron l'an de noſtre ſeigneur,mil quatre cens vingt ſix,par Iean Duc de Brabant quatrieſme du nom, & enrichie de beaux priuileges par le Pape Martin cinquieſme, & de noſtre temps augmentée & doüée de grandes immunitez, & confirmation des anciennes libertez par Philippe ſecond Roy des Eſpaignes. Louuain de tout temps a eſté, & eſt encor la Metrapolitaine de Brabant,& chef du premier cartier de la Prouince, precedant toutes les autres villes dudit eſtat en toute préeminence, ſoit à preſter le ſerment au Roy, ou à le receuoir de luy-meſme, ou a porter la parolle és choſes concernantz les affaires, ſauf és demandes des aydes & empruntz pour le Prince,ou Anuers, comme y ayant le plus d'intereſtz, eſt celle qui parle la premiere : & ſur la police de laquelle, en la deſcriuant nous prendrons le patron du reſte des villes Brabançonnes: d'autant que quiconque ſçaura comme Anuers ſe gouuerne, il n'ignorera preſque rien,ie ne dis pas,des façons de faire,& couſtumes des villes ſubiettes au Roy Catholique, ains encor des lieux principaux d'Alemaigne, & de la plus part des païs Septentrionaulx. Auſſi ſuppoſé qu'auec plus de

Iaques de Guiſe en ſon hiſt.

En quel tẽps dreſſée l'Vniuerſité de Louuain.

Louuain metrapolis de Brabant.

Anuers patron de toutes les villes Alemand.

liberté les autres maintiennent leur eſtat que ne fait Anuers ſa police, ſi eſt-ce que le pareil ordre des Bourg-meſtres auec leurs Senateurs, & des chefs des quartiers ou Wiczmeſtres & Doyens des meſtiers y eſt obſerué, ayants vne authorité, peu ſ'en fault, ſemblable. Pour venir donc à la deſcription de ceſte ville, ie laiſſe l'hiſtoire (ſi tel nom elle merite) du Geant Druon, & de ſes tyrannies & cruautez exercées ſur le paſſage de l'Eſcault, quoy qu'il ſemble qu'encor on renouuelle la memoire de ceſte opinion en certaines ceremonies que l'on porte la ſtatue ou effigie de ce Geant, qu'on eſtime baſtiſſeur du chaſteau qui eſtoit iadis ſur la riuiere, en laiſſant le different à vuider aux Annaliſtes de Flandres, qui (à mon aduis) auront aſſez de peine a deſmeſler ceſte fuſée. Ie laiſſe encor la deſcription & effigie de la ville, quoy que pour la ſingularité elle merite bien d'eſtre naïuement tirée, à cauſe de ſa grandeur, ſplendeur, magnificence & rarité d'edifices: ne vous diray la cauſe du nom de la Bourſe de Anuers tant vſité en France & autres lieux de la Chreſtienté, & qui a eſté imitée pour le trafic par la communauté des marchands, comme choſe treſſeure pour la conſeruation des pauures voyageurs trouuans par tous les pays où ils vont, qui les ſuporte, & deffend auec ces lettres de banque, ainſi qu'à Lyon on les nomme. Laiſſant (dis-ie) toutes ces ſingularitez, nous dirons deux motz de la ville d'Anuers, comme là voyans vn miracle de noſtre temps, & celle qui ſ'eſt fortifiée, & agrandie par la diminution de la ſuperbe & riche cité de Bruges, & ce de noſtre temps: car les premiers accroiſts viẽnent de plus loing, ainſi que ie voys vous le deduire. Enuiron l'an de grace. 1300. comme les habitans d'Anuers iouiſſent du droit des foires par la conceſſion, & priuileges tant des Pápes qu'Emp. ſi eſt-ce que Iean ſecond Duc de Brabant leur oſta pour en eſtreiner ceux de Malines, mais Henry de Luxembourg Emp. leur rendit, & obtindrent deux foires, deſquelles ilz iouyſſent encores, à ſçauoir à la Pentecouſte, & à la ſaint Remy. Le ſecond accroiſt de ceſte ville eſt aduenu lors que les Portugais ont cloz le paſſage de l'Eſpicerie aux Venitiens par la voye de Calicut, & que l'Ocean eſt celuy qui diſpence les Occidentaulx à courir toute la Mediterranée, & puis ſe getter en l'Ocean par le moyen de la mer rouge la moins nauigable de toutes les eaux qui ſont compriſes ſouz le nom de marine. Car alors les Portugais qui peuuent venir en Flandres par mer en moins de douze iours commencerent à viſiter les places plus marchãdes des païs bas, & ſ'arreſtans à Anuers, y cõmencer, ce qui à preſent ſ'y pratique pour le bien & contentement de tout le Septentrion, & Occident, ſi l'auarice des voyageurs ne rançonnoit les marchans.

Ce Geant coupoit les mains aux marchans. Voy Guicciardin en la deſcript. d'Anuers.

Le nom de Bourſe vient de Bruges, ou les marchans ſe voyoyent.

Comme Anuers eſt venue à telle grandeur.

Foires d'Anuers quand inſtituées.

Mais le plus grand accroiſt luy a eſté donné par les ſeigneurs d'Auſtriche, & ceux de la maiſon de Bourgoigne, à cauſe des ſeditions de ceux de Bruges, qui eſtans trop riches ne voyoyent plus leur ſeigneur, & taſchoyent de ſ'emanciper de ſon obeyſſance, beau exemple pour ceux d'Anuers, ſ'ilz prennẽt bien garde aux affaires telz qu'il les voyent acheminer. Cecy mis à part voyons quel eſt ores le gouuernement de ceſte cité tant riche, & excellente, & que pluſieurs oſent eſgaller à la magnificence de Veniſe, & abondance de Paris, quoy que ce ſoyent deux des

premieres clartez de l'Europe. En Anuers donc le gouuernement eſt departy en quatre membres, le premier deſquelz eſt nommé la nouuelle ſeigneurie,qui comprend en ſoy le Magiſtrat ſouuerain : le ſecond porte le nõ de vieille ſeigneurie embraſſãt ſo⁹ ſon nom ceux qui ont eſté Eſcheuins y ayant telle liaiſon entre ces deux membres qu'on n'en fait qu'vne meſme choſe. Le troiſieſme porte tiltre de Bourgeoiſie,contenant vingt ſix Capitaines des Bourgeois, ſuyuant le departement des treize cartiers de la ville, & le quatrieſme eſt celuy des Doyens qui ſont en tout iuſques au nombre de 24.conſtituez ſur les 27. meſtiers d'Anuers, & de ces quatre membres eſt compoſé tout le corps de la ville.Le Magiſtrat ſouuerain eſt eſleu, & creé tous les ans au moys de May (comme en Aouſt, on fait tous les deux ans le Preuoſt des Marchans) & eſt nommé en ceſte ſorte: La loy,ou ſeigneurie preſente, & nomme neuf gentilshommes telz que elle eſtime dignes d'vn ſi hault degré d'honneur : & les 13.chefz, ou Wicmeſtres en nomment auſſi neuf de leur coſté, & la ſeigneurie nouuelle en preſente autant ſeule que les deux autres membres, & les nõs de tous ſont enuoyez en court:entant que la preſentation eſtant des citoyens, c'eſt au Prince,ou gouuerneur de nommer celuy que bon luy ſemble: & ayant fait choix,ſans mettre deux freres, ou Couſins en l'adminiſtration, enuoye deux Commiſſaires en Anuers, leſquelz appellans & aſſemblans le Conſeil, y nomment ſans grande ceremonie ceux qui ſont nommez pour ſeign.& Eſcheuins pour l'année:& ceux qui ſont eſleus ont puiſſance de créer les deux Bourgue-meſtres,à ſçauoir celuy de dedans, & celuy qui a iuriſdiction hors la ville. Il eſt vray que le Prince ayant puiſſance d'en nommer deux pour ceſt office, ſ'il en preſente qui ſoyent dignes de l'eſtat c ſ'en gouuerne ſuyuant ſon bon plaiſir : neantmoins faut que le Bourgue-meſtre de dedans ſoit de la nouuelle ſeigneurie, tout ainſi que celuy de dehors fault que ſoit dés la vieille,y ayant auec les Bourgue-meſtres dixhuit Eſcheuins. Le Bourgue-meſtre de dehors eſt celuy qui a le plus d'autorité, comme eſtant en luy d'aller en Court traiter des affaires de la ville, & auec les eſtatz demeſler ce qui eſt le plus importãt,& neceſſaire pour le biẽ& proffit de la republique:là où le Bourgue-meſtre de dedans ne bouge point de la ville, ains traite en icelle ce qui eſt & touche la police tant du Ciuil, que Criminel, ayant en charge de donner audience autant à l'Eſtranger, qu'à celuy qui eſt naturel du païs, & natif de la ville : toutesfois y à deux Lieutenans qui y ſont pour le Prince,tout ainſi qu'on voit les Iuges des Apeaux és ſeneſchaucées de Guienne ſubiettes à autres ſeigneurs que le Roy qui en eſt neantmoins le ſouuerain. Le magiſtrat ſouuerain a deux Theſoriers,& vn receueur,deux penſiõnaires,qui ſont des hõmes de ſçauoir ayãs pẽſion,à fin d'aſſiſter au Magiſtrat, & le Cõſeillier és choſes où il eſcherra q̃lque difficulté:& à parler proprement ces Penſionnaires ſont les vrays Sindicz de la ville : l'vn deſquels va touſiours auec le Bourgue-meſtre allant en Court pour les affaires de la ſeigneurie:y a auſſi quatre greffiers,& autant de ſecretaires,douze conſeilliers pris des Doyens des meſtiers leſquelz tous les Lundis aſſiſtent au

Comme eſt gouuernée la Police de Anuers.

Membres de la Police quatre en nombre.

Quand eſt creé le ſouuerain Magiſtrat.

Nomination des Officiers de ville deuë au Prince en Anuers.

Deux Bourgue-meſtres & quel le principal.

Officiers choiſis par le Bourgue-meſtre.

Conſeillers choiſis des bas meſtiers, & ſur tout des maniniers, iardiniers & merciers.

conſeil auec les eſcheuins pour ouyr les requeſtes de chacun, & ayans liberté de dire franchement ce qu'ilz ont ouy murmurer contre la ſeigneurie. Le cõſeil, ou Senat, eſt celuy qui fait le Magiſtrat de la Hale, ayãs deux Doyens pour chef, deux gardiens, & huit Eſcheuins, tous choiſis de la nobleſſe de la ville, & de ceſte police on apelle au ſouuerain Magiſtrat. Eſt encor au Senat à eſlire, & nommer deux Procureurs, qui ont charge de prendre eſgard ſur les viures, & y mettant pris raiſonnable. Les iuges des orphelins ſont crées par le Bourgue-meſtre principal, comme auſſi ſont ceux qu'on depute pour apaiſer les querelles, leſquels à cauſe de cela ſont apellez pacifiques: & fait encor pour deux ans à chacun cartier deux Capitaines, qui ſont en tout 26. en nombre, qui ont quatre chefs ou protecteurs, & encore chacun quartier à deux autres gentilz-hommes pour ſuperieurs, & tous ceux-cy enſemble, font le troiſieſme membre de la police: ayãt en ſomme le ſuſdit ſouuerain magiſtrat puiſſance de nommer les Doyens des meſtiers, qui ſont ſeulement annuelz, affin que le long temps de dignité ne leur feit attenter quelque nouuelleté en l'eſtat publique. Mais quelque grãde que ſoit l'autorité ou du Bourgue-meſtre, ou du Senat, ſi ne peut-il rien ſur les deliberations priſes ſur les affaires de conſequence, ſoit pour le ſeruice du Prince, ou prouffit de la republique, ſi tous les membres n'accordent à la concluſion de la choſe propoſée: ou le grãd Magiſtrat aſſemble le conſeil, les penſiõnaires propoſent, les trois membres principaux conſultent, mais les Doyens des meſtiers amplient la cõſultation en faiſans raport à la communauté ſelon les confreries, & ſuiuãt qu'ils en tirent reſponce ils le recitent au conſeil, qui apres cela y gette ſa ſentence ſi tous les membres ſ'accordent en vne opinion. Quant à la iuſtice, toutes cauſes tant ciuiles que criminelles vont en premiere inſtance deuant le ſouuerain magiſtrat, ſi ce n'eſt ce qui eſt de la iuriſdictiõ du Magiſtrat de la Hale: & en ce qui eſt purement criminel il en iuge diffinitiuement: des matieres ciuiles il y a appel reſſortant à la Chãcelerie de Brabant. Le Marcgraue ou lieutenant particulier pour le Roy ne peut faire empriſonner vn citoyen ſans le congé du Bourgue-meſtre de dedans, & neantmoins fault que dans trois iours il le repreſente au Magiſtrat ſouuerain: lequel l'ayant cogneu pour conuaincu le rend au Marcgraue qui luy faiſant ſon proces, apres l'auoir degradé du degré de bourgeoiſie, ne peut toutesfois le mettre à la torture qu'en la preſence de deux ou trois Eſcheuins. La franchiſe & retraite aux Egliſes y eſt gardée ainſi que nous l'auons veu obſeruer en France: & ne peut-on en matiere ciuile faire arreſter aucun par priſon ſoit bourgeois ou eſtranger pourueu qu'il tienne maiſon, ny ſequeſtrer ſes biens ſans le faire apeller en iugement. Le pere n'y eſt obligé pour le filz, ny le filz reciproquement pour le pere, encore qu'il fut emancipé, & le pere ne peut legitimer vn baſtard ſans l'autorité du Prince, & l'ayant legitimé, ledit naturel peut iouyr, & des biens du pere, & du priuilege de teſter qui en default de ce luy ſeroit interdit. En Anuers les femmes ne ſont obligées aux debtes de leurs marys, ſi ce n'eſt que elle exerce marchandiſe, ainſi que couſtumierent on en vſe en celle ville, mais le mary reſpond pour ce en quoy ſon eſpouſe eſt redeuable. Laquelle ne

Magiſtrat de la Hale.

Iuges des orfelins.

Les pacifiques qui apellez.

Ordre gardé au conſeil ſur les deliberations.

Puiſſance du Marcgraue.

Frãchiſe pour les criminelz aux Egliſes.

Loy des baſtards.

Priuileges des fẽmes en Anuers.

le ne peut ſ'obliger, ſauf ſi elle achepte & vend en la boutique, & neantmoins en ſ'obligeant faut que prenne vn tuteur en la iuſtice qui auec le mary,& deuant le iuge face valable l'obligation. Ceux qui viuent 40. ans en mariage au bout de ce terme font vne grand feſte,& banquet comme le iour de leurs nopces,& appellent ce iour de lyeſſe Iubilé,ainſi qu'en vſent auſſi les gens d'Egliſe ayans veſcu cinquante ans apres leur premiere Meſſe chantée.Ilz ont pluſieurs autres loix, couſtumes & façons de faire que ie tais pour euiter prolixité,& aſſeuré que peu de François,Alemans, Italiens, Eſpaignolz, ny Anglois, ignorent les mœurs des citoyens de ceſte ville.

Iubilé des mariez en Anuers.

Des Normandz & Marcomans & leur Origine, & courſes en pluſieurs lieux. Chapitre. 40.

QVELLE a eſté la region ny Prouince du l'Europe qui n'aye iadis experimenté la fureur des mains terribles de celle nation cruelle & farouche que pour eſtre ſortie des parties Septentriõnales,nos anceſtres ont baptiſée du nom de Normand? Et toutesfois en vne telle,& ſi grãde diuerſité de peuples qui ont ſenty ceſte tempeſte, & ouy parler de ce peuple le plus nouueau qu'on ſçache de ceux qui ont couru par l'Europe les Turcz exceptez,on ne peut encor aſſeoir iugement ſur la premiere ſource Normãde,& ne ſçait on preſque dire autre cas des Normandz ſinon que pour eſtre ſeptentrionnaulx,les Gauloys leur donnerent le nom du Nord,argument aſſez froid pour faire vn ſi grand baſtiment que celuy d'vne hiſtoire veritable. Ie ſçay que noz Annaliſtes, pour n'auoir eſté trop curieux rechercheurs,ou pour mieux parler, pour auoir eſté en vn temps, auquel les bons liures leur manquoyent,& les ſciences ſembloyent eſtre à demy enſeuelies, n'ont guere dit de ce peuple, qui tant a donné d'affaires à la Gaule abatue par la diſcorde meuë entre les ſucceſſeurs de Loüys le debonnaire,bien que les aucuns ayent touché au blanc,& les autres ſe ſoyẽt trompez ſur les noms prenans les vns pour les autres. Nous donc prenãs eſgard à ceſte varieté,& voulans(à noſtre poſſible) donner quelque contentement à noz François, ferons vn diſcours des opinions des auteurs ſelon qu'ilz ont traité diuerſement ceſte matiere, non(comme touſiours i'ay proteſté) que ie vueille qu'on m'aiouſte foy ſi ie ne fais marcher les auteurs auec moy, leſquelz me ſeruirõt de Parapect & me targueray ſouz l'ombre de leurs boucliers,auſſi qu'vn Patrocle auoit ſon garãt ſouz l'æſle de ſon fidelle Achille. Wolphang Lazie, auquel i'oſe donner l'honneur d'eſtre vn des plus diligens rechercheurs de l'antiquité de l'hiſtoire de tous ceux de noſtre temps,parlant,& des Normandz,& des maiſons illuſtres, qui ſont ſorties de leur race ſe peine de prouuer que ce peuple eſt iadis deſcendu des Marcomans : deſquels les hiſtoires anciennes ſont aſſez pleines, & deſquelz pour ceſt eſgard nous parlerons plus longuement, ayants premierement mis en ieu ce qu'il ameine pour verifier ſon

Normandz, les plus nouueaux des peuples coureurs.

Nord ſignifie le Septentrion.

Ce furẽt Lothaire Loüys & Charles,filz du debõnaire.

Wolphang Lazie li. 9. des Migrations.

dire: Et à fin (dit-il) qu'aucun ne doubte que les Normandz ſont ſortis de la race, & ſouche des anciens Marcomans, nous auons recueilly ces motz qui ſ'enſuyuent des Annales tres-anciennes, contenans l'hiſtoire des François, & le ſang, race, & genealogie de Charles le grãd, & eſcrittes en vn parchemin fort vieil, & dans leſquelles, il y a telles parolles: Les lettres deſquelles ont iadis vſé les Marcomans, que nous appellons Normands, ie les ay cy deſſous exprimées, deſquelles prennent leur aprentiſſage ceux qui parlent la langue Theodeſque, & auec leſquelles ils taſchét de comprendre, & ſignifier leurs charmes, enchantemens, & ſorceleries eſtans encor embaboüinez de l'erreur du Paganiſme: Puis paignant leſditz caracteres, il donne à chaſcun ſon nom, ce que i'obmetz, renuoyant le lecteur à celuy que i'allegue pour la confirmation de mon dire, & leſquelles encor il trouuera en la Poligraphie de l'Abbé Tritemie.

Anciennes Annales nõ par nous veuës.

Or pour voir ſ'il y a quelque veriſimilitude au dire de Lazie, il nous fault auſſi regarder quelz furent les Marcomans, & où eſtoit leur demeure, & deſquelz Arrian Nicomedien qui à eſcrit la vie du grand Alexandre, parle en ceſte ſorte: Apres ceſte bataille (dit-il) Alexandre troys iours durant alla le long du Danube, qui eſt vn des plus grandz fleuues de toute l'Europe, & qui a vn fort long trait courant par pluſieurs Prouinces arrouſant les terres d'vn nombre infiny de belliqueuſes nations, & la plus part d'icelles Germaines, auſſi c'eſt de la Germanie, que ce grand fleuue prend ſa ſource. Les derniers de ces peuples ſont les Quades, & Marcomans, puis les Iaziges tous peuples de Sarmatie. Regardez ſ'il n'y a deſia vn grand trait pour monſtrer les Normandz & Marcomans eſtre vne meſme choſe, puis que les vns & les autres ſont Septentrionnaulx, & iceux encor Sarmates: oyons Tacite, grand amy des Germains, qui guere ne ſ'eſloigne de l'opinion d'Arrian: Pres des Hermondures (dit-il) ſont les Nariſques, puis y habitent les Quades, & Marcomans: puis adiouſte, iuſqu'à noſtre aage nous auons veu que les Quades, & Marcomans ont eu des Roys de leur nation, ſortis de la race illuſtre de Marobodue & Tudre: mais à preſent ils ſouffrent que les eſtrangers leur commandent.

Arriã Nicomed. en la vie d'Alexãdre le grand.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Le doz des Quades, & Marcomans eſt cloz & enceint, par les Marſins, Gothins, Diens, & Bures: leſquelz il fait voiſins des Sarmates. Strabon auſſi, qui ſemble n'auoir rien oublié, parlant des anciens Boëſmes (deſquelz nous auons parlé en leur lieu) dit ainſi des Marcomans: D'entre leſquelz les vns habitent dans la foreſt, les autres dehors, ainſi que font pluſieurs des Colduores, au païs deſquelz eſt la ville Royale de Marobodue à ſçauoir Buhieme: auquel lieu, comme il attiraſt pluſieurs pour y habiter, il contraignit encor les Marcomans, qui eſtoyent de ſon pays, d'y venir faire leur demeure, or eſtoit tiré ce Marobodue des Sarmates, & de l'ancienne race des Sueues, qui eut guerre contre l'Empereur Tibere. Vellée Patercule ne dit pas que les Marcomans fuſſent Alemans, ainſi que pluſieurs veulẽt inferer, pour faire la Germanie celle qui a produit & Gothz, & Huns, Wandales, Normandz, & Lombards: ains voicy comme il parle. Il n'y auoit rien qui peut eſtre ſurmonté en Germanie, ſauf les Marcomans, leſquels leur Roy Marobodue auoit tirez de leur païs, &

Strabon li. 7.

Europe. liu. 7.

Vellée patercule au ſecõd volume.

ſeſtant caché dans la campaigne encloſe de la Foreſtz Hercinie, il y habitoyent celle Prouince. Voyez comme ce peuple venoit d'ailleur que du païs de Boëſme ſur lequel il ſ'eſtoit getté, & puis que nous auons ia veu que Quades, & Marcomans eſtoyent vnys enſemble, & faiſoyent vn meſme peuple, voyons ce que Ammian Marcellin en chante, parlant de Cõſtans filz du grand Conſtantin : l'Empereur penſant ſe donner du bon temps, en la plus excellente ville du monde (c'eſt de Rome qu'il tient propos) il eſtoit aduerty de iour à autre par meſſagers dignes de foy, que les Sueues couroyent le païs Rhetien, les Quades & Sarmates faiſoyent des courſes, & pilloyent ſuyuant leur couſtume les Prouinces de Pannonie & Eſclauonie. *Ammian Marcellin lin. 16.*

Par tous ces paſſages le diligẽt lecteur verra quelz furẽt les Marcomãs, & d'où ils ſortirent, & ſe ſouuiendra de ce diſcours, à fin qu'en la ſuitte de l'hiſtoire il puiſſe iuger ſi Lazie a raiſon, ou ſi les autres que cy apres nous alleguerons ont la cauſe meilleure : neantmoins encor voy-ie que Tacite fait que ces Marcomans eſtoyent ſi voiſins des Gothins, que Marobodue auoit enuahy leur terre, & contraint Catualde vn de leur Princes de ſ'en fuyr, & lequel pourſuiuoit la vengeance du tort fait par le Prince Marcoman, aupres de l'Empereur Tibere, voila quant à l'origine : reſte à voir les courſes, à fin que par icelles nous voyons ſ'il y a rien qui ſaccorde auec ce que noſtre hiſtoire porte touchant les Normandz. *Tacit. liu. 2. des Annales.*

Or furent ces hommes appellez Marcomans, comme qui diroit marchiſans & Limitrophes, pluſtoſt que eſtimer que on les nommaſt ainſi pour eſtre plus adonnez à aller à cheual qu'à pied ainſi qu'en vſoyent le reſte des Sarmates, & le font encore la plus part des meſmes, ſoit en Poloigne, Ruſſie, & Moſcouie, deſquelles regions les Marcomans furent iadis voiſins comme ceux qui ſe tenoyent pres la Morauie. Sortans donc ce peuple de la Sarmatie Européenne la premiere courſe qu'il feit, fuſt en Auſtriche, ainſi qu'auons prouué cy deſſus par le teſmoignage de Vellée, lequel fait vn long diſcours des terres occupées par les Marcomans lors que Ceſar Tibere leur feit la guerre.

Et ſelon qu'en auons auſſi allegué, d'Arrian en la vie du grand Alexandre. Voire Pline en ſon Panegyrique, loüe & recommande la fortune de Traian à cauſe qu'eſtendant ſon empire par delà le Danube, il y auoit compris les Marcomans. Iulie Capitolin, ſpecifie encor aſſez au long les courſes de ce peuple, & migration d'iceluy, diſant : Touts les peuples dés le limite d'Illyrie iuſques en Gaule ſ'eſtoyent reuoltez, à ſçauoir les Marcomans, Nariſques, Hermandures, Quades, Sueues, Sarmates, & autres auec les Ciſtobaces, Victobales, Sicobotes, Roxolanes, Baſtarnes, Alans, & Pencins. *Pline 2. au Panegyr. à Traian.* *Iule Capitolin en la vie de Marc Antonin.*

Outre ce eſtoit ſur les bras de l'Empereur la guerre contre les Parthes, & contre la grand Bretaigne. Auec grand peine donc, inuité à ce faire par ſes ſoldatz, il vainquit ces nations guerrieres, & farouches luy y eſtant en perſonne, & d'autres l'armée eſtant conduitte par ſes Capitaines, & Lieutenans : & contraignit les Marcomans à ſe rendre à ſa diſcretion, en enuoyant pluſieurs habiter en Italie, & ailleur il dit:

Marc Antonin auoit deliberé de faire que la Prouince des Marcomans fuſt reduite ſouz la contribution Romaine, & l'euſt fait, auſſi bien qu'il en deſſeignoit de la Sarmatie, ſans l'empeſchement que luy donna Caſſie ſe portant pour empereur és parties Leuantines.

Ceſar Comment. lin.1.
Suetone en ſon Tibere.

La ſecõde courſe de ce peuple fut en Gaule,& du temps de Iule Ceſar ainſi que luy meſme teſmoigne, & lors que Tibere commandoit à Rome. Mais la troiſieſme expedition Marcomanique ſ'eſtendit vers l'Hongrie,& Tranſſyluanie, ce que i'ay deſia noté parlant de Catualde qui ſucceda à Marobodue Roy des Marcomans qui cauſa la ruine de ſon predeceſſeur, ſuyuant l'autorité de Tacite és Annales de Rome: là où il fait touſiours ce peuple de Sarmatie, & ce qu'écore on peut recueillir d'Ammian Marcellin parlant des Quades voiſins des Marcomans, lequel en parle en ceſte ſorte: Aſsiſtoyent encor les Quades participans des perilz des Sarmates, & leſquelz indiſcretement ſ'eſtoyent renduz les compaignons de leurs faultes. Puis aiouſte l'exẽple de ceſte clemence,& debonnaireté Royale en induit pluſieurs des Royaux, telz que furent Arabarie, & Vſafer des principaux Capitaines des troupes, l'vn deſquelz commandoit ſur les Quades, & l'autre eſtoit chef des Sarmates, mais grandz amys enſemble, tant pour eſtre farouches tous les deux que pour l'auoiſinement des lieux ſur leſquelz ilz commandoyent. Les troupes de ceux cy l'Emp. brida tellement qu'elles ne peurent ſ'allier enſemble tandis que on dreſſeroit les articles de la paix preſte à eſtre iurée: entant qu'il les ſepara, faiſant retirer les Sarmates iuſques à tant qu'on euſt deſpeché l'affaire d'Arabarie,& des Quades.

Tacite 2. des Annales Rom.

Am. Marcellin lin. 17.

Vſafer, & Arabarie Roys des Marcomans & Sarmates.

Leſquelz comme, ſelon leur façon de faire, ſe fuſſent preſentez tenans le col fleſchy, & la teſte baiſſée, ne pouuans ſe purger des crimes qu'on leur mettoit ſus, craignans vn pire traictement, & de ſubir vn extreme ſuplice, donnerent des oſtages à l'empereur, quoy que iamais on ne les euſt peu contraindre à telle recognoiſſance. Par ce paſſage on voit les Marcomans en Dacie, qui eſt Tranſſyluanie, & telz qui n'auoyent iamais ſenty le ioug de la ſeruitude Romaine. Quatrieſmement ſ'eſpandiſt ceſte fiere nation en Auſtriche & Stirie, y eſtans tranſportez par l'Empereur Claude Neron, & depuis ſouz Marc Antonin ſurnommé le Philoſophe ainſi qu'auõs touché ſuyuant l'opinion de Iule Capitolin: & depuis Galien Emp. dõna l'Auſtriche,& Eſclauonie au Roy des Marcomãs duquel il auoit eſpouſé la fille: voire lyſons nous que Valentinian euſt ſouuent affaire contre les Marcomans ſe tenans en ces deux Prouinces ſuſ-nõmées. Mais oyons vn peu cõme Capitolin en parle: Les deux Emp. (dit-il) ſortirẽt en appareil de guerre, à cauſe q̃ les Parthes, & les Marcomãs troubloiẽt les affaires de l'Empire: cõme auſsi faiſoyent pluſieurs autres natiõs chaſſées de leurs païs par les ſudits Barbares, & leſquelles menaçoiẽt de faire la guerre aux Romains, ſi on ne leur donnoit lieu pour ſe retirer. Puis aiouſte: Apresceey Marc Antonin ſe gouuerna auec vne grãd modeſtie,& douceur,& eut heureux ſuccez cõtre les Alemãs: & ſingulierement eut il affaire cõtre les Marcomãs, laquelle guerre il meit a fin auec felicité fort grande, & y gaignant autant d'honneur que iamais Prince

Cõme les Marcomans ſe preſentoyẽt tous ſadis ſ'humilians à quelcun.

Sexte Aurele en la vie de Galien.

Iulie. Cap. en la vie de Marc Antonin.

en aucune ſienne entrepriſe, & ce en vn temps auquel la peſte auoit ruiné pluſieurs milliers & du peuple, & de la gendarmerie: & ainſi il deliura les Pannonies d'vne grand' ſeruitude, opprimées par les Marcomans, Sarmates, Wandales, & Quades, & triompha à Rome accompaigné de ſon fils Commode. Par là vous voyez que ce peuple eſtoit en Pannonie, & vaincu par ce grand & ſage Empereur, il fuſt contraint de chercher nouuelle demeure. Voyez encor ce que Lucian en chante, diſant: Comme deia il eut entrée en la maiſon Royale & au Palais, y eſtant introduit par Rutilian qui luy tenoit la main, & l'en faiſoit approcher, & eſtant fort allumée la guerre en Germanie: Lempereur Marc Antonin combattoit lors auec les Quades, & Marcomans. Ce fut en ceſte guerre contre les Marcomans, qu'aduint le miracle racompté par Oroſe, duquel ie ne veux frauder le lecteur, parlant Oroſe en ceſte ſorte: Car comme pluſieurs nations ſe fuſſent eſmeuës contre l'Emp. eſtrangement barbares, & en treſgrand & preſque infiny nombre, à ſçauoir les Marcomans, Quades, Wandales, Sarmates, Sueues, & preſque toute la Germanie: & comme l'armée Imperiale fut paruenuë iuſques ſur les limites des Quades, & ſe veit ſurpriſe par l'ennemy à cauſe de la faulte d'eau qui l'a tenoit en angoiſſe, & ſentant vn peril plus grand de la ſoif, que de la force aduerſaire: il y eut quelques troupes de ſoldats, qui auec vne grand' aſſeurance & viue foy, ſe tournerent vers Ieſus Chriſt, l'inuoquans & prians pour leur troupe: Et voicy que ſoudain il tomba ſi grand abõdance d'eau & pluye ſur les Romains, que leur camp en fut raſſaſié largement, & ſans ſentir aucune iniure: là où les Barbares ſentirent vn eſtrange eſtonnement aſſaillis des foudres, eſclairs, & orages, qui en occiant pluſieurs contraignirent les autres de prendre la fuite. Les Romains les pourſuyuans en feirent vne eſtrange boucherie paſſans preſque tout au fil de l'eſpée, raportãs vne des plus glorieuſes victoires que iamais on eut ouy reciter, auec vne petite troupe, & icelle mal aguerrie, troupe de ſoldats, mais qui eſtoyent ſuportez, & guidez de la main treſpuiſſante, & inuincible de noſtre ſeigneur Ieſuchriſt. Ie ſçay bien que Dion racompte autrement ceſte hiſtoire & que Lucian, comme ennemy du nom Chreſtien, ou, pour mieux parler, aduerſaire de toute opinion de diuinité, attribue ce miracle à Apollon, duquel il faint l'oracle rendu à l'Empereur eſtant en ce peril: mais nous aymons mieux croire l'effait qui ſen enſuiuiſt, que les reſueries de ceſt Atheiſte, entant q̃ l'Empereur feit dés l'heure ſurſoir les perſecutions des Chreſtiens, & confeſſa par vne ſienne Epiſtre, comme ſon armée auoit eſté deliurée par la priere des Chreſtiẽs. Ie pourroy vous amener infinis paſſages des bõs auteurs ſur les courſes des Marcomans en diuers lieux, ſi c'eſtoit d'eux que ſeulement i'ay baſty ce diſcours, mais ayant à voir ſi ce ſont eux que nous eſtimons auoir eſté les Normands, il fault paſſer outre, & conferer, & les temps, & les noms & les voyages, & les lieux où ces peuples ſe ſont arreſtez, entant que la premiere courſe cogneuë des Normãds par les noſtres, & deſcrite par les annaliſtes Françoys, eſt celle quand ilz vindrent en la Gaule Belgique. Or eſt-il que les Mercies ſous leur Roy Pende ſortis des Marcomans, ſont ceux qui chaſſez de la Gaule paſſerent en Angleterre, &

Ceſte guerre aduint l'an de grace 174. Euſeb. hiſt. eccl. liu. 5. ch. 5. Tertul. en l'Apologet chap. 5. & Suidas en l'hiſt.

Lucian au dialogue nommé Alexandre.

Oroſe li. 7. ch. 15. Eutrop. liu. 10.

Ceſte bande Chreſtienne fut nõmée par l'Emper. foudroyante.

Impieté de Lucian & de Dion.

Nicephore hiſt. eccleſiaſt. liur. 4. chap. 13.

Vlpian en la loy Generaliter. paragr. final. ff. des decurions.

Pende Roy des Mercies en Angleterre.

ſen retournans en Noruege, apres la mort dudit Pende occis par les enfans d'Oſuuald roy de la grand Bretaigne, ce qui aduint l'an de grace 646. regnant en France Clouis ſecond, & tenant l'Empire Cõſtantin petit filz de l'Empereur Heraclie, ſeant à Rome Theodore. Apres ceſte route les Marcomans ayant rauagé le pays de Dannemarch, ſe mirent à l'art Piratique l'eſpace de plus de cent ans, ores courant la coſte Germanique, & tãtoſt ſe tourrans iuſqu'au plus profond des Gaules, ainſi que verrons paſſant plus outre en noſtre narratiõ, mais que ayons vn peu recité les autres opinions ſur l'origine du nom Normand, entant qu'encor iuſqu'icy n'en auons veu choſe qui puiſſe gueres contenter l'eſprit du lecteur. Lazie, qui, comme i'ay dit, taſche de prouuer que les Marcomans ſont ceux qui ont iadis conquis la Neuſtrie ſur les Roys de France, dit que les noſtres voyãs les ſeptentrionaux courir leurs terres, & ne ſçachans le nom propre du peuple qui l'aſſailloit, le baptiſerent du tiltre de Normands, c'eſt à dire hõmes de ſeptentrion : & à ceſte opinion ſouzſignent pluſieurs trompez en l'erreur commun, & ſe laiſſans conduire par la ſeule fantaſie des autres. Ie ne ſçay point mauuais gré à Lazie Germain de natiõ, & Viennois du païs d'Auſtriche, ayant prouué les Marcomans ſortis de Sarmatie, & nourris pluſieurs ſiecles en Pannonie, ſi eux chaſſez de ce pays, il les renuoye en Gaule, & ſaydant de noſtre erreur, il dit que ce ſont les Normandz qui en ſont deſcendus, à cauſe que c'eſt ainſi qu'on apelle les hommes nés ez parties Septentrionales. Mais ſi cela auoit lieu, ie m'eſtonne que lors que les Gothz, & Lombardz coururent tant de terres tant és Gaules, Eſpaignes, que Italie qu'on ne les honnora auſſi de ce tiltre, veu que ſans doubte aucun, & les vns & les autres eſtoyent du Nord, & ſortis des terres Boreales & froidureuſes, veu que deſia les Françoys ſe tenoyent en Gaule, & y commandoyent, vſans de la meſme langue qu'ilz vſoyent lors que les Normands y paſſerent. Et toutesfois vous ne trouuez auteur quelconque qui les nomme ainſi, & moins qui aille reſuer ſur le mot Nordman, iuſqu'à ce que le peuple qui vrayement ſ'apelloit ainſi commença à courir les plages, & coſtes Gauloiſes : leſquelz noz Annaliſtes ont recogneuz ſouz le nom de Danoys, à cauſe que la region qui les auoit vomis, & gettez en noz terres, eſtoit ſuiette à la couronne Danoiſe, ainſi que i'eſpere vous monſtrer.

Erreur de Wolphang Lazie.

Au compte de Lazie tous les Septentrionaux ſe-royent apellez Normandz.

Ie ne me ſoucie point ſi Beat Rhenan, quelque grand homme qu'il puiſſe eſtre, iaçoit qu'il les confeſſe Danoys, parle d'eux en ceſte ſorte : Les Normandz furent vne partie des Danoys, ainſi nommez, à cauſe qu'ilz ſont hommes ſeptentrionaux, d'autant que Nord en langue Aleman ſignifie Septentrion, & Man, vault autant que homme : Le nom de ces Pirates commença eſtre cogneu ſur les derniers ans de l'Empire de Charles le grand, lors que ayantz pillé & ſaccagé le pays Phryſon, & iſles voiſines ſouz la conduite de leur conducteur Geoffroy, ilz menaçoyent de faire le ſemblable au ſuperbe palays d'Aix, qui eſtoit le lieu où l'Empereur ſeiournoit lors qu'il eſtoit ſans nulle guerre. Et encor ne m'eſmeuuent trop les parolles de Sabellique, quoy qu'il ſe ſoit peiné à recueillir aſſez diligemment l'hiſtoire, lors que parlant de Neuſtrie occupée par

Beat Rhenan. li. 1. de la Germanie.

Geoffroy Roy Normãd : l'an de grace 809.

Raoul, ou Rollon chef des Normandz, il dit : Il donna celle partie d'Aquitaine, voisine de Bretaigne, apellée Neustrie à Rollon, lequel l'apella Normandie, du nom de son peuple, entant qu'en langage Danoys Nord signifie Septentrion, & Man est interpreté homme. Aussi Sabellique se peut esgalement tromper au mot de Normand, comme assez mal à propos, il comprend la Neustrie sous l'Aquitaine, contre l'opinion de tous Geographes tant anciens que modernes, lesquels la font Celtique, & la comprennent en la seconde Lyonnoise. Qui estoyēt donc ces Normāds? me direz vous, & non sans raison: On ne peut mieux vous le specifier que par les parolles mesmes de ceux qui ont descrit l'histoire du pays duquel ceste natiō a pris origine, desquels toutesfois auant qu'amener le tesmoignage, nous proposerons les autres qui en ont parlé assez pertinemment. *Sabelli. Ennead. 9. lib. 1.*

Blond Forliuié en son histoire nous fait ce peuple Alemāt (si a bon droit ie m'en raporte à la verité) lors qu'il dit ainsi: Car les Normāds qu'ō apelloit Emerges, estās entrez en Gaule, & ayāt pris terre par les embouchures q̄ le Loire fait dās la mer, cōduits de Romain leur capitaine, saccagerēt, & pillerent toute l'Aquitaine, sans qu'ils trouuassent hōme qui leur feit tant peu soit de resistance. Tellement que s'espandans par les Gaules de toutes parts, ils gasterent, & rauagerent les villes de Bordeaux, Xaintes, Angoulesme, Limoges, Poictiers, Tours, Paris, Orleans, Beauuais, Noyon, & plusieurs autres, tant citez, que chasteaux & places fortes. Mais Sabellique en parle vn peu plus intelligiblemēt, quād il dit. Les Normāds furēt de natiō Daces d'entre ceux qui se tiennēt le long de l'Ocean Germanique, qu'aucuns apellent aussi Danois. Lesquels suiuans la route de l'Ocean vindrent par mer iusques en Aquitaine portez sur leurs vaisseaux par l'emboucheure de la riuiere de Seine, rauageans le pays qu'ils trouuerent vuide de tout secours. Cestuy les fait Danoys, & le long de l'Ocean, mais encore ne touche il au but, comme ainsi soit qu'il fault passer outre pour les trouuer, quoy que non loing de l'Ocean: & fait encor vne faulte fort remarquable apellant Daces les mesmes que les Danoys, comme ainsi soit qu'il y a grand difference des vns aux autres entant que les Daces sont les Walaches, & Transsyluaniens, & les Danoys ceux qui habitent le long du Chersonesse Cymbrique, & du nom desquelz le pays porte le tiltre de Dannemarch. François Irenique en sa Germanie parlant de ceux qui ont pris origine de Dānemarch, en dit ces parolles: Il en y a qui sont d'opiniō q̄ les Danoys ont esté ainsi ditz des Daïes peuples de Hircanie, entre lesquelz est Strabon: neantmoins Saxon, surnommé Grāmairien tesmoigne qu'ilz furent ainsi nommez de Dan, qui fut iadis leur Roy, auec lequel ils passerent de l'isle de Scandie auant en terre ferme, ainsi que Iornandez Goth en rend asseurance: & de ces Danoys eurent les Normandz origine, & des Danoys encor sont sortis les Bulgares & d'iceux les Hongres. *Blond. decad. 2. lib. 2.* *Sabelli. Ennead. 9. lib. 1.* *Faulte de Sabellique.* *Irenique liure de Germanie. 1. ch. 34.* *Strabon liur. 7.* *Saxon en l'hist. Danoise liu. 1.* *Albert Krantz hist. Danoise. li. 1. ch. 2.*

Puis que le lecteur aura esgard à tout cecy, il verra de grādes diuersitez, ie le cōfesse, mais s'il s'arreste à ceux (comme il fault faire) qui pour estre du païs, & sçauēt les choses mieux q̄ par ouyr dire, aussi verrōt ilz q̄ le dernier par nous allegué, faisāt sortir les Normāds des Danoys, il ne dissimule pas aussi que le Danoys n'aye pris origine de l'Isle qui luy est voisine, à sçauoir

Scandie, de laq̃lle nous auõs assez parlé, & au chapitre des Goths, & vous paignãt l'histoire Lõbarde: & ainsi nous aduiserõs le succez de ceste source. Celle grand' estẽdue de terre vers le Pole Artique, quoy que cogneue par les anciens, non toutesfois descouuerte, pour en cognoistre la force & valeur des peuples qui y habitoient, dieu y tenant enclos les rauageurs & voleurs vniuersels, qui depuis ruinerent l'Empire de Rome, & dõnerent tant d'affaires à presque tous les princes de la terre: ie dis que Scandie soit elle isle ou cõtinent, aucun n'en sçachant encor la resolution, est celle qui a nourrys & produits les Normands sur & le long de la coste de Norue-

Nore roy d'ũ coïg de Scandie. Voy Ieã cueſque d'Vpſale. liu. 2. ch. 3. de l'hiſt. Gothiq.

ge, qui est vn des trois premiers, plus grands & principaux royaumes de Scandie, & en vn coing duquel est assise la prouince proprement appellée Normanie, ou du Roy Nore, comme aussi Noruege en a pris son nom, ou pour estre la plus exposée au vent Septentrional, affin que i'accorde en quelque cas à ceux qui d'vn mot commun, ont voulu particulariser vn peuple: ceste Normanie est posée en l'auoisinement de Fimmarchie, regardãt la mer glaciale d'vn costé, & l'isle Thilé de l'autre, ayant les monts de Bothnie au Leuant, & la Noruege qui luy est meridionale estãt à quelques soixante dix degrez de latitude septẽtrionale, & qui est separée d'Escosse par l'infiny cours de l'Ocean, & toutesfois en pareille eleuation au promontoire le plus septentrional qui soit en toute la terre conquise iadis par les Pictes. Mais affin que ie ne semble rien aporter du mien, c'est raison que ie vous die les propres paroles de Krantz descriuãt les royaumes Aquilonaires. Noruage (dit il) que plus communement, ores nous appellons Noruege, estant le troisiesme royaume d'Aquillon, est aussi prouince des plus renommées de tout le Septentrion, & c'est pourquoy ie l'ay mise la derniere pour en faire la description. Elle s'estend en sa longueur, iusqu'à la derniere extremité de la plage Septentrionale, d'où aussi elle a pris le nom suyuant la maniere de parler des Germains. Or commence elle dez les rochs & escuils de la mer Balthée, puis doublãt le doz vers le pays Boreal, ayant enceint par son circuit les bouillonnemens de l'Ocean, en fin elle est limitée par les monts Riphées. Bien est vray qu'elle encloſt en soy plusieurs seins, goulphes & canaux, qui par plusieurs milles sont nauigables, & accessibles aux bateaux & nauires, autour desquels ceux qui habitent, s'adonnent ordinairement à la pescherie, exposant au soleil toute espece de poissons & grãds & petits, pour les y faire secher à l'air, & lesquels estans desseichez ilz enuoyent en Germanie. Or ceste region, à cause de la froidure excessiue qui y regne, est beaucoup plus sterile que Dannemarch, ny le pays de Suece, neantmoins fort apte pour la nourriture du bestail. Ce pays porte, & nourrist les hommes vaillãs, & robustes, lesquels n'estans point amollis, ny effeminez par l'abondance excessiue des viures, sont plus souuent assaillants autruy, que personne se hazarde de leur courir sus, & leur faire guerre. Dés longs siecles ce peuple, soit que pressé de necessité & famine, ou se fiant en ses forces (lesquelles font enorgueillir souuent le cueur des humains) tinst la coste de la grand Bretaigne en sa suiettion, n'y cessant d'y faire des courses & pillages: quelque fois estant seul, & d'autres se ioignãt auec les Danoys, & ainsi il alloit pillant

Krants ſur l'hiſt. de Noruege en la preface.

Deſcription de Noruege.

Noruegiens peſcheurs.

Pourquoy les Noruegiens vaillantz.

pillant,& saccageant les Gaules & la grand Bretaigne, & ne cessa iamais, tant qu'à la fin de son nom il apella Normandie vne partie de Gaule voisine de l'Ocean. Iaçoit que les historiens Gauloys,troublans, & confondans les choses, ayẽt de coustume d'apeller Normands tous ceux qui viẽnent des parties Boreales,sans discerner,ny mettre differẽce entre les Danoys,& ceux qui sont vrayement,& proprement apellez Normãds. Puis aiouste, ayant parlé des Lappons peuple farouche, & duquel nous auons fait mention au chapitre des Goths:Or la cité Metrapolitaine de Normanie est Trondenne,qu'à present on nomme Nidrosie,laquelle est renommée tant pour estre bien peuplée, que pour la magnificence des temples, & Egliſes qui sont basties en icelle par les roys anciens de Noruege. C'est en celle ville qu'on monstre le tombeau du saint Roy Olaue,qui fut martyrisé, & au sepulchre duquel iusques au iour present se font de grans miracles,Dieu y monstrant ses merueilles.Apres la Normanie, qui est la derniere Prouince de Septentrion, on ne voit aucune habitation humaine, ains seulement vn effroyable visage de l'Ocean, & cest infiny cours de la mer, qui enceint, & embrasse toute la terre. Voyez quelle raison ceſt auteur vous ameine touchant le mot Normãd, non qu'il nie qu'ilz ne l'ayẽt pris du Nord,c'est à dire du septentrion qu'ils habitent,mais monstre que auant que passer deça,ny courir les terres,qu'ils ont rauagées le temps passé, ne qu'ils s'arrestassent en Gaule, desia ils s'apelloyent ainsi, & leur terre Boreale Normanie, aussi bien que leur voisine portoit le tiltre de Norueg. Et ainsi ie m'estonne que le bon homme Cenalis,ayant tant feilleté de bons liures,& estant si bien versé en la Corographie, cõme il estoit, se soit ainsi laissé couler en l'erreur commune du vulgaire, sans regarder de plus pres les matieres,veu qu'il parle ainsi de sa Normandie:La regiõ plus voisine des Chartrains Celte-Gaulois vers l'Occident est la Normandie,ainsi nommée plus pour le peuple venu y habiter, que de son naïf & premier nom, à sçauoir de ceux qui l'enuahirent, & s'en feirent les seigneurs : car Normand est autant à dire qu'homme Septentrional : Aussi Northland, d'où vient Northlandie,signifie terre de Septentrion,& telle est la region de Dannemarch, Norueg & Suede troys Royaumes iadis flouriſſantz, mais à present Norueg est obeiſſante aux loix du Roy des Danoys. Puis aiouste:Or entant q̃ ie peux coniecturer, il n'y a pas eu vne seule Normãdie dés le temps ancien : entant que la source, & racine primeraine de la nation & gent Normande c'est le pays Danoys, ou Noruegien plus heureuse en pescherie, que fertilité de païsage & terroir, comme celuy qui ne suffit pour nourrir les habitants, & ne peut fournir de pain, & boisson à ceux qu'il produit,ayant engendré double Normandie plus par accident que naturellement,vne Gallique, de laquelle nous faisons maintenãt mẽtiõ,sur laquelle Raoul à cõmandé:& l'autre Frisonne, où fut fait seigneur Godefroy Prince des Danoys, l'ayant en don par Charles 3. du nom,lors qu'il receut la foy de l'Euangile. Quoy que tous ces hommes illustres en sçauoir ayent refué sur ce mot Normand, & qu'ils en baptisent les Septẽtrionaux (auec quelque raison comme i'ay ia confessé) si est-ce que auant que les Normandz fussent seigneurs de la mer,les Danoys auoyẽt ia cou-

Annalistes en quoy faillent parlãt des Normãds.

Trondenne, ores Nidrosie Metrapolitaine de l'ancienne Normanie.

Cenalis li. 2. de la Gaule.

deniers des citoyens d'icelle : & voila tout ce que Sigibert dit de ceſte inondation, & debord abominable de la plus farouche nation que iamais le Septentrion a pouſſé és parties Occidentales.

Sabelli hiſt Venitie Decad. 1. li. 4.

On trouue que ce peuple eſpandit encore ſa fureur en Dalmatie, ce que Sabellique monſtre aſſez euidemment lors qu'il dit, parlant de Dominique Syluie Duc de Veniſe: On dit que ſous la cõduite de ce ſeigneur Syluie, les Normands furent chaſſez de Dalmatie & de ſes limites, deſquelz, à cauſe que ſouuent ilz ont combatu auec ceux de noſtre nation, il fault dire quelque choſe. Ces Normands furent les habitateurs de l'Ocean Aquitanique, leſquelz ayants par vn long eſpace de temps tenu la mer ſuiette à leur pilleries, par ſucceſſion de temps entrans en Gaule par le Loire conduits par Raoul leur Prince, mirent à feu, & ſang le païs Lorrain, auec vne grand partie de la Germanie. Tout cecy eſt pris çà & là de diuers auteurs, pour par ce moyen diuerſifier le gouſt du lecteur, mais d'icy en auãt ie ne veux que deſmeſler ce qui eſt en l'hiſtoire Noruegienne touchant les Princes Normands qui ont couru les Gaules, à cauſe que les auteurs d'icelle ſ'accordent aſſez bien auec les annales de France : Or en parlent elles en ceſte maniere. Regner Roy de Dãnemarch, eſtant auſſi poſſeſſeur de Noruege, & par conſequent ſeigneur de Normanie, comme il fut decedé, ſes enfans vniſſans les deux nations enſemble, furent cauſe auſſi que les Françoys comprindrent encor les Danoys ſous le nom de Normãdz. Ceſte nation Septentrionale en general acomptoit à grande gloire le larrecin & volerie marine, & ce auant qu'elle euſt receu la foy Euangelique, nourriſſant des plus cruels, & farouches hommes de la terre, auſquels l'art Piratique en mer, & les larcins en terre eſtoyent honeſtes, & honorables: tout ainſi que iadis les Lacedemoniens mettoyent cecy au ranc de leurs principales louanges. C'eſt pourquoy en ces Prouinces le plus ſouuent les roys mourants, les ſucceſſeurs partageoyent en telle ſorte leurs heritages, que les vns auoyent la terre pour leur ſort, & les autres, voire les plus vaillants, choiſiſſoyent la mer pour leur apennage: entãt que la guerre demenée ſur mer en deualiſant les voyageurs, eſtoit par eux reputée le iuſte, & legitime art militaire, tellemẽt que ceux qui ſ'enrichiſſoyent par ce moyẽ, eſtoyent les mieux venus, & les plus honorez entre les hommes illuſtres. Auſſi n'ayans ſur qui ſ'exercer de ceux qui voltigeoyent de pays eſtranger ſur mer pour les deſpouiller, ilz aprindrent de ſe ruyner les vns les autres, & courir les terres voiſines. Les Wandales eſtoyent aſſaillis, & reciproquement ilz rendoyent aux Danoys la pareille, les Normandz & Noruegiens couroyent iuſqu'en Ruſſie, & ſouuent, tournans vers l'Occident, l'Angleterre leur ſeruoit de paſſetemps, y aſſaillans les Anglo-Saxons, qui en auoyent chaſſez les anciens habitans & fait perdre le nom à l'iſle : & d'eux porte encor le nom le Comté de Northombelland. Et iaçoit que il ſemblaſt que ce peuple euſt vne guerre comme naturelle contre les Saxons, ſi eſt-ce que ayant vſurpé le pays Saxon & la terre Friſonne, ilz les laiſſerent dés que ilz eurent gouſté la douceur & delicateſſe Gauloyſe, de laquelle ilz prindrent le gouſt lors que Haddingue (duquel ailleur i'ay pourſuiuy l'hiſtoire bien

Normands acomptoyent à gloire l'art Piratique.

Comme les Princes Septẽtrionaux partageoyẽt leurs heritages. voy Saxon Grammair. & Krantz. liu. 2. cha. 1. de l'hiſt. Normand.

Ce fut l'an 878. voy le miroir hiſtorial chap. 40. & 44.

au long) passa en France, & se baptisa possedant le païs Chartrain par l'octroy du Roy Charles le Chauue, & ce ayant receu le sainct baptesme, l'an dernier du regne dudit Roy, & 15. ans auant que Raoul passast en Gaule. Et c'est la premiere pause que iamais les Normandz feirent en France, & pour laquelle encore iusqu'auiourd'huy on estime le païs Chartrain des dependances de Normandie, & les Chartrains, auoir des vertus Normandes pour leur lustre & excellence, aussi bien que les Manceaux à cause que au Mans aussi reposerent les premieres racines de ceste natiõ Septentrionale. Ie laisse les diuers voyages de ce peuple en France souz Louys le Begue, & Charles le gros, lesquelles encore que fussent fascheuses, si ne peurent ilz rien entreprendre sur les terres Royales, à cause que Haddingue Chrestienné, auoit (auec le baptesme) vestu le naturel Gaulois, & ne fauorisoit en rien ceux de sa nation, content d'estre en repos, puis que son païs ne pouuant le nourrir, & l'Angleterre l'ayant dechassé, il auoit trouué si bonne composition en France. Mais voyons souz le regne des deux Bastardz de Loüys le Begue, à sçauoir Loüys & Carloman quel il y faisoit, & cõme les affaires se demesloyent, tout estant en trouble par ce pauure & miserable païs de France. Noz Annalistes nous descriuent les choses si confuses en ce temps qu'il semble que les hommes tinssent les bras croisez, & eussent perdu l'appetit de bien faire tant ilz estoyent aneantis: & fault bien dire que le tout alloit fort desordonnémẽt puis qu'y ayant vn bon nombre de Princes du sang de France, si est-ce, que la no blesse y estoit si au bas que contre tout ordre, loy, & coustume, deux bastardz s'assirent sur le saint throsne Françoys, & se partagerent la France, la vie desquelz fut si desbordée qu'Aymon moyne parlant de l'vn ne fait conscience de l'appeller homme plein de toute saleté, & vilennie, & qui ne songeoit à autre cas qu'aux vanitez de ce monde. Du temps de ces deux bastardz fut fait le second rauage Normand sur la France par Godefroy, & Sigefroy freres, qui ayans receu le païs de Phrise pour retraite conspirerent contre les Roys, & coururent la plus grand part de la Frãce, & Lorraine, prenãs les villes d'Amiens, Arras, Cambray, & Teroüẽne, voire courans tout ce qui est arrousé de l'Escault, brusläs le Liege, Vtrech, Cologne, Treues, & Aix, & la grand cité de Gand, Tournay & tout le païs presque de Hennault, ne laissans coing en la Picardie, qui ne se ressentist de leur colere, & cruauté barbaresque. Ce pendant les Bastardz meurent l'vn à la chasse, & l'autre ne sçay de quelle maladie. Et ce fut lors que ceste tempeste cessa quelque peu, à cause que Charles le Gros les appaisa donnant à Godefroy pour espouse Gilde, ou Gillette sa cousine fille de l'Empereur Lothaire: mais ceste paix ne dura guere, faucée par le Normand qui en fut occis pour recompence. L'autre rauage des Normands fut au temps du mesme Prince à sçauoir Charles surnommé le Gros, entant que Godefroy leur Roy ayant esté occis, comme dit est, les Barbares vindrent à Paris, l'assaillirent, prindrent & saccagerent, & prenans depuis Louuain, contraignirent le Roy à condescendre à accord, qui fut quil leur donna vne partie du païs Neustrien pour y habiter, non toute la contrée, car ce fut l'autre course Normande, qui eut cest aduantage: Laquelle ad-

Pourquoy les Chartrains estimez Normandz. Krantz. liu. 2. c. 4. hist. Normãd.

Cecy fut l'ã 884. 5. 6. 7. & 8.

Aymon moy li. 5. cha. 60.

On dit que Louys fut occis en poursuyuant vne fille pour la violer. Voy nostre hist. des Charles li. 4.

Ce rauage fut fait l'ã de grace. 995.

uint du temps d'Arnould Empereur, & tenãt le royaume Françoys Eude Conte de Paris,& d'Aniou,duquel eſt ſortie la famille des Capetz: & en fut chef, & auteur Raoul Prince Normand, lequel y eſtoit eſguillonné pour diuerſes occaſions,& deſireux de ſ'enrichir, & faire vn grand butin, & proye,& voulãt acquerir vne gloire perpetuelle pour ſon nom,& plus eſtant eſmeu de la memoire illuſtre de ceux de ſa nation,qui deſia auoyẽt eu vne portion de Neuſtrie,comme pour perpetuel heritage. Mais ce qui plus cauſa ſon voyage,fut qu'ayant conſpiré auec ſon frere,contre le Roy de Dannemarch qui pour lors commãdoit ſur la Noruege,ainſi qu'encore ledit païs eſt ſubiet aux Dannoys, & ayant perdu & la bataille, & en icelle ſon frere,craignant la fureur du Roy, qui ſe nommoit Harald,il fut contrainct de quitter ſon pays,& aller ailleur pour trouuer ſon aduenture. Son premier voyage ſ'adreſſa en la grand Bretaigne, qui deſia portoit le nom Anglois,à cauſe des Anglo-Saxons qui l'auoyent conquiſe,& ſur laquelle pluſieurs Roys de Dannemarch auoyent couru les vns mal y faiſans leurs beſoignes,& les autres y plantans leurs ſieges, ſi non par toute l'iſle, à tout le moins commandans ſur vne partie d'icelle, dequoy liſez l'hiſtoire d'Angleterre,& les Annales de Dannemarch. Auſſi celle grand Iſle eſtoit gouuernée par diuers Roys, entãt que les Anglo-Saxõs auoyẽt leur partage, qui toutesfois donnerent le nom à tout le païs: y eſtoyent les Pictes & Eſcoſſois, qui deffendoyent opiniaſtrement leur Prouince, & les Mercies ne ſe tenoyent ſans rien faire, voire le Roy de Northombelland ne ſouffroit qu'on luy querellaſt la terre de laquelle il eſtoit en poſſeſſion. Ce fut contre ce coing ſeptentrional que Rollon, ou Raoul dreſſa ſon nauigage,deſcend en terre,pille,& rauage tout ſelon la couſtume de ſa nation, combat les habitans & en fait vn grand maſſacre: mais chargé qu'il ſe voit de richeſſes comme il n'eut point vouloir de ſ'arreſter audit païs,& n'oſaſt ſe retirer au ſien à cauſe de la colere de ſon Roy, qui ne demandoit que ſa ruine, en fin il ſe diſpoſe de paſſer en Gaule, & là chercher ſa retraitte: mais le peril des ſiens, & le grand nombre qui deſia y auoit eſté taillé en pieces l'intimidoit fort eſtrangement, ioint qu'il voyoit que deſia ceſte nation eſtoit acouſtumée à ſçauoir que valoyent les forces Normandes, & à y reſiſter, & les vaincre, & ainſi le deſir de ceſte entrepriſe ſ'amortiſſant il eſtoit preſque ſur le poinct de la quitter du tout: Et ainſi voyant comme les choſes luy ſuccedoyent en Angleterre,il delibera d'y arreſter,mais admoneſté par ſonge quicta ſa deliberatiõ, & faiſant alliance perpetuelle auec Alfrede, que Krantz appelle Alſtene, Roy Anglois,il remonta ſur mer pour aller là part, où le guideroit ſa fortune. Ce fut lors qu'il courut les païs de Friſe, Zelande, Holande, & Brabant,& print le Duc nommé Regnet commandant ſur les Zelandois, & qui ſ'eſtoit ioint auec Rabod Roy Phriſon pour luy empeſcher la deſcẽte. Non content d'auoir aſſuiettis ces païs, & contraint le peuple à luy eſtre annuellement tributaire, il remonte ſur ſes vaiſſeaux, & raſant la coſte de Flandres, & de Picardie,en fin il vint deſcendre au païs & finages de Neuſtrie.

Voy Krants liu. 2.ch.16.

Voy Bede en l'hi. Eccleſiaſt.d'Angl.

Comme l'Angleterre eſtoit diuiſée.

Alfrede Roy Anglois ſ'allie des Normands.

Phriſe,& Zelãde tributaires aux Normands.

C'eſtoit la terre qu'il auoit ſongée, c'eſtoit le païs qu'il deuoit nom-

mer de l'appellation de la Normanie Noruegienne : auſſi y eſtant deſcendu il priſt Rouën, Bayeux, & pluſieurs autres villes, non ſans faire vne horrible deffaitte de François & Gaulois, aſſiegea Paris, priſt & ſaccagea Eureux, ſecourut l'Anglois, courut la Bourgoigne, ruina les terres Poiteuines, à cauſe que ceux cy auoyent donné ſecours aux François : & en ſomme il affligea la France l'eſpace de treize ans ſi obſtinémẽt, qu'à la fin on fut contraint de luy accorder ce qu'il demandoit, entant qu'ayant eſté contrainct de leuer le ſiege qu'il auoit mis deuant Chartres, il ſe deſpita tellement que le païs par où il paſſa ſe ſentit bien de ſa colere. Mais à la fin on le ſemond à ſe Chreſtienner luy promettans de la part du Roy de Frãce, qui eſtoit pour lors Charles le ſimple, le pays Neuſtrie, & quelques autres terres pour ſon heritage, & la fille dudit Roy pour Eſpouſe.

Du voyage de Raul en Bourgoigne. Voy Aymõ moyne li. 1. c. 41.

Raoul baptiſé l'an de grace 912.

Ce fut lors que Raoul receut le ſainct Bapteſme, & auec la fille de France, il obtint la poſſeſſion de Neuſtrie, le nom de laquelle il changea luy donnant celuy de Normandie ainſi qu'à preſent on les nomme, comme auſſi ce Prince changea de nom laiſſant Raoul, pour, en receuant le Bapteſme receuoit auſſi vn autre vocable qui le ſurnommaſt de ſon Parrin, & fut appellé Robert. Ce fut ce Raoul duquel, comme i'ay dit le Haro Normand à pris origine, & ce à cauſe de ſa grande iuſtice & ſeuerité, comme celuy qui ne ſouffriſt depuis qu'il fut Chreſtienné qu'homme feit iniure à autre, comme celuy qui ordõna q̃ le laboureur ayant labouré le long du iour eut à laiſſer ſes outilz au champ, où toutesfois n'y euſt eu ſi hardy qui oſaſt y mettre la main tant ſeuere il eſtoit en ſes iugemens.

Raoul fort grand grand iuſticier. Krantz liu. 7. ch. 27. & 28. de l'h. Norm.

Voyla la principale expedition des Normandz en France : & voyez là ſi Lazie à tort, ou ſi i'ay droit qui ne peux receuoir que les Marcomans ſoyent les meſmes que les Normandz, entant que ny la ſucceſſion des Roys & Princes ny les courſes des peuples ſ'accordent pour dreſſer ceſte liaiſon de deux nations tant eſloignées, & de ſang, & de païs, les vns eſtans voiſins de Poloigne, & les autres ſortis du plus profond de ſeptentrion & de la derniere partie de Nouerge. De ces peuples à parlé Anſegiſe Abbé en la preface des loix anciennes de France par luy tranſcrites diſant : D'autant que les commandemens de Dieu n'ont eſté eſcoutez, & qu'on n'y à point dõné obeyſſance : noſtre Seigneur à enuoyé du pays Aquilonaire (duquel ſelõ la Prophetie doit ſortir noſtre malheur) des Meſſagers dignes miniſtres pour le chaſtiment de noz faultes, à ſçauoir cruelz & execrables perſecuteurs du nom Chreſtien, & ce ſeront les Normandz, qui venans iuſqu'à Paris, ont monſtré l'effect de ce que Dieu leur à cõmandé d'executer ſur nous. Encore n'eſt-ce tout, & ne ſ'arreſta ceſte bragarde nation en ſa terre nouuellement conquiſe, encore ne ſe contenta elle des terres qu'elle tenoit de noz Roys à hommage, & ſerment de fidelité, ſi encor elle n'en auoit qu'elle peut tenir en toute ſouueraineté : Cela ne luy pouuoit aduenir en Gaule, laquelle obeyſſoit à ſon Roy, & moins le ſouhaittroit le Normand qui n'euſt voulu violer ſa foy promiſe à ſon Prince : de ſ'en retourner en Nouerge, ne luy eſtoit en fantaiſie, à cauſe que la douceur du pays Occidental luy venoit plus à gré que les rigueurs Septentrionnalles : ainſi ce fut

Anſegiſe Abbé liu. des loix Franҫoiſes.

l'Angleterre, qui ouuriſt le pas à l'accroiſt de la gloire Normande & feit voye à celle peſte, & flambeau de diſcorde qui à tenu par tant de ſiecles les Françoys & Anglois ſi animez les vns contre les autres, que ie penſe que iamais l'inimitié en ſera de durée. Ce fut Guillaume Duc Normand (filz Baſtard de Robert qui fut filz du premier Guillaume ſorty de Raoul chef de la famille Normande,) qui ſempara de l'Angleterre, ſen feit Roy & feit les loix deſquelles vſent les Anglois à preſent : & duquel iuſques auiourd'huy ſont deſcenduz les Roys qui ont commandé ſur l'iſle la plus belle, & riche de l'Europe. Ce ne fut aſſez à ceſte braue & belliqueuſe nation que d'auoir creé des Roys en Angleterre, des Ducz vaillans & ſages en Gaule, ſi encor l'Italie, & Sicile n'euſt receu commandement des Normãdz, & ſi l'Aſie n'euſt veu ce ſang Danoys faire paroiſtre ſa vertu, proueſſe, & valeur au païs Iduméen en ce voyage tant chanté que feirent les Chreſtiens pour le recouurement de la terre ſainte : Car du temps que le Prince Lorrain paſſa en Leuant auec l'armée Chreſtienne, Robert filz de Tancrede Duc Normand feit auſſi le voyage, mais eſtant en Italie ſollicité par le Pape, & tous les Princes Italiẽs de ſecourir & l'Egliſe, & le païs Romain contre l'inſolence Grecque, & pour chaſſer les Sarraſins, ou Mores, qui venans de la Barbarie feſtoyent gettez en la Pouïlle, & païs Sicilien en chaſſans les Chreſtiens, & faiſans mille maux à tout le païs Limitrophe. Ce fut ce Prince qui les en chaſſa, & meit ſon ſiege en Sicile, ſe faiſant Roy d'icelle, auec la permiſſion du Pape & ſeigneurs d'Italie, laiſſant apres luy Richard, Robert & Roger, deſquelz la race continua iuſqu'au temps que les Federicz tindrent l'Empire, & que Conſtance eſtant deſuoilée fut mariée à l'Emp. de laquelle ſortiſt le malheur de l'Egliſe, ainſi que ie penſe auoir diſcouru en quelqu'vne de mes hiſtoires tragiques, & la fin auſſi de la race illuſtre des Normandz, comme auſſi les guerres entre les maiſons de France, & d'Angleterre, ont mis fin à l'eſtoc des Princes de ceſte nation, n'en y ayãt plus que ceux qui ſont de la famille royale des Angloys. Quant à la terre Normande elle eſtant de belle eſtendue, comme celle qui encloſt & enuironne ſix Eueſchez, ſans celle de Roüen, qui eſt Metropolitaine, à ſçauoir Eureux, Bayeux, Liſieux, Seéz, Aurãches, & Conſtances, & vne infinité d'autres villes, villages, Chaſteaux, & Bourgades. Le peuple y eſt en grand multitude, adonné au trauail, non guere iamais oiſif, ſoigneux, adonné à ſon prouffit, cault, preuoyant, eſchars & grand meſnager, vn vice luy eſtant peculier, qui eſt la ruſe, & le deſir de viure en querellant par procez, ioint qu'on le ſoupçonne de peu de foy, & loyauté, ſi à bon droit, ie n'en ſçay rien, n'en ayant fait l'experience, mais c'eſt vn commun dire, que ie penſe eſtre venu pluſtoſt des mœurs des anciens que de ce qui à preſent eſt cogneu en ceſte nation, iaçoit que (comme l'on dit) de toutes tailles bons leuriers : & à fin qu'on ne die que i'en parle de moymeſme, ie ne diray que ce que le bon Eueſque d'Auranches Robert Cenalis en eſcrit en ceſte ſorte : La terre Normande eſt fertille & abondante en beſtail, & poiſſon, portant du froument comme à ſouhait : ſi couuerte de tous arbres fruitiers, & meſmement de Pomiers & Poiriers que d'iceux tout le peuple en fait aſſez dequoy raſſaſier ſa ſoif

Ceſte cõqueſte fut faicte l'an 1066. Voy Polydore Virgile en ſon hiſt. Cenalis liu. 1. de la Gaule.

Ce fut l'an de grace 1095.

Voy de cecy Ritie liu des Roys de Naples. Blond Dec. 2. liu. 3. Sabellic. Enn. 9. liu. 2.

Robert Cenalis. l. 2. de Gaule.

tout

tout le long de l'année, & en eſlargiſt les fruitz aux nations qui l'auoiſinent. Le commun peuple eſt adonné à faire, & tiſtre des draps, ne beuuant guere que du pommé, ou Peré, qu'ilz appellent vulgairement Citre. Tous ſont en general, fins & ruſez, non ſubietz aux loix, & couſtumes de aucun eſtranger, viuãt ſous leur façõ de police ancienne, qu'ilz deffendẽt fort opiniaſtrement: ſçauans au poſſible en matiere de plaidz, dolz & circonuention en procez, tellement que les eſtrangers n'oſent qu'à grand difficulté ſe ioindre, & aſſocier auec ce peuple: au reſte les hommes y ſont de fort bon eſprit, adonnez ſincerement à la ſainteté de la relligion Chreſtienne, vaillans en guerre, & ſur tout ſe monſtrans telz ſur mer, comme tenans cela de l'heritage de leurs anceſtres Noruegiens, & ainſi qu'ilz en ont fait, & donné bonnes enſeignes, & aux Anglois & autres, contre leſquelz le Roy à eu affaire depuis qu'ilz ſont incorporez, & vnis à la courõne de la Frãce. Auſſi ne pẽſe-ie qu'il y aye auiourd'huy natiõ ſouz le Ciel qui mieux entende le nauigage, ne qui dreſſe plus gentiment les courſes des Aſtres par le iugement de l'Eguille, & Bouſſole, tellement qu'on verra quelquefois tel enfant en Normandie, ayant couru les païs eſtranges à la mercy des vagues, lequel dreſſera mieux vne Carte Coſmographique & diſputera plus pertinemment de l'aſſiette du globe terreſtre, que tel y a qui à eſtudié long temps, & Strabon, & Ptolomée, & qui à feilleté les liures des Mathematiciens les plus ſegnalez, & illuſtres. Auſsi voyez vous que le trafic y eſt ſi grãd, que Rouën auiourd'huy eſt miſe au ranc d'vne des plus frequentées & marchandes citez de l'Europe, les marchans y eſtans grands, riches, fidelles, diligens, ſubtilz, affables, & qui courent & cognoiſſent preſque tout le monde. A Roüen encor, au lieu de l'Eſchiquier, imité par les Anglois, noz Roys y ont eſtably vne court ſouueraine de Parlement, ou la iuſtice, & le ſçauoir reluiſent de telle ſorte que le Roy à bon droit ſe fie en ce nombre eſleu d'hommes qui faiſans droit à chaſcun tiennent vn peuple aſſez remuant & chatoüilleux en bride, & luy aprennent l'obeïſſance. C'eſt en aucuns endroitz du païs Normand que la condition des enfans puiſnez des maiſons eſt auſsi malheureuſe qu'au païs Biernois ſubiet à la maiſon d'Albret, entant que l'aiſné emportant tout l'heritage paternel, en fait telle part que bon luy ſemble aux puiſnez, qui ſemblẽt forcloz de l'heritage de leurs peres. Cenalis amene vne choſe preſque admirable, diſant, que comme ainſi ſoit, que preſque tous les Normandz ayent les mains chatoüilleuſes, & ſoyent adonnez à la guerre, ſi eſt-ce que les ſeulz habitans aux finages de Seez ne furẽt iamais cogneus autres que treſ-paiſibles, & gẽs qui n'aymerẽt onc les troubles de la guerre, tellement que du temps meſme qu'il y auoit des Ducz en Normandie on ne trouue point és regiſtres des enrollemens, que iamais les Séensayẽt ſuiuy leur prince en aucun voyage ny entrepriſe. C'eſt en Normandie qu'eſt celle grande & merueilleuſe aſſemblée de marchands qui ſe faict tous les ans à la Guibray, où le trafic y eſt autant admirable, comme la iuſtice gardée ſur ceux qui offencent ou trompent les marchands ny autres ſe trouuants en la foire la plus renommée de toutes les Gaules. Et affin qu'on n'eſtimaſt le Normand ſi rude & barbare, qu'aymant la guerre, em-

Mœurs des Normandz ſelon le temps preſent.

Normandz bons ſoldatz & parfaicts mariniers.

Marchãdiſe fort exercée à Roüen.

Parlemẽt de Roüe dreſſé du temps de François 1. du nõ.

Puiſnez mal partis en Normãdie.

Ceux de Séez fort paiſibles.

Foires de la Guibray.

Vniuersité de Caen en Normãdie.

braſſant le trafic, venerant la iuſtice & ſ'humiliant ſouz le ioug de la pu rité de la religion il euſt meſpriſé les lettres, qu'on voye l'vniuerſité de lõg temps inſtituée à Caen, où le grand nombre de ſçauans ieunes hommes qui y ont apris les commencemẽs de leur perfectiõ, nous fait cognoiſtre que la Normandie n'a rien oublié pour ſe rendre fertille en tout ce qui peut tourner à la gloire & auancement d'vn grand peuple, & à l'honneur durable d'vn païs, puis que la religion, le ſçauoir, la iuſtice, les armes, & le trafic ſont le plãt aſſeuré de ſon edifice. I'euſſe peu vous alleguer pluſieurs autres choſes, & ſur l'antiquité du païs Neuſtrien auant que les François l'aſſuiettiſſent, & comme le terroir Conſtantin eſt cogneu par Ammian, qui l'appelle Caſtra Conſtantia, de Iule Ceſar, & non du grand Conſtãtin ainſi, que pluſieurs ont eſtimé, à ce conduitz pour le nom, & d'autant auſſi que Conſtantin ſ'eſt tenu long temps en Gaule auant qu'eſtre apellé à l'Empire, car ce fut là q̃ Iule Ceſar ſ'arreſta voulant paſſer la mer pour guerroyer la grand Bretaine: & depuis que les Normandz y feirent leur demeure. Mais puis que d'autres ſ'y ſont occupez, & que les mœurs des anciens ſont compriſes en ce que nous en auons dit parlant des Gaules: & les façons de faire Normandes des premiers qui habiterent en Neuſtrie ſe raportans à celles des peuples deſquelz ilz auoyent pris origine, ne ſera inconuenient q̃ celuy qui en voudra ſçauoir le diſcours, ſ'en aille feilleter le chapitre des Gothz, où i'ay cõpris toutes ces natiõs ſeptẽtrionales.

Ammian Marcellin. 15.

Du Royaume d'Eſpaigne & mœurs des Eſpaignolz. Chap 42.

Cecy eſt pris mot à mot de Solin chap. 26.

Loüanges d'Eſpa.

L'ESPAIGNE eſt vne des plus grãdes, & ſpacieuſes Prouinces & regions d'Europe, giſant entre les Gaules, & l'Afrique, & ayant pour cloſture les flotz de l'Ocean, & les haultz ſommetz des montz Pyrenées. On la peut à bon droit comparer aux plus riches & meilleures terres de l'vniuers, & ne doit eſtre miſe en arriere, ny moins eſtimée que quelle que ce ſoit des regions de ça bas, ſoit qu'on regarde la fertillité des champs, le reuenu des vignes, ou les fruitz qui annuellemẽt y croiſſent. Elle abõde en toute matiere tant ſoit elle chere ou rare pour le pris, ou neceſſaire pour l'vſage de l'homme: de ſorte que non ſeulement fourniſt elle aux habitãs du païs, ains ſuffit encor pour en foiſonner en abondance & l'Italie, & la cité de Rome. Si tu veux & deſires de l'or, argent, & pierrerie, ce païs Eſpaignol en produit aſſez, les mines de fer n'y manquent point, & les vins ne doiuent rien aux autres Prouinces, leſquelles l'Eſpaigne ſurmonte en Oliues, d'autant qu'il n'y a pas vn pas de terre qui ſoit en friche, ny oiſif, & ſi ſteril, qui ne puiſſe produire quelque choſe: il n'y fault cuire le ſel, ains le fouïller en terre. l'Eſpaigne n'eſt bruſlée par les ardeurs des rayons du ſoleil, ainſi que le païs d'Afrique, ny continuellement tourmentée des vẽtz, comme la Gaule: ains y eſt l'air ſain & ſerain eſgalement par tout le païs, ſans que les vapeurs groſiers des mareſtz luy nuiſent & l'infectent, ayant touſiours vn doux ventz marin qui la rafreſchit, & ſuſtente. Il y a grand abondance de lins, & autres matieres propres à faire toilles, & cordages

Richeſſes d'Eſpa. De la pierrerie il fault.

Ce ſel n'eſt guere ſain à cauſe de ſa vehemence corroſiue.

Il entend la Prouence affligée de l'Autan.

au reſte n'y a terre plus abondante en vermillon & autres choſes bonnes pour la painture. Le cours des riuieres n'y eſt violant & impetueux cõme torrens, ains coulent ſans nuire,& vont flotellans doucement, arrouſans les champs,& les vignes pour les engreſſer,& leſquelz reçoiuent abondãment du poiſſon de la mer au flux d'icelle: mais ce qui plus l'a iadis recõmandée ont eſté les cheuaux les plus legers,& mieux courans du monde, & leſquelz,aucuns ont laiſſé par memoire,eſtre conceuz du vent. Ce païs commence dés les montz Pyrenées,& enuironnant la mer iuſqu'aux Colonnes d'Hercule,ſ'eſtend iuſqu'à l'Ocean vers le Septentrion, tellement qu'en tout ce tour toutes choſes ſont ſubiettes & contenuës en l'Eſpaigne:& à icelle,ainſi que dit Appian,dix mille ſtades de large, la longueur ayant vne proportion eſgalle d'vn ſeul coſté,à ſçauoir où elle auoiſine les montz Pyrenées,elle regarde,& eſt iointe à la Gaule,& de tous les autres elle eſt ceinte,& enuironnée de la mer.[Apres que ceſtuicy a propoſé l'Eſpaigne comme le paragon de tout ce qui eſt fertille en Eſpaigne, il fault q̃ nous outre la veuë oculaire qui nous aſſeure du contraire,alleguons des auteurs anciẽs,& leſq̃lz ne ſõt réduz ſuſpectz pour auoir voulu parler pl⁹ curieuſement q̃ les autres,ny de choſes hors de veriſimilitude.]Pomponie Mele Eſpaignol de nation, quoy qu'il face tout ce qu'il peut pour lauer, loüer & enrichir ſon païs ſi eſt-ce qu'il n'extrauague pas tant que le ſuſdit voicy comme il parle. Elle eſt fort abondante en hommes, cheuaux, fer, plomb, erain,or & argent,& ſi fertille, que ſi en quelques lieux elle manque,& eſt à ſoymeſme diſſemblable,ſi eſt-ce qu'elle nourriſt ou du lin,ou du ionc à faire cordages. Voyez ſi tacitement il ne confeſſe la ſterilité de ſon païs en aucuns endroitz:mais oyons Strabon qui dechiffre l'Eſpaigne d'vne autre ſorte,diſant.La premiere partie d'icelle(c'eſt de l'Europe qu'il parle)eſt l'Eſpaigne,le terroir de laquelle pour la plus part eſt aſpre,raboteux,& infertille:Car les rochers les boys, & lieux boſcageux tiennent vn grand trait du païs, & ce qui eſt de campaigne à la terre de peu d'aport, & fertillité,à cauſe que le païs n'eſt guere arrouſé: ce qui regarde le froid eſt du tout aſpre, & exceſſif en rudeſſe touſiours expoſé à l'inclemence de l'Ocean,n'aïant rien de commun auec la douceur des autres parties:Et ainſi ce cartier pour ſa malignité n'eſt guere habité,ny frequenté:mais du coſté de midy,l'abondance & fertillité,y eſt heureuſe,& admirable.]Elle eſt partie & diuiſée en trois noms, ſelon le denombrement des Prouinces,à ſçauoir en Tarraconoiſe Betique & Luſitanie. La Tarraconoiſe cõtient en ſoy les citez iadis tant illuſtres & renommées de Palence,& Numance,la derniere deſquelles quoy que ruinée, porte à preſent le nom de Sorie:& ſe ioint ceſte Prouince d'vn coſté aux Gaules,de l'autre elle auoiſine la Betique, & Luſitanie expoſant ſes coſtez à la mer: vers midy,à la Mediterranée,& au Nord elle eſt lauée de l'Ocean. Les autres deux ſont ſeparées par le fleuue Anas, qui maintenant ſe nomme par ceux du pays, Guadiane,mais tellement q̃ la Betique(qui eſt le royaume de Grenade) en laquelle ſont des villes floriſſantes d'Hiſpalis (à preſent Seuille, (& Cordoüe regarde l'vne mer, & l'autre ayant vers l'Occident la mer Atlantique, &au midy la Mediterranée.

Ce ſont des menſonges de Solin.

Strabon l'a faict de 50000 ſtades de large & 6000. de long.

Eſpa preſque iſle Popo. Mel. li. 2.

Pomponie Mele Eſpaignol.

Pop. M. li. 2. c. 6.

Strabon. 3.

C'eſt la prouince d'Aragon & Nauarre.

C'eſt Catheloigne.

C'eſt la Galice, & Aſtures.

Cecy eſt ores pris de Pomponie. Molelin 2. ch. 6.

De la deſcription d'Eſpaigne Voy encor Ptholo. li. 2. cha. 4. 5. & 6. Table. 2. d'Euro. & Polybe lin. 3.

Là où la Luſitanie eſt expoſée tant ſeulement à l'Ocean, ayant les coſtez au Nord, & la face tournée à ſoleil couchant, & en ce païs fut iadis Emerite cité fort renommée: [Mais ores c'eſt vne petite ville, que neantmoins les Eſpaignolz appellent Meride la grande, à cauſe des antiquitez de grãd marque qui y paroiſſent & où l'on voit engrauées les anciennes memoires des Romains ſeigneurs iadis de ceſte Prouince, en des Pyramides, Coloſſes, & Obeliſques à demy ruinez par l'iniure du tẽps & malignité des Barbares, qui tant de fois, ont couru & rauagé les Eſpaignes autãt ou plus que region qui one ayt eſté ſouz la puiſſance de l'Empire.] Ceſte region fut premierement nommée Iberie du fleuue, Ibere, à preſent Ebro, qui court par icelle, depuis priſt le nom de Heſperie de Heſper frere d'Atlas & à la fin nommée Eſpaigne de la cité de Hiſpaly, laquelle on appelle maintenant Seuille: [Mais Beroſe Caldéen eſt d'autre aduis, & eſt ſa raiſon plus vrayſemblable, que l'Ibere aye pris nom du roy Ibere que nompas que & le païs & le Prince ayent tiltre d'vne choſe qui eſtoit ſans nom ſi les premiers habitans du païs ne luy euſſent donné: Auſſi ceſt Ibere regna ſur les Celtiberes, du temps que Nine tenoit la monarchie d'Aſſyrie. Et quant à Hiſpale encor' fault il regarder ce qu'en dict Beroſe: Hercule fils d'Oſyris (dit il) ſurnommé Lybien, occiſt en Egipte auec Iſis le geant Tiphon, en Pheniſſe le tyrant Buſire, en Phrygie vn autre Tiphon, Miſin en Crete, & les Lomimes en Celtiberie, & de là il ſ'en alla cõtre les tyrãs d'Italie, ayant laiſſé Hiſpale pour Roy des Celtiberiens, leſquels il meiſtre eſtre nommez Hiſpaliens du depuis, quand il dit, Ainſi laiſſant les Hiſpaliens, il paſſa en Italie deſtruiſant les Leſtrigons & ruinant la race cruelle des tyrans, qui affligeoyent la terre: & ſ'en retourna fort chargé d'ans en Celtiberie, ou l'on luy dreſſa des temples, & fut honoré comme Dieu en terre, au lieu appellé les Gades, qui à preſent eſt Calis, & eſt vne iſle. A ceſte denomination d'Eſpaigne dudit Roy Hiſpale ſ'accordent les annaliſtes Eſpaignolz Rodrigue Eueſque de Tolede, Antoine Nebriſſe, & François Taraphe chanoine de Barcelone: iaçoit que i'ayme mieux dire que du filz de Hiſpal, nõmé Hiſpan, l'Eſpaigne fut ainſi apellée. Heſperie fut elle ditte de Heſper frere d'Atlas que Beroſe dit auoir eſté Italien, & non Maure ny natif de Libye, mais d'autres tiennent que Heſperie fille dudit Heſper luy cauſa ce tiltre & non l'eſtoile du ſoir: qui aparoit dés que la nuit ſe preſente. Et par ces raiſons meſmes nous dirons que le Roy Betis qui regna l'an du monde, ſelon la ſupputation d'Euſebe 1836. donna nom à la Prouince Betique, & au fleuue Betis, lequel maintenant eſt appellé par le vulgaire Guadalquenir. Or Alphonce Eueſque de Burgos dit que du tẽps de ceſte dame Heſperie, il aduint ſi grãd ſechereſſe en Eſpaigne, que nul fleuue preſque demoura qui ne tariſt, & ce fut cauſe que les Iberiens mõterent ſur mer, & ſe meirẽt à courir fortune, ſi bien qu'à la fin aïans couru la petite Aſie ilz ſ'arreſterẽt vers les mõtaignes d'Armenie, & d'eux ſortirent les Iberes, qu'à preſent nous appellons Georgiens, & deſquelz nous auons parlé en l'Aſie. Mais Varron dit au cõtraire, maintient que ce furẽt les Iberiens Aſiatiques qui dõnerent nom à l'Eſpaigne, mais i'ayme mieux, comme i'ay ſouuẽt dit, m'arreſter à Beroſe qu'à tout autre.]

Merida la grand. Voy Pierre Oliu. ſur Mela.

Voy Beroſe li. 5.

Eſpaigne ditte Iberie du Roy Hibere & non du fleuue

Hiſpale Roy dõne nom au païs Eſpaignol.

Hercules Libyen dompteur de mõſtres.

Lomimes eſtoit les gerions. Voy Iuſtin. Liu 44.

Et Diodor Sicil. 5. chap. 2 parle de ceſte Heſperie.

Rodrigue Eueſque Tolet. li. 1 c. 5.

Antoine Nebriſſe 1. en la preface.

Alphonce de Cartagene Eueſque de Burgos. ch. 3. & 4. des choſes d'Eſpaigne.

Taraph. liu. des Roys d'Eſpaigne.

Betis en quel tẽps regnoit,

Prouince Betique à preſent Andaluzie des Vandales, comme qui diroit Vandaluzie.

Sechereſſe chaſſe les Iberiens d'Eſpaigne.

Quand au peuple eſpaignol, dés tout temps il a eſté patiẽt au trauail, ſouffrant faim, & ſoif le beſoing le requerant, & ne ſ'effrayant aucunement de la mort, fort chiche & eſchars en ſon viure, aymant mieux la guerre que l'oiſiueté ny repos, & n'ayant aucun ennemy eſtranger, ils combatoyent pluſtoſt enſemble que ſe repoſer. Si ſecrets en leurs affaires, que le ſilence leur eſtoit plus en recommandation que la vie, ſi que pluſieurs ſouuent ſont mortz à la geine & torture, ains que deſcouurir les choſes qu'on leur auoit fiées en garde, ou dire le ſecret: qu'on ne vouloit que fut entendu. *Conſtãce des Eſpaignolz. Iuſtin. liur. 44.*

Ce peuple eſt d'vne merueilleuſe viſteſſe, & allegreſſe au courir, & l'eſprit duquel n'eſt iamais ſans machiner quelque cas de nouueau, leurs cheuaux bons à la guerre, & leſquels auec leurs armes ils auoyent auſſi chers que leur ſang & propre vie. Au reſte ne banquetans, ou ſe donnans du bõ tẽps que le iour des feſtes. Or commencerent ils apres la ſeconde guerre Punique à ſe lauer d'eau chaude, & vſer de bains delicats ayants fait ceſt apprentiſſage des Romains. Et neantmoins quelque braue que ce peuple ayt eſté ſi eſt-ce que durant tant de ſiecles il ne ſ'eſt trouué qu'vn Viriat natif de Luſitanie, qui ſe ſoit fait renommer pour grand & excellent chef de guerre, lequel toutesfois à eſté iadis ſi vaillant & heureux, que par l'eſpace de dix ans il a donné de grans affaires au peuple Romain, & l'a affligé & rõpu par le gain de pluſieurs & grãdes victoires. [Lequel n'eſtant qu'vn ſimple paſteur & bandolier de ſon premier meſtier, premierement guettant les chemins, puis ſaccageant les Prouinces en fin rompant, deffaiſant, aſſuiettiſſant, & mettant en fuite les armées des Prereurs, & Cõſuls Romains il ſe rendit effroyable, & ſeruiſt d'eſpouuentement & crainte au peuple qui ſe faiſoit voye à l'Empire de tout le mõde: & fut tel, que iamais n'ayãt peu eſtre vaincu en guerre ouuerte, il fut circonuenu par la trahiſon des ſiens & occis, auſquels les Romains (quoy que ioyeux de la mort d'vn ſi grand ennemy) ne voulurent donner aucune recompence, deteſtans leur deſloyauté d'auoir trahy celuy qui les auoit traittez ſi honneſtemõt, & qui pour leur liberté, auoit hazardé ſa vie. Homme veritablemẽt qui meritoit la conduite d'vne grand armée pour ſa ſageſſe & conſeil, & pour la ſubtilité de ſes faits, & experience en l'art militaire, & qui ſans la trahiſon, eut empeſché le Romain de faire trop long ſeiour en Eſpaigne.] Les femmes Eſpaignolles iadis ſe meſloyent du meſnagement de leurs maiſons, & labourage des chãps, & tandis les hommes alloyẽt à la guerre, & taſchoyẽt de ſ'enrichir de vols, larcins, & pillages. Leur veſtement eſtoit court & de couleur noire, ayant la laine longue tout ainſi que le poil de Cheures. En guerre ils auoyent des rondelles, ou pauois aſſez petits, & faits de nerfs, deſquels ils couuroyent leur corps en combatant de telle viſteſſe & agilité, que ny le trait, ny les coups des ennemys ne pouuoyent les offencer: & vſoyent de dards bien ferrez, & faits à crochets, & ainſi qu'vne halebarde, portãts des morions creſtez faits d'crain, & ornez de treſbeaux pẽnaches. Leurs glaiues eſtoyent de fer pur, longs d'vne paulme, dequoy ils ſe ſeruoyent eſtans à la foule d'vne bataille, & preparoyent le fer en ceſte ſorte ſuiuant leur ancienne couſtume, affin d'en faire leurs armes: Ilz mettoyẽt ſous terres des lames de fer, & les y laiſſoyent ſi longuement que la partie

De Viriat. voy Tite Liue liu. 52. & 54. Flor li. 2. ch. 17. Velleie. 2. Eutrop. 4. Appian en la guerr. d'Eſpaigne. Oroſe. li. 5. ch. 4.

Comme encore eſt ce drap dequoy on fait les Cappes de Bearn.

Veſtement & armes des anciens Eſpaignolz.

Moyen des Eſpaignolz pour rẽdre leur fer acéré, & fort.

plus foible eſtant corrompue par la rouilleure, ce qui eſtoit bõ & parfait, reſtoit en ſon entier : & de ce fer ainſi purifié ils faiſoyent de treſbonnes eſpées,& ſi fortes acerées,& trenchantes, qu'il n'y auoit bouclier, ny morion,ou bourguignotte qui peut reſiſter à leur effort. Ainſi armez,& embaſtonnez s'ils ſe voyoyent auoir le deſſus à cheual, ayans, & portãs deux glaiues, ils mettoyent pied à terre & donnoyent ſecours à la fanterie : ils lançoyent,& dardoyent bien loing & fort droit,& adextrement leurs iauelots & auec vn grand artifice: & demouroyent longuement en haleine au combat:eſtans allegres, legers & diſpoſts & parainſi fuyans ayſément, & ſelon la neceſſité, ou bonne fortune, preſts à pourſuiure & attaindre leurs ennemys eſtans à vau de route. Ils entroyent en bataille ſuiuãs quelques nombres & meſures,& attaquoyent leurs ennemys en chantant : en temps de paix leurs dances ſe faiſoyent en ſautelant,& auec vn remuemẽt agile des feſſes,ainſi que encore ils le pratiquent. [Ceſar deſcrit encor vne autre façon de combattre des Eſpaignolz,diſant: La maniere de batailler de ces gens, & ſoldats Eſpaignols eſtoit telle qu'au commencement ils ſe ruoyent ſur nos gens d'vne terrible fureur & impetuoſité,& ſe mettoyent gaillardement en campaigne, prenans hardiment place pour venir aux mains:ne ſe ſoucians guere de tenir ranc ny ordre en bataillant, ains à petit nombre & eſpars ils nous donnoyent deſſus, & ne tenoyent à honte, ny couardiſe vilaine, ſ'ils eſtoyent preſſez de faire retraite : ce qui trouble grandement noz ſoldats non accouſtumez à ceſte façon de combattre.A preſent on ne peut rauir ceſte gloire à l'Eſpaignol,qu'il ne ſoit des plus adextres & vaillans que l'on ſache,meſme la fanterie ayãt l'adreſſe en l'harquebuſerie preſque ſur toutes les nations de la terre. Il eſt vray que le ſoldat eſt inſolent, arrogant & inſuportable, cruel ſous le voile d'vne fainte douceur,& courtoiſie.Ayãt mis le pied en vn lieu il y eſt tyrãnique, cõme celuy qui vſe tout ainſi de ceux qu'il aſſuiettit,cõme ſi c'eſtoyẽt beſtes brutes careſſent,& traitent leurs eſclaues,ainſi qu'en peuuent faire foy les terres,ne les eſpargnãt ſinõ ainſi q̃ les Mores eſtrãges où ils ont cõmãdemẽt, & eſq̃lles preſque tout le peuple ancié & premier habitateur eſt mort, ne pouuãt fournir aux charges & labeur à quoy on l'employoit nuit & iour, fut à abatre les boys, ou aux ſucres, ou à arracher l'or de la terre, ou à le peſcher par les grauiers des creuſes & froides riuieres.Ie ne dis riẽ dequoy leurs hiſtoriẽs meſmes ne ſe plaignẽt, accuſans leur natiõ de peu de courtoiſie.] Ils ſe mõſtroyẽt farouches & cruelz aux hõmes meſchãs,& à leurs ennemys,mais careſſoyẽt doucemẽt, & receuoyẽt en leurs maiſons les eſtrãgers,tellemẽt q̃ ſouuẽt ilz ſe debattoyẽt à qui auroit ceſthonneur,q̃ de feſtoyer & heberger l'hoſte arriué en leur ville.Ceux qui auoyent plus de ſuite,& grãd troupe leur faiſant la court, eſtoyent louez, & reuerez cõme Dieux,& pour eſtre ainſi ſuyuis ilz les eſtimoyẽt amys des celeſtes. [Encore maintenãt,ny à ſi petit cheualier ou Hidalgo qui n'aye vn eſcadrõ de Moços & laquais,abillez de liurée à ſa ſuite,ny dame de bourgeois,laq̃lle ne ſoit cõduite à l'Egliſe par vn ou d'eux moços d'eſpuelas,c'eſt à dire ſeruiteurs à bras pour la ſouſtenir,à cauſe des haults Ciapins qu'elles portent pour paroiſtre grãdes,veu q̃ ordinairemẽt les dames d'Eſpaig. ſont toutes

Maniere de combattre des anciens Eſpaignolz.

Ceſar Comment. lour.1.

L'Eſpaignol à preſent bon guerrier.

Mœurs preſentes des Eſpaignolz.

Eſpaignolz inſuportables à leurs ſuiets.

Hoſpitalité ancienne des Eſpaignolz.

Hidalgo eſt mot emportant luſtre de race.

de fort baſſe ſtature.] Iadis elles portoyẽt des Carquãs de fer au col & ſur la teſte des agraphes aſſez lõgues pour attacher leurs cornettes, & leſq̃lles auec ce moyẽ elles pouuoyent eſtẽdre, & eſlargir pour ſe dõner ombre, & rafreſchiſſiemẽt au viſage, eſtimãs cela cõme vn ornemẽt fort propre, exquis, & magnifiq̃. Les aucunes portoyẽt des couurechefs q̃ elles entortilloyent ſi gentiment autour de leur teſte qu'il venoit à ſ'eſpandre & eſlargir par enhault. D'autres ſe faiſoyent oſter & pinſeter les cheueux de la nuque, & laquelle partie elles deſcouuroyent plus que le front ny la face meſme : D'autres auoyent vn fer & atiffet fait en pointe, autour duquel elles lioyent leurs cheueux, & par deſſus portoyent quelque bonnet, ou chapeau de couleur noire. [De noſtre temps elles ſe coiffent en rond, & ſe font des oreilles auec leur couurechef, ne differãt de guere à celles d'vn lyon: & les grandes Dames ageancent leurs cheueux en vn toupet deuant le front, en lieu que en France on les eſpand par les coſtez des temples, & les anellent & friſent, & puis portent la gorre ou bonnet deſſus, ſans porter ny maſque, ny touret de nez, ains touſiours ayans la face deſcouuerte.]

Strabon 3.

Coiffures des Eſpaignols anciennement.

Coiffure des Dames Eſpaignoles à preſent.

Ils mangeoyent de diuerſes ſortes de chair & en grand abondance : & faiſoyent breuuage de miel, en eſtant le pays foiſonné à cauſe de la grand quantité des mouches qui formilloyẽt par toute la Prouince. Et ſ'ils beuuoyent du vin c'eſtoit qu'ils l'acheptoyent, ou le faiſoyent venir par la diligence des marchans. [Il ſemble que ceſtuy parle, ou de Portugal, ou des Cantabres, veu que le pays Eſpaignol porte d'auſſi bon vin qu'on boiue guere en toute l'Europe : ſi ce n'eſt que le temps paſſé dés le commencement la vigne leur fut incogneuë, ou qu'on leur en deffendiſt le plant, ainſi qu'on lyt que Domitian feit aux Gauloys, & que luy-meſme le permiſt aux Pannoniens: cõme encor de noſtre tẽps en vſent les Turcs à l'endroit des Chreſtiens qui viuẽt ſous leur obeiſſance.] Or qu'ils fuſſent fort nets, & propres en leur boire & manger, ſi eſt-ce qu'ils auoyẽt vne eſtrange couſtume de faire, & laquelle eſtoit pleine de toute vilennie, & ſaleté, c'eſt qu'ils ſe lauoyent tout le corps d'vrine, & ſ'en frottoyent les dentz, ayans opinion que cela ſeruoit, & prouffitoit grandement pour la ſanté & diſpoſition des membres. [Ils couchoyent à terre, à l'imitatiõ des Gaulois: mais auſſi c'eſtoyent les Celtiberiẽs, leſquels auoyent pris ſource (cõme dit eſt) des Celtes. Aucuns dient (ſelon que teſmoigne Strabon,) que les Galliciens n'auoyent aucune cognoiſſance de Dieu : & eſt aſſez vrayſemblable veu que l'Eueſque de Gironde en l'hiſtoire d'Eſpaigne dit, que les Biſcains ſe tenans le long des montaignes de Gallice quoy que ſoyent eſtimez chreſtiẽs, ſi n'õt ils aucun dieu certain, & n'adorẽt diuinité q̃lconque, ſeulemẽt cõfeſſent de bouche qu'ils ſont chreſtiẽs. Et ne ſouffrẽt que preſtre aucũ demeure entr'eux ſans auoir vne garſe, & cõcubine, d'autãt q̃ ils diſent qu'il eſt impoſſible, qu'vn hõme ſ'abſtiẽne de femme, & q̃ la cho ſe eſtãt telle ſi le preſtre n'ẽ auoit, il ſ'attaqueroit à l'eſpouſe de ſon voiſin. Aiouſte qu'il n'eſt permis à Eueſque quel que ce ſoit d'eſtre en leur terre, & dit que l'an de grace 1477. le Roy de Caſtille y eſtant paſſé, & menant en ſa compaignie l'Eueſque de Pampelune, il fut cõtraint le rẽuoyer, d'autant que ce peuple diſoit que cela eſtoit contre leurs anciens priuileges: &

Abondance de miel en Eſpaigne.

Bons vins en Eſpaigne.

Saleté ancienne des Eſpaignolz. Strabon 3.

L'eueſque de Gironde liur. 2. de l'hiſt. Eſpaig ch. des Galates.

Biſcains Eſpaign. ſans cognoiſſance de Dieu.

Notez vne hiſt. eſtrange.

Folle superstition des Celtiberiens.

Espaign. aymans mieux mourir que seruir.

Poison porté par les Espaign. & pourquoy.

Coustume des Biscains.

Diuisiõ d'Espaigne ancienne & moderne.

Royaumes d'Espaigne erigez depuis que les Mores enuahirent le pays.

Voy Ruitie: & Taraphe és Roys d'Espaig. Marin ẽ l'hist. d'Arag. Rodri. Euesque Toletan. Alphonse Euesque de Burgos. L'euesque de Geronde liu. 2.

Peuples qui ont commandé iadis en Espaigne.

Calis & Malaga fondées par les Phenissiens.

Claudian.

Turie fleuue.

Carthaginois en Espaigne.

Polybe li. 2. Instit. liur. 44.

l'Eueſque party ils amaſſerent la terre, & pouſſiere ſur laquelle il auoit marché en leur païs, & la bruſlerent, & puis getterent les cẽdres en la mer, comme choſe mauditte & abominable. Les Celtiberiens adoroyent iadis vn Dieu, duquel Strabon ſe dit ignorer le nom, & lequel ils feſtoioyẽt la Lune eſtant en ſa plenitude & rondeur, & ce de nuit chantans & dançans deuãt les portes de leurs maiſons, & y paſſans la nuit en ceſt éceruellemẽt & folie. Et fut iadis ce peuple ſi ialoux de ſa liberté, qu'à l'imitation des Gaulois & Thraciens, les meres tuoyent pluſtoſt leurs enfans, & les freres leurs petits freres que ſouffrir qu'ils tombaſſent entre les mains des ennemys pour eſtre menez en ſeruitude. C'eſt pourquoy ilz portoyent touſiours du poiſon preſt ſur eux, affin que ſ'ils ſe voioyent preſſez ilz ne failliſſent d'en prendre pour ſe faire mourir : voire ſe conſacroyent ilz à la mort pour leurs amys, & ſouffroyent d'eſtre immolez en ſacrifice : entre les Biſcains on auoit de couſtume que ce n'eſtoit pas la femme qui portoit dot au mary, ains le mary donnoit le pris pour en auoir la iouiſſance, & les filles eſtoyent celles qui venoyent aux ſucceſſions & heritages.] Et affin de ne rien laiſſer, toute la terre Eſpaignolle fut iadis diuiſée en la cõſideration de deça ou dela le fleuue Ibere: cela qui eſt deçà ſ'eſtend iuſque aux monts Pirenées, & l'autre prend vn long trait: embraſſant les Royaumes de Grenade, & Luſitanie. Mais de noſtre temps, on a veu cinq ou ſix royaumes eſquels les Eſpaignes parties & ſeparées, chacun obeiſſant à ſon Prince. Telz qu'eſtoyent les deux Caſtilles premieremẽt erigées en Comté, auſſi bien que le pays d'Aragon qui depuis eut Roy pour gouuerneur, Grenade, & Nauarre, deſquels Nauarre à eſté celuy qui a repeuplé tous les autres. [D'autãt que les Mores ſ'eſtãs faits ſeigneurs du pays par le moyẽ du Comte Iulian ſe vengeant du Roy Rodrigue, qui luy auoit violé ſa fille, tellement que toute la nobleſſe Eſpaignolle ſ'eſtant retirée aux montz Pyrenées, le ſang Royal fut remis par les Nauarroys & Biſcains, ainſi que font foy les Annaliſtes d'Eſpaigne. Laquelle ſi iamais pays eſt tombé en main eſtrangere, à ſeruy de ioüet preſque à toutes les nations de l'vniuers, car les Lydiens tenans l'Empire de la mer aſſuiettirent l'Eſpaigne, du tẽps que le filz d'Enée Aſcaigne ſe tenoit en Italie : & les Thraciens encor y commanderent & baſtirent pluſieurs citez, & moins n'en feirẽt les Rhodiotz, lors qu'ils eſtoyẽt ſi puiſſans ſur la marine. Mais les plus remarquez de l'antiquité furent les Pheniſſiens, qui ſ'y tindrent long temps & y fonderent la cité de Calis aux Gades, & Malaga au Royaume de Grenade, & celle de Turie qui depuis à eſté nõmée Guadalajar par les Mores, ou paſſe le fleuue Turie, duquel Claudian dit ainſi.

Turie, au bord herbu, & flouriſſant
Et des roſiers la beauté nourriſſant.

Ie laiſſe les Cares, Phocences, leſquelles auſſi furẽt fondateurs de Marſeille en Prouence, pour venir à ceux deſquelz les hiſtoires en ſont plus certaines. Les Carthaginois c'eſt à ſçauoir, leſquelz pour ſe preualoir ores de Hieron ſeigneur de Sicile, ores faire teſte aux Romains, mirent ſous leur main l'eſtenduë des Eſpaignes, là où Hamilcar baſtiſt la nouuelle Carthage, à preſent Carthagene & où il fut occis par vn eſclaue vengeãt la mort de ſon

de ſon ſeigneur que Hamilcar auoit fait mourir. Les Romains apres ſen feirent ſeigneurs,teſmoings les guerres cõtre,Viriat & Sertoire:& depuis de Ceſar,& d'Auguſte contre les enfans de Pompée. Les Romains ſur la deſcheute de l'Empire en furent chaſſez par les Goths, Wandales, & Sueues,qui auſſi ſ'entrefeirent la guerre pour ſ'en depoſſeder : & puis les Sarraſins, Arabes, & Mores d'Afrique la rauagerent plus que tous les precedens,leſquelz y furent batus & chaſtiez par Charles le grand, qui enuoya ſecours à Alphons roy de Gallice,& des Aſtures. Tout ce diſcours monſtre , que iamais le temps paſſé les Eſpaignols n'ont eu grand moyen de courir ailleurs pour cõquerir nouuelles terres:mais à preſent(la Dieu grace) ils en ont aquis & deſcouuert, auec telle felicité que la gloire de leur nom en ſera immortelle, non tant pour l'eſtenduë infinie de leurs cõqueſtes,que pour eſtre bons & fidelles enfans de l'Egliſe Catholique,& comme tels ayant planté l'image de la Croix, & la cognoiſſance de l'Euangile parmy les peuples qui viuoyent ſans cognoiſtre autre cas,ſinon les apetits ſenſuels & groſſiers d'vne nature, & brutale vie.

Voy Plutar. en la vie de Sertoire, & de Ceſar, & Pompée. Appian des guer. ciuiles. liu. 1. & 2 Dion. li. 41. Victor en la vie de Ceſar.

Mores en Eſpaigne.

Eſpaignolz bons & loyaux Chreſtiens.

De Luſitanie, & anciennes mœurs des Luſitaniens. Chapit. 43.

LVSITANIE eſt vne partie d'Eſpaigne la plus eſloignée & à l'eſcart de toute la region,laquelle à preſent on nomme Portugal : Ceſte cy regarde le pays Betique, à ſçauoir le Royaume de Grenade au midy, au couchant, & ſeptentrion, elle eſt arrouſée des flots de l'Ocean , & au Leuant luy giſt la prouince Tarraconnoiſe,qui cõtient Aragon,Valence,Nauarre,& vne partie de Caſtille:& fut ainſi apellée (ſelon l'opinion de Pline) de Luſe fils de Liber pere,& de Lyſe celebrant les folles feſtes Bacchanales en ſa compaignie. Or ſont les Luſitaniens les plus forts & robuſtes d'entre tous les Eſpaignols , cauteleux en recerches & deſcouuertes de pays eſtrãges,diſſimulateurs & dreſſeurs d'ẽbuſches,allegres,& diſpoſts,legers à la courſe,& qui changent ſouuẽt d'ẽtrepriſes. Iadis ils vſoyent de boucliers de deux pieds de large , les bordz deſquels ſe courboyent par le dedans, & parainſi ilz n'auoyent affaire, ny de couroyes, ny de poignées en iceux pour les tenir : & ſen aidoyent en guerre de telle adreſſe & dexterité,qu'ilz ſe couuroyẽt d'eux, & parãt aux coups , & ſe gardant d'eſtre ferus de ſaiettes : & leur glaiue , ou poignard leur pẽdoit au coſté.Pluſieurs d'entr'eux vſoyent de certains garde corps, & comme animes faites de lin,car peu en y auoit,qui euſſent des corſelets de fer , ou erain ou qui portaſſent des Morions creſtez : bien eſt vray que quelques vns auoyent des abillemens de teſte faits en forme de bourguignotte neruez par le dedans,pour parer & ſuporter les coups.Ils lançoyẽt loing & induſtrieuſement leurs dards & iauelots , ſouſtenans longuemẽt le choc & trauail d'vne bataille,ayans les corps adextres & legers, & ainſi prompts à fuyr la fureur de l'ennemy,& à le pourſuiure lors qu'ils auoyẽt

Deſcription de Portugal. Ptolo. lin. 2. cha 5. Tabl. 2. d'Europe.

Plin. liu. 3. Nat. hiſt. l'Eueſque de Gironde lin. 1.

Armes, & vaillance des Luſitaniens iadis. Strabon. 3 duquel tout ce chapit. eſt preſque pris.

Ceſar Comment. lib.1.

du meilleur:auſſi Ceſar dit des Luſitaniens, qu'ils ne trouuoyẽt point que la fuite en la guerre fut a acompter à hõte & poltronerie:les gens de pied portoyent des brodequins chacun ayant pluſieurs dards à la main, pour lancer & darder contre ſon ennemy:les autres ſaidoyent de piques & Iauelines,ayants le bout & pointe d'erain en lieu de fer.

On tient que ceux qui ſe tenoyent le long du fleuue Durie (à preſent Duero) viuoyent à la mode & façon des Spartains,& ſe portoyent ſelon les loix & reiglements de la cité de Lacedemone.

Luſitaniens ſans aucune delicateſſe.

Ilz vſoyent de quelques drogues & oignemens aromatiques & pour ſe chauffer ilz auoyent des pierres ardantes, & ſe baignoyent en la belle eau clere & froide, ſans ſe ſoucier aucunement de bains chaulds, ou d'eſtuues. Ils n'eſtoyent point ſuperflus en viandes, contents d'vne ſorte ſeule de mets à leur repas lequel eſtoit ſimple, net, & ſobre. Ils eſtoyent fort adonnez à relligion & faiſoyent de grands ſacrifices prenans garde aux entrailles des choſes immolées pour deuiner là deſſus,ſans inciſer gue re les corps, & ſur tout prenoyent ils garde aux arteres, & aux mouuements des parties pectorales,leſquelles maniant ils prediſoyẽt les choſes à venir. Encore imitoyent ils la cruauté des Gauloys Druydes en immolant les hommes pour en tirer diuination du regard de leurs entrailles en vſans en ceſte ſorte.

Luſitaniens adõnez à l'Aruſpicine.

Diuerſes ſortes de deuiner en leurs felz ſacrifices.

Ils couuroyẽt de leurs veſtemẽs le pauure captif qui deuoit eſtre maſſacré, puis luy dõnoyent le coup de la mort vers le cœur & parties nobles & ſelon la cheute de ce miſerable le Deuin & ſorcier faiſant ce ſacrifice,prediſoit ce qu'ils deſiroyent ſçauoir ſur le ſuccez de leurs affaires, & les mains dextres coupées aux captifs occis, eſtoyent la digne offrande auec laquelle ils apaiſoyent leurs Dieux. Tous ceux qui ſe tenoyent aux montaignes viuoyent fort ſimplement & pauurement,ayans l'eau pour breuuage, & la terre dure pour giſte & couchette : & nourriſſoyent leur cheuelure, la laiſſant pendre par derriere à l'imitation des femmes : & allans en guerre portoyent en teſte des Mitres,& haults chapeaux à la Perſienne. La chair qui plus leur eſtoit en vſage furent les Boucz, leſquelz ils immoloyent au Dieu Mars, tout ainſi qu'ils luy faiſoyent auſſi ſacrifice d'hommes & de cheuaux: & lequel Mars (ainſi que tient Macrobe) ils paignoyent ayant la teſte enuironnée de rays, & l'apelloyent Necy, luy portans grand honneur & reuerence:Ilz celebroyent auſſi des Hecatombes,c'eſt à dire ſacrifices,ou de chacune eſpece des choſes immolées, il y en auoit cent pieces & eſtoit cecy à l'imitation, & maniere de faire des Grecz, & (comme dit Pindare) ils immoloyẽt toutes choſes à centaines.Ils auoyent auſſi dreſſé entr'eux à la Grecque, des luttes & ieux militaires, où les combattans eſtoyent tous nuds, qui monſtre bien que les Grecs auoyent ſemé leur vanité & ſuperſtition en Eſpaigne. Leurs ieux donc ſe faiſoyent en armes, faſt à la courſe du cheual,à getter la barre, à la courſe, au combat en foule ou autrement, & où ilz dreſſoyent tout ainſi les rancs que ſ'il euſt fallu combattre à bon eſcient en bataille rengée.

Montaignars de Luſitanie viuans ſimplement.
Ornemẽt des Luſitaniens des mõtaignes.
Dieux adorez en Luſitanie, & leurs ſacrifices.
Mars rayonne en Eſpaig Macrob. Saturnal liur.1. ch.19.
De ces Hecatõbes & à quelz Dieux eſtoyẽt celebrées, voy Heſiechie. & Giral Lilie liur. des ans & des moys.
De là ſont venus les tournois de noſtre temps.
Gland ſeruoit de pain aux Luſitaniens.

Les habitans des montaignes de Luſitanie viuoyent la moitié de l'an de gland comme beſtes, lequel ayans fait ſeicher,ilz rompoyent, mouloyẽt,

& en faiſoyent du pain, lequel ilz laiſſoyent repoſer quelque temps auant que le manger : leur breuuage eſtoit fait d'orge : car les vignes y eſtoyent fort rares, & aualloyent ceſte boiſſon tout auſſi toſt preſque qu'elle eſtoit faitte, banquetans enſemble les parents, en lieu d'huile le beurre leur ſeruoit, & ſ'aſſeoyent en mangeant, ayans des chaiſes tenans à la paroy du logis faites en demy cercle : & quoy q̃ leurs tables fuſſent rondes ſi prenoyent ilz ſoigneuſement garde que celuy là euſt le lieu le plus honorable qui deuançoit les autres en vieilleſſe & autorité : en banquetant ilz dançoyent ſouuent au ſon d'vne fleuſte, ou trompette, faiſans mille geſtes gaillards auec les doigts, ainſi que encores ilz obſeruent.

Gland ſeruoit de pain aux Luſitaniens.

Vieilleſſe reuerée entre les Luſitan.

Dances de Luſitanie.

En la Prouince des Baſterans qui n'eſt point de la Luſitanie, les femmes en dançant ſ'enlacent les mains les vnes des autres enſemble. En ſomme tous ces peuples ſont veſtus de noir, & de capes, dans leſquelles ilz ſ'enuelopent ſe couchans, ayans ſeulement des paillaſſes pour repoſer : & vſent de vaiſſelle de terre tout ainſi que les Gaulois : les femmes prennent plaiſir à la tapiſſerie faitte à ramages & fleurs, & ayment fort les roſes.

Riche meuble des Luſitaniens.

Ilz n'auoyent iadis aucun vſage de monnoye, ains en lieu d'icelle, ilz vſoyent d'eſchange d'aucunes marchandiſes pour les lingots d'or & d'argent, qu'ilz donnoyent pour le pris de la choſe qui leur eſtoit neceſſaire.

Les criminelz condemnez à mort eſtoyent lapidez en Luſitanie : & ceux qui ſ'eſtoyent oubliez iuſqu'à violer le droit de nature en tuant leurs peres ou meres, on les chaſſoit outre les limites des montaignes, ou delà les fleuues, & là ilz eſtoyent aſſommez à grands coups de pierres.

Punition des criminelz.

Supplice des Parricides.

Leurs mariages ſe faiſoyent ſelon la façon & couſtume des Grecz. Des Egyptiens ilz auoyent apris de porter leurs malades en la place publique affin que ceux qui auoyent d'autresfois ſenty pareil mal, les admonneſtaſſent de ce qu'ilz auroyent à faire pour recouurer ſanté. Ce ſont les manieres des viures de ceux qui viuent éz montaignes d'Eſpaigne du coſté qui regarde le Nord, & Septentrion.

[Si iadis les Luſitaniens ont eſté ſuperſtitieux au gentiliſme, ilz ſe monſtrent à preſent de tant plus ardentz, & bien affectionnez à enſemencer par tout le monde la ſainte Foy Catholique, ſouz l'obeiſſance de celle Egliſe fondée ſur la pierre viue de laquelle Ieſuchriſt eſt le chef, & ſes ſubſtitutz, ceux qui apres ſaint Pierre ont tenu le ſaint & inuiolable ſiege de Rome. Et à dire la verité, comme le Portugais ne guerroye aucun Chreſtien, auſſi Dieu luy donne l'heur à ſouhait, & preſque comme il le deſire, & ſelon ſa bonne affection à l'auancement du Royaume de Dieu entre les eſtrangers, il n'y a ſi puiſſant Monarque qui luy puiſſe reſiſter. Ses mœurs & façons de faire ſont ſeueres & n'ayants rien qui ſoit effeminé, ſa vie pleine de trauaux, ſobre au poſſible, modeſte en habitz, chiche de parolle, & riche en effaits, ſecret en ſon conſeil & ſoudain à l'execution, ce qui l'a rendu maiſtre, & ſeigneur preſque de toute la grand mer Oceane.

Zele des Portugais à la religion.

Mœurs preſentes des Portugais.

Et ſi l'on veut aduiſer les vices, & qu'on l'accuſe d'auarice, & conuoitiſe : encore n'y a rien ſi extraordinaire en ceſte nation qui ne puiſſe auoir couuerture puis que à ſi grands frais, elle à couru preſque toute la ron-

Vices du Portugais.

deur de la terre, & a descouuert ce que iamais les anciens n'auoyent attaint par leur cognoissance.

L'art du nauigage illustré par les Portugais.

Aussi si les Mathematiques furent onc illustrées en ce qui touche les dimensions celestes, ce n'est rien au pris de ce que les Pilotes de Portugal nous en ont fait voir par experience, mariants la veuë à ce que les anciens en auoyent imaginé tant seulement. C'est d'eux que les Pilotes sçauent la perfection du nauigage, l'vsage de la Bousole, la pratique du Nord, & du Crusier, & la diuision des Rums des vents, choses non cogneuës au parauant par les plus experts des siecles passez.

Commoditez amenées par les Portugais.

Ie laisse les pays conquis, les façons de vie d'vne infinité de peuples non iamais escrites, ny cogneuës, le grand aport des marchandises estranges, d'espicerie, drogues, or, argent & pierrerie: car tout cela ne seroit rien, si & eux, & les Espaignolz n'auoyent attiré à la foy Chrestienne des regions qui ont presque, voire plus d'estenduë que ne porte toute l'Europe. Ie laisse dis-ie, tout ces discours, à cause que i'espere qu'au quatriesme liure de ceste histoire, nous en deduirons l'effect, parlans des mœurs des peuples qui habitent en ce nouueau monde descouuert de nostre memoire. Reste à sçauoir ce en quoy nous auons trauaillé à l'éclercissement des autres Prouinces, qui est l'origine & occasion du nom de chacune d'icelles: & d'autant que nous auons dit (apres Pline) que Lusitanie, a esté nommée de Lyse, vne des suiuantes de Liber pere, voyons aussi d'où est-ce que le nom de Portugal a pris sa source: veu que dez son premier regard il a ie ne sçay quoy qui ressent son air & apellation de Gaule. Il ya des Chroniqueurs Espaignolz qui (peut estre) se hõtoyant que les meilleures parties presque d'Espaigne portassent le nom Gaulois, ont voulu couurir le dé, affin que d'autres en eussent la gloire, mais ne pouuans gaigner le ieu en la Celtiberie, ny païs de loz Gallegos, que nous disons Gallice, ont taxché d'emporter le pris sur le nom de Portugal, disans qu'il prist ce nom de Galle Hostilian Empereur de Rome, à cause qu'il a quelque allusion auec le tiltre de port de Gal: Mais ceux qui parlent ainsi deuroyent auoir regardé premierement en quel temps ce Prince fut en Espaigne, qui fut iamais, n'ayãt regné que deux ans, & quelques quatre moys auant que estre massacré.

Celtiberie des Celtes.

Gallegos, des Gaulois.

Galle auec son fils Volusian regnoit l'an de grace 254.

Depuis voir, depuis quand en ça est-ce que ce pays Lusitanien laissant son nom ancien prist celuy du port des Gaulois: & lors on pourra asseurer la chose, & la donner pour toute certaine au lecteur.

Depuis quel tẽps Lusitanie a perdu ce nom.

Or n'y a-il histoire auant l'an de nostre Seigneur mille soixante six, ou d'auantage, qui eut iamais cogneuë ceste Prouince sous le nom autre que de Lusitanie, & n'en veux autres tesmoins que les mesmes annalistes d'Espaigne, par moy assez de fois alleguez cy dessus, & mesme celuy qui ameine le songe de Galle Hostilian, qui est François Taraphe Chanoine de Barcelone, homme au reste fort diligent & curieux en ce qui est de bon en l'histoire. Lequel en la vie d'Alphonce sixiesme du nom, & Roy de Leon chante tout au contraire, disant ainsi: Alphonce eut d'vne sienne concubine Taresie bastarde, laquelle fut donnée en mariage à Henry Comte Lorrain, auec le dot d'vne partie de Galatie qu'à present ont apellé Portugal, & d'où les Roys de Portugal ont pris origine.

Frãçois Taraphe noté d'oubly en l'histoire.

Taraphe ẽ la vie d'Alphonse 6.

D'où est venu le nom de Portugal.

Or fut ceſte Prouince nommée ainſi, comme port des Gaulois, veu que les Gaulois nauigans en Eſpaigne, donnerent le nom à la cité de Portugal baſtie ſur les bordz de l'Ocean, & à tout le Royaume, & mort que fut Henry, Alphõce ſon filz luy ſucceda, qui fut le premier qui porta tiltre de Roy de Portugal, & lequel oſta Liſbonne d'entre les mains & puiſſance des Mores infidelles, & qui ayant vaincu cinq Roys en bataille, en memoire d'vne tant inſigne victoire il laiſſa à ſes ſucceſſeurs les armoiries qu'encore ilz portent de cinq eſcuſſons ainſi que nous les voyons en leur monnoye. De meſme aduis eſt Alphõce de Carthagene Eueſque de Burgos, & dit ce Lorrain auoir eſté parent de l'Empereur, qui pour lors eſtoit Henry quatrieſme du nom : adiouſtant que le beau pere dudit Henry oſta la cité de Tolede aux Mores y remettant l'Archeueſque, & le ſiege ancien de Metrapolitain d'Eſpaigne, & feit que Burgos fut erigée en ſiege Epiſcopal. Icy varient les hiſtoriens Eſpaignolz, non au fait, tous conſentans que Henry Gauloys de nation, & accompaigné d'vne bonne troupe de Gaulois vint en Eſpaigne au ſecours contre les Mores, & que de leur abord Luſitanie, & le païs des Gallegos prindrent le nom de Portugal, & Gallegos, tant à cauſe de leur arriuée de ce coſté de la mer, que pour auoir eu ceſte terre pour le mariage de Tareſie fille naturelle du Roy Alphõce Mais la varieté giſt en ce que & Taraphe, & l'Eueſque de Burgos font ce Henry Conte de Lorraine, comme ainſi ſoit que iamais Lorraine ne fut erigé en Conté, mais ceſte faulte ne ſeroit pas inſuportable, à cauſe qu'ilz auroyent pris eſgard au tiltre qu'il porta du païs Portugais, qui de ſon tẽps ne fut qu'vn ſimple Conté, & ſouz ſon filz Duché, & à la fin Royaume. Mais de le dire Lorrain, cela ne peut eſtre receu veu que les Annaliſtes de Lorraine, ne cognoiſſent de ce temps aucun Prince de l'eſtoc Lorrain que Geoffroy le Barbu, & ſon ſucceſſeur de meſme nom, & ſurnommé le Boſſu, lequel mourant ſans hoir, feit ſon heritier ſon neueu Godeffroy de Bouïllon, filz du Conte de Boloigne. Aduiſez donc ſi manquant la ligne maſculine de Lorraine, ce Henry peut auoir eſté ſeigneur dudit païs, & du ſang meſme. Ioinct qu'vn des Croniqueurs Eſpaignolz dit que ce Conte Henry eſtoit Bourguignon, & du coſté de Bezançon, & parent de Raymond Conte de Tholouze, & toutesfois allié de l'Empereur, ainſi que les autres le font, & dient en leur recit & hiſtoire. Mais tout cecy eſt ayſé à vuider & accorderons facilement les auteurs enſemble : veu qu'à la verité Henry eſtoit ſeigneur de Beſançon & proche parent, & de l'Empereur & des Ducz de Lorraine, & Conte de Tholouze : & quant au nom de Lorrain, n'y pouuons aller que par coniecture qu'il l'eut vſurpé comme penſant venir à la ſucceſſion de Geoffroy le Boſſu par la donation de l'Empereur qui refuſoit d'approuuer l'ordonnance teſtamẽtaire du Boſſu faiſant ſon heritier ſon neueu de Buillon : maiſq̃ depuis ſen voyant fruſtré de l'eſperance, & ledit Buillon inueſty du Duché Lorrain par l'Empereur, ſen alla en Eſpaigne contre les Mores, où il donna commencement à ceſt illuſtre & Royal ſang Portugais, qui eſt maintenant le luſtre des Chreſtiens, & celuy qui merite le tiltre, & de riche, & de grand conquereur, & enſemble cauſa que la Luſitanie perdant ſon ancien nom, prit celuy des

Henry Lorrain ſelon aucuns.

Alphonce de Carth. l. Anacephaloſe. ch. 75.

Varieté des hiſtoriẽs Eſpaignolz.

N'eſt poßible que Henry fut Conte Lorrain & pourquoy.

Rodrigue Eueſque de Tolede. liu. 6. ch. 21.

Henry Conte de Beſançon.

Gaulois, & ſ'appella Portugal ſouz laquelle appellation on la cognoit,& reuere à preſent par tous les coings de la terre.]

Des pays Inſulaires d'Angleterre, Eſcoſſe,& Irlande,& pluſieurs autres Iſles,enſemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelles. Chap. 44.

Angleterre iadis grand Bretaigne. Virgille l'appelle diuiſée du monde. Buccol. Eglogue. 1

ANgleterre, que les hommes doctes appellent Bretaigne, eſt vne inſigne & renommée Iſle de l'Ocean faite en forme triangulaire,& preſque en figure ſemblable à la Sicile. Elle eſt de tous coſtez ceinte de la mer l'arrouſant,& embraſſant,ſans eſtre aucunement iointe à terre ferme, ains du tout diuiſée de nous : le tẽps paſſé elle euſt à nom Albion à cauſe de certains rochers blanchiſſans qui paroiſſoyent de prime face à ceux qui la coſtoyoyent en radant ſa coſte. Les Troyens habiterent quelquefois en icelle, leſquelz apres la ruine de leur cité admoneſtez par l'oracle de Pallas mõterẽt ſur mer,& prindrẽt la route de ceſte Iſle en laquelle ilz eurent guerre contre les Geans qui ſ'y tenoyent, & les vainquans les en chaſſerent,apres eu pluſieurs combatz contr'eux,& obtenu de fort belles victoires.

Ceſte fable Troyẽne auec les proſeties de Merlin ſont les ſonges de vn Geoffroy dit Arthus qui à fait l'hiſtoire des roys de la grand Bretaigne.

[Ie m'eſtonne que les hommes qui ſe meſlent d'eſcrire ſe laiſſent ainſi aller, que de croire ſans autre preuue le premier qui ſe meſle de parler de l'antiquité à la volée, & qu'ilz ne feilletent les anciens & bons auteurs pour bien eſplucher les matieres,ains que les aualler ſans maſcher,& puis ſentir vn grand degouſt ne pouuans les digerer ſainement, ny les vomir pour leur relaſche. Ie parle ainſi à cauſe qu'il n'y a nation laquelle on ne tache de tirer des flammes & cendres,lõg temps à peries de Troye, ainſi qu'ont fait ceſte grand Bretaigne, & ancieẽe Albion,cõme ainſi ſoit qu'il n'y ayt auteur approuué qui en face mention quelconque.Ie vous ay allegué en la Gaule l'autorité de Bede hõme Anglois, fidelle en ſes narratiõs, & reputé comme chaſcun ſçait entre les plus excellẽs de ſon aage : lequel toutesfois ne recognoit rien,ny de Brute,ny des Troyens paſſez en l'Iſle Albiõ,ains teſmoigne laditte Iſle auoir pris le nom de Bretaigne des Bretons Armoriques de noſtre Gaule. Ie me ſuis encor aydé de Ceſar en ſes Commentaires,qui dit auoir entendu ces Inſulaires auoir pris origine des peuples de Belge allans en courſe,& ſ'eſtãs pleuz en la ſalubrité de l'air de l'Iſle ſ'y arreſterent pour y cultiuer les terres. Ces deux grans & excellens hommes me ſuffiroyent,n'eſtoit le reproche qu'on pourroit donner à Ceſar de vouloir oſter ceſte gloire aux Bretons Inſulaires d'eſtre parens des Romains,comme eſtans ſortis tous de meſme ſouche,à ſçauoir de la race des Dardanides : & que Bede eſtant Anglois, & ennemy du nom des Brutiẽs auroit celé la verité de leur hiſtoire, ce que ia à Dieu ne plaiſe que homme de bon ſens,eſtime de ce ſaint,& entier perſonnage.Laiſſant dõc & Bede & Ceſar, il fault que ie m'aide de l'autorité de Gildas treſ-ancien auteur,& de ces anciens Bretons Albioniſtes,homme ſaint,rõd en parolle, & amy tout outre de la verité : Ceſtui-cy en vn liuret qu'il a fait de la ruine Britannique faite par les Pictes,Eſcoſſois,& Anglo-Saxõs, parle en ceſte ſorte de ſon Iſle. Ceſte cy d'vn frõt eſleué, & eſprit ſuperbe ſ'eſt reuoltée dés le cõmencemẽt qu'elle fut habitée, & cõtre Dieu,& contre les ſeig.ſes cõcitoyẽs,& cõtre les Roys d'outre-mer (par leſquelz il entẽd les

Bede li. 1. cha. 1.

Ceſar 5. de la guerre Galliq.

Gildas liu. de la ruine de Bretaig.

Romains (puis l'apelle Bretaigne fertile en Tyrãs. Voyez qu'il la dit auoir eſté habitée dés le cõmencemẽt, ſãs q̃ il aye en memoire ce ſãg Troyẽ qu'il n'euſt point mis en oubly ſi la choſe euſt eſté receuë, & veritable. Et m'eſtõne de l'impudẽce de ceux, qui veulẽt aſſeurer ce qui eſt ſãs aſſeurãce veu q̃ les liures anciẽs de la Bretaig. ne vindrẽt iamais entre leurs mains, ſi nous croyõs ce veritable, & ſeuere Bretõ diſãt ainſi. Ie diray ce q̃ mõ païs a ſouffert ſelõ q̃ l'eſtẽdra ma puiſſãce nõ aidé des hiſtoires du païs, & memoires laiſſées par les hõmes doctes, leſq̃ls ſ'il y en eut onc, où ils ont eſté bruſlez par la rage des ennemys, ou trãſportez en terres eſtrãges par ceux qui par mer ſ'en ſont fuys pour ſe ſauuer de tel orage : mais m'aideray du rapport que m'en ont fait ceux d'outre-mer, iaçoit que le recit ayant des interruptions frequentes ne peut eſtre ſans obſcurciſſement, & faulte de lumiere. Voyez qu'il doubte ſi iamais il y euſt hiſtoire de leur pays eſcrite, & confeſſe franchemẽt de l'ignorer: là où ces châte-fables en baſtiſſent à foiſon & inuentent des noms ſuiuant les licentieuſes fictiõs des poëtes. Et pour mieux monſtrer l'impudente vanité de ces faux hiſtoriens, ils font les Bretons inſulaires inuincibles, les Romains tournans le dos à tous propos & fuyans à vau de route: cõme ainſi ſoit que Gildas parlant rondement châte bien tout au contraire, & voicy cõme il en parle: Eſtant raporté au Senat Romain cõme les inſulaires Bretons ſ'eſtoyẽt reuoltez, mit vn apareil de guerre ſur mer, affin de ſe venger en toute diligence de ces Renards fins & cauteleux: mais à leur arriuée, ils ne veirẽt ny armée nauale pour les cõbattre, ny aucun eſcadron ſur les haures pour leur empeſcher la deſcẽte, ains en lieu de boucliers ils aperçoiuent le doz des fuyards, & le col des vaincus preſt à receuoir auec trẽblement le coup mortel, & leſquels tendoyẽt les mains affin qu'õ les liaſt pour les cõduire en ſeruitude : De ſorte que ceſte leur vilté & fai-neãtiſe ſeruiſt de Prouerbe aux natiõs & lointaines, & voiſines, qui eſtoit tel, les Bretons ne ſont ny vaillans en guerre, ny loyaux en tẽps de Paix. Ce ſont iuſqu'icy les mots de Gildas q̃ i'ay recueilly de ſon propre œuure de deux qu'il en a fait, l'vn deſq̃ls eſt celuy de la ruine Bretõne, & l'autre portãt ce tiltre: Aigre reproche & reprehenſiõ de Gildas le ſaige, contre les eccleſiaſtiques de ſon tẽps, lequel viuoit l'an de grace 580. Duq̃l Guillaume du Neuf-bourg gẽtilhõme anglois, qui eſtoit enuiro l'ã de noſtre ſalut 1195. porte ce teſmoignage dés le cõmẽcemẽt & preface de ſon hiſtoire : Ceſte preuue de ſon integrité n'eſt pas de peu de cõſequence, q̃ pour ne faillir à dire la verité, il ne pardõne point aux vices de ceux de ſa natiõ: & parlãt legeremẽt des vertus des ſiẽs, il ſe plaint à bõ eſciẽt de leurs faultes & forfaits, n'ayãt point hõte de dire q̃ ſes cõcitoyẽs ne valoyent riẽ à la guerre, & ſi ne pouuoyẽt viure en paix. Puis ſe moque de ces baſtiſſeurs de cheualerie inuincible en la grand Bretaig. des Arthus tout conquerãs, & des propheties du ſorcier Merlin, & autres telles reſueries, qu'il faut mettre au ranc de Perſeforeſt, Lancelot, Amadis, & autres telles narrations indignes d'eſtre miſes au tiltre de l'hiſtoire. Et ſ'il eſtoit ainſi que iamais les Troyens euſſent donné attainte en ceſte iſle, ſommes nous ſi deſpourueus de ſens que les anciens, qui, plaignans leur deſaſtre, les auoyent en telle recommandation, que de leur donner la gloire d'auoir baſty la cité de Rome, & d'eſtre les chefz du nom Padouan, &

Liures bruſlez par les Barbares en la grand Bretaigne.

Hiſtoriẽs ſ'aidans des fables des Romans.

Bretons inſulaires cauteleux & confardz.

Prouerbe en Moquerie des anciens Bretons.

Liures de Gildas. quelz.

Guillaume du Neufbourg. hiſt. Anglois.

Nul auteur fait mention que les Troyens ayent eſté en l'iſle Albion

Tacite en la vie d'Agricole.

des terres de Veniſe,euſſent oublié ce trait de loüange pour ceſte nation, que de dire qu'en païs ſi loingtain,& en vne iſle ſi belle,ilz auoyent dreſſé leur Empire?& toutesfois n'y à aucũ qui ne die auec Ceſar,que les voiſins de l'Iſle ſoit les Gaulois, ou Iberes,ſont ceux là qui en ſont les habitateurs.] Mais long temps apres les Saxons peuple illuſtre de la Germanie

Angle Royne. Angleterre ditte cõme Anglet du monde.

chaſſerent & Troyens,& Bretons de ceſte Iſle ſouz la cõduite de la Royne Angle,& ſe partiſſans les champs, & terres du païs conquis,à fin que à iamais la memoire duraſt de ceſte leur conqueſte & victoire,ilz nommerent l'Iſle Angleterre, du nom de la Dame qui eſtoit leur Dame & maiſtreſſe, iaçoit que pluſieurs eſtiment qu'elle ayt eſté ainſi ditte comme le coing,& Angle de noſtre rond,& Hemiſphere.

[Encore fault-il que ie m'arreſte ſur ce paſſage, & laiſſant la loy de traducteur,m'amuſer à noter les faultes qui ſuruiennent. Noſtre auteur,à ce que ie voy,ou reſue,ou ſuyt les reſueurs, d'autant qu'il ne ſe lyſt point que femme aucune ayt eſté chef de l'entrepriſe de la conqueſte faite par les Anglois de l'Iſle Bretonne:laquelle ne priſt iamais le nom, ny pour eſtre l'Anglet du mõde,ny de ceſte Royne Angle ſupoſée,ains du peuple Germain nommé Anglo-Saxon,qui ſouz la conduite de Hengiſte, & Horſe freres,vint à la ſolicitation du Roy Vortigere en la grand Bretaigne pour en chaſſer les Pictes,& Eſcoſſoys qui rauageoyẽt toute l'Iſle. Ces Anglois ayans vaincu les Pictes,en lieu de ſe retirer,allichez de la fertillité du païs, ſ'y arreſterent, & faiſans venir plus grandes forces, commencerent à maſtiner & aſſuiettir ceux meſme qui les auoyent appellez a ſecours. Icy ſe feirẽt de grandes batailles, vne fois les naturelz du pays vainquãs & d'autre eſtans vaincuz, comme bien deſcriuent les deux ſaintz hommes,par moy alleguez, Gildas, & Bede, lequel racõpte la victoire miraculeuſe des Bretons, ayants en leur compaignée ſainct Germain Eueſque d'Auxerre, & ſainct Loup digne Prelat de Troye en Champaigne. Voyez ſi Angle conduiſit les Saxons en Bretaigne, & ſi l'Iſle prend le nom de ceſte femme:oyons encor parler vn auteur Germain,ſur ce meſme propos,c'eſt Albert Krantz en l'hiſtoire de Dannemarch,ſ'attaquant à Saxon Grammairien,& vſe de ce langage. Dan,(comme dit Saxon)& Angul,deſquelz le Royaume de Dannemarch à pris origine,eurẽt Humble pour pere,& furent non ſeulement les chefz & ſource de noſtre nation, ains encor les Roys, & Princes du peuple, ſans que toutesfois ilz prinſſent le tiltre ny de Roys, ny de Gouuerneurs, d'entre eux Angul qui eſt le premier qui donna le nom à la nation Angloiſe, fut ſi ſoigneux de ſa gloire,qu'il voulut que ſa Prouince & heritage fut nõmé Anglie de ſon nom. Krantz en ce lieu penſe que Saxon die qu'Angul aye nommé l'Angleterre,& pource il l'arraiſonne,& monſtre la faulte que ce ſeroit en la ſupputation du temps:bien luy confeſſe que le coſté de Dannemarch dit Iutie, fut nommé Angle,comme encor il en porte le nom, & que les Angloys ſortis de celle Prouince ſe ioignans aux Saxons,coururent l'Iſle Bretonne, & l'ayans conquiſe à longues années la nommerent Angleterre: & voila quant à la verité du nom d'icelle.] Ceſte Iſle eſt oppoſée vers le Septentrion, & à la France, & à l'Eſpaigne, & contient de circuit enuiron

Ces freres vindrẽt en la grand Bretaigne,l'an de grace.449.

SS.Germain & Loup,en la grand Bretaig.cõtre les Pelaſgians.Bede li.1.ch.20.

Albert Krantz hiſt.danoyſe.liu. 1.ch.2.

Saxon Gramm. li.1.hiſt. danoyſe.

D'où ſont ſortis les Angloys.

Circuit d'Angleterre.

950000.

950000.pas, ayant ſon plus long iour de dixſept heures, & durant l'Eſté iouiſſant d'vne nuit fort clere & lumineuſe. Les Angloys ſont beaux de viſaige, ayans les yeux azurez, & la proportion du corps & lineamens gentils, & de fort belle taille, & haute ſtature, & tels que ſainct Gregoire ſurnommé le grand, voyant à Rome quelques enfans Anglois, & ſ'enquerant de quel pays ils eſtoient, dict: & veritablement à bon droict ſont ils nommez Anglois, car ils ont la face Angelique, & par ainſi il leur fault departir & adminiſtrer la viande qui les conduiſe au chemin de la vie eternelle, & deſlors il y enuoya Auguſtin moyne de ſainct Benoiſt, auec pluſieurs autres, affin de preſcher la parolle de Dieu, & conuertir ce peuple idolatre à la foy de noſtre ſeigneur, & à la cognoiſſance de ſon ſainct Euãgile. Les Angloys ne ſ'effroyent iamais de pœur en guerre, & ſont tresbons archers: leurs femmes ſont tresblanches, & d'vne grande & inſigne beauté. Le peuple y eſt fort inciuil & malplaiſant, & qui n'ayme point les eſtrangers, là où la nobleſſe eſt courtoiſe & affable, & qui inuite debonnairement les ſuruenans, les menãt à la tauerne pour banqueter, d'autant que ce n'eſt point vilain en ce pays là, voire ny deffendu d'y conduire les femmes, pourueu que ce ſoit ſans aucune vilennie ny deſbauche. Ce peuple eſt impatiẽt en guerre ne pouuant attẽdre, ains combat dés que voit l'ennemy deuãt ſoy, & ne gaſte guere iamais les terres, n'y donne le degaſt aux champs, ains ſ'attend à la ſeule ruine des hõmes, ſ'attendant à la iouiſſance des terres apres la deffaite de ſon aduerſaire. Et d'autant que leur pays eſt fertil, & ſur tout en paſturage, il y a plus de paſteurs que de laboureurs, de ſorte que la plus grand' & meilleure partie de tout le païs eſt employé pour les troupeaux, & pour la ſauuagine, tellement qu'on ne voit q̃ parcs tous clos de muraille, pour le paſſetemps de la nobleſſe adõnée ſur tout autre à lavenerie, & laquelle ne ſe tient point és villes, ains ſuyuant la couſtume anciẽne, leurs maiſons & chaſteaux ſont aux chãps prés des riuieres & foreſts, tant pour le plaiſir de la chaſſe, que pour euiter la fureur des vents auſquels ceſte iſle eſt fort ſuiette. Ceſte prouince eſt la premiere (ſi l'on croiſt la legende chantée en Angleterre de Ioſeph d'Arimathie, & la cõqueſte du ſang graal des cheualiers de la table ronde) d'entre toutes les regions Occidentales qui a receu la pieté & perſuaſion du Chriſtianiſme: abondante en laines, bons draps & fins, & beſtail de toutes ſortes. En toute ceſte iſle ne ſe trouue pas vn loup, & qui eſt le plus à grand merueille, y en menant vn, il n'y ſçauroit viure, qui eſt cauſe que les troupeaux y paiſſent & ſans crainte, & ſans auoir beſoing ny de chien ny de gouuerneur, ſi ce n'eſt pour le d'anger des larrons. L'Angleterre eſt encor' riche, & abondante en metaux, ayant de l'or, argent, plomb, & eſtain, cuyure & des perles: & la pierre Gagate, laquelle bruſle en l'eau, & ne ſ'eſtaint que auec l'huile. La terre Angloiſe ne produit point de vin, quoy qu'elle nourriſſe quelques vignes, qui bourgeonnẽt, flouriſſent, & monſtrẽt leur fruict lequel ne peut paruenir à ſa maturité: mais pour ce default ils ſ'aident de la ceruoiſe, & les vins eſtrangers qui ſeruent à leur eſchauffer les teſtes, & ſur tout les vins Gaſcons que tous les ans ils vont charger à Bordeaux & lieux circonuoiſins, ainſi que ſouuent i'ay veu, & en chargent grand nom-

Angl'ois beaux de viſage, & bien faicts de corps.

Sainct Gregoire appelle les Anglois angeliques.

Bede liu. 2. chp. 1.

Auguſtin moyne enuoyé en Angl.

Bede liu. 1. ch. 23.

Polydore Virg. liu. 4. hiſt. Angl.

Mœurs des Angloys à preſent.

Polyd. Virg. li. 1.

Angl. paſteurs.

Abondance de ſauuagine en Angleterre.

Gildas la confeſſe des premieres ſans parler de Ioſeph d'Arimathie.

Nul loup en Angleterre.

Metaux qui ſe trouuent en Angleterre.

Boiſſon des Angl.

les Pictes ayant les cheueux artificiellement azurez, ce que ie ne veux ny asseurer ny regetter puis que la chose à si grand verisimilitude,& qu'il appert que c'est de Scythie que ces peuples partirent pour enuahir les Isles septentrionales. De ces peuples Claudiá parle en ceste maniere en la personne de la grand Bretaigne:

Claudian Panegyrique à Stilicõ

Tu fais que plus ne crains,de frayeur fremissant,
Les harnois furieux de l'Escossois puissant:
Que le Picte guerrier ne fait pallir ma face
Et mes membres trembler,que mon sang plus ne glace:
Et que plus ie ne suis pres les bordz de la mer
Pour veoir si le Saxon ie verray arriuer.

Caledonique incogneue aux Ro Romains.

Les Pictes furent les premiers qui arresterent leurs pas en la Calidonie non iamais cogneuë,ny surmontée par les Romains,les Escossois ce pendant se tenans en l'isle d'Irlande:mais comme les Pictes fussent sans femmes & cogneussent que si long temps ilz demouroyent destituez de telle cõpaignée ilz estoyẽt taillez de veoir la fin de leur nom & race,taschерent de s'allier auec les Bretõs lesquelz refuserẽt ceste alliance mais à la fin le refus leur fut cheremẽt vendu,ceux cy se vẽgeans de telle iniure.Ilz s'adressent aux Escossoys, qui leur accorderent souz telle condition,que si leur Roy venoit à mourir sans hoir la fille plus proche du sang emporteroit l'heritage & la courõne.Les Escossois sõt de grãde stature, sains presque tousiours, & ausquels l'esprit ne default point,qui est cause qu'ilz viuẽt fort lõguement,iaçoit que la plus part du temps ilz ne mangent que du poisson,d'autãt que le païs est si exposé à froidure, & leur terre si morfondue, qu'à grand peine les grains y peuuent croistre, & qu'on y voye presque vn seul arbre,& par ainsi sont cõtraints faire feu de certaine pierre en laquelle le pays abonde, nature ayant pourueu à ce default par l'abondance d'vne autre chose qui le recompence.

Polydore virg. lib. 2. hist. Angloise.

Alliance des Pictes Escossois,& souz qu'elle condition.

Temperature des Escossois.

Tous les Escossois se tenãs aux Isles voisines parlẽt l'ancié langage Hibernien,ce qui mõstre assez que leur origine est de l'isle d'Hirlande apres qu'ilz furent partis de leurs ancien païs de Scythie,& voila quãt à leur origine.]Ce peuple est enuieux de son naturel,hautain & superbe,& mesprisant tout le reste des hõmes:ils font parade de leur noblesse, & en sont si friants du nom,que les pauures & de bas lieux sont si outrecuidez que de se vanter d'estre sortis du sang des grands,& de la race royale. Ils sont par ce moyen adonnez à mensonge,& ne suyuent point la paix cõme le reste des Anglois & insulaires de celle grand' & superbe isle. Pie 2. souuerain euesque escrit que les iours d'hiuer en quelque saison que ce soit,ou q̃lque temps qu'il face,ne durẽt guere plus hault que de trois heures. Encor dict il y auoir obserué comme chose qui luy dõnoit estõnemẽt, c'est que ceux qui donnoiẽt l'aumosne aux caymãs & gueux se tenans aux portes des Eglises pour demander pour Dieu, c'estoit des pierres qu'il leur faisoyent largesse auec lesquelles ilz peussent s'eschauffer, veu que comme i'ay dit, ce païs est desnué d'arbres, mais en lieu il à de ces pierres, lesquelles ou sont sulphurées, ou d'vne matiere grasse & huileuse. Dict encor

Sterilité d'Escosse

Vice des Escossois.

Escossois se disent tous gẽtilshõmes.

Pape Pie en sa Geographie.

Aumosnes quelles en Escosse.

ledit Pape Pie, qu'il auoit cerché par mer celle isle ceſt arbre qu'on luy auoit voulu entendre ſi merueilleux [illegible] feuilles [illegible] fleuue [illegible] en oiſeaux [illegible] en l'eau eſtoyent cõuertiz en oiſeaux [illegible] à quelcun ſon deſir on luy feit entendre que cela aduenoit en l'vne des Orcades. [Les Eſcoſſoys ſont diuiſez en cuilz, & ſauuages les vns enfans plus gracieux que les autres, qui preſque ſont beſtiaux quoy que Chreſtiens, & fort vaillãs en guerre, comme ceux qui n'ont crainte ny apprehenſion quelcõque de la mort. Deſquelz oyõs ce que S. Hieroſme en dit: Que diray-ie des autres nations? veu que moy eſtãt en aſſez ieune aage, & nõ preſque encor ſorty d'enfance, ie vey des Eſcoſſoys en Gaule, qui eſt vne nation demourãt en la grand Bretaigne, qui mangeoyent la chair des hommes: & iaçoit qu'ilz trouuent par les boys des troupeaux & haras pour ſ'en repaiſtre, ſi eſt-ce qu'ilz ſont couſtumiers de ſe prendre aux feſſes des bergers & mamelles des femmes, leſquelles ils arrachent & coupent, & leur ſeruent de la viande la plus delicieuſe que ils ayent à leur gouſt & apetit. A quoy accorde S. Iean Chryſoſtome, diſant qu'au parauant en la grand Bretaigne on ſouloit ſe repaiſtre & raſſaſier de la chair humaine: mais à preſent (dit-il) ilz ſe contentẽt & empliſſent leur ame d'abſtinence] Ayant preſque deſcrit les mœurs Eſcoſſoiſes, & voulant impoſer ſilence à mon diſcours, il m'eſt tombé en main vn autheur digne certes d'eſtre leu, tant pour ſa rondeur & integrité, que pour le ſçauoir qui eſt en luy, & la naïueté de ſon dire, à ſçauoir Hector Boëce excellent hiſtorien & diligẽt recercheur des choſes aduenuës en ſa natiõ, lequel parlant des mœurs des Eſcoſſoys anciens ayans receu la foy Chreſtienne, en parle en ceſte maniere. Noz anceſtres iadis embraſſans toute eſpece de vertu encore careſſoyent ilz ſur tout la mere des autres qui eſt attrempance ſe monſtrans ſobres au dormir, manger, & boire, & viuãs ſobrement des choſes qui leur eſtoyent offertes par la nature. Auſſi lors tout grain leur ſeruoit à faire du pain, ſans qu'il falluſt tant laſſer la farine qui eſt cauſe de la perte & aneantiſſement de la plus grand force du grain, & nourriture: & viuoyent de chair prenans vn ſingulier plaiſir à la chaſſe, & leur principal manger eſtoit, & la ſauuagine, & la chair de bœuf, mais cõtre la façon de faire des autres nations: entãt qu'ilz ſe nourriſſent de veaux ou les chaſtrent pour ſ'en ſeruir au labourage: Mais les vaches ils les mangeoyent lors qu'elles eſtoyẽt pleines, à cauſe que pour lors elles ſont plus graſſes, & quelquesfois le poiſſon leur ſeruoit de paſture. Vn tẽps fut que prenans vn ſimple deſieuner, & ce fort legerement ils ſe paſſoyent iuſque au ſouper de remplir leur ventre: mais le ſoir ils faiſoyent bonne chere, ſans qu'on ſeruit plus que d'vn mets au repas: & voulans ſe reſiouyr ilz beuuoyent celle boiſſon qu'ils nomment eau viue compoſée, nõ de drogues portées de pays eſtrange, mais d'herbes priſes en leur iardin, du Thin c'eſt à ſçauoir mente, aniz & ſemblables plantes ſouëf flairantes, bonnes au gouſt, & qui plaiſoyent à les odorer, qu'ils diſtilloyẽt ainſi qu'ẽcore on obſerue: vſans auſſi du breuuage cõmũ de la ceruoiſe, mais eſtans en guerre la belle eau pure leur ſeruoit de boiſſon, portans tout autant de farine chacun qu'il voyoit luy ſuffire pour paſſer ſa iournée. Ils mangeoyent la

[illegible] fabuleuſes.

Sauuages en Eſcoſſe: quels ſont. S. Hieroſme cõtre Iouinã.

Eſcoſſois Anthropophages.

Chryſoſtome au ſermon de la Pẽtecoſte.

Hector Boece hiſtoire Eſcoſſoiſe en la preface.

Viure ancien des Eſcoſſois.

Boiſſon des Eſcoſſois.

chair à demy cuitte,comme l'eſtimans plus ſauoureuſe,& mieux retenant ſa ſubſtance,& du poiſſon ſeché au ſoleil,s'ils ne trouuoyẽt autre cas pour ſe ſuſtenter & repaiſtre. Durant la paix ils ne viuoyent point en delices & oiſiueté,ains s'exerçoyẽt à la chaſſe,à la lutte,& exercices militaires, allans touſiours nuë teſte,& le poil coupé ſauf que ſur le front ils laiſſoyent (à la façon ancienne des Eſpaignols) vn toupet de poil: & ainſi ſe faiſans ſouuẽt tõdre,on ne voioyt iamais aucun chauue en Eſcoſſe:d'aller pied nuds ou auec des ſouliers eſquels l'eau entroit,ce fut leur couſtume,voire fut ce au milieu de l'hyuer, affin que & pieds & teſte endurcis au froid & au chault,fuſſent plus prompts à ſouffrir les incommoditez de toutes les ſaiſons de l'année. Leurs bas de chauſſe ne paſſoyent point les genoux, & le hault eſtoit de lin,ou chanure, leurs manteaux en eſté d'vn drap ſubtil, & l'hyuer de laine groſſiere double & faite ſelon la forme du corps.

Eſcoſſois tondus, & allans piedz nuds,& teſte deſcouuerte.

Abillement des anciens Eſcoſſois.

Leur giſte eſtoit à terre,ou ſur vn banc auec vne paillaſſe. Les enfans n'eſtoyent nourris d'autre lait que de leurs meres : & ſi quelcune donnoit le ſien à nourrice,ce n'eſtoit ſans encourir ſoupçon d'adultere, comme ayãt faulte de lait pour occaſion de ſa lubricité. Se voyans ſurmõtez en bataille la courſe leur ſeruoit de garant, ſe ſauuans aux montaignes, & gardans ce pendant vn deſir continuel de ſe venger de la honte & iniure receuë: & ne ceſſoyent de ſe tourmenter iuſqu'à tant qu'ils auoyent laué ceſte tache de fuite par l'effuſion du ſang de leurs ennemys. Les gentilzhommes perillans en quelque bataille, leurs ſuiets & ſeruiteurs ſe hazardoyent ou de le ſauuer du milieu des eſcadrons ennemys, ou de finir auec luy leur vie. Sur le tombeau de la nobleſſe on plantoit tout autant d'obeliſques, comme ſous leur charge on auoit occis d'ennemys au combat.

Nulle nourrice que les propres meres.

Eſcoſſois vindicatifs.

Loyauté des Eſcoſſoys vers leurs Seigneurs.

Celuy qui voyageant pour le fait de la guerre, ou eſtant au camp eſtoit trouué ſans fuſil, ou n'ayant l'eſpée au coſté, où à la main, eſtoit fouetté par grand ignominie : & en ce temps là ilz eſtoyent armez à la legere, ayans quelques corſelets de fer,mais la plus part de cuir bouilly pour leur deffence,l'arc, la lance & l'eſpée. Laquelle ſi quelque ſoldat engageoit il eſtoit caſſé,& chaſſé de la compaignie comme poltron : & la meſme peine eſtoit ordonnée pour les pariures : Mais celuy qui ſans congé ſen alloit du camp,& laiſſoit ſa bende eſmeu de crainte, il eſtoit permis au premier qui le rencontroit de le faire mourir, & ſes biens eſtoyent confiſquez. Voire pour lors les femmes eſtoyent enrollées pour aller en guerre pourueu que elles ne fuſſent enceintes, ny trop chargées d'aage. Sortans pour aller combattre ilz tuoyent la premiere beſte rencontrée, & arrouſans la pointe de leur eſpée au ſang, en gouſtoyent eſperans que ceſte ceremonie leur ſeruoit de preſage pour la victoire.

Loix militaires des Eſcoſſoys.

Femmes allans en guerre en Eſcoſſe.

Ceremonie Eſcoſſoiſe allans en guerre.

Ils aymoyẽt tous la ſimplicité, & eſtoyent ronds & ſans fiction quelconque en leurs actions. S'il y auoit aucun touché du hault mal, ou inſenſé, ou attaint de pareilles maladies,ils le faiſoyent chaſtrer, affin que ceſte infection ne demouraſt en leur race:les femmes qui ſouffroyent tel mal, ou eſtoyent ladreſſes,on les chaſſoit loing de toute cõpaignie d'hommes, & ſi quelcune venoit à conceuoir,on l'enterroit toute viue auec ſon fruit au ventre. On ſumergeoit en l'eau ceux qui eſtoyẽt par trop adonnez à boire

Epileptiques, & maniacles chaſtrez en Eſcoſſe.

Cruel ſupplice.

Loy gentille cõtre les yuroignes.

& manger, affin que par telz monſtres le païs ne fut deshonoré & que ces goulus ne ſeruiſſent de mauuais exemple. Ilz vſoyent des diſciplines Egyptiennes, & des lettres ſacres, & figures d'Animaux, cõme encore en ſont les epitaphes anciens. Et encore les ruſtiques pratiquent les caracteres de leurs anceſtres & meſme en ce qui concerne la gueriſon & ſanté de leur corps, qui eſt cauſe que aucuns ont penſé qu'ils ont pris origine d'Egypte. A preſent encor ilz vſent de vaiſſeaux faits d'oſier, & reueſtus de cuir que ils portent & raportent ſur leurs eſpaules allans à la peſcherie. Ce grand perſonnage ayant loué la ſimplicité de ſes maieurs, ſe plaint de la corruption de noſtre ſiecle, & degaſt de la ſobrieté paſſée, ayant ſouffert changement de ſa ſeuerité auſſi bien l'Eſcoſſe, que le reſte des nations de l'Europe. Et feray fin auec ce mot, q̃ tout ainſi que l'Angleterre n'a autre loy que les couſtumes & ſtatuts municipaux, l'Eſcoſſe au contraire iuge ſelon l'equité du droit eſcrit: & eſtãt plus droiturière en ſes iugemẽs que ſa voiſine, auſſi la ſurmonte elle en gaillardiſe, & adreſſe de ſes habitans, qui par tant de ſiecles ont tenu teſte aux conuoitiſes des Roys de la grand Bretaigne.] Hibernie, à preſent Irlande, eſt vne iſle poſée entre le Septentrió, & le ponant moindre de moitié que la grand Bretaigne, de laquelle elle eſt aſſez voiſine, & ainſi nommée à cauſe de l'hyuer qui y regne plus que pas vne autre ſaiſon de l'année, & la cité principale de laquelle eſt nommée Denillin. Elle eſt ſi abondante en paſturage & herbages pour la nourriture des beſtes, que ſi durãt l'eſté on ne chaſſoit les troupeaux hors de leurs paſtis, ilz ſeroyent en danger d'y creuer pour ſ'y eſtre trop remplis & engreſſez. Le pays d'Hirlande ne nourrit aucune beſte nuiſible, non pas vne araigne ou grenoille, ſi meſme on y en portois d'ailleur, veu que toute choſe venimeuſe ayant touché la ſeule pouſſiere, & terre Irlandoiſe, ne fault tout ſoudain de mourir. Il n'y a aucune mouche à miel, ains qui pis eſt (comme dit Solin) ſi on porte de la terre d'Irlande en vn autre pays, ou des petites pierres, & que on les gette parmy les eſſoines & troupes des auettes, elles ne faudront de ſ'en aller & quitter leurs ruches.

Le ciel y eſt attrempé & ſalubre, & le terroir fort fertil, mais le peuple ſi cruel que merueille, inciuil, & ſans aucune gracieuſeté à l'endroit des eſtrangers. Iadis ayant occis quelcun de leurs aduerſaires ilz en humoyent le ſang, & puis ſ'en ſouilloyent & paignoyent la face: & auoyent en meſme eſgard l'iniuſte que ce qui eſt equitable, ne ſe ſoucians ſ'ils faiſoyent iniure ou plaiſir à ceux qui les accoſtoyent: qui eſt cauſe que Strabon les nomme, & grandz mangeurs, & Antropophages, & qu'ilz eſtimoyent grand vertu, & ciuilité de manger leurs propres parens eſtans decedez: acointans leurs femmes en public ſans honte aucune, & ne reſpectans ny mere, ny ſœur, ains ſ'accouployent à la premiere rencontrée.

Quand quelcune enfantoit ſi c'eſtoit vn maſle, la premiere mangeaille que elle luy vouloit donner, elle la mettoit ſur le glaiue de ſon mary, & auec la pointe elle la faiſoit tout bellement couler en la bouche de l'enfançon le vouant, & priant pour luy les Dieux preſideãrs aux armées, tout ainſi comme ſi deſia l'enfant eſtoit preſt à mourir le glaiue au poing, & parmy les fureurs de quelque bataille.

Eſcoſſoys vſants de lettres Hieroglyphiques.

Barques d'oſier en Eſcoſſe.

Ptol. liu 2. ch. 2. tabl. 1. d'Europe. Irlande moindre que l'Angl. Ceſar 5. des coment. Nulle beſte nuiſible en Irlande. Solin ch. 25.

Mouches à miel ne viuent en Irlande.

Irlandoys Barbares.

Irlandoys goulus & Antropophages. Strabon 4.

Tout cecy eſt de Solin.

Irlandois se plaisans aux armes. Ceux qui vouloyent se mõstrer les plus gentils, ornovẽt, & embellissoyẽt les pomeaux,& poignées de leurs espées, de dents des beluës & bestes de mer,à cause que leur blancheur surmonte celle de l'yuoire: aussi tout l'hõneur,& gloire des hommes de ce pays ne cõsistoit que aux armes, ny leur plaisir que à les tenir nettement,& sans rouillure, ou saleté quelconque,

Viure des Irlandoys. Ceux qui se tiennent aux montaignes viuẽt de chair, lait & fruitages, plus adõnez à la chasse & à passer leur temps, qu'à soucy aucun du labourage.

Mer d'Irlande perilleuse. La mer qui separe ceste isle d'auec l'Angleterre est tousiours tourmentée de vagues, & sans repos tout le long de l'année, si ce n'est quelques iours durant l'esté qui rendent le canal quelque peu aisé à y nauiguer.

Les Irlandoys allans sur mer vsoyent iadis de petits esquifs & barquerolles faites d'osier,mais couuerts de toutes parts de cuirs de Buffles : & tant qu'ilz estoyent sur les ondes & en course, ils n'auoyent garde de manger

Largeur du Canal d'entre Irlãde & Angleterre. chose quelconque. Et disent ceux qui ont la vraye cognoissance du pays que la mer y est large de l'vn port à l'autre,à sçauoir Anglois & Irlandois, d'enuirõ six mille pas. [Ceste isle n'est plus si barbare que iadis,& des pre-

S. Patrice cõuertist les Irlandois. mieres Chrestiẽnes de l'Ocean,où S.Patrice flourissoit en saintеté de vie, adoucissant les mœurs de ce peuple farouche & lequel les conuertist à la

Trou fabuleux de S.Patrice. foy de Iesuchrist. On monstre encor ce trou fabuleux, nommé de S.Patrice par lequel ils croyoient qu'on descẽdoit aux enfers, & que ceux qui en reuenoyent, estonnez de ce qu'ils auoyent veu ne rioyent onques plus de leur vie:mais laissons ces resueries aux vieilles & petits enfans. Les anciens ont cogneu ceste isle,sous le nom d'Inuerne : comme dans Iuuenal

Iuuenal.Satyr.2 en ses Satyres.

Or nous auons radé les haures areneux
D'Inuerne,aussi les bords des Orcades,nagueres
Briſes de noz soldats,& escadres guerrieres:
Les Bretons qui de nuit n'ont rien de tenebreux.

Et Claudian luy donne vn nom semblable parlãt du Consulat de l'Empereur Honorie,disant ainsi:

Du sang Saxon on voit les Orcades baignées
Et des Pictes occis les arenes mouillées
De Thule la lointaine:& les corps à monceaux
Des Escossois occis,& nageans sur les eaux
L'Inuerne va plourant l'Inuerne glaciale
Et tousiours ressentant la gelée hyuernale.

Claudian sur le 4.Cõsulat d'Honorie.

Auant que laisser ce pays Irlandoys,encor diray ie ce mot que Bede qui estoit(comme dit est)Anglois,& sçauoit que vault l'Angleterre & l'Irlande semble contrarier à Solin,quand il dit.Irlande est riche en lait,& miel,

Bede li.1.ch 1.de l'hist. Angloise. & n'est point sans vignes, abondante en oiseaux & pescherie, & insigne pour le plaisir de la chasse, à cause des cerfs esquelz elle formille & abonde.Si elle est riche en miel,s'ensuit qu'il y a des abeilles en grand quantité, & parainsi la terre Irlandoise n'est point dangereuse à ces mielleuses bestelettes, quant aux animaux nuisibles il tient le mesme que Solin, disant au mesme passage & chapitre:Les serpents dés que sentent l'air d'Irlande, ne faillent de mourir : voire auons nous veu d'aucuns estans mords d'vn serpent,

ſerpent, que on prenoit ſoudain des raſures de liure portées d'Irlande & icelle terre, & greſſe du liure miſe dans vn verre d'eau, déz que le patient l'eut auallée, tout auſſi toſt l'enflure qui l'auoit ſaiſi pour le venin diminua & paſſa, & peu de temps apres il ſe veit allegé de ſa maladie. Auſſi, dit-il, q̃ l'air y eſt beaucoup plus ſain, temperé & ſerain qu'en Angleterre. Les habitans ſ'y veſtent de peaux, & portent des chemiſes iauniſſantes, & ſaffranées, comme auſſi font les ſauuages d'Eſcoſſe, leſquels (ainſi que dit eſt) ſont venus d'Irlande : & ſont les Irlandoys ſuietz au Roy d'Angleterre, quoy qu'ils ayent des Ducs, qui és recoings de l'iſle tiennent fort, & à peine veulent ilz preſter ceſte obeiſſance.]

Veſtement des Irlandoys.

De diuerſes iſles de la mer, & mœurs des peuples y habitans. Chapitre 46.

LEs habitãs de l'iſle Syllure, que Solin fait voiſine de la grand Bretaigne, gardoyent encor de ſon aage, leur ancienne façon de faire: d'autant qu'ils ne veulent frequenter les foires, ny vſer de mõnoye quelconque, ains vſent d'eſchange & permutation d'vne choſe à aultre ſelon qu'ils en auoyent neceſſité, car d'icelle ilz meſuroyent les denrées & non par le pris d'autruy. Ils eſtoyent deuotieux & portans honneur & reuerence à leurs dieux, eſtans adonnez hommes & femmes à la ſcience de deuinatiõ & ſorcelerie. Les Inſulaires ſe tenans aux iſles nommées Ebudes, qui ſont cinq en nombre n'auoyent aucune cognoiſſance de fruitz & ſemences, viuants ſeulement de lait & peſcherie dequoy ils auoyẽt à foiſon. Sur toutes ces cinq iſles vn roy commandoit, entant qu'il n'y a que bien peu d'eſpace de l'vne à l'autre: & ce roy n'auoit rien qui luy fut propre, tout eſtãt de la communauté qui fourniſſoit pour l'entretenement de ſon train & famille, & failloit que le Roy fut auſſi ſuiet aux loix que le plus ſimple d'entre le peuple. Et affin que l'auarice ne luy peruertiſt le ſens, il aprenoit la iuſtice auec ſa pauureté, n'ayant rien à luy, & nourry aux deſpens du public. Il ne luy eſtoit permis ſe marier & d'auoir femme qui luy fut propre, ains ayãt deſir d'en acointer quelque vne, il auoit ceſte liberté d'ẽ changer toutes les fois & ſ'attaquer à celle que bon luy ſembloit de ſes ſuiets: & par ce moyen il eſtoit hors d'eſperãce de lignée pour luy ſucceder. Thylé eſt la derniere des iſles giſantes autour de la grand Bretaigne, que ceux de noſtre temps apellent Iſland & en laquelle durant le ſolſtice d'eſté, & le ſoleil paſſant par le ſigne du Cancer, il n'y a aucune aparence de nuit, nomplus que le iour n'y paroit point durant le ſolſtice hyuernal, & le ſoleil courant par le Capricorne : [de laquelle Strabon ſe confeſſe n'auoir aucune cognoiſſance: & Mele en parle en ceſte ſorte. Thilé eſt oppoſée aux Belges, fort chantée par les vers tant des Grecz que des noſtres, en icelle d'autant que le ſoleil eſt lointain, preſt à ſ'abſconſer ſe leue, les nuits y ſont fort courtes, mais obſcures l'hiuer, & l'eſté treſlumineuſes. Elle eſt (comme i'ay dit) ores nommée Iſland & ſur la mer glaciale, ex-

Solin chap. 25. Iſle Sillure.

Siluriens deuins & ſorciers.

Subiection du roy des Ebudes.

Miſerable condition du Roy des Ebudes.

Thilé iſle ſous le Pole artique.

Strabon. 4. Pomponie Mele liur. 3.

De ceſte iſle. voy Pline liu. 4. cha. 16. & Ptol. li 2. ch. 3. tabl. 1. d'Eu rope.

Nuitz semestres en l'isle de Thilé.

posée & du tout mise sous l'Artique, ayant plusieurs moys de l'an sans y voir vne goutte qu'à la chandelle, ainsi que en aduient en aucuns endroitz de Liuonie, & en l'isle de Scandinauie vers les Biarmiens, & Lappons, ainsi que l'auons deschiffré en leur histoire.

Viure des habitans de Thilé.

Ceste isle abonde en fruitages, & les habitans du pays viuent, sur le commencement du printemps parmy les prez & pastis auec leurs troupeaux d'herbages, & puis prennent du lait pour leur boisson : en hyuer les fruitz gardez leur seruent de nourriture.

Thiléens suietz aux roys de Norwege, & Dannemarch.

Ilz vsoyent des femmes en commun, sans contracter aucune certaine forme de mariage, & viuants fort bestialement : mais à present ilz sont vn peu ciuilisez, & la plus part acostables, & receuans les marchans courtoisement : & ont receu les aucuns la foy Chrestienne, recognoissans pour seigneur le Roy de Noruege, mais celuy de Dannemarch y prend aussi son droit, & est comme le butin de l'vn & l'autre de ces deux Princes.] Il y a d'autres isles qui sont vers la mer Mediterranée, tirant à l'Occident, que les Grecz ont apellé Gymnesies, à cause de la nudité des habitans, lesquelz en temps d'esté vont tous nudz & sans vestement quelconque : mais les naturelz s'apellent eux-mesmes, comme aussi font les Romains, Baleares, à cause que tirans de la fonde ilz visent plus droitement leurs pierres que tout le reste des hommes. Celle qui est au milieu des autres est plus grande que pas vne des Meridionales, sept exceptées, qui sont Sicile, Sardaigne, Candie, Negropont, Chypre, Corsegue, & Metelin, & est ceste cy esloignée d'Espaigne enuiron vne iournée, portant à present le nom de Maiorque.

Cecy est de Diod. Sicil. liur. 6. ch. 5.

Baleares pourquoy ainsi nommez.

Des Baleares voy Melelin 2. Solin chap 16. Flore. liu 3 ch. 8. Sillie Italiq. li. 5. Polybe 3.

La moindre que on dit Menorque regarde le soleil leuant, & nourrist de beaux & diuers haraz de toutes sortes, mais sur tout les Muletz y abondent, qui sont grandz, & qui ont vn braire fort retentissant. Et Maiorque, & Menorque sont fertiles, & abondantes en fruitz, fort peuplées, comme celles qui fournissent 30000. hommes au combat. Lesquelz estoyent iadis adonnez au vin, comme ceux qui n'en auoyent point en leurs isles, & estoyent du tout sans huyle d'oliues, qui est cause que ilz s'oignoyent le corps d'huyle de Lentisque & Procidipe meslez ensemble: Et furent si adonnez aux femmes, que rachetans quelque Dame captiue des Pirates, ilz donnoyent en eschange, & troys & quatre hommes.

Logis cauerneux des Baleares.

Leurs logis estoiēt dans la concauité des rochers, & grottes des precipices des montaignes, & leur seruoyent ces spelonques pour couuerture & retraite, & pour l'asseurance de leur vie. Et n'auoyent aucun vsage de monnoye d'or, ou d'argent, voire deffendoyent que on en portast en leurs isles, amenans par leurs raisons que Gerion filz de Chrysaore estant pecunieux & riche en or, & argent, auoit pour ceste occasion esté accablé & occis par Hercule desireux d'vne si riche proye. Et ainsi ilz estoyent d'opinion, qu'ayans faulte de telles, & si exquises richesses, ilz euiteroyent facilement toutes embusches & conspirations dommageables à leur vie. Ce fut pourquoy iadis, eux allans au seruice des Carthaginois à la guerre, ne voulurent point emporter l'argent de leur soulde, mais l'employerent en vin, & en femmes.

Ce Gerion estoit seign. des Gades. voy Iustin. li. 44.

Baleares ne vouloyent vser d'or ny d'argent.

C'eſt vn cas merueilleux que de leur façon de nopçage, veu que eſtans au banquet le iour des eſpouſailles, que on dreſſe aux parens & amys des mariez, il failloit que chacun ſelon ſon ranc & degré d'aage, l'vn apres l'autre euſſent affaire à l'eſpouſée, & l'eſpouſé pour ſon ſalaire auoit le dernier lieu du plaiſir. Ilz auoyent auſſi des particulieres façons, & du tout eſloignées des ceremonies des autres nations en la ſepulture de leurs treſpaſſez : D'autant que ilz deſchiroyent les corps, & les mettoyent en pieces dans vn vaſe, lequel ilz enfouiſſoyent, & couuroyent d'vn mõceau de pierres.

Eſtrange façõ de mariage ez Baleares.

Armes des Baleares.

Leurs armes furent trois fondes, de l'vne ilz ſ'en ceignoyent la teſte, de l'autre les flancz, & portoyent en main la troiſieſme : ruantz de groſſes pierres, plus que toute autre nation, en guerre, de telle & ſi effroyable force, qu'il ſembloit que le coup partiſt de quelque puiſſante machine. Et ſ'ẽ aidoyent encor ſi dextrement, qu'à l'aſſault des villes, ils empeſchoyẽt par leur trait, ceux qui venoyent aux ramparts pour deffendre la muraille : rõpãs & briſans à coups de pierres aux batailles, eſcus, glaiues, & toute eſpece de harnoys, qu'ils rencontroyent à tout leurs fondes, dreſſans ſi bien leur coup & l'aſſeans de ſi droite viſée, que tard failloyent ilz de toucher au lieu deſſeigné pour leur butte, eſtans adextrez dez leur enfance par leurs meres à tel exercice : entant que elles mettoyent le pain de leur deſieuner au bout d'vn baſton, ſeruant de ſigne & blanc, & ne leur eſtoit permis de manger que premierement ilz ne l'euſſent attaint, & abatu de leur fonde, & lors la mere leur oẽtroyoit le deſieuner.

Moyẽ d'adextrer les Baleares à la fonde.

Pline dit que du temps d'Auguſte les habitans de Maiorque, & Menorque furent contraintz de demander ſecours à l'Empereur pour deſpeupler l'iſle de Connilz, qui gaſtoyent & ruinoyent tous leurs edifices.

Pline li. 8. ch. 55. Multitude eſtrãge de connilz ez Baleares.

Mis fin à ces iſles, il faut ores deduire vn peu ce que on racompte de certaine iſle de l'Ocean vers les parties Auſtrales, & des choſes incroyables que on compte d'icelle, & par quel moyen elle fut trouuée & recogneuë. Iambol filz d'vn marchant, ſuiuãt auſſi la trace de ſon Pere déz ſon enfance, & apres le decez de ſondit pere encor continua-il le trafic de marchandiſe. Pour à quoy donner accroiſt, il ſ'en alla en Arabie aux eſpices, mais aduint que il fut pris par des voleurs auec ſa troupe & compaignie, & premierement auec vn ſien compaignon fut deputé à garder, & mener paiſtre les troupeaux : mais viuant en ceſte miſere, & luy & ſon compaignon ſe veirent derechef ſurpris par quelques Ethiopiens Corſaires, qui les conduirent bien auant au païs de l'Ethiopie maritime.

Fortune de Iambol, & ſes deſcouuertes.

Eſtans eſtrangers & forains, on les deputa pour ſeruir d'expiation, & acquit d'vn vœu, & ordinaire ceremonie à laquelle le pays, où ilz eſtoyẽt, ſe diſoit eſtre aſtraint. D'autant que les Ethiopiens de celle region auoyẽt vne couſtume de toute ancienneté, & par oracle & ordonnance de leurs Dieux, gardée depuis ſix cens ans, laquelle vouloit que deux hommes feiſſent ceſte purgation, &, rachapt de leur Prouince, lequel ſe faiſoit en ceſte ſorte.

Ils auoyẽt vn petit eſquif propre à ſouſtenir l'effort des vagues, & reſiſter à l'impetuoſité des flots marins, & ſi aiſé à manier, q̃ facilemẽt deux hõmes

Ceremonie expiatoire de certains Ethiopiens.

le guidoyent & conduiſoyent,où portoit leur fantaſie. En ce vaiſſeau on mettoit viures pour ſix moys, pour l'vſage de ces deux hõmes dediez, leſquels ilz enuoyoient à faire leur vœu, & leur enchargeoyent que ſelon le commandement de l'oracle, ils dreſſaſſent le cours de leur barque vers le midy,que ce faiſant ilz trouueroyent vne iſle fortunée, & où les hommes eſtoyent courtoys,& qui paſſoyent leur vie en grand felicité.

Au reſte leur dirent, que ſi ſains & ſaufs ils pouuoyent venir iuſqu'à ceſte iſle,q̃ leur pays ſeroit ſans ſentir aucune calamité, ny miſerable ruyne par l'eſpace de ſix cens ans, iouïſſant de tout aiſe, paix & tranquillité. Mais ſi eſtonnez & effrayez du long chemin, & des aſſaults orageux de la mer,ils reprenoyent leurs erres pour ſ'en retourner, ilz ſeroyent cauſe comme meſchans & deteſtables de la miſere, ruine & extreme calamité de leur pays,parens,amys,& familles.Or dient ilz que les Ethiopiens ce pendant font des feſtes ſolennelles pres les bords de la mer,ſacrifians à leurs dieux & les priant de proſperer le voyage des deux expoſez,affin q̃ la purgation par eux accouſtumée reſſortiſſe ſon effait & accompliſſement : Iambole, & ſon compaignon,au bout de quatre moys ayans ſenty ſouuent le courroux & fureurs de la mer, ſe veitẽt à la rade d'vne iſle,la figure de laquelle eſtoit toute ronde,ayant enuiron 5000.ſtades de circuit en ſa conference. Dés qu'ilz aprocherent pour aborder l'iſle, aucuns des habitans leur vindrent au deuant ſur des eſquifs & barquerottes, & prindrent leur bateau le conduiſans à terre, d'autres y accourans ſ'eſtonnoyent de l'arriuée de ces eſtrangers, neantmoins les ayant bien-viennez, les receurent courtoiſement,& leur feirent part de leurs biens & de leurs logis.Or les hommes de ce pays là ſont diſſemblables aux noſtres, & de corps & de façons de faire,quoy que la figure ſoit pareille,mais qui excede la noſtre en proportion,& grandeur d'enuiron quatre coudées:les os deſquels ſe tournẽt, virent & flechiſſent tout ainſi que feroit vn nerf,ou choſe ſemblable,ayãs le corps plus agile,leger & robuſte que n'ont les hommes par deça. D'autãt que empoignans quelque choſe de leurs mains,il eſt impoſſible leur arracher d'entre les doigts:ayant leur charnure ſi polie,qu'vn ſeul poil n'apparoit en tout leur corps, qui eſt bien compoſé & proportionné, & leur viſage beau,& ayans en eux ne ſçay quelle bienſeance.L'ouuerture de leurs oreilles plus large & patente que des noſtres, tout ainſi qu'ilz nous different de langue.Car la leur a ne ſçay quoy de propre qui luy eſt eſlargy, & de l'art & de la nature: veu qu'elle eſt fourchuë & diuiſée tellement qu'en la partie plus baſſe on diroit qu'elle eſt toute double. Et à ceſte cauſe ilz parlent diuerſement en meſme ſaiſon, ores parlant comme font les hommes & puis exprimans & le chant & gazouillis de toute ſorte d'oiſeaux. Et ce qui eſt le plus à admirer eſt que parlant à deux hommes ils reſpondent à l'vn & interroguent l'autre tout à vn coup, l'vne langue arraiſonnant & l'autre reſpondãt au ſecond. Or appert il que l'air y eſt ſerain tout le long de l'an & ſans aucune corruption ainſi que le Poëte chante, d'autãt que la poire y croiſt ſur celle qui eſt ia meure, comme la pomme meuriſſant ſuit celle qui eſt ia parfaite & le raiſin vieilliſt ſur la vigne.On tient en outre que les nuits ſont eſgalles aux iours, & qu'au midy il n'y a corps

Deſcription de l'iſle.

Monſtrueuſe grãdeur & eſtrange façon d'hommes.

Deſcription merueilleuſe d'hõmes.

Grãdes reſueries.

C'eſt vn paradis terreſtre faint par quiconque ſoit ce Iambole.

qui face vmbre aucune pource que le Soleil ſort ſur ſon Zenith, & regarde directement ſur le Climat de ceſte Iſle. Ces Inſulaires viuent chacun en la troupe de ſes parens & alliez,& toutesfois leurs compaignies ne paſſent iamais plus hault de quatre cens en nombre, & ſont leurs logis aux prez, la terre leur produiſãt ſans main y mettre les fruitz neceſſaires pour leur vie. D'autãt que l'air temperé de l'Iſle fait que la terre eſt ainſi fertille *Fruit à faire pain* & qu'elle foiſonne preſque plus qu'il n'eſt neceſſaire. Il y a entre eux grãd quantité de Cannes & roſeaux qui foiſonnent en vne eſpece d'Ers blãcz, lequel fruit eſtant recueilly & mis en eau tiede,iuſqu'à tant que ſe caillant vienne à la groſſeur d'vn œuf,ilz le pillent,& en font du pain qui eſt d'vne merueilleuſe douceur & plaiſante ſaueur. Ilz ont encor des fontaines treſ-grandes, les eaux deſquelles ſont en partie chaudes pour ſeruir des *Fontaines pour la ſanté.* bains, & propres à guerir toute ſorte de maladies : les autres ſont treſ- *Ce ſeul trait de ſçauoir me fait le reſte fabuleux.* froides & douces à boire:mais qui encor ſont fort ſaines,& ſalutaires. Ce peuple eſt ſoigneux d'aprendre toutes les ſciences, & ſur tout ſe plaiſt en l'Aſtrologie,& ont 28. lettres pour la ſignifiãce,& ſept caracteres d'icelles, & chaſcune d'icelles eſt interpretée en quatre manieres. Ilz viuent fort longuement, comme ceux qui viennent à cent cinquante ans, & pour le plus cõmun ſans ſentir aucune maladie. Si quelqu'vn y eſt fieureux, ou ſe *Maladif cõtrains à ſe faire mourir.* trouuant mal de ſa perſonne ilz le forcent par la loy du païs de ſe faire mourir. Eſcriuant ilz ne commencent d'vn coſté à autre, comme nous ains du hault en bas faiſant couler leurs lignes. Ilz ont couſtume de viure iuſqu'à certain temps limité, lequel expiré, ilz inuentent de leur bon gré diuerſes façons pour ſe faire mourir : & pour mourir plus à leur ayſe, ilz ont deux ſortes d'herbes, ſur quelle que ce ſoit des deux ſi quelqu'vn ſe *Herbe cauſant la mor en dormant.* couche il meurt en ſommeillant, & prenant vn repos tres-agreable. Les femmes n'y eſpouſent aucun mary, ains ſont communes, & par meſme moyen les enfans ſont nourris en commun, & aymez eſgallemẽt de tous enſemble:& ſouuent ilz les deſrobẽt à celles qui les nourriſſent, à fin que les meres ne les recognoiſſent & ſaſſottent à les careſſer,& cela eſt cauſe que n'y ayant en eux aucune ambition ny affection particuliere,ilz viuent en paix ſans trouble ny ſedition quelconque. Diſoyent encor qu'en icelle *Grand concorde de ces Inſulaires ſans nom.* iſle y a des animaux petitz vrayement de corps, mais ayans vn naturel & *Animaux admirables.* vertu admirable en leur ſang, eſtans rondz en leur figure & ſemblables aux Tortues, ayans deux lignes & rayes trauerſantes toute la proportion de leur corps à chaſcune extremité deſquelles y à vn œil & vne oreille, tellement que ceſte beſte y voit de quatre yeux & oyt de quatre oreilles: n'ayant qu'vn ventre & inteſtins, où elle reçoit ſa viande:autour de ceſte *Sang merueilleux & de force miraculeuſe.* rondeur elle à force piedz,les vns allans en auant,& les autres en arriere. Or le ſang de ceſte beſte eſt de diuers effect,veu que tout corps deſpiecé, pourueu qu'il y ayt encor quelque reſpiration oinct de ce ſang, eſt ſoudain remis en ſon entier,& premiere force:chaſcune aſſemblée de ces Inſulaires nourrit des oiſeaux fort grands, & diuers en façon des noſtres,auec leſquelz ilz experimentent la valeur future de leurs enfans en ceſte maniere:ilz mõtent les enfans ſur ces oyſeaux, à cheuauchon, ſilz n'ont *Grand cruauté vers les enfans.* point de crainte lors que l'oiſeau prend ſon vol, ilz les nourriſſent : mais

ſ'ilz ſ'effrayent,& le cœur leur default,on ne fault de les regetter, comme n'eſtans pour longuement viure,& inutiles à quelque exercice que ce ſoit loüable de l'eſprit. Le plus ancië en chaſcune aſſemblée y commande cõme Roy,auquel tous les autres obeïſſent,& ceſtuy ayãt veſcu 150. ans fault que ſelon la loy,il ſe tue de ſa main propre, le plus vieil apres luy ſuccedant à ſa ſeigneurie.

Mer d'eau douce.

La mer enuironnant ceſte iſle eſt tempeſtueuſe & ondoyante, toutesfois l'eau en eſt douce & plaiſante à boire. L'eſtoile du Nord & Artique, ny pluſieurs autres eſtoiles que nous voyons, ne leur apparoiſſent onques. Et autour d'eux il y a encor ſept autres iſles d'eſgalle grandeur, & diſtans l'vne de l'autre d'vn meſme, & pareil interualle ayans vn peuple viuãt ſouz loix ſẽblables & eſtãs de meſme cõdition. Et quoy q̃ la terre y produiſe tout de ſon bon gré & en grãd abondance, ſi eſt-ce que tous les habitans en vſent auec grand modeſtie, & ſans aucunemẽt en abuſer: veu que leurs viãdes ſont ſimplemẽt acouſtrées, ne prenans non plus de nourriture que celle qu'ils voyent leur ſuffire pour ſe ſuſtenter. Leur viãde c'eſt de la chair & roſtie & bouïllie, mais ilz n'ont affaire de cuiſinier, ny de ſaulces, car ilz regettent tout cela comme choſe inutile & dommageable.

Il fault donc que ilz ſoyent outre l'equateur.

Relligion de ce peuple Iambolien ſans nom.

Ilz adorent & reuerent les dieux à ſçauoir le Soleil, comme contenant & illuſtrant toutes choſes, & les autres corps & lumieres celeſtes. Ilz prẽnent du poiſſon en grand nombre, & des oyſeaux de diuerſes ſortes tant que bon leur ſemble: & la terre gette, & produit ſans art, ny induſtrie du laboureur les arbres fruitiers, les vignes, & Oliues, qui leur fourniſſent l'huyle, & le vin en abõdãce. Celle terre nourriſt encor de grãs ſerpẽs, mais qui ne ſont venimeux ny nuiſibles, & la chair deſquelz eſtant ſauoureuſe, & apetiſſante leur ſert de delices & nourriture. Leurs habitz ſont de Coton ſubtil, fin & blanc à merueille qu'ilz tirent de leurs arbres à coton, & lequelz ilz taignent du ſuc de leurs huiſtres marines qui coulourẽt le Coton d'vne parfaitte couleur de pourpre. Les beſtes y ſont ſi diuerſes que les deſcriuant la narration en ſeroit incroyable. Ilz gardent vn certain ordre en leur viure, chaſcun eſtant content d'vn ſeul metz le iour, ſans diuerſifier leur viande, car vne fois ilz mangent du poiſſon, l'autre des oyſeaux & quelquefois les beſtes tant domeſtiques que ſauuages leur ſont preſentées, & d'autres ilz n'ont que de l'huyle auec quelque viande legere & commune. Ilz ſ'adonnent à diuers exercices, ſe ſeruans les vns les autres, ou allans à la peſcherie, ou ſ'adonnans à quelque art & ſ'occupans à ce qui leur eſt le plus neceſſaire. Aucũs d'entr'eux, les vieillardz exceptez, ſ'employent au ſeruice du public en ce qu'ilz voyent que leur diligence peut eſtre proffitable. Les iours des feſtes & ſollennelz on les oyt chanter des hymnes & Cantiques à l'honneur des Dieux, & ſur tout du ſoleil qu'ilz reuerent, & loüent, & comme celuy à qui ilz dedient & cõſacrent, & eux, & leurs iſles. Quant à leurs morts ilz les enterrent au ſablon & bord de la mer, auec lequel ils les couurẽt, à fin que la mer faiſant ſon fluz amoncelle d'auantage le ſable, & couure mieux que iamais le treſpaſſé, les roſeaux deſquelz on dit, qu'ilz tirent leur mangeaille & pain ſi doux, croiſſent, ou decroiſſent tout ainſi que ſe gouuerne le cours de la Lune. Ces

C'eſt vn droict royaume de faerie

Serpens ſans venins & bons à mãger.

Pourpre perdue recouurée en celle iſle ſans nom.

Viure ſobre de ce peuple.

Dieux honorez, & loüez.

fontaines que nous auons dit eſtre ſaines, & ſeruans de remede aux maladies, gardent touſiours leur vigueur, & chaleur ſalubre, pourueu qu'on n'y meſle du vin, ou de l'eau froide. Iambol, & celuy qui l'accompaigna, ayant demouré ſept ans en celle iſle, quoy que volontiers il y euſt paſſé le reſte de ſes iours, ſi en fut il chaſſé par les habitans, qui l'eſtimoyent homme mauuais & ſon compaignon mal nourry, & complexionné en ſa vie. Par ainſi calfeuſtrans leur eſquif, & y mettans de rechef des viures pour leur voyage on les força de ſ'en aller, & faiſans voile ſouz le plaiſir des vents, il arriuerét au bout de quatre moys vers le Roy des Indes, qui leur ayant donné ſauf-conduit, prindrent la route de Perſe pour ſ'en retourner en leur païs de Grece.

Fin du troiſieſme liure.

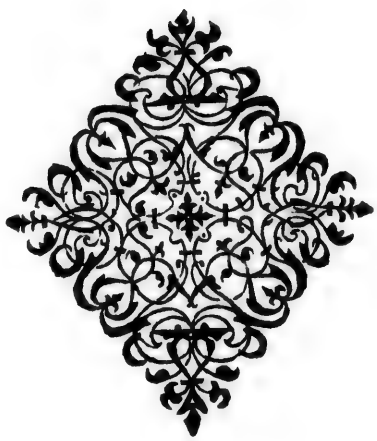

DESCRIPTION DE LA QVATRIESME PARTIE DV MONDE, CONTENANT LES pays,& Prouinces deſcouuertes en Occident, & Septẽtrion de noſtre temps, auec les mœurs, & façons de vie des peuples, ſelõ la diuerſité de leurs ſuperſtitions & couſtumes.

LIVRE QVATRIESME.

PREFACE.

TOVS les hommes de grand ſcauoir ſont tombez en ceſt accord, que la terre eſt ronde ſpheriquement en ſa figure,& qu'elle tient & occupe le cẽtre du mõde,& que par ainſi eſtãt de toutes parts habitée,les vns hommes ſeparez par le milieu du cercle de ceſte rõdeur, ſont conſiderez Antipodes des autres. Or dis-ie la terre eſtre ſpherique en ſa conſideration, à ſcauoir ronde du tout en ſa circonferẽce, affin qu'on ne penſe pas que ie cõtemple ceſte ſphere plate & non globeuſe, ainſi que l'ont voulue meſurer quelques bons & doctes hommes, mais qui ſe ſont trompez ou pour le peu d'experience de la choſe, ou pour ne ſembler eſtre d'accord auec la philoſophie des Ethniques, ou ne pouuans comprendre par leur imagination, ce que la perſpectiue meſme peult faire iuger à ceux qui font voyage par mer. Or ceſte maſſe ſouſtenue & embraſſée, & des eaux & de l'air,& entourée du Ciel qui influë ſa courtoiſie ſur icelle, eſt auſſi conſiderée par les 360. degrez qui parfont la meſure vniuerſelle du globe ſoubs la diuiſion des zones,tropiques,& climats deſquels & par leſquels

La terre ronde & non de forme plate.

Nombre des degrez de latitude & longitude.

ſont recueillies les longueurs,ou accourciſſemẽs des iours ou des nuicts,ſelon la diſpoſition de chacune terre ſoubs l'approche ou eſloignemẽt du ſoleil. Les anciens prenans eſgard à ceſte maſſe habitable,& conſiderans ſa grandeur, la diuiſerent & partirent en trois,mais ſans eſgaller les parties,ny bien proportioner la figure partie du globe, pour n'auoir point cognoiſſance de la plus grand part de ce monde habitable: Et fut le tout compris ſous les noms d'Aſie, Afrique,& Europe,de la raiſon deſquels nous auons parlé en chacun ſon endroit, ſuyuant l'opinion receue de toute antiquité,puis qu'il fault que ce ſoyent les anciens de qui nous empruntons ceſte cognoiſſance. Mais,cõme i'ay dit, les Geographes du paſſé,ſ'eſtans tous aheurtez en ceſte opinion, qu'outre l'Ocean Atlantique il n'y auoit plus aucune terre ferme,ils partoient le Globe en trois, faiſans & laiſſans preſque la moitié de la terre ſans habitatiõ quelcõque:& fantaſtiquãs vne ſi grande eſtendue de l'eau,qu'ils luy faiſoient occuper cent fois pl^s qu'elle ne fait,iacoit qu'elle embraſſe tout ce corps maſſif,& qu'elle le ſuſtente,humecte & nourriſſe auec la force vitale de ſon humeur.Tellement que Ptholomée,homme de grandes lettres,& d'vn iugement treſaſſeuré,quoy qu'il ayt ſurmõté ſes predeceſſeurs en la conſideration & deſcouuerte de pluſieurs terres tant Orientales, qu'Auſtrales, & en l'Inde & en l'Ethiopie,ſi n'a il peu penetrer iamais guere plus auant que du royaume de Melinde:comme ainſi ſoit que d'iceluy auant, iuſques au Cap de bonne eſperance, qui eſt le dernier bout de l'Afrique,& aſſés voiſin du pol Auſtral,il y a encor infinies regiõs & peuples,ainſi que les voyageurs de noſtre temps l'ont pratiqué par leur diligence.Tout cecy conſideré,& nous cognoiſſans par l'experience,que ny par l'eſcrit de noz maieurs,ny memoire d'aucuns ſiecles paſſez nous ne trouuons rien de ces païs,que à preſent on à deſcouuert,il ne fault ſ'eſtonner, ſi reuenans à noſtre premiere propoſitiõ,de l'eſgalité du corps globeux de la ter-

Diuiſion du mõde en trois parties, imparfaicte.

Ptolomée premier entre les Coſmographes.

re le partiſſant ſelon les iuſtes & reiglées proportions des cercles, nous diſons que ce qui eſt à preſent deſcouuert, eſt pour ſeruir d'vne quatrieſme partie du monde habitable. Veu que ces inſignes, & fameux Coſmographes, Ptolomée, & Strabõ, auſquelz on doit la recherche de ce que les anciens ont cogneu du monde, ne penetrerẽt iamais (comme ia i'ay dit) plus auant que les haures Occidentaux de la coſte d'Aphrique, & mer Atlantique, n'ayans peu marquer que les Gades, & iſle de Caliz, & plus auant les Canaries, iadis renommées ſouz le nom d'Iſles fortunées. Auſsi du ſiecle de nos peres, n'y eut onc hõme ſi hardy qui oſaſt ſe hazarder à ceſt infiny (ſ'il y a rien en ce bas Hemiſphere qui merite ce nom) de mer, qui tend de l'Occidẽt en Oriẽt par la mer de midy, que maintenant on appelle mer de Sur, ou Pacifique: comme ceux qui penſoyent que ceſte partie fut tout ainſi glacée, & caillée de froidure qu'on la voit eſtre ſous la rigueur de l'artique. C'eſt pourquoy ilz partirent ce rond en cinq Zones, ou cercles, deux deſquelles ſont contemplées autour, & pres les Poles, & leſquelles on a eſtimé ſi froides, pour eſtre fort eſloignées du Soleil qu'il eſt impoßible que les hommes y habitent: ou ſ'il en y a quelques vns, ils ſont ſauuages, & meſmes au pol Artique: voire en y a il de ceux de noſtre aage, qui ayans pris garde à l'ignorance precedente, & cogneu que les pays les plus Septentrionaux ſont bien peuplez & habitez, ont neantmoins oſé dire que ſoubs le pol Antartique il n'y a aucune terre qui ſoit ſolide ou continente: comme ainſi ſoit que la nauigation de Magellan nous informe aſſés du contraire. Les deux autres zones ſont dittes par eux temperées, comme n'eſtans ny trop aſſaillies de la froidure, ny deſſechées par les ardeurs du ſoleil, eſtans limitées par les tropiques, qui ſeruent pour les courſes ou du montant, ou de la retrogradation du ſoleil. Or y eſt encor la cinquieſme zone, & celle qu'on a nõmé la Zone Torride à cauſe des ardeurs extrauagantes imaginées ſoubs icelle, & ligne

Iuſqu'où ont penetré les deſcriptions de Strabon, et Ptolomée.

Diuiſion des Zones par les anciẽs.

Zones habitables.

Opinion ſur l'equateur mal-priſe des anciens.

Equinoctiale pour partir esgallement les courses du rayon solaire, & estre l'occasion de l'egalité des iours & des nuits: mais de iuger ceste cy tant extrauagãte & inhabitable, que iadis on a creu, ie n'y voy raison aucune valable. Et n'iray m'assoir sur la seule experiẽce, quoy qu'elle suffise pour rompre toute opinion tant fust elle opiniastremẽt enracinée, puis qu'il appert que sous ceste zone il y a des hommes en abõdance qui y viuent, & produisent, & que ceux mesmes de nostre pays & contrée, y supportent ce qu'on dict y estre trop insuportable. Trop bien diray-ie ce mot en passant, que puis que la Zone Torride est vn cercle imaginé par les Astronomiens, aussi bien que les poles, & les tropiques, & que les Orients, Midys, Occidents, Australs, & Zeniths en la consideration astronomique dependent plus de l'opinion, que de la certitude: Et puis que nostre hemisphere a ses iugements de l'approche, ou de l'esloignement du soleil ez Equinoxes & Solstices tant d'esté que d'hiuer: ayant esgard au plus ou moins soit du chauld ou du froid, nous pouuons apeller nostre terre, sans guere faillir, & solstice & zone, ou ligne equinoctiale. Or ne dispute-ie pas ainsi pour en dõner sentence toute semblable aux arrests d'vne court souueraine, ains seulemẽt affin que le lecteur iuge de l'esprit subtil & excellent de ceux qui ont si gentilment arpenté par raison naturelle le ciel que la saincte escriture mesme semble s'assuietir à la gaillarde gentillesse de leur iugement: veu que Iob recognoit & Orion, & les Pleiades, & par consequent les zones, & sur tout le zodiaque, & n'oublie point les Ourses: & à fin aussi que ceux qui scauẽt que c'est que de la cõposition du mõde, ne s'opiniastrẽt point plus à la sentence cõceuë d'autruy qu'à la verité, qui nous a esté descouuerte de nostre aage. De ces Zones, dõc, puis q̃ les anciẽs n'en ont marqué d'habitables que deux, & qu'icelles n'embrassent point la seule moitié encor de ce dequoy les vieux de iadis ont eu cognoissance, si auons nous monstré en noz trois parties descriptes qu'il y a la plus part de ces cercles imaginez si extraordi-

Les cercles celestes dependẽt de limagination.

Iob. 38.

Tout le rond de la terre habitable, quoy qu'en dient les anciens.

nairement chaulds,ou froids, bien & populeuſement habitez, & où les hommes ne ſont ſi ſauuages que quelques vns, & du temps iadis,& des modernes ont eſtimé.Reſte à voir le ſurplus du globe terreſtre,& la quatrieſme partie d'iceluy,cõpriſe ſous le nom de nouueau monde, & laquelle, en la conſideration ia propoſée, & ainſi que l'on imagine les courſes du ſoleil au leuant,& couchant,eſt toute,ou peu ſ'en fault,Occidentale. Qui a eſté cauſe q̃ les Eſpaignols, auſquels en eſt eſcheu le partage, luy ont donné le nom d'Indes occidentales pour vne raiſon,qui ne ſemble point impertinente, & laquelle depend du ſeul iugement du globe, à quicõque y voudra regarder de prés, & ſans ſe tranſporter en ſa ſeule fantaſie.L'homme donc ſagement curieux,qui regardera la diſpoſition du globe, ainſi que ceux qui ont conte nplé les Moluques, & les ont diuiſées en Leuãtines, & Occidẽtales y ont pris ſoigneuſe garde, ne faudra auſſi toſt de voir celle doubleure, & recours des eaux de la mer, qui ſe font en celle partie de l'Oceã,qui porte tiltre de Pacifique,entãt qu'il ſemble ſe lier,& marier auec ce flux de la mer de Mangi, & ioindre, auec vn eſchantillon de terre, party d'vn canal de mer,l'Orient d'auec le Ponant,ſi vous y aduiſez ſuiuãt le vray iugement des longitudes. D'autant que le pays du Mexique ou il eſt iugé,lié auec la terre voiſine du Quinſay,ou la mer qui les ſepare n'eſt de trop lointaine eſtendue, & laquelle toutesfois peut faire meſme ſeparatiõ de l'Aſie auec ceſte quatrieſme partie du mõde ſous le nom des Indes,que font les bouches du Rha, & Tanais de l'Aſie,& Europe,iacoit que le tout ſoit compris ſous l'apellatiõ des deux Scythies,& Sarmaties,à ſcauoir Européenne,& Aſiatique. Et par meſme conſideration pourra-il voir tout l'Occident, & vne partie du Septentrion ſe portant ſelon la corbeure du globe vers le Ponant, nõ encor deſcouuert que de noſtre temps,& par les noſtres,quelque gloire que vueil lent ſ'en attribuer les Eſpaignols, auſquels i'accorde la deſcou-

Nouueau monde deſcouuert pourquoy nommé Indes Occidentales.

Le globe ſait l'œil iuge de tout cecy.

Deux Scythies, d'Aſie & d'Europe par qui ſeparées.

Terres ſeptentrionales deſcouuertes par les François.

uerte de l'Occident dés le Mexique iuſqu'au Peru, & de là au Cuſco, & la courſe iuſques au pais Auſtral, & riuiere de Plate : mais d'auoir viſité les premiers ny la Floride, ny Canada, Baccaleos, ou terre de Labradour, il eſt impoßible qu'il obtiennent cela de moy, qui ſcay que Iaques Cartier, & que vn ſeign. de la Milleraye y ont pluſtoſt donné attainte, que les Caraueles Eſpaignolles ſe pourmenaſſent vers les courantes dangereuſes qui deſcendent de l'ocean ſeptentrional, pour aller embraſſer la grand mer Atlantique. Qui eſt cauſe que ayant deliberé de dõner le plaiſir au lecteur francois de la deſcription des mœurs de ces peuples, deſcouuerts en tout le long trait qui ſeſtend dés le Nord, & du coſté de l'iſle de Thilé iuſqu'à la mer de Sur, & pacifique, & ſuyuant les pays cogneus à preſent iuſqu'au deſtroit de Magellan, ie commenceray auſsi mon diſcours par les lieux ſeptentrionaux, tant pour eſtre comme la ſuyte des Prouinces ou nous auons finy le cours de l'Europe en noſtre troſieſme liure, que pour eſtre ceſte terre le voyage, & trauail des noſtres qui en ont monſtré le chemin à ceux qui ſemble, vueillent ſe ſaiſir de l'Empire de tout ſous vn tiltre ſeul de bien-ſeance. Mais auant qu'entrer à la narration des couſtumes, ny voir combien ces nations ſont differẽtes à noz facõs de vie, & quelle relligion les tiẽt vnis & liez enſemble, pour ſe maintenir en la cognoiſſance à laquelle la raiſon naturelle nous achemine, il fault contempler vn peu commẽt on diuiſera ce pays, & ſ'il eſt point cõtinent à la terre Scãdinauiẽne vers l'extremité du païs de Labradour, veu que ceux qui ont viſité ces terres, & gouſté les mœurs de ces peuples barbares, ne nous racomptent guere autre cas de leurs facons que ce que nous auons leu, & des Lappons, Finniens, & peuples les plus eſloignez du Nord, & qui giſent ſous le Pol Artique. Ilz nous les deſcriuent de belle taille, gens aſſez ſubtils, & non ſi meſchans, fins, ny vindicatifs que les Canibales, & Caribes, ny ceux qui le plus ſ'aprochent

Eſtendue de ce qu'on apelle nouueau monde dés le Nord iuſqu'au Midy.

Canadiens, vſans de meſmes mœurs que les Scandinauiens.

des regions plus chaudes,& par leur viure ils les nous font tels qu'il ſemble qu'en oyant parler ie voy ceux de la coſte Norue-gienne ſe tenans ou és grotteſques, ou en leurs maiſonnettes de feillards,& mottes de terre,viuans plus de poiſſon,& ſauua-gine que d'autre nourriture: & l'adoratiõ du ſoleil & du feu, me les fait encor plus eſtimer telz,à cauſe que les Scandinauiẽs ont eſté iadis, & encor vne bonne partie eſt ſouillée de ceſte ſu-perſtition,adonnez à tel ſeruice,honorans les choſes cõme dieux qui leur ſeruoyent pour leur ſouſtien, & leur eſtoyent neceſſai-res pour ſe maintenir, & conſeruer en vie. Vous direz à quoy eſt-ce que ie tends,& aſpire en diſant cecy?nõ à vous dire ſim-plement,que ce pays eſt ſeptentrional, veu que la choſe ſe mon-ſtre d'elle meſme,ſans qu'il la faille tãt eſplucher,mais que plu-ſtoſt i'eſtime que cela ſoit vne cõtinuatiõ de noſtre Europe, con-templée en la concauité de la figure du globe, prenant aduis du Nord à l'Occident, iuſqu'à tant qu'il apparoit que la diuerſité de l'air, & l'influence deſcouurẽt auſſi vn changement de cou-ſtumes:ſans que ie le pretende aſſeurer,me ſuffiſant d'en donner le ſentiment aux gentilz eſprits,qui ſe plaiſent en la lecture, & careſſent la curioſité, laquelle ne porte aucun preiudice à noz ames.Mais ſi l'on ſe vouloit de tant piquer,que d'accuſer indiſ-cretement ceſte mienne ouuerture,& trouuer mõ dire ſans fon-dement,ie ne feroy auſſi conſcience de leur demãder, quelle rai-ſon ont ils de mettre le Cathay, Quinſay, & pays de Mangi en l'Aſie, puis que les anciens n'en ont point eu la cognoiſſance? Mais ſi là deſſus ils me reſpondent que la continue de la terre ferme leur fait ainſi eſtimer,ie leur demande encor,quelle aſſeu-rance ont ils que la terre de Labradour ne ſoit auſſi bien iointe au pays continent de Scandinauie,que le dernier bout du leuãt, eſt vny par les deſerts eſpouuentables de Camul,& autres non trauerſez que de peu de perſonnes? Quoy qu'il en ſoit,il eſt aſſeu-ré que ſi ces terres ne ſont iointes enſemble,elles ne ſont ſeparées

Deſert de Camul ſous la grãd ourſe

Deſtroit des trois freres contemplé ſous l'artique auſſi que celuy de Ma-gellan en l'An-tartique.

que d'vn petit deſtroit de mer nommé des trois freres,& lequel giſt ſous le pole Artique,à tout le moins comme les Aſtronomes en font l'imagination: & que ce canal tempeſtueux eſt celuy qui attire vne partie des eaux ẽ la mer Pacifique, & lequel les Portugais ont voulu d'autresfois trauerſer pour ſe faciliter l'accourciſſement du chemin pour paſſer aux Moluques, apres que Magellã euſt deſcouuert l'autre deſtroit,qui ſepare la terre Auſtrale d'auec le pays qu'on a compris ſous le nom d'Amerique. Or ay-ie propoſé tout cecy au diligent lecteur afin qu'il iuge ſincerement de noſtre bonne volonté, & conſidere que ſ'il eſt ainſi que la terre ſoit rõde, & qu'on la partiſſe comme vne pomme, que la raiſon auſsi veut qu'elle ſoit diuiſée en quatre parties,les trois de laquelle ayant diſcourues, il eſt temps deſormais, que nous entrions à la painture de la quatrieſme, cõme eſtãt vn des plus plaiſans diſcours,& neceſſaire hiſtoire qu'on ſcache, tant pour la diuerſité des matieres,nouueauté des choſes, que pour y cõtẽpler les œuures merueilleuſes de Dieu, qui ſur l'enuieilliſſement du monde,& les hõmes allans en empirant,il a deſcouuert ce qui eſtoit caché dez le commencement,& apellé à la cognoiſsãce de ſon ſaint Euãgile ceux,qui iuſque à preſent auoyẽt veſcu ſans auoir ouy parler d'autre dieu, que celuy qui a ruiné tout le mõde par ſa peruerſité. Mais encor auãt que paſſer plus outre en matiere, ny ẽtrer en pays,ou toucher les peuples diuers cõpris en tãt de regions,& belles prouinces,puis que ſi ſouuent nous auõs fait mentiõ de la mer,des fluz, & refluz d'icelle, des courãtes,& autres conſideratiõs de ce corps liquide entourãt la maſſe ſolide de la terre:il me ſemble auſsi raiſonnable de diſcourir(comme en paſſant)quelque cas de ſon fluz & refluz,& les differences d'iceux ſelon la conſideration des Prouinces, pour voir les cauſes de telles diuerſitez ſi merueilleuſes en la nature.

Du fluz

Du fluz & refluz de la mer ſoit Oceane ou Mediterranée, & d'où il procede tous les iours, & des courantes impetueuſes des eaux pres les Haures, meſmement és Indes Occidentales. Chapitre premier.

Les anciens philoſophes, qui ayãs ſauouré la doctrine de Moyſe, ont de tant reſpecté l'eau, que de luy donner la force de la generation, & la gloire d'eſtre le principe de toutes choſes, n'ont auſſi oublié de croire que c'eſt elle qui, entourãt la terre, la ſuporte, ſouſtiẽt, & nourriſt, ſ'inſinuãt par les concauitez d'icelle du milieu auant, qui eſt la ſource ſ'eſpandant par tout, & dõnant vigueur, & engeance à tous les corps terreſtres. Auſſi le tout bien conſideré, lors que le grand philoſophe, & admirable Theologien des Iuifs Moyſe, dit au Geneſe, que au milieu du Iardin d'Eden y auoit vn fleuue, duquel ſourdoyent quatre ſources qui ſ'eſpandoyent arrouſans toute la terre, que ſignifie-il autre cas que la force vitale de l'eau, qui eſt comme la nourrice de ce qui reſpire çà bas, entant que l'humeur eſt la partie preſque principale de l'eſtre de toute choſe corporelle? Or eſt cela le miracle general, & le mieux cogneu que par l'eau face la nature, mais les plus ſecretz, & merueilleux ſont contemplez és courſes de la mer, fluz, refluz, bonaces, acoiſemens, courantes, & tourbillons d'icelle: les raiſons deſquelles choſes ſont marquées diuerſement, & ſelon la varieté des opiniõs des hommes, qui ont meſuré les œuures de Dieu par le commun cours de la nature, ſans que iamais ils y ayẽt ſceu donner reſolution certaine, voire en y a eu qui ont porté la penitence de leur temerité, voulans plus attẽter qu'il n'eſt permis à l'humaine capacité, & ſe ſont efforcez de vaincre la nature par leur trop grande curioſité, ainſi qu'on dit d'Ariſtote (ne ſçay ſi vrayement) periſſant au goulphe de Negropont, & de Pline ſopiniaſtrant plus que de raiſon à voir les ſecrettes ſources des feux naturelz du mont nommé iadis Veſuue. Neantmoins n'eſt il deffendu d'ẽ diſcourir, pourueu que l'orgueil ne nous aueugle, & que ne preſumions d'en decider comme iuges, ains ſoyons contẽts de nous en enquerir ſans autre deſir que de vouloir gouſter la verité, & louer dieu en ſes merueilles. Donc ceux qui parlent de la mer, luy ont dõné cecy qu'elle eſt vn amas d'eaux, où ſe retirent tous les fleuues & tout ce qui naiſt d'eau en l'vniuers, mais c'eſt peu dit pour vne ſi grande choſe: & ainſi ie trouue meilleure la ſentẽce de ceux qui tiennẽt q̃ la mer eſt la ſource & principe de tous humides, & de toute eau, & de laq̃lle elle ſort & y rẽtre de rechef: iaçoit que Platõ aye tenu q̃ les fontaines d'où la mer ſourt ſont les racines de la terre, à cauſe qu'il eſtimoit l'abiſme eſtre ſous terre, & iceluy principe, & commẽcement & de la mer, & des riuieres: leq̃l cõbien ſ'eſloigne du vulgaire, on le peut recueillir par l'aproche que fait ſon dire des parolles de la philoſophie de Moyſe, lors qu'il parla de l'eſtendue des eaux & d'icelles qui eſtoyent & deſſus, & deſſous, leſquelles Dieu ſepara d'ẽſemble, qui en eſt le facteur, cõme de toute autre choſe: & ainſi eſt an-

Philoſophes ont iadis eſtimé l'eau principe de tout. voy Plutarq. De placitis philoſo. Laerce en la vie de Thalé.

Geneſe 2.

Que ſignifie le fleuue au milieu d'Eden.

Ne faut ſ'enquerir ſi auãt des ſecrets de Dieu.

Le Veſuue ſe nõme mont de Somme: & la perit iadis Pline.

Platon au Phaedon ſemble ſuiure Moyſe.

Geneſe 1.

Folle opinion d'Empedocle.

Tout cecy conſideré,& veu ce que i'ay deſia propoſé ſuiuant l'aduis des Philoſophes en ce qui eſt du fluz & refluz regy par la Lune, encore n'eſt-ce pas tout conſideré,qui ne paſſe plus auant, veu qu'il y a bien grãde difference de ce qui ſe paſſe en la mer Oceane, & des cours reciproquans en la Mediterranée:veu que ſi vous cõtemplez ce qui ſe paſſe en la courſe de l'vne & de l'autre, vous verrez que déz le deſtroit de Gibraltar, qui auec l'eſtreſſiſſure de ſa bouche,ſepare l'Ocean de la Mediterranée, toute celle campaigne ſalée qui tend vers le Leuãt,& regarde l'Aſie,Europe, & Afrique:on ne voit guere grand fluz ny refluz, & ſi la mer ſenfle quelque peu plus que de couſtume,cela aduient par l'occaſiõ de quelque grand orage, & fortune,laquelle ceſſant,les ondes ne faillent de retourner auſſi toſt en leur premier eſtat. Mais depuis le deſtroit ſuſdit tirant le long de l'Ocean ſoit ſur les coſtes d'Afrique, ou le long des haures d'Europe, on voit de grands fluz & refluz, ainſi qu'en peuuent iuger ceux qui ont couru fortune le long des coſtes de l'Andaluſie,Portugal,Gallice,les Aſtures, Biſcaïe, Bretaigne,Normandie,Angleterre, Flandres, & Germanie. Or d'autant que nous auons parlé de la diuerſité en general du fluz, & refluz ſoit en l'Oceã,ou en la Mediterranée,il fault ſpecifier cecy par les menus, & voir q̃ la reigle n'y eſt point generale, & que l'Oceã meſme eſt alteré en cecy, qu'en pluſieurs endroits il eſt auſſi calme preſque que la mer de Leuant:& d'autant que nous diſputons plus auec l'experience, que par la force des raiſons cy deſſus miſes en auant, auſſi fault-il ſuiure ceux qui ont veu ceſt effait de la nature,laquelle eſt merueilleuſe en ſes œuures,& qui nous ont laiſſé par eſcrit ce que i'eſpere vous trouſſer en peu de parolle,ſur la diuerſité de ces choſes en la meſme eſtenduë du grand Ocean.

L'ocean & mer de Leuant differents en cours.

Ceſt expert Seigneur Gonçal d'Ouiede qui a fait l'hiſtoire des Indes, & qui l'a dediée au grand Empereur Charles cinquieſme, parlant en bon clerc, & par le iugement de la veuë, comme celuy qui a arpenté preſque tout l'Ocean, dit que éz terres voiſines de l'Ocean, & leſquelles nous auons ia nommées, le fluz y eſt ainſi vehement que i'ay deſcrit eſtre à Bordeaux, & autres lieux tant de France que des Eſpaignes qui regardent le Nord, ou Tramontane : mais affin qu'on ne voulut tourner en conſequence, & neceſſité que tout l'Ocean fut ſuiet à ce fluement, & refluement, & que l'eſtoile du Nord y euſt quelque force plus grande, il dit que vers les iſles Canaries, & en toutes celles qui ſont éz Indes Occidentales deſquelles nous parlerons (Dieu aydant) cy apres, & leſquelles regardent le plus le Septentrion, le fluz y eſt auſſi peu apparent que on le voit eſtre en Italie, & preſque rien, qui prendra eſgard, à ce qui aduient à l'Ocean', qui flue le long des coſtes de Bretaigne, Normandie, Flandres, & Angleterre.Là où en l'Ocean meſme le fluz,& refluz eſt fort vehemẽt le long des coſtes de terre ferme des Indes Occidẽtales qui tirẽt & regardent vers le Midy, ou vers l'Occident:& racompte vne choſe qui n'eſt à meſpriſer : En la Caſtille ditte de l'or y a vne eſtreſſiſſure de terre ſeruant de barriere à la mer de Midy, & celle de Septentrion, l'vne tirant vers le pays Breſilien, & l'autre prenant viſée vers la Floride ; & ce peu d'eſpace de continent ne ſçauroit auoir douze lieuës de

Gonçal Ouiede. liu.2.ch.10.

L'Ocean meſme ſans fluz contre l'opinion cõmune.

Deſtroit de terre de la Caſtille éz Indes d'Occidẽt.

large, neantmoins en ce peu de distance, & tout cecy n'estant qu'vn, & mesme Ocean on voit ceste grande difference que ie vous ay dit, touchãt le plus ou moins de l'engrossissement des ondes, en quoy le diligent lecteur prendra esgard, & admirera le facteur de la nature qui se monstre si admirable en tout ce qu'il luy plaist de faire, qu'il est impossible à entẽdement humain de comprendre ses secretz. *Pline liure. 2.*

Ie sçay que Pline, qui s'est efforcé de rendre raison de toutes choses se tourmente fort sur ceste question de l'accroist, & decroist de la mer, en attribuant la cause au soleil, & à la Lune discourant longuement, & en sçauant homme sur le cours de ces Planettes: & n'ignore pas qu'il ne donne vn plus grand mouuement à l'Ocean qu'à la mer mediterranée, amenant pour sa raison qu'il à plus d'effort cõtemplé en son tout, qu'en vne partie, & qu'estant de plus grand' estendue, les astres aussi y peuuent mieux lancer leurs rays, & departir leurs influences: mais ces raisons sont fort froides en ce que vous voyez desia, comme en l'Ocean vn lieu manque de fluz que fort rare, & en l'autre il y est espouuentablement fascheux, & se desbordant outre mesure. Mais pour se couurir de ce coup, il s'arme sur le naistre des planettes en diuers temps les vns des autres, causant la difference de ces accroists en diuers lieux: puis abaissant ses ergotz donne des particuliers naturelz & mouuemens à l'eau selon les lieux, & cõtrées, ainsi qu'en aduient à l'isle de Negropont en ceste Euripe, & furieux muglemẽt des ondes ou la mer flue, & flue sept fois pour chascun iour, la raison dequoy Aristote quelque grand que fut, ne peut iamais comprendre, entant qu'elle surpassoit le commun cours de la nature. Et iaçoit que tout ce que Pline dit, soit fort notable, si ne peux-ie comprendre qu'en si peu d'espace de païs qu'il à dés les citez de Nom de Dieu, & Panama en la nouuelle Castille de l'Occident l'vne regardant le Nord, & l'autre le midy, le Soleil ny la Lune puissent causer en l'vn costé vne grand furie de l'Ocean en s'enflant, & diminuant, & en l'autre n'y ayant aucune vehemẽce, celuy qui est austral ayant les flotz estrangement esmeuz, & le septentrional estant presque sans aucune force, à tout le moins qui paroisse pour en faire grand compte, & pour l'assuiettir à la generalité proposée par Pline. *Estrange fluz. du Canal de Negropont.*

Mais de dire que quelque partie du monde aye ceste particuliere affection & mouuement naturel, & à elle propre ie n'y voy guere grand fondemẽt, plustost accorderay-ie que le plant, & assiette des lieux cause cecy, ainsi qu'il en aduient és courãtes, veu qu'estant les lieux estroitz, & la mer ayant de grandes vapeurs & exhalations, & icelles poussées du vent, ne fault s'estonner si l'on en sent la vehemence: & de cecy ie ne veux autre philosophie que la preuue qui s'en fait par la veuë, entãt que ceux qui ont passé le Bosphore de Thrace sçauent bien que l'estressissure du Canal, la hauteur des bordz, & l'aport des vagues de la mer maiour entrant en l'Hellespont, sont cause de ce grand rauage, & mouuement perilleux des ondes, la hastiueté desquelles estant grande, & furieuse, & les lieux estroits causent que ne pouuãs s'exhaler, & vomir leurs vapeurs, ces fluz & refluz se font plus vehements, ce qu'encor nous trouuons par escrit de ce grand destroit de Magellan, ou la mer de Ponãt s'escoule au Leuant, & les cou-

La forme & aſſiette des lieux cauſe la vehemence des fluz.

rantes qui ſont au Goulphe, ſeſtendant dés le païs Mexique, iuſques à la Prouince Françoiſe de la Floride. Et ainſi il fault venir là, que cecy procede plus de la forme & aſſiette des lieux pour eſtre haultz, & eſtroitz, & tenans les vents preſſez, & comme empriſonnez, & les vapeurs encloſes, tellement qu'elles voulant ſortir, & trouuant reſiſtence, fault que engendrent ceſte eſmotion en la mer, non que pour cela ie vueille nier que le cours Lunaire n'y puiſſe beaucoup, veu qu'en la generalité nous en voyons les effaitz, toutesfois n'accorde-ie point qu'és vehemences particulieres, l'effort vient auſſi d'ailleur que des influẽces des aſtres, ioint que (comme i'ay dit) la ſubtilité ou eſpaiſſeur des eaux peut beaucoup en ceſte matiere. Et ſi ces raiſons ne ſont ſuffiſantes auec vn petit mot, nous pourrons ſouldre toute la queſtion qui eſt, que c'eſt Dieu, qui en diſpoſe ainſi que bon luy ſemble, & en fait ſelon ſon plaiſir, & pour monſtrer ſa puiſſance laquelle eſt incomprehenſible. Et ainſi ayans dit ce que nous pouuons, il fault qu'on nous e[illegible], & à nous c'eſt de loüer dieu, qui luy à pleu nous ayder de ſ[illegible]ace, & [illegible]ous communiquer ra[illegible] ſinon parfaicte à tout le moins qui aproche de la preuue, & verité de la choſe propoſée : nous arreſtans ſur le conſeil du ſage & grand Apoſtre, qui nous admonneſte de ne ſçauoir plus que de raiſon, & de n'eſtendre plus haut noſtre volée, que la modeſtie Chreſtienne ne le ſouffre ou permet. Voila quant au fluz & refluz : reſte à parler vn petit mot des courantes, à fin que le lecteur en oyant quelque mot en liſant noſtre œuue il ſe ſouuienne l'auoir leu, & ſçache quelle choſe eſt celle de laquelle il entend faire mention.

Des courantes en mer.

Les courantes donc ſont toutes contraires au fluz ſoit en vehemence, cours, & origine entant qu'elles empeſchent eſtrangement le nauigage, & à peine ſe laiſſent vaincre à force quelconque de rames, leur cours n'ayant point de retour, ains allant touſiours de hault en bas, & pourſuiuant leur pointe, ny ayant naiſſance ou du lieu, ou des vapeurs, ny des influences des planettes. Les opinions eſtans differentes ſur la cauſe de ces eaux, & leur origine difficilement auſſi en peut on donner certaine reſolution, neantmoins chaſcun abondant en ſon ſens, & ayant quelque raiſon pour l'eſtabliſſement de ſon dire peut auſſi en parler, non comme en decidant en fol iuge ſans aduis, mais comme declairant ſa ſentence pour ſe ſoubmettre au iugement des plus ſages, expertz, & qui ont ſauouré l'effect de la nature. Or fault il voir quel il fait en tous les haures de Leuant, ou Ponant és Indes Occidentales, où ces courantes ont le plus de force, & ſçauoir les lieux plus bas, & plus haults, d'autant que par ceſte conſideration nous verrons que la partie de la mer allant le plus en baiſſant, eſt celle qui ſouffre auſſi le plus de ces courantes : & qu'il ſoit vray, qu'on lyſe ce que les expertz Pilotes ont eſcrit du deſtroit Magellanique, & verrons que l'eau y allant d'vne courſe treſ-roide eſt ainſi pouſſée pour aller en panchant & le lieu plus bas & profond, attirant à ſoy d'vn grand effort les ondes : & c'eſt pourquoy de pluſieurs vaiſſeaux que Magellan y conduit, à grand peine ſ'en peut il ſauuer vn ou deux, pour porter les nouuelles de ſa ruine.

D'où ſont cauſées les courantes.

Et pour vn exemple plus familier, qu'on voye auec quelle furie les ondes de la mer Maiour deſcendent en la Mediterranée, & conſiderans que la partie Boreale eſt la plus haulte du Globe, & le pont Euxin eſtant tout Septentrional, cauſe ces courantes, pource qu'il va fort en deſcendant lors qu'il entre la mediterranée : ce qu'ẽcore on peut iuger par l'embouchement que font les riuieres en mer, leſquelles y entrans comme pouſſées de quelque haulc precipice font reculer l'eau marine & cauſent vne eſtrãge agitation d'ondes és lieux où ainſi elles ſ'engoulphent. Noz François qui ont fait le voyage de la Floride, ſçauent bien combien ſont perilleuſes les courantes qui ſont entre la Floride, & les Iſles des terres neufues à qui veut prendre la route du Mexique, où la mer tirant du Nord au midy va en baiſſant, & les eaux y roulans d'vne furie plus grande & impetueuſe à cauſe de leur deſcente. Et à fin que ie ne vous tienne trop longuement, & qu'il ne ſemble que ie m'aheurte du tout en ceſte opinion, ie vous en deduiray encore d'autres que chaſcun choiſira à ſon plaiſir & fantaſie. Aucuns ne voulans confeſſer que ce qui vient du Nord aye la hauteur telle que ie dis, & comme ſi la mer eſtoit vne longue & perpetuelle planure, penſent quen ces lieux de la terre, où ilz ont voyagé en ceſt Occident, qui vont en eſtreſſiſſant entre la mer de Septentrion, & Pacifique y a des cauernes, & grottes fort profondes, qui vomiſſant l'abondance des eaux ſouterraines, les gettent ainſi furieuſement de l'vne mer en l'autre, & leſquelles prenãs le tour vers le Leuant cauſent ces courãtes, & que ce roüement & tour vienne de la force du mouuement du Soleil : d'autres aprochans de noſtre dire en raportent l'occaſion à l'auoiſinement de vne infinité d'Iſles qui cauſent que l'angoiſſe qu'ont les eaux en deſcendant, font & créent la furie de ces dangereuſes courantes : mais d'autres ſont plus exorbitans, qui ſans grande raiſon imaginent que ces eaux qui ſont le long de la Floride en lieu de prendre leur voyage vers le païs Auſtral, ainſi que l'art le monſtre, aillent en montant ſe rendre vers le coing Septentrional, non encore veu ny deſcouuert, & lequel (comme i'ay dit) ſe ioint auec l'Europe.

Courantes perilleuſes entre la Floride & le païs du Mexique.

Diuerſes cauſes des courantes.

De toutes ces raiſons le diligent, & ingenieux lecteur choiſira laquelle qui luy plaira le mieux : me ſuffiſant de luy auoir ainſi eſpluché les matieres, & les doubtes des choſes qui nous pourront eſtre preſentées en diſcourant de noſtre monde nouueau, & quatrieſme partie de la terre, de laquelle deſormais il ſera temps de parler, & en deſchiffrer, les peuples, & leurs couſtumes.

Des terres de labeur, ou Labrador, Bacaleos & Isles voisines, auec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premierement descouuertes. Chapitre. 2.

Le proffit conduit l'homme à nauiguer.

SI l'on euſt ſenty auſſi grand proffit à la deſcouuerte des parties Boreales qu'on a trouué de commoditez & au Leuant, & au Midy, & ſur l'Occident c'eſt ſans aucun doubte que les hommes y euſſent penetré au grand hazard, & peril de leurs perſonnes, eu eſgard à celle execrable faim, & inſatiable apetit des hõmes qui les conduit à engloutir les richeſſes, comme ſi c'eſtoit le poinct où giſt leur ſouueraine felicité: de ſorte qu'entre tant d'hommes qui de noſtre temps ont trauerſé l'Ocean, de l'vn bout preſque à l'autre, ſans ſe ſoucier ny de frais, ny du trauail, à grand peine en trouuerez vous quatre ou cinq qui ayent taſché de deſcouurir les terres qui tirẽt au Nord, & qui auoiſinẽt l'Artique en la circõference qui deſcend du Septentrion à l'Occidẽt, & encore ceux qui y ont paſſé, ſe ſont monſtrez ſi peu diligens, que de n'eſcrire que comme en ſongeant les mœurs des peuples qui y habitent. Or ſçay-ie que les Portugais, & Eſpaignolz ſ'y ſont penez autant ou plus que nation qui viue, les vns pour penſer trouuer deſtroit qui doublaſt vers le Ponant, pour de là auoir le chemin plus aiſé, & court, pour faire le voyage des Moluques: leur eſtant vn grand, & infiny trauail de courir toute la coſte d'Affrique, d'enuironner toutes les indes, & trauerſer preſque toute la longitude de l'vniuers, pour paſſer en ce nombre infiny d'Iſles tant recommãdées des Moluques: les autres y ont auſſi trauaillé, enuiãs la fortune des autres qui ſont venuz ſ'y arreſter, telz que ſont les Françoys, qui ſans ſe ſoucier que hõneſtement de l'or, ont eu pitié du peuple de ces contrées, non ſi cruel qu'on le paint, iaçoit qu'il ſe raporte (comme i'ay dit) à noz Européens de Laponie, & Scricfinie ſur les parties plus ſeptentrionales, & qui auant les Eſpaignolz ſ'y ſont arreſtez, & y ont baſty des hameaux, & des forterecſſes. Et à fin que ie ne ſemble par trop flater les noſtres, ny tordre le nez à l'hiſtoire, qui veut eſtre traitée veritablement, il fault voir briefuement à qui la gloire de la deſcouuerte de ce païs Boreal eſt deuë, qui ne doit eſtre raportée ny à l'Eſpaignol, Portugais, ou François: veu que Iean Scoluue Polonois, y paſſa dez l'an de noſtre ſalut, 1476. long temps au parauãt que iamais les Roys Catholiques, ny Portugais euſſent enuoyé Colõb, ou veſpucce à viſiter les terres eſtranges: lequel ſeigneur Polonois trauerſant la mer de Noruege, & les Iſles d'Engrouland, Thilé, & autres incogneuës, vint au deſtroit qu'on dit Artique, & oppoſé droittement à celuy qui eſt és parties Auſtrales de Magellan. Long temps apres ceſtui cy perſonne ne paſſa ſi auant, d'autant qu'encore on ne ſeſtoit adextré à la cognoiſſance de l'art marin, & que le deſir de gloire n'eſguillonnoit de tant noz peres pour aller planter leur memoire parmy les nations eſtranges. Or apres que & Colomb, & Veſpucce eurent deſcouuert les païs deſquelz nous parlerons cy apres, & que deſia les Indes Orientales eſtoyent comme l

Pourquoy les Portugais & Eſpaignolz ont cherché les terres ſeptentrionales.

Iean Scoluue Polonois premier, qui deſcouurit les terres neufues.

Colomb, & Veſpucce grands mariniers.

lie

lieu du magaſin de noz Occidentaux, qui y alloyẽt non par la mer rouge cõme iadis les Venitiens, ou par le païs Perſan, mais ayãs deſcouuert tout ce qui reſtoit à eſtre veu & cogneu d'Afrique, & des parties Oriẽtales des Indes, il y euſt vn Portugais nommé Gaſpard de Cortereal, lequel en l'an 1500. auec deux Caraueles penetra iuſqu'à celle partie du monde vers le Nord, qui ſe rencõtre à ce qui eſt habité de noſtre Europe pẽſant trouuer chemin pour aller à l'eſpicerie, & pour fuyr aux incõmoditez de la longueur, & aux perils qu'il falloit paſſer, & ſous l'equateur, & vers le pol Antartique, lors qu'il falloit doubler au cap de bonne Eſperance, ayãt ce gaillard Pilote, & bõ Capitaine, ce iugement que les Moluques eſtãt plus du Ponant que Leuantines, on pourroit plus facilement y paſſer du coſté du Septentrion, que par la courſe qu'il leur cõuenoit faire. Ceſtuy donc ayãt couru le lõg de l'Oceã, iuſqu'à penetrer plus outre q̃ ne portẽt les climatz imaginez par les anciẽs vint à 60. degrez de latitude en vn païs incogneu & qu'il trouua eſtrãgemẽt froidureux, caillé de glace, & chargé de neiges, & où les riuieres n'eſtoiẽt point nauigables à cauſe qu'elles eſtoiẽt endurcies de la glace. Nõ pourtãt laiſſa il de mettre pied à terre, dõnant le nom à ce fleuue premier deſcouuert de Rio Neuado, qui ſignifie fleuue de Nege, & veit le païs bien peuplé & habité de toutes partz, nõ ſans ſ'en eſmerueiller à bõ eſciẽt, veu la cõmune opiniõ des ſages, qui eſtimoiẽt que ſouz le pole aucũ ne peut habiter, à cauſe de la vehemẽce des froidures. Or ce païs eſt celuy qu'õ a depuis appellé la regiõ du Laboureur (en Eſpainol Terra d'y Labrador) de Baccaleos, & la nouuelle France, où les hommes ſont grãdz, biẽ proportiõnez, mais aucunemẽt bruns & noiraſtres, & qui ſe paignẽt la face, & tout le corps de diuerſes couleurs pour galãtiſe, eſtimãs eſtre plus beaux en ceſte ſorte. Or pẽſe-ie que ſ'ilz ſont noiraſtres, ce n'eſt pas l'ardeur du ſoleil qui en eſt cauſe, veu les rigueurs du froid qui les aſſaillent, eſtans droittement ſouz les rayons de l'Ourſe froidureuſe, mais que ce ſont ces couleurs, qui abreuuãs leur cuir les noirciſt ainſi, cõme l'experiẽce ſ'en peut voir en ceux q̃ nous voyõs par deça courir p tout ſouz le nom & tiltre d'Egyptiẽs. Ces gẽs encor ſe parẽt de certains braceletz d'argẽt, & de cuiure, car l'or ne leur eſt guere cogneu, nõ plus qu'õ n'ẽ trouue guere és mines du Septẽtrion, & ſont veſtuz de peaux de Martres, & autres animaux qu'ilz couſent enſemble pour ſ'ẽ couurir, ayãs ceſte diſcretiõ qu'ẽ hyuer ils portẽt le poil au dedãs, & cõtre leur chair, & l'eſté tout au cõtraire, mettãs le poil dehors, & la chair qui rafreſchiſt auſſi leur charnure. Regardez biẽ ce qui eſt eſcrit des peuples Boreaux de noſtre Europe, & vous cognoiſtrez cõbien ceux cy raportent à leurs façõs de faire, ſoit au viure, ſoit au mãger, & veſtir tellemẽt qu'où ilz ſont de meſme païs ou les vns ſont deſcẽduz des autres. Ce qui eſt aſſez vray-ſẽblable à prouuer, veu q̃ lors que les Eſpaignolz furẽt au Mexique, & tirãt vers la Floride il y eut vn Roy nõmé Montezuma, qui leur dit, lors qu'õ luy preſchoit la foy Chreſtiẽne, qu'ilz auoiẽt l'adoratiõ de leurs dieux de leurs anceſtres & qu'ils n'eſtoiẽt habitans de ce païs, ains y eſtoient venuz d'ailleurs: qui me fait pẽſer q̃ ſe raportãs aux ſuſditz de l'Europe, ils eſtoiẽt ou de la Bothnie, Scrichinie, ou Biarmie, ou q̃ les anciẽs Inſulaires de la grãd Bretaigne

Gaſpard de Cortereal, Portugais deſcouure le pays de Labrador.

Rio Neuado en Labrador.

Quelz ſont les hõmes de Labrador.

Veſtemẽs des hommes ſeptẽtrionaux

Monte-Zuma ſe dit eſtre deſcendu d'ailleur que du pays ou il eſtoit Roy.

ſ'y ſauuerẽt,chaſſez par les Danoys de leur terre:Car il n'eſt pas vrai-ſemblable,q̃ les hiſtoires des Septentrionaux eſtãs pleines de leurs courſes,& cõme ils fuſſẽt touſiours ſur mer vagãs pour deſcharger leur terre de peuple,qu'ils ne peuplaſſẽt ce païs,& iſles voiſines,veu q̃ il ne ſe trouue point qu'ilz ſe ſoiẽt arreſtez en aucune cõtrée d'Europe,iuſqu'à tãt q̃ les Danois paſſerẽt en Angleterre, & que les Normãdz vindrẽt rauager la Neuſtrie.

Abondance de Saumons en terre de Labrador.

Les viures plus frequẽs de ce peuple ſont les poiſſons,deſquelz il ſe farciſſent le vẽtre plus que d'autre choſe, & ſur tout les Saumons leur viẽnent à gré,tant pour en eſtre bõ le gouſt,que d'autant que facilement ilz en recouurent,à cauſe de la grãd abondãce qu'en nourriſt la mer en toutes ces contrées: & encor qu'ils ayẽt quantité d'oiſeaux, & de fruitz de diuerſes ſortes,ſi ne ſe paiſſent ils d'autre viande que du poiſſon,ſi ce ne ſont ceux qui ſont Antropophages,leſquelz prẽnent curée des eſtrãgers qu'ilz peuuent empoigner.Leurs maiſons ne ſont ny grãdes,ny magnifiques, cõme ceux qui ne les dreſſent que de quelques perches de boys,& les appuyent de force cheurõs & tables,cõme ceux qui ont des foreſtz,& boys de haute fuſtaye & grandz & ſpacieux, auſſi bien que ceux qui ſe tiennent ſouz l'Antartique,& couurent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'vſage, ny l'induſtrie,& inuẽtion,ny de touërre,ou chaulme,n'vſãs d'aucũs bledz pour leur vie, ains de peaux de poiſſons qu'ilz eſcorchent, telz que ſont les veaux,Loups,& chiens marins, & infinis autres animaux monſtrueux que la mer leur fournit pour leurs neceſſitez. Ceux qui y deſcendirent les premiers, n'ayant penetré guere auant en plat païs,ny gouſté les mœurs du peuple ,ne ſceurent autre cas eſcrire de leurs façons de faire ſinon dire qu'ilz eſtoyent eſtrangement cruelz,hommes vaillans, hardis,& puiſſans, & meſmement en Canada, & Labrador,veu qu'vn certain Florentin nõmé Iean de Verazzan y eſtant paſſé, & ayant pris terre enuiron l'an 1524 auec quelques vns de ſa troupe, fut auſſi toſt taillé en pieces,luy & ſes gẽs par les Barbares, qui à la veuë de ceux qui eſtoient aux vaiſſeaux,les roſtirent,& en prindrent curée. Ceſte troupe ſe faiſoit forte de ſ'arreſter là, & y baſtir quelque fort pour voir le pays beau,& fertil,l'air ſerain & ſalutaire,les riuieres fort belles,& qui entrãs en mer, ſeruiroiẽt d'abry aux Chreſtiens y abordans, & la terre propre à eſtre cultiuée. Ce Florentin deſcriuant ce peuple,en parle ainſi: Ces hommes vont tous nuds,ſauf qu'ils portent leurs parties honteuſes couuertes de peaux ſemblables aux Martes, & ceints d'vne ceinture d'hẽrbes bien tiſſue, & fort eſtroite,enlacée auec le poil de queuës de pluſieurs animaux tout autour de leur corps, & qui leur vont pẽdant iuſqu'aux genoulx:& aucũs d'eux portent des chapeaux & guirlandes de plumes d'oiſeaux faites auec vne grande gentilleſſe, & ſubtil artifice.Leurs cheueux ſont noirs, fort eſpais, & toutesfois courtz, & leſquelz ilz lient tous enſemble ſur la teſte, & faitz tout ainſi que les valets d'eſtable accouſtrent les queuës de noz cheuaux,leur ſemblant que ceſte parure leur donne bonne grace,& les rẽde plus beaux & gentilz. Ils ſont de ſtature moyẽne, mais vn peu plus grãd que nous ne ſommes par deça,bien formez & proportiõnez,ayans l'eſtomach large, les bras fortz & nerueux,les iambes bien faites,& qui n'ont aucun default en la liaiſon,

Baſtiment de ce pays ſeptẽtrional.

Cruauté des Barbares en Labrador,& Canada.

Iean Verazzan deſcrit les Barbares Canadiens.

& compoſition de leurs corps, ſauf qu'ils ont le viſage vn peu trop large, quoy que non tous: entant que pluſieurs ont vn pourfil bien ageancé en la face, les yeux noirs, & grandz, le regard aſſeuré, & ſoudain : & ſont debiles & foibles de force, d'eſprit gentil, & fort ſubtil, diſpoſtz de leur perſonne, & des meilleurs, & plus legers à la courſeq̃ l'on ſçache: Or ceſt auteur dit que ces gens ſe raportent fort aux Orientaux, & ſur tout à ceux qui ſont les plus loing d'entre les nations leuantines, telz que ſont ceux de la regiõ de la Chine & Royaume de Mãgi, duquel auõs parlé cy deſſus Les bordz de la mer en ces cartiers eſt chargé d'areine, & ſablon fort menu, & va touſiours en mõtant, & cõme ſ'eſtendant en vne petite colline: & naũgãt on trouue aſſez de riuieres d'eau douce, & des bras, & canaux de mer qui arrouſent le païs, & qui ſeruent de haures pour y aborder: & ſi lon paſſe outre on voit la terre ſpacieuſe & large, ayant de belles, & fertilles cãpaignes, & grandes pleines reueſtues de foreſtz amples, longues & touffues, & où la diuerſité des arbres donne vn contentement à la veuë ſi grand, qu'il eſt hors de la puiſſance d'aucun homme d'en exprimer le plaiſir, & grandes delices. Ie feroy cõſcience d'aiouſter foy à ceſte narration, veu que le Septẽtrion, & meſme vers les parties plus proches & expoſées à l'Ourſe, n'eſt point pour porter vne face ſi plaiſãte, & delicieuſe, n'eſtoit que celuy qui fait ce diſcours, dit que par la circõference du Globe il cognoiſſoit que ceſte terre participoit de l'Orient, & que la couleur meſme en donnoit aſſez d'apparẽce, & auſſi la ſerenité de l'air, iaçoit qu'il ſoit entremeſlé de quelque froidure : neantmoins les vents n'y ſont violents ny impetueux, & ſ'ilz ſoufflent auec force, cela aduient ſur le commencemẽt de l'Eſté. Au reſte en celle ſaiſon eſtiuale il n'y pleut gũere ſouuent, & ſi le ciel y vient nuageux, cela ne dure guere longuement : & pour preuue de la ſerenité, & du peu de vehemence des vents, & que la terre ny eſt trop haulte, la mer y court aſſez paiſible, & ſans eſtre trop furieuſe, ny ondoyante, & pleine de flotz dãgereux, voire les haures tendãs en bas, & le païs eſtant peu portueux, ſi eſt-ce qu'ilz ne ſont faſcheux pour les nauigans qui y abordent, entant que les rochers, bancz, & eſcueilz ne leur donnent aucune incommodité, toutesfois pour y auoir ſi peu de portz, ſi ceſte infortune accompaignoit la coſte, elle ſeroit du tout hors de l'heur que iamais homme y peut prendre terre. Les habitans de Labrador, cõme dit eſt ſont cruelz, & là, & par toute celle coſte, iuſqu'au Mexique, les Eſpaignolz n'y ſont guere aymez, comme ceux qu'on à ſouuent eſtrillez, & le cemiriere deſquelz eſt reputé d'eſtre à la Floride. Et d'autant que les contrées ſont diuerſes, les mœurs auſſi des hõmes ne fault ſ'eſbahir ſi ont quelque varieté enſemble, veu que le ſuſdit Verazzan eſcriuant au grand Roy François premier de ce nom, luy dit, que ſ'eſloignant du pol Artique, & aprochant noſtre Tropique, comme il fut ſur preſque meſme hauteur, & eleuation que peut eſtre la France, ſur le recourbement de mer, qui va vers la Floride, il veit le peuple plus blanc que les precedants, & non ſi farouche, ſe veſtant de feillardz entretiſſuz, & enuelopant ſes cheueux ainſi que le reſte des Canadiẽs: & vſant de bateaux faitz d'vne ſeule piece qui ſont leurs Canoës, ainſi que font encor tous les ſauuages tant du Mexique, des Cari-

Ce pays eſt plus doux que le reſte du Septentrion.

bes que de l'Amerique. En ces cartiers là, bien qu'ilz baſtiſſent de la façon que les autres plus Septentrionaux, à ſçauoir de boys, & feillardz pour ſe garder du froid, ſi en y a il neãtmoins, qui dormẽt, & logẽt à l'ombre & enſeigne du beau croiſſant de la Lune, à laquelle on a cogneu depuis qu'ilz font grãd hõneur & reuerẽce tout ainſi encor qu'ilz en vſent à l'endroit du Soleil auſquelz ils ſacrifiẽt, en quelle ſorte i'eſpere vous le deduire: mais q̃ nous ſoyons ſur le propos de l'hiſtoire des mœurs de ceux de la Floride.

Iſle nõmée Loiſe. Verazzan cõtinuãt ſon chemin par l'Ocean, ne pouuãt mettre pied à terre, ou n'oſant de crainte de ces Barbares, nõ encor apriuoiſe, ainſi q̃ depuis les François les ont rẽduz acoſtables, deſcouurirſt vne iſle, où il vint ſurgir, & laquelle il dit eſtre de la grãdeur de Rhodes, mais plus belle, & fertille, & laquelle il nomma du nom de Madame Loiſe de Sauoye mere du Roy Frãçois de laq̃lle n'ayãs riẽ leu en autre liures, qu'ez memoires de ce Florẽtin, ie pẽſeroy faſcher le lecteur ſi ie m'arreſtoy à la deſcrire, ainſi q̃ ceſtuy l'effigie, mais ie paindray le cõtinẽt qui eſt à 15. lieuës de ladite iſle, lequel par ce qu'õ peut cõiecturer eſt le meſme païs de Canada, mis entre Labrador, & la Floride, & qui cõprend ſous ſoy le Baccaleoz: où les hõmes ſont grands à merueilles, aſſez blancz, & qui ont & portent les cheueux fort longs, & leſquelz ils atiffent, & ageancent auec vn fort grand artifice, & ſi bien formez, qu'il ſemble que la nature ſe ſoit eſtudiée à les faire bien meſurez en leurs proportions, & lineamens. Les femmes y ſont belles, grandes, gracieuſes, & fort chaſtes, ayants le regard doux, & attrayant, & leſquelles vont toutes nues, ſauf qu'elles couurent leur partie que la nature commãde de celer, auec des peaux de cerf, ainſi que les hommes auſſi en vſent: & les aucunes portent les bras couuerts, & veſtuz de peaux de Lou-ceruiers fort riches, treſſans leurs cheueux, qui leur võt pẽdans d'vn coſté, & d'autre le long de leurs eſpaules, & celles qui ſon mariées portẽt de diuers ioyaux à leurs oreilles comme auſſi font leurs marys, & ſont ces bagues de cuyure duquel ilz font plus de compte que de l'or, ou de l'argent, deſquelz ilz ne ſe ſouciẽt guere, & en meſpriſent la couleur, mais ilz ayment & cheriſſent fort le rouge, & l'azuré: & ainſi les Chreſtiens y abordans qui leur donnent des pieces de verre, ou patenoſtres, & coliers de telle couleur, ſont les mieux que bien venuz, à cauſe qu'ilz ſ'en parent le col, & les oreilles, & en font auſſi grand feſte que la ieuneſſe par deça de ſe voir garnie de beaux carquans, chaines, & coliers d'or, & riche pierrerie. Les draps de ſoye ne leur plaiſent point, le fer, & l'acier n'eſtoit par eux requis, & ne ſ'eſtonnent quoy qu'on leur monſtre des armes & leur declaire l'effait, & effort d'icelle: voyans les miroirs ilz ſ'en rient ſ'y regardans dedans, non que pour cela ils facent eſtat de les retenir ny prennent plaiſir à ſ'amuſer à ceſte folie.

Terre de Bacaleoz a les hommes forts grandz.

Ce peuple eſt aſſez courtoys & liberal, faiſans volontiers largeſſe de ſes biens, & prenant facilement familiere habitude des noſtres auec leſquelz ſ'y ſont habituez, & arreſtez dés le temps qu'on y va à la peſcherie des Moruës, leſquelles y ſont en infinie abondance dés le Cap de Labrador, iuſqu'au Cap de ſainct Iean, tenant ce pays de peſcherie pour le moins vingt degrez en ſon eleuatiõ, à ſçauoir dés le ſoixantieſme degré iuſques

Moruës nommées Bacaleoz par les ſauuages.

au quarantieſme, qui ſont pres de quatre cens de noz lieuës : & d'autant que ce poiſſon eſt nommé par les habitans du pays Baccaleoz la terre auſſi a eſté dicte par les Chreſtiens, & baptiſée du nom de Baccaleos : Sur les quarante degrez de laquelle, & vers le fleuue, auquel on a donné le nom de Iourdain, ceſthomme par nous ia ſouuent allegué, ayãt pris terre veit le paiſage beau, & aiſé à cultiuer, les foreſts grandes, & touffues, & aptes à y mettre de grandes troupes en embuſche, s'il failloit guerroyer, & où la plus part des arbres ſont differens de ceux de noſtre Europe, & dans leſquelles a grand quantité de ſauuagine, contre laquelle ce peuple faict la guerre à tous leurs arcs, & ſaiettes, qui ſont fort ſubtilemẽt faictes & elabourées, & au bout deſquelles en lieu de fer, ils mettent des pierres fort aigues, & qui taillent aſſez bien, deſquelles auſſi ils ſaydent à fendre le boys, comme auſſi ſ'en ſeruent tout le long de ce monde nouueau deſcouuert de noſtre aage. Ceux cy baſtiſſent mieux leurs logettes, que ne font ceux de Labradour, entant que leurs habitations ſont faictes en forme circulaire, & comme vn rond, ſeparées les vnes des autres de quelques 10. ou 12. pas, ſans aucun ordre, n'y conſideration d'architecture, de laquelle ſ'ils auoyẽt cognoiſſance, ils feroiẽt les plus beaux baſtimẽs du mõde, veu les moïens qu'ils ont de la pierre de toutes ſortes, & la meilleure qui ſe puiſſe voir: & les couurent de nattes, de roſeaux, & iõcs marins pour ſe deffendre de la pluye, eſtans ſi aiſées ces maiſons, que lors qu'ilz ſe faſchent en vn lieu, ils les tranſportent facilement là part qu'ils veulent ſe remuer, ſe tenans enſemble en grand nombre, comme gens qui ſe ſuportent les vns les autres, & qui ont vne grãd ſocieté enſemble. Ceux cy viuent de Legumes, qu'ils ſemẽt auec plus de cõſideratiõ que les autres qui ne ſe ſouciẽt que du poiſſon, là où ces Canadiẽs vont à la chaſſe pour accompaigner leurs ſemences auec la chair de la venaiſon qu'ilz prennẽt: & ſemans leur grain ne ſont ſi beſtiaux, qu'ils n'obſeruent le cours de la Lune, & le naiſtre ou abſconſement de quelques autres eſtoiles, qui me fait penſer, que ce peuple à d'autresfois eu ſentiment de plus grãdes choſes, que celle rudeſſe & groſſerie qui ores le tient aueuglé. Ils viuent fort longuement, & ne ſont guere ſouuent mal diſpoſez, ny malades, que ſ'ils ſont aſſaillis de quelque indiſpoſition, c'eſt le feu qui les gueriſt, lequel ilz fapliquent ſans ordõnance d'aucun medecin, deſquels ils n'ont cognoiſſance quelconque: & meurent la plus part aſſaillis d'vne grande, & extreme vieilleſſe. Ce peuple comme il eſt hardy & farouche à l'eſtranger qui le faſche, ou à l'ennemy qui le vient aſſaillir, auſſi eſt-il accoſtable, doux, charitable, & debonnaire enuers les ſiens, ſe lamentant les voyans faſchez & angoiſſez: & parmy leurs miſeres, ils ſe reconfortent ſur le recit de leur felicité precedente: Et lors que quelcun meurt entr'eux, leurs pleurs & gemiſſements ſont entremeſlez de chants, & leſquels ils continuent vn fort long temps: ce qui me fait penſer, que les Thraciens, & Goths en ayans iadis fait de meſme ſorte, ceux-cy en ſoyent ſortis, veu qu'ils ſe raportẽt fort, & de viſage, & de ſtature, & ayans quelque cas de leur maniere ancienne de viure. Auſſi ſont ils habitans tout le long de celle coſte qui double du Septentrion Scythique vers le midy, iuſqu'à ce que on aproche de celle

Canadiens comme viuent & baſtiſſent.

Histoire generale des Indes liu. 2. Fleuue Iourdain au nouueau mõde nõmé par les nostres.

terre qui sous le nom de Floride, va se reployant vers l'Occident, ou sont les peuples nommez Cichores en la region de Canadá,& le long du fleuue Iourdain, desquels est ainsi parlé en l'histoire des Indes Occidentales. Les peuples de Cichoré sont voisins du promontoire dit de sainte Helaine, où le pays est nommé aussi Gualdapé en l'eleuation d'enuiron 36. degrez:ils sont grands,& d'vne corpulence fort massiue, sans barbe, & portans longs cheueux, lesquels sont noirs, & qu'ils entortillent & enlacent comme des tresses,& en d'aucuns endroits,cõme en la Prouince de Duaré ils les portent longs iusqu'à l'estomach, & les femmes iusqu'à ce qu'ilz leur trainent à terre. Lors que les Espaignols furent pousſez de la tempeste en celle plage sous la conduite de Luc Vasquez d'Aillon,& que le roy Dathà les eust courtoisement receus en son pays,le voyans grand comme vn geant, & cinq de ces enfans à luy pareils en ceste monstrueuse stature, ils s'enquirent d'où venoit qu'ils croissoyent si excessiuement, & plus que le commun des habitans de la mesme Prouince: à quoy fut respondu par vn Chrestien natif du pays, & qui auoit receu le Bapteſme par l'enhortation des Françoys qui frequentoyent le long de ceste coste, que cela procedoit de quelques herbes charmées, desquelles ils vsoyent ordinairemẽt, & acoustroyent ces herbes comme la viande, de laquelle nous farcissons par deça vn oison:mais c'estoit vn leger payement, veu que tant plus on monte le long, & selon le fleuue Iourdain vers le hault pays de la grand Espaigne conquise l'an 1530.par Nunne Gusman Espaignol,les hommes y sont monstrueusement grans, & estans tous tels en proportion que ceux qui en l'Antartique sont nommez Patagones, & se tiennent en la riuiere de Plate. Or d'autant que Verazzan dit que le long de ceste mer il n'a veu forme aucune de relligion,il fault voir comme le bon homme se trompe, & s'est contenté de peu de veuë sans guere passer auãt:aussi dés sa premiere descente en plat pays, il fut massacré, ainsi que cy dessus nous auons ia deduit. Ce peuple dõc qui est le long de ce Iourdain nommé ainsi par les premiers Chrestiés qui y abordetẽt est idolatre,& croit que les ames sont immortelles, & que les vnes vont en Paradis, lequel ils faignent estre en Orient,ou sur les parties meridionales en vn lieu fort temperé,& où elles iouissent de tout l'aise qu'elles sçauroyent souhaiter:les autres tirẽt en enfer,qu'ils pensent estre en Septentrion, en vne region exposée à la froidure la plus estrange du monde, & là sont tourmentées à iamais pour n'auoir honoré les dieux,ny fait les sacrifices selon qu'ils le veulent, & commandent. Et ont des prestres choisis d'entr'eux,& ausquels ils portent,apres le roy,fort grand reuerence,lesquels vont vestus cõme les autres, sauf que des cheueux qu'ils se coupẽt,en laissans seulemẽt croistre par les deux costez des temples & coings du frõt, & vont lier ces toupets sur leur mẽton tout ainsi qu'on fait d'vn licol,& pendans d'vne testiere de cheual.Et d'autant que l'estude & vacation de tous ces Barbares est la guerre, leurs deuins,& prestres ont charge de benir les soldats allans à la bataille,lesqlz ils arrousent du ius de certaines herbes qu'ils charment,estimans que cela leur soit fort salutaire:& est encor leur office de penser, & medicamenter les blecez,& d'enterrer ceux qui meurent en combatant.Or ce peuple est

Lucas Vasquez descouurit ce pays l'an 1524.

Sous les deux Poles les hõmes sont de grand stature.

Nunne Gusman alla conquester le pays Canadien l'ã 1530.

Relligion, & mœurs de ceux du pays de Cichoré, & Gualdapé.

a-my Antropophage, & imite les Canibales, ou Breſiliens, qui ſe ſaoulent comme lyons de la chair des hommes, voire ſorty que l'on eſt de Labrador,& Bacaleos,il ne ſe trouue guere nation iuſqu'aux Caribes, & à la riuiere de Maragnõ,qui n'vſe d'vne cruauté ſi brutale,& abominable. Les medecins ne leur ſont point neceſſaires, chacun ſçachant bien ſe garentir de maladie, comme ceux qui cognoiſſent les herbes propres à leur ſanté, ſoit qu'il en faille vſer par la bouche,ou les apliquer en emplaſtre, ou auec le iuſt pour la cure & allegement des bleſſures : & ont vne herbe qu'ils apellent Guay,laq̃lle vſée leur fait vomir toutes leurs phlegmes coleriques, & ce qu'ils ont de ſuperflu, ou qui nuiſe à la digeſtion en leur eſtomach: de ceſte plante ils ſaydent, & la mangeans & en leur boiſſon eſtant cogneuë de chacun,& ſi ſaine, & ſalutaire, que ſa vertu eſt telle,que ceux qui en vſent viuent longuement,& ſans ſouffrir grandes incõmoditez de maladie,voire les tiẽt elle forts,ſains,diſpoſts, & adextres iuſques en leur plus grande vieilleſſe.Ces preſtres ſuſdits ſont grands ſorciers,& enchanteurs, & qui font de choſes ſi merueilleuſes auec leurs enchantemẽts, qu'il n'y a homme qui ne ſ'eſtõnaſt de leurs façons de faire, & des effaits de leur art deteſtable,entant qu'ils font aparoiſtre les eſprits à leur ſouhait,& effrayẽt les ſimples gẽs auec des viſions eſpouuẽtables:mais du diable, & du pouuoir que iadis il ſe monſtroit auoir ſur ce pauure peuple,nous en parlerõs en la deſcription de l'iſle de Haiti, qu'à preſent on apelle Eſpaignolle. Ilz dreſſent des chapelles faites tout ainſi que leurs maiſonnettes, où ils tiennent deux petites Idoles,que perſonne ne voit que deux fois l'an, mais la plus grand feſte eſt lors qu'ils ſement leurs legumes, & ſemence, entant q̃ il fault que le Roy meſme face la ſentinelle tout le long de la nuit, veille de la feſte aupres de ces belles folies, ſans bouger de dedans l'oratoire iuſqu'au matin que le peuple eſtant aſſemblé,on monſtre d'vn lieu fort haultement ces deux Idoles maſle & femelle, leſquelles tout le peuple adore ſe gettant, & proſternant par terre, & criant deſeſperément miſericorde, ayans plus de ſoing de la ſemence, & fruits, qui ſont aux champs que de choſe qu'ils ſe ſouuiennent de l'ame. Monſtré que on a ceſte abhomination,le Roy deſcend auec les preſtres, & donne de belles robes de coton enrichies de quelques ioyaux à deux des plus nobles, & grans de ſa ſuite, leſquels portent ceſte mommerie de poupées en vne pompe & pourmenade qu'ils font vers certain champ,où fault que tous aſſiſtent,comme allans en proceſſiõ, & prians le diable leur patron de leur donner abondãce de leurs viures. Chacun y aſſiſtant porte la plus belle robe qu'il aye, les vns ſe couurent de feillars, d'autres ſe paignent tout le corps de diuerſes couleurs,les vns ſe font des maſques de peaux,& ſ'en couurent la face, & arriuez que ſont en la campaigne deſtinée pour la feſte, c'eſt à qui mieux chantera,& dancera:veu que toutes les ceremonies de ce pays là ſont meſurées par la dance,bien eſt vray que les hommes ont leur ranc de iour, & les femmes carolent tout le long de la nuit, ne laiſſans minute de temps ſans dancer,chanter, prier, ou parfumer, & offrir quelque preſent deuant leurs idoles. Leſquelles lendemain de la feſte on raporte en leur chapelle auec la pareille ceremonie, & magnificence qu'on les auoit conduites en

Guay herbe de grande vertu.

Preſtres des idolatres ſont grands enchanteurs.

Reuerẽce,& veille faite en l'honneur des Idoles.

Dances ſont faites en toutes les ceremonies de ces peuples.

Eſtranges ceremonies de ces Idolatres.

campaigne. Ils ont vne autre feſte en laquelle ils portent en pareil ordre vne autre ſtatue & idole de boys, laquelle ils plãtent, & fichent ſur vn poſteau de boys, mis tout debout en la place qu'ils enuironnẽt d'vne paliſſade, & de grande quantité de ſieges, & coffres faits aſſez groſſement. Or tous ceux qui ſont mariez ſans que aucun y oſaſt faillir, ſont tenus d'offrir à ceſt idole quelque preſent qu'ils mettẽt dans ces coffres, ou ſur ces bãcs, ou les pendent aux poſteaux: & ce pendant les preſtres ſont la qui regardent qui eſt celuy qui offre le plus beau & riche dõ, affin de le manifeſter & declairer à toute l'aſſemblée: car quiconque en raporte ceſte louange il eſt de tous honoré tout le lõg de celle année, & ainſi ils vont à l'enuy l'vn de l'autre à qui fera le mieux ſon deuoir à l'endroit de l'Idole: Deuant laquelle bãquetent les principaux, des fruits, & pain de racines qu'on y a offert, & autres viandes: & ce qui reſte eſt diſtribué entre les ſeigneurs, & les preſtres. La nuit eſtant venuë, ils deſcendent ce beau dieu de boys de ſon ſiege de poſteau, & la vont plonger dans vn fleuue, ou bien dans la mer, ſ'ils ſont voiſins de la marine, affin qu'il ſ'en aille faire grand chere aual l'eau auec les autres Dieux qui regiſſent les vagues eſcumeuſes de l'Oceã.

L'Idole noyée par ceux meſme qui l'adorent.

A voir toutes ces folles ſuperſtitions, il ſemble que ce peuple ayt eſté iadis inſtruit en l'eſchole des Grecz, ou Egyptiens, qui ont eſté les plus grãs & plus abuſez en l'abominatiõ de l'Idolatrie, q̃ tout le reſte des hommes, & deſquels les Romains ont apris telz erreurs, & impoſtures: mais encor le diriez vous mieux oyans que lendemain de leur plongement du ſimulachre, ilz ſ'aſſemblẽt encor fort deuotieuſemẽt, & deſenterrẽt vn de leurs Roys, ou preſtres qui aura eſté le plus honoré pour ſes vertus: & mettans ces oſſemens ſur vn eſchaffault à ce deſtiné, & dreſſé en la cãpaigne, les femmes ſeules font l'office de plourer, & regretter la preſence du ſaint homme, tournans à l'entour des os, & dançans en rond, ſans oublier d'offrir ce que elles peuuent de rare à la memoire de leur Prince ou paſteur: puis remet-on ces os en terre, & lors vn preſtre harangue deuant le peuple, louant & magnifiant la vie paſſée de celuy de qui les oſſemẽs ont eſté honorez, diſputant de l'immortalité de l'ame, de l'enfer que les dieux ont eſtably pour la punition des meſchans, en vn pays froid pour purger les pechez: & leur propoſant le paradis qu'ils baſtiſſent en vne terre temperée, & où regne Quezugà grand ſeigneur, & iceluy boiteux, neãtmoins homme doux & debonnaire, comme celuy qui donne toute ſorte de paſſetemps aux ames qui paſſent en ſon Royaume, les bãquetant, dreſſant le bal, la Muſique, & autres plaiſirs, & leur donnant la iouyſſance de leurs amoureuſes: voila le Paradis de Sathan, qui ſouz la douceur d'vn tel chatouillement, emmieille & endort ce pauure peuple, tout ainſi q̃ les Turcs, & Mahometans ſe laiſſent deceuoir ſous l'apaſt des aiſes promis par l'Alcoran de leur faux Prophete. Par le moyen de telle façon de faire, ce deffunct eſt canoniſé & mis au nombre des Dieux, & le preſtre donne cõge au peuple, prenant à la fin des herbes ſoëfues & odoriferantes, deſquelles il hume par le nez la fumée ſoufflant ſur l'aſſiſtance, & faiſant d'eſtranges grimaces parfaiſant ſon office enchanteur, & plein d'Idolatrie. Voyez quelle ſorte de deifier les hommes eſt la plus gentille & louable, ou celle de laquell

Roys & preſtres comme canoniſez par ces ſauuages.

Quezuga Roy du paradis creu de ces barbares.

de laquelle vſoyent iadis les Romains, & de laquelle nous auons parlé en noſtre Europe,ou ceſte cy de ces ſauuages & Barbares,& cognoiſtrez que Sathan ſ'eſt ioué, & ſe iouë fort eſtrangement des hommes, puis que ne pouuant effacer en leur ame celle opiniõ de la diuinité,que la meſme nature nous propoſe pour la croire neceſſairement, il leur monſtre l'adoration d'icelle,non ainſi qu'il le fault faire,mais rauiſſant au createur ſa gloire,pour faucement l'attribuer à la creature. Par la predicatiõ de ces beaux preſcheurs, ce peuple ſeduit,ſe perſuade qu'il y a grãd nombre d'hommes au Ciel,comme auſſi ſous terre, & que les Dieux de la mer ſont partys en pluſieurs bendes,& de toutes ces folies ils en dreſſent,& font des chãſons qu'ils chantent,& les enſeignẽt à leur auditoire. Quelle barbarie trouuez vous en ce peuple,veu qu'il imite ce, pourquoy l'on a iadis tant eſtimé vn Orphée,qui a mis au Ciel des plus infames hommes de la terre, & que les Grecs ſe ſont dits les premiers & plus ciuiliſez de la terre, pour auoir introduit ces opinions en la fantaſie des hommes? Vn Roy de ces peuples mourant (qu'ils nomment Caciques) les preſtres ſubtils en leurs ruſes, & ſimagrées font artificiellement des feux qu'on eſtimeroit eſtre des rayons du ſoleil,& ce feu ſ'euaporant,ils font à croire aux ſimples que ce ſont les ames des deffuncts qui ſ'en vont au Ciel iouyr d'vn aiſe à iamais durable: & ce pendant on enterre le corps auec grands pleurs, & gemiſſementz.

Chãſons faites en memoire des gens de bien.

Comme les Roys ſont honorez en leur treſpas.

C'eſt vn plaiſir quand ils font la reuerence à leur Roy de voir les geſtes, & folies qu'ils font, & telles, que elles ne different en rien à la dance des Mataſſins que nous offrent par deça les bouffons d'Italie: car ils luy frottent le nez auec leurs mains, & luy paſſent la main depuis le front, iuſque au derriere du col:ce que fait,ſi le Roy prend plaiſir en ceſt office,& honneſte ſeruice,il ne fait que tourner ſa teſte vers l'eſpaule ſeneſtre, d'autant que c'eſt vne grand faueur, & celuy qui l'a reçoit en recompence de ſon ſalut, ſe penſe auoir receu vn grand honneur de ſon Prince.

Eſtrange façon de faire la reuerence à leur Prince.

Ces Canadiens de Cichoré, & Gualdapé ne ſont ſi abrutis que eſtoyent ceux de Haity, ny Cubà ou Iamaicà, deſquels i'eſpere parler cy apres, ny tant adonnez au plaiſir de la chair, d'autant que chacun n'eſpouſe que vne femme,& les dames y ſont aſtraintes par la loy du pays,non eſcrite en liure, ny en cuiure, ou erain, ains grauée en leurs cœurs, & obſeruée par la couſtume de tout temps, de ne ſe point remarier leurs marys eſtãs treſpaſſez de leur belle mort naturelle: mais ſi pour leurs forfaits le Roy les fait mourir, il eſt permis aux femmes de voler impunément aux ſecondes nopces. Au reſte ils ſont ſi curieux de la modeſtie, que ſçachans combien de priuautez, & ieux ſe font entre le mary & la femme, ils ne ſouffrent point que les filles demeurent auec celles qui ſont mariées, affin que elles n'oyent, ny voyent rien qui puiſſe les chatouiller, ny induire à ſ'eſgarer en leurs honneſtetez: imitans en cela les façons anciennes des Romains qui ne careſſoyent iamais leurs femmes en la preſence de leurs enfans.

Mariage des Cichorans.

Vefues ne ſe remariãs point en Cichoré.

Voila quant aux Canadiens qui ſont bien auant en terre ferme, car ceux qui ſe tiennent dés l'entrée des terres neuues (que on apelle) & leſquelles ſont poſées en l'Occident de noſtre ligne Diametrale, ou Meridionale, ou la premiere terre eſt le promontoire dit Cap des Rats, qui eſt poſé a

Cap des rats.

Cap des Bretons en terres neuues.

quarante ſept degrez de latitude ſeptentrionale, & quarante de longitude Occidentale : ceux, diſ-ie, qui ſe tiennent en ceſte entrée, & entre les deux promontoires des Ratz, & des Bretons, ſont gens cruelz, farouches & non acoſtables, & qui ne ſouffrent que perſonne les acoſte, ou deſcende en leur terre, grands de ſtature, comme tous ceux de Septentrion, veſtus de peaux de Loups, & autres animaux ſauuages, & ayans des marques au viſage que ils ſ'y font auec le feu à grands rayes noires, portans les cheueux longs comme tout le reſte des habitans de ces regions, leurs armes ſont des arcs deſquels ils ſaydent fort adextremẽt ferrées non de fer, mais bien de pierres, & de quelques os de poiſſon : & habitent en des petites loges de feillarts, & eſcorces d'arbres faites exprez pour la peſcherie qui eſt de Loups marins, Marſouins, & quelques oyſeaux de mer que on apelle Margaux, que ilz prennent éz iſles voiſines telles que ſont l'iſle Bretonne, des Demons, Briſe, les Areines, & autres en grand nombre, & la plus part deſertes : & y eſt le departement de la deſcouuerte tel, que les Bretons, & Normands tiennent la partie qui tend du Leuant au Ponant, & qui eſt le Canadà, & qu'ilz ont nommé la nouuelle France, & ſi quelques vns ont donné le nom de France Antartique à ceſte poignée de terre coſtoyée, & habitée quelque temps par le ſieur de Villegaignon, plus raiſonnablement peut on apeller ceſte autre France Artique, ayant ſi long temps que les noſtres y hantent, à ſçauoir dés l'an mil cinq cens huict, qu'ils la deſcouurirent, & y vont tous les ans à la peſcherie, & pluſieurs ſ'y eſtans habituez, iaçoit que d'vn coſté l'Eſpaignol, de l'autre le Portugais leur enuient ceſte fortune & gaillardiſe.

Iſles de terre neuue.

Terre Françoiſe, dite Nurumbeg par les ſauuages.

Or courans du Leuant au Ponant vers la Floride, eſt la terre ditte Françoiſe, que les Eſpaignols meſmes encore nomment ainſi, & laquelle giſt à trente degrez de Latitude, & ſeptante huict de longitude, où veritablemẽt le peuple reſſent quelque cas de la courtoiſie de la nation de laquelle il porte le nom, comme celuy qui eſt affable, gracieux, courtoys, & debonnaire : comme auſſi le terroir eſt plaiſant & fertil, & où l'on trouue des Orengiers, & Amandiers, & des vignes ſauuages auec leur fruit, & pluſieurs autres ſortes d'arbres d'vne beauté agreable, & fort ſouefs, & aromatiques à odorer, & flairer, & ce pays eſt nommé par les habitans Nurumbeg, entre lequel, & l'iſle Eſpaignolle giſt ce grand goulphe, duquel i'ay parlé cy deuant, & où ſont les courantes des eaux ſi dangereuſes tirant de la Floride au Mexique, contenant d'interualle, & eſpace de mer, de là iuſqu'au Breſil plus de mille bonnes lieuës : mais le chapitre ſuyuant nous aydera encor à mieux eſplucher les matieres.

De la nouuelle France, contenant Hochelagá, Canadá, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent. Chapitre troiſieſme.

PEOR T peu d'hommes y a il eu de noſtre temps qui n'ayent ouy parler de ce grand Pilote & expert Capitaine de mer, Iaques Cartier, qui du temps du grãd Roy Françoys, & ſuyuant la trace de Iean Denys Normand (qui comme i'ay dit l'an 1508. auoit voltigé le long de Canadá) commença auſſi à raſer les fillõs de la mer pour faire voir à chacun, & la gaillardiſe des Frãçoys, & leur induſtrie auſſi bien ſur l'Ocean, qu'à manier les combats, & les affaires en terre ferme. Ceſtui-cy ſ'eſtant fié à l'inconſtance des ondes eſmeu de ſa propre curioſité, & des ſollicitations de Charles de Mouy ſeigneur de la Milleraye, & lieutenant de l'Admiral en l'an de noſtre ſalut 1534. priſt la route du Ponant, iuſqu'à tant qu'il vint à Cap de Raz, prenant port à Carpont, & Degrad, ſur l'Occident, pource que la coſte qui regarde le Leuant eſt baſſe, dãgereuſe, & pleine de bancs, & où tout le pays eſt plein d'Iſles telles que ſont celle de ſainte Catherine, de Breſts, des oyſeaux, & celle de Blanc Sablon, où les ſauuages ſe tiennent pour y peſcher le long de l'eſté, mais l'hyuer perſonne ne ſ'y arreſte à cauſe des froidures, ains ſe retirent tous en terre ferme, cerchãs les pays plus chaults, & les moins expoſez aux aſſaults & rigueurs de la Biſe, & ce ſont ceux de Blanc Sablon qui en vſent ainſi, & ceux de l'iſle ſaint Iaques, ainſi nommée par le pilote Iaques Cartier, qui penſant pour le bon port que ce fut quelque bonne terre, n'y trouua rien que des pierres, & rochers, nomplus que à celle de blanc Sablon, ou il ne veit que des haliers eſpineux, & les roches toutes reueſtues de mouſſe paliſſante. Or eſt-il choſe merueilleuſe ce que ledit Cartier racompte de certaines iſles eſquelz il ne ſe trouua rien que des oiſeaux, & du nom deſquelz ilz les baptiſerent, le nom deſquelz eſtoyent Godetz ainſi ditz de ceux du pays, & leſquelz ſont de la grandeur d'vn Geay noirs, & blancs de couleur, & ayans le bec comme vn Corbeau, & fort aiſez à prendre, gras à merueilles, & bons à manger, les autres ſont apellez Margaux, qui ſont plus blancs, & plus grands que les premiers, mais difficiles à prendre à cauſe qu'ils ſe deffendent eſtrangement du bec, & mordent preſque cõme vn chien lors que on les aproche, & ſont de la grandeur d'vne oye, & en dit le nombre eſtre ſi grand que toute la terre en eſtoit couuerte, & que les Ours paſſoyent des autres iſles auant pour ſe venir paiſtre ſur ceſte volaille. Mais laiſſons ces iſles deſertes pour voir les hommes pour leſquelz noſtre hiſtoire eſt dreſſée plus que pour la ſingularité ny des animaux, ny des païſages, iaçoit que ie ne vueille du tout taire cecy, comme le voyãt aſſez neceſſaire à noſtre diſcours, & au lecteur plaiſant, & prouffitable. En terre ferme que Cartier eſt deſcendu il voit du peuple qui les acoſte, & cognoit ce que nous auons dit cy deſſus, à ſçauoir que tout ce

Iaques Cartier excellent pilote de noſtre temps.

Charles de Mouy ſeign. de la Milleraye.

Iſles de la terre Françoiſe.

Iſle S. Iaques nõmée par Cartier.

Iaques Cartier, en ſa premiere relation.

Goulphe de la Chaleur.

que ces sauuages font, est mesuré par la cadence de leurs bals & gambades, entant que tousiours ilz vont en dançant, & faisant autres contenances d'allegresse, comme se gettans de l'eau de la mer sur la teste en signe de monstrer leur innocence, & qu'ilz estoyent nudz de toute trahison & tromperie : aussi sur le Goulphe nommé de la chaleur, les habitans y sont gracieux, & telz qu'ilz porterent aux nostres du poisson rosty iusque sur le haure, leur faisans signe qu'ilz leur donnoyent de bon cœur : ne cessans de chanter, & dancer, & se frottans les bras auec les mains, & les hauçant au Ciel comme pour asseurance de nostre amitié, & remerciement à Dieu qui est le soleil, d'vn si bon rencontre.

Et y est le pays chault à l'esgal de la terre d'Espaigne, produisant du seigle de son bon gré, de plusieurs sortes de fruits, telz que les nostres, des roses de toutes couleurs fort soëfues, & doux-flairantes. Or de pays en autre on trouue les peuples differens en mœurs & façons de faire, comme ceux que la police ne conduit point, que la loy ne lie sous son ordonnance, & desquelz la relligion est incertaine, comme au Promontoire dit Cap du Pré, où l'on peut nommer à bon droit les habitans sauuages pour estre les plus simples, & pauures de la terre, leur pays gisant plus vers Septentrion que à l'Occident, & qui imitent le reste des Canadiens quant au dancer, & chanter en tout ce qu'ilz font, allans tous nuds, sauf qu'ilz portent quelques peaux deuant leurs parties honteuses, & vne qu'ilz se gettent sur les espaules, & laquelle ilz portent en escharpe.

Habitãs du Cap de Pré.

Leur langage est different des autres, & leur façon de vie toute diuerse, ilz portent la teste rase, sauf vn toupet de poil sur le milieu & sommet d'icelle, qu'ils laissent croistre comme vne queuë de cheual, & le lient auec vne couroye de cuir le laissans pendre par derriere.

Barques seruans de maison à certains Canadiens.

Ilz n'ont autre maison que leurs barquettes, lesquelles ilz renuersent, & se couchent dessous pour repoſer, ou pour fuyr l'incommodité du temps, soit du chault ou de la pluye, & mangent & chair, & poisson à demy crudz, seulement leur font ilz vn peu sentir le feu sur les braises viues, ayans du millet gros comme poix que ilz nomment Kapaige, & duquel ilz font du pain, & viuent de prunes que ilz seichent pour l'hiuer, vsent de febues & autres fruitz, mais deteſtans le sel, & les choses salées sur toute vilennie. Et lors que on leur donnoit quelque petite denrée, comme sonettes, peignes, & miroirs, ilz careſſoyent noz gens les touchans, & frottans des mains, comme nous faisons à noz chiens lors que leur voulons faire chere, dançans, & chantans à l'enuy, & sur tout leurs femmes, que ils ne monstrent s'ilz ne sont asseurez que on ne leur rauira point, tant ilz les ayment, & estiment : au reste c'est le peuple le plus grand larron, & le plus subtil à piller que on aye veu en tous ces pays estranges, quoy que les Bresiliens s'en facent recognoistre pour maistres tresbons & tresexperts.

Canadiens grans larrons.

Sãguenaires peuples vagabons.

Ceux de Sanguenai sont assis pres le païs de Canadà sur le Septentrion, & est la terre assez habitable, & où l'on trouue grande quantité de cuyure, toutesfois n'y a guere d'hommes d'Europe qui y soyent allez, ains la cognoissance qu'ils en ont vient du seul raport des Canadiens, qui se vã-

tent y auoir eſté,& en donnerent aduis aux noſtres. Le Roy deſquels lors que vint parler à Cartier (lequel en ſon nõ ſ'appelloit Dõnaconà, & pour ſeigneur Agouhannà) il feit vn ſermon & harangue aux Chreſtiens, ainſi qu'ilz ont de couſtume acoſtans quelqu'vn,& remuant ſon corps, & faiſant d'eſtranges geſtes des mains,& de la teſte en ſigne de ioye,& de bon recueil fait à noz gens, les aſſeurant d'eſtre venuz en païs de repos & aſſeurance:& ne le peuuent mieux exprimer qu'en ballant & châtant, ainſi que ſouuentesfois nous auons deſia propoſé. Les habitans de Hochelagà viuent preſque tous en commun eſtans leurs loges faites en rond, & enuironnez comme dans vne paliſſade & muraille de boys, & au dedans des maiſons de boys ſpacieuſes de quelques cinquante pas, & bien couuertes de tables, & en ces logis y a grand nombre de chambres, & cabinets, & au milieu vne place où ils font le feu à deſcouuert, affin qu'il n'intereſſe leurs loges, & ayans bâqueté enſemble, les maris & leurs femmes ſe retirent chaſcun en ſa chambre, auec leurs enfans & famille, entant que (comme i'ay dit) chaſcun eſt content d'vne eſpouſe, & ſe tient fort honneſtement en ſa famille, inſtruiſant les ſiens à viure vertueuſement.

Dõnaconà Roy de Canadà.

Hochelagà royaume nommé d'vne riuiere ainſi dite.

Baſtimens de Hochelagà.

Ilz ont des greniers au deſſus,& hault de leurs chambres, comme nous auons par deça où ilz mettent le grain dequoy ilz font leur pain, qu'ils nomment Carraconni,& lequel ils font en ceſte maniere: ils ont de certains mortiers de pierre, & auec des pilons de boys ilz vous pilent leur grain iuſqu'à tant qu'ilz le puluériſent à bon eſcient, puis en font paſte,& d'icelle de grandes foüaſſes, ou tourtes à la mode de Limoſin qu'ils mettent ſur vne pierre fort large,& biẽ chaude, qu'ilz couurent auec des couuercles chaults auſſi,& en ceſte ſorte ilz cuiſent leur pain comme dedans vn four. Ce bled leur ſert encor en potage, comme les pois,& febues deſquelz ils ont abondamment auſſi bien que de concombres,& melons,& pluſieurs fruitz deſquelz ils ſuſtentent leur vie. Ont encor en leurs maiſons des Vaſes faitz tout ainſi que des caques, barilz, & demy muidz, où ilz mettent leur poiſſon en conſerue, & lequel ilz font ſecher en eſté au ſoleil, à fin que l'hiuer il leur ſerue de nourriture, dequoy ilz ſe pouruoyẽt plus que d'autre munition pour viure, ſans que pas vne de leurs viandes aye gouſt quelconque de ſel, d'autant qu'il ne prennẽt point aucun gouſt, ny plaiſir en ceſte ſaulce. Voulans repoſer ils ſe couchent ſur des eſcorſes d'arbres eſtendues ſur la terre, auec des meſchantes peaux de beſtes, & animaux ſauuages, deſquelles auſſi ils ſe veſtent,& ſ'en couurent la nuit durant leur repoz, & ſommeil. Ce qu'ilz ont de plus precieux en ce monde ſont quelques choſes qu'ilz nomment Eſurgui, qui ſont auſſi blanches que nege, & les recueillent en vn fleuue portant ce nom meſme en ceſte ſorte. Si quelqu'vn d'entr'eux à merité la mort, ou bien ſ'ils ont pris quelque ennemy en guerre, ilz le tuent, puis le deſchiquetent à grandz coups de couteaux le long des feſſes,& des cuiſſes & eſpaules, ce que fait, ils deſcendent le corps auec vne corde au fondz du fleuue, où eſt ledit Eſurgui, l'y laiſſant dix ou douze heures, & l'oſtans ils trouuent en ces taillades ceſte matiere ſ'eſtant attachée au corps, de laquelle ils font des bulottes comme des patenoſtres, & en vſent comme nous de l'or, ou de l'argent,

Cõme les Hochelagiens font leur pain, nõmé Carraconni.

Poiſſon gardé ſec entre les Canadiens.

Eſurgui ſont cõme des matieres deſquelles ſe crée le Corail en noſtre mer.

& ſ'en ſeruent à eſtancher le ſang, ce que les noſtres ont trouué eſtre ve-
Hochelagiēs ſont tous laboureurs, & peſcheurs. ritable par l'experience, & ainſi ne ſ'eſtonnoyent ſi ces barbares en tiennent ſi grand compte veu qu'ilz ſont ſuietz à ſaigner ſouuent du nez. Au reſte les Hochelagiens n'ont ſoucy aucun des richeſſes autres que ce qui ſert pour le viure, & ne ſe meſlēt que de l'agriculture, & ſçauoir des chāps, & de la peſcherie, & ne ſçauēt que valent les theſors n'en ayās aucune cognoiſſance, d'autant que iamais ils ne partent de leur païs, & ne ſont vagabons comme les Canadiens, iaçoit que ceux de Canadà ſoyent leurs ſubiets, & tributaires: & ont les Françoys donné le nom de Montréal à la terre & finages de Hochelagà, à cauſe de la beauté, & fertillité de tout le païſage. Les ceremonies deſquelles ce peuple vſa en receuant les Chreſtiēs lors que Cartier y eſtoit, furent telles, que ie penſe ilz obſeruent en toutes receptions d'eſtrangers: ils ſ'aſſemblent en vne place grāde & ſpacieuſe qui eſt entre l'interualle de leurs baſtimens, & la riuiere, & là font arreſter les eſtrangers en vn lieu fait en forme carrée, & ſoudain femmes, & petits enfans leurs viennēt autour pour les careſſer, recueillir, & bien-viēner, leur frotans des mains le viſage, & touchant leurs bras, plourans de grand ioye d'auoir ceſt heur que de veoir hommes de lointain païs venans là pour prendre auec eux alliance. Ce recueil finy, les hommes font retirer leurs femmes, & enfans, & ſaſſeent à terre pres les eſtrangers en meſme ordre qu'on fait par deça lors qu'on ioüe quelque Comedie, mais ilz n'ont guere demeuré là, que les femmes reuiennent portans vne natte faite comme vn tapis, & l'eſtendent au milieu de la place, & ſur laquelle ils font aſſeoir leurs nouueaux hoſtes. Et tandis on voit venir dix hōmes portans leur Roy, & ſeigneur aſſis ſur vne grand peau de Cerf, lequel ils mettent ſur celle natte au milieu de l'aſſemblée, là où eſtant il monſtre bō viſage, & careſſe les ſuruenuz auſquels il monſtre ſes bras, & ſes iambes, & leur faiſant ſigne de les toucher, qui n'eſt pas peu de faueur entre ces bōnes gens que d'ainſi ſe laiſſer manier, ains ſignifiance d'vne fort ſinguliere amitié. Et pour monſtrer en quelle opinion ce peuple a les Chreſtiens, & ſur tout les Frāçois qu'il eſtime filz du Soleil, il fait, apres ce ſalut cōduire deuant iceux, les malades, impotēs, aueugles, & ceux qui eſtoyēt accablez d'aage, affin qu'il leur pleut les toucher, ayās ceſte fiance que noz gens fuſſent deſcenduz du Ciel pour le ſalut, ſupport & gueriſon de leurs vieillards, & malades: & eſt ce peuple fort modeſte, pacient, & aſſez ſobre, & dommage fort grād qu'il ne ſoit inſtruit en la ſainte foy Catholique: mais ceux qui y abordent ayment mieux y rauager, & piller les Eſclaues pour tourmenter leurs corps & ſ'en ſeruir en leurs affaires, que laiſſans le pays peuplé ſauuer tant d'ames, qui ayant la ſeule conduite de nature, ſont bōnes & bien affectionnées à la vertu: mais priuées de la clarté veritable de l'Euangile: & leſquels prennent ſi grand plaiſir voyans les ceremonies des noſtres à prier Dieu, en ſ'eſtonnant imitoyent leurs geſtes, & ſe plaiſoient & à ouyr parler de Ieſus, ſans entendre toutesfois les myſteres de ce ſaint nom, tant la relligion à de force en l'ame de l'homme quoy qu'aſſoupie dans le meſme bourbier de l'ignorance.

Mont-real lieu principal de Hochelagà.

Ceremonies des Hochelagiēs à receuoir les Eſtrangers.

Hochelagiens courtoys & modeſtes.

Ce peuple eſt fort, & puiſſant à merueille, ce qui ſe peut recueillir en

ce q̃ accõpaignans les nostres iusqu'à leurs nauires, s'ils en voyoient quelqu'vn de las, ils le prenoyent sur leurs colz, & espaules, & le portoyent auec pareille facilité qu'on voit qu'vn cheual porte aisémẽt par deça quelque charge. Aux Hochelagiens sont voisins du costé du Nord des hõmes vaillans, cruelz, & farouches, lesquelz ilz nomment Agoniondà, qui signifie mauuais, & meschans, lesquelz s'arment tout le corps, & iusqu'aux boutz des doigtz, non de fer, ou erain, mais d'vn tissu fait de cordes, & escorses d'arbres, auec quelques petites pieces de boys enlacées, auec ceux cy ont les susdits grand guerre, & s'entretuent fort cruellement, d'autant que leurs haines sont sans aucune composition, & leur inimitié fondée de si long temps, qu'ilz n'en sçauroyent l'occasion tant soit elle petite.

Agoniondà peuple cruel pres de Canadà.

Quant au peuple de Saguenai, limitrophe de Canadà, & Hochelagà telles sont ses mœurs, & coustumes: il ne croit point en Dieu, mais estime son conseruateur vn qu'il nomme Cudruagui, qui est le malin esprit, lequel ilz disent que parle auec eux, & les aduertist de l'heur, ou mal'heur qui doit leur succeder, & du bon temps, ou infertillité des années, ayans opinion, & le confessans à chascun que lors qu'il est courroucé à l'encõtre d'eux, il leur gette de la poussiere aux yeux, & les empesche de veoir à leur aise. Ilz croyent en outre que lors qu'ils meurent ils s'en vont auec les estoiles, & puis s'escoulent, & descendent le long du Ciel auec les Astres, & apres passent en des champs plaisans & delicieux, où ilz iouïssent de tout aise, & mangent des meilleurs, & plus beaux fruits du monde. Ilz viuent tout ainsi en commun que ceux de Hochelagai, ayans des mesmes grains, & racines à faire leur pain que ceux du Bresil, desquelz nous parlerons cy apres, & se vestans des peaux de diuers animaux sauuages, l'hiuer se faisans des chauses, & souliers assez grossierement desdites peaux, & l'esté allans tous piedz nudz, endurcis au trauail, & gens accoustumez à viure fort pauurement, & en grande misere. Ilz prisent le mariage, & ne le violent guere iamais, bien est vray que chascun homme espouse deux ou troys femmes, ausquelles n'est permis de se remarier leur mary, estant decedé, ains fault que portent le dueil toute leur vie, lequel est cogneu, aussi bien que le signe de leur viduité en ce qu'elles se salliſſent le visage auec du charbon pillé, & broyé auec de la gresse autant que pourroit la largeur du doz d'vn couteau. Mais leur saleté est le plus descouuerte en cecy que ils prostituẽt vilainemẽt leurs filles auãt q̃ les marier, les mettãs en lieu public ou tous peuuẽt aborder pour s'y messer auec elles à leur fantasie, sans q̃ cela leur tourne à vitupere ny deshõneur quelcõque, iusqu'à ce qu'elles aurõt trouué party qui leur soit sortable, ce qui n'est pas hors de foy, puis q̃ iadis les dames Cipriottes, & Babiloniẽnes (ainsi qu'auõs dit en son lieu) ne faisoiẽt cõscience de s'acointer de chacũ à certain temps en hõneur de la déesse Venus, à qui on raporte l'inuention de la ruffianerie. Ce peuple ne se peine beaucoup au trauail, & laboure sa terre auec vn instrument de boys fait cõme vne demy espée, & ont leur bled semblable aux pois rõds & massifs, & qu'ilz appellent (Ofizi) duquel aussi les Bresiliens ont grand abõdance en leur terre: Ilz ont en outre quãtité de groz melõs, Cocourdes, des Concõbres, pois, & febues, mais du tout differẽs à celles de p deça, en figure desq̃lles neãtmoins elles imitẽt aucunemẽt le gouſt & saueur.

Mœurs des Saguenaiens.

Cudruagni, adoré par les Saguenaiẽs

Mariage des Saguenaiens differens du reſte des Canadiens.

Filles proſtituées par les Saguenaiens.

Ofizi, bled des Saguenaiens.

Pouldre de grand vertu vſée auſſi des Ameriques.

Croiſt encor entre eux vne herbe, de laquelle ilz font grand prouiſion l'Eſté por le temps d'hyuer, la priſans, & eſtimans beaucoup, & de laquelle vſent ſeulement les hommes en la forme, & maniere qui ſ'enſuit.

L'ayant faite ſecher ilz la mettent dans vn reply de leur abillement de peau fait comme vne pochette, dans laquelle ilz portent auſſi vn cornet ou de pierre, ou de bois, & à toutes les heures qu'il leur plaiſt, ils pulueriſent laditte herbe, mettans la pouldre dãs le cornet ſuſdit par vn des bouts & par deſſouz ilz mettent vn peu de braiſe, & de l'autre bout, ilz humẽt tellement la fumée de ceſte pouldre, qu'elle leur ſort, & par le nez, & par la bouche, tout ainſi qu'on voit que la fumée ſ'euapore par vne cheminée: ayans certaine opinion que ceſte vapeur leur ſert de beaucoup, & à grand effait à les tenir chaultz, & ſains, de ſorte que iamais ilz ne marchent ſans auoir ſur eux de ceſte herbe ou ſeche, ou pulueriſée, & de meſme dit on que les gens qui habitent au païs Breſilien, & en l'Amerique en vſent, voire les Chreſtiens confeſſent qu'eux eſtans parmy ces nations eſtranges, ils ſe ſont bien trouuez des ſuffumigations de ceſte herbe: le gouſt & vehemence de laquelle leur faiſoit voir quelle en eſtoit la chaleur, puis qu'à la ſauourer, on eut dit que c'eſtoit autant de poiure, ou Gimgembre pulueriſé, qu'ilz ſ'eſtoyent mis en la bouche: & comptent tous leurs faits par Lunes, ainſi qu'en vſent encor par tout le continent de l'Amerique. Les femmes de ce païs là ſont induſtrieuſes, & trauaillent beaucoup plus que les hommes ſoit à la peſcherie, qui eſt vne de leurs principales occupations, ou au labourage, & remuement de la terre, entant que (comme i'ay dit) ils n'ont autre vacation, ny trafic, ne ſçachant que vault la marchandiſe.

Femmes plus labourieuſes en Sãguenai que les hõmes.

Or entre eux prenez lequel que voudrez, & des ſexes, & des aages, ſi n'y à il pas vn qui ne ſouffre plus les rigueurs du froid que ne font meſme les beſtes brutes, entant que durant les plus grandes froidures, leſquelles ſont en ce païs là, & aſpres, & effroyables, ſi venoyent ils tous les iours aux vaiſſeaux de noz gẽs tous nudz & par deſſus la glace: i'appelle celà eſtre tous nudz n'ayans rien de couuert que les parties honteuſes, & peut eſtre la moitié des eſpaules. Durant que la terre eſt couuerte de nege, & que les fleuues ſont glacez, ces ſauuages (ſi ainſi les faut nommer) prennent grãd quantité de ſauuagine: comme ſont Dains, Cerfz, Ours, Lieures, Martres Renardz, & autres beſtes deſquelles ilz mangent la chair crue, l'ayant premierement faite ſecher au Soleil, ou à la fumée, ainſi qu'encor ilz eñ font de leur poiſſon: duquel ils ont ſi grãd abondance qu'il n'y a ſaiſon de l'an ou & la mer, & les riuieres d'eau douce ne vous donnent dequoy contenter delicatement voſtre apetit: & ou le gibier eſt ſi familier, & aiſé à prendre que les Grues, Cignes, Outardes, Oyes, & Canardz ſauuages, Merles Tourterelles, Biſetz, Ramiers, Eſtourneaux, Paſſes ſolitaires, & Francolins ſ'y trouuent auſſi bien ou mieux ſelon le temps, qu'en cartier aucun de la France. Et iaçoit que la diſpoſition & habitude de ce peuple ſoit telle qu'i'ay dit, ſi n'eſt-il point ſans ſentir des incommoditez auſquelles la peruerſité de noſtre nature nous a aſſuiettis, & ſur tout à vne maladie qui reſſemble preſque à la peſte de par deça, & ceux qui en ſont attains perdans toute force de ſe ſouſtenir ſentoient vne enfleure eſtrange en leurs iambes, v

Canadiens en general ſouffrent eſtrangement le froid.

Abondance de poiſſon & gibier en Canadà, & terres voiſines.

Maladie qui regne ſouuẽt és pays de Canadà & Sanguenai.

faſche

fascheux enroidissement de leurs nerfz, qui leur paroissoyent aussi noirs que charbon,& à d'autres la chair deuenoit toute plombée,& comme de vn sang corrompu,& maculé,tout ainsi que le pourpre de ceux qui ont la peste,puis s'estendoit ceste maladie aux cuisses,hanches,bras, espaules, & iusqu'au col,ayans tous l'haleine si forte,& puante qu'aucun ne pouuoit leur demourer aupres,& les genciues gastées de telle sorte que la chair en estoit toute mangée, & les dens en tomboyent à plusieurs: & de ce mal se sentirent assaillis les François alors qu'ilz y furent pour s'estre pourmenez par le païs, & ayans permis aux sauuages d'aller, & venir en leur fort durant ceste persecution ne l'estimans point estre contagieuse. Mais & Dieu, & la nature sont si soigneux de ce qu'ilz produisent, qu'il n'y a mal'heur si grand auquel ilz ne donnent, & monstrent le remede, ainsi qu'on le voit & experimente en toute espece de maladies,lesquelles quelque nouueauté qu'ayent, si est-ce que la puissance diuine inspire les hommes pour rechercher ce qui sert à la guerison de ceste alteration de leur santé, ainsi qu'on a veu en ce maudit, & pernicieux mal de Naples porté par deça par les Espaignolz,qui les premiers voyagerent auec Christophle Colomb, comme nous auons dit en nostre histoire des Charles, auquel on à pourueu par le moyen du boys saint,& Gaiac pris au mesme pays d'où la contagion estoit venuë.

Mal de Naples par qui porté en Europe. voy l'histoire des Charles. liu.15.

Aussi en ce païs Canadien apres que les Françoys y eurent enduré l'assault de ceste pestilence, ilz trouuerẽt aussi les moyens d'y remedier voyans que les sauuages s'aydoyent de la decoction d'vn arbre que ilz appellent en leur langue Amedà, auec laquelle ilz sentirent plus d'effect pour leur santé, que si tous les medecins de Mont-pelier y eussent dressé le bastiment de leurs receptes. Ce peuple assez espluché par nous, faut passer outre, & voir ce qui suyt, tirant, ou à l'Occident, ou au Midy en ces Indes,& laissans à part vne infiny nombre d'Isles tant peuplées,q̃ nõ habitées les peuples desquelles imitẽt les mœurs de ceux de terre ferme, verrons quelz sont ceux de la Floride,& quelle est la temperature de leur region, veu que souuent nous auons ouy parler de ceste terre, & pour laquelle les Françoys & Espaignolz se sont assez opiniastrement entretastez, laissans leurs corps pour engresser les terres de ceux qui quelque amitié que monstrent à quelle que ce soit des parties, sont ioyeux toutesfois de se veoir depestrez de ceux qui les visitent,non pour bien que ilz leur vueillent, ains affin de se preualoir & de leur terre, & de leurs richesses.

Amedà arbre gueriſſant la peſte des Canadiens.

Or est la Floride posée à quelques trente deux degrez de latitude septentrionale au troisiesme Climat, mise presque souz le tropique d'Esté en la mesme consideration qu'on peut imaginer le païs d'Egypte, & par ainsi quand les François estoyent en Canadà, & qu'ilz s'enqueroyent des païs esloignez de celle terre, ilz eurent pour responce qu'il y auoit plus outre, loing du chemin d'vne Lune (car c'est ainsi qu'ilz comptent leurs espaces, & iournées) vn païs plus chault que le leur, & où les glaces, ny les neges ne regnoyent point si longuement, lequel païs abondoit en fruits, herbages, fleurs, & delices plus que celuy où ilz habitoyent.

Deſcription & aſſiette de la Floride.

Et eſt la terre Floride faite cõme vne preſque iſle, ainſi qu'õ deſcrit le païs de Dannemarch entrant en pointe bien auant en la mer, qui la baigne de tous coſtez fors celuy qui a regard vers le Septentrion, & voit à l'Orient la grand eſtendue de l'Ocean qui ſepare l'Europe de ces terres nouuellement deſcouuertes, à l'Occident luy giſt la nouuelle Eſpaigne deſcouuerte par Guſinan Eſpaignol : au midy elle regarde l'Iſle de Cuba, à preſent Fernandine, qui eſt vne des premieres habitées par les Eſpaignolz, & deſcouuerte par Chriſtophle Colomb : & a pris le nom de Floride de la beauté de ſon païſage, entant que ceux qui y aborderent les premiers la voyãs ſi verdoyãte, pleine de boys touffuz, & foreſts ſpacieuſes, & grãdes, & comme les prez y eſtoyent tapiſſez par la diuerſité des fleurs, qui embelliſſoyent tout le païſage, luy donnerent ce nom de Floride, qui reſſent plus ſon Eſpaignol que le trait de la langue Françoiſe : auſſi ç'a eſté Iean Ponce Eſpaignol, qui l'an de noſtre ſalut, mil cinq cens douze, eſtant deſapointé par l'Admiral Colõb de ſes charges en l'Iſle de Boriquen, arma quelques nauires, & courãt fortune priſt terre à la pointe de la Peninſule qu'encore à preſent on nomme le Cap, ou Promontoire de Iean Ponce: lequel & pour veoir le païſage beau (comme i'ay dit) & pour auoir pris terre le iour de paſques Flouries, appella toute la prouince du nom de Floride.

Pourquoy ceſte Prouince eſt dicte Floride, & par qui ainſi appellée.

Les habitans de laquelle ſont vaillans, hardis, forts, adextres, & legers, & aſſez ſubtilz, & fins, acoſtables, gracieux à qui ne les faſche point, & qui ont donné de grand affaires aux Capitaines Eſpaignolz, qui ſe ſont mis en deuoir de les aſſuiettir, & leſquelz n'y ont rien gaigné autre cas, ſinon qu'ilz ont laiſſé ce tiltre à la Floride que elle eſt le Cemitiere des Eſpaignolz: veu que de belles troupes y ont finy leurs iours miſerablement en cherchans les mines d'or & d'argent, dequoy ilz ſont plus curieux que de gaigner les hommes, & ſur leſquelz ils veulent commander de brauade, ainſi que leurs hiſtoriens meſmes recitent, & ſe plaignent, & d'vne ſi gloute conuoitiſe d'auoir, & d'vne cruauté ſi extrauagante qui a rendu odieux le nom Eſpaignol dés le Septentrion iuſques aux parties auſtrales, & ſ'ilz ont des ſubietz, c'eſt que les pauures gens ne peuuent ſ'emanciper de telle ſeruitude : & quoy que les Roys d'Eſpaigne ayent deſapointé pluſieurs chefz, à cauſe de ces façons ſi cruelles, ſi n'ont ilz peu deſraciner ce malheur, qui deſpeuple les païs qu'on alloit viſiter pour conuertir les idolatres.

Floride eſt le Cimitiere des Eſpaignolz.

Ie ne veux m'amuſer longuement ſur ce qui ſ'eſt paſſé entre les noſtres & les Eſpaignolz pour raiſon de ce pays, & comme le Capitaine Iean Ribaud y eſtant abordé, & ayant graué les armoiries de France en vne certaine roche pres la Riuiere de May, qu'il nomma ainſi pour l'auoir deſcouuerte le premier iour du moys de May, fut occis, & maſſacré malheureuſement, & cruellement eſcorché par ceux qui deuoyent auoir plus de reſpect & aux Chreſtiens, & à ceux contre leſquelz ilz n'auoyent point de guerre, ſi ce n'eſt qu'ilz eſtiment que l'Eſpaignol ne ſoit plus Eſpaignol dés qu'il eſt hors des terres de l'Europe.

Riuiere de May à la Floride nommée par les noſtres.

Et ne diſcourray encor le voyage du Capitaine Laudonniere à la Flo-

Laudoniere.

ride auquel i'ay parlé, & qui me communiqua partie de ce qui luy eſtoit ſuccedé en ceſte entrepriſe, & moins m'arreſteray ſur la vengeance priſe par le Capitaine Gourgues ſur les Eſpaignolz, qui ſ'eſtoyent faitz maiſtres du fort de la Carline ſur la Riuiere de May au païs ſuſdit, lequel il a ruiné apres auoir occis tout tant qu'il y trouua de gens y enuoyez par les Eſpaignolz du Mexique, & raporté en France l'artillerie que on auoit pris audit fort ſur Iean Ribauld, me contentant de veoir quels ſont les hommes de ce païs Floridien, & quelles leurs couſtumes, religion, & façons de vie. *Carline fort de la Floride.*

Leur viure eſt tout ainſi par communautez que celuy des Canadiens, mais les hommes y ſont plus bruſques, & fiers & qui difficilement ſe laiſſent acoſter, car c'eſt ainſi que les Eſpaignolz en parlent, & les dient eſtre Antropophages, à cauſe qu'ilz en mangerent quelques vns d'entre eux, plus de haine qu'ilz portent à toute la nation que ce ſoit leur naturel, veu que les Françoys qui y ont frequenté long temps en racomptent des choſes fort diuerſes, les eſtimans acoſtables, gracieux, & aſſez charitables, quoy que ſubtilz, & defians, & qui ſoupçonnent pour peu d'occaſion qu'on leur en donne, veu que le Capitaine Gourgues ſe loüe fort de la debonnaireté d'vn des roiteletz de ce pays nommé Satiroua, lequel luy feit tout le recueil, & honneſtetez deſquelles homme ſe ſçauroit aduiſer, *Mœurs, & conditiõs des Floridiẽs.*

Au reſte d'eſtre mange-hommes il n'en dit mot, toutesfois ie penſe que le temps paſſé ilz ſ'en ſont auſſi bien eſcrimez, & que les Cambales, les Ameriques, & que les anciens Scythes auſquelz ilz ſemblent raporter aucunement: & ſont leurs armes, comme auſſi de tous leurs voiſins des arcz, & ſaiettes, & des maſſues de boys, n'ayans aucun vſage de fer que celuy que leur fourniſſent les Européens. Ilz ont des temples, où ilz adorent le ſoleil à cauſe qu'il donne vie & accroiſſement aux plantes, & ſemences, & auquel ilz ſacrifient & les eſtrangers pris en guerre, & leurs propres enfans ainſi que le ſort leur eſchoit ſans que perſonne oſe y reſiſter, ny dire choſe qui puiſſe ſeruir au contraire.

Or ſe fait le ſacrifice en ceſte ſorte: le iour ordonné pour iceluy eſtant eſcheu tous ſaſſemblent en vne plaine campaigne, où le ſiege du Roy eſt dreſſé non ſi ſuperbe, & magnifique que celuy du grand Cham des Tartares, ains ſaſſeoit le Prince Floridian ſur vn lit de natte, & de quelque coton, acoudé ſur iceluy, & appuyant ſa face ſur la paume de ſa main, ce pendant voit-on autour de luy des principaux qui ſaultent, & dancent en tout ce qu'ilz font, ainſi qu'auons dit eſtre fait par ceux de Labradour, Canadà, & Hochelagà, ſans que pour cela ce beau Roy face aucun ſemblant de toutes leurs careſſes, ains diroit on qu'il reſue, & ſe contriſte pour le maſſacre qui ſe doit faire bien toſt apres en ſa preſence. *Religion, & ſacrifices des Floridiẽs.*

Ceey fait quelque eſpace de temps, voicy venir les parens pere, & mere, ou autres plus proches de celuy qu'õ doit ſacrifier, cõduiſans la miſerable victime, & qui auãt q̃ l'offrir au Prince ſe proſternẽt par terre, cõme ſ'ils le requeroiẽt de miſericorde: toutesfois voiãs qu'il ne ſ'ẽ eſmeut aucunemẽt

ilz ſe leuent,& prenans l'enfant ſe mettẽt à dancer,& faire pluſieurs tours chantans & dançans enuiron le ſiege du Roy, & tenans touſiours ceſte pauure offrande en l'air, chaſcune fois qu'ilz tournent,la poſans ſur l'eſtomach du prince.

Sepulture en grãd pris entre les Floridiens.

Leurs tours finis ilz le preſentent au Roy, qui luy met premierement la main ſur la teſte,puis le prenant luy donne le premier coup pour l'aſſommer, & laiſſant le reſte du maſſacre pour l'exercice des parens qui le paracheuent, & puis leur eſt permis de l'enterrer à leur fantaſie: entant que ilz reſpectent tellement la ſepulture que le plus grand heur qu'ilz ſouhaitent apres leur mort, c'eſt d'eſtre enterrez auec le plus precieux de leurs meubles: ce qui ſe recueille aſſez par les propos que Olotoracà neueu du Roy Satironà tint au Capitaine Gourgues, allant à l'aſſault du fort detenu par les Eſpaignolz: car il le pria, comme aſſeuré de mourir à l'aſſault qu'il luy pleuſt, que luy mort, il donnaſt ce qu'il luy promettoit, à ſa femme,affin qu'elle l'enterraſt auec luy, eſperant que par ce moyen il en ſeroit le mieux venu, & recueilly au Royaume, & village des eſpritz, d'autant que tous en general croyent l'immortalité des ames, & la felicité des gens de bien en l'autre monde,ſeſtimans les grands filz du ſoleil, & diſans la Lune eſtre leur tante,auſquelz ils font reuerence,& les ſaluënt en dançant ainſi que dit eſt cy deſſus, veu qu'ilz ne ſçauroyent monſtrer ſigne de leur ioye qu'en gambadant.

Les ſaliens à Rome inſtituez par Pompilie n'en ſaiſoyent pas moins que ces ſauuages.

Vous qui liſez ordinairement l'hiſtoire Greque,& les anciennes façons q̃ les Grecz auoyẽt à ſacrifier,ſçauez biẽ ſi les deuins, & preſtres Apollins alloyent cõſulter leur Dieu,luy ſacrifier,ou pronõcer ſes Oracles ſans ces mouuemens & geſtes, & ſi preſque tous les peuples n'ont ſuiuy ceſte folle façon de faire, ainſi qu'on peut tirer & recuillir des banquetz, & dances des Iſraëlites Idolatrans au deſert, & dançans aupres du veau d'or fondu des ioyaux de leurs eſpouſes.

Timangouà peuple ennemy des Floridiens.

Les Floridiens ont des voiſins pres de l'Eſpaignol,qui ſont leurs ennemys mortels,& auec leſquelz ilz ont guerre continuellement, & ceux cy ſappellent Timangouà, de ſorte que dés qu'il voyent quelqu'vn des noſtres, ilz l'appellent Exiaſta yſmai,qui ſignifie enfant du ſoleil, & penſent que ceſt Aſtre leur enuoye pour les venger des courſes, & tyrannies des Timangouà leurs anciẽs aduerſaires: & voila quãt à la Floride, & mœurs des habitans en icelle.

Des peuples Septentrionaux de la Floride iuſqu'à Themiſtitan, le long de la riuiere des Palmes: & de l'iſle nommée Malhado.
Chapitre quatrieſme.

ALVARO Nũnez en ſa relation du pays deſcouuert entre la Floride, & le pays du Mexique, nomme pluſieurs ſortes de peuple, mais tous fort cruelz, ſans amitié, ny foy aucune, comme ceux qui ayant receu les Chreſtiens, & banqueté en leur compaignie ne faiſoyent conſcience puis apres de les aller aſſaillir ſãs reſpect de leurs meſmes Caciques qui ſe tenoyẽt auec les Chreſtiens: & quelques oſtages qu'ils euſſent donné, ou receu, ſi ne ſe ſoucioyent ilz pourtant de tenir parolle, ains ſ'armoyent cruellemẽt contre les noſtres, qui a eſté cauſe que les Eſpaignols bien que y ayent dõné attainte, ſi n'ont ils peu en venir au deſſus: toutesfois verrons nous les mœurs de ces peuples ſelon que nous l'auons recueilly des liures, & memoires de ceux qui ont voyagé dez la Floride iuſqu'au Panuco, qui eſt le chemin de preſque quatre vingts lieuës tirant au Nord, & ſur le poinct du Tropique d'eſté, à quelques 28. degrez de latitude. Or les peuples plus par Nũnez remarquez ſont ceux de l'iſle de Malhado, qui ſignifie mauuais deſtin, à cauſe que là les Eſpaignols perdirent la plus part de leurs gens qui eſtoyẽt eſchapez de la terre ferme, loing de laquelle peut eſtre ceſte iſle de ſept à huit lieuës, entant que les ſauuages ſ'eſtoyẽt reſolus, voyãs les Chreſtiens rompus de trauail, preſſez de la faim, & affoibliz de maladie, de les occir treſtous cruellement. Les Inſulaires donc (ſelon qu'ils diſent) ſont grands de ſtature, bien proportiõnez de membres, diſpoſts, & allegres de leur perſonne, comme auſſi ſont ceux de terre ferme, la legereté deſquelz eſt telle qu'à la courſe ils prendront gaillardement vn cheureul, ayãs des arcs, & fleſches pour toutes armes, mais deſquelles ils ſ'aydẽt fort adextrement. Les hommes ſe percent vne de leurs mamelles, & les aucuns toutes les deux, & au trou ils mettent vne fleſche longue, & faite de canne de pied & demy, & aſſez groſſette, & ſe fendent les leures par deſſous, y mettans auſſi vne petite piece de Canne, en vſent de meſme aux feſſes, où ils ſe trauerſent ſemblablement vne Cãne aſſez longue. Ceux de terre ferme en la region ditte Aplacen ſont forts, legers, & diſpoſts portans des arcs lõgs de ſix pieds, mais gros cõme le bras, & en tireront de deux cens pas loing, ne faillans de paſſer la fleſche par vn ais quelq̃ eſpaiſſeur raiſonnable qu'il aye, & ſont les fleſches de roſeau, ayans au bout en lieu de fer, des pierres, ou des os eſguiſez, & qui penetrent bien auant: ſe veſtans de peaux fines, & ſubtiles, paintes, & marquetées bien gentiment, & ayans vne telle ſoefueté d'odeur, qu'on diroit que c'eſt de l'ambre, ou de la ciuette: portẽt encor des manteaux de gros fil, & des chapeaux haults, & pointuz, & larges par le bord, & ſ'entreſaluans ſe font preſent chacun d'vne fleſche, laquelle ils baiſent en ſigne d'amitié.

Alnaro Nunez a deſcrit pluſieurs prouinces de l'iſle Occidentale.

Iſle de Malhado, & mœurs des Inſulaires

En l'iſle de Malhado les habitans y vont preſque tous nuds, ſauf que les femmes mariées ſe couurent les parties honteuſes auec vn voile fait d'eſ-

corce d'arbre,laquelle eſt ſi deliée & ſubtile, que on iugeroit que ce ſoit de la laine la plus fine que on ſçache trouuer,& les filles ont des peaux de Cheures,& autres animaux pour ſe veſtir.Les hommes y ſont bons guerriers, & les femmes fort adonnées au trauail : & n'eſpouſent ordinairement que chacun vne femme, ſauf que les medecins en peuuent auoir deux ſi bon leur ſemble, ayans grande amitié, & familiarité enſemble.

Mariage des Malhadiens.

Celuy qui fiance vne fille eſt tenu d'aporter au pere de ſon accordée,tout ce qu'il prend, ſoit à la chaſſe, ou à la peſcherie déz le iour qu'il l'accorde iuſque à la fin de ſa vie,ſans qu'il oſaſt en toucher,ny manger tant peu ſoit de la proye:Et ſon beau pere eſt tenu luy enuoyer à manger ſans qu'il entre en ſa maiſon, nomplus que le fiancé va viſiter le logis de ſon beau pere:voire ſils ſe rencontrent, ils ſeſloignent d'vn trait d'arc preſque l'vn de l'autre, & ſe reculans ainſi ilz tiennent la veuë baſſe comme ceux qui eſtiment que ſentre-regarder, & parler leur tourne à malheur & preiudice : & de ceſte façon vſent encor ceux de terre ferme à plus de cinquãte lieuës à la ronde. Ont encor vne autre eſtrange couſtume, que ſi vn leur frere, ou enfant vient à deceder ils ſen colerent, & contriſtent eſtrangement, ſans que pas vn de la maiſon où ceſt homme ſera mort, ſe ſoucie de ſe pourchaſſer d'aucun viure par l'eſpace de troys moys, ains ſe laiſſeroyent pluſtoſt mourir de faim que ce faire, ſi quelque leur parent, ou voiſin n'en prend le ſoing, & les ſoulage auec eſpoir de receuoir d'eux la pareille. Ilz ſeroyent bien trompez ſi quelque grand peſte les aſſailloit, & que ilz veiſſent que preſque que chacune maiſon euſt vn mort, d'autant que ce icuſne ſuffiroit pour en deſpeupler en peu de temps la cõtrée. Ils ne pleurent point & ne ſe contriſtent pour la mort de quelque vieillard, diſans qu'ils ne ſeruoyent de rien plus au monde, que d'empeſcher la terre ſans aucun prouffit : mais pour les petits enfans ils en font le dueil tout le long d'vn an, tous les iours trois fois commençans le pere, & la mere les premiers, & puis tout le peuple imitant leur triſteſſe, à ſçauoir au point du iour, au leuer du ſoleil, & ſur le midy : & au bout de l'an ils font les obſeques, leſquelles finies ilz ſe nettoyent, & lauent, n'eſtant permis de ce faire durant le temps de leur dueil.Or enterrẽt ils leurs morts,ſauf que les medecins, les corps deſquels ils bruſlẽt dançans & ſautans autour du feu tandis que il ard, & ſeſiouiſſans auec grand allegreſſe & font de la pouldre des oſſemens laquelle ils gardent iuſqu'à ce que l'an du dueil expiré,ilz font les hõneurs & obſeques du mort,& alors la femme,& parens du medecin deffunt ſe proſternẽt par terre auec tout le peuple, puis les parens humẽt auec de l'eau les cendres des os comme pour memoire & ſe decoupent & taillent les bras en ſigne de grande triſteſſe.

Eſtrange dueil de ces Inſulaires.

Diuerſité d'obſeques des Inſulaires.

Le moyen que leurs medecins tiennent pour les guerir eſt le feu, & en ſoufflant la playe,qu'ils auront faite au patient entant que ilz font des inciſions,& ſuccent le lieu inciſé,tellement que ſouuent ils les gueriſſent:& comme les Chreſtiens ſe moquaſſent de ceſte façon de medecine,ces barbares les accuſerent d'ignorance,diſans:que ſ'il eſt ainſi que les herbes, & mineraux ayent quelque force de guerir, qu'a plus forte raiſon ce don eſt ottroyé à l'homme,par le ſoleil (car ils l'adorent auſſi bien que ceux de

Quelle medecine vſée par les Malhadiens.

Floride) qui eſt le plus parfait, & à plus de vigueur que tout ce qui a vie en ce monde. Ce peuple inſulaire eſt Antropophage, & mangeãt les hõmes, larron, grand menteur, & ſ'adonnãt à deuination & ſorcelerie, cõme ceux qui pour auoir ſongé quelque choſe malheureuſe en dormãt, ne ſont cõſcience d'occir les hommes, voire leurs propres enfans, & pour deuiner ce qui en doit ſucceder, & pour auec ce ſacrifice deſtourner ce deſaſtre de deſſus leur teſte: voire en aucũs endroits de laditte iſle ils ſont ſi deſnaturez, q̃ de tuer leurs filles, & les getter aux champs affin qu'elles ſeruent de proye aux beſtes, & ſi on leur en demande raiſon, vous en tirez ceſte reſponce qu'ils en vſent ainſi, afin q̃ elles ne ſoyẽt les eſpouſes de leurs ennemys, veu q̃ tous les autres inſulaires les ont en deteſtation, & ſ'apellent Iaguaſes: & diſent qu'elles ſeroyẽt cauſe de la multiplicatiõ de leurs aduerſaires. Neãtmoins eux-meſme ſe voulans marier faulr q̃ achetẽt leurs femmes de leurs voiſins, & en eſt le pris vn bel arc & deux fleſches, & en default de cela ils donnent vn filay ayãt demy aune de large, & autãt en lõgueur. Ces Iaguaſes ſe percent & leures, & mamelles, & feſſes auſſi bien q̃ le reſte des Inſulaires, & ſont eſtrangement adonnez au peché contre nature, ils changent ſouuent de maiſon ainſi q̃ font les Arabes de Barbarie, ayãs des nattes faites de ionc, & roſeaux auec leſquelles ilz reueſtent leurs maiſonnettes: & les femmes, & vieilles gens ſe veſtẽt en hiuer, & couurẽt leurs cuiſſes, & iãbes de peaux de certaines vaches q̃ ils ayẽt des pays plus ſeptẽtrionaux, & qui viẽnent en leur pais de terre ferme, car ils ſont vagabõds, leſq̃lles beſtes ont le col tortu, & le poil lõg cõme les cheures, & deſquelles la chair eſt bõne & ſauoureuſe. C'eſt vn cas eſtrãge de la nourriture de laq̃lle on dit q̃ vſe ce peuple pour le ſouſtiẽ de ſa vie, cõme celuy qui mãge des araignes, fourmis, vers, lezards, ſerpẽs, des copeaux de boys, de la terre, & autres viãdes d'auſſi peu de gouſt, & plaiſir au mãger: nõ q̃ ils acõptent cela à quelque delicateſſe, mais pour auoir faute du Mahis qui eſt la propre paſture de tous ces pays là, & de la racine duquel tous ſ'aidẽt pour en faire farine, & en peſtrir leur pain, & laquelle racine il fault qu'ils aillẽt cercher bien loing, au grãd peril de leur vie, veu qu'ils en ont de tel qui les fait enfler cõme crapaults, & ſont de fort dure & difficile digeſtion, neãtmoins la neceſſité les contraint à ſ'y ruer deſſus, & ne trouuent riẽ d'amer ny dur, ou de mauuais gouſt, tant extreme eſt la faim qui les aſſaut, & oppreſſe cõtinuellemẽt: & relle q̃ les viperes qui ſont poiſon ſoudain faiſant mourir l'hõme, & la fiente des beſtes ſeruent de viãde delicieuſe à ce peuple miſerable. Auſſi penſe-ie que la meſme nature eſt ennemye d'iceluy, à cauſe q̃ luy auſſi n'ayme riẽ q̃ ſoymeſme, & n'a ſoin q̃lcõque ny de ſes enfans, ny des vieillards, deſq̃ls il ne ſe ſoucie nõ moins q̃ ſ'ils n'eſtoyẽt point en eſtre: & toutefois q̃lque indigẽce q̃ les Iaguaſes ſouffrẽt, ſi ne ceſſent ils de ſe reſiouïr, de chãter, & dãcer à toutes heures ainſi q̃ eſt la couſtume de toutes ces natiõs plus tramõtanes, & Boreales, q̃ reſſẽtãs leur païs de l'Occidẽt. Outre la famine ordinaire qui fait cõpaignie ſãs ceſſe à ces Barbares encore cõbat cõtr'eux la nature, leur mettãt en cãpaigne des Mouſchillõs qui les piquẽt de telle ſorte, q̃ ils ont le cuir tout ẽleué, & la chair bourſou flée cõme ladres, & cõtre leſq̃ls ils ont guerre nuit & iour, dreſsãs des feux

Malhadiẽs Antropophages.

Iaguazes occient leurs filles & pourquoy.

Maiſons des Iaguazes, & autres Inſulaires.

Viãde de ces Inſulaires.

Iaguaſes n'aymẽt rien qu'eux meſmes.

Iaguaſes aſſaillis de faim, & des mouſchillons.

pour auec l'eſpeſſeur de la fumée, & auec vne perſecution ſe deſcharger d'vne autre incommodité:& d'autres prenans des tiſons ardãs, vont courans, comme fols par la campaigne bruſlans,& pourſuyuans ceſte vermine a belles flammes. D'auantage ne ſ'arreſte guere ce peuple en vn lieu ſ'il n'y a abondance,& d'eau,& de boys, l'vn pour boire, & faire leur pain,& l'autre pour cuire leur viande,ſ'ils prennent quelque ſauuagine,& pour ſ'ẽ ayder à fumer & bruſler ces mouſchillons, qui les aſſaillent ſi opiniaſtrement,& ne leur ſouffrent prendre repos quelconque. Le long de celle coſte habitent les Malicons,Cuiaios,Catalcuches,& Auauares, leſquels tous comptent les temps,non par ans,ou moys,ny prenans eſgard au ſoleil, ou à la Lune,contens de ſçauoir ſeulement la difference du temps ſelõ qu'ilz voyent que leurs fruits viennent à maturité, & lors que les poiſſons remuent & ſautent ſur l'eau:mais en vne choſe ſont ils fort experts,à ſçauoir à la cognoiſſance du leuer des eſtoilles,ſelon le cours deſquelles ils ont de couſtume de ſe gouuerner: & ceux-cy ſont auſſi ſuiets à la faim q̃ les precedents, n'ayans guere grans moyens de ſuſtenter leur vie que fort miſerablement: au reſte ſuiets aux perſecutions ſi cuidẽtes du malin eſprit que ils ſont batus, deſchirez, & tourmentez par ce commun ennemy de l'hõme,& ce viſiblement. Auſſi diſoyent ils aux Chreſtiẽs (comme racompte Aluaro Nunez en ſes raports) que ceſte mauuaiſe choſe, car tel nom luy donnent ils, eſt vn homme de petite ſtature, & portant barbe, iaçoit que guere iamais ils ne pouuoyent luy regarder le viſaige: & que dés qu'il venoit en quelque maiſon, tous ceux qui eſtoyent dedans ne ceſſoyent de trembler,& leur dreſſoyent les cheueux en la teſte, & ſoudain que ceſt eſtonnement les ſaiſiſſoit, on voyoit ſur leurs portes vn grand tiſon de feu tout ardent,apres lequel entroit ceſte malheureuſe creature iouãt ſes ieux, & tourmentant ceux qui eſtoyent en la logette. Quelquefois tandis qu'ils chantoyent, & dãçoyent,ſelon leur couſtume, ce malin eſprit entroit veſtu en habit de femme, ou de quelque homme, & ſouuent prenoit toute la loge la hauçant en l'air,puis la laiſſant tomber auec vn grand eſbahiſſement de ceux de dedans,& menant vn eſtrange bruit,& tintamarre.

Maliõs, Cuiaios Catalcuches, Auauares peuples Occidentaux.

Aluaro Nũnez auteur de ceſte hiſtoire du pays des Palmes.

Malin eſprit tourmente ces Indiẽs.

Regions voiſines du Mexique vers la mer de Sur.

Ie ne diſcourray plus longuement ce qui eſt des terres de Saltenangó, Mexuacã, Atlan, Guaxacà, Guatatlan, Cimagtlan, Heſpà, Tetitlan, Xaliſco, Tepeque, d'autant que les mœurs, & façons de vie des habitans auſdits lieux, ſont ſemblables à celles des Mexiquiens: comme ayans les Idoles en honneur, viuans aſſez ciuilement,& les edifices deſquels eſtoyẽt auſſi magnifiques q̃ nous verrons auoir eſté les baſtimens de la grand cité de Themiſtitã: mais paſſans plus oultre vers la mer de Sur, que autrement on nõme pacifique, pour ne laiſſer ce qui conioint l'egalité du globe, verrons le pays de Ceuolà deſcouuert l'an 1540. par ceux q̃ le gouuerneur de la nouuelle Gallice y enuoya au nom du Roy d'Eſpaigne, lequel pays eſt entre le Tropique d'eſté,& le Pole Artique tirant au Nord,& doublant vers l'Occident en l'eleuation de quelques 60. degrez de latitude. En ce pays eſt le peuple plus ciuiliſé que ès regions ſuſdites, bien eſt vray qu'il ne ſouffre guere que les eſtrangers y donnent attainte, ne ſçay ſi c'eſt à cauſe des Eſpaignols que ils craignent,& ſe doubtent d'eſtre eſclauez de la meſme ſ

çon q

çon que ceux de Themiſtitan, veu que quand les gens y enuoyez par le Viceroy, y arriuerent, tout le traitement que on leur feit, ce fut la deffence d'entrer en leur ville, & de ſortir des finages ſur peine de la mort.

Cecy eſt ſelon le raport d'vn beau pere qui ſe diſoit y auoir eſté.

Le pays y eſt beau, les baſtiments faits fort magnifiquement, les hommes blancs pour eſtre le Ciel attrempé, & plus tirant ſur le Septentrion, & de belle ſtature, allans veſtus de coton, & de cuir de vache bien elabouré, & qui leur va iuſqu'aux talons, ſe veſtans de meſme façon les hommes que les femmes, ſi riches que merueilles en pierrerie, & ſur tout les eſmerauldes y abondent, mais les Ceuoliens tiennent ſeulement compte des Turquoiſes, & ſ'en ſeruent comme pour monnoye, en portent des ceintures, coliers, & bracelets, & aux oreilles, voire ſe perſans les leures, ainſi que les Ameriques en enrichiſſent ces deſchiquetures faites pour ceſt effait en leur face. Les habitans de Ceuola qui eſt vne grand ville, & eſgalle preſque à Themiſtitan, font ſouuent des banquets enſemble, & ont des maiſons grandes, ſpacieuſes, & publiques, où ilz ſ'aſſemblent pluſieurs fois l'an, pour y banqueter, & traitter de leurs affaires: ayans vn roy qui leur commande, & qui les conduit en guerre, comme auſſi ont toutes ces nations ſeptentrionales, affin qúe on cognoiſſe que c'eſt la nature qui nous monſtre qu'vn eſtat ne peut longuement durer, ſans qu'il y ayt quelcun qui en ayt la ſurintendãce. C'eſt ainſi que en auoit eſcrit vn beau pere, qui ſe diſoit auoir fait le voyage, mais Françoys Vaſquez capitaine, & vaillant homme, ayant fait le meſme chemin en chante tout au contraire, diſant que ces grandes citez que le frater auoit fait entendre au roy, n'eſtoyent que de petits villages, où neantmoins les logis y eſtoyent gentiment elabourez, ayans & deux, & trois eſtages, auſquels on montoit auec des eſchelles à main, & ce pays fut par luy nommé Grenade, en ſouuenance du Royaume Eſpaignol qui porte ce tiltre. Or quant au pays & peuple d'iceluy, voicy ce que Vaſquez en recite. Le peuple de ce pays me ſemble aſſez accort, & ſubtil, d'aſſez belle ſtature, allans la plus part tous nuds, iaçoit qu'ils couurent leurs vergoignes, & ont certains manteaux paintz & qui ſont faits de cuir, ſans coton quelconque à cauſe que le pays y eſt inhabile à le porter, pour eſtre eſtrangement expoſé à la froidure. Bien eſt vray que quelquefois il y fait chault, mais ſoudain l'air changeant de viſage on voit les nuages, & l'abondance fort grande de pluye: Les froids, & les neges y ſont & longs & exceſſifs, ce qui a aprins aux habitãs & à baſtir aſſez chaudement, & à faire des habits de peaux de beſtes, pour ſe preualoir de telle froidure: laquelle empeſche qu'il n'y a aucun fruit, ny arbre fruitier quelconque.

Vraye relatiõ de Vaſquez touchãt Ceuola, à preſent la ville ſ'apelle Grenade.

Quel le pays de Ceuola, temperature, & condition d'iceluy.

Le pays y eſt plat, & ſans montaignes, aſſez fertil, en leur Mahis qui eſt vne eſpece de bled comme noz millets, & en quelques legumes, les cerfs, dains, & autres beſtes ſemblables y ſont en abondance, & des cuirs deſquelles ils ſ'arment contre le froid. Ce pauure peuple adoroit l'eau, & ne ſçauoit donner autre raiſon de ceſte idolatrie, ſinon que c'eſt elle qui fait croiſtre, & engendre leur bled, ou Mahis, & que c'eſt par elle que ils ſe ſentent ſuſtenter leur vie, & que auſſi leurs anceſtres en auoyent ainſi vſé, la trace deſquels ilz imitoyent encore. Ces Ceuoliens & leurs voiſins ont

Ceuoliens adorẽt l'eau, & pourquoy

pour armes,allans en guerre, vne maſſe, la rondelle, l'arc auec les fleſches, leſquelles en lieu de fer, ôt de certains os aigus au bout,qui ſont poignãs, & acerez au poſſible:les femmes vôt veſtuës de certaines chemiſes ouuertes par le deuant , & leſquelles elles ceignent, & qui leur vont iuſque aux pieds,leſquelles elles attachent auec certains cordons de coton, ainſi que nous en vſons pardeça auec des boutõs: & en ſont ſi ialoux, que ceux qui ont demeuré parmy ce peuple, diſent n'auoir guere peu voir vne ſeule fẽme tandis qu'ils ont eſté en celle prouince. I'ay dit qu'ils ont l'eau en grãde reuerẽce,mais non pourtant n'eſt elle point la principale diuinité à qui ils font honneur,ains c'eſt le ſoleil,tout ainſi que ceux de Canada,& de la Floride,bien eſt vray que les Floridiens,cõme dit eſt,offrent de ſanglãs ſacrifices à leur Dieu,& luy immolent les hommes, là où ceux-cy ne ſont ſi cruels,contens de luy offrir vn peu de chacune choſe qu'ils mangent,& la gettẽt en l'air pour recognoiſſance q̃ il eſt le ſouuerain,& auq̃l ils rendent graces de tout ce qu'ils ont de vie,cõme en eſtãt le diſtributeur. Faiſans encor ceſte diſperſion en l'air,pour la perfection du ſacrifice, ils ont de couſtume de ſ'eſplir la bouche de Mahis,& autres ſemences,& en arrouſer les aſſiſtãs auec grande ceremonie. Et eſt tout le pays adõné à ce ſeruice,auſſi bien qu'à ceſte abomination d'idolatrie eſt conioint le deteſtable peché de Sodomie,y ayãt des hõmes,leſq̃ls dés le berceau auãt ſont dediés à ceſt vſage infame de ſouffrir,& leſquels ne ſe mariẽt iamais, ny oſent ſ'accoupler à femme , ains ſeruent de boucherie à quiconque veut ſe ſouiller en ceſte vilennie.Ont auſſi des femmes cõmunes, leſq̃lles demeurẽt ſeparées de celles qui ſont mariées , & ne frequentẽt aucunemẽt auec elles,à cauſe (cõmedit eſt)q̃ ce peuple eſt eſtrãgement ialoux,& ne ſouffre q̃ perſonne aproche leurs fẽmes,deſq̃lles en aucuns lieux,les vns en ont grãd nõbre,& en d'autres ils ſe cõtentẽt d'ẽ eſpouſer vne ſeule: & voila quãt aux mœurs de ces pays plus Septẽtrionaux, qui cõfinent aux terres du Mexique, & la verité deſquels,i'ay tiré de ce qu'en ont laiſſé par eſcrit Vaſquez de Coronado,& Ferdinand Alarcon qui ont fait le ſuſdit voyage.

Ceuoliens fort ialoux.

Ceuoliens & peuples voiſins adorẽt le ſoleil.

Sacrifices quelz faitz au Soleil par les Ceuoliens.

Vilennie des Ceuoliens.

Vaſquez Coronado, & Ferdinãd Alarcõ ont deſcouuert Ceuola 1540.

Du Royaume de Mexique,mœurs,& façons de vie des habitans en iceluy,& comme les Eſpaignols l'ont conquis. Chapit. 5.

IAçoit qu'il y ait de nos Fráçois qui ont fait quelq̃ deſcriptiõ de la grãde & fameuſe cité de Themiſtitan , ſi ne lairray-ie pourtant de l'effigier & deſcrire,ſuiuant les memoires qu'ẽ a laiſſé celuy meſme qui en feit la conqueſte: à ſçauoir Fernand Cortez excellent Capitaine , & qui baptiſa le pays Mexicain , du nom de Nouuelle Eſpaigne : ſans toutesfois que i'aille deuiner à la volée la cauſe des noms des pays , eſquels le peuple, ne ſçachant meſme ny ſon origine,n'y l'occaſion de ſon nom,commẽt ſeroit-il poſſible que les noſtres en ſceuſſent rendre raiſon,ioint q̃ i'ay proteſté, & proteſte de ne riẽ dire qu'auec le teſmoignage de ceux qui en ſçauẽt la verité, & qui en ayans eſcrit,pour y auoir eſté, nous ſont de tant plus propoſez à enſuiure,que nous deteſtõs l'impudẽce de ceux,qui veulẽt nous paiſtre de baïes,& nous faire croire leurs cõptes. Apropos dõc,cõme Fernãd Cortés en ſõ p̃mier aduis ẽuoyé à la maieſté de l'ẽp. Char.5.euſt deſcrite la p̃uince de Panuco,& en la ſecõde effigiée la prouince nõmée Sienchimalẽ,la va-

La deſcouuerte en aduint l'an 1519. & 20.

Fernand Cortez, cõquiſt le Mexique.

Cortez, à eſcrit trois relations.

lée de Cartenai,la regiõ de Telſcaltecal, & que il euſt repurgé de larrõs le païs de Guaſicango, declairé q̃ il a les conqueſtes des terres d'Acanſigo, & Izuchan, apres auoir deſcrit les villes de Amaquerucà, Tzapalapà & Camalcã auec leurs richeſſes,& n'oubliãt de mettre en auãt les petits royaumes cõtenus ſous ces nõs de Curulà,Tamazalapa,Malinaltebeq̃,& Tenis,qui ſõt prouinces fort riches en or,fruits & autres ſingularitez, à la fin d'autãt que toutes celles cy ſont cõpriſes ſous le nom & puiſſance du Roy Mexicã,& q̃ elles ſont de ſa cõtribution & obeiſſance,il deſcrit auſſi la regiõ du Mexique en ceſte ſorte: Auãt, dit-il,que riẽ dire de la fameuſe cité de Themiſtitan,il fault pour mieux l'entendre,ſçauoir l'aſſiete du pays de Mexique,auquel eſt poſée,& baſtie celle grãd cité,qui eſt le ſiege & court royale du roy,& ſouuerain de toutes les regiõs ſurnõmées.Mexique donc eſt vn païs tout ceint,& enuirõné de treshaults,& treſaſpres mõts,& inacceſſibles,au pied deſq̃ls neãtmoins giſt vne belle,& gẽtille planure, & lõgue cãpaigne ayãt ſoixante dix lieuës,& en iceluy païs y a deux lacs,leſq̃lz occupẽt preſque toute la prouince,entãt q̃ tous les deux tiennẽt 50.lieuës, ou peu ſ'en fault d'eſpace,l'vn deſq̃ls eſt d'eau douce,& le gouſt de l'autre eſt auſſi ſalée & mal-plaiſante au gouſt q̃ l'eau de la mer, & ceſtuy eſt plus grãd q̃ le lac d'eau douce,& tous les deux ſeparez par q̃lques collines, qui ſont au milieu de la cãpaigne.Depuis l'iſle de Malhado iuſq̃ au Mexiq̃, & la grãd cité de Themiſtitã, tous les peuples y habitãs ont de couſtume de ne coucher auec leurs fẽmes dés le iour q̃ elles ſe ſentẽt enceintes, iuſques deux ans apres la naiſſance du fruit q̃ elles portẽt, & nourriſſent leurs enfans iuſq̃ à tãt qu'ils attaignẽt l'ã 12.de leur aage,& ſõt ſuffiſans de ſe pourchaſſer d'eux-meſmes dequoy viure.Ils y ſont ſi peu charitables q̃ ſi q̃lcun tõbe malade parmy eux ẽ pleine cãpaigne,ſ'il n'eſt ou leur fils,ou leur frere,ils n'ẽ tiennẽt cõpte,ains le laiſſent là pour y mourir,ou qu'il ſe ſoulage ſ'il eſt en ſa puiſſance : mais ſ'ils eſt ou leur enfant,ou frere, ils le chargent ſur leurs eſpaules,& l'ẽportẽt,pour le pẽſer,& guerir ſuiuãt la ſuſeſcritte façõ de faire.Ce peuple écor a pour vſage,luy ſeruãt de loy,de ſe ſeparer de celles q̃ il a en mariage pour l'occaſiõ la moindre du mõde, & ſe remariẽt à qui bon leur ſemble, ſauf ſ'il y auoit des enfans,car alors, il n'eſt loiſible à aucun de quitter ſa femme. S'ils ont quelq̃ debat entr'eux,ce ne ſont les arcs,& fleſches,auec leſq̃lles ils demeſlẽt leur differẽt, ains à grands coups de poing,& à belles baſtõnades,& n'y a q̃ les fẽmes qui en facẽt la ſeparatiõ:& departy q̃ elles ont la q̃relle,chacũ ſe retire loing de ſon voiſin iuſq̃s à tãt q̃ ſa colere luy paſſe:& ſoudain q̃ le deſdain ſ'amortiſt en leur ame,ils ſe reuniſſent enſemble comme ſi iamais ils n'auoyent eu aucune meſlée. Bien eſt vray que ceux qui ne ſont pas mariez n'en ſont pas ainſi, car ſ'ils q̃llẽt & ſe baẽt ils ſe retirẽt vers leurs voiſins,qui les reçoiuẽt courtoiſemẽt,les aydãs de ce q̃ ils ont iuſqu'à tant que le tout appaiſé,chacũ ſe retire en ſa maiſõnette:& ſõt en general fort bõs guerriers, & ſi caults, pourueoyans,ſages,& ruſez en ce qui eſt de l'art militaire,qu'on les eſtimeroit auoir eſté cõduits par les plus braues chefs q̃ nous ayõs ẽ noſtre Europe.Et d'autãt q̃ (cõme i'ay dit) ce peuple ne ſ'arreſte guere iamais en vn lieu,& q̃ il porte ſes maiſons quelque part qu'il marche : ſ'il aduient qu'il luy faille

Prouinces cõpriſes au royaume de Mexique.

Aſſiete du pays Mexican.

Continẽce des occidentaux & le tẽps que les femmes alaitent leurs enfans.

Diuorce entre les Indiens d'Occident cõmercen.

Les peuples dés la riuiere des Palmes iuſqu'au Mexique bons guerriers.

ſ'arreſter en quelque lieu, où ſes ennemys le puiſſent offencer, c'eſt lors qu'on voit dreſſer ſon equipage,& ſes loges au pied de quelque mõt piereux, & difficile, & où il y ayt du boys le plus eſpais qu'ils peuuent choiſir,puis ſe retranchent de tous coſtez,& y repoſent à l'aiſe. Ceux qui doiuẽt combattre ſe couurent tous de boys menu comme qui feroit des Paueſades,& ainſi cachez ils deſcochent leurs fleſches,ſi bien couuertz, que iaçoit que l'ennemy leur ſoit proche & voiſin, ſi ne peut il les deſcouurir aucunement. Or font ilz vn chemin fort eſtroit iuſque au demy montaigne,où ils dreſſent vn lieu pour la retraite de leurs femmes & enfans, que ils meinẽt touſiours, à cauſe que tout ainſi q̃ elles ſont le plus ſouuẽt l'occaſiõ de leurs querelles,elles les departẽt auſſi lors qu'ils combatẽt le plus furieuſemẽt.Ce ſont les plus fins,& ruſez à ſe ſurprẽdre les vns les autres, q̃ hõme ſçauroit imaginer:au reſte quãd ils ont querelles particulieres d'vne maiſon à autre,on ne voit q̃ embuſches & aguets,& des meurtres infinis faits en trahiſon & par ſurpriſe : en ſomme c'eſt la nation la plus diligente en fait de guerre qui ſoit en tout l'Occidẽt,entant que ſ'ilz ſe doubtẽt de leur aduerſaire,ils n'õt garde de dormir,ains ſerõt tout le long de la nuit en ſentinelle,tenãs l'arc preſt auec vne douzaine de fleſches, ſouuent ils ſortẽt de leur loge allãs ronder autour le vẽtre contre terre,pour n'eſtre point aperceus,affin de voir & ſçauoir ce qui ſe fait au cãp de l'ennemy,afin que s'ils ſentent aucun remuement ils ſoyent preſts pour ſe mettre en deffence. Quãd ils cõbatent ils ſe tiennent bas, & ſ'abaiſſent pour n'eſtre attaints des fleſches aduerſaires,& deſcochãt ils parlẽt touſiours,& ſaultẽt d'vn lieu en autre: ainſi l'harquebuſerie ne leur porte guere grãd nuiſance quãd les noſtres les attaquẽt,ſi ce n'eſt q̃ ce ſoit en quelque lieu eſtroit, ou l'eau les empeſche de ſe deſtourner,& gauchir aux coups,&n'y a moyẽ de les auoir q̃ par l'effort,& gaillardiſe de la caualerie: laq̃lle ces gẽs craignẽt ſur toutes les choſes de ce mõde.Or quicõque a affaire auec eux qu'il n'oublie riẽ de ſon cœur,& aſſeurance,& ſoit ſi diſcret que ces barbares ne cognoiſſent rien en luy d'eſtonnement, ou faulte de hardieſſe,d'autãt qu'ilz ſ'aydẽt le mieux de telles occaſions que gẽs de la terre tãt ils ſont accorts, & ſubtils,& qui ſ'enhardiſſent en l'auiliſſemẽt de leurs ennemys,& courageuſement ſe vengent lors qu'ils voyent eſtonnez leurs aduerſaires: voire ne fault leur vſer de guere grãd gracieuſeté durãt le cõbat, ny craindre de les offencer,car ils ſe moquent de tels reſpects, & eſtiment que c'eſt vn ſigne euidẽt de couardiſe.Lors qu'ils ſont cõbatãs entr'eux de voiſin à voiſin,& qu'ils ont employé toute leur munition de fleſches, chacun ſ'en retourne ſon chemin,ſans que ſon ennemy ſe ſoucie de le pourſuiure,encore q̃ les fuyãs ſoyẽt en beaucoup plus petit nõbre q̃ ceux à qui le chãp eſt demeuré libre,car telle eſt la couſtume vſée entr'eux:comme auſſi ils ſont acouſtumez à ſouffrir la faim, & ſoif, & froid plus que tous les autres, & par-ainſi ne fault ſ'eſtonner ſ'ils ſont ſi bons guerriers, & ſi ſages que ie vous ay deſcrit. La diuerſité des langues y eſt vne grand faſcherie à ceux qui nauiguent le long de celle coſte, iaçoit qu'il y ayt vn langaige commun,qui eſt entẽdu en l'eſtẽduë de plus de 400.lieuës de terre. Paſſez les peuples ſuſnommez, on trouue les Comes, & Camoles, peuple fort ſot

Comme ilz dreſſent leur camp.

Maniere que ce peuple tient en cõbatant.

Comme leur combat prend fin.

Comes, & Camoles peuples.

& adonné à ſes plaiſirs,où chaſcun ſenyure auec certaine fumée d'herbe, ou pouldre faitte d'icelle plante. Ont auſſi vne ſorte de boiſſon faitte des fueilles d'vn arbre qui eſt ſemblable à celles d'vn cheſne qu'ils cuiſent dans de grands chaudieres pleines d'eau, leſquelles ayans donné deux bouillons ilz tirent de deſſus le feu,& quand elle eſt à demy tiede, & que encor l'eſcume y eſt par deſſus ilz en boiuent,& la hument la plus chaude qu'ilz la peuuent ſouffrir,mais tandis qu'ils la tirent du vaſe, & auant que en vſer,ils crient & ſemonnent ceux qui aurõt deſir de boire. Les femmes oyant ce cry quelque part qu'elles ſoyent fault que ſ'arreſtent ſans bouger d'vn lieu,ny remuer en ſorte quelconque, car s'il aduenoit qu'vne remuaſt elle ſeroit battue à outrance, & ce pendant leur boiſſon gettée & reſpandue, à cauſe qu'ils ont opinion que ſi tandis qu'ilz appellent ceux qui voudront boire quelque femme ſe remuoit tant ſoit peu,que quelque cas de malheureux entre en leur boire, & d'iceluy en leur corps, qui les fait mourir en peu de temps. Ceſte boiſſon a la couleur iaune, & en vſent trois iours de ſuite ſans manger viande quelconque, ne paſſant iour que chaſcun n'en aualle plus d'vn ſeau & demy. Il y a encor diuers autres peuples le long de celle coſte,que ie laiſſe pour vſer de meſmes façons de faire que ceux que iuſqu'icy auõs deſcrit,iaçoit que les vns ſont plus courtois que les autres,ſelon auſſi(comme ie penſe)qu'ils ſont frequentez des Chreſtiens, ou eu eſgard au traitement que leur font les noſtres:d'autant que les Eſpaignolz meſmes confeſſent,que ces pauures Barbares fuioyent les Chreſtiens à cauſe que ceux de leur troupe n'oublioient rien à prendre deualiſans ceux qui les careſſoyent, & eſclauans les naturelz du pays qui leur offroyent aſſez & plus que volontiers leur ſeruice. Or auant que retourner ſur la coſte tirant vers la nouuelle Eſpaigne,& que venir aux iſles qui ſont dés la Floride iuſques à Iucatan, & au Panuco, nous verrons le plat pays tirant vers la mer de Sur, laiſſant neantmoins les terres qui regardent le plus le Septentrion,à cauſe qu'il n'y a encore aucun qui en aye plus deſcouuert que du long de la mer, & de quelques fleuues és païs de Canadà,Bacaleoz, Hochelagà,& Labradour, deſchifrez par nous és chapitres precedens. Non loing des Prouinces des Comes,& Camoles,eſt la region de Cuinao, & vne autre qui l'auoiſine laquelle eſt nommée Cuinaquiro, aboutiſſant au païs Mexique vers le Midy & Orient, ayant la mer de Sur par Occident,& les ſuſditz peuples pour obiet Septentrional: les Cuinaens,& Cuinaquiriens ſont gens fort eſtranges,& mal acoſtables & là où les hommes portent des barbes de certaine eſpece de paille, allãs à demy nudz, toutesfois ſe couurans des cuirs des beſtes, & ſacrifians les hommes auec vne brutale cruauté, penſans faire vn grand hõneur à ceux qui les viennent viſiter,ſi auec ceſte careſſe ſi mal-plaiſante ilz les enuoiẽt en l'autre mõde. Ce peuple fut iadis ſubiet aux Roys de Mexique, mais le Royaume eſtant tõbé entre les mains des Eſpaignolz, il a taſché par tout moyen de ſe diſpenſer de leur obeyſſance,ſe ſentant vaillant & fort robuſte, & au reſte ayant des lieux boſcageux, & des aſpres montaignes pour ſ'y retirer,& ſi courageux,& hardy que Nuno de Guſman eſcriuãt à l'Empereur Charles cinquieſme, & recommandant la vaillance de ces Barba-

Eſtrange ſuperſtition des Barbares Camoles.

Cuinaõ, & Cuinaquirò regions Occidentales.

Nuno de Guſmã en ſes relations.

res, il dit qu'vn Indien voyant vn Eſpaignol monté à l'aduantage,& armé auoir paſſé vne riuiere ne craigniſt de l'attaquer à tout ſon eſpée de boys,de laquelle il luy donna deux ou trois vertes attaintes, & ſe porta ſi bien que ſans le cheual,le Chreſtien eut eu aſſez d'affaire,neantmoins occiſt il à la fin ce valeureux Barbare que volontiers il eut ſauué, veu la gaillardiſe, ſ'il luy euſt eſté poſſible de le prẽdre en vie. Les Cuinceens biẽ que adorent le Soleil,ſuyuant la façon de faire des autres peuples dés le Septentrion tirant à la mer de Sur, iuſqu'au païs Mexique:ſi eſt-ce encor que ils ont des idoles auſquelles ilz font grand honneur, & reuerẽce:& quoy qu'ils prennent plaiſir lors que les Chreſtiens leur parlent de Dieu createur du Ciel,& de la terre,ſi ſont ils ſi beſtiaux,& groſſiers d'eſprit, q̃ meſpriſans cecy,ils ne peuuent deſacouſtumer le ſeruice du Diable,lequel ilz ſentent pour eſtrange, & mal-gracieux maiſtre,auſſi bien que ceux de Malhado, & que les Iaguazes cy deuant mentionnez. Et n'eſt grand cas que ce malin eſprit les tienne ainſi aueuglez, veu que là où leurs voiſins ont quelque modeſtie, & continence, ceux cy ſont ſi brutalement conduitz du deſreiglement de leur appetit,qu'ilz commettent le peché cõtre nature, & vſent des mariages deſquelz eſt taxé Nero auoir voulu vſer par les hiſtoires Romaines. Ce peuple eſt en outre inuenteur de la brutalité des Caribes & Canibales, entant qu'il mange les hommes tout ainſi que nous faiſons la ſauuagine, cõme ainſi ſoit que leur inſtructeur Sathan leur apprend ceſte effuſion de ſang,& monſtre que c'eſt le plus grand, & plus agreable ſeruice qu'on luy puiſſe faire, car il parle à eux, ainſi qu'il fait en Calicuth,cõme nous auons monſtré, & ainſi qu'il faiſoit au Mexique, & Cuſcò,cõme i'eſpere vous deduire és chapitres ſuyuants. Or les Lacz ſuſditz ſe viennent ioindre en vne eſtreſſiſſure de terre,qui eſt entre les deux coſtaux,& les hautes montaignes, où le deſtroit peut auoir d'eſtẽdue autant que la portée d'vn arc, & par iceluy l'vn lac entre dans l'autre, & les paſſans entrent és citez aſſiſes ſur les Lacz, ſans toucher à terre. Et le Lac ſalé (qui eſt le plus grand) a ſon fluz & refluz tout ainſi que la mer,& lors qu'il croiſt,ſon eau entre dedans celuy d'eau douce auec auſſi grande vehemẽce q̃ ſi c'eſtoit quelque fleuue ſe deſbordant impetueuſement,& de meſme en fait celuy d'eau douce en ſon acroiſt, & deſbordement,ſengoulphant en l'eau ſalée : Et ſur le plus grand eſt aſſiſe la grande,riche,& renõmée cité de Themiſtitan,eſtãt eſloigné de terre ferme quelques deux bõnes lieuës, & d'icelle auant y a quatre chauſſées fort eſtroites ayans de largeur enuiron la longueur d'vne pique, qui conduiſent à la cité,qui n'eſt pas ſi grãde q̃ Paris,ou Veniſe,ainſi qu'aucuns l'ont chanté en leurs comptes,veu que Cortez l'a fait ſemblable à Seuille, ou Cordonne en Eſpaigne,qui ne ſont pas plus grandes qu'Orleans,ou Tholouze. Mais ce qui la fait paroiſtre ainſi ſpacieuſe,c'eſt qu'elle eſt aſſiſe la moitié en l'eau, ayant chacune maiſon ſon iſſue,affin que l'eau puiſſe couler en montant, ou decroiſſant,& y va lon ſur des Canoës,(ce ſont leur vaiſſeaux faitz tous d'vne piece) ainſi qu'õ paſſe les canaux ſur des gõdoles à Veniſe. Neãtmoins les ruës y ſont grandes, & ſpacieuſes, rehaucées fort gentiment auec de leuées faites de boys,affin q̃ l'eau ne ſ'eſtende plus que de raiſon,y a enco

Vaillãce des Cuinéens.

Cuinaquiriens grands idolatres

Cuinéens Sodomites.

Cuinéens & Cuinaquireens Anthropophages.

Aſſiette de la grãde cité de Themiſtitan.

Themiſtitã baſty tout ainſi que Veniſe.

des pōtz pour paſſer en terre ferme,& les places de belle eſtēdue où ſe vē dent toutes choſes qui ſeruēt pour la nourriture de l'homme. N'y a guere choſe qui ſerue pour le plaiſir,& cōmodité qu'ō n'y trouue en aſſez grand abondance,& auec tel ordre qu'à chacū meſtier,& eſpece de marchādiſe, eſt ordōnée ſa rue ſās qu'ō y meſle d'autre choſe parmy. Au milieu de chacune des places y a vne grāde maiſon où ſe tiēnent ordinairement 10. ou 12. perſonnes pour iuger,& decider de toutes cōtrouerſes qui ſ'eſmeuuent ſur quelque achapt,ou vēte entre les marchās:& par là on peut cognoiſtre & la police,& l'hōneſteté de ce peuple eſtimé tāt ſauuage, & Barbare,par ceux qui ne trouuēt rien de ciuiliſé,q̄ ce qui ce fait és terres de leur naiſſance. Voila quāt au baſtimēt,eſtāt ce païs en eleuatiō de quelques 25. degrez aprochās l'equateur poſée au 3. Climat par delà le Tropique d'eſté,le peuple y eſtāt d'aſſez belle ſtature,nō trop blāc, ny noir auſſi, à cauſe qu'il approche le Septētrion,& nous eſt auſſi fort Occidētal, magnifique en ſon meſnage,ſuperflu en bāquets,arrogāt au poſſible,& eſtrangemēt idolatre auant que les Eſpaignolz l'en feiſſent les maiſtres. Et cōme ainſi ſoit que la ville ſoit diuiſée par carrieres,& cōtrées,& qu'ē icelles les edifices y ſoiēt fort bien & ſuperbement dreſſez par tout, ſi eſt-ce que les lieux les plus beaux,& honorables ſont deputez pour aucūs religieux qu'ilz ont,& leſquelz ſeruēt aux tēples de leurs idoles,deſquelles ilz ſont les gardiēs,habitans pres leurs tēples,& Moſquées, ou ilz les tiennent. Ces religieux vont tous veſtuz de noir ne ſe faiſās couper ny barbe,ny cheueux,ne ſe peignās dés le iour qu'ilz entrēt en religion,iuſqu'au iour qu'ils en ſortent:& ſont tous choiſis des enfans des meilleures maiſons, & des plus grās ſeigneurs de la cité, qui portent ceſt habit dés l'aage de ſix à ſept ans,iuſqu'à tāt que les peres les en tirent pour les marier:& plus ſouuent y met on les filz aiſnez,& ceux qui doiuent ſucceder à l'heritage,que non pas les autres,affin qu'ilz y aprennent la vertu, & le moyen de bien regir leur famille. Tandis qu'ilz ſont là,ne leur eſt permis d'aller voir les femmes, ny aux dames eſt loiſible d'entrer en l'habitation de ces hommes, leſquelz ſ'abſtiennent de certaines viandes en aucunes ſaiſons,& ſeruent ordinairement aux ſacrifices, & temples de leurs idoles: Ces maiſons de leurs oraiſons ſont fort richement baſties, grandes, bien dreſſées,de grands edifices à l'entour pour y loger ces venerables, & ayans vn grand nombre de tours,& quantité de chappelles, où ſont poſez reuerемment leurs faux dieux ſur des ſieges, ayans des Dais, & Pauillons par deſſus, & diuerſes paintures tout autour, & ſont ces ſtatues proportionnées d'vne deſmeſurée grandeur, & laquelle excede la haulteur de quelque que ce ſoit, & faites d'vne eſtrange compoſition, à ſçauoir de toutes ſortes de grains deſquelz ilz vſent pour leur viure, pillez & incorporez enſemble auec le ſang de ceux qu'ilz tuent pour en faire ſacrifice. Car voulans offrir choſe agreable à leurs dieux,ilz prennent vn homme tout en vie,& luy tirent le cœur du ventre & du ſang ils en font ceſte belle paſte pour dreſſer l'abomination de leurs idoles, leſquelles eſtans parfaites en la grandeurs que vous ay dit, & miſes en leurs chappelles, on leur offre grand nōbre de cœurs des pauures hommes qu'on leur ſacrifie, & du ſang de ces ſacrifiez en oignent la

Grande police des ſeig. de Themiſtitan.

Quelz ſont les religieux des idolatres du Mexique.

Dequoy les Mexicans font leurs idoles.

Abominables ſacrifices des Mexicans.

face de leurs simulachres detestables: & n'ayans des Estrangers pour cest effect,les petits enfans de leur propre pays sont reseruez pour le sacrifice. Ilz auoyent plusieurs chappelles, & icelles obscures & sans que pourtant on y tint aucune lumiere, où estoyent leurs idoles, chascun en ayant vne particuliere à sa deuotion,& pour toute maladie, ou action,ayãs vn Dieu sanglant adoré en leurs affaires,ainsi que iadis en vsoyent, & les Grecz, & les Romains viuans en Idolatrie.Les tours que vous ay dit estre aux coins des logis qui sont voisins des temples, ou Mosquées ne seruent que pour tombeau & sepulture des seigneurs, où encor il y a des chappelles auec ces Idoles qui sont les dieux particuliers de chascune maison. Ie ne veux m'amuser à vous deschiffrer la beauté de leurs maisons, & iardinages, ny m'arrester, sur la grand industrie qu'ilz ont eu à conduire l'eau douce par des canaux soutterrains, & Aqueduitz dans leur ville, & ne me chault de sçauoir si les deniers qu'ordinairement on leue sur toutes les denrées portées vendre au marché sont pour le Roy,ou si elles viennent à l'hostel de ville,entant que la communauté,& les seigneurs de la cité ont grand puissance sur la police:entant que se sont eux qui donnent pris à toute chose, & establissent les gardes que vous ay dit se tenir és places pour vuider les querelles des marchands,& punir les larrons, ou autres faisans tort à ceux qui trafiquent.On voit encor en leurs places publiques tous les iours des hommes de tous mestiers, qui attendent là à voir s'il y a quelqu'vn qui vueille les employer au mestier duquel ilz se meslẽt, en somme quoy que ce peuple soit Barbare, si est-il bien policé, & le mieux dressé de tout tãt que l'on en a descouuert de la memoire de noz peres:au reste vaillant, & subtil, hardy, courageux, aymant son prince, & pour la deffence duquel cõtre les Espaignolz il en est mort plusieurs milliers,ainsi qu'encore nous dirons, ayans espluché d'autres choses qui restent à demesler. Ce peuple est de grande stature sans excez neantmoins, dispoz, gaillard, & qui supporte aysément les incommoditez de la faim, & de toute sorte de trauail il ne craint point la mort,& se hazarde courageusemẽt à la guerre,laquelle ils aymẽt sur tout,& caressent ceux qui s'y font cognoistre pour les plus vaillant,le faisans Capitaine, & seigneur, & luy donnent des terres, vassaux & esclaues: & pour le recognoistre en quelque compaignie, qu'ilz soyent luy font quelque marque en ses cheueux,laquelle veuë,chacun luy fait autant d'honneur presque que si c'estoit leur propre Roy.

Sepulchres des seig. de Mexiques on sont dressez.

Puissãce des seig. de la ville de Themistitan.

Cõditions du peuple Mexican.

Armes de ceux du Mexique defensiues.

Leurs armes defensiues sont certains pourpointz coronnez, & espais d'vn bon doigt,lesquelz sont fortz, & resistans aux coups, & par dessus ceux là portent encor d'autres pourpointz & chausses qui s'entretiennent ensemble,& qu'ilz lacent,& esguillettent par derriere & tout cecy est fait d'vne grosse toille, & couuert de diuers plumages d'oiseaux de plusieurs couleurs.Les grands seigneurs ont des mailles non de fer, mais d'or, & d'argent,& ce qu'ilz portent qui est couuert de plume est fort à l'esgal de leurs armes: leur abillement de teste est de boys fait en forme de quelque beste rauissante tenant la gueule bée, comme si elle vouloit engloutir vn homme, & par dessus vn grand pennache enrichy d'or, & de pierrerie. Leurs targues,rondelles, & Pauois,sont de Cannes bien massifz, & doublez

les Eſtrangers pour ceſt
ſeruez pour le ſacrifice.
es & ſans que pourtant
es, chaſcun en ayant vne
, ou action, ayãs vn Dieu
vſoyent, & les Grecz, &
ous ay dit eſtre aux coins
ées ne ſeruent que pour
l y a des chappelles auec
cune maiſon. Ie ne veux
aiſons, & iardinages, ny
conduire l'eau douce par
ville, & ne me chault de
ur toutes les denrées por-
lles viennent à l'hoſtel de
de la cité ont grand puiſ
nnent pris à toute choſe,
és places pour vuider les
autres faiſans tort à ceux
bliques tous les iours des
voir ſ'il y a quelqu'vn qui
ſlẽt, en ſomme quoy que
e mieux dreſſẽ de tout tãt
peres: au reſte vaillant, &
& pour la deffence duquel
lliers, ainſi qu'encore nous
ent à demeſler. Ce peuple
iſpoz, gaillard, & qui ſup-
& de toute ſorte de trauail
euſemẽt à la guerre, laquel-
nt cognoiſtre pour les plus
y donnent des terres, vaſ-
uelque compaignie, qu'ilz
x, laquelle veuë, chacun luy
ur propre Roy.

oointz cotonnez, & eſpais
ns aux coups, & par deſſus
chauſſes qui ſ'entretiennent
derriere & tout cecy eſt fait
nages d'oiſeaux de pluſieurs
s non de fer, mais d'or, &
de plume eſt fort à l'eſgal de
oys fait en forme de quelque
e ſi elle vouloit engloutir vn
nrichy d'or, & de pierrerie.
annes bien maſſifz, & dou-
blez

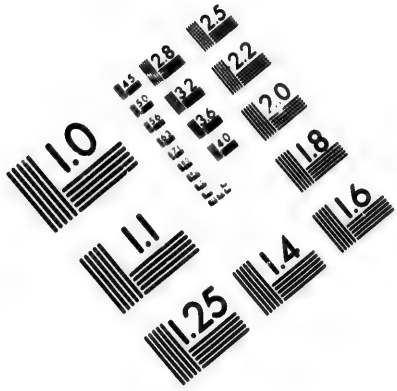
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

blez de Coton,& par deſſus embellis de plumes,& lames d'or, & ſi fortz qu'à grand peine le trait y peut donner attainte,& les penetrer. Les armes offenſiues deſquelles ſe ſeruent le plus ſont l'arc,& les fleſches,& vn dard qu'ilz lancent en guerre, le fer des bouts, eſt vne pierre viue, ou quelque oz de poiſſon treſ-aigu & nuiſant: les aucuns font des boutz à trois pointes,qui auſſi blecent en trois lieux: leurs eſpées ſont de boys, mais au taillant d'icelles,qui eſt large de demy pied, ilz mettent de ces pierres aiguiſées qui taillent auſſi bien ou mieux que raſoir qu'on puiſſe faire. Vſent encore de fondes & ſ'en aydent fort dextrement, hardis, & obſtinez, & qui à grand peine peuuent eſtre oſtez de leur ranc,d'autant qu'ilz tiennẽt vn merueilleux ordre eſtans en bataille : durant laquelle ilz chantent, & ballent & quelquefois font de ſi grandz cris, & huées qu'ilz eſtonnent ceux qui les oyent, & ſur tout ſ'ilz ſe voyent auoir du meilleur : cruelz au poſſible, comme ceux qui ne pardonnent à homme tant leur ſoit-il proche,& ne reſpectent aucun aage ny ſexe tuans tout, & les mangeans, ſ'ilz ne peuuent les emmener auec eux en captiuité. Leurs abillemẽs ſont certains manteaux faitz de Coton comme des linceux, ouurez fort diuerſement, & deſquelz chaſcun en a deux ou trois, & les lient par deuant ſur l'eſtomach: en hiuer ilz ſe veſtẽt de certains habits faits de plume fort menue, qui ſemble eſtre de ſoye cramoiſie,& veluz ainſi qu'on porte par deça les chapeaux de ſoye,& en ont de rouges,noirs, blancz,gris, & iaunes. Couurent auſſi leurs parties honteuſes, tant deuant que derriere auec des froutoirs fort gentilz, & galantement elabourez, auec de grans boutons & houpes diuerſement coulourées, qui leur pendent mignonnement de tous coſtez, & ont des ſouliers qui n'ont que la ſimple ſemelle, ſauf que par deſſus y a vne couroye qui vient dés la pointe ſe ioindre au talon où eſt attachée auec quelques boutons : ne portent rien ſur la teſte,ſi ce n'eſt à la guerre, & en leurs feſtes, & dances qu'ilz ont de longs chapeaux, & iceux faitsde diuerſes couleurs & manieres.

Armes offenſiues du Mexican.

Vſage du Mexican en bataille & ſa cruauté.

Habits de Mexicains hors de guerre.

Cõme s'accouſtrẽt les dames Mexicanes.

Les femmes ont des chemiſes de Coton ſans manches,qui reſſemblent des ſurpeliz,longues,larges,& ſubtilement elabourées par tout,gentimẽt contrepointées par les bords,& frangées non ſans grand induſtrie, & de telles chemiſes en portent deux,ou trois faites diuerſement, mais vne qui eſt plus longue que toutes les autres. De la ceinture en bas elles portent encor vn abillement de Coton fin qui leur va iuſqu'à la pointe du pied, & ne portent rien ſur la teſte, laiſſans leurs cheueux eſpars, qui leur couurent les eſpaules, & ſont beaux encore qu'ils ſoyẽt vn peu noiraſtres, & de couleur de chaſtaigne: il eſt vray qu'és païs chaults,& voiſins de la mer elles ont des couurechefz tanez, & faits en reſu, comme voiles deſquelz elles ſe garẽtiſſent cõtre la chaleur. Leur viure eſt aſſez ſomptueux ayãs de poules,Cailles,Paons, Oyes, & Canartz:& tuant pour leur ordinaire des Cerfz,Cheureux,Lieures,& Counilz,ont abondance d'herbes, & fruirz, & ſe plaiſent fort de la verdure, & des potages, & neantmoins ſont gens ſobres,& qui ſe contentent de peu autant que nation qui ſoit ſur la terre. Leur pain eſt fait d'vn certain grain qu'ilz nomment Tagul, ayant figure d'vn poidz les vns eſtans rouges,autres blancz,& autres noirs, qui eſtant

Viure, & ſobrieté des Mexequãs.

Quel eſt le bled des Mexicains, & comme ilz font leur pain.

ſemez la tige vient de la hauteur d'vne demy lance, gettant deux ou trois branches où eſt le grain tout ainſi que par deça nous voyons le groz millet, & Panicle, & lequel grain ils mettoyent apres en auoir oſté l'eſcorce auec de la chaux, & le meulent auec quelques pierres faites expres, & ſi toſt briſé auſſi ſoudain on met ceſte farine en l'eau pour en faire paſte, laquelle ſans leuain aucun, ilz forment en pain, & là font cuire ſur de certains tuileaux grans cõme cribles, le mangeans tout chauld, à cauſe qu'il eſt meilleur que ſ'ils le laiſſẽt refroidir. Leur Cachanatle, à ſçauoir boiſſon principale & meilleure de laquelle ilz vſent eſt faite & compoſée d'aucũ fruit d'vn arbre qui porte le fruit tout ainſi que ſont noz Concombres: & ceſt arbre eſt ſi delicat, qu'il luy fault d autres arbres touffuz autour qui le deffendent du vent, & du haſle, & neantmoins il demande la terre qui ſoit & graſſe, & non aucunemẽt morfondue: le fruit ſ'appelle Cacao, que ils font bouillir & y meſlent quelques pouldres parmy pour luy donner meilleur gouſt & conſiſte ce breuuage preſque tout en eſcume: & ainſi ceux qui en boiuent ouurent fort la bouche affin qu'elle ſ'eſcoule, & plus ayſément deſcende en bas le goſier. La police de ce peuple eſtoit conduite ſouz l'autorité d'vn grand Monarque qui eſtoit (auant que l'Eſpaignol leur oſtaſt leur iuriſdiction) comme vn Empereur, ayant pluſieurs Roys, ducz, Comtes, & Barõs ſouz ſon obeyſſance, auſſi bien que les Cheualiers & ſoldatz, eſtoient preſt à marcher dés que le commandement leur eſtoit fait de la part du ſouuerain. Or y eſtoyent les ſeigneurs tellement honorez, obeïs, & reſpectez qu'il ne leur manquoit rien plus, ſinõ qu'on les adoraſt comme dieux: La iuſtice ſi ſeuere, & que tout ainſi q̃ iadis les loix de Dracon Athenien eſtoyent ſanglantes, ceux cy ne voyoyent par leurs ordonnances crime aucun, qui fut puny plus doucement que de ſupplice, & peine capitale, ou de perpetuelle ſeruitude. Les larcins, volz, & aſſaſinements y eſtoyent chaſtiez fort rigoureuſement, meſmement ſi vn hõme entroit au iardin ou champ d'autruy, & qu'il n'y priſt qu'vne poignée de grain, ou quelque fruit ſ'il eſtoit pris, le meilleur marché qu'on luy faiſoit, eſtoit d'eſtre dõné pour eſclaue à celuy qu'il auoit deſrobé. Celuy qui trahiſſoit le Roy, ou cõmettoit quelque crime cõtre ſa perſonne, eſtoit occis cruellement, & ſans nulle miſericorde auec tous ſes enfans, & famille, & parens iuſqu'à la quatrieſme generation: & ceſte rigueur ſi eſtrange eſtoit cauſe qu'on reſpectoit ainſi les Roys que chaſcun les honoroit, que on les craignoit, que leurs commandemens eſtoyent gardez, & que les plus grands flechiſſoyent ſous leur puiſſance. Ie vous ay parlé cy deuant des idoles, & de leur figure, où i'auoy oublié qu'ilz les aſſeoyent en vn throſne, auec l'eſpée au poing, & vne rõdelle au bras comme preſtz à entrer en bataille, mais ayant parlé des ſacrifices cruelz d'iceux, il n'en fault point paſſer la maniere ſans la deſcrire, affin qu'on ne ſ'eſtonne pas ſi és anciẽs on lyt les abominables maſſacres faits en l'hõneur des dieux adorez par l'antiquité, puis q̃ de noſtre temps on à veu celle meſme abomination parmy ce peuple miſerable, qui abuſé par le malin eſprit, pẽſoit faire vn grand ſeruice a ſes dieux en eſpandant le ſang des hommes leurs ſemblables. Nous auons dit qu'ils auoyent des dieux particuliers à chaſcune

Boiſſon Cachanatle des Mexicans.

Grande obeïſſance des Mexicans vers leur Roy.

Loix ſeueres en Mexique.

Punition des larcins.

Loy ſeuere contre les crimes de leze maieſté.

Dieux Mexicans armez.

choſe à eux neceſſaire,mais le Dieu commun du païs, & adoré generallemẽt de tous eſtoit nommé par eux Horchilouos,l'idole duquel eſtoit en vne grande Tour aſſiſe au milieu de la plus grand place de la cité,& en la chapelle duquel aucun n'entroit que celuy qui eſt leur ſouuerain ſacrificateur:or toutes les fois qu'ilz ont affaire,& neceſſité de quelque choſe,ils ſacrifient pluſieurs enfans,femmes,& filles,& des hommes, & ſ'en fait la ceremonie en ceſte maniere. Eſtant donc prins celuy,qui doibt eſtre ſacrifié,on le conduit par les ruës,& places publiques de la cité paré, enrichy de beaux habitz,& auquel chaſcun fait grandes careſſes, & luy recite ſes neceſſitez,affin qu'il en face le meſſage, & le raporte à leur Dieu, puis que il eſt preſt de faire le voyage, puis luy donne quelque choſe ſoit pour mãger ou autrement, de ſorte que ce miſerable qu'on méne à ce ſupplice, ains qu'arriuer au temple eſt tout chargé de preſens que luy font les citoyens, qui luy donnent des commiſſions à deſpecher en l'autre monde, & tous ces dons reuiennent au proffit du ſacrificateur pour le ſalaire de ſon execution. Pourmené qu'on a ainſi ceſt homme,il eſt porté au temple où ſe dreſſe le bal,& la feſte (ainſi que tout ſe paſſe ſouz la meſure de la dance par tous ces païs) & en laquelle le conſacré au Diable gambade, ſaulte,& baſle, & ſ'eſiouïſt auec les autres. Le bal finy,le ſacrificateur qui le doibt maſſacrer, le deſpouïlle & le conduit a vn coing de la tour en laquelle giſt l'Idole de leur principal Dieu,auquel coing, y a vn ſimulachre de pierre, où il apuye le patient, luy liant vne main à l'eſpaule de l'idole, & l'autre à l'autre,& le meſme en vſant à l'édroit des iambes : ce que fait, tous ſe mettent de rechef à chanter & dancer autour de ceſte victime, luy comptans leurs affaires, & repliquans leurs neceſſitez: & chaſcun luy ayant recommandé ce qu'il veut, voicy arriuer le maſſacreur (qui eſt vne grande dignité entr'eux) tenant vn grand Raſoir de pierre, mais qui taille à l'eſgal du fer le mieux aceré, & trenchant qu'on puiſſe trouuer, & auec iceluy, en vn clin d'œil, il vous ouure la poitrine de ceſt homme au droit du cœur lequel il luy tire tout chault,& bouïllant du vẽtre, lequel eſt mis entre les mains du grand ſacrificateur, qui du ſang, qui en ſort oinct la bouche de leur Horchilouos, & ſoudain de ce meſme ſang en gette en hault vers le Soleil ſi c'eſt de iour, & ſi durant la nuit on ſacrifie, c'eſt aux eſtoiles à qui on fait ceſt offre ſanglant: & apres on oinct les leures, & la face à tout tant qu'il y a d'idoles au temple ou Moſquée ſathanique,comme auſſi le deſſus, & cornice de la porte de l'oratoire, où eſt l'idole principale. Ce que fait on bruſle le cœur du deffunct & les cendres en ſont reſeruées comme choſe precieuſe dans quelque vaſe, le meſme en fait on auſſi du corps, mettant toutesfois ſeparément les cendres en vn autre vaſe que celuy où ſont celles du cœur : & d'autresfois ilz roſtiſſent le cœur & les oz des iambes & des bras, & les enueloppent en des drapeaux, & les gardent auec grand reuerence. Et iaçoit que les Dieux ſoyent diuerſement contemplez ſelon la diuerſité des Prouinces, entant que les vn adorent le Soleil,d'autres la Lune,& eſtoiles, les vns ſe ſouïllans en l'adoration des beſtes à quatre piedz,les autres honorans les oiſeaux,ceux cy les ſerpẽs,& les autres les poiſſons, ſi eſt-ce que de toute choſe par eux

Horchilouos la grand idole de Themyſtan.

Mode,& ceremonie des ſacrifices Mexicans.

Horrible ſacrifice

Cendres du ſacrifié conſeruées.

Infame idolatrie des Mexicans.

venerée ils ont des figures,& repreſentations,& leur offrent ces mauditz & ſanglans ſacrifices. Et ce qui les affectionnoit à ceſte couſtume ſi cruelle, eſtoit que le Diable parlant dedans ces ſimulachres leur commandoit d'en vſer ainſi, & leur faiſoit à croire qu'il ſe paiſſoit de ceſte viande par eux offerte,& ne mangeoit rien ſi volontiers,que les cœurs des hommes.

Deuotion ſuperſtitieuſe des Mexicans.

Ce peuple eſt le plus deuotieux en ce qu'il croit,qu'autre qu'on ſçache en tout le monde, & ſi affectionné à ſes Dieux que volõtairement pluſieurs ſ'offrent pour eſtre ſacrifiez,eſtimans de ſauuer leurs ames, qu'ils croyent eſtre immortelles,ainſi que font tous les ſeptentrionnaux vers les Prouinces ſusnommées:& voit on ordinairement pluſieurs qui ſ'inciſent les langues,bras,& cuiſſes,pour en offrir le ſãg à leurs idoles:& ont ſur les chãps des chapelles, & hermitages, où les paſſans vont deuotieuſement offrir leur ſang deuant leurs dieux,les prians de bienheurer leurs affaires, & les conduire en leurs voyages. Voila quant à la religion, & police de la cité de Themiſtitan,& des principales du Mexique,ou les hommes eſtans de bon & gentil eſprit, ont à preſent pour la plus part embraſſé l'Euangile ayans de bons preſcheurs ordinaires qui les deſtournent de ceſte abomination deteſtable d'Idolatrie, & d'vne cruauté ſi barbare,& inhumaine.

Femmes peu reſpectées au pays de Mexique.

Mariages des Mexicans.

Ce peuple ne ſe ſoucie que bien peu des femmes, & en fait le moins de compte que nation qui ſoit ſouz le Ciel, veu que pour choſe aucune qui peut tourner à quelque proffit que ce fut, vn Mexican ne diroit rien de ſon affaire à ſa femme tant la tint il chere,ou l'aymaſt il à l'eſgal de ſa perſonne: Et auant qu'ilz ſe chreſtiennaſſent quoy qu'ils eſpouſaſſent chacun diuerſes femmes,comme encore font les Mahometiſtes, ſi en auoyent ilz touſiours vne qui eſtoit la principale, & les enfans ſortans de laquelle ſuccedoyẽt aux biens & heritages du pere : auſſi en eſpouſant ceſte principale,ilz faiſoyent plus de dances & eſbatz,qu'en conduiſant les autres à leur maiſon, qui ne ſeruent q̃ pour le plaiſir,là ou l'autre eſt maiſtreſſe, & chef de la famille. Et affin qu'on ne penſe point que ceſte nation eſtant eſtrangement ſuperſtitieuſe en la perſuaſion deteſtable de ſes dieux,fut auſſi ſans quelque recognoiſſance de l'honneur, que preſque tous les hommes de la terre ont porté à la ſepulture,faut noter que les Mexicans tous, voire tous les Occidẽtaux dés la region de Panuco,iuſqu'à Labradour, & Baccaleoz ſe ſoignẽt grandement de faire que leurs mortz ſoyent mis en terre, & quelque beſtiſe qu'on leur attribue ſi ne ſont ilz point ſi beſtiaux que furent les Hircaniens iadis, qui permettoyent que les beſtes fuſſent celles, qui ſeruoyent de ſepulture à leurs parens : veu que ceux cy quand quelqu'vn d'entr'eux eſt mort,dreſſent vn tombeau fait de pierre,& cõme vne foſſe voultée, dans laquelle ilz mettent le corps du deffunct ſur vn ſiege:& aupres de luy poſoyent ſon eſpée,rondelle,& le plus precieux de ſes ioyaux fuſt d'or,argent,ou pierrerie,& des viandes pour quelque iournée,ayans opinion q̃ les mortz faiſoyent quelque grand voyage,pour lequel paracheuer les viures leur eſtoyent neceſſaires, & les armes vtiles à fin de ſ'en preualoir pour quelques iournées. Et ſi c'eſtoit vne femme, encore n'eſtimoyent ilz point qu'elle fut oiſiue, puis qu'en ſa foſſe on mettoit ſa quenoïlle, fuſeaux, meſtier, & autres choſes du meſnage

Sepulture des Mexiquãs quelle.

des femmes: d'autres bruſloyent les corps, à l'imitation, & Grecque, & Romaine, & puis enterroyent les cendres, qu'ils honoroyent auec grand reuerence. En ſomme quelque douceur que ce peuple ſe monſtraſt en ſa ſocieté, ſi eſtoit-il Antropophage, & ſi friãt de la chair humaine, que toute venaiſon luy venoit à contrecœur au pris de ceſte viande, & alloyẽt ſouuent à la guerre ſe hazarder à la mort, pour prendre des captifs, & deſſus leſquels il peut raſſaſier la gloutõnie de ſon apetit, & au reſte tous Sodomites & yuroignes, comme ceux qui boiuent leur breuuage ſans meſure quelconque. Et c eſt telle la façon de viure qu'ils ont entr'eux, mais reſte à voir comme ils ſe gouuernent enuers leur Roy, lequel nous auõs dit qu'ils reſpectent ſur toute choſe de ce monde, & les richeſſes duquel ie ne veux deſcrire, veu que Cortez qui en a veu la plus part, confeſſe n'eſtre en ſa puiſſance de declairer entierement l'or, argent, images de ces metaux les mieux faites, & elabourées que orfeure du monde ſçauroit mettre en œuure, & dit que les ſeuls ouurages de plume ſont dignes d'eſtre eſgallez aux choſes les plus rares qu'on face pardeça, ſans qu'il mette en compte la pierrerie qui eſt ſans nombre, & ne puiſſe rendre compte du reuenu de ce grand Roy, qui de ſon temps (à ſçauoir l'an 1540.) ſ'apelloit Montez vmà, homme accort, vaillant, ſubtil, & d'vn grand cœur, les terres duquel, il fait de plus grand eſtenduë que ne ſont toutes les Eſpaignes. Ne pouuãs donc ſpecifier ce que deſſus, à tout le moins deduirons nous la magnificẽce de ſa court, à cauſe que ordinairemẽt preſque il ſe tient à Themiſtitan, comme auſſi font tous les ſeigneurs circonuoiſins, leſquels tiennent leurs enfans à la ſuite du grand roy pour y eſtre nourris, ainſi que le voyons auſſi eſtre par toute l'Europe: ayant chaſcun de ces ſeigneurs des theſoriers, & receueurs, pour recueillir les daces & tributs de chacune Prouince, & de ce il fault que rendent compte au ſouuerain, ayans certains caracteres que ils entendent, & deſquels ilz vſent à faire les deſpeſches, tãt pour leuer les tributs, que pour payer la gendarmerie, ou fournir à la deſpence du ſeign. lequel ſe plaiſt en toute ſorte de beſtes, & d'oiſeaux d'eſtrange façon, & à tenir des hommes, & femmes monſtrueux en leur figure, & par chacune de ces choſes y auoit des Palais pour les nourrir, & des hommes qui ne ſe ſoignoyent que de prendre garde que rien ne manquaſt pour leur nourriture. Mais du ſeruice du ſeigneur tel en eſtoit l'ordre, ainſi que bien le deſcrit le ſuſdit Capitaine Eſpaignol, qui le tint longuement priſonnier, pour auoir voulu trahir les Chreſtiens eſtans en ſa Prouince. Le matin dés le point du iour venoyent en court de cinq à ſix cens ſeigneurs & des principaux du pays, partie deſquels ſ'aſſeoyent, les autres ſe pourmenoyẽt par les ſales, ſans entrer là part où eſtoit le roy, & ce pendant les ſeruiteurs de ceſte ſeigneurie, ſe tenoyẽt en bas és baſſe courts du Palais, où ils demeuroyent iuſqu'à la nuit cloſe que le Prince ſortoit pour prendre ſon repas. Aſſis qu'il eſtoit ſeul à ſa table, les ſeigneurs ſ'aſſeoyent auſſi en leurs lieux, & eſtoyent ſeruis de meſme que luy, voire tous ceux qui eſtoyent dans le palays iouyſſoyent de pareil ſeruice, & à diſner, & à ſouper, ſi le ſeigneur diſnoit en ſale. Or voicy comme on le ſeruoit: Il y auoit 300. ieunes hommes qui portoyẽt de toute ſorte de viandes fuſt chair ou poiſſon: & d'au-

Mexicans Antropophages.

Grandes richeſſes du roy de Mexique.

Qui ſont ceux qui ont la charge des finances au Mexique.

Superfluité du roy Mexican.

Cortez fait priſonnier le Roy de Mexique.

Comme le Roy Mexican estoit ſeruy à table.

tant que le pays y eſt ſuiet au froid, à chacun plat, y auoit vn reſchaule pour tenir la viande chaude, portans le tout en la ſale, où le Roy auoit de couſtume de manger, laquelle eſtoit nattée & parée fort richement. Tandis que ce Roy mangeoit, aſſis ſur vn carreau de cuir richement elabouré, il y auoit cinq, ou ſix vieillards, qui prenoyent leur repas auec luy, mais eſloignez de luy, auſquels toutesfois il donnoit, & coupoit la viande de ſa main propre. Celuy qui ſeruoit deuant le Roy, demandoit les viandes qui plus venoyent à gouſt au Prince, que ſoudain ceux de la grand ſale ne failloyent de porter: il ſe lauoit les mains au commencement du repas, & à la fin, mais la ſeruiette qui luy ſeruoit vne fois à l'eſſuyer, ne luy eſtoit plus repreſentée, ny la viande eſtoit remiſe éz meſmes plats, eſquelz on en auoit porté dés le commencement: & ſe veſtoit quatre fois le iour, ſans porter iamais deux fois vn abillement. Ceux qui entroyent au Palais, failloit que allaſſent pieds nuds, & eſtans apellez pour venir parler au Roy, y alloyent la teſte baiſſée, & les yeux regardans à terre, & le corps courbé ſans l'oſer regarder en ſorte quelconque: & ce en ſigne de reſpect & reuerence, ayans opinion que celuy qui hardiment regarde ſon ſeigneur à la face, eſt preſomptueux & ne le craint, priſe, & eſtime ſelon que luy commande le deuoir. Le Roy ſortant du Palais, (ce qu'il ne faiſoit guere) il n'y auoit aucun fut de ſa ſuyte, ou de ceux qui le rencontroyent, qui de peur de le voir, ne tournaſt la teſte de l'autre coſté, & tous attendoyent qu'il fut paſſé, ſans que perſonne remuaſt aucunement de ſa place: auſſi quand il deuoit ſortir, il y auoit vn de ſes gens qui marchoit deuant ayant trois baguettes en main, affin que chacun fut aduerty de l'arriuée du Roy, & que perſonne ne luy vint à l'encontre. Ce fut ſur ce Roy, ſuſ-nommé Mõtezumà que Fernand Cortez prinſt la grand cité de Themiſtitan, & pays voyſin, où il abatiſt les Idoles, non ſans vn grand deſplaiſir des habitans, qui diſoyent tenir ceſte façon de vie de leurs anceſtres, que ilz ne nioyent point que ne fuſſent venus d'ailleur, & n'eſtre point de tout temps naturels de celle Prouince, mais de ſçauoir dire de quelle contrée ils eſtoyent ſortis, aucun n'en à ſceu rendre certaines nouuelles. Ie ne veux m'arreſter aux aſſaults donnez par les Eſpaignols, à la braue deffence des Mexicans, & ne deduiray auec quelle conſtance & le Roy, les ſeigneurs & le peuple aimoyent mieux mourir en combatant vaillamment, voire bruſler leurs propres maiſons, pluſtoſt que viure ſous la ſeruitude Eſpaignolle: omettray auec quelle cruauté Montezumà feit ſacrifier les Eſpaignols, qui eſtoyent allez vers luy, pour le ſemondre de ſe rendre, luy eſtant aſſiegé en ſon palays, ny comme en fin il mourut, d'autant que le diſcours en ſeroit trop long, pour en eſtre l'hiſtoire notable & de conſequence, ioint q̃ Cortez l'ayant deſcrite, & moy n'entreprenant ces deſcriptions, me contente ſeulement de reciter les loix, mœurs, couſtumes, & religion de chacũ peuple, ſelon qu'à la verité i'en peux faire le recueil auec l'autorité des auteurs dignes de foy, & qui ne comptent vne choſe pour autre, paignans en Septentrion ce qui eſt vſé en Orient, & attribuãt aux Occidentaux les choſes qui ſont propres à ceux qui habitent les terres Auſtrales.

Eſtrange ceremonie à ſe trouuer deuant le roy Mexicain.

Fernand Cortez, prinſt Themiſtitan l'an 1521. le 13. d'Aouſt.

De l'iſle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. Chapitre 6.

DAutant que le pays Mexicã reſſent les froidures Septentrionales,& que guere on n'a cognoiſſance de la mer de Sur en l'eleuation de ce Royaume,auant que paſſer outre,encor que ce noſtre œuure ne ſoit point dreſſé comme Geographie, ſi taſche-ie de mettre les Prouinces chacune en ſon rang ſelon qu'il m'eſt poſſible, & ſuiuant l'opiniõ de ceux qui iadis ont eſcrit, & qui de noſtre temps ont fait la deſcouuerte des terres nouuellemẽt cogneuës.Or entre pluſieurs iſles,& grandes & fertilles viſitées de ce temps en la mer qui va vers la Chine & Cathay, qui ſont preſque en meſme eleuation que noſtre Europe,aſſiſe entre le Tropique d'eſté, & le cercle artique, on nous en a marquée depuis l'an 1550. vne des plus belles & mieux policées de l'vniuers, nommée Giapan, & laquelle à cauſe de la rarité des façons de vie du peuple qui y habite , ie ne feray le retif de vous deſcrire tout ainſi que preſque mot à mot ie l'ay tirée de l'Italien , & recueillie de ce que en auoit donné d'aduertiſſement vn Giapanois meſme , lequel s'eſtoit fait Chreſtien frequentant les noſtres qui ſont aux Indes Orientales: & ſelon le peu que i'en ay recueilly ie vous en fais auſſi aſſez eſcharſe largeſſe,nõ q̃ ce ſoit par faute de bõ vouloir, mais me manquãt le moyen de mieux faire.Celùy donc qui a deſcrit ceſte iſle Septentrionale en parle en ceſte ſorte:Que Giapan eſt ſuiette à vn roy, ayãt ſous luy des Ducs & des Comtes,iuſqu'au nõbre de quatorze , l'vn deſq̃ls mourãt c'eſt au fils aiſné à qui eſt deu ſon heritage & ſucceſſion:là où ſ'il y a d'autres enfans,l'aiſné leur donne quelque apennage ſous condition toutesfois qu'ils luy feront hõmage,& luy obeiront cõme ſes ſuiets,& tributaires. Il dit qu'ils ont vn Roy,mais fault entẽdre Roy principal,entãt q̃ la ſeigneurie eſt departie à deux,ainſi que iadis en vſoyẽr les Spartains : & ce premier ſ'apelle en leur lãgue Voò,ayant ſa iuriſdiction, & puiſſance ſouueraine tãt ſur le tẽporel q̃ ſpirituel,eſtans gens adõnez au ſeruice des Dieux, ainſi q̃ dirõs cy apres: & toutesfois ce Voò ne va iamais en guerre, & ne ſe meſle en ſorte aucune de faire mourir,ou eſpãdre le ſang d'homme du monde: & c'eſt pourquoy eſt creé l'autre Roy, que ils nomment Goxò entre les mains duquel eſt la iuſtice,& la charge des guerres,& lequel neantmoins obeit au Voò, qui eſt touſiours choiſi du plus illuſtre ſang,& noble race qui ſoit en toute l'Iſle. Auſſi quand le Goxò le va voir, c'eſt auec reuerence qu'il ſe preſente au Voò, mettant les genoux à terre, & humiliant le chef iuſque aux genoux du ſouuerain , qui auſſi eſt comme le grand Eueſque de leur ſuperſtition & idolatrie: & quoy que ce grand chef de l'iſle & general de la iuſtice, & de l'armée ſoit puiſſant à merueilles, & aye grand ſuite d'hommes,ſoyent ils ſeigneurs,capitaines,ou ſoldats,ſi eſt-ce que ſ'il fait quelque folie,& ſ'oublie en ſon deuoir,il n'y a tiltre Royal que le Voò ne luy oſte ny teſte ſi haulte qu'il ne luy face aualler.

Iſle de Giapã ou aſſiſe.

Deux Roys en Giapan, & leur puiſſance.

Voò roy ſouueraĩ, Goxò Roy ayant la charge de la police.

Goxò ſubiet au Voò.

Auſſi l'ordre y eſt ſi bien gardé que les moindres reſpectent auec telle reuerence les grands, que les roys meſmes, craignans le nom & maieſté de

Giapanois eſtiment les pechez eſtre eſgaux.

leur autorité ne font rié qui ſoit vituperable, & les petits, eſguillonnez de ceſte modeſtie, & craignans la grande ſeuerité de iuſtice gardée par ces ſouuerains, n'oſent rien faire que ſelon la loy, & ordonnances de ceux qui ont en main la puiſſance, leſquelles ne peuuent eſtre que rigoureuſes, veu l'erreur qu'ils ont en leur opinion, (imitans les fantaſies des anciens philoſophes de l'eſcole Stoique,) que tous les pechez ſont eſgaux, & que autant commet de faulte celuy qui deſrobe dix ſolz, que qui auroit pris en larronnant mille eſcus à ſon prochain. Auſſi ſont ces Inſulaires fort equitables, & qui reſpectent chacun ſelon ſon degré & vertu, ſans ſe ſoucier nomplus des richeſſes, que de la fortune la plus contraire qui puiſſe aduenir à l'homme. Ils honorent grandemẽt la nobleſſe quelque pauureté qui la ſuiue, tout ainſi que les gentilzhommes ſe reputent pour dignes de louange ayans fait ſeruice à leurs Princes, & le tout plus eſguillõnez de l'hõneur & deſir de louange, que de crainte qu'ils ayent d'en eſtre punis. C'eſt le peuple autant ſobre & modeſte qui ſe trouue ſur terre, iaçoit qu'il ſoit adonné vn peu au boire largement, faiſans leur boiſſon de Riz: & ainſi vous voyez que le pays n'y eſt pas trop froid, y croiſſant ceſte ſemence, & eux n'ayans d'autre induſtrie pour ſe faire des liqueurs à boire que le Riz, ainſi que ailleurs on vſe des obelons & de l'orge pour faire la biere, boiſſon propre aux ſeptentrionaux. Ils ne ſe plaiſent en ieu quelconque, & acomptent à grand deshonneur ſi vn homme eſt adonné au ieu, d'autant que on ne ſçauroit ioüer (à leur aduis) ſans ſouhaiter le bien d'autruy, & par meſme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & deteſtent le plus en ce monde qui eſt le larrecin, car il n'y a nation ſous le Ciel qui moins ſe ſoucie du biẽ d'autruy que les Giapanois, & qui reçoiue de meilleur cœur les admonitions que on leur fait, ſ'ils ont commis quelque faulte. Et (ſ'il fault croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Ieſuites en a eſcrit) on diroit en liſant la vie de ce peuple, que ç'ayt eſté vn Socrate, qui l'à enſeigné, entant que ſ'il eſt modeſte en ſon action, il ne ſ'eſgare point auſſi en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur deuis commun, & ſi le ſerment eſchoit en leur parolle, c'eſt le Soleil qu'ils apellent en teſmoignage, & auquel ils attribuent quelque grande diuinité, auſſi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous amenez en ce quatrieſme liure. Auſſi l'adorent ilz, & la Lune auec luy & ſe raportent de leur foy, & relligion à certains moynes, qu'ils apellẽt Bonzi, & Pagedy, qui ſont comme leurs philoſophes: mais plus vicieux cent fois que n'eſt le cõmun peuple, & qui ſe veautrent en l'abomination condemnée de tous honeſtes, & laquelle ne ſemble peché en ce pays, à cauſe que ce ſont eux qui ſeruent à tous d'exemple. Mais auant que ſpecifier cecy plus au long, nous deduirons vn peu le meſnage de la maiſon royale, & de celuy Voò qui eſt le chef, & ſouuerain en la puiſſance Giapanoiſe, & lequel vit ſelon la façon, & maniere qui ſ'enſuit. Il ſe marie, quoy que grãdement adonné à la ſuperſtitiõ de leur folle creance, prenant vne femme de grand maiſon & qui ſoit de ſa race, & ſortie de la famille de ſes predeceſſeurs. Ioint que ce Roy eſt auec ſa femme il n'oſeroit en acoſter d'autre, comme auſſi ains que eſpouſer, il ne ſe hazarde d'en choiſir quelcun qui lu

Nobleſſe reſpectée entre les Giapanois.

Giapanois ſobres au manger, & exceſſifs en buuant.

Boiſſon des Giapanois quelle.

Giapanois ne iouent iamais.

Larcin hay, & puny entre les Giapanois.

Xauier Ieſuite a eſcrit ceſte hiſtoire en Goà.

Giapanois iurent par le Soleil.

Bonzi, & Pagedy ſont les preſtres des Giapanois.

Quelle vie meine le Voò des Giapanois.

qui luy ſerue de paſſetemps. Encore y a vne autre obſeruation, qui eſt que ſ'il ne ſe marie auãt que atteindre l'an 30. de ſon aage, il n'y a plus remede de ſe marier, comme auſſi ſ'il perd ſa femme auant que venir à ceſt aage ſuſdit, c'eſt pour luy autant de vœu de chaſteté pour toute ſa vie: mais elle mourant, ains que le Voò ayt attaint ceſt aage, c'eſt en luy d'en prendre vne autre pour ſon aiſe, & paſſetemps, lequel encor luy eſt limité en ceſte ſorte. Lors que la lune va en diminuant, vous n'auez garde que ce roy deuotieux couche auec ſa femme, ains ſ'eſloignant d'elle par l'eſpace de 15. iours, vaque à ieuſne, eſtude, & oraiſon, ne mangeant qu'vne fois le iour, allant veſtu de blãc, & couronné d'ordinaire iuſqu'à tant que la Lune reprend ſa courſe: & ainſi lors que elle vièt à reprẽdre ſon croiſſant, ce galãt Roy recommence à ſe reſiouyr, & faire bõne chere auec ſon eſpouſe par l'eſpace des autres 15. iours, la menant à la chaſſe, & ſe dõnant du meilleur temps qu'il luy eſt poſſible de penſer, pour ſe recompencer du ieuſne precedent. Et penſe que quelque farouche philoſophe, qui meſuroit la gaillardiſe des hommes, & la nourriture des moëlles ſuyuant l'accroiſt, ou decroiſt de la Lune, comme eſtant celuy des aſtres, qui le plus a de proximité auec le corps humain, fut celuy qui enſeigna ceſte pratique aux roys de Giapan, pour ſe tenir plus lõguement en haleine, auſſi bien que celuy qui diſoit à ſa femme, qu'il ne failloit point coucher enſemble, ſinon lors que il plouuoit à cauſe des humeurs qui abõdoyent pour lors le plus au corps de l'homme. Ceſte nation ne ſe meſle point auec pluſieurs femmes chacũ eſpouſant la ſienne, laquelle ſe gouuernant autrement que de ſon deuoir, ſi le mary la trouue en faulte, il doit tuer, & elle, & ſon paillard enſemble: car ſ'il ne ſ'attaquoit qu'a l'vn ſeulemẽt, la iuſtice le pourſuit, & luy fait on ſon procez, & eſt puny rigoureuſement comme homicide: mais ſ'il n'en occiſt ny l'vn, n'y l'autre, il eſt infame pour toute ſa vie. Si vne femme eſt mal nommée, & que nonobſtant on ne la peuue trouuer ſur le fait, elle eſt rẽuoyée chez ſes parẽts, & par ce moyen le mary eſchape du tiltre d'infamie ſ'il ſouffroit les cornes ſans ſ'en reſſentir en ſorte quelcõque: ioint q̃ il peut ſe remarier à quelle qu'il luy plaiſt: là où la repudiée eſt deshõorée à iamais, & ne peut trouuer aucun qui aye affaire de ſa compaignie. Infames ſont encore les hommes, qui viuans leurs femmes ſ'accoſtent d'autres de quelque eſtat, ou condition qu'elles puiſſent eſtre: & à dire verité, pour hommes Ethniques, ce ſont bien des plus belles, & louables conſtitutions que homme puiſſe deſirer, n'y ayant rien qui ne ſoit fondé ſur la meſme equité naïue de Nature. Les mariez de ceſte iſle, & qui y ſont des plus reſpectez, ſ'ils ont des enfans les enuoyẽt dés l'aage de ſept à huit ans, à l'eſcole aux monaſteres, deſquels nous parlerõs cy apres, iuſqu'à ce qu'ils ont dix & neuf, ou vingt ans, ſans qu'il leur ſoit loiſible d'en ſortir, ains aprenent à lire, & eſcrire, & ce qui eſt de Dieu, & des affaires du public, puis le terme expiré ſ'en vont chez leurs parens qui leur donnent femme, & les employent au gouuernement de l'eſtat public. Les femmes ayans enfanté ſont par l'eſpace de 15. iours que elles n'oſeroyent toucher perſonne, & q̃ aucun ne les attouche, & quarante iours ſans entrer en leurs Egliſes: & les eſclaues ſe deliurãs de leur portée ſont ſeparées du logis de toutes les au-

Le Voò couche auec ſa femme ſuyuans le cours de la Lune.

Diganie non receuë à Giapan.

Punition des adulteres quelle.

Enfans nourris aux lettres à Giapan.

Ceremonie des accouchées.

tres,comme auſſi ſont toutes dames, ayans, & ſouffrans leurs purgations menſtruales,& lors aucun ne les aborde,qui ne ſoit declairé ſouille,& qui ne faille que ſe laue auant que frequenter les autres.

Cruauté non punie de celles qui ont trop d'enfans.

Les femmes qui ſont pauures,& qui ont grãd nombre d'enfans, ſi d'autres leur en naiſſent elles les occient,affin de ne les voir eſtans grandelets, perir de faim,ou auoir quelque grande diſette:& nonobſtant que leur iuſtice ſoit rigoureuſe à punir les fautes,ſi eſt-ce que elle ſouffre,ceſte cruauté tant barbareſque & inhumaine. Quant à la ſucceſſion du Voòi, le filz

Droit des ſucceſſions entre les ſeigneurs de Giapõ.

aiſné, auſſi bien que en noſtre Europe, en porte l'heritage : & ſ'il meurt ſans hoir maſle, le plus proche du ſang en ligne maſculine, eſt celuy qui iouyſt de la couronne, car les femmes n'y ſont receuës aucunement : & de meſme couſtume vſent tous les autres ſeigneurs de l'iſle Giapanoiſe.

Goxò punit les rebelles.

Les Princes y ſont fort courtoys à leurs ſuietz, & obeiſſans à leur ſouuerain : & ſi par cas il eſcheoit quelque querelle entre eux, & que ils ſe guerroyent enſemble, le Goxò eſt celuy qui leur impoſe ſilence, auquel ſ'ilz deſobeiſſent,il leur fait guerre,les desherite & fait mourir, toutesfois leurs biens ſont laiſſez à leurs enfans,ou ayans cauſe : auſſi bien que ſi leſdits ſeigneurs eſtoyent decedez de leur mort naturelle.

Quels ſont les Giapanois.

Et comme ces Inſulaires ſoyent preſque en meſme Climat que nous, auſſi ſont ils blancs,& peu ſ'en fault de pareille ſtature que les Européens gens diſcretz, gentilz, nobles, aymans la vertu & les lettres, & qui cheriſſent fort ceux qui ſont ornez de quelque grand doctrine : vſans preſque de meſme façons de vie, ſauf que leurs loix ne ſont redigées par

Loy contre les ſeruiteurs ſuperbes.

eſcrit, & que les matieres, & procez ſe vuydent de bouche, & non par eſcrit, & par ainſi les deſpeſches en ſont beaucoup plus ſoudaines, mais la rigueur telle, que ſi vn ſeruiteur ou ſuiet, ſ'oublioyt iuſqu'à la que de dire quelque parolle, qui deſpleut à ſon maiſtre, ou ſeigneur, ſi le ſeigneur le tue,il n'en ſera faite pourſuite quelconque.

Giapanois ſorciers, & deuineurs.

Or ne ſont ilz ſi parfaitz qu'il n'y aye entre eux vn grand nombre d'enchanteurs, & ſorciers, iaçoit que ceux qui ſont les plus gens de bien n'y tiennent pas grand compte, neantmoins ſont ilz fort eſtimez par le vulgaire. Ont encore des Aſtrologiens, qui ſont fort expertz éz predictions par le cours & reuolution des Aſtres, & ſe meſlent de dire la fortune & ce qui doit ſucceder à ceux qui vont vers eux à conſeil : & tous ſoigneux de ſçauoir l'hiſtoire de leurs predeceſſeurs, que ilz eſcriuent en leur langue,laquelle eſt bien fort difficile à aprendre: eſtans ces gens d'vn eſprit vif, & ſubtil, comprenans bien toſt ce que on leur monſtre, qui ſe plaiſent grandement à ouyr parler des choſes celeſtes.

Giapanois attendẽt vne loy meilleure que la leur.

Auſſi ont ilz opinion, & ſ'y attendent auec vn merueilleux eſpoir, que ilz ſeront inſtruitz en vne loy meilleure, que celle que ilz ſuyuent : i'eſpere en Dieu que ce ſeront les Chreſtiens qui les inſtruiront en la foy de l'Egliſe, veu que c'eſt la perſuaſion la plus parfaite, ſaincte, & profitable qui fut, eſt, ny ſera iamais au monde, comme eſtant l'accompliſſement de toutes les promeſſes que Dieu à faites aux hommes.

Iaçoit que ceſte iſle ſoit belle, grande, ſaine, fertille, & bien airée, ſi eſt elle ſubiette aux tremblemens de terre, qui y ſont quelquefois ſi vehe

mens à cauſe que elle eſt fort expoſée à la violence des vents, que il n'y a homme qui ſe puiſſe tenir debout, durant vn tel eſbranſlement: & neantmoins on n'y voit point aduenir, que peu ſouuent aucune ruyne de leurs edifices. Giapan n'eſt point ſuiette aux ſerpents & ſ'en y treuue fort peu, à tout le moins qui ſoyent venimeux : y a grand abondance de ſauuagine, auſſi les Seigneurs ſ'y adonnent fort à la chaſſe, & eſt preſque tout l'exercice auquel ſ'adonne la nobleſſe. Iaçoit qu'ilz ayent encore des opinions diuerſes ſur l'adoration, & que les vns ſe ſouillent honorants (comme iadis les plus ſages) l'armée celeſte des eſtoiles, & d'autres ſuyuent l'abomination commune des nations en faiſant honneur à l'œuure de leurs mains, ſi eſt-ce qu'ils croyent vn Dieu, createur du Ciel & de la terre, que ilz nomment Deniche, ou Cogi en leur langue, & diſent que il n'a pas plus de cent ans que ils ont receu ceſte cognoiſſance, & ce par le moyen d'vn ſaint homme que ils apellent Xaquà, l'hiſtoire duquel ilz comptent en ceſte maniere.

Giapan ſubiette aux terre trembles.

Giapanois quoy que Idolatres, croyent vn ſeul Dieu.

Xaquà prophete des Giapanois & ſon hiſtoire.

Qu'il y euſt vn Roy lequel veit vne viſion, qui l'aduertiſt que de luy ſortiroit vn enfant de grand excellence, & lequel ſeroit reputé comme Dieu en tout le pays circonuoiſin : ce que ayant compté à ſa femme elle eſtant enceinte, enfanta au bout de neuf moys vn fils que ils nommerent Xaquà, à la naiſſance duquel apparurent deux ſerpens ſur le toit du Palays Royal, leſquels deſcendans en bas, & aprochans l'enfant, ne luy porterent nuiſance quelconque. Ce Xaquà eſtant creu iuſque à l'aage de dixneuf ans, & le pere le voulant marier ſelon la couſtume du pays, il n'y voulut point entendre, mais voyant que ſ'il ſ'arreſtoit pres de ſon Seigneur, il luy ſeroit impoſſible de reſiſter à ſa voulonté, ſ'en fuyt de nuit en vne haute montaigne & icelle deſerte, & non frequentée de perſonne, où il ſe tint ſix ou ſept ans en contemplation & y faiſant vne auſtere, & dure penitence. Lequel temps expiré, il deſcend en campaigne, & ſe met à preſcher auec grand zele, & ardeur contre les Idoles que ilz adoroyent, eſtans monſtrueuſement Idolatres, & ſe ſouillans en pluſieurs & diuerſes ſortes de ſacrifices, & inhumains, & deteſtables, & leur annonça vn ſeul Dieu, createur de toutes choſes, renouuellant toutes leurs loix, & couſtumes, & les reduiſant à vne voye meilleure que la premiere, abatant les Idoles, comme encore ſe trouuent des ruynes d'icelles, ainſi que on en voit encore à Rome parmy les antiquitez & ruynes de la Cité.

Doctrine du Xaquà plus ſainte que celle de Mahometh.

Ceſtuy ayant aquis vn grand bruit de ſainteté, & reueré de tous les Inſulaires, leur donna cinq commandemens. Le premier deſquelz fut que ilz ne tuaſſent perſonne : Le ſecond leur deffendoit le larcin, Le troiſieſme leur propoſoit la paillardiſe comme choſe vile & deteſtable : & par le quatrieſme eſtoyent admonneſtez de ne iamais ſe tourmenter pour occurrence à laquelle on ne peut point remedier : Et le cinquieſme reſſentoit ſa perfection Chreſtienne, entant que il les acheminoit à oublier toutes iniures receuës, & pardonner à ceux qui les offençoyent, & n'en pourſuiure point la vengeance.

Cinq commandemẽts du Xaquà.

Leur monſtra pluſieurs choſes concernant tant le ſeruice de Dieu, que ce
que vn chacun doit faire ſelon ſon eſtat, & qualité, commãdant pluſieurs
ieuſnes, & abſtinences: diſant que le chaſtiment donné au corps eſt prouf
fitable à l'ame, & q̃ c'eſt le moyen pour eſtre plaiſant, & agreable au grãd
Bonzi, & religieux qui ſont entre les Giapanois. Deniche. Et de ce Xaquà prindrent origine les moynes, & Bonzi que ils
ont en leur iſle, & deſquelz il en ya de trois ſortes tant dedansque dehors
les villes, ayans des lieux pour ſe retirer, ainſi que par deça ſont les mona
ſteres. Ceux qui ſe tiennẽt aux villes ne ſe marient iamais, viuent d'aumoſ
ne, & ne portent point barbe, ny les cheueux longs, portans leur veſtemẽ
long & à grandes manches, ayans touſiours la teſte deſcouuerte, ſauf qu
en hyuer ils ſe l'affublent, mangeans enſemble, & faiſans de grãds ieuſnes
& abſtinences. Ces Bonzi ne mangent choſe aucune ayant ſang & vie, &
cecy pour ſe tenir maigres, & amortir les eſguillons de la chair: ilz prien
Dieu ſouuent, & enſeignent le peuple de leuer les mains en hault, mais d
dire quelles oraiſons eſt-ce qu'ils dient, l'auteur confeſſe n'en ſçauoir rien
d'autant que encor n'entendoit il leur barragouin Ces religieux ſont ve
ſtus de noir, eſtimez de ſainte vie & de grand ſçauoir, ayans vn ſuperieu
Vices des Bonzis queiz. auquel ils obeïſſent, ne receuãs aucun en leur compaignie ſ'il n'eſt ſçauã
& de bonne, & louable vie: mais quelque chaſteté qu'ils preſchent, ſi ſon
ilz taxez d'vn vice abhominable, & auquel ces pays là, & ces peuples ſan
la vraye cognoiſſance de l'Euangile, ſont adonnez, & lequel eſt deteſtabl
pour eſtre contre l'inſtitutiõ, & vſage de la meſme nature, & dequoy per
ſonne ne les vitupere, ſi ce ne ſont quelques vns qui ayment de leur bõn
inclination, ce qui eſt à abhorrer, & deteſter. Et nonobſtant ceſte leur v
lennie, ſi preſchent ils, & ſont fort eſcoutez du peuple, lequel ils enſeigne
Giapanois croyẽt l'Enfer & Paradis. de croire qu'il y a vn Dieu plus grand que le Soleil, ne que la Lune, &
vertu duquel, quand ils preſchent, ce n'eſt ſans gemir & plorer, induiſan
le peuple à faire le ſemblable, luy mettans en auant la ioye des bien viuã
& le ſupplice des miſerables, car ils croyent les ames immortelles, & qu
y a des Diables, & vn enfer pour la punition des meſchants. Il y a enc
vne autre ſorte de Bonzi qui ſont veſtus d'vne couleur cendrée, leſquel
Bonzis idolatres. ne ſe marient point auſſi, & viuent de meſme façon que les autres, là
les troiſieſmes qui auſſi ſont veſtus de noir viuent auſterement, ieuſne
preſque tous les iours, & prient trois fois le iour, ayans des Idoles de be
& icelles dorées, & des effigies paintes contre les murs, & ainſi ilz ne ſ
uent point l'inſtitutiõ premiere de leur Xaquà, qui auoit aboly leurs Id
les: & y a encor des femmes qui ſuyuent la meſme façon de viure de
Bonzi, & Pagodi, viuans & prians enſemble, & leſquelles ſont eſtim
Viſitation des malades. auſſi ſaintes, & continentes que ces miniſtres des Idoles. C'eſt domm
que ces pauures gens n'ayent gouſté la doctrine ſalutaire de l'Euang
veu le bon commencement de vertu qu'ils ont, entant que ſi quelcun
tre eux tombe malade, ces Bonzi le vont viſiter, le conſolans, & exhor
à faire teſtament, & ſ'ils le voyent eſtre en peril de mort, c'eſt lors qu
Sepulture des morts entre les Giapanois. luy propoſent l'heur de l'autre vie, & le prient de ne ſe point faſche
quitter ce monde, & les choſes preſentes qui ne ſont que vanité, & de
de durée: & le malade eſtant decedé, ils le portẽt honorablement en

dans l'encloz de leurs monasteres prians pour son ame, ayans opinion que ceste priere leur soit proffitable en l'autre monde: & enterrẽt & paures, & riches sans aucune difference, & ne reçoiuent rien pour salaire, si ce n'est l'aumosne des bonnes gens pour se nourrir & sustenter. On tient qu'en ceste isle ilz ont vne estrange façon de faire penitence, & laquelle se fait en ceste sorte, ilz ieusnent & se contiennent de leurs femmes l'espace de cent iours, & cecy fait s'en vont dedans vn boys profond, & obscur voisin de la cité principale, & au pied d'vne montaigne dedans lequel y à diuers, hermitages, & des Pagodis qui s'y retirent pour mieux vaquer à contemplation, & y viure en grande austerité. En ce boys demeurent ces penitens l'espace de deux moys, non sans estre vexez des illusions diaboliques, le malin esprit se ioüant de ceux qu'il abuse souz la rigueur de ces fardées saintetez, en leur faisant voir des feux estranges, & ouyr des cris & voix espouuentables, ou aumoins, ces gens se font à croire d'en aprehender le sentiment, comme ceux qui ayans le cerueau vuide ne fault s'estonner s'ilz se faignent des visions, entant que pour substenter leur vie, ilz ne mangent pour chascun iour sinon autant de riz qu'il leur en peut entre leurs mains: & boiuent troys fois de l'eau toute pure. Le temps finy de ceste penitence ilz sortent en vn desert voisins, & qui enceint ledit Boys, & là se mettent à genoux deuant le Pagodi, luy confessans à haute voix chascun ses faultes, & tous iurent reciproquement deuãt le saint de ne dire rien de ce qu'ilz auront ouy de leur prochain dedans le desert. Auquel tant qu'ilz demeurent ilz n'ont garde de se despouïller ny de reposer, se vestãs d'vne grosse toile sur la chair nue qu'ilz ceignent fort estroitement, & allans piedz nudz, & teste nue, & cheminans nuit, & iour sans cesse comme qui iroit en procession: puis se reposent vn long temps autour d'vn grand feu, prians, & marmotans leurs oraisons, que ie pense adressent au feu qu'ilz estiment comme de leurs dieux: & disent qu'il y a vn maistre qui les cõduit durant ce plerinage, & en faisant leurs oraisons: & penitence, lequel, quoy qu'ilz ne voyent point, si quelqu'vn s'endort l'esueille à bõ escient à grãds coups de bastõ: ie vous laisse à penser si ce guide est quelque chose de meilleur, que celuy qui ne cherche que la ruine des hommes. Et est leur charité si froide durant ces belles deuotions, que si quelqu'vn de leur compaignie tombe malade, & ne peult les suyure faisans leur course, ilz le laissent là sãs se soucier de sa mort, ny de sa vie: mais s'il meurt en leur presence tandis qu'ilz marchent ilz le chargent de pierres pour tombeau, & luy mettent suz vne tablette où est escrit son nom, & du païs de sa naissance, car chascun en porte vne au col, ou tels noms y sont escrits pour s'entrecognoistre: Les Giapanois (comme aussi en vsent les Indiens Oriẽtaux) portent des Patenostres de diuerses sortes ainsi que nous sur & auec lesquelz ilz content le nombre de leurs oraisons, plus longues beaucoup que la nostre que nostre seigneur nous à cõmandé de dire, & les disent cent & huit fois, à cause que leur docteurs, & Bonzi tiẽnent qu'il y a autant de sortes de pechez, esquelz l'homme se peut souïller, & que contre chascun de ces vices, il fault s'armer d'vne de ces prieres. Tous les matins en se leuant ilz disent neuf parolles, haucant les

Estrange façon de penitence en Giapan.

Confession publique des Giapanois.

Le malin esprit afflige ceux qui font la penitence.

Cruauté des penitens Giapanois.

Giapanois vsent de chapellets à dire leurs oraisons.

doigtz de la main droite, eſtimans que cela proffite pour empeſcher que le diable ne leur port nuiſance aucune. Il ſembleroit que ces gens euſſent eu quelquesfois cognoiſſance de l'Euangile,& que quelque ſeducteur les en ayants deſtournez, ilz retiennent encor quelque ombragement de la pieté,& quelque ſigne de noſtre façon de faire. Ne ſont ſi mal apris qu'ilz ne croyẽt biẽ q̃ leurs aumoſnes,voyages,penitẽces, ieuſnes & oraiſons ne ſoiẽt fruits dignes pour la remiſſiõ de leurs pechez, & que le tout ne ſoit proffitable & aux morts,& aux viuãs: auſſi leurs preſtres leur preſchẽt l'enfer, où ilz diſent que les ames ſont tourmentées diuerſement par les diables en la gehenne du feu eternel: ont perſuaſion qu'il y a vn Purgatoire pour ceux qui n'ont point deuëment repurgé leur cõſcience auec les ieuſnes & penitẽces: & qu'au Ciel y a des eſpritz bienheureux, qui ſeruent deuant le grand Deniche, que les anges ſont deffenſeurs des hommes, & les eſtiment d'vne autre matiere, que d'eſtre compoſez d'vn corps elemẽtaire: & en leurs temples ils allument des Cierges lors qu'ils prient,& allans enterrer, ou bruſler les mortz, car toutes les deux ſortes ſont entre eux en vſage. A certains iours, ilz ſacrifient, non des beſtes, ny les hommes, ainſi qu'ilz faiſoiẽt iadis, ains des odeurs aromatiques q̃ le chef des Bonzis preſẽte deuãt tout le peuple ſur vne table dreſſée cõme vn autel, & les bruſle chantant quelques oraiſons à Dieu en autre langue que la vulgaire: & c'eſt ainſi que les enſeigna que failloit ſacrifier le Xaquà, qui à mon aduis, l'auoit apris des Bramins que nous auons deſcrit en l'Inde Orientale.

Oeuures eſtimées meriter entre les Giapanois.

Quel ſacrifice vſe en l'Iſle de Giapan.

Frãchiſe és lieux de L'oraiſon.

Ce peuple a en ſi grande reuerence de lieu, où il ſ'aſſemble pour y faire oraiſon que ſi vn criminel ſ'y ſauue,& ſ'y retire à garant, il n'y a officier de la iuſtice qui oſaſt l'en tirer, ſauf ſi tel homme eſtoit attaint de larcin, car ce crime ne peut trouuer ny garant, ny deffence, tant ſont abominez les larrons parmy les Giapanois. Ilz ont des ſaintz en honneur, & leur dreſſent des ſtatues, les reuerans & prians, telz que ſont Xaquà,& autres de ſa ſecte, ſans qu'ilz facent aucune feſte pour eux, ny pour autre choſe, ayant chaſcun le repos diſpoſé à ſa fantaſie, comme auſſi le trafic n'y eſt trop grand, & cecy a eſté cauſe que l'Iſle n'a pas eſté ſi toſt deſcouuerte que celles d'où l'on tire l'or,& la pierrerie, d'autant que les hommes ſont plus ſoigneux de l'enrichiſſement de leur bourſe que de la gloire de Dieu, ne du ſalut,& proffit de leur prochain. Auſſi en Giapan l'or n'y abõde point, la pierrerie y eſt incogneuë, l'eſpicerie n'y croiſt point, & les viures n'y ſont plus abondans que de ce qui eſt neceſſaire pour les habitans, qui y mangent pour viure, ſans que leurvie ſemble eſtre ſeulement pour mãger: ils cultiuent leur terre, ont quelques fruits,& des vignes ſauuages deſquelles ilz mangent le raiſin ſans en faire vin ny deſpence, auſſi ſont ils ſains à merueille pour viure ſans excez, & viuent longuement, à cauſe que de peu ils ſe cõtentent en leur repas. I'oublioy le meilleur qui ſoit parmy ceſte gent, Inſulaire qui eſt qu'ilz ont des eſtudes generaux en quatre villes de l'iſle, à Meacò c'eſt à ſçauoir, qui eſt la cité principale, & en laquelle ſe tient le Roy ordinairement, l'autre eſt à Bande qui eſt plus fameuſe vniuerſité que l'autre, puis y ſont Negron,& Fraſon moindres que les precedentes, mais toutes ſingulieres, & admirables en ce qu'vn peuple ſi eſloi-

Pourquoy Giapã ſi tard deſcouuert.

Eſcoles publiques en quelles villes de Giapan.

gné de toute compaignie ciuile,au milieu de la mer,non guere frequenté de perſonne ſe ſoit contenu en telle purité,& aye humé l'air de vertu parmy l'infection du vice de tout le Leuant, & parties ſeptentrionales qui l'auoiſinent. Iaçoit qu'il y ayt peu de Cartes qui marquent ceſte iſle, ſi n'ay-ie voulu faillir, l'ayant trouuée deſcripte d'en donner le gouſt au lecteur,affin qu'il voye (eſtant Chreſtien) combien il eſt redeuable à ce pere puiſſant, & Dieu de toute miſericorde, qui cachant ſa lumiere à pluſieurs iuſqu'à preſent, nous aye de tant fauoriſez, que de nous eſlargir ſa grace,nous eſclairent des rayons de ce ſoleil de iuſtice,lequel, i'eſpere,eſpandra auſſi ſa clairté & ſur ces Giapanois, & ſur toutes les nations de la terre,affin qu'il ſoit le ſeul paſteur,de la Bergerie vniuerſelle.

Des Iſles de Cuba,& Eſpaignolle,deſcouuerte d'icelles,& mœurs des habitãs. Ch. 7.

AVANT qu'entrer en terre ferme de la Caſtille nouuelle, ayant deſcript la plus part de ce qui eſt au Mexique,qu'à preſent on nomme Nouuelle Eſpaigne,il faut voir les Iſles qui ſont en ceſt eſpace de mer, qui eſt dés la Floride, iuſqu'au Promontoire des Canibales,à cauſe que ce ſont eſté elles,où premierement les Chreſtiens arriuerent lors que Chriſtophle Colomb Geneuois ouurit le pas de l'Ocean pour les Roys d'Eſpaigne vers les terres Occidentales. La premiere de ces Iſles eſt celle que maintenant on appelle Eſpaignolle & de ſaint Dominique, Eſpaignolle par Chriſtophle Colomb qui la conquiſt,& S. Dominique par ceux qui ſont venuz apres luy,luy dõnans ce nom à cauſe de la cité principale d'icelle qui a eſté ainſi appellée. Ceſte iſle eſt poſée ſelon le iugement des Pilores,entendãs l'aſſiette des cercles, entre la ligne partiſſant où l'equateur, & le tropique d'Eſté, à huit degrez de la ſuſditte ligne,& en ſon eleuatiõ Septẽtrionale ayant vingt degrez,& demy,ſ'eſtendãt du Leuant au Ponãt quelques 150. lieuës de lõg,& 55.de large. Or cõme ceſte terre ſi ſpacieuſe a eſté habitée, & qui en furent les premiers citoyẽs, Pierre Martyr en fait la deſcription en telle ſubſtãce: que non guere loing de ceſte iſle y en à vne autre à preſent peu habitée, & que les naturelz appellẽt Malitinà, en laquelle ſ'eſtãt eſleuée quelq̃ diſcorde entre les Inſulaires, les factiõs, & partialitez ſ'y rẽforcerent de telle ſorte, qu'en fin la partie plus foible fut contrainte de quitter place, & ſ'en fuyr auec leurs femmes, & enfans, & montans ſur mer dedans leurs Cannes,& petits vaiſſeaux ſ'en allerent au plaiſir du vẽt & de la fortune, qui les pouſſa en ceſte iſle pres vn fleuue nommé Baha-Boni,où il y a vne petite iſle,en laquelle ils deſcendirent la premiere foys, & y baſtirent leurs premieres loges,& laquelle ils nommerent Camoteia, comme encore elle ſe nõme,& à laquelle ilz vont tous les ans auec grãde deuotiõ,en ſouuenãce de leur fuite,& que ce petit coing d'Iſle leur ſeruiſt lors de garãt,& retraitte: mais depuis entrãs en l'Iſle, & la voyans ſi grande, eſtimans que ce fut tout le monde luy mirent à nom Quizqueià qui ſignifie en leur langue, vniuerſel, ou tout terre, & paſſans outre, veirent l'aſpreté des montaignes, qui les incita de luy donner le nom de

Chriſtophle Colõb premier deſcouureur de l'Occidẽt iadis incogneu.

Où eſt aſſiſe l'iſle Eſpaignole. Fernand d'Ouiede li. 2. des nauigatiõs aux Indes.

Pierre martyr de Angleria liu. des Indes Occident.

Bahaboni fleuue en l'Iſle Eſpaignole.

Comme ceſte Iſle fut nommée premierement.

Haïti qui signifie aſpre,& difficile,& c'eſt le nom qui luy eſt demouré entre & parmy les peuples tant inſulaires que de terre ferme du païs Indié, neantmoins,les Chreſtiens la recognoiſſent, comme dit eſt, ſouz le tiltre d'Eſpaignolle, ainſi que Colomb la baptiſa l'ayant conquiſe pour le Roy d'Eſpaigne.Ceſte Iſle à les iours preſque tous eſgaux tout le long de l'an: & lors que le Soleil eſt au tropique d'Eſté,il n'altere point la longueur du iour d'vne heure ou guerre d'auantage:& affin de faire voir à ceux qui ont opinion que la Zone,ou ceinture qu'on appelle Torride,& bruſlante,eſt habitable,& eſloignée des incommoditez qu'on luy donne à cauſe de ſes ardeurs ſuppoſées aſſez froidement, fault ſçauoir que Haïti eſtant aſſez proche de la ligne equinoctiale, tant ſ'en fault qu'elle ſoit inhabitable, bruſlante & impoſſible à l'abord pour les hommes, qu'au contraire elle eſt temperée,ayant l'air ſerain,ſans chaleur,ny froidure qui ſoyent exceſſifz: quoy que là où les montaignes ſont fort hautes, le froid y regne aucunement,à cauſe de l'auoiſinement deſdittes montaignes.Auſſi en toute ſaiſon de l'année,y voit on les arbres verdoyans,chargez de fruitz, & de fleurs, & ne tombe iamais vne fueille fenée qu'vne freſche ne ſoit en ſa place:la terre y eſtant ſi graſſe, que les Chreſtiens qui ſ'y ſont habituez, y ſemans les bleds ſont cõtrains cultiuer les monts, & collines qui le ſont moins que les valons,affin que la gaillardiſe de l'herbe ne ſuffoque leur ſemence, & que l'eſpy ne ſe perde, & conuertiſſe en feillage, là où ſur les haults lieux ilz ne ſont ſubietz à ſi grande accroiſſance: & le meſme leur eſt aduenu des arbres qu'ilz y ont portez de l'Europe:neantmoins eſt il à noter, que ceux qui ont eſté en ce pays, dient que les noſtres y digerent plus facilement le pain fait du Mahiz, ou Iucà, qui ſont les grains de ces païs Occidentaux,que de celuy des bledz qu'on y porte des Eſpaignes,ou autres Prouinces, quoy que les noſtres ayent le gouſt plus ſauoureux & delectable.Haïti eſt arrouſée d'vne infinité de Lacz la plus part ſalez,auſſi eſt l'Iſle Cauerneuſe, & ceſte amertume d'eau procedant des canaux ſouterrains de la mer, comme ainſi ſoit qu'en aucuns la ſuperficie,& deſſus de l'eau ſoit douce, mais ſi l'on eſpuiſe guere profond on en ſent le gouſt ſalé,& mal plaiſant à boire:& ſur tous les Lacz eſt eſtimé celuy que les Indiens appellent Hagueigabon, mais les noſtres le nomment Mer Caſpie, à la ſimilitude de celuy amas d'eau qui eſt pres le mont Cauca en l'Aſie:& d'autant que ſ'eſcoulant vne infinie multitude de riuieres dedans ceſtuicy, ſi eſt-ce que pas vn fleuue ny ruiſſeau n'en procede en ſorte quelconque,ains engloutiſt tout lors qu'il y a tourmente & ne ſert riẽ de ſçauoir nager,entant qu'il rauiſt & hommes, & vaiſſeaux, ſans que iamais il reuomiſſent ſur les bordz choſe qu'il aye abyſmée: neantmoins abonde il en poiſſon,& du meilleur & plus gras de toute la contrée.

Egalité de iours en l'Eſpaignole.

Grãde fertilité de l'Iſle Haïti.

Haïty Iſle eſt cauerneuſe.

Hagueĩgabõ lac en Haïty, des noſtres nõmé mer Caſpie.

Hagueĩgabõ Lac fort dãgereux.

Les montaignes plus haultes de ceſte iſle ſont celles de Cibaui, où ſont les grandes mines d'or,car ceſte Iſle abonde en ce metal,comme auſſi d'azur fait en Azur, & autres choſes exquiſes, & precieuſes, & ſont ces montaignes au beau milieu de l'Iſle,& ſi haults qu'il ſemblent ſurpaſſer les nuées, d'où quelz ſortent infinité de fontaines & torrens, qui abbreuuent les valons voiſins,qui touſiours ſont cultiuez, & ou l'on cognoiſt & experimẽte

Cibauì mõtaignes ayans des mines d'or.

Caiabò prouince. Cotobì vallon.

differ

differences des saisons de l'année, à sçauoir Printemps, Esté, Automne, & Hyuer, tellement que l'Esté les fueilles sechent sur les arbres, & l'Hyuer elles chéent en la seule valée ditte Cotobi, & de la Prouince nommée Caiabo ce qui n'aduient en partie quelcõque autre de l'isle. Ie ne m'amuseray plus longuement à vous deduire par le menu les montaignes valõs, fleuues, torrẽs, & fontaines, mines, & simples de ceste Isle, entant que nostre principal suiet gist sur la description des mœurs, & façons de vie, plus qu'en l'histoire apartenãt au plan, & assiette des Prouinces, laquelle neãtmoins, ne voulõs de tant mettre en arriere qu'en passans nous n'en disiõs tousiours quelque chose. Et sur tout ne veux-ie point oublier vn arbre qu'ils ont, & appellent Copei, le fruit duquel raporte aux Prunes de noz cartiers, mais la fueille estant large de demy pied, & d'auantage, à seruy vn long temps aux Chrestiens de papier, & parchemin, d'autant qu'escriuãt dessus auec vn couteau, ou poinsson, la lettre y paroissoit presque aussi bien que si c'eust esté de l'ancre sur du papier: de sorte que les Insulaires voyans qu'auec ces feilles les Espaignolz se communiquoyent leurs affaires, eurent dés le commencement si grand frayeur de ceste arbre, que voulans dire quelque cas de secret, ilz n'auoyẽt garde d'en parler pres vn lieu, où le Copei fut planté, de peur que les fueilles ne parlassent. De leur pain ceux qui en parlent, dient qu'ilz le font, & du Mahiz susnommé és chapitres precedens, & d'vne autre plante nommée Iuccà, de la racine de laquelle ilz font farine, & icelle mise en paste leur sert de pain qu'ils appellent Cazabi, & qui est fort sain, & de bõne digestion. Les habitans du païs tiennent qu'auant que ceste racine fut en vsage, les insulaires viuoyent de certaines racines d'herbes, qui ressemblent noz Ciboules, & eschalottes, & d'autres qui sont comme Carottes, les autres qui raportent aux truffles: mais qu'vn vieillard se tenant pres la riue d'vn fleuue ayant trouué le Iuccà en planta, & apriſt aux autres la maniere & de le cultiuer, & d'en vser pour en faire le pain. Au reste pour venir aux façons de vie des Haïtiens, faut entendre que ce peuple est simple, doux, & sans grande subtilité ny malice aucune, viuant la plus part du temps oisif à l'ombre, content de peu de choses & ne se souciãt dequoy entretenir son corps pourueu qu'il viue. Hommes, & femmes y vont tous nudz, bien qu'auec certains linges faitz de Coton, duquel ilz ont en abondance, ilz se couurent les parties honteuses, mais non si bien que pour peu qu'ils se remuent, ilz ne facent monstre de tout ce qu'ilz portent. I'appelle ce peuple oisif, à cause q̃ mesprisant les richesses, il luy suffit que les fruitz des arbres, & les herbes luy seruent de nourriture, & souuent prenant son passetemps à la pescherie tant sur la mer, que par les fleuues, d'où il en tire plus qu'il n'en sçauroit vser. Le desir, & regret de ceste oisiueté perduë depuis que les Espaignolz y sont arriuez, a esté cause que l'isle est presque sans aucun des anciens habitans, qui se sont laissez perir de leur bon gré, fachez que nuit & iour on les employast sans aucun relasche à chercher de l'or au grauier des riuieres, & aporter du boys és lieux où l'on fondoit, ou par les boutiques des Sucres: D'autant que n'estans point acoustumez à ce trauail les vns sont mortz sous les faix, les autres se sont occis par desespoir de leur main pro-

Copei arbre, de la feille duquel on se sert en lieu de Papier.

Simplicité des Haïtiens.

Iuccà racine à faire du pain.

Cazabi est le pain.

Haïtiẽs iadis oisifz.

Desespoir des Haïtiens causé de la rigueur des Chrestiens.

pre, de deſpit de ſe voir reduit à vne ſi grande miſere & ſeruitude, en lieu de celle grãde liberté en laquelle ils viuoiẽt au parauant. Il y en a eu d'autres, qui ne ſe ſont voulus marier ny acoſter aucune fẽme, de peur d'engẽdrer des enfans qui ſeruiſſẽt de beſtes, & eſclaue à la tyrãnie & cõuoitiſe aueuglée des Eſpaignolz: voire les femmes ſe ſentans groſſes, prenoyent des herbes (car elles ſont bonnes maiſtreſſes en la cognoiſſance de la vertu d'icelles) propres à ſe faire vuider le fruit, de ſorte que qui regarderoit à preſent le nõbre des Inſulaires naturelz, au pris de ce qu'ilz eſtoyẽt lors que Colomb y arriua, il y verroit vne eſtrange metamorphoſe : & iaçoit que le Roy Catholique aye fait pluſieurs ordonnances pour la liberté, & ſoulagemẽt de ce pauure peuple, ſi eſt-ce q̃ l'auarice de ſes officiers, à cauſe l'aneantiſſement des Inſulaires. Le trauail deſquels iadis n'eſtoit autre que de ſemer ſon Iuccà, & le Mahis, & de cõduire des eaux des fontaines, & ruiſſeaux auec des canaux par les chãps ſemez, à cauſe que tard, & peu ſouuent il pleut en celle terre en aucuns endroits: & en d'autres plus qu'il n'eſt de beſoing, ainſi qu'en aduiẽt au terroir de la cité S. Dominique. Or auant que paſſer outre ſur leurs façons de faire, il fault ſçauoir leur foy, & religion, & quelle opiniõ ils ont de la diuinité, quel Dieu ils adorent, & le moyẽ, & ceremonies qu'ils vſent en l'honorãt, veu q̃ c'eſt le premier point q̃ les diligẽs lecteurs requierẽt en l'hiſtoire, qui cõſiſte en la couſtume des peuples eſtrãges. Iaçoit q̃ (cõme i'ay deſia ſouuẽt dit) tous ces peuples adorẽt le ſoleil & la Lune, ſi eſt-ce q̃ particulieremẽt en chacune terre, y a q̃lque cas de peculier, qui n'eſt pas obſerué és autres, cõme ainſi ſoit que les Haïtiens, outre l'hõneur qu'ils font à ces deux grãdes lumieres du mõde, ſi ont ils opiniõ qu'il y a vn premier moteur de tout ceſt vniuers, lequel eſt tout pouuãt, eternel & inuiſible, & lequel ilsnõment Iocauuà & Guamaonocon: croyãs, q̃ ce Dieu aye vne mere, qu'ils appellent de diuers nõs mais diſẽt q̃ ce Dieu eternel, ſans fin, & inuiſible a des meſſagers departis chaſcũ en ſon office, & ayãt ſon cartier, & leſquels ils nommẽt Cemis, ou Tuirà, qu'il n'y a Roy, ou Cacique (tel eſt le nom de leurs Roys, & ſeig.) qui n'aye vn Cemi pour ſa guide, & auquel il fait hõneur, & reuerẽce: de ſorte q̃ ces Tuiraz ſont telz en leur endroit q̃ les Genies iadis parmy l'abominatiõ Grecq̃. Ils affermẽt q̃ ces Cemis leur aparoiſſent de nuit, & leur ſignifiẽt & declairẽt pluſi. choſes, ſe mõſtrãs en la forme meſmes q̃ ils les paignẽt, à ſçauoir noirs, & tous tels que noz paintres les effigiẽt, gettãs du feu par la bouche, & ayãs la queuë cõme vn ſerpẽt, & les piedz, & mains cõme griſes, & mains de quelque oiſeau rauiſſant: auſſi les font ils de ceſte figure auec du Cotõ, les vns eſtãs aſſis, & les autres debout, & diuerſes proportiõs: les vns plus grãds, & les autres moindres. Or ſelõ le lieu, où ce malin eſprit leur apparoit, ilz en font auſſi la figure, d'autãt que ſi c'eſt dãs les bois, ils ne faillirõt auſſi d'ẽ faire la repreſentatiõ de bois, & la porter liée ſur le frõt allans à la guerre, eſperãs par ce moyẽ obtenir la victoire: ſ'il ſe faict voir dedãs quelque cauerne, ou groteſque, c'eſt de pierre q̃ l'idole eſt dreſſẽ, & ſ'il leur apparoit en vn chãp où ſoit ſemé leur Mahiz, où Iuccà: la racine de ces plãtes ſeruira de matiere pour en effigier leur Cemi qu'ils eſtimẽt ſ'eſtre mõſtré eſdits chãps cõme cõſeruateur de la ſemẽce, & celuy qui prẽd la charge de la faire croiſtre, & y dõner rouſée faiſonnée: & por-

Fẽmes Haïtiẽnes ſe font auorter.

Labeur ancien de ceux de Haïti.

Le ſolail, & la Lune adorez par tous les Indiens Occidentaux.

Vn ſeul Dieu recogneu par les Haïtiens.

Cemis eſtimez meſſagers du grãd Dieu.

Figures effroyables des Cemis, ou Tuirà.

tent grãd hõneur aux lieux meſmes où telles viſiõs aduiennẽt, car d'auoir tẽples ny oratoires,cõme les mexicans il n'en eſt point de nouuelle. D'autres les font & paignent ayãs pluſieurs teſtes, & queuës,& auec vn fier,& eſpouuẽtable regard,les dents cõme d'vn chiẽ, aigues, & repreſentans ne ſçay quel grincemẽt,les oreilles grandes outre meſure,& les yeux eſtincelãs:& quelque frayeur q̃ ceſte figure abominable dõne au cœur de l'hõme ſi eſt elle ſi familiere à ce peuple qu'il n'y a coing en leurs maiſons,porte, ny bãc,où ne ſoit grauée la figure du Diable,ſignifiãs q̃ quelque part q̃ ils ſoiẽt,ils ont touſiours le Cemis pour cõpagnie. C'eſt luy qui eſt leur dieu, puis q̃ celuy qu'ilz eſtimẽt eternel,& tout puiſſant,& oiſif en leur endroit & q̃ c'eſt au Tuirà à qui ils ſ'adreſſent pour auoir les choſes qui leur ſont neceſſaires ſoit qu'ils ayẽt faulte de pluye,ou de beau tẽps,ou qu'ils demãdent victoire de leurs ennemys,fertillité, ou bien repos de leurs trauaux, & maladies. C'eſt au Cemi qu'ils ſ'adreſſent voulans ſçauoir quelque cas de ce qui leur doit aduenir ſoit pour le fait de la guerre ou pour l'abondance du Mahiz, ou Iuccà pour leur viure, & vſent de telle ceremonie voulans en tirer la verité, & ſur tout ſi vn des Caciques eſt malade, & de la maladie duquel on vueille ſçauoir le ſuccez, & occurrence : vn des principaux Roiteletz, ou Caciques, entre en vne chãbre du logis dediée aux Cemys,accompaigné de quelques vns des premiers de ſa ſuite,n'eſtãt permis à autre d'aſſiſter à ceſte ceremonie qu'aux grands, & deffendu au peuple d'y aborder : Entré qu'il eſt, on luy donne à boire du iuſt d'vne herbe qu'ils nomment Chohobbà,qu'il hume par le nez & laquelle il n'a pas ſi toſt priſe qu'il perd le ſens, cõme vn homme trop chargé de vin,luy eſtant aduis que la maiſon tourne c'en deſſus deſſous, & que les hõmes cheminent les piedz en hault,& la teſte contre terre ſi grande eſt la violẽce de la fumée de ceſte herbe,ne ſçachant celui qui l'a gouſtée,ne où il eſt ne qu'eſt-ce qu'il fait,tant ſ'en fault qu'il ſceut dire rien de ce qu'il voit,eſtant priué,& de ſens,& de tout iugemẽt, & c'eſt en quoy le malin eſprit ſe moque de ce peuple que de luy faire croire d'eſtre prophete lors que le plus il eſt hors de ſon entẽdement:mais ne fault ſ'en eſbahir, puis que iadis,& les Pithies interpretans les oracles d'Apollon & les Sibylles prediſant ce qui deuoit aduenir ſentoyẽt de meſmes tranſports,& que les Preſtres deuinans,pouſſez de l'eſprit,deuenoyent furieux,ſans qu'ilz ayent eu iadis honte,d'attribuer ne ſçay quoy de diuin à ceſt inſenſement,& furie. Ayant ce Roitelet digeré aucunement ceſte fumée, & la vehemence de ſa fureur ſe paſſant,il ſ'aſſeoit à terre,tenant la teſte inclinée,& les mains à ſes genoux cõme on voit qu'en vſent les femmes ayans quelque grãd triſteſſe,ou ayant demouré vn eſpace de temps reſuant, & tout ſongeux, ſe leue tout ainſi que s'il s'eſueilloit de quelque long, & profond ſommeil, lors hauce les yeux au Ciel,marmotte,& murmure ne ſçay quoy entre les dẽs,& les parolles duquel perſonne ne peut entẽdre q̃ ceux qui ſont adextrez à tel exercice. Dés q̃ ceux qui luy aſſiſtẽt le voiẽt reuenu en ſon bõ ſẽs, ils ſe mettẽt à rẽdre graces à leur Cemi,de ce q̃ il à laiſſé ptir le Cacique de ſa preſẽce,luy permettãt le retour vers eux:& puis ſ'adreſſãt à ceſt eſueillé luy demandent des nouuelles du Cemi & des choſes par luy entendues.

De cecy voy Fernand d'Ouied. liu. 5 des Indes.

Ceremonie des Haitiens voulãs deuiner quelque cas.

Chohobbà herbe le iuſt de laquelle priue l'homme de ſon ſens.

Anciens deuins deuenoyẽt furieux en deuinant. Virgil. 6. Eneid. Ariſtote aux Problemes. Platõ au Phedre.

Ce maiſtre roitelet ceeruelé ſe vãte d'auoir parlé au Diable, & qu'il luy á promis victoire contre ſes ennemys, ou au cõtraire qu'il ſera par eux ſurmonté, à cauſe de quelque faute par luy cõmiſe en ne luy faiſant les ſacrifices par luy commandez qui ne ſont pas plus gracieux que ceux que font les Mexicans à leur grãd Idole leur cõpte la premiere choſe qui luy vient en fantaſie ſoit de la fertillité, ou default de viures, de la mort, ou de la vie du Cacique pour lequel ceſte ceremonie aura eſté dreſſée. Les aucuns encor de ces Inſulaires font leur Cemis de Marbre, en forme d'vne femme aupres de laquelle à deux enfans cõme ſi c'eſtoyent deux pages : l'vn deſquelz ilz diſent eſtre le trõpette, ou Herault qui marche par le cõmandemẽt de ceſte femme pour aſſembler les autres Cemis, & les faire venir auec vẽts, pluyes, & grãds nuages : l'autre enfant a charge d'amaſſer en vn toutes les eaux qui coulẽt des mõtaignes, & les fait enfler de telle ſorte q̃ elles noyẽt tous les chãps, où ſont leurs Mahiz, & Iuccà, & font cecy ces miniſtres toutes les fois q̃ les Haïtiẽs faillẽt de faire l'hõneur deu à ce beau Cemis de Marbre. Or d'autant que ce ſont les Caciques, ou roitelets qui vſent de la diuinatiõ ſuſditte fault ſçauoir qu'ils n'aprẽnent pas cela d'eux meſmes, ains y a entr'eux les ſages qui ſont cõme Philoſophes, & que les Inſulaires apellent Boitij, ou Tequirà, leſquelz leur enſeignẽt principalemẽt deux choſes, à ſçauoir le principe, & origine de tout ce qui a eſté en ce monde, & les faits, & geſtes de leurs anceſtres, & maieurs tant durant la paix, q̃ parmy les troubles de la guerre, & cecy eſt cõpris par quelques vers en leur lãgue, q̃ ils nõment Areiti, & les chãtent & ſonnẽt ſur de certains tabours faits de bois creux & tout d'vne piece, lequel reſonne grandemẽt eſtant batu d'vn autre baſtõ, nõmans ceſt inſtrumẽt Maguy, & les chãtans ſerõt vne grãd troupe dãçans, & gãbadãs auec vne meſure mieux gardée q̃ celle de noz balladins, & la dãce eſtãt faite en rõd, & cõduite ores par vn hõme, tãtoſt par vne femme qui cõmence l'Areiti auquel reſpõdent tous ceux qui ſont au brãſle, tout ainſi qu'en vſent par deça & par les villes, & villages les Artiſans, & laboureurs les iours des feſtes pour ſe reſiouïr. Outre les chãſons, & Romans ſur les geſtes de leurs peres, encor en ont ils qui concernẽt le fait de l'amour, où ilz expriment leurs affections, & le mal qu'ils ſouffrẽt en aymãt, loüent leurs dames, & amoureuſes, leur mettent en auãt cõme eſt-ce qu'ils ſont tourmẽtez en leur abſence, & tel les autres folies que les amãs ont accouſtumé de gazouïller deuant celles qu'ils aymẽt, & honorẽt. De ces chanſons ilz chãtent les vnes auec vn ſon fort piteux, & lamentable, & plein de grauité, & c'eſt lors qu'ils veulent animer les ieunes hõmes au cõbat, affin que hardimẽt ils aſſaillẽt l'ennemy & q̃ l'effroy de la mort ne les deſtourne de ſe lãcer au peril, entãt que ce Areiti leur promettẽt que ſ'ilz meurẽt en ceſte querelle, ils ſ'en irõt en repos ſ'aſſeoir aupres du Soleil. Mais ſur tout eſt vne choſe merueilleuſe de ce q̃ cõpte P. Martyr qu'ils auoyẽt vn de leurs chãs, & le plus ancié q̃ tou aprenoyẽt de main en main, le tenãs de leurs maieurs, lequel faiſoit mẽtiõ de la venuë des Chreſtiens en leur terre, & apelloiẽt ces hõmes eſtrangers Maguacochios, à ſçauoir qui ſeroiẽt veſtus & auroiẽt des eſpées q̃ fendroiẽt les hõmes de la teſte iuſqu'à la ceinture, & qu'ilz abatroiẽt leu

Autre ſorte de Cemis.

Boitij qu'elles gẽs ce ſont entre les Haïtiens.

Areiti ſont chanſons ſur les faitz des anciens.

Prediction des Haïtiens ſur la venuë des Chreſtiẽs en leur iſle. Maguacochios.

Cemis,& ruineroiẽt leurs ceremonies tenãs en perpetuelle ſeruitude leurs enfans,& ſucceſſeurs:& ne chantoyent iamais ceſt Areiti, que ce ne fut auec grands pleurs & gemiſſemẽs. Ces Boitij,ou Tequina eſtoyẽt de mauuais garçons,grans trompeurs, & ſorciers, qui leur prediſoyent les choſes à venir, & auſquelles les pauures gens aiouſtoyent foy entiere : & quand bien ce qu'ilz diſoyẽt ne reuſſiſſoit point ſelon leur dire ils n'en perdoyẽt pourtant leur credit, d'autant qu'ils ſe couuroyent du changement de la volonté du Cemis qui ſ'eſtoit offencé, ou qui differoit ſa promeſſe pour leur grand bien & auantage. Ces Boitij cognoiſſoyent preſque tous, & les herbes,& leurs forcẽs,& natures, & parainſi gueriſſoyent pluſieurs de quelque maladie qu'ils fuſſent attains, qui eſtoit cauſe que le peuple les eſtimoit,& reueroit ſur toute choſe,& les penſoit ſaints & diuins, & pource les honoroit du meſme tiltre de Cemis,lequel ces galans,& impoſteurs portoyent paint ſur leurs corps : & c'eſtoit auſſi de ces Boitiis que les enfans des Caciques eſtoyent inſtruits(comme dit eſt)à la diuination par la ſuffumigation ſuſditte,le diable ſe fourrant parmy leurs ceremonies. L'autre point que ils leur aprenoyent,auons dit eſtre le principe des choſes,ſur quoy ilz croioyent ce qui ſenſuit: En leur iſle y a vne Prouince qui ſe nõme Caunanà,en laquelle on voit vne montaigne treshaute au pied, & racine de laquelle y a deux ſpelonques & grotteſques fort ſpacieuſes,la plus grande ayant nom Caxibaxaguà,& la plus petite Amaiaunà, en ces deux cauernes diſent-ilz que ſe tenoyent tous les hommes, par le commandement du ſoleil, qui ne vouloit point qu'ils le veiſſent, & parainſi auoit-il mis vn d'entr'eux à la porte des grotteſques qui ſeruoit de garde, & empeſchoit l'iſſuë aux autres. Ceſtui-cy,qu'ils nomment Machochaël,voulãt ſçauoir ce qui ſe faiſoit par l'iſle, laiſſa ſa ſentinelle pour deſcouurir pays, mais le ſoleil le rencontrant le puniſt,& le transforma en vne pierre,comme auſſi il conuertiſt en diuers arbres la plus part des autres qui ſortirent de nuit des cauernes ſe voyans eſtre ſans garde quelconque. Les Boitiis continuant leur fable, & ne ſçachans d'où prendre la continuation de la creation qu'ilz eſtiment tenir du Soleil & de la Lune, & iceux eſtre auſſi ſortis, & auoir eſté produits d'vne montaigne de leur pays nommée Iouabana Beina,diſent encore d'auantage,que parmy les hõmes qui eſtoyẽt dans ces creux montaigneux en y eut vn nommé Vaguenionà,lequel ayãt pluſieurs enfans en enuoyavn dehors la Spelõque,mais il ne fut pas ſi toſt dehors que le ſoleil le transforma en vn Roſſignol : ainſi oyans chanter ceſt oiſeau ils diſent qu'il pleure ſon deſaſtre. Le pere cerchant ſon fils,tira hors toutes les femmes & enfans encor tetans, & ſ'arreſtans pres vn fleuue,les enfans qui eſtoyent affamez ſe mirent à crier Toà,Toà,& le Soleil les conuertiſt auec leurs meres en grenoilles. La race des femmes eſtant faillie,le ſuſdit Vaguenionà trouua en fin le moyẽ d'en recouurer: car ſ'eſtans allez leuer de nuit que le ſoleil ne marchoit point par terre ilz veirẽt ſur des arbres certains animaux formillans par les boys, qui reſſembloyẽt des femmes : mais comme ils les prenoyent elles leur gliſſoyent hors des mains comme anguilles. Qui fut cauſe qu'ils choiſirent des hommes ayans les mains aſpres & rudes,leſquels à la parfin en arreſterent quelques

Boitiis deuins,& ſorciers.

Fernand Onie de li. 5. des Indes.

Cecy eſt eſcrit en Pierre Martyr.

L'origine de l'hõme ſelõ les Haitiens.

Le ſoleil, & la Lune eſtimez eſtre fils d'vne mõtaigne.

Eſtranges tranſformations creues par les Inſulaires.

Renouuellement de l'humain lignage.

vnes,desquelles sortirent les hommes qui depuis ont peuplé la terre, san
que plus le soleil en aye changé aucun en nouuelle forme. Voyez la sor
te philosophie des Boitij & qui toutesfois se raporte à quelque mystere
veu que elle comprend la transgression de l'homme,& comme le soleil l
punist en la changeant en autre substance: & ne pense point que iadis i
n'y ayt eu quelcun plus habile, qui a instruit les anciens Tuinas, ou bien
fault dire que la force de nostre ame est telle que le sçauoir luy estant na
turel, elle ne peult estre sans se recercher iaçoit que rudement elle en
dresse la maniere.

Origine de la mer quelle selon les Haitiens.

Quand à la mer ilz en comptoyent vne fable trop lourde,la faisans auoi
source du corps d'vn homme mort,& d'vn vase où il estoit enterré,leque
estant cassé l'eau s'espandist sur la terre, & l'empliſt ainsi, & telle que or
la voit estre en sa grande longueur & estenduë. Ce peuple est estrange
ment superstitieux, & croit que les morts demeurent cachez de iour, &
que la nuit ilz sortent, & vont coucher auec les femmes, lesquelles le
cognoissent à ce que ayans tous les membres propres à l'homme, le seu
nombril leur manque. Or ay-ie dit que le Boitij prediſant quelque cho
se, encore que elle ne succede point selon sa prediction, il n'en est poin
traité pirement: mais ainsi ne luy aduient s'il se porte mal à la guerison

Maniere comme les Boitij gueriſſent les Rois malades.

de son Cacique: car si vn roitelet tombe malade, & que le Boitij prenne
la charge de le guerir, & ne l'execute, il est en grand danger de sa perſon
ne,& que les parents du deffunt ne le facent mourir. Pour la gueriſon du
quel il l'oblige de ieuſner, & prendre de l'herbe qui fait deuenir furieux
& de laquelle auons parlé cy dessus: ce que ayant fait, il fait coucher le
malade au milieu d'vne chambre,où n'assiſte aucun que deux ou trois des
plus proches parents du patient, deuant lesquelz faisans les plus estranges
grimaces du monde, il souffle ores sur l'vne partie, tantost sur l'autre du
corps de l'homme couché, & tirant à soy le vent, & luy succant la chair
dit qu'il luy desracine la maladie des veines:puis luy frottant les espaules
bras, cuisses, & iambes, serrant les deux mains ensemble sort dehors l
maison & secouant les mains, pense getter aussi la maladie.

Ces ceremonies paracheuées il donne quelque boisson au patient, fait
de quelque ius d'herbes, & luy ordonne de ne rien manger iusqu'à len
demain:& voyant qu'il est pour eschaper, vse encore vn coup des grima
ces,& gestes susdits: mais cognoissant qu'il n'y a plus d'ordre de le gueri
il s'en descharge sur le Cemis,disant qu'il le fait mourir pour ne l'auoir p
logé assez honorablement, ou d'autant qu'il ne luy a porté telle reuere

Ceremonie sur la ſepulture des Caiques.

ce que de raison. Mort que est le Cacique, & ayant ordonné ses heritier
ceux qui luy estoyēt les plus chers sont menez auec luy en terre, & là io
euſement ilz se consacrent aux ombres du deffunt,cōme aussi il est vsé
diuers autres endroits,ainsi que nous l'auons noté & sur tout en plusieu
lieux de l'Asie. Et si quelcun de la suite du Cacique refuse de s'occir, &
sacrifier à son ombre, ilz disent & croyent que celuy la mourant puis
pres de sa mort naturelle, ou autrement il perira aussi bien en l'ame q
au corps, c'est à dire que le tout s'aneantira ensemble, & se conuertira
rien & en fumée. En aucuns endroits tant de l'isle, que de terre ferme

Roy eſtant mort, ils ne l'enterrent point, ains poſent ſon corps tout droit ou contre vne pierre, ou quelque piece de boys, & autour duquel ilz allument vn grand feu, prenans garde toutesfois que le feu ne puiſſe toucher le corps, & laiſſent bruſler ce feu iuſqu'à tant que la greſſe & liqueur humide en ſoit toute hors par les ongles des pieds, & des mains, & que tout la chair en ſue & ſe deſſeiche, tellement qu'il ny ayt rien plus que la peau & les os: ce que fait ils prennent ceſte deſpouille, & la mettent en vn lieu ſeparé de la maiſon, où giſent auſſi les corps de ſes parens, & par ce moyẽ ils ſçauent quel eſt le nombre des ſeigneurs qui ont regné en vne terre. Ces Inſulaires ſe paignent tout le corps ſaut la face, car cela eſt ſigne de ſeruitude parmy eux.

Autre façon de ſepulture.

Armes des Haitiens allãs en guerre.

Allans en guerre ils ont l'arc & les fleſches, & des eſpées de boys aſſez lourdes, peſantes, & maſſiues, ſ'armans de quelques abillemens de plumes faits fort gentiment, voire des lames d'or leur ſeruent de parure, & des bracelets, entant qu'ils n'eſtiment rien tant que de ſe monſtrer bragards en guerre, & d'y aller les mieux en ordre qu'il leur eſt poſſible, ſoit en ioyaux, ou plumaches deſquels ils en ont abondamment, & de toutes couleurs. Le ſeigneur, & Cacique principal a touſiours douze Inſulaires des plus forts de la troupe, qui ont charge de le porter dans vn lit ſur leurs eſpaules, & les deux qui le portent, eſtans las, il ſ'en y met deux autres en leur place, ſi dextremẽt que ſans ſ'arreſter de leur chemin ny courſe le Roy preſque n'en ſent point le chãgemẽt. Mais reuenãs encore à l'enterrement du Cacique le plus cõmun eſt q̃ déz qu'il eſtoit mort on l'éuelopoit auec des ceintures ou langes faites de coton dés la teſte iuſq̃ aux pieds. Et faiſãs vne foſſe, le mettoyẽt dedãs auec ſes ioyaux & meubles plus precieux: neantmoins tout autour de la foſſe faiſoyẽt ils cõme vn enceint de boys, afin q̃ la terre ne touchaſt point au corps lequel eſtoit aſſis ſur vn bãc bien fait & elabouré, puis le couuroyent de terre, faiſans durer les obſeques l'eſpace de quinze, ou vingt iours, durant leſquels & ſes ſuietz, & ſes voiſins ne ceſſoyent de chãter autour du tombeau, racõptans la vie, & faits louables du deffunt, & ces chanſons enſeignées à leurs enfans leur ſeruẽt d'hiſtoire, à cauſe qu'ilz ignorent l'eſcriture, & n'auoyent aucune cognoiſſance des lettres. Leur mariage eſtoit tel q̃ chacũ a ſa femme ſi plus il n'ẽ peut nourrir, mais il y a tel qui ẽ a & deux & trois, mais les Caciques en prẽnẽt tãt qu'il leur vient en fantaſie: bien eſt vray qu'il en y a vne qui eſt la plus reſpectée des autres, & la plus cherie du mary: & eſt cas fort merueilleux, que iaçoit que elles demeuraſſent toutes en meſme maiſon, & veſquiſſent mãgeãs ẽ meſme table, ſi eſt-ce q̃ on n'y voioit iamais debat, ny courroux ny aucun trait de ialouſie vices aſſez, & plus q̃ cõmuns aux femmes, voire à celles qu'õ eſtime les plus accortes, & de gẽtil eſprit. Le fils aiſné du Cacique de q̃lle des femmes q̃ fut ſorty, eſtoit celuy qui ſuccedoit à la ſeign. & ceſtuy mourãt, l'heritage ne venoit point au fils de ſõ frere, ains à celuy de ſa ſœur, cõme le plus aſſeuré d'eſtre parẽt du ſeig. deffunt: & cecy à cauſe que leurs femmes y ſont eſtrãgemẽt, ſuiettes au chãge, comme auſſi les hõmes, bien que tous ſe mariẽt, ſont vilains en toute eſpece de paillardiſe iuſques à ſ'accoupler moins q̃ honeſtemẽt auec les femmes de toute ſorte

Honneur fait au Cacique & Roy principal.

Autres obſeques faits aux Roys.

Mariage des Haitiens.

A qui eſtoit deue la ſucceſſion.

Paillardiſe des Haitiens & peuples voiſins.

sauf leurs meres, filles, ou sœurs ne respectans autre consanguinité : & se souillans encor en l'abominable peché,qui est contre nature.Quelqu'vne des espouses du Cacique estant en couche, ny auoit guere suiet voisin du lieu qui ne la fut visiter,caressant l'enfant,& chacun luy donnant quelque beau nom,comme seroit, Resplendissant, Beau comme le soleil, Puissant en guerre, & autres choses semblables, & tous ces noms luy demouroyét toute sa vie,tellement que estant deuenu seigneur,il ne failloit que les subiets qui venoyent vers luy ignorassent ces noms & tiltres, ains les luy conuenoit donner trestous sur peine d'en receuoir punition,& de ne plus s'oser representer deuant luy,pour penser en obtenir q̃lque grace,ou faueur.

Arrogance des Caciques Haitiens.

Larcin seuerem̃t puny par les Haitiens.

Le vice qui est le plus detesté parmy ce peuple est le larrecin, & lequel il a en telle abomination, que vn homme ne sçauroit desrober quelque chose tant soit il de peu d'importance,que s'il est conuaincu du crime il ne soit empalé tout vif fort cruellement,& sans aucune misericorde,estant ce peché le seul qui est puny de mort entre eux, si ce n'est que quelcun s'attaquast à faire violence au Cacique.L'exercice de ce peuple principalement est la guerre, mais durant la paix c'est le labourage qui luy seruoit de passetemps,& la pescherie d'esbat, mais le trafic y estant exercé n'estoit pour le gain, duquel ce peuple estoit ignorant, ains ayant besoing de quelques cas les vns des autres, c'estoit par eschange qu'ils s'entresecouroyent de voisin à voisin,sauf que iamais ilz ne s'accostoyent auec les Canibales, ou Charibes lesquels auoyent la guerre à tous,& tout le monde les fuyãt ; & les guerroyant à cause de leur furieux naturel, & inhumainement bruta-

En quoy est ce que s'exercent les Haitiens.

Difference à cognoistre les filles d'auec les femmes.

le façon de vie. La difference que on met à cognoistre les filles vierges d'auec celles qui sont mariées & qui ont affaire & compagnie à homme est telle que celles qui sont corrompuës portent vne piece de coton leur trauersant, & couurant le corps de la ceinture auant iusqu'à demy cuisse là où les filles ne portent rien de tout cecy, ains vont à descouuert, tout ainsi que les hommes:mais les Dames qui sont espouses des Caciques, & seigneurs portent ceste piece de coton fort subtile,& blanche dés la ceinture iusqu'aux pieds,si ce n'est lors que elles iouent à la basle,à quoy & hommes, & femmes sont merueilleusemẽt adextres,ainsi que pourrez lire d'

Ferdinand d'Oniede liu. 6. ch. 2. des Indes Occid.

Ferdinand d'Ouiede, lequel descrit & le batouer, ou palette faite d'vne certaine racine d'arbre,& la basle ou pelote qui est composée de quelque gomme noire comme poix, & assez glutineuse, mais qui ne tient point la main,& ne la saliſt, & qui saulte & bondist aussi bien que celles que d'fait par deça,& les emplist de vent:& n'oublie encor le nombre des ioueurs,ny l'ordre qu'ilz gardent en iouãt, & paint les sieges de ceux qui o le plaisir de regarder les ioueurs qui sont hommes cõtre hommes,& fe mes contre femmes, & filles, & quelquefois les vns meslez parmy les a tres.Et affin q̃ encore on cognoisse que les anciens tant Egyptiens,Gre que Romains,n'estoyent dés le commẽcement guere plus,ou(peut est non tant ciuilisez que les Haitiens, laissant à part l'aueuglement de l'Id latrie auquel tout le monde à esté iadis detenu, & l'ignorance des lettr la cognoissance desquelles leur a longuement esté interditte, & laque les premiers des susdits à fallu que ayent espuisée de la race esleu d'Ab

Haitiens iouent à la basle.

ha

ham: voyons si és bastimens ils ont esté plus industrieux que ces gẽs que nous osons nommer par deça sauuages, & lesquelz nous egalõs presque à la vie irraisonnable des bestes. On sçait ainsi qu'auons veu au premier liure, que les boys, & cachotz des montaines ont seruy à plusieurs iadis de retraite, & que ceux qui dresserent premierement des loges, ne les feirẽt pas si magnifiques que sont les Palais de noz Roys, & Princes, ou que les hostelz, & maisons des grands seigneurs, & riches citoyens des villes: ains, fut Rome bastie de basses Cabannes, & loges rustiques faites de bois & sans y auoir les trois, ny quatre estages pour le seruice de toute vne famille: & si les roys Egyptiens feirent de grands, & superbes edifices, le peuple neantmoins ne bastissoit qu'auec du torchis, & n'ayant que la terre pour matiere. Voyons ces Insulaires dresser leurs Caneis ou maisonnettes sur quatre piliers en forme quadrangulaire, & iceux de boys, & gros & massifs, liez, & cimentez ensemble auec des cloux de boys, & autres matieres à ioindre, & grand quantité de pieces de boys, & des clayes, ou joncz à clorre les espaces d'ẽbas, tout ainsi que le hault, est fait en rond, & finissant au sommet en forme de Pyramide, & au lieu de tuile, ou Ardoise, il y a des perches liées ensemble auec des cordes, faites d'escorces d'arbres, & par dessus de la paille si subtilement disposée, que ceux qui couurẽt les maisons par deça auec du Chaulme n'ont garde d'en faire aproche en sorte quelconque. Cecy n'est rien au pris de la sageſſe de ces pauures, qui craignans que les cheurons d'enhault estans esbranslez du vent ne causent la ruine de tout l'edifice, plantent vn groz arbre au milieu non moindre que le Mast d'vn Nauire, affin qu'auec sa force, & solidité, il puisse soustenir le faix du logis, & garder que le reste qui se lie à luy, comme à la clef d'vne voulte, ne soit gasté par les orages.

Maisõs des Haïtiens quelles: & sont nõmées Caneï.

Et puis que nous sommes sur les orages, est à noter, que ceste Isle y est fort suiette, & lesquelz y sont si impetueux s'y leuans les tourbillons de vents si impetueux, & les pluyes auec tel effort, & rauine que souuent cela emporte & maisons, & champs tout ensemble, comme aussi quelquefois on voit aduenir le semblable par deça, mesmement se leuant quelque tempeste, & appellent les insulaires ces grands rauages d'eaux Huracans en leur langue, estimans que ce soyent les Cemis, qui estans irritez causent cecy pour leur ruïne. Ce peuple, comme estant voisin de la mer, nage autant bien qu'il est possible de penser, comme aussi font tous ceux du Bresil, & Amerique, & sont leurs vaisseaux, & Barquettes qu'ils nõment Canoës, toutes d'vne piece, plates par dessous, & faites comme vne Met à pestrir non guere hautes, & par ainsi dangereuses à voguer dedans, & lesquelles ils creusent partie auec le feu, partie auec vne hache, ou coignée de ces pierres viues desquelles ils font aussi les bouts de leurs sagettes: vsans en vogant de voiles de Coton en aucuns endroitz, & de rames, ou auirons, Nahez en leur langue, qui sont faits comme vne pesle de boys, & le bout qu'ilz tiennent a la figure d'vne potence sur laquelle s'apuyent les boiteux.

Huracans, & orages qui aduiẽnẽt en l'isle Haïti.

Canoës sont les bateaux des Indians & comme faits.

Nahez sont les auirons, & leur figure.

Et affin que vous cognoissez comme la nature pouruoyt à tout ce qui est necessaire à l'homme, ce peuple Occidental dés le Mexique, iusqu'à la

Comme les Indiẽs Occidentaux tirẽt le feu du boys.

riuiere de Plate qui eſt par delà l'Equateur vers le Pole Antartique vſe d'vne eſtrange façon de tirer le feu qui eſt telle ils prennent deux baſtons les plus ſecs, & legers qu'ils peuuent choiſir, les lians treſbien ſerrément enſemble, leſquelz gettans par terre prennent vne verge, ou baguette longue, liſſée, & polie comme vne fleſche, & de la groſſeur du doigt, faicte d'vne ſorte de boys fort dure, la pointe de ceſte verge eſtant miſe dans l'entre-ouuerture des baſtons liez enſemble ils la tournent, & demenent longuement de la main, ſi que de ceſte friction & mouuement ils ne ſont guere long temps ſans tirer du feu du boys, comme nous le tirons de la pierre auec noz fuſilz.

Semblablement auſſi en ont iadis vſé les hommes auant qu'on ſaduiſaſt que le feu fut caché en la durté du caillou, & que les Philoſophes nous en euſſent aduertis, comme ainſi ſoit que toutes choſes (ainſi que dit le grand poëte de Mantoüe) ont vne force de feu, qui eſt de celeſte origine: & me ſemble auoir leu dans Sannazar poëte Napolitan, parlãt de quelques paſteurs voulans celebrer la feſte de la grand mere des dieux, qu'ilz tiroyent le feu du boys en la meſme façon que voyez en vſent ces Inſulaires, & neantmoins Sannazar viuoit du temps de Charles huitieſme qui conquiſt Naples, & n'ayant encor guere ſauouré des mœurs ny induſtrie de ce peuple: duquel il me ſemble que nous auons aſſez parlé, & pource ſans arreſter noſtre propos, ſur leurs ſalines & artifice qu'ilz vſent à tirer le ſel, à choiſir, & purifier l'or qui eſt abondant en leur Iſle, à peſcher les Perles qui n'y manquent point auſſi, & comme le Gaiac y eſt cogneu, & que de ceſte Iſle ſortiſt la premiere infection que iamais on ſentiſt en l'Europe de celle mauditte, & deteſtable maladie, que les vns appellent mal de Naples, les autres mal Françoys, & les autres d'Eſpaigne, & en general tous recognoiſſent qu'elle vient, & procede des embraſſemens peu honneſtes de l'homme auec la femme.

Sannazar en Arcadie.

l'Iſle Haïti abõde en Gaiac.

Maladie Venerique ſortie des peuples Occidẽtaux.

Ne vous diray comme ces peuples ſen gueriſſent, veu que par deçà on voit aſſez l'experience de l'arbre duquel ilz ſaydent pour ſen purger & moins m'amuſeray, à vous diſcourir ſur les arbres, plantes, fruitz, bitumes, & autres raritez que ce païs nourrit & produit, & qui ſont differentes aux choſes qui croiſſent en noſtre Europe, auſſi bien, & que le poiſſons, les beſtes, & oyſeaux, y ont & diuerſe couleur, & autre nourriture, & y ſont diſſemblables à ceux que nous voyons icy nous eſtre ordinaires: affin de pourſuyure noſtre chemin, & parler vn mot en paſſant de l'Iſle de Cubà qu'à preſent on nomme Fernandine, & qui eſt auſſi vne des premieres deſcouuertes par les Chreſtiens. Ceſte Iſle eſt loing de l'Eſpaignolle quelques vingt lieuës, & eſt plus longue, & plus grande que la precedente, mais elle eſt plus longue beaucoup que large, eſtant en ſon eleuation a vingt-deux degrez, & demy, auoiſinée de pluſieurs autres Iſles, leſquelles n'eſtant de grande conſequence, & que les façons de viure des peuples y ſont preſque ſemblable, ie paſſeray auſſi ſans m'arreſter d'auantage. Cubà fut deſcouuerte du meſme temps que Haïti, & nommée Fernandine en ſouuenance & perpetuelle memoire du Ro

Iſle de Cubà, autrement Fernandine.

Colomb nomma Cubà Fernãdine & pourquoy.

Iſle Iſabelle.

Ferdinand, ſouz lequel & au nom duquel Colomb en feit la conqueſte, tout ainſi que Haïti fut encor apellée Iſabelle en honneur de la puiſſante Royne Iſabelle, eſpouſe de ce Roy Catholique.

Les habitans de ceſte Iſle ne ſont en guere differens de façons de faire à ceux de Haïti, bien qu'en la langue ilz ſoyent diuers en pluſieurs choſes, allans tous nudz comme les autres, de meſme ſtature, couleur, & contenances, vſans de ſemblables ceremonies, & idolatrie, baſtiſſans de meſme, ſ'armans, chantans & ioüans tout ainſi qu'auons diten vſer, ceux de l'Iſle Eſpaignolle. En vne ſeule choſe ſont ilz differens, qui eſt ſur la condition des mariages veu qu'entre les Cubéens ſi quelqu'vn prend femme, ſi c'eſt vn Cacique, ou Roytelet, tous les autres qui ſont de ſa ſorte coucheront auec l'eſpouſe, & en iouïront d'icelle, ſe trouuans à la feſte auſſi bien que celuy qui la prend à femme: & ainſi s'il eſt ſeigneur, ou l'vn des principaux, ou ſi de la trouppe du peuple, ceux qui ſont de ſa condition, aſſiſtans aux nopces, font l'eſſay premier de la vaillance de l'eſpouſée, ains que le mary couche auec elle: & apres que la dame à ſouffert l'aſſault de pluſieurs, elle ſort auec les poings ſerrez, & crie à haute voix, en brãſlant, & demenant les bras, Manicato, Manicato, qui ſignifie, ie ſuis forcée, ſe glorifiãt de ſa force, & gaillardiſe d'auoir ſouſtenu vn choc ſi redoubtable.

Ouiedo liu. 17. cho. 4. des Indes Occid.

Mariage des Cubéens.

Femmes expoſées à tous les iours des nopces en Cubà.

Il n'y a guere grande difference touchant le gouuernement des Iſles de Cubà, & de Haïti, ny des façons de faire ſoit des Caciques, ou du peuple, eſtans tous en general conformes, & eſgaux en vices, paillardz au poſſible, Sodomites deteſtablement, ingratz, & menſongers ſur tous les hommes, & leſquelz d'Ouiedo (contrediſant à Pierre Martyr) dit eſtre fort peu affectionez à la religion Chreſtienne, & que ſi quelqu'vn ſe faiſoit baptiſer, c'eſtoit plus pour la nouueauté de la choſe que de zele qui le conduit, entant que ſoudain ilz oublioyent, ce qu'on leur aprenoit des myſteres de la foy, & ſalloient meſler parmy l'abomination des Idolatres, ne pouuans laiſſer leurs Cemis, ny ſe retirer des enchanteurs, & deuins ſe tenans parmy eux.

Mœurs des Cubéens.

Les Haïtiens, bien que vilains en leurs amours, ſi ne ſe ſeparoyent ilz point de leurs femmes, là où ceux de Cubà pour la moindre fantaſie qui leur paſſaſt deuant les yeux ilz laiſſoyent leur femmes, & le plus ſouuent c'eſtoyent elles, qui les delaiſſoyent les voyans ſi adonnez au peché contre nature. Le païs y eſt beau, iouyſſant d'vn air fort doux & temperé, mais plus froid beaucoup que n'eſt Haïti, à cauſe que ceſte Iſle eſt expoſée au Septentrion, comme celle qui eſt à vingt & deux degrez & demy de la ligne Equinoctiale, ainſi que i'ay deſia propoſé. Cubà abonde en Grues, Perdrix, & Tourterelles, Les Grues y faiſans leurs nidz: & les enfans du pays en prennent ſouuent les œufz pour leur paſſetemps, les Perdrix y reſſemblent noz Tourtres, & qui s'apriuoyſent auſſi bien, ou mieux que noz poules. On voit en ceſte Iſle tous les ans de grandes compaignie d'oyſeaux de proye, & paſſagers, venans par deſſus ceſte Iſle en ſi grand nombre que ilz font preſque obſcurcir l'air de l'ombre grande que ilz rendent, couurans

Quel le pays de l'Iſle Fernãdine.

Oyſeaux paſſagers en Cubà.

l'air,& allans preſque à rez de terre. Et eſt ce paſſage au moys de Mars durant preſque vingt iours qu'on ne voit autre choſe, que ces oyſeaux paſſagers tenans la route du Nord au Su,qui eſt du Septentrion, au Midy, puis qui doublent prenans la volte d'Orient: qui à eſté cauſe que pluſieurs ont penſé que ce ſoit de ces cartiers là qu'ilz prennent le chemin pour venir peupler l'Europe, & l'Aſie : mais la choſe eſtant incertaine, auſſi ie ne m'arreſteray guere ſur le diſcours d'icelle.

En vne choſe differe Cubà de Haïti,qui eſt que comme Haïti n'abonde guere en vermine,Cubà au contraire en nourriſt vne infinie quantité, & de diuerſes ſortes,& fort differentes, y croiſſans des Lezardz, Scorpions, Scolopendres, Aſpicz, & autres Serpens d'vne groſſeur preſque incroyable,en y ayans qui pour l'ordinaire ſont gros comme la cuiſſe d'vn homme, & longz de vingt & cinq,ou trente piedz : neantmoins ſont ilz ſans malfaire, & telz que iamais on n'ouït parler que perſonne en ayt ſenty la dent ny morſure.Les habitans de l'Iſle ſen nourriſſent, & les trouuent fort bons, comme auſſi ilz mangent les Lezardz, ainſi qu'en vſent preſque tous les peuples dés les Canibales, iuſques au bout de l'Amerique: & ne ſen fault eſbahir, veu qu'ilz mangent la vermine meſme qui leur croiſt ſur le corps, & croquent à belles dens les poux qui leur viennent à la teſte.

Cubéens mangẽt les ſerpens & Lezardz.

Ceſte Iſle ſert de grand commodité aux mariniers, à cauſe qu'elle à vne fontaine, où l'on tire la poix à pieces, ainſi qu'on artache la pierre de quelque carriere,& eſt ceſte liqueur fort bonne, & propre à calfeutrer & empoiſſer les Naux, & Carauelles pourueu qu'on la deſtrempe, & meſle du ſuif, greſſe ou huyle : & ne fault ſen eſtonner, veu que Ioſephe recite les merueilles du Lac Aſphaltite vomiſſant le bitume, auquel accorde Pline en ſon hiſtoire naturelle, comme auſſi il en a vn ſemblable en la regiõ de Bagadet, pres la grãde cité de Babilõne d'Aſſyrie. En Cubà les fleuues n'y ſont pas grands, bien ſont ilz fertilz en poiſſon & l'eau deſquelz eſt bonne & plaiſante pour boire, & dans leſquelz l'arene, & ſable eſt enrichy d'or aſſez abondamment:le païs y eſt aſpre, difficile, & raboteux & non ſi fertil que l'Iſle Eſpaignolle, l'or qui y croiſt, n'eſt bon, ny ſi fin que celuy de Haïty, mais il y a de bon Bronze, & duquel les Eſpaignolz font grand eſtime, & en ſomme il n'y a preſque aucune difference de ces Iſles, & voiſines, & en preſque pareille eleuation, celles que ſont les Lucaïes, qui ſont au deſſous de Cubà, qui ſont plus de quatre cens en nombre, & toutes portans le nom de la plus grande nommée Lucaïà, poſées à dix & ſept, & dix & huict degrez en leur eleuation de Pole : en celles cy les hommes ſont plus blancz, & les femmes plus belles qu'en Cubà & Haïti, & ceſte beauté cauſoit que les hommes de terre ferme ſen alloyent en ces Iſles, auſſi y ſont ilz plus ciuilz & courtois qu'en pas vne des autres, & où le langage,à cauſe de ce abord y eſtoit fort diuerſifié.

Ioſeph.hiſtoir.Iudayque.
Pline liu.2.ch. 103.
Quint. Curſe liu. 5.de la vie d'Alexandre.
Quel le pays de Cubà.
Iſles Lucaïes, & leur aſſiette.

On y va tout nud ainſi qu'és autres païs voiſins,ſauf que les femmes mariées ſe couurẽt de la ceinture en bas,ainſi q̃ celles de l'Iſle Eſpaignolle & les filles voilẽt auec vn ſimple retz & iceluy fort delié,leurs partieshõtes

Acouſtremẽt des fẽmes Lucaïennes

ſes,& encore n'vſent elles de ce voile,ſinõ lors que elles ſouffrẽt leur fluz & moys: Auſſi quand ce mal leur vient elles inuitẽt leurs parens & amys, & les banquetent, dançans & chantans tout ainſi qu'à vne grand feſte de nopces. Les Lucaïens ont vn ſeigneur qui n'a guere grand Empire, cõme celuy qui pour toute preeminence Royale n'a ſoing que de la chaſſe, & de la peſcherie, & qui prend eſgard ſur les ſemences donnant à chacun charge de ce qu'il doibt faire. Leur pain ſont les meſmes racines d'Iuccà, & de Mahis que aux autres iſles & pays voiſins de terre ferme, qu'ils mettent ſous terre pour les garder apres les auoir cueillies, & ainſi leur viure eſtant en commun, le Roy en fait la diſtribution à chacun, autãt qu'il luy en fait beſoing, & que il voit ſuffire pour & ſelon le nombre de ceux qui ſont en ſa maiſon, & famille. Le viure de ce peuple auec ce pain de Mahis eſt le poiſſon, car de chair il ne mange que peu, ou du tout point: auſſi à l'õ veu que les Lucaïens que on amenoit pour ſeruir en Haiti, ou Cubà, ne failloyent de tomber malades & la plus part mourir, tout auſſi toſt qu'ilz mangeoyent de la chair: qui fut cauſe que les Eſpaignolz, ne voulans perdre leurs gens, leur feirent oſter ceſte nourriture. Ce pauure peuple croit l'immortalité de l'ame, ainſi que font tous ſes voiſins, & a opinion que mourant il fault qu'il paſſe par le pays de Septentrion pour y eſtre purgé, & que de là il ſen va en Paradis, ou au Ciel auec le ſoleil qu'ilz honorent, ainſi que tous les autres: & ce fut le moyẽ auec lequel les Eſpaignols trõperent ces Lucaïens, les tirans de leur pays ſouz vn faux donner entẽdre, & leur faiſant croire qu'ilz les menoyent en Paradis, de ſorte que preſque ils en ont deſpeuplé toutes les Iſles Lucaïes, rauiſſans le peuple pour ſ'en ſeruir d'eſclaues à tirer l'or des mines & des riuieres. Entre les Lucaïens y a des vieilles ſi expertes en medecine, à ſçauoir à la cognoiſſance des arbres & plantes, qu'il n'y a playe que elles ne conſolident, & ce auec le ius d'vn arbre que ilz nõment Iarumà, qui eſt ſemblable au Noyer, & le fruit duquel eſt de bon gouſt, & au manger fort agreable. Vous ayant dit que les Lucaïennes ſont belles ſur toutes les Occidẽtales cogneuës de noſtre temps, auſſi ſont elles des plus mignonnes, & qui ſe tiennent le mieux en ordre pour aller preſque toutes nuës, comme celles qui portent des bracelets entortillez tout le long des bras, & par les iambes des perles, & coquilles rouges, & auſſi tranſparantes que rubis, auec des marques, & grains d'or enfilées auec du coton: & de cecy elles font des Carcans, & couronnes ſi gentilles qu'on diroit qu'on leur a apris ces mignotiſes à Paris chez les poupetieres, & femmes qui ſe meſlent d'acouſtrer, & parer les eſpouſées. Outre les iſles Lucaïes eſt encor Iamaique, que maintenant on apelle iſle S. Iaques, qui eſt poſée entre Cuba, & Haïti, ayant ceſte-cy au Leuant, & l'autre luy giſant au Nord & Tramontane, & laquelle giſt en ſon eleuation a 17. & 18. degrez de la ligne. Elle fut cõquiſe par dom Diego Colomb filz de l'Admiral Colomb, qui le premier deſcouurit celle coſte: de ceſte cy, ny autres qui l'auoiſinent ne diray autre cas, pour ce que les mœurs des habitans ſe raportent à celles que nous auons ia deſcrittes, & effigiées: & que deſormais il eſt temps d'aller viſiter la terre ferme, ſelon que nous l'auons laiſſée ſortans du païs Mexican pour entrer en la nou-

Lucaiens ne mãgẽt point de chair.

Lucaiens croyent l'immortalité de l'ame.

Eſpaignolz, ont ruiné les Lucaïes, & comment.

Iarumà fruit q̃l, & ſa bonté.

Iamaique iſle par qui conquiſe.

Diego Colomb, fils de Chriſtophle Colomb.

uelle Castille, & voir les grands Royaumes du Peru & Cusco, & puis reprendre le cours vers les Canibales, pour courir le long de la coste de l'Ocean selon que porte le partage des terres, fait par les Roys d'Espaigne, & de Portugal, en l'estendue, de l'Amerique.

Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & coustumes des peuples qui y habitent: & de l'isle des sacrifices. Chap. 8.

Bien que la nouuelle Espaigne, ou Mexique, contiéne plusieurs Royaumes & que le souuerain soit celuy à qui les autres Roys, & Princes subalternes facent obeissance, si est-ce que encore y a-il quelques diuersitez és mœurs, & manieres de viure de chacũ des peuples, cõme aussi le temps passé en vne, & mesme Grece, on voyoit diuerses coustumes, loix, & ceremonies. Entre les Prouinces suiettes au Roy Mexican est Panuco laquelle porte le nom d'vne grand riuiere qui l'arrouse, & qui s'engoulphe en mer du costé du Nord, diuisant ce que à present on nomme la nouuelle Espaigne de la grand Prouince d'Iucatan, que les premiers qui la descouurirét, pensans que ce fut vne isle nõmerent Sainte Marie des remedes, & bornãt la region Mexicane qui s'estend au Ponant, là où Iucatan est Leuantine: & gist Panuco en son eleuation de quelques 18. ou 19. degrez de la ligne ayãt des Seigneurs & Caciques grands guerriers, & où l'idolatrie & cruelle maniere des sacrifices y est esgalle à celle, de laquelle on vse au Mexique, & combien que parlans de Themistitan nous ayons fait quelque denombrement des dieux qu'ils adorent, & que à Panuco, on imite ceste adoration, si est-ce encor que les Panucéens surpassent tous les autres Mexicans en abomination: & semble que la folie Grecque, & éceruellement des anciens Romains ayant passé en ce pays, pour y laisser la trace de leur peu de sens, & cognoissance de ce, à qui l'homme doit porter honneur, & luy faire la reuerence. Ceux qui lisent l'histoire de nostre temps se moqueroyét, ou auroyent occasion de ce faire, oyans parler de la folle, & insensée adoration des peuples tant occidétaux que austraux, & sentans cõbien monstrueuse est leur idolatrie, veu q̃ ceux de Panuco sont si hors de leur sens, q̃ d'auoir le membre viril d'vn homme dans leurs temples que ilz honorent comme vn Dieu, & luy offrent sacrifices aussi bien qu'à Themistitan on en presente à leur principal idole. On s'en moqueroit (dis-ie) si des anciés auteurs, & iceux fort aprouuez ne nous comptoyent que vn pareil aueuglement a iadis offusqué les yeux de la Grece: & de cecy oyons parler Pausanie homme diligent, & qui n'a guere rien oublié des folies de sa nation: entre les choses (dit-il) plus remarquables qui soyent en ce lieu (il parle de Lampsaque) on voit la statuë & representation de Priape: à ce Dieu on porte honneur aussi en autres lieux, auquel ilz commettent & donnent la charge des troupeaux des cheures & brebis, & la charge des essoins, & ruches des abeilles. Mais sur tous les hommes ce sont les Lampsacenois, qui s'affectionnent à son seruice.

Panuco Prouince porte le nom d'vn fleuue.

Assiette de la regiõ de Panuco.

Panucéens adorent le membre de l'homme.

Pausanie liu. 9.

A sçauoir si les Romains furent quittes de ce desuoyement de cerueau

tant ſen fault qu'ilz gettaſſent ceſte ſuperſtition de leurs temples, que ce ſale Dieu (par eux tel eſtimé) eſtoit honoré par les mains les plus pudiques de leur cité, & iugé digne d'eſtre mis dans le plus ſecret, & honorable lieu du manoir de leurs veſtales. Et quelle raiſon ſçauroit on donner pour ces pauures gens de noſtre ſiecle, portans ceſte ſale figure penduë à leur col, ſinon la meſme que rendoyent iadis les interpreteurs des choſes ſacres des idolatres, que Priape eſt le conſeruateur des choſes domeſtiques & celuy qui eſt comme auteur de la generation, veu que iadis en la celebratiõ des feſtes de Bacchus, c'eſtoyent les images de Priape, les plus membrues que on ſceut choiſir, que les plus modeſtes portoyent pendues au col, pour en faire parade. Et voila comme le diable ſe ioue des hommes, & ayant perdu credit d'vn coſté, ſeſt getté vers l'autre, ne ſe contentant de ſe faire craindre auec la deformité d'vne figure effroyable, en laquelle on le paint par les iſles de l'Ocean & pays Mexican, ſi encore il ne forçoit l'homme à adorer la meſme ſaleté, & ſeruir ce que il deteſte, ſi quelcun en vſe par effait à l'endroit de celles qui luy attouchent. A ceſte execrable Idole les Panucéens immolent leurs ennemys, deuant icelle ont ilz eſpandu depuis ſoixante ans ença le ſang de plus de trois cẽs Chreſtiens, le cueur deſquelz à ſeruy de victime deuant ce vilain ſimulachre, & la chair de paſture à ce peuple ſanguinolent, & lequel eſt auſſi, & Sodomite, & Antropophage. Ce peuple baſtiſt des moſquées auſſi ſuperbes que ceux de Themiſtitá, comme auſſi font tous ceux qui ſe tiennẽt en toute la terre qui ſeſtend dés la riuiere que on nomme de ſainte Marthe iuſqu'à la mer de Sur, & vers le pays Auſtral iuſqu'à la riuiere de Plate, car les Caribes, & Breſiliens, qui regardent l'Ocean Africain ſont ſans ceremonie, temple, ny religion quelconque. Les Panucéens comme ilz ſont furieux, & cruelz, auſſi ſont ilz des plus vaillans de tous les Occidentaux, comme ils ont bien fait ſentir aux Eſpaignolz, auſquelz ilz deffirent pluſieurs capitaines, & ſoldats qui taſchoyent de prendre terre en leur Prouince, iuſqu'à tant que Fernand Cortez, & ſous luy Nugno de Guſman les dompta, & les contraigniſt, & de ceſſer leurs ſanglans ſacrifices, & de luy preſter obeiſſance. I'ay honte de dire que Sathan ſe face ſeruir ſi deteſtablement en ce cartier là, que tout ainſi que iadis ſous le nom de Venus la chaſteté des filles Cypriottes luy eſtoit publiquement dediée, auſſi en Panuco les hommes y font le meſme office, ſe proſtituans autant execrablement de nuit, comme la memoire ſeulement de ceſt accouplement eſt abominable en l'eſprit, ie ne diray pas du Chreſtien, ains de quel que ce ſoit des hommes qui ont quelque honneſteté painte en l'ame. Car iamais ce vice pernicieux ne fut receu parmy quelque nation, que ſoudain elle n'euſt en ſoy comme lié le meſpris de Dieu, & peruertiſſement de toute relligion qui ſentiſt quelque integrité.

Auſſi tous les Panucéens ſont paillards, & agens, & patients, & quoy que ilz ne ſe marient, que ilz n'ayent pour le moins attaint l'aage de 40. ans, ſi eſt-ce que tel delay, n'ayde en rien à la chaſteté, d'autant qu'à grand peine y trouue l'on vne fille ayant douze ans, qui ſe puiſſe vanter d'auoir ſon pucelage: & attendent à ſe marier ainſi, plus pour viure en la liberté de

Priape honoré à Rome par les Veſtales. Lactãce de la fauſce relligion lin. 1. ch. 21.

Liſez Phornute: & Herodote li. 2. Virgile: aux vers de Priape. Sainct Auguſtin 6. de la cité de Dieu.

Caribes & Breſiliens n'ont aucun temple.

Vilennie des hõmes en Panuco.

Panucéens ne ſe mariẽt que à l'aage de 40. ans

leur vilennie, & ſe veautrer en leur impudicité, que de ſoucy qu'ilz ayent de ſe contenir,& ſous ceſte continence ſe garder pour (ſe marians) eſtre plus habiles à la generation. Ils ſ'arrachent le poil de la barbe,ie pẽſe pour paroiſtre plus effeminez, iaçoit que ceux qui font l'office contre-naturel, vont auſſi acouſtrez cõme femmes, & vſent de pareils que les femmes, ne ſe meſlans en rien de la guerre,ny des actions qui teſmoignent la force de l'homme, haïs à mort des femmes, comme ceux qui leur rauiſſent ce que nature leur accorde,mais fault que elles le ſouffrẽt, & ſans que elles oſent faire ſemblant de deſplaire à pas vn de ces effeminez. Tous & hommes, & femmes en ce pays ſe percent les oreilles,& narines pour y pẽdre quelque ioyau,ainſi que en vſent preſque tous ces Occidentaux, & ſe veſtent de coton delié lors que il leur prend fantaſie de ſe couurir tout ainſi qu'ẽ vſent les roys ſuietz au grãd ſeigneur du Mexique: ſe limans auſſi les dẽts tant pour paroiſtre plus beaux, que pour dire que ceſte limeure leur eſt fort bonne & ſalutaire. C'eſt en ceſte Prouince que croiſt du meilleur Bitume à empoiſſer les nauires que l'on ſçache guere,& auſſi bon,voire plus apte,& fort que celuy qui croiſt en l'iſle Eſpaignolle,& duquel nous auõs dit que les Inſulaires font leurs baſles pour iouer au batouer enquoy ſ'exercent hommes & femmes:comme auſſi font ceux de l'iſle Cuba,ou Fernandine. Et pour vous monſtrer la courtoiſie de ce peuple,il eſt ſi impacient de lamitié d'autre que de ſoymeſme, que il ne peut ſouffrir de viure ſous la ſuiettion de ſeigneur aucun,ce que Cortez, eſcriuant à l'Empereur Charles quint, & luy donnant aduis comme il auoit chaſtiée la rebellion de Panuco,il en parle ainſi: Voſtre maieſté me croira de cecy,que ceſte nation eſt la plus ſeditieuſe,& aiſée à ſeſmouuoir,qui ſoit ſur la terre,d'autãt qu'il n'y a nouueauté,ny bruit tant ſoit il de peu d'importance, qui ne luy face dreſſer les cornes,& prendre les armes en main: auſſi ne fault ſ'eſbahir, ſ'ilz ſe font leuez contre voz officiers, veu que de tout temps ilz ont de couſtume de ſe reuolter de leurs ſeigneurs,& de prendre contr'eux les armes, ſans iamais laiſſer couler aucune occaſion de ſe ſouſtraire de leur obeiſſance. Et en vn autre paſſage,il deſcrit les armes de ce peuple, diſant que habitant en vn pays aſpre,difficile,& raboteux, les hõmes auſſi y ſont robuſtes, forts, & gaillars, portans des lances, ou pluſtoſt piques longues de quinze pieds,& en lieu de fer eſtans armées de ces pierres viues deſquelles auons deſia parlé aſſez ſouuent,ſaydans encor de l'arc,& de l'eſpée de bois,& ſouffrans la faim & la ſoif,adextres,bons coureurs,& farouches ſtrangement durant la bataille. Ce qui rend ces gens ſi hardis eſt leur pauureté,car bien que il y ayt de l'or en leur terre, ſi eſt-ce que ne ſ'en ſoucient pas beaucoup, & eſtimans les autres eſtre de meſme complexion dés que ilz veirent les Chreſtiens entrer en leur pays,ſoigneux plus de leur ancienne liberté, que de l'or ſemé en leurs riuieres, ny caché en leur terroir te cherent de les en chaſſer,quoy que deſia ilz euſſent pris auec eux acoince. Apres Panuco,tirant vers les Caribes giſt la grand Prouince de Iucatan que pluſieurs ont vn fort long temps eſtimée eſtre iſle,mais à la longue ont veu de combien ils ſe trompoyent,entant que ce pays eſt vne preſqu'iſle,c'eſt à dire vne pointe de terre entrant en mer,& lauée de tous coſtez de

Bitume de Panuco à calfeutrer les naus.

Fernand Cortez en ſa 4. relation à l'Empereur.

Panucéens ſuietz à rebellion.

Armes de ceux de Panuco.

Panucéens pauures.

de la marine, ſauf que de l'vn elle eſt iointe à la terre ferme, ainſi que on diroit le pays de Dannemarch en noſtre Europe:& toutesfois Iucatā n'eſt pas ſi peu large que au lieu le plus eſtroit de ſon eſtenduë elle n'aye plus de cinquante lieuës de largeur,comptant dez Kicalanco, iuſques à Catemal,que les Chreſtiens nommerent port de l'Aſcenſion, à cauſe que à tel iour ilz y prindrent terre,& giſt à quelques 21.degré de ſon eleuatiō, bornant,comme dit eſt,le royaume Mexican,& la Caſtille dorée. Le premier qui deſcouuriſt ce pays fut vn nommé François Hernandez, qui partant de l'iſle de Cuba auec quelques nauires, y aborda auec intention de deſcouurir nouuelles terres,& les peupler de ceux de ſa troupe, mais ceux du pays ne vouloyent ſouffrir la deſcente, comme ceux qui ſe reſſentent des humeurs de leurs voiſins, & qui ne prennent aucun plaiſir que les eſtrangers abordent leur terre: auſſi quand les Eſpaignolz deſcēdirent pour faire aiguade ils ſe mirent en tout deuoir poſſible de les faire retirer,ne voulans communiquer, ny changer rien auec eux, voire ne ſe ſoucians ny de la grandeur, ny de l'amitié du Roy de Caſtille,quoy que Hernandez leur en feit grand recit, & taſchaſt de les attirer à ſa deuotion. Et affin de ne vous tenir ſur le diſcours des conqueſtes, qui ſeroit trop long, ſuffira d'en gouſter les mœurs, puis que c'eſt le principal proiet de ce noſtre œuure, commençans par la relligion,laquelle y eſt auſſi ſuperſtitieuſe que és lieux ia par nous deſcrits,veu que tous ces quartiers là ſemblent eſtre conſacrez à Sathan pour l'effuſion du ſang des hommes. Comme donc noz gens y fuſſent deſcendus tant pour ſe fournir d'eau douce, que pour voir quelle terre c'eſtoit,les habitans du pays leur feirent commandemens de vuider, ſ'ils ne vouloyent que on les en chaſſaſt par force, & en fin deliberez de choquer,ilz monſtrerent auſſi quelle eſtoit leur ſuperſtition: car vn d'ētre eux ſ'auançant vint poſer vn flambeau de certain arbre ſec & liquide,allumé ſur vne pierre comme vn autel, & là faiſant quelques grimaces & ſignes eſtranges,& marmotant ne ſçay quelles parolles en ſa langue leuant les yeux au Ciel & regardāt vers les noſtres, ſe retira apres ceſt office à ſes gens,laiſſant ce pendant le flambeau allumé ſur la pierre, lequel flambeau ilz apelloyent Guaimaro,& ſe diſoyent l'offrir à leurs idoles,& Cemis affin qu'ilz leur donnaſſent la victoire contre leurs ennemys,pource que tel en eſtoit leur vſage,ayans de couſtume de faire ceſte ceremonie toutes les fois qu'ilz vouloyent entrer en bataille:& faiſoit ceſtui-cy vn meſme office preſque, que celuy des Romains que on apelloit Fecial & qui ſe meſloit des ſacrifices,& ceremonies de la guerre. Déz l'entrée du port on veit des temples,& chapelles aſſiſes ſur certains degrez de pierre fort blanche, mais couuertes de chaume & paille deliée au poſſible,& entretiſſue auec grand ſubtilité, & quelques vnes auoyent la couuerture de boys aſſez biē dreſſée,mais les idoles qui eſtoyent leans dedās rengées,raportoyent toutes aux figures des femmes.Ce peuple va aſſez honneſtement veſtu de coton, ayant des chemiſes & manteaux de pareille eſtoffe, mais blancs, deliez, & ſubtils au poſſible, & preſque reſſemblans aux voiles que on fait pardeça, portans des ioyaux, chaiſnes, & carquans d'or au col, & de chemiſolles de coton faites de diuerſes couleurs. Les femmes auſſi bien que

De Iucatan. voy Oviede hiſtoi. des Indes.liu.17.

Frāçois Hernādez deſcouurit Iucatan l'an 1517.

Ceremonie des Iucatans allans en guerre.

Temples des Idolatres en Iucatā.

Habits des Iucatanians.

Ils auoyent auant que ſe Chreſtienner, deux telz lieux pour leurs ora-
cles que iadis les Grecz ont veneré Delphe,ou Dele pour leur Apollon, à
ſçauoir en Acuzamil, & Xicalanco, où ilz alloyent ouyr & receuoir reſ
ponce de toutes choſes:& ſur tout à Xicalanco, où tous les ans ilz cele
broyét vne grand feſte,y abordans des hommes de toutes parts, tãt pou
y trafiquer à leur maniere,qui eſt en eſchange d'vne choſe pour autre,qu
pour adorer l'idole tant recommandée:& pour le ſeruice de laquelle y a
uoit vn grand & ſouuerain preſtre, qui ſacrifiant leur prediſoit les choſe
à venir,comme ainſi ſoit que ces deuineurs le[illegible]yent long temps au par
uant denoncé la ruine des idoles,que les Eſpaignolz meiſſent pied en leu

Iucataniens viuẽt longuement. terre. Les Iucataniens pour eſtre ſobres,& non ſi laſcifs, & debordez qu
ceux de Panuco viuent auſſi fort longuement, car on y a veu tel homm
qui paſſoit l'aage de plus de ſix vingts ans : & telles ſont les couſtumes &
mœurs des habitans de Iucatan, & quand au reſte ils ſont ſemblables e
façons de faire à ceux du Mexique,comme auſſi iadis ils en eſtoyent de
contribution : mais depuis qu'ils ſont Chreſtiens, on les a tenus ſouz
main d'vn gouuerneur particulier, lequel toutesfois reſpond deuant l'a
dience royale qui eſt en la Caſtille qui à preſent porte le nom de l'or.

Cozumel iſle non guere riche. Non loing de Iucatan eſt l'iſle de Cozumel,laquelle eſt fort pauure, &
ſant de pareilles mœurs que le reſte du pays, ayãs des Tours belles,& fo
tes,baſties de pierre ſans aucune taille, à cauſe qu'ils n'auoyent aucun vſ
ge de fer,& c'eſtoit en celles tours que ce peuple mettoit ſes idoles : pa

Iean Grijalua Eſpaignol. Cozumel on voit vne autre iſle que les Eſpaignolz nommerent l'iſle d
ſacrifices,& la raiſon en eſt telle. Vn certain Capitaine Eſpaignol,nomm
Iean Grijalua, ayant couru les iſles Lucaïes, Fernandine, & Eſpaignol
& viſité la terre de Iucatan, deſireux de faire ſeruice à ſon Prince, & d
couurant pays,ſ'auancer auſſi en richeſſes,deſcendit en Cozumel, où il
trouua guere que mordre,y voyant le peuple ſimple,& ſans grand mo
parainſi paſſant outre, ſ'en vint en vne iſle non guere loingtaine du p
pays de terre ferme, & de laquelle ne ſçachant le nom, ny trouu
perſonne qui luy en dit aucune nouuelle, il y priſt terre, comme en l
qui eſtoit ſur vn des bouts de la terre de Iucatan, & qui ne con
noit guere grand eſpace de terre. Mais ſi la terre eſtoit de petite
ſtenduë, ne reſtoit pourtant d'auoir en ſoy dequoy ſ'eſmerueiller :
les Chreſtiens n'eurent pas fait grand chemin par la petite iſle deſerte,
lans par vn ſentier tout couuert,& ombragé de diuers arbres fruitiers
que le pays les porte,que ilz veirent de grans baſtimens de pierre,& ic

Deſcription d'vn ancien temple des idolatres. preſque ruinez, & la muraille deſquelz eſtoit à demy demolie & aba
Deſireux de ſçauoir que ce eſtoit,y montent par vn eſcalier de pierre
les y conduit)au ſommet duquel ilz trouuerent vn Marbre dreſſé en
ron, ſur lequel eſtoit effigié vn Animal fait ainſi que vn Lyon tenan
langue hors la gueule, & lequel auoit vn pertuis au front : pres d
Perron à terre on voyoit comme vn benoiſtier de pierre, & iceluy
ſanglant & deuant luy vne piece de boys plantée, qui ſe recourboit ſ
beneiſtier, & vn peu plus loing vne Idole de pierre ſur terre,ayant
plume ſur la teſte, & la face tournée vers le vaſe ſanglant ſu

Plus auant encor eſtoyent poſées par rang pluſieurs autres potences, comme celle qui eſtoit deuant le vaſe, pres leſquels on voyoit vn infiny nombre de teſtes d'hommes, & les oſſemens de tous les corps, qu'on eſtima eſtre des hommes de qui furent iadis ces teſtes: y auoit encor grand quantité de corps entiers, & à demy pourris, & gaſtez, qui portoyent la figure de pluſieurs petits enfans: ce qui donna vn eſtrange eſtonnement à tous les Chreſtiens qui eurent la veuë d'vn ſi horrible ſpectacle. On ſ'enquiſt par le Truchement des habitans des païs voiſins, deſquelz ils en auoyent quelques vns en leur compaignie, eurent pour reſponce, qu'en ce lieu ilz auoient de couſtume de ſ'aſſembler, ayans conquis quelque grand victoire, pour offrir les cœurs des ennemys à leurs dieux, leſquelz cœurs ilz bruſloyent auec boys de Pin, puis ſe repaiſſoyent de la chair qui eſt au gras des bras, & des iambes, ainſi qu'auons deſcrit les ſacrifices du Mexique: qui fut cauſe que le ſuſdit Grijalua mit à nom à ce lieu, l'Iſle des ſacrifices, en memoire de la cruelle façon de faire de ce peuple, & dequoy il en dõna les aduertiſſemẽs, ainſi qu'il eſt noté p Ouiede en ſõ Inde Occidẽtale.

Eſtrange monument en vne Iſle pres Iucatan.

Oniedo l. 17. c. 15.

Des Prouinces d'Vrabà, Beraguà & Darien, compriſes à preſent ſous le nom de Caſtille d'or, & des mœurs des peuples compris en icelles. Chapitre. 9. de Parie, Cumana, & Cubague.

LES Poëtes, (comme ceux qui n'ont rien ignoré de ce qui ſe paſſe par les mains des hommes) voulans monſtrer auec quelle peine eſt-ce que les richeſſes ſont aquiſes par les hõmes, faignent ne ſçay quel iardin des Heſperides, où les põmes eſtant d'or, eſtoient auſſi gardées par vn Dragon, qui nuit & iour y eſtoit en ſentinelle: mais s'ilz euſſent eſté de noſtre temps, & que les mœurs des habitãs d'Vrabà, Veraguà, & Darien fuſſent venuës à leur cognoiſſance, ilz euſſent auſſi chanté la furie de ce peuple, duquel la Prouince eſt preſque toute dorée, & pour les richeſſes grãdes de laquelle, les Eſpaignolz luy ont dõné le nom de Caſtille d'or. Or eſtans ces païs voiſins, & de grand eſtendue, les vns ſont droitement ſous l'equateur, les autres, à ſix, ou à ſept degrez de la meſme ligne, parainſi ioüiſſans nõ d'vne exceſſiue chaleur, cõme aucũs ont eſtimé, ains pluſtoſt le temps y eſtãt temperé, cõme à ceux qui ont preſque touſiours les iours eſgaux auec les nuitz, & la chaleur deſquelz procede plus des attractions d'humeurs faites par le Soleil, que des elancemens bruſlans de ſes rayons, qu'aucunsont faints y eſtre inſuportables: ce qui ſe cognoit és Iſles de ſainct Thomas, & autres voiſines qui giſent ſous l'equateur, ou le ſucre ne peut proffiter, nõ pour y eſtre haſlé du Soleil, ains à cauſe de la trop grãde abõdance d'humeur qui le fait tout ainſi relent que nous voyons le ſel par deça, lors que le Ciel eſt en hiuer humide, & chargé de nuage. Ne veux pourtant nier que l'air y ſoit ſi attrempé qu'il ne ſoit fort mal propre aux Européens qui y abordẽt, & ne fut qu'à cauſe de ceſte groſſe eſpaiſſeur de nuages qui eſt continuelle preſque ſous la ligne en vn lieu plus en l'autre moins, &

Quelz païs porte le tiltre de Caſtille d'or.

D'où procede la chaleur qui eſt ſous l'equateur.

Le temps eſt indiſpoſé durant les deux equinoxes.

plus à deux ou trois degrez, que ſous ſa m[illegible]ligne, mais confeſſer quel
que impoſſibilité ou d'y viure, ou de [illegible]y an[illegible]e ne ſçaurois le faire, veu
que & Eſpaignolz, & Portugais y viuent, & [illegible]y tiennent comme en leur
païs propre. Et ne fault feſtonner ſi ſous la [illegible]gne imagin[illegible] qui partiſt la
longueur du Ciel, entant que l'homme la peut contemple[illegible]en ceſt equili
brement, ou meſme balance fait par le Soleil, l'arreſtant [illegible]ſent que [illegible]
indiſpoſition, & meſme lors que le Soleil eſt en ſon aſcendant, [illegible]
gradation au lieu meſme limité pour ſon arreſt, puis que par deçà, [illegible]an
les deux Equinoxes, nous ſentons ne ſçay quelle peſanteur & indiſ[illegible]ri
de noz perſonnes, ſur quoy ie m'en raporte aux medecins pour en [illegible]dui
re les cauſes, affin que ie pourſuiue ma carriere encõmencée. Les Proun
ces donc ſuſnommées, ſont par moy compriſes en meſme conſideration

Fertilité des terres qui ſont ſous l'equateur vers le Ponant.

non qu'elles ne ſoyent d'aſſiette differente, mais pource que les mœur
des hommes y ſont preſque ſemblables, & la religion qui n'y eſt guere di
uerſe de l'vn peuple à l'autre: la bonté du païs ſi grande, & la terre ſi fertil
le qu'en quatre moys on ſeme & recueille ce qui eſt mis en terre, mais l
peuple ſi accoſtable, vaillant, hardy, & furieux, qu'il eſtoit malaiſé au
Chreſtiens de l'accoſter, & moins encor de le vaincre: ce qui ſe voit pa
leurs hiſtoires qui font foy du grand nombre de ſoldatz qui y ſont mort
& ont ſeruy de maint repas à ceſte gent barbare, & cruelle. Donc pou
ne tenir le Lecteur longuement en ſuſpens i'embraſſeray route l'eſtendu
de la terre dés le Cap ſainct Auguſtin qui regarde l'Ocean Atlantique, &
qu'à preſent on nomme Occidental, iuſqu'à la mer de Sur, ſuyuant la li
gne equinoctiale, à cauſe que partie de ces païs ſont deça l'equateur, d'au

Mer de Sur: où ſont les Iſles Moluques.

tres ſous iceluy, & vne bonne & meilleure piece eſt par delà la ligne &
regardant le Pole Antartique telles que ſont les Prouinces de Parie, Cu
mane, & autres qui regardent la mer pacifique: vers laquelle nous com
mencerons, pour en reprenant noſtre courſe des Parie, nous venions fini
aux Canibales peuples tant cogneuz à cauſe de leur inſigne cruaulté, &
naturel farouche, & pour eſtre ſi mal ayſez à appriuoiſer, qu'encores il n'
eſté poſſible à homme de les dompter ny vaincre, pour de là entrerau Pe
ru, & Cuſco, & puis à la riuiere de Plate, & remonter par l'Amerique, ſe
lon la diſtribution, & partage fait de ces terres loingtaines entre les roy
de Portugal, & de Caſtille.

Cubaguà Iſle, nõmée des Perles.

Auant donc qu'entrer au Goulphe d'Vrabà, ny paſſer en Parie, à que
ques douze degrez deça l'equateur giſt l'Iſle de Cubaguà que les Chre
ſtiens ont ſurnõmée des Perles à cauſe de la grãd quantité qu'on en y pe
che, laquelle regarde plus vers le Nord, qu'au Ponãt & n'eſt de guere grã
eſtendue, ayant le terroir maigre & infertille, à cauſe du ſel qui y croiſt, n
ayant aucune eau douce, ny arbre qui l'ẽbelliſſe, & les habitans de laque

Quels les habitãs de Cubaguà.

le ſont rudes, cruelz, & ſanguinaires comme ceux qui ont fait mourir vn
infinité d'Eſpaignolz qui ſ'y arreſtoient plus pour les Perles que de ſoi
qu'ilz euſſent de leur conuerſion à l'Euangile. Ce peuple allant nud,
paint le corps de toutes parts, & vit aſſez miſerablemẽt, ne mãgeãt gue
que la chair des huiſtres, deſquelles ils tirent les perles, & boiuent la be
eau clere qu'il leur conuient aller querir en Cumane qui eſt à quelqu

cinq lieës d'icelle,& en terre ferme,de laquelle nous parlerons,à cauſe q̃ les mœurs de ces deux peuples,& autres voiſins ſont ſemblables.On voit en certaine ſaiſon cõme la mer deuient rouge le long de ceſte Iſle pẽſans que cela procede des huiſtres porte perles,leſquelles ilz croiẽt ſouffrir yſſir de ſang,tout ainſi que les femmes ayãs leurs moys:mais ſi cela peut aduenir,ie m'en raporte aux naturaliſtes:& ne ſçay, ſi pluſtoſt il y auroit de ce riche genre d'huiſtres deſquelles iadis on fait celle riche tainture de pourpre qui ſeruoit d'ornement aux grands Monarques.Cumane donc eſtãt païs voiſin de Cubaguà, & cõme chef des Prouinces voiſines ſera celuy qui nous fera cognoiſtre en general les mœurs de tous les peuples qui y habitẽt,entant q̃ preſque tous ſe raportent à leurs façõs de faire.Or les Cumanois ſont brũs de couleur,allans tous nudz,ſauf qu'ilz cachent leurs parties hõteuſes auec de grãs Coquilles qu'on eſtime eſtre de Limaçons:mais la plus part ſe les couurẽt ou auec des Cãnes,& rouſeaux ou faiſans des bãdelettes,& cõme petites brayes de Cotõ pour les voiler, & les plus magnifiques leur font des eſtuis d'or,& les moins cõſcientieux ſe les lient contre les cuiſſes.Leur veſtemẽt quelquefois,à ſçauoir allans à la guerre,ou à leurs feſtes,ſont manteaux,& de beaux & grãs Pennaches, mais quelz mãteaux:non de laine,ny toile,ains de Cotõ, & le plus ſouuẽt de belle plume de diuerſes couleurs: comme auſſi ilz ſe plaiſent aucunesfois de ſoïndre de quelque gomme gluante,& puis ſe couurir de plumes, de ſorte qu'ilz paroiſſent fort gentilz en ceſt equipage. Ce peuple eſt ſans barbe,& ſ'il leur croiſt quelque poil au menton, ilz ne ceſſerõt tant qu'ils l'ayent arraché auec des pincettes,comme ceux qui(à l'imitation de preſque tous les Indiens Occidentaux) ne veulent voir rien de velu ſur tout leurs corps, ſauf vn peu à la teſte, où encor ils ſe coupent les cheueux iuſqu'au deſſus de l'oreille: eſtimans celuy là comme vne beſte qui permet que le poil luy croiſſe,& ſur tout au viſage. Tous ſe font venir les dens noires auec ne ſçay quel iuſt d'arbre qu'ilz nomment Haï, & eſtiment vne grand beauté que ceſt ennoirciſſement, & ſi quelqu'vn les porte blanches, ilz l'ont en opinion de mol, & effeminé. Ilz prennent donc ceſte fueille de Haï en leur bouche lors qu'ilz ſont ſur l'aage de quinze ans,que le ſang leur commence à reſſentir la chaleur naturelle, l'y tenant iuſqu'à ce qu'il leur a coulouré les dents de noir, laquelle couleur ne ſ'efface iamais,quoy qu'on la frotte ny laue:mais le meilleur qui y eſt en cecy, c'eſt que ce iuſt empeſche que iamais les dents ne leur pourriſſent,& qu'ilz n'y ſentent aucune douleur: ſi les dames de par deça auoyent de ceſte arbre pour empeſcher la fluxion qui tombe ſur les dents, ie penſe qu'elles aymeroyent mieux ſouffrir double douleur, que de ſe voir les dents noires, veu qu'il n'y a drogue qui ne ſoit employée pour les blanchir, de ſorte que de noſtre temps on a faict du ſel de Suye pour ſeruir à ce ſot vſage. La beauté des filles Cumanoiſes eſt d'auoir les Iambes, & les Cuiſſes fort groſſes, car elles vont (comme dit eſt) toutes nues, & pour ceſt effect, elles ont des iartiers, auec leſquelz elles ſe ſerrent ſi lourdement les iambes pres du genoil, qu'elles obtiennent par ceſte violence ce que le plus elles ſouhaitent: & ne ſont en ſorte aucune curieuſes

Mer pres de Cubaguà deuient rouge.

Prouince de Cumane pres le goulphe d'Vrabà.

Veſtemens des Cumanois.

Haïti arbre, faiſant venir les dents noires.

Quelles les filles Cumanoiſes.

Punition de l'adultere en Cumanà.

de leur virginité faisans assez prodigue largesse de leurs corps tandis q
elles sont à marier. Là où celles qui sont pourueuës couurent auec
Cauzons leurs hontes, & viuent fort honnestement sans s'esgarer, ny fa
tort à leurs espoux, lesquelz tout ainsi qu'ils ne se soucient des faultes
leurs filles, ilz s'aigrissent fort contre celuy qui leur fait porter les corn

Digamie des seig. de Cumanà.

le tuans s'ils le peuuent prendre sur le fait, & chassant la femme de l
compaignie. Les seigneurs du païs, & ceux qui sont les plus riches en
pousent autant qu'il leur plaist, & en sont si liberaux, que quelqu'vn les
lant visiter, ilz luy presenteront la plus belle pour son passetemps: mai
commun peuple n'en espouse qu'vne chascun : les filles des seigneurs
meurent enfermées sans sortir de la maison de leur parens deux ans, a
qu'estre mariées, & durãt lequel temps ne leur est permis de couper le
cheueux, comme ainsi soit que les autres ne nourrissent point leur che

Mariages des Cumanois.

lure. Lors qu'on les marie les parens, voisins, & amys y sont inuitez au
stin, ainsi que nous en vsons aussi : & c'est aux femmes à faire le banqu
c'est à dire à porter dequoy manger, soit volaille, poisson, pain de Ma
& vin de Palmes à l'espousée, là où les hommes portent du boys, & de
paille pour dresser soudain le logis auquel l'espoux face sa demeure :

Banquets des nopces.

c'est le douüaire & richesses de ce peuple qui à presque tout en comm
& viuant charitablement auec ceux de son païs. Ilz y boyuent & man
iusqu'à s'en yurer, dãçans auec vn tel ordre, & modestie que c'est aux
les femmes à mener l'espouse à dancer, cõme aussi à l'endroit de l'espo
les hommes font vn pareil office : Ce sont aussi les femmes qui coupe
les cheueux à l'espousée par le deuant seulement, laissans pendre ceux
derriere, & lesquelz elles lient, & tressent fort gẽtiment, & les homme
coustrans le mary de mesme sorte : & sur le soir, & non plustost on li
par la main la femme à son espoux affin qu'ilz aillent coucher ensemb
Les dames que ces Barbares espousent auec tel respect, & ceremon
sont les vrayes, & legitimes espouses, & ausquelles les autres que le m
entretient fault que portent honneur & reuerence, la respectans com

Pagez des Cumanois couchent auec les mariées.

leur dame, & maistresse. Or comme ainsi soit que leurs Pagez, ou deu
ayent acoustumé de coucher auec les femmes de ce peuple, auant qu
mary y donne attainte, tout ainsi que nous auons dit en l'Asie qu'en
les Bramins de Calicuth, si est-ce que iamais en ce cartier ne couche
uec celles que les Cumanois espousent auec telle reuerence : ains se
ment auec les autres qui leur sont comme concubines : & l'honneur
quelles, gist en la main de ces gentilz faiseurs d'essay: lesquelz nonobs
leur saincteté fardée, ne font conscience de faire ce plaisir aux marys
de leur oster le soupçon qu'ilz auroyẽt de leurs femmes, s'ils les acost
auant le Pagez, & les trouuoyent autres que pucelles, veu que (co
i'ay dit) elles ne se soucient guere de laisser aller le chat au fourmag
ce sont ces abuseurs qui se meslẽt de predire ce qui est à venir, & en
ble de guerir ceux qui sont malades, estans des plus grands Necro
ciens que la terre porte, les drogues desquelles ilz vsent pour l'allege

Pagez medecins des Cumanois.

de leurs paciens sont herbes & racines diuerses, & cuitez, & cruës p
auec gresse d'oiseaux, ou de poisson, meslées parmy du boys, & a
ch

choſes que le peuple ne cognoit point, mais en tout il n'y a rien de cueilly, broyé ny pilé, ſans y dire ne ſçay quelles parolles que le meſme Pagez n'entend point : outre ces medecins fault que ſuccent, & [illegible]chent le lieu de la douleur du malade, comme auſſi en vſoyent les enchanteurs de l'Iſle Haïti, & ce diſans qu'ilz en tiroyent les mauuaiſes humeurs qui cauſent la maladie, leſquelles ilz vont puis apres getter hors le logis du pacient. Mais pour vuider ce qu'ilz ont humé, & ſuccer, ilz ſaydent du boys d'vn arbre certain qu'aucun ne ſçait qu'entr'eux, & ſ'en frottent la bouche, le mettans ſi auant dans leur goſier, que bien ſouuẽt en vomiſſant ilz en tirent le ſang pur, & en fin gettent de groſſes phlegmes noires, & eſpaiſſes, & parmy icelles quelque choſe ronde comme vne pelote, & dure à merueilles, ſuans, & ahanans, & diſans mille parolles non par aucun entẽdues ainſi qu'on voit que font ces bateleurs, & ioüeurs de paſſe à paſſe en Frãce, & en Italie. Ceſte Pelote n'eſt ſi toſt vomie par ces enchanteurs, que ceux de la maiſon ne la prennent, & la gettent dehors, penſans que ce ſoit vn diable, qui cauſaſt l'indiſpoſition du malade, & lequel ces impoſteurs luy ayent tiré du corps: s'il gueriſt, il n'y a choſe qui ſoit en leur puiſſance de laquelle ilz ne facent preſent à leur medecin: mais s'il meurt, le medecin ne tombe au danger que font les Boïtij en l'Iſle Eſpaignolle, ains diſent les parens que le Pagez à fait ſon deuoir, mais que l'heure de la mort du paciẽt eſtoit venuë. C'eſt grand cas ce que l'hiſtoire Indienne racompte de ces deuins qu'ilz donnent des reſponces les plus aſſeurées du mõde ſur l'occurrence des choſes les plus importantes comme de l'iſſue des guerres, de la fertillité des années & abõdance de la peſcherie ſoit de Perles ou du poiſſon, prediſant & les Eclipſes du Soleil, que ce peuple craint fort, pour l'opinion qu'il a que ce ſont des ſignes de malheureuſe ſignifiance, comme auſſi les Cometes leur donnent pour meſme occaſion, vn grand eſpouuẽtement, & crainte: & ainſi vous voyez combien la force de la nature eſt grande, que ces hommes, pouſſez d'icelle, ſans aucune cognoiſſance de lettres, ſçachent iuger du cours des Aſtres, & de l'alteratiõ des choſes par l'euenement de ce qui eſt aſſez rare, & lequel les plus doctes d'entre nous à grand peine peuuent cognoiſtre. Mais que dis-ie de la nature? Comme ainſi ſoit que c'eſt le Diable qui les aprend & adreſſe en ceſte ſcience, leur ſeruant de precepteur, comme auſſi ç'a eſté luy, qui dés le commencement de la malice des hommes aprinſt la magie ſuperſtitieuſe aux hommes, & les aueugla iuſqu'à ce point de deſuoyement, qu'ilz ſe ſont adreſſez à luy pour auoir la cognoiſſance des choſes plus ſecrettes tant de la nature, que de celles qui ſemblẽt la ſurpaſſer, encore que ſoyent de ſon engeance. Or voicy les ceremonies deſquelles ilz vſoyent voulans inuoquer le malin eſprit : Le deuin, ou Pagé durant vne nũit fort obſcure deſcend dedans quelque cauerne ſecrette & obſcure, ou au default d'icelle ſ'en va en vne chambre eſcartée ſans que perſonne le ſuyue que quelques ieunes hommes hardis, & qui ne ſ'effrayent point, ny craignent de parler à l'eſprit lors qu'il en ſera beſoing : dedans qu'ilz ſont, le Magicien ſ'aſſeoid là où fault que les autres ſe tiennẽt debout deuant luy comme ſes diſciples: & dés que tout eſt comme raſſis il crie, & chante ſes

Pagez predisent les choſes à venir, & ſont ſçauans au cours des Aſtres.

Le diable inſtruit ces deuins.

Ceremonies deſſor ciers Cumanois & autres des Indes Occidẽtales.

charmes,fait ſon inuocation dit ne ſçay quelles rithmes, & chanſons à tel propos,& ſur le meſme ſon de ſes vers,il pleure comme vn veau,& ſonne des ſonnettes qui ſont faites de quelques coquilles de Limaçon, inuitant ſes compaignons à prier l'eſprit de venir toſt, ainſi que l'enfuriée Sibylle dedans Virgile incitoit Enée de ne point ceſſer de prier, & faire vœux tandis qu'elle entendoit à ſes charmes,& ſort necromantique. Mais ſi le Diable retiue & ne veut comparoir pour ceſte premiere ſommation,il recommence ſon chant auec plus de furie, le menaçant & tançant : & lors qu'il crie à haulte voix,qu'il redouble ſon chant,qu'il ſe tempeſte, ſouſpire,ſangloute,& en fin ſ'en va par terre, on cognois que ſon ſaint eſprit l'a ſaiſy,& qu'il eſt plein des inſpirations telles que les Pithies d'Apollõ ſouffroyent iadis voulans reciter ſes oracles. C'eſt lors que l'vn de ſes compaignons ſ'aproche luy, & l'enquiert de tout ce qu'on veut ſ'enquerir, à quoy ce deuin reſpond ſoudain, & finy qu'il a ſa reſponce il demeure vn long temps en extaſe, ſi que ſouuent il ſe plaint que le diable l'aye ſi longuement detenu,car ceſte priſon & ſaiſie leur eſt, comme ilz diſent, fort faſcheuſe. Auec ceſte ſainteté ces miniſtres de Saran trõpent le peuple, le tiennent en ceruelle apres ſa ſuperſtition, & luy gueriſſent ſes malades, & deuinent les choſes à venir:auſſi ſont ilz les plus riches de tous,careſſez de chaſcun,banquetez par les grans,mais touſiours leur table à part, cõme eſtimans les autres indignes d'aprocher leur ſainteté, & s'enyurent eſtrangement de leur vin de Dariers, & autres fruitz, qui eſt l'eau de leur ſacre fureur:& n'eſt aucun qui les oſe reprendre, d'autant qu'ils tiennent que tant plus ilz ont la teſte fumeuſe, ilz deuinent mieux, & communiquent plus ayſément auec le Diable. Or ie vous prie ſ'il y a rien preſque de different dẽ ceux cy, auec les Ethniques anciens, entant que ceux cy voulãs aprendre leur magie, & abomination aux enfans,les tenoyent l'eſpace de deux ans pour aprendre leur ſcience endiablée : & ſçauez vous où ſ'en faiſoit, & fait encor ceſt aprentiſſage ? Dans les profondeurs plus eſcartées, & obſcures des boys, & foreſtz (ainſi que iadis en Gaule en voyent les Druydes) où ilz les enferment,& d'où ilz ne ſortẽt,& ne voyẽt parent quelconque, iuſqu'apres le terme exprimé qui eſt prefix à leur fo aprentiſſage, ne voyans auſſi femme quelle que ce ſoit, & ſans manger choſe qui aye ſang,ou vie,à l'imitation des anciens Pithagoriques, & des Brachmanes des Indes Orientales. Et tandis qu'ilz viuent ainſi ſeulz, & en ce long ſilence, ne communiquans auec perſonne, occupez à la ſeule contemplation des myſteres de leur endiablée Cabale, les maiſtres le vont viſiter de nuit, & leur recordent leur leçon qui eſt par cœur, d'autant qu'ils n'ont aucun vſage d'eſcriture : puis finy qu'eſt le temps de leur cours,ils ſont diſpenſez de ſortir,& prenans atteſtation,& le mot du gue de leurs docteurs,ilz ſortent en campaigne, allans pratiquer ſur les autre ce qu'ilz ont apris en ceſte eſcole ſecrette,& boſcageuſe.

Virgil. 6. de l'Eneid.

Extaſe, & ſaiſiſſement du Pagez en charmant.

Prophetes deuinãs apres bien boire.

Comme les ieunes hommes ſont apris à deuiner.

Silence pythagorique imité des Cumanois.

Continuons les poincts gardez par ce peuple,lequel a deux choſes pou les plus recommandées,& eſquelles il prend plus de plaiſir,le dancer,c'e à ſçauoir, & le boire : d'autant que (laiſſant leur ordinaire eſbat de dan cerie) toutes les foys, ou qu'vn Roy vient nouuellement à la dignité, o qu'ilz font quelque feſtin de nopces, ilz demeurent huit iours entiers n

Dancer, & boire propres à ceſte nation Occident.

ceſſans de bãqueter,& baller,& chanter leurs Areiti deſquels auons parlé cy deſſus:& font les dances tous couronnez ou de fueillars,ou de plumages de diuerſes ſortes,les vns ayans des carquans d'or,& pierrerie,d'autres des braceletz tout le long des bras,& d'autres de grandes pieces d'or faites en platine ſur l'eſtomach:& les femmes des cercles d'or auſſi, leur ſuportant les mamelles,affin qu'elles ne leur branſlent en dançant,courant, ou allant à la guerre,& tirant de l'arc à la chaſſe,dequoy elles ſont bonnes maiſtreſſes: & tous vſans de ſonnettes aux iambes faites de coquilles de Limaçons,qu'ilz font retentir en dançant,ainſi qu'en auons vſé aux feſtes le temps paſſé & en France,& en la Gaſcoigne. Durant ces belles dances, celuy là eſt eſtimé le plus beau, & gentil compaignon, lequel ſe paint le corps de plus de diuerſité de couleurs, & auec plus de biſarrerie: & dancent ou ſeparément,ou ſe tenans par les mains, ores en rond, tantoſt en demy cercle,allans vne fois en auant, vne autre en arriere, voltigeans, & ſautans à leur façon,mais auec grand gaillardiſe.

Forme de la dance des Cumanois.

C'eſt merueille que iaçoit que les vns eſtans à la dance, & les autres ſe tenans à vn coing chantans, & crians leurs Areites, neantmoins ils ſ'accordent ſi bien qu'on diroit que les tons ne ſont qu'vne voix meſme,ſ'accordans & la voix,& le pas ou deſmarche,& de ceux qui chantent,& des dãceurs tout enſemble. Eſt encor à noter qu'eſtant l'entrée de leur chant compoſée d'vn chant piteux, & plein de triſteſſe, ſi eſt-ce que la fin n'eſt que riſée & les parolles pleines de toute folaſtrie & ioyeuſeté:& dancent par l'eſpace de ſix groſſes heures,& tellemẽt que pluſieurs defaillent d'ahan,& celuy emporte l'honneur, qui ſe tient le plus longuemẽt en haleine. Vous ſçauez comme iadis les dances furent inuentées comme exercices de guerre teſmoins les Preſtres Saliẽs à Rome qui honoroyẽt Mars, & Quirin en dançant armez,& portans des boucliers,& targues ſuyuant l'inſtitution du Roy ſuperſtiticux Pompilie, & comme entre les Grecz, & Macedoniens ces dances guerrieres ont eu auſſi iadis place:& liſez encor les dãces furieuſes des porte-lãces de Bacchus, & les miniſtres cruelz de la déeſſe Cybelle:mais parmy ce peuple Occidẽtal,auſſi abuſé q̃ les anciens,vſe à la creation de ſon nouueau ſeigneur d'vne ſorte de dances,ayant quelque raport à vn eſcadron,& ordre de bataille, pour donner plaiſir à leur Cacique: entant que tous les cõpaignons les plus ieunes & gaillardz ſ'aſſemblans dreſſent la dãce en laquelle a certaines poſes & cadences,ils deſcochent leurs arcs,& ſaiettes auec vn merueilleux ordre,& ce auant qu'entrer au palais du Prince,puis haucent leur voix tout autant que ilz peuuẽt crier,y en ayant vn qui chãte ſeul, & les autres reſpondans à ſa parolle,qui cõſiſte toute à la loüange de leur Prince,& au recit de ſes geſtes p[l]e loüables,& illuſtres,& le tout auec tãt de ſingeries, & gaillardiſes q̃ les plus triſtes ne ſçauroiẽt ſe garder de rire,entãt qu'õ diroit qu'ils cheminẽt des eſpaules,allãs preſq̃ de pareille meſure q̃ font les pitaux en Poitou,lors q̃ ils dãcẽt leurs brãſles:Et lors q̃ ilz entrẽt au logis & Palais royal l'vn contrefait l'aueugle, l'autre le boiteux, ceſtuy cy fait le peſcheur ceſt autre vn autre de leurs meſtiers,l'un riant,l'autre incitant chaſcun à ſa triſteſſe, & tous enſemble hauçans leur ſeign. iuſqu'au Ciel, & n'oublians

Saliens à Rome, voy Plutarque en la vie de Numa.

Porte lances de Bacchus. Denys Sicil. antiq. lib. 4. cha 5.

Preſtres de Cybele: voy Apulee en l'aſne doré.

les vertus de leurs anceſtres. Ceſte ceremonie finie tous ſaſſëent à terre

Yurongnerie des Indiens Occidentaux.

comme les Turcz,ou comme noz couſturiers eſtans à leur beſoigne,& là tenans vn grand ſilence banquerent à l'aiſe, & boiuent à toute outrance & iuſqu'à l'en yurer eſtant reputé pour plus vaillant celuy qui le plus en aualle ſans ſe troubler,& en eſt loüé par le Cacique, au deſpens duquel ce feſtin eſt dreſſé:& diray que ſi les Alemans eſtoyent voiſins de ce peuple on penſeroit que ceſte façon,de dringuer euſt eſté donnée de l'vn peuple à l'autre:mais quoy?& les Grecz ont iadis beu outrément,& d'autres nations ont ſuiuy pareille dance, ſans que ceſt aprentiſſage ait eſté d'ailleurs porté que de l'inclination naturelle. Banquetans ainſi,ilz boiuent les vns aux autres,& haucent à l'enuy le gobelet, mais auec plus de diſcretiõ que en Picardie,ny bas païs,où l'on vous querelle ſi refuſez de vuider le verre ny qu'entre les Alemans,& ſur tout en Saxe:où ſ'excuſer de boire, c'eſt ſe mettre en danger de ſentir la cruauté de ce peuple beuueur: & ſont encor plus modeſtes que les Grecz anciens, au banquet deſquelz eſtoit loy d'yurongnerie auec ceſt eſtabliſſement contre les ſobres,ou qu'il boue,ou qu'il ſ'en aille. Aux autres feſtins que ce peuple fait, & ſur tout aux

Femmes pourquoy aſsiſtent aux bãquetz des hõmes.

feſtes, quand ilz font leurs maſſacres & ſacrifices chaſcun a de couſtume de mener ſa femme, & filles s'il en a, non affin qu'elles boyuent deſordonnément comme eux, ains pluſtoſt,affin qu'eux eſtans ſaoulz, & ayãt le cerueau troublé, elles les reconduiſent en leurs maiſons, & qu'aut en banquetant ce ne ſont point hommes qui ſeruent, ains c'eſt aux femmes de leur verſer à boire. En ſomme il n'y a ſi gentil compaignon au feſtin qui ne ſ'enyure,& eſtans ainſi chargez, c'eſt vn plaiſir de les ouïr rompre leur ſilence,& comme ilz gazoüillent des affaires, chaſcun ſe meſle de deuiner,& imiter les propheties de leurs deuins,& enchãteurs:& ſouuent, imitans les Cymbres anciens,apres bon vin, force querelles, ſ'entretaſtans, à grands coups de poing, & ſe diſans vne infinité de parolles iniurieuſes, tant qu'il fault que les femes apointent leurs debatz, & querelles. Aucuns ayans l'eſtomach plein ſont ſi brutaux, & gloutons,qu

Cymbres ſe querelloyent en banquetant.

de vomir ce qu'ilz ont beu pour faire nouuelle recharge:tout ainſi qu'aucuns en noſtre Europe,& de noſtre temps ont eſté ſi vilainement adonnez au chatoüillement de la delicateſſe des viandes, que d'auoir pris de Cliſteres pour vuider la viande, affin de faire place à l'autre, & chercher des nouueaux apetitz ſans ſe contenter du deſir naturel que chacun à manger,& boire à ſon heure.

Quel le vin des peuples Occidentaux.

Ie vous ay dit que tout ce peuple n'ayant aucun vſage du vin de la vigne, en fait de Dates & autres fruits, y meſlant de leurs grains,& herbes douces,& odoriferantes,le faiſans ſauoureux,enyurãt, & plein de fume

Soleil, & Lune dieux des Cumanois.

Ce peuple(comme i'ay dit) eſt eſtrangement idolatre, mais & ceux & tous les autres voiſins, voire dés le Peru iuſqu'à terre de Labrador adorent ſur tout le Soleil, & la Lune, eſtimans l'vn eſtre le mary & l'autre la femme, & les tenans comme ſouuerains, & cauſe de creation de toutes choſes : & lors qu'il tonne, & eſclaire,ils s'eſtonnent & effrayẽt merueilleuſemẽt,à cauſe qu'ils craignẽt que le ſoleil ſoit courroucé contre eux, & qu'il vueille les ruiner, car ilz croyẽt q̃ tout perira

iour par feu, comme ils tiennent que iadis le monde periſt par le deſbord des ondes de la mer. Et lors que quelque Eclipſe aduient au ſoleil, ilz celebrent le ieuſne, & mõſtrent de grans ſignes de triſteſſe, & ſur tout les femmes, qui ſe coupant les cheueux, ſe deſchirent la face à belles ongles, & les filles ſe font des inciſiõs aux bras, auec des areſtes poignantes de poiſſon, penſans apaiſer l'aſtre irrité auec ceſte ſotte & cruelle ceremonie. Leur ſottiſe eſt ſi grande, & l'ignorance qui les tient aueuglez ſi exceſſiue, que lors que la Lune eſt au plein, ilz croyent que le ſoleil l'ait batuë, & que du courroux d'iceluy & baterie, elle en ayt ainſi les iouës enflées, & craignẽt quelque deſaſtre pour la querelle ſuruenue entre leurs deux ſi puiſſans Dieux. Craignent auſſi (comme i'ay dit) fort eſtrangement les Cometes, & autres ſignes d'enhault, ayans opinion iceux n'aparoiſtre iamais ſans quelque grande ſignification de malheur, & ruine: & en cela ilz ne ſont pas ſeuls: veu que l'effait nous a fait ſouuent cognoiſtre que telles figures, & impreſſiõs en l'air ſont prodigieuſes, & ne ſont enuoyées guere iamais, que elles n'ayent ſuyte de quelque meſaduẽture pour les hommes: & c'eſt pourquoy le Poëte Lucan chante du Comete en ceſte ſorte:

Eclipſe du ſoleil & croiſſant de lune craints des Cumanois.

Cometes effroyables aux Cumanois.

Des Cometes, & cauſe d'iceux. voy Ariſtote aux Meteores.

Lucã 1. des guerres ciuiles.

Des aſtres incogneus la nuit obſcure à veu,
Et le Ciel enflambé, & tout eſpris en feu,
Par le vague de l'air des torches tout bruſlantes
On voyoit diſcourir & çà & là volantes:
On voyoit les cheueux de l'aſtre redoubté
D'vn Comete coureur, & ores areſté,
Qui eſchange l'eſtat des terres & prouinces,
Et menace des Rois la grandeur & des Princes.

Eſmeus donc de telle frayeur, ces Indiens ne voyent pas ſi toſt vn Comete au Ciel que ſoudain ils ne ſeſcrient, & le deteſtent tout ainſi que les Scythes, & les Goths faiſoyent iadis oyans tonner, & font vn grand tintamarre auec leurs tabours & trompettes, penſans par ce moyen le chaſſer, ou bien le faire eſuanouir, leur en deſplaiſant eſtrangement la veuë. Or ſont leurs tabourins de guerre non telz que les noſtres, ains tous de boys creuſé, telz que les auons dits cy deuant, & faits de grandes coucourdes, ayans encore l'induſtrie de faire des cors & trompes de groſſes Coquilles de mer, qui ſont faites en pluſieurs redoublements, telles que on voit les trompes des chaſſeurs, & font des fleuſtes des oſſements des beſtes qu'ilz tuent à la chaſſe, & des bras, & iambes des hõmes qu'ilz occient en guerre en laquelle ils ſont auſſi cruelz que leurs voiſins, entant qu'ilz mangent leurs ennemys, & les eſclaues meſmes qu'ils prẽnent en guerre, & leſquels (ſ'ils ſont maigres) on engreſſe comme vn chapõ en mue, pour puis apres en prendre vn bon repas enſemble. Ont encore des cornets, & hauboys faits de cannes & roſeaux qu'ilz ageancẽt gentimẽt, & ſ'en aydent à ſonner l'aſſault aux combats, & les branſles alors qu'ils dancent en leurs feſtes, & chantans leurs Areites. Leurs armes principales conſiſtent en fleſches enuenimées & deſquelles tirent & hommes, & femmes auec telle

Goths ſ'armans contre les tonnerres. Iean Eueſque d'Vpſal. liu. 1. ch. 13. de l'hiſtoi. des Goths.

Quelz inſtrumẽts ſont ceux de ces peuples Occident.

Fleſches enuenimées des Indiens d'Occident.

dexterité, & asseurance, que guere iamais ils ne faillent d'attaindre la part qu'ilz visent: aussi dés leurs tendres ans ils s'y acoustument, ayans des arcs à argille, & en iceux mettans des balles de terre argille, de boys ou de cire, affin que s'accoustumans aux flesches, ilz ayent & la visée plus iuste, & la main plus seure. Et d'autant que la plus part de ce pays déz le goulphe d'Vrabà iusque aux Bresiliens le peuple y est cruel, guerrier, & fort sanguinaire, & que presque tous s'aydent d'empoisonner leur saiettes, contre le venin desquelles les Espaignols au commencement ne pouuoyét trouuer aucun remede, il nous fault voir la composition de ceste drogue.

Fẽmes ont charge du labourage.

Nous auons dit en plusieurs endroits que en tous ces pays c'est aux femmes que est enchargé le labourage, elles se meslans de semer le Mahis, plãter le Iuccà, cultiuer les semences & legumes, arrouser ordinairement les arbres, mais sur tous le Haï, qui est celuy auec les feilles duquel ils se font deuenir les dents si noires, ce que ilz ont le plus agreable sur toute autre pature. C'est à elles à nettoyer les Tunes qui est vn autre arbre, lequel elles piquét & en fõt sortir certaine gõme, qui premieremẽt ressemble du lait puis s'espaissit & s'en aydét à se parfumer, & en encenser leurs idolles, ainsi qu'en vient aussi les Oriétaux, voire tout tant qu'il y a de peuples en Asie & Afrique. Entre tous les simples qu'ils ont tant salutaire que venimeux il y a d'vne herbe qui à la figure d'vne sie, & d'vne gomme d'arbre aux nostres incogneuë, & des pommes mortelles q̃ les Chrestiens ont apellé de sainte Marthe, à cause q̃ elles croissent au goulphe portãt le nom de ceste sainte, desq̃ls simples ces cruels peuples font le poison: duquel ils oignent & infectent leurs saiettes. Mais pour la perfection du venin, ilz y aioustẽt du sang de certains serpents qui sont comme des Aspics des põmes, gomme, & herbe sus-nommée, auec lesquelles drogues ilz meslent des testes de certaines formis qu'ils ont, & lesquelles sont fort dangereuses, & remplies de venim. Or voulans compoſer ceste maudite drogue, ilz enfermẽt en vne chambre quelque femme vieille, à laquelle ilz donnent les matieres, & du boys, & feu pour les faire cuire: & demeurẽt ces gentils simples deux iours pour le moins à bouillir, auant qu'ils soyẽt incorporez, & vnis ensemble en telle perfection qu'il est requis: & cognoissent la bonté, & force de ceste compositiõ, si de la puanteur & fumée la femme en meurt mais elle en eschapant, ils la punissent fort rigoureusement, tant pour les auoir trompez de leur attente, & leur auoir vainemẽt employé chose que ilz estiment si rare & si precieuse, comme estant vn des principaux bastõs qu'ils ayent pour se preualoir de leurs aduersaires. C'estoit ce maudit poison duquel s'aidoyent, & s'aydent encore les Caribes, & autres leurs voisins contre les Chrestiens, & duquel si quelcun estoit attaint c'estoit vn grãd miracle s'il en pouuoit eschaper, & s'il en gueriſſoit, encore luy estoit le reste de sa vie penible, & non iamais sans douleur, à cause q̃ la playe r'ouuroit à tous propos, & le trauail luy estoit deffendu & n'eust osé desalterer à son aise ayant soif, ny (estant marié) s'acointer, sans danger de sa vie, de son espouse: & c'a esté vne des principales occasions pour laq̃lle les Espaignolz n'ont guere osé attaquer par guerre les Canibales, à cause que ce sont eux qui sur tous autres, s'aydent d'enuenimer ainsi les saiettes

Simples desquelz s'aydent les Caribes à faire le poison pour leurs flesches.

Essay pour esprouuer la drogue.

Leſquelles par tout ce pays là ſont de ioncs fort durs, & que pour plus endurcir, ils paſſent par le feu & deſquelles nous auons veu & en France, & en Eſpaigne entre les mains de ceux qui ont fait des voyages en ces terres loingtaines : & pour fer, ils y mettent (comme dit eſt) des cailloux pointuz,& acerez,ou des os de poiſſon fort durs & dãgereux, & leſquelz ilz ferment comme vne fourchette, ou à la ſemblãce d'vne langue de ſerpent. Ce peuple n'eſt ſi bon que celuy de Haiti, ains eſt faint, arrogant, plein de gloire, & vantiſe,traiſtre, & vindicatif, ſ'adonnant lors que il eſt ſans guerre,à la chaſſe,& à peſcher, d'autant que comme i'ay dit, les femmes ſeules ont le ſoing de la maiſon, meſnagement, & labourage. Ilz ſont vilains en leurs viandes,mangeans ce qui donne horreur à tout le reſte des hommes à ſçauoir des Belettes, Muſeraignes, Chauueſouris, Araignées,Leſards,Sauterelles,Vers,Mouches,& des poulx, voire ne pardonnent à choſe ayant ame, qu'ilz ne la facent paſſer ſous la loy de leur apetit,auſſi bien que leur pain de Mahis, & que la chair de la ſauuagine, ou du poiſſon que ordinairement ilz prennent en mer, ou en leurs riuieres: dedans leſquelles n'eſt permis à chacun de peſcher, ny en tout lieu, ains y a des places,que ſi quelcun y peſche ſans le congé du ſeigneur,ſa penitence n'eſt point moindre que d'eſtre mangé de ſes voiſins,& compaignons. Ilz ſe gettent dedans l'eau tous nuds pour y peſcher, & enfermer le poiſſon en leurs filets en batant l'eau, eſtans des plus gentils nageurs de l'vniuers,mais leur chaſſe y eſt fort dangereuſe, pour la grand abondance des Crocodiles qui les y aſſaillent & mangent auſſi bien que ceux du Nil en Egypte,ou en la riuiere de Senegà : iaçoit qu'il y ayt eu des hommes, doctes au reſte,qui ont tenu que le ſeul Nil portoit des Crocodiles : mais ilz ſe ſont auſſi bien deceuz, que ceux qui penſoyent que la ſeule Inde fut celle qui produit l'Ebene. Et peſchent auec les retz,& hameçons, à tout leurs arcs contre les grans poiſſons, & la nuit à tout le feu, auec lequel ilz eſtonnent ce peuple eſcaillé qui accourt à la lumiere, & lequel ilz prennent à tous leurs arcs. En ce pays de Cumanà les habitans y ſont tous preſque ſuiets à auoir les yeux gaſtez & d'y auoir des mailles, aucuns eſtiment que cela procede des vapeurs de leur grande riuiere, & de laquelle le pays porte le nom,mais d'autres,& l'opinion deſquelz me ſemble aſſez vray-ſemblable, raportent ceſte indiſpoſition à leur meſchante nourriture,& à la vilennie,& ſaleté des viandes deſquelles ilz ſe repaiſſent. Ilz ont tous le viſage large, non pas naturellement ains par l'artifice des femmes dés que les enfans ſont nais ſur terre, car elles mettent la teſte de la petite creature nouuellemẽt née entre deux couſſinets de cotõ,& le ſerrãt tout doucemẽt,& aſſez long temps,luy eſlargiſſent petit à petit la face eſtimãs cela eſtre la plus grãde qui ſoit requiſe en l'hõme:& les fẽmes é ce païs ne ſe tourmẽtent beaucoup en acouchãt,& ne ſont ſi aſſaillies d'ãgoiſſe q̃ les autres,& quãd aux cauſes i'ẽ laiſſe le diſcours pour le preſent aux philoſophes. La farce de la vie humaine prenant ũ par la mort, & ſepulture,ces Indiens ayans accomply le cours de leurs ans, ſoit que ils meurent de leur belle mort naturelle,ou que ils ſoyent occis en guerre,ſ'ilz en peuuent recouurer les corps, ilz les enterrent en ceſte maniere. Premierement le

Quelles des ſaiettes des Cumanois.

Cumanois vicieux.

Viandes ſales des Cumanois.

Crocodiles en la riuiere de Cumanà.

Maniere de peſcher des Cumanois.

Cumanois ont les yeux gaſtez, & pourquoy.

Cumanois ont le viſage large, & par quel moyen.

Sepulture des Cumanois.

corps eſtant eſtendu deuant les parents, & amys chacun à part ſoy, ſouuent tous enſemble chantent vn lay piteux contenant le recit & d cours des faits illuſtres,& actes genereux du deffunct le louans de ſa for & vaillance en guerre, & du grand nombre d'ennemys que il aura occ & deſquels il aura mangé ſa part eſtant en vie:apres cecy les vns les ent

Bout de l'an celebré par les Cumanon.

rent en leurs maiſons,les autres les font deſſecher au feu (comme ceux Cuba & de Haiti) & les pendent & conſeruent fort ſoigneuſement : pleurent en ſe tourmentant eſtrangement ſur celuy qui ſera mort n'au gueres.Si c'eſt vn bout d'an qu'ils celebrent(car ils font ces memoires morts anniuerſaires)& que le deffunt ſoit quelque ſeigneur,tous ceux viennent au feſtin,qui ſont en grãd nombre,portent ce qu'ils veulent ger, & la nuit n'eſt ſi toſt arriuée, qu'ils deterrẽt le mort non ſans pleur lamenter,& demener vn grand dueil, puis le prenans luy mettẽt les pi & les mains preſque en vn rond,& la teſte entre les iambes, & eux ſaſſ auſſi en rond, & tout à l'entour de ces oſſements : & ſoudain ſe leuans ſe deſaſſemblans frappent du pied contre terre,leuent les yeux au Ciel, ſeſcrient en pleurant auſſi hault qu'il leur eſt poſſible.Ayans vſé par qu

Opinion des Cumanon touchant l'immortalité de l'ame.

que temps de ceſte lamentable ceremonie,ilz bruſlent les os, reſeruan teſte laquelle ils donnent à la plus noble, & legitime des eſpouſes du gneur deffunt, affin que elle la garde comme precieuſe memoire de mary.Auſſi penſent ilz que les ames ſont immortelles, & que elles ſe r rent en quelque lieu,& campaigne ſecrette,& eſcartée, où elles font g chere:& que ce ſont elles qui nous oyent & reſpondẽt lors que celle v

Echo eſtimée eſtre noſtre ame par les Cumanons.

immortelle d'vn Echo rend les parolles que on dit dedans l'eſpaiſſeu quelque boys, ou en la profondeur d'vne grotteſque. Et voila quant pays d'Vraba,goulphe de Cumanà, & iſle de Cubaguà, pour voir vn encor quelles gens ce ſont que les Canibales, deſquelz ſi ſouuent eſt f mention en l'hiſtoire des Indes Occidentales.

Des Caribes,& Canibales,leur cruauté,guerres,& façons de vie. *Chapitre dixieſme.*

Scythes & Hircans iadis peuples cruelz.

L'Hiſtoire des anciens ayãt tracé auec ſon cra ce qui a eſté iadis de plus remarquable pa les nations plus eſtranges, n'a point oubli Scythes Antropophages,ny les Hircans les farouches preſque d'entre les peuples de la re: mais ie m'aſſeure que ſ'ils euſſent tãt ſoit gouſté ou par effait, ou par recit, des façon faire des Caribes, ou Canibales de noſtre & ſauouré le naturel cruel,& farouche des laires voiſins de l'iſle de Haïti, & autres q

Cap S. Auguſt. droit ſous la ligne ou penſ'en faulx.

tiennent le long du Cap S.Auguſtin,qui eſt celuy,qui partiſt les terres Roys d'Eſpaigne,& de Portugal,& qui ſont vn degré,ou deux par de ligne de l'equateur, ilz n'euſſent auſſi fait faulte d'en illuſtrer leurs eſ & deſchiffrer la plus beſtiale & cruelle nation qui viue auiourd'huy ſ

te

terre. Car ce ſont les Canibales qui ne cognoiſſent homme qui viue, ne ſont aymez d'aucun, & qui auſſi ne ſçauent ou veulent careſſer perſonne, leuans la main contre tous, & tous leur faiſans guerre, orgueilleux, non acoſtables, & ſi amys de leur cruauté que iamais n'a eſté poſſible de les attirer, ou gaigner, voire ny les induire à ſeulement parler aux Chreſtiens pour le ſeul trafic en eſchange, ainſi que on l'a en vſage en tout ce pays ſeptentrional. L'origine premiere de ce peuple fut iadis de terre ferme d'Vraba, & d'vn lieu nommé Caribanà, lequel ſe diuiſant par bendes ſe ſaiſiſt premierement des iſles, & puis oſa ſe ruer ſur le continent auec vne telle fierté & hardieſſe que les autres Indiens eſtans cent de compaignie, n'oſeroyent attendre dix Canibales, ſoit que leur vaillãce face perdre cœur aux autres, ou que la ſeule opinion de leur cruauté les eſtonne de telle ſorte, q̃ au ſeul recit de leur arriuée, il n'y a ſi hardy qui ne quitte ſa maiſon pour fuyr deuant la rage de ceſte nation ſanguinaire, & ſemble que ceſte race, quelque part que elle ſoit eſparſe, n'aye autre paſſetemps qu'en l'effuſiõ du ſang humain, veu que les habitans de Cariamairi, qui ſont des reliques Canibaliſtes, ou Caribiſtes, furẽt ceux qui ne pouuans ſuporter que les Chreſtiens habitaſſent leurs terres, & ne voulans ſouffrir que leurs voiſins les acointaſſent en fin les maſſacrerent, de ſorte que depuis l'inimitié, en dure & vit ce peuple parmy eux, comme iadis l'Amorrẽen auec le peuple de Dieu pour leur ſeruir de fleau & chaſtiment, ſoublians en leurs honneſtes façons de faire. Bien que la raiſon de Pierre Martyr ſur la cauſe du nom me ſemble bien priſe du lieu de Caribanà ſus mentionné, ſi eſt-ce que encore ne regetteray-ie point l'opinion de Fernãd d'Ouiede, qui dit que les voiſins de ces tirans les ont nommez Caribes à cauſe de leur brauade, pource que Caribi ſignifie en leur langue autãt que vaillant, hardy, & braue, comme ainſi ſoit que ce ſont des plus courageux & hazardeux hõmes qui ſoyẽt au mõde. Or pour eſplucher plus aſſeurément ceſte nation i'ayme mieux, parler par la bouche d'autruy, que de ma fantaſie, & de ceux qui ont viſité le pays, que par la ſeule opinion de ceux qui n'en diſcourent nomplus que moy, que par ouyr dire: Voicy donc comme Pierre Martyr Milanois, & qui a eſté en ce pays Indien, en parle: tenãt propos de la premiere terre deſcouuerte par Chriſtophle Colomb, déz que fut ſorty des iſles Canaries pour prendre la voye de l'Occident, & du peuple habitant en icelle: Ils entendirent (dit-il) que non guere loing de là y auoit certaines iſles, où les hõmes eſtoyent treſcruelz, & qui ſe nourriſſoyent de chair humaine: & que pour ceſte occaſion, eux (qui parloyent) voyans de prime face les noſtres ſe mirẽt en fuite, penſans que ilz fuſſent ceux qu'ils nomment Canibales: & que les noſtres auoyent laiſſée ces iſles de Cyclopes à demy chemin vers la partie meridionale, à ſçauoir tirãt vers la ligne Equinoctiale. Ces pauures gens ſe lamentoyent, & plaignoyent fort eſtrangement qu'ils eſtoyent non moins aſſaillis, tourmentez, butinez, & rauis par ces cruelz Canibales, que les veneurs ont de couſtume de ſe getter ſur la proye, & que ilz ſ'acharnent ſur la ſauuagine: & que ces tyrans chaſtrent tout ainſi les petits enfans, comme nous en vſons à l'endroit des chapons, pourceaux, & moutons pour les faire deuenir plus gras, & affin qu'ilz en

Quelles gens les Canibales.

D'où venus les Canibales, & d'où pris le nom de Caribe.

Pierre Martyr ẽ l'hiſt des Indes.

Effroy que donne le nom de Canibale aux autres.

Cariamairi peuple d'Vraba ſorty des Caribes.

Ouiede liur. 2. de l'hiſt. des Indes.

Pierre Martyr ẽ l'hiſtoire des Indes.

Cruauté des Canibales.

Canibales ſalent les hommes pour les manger.

ſoyent plus tendres,& delicats au mãger: mais q̃ quand aux hõmes ia par
faits, auſſi toſt pris, ſoudain ilz les occient & maſſacrent, & mangent ſu
les champs les inteſtins,& menuiſes,à ſçauoir la teſte,pieds,& mains,ſalã
le reſte,& le gardans pour leur faiſon,tout ainſi que nous en vſons du lar
& bœuf ſalé. Quand aux femmes ilz ne leur font mal quelconque : & e
cela ils ſont plus courtoys que les Breſiliẽs qui ſont ſous le Tropique d'h
uer,& où le ſeigneur de Villegaignon adreſſa ſon voyage,ains les garde
& nourriſſent pour faire des enfans , ainſi que nous tenons les poul
pour nous faire des œufs,& des pouſſins,& les brebis,& cheures pour l
aigneaux , cheureaux , laict, & fourmage. C'eſt pourquoy en toutes l
iſles voiſinesdes Canibales tout auſſi toſt que les habitans ſentent le bru
de ceſte canaille , & oyent le ſimple nom des Caribes ilz ſenfuyent , &
hommes,& femmes,ne ſçachans autre moyẽ de ſe ſauuer que la fuite, en
core qu'ils ſoyent aſſez bons archers, mais ils confeſſent que ces homm
ſont ſi vaillans que dix d'entr'eux en batront cent des autres. Puis aiouſ
parlant de leur religion , que les noſtres ne peurent iamais bien entend

Canibales adorẽt le ſoleil & la Lune.

quelles eſtoyent les ceremonies des Caribes,ſauf que ilz adoroyent le S
leil & la lune : I'ay dit cecy à cauſe d'aucuns des Françoys qui iamais
mirent le pied en terre du coſté des Canibales,& ne viſiterent onc les t
res ſoyent inſulaires, ou continentes du goulphe de Vrabà , ny la riuie
Orellane, dient que les Canibales ſont ſans religion , ny opinion aucu
de diuinité , mais cela eſt tout eſloigné de verité , comme ainſi ſoit que
n'y a ſi farouche qui n'aye quelque aprehenſion,ou fauce, ou veritable
Dieu. ls vns en vne ſorte,les autres en autre : ioint que les maſſacres fa
par ce peuple , monſtrent aſſez que il y a quelque Dieu auquel ilz preſe
tent ceſte offrande,ainſi que nous en auons parlé,& des Panucois,& c
habitans du riche Royaume du Mexique . Plus grand folie eſt encore

Abus de dire q̃ il y ayt des Amazones.

penſer ny faindre des Amazones en pas vne de ces deux grandes riuie
d'Orellane , & de Maragnon , encore que on y aye veu des femmes n
auec les arcs,& les fleſches,d'autant que & les Canibales, & Cumanois
autres leurs voiſins meinent leurs femmes auec eux à la chaſſe , à la gu
re , & à la peſcherie , tant pour porter leurs fardeaux , que pour faire l
cuiſine:& elles ſadextrent comme eux, & à tirer de l'arc,à paſſer les riu
res,& à tout autre exercice de force : ſans que pour cela il leur faille no
plus donner le nom d'Amazones , que aux dames Cimbriennes , ny D
noiſes le temps paſſé ſuyuants leurs marys à la guerre , & elles meſmes

Femmes des Indiens ſuiuent auec l'arc, leurs marys à la guerre.

portans vaillamment. Voire ne fault ſ'en faire à croire ny impoſer à
truy que il y ayt des femmes ſeulement en vne region au pays ſuſdit ,
le long des fleuues ſurnommez,leſquelles ſans receuoir aucun homme
l'adminiſtration public , gouuernent d'elles meſmes l'eſtat de leurs P
uinces:car ce ſont bayes,& ſi quelcun paſſant, en fuyant par celle regi
a veu quelque Canoe,ou barquerote,chargée de femmes archeres, ſi ſ
ie aſſeuré que pas vn des Eſpaignolz (veu que ce ſont les ſeulz qui
paſſé par là quelquefois) ne ſeſt guere auancé pour en ſçauoir la verité

Guſman en la relation de l'ã 1530

l'hiſtoire:& ſi Numo de Guſmã en a dit quelque mot en ſes relations,
chez qu'il n'en parle point auec autre aſſeurãce ſinõ qu'il ſe cõfeſſe l'au

ouy dire, preuue qui n'eſt ſuffiſante pour autoriſer vne telle opinion.

Ouiede eſcrit au Cardinal Bembe.

Et n'ignore point que Fernand d'Ouiede, eſcriuant à ceſt illuſtre, & excellent Cardinal Bembe honneur des hommes lettrez de noſtre aage, luy dit que en certain rencontre fait ſur la grand riuiere de Maragnõ on veit quelques dames archieres qui ſeruoyent de chef aux troupes qui combatoyent contre les Eſpaignolz, & que pour ceſte occaſion les noſtres les apellerẽt Amazones: mais il nie q̃ elles fuſſent telles, encore qu'il y eut vne royne cõmandãt ſur les compaignies, & encore n'en ſçait il autre cas, ſinõ vn ſimple & maigre raport de ceux qui en ignoroyẽt la verité. I'ay dit cecy en paſſant, affin que ſi quelcun veut eſcrire l'hiſtoire, ie ſuis d'aduis de ne rien aſſeurer ſur la ſimple opiniõ, ains appuyer ſon dire plus ſolidemẽt, & ſans ſ'eſgarer par trop, pour ſeulement eſtre veu dire quelq̃ cas de nouueau: mais venons ſur le propos de noz Canibales. Nous auons dit q̃ ces gens ainſi furieux eſtans ſortis du païs Vrabien ſ'eſpandirent iuſqu'au Cap S. Auguſtin habitans & en la terre ferme, & par les iſles non ſans donner frayeur à tous les voiſins, à cauſe de leur extreme cruauté, & tyrãnie, pour eſtre les plus vindicatifs hommes du monde, deuãt leſquelz qui voudroit plaider ſa cauſe pour en tirer raiſon, ce ſeroit (cõme l'õ dit) dõner du chef cõtre la muraille, d'autant q̃ ils n'ont reſpect qu'à leur fantaſie, ny equité q̃ ce qui leur vient à gré. Ez lieux où ils ſe tiennẽt ils ſont aſſez ſociaux enſemble, faiſans des bourgades, ou pluſtoſt hameaux de 30. ou 40. maiſons, mais icelles bien peuplées d'hõmes, & qui ſont baſties en cerne toutes en rond à l'entour d'vne place, poſées en telle circonference qu'elles ſe peuuent voir l'vne l'autre, & dreſſées en ceſte maniere. Premieremẽt ils vous plantent tout autant de grans arbres qu'il eſt beſoing pour porter le baſtiment ſelon la grandeur qu'ilz luy veulẽt donner, puis par les ſoubaſſemẽs ils mettent des trefs qui ne ſont guere longs, & qui ſeruent d'apuy entre les eſpaces des autres qui ſont fichez en terre, & pource les aiguiſent ilz pour empeſcher la cheute des autres qui ſont dreſſez: & la couuerture va ſe hauçant en forme Piramidale, & tout ainſi que le feſte d'vn pauillon, & ainſi tous leurs logis ſont faits en pointe, apres ilz couurent toutes ces poultres de feillars ſoit de Datiers, ou autres arbres, q̃ ils ſçauẽt eſtre bonnes à reſiſter contre la pluye. Au dedans de la maiſon de ſoliue à ſoliue, y a des cordes de cotõ tenduës, ou bien faites de certaines racines, & icelles bien fortes, & ſur icelles ilz eſtendent des toiles tiſſues de coton.

En quelle ſorte baſtiſſent les Canibales.

Ilz ont pour leur giſte des licts pendus en l'air, & entre les ſoliues, ſur leſquelz ilz mettent, ou du coton, ou du foing pour lictiere: & au deuant de leurs loges ilz font des portiques, & galeries pour ſe iouër, & pour y prendre le frais, & l'ombre durant le Soleil. Encore ne peux-ie taire ce que Martyr dit touchant la relligion de ce peuple, quand il aiouſte ces mots: En vn certain lieu de l'vne des iſles Canibales, comme les noſtres euſſent veu deux ſtatuës de bois, repreſentans deux ſerpents, ils pẽſerent que ce fuſſent leurs idoles, mais depuis ils entẽdirent qu'ils adoroyẽt ſeulement le Ciel, & aſtres luiſans en iceluy, encore que ils tirent & taillent quelques ſimulachres de coton non pour les honorer, ains ſe ſouuenans des figures des malins eſprits qui leur aparoiſſent de nuit.

Lits des Canibales.

Canibales ont des idoles du diable.

Auſſi n'y a il eu iamais peuple vaillant en guerre, qui par meſme moye
n'ayt reſpecté les Dieux en quelque ſorte que ce fuſt, & qui ſur tout n'ay
honoré le ſoleil, cõme celuy qui eſclaire à tous, & nourriſt toute la terre
Ceux qui prindrẽt terre éz iſles des Canibales, qui ſont pluſieurs en nom
bre, diſent qu'ils y trouuerent des pots de terre, & vaiſſelle de cuiſine d
Viandes abominables des Canibales. meſme parure, ainſi que nous en vſons, & que les Canibales ſ'en eſtãs fui
ils veirent de la chair d'homme roſtie, & bouillie auec chair de Papegaus
Faiſans, Oyes, & Canards: & par les maiſons trouuoyent des oz des bra
& iambes des hommes, que ilz gardoyent pour faire des bouts à leu
fleſches à faulte de fer: & ceſt l'iſle qu'à preſent ils nomment Guadalup
pource que la terre raporte à la montaigne de noſtre dame de Guadalup
en Eſpaigne. Et iaçoit qu'au commencemẽt ces Inſulaires veinſſent po
ſ'apriuoiſer des Chreſtiens, ſi eſt-ce que ou ſoit que la conſcience de leu
Canibales ont le regard furieux. cruautez les remordiſt, ou que leur naturelle, & farouche inclination l
incitaſt de ce faire, dés que ils les voyoient, ſe regardans l'vn l'autre d'v
regard furieux, car les Canibales ont l'œil le plus hideux, & eſpouuentab
de tout tant qu'on à deſcouuert de peuples de noſtre aage, ſe mirẽt à fu
de telle viſteſſe, & impetuoſité qu'vn carreau d'arbaleſte ne fend pas l'a
plus viſte que ceux-cy ſ'abſentans de la preſence des Chreſtiens, comm
ſe defians d'eux, & ayans en deliberation de les faire ſortir plus ſoudain
le pas de la terre, où ils n'auoyent rien que quereller, & ſe renoyent ded
les boys & profondes valées, attendans qu'ilz ſe fuſſent aſſemblez, po
puis apres aller donner vn eſtrange reſueil à la troupe Chreſtienne.

C'eſtoit en ces lieux des Canibales que ceux qui ont parlé des Amaz
nes, les ont poſées, mais ilz n'ont pas bien leu l'hiſtoire de ceux qui en
criuent: car bien qu'il les diſent eſtre ſeules en vne iſle Matityne nomm
par ceux du pays, ſi eſt-ce qu'on les nomme les femmes des Canibales, q
les tiennent là pour auoir lignée, & affin qu'elles y ſoyent à garant: car
dire que elles ne nourriſſent point les maſles, ains les renuoyent à leu
Pierre Martir en l'hiſt. des Indes. peres, ou biẽ les font mourir: c'eſt ſe moquer de la verité, veu que Mart
parlant de la Cacique de Matityne, dit, que elle combatant contre les
paignolz auoit ſon filz auec elle, & lequel eſtant à la fin pris, & cond
deuant Colomb, il auoit le regard ſi hideux, qu'il n'y auoit homme qui
ſaſt le regarder ſans fremir: & les autres ſe ſauuerent quoy que on leur
enfondré leur Canoé, d'autãt que ce ſont des meilleurs nageurs qui ſo
ſous le Ciel: & ſi adextres que eſtans en l'eau, encore ne faudront ilz
Canibales tirent de l'arc en magẽt vous tirer de l'arc ſi bien & ſeurement, que vous ſerez bien ſubtil ſ'ils
vous prennent à deſcouuert, & ne vont iamais ſans eſtre garnis de le
fleſches enuenimées deſquelles auons fait mention cy deſſus. Ce peu
outre l'arc, allant en guerre, portent auſſi l'eſpée de boys, & de longs
ſtons aigus & roydes, deſquels il ſ'ayde fort gaillardemẽt: & pour anir
le ſoldat à la guerre il aye des tabours tels q̃ auons dit cy deſſus eſtre c
des Cumanois, & ont des cornets auec leſquels ils ſonnẽt vn furieux m
Armes des Canibales. & aſſault entrans en bataille, portãs certaine armeure d'or ſur l'eſtoma
& des bracelets fort riches, mais le tout plus pour aparoiſtre braues
mignons, que de ſoucy de ſ'en couurir, comme auſſi ils ont les pennac

beaux & bragardz, ſuyuant la couſtume de tous leurs voiſins, qui ſe plaiſent ſur tout d'aller bien en ordre à la guere. Portent encore de petis cercles d'or penduz aux oreilles, & au nez comme on les met aux Ours, & Buffles, telz qu'ilz leur pendent ſur les leures. Les Caciques des Canibales ainſi que le peuple eſt fier auſſi ſont ils hautz à la main, & ſe faiſans craindre tellement que ſoit ou le Roy, ou la dame commandant ſur le païs par la mort de ſon mary, qui aillent à la guerre, ſi fault il qu'on les porte ſur les eſpaules, & y ſont obligez en deſpit qu'ils en ayent, & ſ'ils ne veulent ſentir la rigueur de leur prince. Tous les Canibales en general ſont de coulleur brune entre blanc & noir, non de guere grande ſtature, mais qui ſont bien faits de corps, & proportionnez de tous leurs membres, ſauf qu'ilz ont le viſage large, & lequel on leur fait ainſi dés leur enfance (ainſi qu'auons dit en vſer les Cumanois) le nez fort entre-ouuert, & large, comme ont ordinairement les Mores, l'œil farouche, & le blanc d'iceluy chargé de couleur, & ayant ne ſçay quoy de troublé, & obſcur, qui luy donne vne furie plus grande. Ilz vont tous nudz, ſans poil, & ſans barbe: les femmes auſſi ſont nuës, ſauf de la ceinture en bas iuſqu'à demy iambe, qu'elles ont quelques lãges de Coton pour s'en couurir, & qu'elles portẽt les cheueux qui leur pendans par derriere, leur couurent auſſi les eſpaules, eſtans auſſi douces, & plaiſantes que leurs maris, & qui vont ordinairement à la chaſſe des hommes comme eux, accouſtumées au trauail ſoit de la guerre, de la peſche, courſe, & nage auſſi bien que les maſles, & quelquefois ſe mõſtrans plus cruelles que leurs eſpoux. En ſomme Fernand Ouiede ayant parlé des Caribes, & ſur tout de ceux qu'il nõme Chorotegas, & de leur naturel cruel, & ſauuage, il aiouſte: & ſans doute ie penſe que pour le nõbre infiny de leurs fautes, Dieu permet qu'ilz ſoiẽt ruinez, & ſouffrira encor leur plus grande deffaite, & entier aboliſſement, d'autant que ceſt vne race mauditte ſans correction aucune, ſans loyauté, vertu, ny honneſteté quelconque, ſi aheurtée, & entiere en l'opinion de ſa meſchanceté, qu'il n'y a admonition, priere, flaterie, ny menace, voire ny les tourmens qui la puiſſe ployer à faire quelque cas de loüable: ceſte gent eſt naturellement ſans nulle pitié ny compaſſiõ autre que celle d'vn Lyon, ou d'vn Tigre, & celle qui n'a honte de vice, ny vilennie qu'elle commette, adõnée ſur toute choſe à la paillardiſe, & n'ayant autre choſe deuant les yeux que le plaiſir du corps, & ainſi ne fault ſ'eſbahir ſi facilement ilz oublient les admonitions, & s'ilz meſpriſent qu'on les aduertiſſe: leurs femmes ſont inſatiables de tel plaiſir, & ayans deux extremitez qui ſont la cruauté, & la paillardiſe: & tous en general ont de peruers deſirs, mais les effaitz deſquelz ſont pires, & qui ne peuuent receuoir inclination, ou impreſſion aucune de vertu. Voila quant aux Canibales: ie laiſſe tout à propos, pour vne autresfois, les païs de Darien, Riuieres D'orellane, Maraignon, & de la Plate, les païs des perles, Emeraudes, les Iſles de Boriquen, & autres pour vouloir mieux les eſplucher à la ſeconde edition, ſi Dieu nous fait la grace de tant viure.

Comme les ſei. Canibales ſe font obeyr.

Ouiede liu 3. de l'hiſt. des Indes.

Ouiede li. 7. ch. 9. hiſt. des Indes.

Canibales meſchans, & ſans riẽ de vertueux.

LIVRE QVATRIESME

Deſcription du Peru, deſcouuerte d'iceluy, Richeſſes, mœurs, Relligion & couſtumes des habitans. Chapitre. II.

Eſtendue de pays ſous le nõ du Peru

DES la Caſtille d'or, où eſt ce deſtroit de terre qui ſe pare la mer de Septentrion d'auec la Meridionale iuſqu'à la riuiere de Plate, qui diuiſe en la region deſ couuerte par Americ Veſpucce, les terres des Roy Chreſtiens qui ont conqueſté les Royaumes, & eſtẽ due de païs à preſent contenu ſouz le nom de nou ueau monde, eſt limité par les modernes ce gran Empire du Peru, embraſſant infinies Prouinces, leſquelles comme ſon diuerſes en nom, ſont auſſi ayans grand varieté de mœurs, & couſtume comme auſſi elles ſont meſurées dés ſept, à huict degrez par deça la lign iuſqu'à quelques quarante par delà l'equateur, & paſſant le tropique hi uernal vers le Pole Antartique. Or auons nous veu cy deuant que peu d

De grandes Prouinces portẽt le nõ des fleuues qui y paſſent.

païs y a il en ce nouueau monde qui ne portent le nom des riuieres qui paſſent, où de celuy des Roys qui y ont regné, où auſquelz les Eſpaignol n'ayent donné le tiltre ainſi que fortuitement ils oyoient parler les na turelz des terres qu'ilz abordoyent: & ainſi le royaume du Peru porte au iourd'huy ce nom du fleuue ainſi appellé, lequel en arrouſe vne bonn

Lẽg cours du Danube.

partie: d'autant qu'en ces contrées les riuieres y ont le cours fort eſtran gement long, & beaucoup plus qu'en noſtre Europe, iaçoit que le Danu be face vn long trait courant dés les Alpes iuſques dedans la mer ma iour, & que le Po, arrouſant preſque toute l'Italie, faille à la fin getter en tre les bras de Theris en la mer Adriatique: mais tout cela n'eſt rien au

Nil combien longuement s'eſtend. Senegà eſtimé auoir pareille ſource que le Nil.

pris des courſes de fleuues des autres parties du monde, comme du Nil qui dés ſa ſource auſtrale va ondoyant toute l'Ethiopie, & Egypte, & puis va faire hommage à Neptun en la Mediterranée: Et Senegà qui ayã (comme l'on penſe) meſme courſe que le Nil, vient baigner vn infin cours de terres tant ſolitaires que peuplées, pour à la fin viſiter les flot ſalez vers le païs Guinéen en la grand mer, & Ocean Atlantique.

Et en ce continent que iadis aucuns, ſur le commencement qu'il fu deſcouuert, appelloyent Iſle Amerique, du nom du premier qui nous e donna cognoiſſance, on voit des fleuues admirables & en largeur, & e eſtendue comme celuy d'Orellane, & de Maragnon que pluſieurs eſt

Grandeur des riuieres de Maragnon, & Orellane.

moyent que ce fuſt la mer pour auoir les dix. 15. & vingt lieuës de larg & de telle longueur qu'on ne lit point encor qu'aucun en ayt monſtré lieu, où ilz vont s'emboucher en la mer, pour n'auoir eu le moyen de pa ſer ſi auant, y obſtant & les deſerts, & le naturel farouche des peuples q

Peru grand fleuue donne nom à tout le Royaume.

habitent le long des riuages. Pour pareille raiſon le grand fleuue du Pe eſtendant ſi long trait que peu ſçauent la fin de la courſe, à cauſe au bien le nom à la Prouince par là où il paſſe, comme les poiſſons à la r gion de Bacaleoz, ou comme Senega au Royaume Africain portant tiltre. En ceſte grande ſeigneurie comme il y a diuerſes Prouinces, au

Pluſieurs rois, ſouz vn Monarque, au Peru.

les ſeigneurs y eſtoyent en grand nombre, mais qui obeyſſoyent pour plus part à vn ſouuerain, ſe tenant en la grand cité de Cuſco, tout ai

qu'en Mexique les roiteletz faiſoyent hommage au grand Montezumà, auant que Cortez ſe feit ſeigneur (pour le Roy d'Eſpaigne) & de Themiſtitan, & du païs & finage qui l'auoiſine. Bien vous diray, auant que entrer au diſcours de la deſcouuuette du Peru, qu'il ſemble que ceſte Prouince ayt eſté fée pour la ruïne des ſeigneurs qui y ont commandé, entant qu'il y a eu de noſtre temps peu de Princes, ou gouuerneurs y reſidans, qui n'y ayent malheureuſement finys leurs iours: ſoit que leur auarice, & tyrannie en ayent eſté cauſe, ou la meſchanceté de ceux à qui ilz auoyent affaire, ou que l'air du païs aye quelque ſiniſtre influence pour les ſeigneurs y ſuruenans: mais à bien parler la cauſe de la mort des chefz Chreſtiens à pris ſource de leur ambition, & conuoitiſe, qui pour ſ'enrichir n'ont fait conſcience d'occir les Roys naturelz du païs, & puis ſe pourſuyure l'vn l'autre auec telle opiniaſtriſe, que le ſang en ſemble encore ruiſſeller.

Peru fée pour la ruine des gouuerneurs.

Et afin que vous en voyez quelque trait ie vous en feray vn bref recit, qui n'eſt point hors de propos, entant que ie pretens vous eſplucher vn peu l'hiſtoire du Peru, auec les mœurs du peuple qui y habitent, tout ainſi que ie l'ay recueilly des memoires, & liures des Eſpaignolz qui y ayans veſcu long temps, nous en ont fait largeſſe par la diligence de leurs eſcrits, eſquels la verité m'y ſemble de tant mieux painte, comme ie les voy entiers, & ſans tranſport à reciter l'hiſtoire de la conuoitiſe, tyrannie & rebellion de ceux de leur nation qui ont commandé en ces terres, deſquelz vices proceda auſſi (comme dit eſt) leur mort, & deffaite.

Diſcorde des gouuerneurs du Peru.

Car comme ainſi ſoit que les Pizarres, & ſur tout François ſe fuſſent bãdez contre Almagro & ſes conſortz, à cauſe des departemens des païs, & finages d'iceux, & à cecy aydans fort les officiers du Roy, qui eſchantilloyent les Prouinces pour rendre plus grand le reuenu du fiſc auec leurs impoſitions, ſans ſe ſoucier, ny du ſalut du peuple, ny de la paix d'entre les gouuerneurs, & ſans penſer qu'vn ſi grand nombre de gouuerneurs ſont dangereux à vn eſtat, ſoit à cauſe de la diſcorde qui ſ'engendre entre eux, ou pour ce que le peuple ne peut eſtre que n'y ſoit foulé en ſuportant leurs deſpences exceſſiues. Bendez que ſont les ſurnommez l'vn contre l'autre, Les Pizarres ne ceſſerent onc iuſqu'à tant que Almagro fut par eux mis à mort par ſentence de l'audience royale, ſi à bõ droit ie m'en raporte à la verité: tant y a que Almagro eſtoit vn vaillãt homme, ſage vieillard, qui auoit fait de grans ſeruices à ſon Roy, & infinis plaiſirs à celuy meſme qui le feit mourir. François Pizarre ne porta loing le peché de la mort d'Almagro, d'autant qu'vn baſtard du ſuſdit deffunct, eſmouuant vne ſedition, alla ſi accortemẽt en beſoigne que l'an 1544. il occiſt en la Cité des Roys celuy, pour le ſeruice duquel Fernand Pizarre auoit fait trencher la teſte à ſon pere. Ce baſtard ſe faiſant, de ſon autorité priuée, gouuerneur dudit païs fut decapité par l'ordonnance du gouuerneur y enuoyé par le Roy d'Eſpaigne, voyons la ſuyte de l'heur de ceſte Prouince pour les vicerois: celuy qui feit iuſticier le Baſtard d'Almagro, fut enuoyé priſõnier en Eſpaigne par Vaſco Nunnez, à cauſe de ſes cõcuſſiõs & tyrãnies: & Nunnez fut occis en bataille par Gonzal Pizarre leql ſe feit

Almagro meurt par la menée des Pizarres.

Franc. Pizarre occis par le baſtard d'Almagro.

Eſtrange ſuccez des Viceroys du Peru.

apeller Roy de Cuſco,mais la royauté luy fut & malheureuſe, & peu du
rable,entant qu'vn gouuerneur nommé Gaſcha luy feit trencher la teſte
& en ſomme on trouue,que ſi on vouloit eſplucher de pres ceux qui ſon
morts de mort violente en ce païs depuis que les Eſpaignolz le tiennent
le nombre des chefs monte à plus de cent cinquante, tous hommes d

Lieux naturellement malheureux

marque,& ayans charge ou du gouuernement, ou de la iuſtice, ou des a
mées. Et affin encor qu'on voye qu'il y a des lieux qui ont cõme vne fo
tune malheureuſe liée ſur le doz,& qui ſuyt ceux qui ſ'y arreſtent, ie lai
ray l'or Tholouſain,lequel tous ceux qui touchoyent, ſentoyent ſi dom
mageable que iamais vn n'en eſchapa ſans ſa ruine, & le Royaume Th
baïn où guere onc Roy ne peut auoir vn iour d'heureux ſuccez, ny vn
bataille ſans grand perte:pour racompter comme cas merueilleux,ce qu
l'hiſtoire Eſpaignolle eſcrit de ce païs du Peru,& deſaſtre qui ſuit ceux q
y commandent:d'autant qu'elle tiẽt que ceux du païs,qui auoyent le plu
de memoire des choſes paſſées, à cauſe de leur grande vieilleſſe,diſoye

Peru royaume infortuné aux Princes.

voyans les occurrences malheureuſes,ſuccedans à tous les Capitaines e
uoyez là pour gouuerner, que cela procedoit des influences du Ciel,
conſtellations de celle Prouince,& que de leur tẽps & ſouuenance, (e
eſtans plus que centenaires)ilz n'auoyent iamais veu le Peru ſans guerr
ciuiles.Et ſur ce propos,ilz racomptoyent comme Guinacha, & ſon pe
Opanguy,voulans eſtre ſeulz ſeigneurs, inquieterent le repos, & ayſe
toute la Prouince: apres ceux là Guaxacar, & Atabalipà freres prindre

Guaxacar occis par ſon propre frere.

les armes l'vn contre l'autre, de ſorte que Guaxacar fut maſſacré cruel
ment par ſon propre frere,& depuis Pizarro feit mourir le Roy Ataba

Atabalipà Roy, fait decoler par Pizarre.

pà en la place publique de Cuſco, non ſans vn grand vitupere du no
Royal,& auec vne infamie des Chreſtiens, taxez en celà d'vne eſtran
& vilaine auarice.Auſſi de tous ceux qui ſe trouuerent au iugement de
miſerable Prince: & le plus riche de l'occident, & qui conſentirent à
mort ignominieuſe, à laquelle il fut condemné, n'en eſchappa pas vn,
ne finiſt auſſi malheureuſement: affin qu'on voye que les Roys ſont
crez,& que les vſurpateurs du bien d'autruy n'ont iamais la fin glorieu
encore qu'il ſemble que la fortune leur rie,& qu'elle les conduiſe com
par la main à la pourſuite de leurs conqueſtes.I'ay fait tout ce diſcours
afin que vous cognoiſſez qui furent ceux qui deſcouurirent le Peru,
pour n'eſtre en peine cy apres de repeter par le menu, ce qui a eſté d
preſent, d'autant qu'il fault que ie m'eſgare vn peu plus icy, que n'ay

Comme le païs du Peru eſt diuiſé.

és regions precedentes. Toute la Prouince du Peru eſt diuiſée en tr
parties,à ſçauoir en montaignes, Plaines,& Vallons:la Campaigne eſt
blonneuſe,& fort chaude comme comme celle qui ſ'eſtend le long d
marine, & qui commence dés le païs de Tumbez iuſqu'a la mer Pac
que,ayant pres de cinq cens lieuës de long ſur la coſte de la mer, & qu
ques dix ou douze de large iuſqu'à la montaigne:& en ceſte planure il
pleut point que bien peu,& n'oyt on l'effroyable bruit des tonnerres,
les foudres ny lancent iamais les effroyables feux cauſez par les colliſi
des nuës. Et ainſi fault que les habitans ſoyent ſoigneux à faire des
naux affin de faire couurir l'eau des ruiſſeaux, fleuues, & fontaines
s'eſcoul

feſcoulent des montz pour en arrouſer,& engreſſer les champs, & pour raſſaſier leur ſoif,& alteration. La nature deniant la pluye à la campaigne en fait grand largeſſe aux montaignes qui ont d'eſtẽdue en longueur plus de 100. Lieuës, ſur leſquelles il fait froid,& y pleut, & nege en telle abondance que le plat païs ſe ſent de ceſte humeur montaigneuſe. Les habitãs qui ſe tiennent entre celle indiſpoſitiõ du chault, & du froid ſoñt la plus part, ou louches,& borgnes, ou du tout aueugles, tellement qu'en vne ſi grande infinité d'hommes qui ſe tiennent le long de la montaigne, à peine en trouuerez vous dix qui n'ayent la veuë intereſſée. Ces montaignes ſont des plus aſpres faſcheuſes,& difficiles qui ſoient ſous le Ciel,& y mit on en ieu celles qui ſont en Ethiopie, leſquelles commencent dés la nouuelle Eſpaigne,& entrans auant ſeparent Caſtille d'or, du finage de la ville de nom de Dieu, & de là ſ'eſtendant iuſqu'au deſtroit de Magellan, lequel eſpace contient pour le moins plus de ſoixante dix degrez de lõgitude. C'eſt icy encor qu'il fault que ie note le peu de diligence de ceux qui ont eſcrit que la riuiere d'Aurellane eſt celle qui ſepare Les Canibales, d'auec le Peru, comme ainſi ſoit, que ce ſont ces montaignes ſi lõgues qui en font la ſeparation, & deſquelles ont ſource ces riuieres ſi grandes, qui ſ'eſcoulent en la mer,& du coſté du Nord,& vers le Sur, & mer Pacifique : & que Maragnon eſt deſia plus Oriental que le Peru, & ayant vn grand & long interualle de l'vn à l'autre : ioint que pluſieurs ont eſtimé que l'Orellane,& riuiere de Plate eſtre meſme choſe, que ſ'il eſt ainſi, il y a bien à dire que Aurellane ſepare le Peru des Cannibales, que le Peru en eſt eſloigné de plus de cent lieuës: ſi on ne veut appeller Peru,& le païs Breſilien,& l'eſtenduë de l'Amerique. Soit dit cecy en paſſant. La troiſieſme partie du Peru ſont les vallons, leſquelz ſont fort peuplez, riches en or,& argent,& fertilz en grains, fruitz,& animaux de toutes ſortes, mais pour eſtre le païs fort couuert, les fleuues larges, & impetueux, le peuple y eſtant guerrier & farouche, les Eſpaignolz ne l'ont pas deſcouuert ſi à fait, ny tant à leur ayſe, comme ilz ont celuy des montaignes,& de la campaigne voiſine des ſablons de la mer. Ie ne veux aller rechercher icy les Iſles deſcriptes au goulphe ſainct Michel, ny celles qui ſont marquées en la mer de Sur, ſous la puiſſance de l'Eſpaignol tirant vers les Moluques, nous ſuffiſant de deſcrire ce qui ſ'eſt paſſé au Peru, & conqueſtes d'iceluy dés l'an 1531. que les Pizarres en commencerent la cõqueſte, laquelle nous deduirõs brieuemẽt affin qu'en l'embraſſant, nous y trouſſiõs les mœurs des peuples ſelon qu'ilz ſe comportent François Pizarre dõc, filz du Capitaine Pizarre, qui fut à la conqueſte du païs Nauarrois, ſous le Roy Ferdinand d'Aragon, ayant fait dreſſer quelques Nauires au port de Panamà en Caſtille d'or priſt la voltevers la mer de Sur, ditte des noſtres Pacifique, & ayant coſtoyé la rade vn aſſez long temps deſcouriſt l'Iſle de la Pugna, qu'il appella de ſainct Iaques, où le peuple (imitant ceux de la Floride & Mexique) luy vint au deuant, en dãçant, ſonnãt quelques tabours, & chantant en ſigne de ioye, & luy offrant des viures comme à homme qu'ilz ſouhaitoyent d'auoir pour amy. De Pugnà auant ilz prindrent terre au continent vers la cité de Tumbez chef de Prouince comme en-

Naturel des païs montaigneux au Peru.

Habitãs au pied des mõts au Peru, borgnes, ou aueugles.

Les vallons eſt le plus riche pays du Peru.

Goulphe ſainct Michel eſt riche en or, & pierrerie. François Pizarre commẽça à deſcouurir le Peru l'an 1531. au mois de Feburier.

Pugnà Iſle, à preſent S. Iaques.

Tumbez prouince du Peru.

cor elle eſt à preſent, & vn des cueſchez du Peru, où, les Eſpaignolz ſeiournans, ſceurent la guerre qui eſtoit entre les deux freres chefz de toute la Prouince Cuſco, c'eſt à ſçauoir & Atabalipà querellans enſemble la monarchie, par la mort de Cuſco leur ſeigneur, & pere: mais Atabalipà eſtant le plus fort, vainquiſt ſon frere, & le mit en priſon, au meſme temps que Pizarre priſt terre en ſes ſeigneuries. Dequoy aduerty Atabalipà ſe reſolut le chaſſer, & à force d'armes luy faire perdre le deſir de ſ'arreſter és terres de ſa iuriſdiction, & pource enuoya il vn de ſes Lieutenans auec forces pour courir ſus à Pizarre, mais le Capitaine Indien n'eut iamais le cœur d'attaquer ceux qui portoyent la barbe longue.

Atabalipà fait priſonnier ſo frere.

L'Eſpaignol acouſtumé deſia aux guerres contre l'eſtranger, & ſçachãt quel eſtoit l'effort de ce peuple, ne voulut attendre qu'on vint l'aſſaillir, ains prenant le chemin droit au païs où eſtoit Atabalipà, où le terroir fut aperceu eſtre abondant en grain tel que le portent toutes les contrées de ce cartier, à ſçauoir du Mahis, duquel auſſi ilz faiſoyent du vin aſſez paſſable, & qui ſuſtente, & nourrit mieux que l'eau pure. Le païs où ilz vindrent eſtoit encor de la contribution de Tumbez, où le peuple va veſtu aſſez honneſtement, & les femmes faiſans des draps ſi fins, que les noſtres penſoyent que ce fut Soye, & iceux entretiſſus d'or figuré, ou batu, & le tout pour le ſeruice, & vſage de leur Prince. Les femmes portent les habitz ſi longs, qu'ilz leur trainent par terre, là où, au contraire, les hommes n'ont que des chemiſes ſans manches, & icelles ſi courtes qu'à grand peine leur couurent elles la moitié des cuiſſes: eſtans fort vilains, & ſales en leur manger, à cauſe qu'ilz prennent leurs viandes preſque toutes cruës ſauf le pain de Mahiz. Ils y eſtoyent tellemẽt Idolatres que tous les moys ils adoroyent & ſacrifioyent à leur idole ce qu'ils auoyent de plus cher, iuſqu'à ny point eſpargner leurs enfans propres: & baignoyent, & arrouſoyent la face de l'idole du ſang de la choſe immolée, comme auſſi ils en vſoyent aux ſeilz & deſſus des huis, & portes de leurs oratoires, comme nous auons dit que ſ'en aydoyent auſſi ceux du Mexique. Sortis qu'ils furent de Tumbez ilz vindrent au plus riche païs de la premiere des grandes regions du grand Monarque du Peru, qui eſtoit ſouz la contribution d'vne cité nommée Caxamalcà, aſſiſe au pied d'vne montaigne, & où eoit le palais du Roy Atabalipà.

Quels les habitãs en la Prouince des Tumbez.

Cruels ſacrifices des Tumberiens.

Ceſte ville eſt ſi petite, que celuy qui en à fait la rela tion en Eſpaignol, luy donne preſque vne lieuë de circuit, eſtant ceinte de deux beaux, & grands fleuues qui arrouſent les terres voiſines, & ſur chaſcun vn pont pour entrer en la ville, laquelle n'a auſſi que les deux portes auſquelles les ponts reſpondent. Bien eſt vray que de l'vn coſté auant qu'entrer dedans la ville, on trouue vn grand Palais, tout enuironné de haute muraille, & fait à la maniere d'vn temple, en la court duquel (eſtant fort ſpacieuſe) y à vne grande quantité d'arbres de diuerſes eſpeces qui ſeruent à faire ombre: & eſtoit ce Palais appellé la maiſon du Soleil, affin que vous ſçachiez que c'eſt ceſt aſtre que ceux du Peru adoroyent comme leur Dieu: & dedans ce lieu n'eſtoit permis hõme d'entrer ſans premierement laiſſer ſa chauſſure tãt ils ont en reuerence les lieux qui ſont dediez à la diuinité, &

Temple du ſoleil, adoré, en Caxamalcà.

de tẽples ſemblables à celuy là ſe trouuent en diuers endroits,& ſur tout par toutes les bonnes,& grandes villes de celle Prouince. Pres ce lieu d'oraiſon y auoit quelques 2000. maiſons baſties comme d'vn droit alignemẽt,ayans quelques deux cens pas de long,& faites d'vne forte muraille, icelles bien diſpoſées, & comparties au dedans, ayans des fontaines en grand nombre pour le ſeruice de chaſcune, & au milieu vne grand place, qui ſert de baſſe court à vne forteresſe la voiſine, & par laquelle on entre audit fort,par vn grãd eſcalier de pierre. D'vn coſté de ceſte grãd place eſt le Palais du Roy plus beau,& plus grand que pas vn des autres logis, orné,& embelly de chambres,Antichambres,garderobes,cabinetz, ſales,& galeries, & tout paint de diuerſes couleurs, & enrichy d'or & argent par tout le lambris de l'edifice : & les iardins y donnans tout tel contentement que l'homme ſçauroit deſirer. Mais ce qui rend le lieu encore plus plaiſant,& admirable,eſt qu'en vne des maiſons iointes au corps d'hoſtel du Prince y a deux fontaines garnies,& enrichies de grandes lames d'or, de l'vne deſquelles ſort l'eau ſi chaulde qu'il eſt impoſſible qu'homme y tienne la main,& l'autre l'ayant auſſi froide que glace;& ſort ceſte eau de la prochaine montaigne, ainſi que de pareils effetz de nature voyons nous aduenir en diuers lieux & des monts Pyrenées, & des montaignes d'Auuergne:& vont ces eaux meſlées enſemble, par des Canaux ſouterrains par tout le palais pour le ſeruice tant de la cuiſine que d'autres choſes neceſſaires:ie dis cecy,affin qu'on ne penſe point que par tout l'Occident les hommes y ſoyent ſi lourds & groſſiers que ſont les Canibales,les Breſiliens,& Ameriques, eſquelz reluit ne ſçay quelle rudeſſe qui reſſent le naturel peſant des hommes qui les premiers habiterent la terre,ſi eſt-ce que pluſieurs donnent du rude aux ſiecles de l'aage premier du monde. Les habitãs de Caxamalcà ſont gens aſſez ciuils,& nets en leur boire mãger & abillement,iaçoit que les hõmes n'y portent autre habit q̃ des chemiſes ſans mãches, & des chauſſes, mais les femmes ſont plus ſoigneuſes de ſe couurir,& portẽt leur robe de toile de cotõ painte leur allãt iuſqu'à terre,& par deſſus vne ceinture elabourée fort mignonnement, auec laquelle elles ſe ceignẽt & entortillent preſque tout le corps:par deſſus ces robes elles ont encor vne couuerture faite comme vn manteau ſans mãches,qui leur va iuſqu'à demy iambe. Tout le trauail, & exercice des hõmes eſtoit à taindre laines,& Cotons, affin d'en faire leurs toiles : & les femmes ſ'amuſent à faire leur Chichà, c'eſt à dire leur vin, & boiſſon de Mahis,dattes & autres fruitz. Ceſte ville fut quittée par Atabalipà lors q̃ les Chreſtiens y arriuerẽt,ſoit q̃ il n'oſaſt les attendre,ou qu'il voulut les attirer en pleine campaigne pour les deffaire mieux à ſon ayſe: & neantmoins leur enuoyoit il des viures fort ſouuent, mais c'eſtoit pour veoir leur contenance, & cognoiſtre s'il ſeroit bon ſe ruer ſur eux: & de ces viures les Chreſtiens ne mangeoyent point,ains les departoyẽt aux Indiens qui eſtoyent à leur ſuyte. Mais pour cognoiſtre mieux les humeurs de ce Roy Barbare, ne paſſerons ſous ſilence cõme Fernand Pizarre eſtant allé vers luy, le trouua en ceſt equipage:tout le cãp eſtoit enuirõné de ſoldats & le Prince eſtoit au milieu des eſcadrons d'archiers piquiers, & autres

Palais du Roy Atabalipà.

Fontaines diuerſes l'vne pres de l'autre.

Que's ſont les habitans de Caxamalcà.

Habits des Caxamalquiens.

Camp du Roy Atabalipà & ſon ordre.

ayans des armes qui raportent à noz halebardes: y auoit vn autre eſcadrõ d'Indiens auec leurs fondes & d'autres qui portoyent des maſſues ayant vne coudée & demy de long,& de la groſſeur d'vne iaueline, & au bout vne balle groſſe cõme le poing en laquelle ilz mettoyẽt cinq,ou ſix pointes aigues, & acerées de celle pierre de laquelle ilz font le bout de leurs ſaiettes,car(comme dit eſt)le fer n'eſt point parmy eux en vſage:& ſ'aidẽt de ces inſtrumens en guerre à belles deux mains faiſans grand carnage ſe rencontrans auec ceux qui ne ſont point couuertz. Les principaux,& grãs ſeigneurs ont des maſſues & des hachettes d'or,& d'argent,& la pluſ-part des lances fort longues,& faites comme noz pertuiſanes, & ceux cy ſont pres la perſonne du Roy en la bataille:mais à l'arriere garde tous portent des piques longues de quinze piedz,& en vn bras ils ont vne mãche pleide Coton,les aucuns ont des bourguignottes, qui leur tombent iuſques ſur les yeux faites de Cannes,& rouſeaux meſlez & tiſſus auec du Coton & ſi bien liez, & battuz qu'il y a des morins de fer, qui ne ſouffriroyent mieux vn coup que ceſte armure Cotonnée. Les Chreſtiens aprochans de ce Roy,le trouuerẽt aſſis ſur la porte de ſa tente prenant le frais de l'air, & derriere luy vne grand troupé de femmes ſans qu'il y eut homme des ſiens ſi hardy qui oſaſt aprocher, ny eſtre en ſon entour, & ne tint grand compte ny des Chreſtiens,ny de leur parolle,voire ne daigna iamais hauſcer la teſte pour leur tenir propos: & pour faire ſentir à chaſcun l'amitié qu'il leur portoit, & la crainte qu'il auoit de leur brauade, comme quelques ſiens ſoldatz ſe fuſſent retirez en arriere,à cauſe qu'vn gentilhomme Eſpaignol feit auancer ſon cheual de front vers leur eſcadron dés que les Chreſtiens ſe furent retirez, ce Roy cruel & Barbare feit trencher les teſtes à ceux qui auoyent fait place aux Chreſtiens,& moindre marché n'en eurent leurs femmes & enfans, leur diſant qu'ilz deuoyent aller en auant, & non point reculer en arriere, & iura que tous ceux qui ſe monſtreroyent telz que ceux cy,qu'auſſi il les feroit mourir ſans aucun eſgard, ny miſericorde. Or marchant ce grand Roy,il tenoit ceſte ordonnance: tous les ſoldatz portoyent des chapeaux comme diademes d'or & d'argent ſur leurs teſtes, & leurs veſtemens ſelon que les auons cy deſſus deſcriptz: Mais l'ordre eſtoit tel,marchoyent en premier lieu quatre cens hõmes tous veſtus d'vne meſme parure,& couleur,& qui ne ſeruoyent d'autre cas que de nettoyer le chemin par lequel le Roy deuoit paſſer, en oſtant les pierres,pailles & feſtuz qu'il y trouuoyent,& eſtoit le ſeig. porté dans vne Litiere. Ces gaſtadours, ou nettoyeurs de chemin portyent ſecrettement ſouz leur habit de liurée de petites maſſes, & des pourpointz fort bien tiſſus,& cotõnez,& des fondes,& pierres faites, & priſes à propos pour ſ'en ayder en combatant, affin qu'ils ſeruiſſent d'vn coſté leur Prince, & de l'autre ils ſe ſoignaſſent de la cõſeruation de leur vie. Apres ceux cy marchoiẽt trois eſcadrõs d'autres veſtus d'vne autre liurée diuerſe à celle des premiers:ceux cy ne ſeruoiẽt q̃ de châter,& dãcer deuãt le Roy, tout le lõg du chemin,eſtãt tous ces peuples les pl⁹ grãs dãceurs du mõde, & ne faiſans,ou diſans preſque riẽ ſans quelque geſte, & dãce reſſentãt ſa mommerie:& ces châtres eſtoyent ſuyuis des troupes armées, & de ceux

Armes des gens du Roy du Peru.

Comme le Roy du Peru eſtoit reſpecté des ſiens.

Cruauté d'Atabalipà.

Ordre tenu par les Indiens marchãs en campaigne.

Gaſtadours Indiẽs & leurs offices & armes.

Chantres marchẽt deuant le Roy du Peru.

qui portoyẽt les diademes d'or ſur la teſte:& parmy ceux-cy eſtoit le Roy Atabalipà en ſa littiere,veſtu d'vne robe de laine treſfine, & toute entretiſſuë d'or batu & figuré,autant ſubtilement comme la choſe eſtoit riche. La littiere eſtoit faite fort eſtrangemẽt,à ſçauoir haute,& grande, & toute enrichie,& fourrée de plumes de Papegaux, & Perroquets de diuerſes couleurs,& de grand nombre d'exquiſe pierrerie toute liée, & encheſnée auec de l'or & de l'argent:& eſtoit la littiere portée, non par des cheuaux ou autres beſtes,ains les hommes ſeruoyent en cela de mulets, leſquelz eſtoyent veſtuz auſſi de belles robes faites de diuers plumages: & apres le ſeigneur,venoyent encor deux autres riches littieres,ſur leſquelles eſtoyẽt portez quelques vn des principaux de la court, & puis marchoit tout le reſte de l'armée en aſſez bel ordre, pour la grande multitude qui eſtoit à la ſuite de ce grand Prince:lequel tenant la campaigne,& en fin ſe hazardãt d'aller courir ſus aux noſtres qui eſtoyent dedãs le fort de Caxamalca fut vaincu,mis en route,& pris par Fraçoys Pizarre, mais ne veux oublier la conſtance & hault cœur de ceux qui portoyent ſa littiere, d'autant que eſtans taillez en pieces & les gaſtadours à tout leurs maſſes, & fondes, & occis les ſoldats de la garde qui portoyent les couronnes d'or ſur la teſte, ceux qui ſeruoyent à porter le Prince ne vouloyent le quitter, bien qu'ilz ſe veiſſent couper les bras & les mains, ains à tout les eſpaules ilz taſchoyent à le ſauuer,& tirer de la foule au pris & hazard de leur vie: mais les cheuaux y ſuruenants ceſte troupe d'hommes à littiere furent rompus, & Atabalipà fait priſonnier de Pizarre. Ceux qui ont veu ce grand seign. nous le paignent diſpoſts de ſa perſonne, vn peu graſſet, ayant les leures groſſes,& les yeux eſtincellans & ſanguins, & par-ainſi hõme fort colere, & la parolle duquel reſſentoit ſa grauité & autorité royale. Ses predeceſſeurs n'eſtoyent point ſortis du Peru, ains d'vne autre region loingtaine, & aſſiſe vers le pole Antartique,& preſque ſouz le Capricorne, nommée Quito, mais le pere duquel nommé Cuſco, vint en ce pays Peruen, & y fonda la grand cité de Cuſco luy donnant ſon nom, & l'arreſta illec pour y auoir trouué le terroir bon,& agreable,riche,fertil,& abondant en tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie de l'homme. Du nom de la ville priſt auſſi tiltre toute la Prouince,& ce grand Roy ſe gouuerna ſi bien,que luy eſtãt decedé,les ſiens l'adoroyẽt comme vn Dieu,& en pluſieurs endroits, luy dreſſoyent des ſtatuës en ſon honneur,& luy faiſoyent des ſacrifices: non que pour cela leur Dieu principal,qui eſt(ainſi que auõs dit) le ſoleil,perdit rien de la reuerẽce que luy portoit ce peuple. Ains que paſſer plus outre ie veux ramenteuoir au lecteur,comme en paſſant,ce qui eſt mis és hiſtoires tant anciennes que modernes, que ſur tous les peuples, qui ont adoré le ſoleil,les Orientaux y ont eſté les plus affectionnez, iaçoit que les Grecz ſ'y ſoyent monſtrez fort enclins, ainſi qu'en peuuent faire foy pluſieurs ſimulachres d'Apollon faits & dreſſez en diuerſes figures: mais les Indiens ſont ceux qui ont le plus eu en reuerence ceſt aſtre comme nous pouuons recueillir de l'hiſtoire Apoſtolique,faite par Abdie digne Eueſq̃ de Babylonne lors qu'il en parle en ceſte ſorte:faiſant mention de l'Idole ſacrée au ſoleil:Le Roy y ayant conſenty,& Chariſie l'auouãt, ou l'intro-

Richeſſe de la littiere du roy Atabalipà.

Indiens en lieu de mulets portent la littiere du Roy.

Conſtãce des Peruans portans leur Roy.

Quel eſtoit le roy Atabalipà.

Cuſco Roy donna nom, & à la ville, & au royaume.

Soleil adoré par les anciens en diuers lieux.

Abdias li. 6. & 9. de l'hiſt. Apoſtolique, en la vie de S. Thomas.

dedans le temple,dançans,& ſonnans des inſtruments ſelon qu'ils auoyẽt de couſtume. Auſſi y auoit-il des filles chantreſſes auec des harpes, les autres qui iouoyent des fleuſtes, & autres des tabours & naccaires, & preſque toutes ayans des encenſoirs. Ces motz de ce ſaint Eueſque, me reduirent en memoire, ce que par cy deuant nous auons veu des ſacrifices de tout le pays Occidental, ſe raportans à l'ancienne façon de faire des Indiens Orientaux ſoit en l'adoratiõ du ſoleil, que tous reçoiuent, ou és dãces, communes auſſi à tous les Idolatres, & éz encenſements, en vne choſe ſont ilz differents c'eſt que ceux-cy ſacrifient les hommes, là où les anciens n'offroyent rien au ſoleil, ou il falluſt faire effuſiõ de ſang, ny meurtre de la vie de choſe aucune. C'eſt vn grãd cas que és lieux, où le miniſtre de toute ſouillure eſt adoré la vilennie y ſoit deffenduë, d'autant que au temple de ceſte idole, de laquelle on ne nous à deſcrit la figure, il y a ceſte ordonnance, que quiconque des miniſtres ſe veut preſenter pour y ſeruir & ſacrifier, il fault que ſoit pur & chaſte, que il ieuſne, & ſabſtienne pour quelque temps de ſa propre femme. Mais ne fault ſ'eſbahir de cela, veu q̃ Sathan ſ'tan[illegible]nge de ce qui eſt ſaint, pour auancer ſa puiſſance parmy les ho[illegible]mes, leſ[illegible]z ayment naturellem[illegible] chaſteté & continence, en ce meſme, qui eſt des enſorcelemens & charmes, il choiſiſt les vierges, & cõmande le ieuſne à ceux qui veulẽt ſçauoir ſes myſteres, affin q̃ on l'eſtime eſtre vrayement vn ange de lumiere: ainſi que l'enchanteur Apollonie Tianée à voulu faire à croire auec les caphardiſes de ſa vie purement impure & deteſtable. I'ay dit cy deuant, q̃ ie penſe que ceſt idole n'eſt point plus honeſte que le ſimulachre auquel ceux de Panuco immolent cruellement les hommes, & la raiſon qui me fait ainſi parler eſt, q̃ le chreſtiẽ qui en deſcrit l'hiſtoire, n'oſe riẽ dire, ſinon q̃ & la chãbre, & l'idole ſont choſes vilaines, & deteſtables: là où ez autres lieux parlãt de l'adoratiõ du ſoleil, & de la ſeule figure d'hõme ſous le voile de laquelle on luy fait honneur, il exprime ſans ſcrupule ceſte effigie, mais icy il dit, & que l'oratoire, & que le ſimulachre ſont ſales, & abominables. Que conclurrons nous de là, ſinon que le Dieu des iardins, honoré iadis par les Romains, eſt celuy q̃ les Indiens adorent, & qui eſt le cõmun patron de tout le pays, iaçoit que le ſoleil ſemble en porter ceſt auantage. Auſſi vous, qui ſçauez, que c'eſt que des lettres, & auez gouſté les liures des anciens, n'ignorez pas que tous les dieux que la fabuleuſe antiquité à craints, & redoubtez, ſe raportent à ceſt aſtre lumineux, qui ſemble eſtre quelque cas de ſur-naturel parmy le reſte de ce qui a eſté fait par l'auteur de la nature. A ceſt idole de Pachalchami ſe retirent tous les deuins du pays, qui fault que aillent dire ſes reſponces par toutes les contrée, car c'eſt aux ſeuls officiers, & ſacrificateurs de parler à ce beau Dieu, vers lequel viennent en ce lieu les Indiẽs de toutes parts, voire de trois cens, ou quatre cens lieuës loing, portans or, argent, & pierrerie de preſent, qu'ilz offrent dés qu'ilz arriuent ſans que il leur ſoit octroyé de plaider leur cauſe: ains ſont là les miniſtres qui reçoiuent le don, & vont parler, & conſulter l'idole, & raporte dehors la reſpõce à celuy qui vient ſ'enquerir ſur quelque fait de l'oracle. Iaçoit que preſque tout le Peru ſoit affectionné à ceſte Idole, & que les habitans, y

Indiens occidentaux plus cruelz que les Orientaux.

Chaſteté cõmandée aux miniſtres de l'Idole de Pachalchami.

Apollonie Tianée chaſte pour faire ſes charmes.

Abominatiõ de l'Idole de Pachalchami.

De cecy voy Macrobe Saturn. liu. 1. ch. 17. & 23.

Abus des miniſtres des Idoles.

portent des presentz, si est-ce que particulierement il y a vne Prouince nommée Catamez qui est affectée à ceste Mosquée, & luy porte tribut tous les ans en signe de recognoissance: & le malin esprit, pour ne perdre vne si belle proye, leur donne des responces, leur fait entendre qu'il est leur Dieu, & que le mõde, & ce qui est en iceluy, fault que luy face obeissance, tellement que il n'aduient rien aux hommes sinon ainsi qu'il luy en plaist ordonner & disposer: & iamais ce peuple ne fut si estonné que lors que les Espaignols entrerent au cabinet de ce Dieu, craignans d'estre ruinez, à cause que d'autres, que les sacrificateurs auoyent veu les secrets misteres de ceste idole, quoy que Pizarre ne le demolist point, content plus d'en emporter l'or du lieu que d'en oster l'abomination de l'Idolatrie là exercée.

Oracles de Pachalchami.

Pour voir la reuerence des suiets, & vassaux à l'endroit du Roy, ne fault que noter les ceremonies d'vn capitaine, & iceluy le plus fauorit du Prince, & lequel auoit à nom Chilicuchimà. Lequel estant venu par force visiter Atabalipà, comme il se deut presenter deuant luy, il prist vn fardeau sur ses espaules, comme aussi feirent tous ceux qui le suiuoyent, & entré au lieu où estoit leur Roy, tout aussi tost qu'il l'eut veu il hauça les mains au ciel regardant le soleil, & le merciant de luy auoir fait la grace de voir son seigneur: puis soudain se print à gemir, & lamenter, se prosternant par terre, & petit à petit se trainant vers le roy, comme il fut pres de luy, se mit à luy baiser auec vne fort grande humilité, & les pieds, & les mains, le mesme faisans les autres plus principaux de sa suite. Mais Atabalipà tenoit vne si grande grauité & monstroit tellement la maiesté seante à vn si grand Prince que il estoit, que quoy qu'il sceut que cestuy qui luy faisoit la reuerence, estoit l'homme du mõde qui l'aymoit le mieux: si est-ce qu'il ne daigna nomplus le regarder en face q̃ les autres, & en feit aussi peu de compte, comme si le plus vil, & faquin du Peru se fut offert à sa presence. Telle estoit donc la coustume entr'eux de se presenter deuant le grand Roy & Monarque sans que aucun fut dispensé de ceste seruitude, puis Chilicuchimà failloit que passast sous la rigueur de l'ordonnance: aussi ce Roy Atabalipà estoit homme seuere en ses façons, cruel en ses vẽgeances, & entier en iugement ne laissant pour chose du monde de faire iustice, & punir les delinquans suyuant les loix & coustumes du païs: Ce que les Chrestiens veirent en vne ville de Cusco nommée Caxas en laquelle y auoit vn palais Royal, dedans lequel auoit vn grand nombre de femmes qui filoyent, & faisoyent les toiles pour les abillements du seigneur, là aperceurent ilz quelques Indiens pendus par les pieds, & s'enquerans de l'occasion, entendirent que c'estoit selon la coustume de la Prouince que Atabalipà les auoit fait mourir, à cause que on les auoit trouuez abusans des femmes de ce serrail, & commettans auec elles adultere, vice fort detesté parmy ceste nation: voire estoyent passez sous la rigueur de pareille sentence tous les portiers du palais pour auoir permis l'entrée à ces suborneurs des dames de la maison du Prince.

Ceremonie des seigneurs du Peru se presentans deuãt leur roy.

Estrange grauité du Roy Atabalipà.

Quel hõme estoit Atabalipà.

Punition d'adultere en Cusco.

Vne autre loy rigoureuse ont ilz, & de laquelle s'ayde fort dextrement le Turc en Asie & Europe, qui est, que non seulement les Roys pren-

Estranges impostz en Cusco.

nent tribut ſur les biens,& reuenus de leurs ſubiets, ains encor ſur les enfans meſmes & ſur les filles qu'ils choiſiſſent à leur fantaſie. L'ordre y eſt tellement gardé,que les viuandiers qui vont & viennent, n'oſeroyent enleuer rien du pays,ſans y porter autre choſe de laquelle les habitans ayent diſette: ioint que ſur peine de la vie eſtoit ordonné que aucun ne portaſt marchãdiſe aucune hors du pays, que paſſant premierement par les lieux où ſeroyẽt les gardes des ports & paſſages,affin de payer au roy ſon droit, & gabelle. Vous auez veu cy deſſus quels ſont les ſacrifices de ceux de Tumbez, & comme ce miſerable peuple ne ſe contente point d'offrir au diable ce qu'il a de plus rare & precieux parmy ces meubles, ſi encor ſes enfans ne ſeruoyent de victime deuant d'Idole conſacré à l'ennemy des hõmes. De pareille abomination vſent preſque par tout le Peru,& Cuſco, ou leurs fils & filles tous les moys ſont occis,& offerts à Sathã,& du ſang on en laue la face des idoles,& les portes des oratoires,& encore l'eſpand on ſur les tombeaux de ceux qui ſont morts, comme ſi ceſte effuſion de ſang leur aportoit quelque grand prouffit & allegeance. Mais ce qui me ſemble le plus à deteſter,& que ceſte abuſée multitude eſt ſi follement aſſottée en ſon idolatrie q̃ ceux qui doiuent eſtre ſacrifiez ſ'eſiouiſſent tout ainſi comme ſ'ils alloyent à quelque feſtin de nopces, & ne ceſſent de rire,chanter,& dancer,& requierent lors que on les ſacrifie, que ils ſe ſentẽt bien ſaouls,& ayans leurs teſtes pleines de leur Cichà & boiſſon ordinaire:au reſte, affin que on ne penſe que les ſeulz hommes y ſont ſacrifiez il fault noter que l'offrande des enfans ne ſe fait pas touſiours, ains à temps certain, ains eſt le ſacrifice ordinaire des brebis & bœufs, deſquels ils en ont aſſez grand abondance, & le ſang deſquelles beſtes (à l'imitation ancienne(ce peuple eſpand deuant ſes dieux,& en bruſle la chair,vne fois & d'autres vne certaine partie, le reſte demeurant pour la nourriture des ſacrificateurs. Reuenans au Roy Cuſcuen Atabalipà & à ſa maieſté, il n'eſtoit permis à homme auant qu'il fut priſonnier, de le voir tandis qu'il eſtoit à table,ſinon à ceux qui le ſeruoyent,qui encor ne l'oſoyent regarder en face,& à quelques principaux telz qu'il luy plaiſoit choiſir pour luy faire compaignie,& le reſpectoyẽt tant ſes ſuiets, que pour mourir ilz neuſſent fait choſe tant fut de peu d'effect, ſ'ils cognoiſſoyent que elle outrepaſſaſt vn ſeul poinct de ſa volonté: & affin que vous cognoiſſez quelle eſtime ilz font de leurs Roys : faut ſçauoir que encor que le grand Cuſco fut mort,ſi eſt-ce que on ſuiuoit tout ainſi ſes commandemens qu'il auoit faits viuant,cõme ſ'il euſt eſté preſent en vie:& le ſeruoyent tous les iours tout ainſi à table,& luy donnoyent à boire, comme lors qu'il viuoit eſpãdans le vin ſur terre,penſans que le mort en raſſaſiaſt ſon alteration. Auſſi le Capitaine Chilicuchimà arreſté par les Eſpaignolz ſe defians du Roy captif, ne voulut onc dire en la preſence d'Atabalipà choſe de ce que les noſtres luy demandoyent,encor qu'ils le menaçaſſent de le bruſler,& que deſia ilz luy euſſent fait ſentir la force des flammes, à cauſe que ſon Roy luy faiſoit ſigne de tenir bon,& luy eſtant ſi fidelle,que le feu ne pouuoit vaincre ſa conſtance,ſi l'infidelité de ſon Roy, ne luy eut abatu le courage : d'autant que voyant comme Atabalipà trompoit les Chreſtiens, ran-

çonnoit

Sacrifices cruelz faits en Cuſco.

Hommes doiuãs eſtre ſacrifiez, ſe reſiouiſſent.

Mal voyoit le roy manger.

Honneur fait aux roys deffunts en Cuſco.

Conſtance de Chilicuchimà.

çonnoit les ſiens,& pilloit tout le monde ſans ſe ſoucier de la mort de tãt de ſes ſubiets qui eſtoyẽt occis de iour à autre, en fin faſché de tout cecy, il deſcouurit le ſecret, & declara les conſpirations du Cacique contre les Chreſtiens. Reuenant à propos du Roy Cuſco, il laiſſa cent enfans tant maſles que femelles, vn deſquels eſtoit Atabalipà & le pire de tous comme celuy,qui ne prenoit plaiſir qu'ẽ la ruine des hommes, & qui tout priſonnier qu'il eſtoit, oyant que ſon frere Cuſco (lequel portoit le nom du pere) taſchoit de ſe faire amys les Chreſtiens, & luy le tenant priſonnier, commanda à vn ſien Capitaine de le faire mourir,ce qui fut fait, craignãt qu'il ne pratiquaſt les moyens de ſe rendre monarque du Peru, & ne ſe ſoucia du commandement à luy fait par Pizarre, qui luy enioigniſt de le faire conduire là part où il eſtoit. Affin que encor vous voyez les effectz de la cruauté, & ambition, & combien vn homme qui deſire de regner,à quelque pris que ce ſoit,à l'ame bonne & entiere, Atabalipà,ayant vn autre frere que celuy que auons dit auoir eſté tué, ceſtui-cy eſtãt priſonnier, quelque temps auant que auoir affaire aux noſtres & que tomber en leurs mains,il auoit vaincu vne armée des ſiens en vne Prouince nommée Gomachuco,& en celle bataille il occiſt encor vn ſien frere, lequel irrité cõtre ſon aiſné,auoit iuré de boire dans le teſt, & crane de la teſte d'Atabalipà:& le vainqueur l'ayant pris & fait mourir,feit par meſme moyen nettoyer la teſte, y laiſſant & dents, & peau, & cheueux, & icelle ſeruant de pied à vne ſienne taſſe en laquelle il beuuoit, toutes les fois qu'il luy ſouuenoit de la guerre que ſon frere luy auoit faite, comme pour memoire perpetuelle de ſa vengeance. Ne fault donc pas ſ'eſtonner,ſi Alboin Roy Lombard beuuoit en la teſte ſeiche du Roy des Gepides qui luy auoit fait la guerre,& ne luy attouchoit en rien de ſang ou parenté, puis que de noſtre tẽps vn Roy fait mourir ſon frere, & vſe de pareille cruauté que feit iadis le Lombard payen,& infidelle.

Grand nombre d'enfans du Roy Cuſco.

Atabalipà fait mourir Cuſco ſon frere.

Gomachuco Prouince du Peru.

Atabalipà beuuoit au teſt de ſon frere occis.

Alboin roy Lõbard boit au teſt de ſon beau pere. Paul diacre hiſt. des Lõbards li. 1. cha. 18.& lim.2. chap.14.

Des grandes richeſſes du pays du Peru,la trahiſon d'Atabalipà,& comme il fut mis à mort par la ſentence de Pizarre. Chap. 12.

IL me fault neceſſairement pourſuiure quelque peu l'hiſtoire Peruenne ſi ie veux toucher les mœurs du peuple, à cauſe que les matieres ayans ne ſçay quelle liaiſon enſemble ne peuuent eſtre traitées qu'en mariant l'vn auec l'autre, & conioignant ce qui eſt du changemẽt de l'eſtat auec les mœurs du peuple deſcheu de ſa liberté premiere. Atabalipà ſe voyant priſonnier,quelque honneſte traitement qu'il ſe veit faire par l'Eſpaignol, ſi ne pouuoit il le receuoir pour argent content,comme celuy qui cognoiſſoit bien que toute la pretente de celuy qui le tenoit empriſonné, eſtoit de ſe ſaiſir de ſes richeſſes & d'abolir l'ẽpire de ſes predeceſſeurs, par ainſi tout priſonnier qu'il eſtoit,ſi ne ceſſoit-il pourtant de conſpirer contre les Chreſtiẽs, & de faire venir des troupes fort grãdes d'Indiens pour les ſurprẽdre. Durant ces entrefaites cõme Pizarre attẽdiſt de iour à autre l'or q̃

Conſpiratiõ d'Atabalipà cõtre les Chreſtiens.

le roy captif luy auoit promis pour ſa rançon, il fut aduerty d'vn tẽple d'idoles dãs leql y auoit des richeſſes infinies & beaucoup plus d'or, que Atabalipà ne luy en pouuoit fournir, à cauſe que c'eſtoit le lieu, où tous les Caciques, & grans ſeigneurs du pays alloyent adorer, & où ils mettoyent leurs theſors comme en vne ſeure retraite: en ce lieu auſſi venoyent ils cõſulter le maling eſprit ſur le ſuccez des choſes qui leur deuoyent aduenir: & eſtoyent ſi embabouinez apres ceſte idole que pour plus l'honorer, & eſtimans qu'elle mangeaſt, & beut, cõme vn homme, ils luy donnoyent à boire de leur Chicà dedans vn hanap fait d'vne treſriche eſmeraulde cauée & miſe en œuure pour ceſt effait. Et affin que encor vous voyez l'aueuglement de ce miſerable peuple, comme Pizarre eut enuoyez qlques Eſpaignols en Guamachucò, & vers la grand cité de Cuſcò (de laquelle nous parlerons cy apres) pour en retirer l'or promis par Atabalipà, cõme ils y fuſſẽt arriuez, & que Quizquiz vn des principaux capitaines, & lieutenãs du roy captif les enuoyaſt au temple du ſoleil pour en tirer l'or, qui y eſtoit, & meſme la couuerture qui eſtoit de fin or, ainſi q̃ nous en vſons par deça auec du plomb, iamais les Indiens ne voulurent mettre la main ſur ce temple pour le deſpouiller, diſans qu'ils mourroyent, ſ'ils touchoyẽt les choſes aux dieux conſacrées. Ce n'eſtoit rien de cecy au reſpect des grandes richeſſes trouuées par toutes les autres Moſquées de ce pays, & ſur tout en vne, où eſtoit enterré le pere du Roy captif, & où l'on faiſoit les ſacrifices, dedans laquelle ils trouuerent vn ſiege tout d'or, & dans lequel ſe pouoyent aſſoir deux hommes, non ſans l'eſbahiſſement des noſtres voyans choſes que iamais ilz n'euſſent creu, ſi la veuë ne leur en euſt fait la preuue. Ou eſtoit le tombeau de Cuſco (duquel le pays portoit le nom) on voyoit le paué enrichy d'or, & les murailles reueſtuës de lames, & platines du meſme metal, & dans le theſor vne infinité de grans vaſes d'or & d'argent de grand valeur & qui peſoyent fort, mais les Chreſtiens n'oſerent y toucher, craignans la fureur des Indiens, qui ſ'eſtoyent aſſez mutinez ayãs veu deſcouurir les temples du ſoleil pour la rançon de leur Prince. L'ordre tenu en ceſt oratoire eſtoit tel, on voyoit pluſieurs femmes ayans la garde d'iceluy, & vne qui eſtoit la principale, & comme la maiſtreſſe des autres: là voyoit on deux corps morts embaumez, & pres d'iceux vne dame ayant vne maſque d'or luy couurant la face, laquelle auec vn eſuentouer faiſoit vent à ces corps, tant pour garder que les mouſches ne les gaſtaſſent, que pour empeſcher que la pouſſiere ne priſt place ſur iceux. Auant que elle voulut cõſentir aux Chreſtiens d'entrer au pourpris, & chapelle de ceſte tumbe, elle les contraignit ſe deſchauſſer, & veirent comme ces morts tenoyent chacun vne verge d'or en la main, & à leur entour l'or y reluiſoit de toutes parts, duquel les Eſpaignolz ſe chargerent ſans du tout en deſpouiller le lieu à cauſe que Atabalipà les auoit priez de ne le faire, pource que c'eſtoit là que repoſoit le corps de ſon pere, & q̃ c'eſtoit luy l'vn de ceux qui tenoyent les verges d'or ſuſdittes: ioint que ſe voyãs ſi eſloignez de leurs compaignons cõme ils eſtoyent, eſtans loing de Caxamalcà de plus de 200. lieuës, ils n'oſerent ſe charger plus que de raiſon, neantmoins en prindrẽt ils grãd quãtité, q̃ ils enſerrerent, & mi-

Vaſe d'vn eſmeraulde pour le ſeruice des idoles.

Quizquiz lieutenant d'Atabalipà au Cuſcò.

Moſquée riche où fut enterré le grãd roy Cuſcò.

Ceremonies pres le corps du Roy Cuſcò.

Indiens ne veulẽt qu'on viole les tũbeaux.

rent sous seure garde d'aucuns du pays leurs alliez,qui furẽt commis gouuerneurs au nom du roy d'Espaigne,les agẽts duquel prenoyẽt possession de ceste Prouince, cõme de chose à luy aquise, ce q̃ ayans fait s'en retournerẽt vers Pizarre, auec la charge de plus de 300000. ducats d'or, fut en vases,lames,ou autres especes de ioyaux & gentillesses.Ces pays aprochãs les monts(comme i'ay dit)sont aussi arrousez de diuers fleuues,ruisseaux, & fontaines,& sur les riuieres on y bastist des ponts en ceste sorte:Ils fondent & dressent vn pilier au milieu du fleuue assez hault hors l'eau, pour soustenir les materiaux du pont,à cause que de l'vn, & l'autre costé d'iceluy on voyoit des cordes fichées aussi grosses que la iambe d'vn homme lesquelles on lie aux riues de la riuiere à de gros rochers,& cailloux,posez loing les vns des autres de la largeur d'vne charrette, & en l'entredeux de ces cordes mises en lõg,il y en auoit d'autres à trauers,soustenuës de grosses pierres,& le pas ordinaire fait d'vn tissu de cordes de coton fort subtil & royde pour supporter ceux qui veulent passer.Et sur ces ponts passa Pizarre, (quoy que non sans s'effrayer, à cause des cheuaux) lors qu'il alloit vers la cité de Cusco pour s'en inuestir au nom de la maiesté Catholique. Le susdit capitaine faisant ce voyage,passa en vne cité,qu'ils disent n'estre point moindre en circuit que la grand cité de Rome : s'il est vray-semblable ie le croy,mais d'autant qu'ilz nous ont fait d'autres villes,si monstrueuses en grandeur,que merueilles, & lesquelles nous auons veu par leurs liures n'aprocher ny de Rome, ny de Paris, ou Venise, il nous suffira de croire, que Pachalchami (qui est celle qu'il nous font esgale à la cité chef de l'Empire) est quelq̃ cas de plus grand que ce q̃ ces Indiens ont d'ordinaire,& la plus grãde ville desquels ne sçauroit mõter à 12000.maisons, la où il en y a en Europe qui doublẽt facilemẽt ce nõbre,& Paris,qui ne s'estend point à moins q̃ de soixante mille. A Pachalchami donc, noz gens veirent vne place d'oraison, & Mosquée des idolatres sale & vilaine sur tout autre en lieu obscur & vilain, cõme aussi l'Idole estoit sale, & vilain, & fait de boys, & la figure duquel n'est mise en auant par l'historien Espaignol, qui me fait penser que ce fut q̃lque abomination telle que celle que nous auons descritte estre en Panucò,& que les anciẽs ont beaucoup estimé & entre les Grecs,& parmy les sacrifices abusifs des Romains.

Comme on bastist les põts au Peru.

Pachalchami cité du Peru.

Idole de Pachalchami.

Ce Dieu de boys des Pachalchamiens, assis en vne chambre secrette, est par eux estimé estre le pere de la vie & generation de toutes choses qui viuent,& aux pieds duquel,ils tiennẽt des presents liez auec des filets d'or & sur tout des esmerauldes:& l'ont en si grande reuerence, que il n'y a si hardy qui ose toucher l'Idole, non les murs de sa chapelle, que ceux qui sont sacrez pour son seruice. Atabalipa monstra encor vn trait de sa cruauté lors que vn certain prestre de ses Idoles l'estant allé voir pour le consoler en sa prison, soudain qu'il le veit ne faillist de le saisir, & luy mettre vne chaisne au col,commandant que on en feit seure garde,pource que il en vouloit faire iustice, & le punir de ses impostures : On s'enquiert de la cause de ce mauuais traitement fait au deuin Royal,mais le Roy dit, que ce n'estoit que vn abuseur, comme celuy qui luy promettant la victoire asseurée sur les Chrestiens, luy auoit fait hazarder sa vie & celle des siẽs,

Atabalipa cruel contre vn deuin, & pourquoy.

& cauſe que luy refuſant l'amitié des Chreſtiens, eſtoit tombé en ceſte miſere que d'eſtre priſonnier en ſa propre terre entre les mains des eſtrangers: & ne ſeruiſt de rié au deuin de ſ'en deſcharger ſur l'oracle des dieux, d'autant que le Roy ne ſe ſoucioit, ny du Dieu ny de ſon oracle, ou reſpõce, ains regrettoit ſeulement ſa liberté perduë. Et ce qui plus luy donnoit de tourment eſtoit que il craignoit de mourir, voyant les choſes mal diſpoſées pour luy, & ſes freres à la ſuite de Pizarre, careſſez de luy, & ſuportez en tous leurs affaires, voire ſuiuys de la plus grand partie des ſeigneurs de toutes les Prouinces. Ce peuple aiouſte grand foy aux preſages, & ſe gouuerne par les ſignes du Ciel ſuyuãt l'erreur de tous les Gentilz & Idolatres, de ſorte que Atabalipà par ce moyen predit ſa mort vn ſoir en n'y penſant: Car comme il fut vn iour ayant fait grãd chere, & ſe reiouiſſant auec aucuns Eſpaignolz ſans que on ſceut rien du grand apareil de guerre que faiſoyent les Indiens pour le recouurement de leur Roy par le moyẽ de Quizquiz capitaine de Cuſcò, aduint que diſcourans enſemble ils veirent vne Comete tendant vers la grand cité de Cuſco, laquelle dura enflãbée la plus grand partie de la nuit: Atabalipà ne l'eut pas ſi toſt veuë que ſoudain il ne diſt: que auant long temps, il mourroit vn grand roy en celle Prouince: & fut ſa prognoſtication veritable, car ce fut luy ce grãd Prince, qui effectua la ſignifiance de celle Comete menaçant la maiſon de Cuſco, & entendez pourquoy Pizarre le fit mourir. Tandis que Pizarre tenoit ce Roy Barbare priſonnier, comme il ſe tinſt ſur ſes gardes, pour le cognoiſtre vn des plus fins, cauteleux, & diſſimulez hõmes qu'il euſt veu de ſa vie, auſſi deſcouuriſt il les menées, & cõſpirations dreſſées par ce galant, qui dez auſſi toſt que fut pris, ne faillit d'enuoyer, & en Cuſco, & à Quito, qui eſtoit ſon pays naturel, & bien fourny de vaillans hommes, aduertiſſant ſes capitaines, que il eſtoit autant que mort, d'autant que il ſ'aſſeuroit que les Chreſtiens ne le laiſſeroyẽt long temps en vie: mais voyãt le bon traitemẽt que luy faiſoit Pizarre, il renuoya d'autres meſſagers, nõ pour remander ſes forces, ains pluſtoſt pour les haſter, affin que luy viuãt, on euſt meilleur moyen de ſe venger de l'iniure, & inuaſion faite par les eſtrangers. Cecy fut deſcouuert par vn Cacique ſeigneur de Caxamalcà, qui aduertiſt les Chreſtiens du grand amas fait en Quito par vn Capitaine apellé Luminabé, qui faiſoit eſtat de mener 200000. hõmes de guerre & 30000. archiers du pays des Caribes, qu'il diſoit eſtre de ces cruelz qui viuẽt de chair humaine. Ceſt aduertiſſemẽt fut autoriſé par vn oncle d'Atabalipà qui le confeſſa y eſtãt cõtraint par les noſtres: & neantmoins ne fut iamais poſſible d'en tirer rié du roy ſubtil, qui ſe monſtroit des plus aſſeurez, accorts, & ſubtils qu'õ ſçauroit trouuer ez regiõs où les hõmes ſõt louez de cautelle, & ſubtilité. Ce qui fut occaſion que Pizarre feit lier, & enchaiſner Atabalipà luy dõnant des gardes plus ſoigneuſemẽt q̃ iamais, ſans attẽter toutesfois rien q̃ il ne veit au vray la trahiſon de ce roy cauteleux deſcouuerte. Mais à la fin oyãt q̃ l'armée, la plus effroyable qui ſe fut ẽcor leuée en tous ces pays Occidẽtaux luy couroit ſus, & q̃, ce roy viuãt, les chreſtiẽs ne ſeroyẽt iamais en aſſeurãce, ioint q̃ d'heure à autre, il eſtoit aduerty de ſes menées, pour ſoſter ce tourment de deuant les yeux, il le

Ceux du Peru croyent fort aux ſignes des eſtoiles.

Comete preſageãt la mort d'Atabalipà l'an 1533.

Menées du Roy de Cuſco.

Luminabé capitaine pour le Roy de Cuſcò.

condemna d'eſtre bruſlé tout vif, ſauf ſ'il vouloit eſtre baptiſé, qu'il luy promettoitt de luy adoucir la peine, nõ de l'abſoudre, ny reuoquer la ſentence de mort ſur luy gettée. Ainſi mourut publiquemẽt iuſticié, par l'ordonnance d'vn petit compaignon, le plus puiſſant, & plus riche Roy de tout l'occident, & celuy qui pour le ſeul plaiſir, & paſſetẽps de ſes yeux auoit fait ſaccager, & ruiner vne infinité de villes, & occir pluſieurs milliers d'hommes ſans occaſion qui euſt le moindre trait de iuſtice qu'homme ſçauroit imaginer: & le plus grand bien qu'il feit de ſa vie fut lors qu'à l'article de la mort, il voulut eſtre fait Chreſtien, & receuoir le ſainct Bapteſme: ſoit qu'il le feit pouſſé de quelque remord de conſcience, où craignant le feu qu'il voyoit preparé pour y eſtre getté dedans, neantmoins ne ſ'eſtonna onc de la mort, mais pria ſeulement Pizarre d'auoir l'honneur de ſes enfans en recommendation. Quoy que ce grand Roy eut eſté le plus grand tyran & cruel de tous les Princes de ce païs, & que perſonne preſque n'eut occaſion de le plaindre, ny plourer à cauſe de ſa grand tyrannie: ſi eſt-ce que lors qu'on le porta en terre, on ne veit onc ſi grandes huées, & crieries que faiſoyent ſes ſubiets hommes, & femmes, tant ilz ont en reuerence le nom Royal, & tant ilz plaignoyent le deſaſtre de ceſtui-cy, qui ayant aſſuietty de ſi grands Royaumes, il periſſoit neantmoins, comme le plus vil & miſerable homme de la terre. Pizarre pour ne mutiner point le peuple, ſ'il euſt occupé le païs, ſans y mettre Roy de leur nation, ayant gaigné pour les Chreſtiens vn frere du deffunct, & qui portoit le meſme nom, le preſenta au peuple pour Roy de Cuſco, & autres ſeigneuries, & accepté qu'il eſt, comme il luy voulut preſcrire les loix, & hommage qu'il prenoit, & rẽdoit au Roy de Caſtille, le ſeign. Cuſcuẽn le requiſt qu'il luy permiſt de faire ſuyuant que la couſtume de ſon païs portoit apres qu'vn Prince eſtoit mort, auant que ſon ſucceſſeur ſe meit en eſtat de regner. Ilz ont donc accouſtumé que le Roy eſtant decedé, celuy qui luy doit ſucceder en l'eſtat, demeure quatre iours enfermé en ſa maiſon ſans veoir aucun, ny parler à perſonne qui viue, car ſ'il en vſoit autrement, & meſpriſoit la ceremonie ordonnée, il n'eſtoit ny craint ny obeï ny du peuple, ny des Caciques, ſeigneurs, ny Capitaines. Mais les quatre iours expirez tous les ſeigneurs ſe viennent preſenter deuant luy, luy font la reuerẽce, l'acceptent pour Roy, & luy baiſent les mains, & la ioüe puis regardans vers le ſoleil, haucent les mains en hault, & le mercient de l'heur qu'il leur departiſt leur donnant ſeigneur naturel du païs, & ſorty de la race & famille royalle. Apres cela, luy mettent vne bande, & lange fort riche faite comme vn voile ſur la teſte, & autour du chef tellement dreſſée, qu'elle luy tombe preſque ſur les yeux, & celle eſt la couronne qu'on met aux Roys de Cuſco à leur couronnement & le iour premier qu'ilz viennẽt à la dignité, & puiſſance de celle Monarchie. Or fault il noter que tous les Caciques & ſeigneurs ſubiets, & hommageables à ce grãd Roy luy offrirent chaſcũ pour ſoy vn beau pennache blanc pour hõmage: & qu'auant la ſolennité, & le ieuſne des quatre iours ſuſdit, il n'eſt permis au Prince nouueau de ſe veſtir richement, ny de monſtrer autre viſage que plein de triſteſſe, mais auſſi toſt que la ſuſditte ceremonie eſt

Mort ignominieuſe du Roy Atabalipà.

Atabalipà baptiſé à la fin de ſa vie.

Atabalipà ſ. ſuccede à ſon frere.

Dueil pour le roy deffunct quel en Cuſco.

Ceremonie & couronnement du Roy en Cuſco.

miſe à fin,on n'orroit pas Dieu tõner,du grand bruit des tabours,trõpettes,& cris que tous font de grand allegreſſe, les vns chantans, les autres dançans ainſi qu'ilz ont de couſtume en toutes leurs ſolennitez, & feſtes publiques. Là voit on ce grand Roy aſſis, ayant les ſeigneurs autour de luy ſur des ſieges couuerts de draps de diuerſes couleurs, & figurez d'or fort richement, & ſous les piedz des carreaux de meſme parure, & banquetent enſemble ſur la belle terre, car ils n'ont aucun vſage de table, ny treteaux,s'ilz ne l'ont apris dés le temps que les eſpaignolz y commandét & que la pluſpart d'entr'eux ont receu la foy du ſainct Euangile. Ainſi Pizarre(reuenant à noſtre hiſtoire)pacifia aucunement l'eſtat du Peru,& feit iurer ſerment de fidelité à ce Roy Atabalipà ſecond qui promiſt de bon cœur ſeruice,& obeïſſance au Roy d'Eſpaigne, ainſi qu'en fait foy la relation du ſecretaire du ſuſdit Pizarre, & qui eſtoit nommé Françoys Scerez natif de Seuille,qui en feit le diſcours deuant l'Emp.Charles quint l'an de grace.1534.

Seign. de Cuſcò mangent à terre.

De la grand Cité de Cuſco au Peru,& guerres auant que les Chreſtiens la gaignaſſent,& mœurs des peuples qui y habitent. Chap. 13.

Quizquiz, & Chilicuchimà renouuellẽt la guerre

DEſſẽ q̃ fut l'eſtat du ieune Atabalipà, ce ne fut pas encor la fin des guerres, ny le repos des Chreſtiens au Peru, d'autant que Quizquiz eſtãt en vie, & grãd ennemy des noſtres ne ceſſoit de troubler tout : & Chilicuchimà tout priſonnier qu'il eſtoit, pouſſoit encor la roüe,de ſorte que Pizarre ſe veit en plus grand peine par le moyen de ceux cy, que preſque il n'auoit eſté, par les menées du tyran qu'il auoit fait mourir, d'autant que par tout où il marchoit, il voyoit la trace de ſes ennemys qui bruſloyent tout par où ilz paſſoyent:allans ſi ſagement en beſoigne que par le moyẽ des eſpions qu'ilz mettoyent de toutes parts, l'Eſpaignol ne pouuoit les attaquer,ains aduertis de ſa venuë,ils eſtoyent pluſtoſt deſlogez d'vn lieu l'ayans ſaccagé,& bruſlé, que l'autre n'y euſt donné attainte : qui cauſoit que ſouuent il ſouffroit de grandes neceſſitez de viures, pour ce que l'ennemy donnoit le degaſt aux ſemences,& ne pouuoit auoir de l'eau,à cauſe que les indiens rompoyent les canaux qui l'eſcouloyent des fleuues par la campaigne, & ne laiſſoyent ville, ny bourgade qu'ils ne meiſſent par terre,ayant fait ceſt aprẽtiſſage ſous Atabalipà,qui ſembloit prendre plaiſir en la ruyne des hommes,degaſt des viures,& demolition des edifices. Ie laiſſeray à part la bataille que gaignerent les Chreſtiens contre vn chef des Idolatres nommé Narabaliba pres vn lieu dit Biſcas, qui eſt vne ville grande,riche,& populeuſe,aſſiſe ſur vn coſtau,& chef d'vne Prouince,aſſiſe entre Xaurà, & Cuſcò, d'autant que celle deffaite d'ennemys fut plus pour leur route à recommander, que pour grand perte d'hommes qu'ilz y feiſſent : mais le malheur ſuiuant les noſtres pres vn pont que l'ennemy bruſla,cuida cauſer la derniere, & parfaite ruyne des Chreſtiens en celle Prouince,& tout par le moyẽ de Chilicuchimà, qui aduertiſſoit les Qui-

Ruſes de guerre de ceux de Quito, & Cuſcò.

Chilicuchimà mis à mort par les noſtres.

tiens de tout ce qui ſe paſſoit au camp des noſtres : & n'eut eſté que les Chreſtiens ſeparez çà & là trouuerent moyen de ſe reünir,& r'aſſembler, c'eſtoit fait de leur eſperance de ſe faire ſeigneurs du Peru. Cecy fut cauſe que Pizarre aduerty au vray des trahiſons de Chilicuchimà le feit bruſler tout vif,à cauſe que iamais ne voulut entendre à ſe faire Chreſtien : ains eſtant ſur le point de finir ſavie inuoquoit ne ſçay quel Paccamacà que ce peuple croiſt & eſtime eſtre ſon Dieu,& c'eſt luy, à qui ilz font de ſi grãs preſens d'or,argent,& ioyaux & qui pour aſſeuré parle à eux,le diable entrant en l'Idole, & leur donnant reſponce des choſes qu'ilz ſ'enquierent de luy en leurs affaires. La mort de ce grand Capitaine eſtonna fort l'ennemy,voyant que les Chreſtiens ſ'apperceuoyent de toutes leurs fineſſes, & qu'il ſeroit deſormais impoſſible de les ſurprendre n'ayans hõme pour eux pres Pizarre pour les aduertir, à cauſe q̃ preſque tout le païs hayoit à mort les officiers du deffunct Atabalipà. Ce qui encor dõna grand moyẽ de ſe ſouſtenir aux noſtres fut vn neueu du Roy deffunct,qui eſtoit Cacique de Xaurà,qui vint viſiter Pizarre,& luy offrir ſecours, & faueur contre ceux de Quitò qui gaſtoyent tout le païſage, & qui auec Quizquiz auoyent deliberé de bruſler Cuſcò ville capitale de tout le Royaume : & pour ceſte occaſion ce ſeigneur fut fait Roy de Cuſcò, affin que les naturelz du païs ne ſe ioigniſſent à l'ennemy,ains ſuyuiſſent leur ſeign.naturel à la guerre:& vſa l'on à ſa creation de pareilles ceremonies que celles que on auoit obſerué à l'autre ſon oncle,& au ieuſne,ducil, & magnificence comme nous auons veu au chapitre precedent. Ie ne deſcriray les ruſes, ſubtilitez,embuſches,& autres attentatz de guerre fais par les Indiẽs, qui monſtroyent par cela que la gentilleſſe de l'eſprit reluit en chaſcun des hommes, & que la barbarie n'empeſche point qu'à la force ne ſoit auſſi iointe la ſageſſe pour la conduire : tant y à que ſi les Chreſtiens ne ſe fuſſent haſtez de paſſer la riuiere qui eſt pres de Cuſcò, c'eſtoit fait de la ville que les Quitiẽs euſſent redigé en cendres. En ce meſme temps qui fut l'an 1534. on priſt la cité de Xaurà où l'on trouua grand abondance d'or & d'argent,& ſur tout quatre moutons tous d'or fin, dix femmes de meſme eſtoffe ſi bien faites qu'il n'y reſtoit rien plus que la parolle : & à celles cy ce peuple portoit ſi grand hõneur,& reuerence comme ſi elles euſſent eſté dames de tout le monde, les adoroit, & honoroit comme déeſſes,& les veſtoit d'acouſtremens riches, & precieux : les Pagez leur parloyent,& leur preſentoyẽt à boire & à manger tout ainſi que ſi elles euſſent eu vie. En Cuſcò fut faite la diſtribution des theſors tant pour le roy, que pour les Capitaines,& ſoldatz,à chaſcun ſelon ſon merite,y poſa l'on les limites, & finages du terroir, & iuriſdiction ſuyuant la couſtume de l'Europe,y receuant pour citoyens ceux qui vouloyẽt y habiter, auſquelz on impoſa loix,donna priuileges,tant pour eſtre nouueaux, q̃ pour les obliger,& à rebaſtir les lieux ruinez,& à deffendre la place cõtre l'ẽnemy: laquelle eſtant & grande,& chef d'vn Royaume puiſſant, ie taſcheray de vous deſcrire, ainſi que ie l'ay recueilly de ceux qui l'ont effigiée comme l'ayans veuë,& en ayans meſuré le plan, & circonference d'iceluy tout à leur aiſe. Cuſcò pour eſtre la place principale des Roys du Peru, & où les

Paccamacà Dieu des Indiẽs à Peru.

Idoles d'or pur adorées en Cuſcò ſous l'habit de femmes.

Cuſcò miſe ſous l'obeyſſance du Roy d'Eſpaigne.

ſeigneurs faiſoient ordinairement leur reſidence,eſt auſſi belle,grande,& bien baſtie y ayãt de beaux Palais,& ſomptueuſes maiſons faites de pierre,& treſbien cimentées,d'autãt qu'il y auoit peu d'hõmes pauures qui ſe tinſſent en icelle,ains chaſcun ſeigneur,& Cacique y ayãt ſon logis, ainſi qu'à Paris les Princes,& ſeigneurs taſchent de ſ'y loger pour eſtre pres la perſonne du Roy ſouuerain. La plus grand partie des maiſons de Cuſco ſont faites de pierre,les autres ont ſeulement les portaux, & face du logis de pierre, le reſte eſtant de terre, mais ſi gentiment acouſtrée qu'on n'y ſçauroit riẽ trouuer q̃ redire:les rues droites, & faites en croix,biẽ pauées & par le millieu de chaſcune d'icelles paſſant vn Aquedutte tout cloz de muraille, mais ſont fort eſtroittes, ſi qu'à peine vn homme à cheual paſſeroit par entre le mur du Canal,& celuy des maiſons.

Deſcription de la ville de Cuſcò.

Ceſte cité eſt aſſiſe ſur le hault,& crope d'vne montaigne:pluſieurs des edifices de laquelle ſont ſur la pointe du mont, & d'autres au pied d'iceluy,& en la planure la place eſt faitte en quarré, aſſiſe au bas, & pauée de pierre fort menue, autour de laquelle ſont poſées les maiſons, & Palais des ſeigneurs principaux de la cité,paintes,& ageancées fort proprement entre leſquelz logis le plus beau, eſt celuy d'vn ancien Cacique nommé Guainacabà,où l'ouurage du portail eſt ſingulier,& tout de marbre blãc, & rouge,& d'autres couleurs doré,& acouſtré tellement qu'on penſeroit voir la façon de quelqu'vn des plus experts architectes de l'Europe. Des deux coſtez de la cité paſſẽt deux riuieres, qui ont leur ſource deux lieuës par deſſus Cuſcò,& tous les deux ſont pauez au fondz affin que l'eau ſoit touſiours clere,& ſans ſouillure:& iaçoit que l'eau croiſſe,ſi eſt-ce que iamais elle ne ſ'y deſborde, & de tous les coſtez y ſont les pontz par leſquelz on entre en la ville. Du coſté le plus faſcheux du coſtau où eſt ſitué le corps principal de la cité ya vne forteresſe faite d'vne terraſſe,& la plus part de pierre,les feneſtres, & ouuertures de laquelle ſont fort belles, & ayans veuë ſur la ville pleine de chambres,ſales,& bon logis,& au milieu vne grand tour ayant quatre coings eſgaux, & la pierre dequoy cela eſt fait,ſi bien iointe,liée & maçonnée qu'on ne cognoit,ny apperçoit aucunement le mortier ny ciment qui en fait la conionction:les ouurages liſſez,& polis,la manufacture ſi merueilleuſe,les logis & eſtage tant diuers que ceux qui l'ont veuë n'oſent affermer qu'en Italie ayt vne piece plus rare,ny mieux dreſſée. Et ce qui eſt d'eſmerueillable en ceſt edifice, c'eſt de voir les pieces de pierre ſi grãdes qu'on diroit q̃ celles qui ſeruent d'en coigneures,ſont de gros rochers,& eſcueilz, & iugeroit on choſe impoſſible que main d'homme eut peu cõduire ces maſſes pierreuſes ſur vn haut edifice, ſi les pieces admirables de marbre, & autres pierres qu'on voit à Rome au Coliſée,& l'Eſguille ſaint Pierre,& ſi le Theatre de Verone, & Amphiteatre,ou Arenes de Nimes ne nous oſtoyent le doubte de ce miracle. La muraille eſtãt double en ceſte forteresſe de Cuſcò,entre les deux murs la terre y eſt à fleur des creneaux:ſi au large que trois charettes y cheminoyent de front : en ſomme il n'y a Citadelle en la Chreſtienté plus forte,ny mieux baſtie, ny capable de plus grandes forces, à cauſe qu'on la dit ſuffire à loger cinq mille ſoldatz. Ce lieu ſeruoit aux Indiens de Magaſin

Baſtiment de la ville de Cuſcò.

Deſcription de la Ciſtadelle de Cuſcò.

Armes gardées au fort quelles.

Magasin pour leurs armes,à sçauoir massuës,lances,arcz, flesches, hasches de Bronze,car de fer ilz n'en vsoyent point,rondelles & Pauois,& pourpointz de Coton aussi forts presque qu'vne anime, ou qu'vne escaille : & des habits pour les soldats de toutes sortes,& couleurs, là mis par les seigneurs de Cuscò:y voioit on encor des couleurs d'azur,iaune & grispour taindre leurs draps selon les fantasies des Capitaines assemblans leurs cõpaignies,du plomb,de l'Estain,abondãce d'argent,peu d'or, diuerses couuertures,& le tout pour le seruice des gẽs de guerre: qui me fait iuger que ce peuple n'est pas si sot que les Bresiliẽs, ne si mal policé que ceux qui se tiennent parmy les Canibales. La cause de la fondation de ce fort, est recitée en ceste sorte,qu'il y eut vn seigneur du sang des Oreiõs, qui est vne ligne de ce païs,ainsi que les Ingaz en font vne autre, lequel venant de la region ditte Condisuie,laquelle est du costé de la mer Pacifique, & conquerãt ce païs,comme grand guerrier qu'il estoit,iusqu'à Bilcas,& la Prouince de Collaò,voyant le terroir beau, & agreable y bastist la cité, & y feit sa residence:mais pour mieux asseurer sont estat, il commença le fort susdit,& le posa en lieu pour commander sur le reste de la ville. Cestuy y ayant donné tel commencement, vint depuis le vieux Cuscò pere d'Atabalipà,qui estant Roy de Quitò,vsurpa la seigneurie de ceste cité, & luy imposa son nom de Cuscò, comme à present elle en aporte le tiltre : & n'y a eu seigneur qui ne se soit efforcé d'embellir, & fortifier ceste Citadelle,& qui ne l'aye augmentée, d'où s'en est ensuyuie la perfection telle qu'à present on y peut contempler. Ceste Citadelle descouurant tout le pays à l'entour, fait aussi voir à vn quart de lieuë de la ville, le long de la vallée selon les riuieres voisines,vne infinité de Palais, qui portent la face d'vn grãd Theatre,à cause que le tout est enuirõné de costaux, & fertilles collines,& qui seruẽt de passetemps & lieux de plaisir pour les seigneurs, & Caciques soy tenans en la ville.Ces maisons susdittes seruent de Magasins, & sont comme les greniers du pays à cause q̃ c'est là qu'on retire les viures,fruits,Mahiz,cotons,laines,armes, metaux, & autres choses necessaires pour la vie humaine, seruent aussi aucuns de ces Palais pour y garder les tributs deuz au seigneur, les vns desquelz ne sont que des plumages,aussi en tel lieu y a qu'on garde plus de 100000.pennache,& desquels on fait des robes autant gentilles qu'homme pourroit imaginer en somme n'y a chose aucune qui puisse seruir de laquelle le Cacique,& seigneur n'en tire gabelle,& tribut,& le tout est gardé en ces magasins pour le seruice,& frais de la guerre s'il escheoit qu'il faille auoir affaire à quelqu'vn. Au reste il y a vne loy parmy eux,qui est qu'aucũ seigneur n'a cõgé de demourer au Palais de son predecesseur comme en son heritage en ce vallõ, ains fault que face bastir lieu propre pour luy, l'autre seruant aux cõmuns vsages du Royaume : qui est cause que ce lieu de plaisir est presque aussi grand & bien basty que la ville mesme de Cuscò. Chascun seigneur ayãt son buffet d'or & d'argẽt,ses meubles,vtẽsiles,vestemens,& ioyaux quoy, qu'il meure, si est-ce que son successeur n'y prend rien, à cause que le seigneur mort à pareil seruice ainsi deffunct qu'il est, cõme si encor il estoit en vie : & sont ses seruiteurs, femmes, & enfans aupres de luy le seruans

Cause de la fondation de ce fort.

Cuscò pere d'Atabalipà embellist & nomma ceste ville.

Palais des Princes à quoy sont destinez à Cuscò.

Les mortz iouissent de leurs maisons, & ioyaux en Cuscò.

Seruice fait aux seign. deffunctz en Cuscò.

& iouïſſans du ſien auſſi bien que iamais, ſement le Mahiz, font le breuuage de dattes pour luy qu'on leur met ſouuent en quelque quantité dãs leurs ſepulchres, entant que (comme i'ay dit) ils croyent que les mortz boiuent, & mangent en l'autre monde: les femmes filent la laine, & le coton, la tiſſent, & en font desrobes, qu'elles preſentẽt au ſeigneur deffunct, & le reſte ſert pour l'vſage de ceux qui le ſeruent: & tous enſemble, honorans le mort, adorent le Soleil, ainſi que font les autres qui habitent en tout ce païs deſcript cy deſſus. Mais ſur tous les Caciques morts qu'on y adore n'ẽ y a pas vn tãt reſpecté que Guainacabà, qui fut vn Roy fort redouté, & qui regna ſur preſque tout le Peru, & iuſqu'à la mer, & goulphe qu'à preſent on dit de S. Mathieu, à cauſe que ceſt homme fut aymé grandement des ſiens, pour les auoir deffenduz des Caribes de Colaò, & des courſes de ceux de Quito. Ilz le craignent encore tout mort qu'il eſt, & ont ſon corps tout entier en la ville de Cuſcò, enuelopé dans de riches, & precieux habits, ne luy manquant que le bout du nez ſeulement: & pour cognoiſtre en quel pris ils ont eu ceſt homme, ils ont deux autres images luy reſſemblans, qui ſont faites de croye, dedans leſquelles on à mis pour reliques le poil & les ongles qu'on coupoit, & rognoit de ſon corps tandis qu'il viuoit, & les abillemens qu'il portoit que ce peuple honore auec telle reuerence, comme ſi ces choſes ſans ame auoyẽt en elles quelque diuinité. Auſſi tirent ilz ſouuent ce corps de ſon lieu, & le portent en place publique chantans, & dançans à l'entour, & les aucuns ne ceſſans iour, & nuit de chaſſer les mouches auec vn eſuentouïr. Et ſi quelques ſeigneurs du païs vont viſiter le Roy, il fault qu'auant que le voir ils aillent remercier ces images de croye, & puis le corps de Guainacabà, deuant leſquelz ils font des grimaces, & ſottes ceremonies qu'on ſe faſcheroit d'en lire la moitié: & à ces feſtes ſaſſemble plus de 50000. perſonnes de toutes parts, deſirans de iouïr de la veuë de choſe ſi ſainte par eux eſtimée. Au reſte ne fault penſer que l'eſpaignol ſoit paiſible poſſeſſeur de tout ce païs d'autãt qu'il n'eſt point vray-ſemblable qu'vne poignée d'hommes qui y ſont paſſez, fut ſuffiſante de vaincre les milliers des Indiens aſſez bien armez, vaillans, & hardis en guerre, enuironnez de montaignes, & riuieres, & le païs y eſtant ſi faſcheux que les cheuaux à peine y peuuent aller ſans ſe deferrer à tous les coups, & d'auantage eux n'y ayant peu conduire l'artillerie, pour eſtre Cuſcò eſloigné de la mer, & le païs mal ayſé à rompre pour faire paſſage. Mais ce qui leur à dõné ceſte entrée n'a eſté par autre moyẽ que de la diſſenſiõ qui eſtoit entre ceux de Cuſcò, & de Quito, car ſuportans les vns, & affoibliſſans les autres, ils ont mis le pied en leur terre, ſe ſont enrichis de leurs theſors, & ont gaigné les emboucheures des riuieres, & fait baſtir aux bords d'icelles, & pres la mer, & ſur les paſſages des montaignes, affin de tenir à leur deuotion les lieux où ils ſçauẽt que ſont les mines d'or.

Guainacabà roy adoré en Cuscò, & comment.

Moyen qui à fait les Eſpaig. ſeig. du Peru.

De la Prouince de Colaò, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. Chap. 14.

Colaò Prouince vers le pol Antartique.

LA plus esloignée region du Peru est celle qu'on nõme Colaò, qui est desia exposée aux rigueurs de la froidure vers l'Antartique, & de la tropique de Capricorne à quelques trente degrez de l'equateur: & est ce païs si esloigné de la mer, que les habitans en iceluy n'ont aucune cognoissance d'icelle, la terre y est haulte, & mediocrement en planure, sans presque pas vn boys, ny forest pour leur chauffage, tellement que pour bruſler ils n'ont autre cas, sinon ce que ceux qui sont voisins de la mer leur aportent, & lesquelz s'appellent Ingres, & encor ceux qui se tiennent le long des riuieres aux lieux vn peu plus chaults, auec lesquelz ilz eschãgent des brebis, & autres bestes, des legumes, & Mahiz pour du boys. Or viuent ceux de Colaò fort mecaniquement de racines d'herbes, de Mahiz, & de plusieurs choses de peu d'effect, nõ que le païs soit infertil du tout, & que les bestes n'y soyent en grand abondance, ains seulement y obstant la tyrannique exaction du seigneur à qui ilz sont, & doiuent obeyssance, auquel ilz sont si subietz qu'il n'y a homme si hardy, soit il gouuerneur, ou seigneur, qui osast sans licence du Roy occir ny manger de beste quelle q̃ ce soit, & fault que les Caciques ployent sous la rigueur de ceste ordonnance. Ce païs, pour estre ainsi esloigné, n'a point esté ruiné des guerres entre les Ingaz & Oreions, ny par les cõqueſtes des Quitiens, ainsi que le reste des terres du Peru, & par ainsi ne sont aussi gastées, ny les villes, & villages mises à bas: & y batissent assez sobrement, n'ayans point de grãdes villes, ny des bastimẽs que fort bas, bien que les murailles y soyent de pierre, de laquelle ilz ont plus d'abondance que de boys, & de terre, & couurent leurs maisons des pailles de leurs Mahiz. Au reste ne fault esgaler ceste terre à celles de Cuscò, Tumbez, ny Quitò en chose quelle que ce soit, entant que la magnificẽce des autres obscurcist la pauureté de ceste cy, qui n'a rien que donner aux estrangers q̃ du bestail, & encore fault mendier le congé de vendre le sien propre, tant ilz sont esclaues, là où és autres les habitãs peuuẽt eslargir, & or, & argẽt, & laines, & coton, & pierrerie sans q̃ les Ingaz, ou Caciques leur dõnent empeschement, ne se soucians de rien pourueu qu'on leur paye tribut selon l'ancienne coustume. En Colaò, n'y a de si belles riuieres qu'au reste du Peru, ainsy sont les fleues, & rares en nombre, & non de guere grand largeur, & gueables il est bien vray qu'au milieu de la Prouince y a vn Lac de merueilleuse grãdeur & estendue, tellement qu'on le fait ayant de longueur, & circuit plus de cẽt lieuës, & c'est où le pays est le mieux peuplé, & ou croist le plus d'herbe, & par consequence y a plus de bestail, & abondance de toutes choses. En ce Lac y a deux Isles, en l'vne desquelles se voit vne Mosquée, ou temple, & maison du Soleil tenue en grãd pris, soit de temps ancien, ou de la memoire de ce siecle, par tous les peuples voisins, & y vont fort reuerement en pelerinage, y portẽt leurs offrandes d'or & d'argent, & autres ri-

Pauureté de ceux de Colaò.

Lac de Colaò de grand estenduë.

Temple du Soleil riche en Colaò.

cheſſes faiſans leurs offrandes, & ſacrifices deuant l'idole ſur vne pierre fort grande qu'ilz nomment Tichicaſà: & là le malin eſprit abuſe ce miſerable peuple auec ſes reſponces, ainſi qu'en pluſieurs autres endroits leur prediſant les choſes aduenir ſelon qu'il luy en font leurs demandes. C'eſt merueille du grand nõbre d'hõmes qui ſont employez au ſeruice de ceſte idole, & des femmes qui ne font riẽ autre cas que braſſer le breuuage du païs nõmé Chicà, qu'ilz eſpandent ſur la pierre Tichicaſà pour ſacrifice, ainſi qu'auons dit qu'on fait en Cuſcò ſur le tombeau du Cacique Guainacabà, & qui eſt encore vne obſeruation des anciens, qui eſpandoyent du vin ſur l'autel en faiſant leurs ſacrifices. Si la Prouince de Colaò eſt pauure en vne choſe, elle eſt auſſi abondante en vne autre, ayant delà ce Lac, les riches mines qu'on nomme de Chuchiabò pres vne riuiere, & ſur la ſource d'icelle faites comme vne Groteſque par la bouche de laquelle ilz entrent pour y cauer, & creuſer, ſaydãs non de fer, ou autre metal, à foüiiller les metaux, ains en font l'office auec vne Corne de Cerf, & portent ceſte terre hors la grotte auec des cuirs, & peaux de certaines beſtes qu'ilz couſent enſemble, tout ainſi q̃ nous faiſons les ſacz par deça, ou cõme les boucz eſquelz on porte l'huile. Le moyẽ qu'ils ont à lauer la mine eſt qu'ils tirent du meſme fleuue vn vaſe d'eau qu'ils gettent ſur quelques grandes pierres liſſées & vnies, qu'ils ont le long du bord de la riuiere, & là deſſus gettent la terre de la mine, puis tirent petit à petit l'eau par vn canal du vaſe, laquelle emporte la terre à bas, & l'or demeure net ſur ceſte pierre. Les mines ſont profondes en terre, & ſi eſtroite l'ẽtrée qu'il n'y peut qu'vn ſeul homme de front, & ſont d'ordinaire quelques 50. tant hõmes que femmes employez à foſſoyer l'or, & le tout pour le Cacique principal: auquel ils portẽt vn ſi grand reſpect q̃ merueille, & qui a à chacune mine des gardes leſquels font ſi diligẽte ſentinelle ſur les foſſoyeurs & affineurs des metaux, qu'il eſt impoſſible d'y eſgarer aucune choſe, & ſur le ſoir fault que chaſcun porte l'or qu'il a ramaſſé au commis du Prince, qui ſe tient là prés en vne maiſon ne ſeruant q̃ pour le theſor recueily és mines. Il y en a d'autres en diuers lieux, d'autant que tout le païs eſt remply de ſemence d'or, & lequel on ne foüille point que certaines ſaiſons de l'an, à ſçauoir lors que le Soleil reſchauffe vn peu la terre, à cauſe que les manouuriers ne ſçauroyent durer au trauail, pour le froid exceſſif qui y regne. Le peuple de ce pays eſt fort priué, domeſtique, & ſans rien de malicieux, non à tout le moins, qui aproche de la fineſſe & meſchanceté des autres habitans du Perv: adonné au poſſible à faire ſeruice à chaſcun en tout ce qu'ilz peuuent, à quoy ilz ſont ſi acouſtumez que quelque choſe que leur Cacique ay à faire, il ne fault qu'il commande entant que ſes ſubiets ſ'offrent aſſez d'eux meſmes à executer ce qu'il à en fantaſie: & ſ'il fault aller en guerre, il à tout ſoudain des hommes preſts à porter tout le bagage, & de ſa ſuitte, & de ſon armée: ilz ſont grands, puiſſans, robuſtrs, ayans fort grandes mains, le viſage aſſez beau, les yeux vn peu hideux, & terribles, mais & hommes, & femmes ſont ſales, & vilains en leur manger, & boire, & ſans ciuilité quelconque en toutes leurs actions: Quãd au pays voiſins de la mer il y a plus d'hõneſteté vn peu qu'ẽ Colaò

Boiſſon eſpandue deuant l'idole de Colaò.

Comme on laue la mine en Colaò.

Tout l'or tiré des mines eſt au Roy en Colaò.

Quel le peuple de Colaò.

tous eſtans veſtus de coton,là où les Colaens portent des peaux pour leur veſtement : les autres viuent de Mahis cuit, & dur, ne prenans plaiſir à le manger cuit freſchement, comme auſſi ils mangent la chair à my cruë, & ſur tous viuent ainſi ceux que nous auons apellez Ingres, le pays deſquelz dure pres de cent lieuës de long,& 50.de large,eſtant hault & fort de mõtaignes,& riuieres,nõ guere chargé de boys,que le long des fleuues, & où touſiours preſque on voit la nege y blanchir abondamment. Neãtmoins le peuple y eſt plus acoſtable,& vſant plus de raiſon que ailleurs & mieux q̃ aucun de ſes voiſins,ner,& propre,bon guerrier,diſpoſts, & gaillard en ce qu'il entreprend,riches en or,à cauſe du nombre grand des mines q̃ ilz ont en leurs montaignes.Car de ceux qui ſe tiennent le long de la mer,les ſeig.n'en ont iamais tenu aucun compte cõme les eſtimãs fort pauures,& de nul effect,à cauſe q̃ ſ'ils ſ'en vouloyẽt ſeruir en guerre, & les menoyent vers les pays montaigneux,où il fait froid,ſoudain ces maritimes acouſtumez à la chaleur,y deuenãs malades,ſeruent de plus d'empeſchement que ils ne peuuẽt donner d'ayde à celuy qui les conduit:tout ainſi que en aduient aux Montaignars, ſ'ils vont ſe tenir le long de la marine. Mais ceux qui habitent au dedãs des mõts,ſont tous ſauuages, n'ayãs ny maiſons, ny ſemences que bien peu,ſe nourriſſans de fruits,& logeãs aux creux des rochers & grotteſques , & ſi pauures que tout le tribut qu'ils donnent aux Roys de Cuſcò à qui ils ſont ſubiets , conſiſte en plumages de Papegaux, & autres oiſeaux.Tout le pays ſuiet au royaume du Peru eſt fait en croix, iaçoit que de grand eſtenduë , & va le pays en ſ'eſlargiſſant déz Xaurà tirant à Cuſcò,& ſ'eſloignant de la mer pacifique(car la mer Oceane regarde les Breſiliens) & les ſeigneurs qui ont commandé au Cuſcò , & qui ſe tenoyent en ce Royaume Cuſcuën , apelloyẽt le terroir regardant la Prouince Quitò , Caucaſuetie , & Colao , Collaſuie & celuy qui auoiſine la mer porte le nom de Condiſuie,& l'autre qui eſt eſloigné eſt apellé Candaſuie,& ainſi ils enclouoyent toute leur iuriſdiction & ſeigneurie.

Façon de vie des Ingres.

Ingres peuples quel, & quelles ſes mœurs.

Montaignars au Peru hõmes fiers, & ſauuages.

Diuiſion du pays du Peru.

La Condiſuie vers la mer,eſt terre petite,& non de grand eſtendue , plaiſante toutesfois,& gentille quoy que pierreuſe,& chargée de mõtaignes, mais les riuieres qui y ſont & qui ſ'eſcoulent en la mer de Sur , ou du Ponent,font que le pays y eſt fertil & boſcageux,iaçoit q̃ en diuers endroitz il ſoit ſans habitation à cauſe des montaignes:leſquelles durent de Tũbez iuſqu'à Xaurà , & de là iuſqu'à la grand cité de Cuſcò, tellement que ſi le chemin n'y auoit eſté fait artificiellemẽt il ſeroit impoſſible d'y paſſer ny à pied,ny à cheual,tãt tout eſt aſpre,raboteux, & inacceſſible:mais les ſeigneurs ont eſté ſi diligẽs que de ne laiſſer iamais ces chemins ſans les faire pauer de pierres viues , & tiennent des maiſons ſur les voyes pour les paueurs,& pour y mettre la pierre propre à ce ſeruice. Auſſi y voit on cõme tous les monts qui ſont aſpres, & difficiles à y monter ſont taillez par degrez, & en d'aucuns endroits on a eſté contraint de faire des eſperons de pierre pour ſouſtenir ces montaignes , affin que elles n'accablaſſent point les paſſants. Ceux qui ſe tiennent en ces monts, ont de belles maiſons de pierre, & deux lieuës en deux on y voit de beaux edifices pour y loger les ſeign. viſitans les Prouinces , & à chacun bout de vingt lieuës vne grand

Condiſuie quel pays.

Chemins faitz à la main aux mõtaignes du Peru.

Ordre des villes au Peru.

ville chef de la Prouince, & à laquelle toutes les petites villes, villages, & hameaux, faut que rendent obeiſſance, ainſi que par deça en aduient aux citez ſieges de Seneſchaux, Baillifs, ou bien à celles qui ſont erigées en courts ſouueraines. En ſomme en Colao, & pays des Ingres, & autres voiſins des montaignes, le peuple y vit de Mahiz & beſtail, ayãs des paſteurs qui ſe tiennent loing des lieux où ſont les ſemẽces, & qui ont certain cartier de la Prouince pour y paſſer l'hyuer auec leurs troupeaux, eſtãs les habitans (comme dit eſt) par tout (ſauf en Colao) gentils en leur habit, bien veſtus, & chauſſez, adonnez à haucer le gobelet de leur Chicca duquel ilz ſ'enyurent, peuple obeiſſant, adonné à la guerre, & vſans des armes telles que nous auons deſcrit au chapitre precedant. Tous ces peuples en general couchent en des lits de coton, bien que aucuns en font de iones, de roſeaux & herbes molles qu'ils ont tout le long de l'année, d'autres ſe contentent d'auoir les arbres pour pauillõ, & courtines, & la belle terre pour leur giſte. Le coton y eſtant ſemé y vient (cas merueilleux!) ainſi qu'il ſort de terre coulouré diuerſemẽt de blanc, iaune, azuré, verd, & rouge, & biẽ qu'il n'y pleuue guere ſouuent, ſi eſt-ce qu'ils ont de la rouſée faiſonnant à plaiſir leurs terres. Sur tout tant qu'ils ont de choſes rares, ce que plus ilz priſent eſt vne herbe qu'ils nommẽt Coccà qu'ils cheriſſent plus que l'or, & demande les lieux chaults, & expoſez au ſoleil: ils la tiennent touſiours en la bouche, diſans q̃ elle les deſaltere en leur ſoif, & allege leur apetit, ſe ils ſont aſſaillis de famine: c'eſt pourquoy ils en ſement par tout, & la recueillent auſſi toutes les ſaiſons de l'année. Ils viuent autant, ou plus de poiſſon que de chair, & mangent le tout plus crud que cuit, ſe nourriſſant de Loups marins, du poil deſq̃ls ils ſe curent les dents, à cauſe qu'ils croyẽt que cela empeſche q̃ ils ne ſouffrent aucune douleur és genciues: ie laiſſe tout à eſcient les beſtes diuerſes, poiſſons mõſtrueux, & oiſeaux diuers en forme, beauté, & plumages, qui ſont en ces pays: & ne mettray en ieu les moutons à laine fine, & autres qui l'ont comme celle de noz cheures: de la fine on fait les habits, materaz, chauſſes, & couuertures pour les grandz ſeign. & le petit floquet que les Roys, & Ingaz portent ſur le deuant de la teſte & au front affin d'eſtre remarquez parmy les autres. Le vulgaire ſe fait des habits de l'autre ſorte de laine, qui ſont faitz comme chemiſes & ſerrent leur teſte par deſſus leurs cheueux auec vne bande faite tout ainſi que la ſangle d'vn cheual: les femmes ſ'y fardent toutes, & ont leurs chemiſes longues iuſqu'aux pieds, mais ſans manches, biẽ eſt vray que par deſſus elles portent de petits manteaux qu'elles agraffent auec des eſpingles & attaches faites d'or, & d'argent: & quoy q̃ elles ſoyent ainſi mignõnes, que elles ſatiffent & parent mignardement, ſi ſont elles de grand labeur, & ſecourent leurs maris en toutes leurs beſoignes. Ces gens diſent que le temps paſſé ils ont eu des Geants en leur pays, & en monſtroyent les ſtatuës, & ſimulachres hors de toute proportion aux Chreſtiens, voire trouua l'on des oſſements, des dents, & autres parties du corps humain, qui eſtoyent d'vne grandeurs hors la commune ſtature des hommes: mais celà n'eſt du tout hors de foy, veu que encore à preſent ceux qui ſont le long de la riuiere de Plate ſont grans à merueilles, & tels qu'on en voit qui ont

Licts des Indiens Occidentaux.

Coccà herbe priſée par les Occidentaux.

Deux ſortes de laine au Peru.

Femmes du Peru ſe fardent.

Geans au Peru le temps paſſé.

& dix,& douze pieds de hauteur, & ſi forts & puiſſans que Hercule n'eſt à dire fabuleux ny monſtrueux, à qui regardera la puiſſance effroyable de ces hommes,que aucuns ont nommez Patagones. Le pays y eſt ſi ſain que iamais homme n'y ouyt parler aucunement de peſte:& iadis ces gẽs quelque grand abondance d'or,& d'argent qu'ils ayent,n'vſoyent de mõnoye quelconque,& moins ſçauoyent ils que valent les lettres,pour declairer le concept de leur eſprit aux abſents,mais depuis que les Chreſtiẽs ſont parmy eux,ils ont laiſſé ceſte brutalité, & ciuiliſent leurs mœurs auec la gentileſſe de ceſte cognoiſſance, qui ſeule monſtre l'image de l'ame, & le ſecret de la penſée à ceux qui ſont eſloignez de nous. Quant à l'architecture ils y ſont fort experts, comme pouuez cognoiſtre par ce que auons dit du baſtiment de la citadelle de Cuſcò , qui eſt vne des plus belles pieces de l'vniuers: & pource que nous auons parlé des groſſes pierres q̃ ils mettent en beſoigne,il faut ſçauoir auec quel moyen ils les portent iuſque au plus hault des edifices où ils les veulẽt aſſeoir auec de la chaux & mortier, ainſi que nous en vſons icy en cimentant les edifices. Voulans donc mõter ces grans pierres,ils mettent de la terre cõtre le mur ſuiuant la hauteur du baſtiment,& à meſure qu'on accroiſt la muraille , d'autant qu'ils n'ont point des engins pour tirer en hault la pierre : & parainſi leur fault grand nombre d'hõmes,& pour porter la terre,la dreſſer & fouler, & pour rouler les pierres iuſqu'au lieu de l'edifice où elles ſont requiſes. Quoy que il en ſoit les pauez des chemins publiques,& les murs qui les enfermẽt ſont plus dignes d'admiration que tous les Coloſſes , ny Pyramides d'Egypte, entant que ſouuent on trouue de ces murailles cõtenans plus de 50. lieuës qui monſtre bié la richeſſe de ce péuple, & la curioſité , & bon meſnagement des Roys à qui il fait obeiſſance , entant qu'ilz ont employé leur richeſſe non en choſes ſuperflues ainſi que les Rois Egyptiẽs,ains en ce qui eſt pour le prouffit de tous , & ſoulagement de toute la Prouince , voire pour l'aiſe de ceux qui y voyagent. Or vſant comme d'vne repetition de tout ce que deſſus , & embraſſant tout le pays du Peru ſouz la generalité de ces couſtumes, ſuiuant ce que i'en ay recueilly des Eſpaignols qui eſtãs auec Pizarre,nous en ont laiſſé par eſcrit les memoires,ie dis que ceux du Peru vſent pour le plus communément pour armes de fondes,gettans,& ruans la pierre,& droit, & ſi roidement que d'vn coup on a veu quelquefois qu'vn Indien à abatu vn homme d'armes Eſpaignol par terre : ilz ont des arcs,& fleſches acerées,le bout deſquelles eſt d'or,d'argent, & de brõze , tout ainſi qu'ils en font à leurs piques qui ſont de Palmier , à leurs haches,dards,& halebardes : & ſ'aident de quelques motions de metail , & de bois,& des animes,& corſelets tous rembourrez gentiment de coton, & ne ſont ſi beſtiaux qu'on dit q̃ ſont les Ameriques,qui ne ſçauẽt cõpter plus hault que de cinq:là ou ceux-cy comptẽt vn,dix,cent,mille,dix mille dix cens mille,& touſiours allans en accroiſſant le nõbre : ayants des gets faits de pierres menues & gentilles,ou de nœuds de cordes de couleur:& comptans ſi rondement,auec telle facilité,& certitude que les Eſpaignols feſtonnoyent de l'eſprit, & ſubtilité de ce peuple qu'ils eſtimoyẽt brutal, & barbare:lequel encore iouë aux dez,n'en ayans toutesfois qu'vn,lequel

Patagones Geãts à la riuiere de Plate.

Pays du Peru ſãs peſte.

Monnoye, & lettres tãdis incogneues au Peru.

Auec quel engin ils portẽt les grãds pierres.

Chemins pauez au Peru.

Armes en general des habitans du Peru.

Comme ceux du Peru comptent & gettent.

Dez quelz au Peru.

eſt fait à cinq carrez & faces,tout ainſi que celuy qu'on fait par deça pour iouer au ſort,& ſur le liure de la fortune: cecy fait cognoiſtre qu'il eſt impoſſible que iadis ce peuple ayt eſté ſans auoir quelque cognoiſſance plus grande que celle qu'il a à preſent, & que le temps paſſé ils ont ſceu q̃lque cas des Mathematiques,ainſi que pouuons recueillir par le iugemẽt qu'ilz font ſur l'apparition des Cometes,& autres ſignes nõ vulgaires des aſtres. Quant à leur viure, nous auons dit que ce ſont les fruits,le Mahis,& legumes,& leur boiſſon vin de Palmes,& de Mahis,duquel ils ſ'enyurẽt ſi biẽ, qu'ils en perdent tout iugement,diſcretion,& cognoiſſance. Ils ont grãd, & preſq̃ infiny nõbre de cheureuls, ſoit nourris en leurs maiſons,ou courans par le païs peuplé, ou parmy la ſolitude des deſerts, toutesfois ſi ſaintement tenus,& reſpectez pour eſtre ſacrez au ſoleil, que les Roys Ingaz deffendirent ſur peine de mort,que perſonne ne les chaſſaſt,priſt, ny tuaſt de ceux qui eſtoyent vagans par le païs,& que ceux qui en auoyẽt de propres, ſ'ils en prenoyent que le diſme en fut porté au temple de Soleil, à Paciacama,& autres Guaches,ou Dieux,& idoles de leur païs,auſquels ilz les ſacrifient,ainſi que dit eſt des brebis, & en aucuns endroits des hõmes meſmes. Or ces Ingaz ne feirent pas ceſte loy,& ordonnance,tant pour le reſpect du ſeruice de leurs idoles,que prenãs eſgard à la police,& craignãs d'auoir faulte de chair,ſ'il ſuruenoit quelque grãd guerre,ſ'il eſtoit permis indifferemment à chacun de chaſſer ces beſtes : ainſi couurant du mãteau de ſainteté & religion ceſt edit, ils obtindrent du peuple & Caciques, ce que autrement ils n'euſſent gaigné ſans ſe mettre en hazard de les faire mutiner. Les mariages au Peru ne ſont guere reſpectez,& les hommes ne ſe ſoucient guere d'aucun degré de conſanguinité,iaçoit que les Ingaz punifſent ceux qui oſent abuſer des femmes, ou qui ſont leurs eſpouſes, ou qui ſeruent en leurs palais,mais hors de là,on n'a guere grand eſgard à loy aucune: voire les femmes ne font point d'eſtat de celle loyauté qui eſt requiſe en mariage. Auſſi eſpouſe chacun tout autant de femmes que il luy vient à la fantaſie, & telles qu'il luy plaiſt, y ayant des Oreions qui ne font point conſcience d'eſpouſer leurs propres ſœurs. Iaçoit qu'ils ſoyent bien eſloignez de Calecuth,ſi gardent & ſuiuent ils la loy des Calecutiẽs, entant que ce ne ſont point les enfans qui ſuccedent à vn pere,ains les fils de la ſœur,& ſes neueux,ſi ce ne ſont les Rois Ingaz,& ſeig.qui ſe diſpenſent de telle ſeruitude. Mais dequoy eſt-ce qu'ils heritent,puis que nous auons dit que l'heritage demeure aux deffunts,& qu'ils iouiſſent auſſi bien de leurs meubles,& ioyaux,comme ſi encor ils eſtoyent en vie? Au reſte le ſimple peuple y eſt ſi riche, & bien aiſé que il n'a aucun patrimoine, & n'en veut, & qui pis eſt, quand bien il le voudroit,ſi eſt-ce que les Princes ne luy ſouffriroyent en ſorte aucune; & ainſi la loy des ſucceſſions y eſt du tout ſans effort quelconque. Or ſi ce peuple eſt idolatre extremement, auſſi a-il des vices tout propres à celuy qui ne craint le vray Dieu, & n'a aucune religion pure pour le retirer de ſa meſchanceté : d'autãt que le larcin y eſt acompté à vertu, ils ſe glorifient en leurs menſonges, la cruauté leur plaiſt,l'ingratitude eſt des apennages de leur gẽtilleſſe,vilains en paillardiſe, deteſtables en Sodomie, ne ſe ſoucians de l'honneur,eſtimans la honte

Cheureuls au Peru ſacrez au Soleil.

Loy ſur la chaſſe des cheureuls au Peru.

Mariages au Peru quelz.

Femmes du Peru impudiques.

Succeſſiõs quelles au Peru.

Vices generaux des habitans du Peru.

honte indigne de l'homme & la charité leur ſeruant de vice,& en ſomme traiſtres,cauteleux,& qui ſe moquẽt de la loyauté,tout ainſi qu'ils ſe rient de la trõperie ſ'ils peuuent en vſer en deceuant quelcun. Ils ſont fort durs à receuoir la foy Chreſtienne, tãt pour ce que la doctrine leur en ſemble nouuelle,que pour eſtre contraire du tout à leur façõ brutale de vie, & ſ'ẽ moquẽt,ſe diſans contẽs d'adorer leur Paciacamà qui eſt createur de toutes choſes,& q̃ ils ont en opiniõ q̃ ſoit celuy qui dõne clarté à tout le mõde:& ne vouloyẽt pluſieurs,quoy q̃ ia Chreſtiennez,ſouffrir q̃ leurs morts fuſſent enterrez és egliſes des Chreſtiens,ains les portoyent aux Guaches, & tẽples des idoles,y vſans de leurs ceremonies & abomination,diſans q̃ Ieſuchriſt & ſa doctrine eſtoit pour les Eſpaignols, & q̃ leur païs n'eſtoit pour ſ'aſſuiettir à leurs fantaſies. Auſſi, à dire vray, les diuiſions des chefs Chreſtiẽs,qui ont eu charge du païs du Peru,ont retardé beaucoup l'auãcement de la foy parmy ceſte nation idolatre, à cauſe que les Eccleſiaſtiques ne pouuoyent vaquer à la predication parmy vn ſi grand trouble de guerres ciuiles, chacun eſtant entẽtif à ſuiure le party de ſon amy, & le fauoriſer de ſa puiſſance,ainſi que pourrez lire au liure fait ſur cecy des guerres d'ẽtre Pizarre,& les Almagriſtes:car les Eueſques ſe meſlãs des armes, & ſ'eſloignãs de leurs troupeaux,ces gens qui n'eſtoyent encor bien fondez en la religion,& qui ſe plaiſoyent en la vilennie paſſée,facilemẽt ſ'eſcouloyent,& alloyent apres leurs deſirs,& concupiſcences : n'y ayãt preſque perſonne qui leur remonſtraſt leur faute : il eſt vray qu'à preſent ils ſont remis en deuoir, & recommencẽt à gouſter ce q̃ ils auoyẽt diſcontinué de cherir par le bon ordre q̃ le Roy Eſpaignol y a donné,y enuoyant de bons gouuerneurs,& ſuffiſans paſteurs en ce qui eſt de l'Egliſe. Ceux du Peru en general mettẽt les morts en terre:& en embaument les aucũs comme les roys,& ſeig. deſquels ils ont bõne opinion,leur mettãt certaine liqueur par le goſier,laquelle ils tirẽt de quelques arbres ſouefs,flairãts, & qui ſont aromatiques, ou les oignãs de certaines gõmes auſſi precieuſes q̃ pourroyẽt eſtre l'Aloez,ou la Myrrhe du leuãt. Encor ont ils couſtume de garder les corps au dedans des creux des hautes mõtaignes, à cauſe du froid,qui eſt cauſe que les drogueurs trouuẽt abondãce de bonne Mõmie par tout le païs, & Prouince de Cuſcò, & ſur tout en Tumbez & Colao, & le long des montaignes,qui le plus regardẽt le Nord, & ſont expoſées à la tramõtane:où les hõmes viuent fort longuemẽt,& y ſont d'vne merueilleuſe temperature,& ſains au poſſible. La terre y eſt merueilleuſemẽt fertille de ſorte q̃ on a veu que d'vn ſeul grain d'orge, en ſont ſortis deux & trois cens, & d'vne eſcuellée de bled en prouffiter iuſqu'à neuf cens,& les herbes qui portent racine,comme raues,refforts, & autres ſemblables, y deuiẽnent deſmeſurément groſſes tant le terroir eſt gras: & y prouffitẽt merueilleuſement tous les fruits qui ont iuſt ſoit aigre,ou doux,cõme Citrons,Orẽges,& Grenadiers,& y viennent les cannes à ſucre en bien fort grand abondance.On ne prend point diſme ſur leurs biẽs,quoy q̃ ce ſoit, ce que tous doiuẽt à celuy qui depart la doctrine ſpirituelle,ains ſont contents les gens d'Egliſe de ce q̃ ce peuple leur donne volontairemẽt,affin q̃ il ne ſe faſchaſt de telle leuée,& q̃ laiſſant la loy qu'écore il n'a ſauourée q̃

Peruãs ſe moquẽt de la religiõ Chreſtienne.

Pourquoy au Peru la foy n'eſt receue.

Sepulture quelle au Peru.

Mommies ſe trouuent au Peru.

Grand fertilité du Peru.

Force des peuples du Peru, & de leur pays.

à demy,il ne ſe reuoltaſt,ayãt apris la façon de guerroyer des noſtres,qu'il pourroit facilement chaſſer de ſes terres. Et ſi vous liſez les liures faits ſur les cõqueſtes de ce païs,vous verrez facilement, q̃ ſi l'Eſpaignol n'eut gaigné le cœur d'aucuns Caciques,il eſtoit hors de ſa puiſſance d'y mettre iamais le pied,veu le nõbre du peuple qui va en guerre, qui mõte q̃lquefois à 200000.& d'auãtage,hardis,vaillãs,forts & robuſtes,hõmes qui ſouffrẽt toutes les incõmoditez du chault & du froid,ſe contẽtãs de peu,obeiſſans à leurs Ingaz & Caciques,aſſez biẽ armez,fins,& ruſez, & qui n'ignorent les ſurpriſes de guerre,& pour concluſion le païs deſq̃ls n'eſt guere acceſſible à cauſe des eaux impetueuſes, & larges, & pour eſtre tout borné de montaignes dés Caſtille d'or,iuſqu'au deſtroit Magellanique.

De Panamà,& en general de tout le pays Indien obeiſſant aux Eſpaignols, & conſideration des peuples qui y habitent. Chapitre 15.

POurce que pour aller au Peru ſuiuant la coſte de la mer de Sur,& regardant le Ponant, le pays voiſin de la cité de Panamà eſt comme vne clef, & paſſage, & qu'il fault courir le païs de Nicaraguà, ains que voir ceſte eſtẽduë par nous deſcrite cy deſſus:ayãs diſcouru que c'eſt du Peru, & terres en luy compriſes, verrons auſſi ces autres, affin de mettre fin à ce pays Indien nouuellemẽt conquis,& où tant de Chreſtiens y ont finy leurs iours auec grand ahan,& triſteſſe. Gonzal de Vadaioz, & Diego d'Ariaz capitaines renommez és conqueſtes des Indes, ont eſté ceux qui courans dez Caſtille d'or,iuſqu'à la mer de Sur,deſcouurirent auſſi les terres de Pariza, Natan,& Coiuà, ayans ouy que les roys d'icelles eſtoyent des plus riches de l'vniuers:& commença leur courſe dés l'an de grace 1515. A Coiuà ilz veirent les eſclaues naturels du pays qui ſont nais aux ſeigneurs, ſeruans leurs maiſtres à porter leurs hardes, mettre leurs ſemences en terre, tirer l'or des mines, & faire tout autre ſeruice à eux neceſſaire. Or pour ne les perdre point ils les marquent, ainſi qu'on vſe pardeça à l'endroit des cheuaux & autres beſtes, & ſõt les caracteres, & noirs, & rouges,fait d'vn oz ou eſpine de poiſſon,& pour ce faire,ils leur inciſent & font des taillades ſur les ioües, y mettans dedans d'vne pouldre noire ou rouge ſi forte que les pauures ſerfs ſeront cinq, ou ſix iours ſans pouuoir rien manger, mais cela eſtant ſec,il eſt impoſſible de iamais en effacer, ny oſter l'impreſſion, ny la couleur. Laiſſans Coiuà,& ſes richeſſes qui ſont grandes,voyons Panamà, qui iaçoit que ce ne ſoit preſque rien, pour n'eſtre que vne petite ville, mal fondée, & mal ſaine, ſi eſt-ce que elle eſt des plus remarquées de tous les pays Occidentaux, à cauſe que elle eſt le grand paſſage du Peru, & l'acheminement vers la mer pacifique : & à eſté vn long temps le ſiege de l'audience Royale d'Eſpaigne aux Indes, & le premier lieu où les Chreſtiens ayent eu Eueſque en terre ferme, ce que ie ramentoy volontiers, affin que ceux qui dreſſeront des Chroniques, ayent ce reſpect que de laiſſer à la poſterité la memoire du premier ſiege en ce monde

Gõzal Vadaioz, Diego d'Ariaz ont deſcouuert la mer de Sur.

Coiuà riche pays en or,& les eſclaues.

Panamà premiere ville Chreſtiẽne des Indes Occidentales en terre ferme.

nouueau,& quelle fut la ville qui fut honorée de l'heur de voir vn ſucceſſeur des Apoſtres en la predication du ſaint Euangile, puis que il plaiſt à Dieu, ſur la declination, & vieilleſſe du monde, d'apeller toutes les nations à la cognoiſſance de la verité de ſa parolle.

En ce cartier l'air y eſt bon ſi le vent ſouffle du coſté de la marine, mais ſ'il vient deuers terre, il y fait dangereux & mauuais: & nonobſtant le pays y eſt fort fertille, abondant en ce qui eſt neceſſaire pour la vie, mais ſur tout l'or y croiſt preſque par tout: le gibier y eſt à commandement, la ſauuagine n'y manque d'aucun coſté, le poiſſon ſ'y trouue à gré, & n'y a faute de perles quoy que non trop fines, & y voit on grand nombre de Crocodiles, qui toutesfois ne paſſent point la coſte qui court la Prouince de Tumbez au Peru: on mange ces beſtes en Panamà, y en ayant de ſi exceſſiuement grandz, que on en a tué ayans cent piedz de long. Les habitans de ce pays dancent, adorent, & viuent preſque tout ainſi que ceux des iſles de Cuba, & Haïti, differents en veſtement, & parolle à ceux de Darien, & de Coiuà que maintenant on nomme Caſtille d'or. Auſſi paignent, & effigient ilz ſoit en or, ou boys leur Tuira, c'eſt à dire le Diable, en la propre figure que il leur aparoit, ainſi que auons veu cy deſſus en l'iſle Eſpaignolle: eſtant ce peuple fort ſuiet, & adonné au plaiſir de la chair & paillardiſe, au ieu, dances, larcin & toute oiſiueté, donc ne fault ſ'eſbahir, ſi Sathan l'a tenu longuement ſuiet & captiué ſous le ioug de l'idolatrie. C'eſt pitié que pluſieurs aſſeurent que en ce pays y a des malins eſprits, leſquels vont de nuit ſuccer les mamelles des femmes, & leſquelles diſent encor qu'ils les cognoiſſent, & marquent les nuits que telles folies leur aduiennent, eſtimans vn grand heur ſi elles conceuoyent enfans d'vn tel meſlange. Or ne fault ſ'eſtonner ſi ce peuple a eſté embabouiné de ceſte opinion, veu que les Romains ont bien creu q̃ vn diable, ou à tout le moins Mars, aye iadis engroſſé Syluie, de laquelle acointance ſoyent ſortis les premiers fondateurs de leur ville: & puis que les preſtres d'Anubis faiſoyent à croire aux Dames plus chaſtes de Rome que leur Dieu Egyptien conuoitoit leur beauté, & deſiroit leur alliance: auſſi les illuſions de Sathan ſont grandes, & ſes ruſes fort dangereuſes, meſmement à l'endroit de ceux, qui ſont priuez de la vraye lumiere de la cognoiſſance diuine. A Panamà y auoit deux ſortes d'opinions touchant l'ame, auſſi bien que iadis entre les Grecs, & en la fameuſe eſcole des Atheniens: car les vns eſtiment que l'hõme default auſſi bien quãd il meurt, comme de rien il vient en ce monde: & ceux qui eſtiment que les ames ſ'aneantiſſent ainſi auec le corps, ne ſe ſoucient auſſi en rien de leur ſepulture, ny de fournir leurs tombeaux de Mahis, de vin de Palmes, ny d'eſclaues pour les ſeruir en l'autre monde. Mais ceux qui pẽſent l'ame eſtre durable & immortelle, ſ'ils ſont ſeigneurs, ils ſe font enterrer auec leur or, arcs, & fleſches, pennaches, & abillements: & à tous en general on donne du pain, & de leur boiſſon, & couuertures pour ſ'en ſeruir aux enfets. Mais aux Caciques la façon y eſt plus ſolẽnelle vſans de pareille ceremonie, que celle que auons deſcritte en l'iſle Eſpaignolle, les faiſans ſecher au feu, & pendans les corps dedans des châbres voutées, & mettans auec eux

Crocodiles d'exceſſiue grandeur en Panamà.

Mars eſtimé pere de Reme, & Romule.

Panamanïs differents en l'opinïõ de l'ame.

Sepulture des ſeigneurs & autres à Panamà.

des seruiteurs pour les seruir en l'autre monde, & la femme que le mort aura la mieux aymée durant sa vie : & tandis que le corps est mis en terre, ceux,& celles qui doiuent l'accõpaigner au giste mortel, dancent, & chãtent,& font cuire le poison qu'ils doiuent humer,puis s'estans resiouïs,l'auallent ioyeusement,& meurent en presence de tout le peuple:tellement que bien souuent on en voit & cinquante,& soixante qui se sacrifiẽt ainsi aux ombres de leurs Caciques. D'autres sont si sors, & hors de leur sens,q̃ se sentans fort assaillis de mal,& cognoissans que les forces leur manquẽt, s'en iront au milieu d'vne campaigne pour là estre mãgez apres leur mort, des oiseaux,& seruir de pasture aux bestes farouches, le ventre desquelles leur sert de tombeau, & sepulture. Lors que les Roitelets, & Caciques sont au lict de la mort, il fait venir ses enfans, & baise les pieds à ceux que il cherist le plus, & ce signe de baisement est l'ordonnance de sa derniere volonté, d'autant que ceux à qui il monstre ceste faueur, sont par cela instituez ses heritiers, & ne peut on oster la couronne à celuy auquel il aura premierement fait cest hommage.

Comme les Roys en Panamà declairent leur successeur.

Non loing de Panamà sont les isles des Perles, desquelles auons parlé cy dessus,& ne veux longuement m'amuser à deduire, comme est-ce que ce peuple pesche ceste marchãdise, d'autant qu'il y en a,qui en ont traité biẽ au long, ioint que si ie vouloy m'y arrester, il faudroit m'esloigner de la matiere que i'ay plus à cœur que le recit des perles, qui y sõt belles, & des plus fines de tout l'Occident,& telles que on en a trouué qui valoyent,& furent acheptées 1200. ducats sur le lieu mesme:ie ne sçay si le goulphe,& sein Persique en porte de plus cheres, & si les isles d'Ormuz & Bahará en nourrissent de plus rares, & precieuses. Ie feroy tort au lecteur, si ayant descrit plusieurs Prouinces Occidẽtales i'en laissoy vne,qui est & des plus belles & riches, & qui ayant esté aueuglée plus que aueuglement en la saleté obscure d'idolatrie à receu de nostre temps le saint Euangile : c'est Nicaraguà ainsi nommée du Roy qui commandoit en icelle, & le premier qui a receu la foy Chrestienne dez l'an 1522. par les moyens d'vn Espaignol nommé Gilgonzal d'Auile,qui le feit prescher par vn religieux de l'ordre de la Mercy. Comme ce peuple fut adonné du tout au sacrifice & effusion du sang humain, il ne se fascha de rien tant en se soumettant à la foy des Chrestiens que lors que il ouyt, que il ne failloit point se guerroyer l'vn l'autre, ny dancer le iour de leurs festes : & disoyent que ils ne faisoyent iniure à homme du monde en dançant, & prenans leur plaisir puis qu'aucũ ne se plaignoit de leurs façõs de faire:au reste qu'ils ne faisoyẽt point difficulté d'estre baptisez & quitter les idolles,mais de getter leurs armes en vn coing souz la garde des femmes, & s'amuser au labourage, ce n'estoit la vie d'vn homme de bon cœur, ains plustost le fait d'vn effeminé & sans aucune puissance. De ce Nicaraguà est dit que estant homme sage, accort, & sçachant beaucoup des antiquitez de sa natiõ,il s'enqueroit des Chrestiẽs,s'ils auoyẽt point cognoissance du deluge: car (comme ie vous ay desia dit ailleur) ces peuples croyent ceste inondation ancienne les vns d'vne sorte, les autres d'vne autre, & s'il en viendroit point vn autre pour noyer & abysmer, & hommes & bestes.

Perles exquises en l'isle des perles en la mer de Sur.

Nicaraguà descouuert par Gilgonzal.

Nicaraguiẽs dequoy se plaignent les Chrestiennans.

Demandes du roy Nicaraguà aux Chrestiens.

S'enqueroit ſi la terre ſeroit vn iour renuerſée c'en deſſus deſſouz, & ſi le Ciel tomberoit,& le Soleil, Lune, & eſtoiles ne perdroyent point vn iour leur clairté,& cours ordinaire: car ils tiennent que cela doit aduenir, comme auſſi ilz croyent que le monde doit prendre fin. Demanda en outre la cauſe de l'obſcurciſſement de la nuit,& la raiſon du froid,qui afflige les hõmes:accuſant par meſme moyen la nature en deux choſes, que puis qu'il eſt ainſi que la clairté,& chaleur naturelle ſont meilleures, & plus agreables que la froidure,ny l'obſcurité,neãtmoins,elle n'auoit fait la chaleur durable ny la ſplendeur perpetuelle. Et comme ainſi ſoit que ce peuple adoraſt le ſoleil:ce grand, & ſage Roy, quelque rude & Barbare qu'il fut,& quoy qu'allaſt tout nud,& fuſt ſans lettres, ny doctrine quelcõque, ſ'enquiſt quelles graces il failloit rendre, & comme deuoit eſtre adoré ce grand Dieu,qui à fait le Soleil,& tout l'ornement du mõde: & où eſt-ce que les ames ſe retiroyent ſortans des corps des hommes,& qu'eſt-ce que elles faiſoyent apres eſtre ſorties de leur priſon. A la fin demanda en ſecret au Trucheman ſi les Chreſtiens eſtoient venuz du Ciel,& enfans du Soleil,puis qu'ilz eſtoyent ſi ſubtilz, & puiſſans, & que ſi ſagement ilz ſe cõduiſoyent en leurs affaires: & à la fin de toutes ces demandes,& ayant obtenu reſponce,& ſatisfaction ſur icelles, ne feit aucune difficulté de ſe baptiſer. Les villes de Nicaraguà ne ſont pas grandes,mais le nombre d'icelles ſuplée à la grandeur,les baſtimens differens les vns des autres,ſelon la richeſſe des poſſeſſeurs, là où aux villages tout y eſt de pareille grãdeur & meſme eſtoffe. Les temples & Palais ſont ceins de grãdes places, & en icelles ſont aſſiſes les maiſons des plus riches,& nobles du pays, ayans au milieu vn logis pour les orfeures, car ils beſoignent treſbien en or & argent,& font de treſſubtilz ouurages. Mais par tout leurs maiſons ne ſont magnifiques,à cauſe qu'és Iſles il y en a qui habitent (comme ſinges) dedans les creux des arbres,& y repoſent de nuit,voire y dreſſent leur cuiſine. Tous ſont d'aſſez belle ſtature,tirans plus ſur le blanc, que ſur le bazané,ny oliuaſtre: & dés leur enfance on leur fait vne foſſette au milieu du fronc, eſtimans que celà ſoit le plus grande beauté qui ſoit en l'homme: & ſe raſent la moitié des cheueux par le deuant, mais les plus vaillans, & hardis, raſent tout, ſauf vn toupet de poil qu'ilz ſe laiſſent au ſommet de la teſte:& ſe percent tous & le nez,& les leures,& oreilles,ainſi que ceux de Mexique, y attachans des aneaux & cercles,& autres ioyaux, portans meſmes habitz,comme auſſi font les femmes,leſquelles ſe parent de Colliers,& carquans d'or, ſe chargent de braſſeletz,& font ſi peu de compte de ce metal,qu'elles en enrichiſſent leur chauſſure. Ce ſont elles qui vont aux foires,& marchez,& font les eſchanges,là où les hommes (ſi ce n'eſt en temps de guerre) ſ'arreſtent à la maiſon pour faire du feu, acouſtrer à manger,& autres tels offices,voire qu'à Duracà & Caniore, ils ſ'humiliẽt iuſques à manier le fuſeau & quenoïlle, & ſe croupiſſans pour piſſer, & les femmes au contraire y piſſant toutes debout,iaçoit que tous ne viuẽt point,& n'vſent de pareilles façons de faire. Ilz võt preſque par tout tous nuds ſe paignans de diuerſes couleurs les corps,mais ſur tout les bras ſont embellis de telle painture:& lient leurs cheueux aucuns par derriere, &

Villes frequentées, mais petites en Nicaraguà.

Nicaraguiens. ſe raſent la teſte.

Femmes de Nicaragua font l'office des hommes, ſauf en la guerre.

autres ſur le ſommet de la teſte:il en y a qui portent des brayes pour couurir leurs parties honteuſes,mais ce ſont les hõmes d'aage parfait:& d'autres,qui ſe lient le membre entre les feſſes, diſant que cela ſert à la generation,& qu'au reſte c'eſt aux beſtes ſans raiſon de le porter pendant, & à l'homme de le ſerrer en ceſte ſorte. Leurs mariages ſe font ainſi, iaçoit que chaſcun prenne pluſieurs femmes, ſi en y a il touſiours vne qui eſt la principale,& eſt eſtimée legitime ſur toutes les autres, & laquelle le mary prend auec ceſte ceremonie. Deuant le preſtre de l'idole qu'ils font iceluy les prend par leurs petits doigts,& les conduit en vne chãbrette dãs laquelle y a du feu allumé,lequel tandis que dure,le preſtre ne ceſſe d'admonneſter les eſpouſez:& ſi toſt que le feu eſt eſtaint, auſſi la ceremonie du mariage eſt conſommée. L'homme eſpouſant vne fille pour pucelle, & que puis apres il la trouue autre,la peut regetter,& laiſſer, mais autrement il ne luy eſt point loiſible de la repudier: il y en a qui ſont ſi bons,q̃ de donner leurs femmes aux Caciques pour auoir la premiere pointe, tãt pour honorer leur Roy auec ceſte faueur,que pour ſe deliurer du ſoupçõ de la corruption de ſa femme. Il n'y a aucun qui aproche de ſon eſpouſe, tandis qu'elle à ſon fluz(auſſi ne font les Ameriques,ny Breſiliens) & ne couchent auec elles lors qu'ils ſement leurs grains, ou qu'ilz ieuſnent: & lors auſſi ils ſ'abſtiennent du ſel,& de toute choſe qui peut les enyurer.

Ceremonie de mariage en Nicaragua.

N'eſt loiſible à la femme ſouffrant ſes moys d'entrer au temple,ny en lieu où ſoyent leurs idoles,& perſonne ne mange rien qu'elles attouchent, ny manient : & ſi vne femme eſt trouuée en adultere on la repudie, en luy rendant ce qu'elle a porté à ſon mary, ſans que toutesfois elle oſaſt ſe remarier : l'homme auſſi qui prend deux femmes legitimes,& auec la ceremonie ſuſdite eſt condemné à tenir priſon perpetuelle, & ſon bien eſt confiſqué à ſa premiere femme.L'homme qui eſt ſurpris auec vne femme mariée eſt puny à coups de baſton,mais le tuer n'eſt point permis : au reſte n'y a que les parens de la femme qui ſoient infamez en cecy,& l'hõme qui veut ſe venger des cornes qu'on luy a planté ſur la teſte.Voire la femme qui ſe ioüe auec autre,qu'à ſon mary,n'y eſt point recherchée,ſi le mary l'ayme tant ſoit peu,& n'en reçoit peine, ny infamie, ains qui plus eſt, ilz ſont ſi bons,& charitables qu'à certaines feſtes de l'an, ilz conſentent volontiers qu'elles choiſiſſent quelque amy pour ſe donner du bõ temps. Au reſte le commun c'eſt,que les femmes en ce païs là,ains que ſe marier ne ſont guere chaſtes,ny pudiques,mais mariées que ſont,elles changent de vie,& deuiennent fort honneſtes,& vertueuſes.Les filles qui ſont ſans party ont couſtume certaines feſtes,& ſaiſons de l'an de ſ'aſſembler,& eſlire mary de la troupe des garſons,& iouuenceaux qui ſe trouuẽt à telle feſte.Quiconque viole,& rauiſt vne fille,& qu'elle ſ'en plaigne,il fault que il la dote,ou ſoit eſclaue des parens d'icelle:mais ſi c'eſt vn eſclaue ou ſeruiteur, qui ſe ioüe à la fille de ſon maiſtre, la loy, & vſage du païs porte qu'il ſoit enterré tout vif, ſans que la fille en reçoiue ny peine, ny aucun deshonneur.Les Bordeaux y ſont receuz,& le payement de celles qui ſ'abandonnẽt, & proſtituẽt eſt de dix Cacaos,qui ſont comme petites noiſettes,digne recompence d'vn ſi vil, & poltron ſeruice:& d'autant que ce

Punition des adulteres en Nicaragua.

Bigames comme punis.

peuple eſt ſubiet au peché contre nature, quicõque eſt trouué en ceslieux où il y a des garſes publiques, ſe ſoüiller en la Sodomie il eſt occis & lapidé ſans aucune remiſſiõ ny grace. Les Nicaraguiens voyás les Eſpaignolz les oppreſſer plus que de raiſon, & les employer comme beſtes au ſeruice des mines, feirent comme ceux de Haïti, ne couchás plus auec leurs femmes affin de n'engendrer des eſclaues, & ſi quelque femme engroſſoit, elle ſe faiſoit auorter auec certaines drogues, ou bien ſuffoquoyent l'enfant dés qu'eſtoit né, pour en oſter la puiſſance à leurs ſeigneurs trop peu pitoyables: & ſi vn des gouuerneurs nommé Pedrariaz n'y eut pourueu, & n'eut flaté le peuple, luy promettant, & liberté, & allegeance de telle ſeruitude, c'eſt ſans nul doubte que dãs cinq, ou ſix ans, il ſe fut veu ſans ſubiets, à cauſe que pluſieurs ſe faiſoyent mourir les vns de poiſon, & les autres ne prenans aucune ſubſtance pour ſe tenir les corps en force. Souuẽt ce miſerable peuple l'adreſſoit à ſes idoles, prioit ſon Tuirà de chaſſer les Eſpaignolz de leur terre, mais le diable leur reſpondoit, qu'il ne pouuoit ce faire, ſ'il ne mettoit la mer ſur leur doz, & que ce faiſant, & cuidãt chaſſer l'eſtranger, & le ruiner, il abiſmeroit les ſiens meſmes auec les flotz eſcumeux de l'Ocean. En Nicaraguà ceux qui ont faute, demandent ce que ilz ont beſoing à ceux qui ſont plus riches, ſans les prier autremẽt que de leur dire, qu'ilz requierent cela preſſez de neceſſité, ou eſtans aſſailliz de quelque maladie. Si quelqu'vn entre les Nicaraguiens veut aller habitet en autre lieu que la ville de ſa naiſſance, il ne peut vendre ny aliener ſa maiſon, ny patrimoine, ains fault que les laiſſe à celuy qui luy ſera plus proche de ſang. Leur iuſtice eſt aſſez rigoureuſe, & les officiers des Caciques portent des baguettes, comme noz ſergeants en ſigne de la puiſſance qu'ils ont, celuy qui deſrobe eſt tondu ſans qu'on luy laiſſe vn ſeul poil en la teſte, & demeure l'eſclaue de celuy, à qui il à fait le larcin, iuſqu'à ce qu'il luy à fait ſatisfaction, lequel le peut & ioüer, & vendre, mais non eſchanger, ou mettre à rançon ſans le conſentement, & licẽce du Cacique: que ſi ceſt eſclaue eſt longuement ſans ſe rachapter de telle ſeruitude, il ſert de victime, & ſacrifice deuãt leurs idolles, & en prennent leur curée, car ceux qui ne ſont point Chreſtiens ſont auſſi bien mãge-hommes que pourroyent eſtre les Canibales. Ces peuples tous en general reſpectent tant leurs ſeig. & Caciques, que croyans que iamais homme ne ſeroit ſi deteſtable que de mettre violentemẽt la main ſur vn Roy, ils n'ont auſſi eſtably loy quelconque contre vn tel homicide, de tuer vn eſclaue, ny a peine aucune ordonnée: mais ſi quelqu'vn occiſt vn homme libre de cõdition, fault qu'en rende vn pareil aux enfans, & parés de celuy qui a eſté occis. Et eſt le païs ſi bien party, que tout ainſi qu'en Alemaigne, & Italie, il y a des ſeigneurs, & des citez franches, & non ſubiettes à Roy quelcõque: Où il y a Roy, n'eſt permis de faire aucune aſſẽblée, & ſur tout amas d'hommes pour la guerre, ſans le commandement expres du Cacique: & ſ'arment les vns les autres à cauſe des limites, & finages, ſouuent pour la chaſſe, & pour moindre occaſion, voire pour la querelle de ſe dire meilleurs, & plus braues que ne ſont leurs voiſins, & n'eſt là ſeulement qu'ilz ſont ainſi chatoüilleux, & faciles à ſe guerroyer, ains en vſent par tous les

Nicaraguiens taſcheut de ſ'eſtẽdre & pourquoy.

Reſponce de l'idole aux Nicaraguiens.

Les biens ne ſortent des familles en Nicaraguà.

Pourquoy n'y a loy cõtre ceux qui occient le Roy.

Surquoy ſ'ét fõdées les guerres des Nicaraguiens.

pays portans tiltre d'Indes Occidentales:& le plus ſouuẽt ce qui les meut à ſ'entrefaire guerre n'eſt que pour enleuer des hommes affin de les ſacrifier aux idoles, & ſe faſchãs de ſe ſoüiller les mains au ſang de leurs parẽs iaçoit que chaſcun ſ'eſtime plus que bien-heureux s'il luy eſcheoit d'eſtre choiſy pour le ſacrifice : & à chaſcun Cacique des enſeignes, & marques particulieres pour recognoiſtre ſes ſoldadz, & ſubietz d'auec les bandes de ſon voiſin. Les villes qui ioüiſſent de leur liberté eſliſent vn chef toutes les fois qu'il fault guerroyer auquel elles donnent ſouueraine puiſſance de tout faire, ſans qu'aucun puiſſe appeller de rien qu'il ordonne eſtãt à la guerre. Le ſoldard qui craint de combattre, ou ſ'eſt porté coüardemẽt à la bataille, eſt priué de ſes armes, & chaſſé de la compaignie des autres: & ioüiſt chaſcun de tout ce qu'il pille, & butine, ſauf des priſonniers qui ſont au public, & leſquelz il fault repreſenter ſur peine de la vie, affin que ils ſoyent ſacrifiez dés qu'ils ſont retirez en leurs villes: auſſi n'y a il moyẽ aucun de les rauoir par rançon, ny en eſchãge, chaſcun ſe contentant fort d'auoir le moyen d'immoler, & mãger ſon aduerſaire. Et ſont hardis, courageux, vaillans, & ruſez en fait de guerre, & qui ſurprẽnent fort ſagemẽt leurs ennemys, ainſi que ſouuent les Eſpaignolz en ont veu l'experience.

Villes franches en Nicaraguà.

Punition des coüardz.

Medecins quelz en Nicaraguà.

Les vieilles femmes ſont celles qui ſe meſlent de la gueriſon des malades, ainſi qu'en eſt la couſtume preſque par toutes les iſles, & en la plus part des Prouinces de terre ferme: elles voulãs faire prendre medecine à quelque patient, mettẽt la decoction premieremẽt en leur bouche, & la ſouffient auec vn entonnoir en celle du pacient, & le gueriſſent en ceſte ſorte, mais leur gueriſon plus grande vient du cõſeil des malins eſprits que ils voyent à toutes heures, ainſi qu'ils diſent, & confeſſent eux meſmes, tantoſt en forme de chiens, ores de Singes, vne fois en figure d'oiſeau, vne autres ayans les geſtes, contenance, & parolle d'vn hõme, qui les touchẽt, & manient, & par iceux ſe diſent ainſi allegez de leurs angoiſſes, & maladies. C'eſt grand dommage que la ſimplicité des Chreſtiens, qui ont penetré iuſqu'en ce païs eſtranger, n'eſt eſgalle à la rudeſſe du peuple deſcouuert, affin que tout ainſi que ceſtuy ſe monſtre aiſé à receuoir l'impreſſion du Chriſtianiſme, les autres fuſſent eſloignez de l'ambition, & auarice: car ſi cela eſtoit ainſi, le diable y perdroit bien toſt ſon regne, encore qu'il ſemble l'y auoir fermement eſtably. Comme ainſi ſoit qu'entre les Nicaraguiens, il y aye cinq langues ſelõ la diuerſité des peuples, auſſi chacun des peuples a diuerſes façons d'adoration, leſquelles toutesfois ſe raportent à vne, & de laquelle nous parlerons, ayans ſpecifié le nom des lãgages qui ſont telz: le Coribicié, qui eſt fort loüé, le Cioroteg à, qui eſt le naturel du païs, & le plus ancien, & duquel vſent ceux qui ont droit de ſucceſſion & qui peuuent vſer de Cacaoz qui eſt la monnoye de leur terre, laquelle eſt faite de meſlange de diuers metaux, & ayant la figure d'vne amande : ces Ciorotegaz ſont cruelz, & ſubiets à leurs femmes, ainſi qu'auons dit cy deuant, ce que ne ſont les autres, qui habitent celle Prouince. La quatrieſme ſorte de leur langue ſe nõme Ciondale, & de ceſte cy vſent les groſſiers, & villageois, comme Oroiegua eſt propre aux petis enfans: mais le principal eſt celuy du Mexique, iaçoit q̃ ce païs ſoit loing

Le diable apparoit aux Nicaraguiens.

Langues deſquelles on vſe en Nicaraguà.

Mexiquan fugitif en Nicaraguà.

du

du Mexique plus de cent cinquante lieuës, mais les Mexiquains se retirerent iadis en Nicaraguà pressez de famine à cause d'vne grand secheresse qui assaillit leur terre si que quittãs Auanac leur terre, qui est le Mexique ilz se mirẽt sur la mer de midy, & penetrerent iusques en ceste Prouince. I'ay amené tout cecy, à cause que cy dessus parlans du Roy de qui ceste terre porte le nom, nous auons dit qu'il estoit sans lettres, mais no fault tellement prendre les choses, les mesurer, ou peser si seuerement que on leur oste du tout les Caracteres, non plus qu'à ceux de l'isle de Giapan de laquelle à esté fait mention cy deuant: ny les faire si grossiers qu'ayans la police bien dressée, l'ordre des offices, & la raison si gentille, ils soyent sans aucune lettre, ainsi que sont les Canadiens, Canibales Haïtiens iadis, à present les Bresiliens, & autres Ameriques. Car aussi bien peuuent ils auoir inuenté des caracteres pour l'exprimer, comme feit iadis Cadme, ny Nausistrate, ou quel que ce soit de ceux qui le temps passé ont eu la gloire de ceste premiere inuention. Ie sçay que les Mexicans quoy que n'ayẽt ceste disposition certaine que nous auons en l'ordre de l'Alphabeth, si est ce qu'ilz vsent de figures signifiãtes tout ainsi q̃ iadis auoiẽt les Ethiopiẽs & depuis les Egiptiens en leurs Hierogliphiques, & y a des traits propres pour l'eau, pour les champs, & pour les maisons, auec lesquelz ilz escriuẽt sur du parchemin, & marquẽt la memoire de ce qui passe parmy eux, soit faisans iustice à chascun, ou descriuant les gestes de leurs Princes. Ainsi ceux qui sont venuz de Mexique en Nicaraguà vsent de ces caracteres, & les autres sont du tout sans lettres: les premiers suyuent l'adoration, & façõs de faire en leurs ceremonies des habitãs de Themistitan, & Panuccò, & les autres ont des coustumes qui leur sont toutes particulieres, & desq̃lles nous dirõs ce qui s'ensuit. Ilsont des Pagez, & Boitiz de deux sortes, (ainsi que ceux de l'isle de Giapan) les vns qui sacrifiẽt seulemẽt, les autres qui sacrifient, & oyẽt la confession des pechez de tout le peuple sans que ilz osassent dire vn seul mot de rien qu'on leur die sur peine de la mort, comme aussi il ne leur est point permis de se marier, comme ainsi soit que tous les autres espousent femme aussi bien que le moindre d'entre le peuple. C'est à ces Prestres d'annoncer les iours des festes, desquelles ilz ont dixhuit, & icelles sur le commencement des moys ainsi que ces peuples les comptent, & considerent selon le cours de la Lune ainsi qu'ilz la partissent, & entendent. Quel que ce soit de ces sacrificateurs, qui doiue sacrifier, car c'est des hommes que l'on fait la victime pour estre offerte sur l'autel du Soleil, fault que se tienne deuant le temple de leurs dieux, ou l'hostie, ou chose à sacrifier leur est amenée, & laquelle ilz ouurent, auec vn couteau de pierre, ou d'vn caillou bien trenchant, & acere. Ces hommes sanglans, & bouchers sacrez, (mais plustost execrables,) fault qu'aduertissent le peuple du nombre d'hommes qu'on doit sacrifier, & si ce seront hõmes, ou femmes, d'autant qu'ilz n'y vont si doucement que les Canibales qui espargnent les femelles pour en tirer lignée: annoncent si ce seront francz, ou esclaues pris en guerre ou autrement, disent comme la feste doit estre celebrée, quelles prieres il conuient dire, & qu'est-ce q̃ le peuple doit offrir, non auec moins de peine que ceux qui iadis auoyent la

Nicaraguiens ont des caracteres, & quelz.

Deux sortes de sacrificateurs à Nicaraguà.

Canibales ne sacrifient point les femmes.

charge des ceremonies lors que Rome estoit soüillée par l'abomination de l'Idolatrie. Auant donc que ce venerable sacrificateur assomme l'homme qu'il doit offrir, il fait trois tours autour de luy chantant vn lay fort piteux, & lamentable, puis luy ouure l'estomach auec le couteau sus nommé, luy soüille le visage de son sang propre, arrache le cœur, & desmembre tout le corps en pieces, tout ainsi qu'en fait vn boucher estalant sa chair à la boucherie: despecé qu'il à le corps, il dõne le cœur au principal sacrificateur, les piedz, & les mains au Roy, les cuisses à celuy qui l'aura fait prisonnier en guerre, & les entrailles aux trõpettes, le surplus seruãt pour le rassasiemẽt, & passetẽps du peuple, affin qu'aucũ ne soit sans se sentir de ceste feste, la teste estant reseruée pour seruir de monstre, & memoire sur quelque arbre voisin, & qui est là rengé pour ce seul effect, ainsi qu'auons veu en l'isle des sacrifices: & grauant contre cest arbre quelque caractere signifiant la Prouince contre laquelle ilz voudront faire la guerre, ou auec laquelle ils sont desia en debat & querelle. Mais si celuy qu'ils sacrifiẽt n'est point proye de guerre, ains achepté, à cause que n'ayans de tel butin, ilz acheptẽt des esclaues, ou arrestent les passans, ils vsent d'vne façon pour y proceder: entant que l'ayãs ouuert, on enterre toutes ses entrailles, & parties interieures, piedz & mains le tout mis en vne cocourde de telles que porte leur terre, & le cœur auec tout le reste du corps, sauf la teste, est bruslé, & la teste demeure touſiours pour memoire aux arbres susdits. En default d'ennemy, & d'estranger, ilz se sacrifient de voisin à voisin, mais faut que le sacrifié soit achepté: aussi le pere a licence de vendre ses enfans, & chascun liberté de se vendre soymesme, mais ceux qui sont offerts aux Idoles en ceste sorte, ne sont point mangez par les assistans: or quand on mange ceux desquelz est permis d'aualler la chair, ils dancent, saultent, & gambadent tant qu'ilz peuuent, & iusqu'à ce que les iambes leur deffaillent de l'assitude, s'enyurent auec leur vin, qui n'est point de vigne ains de Mahiz, & de leurs fruitz, ainsi que par tout les coings de ce païs Occidental: & ayde à leur enyurement vne fumée de certaine pouldre qu'ils font expres pour ceſt affaire. Il est vray qu'auant que haucer le gobelet le prestre oingt & laue la face de l'Idole du sang de celuy qui a esté sacrifié, & tandis ses compaignons chantent, & le peuple fait ses prieres fort humblement, & non sans pleurs, & larmes. Cecy fait on commence vne procession, les sacrificateurs ayans des robes blanches de Cotõ, & des pieces comme bandelettes qui leur pendentdés les espaules iusqu'aux talons, au bout desquelles y a (en lieu des houpes) des bourses, pleines de rasoirs de pierre noire des poinçons de quelque sorte de metal, du charbon en pouldre, plusieurs sortes d'herbes, & drogueries. Le peuple d'autre part a des bandelettes desquelles chascun porte l'idole qu'il ayme le mieux, des sachets de pouldre, & des poinçons encor, l'vsage desquelz vous entendrez bien tost en ceste ceremonie, comme aussi la cause pourquoy les ieunes garsons portẽt arcz, fleſches, & boucliers, & pour banniere l'image de diable, ainsi qu'on la paint au Mexique, & en Calicut, & que le plus vieil, & honorable sacrificateur de toute la compaignie fault que porte deuant tout le peuple. Ceste troupe de Pagez, & sacrificateurs marche d'ordre en

Desmembrement des hõmes au sacrifice en Nicaragua.

Sacrifice des esclaues nõ pris en guerre.

Nul libre sacrifié entre les Nicaraguiens.

Procession des idolatres en Nicaragua.

chantant touſiours iuſqu'au lieu de l'idolatrie,& eſtans là arriuez,ils eſtẽdent vne couuerture gettans par deſſus force Roſes, & autres fleurs en grand abondance,affin que le diable ne touche point par terre : & ſi toſt que ceſte idole eſt poſé iuz, leur chant prend auſſi fin, & tous ſe mettent à prier: puis le ſouuerain des miniſtres des idoles fait vn certain ſigne de ſa main, lequel on n'a pas auſſi toſt aperceu que chaſcun deſgaigne ſon poinçon & ſ'en frappe,qui les oreilles,ceſtuy les bras,& l'autre les cuiſſes, & en y a qui auec des raſoirs de pierre inciſent leur membre : & en ſomme n'y a homme qui ſuyuant ſa deuotion ne tire de ſon ſang en aſſez grãd abondance.Se voyans enſanglantez,ils ont en leurs ſachez des cartes, ou des feilles d'arbres auec leſquelles ils reçoiuẽt ce ſang,& en oignent leurs idoles Sathaniques, & tandis que ces eceruellez font ceſte abominable offrande les ieunes garſons dãcent, & gãbadent comme ceux qui ioüent par deça les bouffons & Mataſſins, & eſcarmouchent & combatent l'vn contre l'autre pour plus faire d'hõneur à la feſte.Et ceſte folle eſcarmouche prenant fin, & ceſſant la priere, tous ſe penſent leurs playes auec le charbon qu'ils ont en leurs ſachetz, auec les herbes, & autres drogues.

Dance armée au nom de Sathan.

Aduient ſouuent en telles, & pareilles proceſſions que pluſieurs Pagez font des benedictions ſur leur pain de Mahiz, & l'arrouſent du ſang tiré de leurs parties honteuſes,& le mangent ainſi benit, & arrouſé, comme de choſe leur eſtant & ſaine,bonne,& ſalutaire. Voila quelle eſt la vie des Nicaraguiens, leſquelz à preſent ont en pluſieurs endroitz changé de façons de vie,ayans receu l'Euangile, & y faiſans proffit (Dieu aydant) ils quitterõt toute ceſte idolatrie. En ſomme tous ces Occidẽtaux quoy que ayẽt gouſté les mœurs des noſtres, ſi ne peuuẽt ils oublier,ny leurs façõs, ny ancienne nourriture.Etquoy q̃ en pluſieurs endroits noſtre bled y croiſſe qu'ils voyẽt faire le pain à la façõ de par deça,& q̃ le gouſt leur en plaiſe,comme plus agreable,ſi eſt-ce que iamais ils n'ont daigné laiſſer le Mahiz,pour lequel cultiuer il fault q̃ labourẽt la terre auec des hoües,& peſles de terre n'ayãs l'vſage d'atteller les beſtes pour vn tel ſeruice. Ains que getter ceſte ſemẽce en terre,ils la font trẽper quelques iours, & la plãtent ainſi q̃ nous les febues,en mettãs quatre pour le moins en chaſcũ trou: & eſt ceſte plante ſi fertille,qu'on à veu iuſqu'a 400.grains d'vn ſeul ſemé en ſa ſaiſon:la tige croiſt de la haulteur d'vn homme, & plus,& eſt groſſe ſelon ſa grandeur, ayant la fueille ſemblable au Panicle, ou telle que noz Cannes,& rouſeaux,mais ſont plus larges, plus longues & molles & plus douces : l'eſpy eſt tout ainſi qu'vne põme de Pin, le grain gros & rond comme vn poids,nõ du tout tãt,ny lõg auſſi cõme noſtre bled,ny fait du tout en quarré. Le pain de ce grain eſt bõ eſtãt tẽdre,il ſe durciſt ſoudain, & dur q̃ il eſt,auſſi perd ſoudain ſon gouſt,& ſaueur,& gaſte fort les dẽts, qui eſt cauſe q̃ ſouuẽt ce peuple ſe les nettoye. La farine du Mahiz a vne grand vertu,qui eſt de conſeruer l'eau & empeſcher qu'elle ne ſe gaſte ny corrõpe,& c'eſt pourquoy les Eſpaignolz, & autres nauigeans, celle part ne vont iamais ſans en faire prouiſion. Ce grain ſert de vin à ces Indiens, ainſi que font l'orge, & obelons à pluſieurs Septentrionnaux en l'Europe, n'eſt ſubiet à eſtre tempeſté, ny guere mangé de vers, ne couſte ny

Pain arrouſé de ſang vſé par les Nicaraguiens.

Mahiz, & cõme il eſt cultiué aux Indes.

Vertu de la farine du Mahiz.

Couleur des Indiẽs d'Occident.

temps, ny grand peine à eſtre cultiué, & en ſomme les Indiens ayment mieux le pain d'iceluy que de pas vne de noz ſemences. Iaçoit & qu'en Europe,& Aſie,& Afrique il y aye gtãd diuerſité de couleurs és hõmes,ſi eſt-ce qu'entre ces Indiens vous n'y voyez guere de difference,eſtãs preſque tous de couleur tirant ſur le Chaſtaignier,comme d'vne Oliue,& ſe-bahiſſent autãt de voir vn viſage blanc, ou noir, que nous faiſons voyans ceux qui nous ſont diſſemblables:ſans q̃ pour le preſent i'ẽtre ſur la diſpute de la cauſe des couleurs,ou ſi ce vient de la ſemẽce, ou de la qualité du païs,ou de l'ardeur du Soleil, ou pour autre occaſion ſecrette:encore laiſſeray-ie aux naturaliſtes à vuider ce point, pourquoy eſt-ce qu'en ce païs on ne voit pas vn rouſſeau,& fort peu d'hõmes chauues,affin qu'ils ſexercent la rate en l'inquiſition naturelle de choſe aſſez eſmerueillable. Nous ce pendant dirons,pour cõclurre le diſcours des Indiens Occidentaux,& qui vont tirans vers la mer Pacifique,q̃ s'il y en a quelques vns qui reſſentent quelque douceur,& debonnaireté, ſi eſt-ce que pour le plus ſouuẽt, & cõmun allans tous nudz, auſſi ſont ilz eshontez,ſans amour ny eſgard à l'endroit de perſonne,lourdz,brutaux,ignorãs, ſotz,inſenſez, malicieux auec ceſte ignorãce,ne tenans cõpte de leur vie,& moins faiſans cõſcience de tuer les autres,tous preſque Antropophages,mẽteurs,ingrats,& inconſtans,aymãs la nouueauté,& ſe plaiſans en l'yurognerie,pour à laquel le ſe faire voye il n'y a herbe,ny fruit qui ne ſoit employé à faire leur boiſſon .Ilz ne ſçauent que c'eſt de raiſon,& equité,hayẽt d'eſtre repris, & ne veulent qu'on les chaſtie,au reſte trahiſtres,cruelz, vindicatifz, ne pardõnãs iamais à ceux qui les offencẽt,ennemys de toute relligion,& ſainteté, de peu de iugement & hommes ſans effect en leurs deliberations. Leur foy,& loyauté eſt ſans durée,les marys violent promeſſe à leurs eſpouſes, & les femmes à leurs marys:ſorciers au poſſible,deuins, & adõnez au ſeruice des Diables:coüardz en d'aucuns lieux,en d'autres plus hardis & temerairement courageux que les beſtes les plus farouches.Ilz n'ont point de barbe,& ſont ſans contenance,ne tenãs compte de leurs malades,ains en aucuns lieux lors qu'ils les voyẽt voiſins de la mort,les portent ſur vne montaigne leur laiſſant du pain & de l'eau, pour paſſer le peu qu'il leur reſte de vie,quoy qu'ailleur ils en ſoyent fort ſoigneux, & les plaignent s'ils en meurent.Concluſion tant plus ces gens croiſſent en aage, & plus ils deuiennent meſchans,& quoy que ſur les 10.ou 12.ans ils ſemblẽt promettre quelque choſe de bon,ſi eſt-ce que ſoudain vous en perdez l'eſperance,ſe gaſtans tout à vn coup,& deuenans pires que ceux qui iamais ne donnerent eſpoir de preud'hommie. Auſſi Dieu leur a enuoyé des hommes telz qu'il leur failloit pour les punir,à ſçauoir les Eſpaignolz,& Portugais ennemys du vice,& puniſſeurs ſeueres de la meſchanceté,leſquelz ſi n'ont du tout abatu l'orgueil de ces barbares, ils les tiennent à tout le moins ſi bien bridez,qu'ilz n'oſent guere plus ſe deſborder en leur vilennie.

Nul Indiens rouſſeau, & peu de chaunes.

Mœurs en general des Indiẽs Occidentaux.

Du pays de l'Amerique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle. Chapitre seiziesme.

IVsques icy auons nous descrit ce qui est du partage du Roy Espaignol, selon la bulle du Pape en celle estenduë limitée par les Orients, & Occidens imaginez par les raisons mathematiques: reste à voir celle partie de la quatriesme description du monde, qui est enuelopée sous le nom d'Amerique, & laquelle a pris ce nom d'vn excellent hõme de nostre temps auquel nous sommes autant redeuables que à autre qui ayt vescu du siecle de nos peres. Et d'autant que plus asseurément ne peux-ie parler qu'en suyuant ce que luy-mesmes en a escrit, & me gouuernant selon son tesmoignage, puis qu'il a veu au long, & au large ce dequoy il parle: on ne trouuera point aussi estrange si ie ne fais pas grand arrest sur ce que aucuns Françoys en ont escrit plus licentieusement, peut estre, que de raison, desquels i'ay arraisonné les vns, & veu les escrits des autres, lesquels pour embrasser sous le nom Amerique tout ce qui est presque sous le cours des Indes Occidentales, s'estendẽt trop, pour particulariser vn peuple nõ remarqué de choses tãt singulieres q̃ on luy attribue, & oubliãs (parauẽture) pour ne s'en souuenir, des cas qui meriteroiẽt que on les eust redigez par histoire. Il me souuient d'auoir ouy parler vn nommé Bessart, homme non impertinẽt, ny ignorant, qui a demouré sept, ou huit ans en celle riuiere où le seigneur de Villegaignon voyagea il a quelques années: cestui-cy m'en disoit des choses toutes differẽtes de ce qu'on en escrit, & ie seroy presque d'aduis de luy aiouster plustost foy, que aux autres, qui y ont demeuré moins d'espace de tẽps, & qui n'ont gousté les humeurs du peuple, ny veu des diuersitez des mœurs d'iceux, & des païsages: n'estoit que ie les respecte aucunement, & que il me fasche de deffendre l'vn, pour regetter l'opinion des autres. A ceste cause, pour ne iurer en la parolle ny des vns ny des autres, ie proteste dez à present de ne dire rien de l'Amerique, que ce que mot à mot ie tireray d'Americ Vespucce Florentin, qui est celuy, qui le premier descouurit ce pays, & duquel la prouince à porté, & porte le nom d'Amerique, sans que le tiltre de Frãce Antartique aye peu alterer la gloire de celuy, qui en feit la premiere descouuerte. Or c'est ainsi que parle en son discours Americ Vespucce. La terre ferme de ce pays commence par delà la ligne Equinoctiale huit degrez, vers le pol Antartique, & nauigasmes tant le long de celle coste, que nous outrepassasmes de dixsept degrez & demy le Tropique de Capricorne, où nous auions nostre orison esleué de cinquante degrez. Ce que ie veis là, n'est point cogneu aux hommes de nostre siecle, qui est le peuple du pays, ses mœurs, & coustumes, sa courtoisie, la fertilité de la terre, la bonté de l'air, salubrité du ciel, les corps celestes & sur tout les estoiles fixes de l'huitiesme Sphere, nõ cogneuës, ny mentionnées iusques au iour present, ny ramenteuës par aucun des sçauans du temps iadis. Ce païs

C'est Vespucce qui a dõné le nom à tout ce pays Bresilien.

Bessart à demeuré 7. ans sous le Tropique d'hiuer

Ce discours est pris des escrits de Vespucce, à Soderin Gonfalonier de Florence.

Amerique fort peuplée.

Quels les hommes en l'Amerique.

eſt habité, & peuplé autant ou plus que autre que i'aye iamais veu, & les hõmes y ſont fort courtois,& priuez,ſans offencer perſonne,ne les offençant point,allans tous nuds ainſi que nature les produit du ventre de leur mere. Leurs corps ſont bien formez,& proportionnez de telle ſorte qu'õ n'y peut deſirer rien pour la perfection requiſe en la forme de l'homme, la couleur de leur cuir tirant vn peu ſur le rouge, pour eſtre reſchaudez du ſoleil eſtans ainſi nuds qu'ils ſont,ils ont les cheueux noirs,longs,& eſparpillez ſur les eſpaules, adextres en tout ce qu'ils font ſoit qu'ils ſe iouënt, que ilz courent,ou que ils cheminent. Et comme ainſi ſoit que ils ayent la face autant belle, & le regard auſſi gentil que nation de la terre, ſi eſt-ce que ils ſe la font deuenir laide & difforme auec vne façon,qu'à grand peine voudroit-on croire: entant que ils ſe percent & incitent le viſage en pluſieurs endroits à ſçauoir és iouës,au nez,leures,& oreilles,& en oſtans la chair, y rempliſſent les trous auec des petites pierres qui ſemblent de marbre,ou de criſtal, d'alebaſtre, ou autre telle choſe, ou bien des os treſblancs,& ſubtils à leur mode, & qu'il acouſtrent & ouurent fort mignotement. Toutesfois n'eſt aucun qui ne trouue choſe monſtrueuſe de voir qu'vn homme aye ſa face pleine de cailloux enchaſſez en ſa chair, & tout le viſage deſchiqueté, voire qu'il ſ'en trouue tel qui aura ſept pierres en la face,chacune deſquelles aura plus de demy pied de long, & ay veu de ces pierres qui peſoyent pres de ſeize onces: mais aux oreilles ilz portent des aneaux auec des perles à la mode ancienne des Egyptiens & Indiens. Or ce ſont les hommes ſeuls qui ſe defigurent ainſi la face,car les femmes n'y font aucune inciſion,contentes de ſe parer ſeulement les oreilles: & leſquelles ont vne couſtume fort cruelle,& eſloignée de toute courtoiſie,& douceur reſſentant quelque cas de l'homme:car elles eſtant paillardes outre meſure, & ſouhaitans de ſatisfaire à leur effrenée lubricité, & plaiſir deſreiglé de leur apetit, elles donnent à boire aux hommes du iuſt d'vne certaine herbe, de laquelle ils n'ont pas ſi toſt gouſté qu'ilz ſe voyent enfler le membre,& leur accroiſtre merueilleuſement, pour prendre plus à leur gré le paſſetemps qu'elles deſirent:& ſi ceſte herbe ne prouffite,& ſatisfait à leur fantaſie, elles ſont ſi deſnaturément cruelles q̃ de mettre certains ſerpenteaux & animaux venimeux aux membres de leurs hommes, qui les leur mordent, iuſqu'à tant qu'ils les font enfler,ſi biẽ que pluſieurs ſouuent en perdent les genitoires. Ils n'ont ny draps,ny lins,ny cotõ,auſſi n'en ont ils affaire, d'autant que allans nuds, comme ils font, ils n'õt auſſi affaire quelconque de veſtement,& ne ſ'en ſoucient. Parmy ce peuple n'y a aucun qui ayt patrimoine,ou heritage, entant que ilz viuent tous en cõmun,ſans Roy, Empire, ny principauté, chacun eſtant Roy à ſoymeſme, & ayants tout autant de femmes que bon leur ſemble, ſ'accouplans ſans honte aucune ny ſans reſpect de parenté,ou alliance de ſang, entant que le fils abuſe de la mere,& le frere de la ſœur,& ce publiquemẽt tout ainſi qu'en vſent les beſtes ſans raiſon. Et ainſi ne fault ſ'eſtonner ſ'ils rompent le mariage puis qu'ils ſont ſans loy, & que c'eſt le ſeul plaiſir qui eſt guide de leurs actions,n'ayans police,magiſtrat,temple, religion,ny aucune idole,& viuans en vne deteſtable liberté de tout faire ſans reprehenſion.

Ameriquets ſe gaſtent le viſage auec des inciſions.

Ameriquets ſe percent la face,& pourquoy.

Vilaine cruauté des femmes de l'Amerique.

Les François qui y ont eſté,niẽt que on y abuſe des meres ny des ſœurs.

Le trafic leur eſt incogneu, la monnoye n'y eſt veuë, le terroir leur eſtant commun, ilz n'ont occaſion de ſe quereller, & neantmoins combatent ils ſouuent & fort cruellemẽt, mais ſans tenir ordre, ny diſcipline quelcõque à dreſſer les rancs. S'ils ſ'aſſemblẽt pour conſulter, ce ſont les vieillards, qui eſguillõnent les ieunes, & leur font faire ce que bon leur ſemble, les incitans à faire guerre, & ſe venger de leurs ennemys, leſquels ils occient ſans aucune compaſſion, & les vainquans & prenans, ils les mãgent, & eſtimẽt ceſte viãde la plus delicate, plaiſante, & ſauoureuſe, q̃ autre q̃ ils ſçauroyẽt gouſter. Et ſont ſi friãs de chair humaine q̃ le pere mãge le fils, & le fils ſe repaiſt de celuy qui l'a engendré ſelõ q̃ ils ſe rencõtrent fortuitement. I'en veis vn qui ſe vãtoit d'auoir cõtenté ſon apetit de la chair de plus de 300. hõmes, & ne faiſoit pas peu de parade de ceſte ſiẽne brutalle vaillãce: voire arreſtaſmes nous en certain lieu de ces hõmes, où lon voyoit les pieces, & mẽbres des hõmes pẽdus dedãs leurs loges, tout ainſi q̃ nous accrochõs par deçà la venaiſon deſpecée venans de la chaſſe: & ſ'eſbaiſſoyent ces gẽs de ce q̃ nous refuſiõs de mãger de ceſte chair de leurs ennemis, entãt q̃ ilz diẽt, q̃ elle leur ouure l'apetit, & eſt de merueilleux gouſt, & plaiſante ſaueur, & la louẽt ſur toutes les viandes deſq̃lles ils vſent ordinairemẽt. Les armes de ce peuple ſont pour les plus ordinaires, & acouſtumées les arcs, & les fleſches, auec leſq̃lles ils ſe deſpechẽt & tuẽt fort cruellement, cõme gẽs qui ſont nuds, & qui ſont cõduits d'vne affectiõ brutale, & ſãs aucune raiſon: & nous les ayãs ſouuẽt admonneſtez de laiſſer ces façõs de faire ſi deſnaturées & abominables, nous promirẽt auſſi de ſuiure noſtre conſeil, mais ce fut ſans q̃ l'effect ſ'en enſuiuiſt. Reuenãt aux fẽmes Ameriques, & deſq̃lles nous auõs ia parlé, iaçoit q̃ elles aillẽt nuës, & vagabõdes, & q̃ elles ſoyẽt des plus impudiq̃s, & gloutes du plaiſir charnel q̃ nature en ayt formées, neãtmoins ne ſont laides, ny mal proportiõnées, & n'ont le taint haſlé du ſoleil, ains belles, bien proportiõnées: & ſ'il y a q̃lque greſſe en elles, ſi ne leur dõne elle rié de malſeãce, ou indiſpoſitiõ: & ce q̃ ie trouuay le plus admirable, c'eſt q̃ ie n'ẽ vey pas vne, quoy q̃ elle eut porté des enfãs qui eut les tetins pẽdans, ny les mamelles fleſtries & brãſlãtes, ains en toute la reſſemblãce, & port du corps on les iugeroit toutes eſtre encore pucelles & vierges, ſãs q̃ vous leur voyez la peau du vẽtre pliſſée, ny ridée en ſorte quelconque: voire les parties que l'honneſteté ne ſouffre de nõmer, & que elles ne cachent point nomplus que elles couurent leur viſage, ne ſont plus apparentes en celles qui ſ'abandonnent à tout coup, que de celles qui iamais ne furent corrompuës, deſquelles le nõbre en eſt fort petit, veu la licence de tout faire, & la naturelle inclination d'icelles à la vilẽnie, que les beſtes ſans raiſon, pourſuiuent moins que les hommes: tellement que tant que les Chreſtiens y furent, c'eſt choſe incroyable cõme ces femmes appetoyent leur acointance, & quel plaiſir elles prenoyẽt ſi quelcun les ſollicitoit d'amour, qu'elles meſurẽt tout ainſi que l'apetit les trãſporte. Ce peuple vit fort long temps, cõme y ayant des vieillards qui ont attaints les cent cinquante ans de leur aage, & ſ'ils deuiennent malades, ce qui n'aduient guere ſouuent entr'eux, ilz ne le ſont guere long tẽps, pource que ſoudain ilz y remedient auec le iuſt des herbes qu'ilz cognoiſſent.

Cruauté des Ameriques ſe mangeans les vns, les autres.

Encore les François dient que ilz ne mangent que leurs ennemys.

Armes des Ameriques.

Beauté, & nueteté des femmes Ameriques.

Ameriques viuent longuement ſans maladie.

C'eſt tout ce que i'ay trouué parmy ce peuple, qui merite qu'on en face compte à ſçauoir l'air temperé, la bonté du ciel, la fertilité du terroir, & l'aage ſi long des habitans, qui (peut eſtre) y eſt cauſé par le vent d'Orient lequel y ſouffle, & reſpire touſiours, & qui y eſt tel que par deça le Septentrion cauſant noſtre ſanté.

Ilz ont vn grand plaiſir à la peſcherie de laquelle ils viuent plus que d'autre choſe, en cecy leur aydant la nature, d'autant que en ce pays la mer ſemble formiller abondamment toute ſorte diuerſe de poiſſons: auſſi ne ſe plaiſt guere ce peuple de la chaſſe, ce qui aduient pour la grand multitude de beſtes farouches qui repairent és grands boys, & foreſts de celle contrée, & les habitans n'y oſans pratiquer, entant que ainſi nuds, & ſans armes ils ne pourroyent ſe preualoir de ces animaux cruelz, & ſanguinaires. Auant que paſſer plus oultre en la ſuite des propos de Veſpucce, ie diray ſeulement en paſſant, ce que i'ay ouy dire, & à Beſſard, & d'autres qui ont veſcu aſſez lõg temps en l'Amerique, que pour vray ce peuple eſt ſans religion, neantmoins confeſſe-il vn moteur de toutes choſes, & reuere le ſoleil, & craint ſur toutes choſes le tonnerre: au reſte croit le deluge, mais ne ſçait compter le temps auquel il aduint, eſt affligé merueilleuſemẽt par les fantoſmes, & illuſions du malin eſprit qui de nuit les eſpouuente: d'adorer, ou prier, il ne ſ'en parle nomplus que parmy les beſtes, & n'ont autre ſoing que de leurs racines à faire leur pain, & de leur breuuage de palmier. Leur mariage eſt libre, bien eſt vray que les femmes mariées ne ſe donnent trop prodiguement, leurs marys le ſçachans, là où les peres, & meres font liberale largeſſe de leurs filles aux eſtrangers, & leur proſtitueront pour auoir vn couteau, vne ſonnette, ou autre telle, & ſi menuë choſette. De roy il y a des pays où ils viuent ſans chef, ainſi que dit Veſpucce, & en d'autres, ou le plus fort & vaillant à commandement ſur la troupe, ſans que ceſte puiſſance ſ'eſtende ſur les enfans, & ſucceſſeurs de celuy qui aura eu ceſte autorité: leur aprenant nature cecy, qu'il fault qu'il y ayt vn chef en toute police qui commande ſur tout le reſte du corps. Mais oyons comme Veſpucce continue ſon dire: Le pays (dit-il) eſt fort temperé, fertil, & ſur tout autre agreable, & plaiſant: & iaçoit que il y ayt pluſieurs coſtaux, & collines, eſt-il neantmoins arrouſé de pluſieurs fontaines, & infinis ruiſſeaux, ayant les boys de haute fuſtaye ſi eſpais, & touffus, que il eſt preſque impoſſible de paſſer, & voyager par iceux.

Qu'eſt ce que croyent les Ameriques.

Ameriques proſtituent leurs filles à peu de choſe.

Quels vin en aucũs lieux de l'Amerique.

Plan, & aſſiette du pais Amerique.

Les arbres ſoyent fruittiers, ou d'autre ſorte, y croiſſent ſans la main, & artifice de l'homme, & les fruits y viennẽt, & bons, & en grand abondãce & ſans que ilz nuiſent à ceux qui les mangent, & leſquelz ſont du tout diferents, & diſſemblables aux noſtres, comme auſſi ſont les herbes, & racines deſquelles ilz ſ'aydent pour en faire leur pain, & autre viande pour les nourrir, & ſuſtẽter. La grande, & variable diuerſité des oiſeaux incogneus de pardeça feroyent eſtonner tout homme voyant tant de beaux plumages, & les figures ainſi diuerſifiées de ceſte volaille, & ſur tout des Perroquets, & Papegaux, les couleurs eſtranges deſquelz ſuffiroyent à y amuſer quelque gentil eſprit voulant deſchiffrer les miracles de la nature. Quant aux metaux on n'y a veu aucune apparence ſi ce n'eſt de l'or, mais il eſt vray-

Diuerſité d'oyſeaux.

ME

nerite qu'on en face
rtilité du terroir, &
uſé par le vent d'O-
ſt tel que par deça le

iuent plus que d'au-
ue en ce pays la mer
de poiſſons : auſſi ne
pour la grand multi-
s, & foreſts de celle
ue ainſi nuds, & ſans
cruelz, & ſanguinai-
s de Veſpucce, ie di-
eſſard, & d'autres qui
ray ce peuple eſt ſans
es choſes, & reuere le
e croit le deluge, mais
e merueilleuſemẽt par
t les eſpouuente: d'a-
es beſtes, & n'ont au-
leur breuuage de pal-
femmes mariées ne ſe
ns, là où les peres, &
gers, & leur proſtitue-
telle, & ſi menuë cho-
inſi que dit Veſpucce,
ndement ſur la troupe,
ucceſſeurs de celuy qui
qu'il fault qu'il y ayt vn
e du corps. Mais oyons
t-il) eſt fort temperé,
oit que il y ayt pluſieurs
pluſieurs fontaines, &
eſpais, & touffus, que il
eux.

roiſſent ſans la main, &
, & en grand abondãce
eſquelz ſont du tout dif
ſont les herbes, & raci-
& autre viande pour les
e des oiſeaux incogneus
t tant de beaux pluma-
e, & ſur tout des Perro-
z ſuffiroyent à y amuſer
les de la nature. Quant
n'eſt de l'or, mais il eſt
vray-

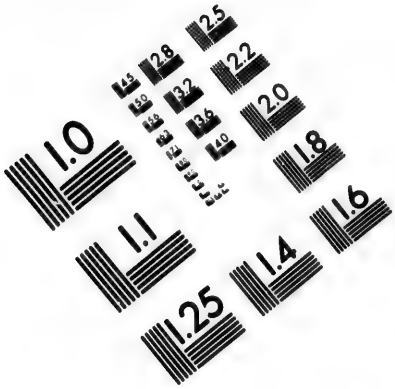
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

vray-ſemblable que les autres ny manquent non plus, mais que perſonne ne ſ'eſt mis en deuoir d'y dõner encor attainte pour les deſcouurir. Les arbres y ſont ſi odoriferãs, & d'vne telle ſoucfueté que il ne fault point ſ'eſbahir ſi la ſanté y eſt ſi familiere,& en y a peu qui ne portent quelque gõme ſinguliere,quelque iuſt,ſuc,& liqueur,deſquels ſi nous cognoiſſions la vertu & proprieté, ie penſe qu'il n'y a choſe qui nous defailliſt en ce qui concerne le maintenement de noſtre ſanté,& bonne diſpoſition. Quoy qu'il en ſoit, ce pays regardant le midy, & iouïſſant de l'aſpect, ſi doux & gracieux du ciel,eſt tellement diſpoſé, que l'hiuer n'y eſt point exceſſif ny faſcheux en froidure, ny l'eſté affoibliſſant les corps auec la vehemẽce de ſes chaleurs:de ſorte que pluſieurs ont eſtimé que le Paradis terreſtre n'eſt guere eſloigné de celle Prouince. On ne voit guere l'air chargé de nuages,ains y eſt preſque touſiours ſeraine la face du ciel, tombant quelquefois quelq̃ petite & legere rouſée, qui ne dure plus hault de trois ou quatre heures,& tout ainſi ſ'eſcoulant q̃ vne nuée ſ'eſpandãt, & euanouiſſant par la vehemence du vent qui la tranſporte, n'y ayant preſque aucune vapeur qui altere en rien la ſanté des hommes,ou cauſe tempeſtes & orages, iaçoit que pres de la mer il tõne quelquefois,& és pays auoiſinãs les haultes montaignes. Veſpucce qui eſtoit vn des plus parfaits Aſtrologiens de ſon aage, dit qu'il y auoit conſideré des eſtoiles toutes differentes à celles de ce noſtre Hemiſphere,& entre autres quelques vingt de ſi grãd clarté, que l'aſtre lumineux de Venus,ou Veſper,ny la planette de Iupiter n'aprochent en rien de ceſte ſplendeur,& la circonference deſquelles ſurpaſſe la grandeur de ces deux ſuſmentionnées. Or entre les autres,il ſe dit auoir veu trois Canopes, deux deſquelles eſtoyent fort cleres, & la troiſieſme ſombre,& obſcure,& du tout aux autres diſſemblable. Le Pol antartique n'a point ourſe grande & petite,ainſi qu'on voit en noſtre Artique,ny des eſtoiles qui l'accompaignẽt,& entourent,ſeulement en y a quatre qui l'ẽcernent en forme quadrangulaire,& preſque faite en croix,qui a eſté cauſe q̃ les Pilotes luy ont donné le nom de Creuſier, & dit le ſuſdit Veſpucce, que ſ'eſtant pris garde à celle grande diſſimilitude des corps celeſtes,à leurs circonferences & proportiõs,il en a fait vn liure, qu'il laiſſa entre les mains du Roy de Portugal, dedans lequel il monſtre de ſes obſeruations Aſtronomiques du tout contraires à ce qu'en ont traité les anciens, cõme celle quand il dit qu'il a veu l'arc celeſte tout blãc preſque ſur le point de minuit, comme ainſi ſoit, que ſuyuant l'opinion des philoſophes, ceſt arc prend ſa couleur des quatre Elemens, iaçoit que Ariſtote ne ſoit de ceſt aduis qui en raporte la cauſe à l'obiet,& rebat des raïs du ſoleil,& à la vapeur de la nuée qui luy eſt oppoſée. Dit ẽ outre auoir veu la lune nouuelle au meſme tẽps q̃ elle ſe conioint auec le ſoleil,ſurquoy i'ẽ laiſſe la cauſe à debattre aux philoſophes ſçauans & biẽ verſez en la ſciẽce naturelle, & quelque ſerenité qui ſoit en l'Amerique, ſi confeſſe toutesfois Veſpucce, ce que ſouuent Beſſard m'a aſſeuré auoir contemplé, que les nuitz y ſont fort, & diuerſement vaporeuſes, tellement que on voit des flammes ardantes durant icelles voler & courir par le vague du Ciel, non ſans l'eſtonnement des ſauuages, qui ne ſçauent, & ne cognoiſſent rien

Arbres odoriferans, & aromatiques.

Serenité du Ciel, & l'air ſans vapeur en l'Amerique.

Eſtoiles de la l'equateur differentes à celles de noſtre Hemiſphere.

Trois Canopes en l'Antartique.

Le pol Antartique quel & comme figuré.

Veſpucce à fait vn liure des conſideration celeſtes.

Arc celeſte blãc en plain minuit.

Feux volent en l'air la nuit en l'Amerique.

des cauſes & ſecretz de la nature.

Promeſſe de l'auteur du preſent liure.

Ie pourroy vous deduire pluſieurs autres choſes, & ſingularitez, tant de ce pays que d'autres, ayant (la Dieu mercy) les liures, & des Eſpaignols & Portugais qui ont couru tout l'Ocean preſque par tous les coings du monde, mais vous ſerez contents pour ceſte fois, du peu que i'ay tracé, attendans que en vn meilleur temps, & auec plus de commodité ie dreſſe l'ordre mieux à propos d'vn liure, qui me ſemblant rude, & confus ſous la main d'autruy, i'ay fait mien en l'ageanceant, & luy donnant telles couleurs que voyez, & que i'eſpere en Dieu, vn iour acouſtrer de telle ſorte que on n'aura affaire de prendre autre Coſmographie, que la deſcriptiõ des mœurs des nations, ainſi que les voyez icy paintes, ſans que ie me fie en rien de ma ſuffiſance, ains recueille le tout des meilleurs liures, & auteurs plus approuuez que ie peux recouurer, aymant mieux eſtre accuſé d'vn ſi ſaint larcin, que de ſotte arrogance, & vouloir aſſeurer auec mon opinion, ce qu'à grand peine les ſçauans peuuent autoriſer, ny auec leur ſentence, ny auec la raiſon meſme priſe du plus profond, & aſſeuré ſecret de nature, tant les hommes ſont à preſent difficiles à contenter, & enclins à meſdire. A Dieu.

FIN DE LA QVATRIES-
me partie.

TABLE DES NATIONS ET PROuinces, contenuës en chacun liure de ce preſent volume.

ET PREMIEREMENT DE L'AFRIQVE premiere partie de la terre.

Liure premier.

1 *DE l'origine & creatiõ de l'homme ſelon la vraye opinion des Theologiens.* fueil.1.a
2 *De l'origine de l'hõme, ſelon la fauſſe opinion des Gentils.* fueil.2.b
3 *Du ſit, plan, & diuiſion de la terre.* fueil.3.b.
4 *De l'Etiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoyent.* fueil.4.b
5 *Du pays d'Egypte, & façons de vie des Egyptiens du tẽps iadis.* f.6.b
6 *Du gouuernement, & police d'Egypte.* fueil.9.b
7 *Des Pænes, & autres peuples d'Afrique.* fueil.13.b
8 *Des pays non recitez par ceſt auteur deſcriuant l'Afriq.* fuei 19.a
9 *Des Royaumes de Hea, Sus, & Maroc, & iſles Canaries.* fueil.23.a

DE L'ASIE SECONDE partie de la terre.

Liure ſecond.

1 *DE l'Aſie.* fueil.27.b
2 *De Panchaie, & mœurs des Panchayens.* fueil.29.b
3 *Du pays d'Aſſyrie, & mœurs des Aſſyriens.* fueil.31.a
4 *Du pays de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs.* fu.32.b
5 *Des pays de Mede & Armenie, des mœurs & couſtumes des peuples habitans en iceux, & en Georgiẽne autrement Iberie.* fueil.38.b
6 *De Parthie prouince, & des mœurs & façons de vie des Parthes.* fueil.41.a
7 *Du pays de Perſe, mœurs, loix, & ceremonies des Perſans.* fu.44.a
8 *Des Indes & prodigieuſes manieres de viure & ceremonies des Indiens.* fueil.46.b
9 *Du Quinſay, & autres peuples, & prouinces des Indes.* fueil.51.b
10 *De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens.* fueil.58.b
11 *De la Tartarie, & des mœurs & grãde puiſſãce des Tartares.* f.61.b
12 *Du pays de Turquie, loix, couſtumes, & façõs de viure des Turcs.* f.68.a
13 *De l'ordre tenu en l'eſtat, gẽſdarmerie & police des Turcs.* fu.70.b
14 *Des Chreſtiens & origine d'iceux, & ceremonies.* fueil.74.b

DE L'EVROPE TROIſieſme partie de la terre.

Liure troiſieſme.

1 *DE l'Europe.* fueil.77.a
2 *De la Grece, loix données aux Atheniens, par Solon le premier & plus excellent legiſlateur d'entre les Grecs.* fueil.78.a
3 *Du pays de Laconie, & des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens.* fueil.80.a
4 *De l'iſle de Crete & de mœurs tant recõmandez des habitans en icelle.* fueil.84.a
5 *Du pays de Thrace, à preſent Roma-*

nie & des cruelles façons des Thraciens. fueil.89.a
6 Des Goths,de leur origine, mœurs,religion & conqueſtes. fueil.91.a
7 De la Ruſsie ou Ruthenie & des mœurs des Ruſsiens,telz qu'ilz ſont à preſent. fueil.97.a
8 De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. fueil.101.a
9 De Liuonie & Pruſsie, & Cheualiers de Noſtredame. fueil.102.b
10 Du Royaume de Pologne, & mœurs deſquels à preſent vſent les Polognois fueil.105.a
11 Du pays de Hõgrie & façons de vie des Hongres. fueil.107.a
12 Du pays et royaume de Boëſme,mœurs & religion des Boeſmes. fueil.109.a
13 De la Germanie:& diuerſes couſtumes & mœurs des peuples qui ſont en icelle. fueil.111.a
14 De l'eſtat, mœurs, & conditions preſentes du pais d'Allemaig. f.116.a
15 Du pays de Saxe, des mœurs & couſtumes des Saxons tant anciens que modernes. fueil.119.a
15 Du pays de Weſtphalie,& iuges eſtablis ſur les Weſtphaliens par l'Emp. Charles le grand. fu.122.b
16 De la Franconie,ou France Orientale, & diuerſes façons des habitans d'icelle. fueil.123.a
17 Du pays de Sueue,des mœurs tãt anciẽnes q̃ modernes des Sueu. f.126.a
18 Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de leurs loix anciennes, & mœurs,deſquelles on y vſe à preſent. fueil.131.a
19 De l'Italie & mœurs des Italiens,de Romule & de la police par luy inſtituée en Romme. f.137.a
20 Du pays de Ligurie,ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. fueil.146.a
21 Du pays de Toſcane : & anciennes mœurs des Toſcans. fu.147.a
22 De la Lombardie, mœurs & façons des Lombards,& comme ils paſſerẽt en Italie. fu 148.a
23 Des loix des Lombards. fu.151.a
24 Des Venitiẽs,& leurs origine & baſtimens de leur cité. fu.154.a
25 Des magiſtrats anciens & modernes de Veniſe, & de la police & eſtat public d'icelle. fu.157.a
26 En quel temps furent eſleus les premiers ducs à Veniſe,& le moyen de proceder à l'election. fu.162.a
27 De l'anciẽne Galathie, & mœurs des anciens Galathes. fueil.167.a
28 De la Gaule, & mœurs des Gauloys. fueil.170.a
29 Des Françoys,de leurs mœurs,& origine & comme ils ſe firẽt ſeigneurs des Gaules. fueil.175.b
30 Des loix anciẽnes des frãçois. f.181.a
31 De la grande,riche, & populeuſe cité de Paris,cõmencemẽt d'icelle,mœurs & couſtumes des Pariſiẽs. f.184.a
32 Continuatiõ de la police,& façons de faire des Pariſiens. f.188.a
33 De l'vniuerſité de Paris, loix,inſtitution, fondation & priuilleges d'icelle. fueil.191.a
34 Des Bourguignõs, mœurs et façõs anciẽnes d'iceux,leur origine,cõqueſtes, & courſes,& ẽ quel tẽps eſt-ce que ils conquirent les Gaules. f.193.b
35 Quels eſtoyẽt les Gauloys tenãs le pays à preſent Bourguignon la conqueſte d'iceluy, les loix, & quels princes y ont commandé, auant que le Roy en fut ſouuerain. f.197.a
36 Des Suiſſes,origine,& mœurs d'iceux & ſ'ils ſont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. fueil.202.b
37 Quel a eſté le ſuccez des Seigneurs d'ẽtre les Suiſſes, & comme ils ſe ſont ſouſtraits de l'obeiſſance des Empereurs & de leurs princes. f.207.a
38 Des Flamãs,leur Origine,mœurs &

façons de faire. feueil.212.a
39 Des pays bas, coustumes & façõs des hommes qui habitent en iceux, qui eſt en la region Belgique. fue.216.b
40 Des Normandz & Marcomãs, & leur origine, & courſes en pluſieurs lieux. fueil.221.a
41 Des Courſes des Normandz, & cõme ilz ſe arreſterent en Gaule, & des terres par eux cõquiſes. f.225.b
42 Du Royaume d'Eſpaigne & mœurs des Eſpaignolz. fueillet. 229.b
43 De Luſitanie, & anciennes mœurs des Luſitaniens. fue.233.a
44 Des pays Inſulaires d'Angleterre, Eſcoſſe, & Irlande, & pluſieurs autres Iſles enſemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelle. fue.235.b
45 Deſcriptiõ d'Eſcoſſe, & mœurs du peuple Eſcoſſoys. fue.239.a
46 Des diuerſes Iſles de la mer, & des peuples habitãs en icelles. fu.241.a

DES TERRES NEVFues quatrieſme partie de la terre.

Liure quatrieſme.

1 Du flux & reflux de la mer, ſoit Occeane ou mediterranée, & d'où il procede tous les iours & des courãtes impetueuſes des eaux pres les haures, meſmement és Indes Occidentales. fueil.249.a
2 Des terres de Labeur, ou Labradour Bacaleos, & Iſles voiſines, auec les mœurs, & façõs de vie des peuples qui y habitẽt, & par qui elles furẽt premieremẽt deſcouuertes. f. 252.b
3 De la nouuelle France, cõtenant Hochelagà, Canada, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent. fue.258.a
4 Des peuples Septentrionnaux dés la Floride, iuſqu'à Temiſtitan, le long de la riuiere des Palmes: & de l'Iſle nommée Malhado. fueill.263.a
5 Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitãs en celuy, & comme les Eſpaignolz l'ont conquis. fuei.265.b
6 De l'Iſle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. fueill.272.a
7 Des Iſles de Cuba, & Eſpaignolle, deſcouuerte d'icelles, & mœurs des habitans. 276.a
8 Des pays de Panuco, & Iucatan, cõqueſte d'iceux, mœurs, & couſtumes des peuples qui y habitent, & de l'Iſle des Sacrifices. fue.283.b
9 Des Prouinces d'Vraba, Beragua, & Darien, Parie, Cuman, & Cubagua, & des mœurs des peuples compris en icelles. fue.287.a
10 Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres et façõs de vie. f.292.b
11 Deſcription du Peru, deſcouuerte d'icelluy, richeſſes, mœurs, religion & couſtumes des habitans. fu.295.b
12 Des grãdes richeſſes du Peru, la trahiſon d'Atabalipà, & comme il fut mis à mort par la ſentẽce de Pizarre. fue.301.a
13 De la grand cité du Cuſco au Peru & guerres auãt que les Chreſtiens la gaignaſſent, & mœurs des peuples qui y habitent. fue.303.b
14 De la prouince de Colao, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de tous ceux qui ſe tiennent au Peru. fueil.306.a
15 De Panama, & en general de tout le pays Indien obeiſſant aux Eſpagnols, & conſideration des peuples qui y habitent. fueil.309.b
16 Du pays de l'Amerique, mœurs, & façons de faire des habitãs en icelle. fueillet.315.a

TABLE DES NOMS
ET CHOSES PLVS MEMORABLES, CONTENVES EN CE PRESENT OEVVRE,

le nombre marque le fueillet: la lettre. a. la premiere page. b. la feconde.

A

Ages des peuples de Afrique. 22.a
Abillement des Ianiſſaires. 71.a
Aborigenes. 237.b
Abraham & ſa ſemence eſleuë par le Meßie. 2.a
Abſtinence. 40.a
Accuſations. 200.a
Accouchées. 273.a
Acouſtrement des femmes. 282.b
Acridophages. 16.b
Adamites. 110.b
Adiornements, 182.a
Adorateurs du Soleil & Lune. 2.a 265.b
Adorez Roys. 26.b
Adulteres & de leur peine. 11.a.34.b. 41.a.65.a.73.b.273.a.283.b.300.a.
Aduates. 212.a
Aduatiques. 206.b
Afranchiſſements. 200.a
Africans idolatres, paillards, malades, & bons marchands. 21.b.22.b
Afrique de la deſcription & diuiſion d'icelle. 19.a.27.b
Agion. 143 b
Agesinoudà peuple. 260.a
Air infect. 50.a.62.a.
Alans, 196.a
Albion Roy. 301.a
Albis fleuue. 109.b
Alces. 102.b
Alcoran. 69.b
Alcoraniſtes. 63.b
Alemaigne. 111.a
Alemans, 112.a.116.a.211.b
Alemande langue. 110.a
Alexandre le grand. 95.b
Alfrede Roy Angloys. 227.b.
Almagro. 296.a
Amazones. 18.b. 93.b
Ambition. 109.a
Amedà arbre gueriſſant la peſte. 261.a
Ame doit eſtre obeye par le corps. 49.b
Amendes. 134.b.177.a
Amitiè des Egyptiens vers leurs Roys. 9.a
Au deſparty. 22.a
An deprobation. 37.a
An iubilé. 34.b
An reduit en 12. moys. 142.a
Anauares peuple. 264.b
S. André adoré. 93.b
Angleterre diuiſée. 227.b
Angloys. 237.a
Animaux admirables. 243.a
Antioche & du premier ſiege en icelle. 75.a
Antipodes. 245.a
Antiquitez en Afrique. 22.a
Apennin mont. 139.a
Apollon. 83.a.93.a
Apoſtres & de leur election. 74.b
Aquilée cité. 139.a
Aquitaine gaſtée par les Normands. 224.a
Arabarie Roy. 222.b

Arabie & de ſa diuiſion. 27.b.62.a
Arabie ditte Sabée. 1.b
Arabes. 14.a.21.a.22.a.28.a.38.a
Aragon en Eſpaigne. 96.b.230.a
Aragonnois. 170.b
Araxe fleuue. 58.b
Arbace vainquit Sardanapale. 44.b
Arbre fabuleux. 239.a
Arbre ſans nœud au mont Atlas. 4.a
Arc. 294.b
Arcades. 137.a
Arche de Noé. 1.b
Archiducz d'Auſtriche. 136.b
Arcueil. 185.b
Areopagites. 78.b
Areiti chanſons. 278.b
Argent. 81.a.141.b
Argipéens. 61.b
Arithmeticque. 11.b
Ariſtote & de ſa mort. 88.a
Arles royaume. 199.a
Armes. 91.b.294.b.308.a
Armes offenſiues du Mexican. 269.a
Armes deffenſiues. 268.b
Armes des Arabes & Perſes. 29.b. 45.a
Armes des Troglodites. 15.a
Armes des Tartares. 64.a
Armenie. 38.b
Arnande. 198.b 40.a.53.a
Arres. 135.a
Arreſt en quelle ſorte eſtoit donné en Egypte. 10.b
Arſacé deliura ſon pays. 41.b.42.b
Arſenal de Rhodes. 86.b.297.b.299.a. 300.a
Artaxerſe faict Roy. 44.b
Arts mecaniques. 142.a
Artiſans. 81.a
Artiſans honorez & priſez. 79.b. 145.b
Artiſans d'Egypte. 10.a
Artiſans quatrieſme rang des Indiens. 48.b
Aruſpice. 142.a
Aſie. 27.b
Aſile. 141.b
Aſnes ſauuages. 93.b
Aſne, & du ſacrifice à luy faict. 35.b
Aſſirie & des mœurs des Aſſiriens. 31.b
Aſtres & Aſtrologie. 32.a
Aſur abonde en Guinée. 27.a
Atabalipà. 301.a.302.a.303.a
Athenes. 78.a
Atlas & Atlanticus. 14.b
Attée Roy. 95.a
Attile. 108.a
Aubene en france. 56.a
Auguſte Sauuacienne. 211.a
Auguſtin. 237.a
Auguſtins. 5.b
Aumoſnes. 238.a
Auorter. 277.b
Auſes & de leur beſtiſe. 14.a
Auſonie. 137.a
Auſtriche. 96.a.136.a.105.b
Auuergnat. 96.b

B

Bacaleos. 252.b.254.b
Bacchanales. 111.a.147.b
Baſle. 210.b
Bahaboni fleuue. 276.a
Bains. 210.b
Baian Chinſan. 67.a
Baiazeth ſurnommé foudre du Ciel. 43.a
Bailliages diſtinguez par contez. 133.b
Baiſer. 45.b
Balaine. 107.b
Balle ou pellote. 280.b
Baleares. 241.b
Balle. 205.a
Baloter. 82.b
Balotes. 159.a.b
Banez & ſablons. 13.b
Bande foudroyante. 223.b
Banquetz des nopces. 288.b
Banquetz des Numidiens. 21.a.60.a
Banquet ſobre pour vne eſpouſe. 45.a

Banquetz des Indiens. 53.a
Banquets sobres en Guienne. 183.b
Banquets. 290.b
Banqueter & façons, 8.a
Baraga prouince. 287 a
Barbares subiets à la peste. 22.b.182.b. 199.
Barbarins. 16.a
Barbarie des anciens. 4.a.19.b
Barce ville. 1 14.b
Barques des Canadiens. 258.b
Barques d'osier. 240.a
Barquerotes des Indiens. 49.a
Bastards. 135.a
Bastard. 88.a
Bastards non tenuz de recognoistre leur pere. 79.a
Bastiments des Canibales. 294.a
Bastiments superbes des champs. 118 b
Bastiments superbes. 24.a
Bastiments chiches. 72 a
Bataille des Troglodites. 15.a
Bataille & forme de ce faire. 65.a
Bauiere prouince & de leurs loix & mœurs. 131.a.172.a
Beduins ausquelz les Arabes ont succedé. 37.a
Belgicque region. 216.b
Bengala Royaume. 46.b
Berissz. 95.b
Berne seigneurie. 207.a
Berne par qui bastie. 204.b
Bertold. 204.b
Bestes cruelles d'Egypte. 3.b
Bestes d'Afrique. 4.a
Beste non nuisible. 240.a
Bestise des Egyptiens iadis. 12.a
Betis. 230.b
Betique prouince. 230.b
Biarmie, Biarmiens. 94.b.69.b
Bisans. 102.b
Biscains. 232.b
Bithinie. 69.b
Bithume. 284.b
Blancs & noirs & de leurs façons. 26.b
Blasphemateurs & de la loy contre eux. 33.a
Boccoride legislateur. 11.a
Bocchoris Roy. 35.b
Bœufz adorez. 57.b
Bœufz indiens. 17.a
Boesmes anciennement dictz Slaues. 105 b
Boesme. 109.a
Boies peuple. 109.b
Boiens. 131.a
Boire. 289.b
Boisson. 237.a.239.a.272.b
Boitij prestres des Indiens. 278 b
Boleslaz fait Roy. 106.b
Bourbonnois. 109.b
Bourgeois. 117 a
Bourgeons dicts Bourguignons. 194.a
Bourgongne vnie à la couronne de France. 202.b
Bourguignons, & de leurs mœurs, origine conquestes & courses. 193.b.199 a
Bourgmestres consulz. 118 b
Borysthene fleuue. 194.b
Boson Roy. 202.a
Bout de l'an. 292.b
Bonzi. 274.b
Bramanes. 49.b
Bracmins sacrificateurs. 54.a.58.a
Brebis sacrifiées. 83.b
Bresil & Bresiliens. 17.b.
Bretons. 237.b
Briefueté de parolle. 81.b
Bruges ville. 214.b.225.b
Bruine gaste les pays. 16.b
Bude ville. 108.a
Budins peuple. 61.a
Bulgares. 224.a

C

Cabale. 171.b
Cacan nom de dignité. 131.a
Cacique Roy & seigneur. 279.b
Caen. 229 b
Caiabò prouince. 276.b

Caire eſt Babilone iadis nommée Heliopoli. 7.a
Caironan cité. 20.a
Calis. 232.b
Calidonie. 238.a
Calicuth cité. 53.b
Caldéens. 32.a
Calumniateur. 10.b
Cambron. 213.a
Cambalu cité du grand Cam. 47.a
Cambaie Royaume. 51.b
Camoles peuple. 266.b
Camotheta iſle. 276.a
Camp, & de la police & iuſtice en iceluy. 43.b.71.b
Canadà. 253.b.258.a
Canadiens. 247.b.255.a
Canal de Negropont. 251.a
Canaries. 23.a.24.a.& b.25.a
Candie Candiotz. 84.a.85.a
Canibales & de leur façon de viure. 292.b.293.a
Canoes bateaux. 281.a
Canonor Royaume. 52.b
Canonizez Roys. 256.b
Cantons ligues. 207.a
Cantons. 139.b
Cap des Rats. 257.a
Cap de pré. 258.b
Cap de bonne eſperance. 27.a
Capha cité par les Turcz poſſedée. 3.b
Cappes de beaon. 231.a
Capitaines à Paris. 190.a
Captifz diſmez. 119.b
Caraconni pain. 259.a
Carracteres latins. 21.b.91..
Carinthie prouince. 131.a.136.b
Cariamairi peuple. 293.a
Caribes. 284.a.292.b
Carline fort. 262.a
Carouannes. 29.b
Carpathie montaigne. 105.a
Carthaginois deſloyaux. 22.b
Carthaginois en Eſpaigne. 232.b
Caſtille d'or & des prouinces compriſes en icelle. 2.a
Cathaloigne en Eſpaigne. 96.b
Cathaiens. 51.a
Catheens. 50.b
Cathalenches. 264.b
Catheloigne. 230.a
Caualarie. 143.b
Caxamalcà & Caxamalquiens. 298.a
Cazabi pain. 277.a
Cazelbas. 45.b
Cecrops premier baſtit Æthenes. 78.a
Cedre arbre fort precieux. 13.a
Cecale Royaume. 27.a
Celibat deteſté. 81.b
Celtes. 167.b
Celtiberes Aragonnois. 170.b
Cemis 277.b
Cenſeurs. 144.b
Cercles celeſtes. 246.b
Ceremonies. 8.a.34.b.271.b.289.a. 300 a.301.b
Ceremonies funebres en la mort des Rois d'Egypte. 9.a
Cæſar viola la liberté. 144.b.185.a
Ceul Royaume. 52.a
Ceuola pays. 265.a
Ceuoliens. 265.b
Chaleur cauſe de la noirceur. 47.a
Chambre d'enqueſtes. 177.a
Chambre legale. 215.b
Chambres aſſemblées. 177.b
Chanſons. 257.a
Chantres. 298.b
Chappellez à dire oraiſons. 275.a
Charbonniere. 213.a
Chariots conduits par des ſerfs. 95.a
Chariotz & ſur iceux combatre. 169.a
Charité recommandée. 10.b.33.b.43.b
Charles de Moi lieutenãt de l'Admiral. 258.a
Charmes. 289.b
Chartrains. 227.a
Chaſſe des Roys d'Inde. 48.a
Chaſſe exercice ordinaire. 21.b
Chaſſe ſubtille. 16.a.63.a
Chaſteté. 295 b
Chaſtelet de Paris par qui edifié. 188.b

Chauffage de fiente. 62.a
Cherſoneſſe. 36.b
Cheualiere. 172.b
Cheualiers de noſtre Dame. 102.b
Cheuaux immolez. 60.b
Cheuaux d'Arabie. 20.b.29.b
Cheure immolée. 82.b
Chicheté. 64.a
Chiluchimà. 303.b
Chipre. 87 b
Chir Iſle. 83 b
Choſes comme furent inuentées. 3.a
Chœur entrée dudit interdit aux lays. 76.b
Chreſtiens. 301.a
Chreſtiẽs & de diuerſes ſortes en leuãt. 37.b
Chreſtiens & de leur origine. 74.b. 88.b
Chreſtiẽs appellez payens des Tartares. 63.b.72.a
Chreſtiens gardes du Roy de Pegu. 56.a
Chriſtophle Colomb premier deſcouureur des Iſles. 275.a
Ciambà region. 67.a
Cibaus montaigne. 276.b
Ciboire. 76.b
Cichoriens. 257.a
Cichores & de leurs religion & mœurs. 255.b
Ciel & du meſpris d'iceluy dés le premier aage. 1.b
Ciel nuageux. 237.b
Cimbres. 206.114.a.212.b
Circonciſion. 286.a
Cire. 286.a
Cire parlant à ſon pere. 45.a
Citoyens. 117.a
Citoyens & du moyen d'en ſçauoir le nombre. 68.a
Citoiers. 4.a
Clergé uſurier. 40.a
Clergé c'eſt ſort & choix. 75.a
Clermont en Auuergne. 96.b.196.b
Client. 140.b
Climatz & de leur influence à la pre-face. 105.a
Clochettes. 201.b
Clotilde. 64.b
Coiſiure des femmes. 306.a
Colao prouince. 45.a
Colleges en Perſe. 45.a
Colomb.marinier. 252.b
Colon Royaume. 55 b
Colonnelz. 19.a
Combats par ieu. 85.b.90.b
Combatz à pied. 109.a
Combat de filles. 14.a
Combatre. 231.b.266.b
Comes peuple. 266.b
Cometes. 291.a
Comete preſageant la mort. 302.b
Commandements de la loy. 33.a
Commun entre les Panchaiens. 30.a
Communion ſouz les deux eſpeces. 110.b
Communion aux enfans. 40.b
Communaulté des freres.
Confeſſion de foy des Mahometiſtes. 72.b
Confeſſion publicque. 275.a
Conilz. 242.a
Conſanguinité. 133.b.152.a
Conſeil Royal. 215.b
Conſeil des Roys & quelz hommes y eſtoient appellez. 48.b
Conſeil prouincial. 215.b
Conſecration des Romains. 55.b
Conſignation. 159.a
Conſulz. 162.b
Conſulat. 188.b
Conſulz. 162.b
Conſpiration contre les Chreſtiens. 301.a
Conſtance de Capitaine. 300.b
Conſtantinople. 85.b.87.a
Continence des preſtres. 53.b
Comte de Flandres dicte charbonniere. 182.b
Core meſure. 81.a
Conrad Roy. 202 a
Corps morts donnez en gage pour les debtes. 13.a
Corps doibt obeyr à l'ame. 49.b
Corps en combat. 81.b

Coruées. 132.b
Courantes. 251.a.252.b
Court de Parlement & de ceux qui ſy peuuent aſſeoir. 177.b
Couronnement. 363.a.188.b
Couſtumes de Paris. 190.a
Coxumel. 286.b
Cracouie cité. 105.a
Crete Iſle. 84.a.85.a.86.a
Crieurs & porte-chapes. 12.b
Crimes & punition d'iceux. 58.a.152.b
Criminelz gardez cinq ans. 170.b
Crocodiles. 292.a
Crotone ville. 139.a
Cruauté des Lappons enuers les enfans. 81.b
Cruauté. 15.a
Cruauté du Mexican en bataille. 269.a
Cryſopraſe or verdoyant. 5.a
Cry de Haro. 184.a
Cubà Iſle Eſpaignolle & des peuples d'icelle. 275.a.281.b
Cubague. 287.a
Cudruagui Dieu. 260.a
Cuiaios peuple. 264.b
Cuinar region. 267.a
Cuinaquirò. 267.a
Cumane. 287.a
Cumanois. 291.a.292.a
Curtie. 71.a
Cuſco Roy, & de la cité & peuples d'icelle. 303.b.304.a.& b.
Cybelle. 105.a
Cyclades. 157.a
Cylindre. 157.a
Cymbres. 168.a.b.170.a.290.b
Cinamines. 17.a
Cynocephales. 50.b

D

Dieux Egyptiens. 7.b.12.b
Dieux honorez. 59.a.90.a.243.b
Dieux habitans aux boys. 104.b
Dieux infernaux. 13.a
Dieux moindres entre les Goths. 92.b
Dieux preſidents aux moys. 32.b
Dieu veut eſtre honoré en ces ſaints. 76.a
Diette vray remede de toute maladie. 12.a
Differens & forme d'iceux vuyder. 48.a
Digamie. 273.a
Dimanche. 76.a
Diſme. 81.a
Diſſimulateurs. 85.a
Diſſipateurs du patrimoine. 29.a
Diuination. 94.a
Diuorce deffendu aux Chreſtiens. 76.a
Dixaines. 143.a
Daces. 224.a
Dalmates. 166.a
Dalmatie Eſclauonie appellée. 106.a
Dance en ſacrifiant. 52.b
Dances en arces. 85.a
Dances. 294..a.256.a.290.a
Dancer propré aux Occidentaux. 289.b
Dames. 91.b
Dannemarch. 224.a
Danoys. 224.a
Danube, & de ſon cours. 295.b
Darie auec quelle ruſe vint au Royaume 44.b
Darie commẽt mys en fuyte par les Scytes. 58.b
Darien prouince. 287.a
Debtes quittes par nouueau Roy. 84.a
Deceder ſans enfans maudits. 79.a
Decurions. 139.b
Delays. 200.b
Denys Dieu. 28.b
Depoſt. 135.a
Deruis ſaints. 73.a
Deſerts. 20.b
Deſert de Camul. 248.a
Deſpance de funerailles. 12.b
Deſtroit des trois freres. 248.a
Deſtroit de Caſtille. 250.b
Deuinereſſes. 170.a
Deuineurs. 273.b
278.a.289.b

Deuotion. 135.b
Deuotion superstitieuse. 270.b
Diable. 54.a
Diable instruit les deuins. 289.a
Diable adoré. 53.b
Dictature. 139.b
Dictamine herbe. 84.b
Dieu adoré. 53.b.277.b
Dieux chassent l'vn l'autre. 93.a
Dieux des Mexicans. 269.b
Dieux des Perses. 45.a
Dommage donné par les bestes. 134.b
Donacona Roy. 259.a
Donations. 151.a.200.a
Douaires des femmes d'Ethiopie, & abrogation d'iceux. 6.a.79.a
Douze pairs de France. 183.a
Drachme. 79.a
Dracon & de ses loix. 78.b
Drogues. 135.b.191.b
Druides & cheualiers. 172.b.18.a
Ducz. 133.a.162.a.163.a.180.a
Ducz changez en princes. 197.b.
Dueil apres la mort des Rois d'Egypte. 9.a.55.a
Dueil public. 83.b
Dueil en Hongrie. 108.b
Dueil de Roy. 303.a

E

Eau principe de tout, & difference d'icelle. 249.a
Eau adorée 265.a
Ebene bois precieux. 47.a
Ebudes, & de leur Roy. 241.a
Ecbatane cité. 38.b
Echo. 292.b
Eclipse de Soleil. 291.a
Edifices pauures. 53.b
Edits des Tartares. 62.b
Ediles. 189.a
Egypte region d'Asie. 6.b & 9.b
Egypte. 3.b.4.a.6.b
Egypte escolle des sçauants. 8.a
Egyptiens. 36.a
Eglise Chrestienne, sa police, & immunité des Eglises. 75.a.132.a
Eglise Françoise. 183.b
Eglise S. Marc de Venise. 165.a
Electeurs & de leur creation. 163.b
Election. 163.b
Emilie pays. 145.b
Empereurs Roys d'Arles. 202.a
Empoisonneurs, & de leur punitiõ. 33.b 151.b.182.b
Enchanteurs. 256.a
Enfans perdus. 71.a
Enfans rebelles. 133.a
Enfans exposez. 67.a
Enfans ne succedent aux peres. 53.a
Enfans nourris aux lettres. 273.a
Enfans successeurs en Turquie. 73.b
Enfer. 74.a.274.b
Engagements. 134.b.200.b
Enterrement des Nasamones, & des Tartares. 14.b.66.a.15.a
Eoë mer de Cathai. 27.b
Enseigne en guerre. 71.b
Ephores Magistrats Indiens. 48.b. 80.b
Equateur habitable. 19.a.246.a
Equité d'Egyptiens. 10.a
Erreurs damnables. 40.b
Eschevins. 189.a
Esclauonie, & Dalmatie. 106.a.111.a
Esclauon peuple. 105.b
Esclaues en France. 182.a
Esclaues non receuz en tesmoings. 33.b
Escoles quelles iadis. 45.a.73.a
Escoles publicques. 275.b
Escosse & Escossoys. 238.a
Esnogui. 259.a
Espaigne & mœurs des Espaignolz, & Roys d'Espaigne sortis des Goths. 96.b.229.b.232.b.252.b.
Espaigne ditte Aragon, 2.a
Espaignolle isle. 277.a
Espaigne nouuelle. 276.a

Eſprit malin. 264.b
Eſpicerie de quel pais. 52.b
Eſpouſe, & banquets d'icelle. 45.a
Eſſéens moynes. 37.a
Eſtats d'Ethiopie, & Calicuth. 6.a.54.b
Eſtats entre les Indiens. 48.a.& b
Eſtrangers comment receus. 259.b
Etheges race des Arabes. 20.b
Ethiopie & mœurs des Ethiopiens. 4.b 6.a
Ethiopiẽs aſſaillis par les lyõs. 15.b.242.a
Etie general de l'armée. 201.a
Euangile preſchée aux Indes. 53 b
Eubee iſle. 78.a
Eueſques Ethiopiens ont la croix qui les precede. 5.b
Eueſques Armeniens tous moynes. 41.a
Eueſques dependent du pape. 75.b
Eufrate fleuue. 31.a
Europe. 77.a
Exaction nulle en Egypte. 9.b
Exactions des Rois ſur le peuple. 44.b
Exactions exceſſiues entre les Tartares. 64.a
Exercices violans dangereux. 12.a
Expiation des Iuifs. 34.a
Extaſe en charmant. 289.b

F

Faim aueugle. 16.a
Fai-neatiſe des hõmes en Egipte. 7.b
Fard des femmes. 60.a
Farine de poiſſon en lieu de pain. 32.a
Faulſaires, & de leur opinion. 11.a
Feciaux. 142.b
Femmes eſgales aux hommes & deffendu de ſe trouuer auec les hommes. 141. b.74.a
Femmes ſe conſacrans. 55.b
Fẽmes ayans pluſieurs marys. 55.a.79.a
Femmes eſchangées entre les maris. 55.a
Femmes ſeruans les Rois. 47.b
Femmes ſuiuans leurs maris. 293.b
Fẽmes, & de la multitude d'icelles. 53.a
Femmes reſpectées par leurs maris. 74.a
Femmes peu reſpectées. 270.b
Femmes tuans leurs enfans. 273.b
Femmes plus laborieuſes que les hommes. 260.b
Femmes guerrieres. 40.a 239.b
Femmes & de leur pudicité. 34.a
Femmes ſ'expoſans à la mort pour leurs maris. 89.b
Femmes des Guidanes ſe proſtituoyent à chacun. 14.a
Femmes non receues à teſmoings. 33.b
Femmes groſſes. 11.a
Femmes menſtrueuſes. 34.a
Femme & de ſa creation. 1.a 50.a
Femmes non veues que enceintes. 81.b
Femmes Zabiques chartieres. 14.b
Femmes marquées au front. 90.a
Femelle aide à la generation auec ſa ſemence. 11.b
Feries. 81.a
Ferdech Royaume. 57.b
Fernand Cortez. 271.a.b
Fernandine iſle. 281.b
Feſtes ſolennelles des Iuifs. 35.a
Feſtes ſolennelles en Canonor. 53.a
Feſtes, & leurs violateurs. 133.b
Feſte pour deffaite. 166.a
Feſtins. 290.b
Feſtins du duc de Veniſe. 160.b
Feu ſert de bapteſme en Ethiopie. 6.a
Feu honoré. 65.b
Feu remede de maladies. 23 b
Feu tiré du bois. 281.b
Feu adoré. 94.a
Feu mis en maiſon. 135.a
Fils ne ſuccede au Roy. 54.b
Filles Cumanoiſes. 288.a
Filles & combat d'icelles. 14.a
Filles ne ſont eſpouſées vierges. 24.b
Filles conſacrées. 58.a
Filles de Lacedemone, & de leur exercice. 81.a
Filles mariées ſans rien. 83.a
Filles occiſes par leurs peres. 264.a
Fimmarchie. 94.b
Finances de Mexique. 271.a

Flamãs, leur origine & mœurs. 212.a.b
Flandres Flamans. 213.a.b.114.a
Flamine. 142.b
Flandebert. 214.a
Fleches enuenimées. 291.a
Fleuſtes en combat. 81.b
Fleuues. 249.b
Fleuue Iordain. 255.b
Fleuue d'Eden. 249.a
Floride. 252.a.255.b.258.a.261.a.b
Fontaines diuerſes. 298.a
Fontaines pour la ſanté. 243.a
Fortunées iſles. 24.b
Foreſtiers comtes. 214.b
Foulques Roy. 202.a
Foy plantée premierement en Aſie. 76.b
Franc & affranchy. 120.b
François Pizarre. 297.a
Frãçois, & de leurs loix, & armes. 181.a
François chaſſez des Gaules. 179.a
Francois ſuiets au Capricorne. 177.a.b
François de leur origine & nom. 178.b
Frãçois leur eſtat compoſé de trois. 180.a
France nouuelle. 258.a
François Hernandes. 285.a
Franchiſe. 55.a.61.b.132.b.275.b
Frelons. 15.b
Fribourg par qui baſty. 210.a
Froé magicien. 93.a
Fruit à faire pain. 243.a
Fuite en guerre. 64.b
Funerailles à la mort des rois d'Egyp. 9.a
Funerailles. 12.b.26.b.83.b
Funerailles ſauuages. 89.b
Funebre aux Emp. auec pompes. 144.b
Fuyards. 115.a

G

Gadure fleuue. 86.b
Gaiac. 281.b
Galatie & Galates. 167.a
Gambre Royaume. 26.a
Gambriens ſorciers. 26.a
Gand ville. 215.b
Gantois. 215.b
Garamantes peuple de Lybie. 14.a
Garde-couche. 74.a
Gariglian fleuue. 138.b
Garniſons. 106.b
Gaſtadours Indiens. 298.b
Gaule & Gaulois. 170.b.& 171.a b.182.b.194.a.197.a.203.a
Gaulois. 162.a.167.a
Gaulois en bataille. 81.b
Gaulois habitans en Italie. 131.a
Gaule Belgique. 216.b
Geans. 162.a
Gedroſie Prouince. 30.b
Gelons peuple. 61.a
Gendarmerie. 183.b
Genſeric Roy. 19.b
Genes. 138.b
Genie. 142.a
Gentilshommes. 111.b
Geographie à la preface.
Geometrie priſée en Egypte. 11.b
Geoffroy Roy. 223.b
Gerard de Rouſſillon. 202.a
Gerion. 241.b
Germanie. 111.a 116.a
Georgiens quels, & de leur pays. 39.b
Geſan cité. 29.a
Getes. 91.b
Giapan iſle, & des peuples y habitans. 272.a
Gibaltar, & de ſon deſtroit. 3.b
Gibelins. 132.a
Gurſe cité royalle. 84.b
Goa iſle. 52.b
Gobelets teſtes d'hommes. 59.a
Goddan Dieu. 149.b
Gog. 92.b
Gomachucò prouince. 301.a
Gondebauld. 201.b
Goths, de leur origine, mœurs, & religiõ. 91.a.93.a.196.b.291.a.
Goulphe de la chaleur. 258.b
Goulphe Arabique. 17.a
Goulphe S. Michel. 297.a
Gouuernement d'Egypte. 9.b
Gouuerneurs diſcordans. 296.a
Goxo roy de l'iſle de Giapan. 272.a
Grand conſeil. 186.b

Grands se façonnent selon les mœurs d'iceux qui les manient. 8.b
Gratter & de la façõ de se gratter. 47.b
Grece. 78.a 139.b
Grecs differens. 32.a
Grenade pays. 265.a
Grotteſques maiſons des Brachmanes. 49.b
Guaixamacar occis par ſon frere. 296.b
Guay herbe. 256.a
Gualdupes, & de leurs mœurs. 255.b
Guede. 237.b
Guelphes. 132.a
Guerre, & de la cõdition de ceux, qui ſont prins, & qui y meurẽt. 25.a 34.a. 79.b
Guerriers. 266.b
Guerre, & des dignitez en icelle. 140.a
Guibray. 229.a
Gundebauld legiſlateur. 199.a
Gundioque roy Arrien. 201.a
Guzule prouince. 24.a
Gymnites. 16.a.b
Gymnoſophiſtes philoſophes Indiẽs. 49.a

H

Habits diuers des Indiens. 47.a
Habits d'Eueſque. 75.b
Habillements riches, & modeſtes. 50.a 74.a
Hadingue Dieu. 93.a
Hayti arbre. 288.a
Haïty iſle. 277.b
Haïtiens. 277.a
Haly alla en Perſe. 45.b
Halyatte Roy. 81.b
Hanetons. 15.b
Harpe en bataille. 81.b
Hea royaume. 23.a
Hebrieux ſeuls vrais adorateurs. 33.a
Heluetiens. 202.b.203.a
Heluetiens. 131.b
Henry 1. & 4. 204.b
Heraux. 142.b
Herbe cauſant la mort. 243.a
Herbe priuant de ſens. 278.a
Hercinie foreſt. 109.a
Hercules Lybien. 230.b
Hercules ſurnommé Lybien ſorty d'Egypte. 4.a
Herduel pere de Sophy. 46.a
Hereſie des Saduceens. 36.b
Heretiques. 67.b
Heritage eſgal. 145.a
Heritages. 135.a
Heſperie. 137.a
Heures canoniales. 75.b
Hiacinte pierre precieuſe. 5.a
Hidalgue. 231.b
Hieruſalem frequentée & prinſe. 38.a
Hieroglyphiques. 240.a
Hilophages. 16.a
Hipre. 215.b
Hircans. 292.b
Hoch teut Schland. 12.b
Hochelaguà. 258.a 259.a
Holocauſte. 34.b
Homme & de ſon origine & creation. 1.a.2.b.3.a.279.a
Homme à diuerſes complexions, à la preface.
Hommes ſacrifiez. 300.b
Hommes ſalez pour manger. 293.b
Hommes monſtrueux. 242.b
Hommes ſans barbe. 50.a
Hommes immolez. 114.b
Hõmes ſans ame, & ſans appetit. 18.a
Homme corrompu de la multitude. 1.b
Hommes premiers de vie groſſiere. 3.a
Hommage. 216.a
Homicides. 10.b.23.b.200.a
Homar diſciple de Mahomet. 37.b
Homar ſe fit ſeigneur de Paleſtine. 45.b
Homar ſucceda à Mahomet. 68.b
Homere natif de Rhodes. 86.b
Honneurs des Rois. 83.a
Hongrie & de leurs eſtats. 106.b
Hongrie, & Hongres. 107.a.109.a 206.a.224.a
Horchilouos idole de Themiſtitan. 270.a
Hoſpitalité. 231.b
Hoſtel de Clugny. 185.b
Hugues tyran. 195.b

Huguenots. 110.a
Hugueigabon lac. 276.b
Huns. 107.a
Huracans orages. 281.a
Huſsites. 110.a
Hypocrate natif de Lango. 88.b

I

Iacelique, autant que Eueſque. 40.a
Iacobins. 5.b
Iaguaſes occiſeurs de leurs filles. 264.a
Iamaique iſle. 283.a
Iambol. 242.a
Iane ville. 57.a
Iane. 137.b
Ianiſaires. 71.a
Ianuier apellé. 92.b
Iaques Cartier pilote. 258.a
Iaruma fruit. 283.a
Iberie. 38.b
Iberes. 39.b 230.b
Ibor. 148.b
Ichthiophages. 17.a
Idolatrie, & de ſon commencement en Egypte. 2.a 26.b
Idolatrie monſtrueuſe. 12.a
Idolatrie des habitans de Iaué. 57.a
Idolatrie ſotte à la preface.
Idolatres croyent vn Dieu. 274.a
Idoles. 256.a 270.a. 285.b. à la preface.
Idoles du Diable. 294.a
Idole. 302.b.304.a
Ieſuchriſt pourquoy venu. 74.b
Ieruſalem. 88.a
Ieuſnes ordonnées en l'Alcoran. 72.b
Ieuſnes des Indiens. 53.a
Ieuſnes des Armeniens. 40.a
Ieu à l'argent deffendu. 72.a
Ieu. 272.b
Ieux Iſthiniens. 79.a
Illuſtres honorez entre les Galath. 168.b
Immortalité de l'ame. 292.b
Impoſts eſtranges. 300.a
Impudicité de filles. 23.a
Impunité des maux cauſe deſordre en l'eſtat. 10.a
Indes & des Indiens. 46.b
Indie anciennements apellée Ethiopie. 4.b
Ingellon Ladiſlas. 102.b
Ingres peuples. 307.a
Inquiſiteurs de foy en Turquie. 73.b
Iornandez. 95.b
Iours longs. 94.b
Iours eſgaux. 276.b
Iphyeme vierge. 60.b
Irlandoys Barbares. 240.a
Iſacie vierge. 60.b
Iſis Roy d'Egipte. 2.a
Iſis aymée de Iupiter. 7.b
Iſle S. Iaques. 297.a
Iſle de terre françoiſe. 258.a
Iſles de terre neufue. 257.b
Iſle S. Iaques. 258.a
Iſles de Baccaleos. 252.b
Iſles fortunées. 24.b
Iſles vers le grand Ocean. 57.a
Iſles du goulphe. 30.b
Iſles diuerſes. 241.a
Iſmael planta ſa loy par armes. 46.a
Iſidons. 61.b
Iſtriens enuieux des Venitiens. 166.a
Italie & Italiens. 137.a
Iubilé des mariez. 221.a
Iucca racine. 277.a
Iucatan & Iucataniens. 285.a.b
Iudée. 32.b
Iugemens difficiles à qui ſont à decider & iuges de Septẽtrionaux. 33.a. 196.a
Iuges eſleus des plus gens de bien. 10.a
Iugements en Egypte et la forme d'y proceder. 10.b 149.b
Iugemens en combatant. 108.b
Iuhra pays. 109.a
Iupiter le pluuieux. 48.a
Iurement par le ſoleil. 272.b
Iuſtice corrompue. 23.b
Iuſtice notable. 24.a
Iuſtice au camp. 43.b
Iuifs. 162.a

L

Labrador. 252.b
Labourage ẽchargé aux femes. 291.b

Laboureurs

Laboureurs Egyptiens. 10.a.48.b
Laboureurs Indiens. 118.b 196.a
Lacs salez. 276.b
Lacedemoniens & de leurs mœurs. 82.b 83.a
Laconie & des Lacedemoniens. 90.a
Ladres chassez des villes. 34.a
Ladislas. 102.a.104.b
Laine & des sortes d'icelle. 307.b
Lance qui perça le costé de nostre seigneur. 204.b
Laudoniere capitaine. 261 b
Langues & d'où vint la diuersité d'icelles. 3.a.145.b
Lappie pays. 93.b
Lappons peuple cruel. 93.b
Larrecins. 11.b.81.b.272.b
Larrons comme punis. 41.a.73 b 136.b.269.b.280.b
Lauemens. 72.b
Lays interdits d'entrer au chœur. 76.b
Lecteurs Royaux. 193.a
Legats, 79.a
Lendit de Paris. 193.a
Lesbo. 88.b
Le Messie auoit esleu la semence d'Abraham. 2.a
Lesards mangez. 282.b
Lettres aymées des Galathes illustrées en la Frãce, & les enfans nourris en icelles. 169.b.191.a
Lettres patentes du grand Turc. 72.a
Lettres Hieroglyphiques. 4.b
Lettres incogneues au Peru. 308.a
Leucotetie. 184.b
Leze maiesté. 269.b
Libelle de repude. 73.b
Libyens & de leurs mœurs. 14.b
Licornes aux Indes. 47.a
Licurgue. 80.b 83.a
Lieux malheureux. 296.a
Lignage humain renouuellé. 279.a
Ligurie pays. 146.a
Ligurie. 138.b
Littiere. 299.a
Lithuanie & Lithuaniens. 101.a
Lits des Canibales. 294.a.273.a
Lits des Indiens. 307.b
Liris fleuue. 138.b
Limonie. 102.b.103.b
Loges. 63.a
Loise isle. 254.b
Loix bonnes & saintes. 13.b
Loix plantées par armes. 46.a
Loy militaire. 11.a.133.a
La loy depend de la vertu. 11.b
Loy establie à cause de la faute. 47.b
Loy contre les Rois. 47.b
Lombards. 95.b.146.a.151.a
Lombardie. 148.a
Lomines. 230.b
Londres ville. 237.b
Loup. 237.a
Loups Garoux. 61.a.79.b
Luce Roy. 134.b
Lucerne ville. 209.b
Luminabé capitaine. 302.b
Lune adorée. 277.b
Lune cause des flux. 250.a
Lutece. 184.a
Lutheriens sortis des Goths. 96.b
Lyons assaillans les Ethiopiens. 15.b
Lyoceens peuple. 61.a

M

Maces peuple Libyen. 14.a
Madere habitée par les Portugaloys. 24.a
Mages & Sages. 32.a
Mages & de leur tromperie. 44.b
Magistrats d'Athenes. 78.b
Magistrats de trois sortes. 32.a
Magnus roy Goth. 93.a
Mahomet & de son succes. 68.b.88.b
Mahomet en quel temps il vint. 69.a
Mahomet en quel tẽps il fut enterré. 73.a
Mahometistes & de leurs sectes. 63.b 20.b.
Malacà Royaume. 56.b
Malagà. 232.b
Maladifs cõtraits à se faire mourir. 243.a

Mal caduque. 22 b
Maladie pediculaire. 16.b
Malades. 15.a
Mal de Naples. 261.a
Maladie. 260.b
Maladie Venerique. 281.b
Malades visitez. 274.b
Malamoces. 163.a
Malhado isle. 263 a
Malles 181.a
Malicons peuple. 264.b
Maluoisie. 84.b
Mango Cam Empereur. 39.b 67.b
Manne. 111.b
Mannio. 182.a
Maniacles. 239.b
Mange-sauterelles. 16.b
Manſor pontife & roy. 20.b
Marc Anthoine contre les parthes. 41.b
Marbre ancien. 198.a
Marcomans. 221.a.109.b
Marchans Indiens. 298.b
Mariage permis aux preſtres d'Ethiopie. 5.b
Mariage des Egyptiens. 11.b
Mariage des Catholiques. 16.b.75.b
Mariage bien gardé. 52.a
Mariage des Indiens. 47.b
Mariage des Cretes. 85.a
Mariage neceſſaire. 73.b
Mariages. 270.b.237.b.308 b.
Mariage à quarante ans. 284 a
Mariage ſauuage. 242.a
Maris ſuiuis par leurs femmes à la guerre. 293.b
Maris communiquans leurs femmes. 42.a
Mariembourg. 103.b
Maſcaret. 250.a
Mars adoré. 59.b
Mars natif de Thrace. 90.a
Marſeille & de l'eſcolle. 191.b
Maroc Royaume 23.a
Marſen banniſſement. 209.a
Mauritaniẽs doux. 19.b
Maxes accouſtrez eſtrangement. 14.b
Mede pais. 38.b
Medecins fort ſubiets iadis en Egypte. 12.a
Melinde prouince. 27.a
Melanchlenes peuples. 61.a
Membre d'homme adoré. 283.b
Memphis. 7.a
Menteurs. 10.b
Mer & de ſon origine. 279.b
Mer Caſpie. 38.b.276.b
Mer de Sur. 287.b
Mer Ionique. 78 a
Mer & des flus et reflus d'icelle. 249.a
Mer d'eau douce. 243.b
Mer d'Irlande. 240.b
Mer rouge. 288.a
Mercies. 223.a
Merouée. 179.b
Meride ville. 230.b
Meroé iſle dans le Nil. 5.a
Meſchanceté des Lybiens. 23.a
Meſchants multipliez. 2.a
Maſſagetes ſont Scythes. 13.b.60.a
Meſſages. 89.b
Meſtiers. 143.a
Metaux abondent en l'Europe. 78.a
Methotin magicie adoré pour Dieu. 93.a
Meurtres. 151.b
Mexique royaume & des peuples. 265.b
Mexiquiens peuple. 264.b.269.a
Miel. 109.b.232.a.286.a
Militaire loy pour tenir les ſoldats en deuoir. 11.a
Miles d'où vient. 141.b
Mines d'or. 276.b
Mines. 12.b
Mine comment eſt lauée. 306.b
Miniſtres d'Idoles. 299.b
Miracle à la preface.
Miſie. 108.a
Miſiſtrate. 80.a
Modeſtie des Egyptiens. 9.a
Mœurs des Libyens. 14.b
Mœurs des Numides. 21.a

Moiſſon double aux Indes. 46.b
Monde & diuiſion d'iceluy. 245.b
Monde incorruptible. 2.b
Monde nouueau. 247.a.b
Monarchies par ſang. 62.b
Mongal region de Tartarie. 61.b
Monnoye incogneue au Peru. 308.a
Monnoye de papier. 51.b.134.a
Monſtres. 50.b
Montaignars hommes fiers. 307.a
Montezuma Roy. 271.a
Montz. 297.a
Montreal fort en la Floride. 259.b
Mores en Egypte & de deux ſortes. 6.b 19.b
Morts iouiſſent de leurs maiſons. 305.a
Mort ignominieuſe d'vn Roy. 303.a
Mort & de la cõdemnation à icelle. 182.a
Mort cruelle contre les Roys mal viuans. 90.a
Morts. 135.b
Morts & du ſoing d'iceux. 42.a 59.b
Moſcouites trompeurs. 101.a
Moſquée riche. 301.b
Mouuement eſtrange. 287.a
Mouy ſeigneur de la Milleraye. 258.a
Mouches à miel. 240.a
Moynes Mahometiſtes. 21.b
Multane fleuue. 109.b
Muſicane ville. 47.a
Muſique corrompt l'eſprit de la ieuneſſe. 12.a

N

NAger. 294.b
Nahez auirons. 281.a
Nape des Turcs. 72.a
Narde. 47.a
Naſamones peuple d'Afrique. 13.b
Natolie chef de Turquie. 42.a
Natolie. 62.a
Natagay Dieu des Tartares. 63.b
Nates. 72.b
Natiuité de Ieſuſchriſt. 76.b
Naugans recuſez en teſmoignage. 58.a
Naugage. 135.b
Nauarre en Eſpaigne. 96.b.230.a
Necromance à laquelle ſont adonnez les preſtres. 40.b
Negropont. 88.a
Neſtoriens. 66.a
Neures peuples. 61.a
Nider teut Schland baſſe Allemaigne. 112.b
Nidroſie. 225.a
Niger fleuue de Senegà. 15.b
Nil & de ſon eſtendue. 3.b.295.b
Niſan moys des Hebrieux. 35.a
Nobleſſe. 116.a.145.a
Nobleſſe reſpectée entre les Giapanois. 272.b.
Noé. 1.b
Noirs en leur ſimplicité. 22.b.23.a.26.a
Nomades. 93.b
Nom des femmes. 81.a
Nonnains. 132.b
Nopces. 94.a
Nopçage entre les Perſes. 45.a
Nord ſeptentrion. 221.a
Normãds & de leur origine & courſes. 221.a.225.b.229.a
Nore roy. 224.b
Nourriture des enfans d'Egypte. 11.b
Nourriture pauure. 24.a
Nourriture delicieuſe en perſe. 45.a.85.a
Noruege & Norueegiens. 224.b
Norueegiens ſauuages. 93.b
Nuicts courtes. 94.b
Nuicts Semeſtres. 241.a
Nuict & du trauail en icelle. 94.b
Numides. 21.a.b
Numidie Barbarie. 19.b

O

OBeiſſance des ſubiects. 62.b.64.b
Obeiſſance au roy d'Ethiopie. 4.b
Obſeques d'Egyptiens & Tarnaſſariens. 12.b.55.b
Obſeques en Athenes. 80.a
Obſeques des roys & des Tartares. 58.a. 59.b.66.a.67.b

Ocean difficile à nauiger. 167.b
Occidentaux de quels instrumens vsent. 291.a
Odorat. 50.b
Odoacre roy. 96.a
Oenotre. 137.a.b
Oethe mont. 78.a
Oeuures meritoires. 275.b
Ofisi bled. 260.a
Office diuin. 76.a
Officiers des rois d'Egypte. 8.b
Offices de ville. 189.a
Offrandes pour les pechez. 35.a
Oignement des Insulaires. 24.b
Olympiens. 79.b
Omarbech. 88.b
Omen Caliphe Roy. 20.a
Orages. 62.a.281.a
Oratoire & ornement d'iceluy. 54.a
Ordre saint Michel. 183.a
Ordres entre les Indiens. 49.a
Or. 81.a
Ormuz. 30.b
Orphée tué. 89.a
Osire roy d'Egypte. 2.a
Othon foreſt. 109.a
Oyseaux passagers. 282.a

P

Pachalchami cité. 302.a
Paccamacà Dieu. 304.a
Pades Indiens, 49.a
Pages predisent les choses auenir. 289.a
Pages medecins. 289.a
Pages des Cumanois couchent auec les mariées. 288.b
Pain de froument. 243.a
Pays bas & de ses coustumes. 216.b
Pays possedez par les Goths en Gaulle. 96.b
Pairs de France. 177.b 183.a
Paillards. 65.a.152.b
Paillardise execrable. 110.b
Paix. 50.a
Palais. 298.a
Palus. 13.a
Pallas fut nommée Tritonie. 14.a
Paliure arbre & herbe. 15.a
Palmiers fertils. 31.a
Paleſtine & de son assiete. 32.b
Palatins chassez. 106.b
Palais des princes à qui destinez. 305.a
Panucò pays. 283.b
Pannonie. 96.a.167.a.b
Panchée isle. 29.b
Pape monarque de l'Eglise. 75.a
Papiros arbre. 7.b
Papier. 277.a
Paris, mœurs & coustumes des Parisiẽs. 184.a
Parie. 287.a
Parlement & de son origine. 177.b
Paridis. 274.b
Parruque. 82.b
Parler au camp deffendu. 66.b
Pariure & peine d'iceluy. 60.a. 143.b.10.b
Pardon general entre les Idolatres. 55.a
Parthie prouince & des Parthes. 41.a
Paradis de Mahomet. 74.a
Paradis terrestre lieu de delices. 1.a
Parricides. 11.a
Pasteurs tiers ordre des Indiens. 48.b.
Pasques & de deux sortes. 72.b
Patrices. 140.b
S. Patrice conuertit les Idolatres en Hibernie. 240.b
Patagones geans. 308.a
Patriarchat & different pour iceluy. 166.b.
Pegu cité. 56.a
Pende Roy d'Escosse. 223.a
Penitence. 37.a.275.a
Pentecouste. 35.a
Peresaz Roy de Perse. 107.b
Peres vendans leurs enfans. 26.b
Peres tuans leurs enfans comme estoyent punis. 10.b.142.a
Peres ne doiuent laisser leurs enfans sans vaccation. 79.a

Permutation. 94.a
Perſes & de leurs couſtumes. 84.a
Perles. 57.b.288.b
Perſepoly ruynée. 45.a.70.b
Perſes & Perſans. 45.a.70.b
Peru & des habitans d'iceluy. 295.b 307.a
Peſcher, & peſcherie. 17.b.292.
Pechez eſgaux en Giapan. 272.b
Peſte. 261.a.308.a
Peuple viuants de chair de Singe. 14.b
Peuples diuers en Grece, voy la preface.
Peuple. 141.a
Peucetie. 137.a
Phalange. 84.b
Phariſiens fataux. 36.b
Philerne montaigne. 86.b
Philoſtrate grand bourdeur. 30.b
Philiſtins. 32.b
Philoſophes des Perſes & Indiens. 44.b
Phoronce. 80.b.137.a
Phriſe tributaire. 227.b
Pictes. 203.b.238.a
Pie Pape du temps de Tamberlan. 42.a
S. Pierre chef de l'Egliſe. 74.b
Pierres auec quel engin portées. 308.a
Pionniers. 143.a
Piquiers Allemans. 114.a
Piſſant les Turcz ſ'acroupiſſent. 72.b
Plan fleuue. 162.b
Pœnes peuple d'Afrique. 13.b
Poetes honorez. 170.a
Poiles. 185.a
Poiſſons. 224.b
Poiſon. 232.b.291.b
Poloigne, & polonois. 105.a
Police de France. 183.a
Police d'Egypte. 9.b
Police au camp. 42.b
Pontifes gentilz. 5.b
Pontife. 142.b
Ponts. 302.a
Popiel Roy mangé des ratz. 106.a
Populace. 140.b
Portugais ont cherché les terres Septentrionales. 252.b
Portugais tiennẽt des forteresſes en Cambaie. 52.a
Portugal & du Roy. 20.b 24.a.30.b
Pouille. 139.a
Pourpre. 243.b
Poudre de grand vertu. 260.a
Prague cité. 109.b
Prefectus annonæ commis des viures. 189.a
Preſtres continens honorez. 53.b 73.a
Preſtres anciens en Egypte fort ſçauants. 9.b
Preſtres des Panchaiens. 30.a
Prete-ian. 62.b
Preſtres des Giapanois. 272.b
Preſtres Idolatres. 256.a
Preſtres mariez. 102.a
Preſtres Iuges. 114.b
Preſtres de Cybelle. 190.a
Preſcheurs admirez. 145.a
Preſident. 161.b
Preteurs. 144.b
Preuoſt de Paris. 189.a
Prince Lorrain. 228.b
Priape honoré. 284.a
Princes diſcordans donnent entrée au Sophy. 46.a
Prince & loy liant ſa puiſſance. 45.a
Princes d'Ethiopie commẽt ſont traitez. 6.b
Princes en France. 188.a
Princes Allemans ſubiets à l'Empereur. 116.b
Principe des choſes. 32.a
Priere pour les morts entre les Gentilz. 13.a
Priere pour les morts entre les Chreſtiẽs. 76.b
Priere pour les ſoldats morts en guerre. 72.a
Prieres des Turcz. 62.b
Promontoire praſien Royaume. 17.a

Pronoſtiqueurs philoſophes. 48.a
Procureurs de S. Marc. 161.a
Preces. 183.b
Proins c'eſt Agëdicum. 185.b
Procureurs des nations. 192.b
Prouinces portans le nom des fleuues & riuieres. 295.b
Pthiriaſe maladie pediculaire. 16.b
Ptolomée premier Coſmographe. 245.b
Ptolomée premier Roy d'Egypte apres Alexandre. 12.b
Pugnà Iſle. 297.a
Puiſnez. 229.a
Punition de ceux qui pratiqueyent auec l'ennemy. 11.a
Pyramides. 7.a
Pythies quelz. 83.b

Q

Querelles. 200.b
Quiloà prouince. 27.a
Quinſay ville. 51.b
Quiz queià Iſle. 276.a
Quiz quiz Lieutenant. 301.b.303.b

R

Rangifere animal. 93.b
Raoul Baptiſé. 228.a
Rapiz. 182.a
Ratz mangearent le Roy popiel. 106.a
Rebelles Panucéens. 284.b
Rebelles punis. 273.b
Rebelles chaſtiez. 86.a
Recompence des Roys de Scithie. 59.b
Receptes des maladies eſtranges. 15.b
Recteur. 191.b.192.a.b.193.a
Reiſtres comment combatent. 42.a
Religion de Tamberlan. 43.b
Religion des Ethiopiens & Brachmanes. 5.a.50.
Religion commancement de l'eſtat. 140.b
Religiondes Iamboliens. 243.b
Religion françoyſe. 183.b
Religieux en Grapan. 274.b
Reliques des ſaints. 14.a
Requeſtes du palays. 177.a
Reſurrection de Ieſus Chriſt. 76.a
Reuerence. 207.a
Rhodes. 86.a
Rhuten. 213.a
Richeſſes de Peru. 301.a
Ris en vſage entre les Indiens. 47.b
Riuieres de Maragnon & Orellane. 295.b
Robert Roy. 202.b
Romains deffaiz par les Heluetiens. 203.a
Romaignolle. 136.a
Rome pillée. 206.a
Romule & Rome. 137.a
Romains deffaiz par les Saxons. 119.a
Romains à la preface.
Romains quelz. 145.b 199.b.113.b
Rome priſe. 96.a
Roric Roy. 226.a
Roſtar Saturne. 93.a
Roſtich Dieu. 93.a
Rotharis Arrien. 151.a
Rouen. 229.a
Roy quel doibt eſtre. 8.b
Roy ayant grand nombre d'enfans. 301.a
Roy porté par les Indiens. 299.a
Roys adorez. 26.b
Roys gueris de maladies. 279.b
Roys adorez à leur treſpas. 257.a
Roys morts honorez. 300.b
Roys en France, & d'où deſcendus. 188.a 191.a
Roys de Bourgongne. 201.a
Roys ſous vn Monarque. 195.b
Rubion. 138.b
Ruſtiques & de leur veſtement. 118.b

S

Sabéens. 29.a
Sabée ditte Arabie. 11.b.28.b
Sacrificateurs contrains. 30.a
Sacrifices. 15.a.54.b 93.a.169.b.270.a 265.b.271.b
Sacrifices des Iuifz. 34.b
Sacrifices des Perſes. 45.a
Sacrifices cruelz. 297.b.300.b
Sacrifice pour deuiner. 170.b
Sacrifices des Barcéens. 14.b
Saducéens. 36.b
Saiettes enuenimées. 57.a
Saiettes des Cumanois. 292.a
Sainct Gal cité. 210.a
Sainct Sepulchre. 69.b
Salaire propoſé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans. 45.a
Salaire des Iuges. 133.b
Sales Saliques. 112.b
Saliens. 290.a
Saliens preſtres. 142.b
Salique. 181.a.b
Salerne. 138.b
Salpe. 139.a
Samariſtes mangeurs d'hommes. 57.b
Samarcand cité. 43.b
Samogithie region. 103.b
Sang merueilleux 243.a
Sang Royal conuient reſpecter. 83.a
Sangias. 71.a
Sang n'eſt mangé par les Iuifz. 34.a
Sardanapale vaincu par Arbace. 44.b
Sarmates. 222.b
Saron Roy. 191.a
Saronides Theologiens. 169.b
Sarraſins pilleurs. 6.b.29.b.87.a
Sarraſin & de l'origine de ſon nom. 62.a
Sathan adoré. à la preface.
Saumons en abondance. 253.b
Sauuagine. 237.a
Sauuages. 17.b.239.a
Sauf-conduit. 64.a
Sauterelles. 87.b
Saxe & Saxons. 119.a
Saxons. 213.a
Sçauoir. 145.a
Schaffuſe ville. 210.b
Scandinauie Iſle. 148.b
Scinites. 16.a.à la preface.
Sciopodes. 51.a
Scrifinie. 94.b
Scordiſques. 172.a
Scythie & Scythes. 58.b.247.a. 292.b
Scan & deſcription d'iceluy du Tartare 66.b
Secheresſe. 230.b
Sectes entre les Iuifz & Lithuaniens. 36.b.101.b
Seditieux. 78.b
Sedunois. 209.a
Sel. 157.a.229.b
Senegà Royaume. 15.b
Senegà fleuue. 295.b
Senat. 141.a
Senateurs. 161.a
Sepultures. 50.a.168.b. 270.b.274.b. 268.b.279.a.292.a
Septem caſtra.. 206.a
Septentrionales terres. 247.a
Septentrionaux. 253.a.263.a
Sequanays. 198.a
Serpens mangez. 282.b
Serpens bons à manger. 243.b
Sermens. 11.a.28.a
Seres peuples. 47.a.60.b
Seruiteurs ſuperbes. 273.b
Seruiettes de cuir d'hommes. 59.a
Seſame froment Indien. 5.a.28.a
Soz. 219.a
Signes. 302.b
Sigiſmond Roy. 201.b
Slaue que ſignifie. 105.b
Silaris fleuue 130.b
Siliquaſtre nommé auſſi piperitis. 5.a
Siluoyens. 241.a
Simulachre. 120.b
Simples pour faire poiſon. 291.b

Siniſtres ſacrificateurs. 195.a
Syrie. 37.b
Syriens. 38.a
Sobrieté des Egyptiens. 9.a.37.a
Societé des hommes. 33.b
Sodomites. 65.a
Songes. 4.b
Soldatz nourriz aux deſpens du Roy, & du triple ordre d'iceux. 48.b.71.a
Soleil adoré. 265.b.277.b.290.b.299.a
Soleil eſtimé Dieu, & adoré. 26.b.60.a 272.b.293.b
Soliers à l'Apoſtolique. 31.a
Soleurre cité ancienne. 210.a
Solon. 78.b
Solyman. 68.b
Sophy commença à regner l'an. 1499. 46.a
Sort. 159.a
Sorciers. 93.a.94.b.285.a.273.b.289.a
Spermatophages. 16.a
Sparte region. 80.b
Stade. 84.b
Statue. 120.b
Stiriens. 136.b
Subornations. 200.a
Succeſſions. 200.a.273.b.308 b
Sueces. 303.b
Sueues. 129.a.b
Suffrages. 143.b 165 a
Suyſſes d'où viennẽt, & de leurs ſucces. 206.a.207.a
Suyſſes ne ſont Heluetiens. 111.a 209.a
Suyſſes origine & mœurs. 202.a
Sultan Solyman. 88.b
Sumatre region. 57.a
Supplice cruel. 239.a
Superſtition folle. 232.b 267.a
Superſtitions introduites à bonne fin. 13.b
Superſtitieuſes contemplations. 32.b
Superſtitiõ des perſans, Indiens & Tartares. 44.a.49.a.65.b
Suz Royaumé. 23.a

T

TAble des commãdemens de la loy. 33 a
Tamberlan de quel eſtat. 92.a
Tanaide Déeſſe. 39.a
Tapis. 72.a
Taprobane Iſle. 57.a
Tartarie, & Tartares. 61.b
Tarente ville. 139.a
Tauriſques. 136.b
Taurin cité priſe par le Sophy. 46.a
Tauroſcytes. 60.b
Taures cité de Sophy. 39.a
Taure mont. 27.b
Tectoſages Languedoc. 204.a
Techel Caſelbas. 46.a
Teie Roy. 204.a
Temple d'incroyable grandeur. 30.b
Temple, & ornement d'iceluy. 54.a
Temple ancien des Idolatres. 286.b
Temple du Soleil. 297.b.306.a
Temporiſeurs. 29.a
Termopile. 78.a
Terres neufues par qui premier deſcouuertes. 252.b
Terre Françoyſe. 257.b
Terre-tremble. 274.a
Terres de labeur, ou labrador. 252.b
Terre mauditte & pourquoy. 1.b
Terre ronde. 245.a
Teſtes raſes. 63.a
Teſmoings & de leur loy. 33.b
Teſmoings quels ſont receus en Turquie. 73.b
Thilé Iſle. 241.a
Tholoſains. 172.a
Thrace. 89.a
Themiſtitan ville. 51.b.267.b
Thirrene. 147.a.b
Thomas apoſtre. 53.a
Tignée. 204.b
Timangoua peuple. 262.b
Timæe. 70.b

Timarli. 70.b
Toiles d'Alemaigne. 130.b
Tombeaux & de leur magnificence. 50.a 301.b
Tonnerre. 93.a.291.a
Toſcane, & Toſcans. 147.a
Touraine. 182.b
Tournon & de leur maiſon. 197.b
Traiſtres. 115.a
Tribuns. 144.a 159.a.162.a.b.189.a
Tribut. 91.a
Trieſte cité. 166.a
Tritonie Iſle. 18.b
Troglodites quelz. 15.a
Trompettes en combat. 81.b
Trondenne. 225.a
Tropique d'Eſté. 17.a
Tubal. 1.b
Tudeſques. 1.b
Tuiſcon. 1.b
Tumbez. 297.b
Turban rouge & de ſon inſtitution. 46.a
Turie fleuue. 232.b
Turege. 204.b
Tura. à la preface.
Turcz & Perſans en different & de la cauſe. 46.b
Turquie & des Turcz. 68.a
Turqueſtan. 68.b
Tyrannie. 65.b

V

Vagoſtz Dieu. 93.a
Vaillans honorez. 169.a
Walachie. 91.a
Valeſiens. 209.a
Valens Empereur. 95.b
Valerie. 136.b
Valerien eſclaue. 42.a
Walons. 297.a
Wallie. 96.a
Waudois. 110.a
Vaſe d'Eſmeraude. 301.b
Veſues taillées à payer la gendarmerie. 143.b
Veſues ne ſe remarians. 257.a
Venditions. 135.a
Vendredy feſte des Turcz. 72.b
Venitiens iadis Henetes. 31.b.88.a
Veniſe & Magiſtrats, & eſtat d'icelle. 157.b
Venus celeſte. 59.a
Venus née en Chipre. 87.b
Vents cauſe des fluz. 250.a
Verole mal de Naples. 281.b
Verité marque des Princes. 10.a
Veſuue mont. 249.a
Veſſucce mathematicien. 252.b
Veſtales. 142.b
Veſtements des Tartares. 64.b
Veſtements des Africains, & Perſans. 21.a. 45.b
Via fora. 184.a
Viandes abominables. 294.b
Vices des nations Germaniques. 130.b
Viceroys. 296.a
Vicegeneraux au Peru. 308.b
Victoires eſcrites. 72.a
Widimir. 96.a
Vie bonne, & de ſon effet. 50.a
Vie miſerable. 16.a
Vie courte. 16.b
Vieillards honnorez. 8.a
Vieilleſſe reuerée. 83.a
Vierges miſes en vente. 31.a
Villes fameuſes pour le traffic. 38.a
Villes, & de leurs ſieges. 43.b
Villes Imperiales. 117.a
Villes du Peru. 307.a
Vin des Occidentaux. 290.b
Vin deffendu. 58.a.59.b.72.b
Vins bons en Eſpaigne. 232.a
Violeurs. 11.a
Viriat. 231.a
Viſage large. 292.a
Wiſtule fleuue. 202.b
Viures, & des commis d'iceux. 189.a
Viure de ceux des Iſles. 243.b
Vniuerſité de Paris, & de ſa fondation, & comme elle a eſté appellée fille par

les Roys de France. 183.b.191.a.192.b
Volupté apauuriſt. 43.b
Voyages deffendus. 82.b
Vraba prouince. 287.a
Vranie Dieu. 28.b
Vras. 102.a
Vrſe Duc. 163.a
Vſafer Roy. 222.b
Vſum Caſſan Roy de Perſe. 46.a
Vſures. 11.b
Vſurpations. 135.a
Wandales. 196.b.226.b
Welphons. 132.a
Wergeldz. 134.a
Winniles c'eſt Lombards. 148.b
Wiſtule fleuue. 194.b
Wolpz.

X

XAquà Prophete des Giapannois, de ſa doctrine plus ſaincte que de Mahomet, & des ſaincts commandements par luy bailléz. 274.a

Y

Yvrongnerie glorieuſe aux Tartares. 63.a
Yurongnerie des Thraces. 90.a
Yurongnes & loy contre eux. 239.b
Yurongnerie des Indiens Occidentaux. 290.b

Z

ZAgathai pays. 67.b
Zamolxis Dieu. 89.a
Zephir participe du Ponant & Midy. 16.b
Zelande. 227.b
Zelin Roy Turc. 38.a
Zinie Déeſſe. 106.a
Zlota Baba Idole. 104.b
Zones & diuiſion d'icelles. 246.a
Zuingliens. 209.a
Zurich fort ancienne. 210.a.204.b

FIN.

7. 274.a

euſe aux Tartares.

ces. 90.a
tre eux. 239.b
ens Occidentaux.

z

67.b
. 89.a
e du Ponant & Mi
16.b
227.b
38.a
106.a
104.b
icelles. 246.a
209.a
e. 210.a.204.b

Extraict du Priuilege.

PAR grace & priuilege du Roy, eſt permis à Geruays Mallot marchant Libraire Iuré en l'Vniuerſité de Paris, d'Imprimer,ou faire imprimer. *L'iſtoire Vniuerſelle dumõde* (tãt Frãçoyſe que Latine) *comenant l'entiere deſcription,& ſittuation des quatre parties de la terre,la diuiſiõ,& eſtẽdue d'vne chacune Regiõ & Prouince d'icelles. Enſemble l'origine & particulieres mœurs, loix, couſtumes, religion,& ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles ſont habitées, diuiſée en quatre liures,par François de Belleforeſt,Comingeois.* Et faict deffences ledit ſeigneur à tous Libraires,& Imprimeurs,ou autres de quelque eſtat, qualité,ou condition qu'ilz ſoyent,de non Imprimer,ou faire Imprimer, vendre,ou diſtribuer en ſes pays,terres & ſeigneuries,autre que celle que ledit Mallot aura faict Imprimer, & ce iuſques au terme de ſix ans, à cõpter du iour que laditte hiſtoire,tãt Françoyſe que Latine,aura eſté acheuée d'Imprimer,& ce ſur peine de confiſcation deſditz Liures,& deſpẽs, dommages,& intereſts dudict expoſant,comme plus à plain eſt contenu eſdites lettres. Donné à Paris ce deuxieſme iour de Feburier mil cinq cens ſeptante. Par le Roy en ſon Conſeil eſtably pres Monſeigneur le Duc. Signé Debaldit. Et ſellées du grand ſéel en ſimple queuë.